ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE

NOUVELE ÉDITION ENRICHIE DE REMARQUES

DÉDIÉE À LA SÉRÉNISSIME

RÉPUBLIQUE DE VENISE

ANTIQUITÉS

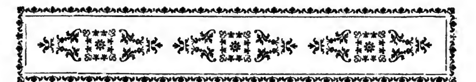
TOME QUATRIEME. SECONDE PARTIE.



À PADOUE

M. DCC. XCVI.

Avec Approbation et Privilége.



PHALLUS. Tiphon ayant tué son frere Osiris, mit son corps en pieces, & en fit disperser les membres. Isis les recueillit avec soin pour les renfermer dans un cercueil : quant à ceux qu'elle ne put recouvrer, elle en fit faire des représentations qu'on appela *phallus*. Ce sont ces parties représentées que l'on portoit dans les fêtes d'Osiris. On porta de même, dans les fêtes de Bacchus, des représentations de membres humains, comme nous l'avons dit au mot *phalliques*. Ces sortes de figures occasionerent des infâmes dissolutions. *Voyez* CLEF, ORPHIQUES, PHALLUS OCULATUS, ŒIL.

PHALYSIUS, citoyen de Naupacte, dans la Phocide, ayant mal aux ieux jusqu'à en être presqu'aveugle, le dieu d'Épidaure lui envoya par Anité, femme que ses poësies avoient rendue célebre, une lettre cachetée. Cette femme avoit cru voir en songe Esculape qui lui donnoit cette lettre; & en effet, à son reveil elle se la trouva entre les mains. S'étant donc embarquée, elle arive à Naupacte, va trouver *Phalysius* & lui dit de décacheter la lettre & de la lire. D'abord il croit qu'on se moque de lui; puis au nom d'Esculape il conçoit quelqu'espérance; il rompt le cachet, jete les ieux sur la lettre, & recouvre si bien la vue, qu'il lit ce qui lui étoit écrit. Transporté de joie d'une guérison si prodigieuse, il remercie Anité, & la renvoie après lui avoir compté deux mille pieces d'or, suivant l'ordre contenu dans la lettre. (*Pausan. in fine phocicorum.*)

PHALORA, dans la Thessalie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales greques à cette ville.

PHANAGORIA, sur le Bosphore Cimmérien.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

PHANÈS, surnom de Bacchus. *Voyez* ORPHIQUES.

PHANEUS. Les peuples de l'île de Chio honoroient Apollon sous le nom de Phanéus, c'est-à-dire, celui qui donne la lumiere. De *Φαίνω* luire, éclairer. C'étoit aussi le nom d'un promontoire, d'où Latone, dit-on, avoit aperçu l'île de Délos.

PHANTASE, un des trois songes, enfans du someil : c'est lui, dit Ovide, qui se métamorphose en terre, en rocher, en riviere & en tout ce qui est inanimé. Son nom est pris des phantômes que forme l'imagination. *Voyez* MORPHÉE.

PHANTASMA. *Voyez* OMBRES.

PHANTHOMES. Les dieux s'amusoient quelquefois à former des *phantômes* pour tromper les hommes : c'est ainsi que Junon, voulant sauver Turnus qui s'exposoit trop, & le tirer de la mêlée, forme, d'une épaisse nuée, le phantôme d'Énée, auquel elle donne les armes, la démarche & le son de voix du prince troyen. Elle présente ce phantôme devant Turnus, qui l'ataque aussi-tôt. Le faux Énée s'enfuit; Turnus le poursuit jusque dans un vaisseau qui se trouvoit au port : alors la déesse pousse le vaisseau en pleine mer, & fait disparoître le rival imaginaire du prince Rutule. Les anciens poëtes fournissent beaucoup d'exemples de ces phantômes.

PHAON de Mitylene, dans l'île de Lesbos, étoit un fort bel homme, qui charma les Lesbienes. Les poëtes ont feint que cette beauté lui avoit été donnée par Vénus, en récompense des services qu'elle en avoit reçus lorsqu'il étoit maître de navire : il la prit un jour dans son bâtiment, quoiqu'elle fût déguisée en vieille femme, & la porta avec une grande promptitude où elle voulut. Il ne demanda rien pour sa récompense; mais il ne laissa pas d'être bien payé. Vénus lui fit présent d'un vase d'albâtre, rempli d'un parfum dont il ne fut pas plutôt froté, qu'il devint le plus beau de tous les hommes, gâgna le cœur de toutes les femmes de Mitylene. La célebre Sapho l'aima comme les autres;

mais elle éprouva si peu de retour, qu'elle s'en désespéra & courut sur la montagne de Leucade, d'où elle se précipita dans la mer. *Phaon*, en mémoire de cet événement, fit bâtir un temple à Vénus sur cette montagne. *Phaon* ne fut pas insensible aux vœux de toutes les femmes: car ayant été surpris en adultere, il fut tué sur la place.

PHARANGIUM, forteresse de la Perse armeniene. Procope (*Liv. II. chap. XXV.*) dans son histoire de la guerre contre les Perses, dit qu'il y avoit des mines d'or aux environs, & que Cavade, à qui le roi de Perse en avoit donné la direction, livra le fort de *Pharangium* aux Romains, à la charge qu'il ne leur donneroit rien de l'or qu'il tiroit des mines. Procope dit plus bas (*Liv. II. c. XXIX.*) que le fleuve Boas prend sa source dans le pays des arméniens qui habitent *Pharangium*, proche des frontieres des Traniens. (D. J.)

PHARATHUS dans la Galilée.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

PHARBÆTITES, nome d'Égypte. ΦΑΡΒΑΙ.

Ce nome a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur d'Hadrien.

PHARCADON en Thessalie.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.... *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

PHARE, tour construite à l'entrée des ports ou aux environs, laquelle, par le moyen des feux qu'on y tient alumés, sert sur mer à guider pendant la nuit ceux qui approchent des côtes.

Ces tours étoient en usage dès les plus anciens temps. Leschés, auteur de la petite Iliade, qui vivoit en la trentieme Olympiade, en mettoit une au promontoire de Sigée, auprès duquel il y avoit une rade où les vaisseaux abordoient. Il y avoit des tours semblables dans le Pyrée d'Athènes & dans beaucoup d'autres ports de la Grece. Elles étoient d'abord d'une structure fort simple; mais Ptolémée Philadelphe en fit faire une dans l'île de Pharos, si grande & si magnifique que quelques-uns l'ont comptée parmi les merveilles du monde. Cette tour, élevée l'an 478 de la fondation de Rome, prit bientôt le nom de l'île; on l'appela le *Phare*, nom qui depuis a été donné à toutes les autres tours servant au même usage. Voici l'histoire des *Phares* d'après un mémoire de Bernard-de-Montfaucon, inséré dans le *recueil de littérature*, *tom. VI.*

Les rois d'Égypte joignirent l'île de Pharos à la terre par une chaussée & par un pont qui alloit de la chaussée à l'île. Elle avoit un promontoire ou une roche contre laquelle les flots de la mer se brisoient. Ce fut sur cette roche que Ptolémée fit bâtir de pierres blanches la tour du *Phare*, ayant plusieurs étages voûtés, à peu près comme la tour de Babylone, qui étoit à huit étages, ou plutôt comme Hérodote s'exprime, à huit tours l'une sur l'autre.

Le *phare* d'Alexandrie, qui communiqua son nom à tous les autres, leur servit aussi de modele. Hérodien nous apprend qu'ils étoient tous de la même forme. Voici la description qu'il en donne à l'occasion des catafalques qu'on dressoit aux funérailles des empereurs. „ Au dessus du premier „ carré il y a un autre étage plus petit, orné de „ même, & qui a des portes ouvertes; sur celui-„ là il y en a un autre, & sur celui-ci encore „ un autre, c'est-à-dire, jusqu'à trois ou quatre, „ dont les plus hauts sont toujours de moindre „ enceinte que les plus bas, de sorte que le haut „ est le plus petit de tous, tout le catafalque est „ semblable à ces tours qu'on voit sur les ports „ qu'on appele *phares*, où l'on met des feux pour „ éclairer les vaisseaux, & leur donner moyen de „ se retirer en lieu sûr „.

Il y a eu plusieurs *phares* en Italie. Pline parle de ceux de Ravenne & de Pouzzole. Suétone fait aussi mention du *phare* de l'île Caprée, qu'un tremblement de terre fit tomber peu de jours avant la mort de Tibere. Il ne faut pas douter qu'on n'en fait encore bien d'autres.

Denis de Byzance fait la description d'un *phare* célebre, situé à l'embouchure du fleuve Chrysorrhas, qui se dégorgeoit dans le Bosphore de Thrace. Au sommet de la colline, dit-il, au bas de laquelle coule le Chrysorrhas, on voit la tour Timée d'une hauteur extraordinaire, d'où l'un découvre une grande plage de mer, & que l'on a bâtie pour la sûreté de ceux qui navigeoient, en alumant des feux à son sommet pour les guider; ce qui étoit d'autant plus nécessaire que l'un & l'autre bord de cette mer est sans ports, & que les ancres ne sauroient prendre à son fond; mais les barbares de la côte alumoient d'autres feux aux endroits les plus élevés des bords de la mer, pour tromper les marins & profiter de leur naufrage, lorsque, se guidant par ces faux signaux, ils alloient se briser sur la côte; à présent, poursuit cet auteur, la tour est à demi-ruinée, & l'on n'y met plus de fanal.

Un des plus célebres *phares* que l'on connoisse & qui subsistoit encore en 1643, c'est celui de Boulogne sur mer, *Bononia* qui s'appeloit aussi autrefois *Gessoriacum*. Il semble qu'il n'y ait pas lieu de douter que ce ne soit de ce *phare* dont parle Suétone dans la vie de l'empereur Caius-Caligula qui le fit bâtir. Il y a d'autant plus lieu de le croire, que l'histoire ne fait mention que d'un *phare* bâti sur cette côte, & qu'on n'y a jamais remarqué de trace d'aucun autre.

Ce *phare* étoit appelé, depuis plusieurs siecles, *turris ordans*, ou *turris ordensis*. Les Boulonois l'appeloient la *tour d'ordre*. Plusieurs croient, avec assez d'apparence, que *turris ordans* ou

ordensis venoit de *turris ardens*, la tour ardente; ce qui convenoit parfaitement à une tour où le feu paroissoit toutes les nuits.

Comme il n'y a point d'ouvrage fait par la main des hommes qui ne périsse enfin, soit par l'injure du temps, soit par quelqu'autre accident, la tour & la forteresse tomberent l'an 1644, le 29 de juillet, en plein midi. C'est encore un bonheur qu'un Boulonois, plus curieux que ses compatriotes, nous ait conservé le dessein de ce *phare*; il seroit à souhaiter qu'il se fût avisé de nous instruire de même sur ses dimensions.

Ce *phare* bâti par les Romains, éclairoit les vaisseaux qui passoient de la Grande-Bretagne dans les Gaules. Il ne faut point douter qu'il n'y en eût aussi un à la côte opposée, puisqu'il y étoit aussi nécessaire pour guider ceux qui passoient dans l'île. Plusieurs persones croient que la vieille tour qui subsiste aujourd'hui au milieu du château de Douvres, étoit le *phare* des Romains; d'autres pensent que ce *phare* étoit situé où est le grand monceau de pierres de chaux qu'on voit auprès du château de Douvres, & que les gens du pays appelent la *goute du diable*.

L'archevêque de Cantorbéry envoya au célebre Montfaucon un plan de ce qu'il croyoit être le *phare* de Douvres. En fouillant dans un grand monceau de masures, par l'ordre de cet archevêque, on trouva un *phare* tout à fait semblable à celui de Boulogne, sans aucune différence, ce qui fait juger que celui qui est encore aujourd'hui sur pied, ne fut fait que quand l'ancien eut été ruiné.

PHARÈS, ville d'Achaïe, où Mercure & Vesta avoient conjointement un oracle célebre. Au milieu de la place publique étoit la statue du dieu en marbre, avec une grande barbe. Devant Mercure immédiatement étoit une Vesta aussi de marbre. La déesse étoit environée de lampes de bronze, atachées les unes aux autres. Celui qui vouloit consulter l'oracle, faisoit premiérement sa priere à Vesta, il l'encensoit, versoit de l'huile dans toutes les lampes, & les alumoit; puis, s'avançant vers l'autel, il mettoit dans la main droite de la statue une petite piece de monoie: ensuite il s'approchoit du Dieu & lui faisoit à l'oreille telle question qu'il lui plaisoit. Après toutes ces cérémonies, il sortoit de la place en se bouchant les oreilles avec les mains: dès qu'il étoit dehors, il écoutoit les passans, & la premiere parole qu'il entendoit, lui tenoit lieu d'oracle. Près de la statue du dieu, il y avoit une trentaine de grôsses pierres carrées, dont chacune étoit honorée par les habitans, sous le nom de quelques divinités. Cette ville avoit été fondée par *Pharis*, fils de Philodamie, & petit fils de Danaus.

PHARIS, fils de Philodamée & de Mercure. Il fut pere de la belle Télégone.

PHARMACOPOLE. Le *pharmacopole* étoit chez les anciens tout vendeur de médicamens. Mais il faut entrer dans quelques détails de la médecine ancienne, pour donner une idée juste de la différence qu'il y avoit entre un pharmaceute, un *pharmacopole*, un pharmacotribe, un herboriste, & autres mots qui concernoient chez eux la matiere des médicamens.

Ceux qui s'atacherent à la pharmaceutique ou à la médecine médicamentaire, furent appelés *pharmaceutæ*, car le *pharmacopæus* se prenoit alors en mauvaise part, & signifioit daos l'usage ordinaire, empoisoneur: il étoit synonyme à φαρμακὸς, & φαρμακεὺς, dérivé de φάρμακον, mot générique pour toutes sortes de drogues, ou de composition bonne ou mauvise, ou pour tout médicament, ou poison, tant simple que composé. Les latins entendoient aussi par *medicamentum*, un poison, & par *medicamentarius*, un empoisoneur, quoique le premier signifiât encore un *medicament* & le dernier *apothicaire*.

Les pharmacopoles (*pharmacopolæ*) furent encore chez les anciens un corps différent des premiers. En général on appeloit de ce nom tous ceux qui vendoient des médicamens, quoiqu'ils ne les préparassent point, en particulier ceux que nous nommons aujourd'hui charlatans, bateleurs, gens dressant des échafauds en place publique, allant d'un lieu en un autre, & courant le monde en distribuant des remedes; c'est de là que dérivent les dénominations de *circulatores*, *circustores* & *circumforanei*. Ils avoient encore celle d'*agyrtæ*, du mot ἀγύρτης, *qui assemble*; parce qu'ils assembloient le peuple autour d'eux, & que la populace toujours avide du merveilleux, accouroit en foule, aussi crédule à leurs promesses, qu'elle l'est encore aujourd'hui à celles des charlatans qui les représentent. C'est par la même raison qu'on les appeloit ὀχλαγωγοὶ. On leur donnoit enfin le nom de médecin sédentaire, *cellularii medici*, ἐπιδίφριοι ἰατροὶ, assis sur leurs boutiques. Ce fut le métier d'Eudamus, d'un certain Chariton, de qui Galien a tiré quelques descriptions de médicamens, & à qui il donne l'épithete d'ὀχλαγωγὸς; & Clodius d'Ancône, que Ciceron appele *pharmacopola circumforaneus*.

On ne sait si les pharmacotrites, *pharmacotritæ*, ou mêleurs, broyeurs de drogues, étoient les mêmes que les pharmaceutes, *pharmaceutæ*; ou si ce nom ne convenoit qu'à ceux qui composoient les médicamens sans les appliquer. Ces derniers pouroient bien n'avoir été que les valets des droguistes, ou ces gens appelés par les latins *seplasiarii pigmentarii*, & par les grec παντοπῶλαι καπηλικοὶ, ou vendeurs de drogues; & dans les derniers temps de la Grece, πιγμεντάριοι, terme dérivé du latin.

Les boutiques ou magasins de ces marchands, s'appeloient *seplasia* au neutre pluriel & leur métier *seplasia* au féminin singulier. Ils vendoient aux médecins, aux peintres, aux parfumeurs & aux teinturiers toutes les drogues tant simples que

composées, dont ils avoient besoin. Ils étoient ainsi que les charlatans, fort sujets à débiter des compositions mal conditionées, & mal-faites. Pline reprochoit aux médecins de son temps de négliger la connoissance des drogues, de recevoir les compositions telles qu'on les leur donnoit, & de les employer sur la bonne foi du marchand, au lieu de se pourvoir des unes & composer les autres, à l'exemple des anciens médecins.

Mais ce n'étoit pas seulement des droguistes que les médecins achetoient, ils tiroient les plantes communes des herboristes, *herbarii* en latin, en grec. Ῥιζοτόμοι ou coupeurs de racines, & *Βοτανολόγοι* ou *Βοτανικοὶ*, *cueilleurs d'herbes*, & non pas *Βοτανισταὶ*, nom propre à ceux qui mondoient les blés, ou qui en arrachoient les mauvaises herbes. Les herboristes pour faire valoir leur métier, affectoient superstitieusement de cueillir les simples en de certains temps particuliers, avec diverses précautions & cérémonies ridicules. Ils étoient fort attentifs à tromper les médecins, en leur donnant une herbe ou une racine pour une autre.

Les herboristes, & ceux qui exerçoient la pharmaceutique, avoient des lieux propres pour placer leurs plantes, leurs drogues & leurs compositions; on appeloit ces lieux en grec *ἀποθῆκαι*, *apotheca*, d'un nom général qui signifie place où l'on renferme quelque chose.

Les boutiques des chirurgiens se nommoient en grec l'*ἰατρεῖα*, de l'*ἰατρὸς*, *médecin*; parce que tous ceux qui se mêloient de quelque partie de la médecine que ce fût, s'appeloient *médecins*, & que tous les médecins exerçoient anciénement la chirurgie. Plaute rend le terme *ἰατρεῖα*, par celui de *medecina*; & comme de son temps la médecine n'étoit point encore partagée, & que le médecin, le chirurgien, l'apothicaire & le droguiste n'étoient qu'une seule persone, ce nom s'étend dans ce poëte à toutes les boutiques en général, soit qu'on y pansât les blessés, qu'on y vendît des drogues & des médicamens, soit qu'on y étalât des plantes & des herbes; de même que *medicus* signifie dans le même poëte *un vendeur de medicamens*.

Le partage de la médecine, comme on vient de l'exposer, est celui qui subsistoit au temps de Celse. L'usage changea dans la suite; les uns ayant empiété sur la profession des autres, ou en ayant exercé plus d'une, les mêmes noms resterent, quoique les emplois ne fussent plus les mêmes. Quelques siecles après Celse, ceux que l'on nommoit en grec *πιγμεντάριοι*, & en latin *pimentarii* ou *pigmentarii*, qui devoient être droguistes, faisoient aussi la fonction d'apothicaires; ce que l'on prouve par un passage d'Olympiodore, ancien commentateur de Platon. „ Le médecin, „ dit-il, ordone, & le *pimentarius* prépare tout „ ce que le médecin a ordoné „. On ne peut marquer avec exactitude la date de ce changement: mais Olympiodore vivoit environ 400 ans après Celse. (*D. J.*)

PHARMUTI, nom du huitieme mois de l'année égyptiene; il répondoit au mois d'avril de l'année juliene. Théon dit que le temps de la moisson tomboit vers le 25 de ce mois. (*D. J.*)

PHARNACE I, roi de Pont. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΑΡΝΑΚΟΥ.

Ses médailles sont:
RRRR. en or.
RRRR. en argent.
O. en bronze.
Voyez Échel sur ce roi.

PHARNACIA, dans le pont polémoniaque. ΦΑΡΝΑΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en bronze .... *Pellerin*.
O. en or.
O. en argent.

PHARNAK, dieu adoré dans le Pont. Strabon nous apprend que le dieu adoré sous ce nom dans l'Ibérie & dans le Pont, étoit le même que le dieu *Lunus*, ou que l'intelligence qui présidoit au cours de la lune. Ce dieu avoit un temple célebre à Cabira ou Sébastopolis, sous le nom de *Μὴν φαρνακοῦ*, & les sermens qui se faisoient en joignant son nom à celui du roi régnant, passoient pour inviolables. Strabon ajoute que ce dieu *Lunus* avoit des temples en Phrygie & en Pisidie, sous le titre de *Μὴν Ἀσκαῖος*.

On voit dans Haim, sur une médaille de Sardes, le buste de ce dieu, corsé d'un bonet phrygien, & porté dans un croissant avec le titre de ΜΗΝ ΑΣΚΗΝΟΣ. Il y a beaucoup d'apparence que la figure en pied qui se voit au revers des médailles de Pharnace & de son fils Mithridate est celle de *φάρνακοι* ou du dieu *Lunus* de Cabira, représenté à peu près comme on le voit sur plusieurs médailles publiées par M. Vaillant. On compte dans ces médailles greques des empereurs jusqu'à 19 villes de l'Asie mineure, de la Thrace & de la Syrie, qui ont mis le dieu *Lunus* sur les médailles. (*D. J.*)

PHARSALE, en Thessalie. ΦΑΡΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
R. en argent.
O. en or.
RR. en bronze.
Leur type ordinaire est un cheval entier ou à mi-corps.

PHARUS, île dans la mer adriatique. ΦΑ.

Les médailles autonomes de cette île sont:
RRR. en bronze .... *Neumann*.
O. en or.
O. en argent.
Leurs types ordinaires sont une diote & un bouc debout.

PHASE, fleuve. *Voyez* Phasis.

PHASELIS, en Lycie ou en Pamphilie.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RR. en argent.... *Hunter*.
O. en or.
RRRR. en bronze......... *Pellerin*.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Antonin, de Gordien.

On voit sur ses médailles Pallas foudroyant les Titans.

PHASELUS, petit bâtiment à voile & à rame.

PHASELUS. *Voyez* HARICOT.

PHASIS étoit fils d'Apollon & d'Ocyroë, une des océanides. Ce jeune homme ayant surpris sa mere en adultere, la tua, dit Plutarque (en son traité des fleuves); mais les furies s'emparerent de lui & le tourmenterent à un tel point, qu'il s'alla précipiter dans un fleuve qui s'appeloit alors Arcturus, & qui, de son nom, fut appelé *Phase*. Ce fleuve traverse la Colchide & se jete dans le Pont-Euxin.

On trouvoit sur les bords de ce fleuve une plante nommée *leucophyllus*, qui avoit une vertu admirable; elle préservoit les femmes de l'adultere. On la trouvoit au point du jour au commencement du printemps, lorsque les mysteres d'Hécate se célébroient. Les maris la cueilloient & la jetoient autour de leur lit, afin de le conserver pur & net. Si quelqu'un, étant ivre, s'approchoit du lieu où cette plante croissoit, il perdoit l'entendement, confessoit tous les crimes qu'il avoit commis, & tous ceux qu'il avoit dessein de commettre. On se saisissoit de lui, on l'envelopoit d'un cuir, & on le jetoit dans un trou rond, qui s'appeloit la petite bouche des impies, & qui ressembloit à un puits. Le corps de cet homme, trente jours après, paroissoit dans le palus méotide, rempli de vers, & aussi-tôt il étoit dévoré par des vautours, qu'on n'avoit pas vus auparavant.

Ce qui a encore beaucoup contribué à rendre le *Phase* célebre, c'est que les argonautes furent obligés de le remonter pour se rendre maîtres de la toison d'or.

Les deux embouchures du *Phase* forment une île. Mais on n'y trouve aujourd'hui aucun vestige du temple de Rhea, qu'Arrien dit qu'on y voyoit de son temps. On cherche avec aussi peu de succès les ruines de l'anciene Sébaste, qu'on dit avoir été bâtie à l'embouchure du *Phase*. Tout ce qu'on y remarque de conforme à ce que les anciens ont écrit de cet endroit de la Mer-Noire, c'est qu'il y a beaucoup de faisans, & qu'ils sont plus grôs & plus beaux qu'en aucun autre endroit. Martial prétend que les argonautes apporterent de ces oiseaux en Grece où on n'en avoit jamais vu auparavant, & qu'on les appela *φασιανοι*, en latin *phasiani*, parce qu'on les avoit pris sur le bord du *Phase*.

PHASSACHATES, nom donné par les anciens à une agate dont ils ne nous ont transmis que le nom. Cependant Hill prétend que c'est la même pierre que les anciens nommoient aussi *leucachate*, agate blanche, ou *perileucos*. Il dit que le fond de la couleur de cette agate est d'un gris pâle & bleuâtre ou gorge de pigeon, & que souvent on y voit des veines noires & blanches qui forment des cercles assez concentriques, ce qui fait que les morceaux de cette pierre ressemblent à des *onyx*. Il s'en trouve aux Indes orientales, en Bohême, & en plusieurs endroits d'Europe. *Voyez* Hill, *natural history of fossils*.

PHAYE, nom d'une laie des environs de Cromyon, bourg du territoire de Corinthe, laquelle faisoit de grands ravages dans la campagne. Thésée entreprit de lui donner la chasse, & vint à bout d'en délivrer le pays: mais ce terrible animal en laissa après lui un autre plus terrible encore, car la fable dit que cette laie étoit la mere du fameux sanglier de Calydon.

Plutarque parle dans la vie de Thésée d'une femme de ce même endroit appelée aussi *Phaya*, ou *Laia*, laquelle se prostituoit à tous venans, & vivoit de meurtres & de brigandages. Thésée la fit mourir.

Sur une calcédoine de la collection de Stosch, on voit Thésée agenouillé qui tient devant lui le corps de (*Plutarc. in Thes. pag. 9. l. 4. ed. Steph.*) *Phaye* ou *Laye*, femme de Cromyon, qu'il a tuée à coup de massue. Sujet unique, & qui se distingue fort bien de Thésée qui tient l'amazone tuée entre ses bras; car il n'y a ici ni *bipenne*, ni bouclier, ni casque.

PHEA, dans l'Élide. ΦΕΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze ...... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

PHÉACIENS, peuples qui habitoient l'île de Corcyre, aujourd'hui Corfou. Ils vivoient, dit Homere, dans le luxe & dans l'abondance, au milieu des festins & des fêtes continueles. Le poëte fait demeurer Ulysse quelque temps parmi ce peuple, pour mettre sa vertu à toutes sortes d'épreuves. Les *Phéaciens*, après avoir comblé Ulysse de présens, le font conduire à Itaque; là on l'enleva tout endormi du vaisseau, on l'exposa sur le rivage, & le vaisseau repartit ensuite sans qu'il se fût réveillé.

Neptune, irrité de ce que les *Phéaciens* avoient transporté à Itaque un homme qu'il haïssoit, & à qui il préparoit de nouveaux travaux, résolut de se venger d'eux. A peine le vaisseau de retour fut-il à la vue du port, qu'il fut tout-à-coup changé en rocher. Les *Phéaciens* qui étoient tous sortis de la ville, étonés de ce prodige, se disoient l'un à l'autre, grands dieux! qui est-ce qui a lié nôtre vaisseau sur la mer, à la fin de sa course? car le vaisseau paroissoit tout entier. Alors Alcinoüs se rapela d'anciens oracles que son pere lui avoit annoncés: il se ressouvint que Neptune étoit irrité contre les *Phéaciens*, de ce qu'ils étoient les meilleurs pilotes qu'il y eût au monde, & qu'ils sembloient ne pas relever de lui: qu'un jour ce dieu devoit faire périr au milieu des flots un de leurs meilleurs vaisseaux qui

reviendroit de conduire un mortel dans sa patrie. C'est pourquoi il ordona que, pour apaiser Neptune, on lui immolât douze taureaux choisis, & qu'on lui promît de n'éconduire jamais aucun étranger qui ariveroit chez eux. *Voyez* ALCINOÜS, NAUSICAA, CORCYRA.

PHÉBUS. *Voyez* PHŒBUS.

PHEDRE, fille de Pasiphaé & de Minos, roi de Crete, sœur d'Ariadne & de Deucalion, second du nom, épousa Thésée, roi d'Athènes. Ce prince avoit eu d'une premiere femme un fils, nommé Hippolyte, qu'il faisoit élever à Trézene. Cet Hippolyte fut l'instrument dont Vénus se servit pour assouvir la colere qui lui faisoit persécuter tous les descendans d'Apollon, du nombre desquels étoit Phedre. *Voyez* PASIPHAÉ, VÉNUS. Elle la rendit amoureuse d'Hippolyte. *Voyez* HIPPOLYTE.

Selon Euripide, *Phedre* fait d'abord tous ses éforts pour étoufer cet amour naissant. „ Dès „ que je sentis les premiers traits d'une crimi- „ nele flamme, dit-elle, (*Hippolyte*, *act.* 2. *sc.* „ 2.) je n'eus d'autre vue que de luter avec fer- „ meté contre un mal involontaire : je commen- „ çai à l'ensévelir dans un silence profond..... „ je me fis ensuite un devoir de me vaincre, & „ d'être chaste en dépit de Vénus. Enfin mes „ éforts, contre cette puissante divinité, deve- „ nant inutiles, ma derniere ressource est de re- „ courir à la mort...... l'honeur, fondé sur la „ vertu, est plus précieux que la vie. „. Mais la malheureuse confidente qui lui avoit arraché le fatal secret de son amour, se charge de le faire réussir & d'en faire la déclaration à Hippolyte. Celui-ci est saisi d'horreur à cette afreuse proposition, & veut s'exiler du palais jusqu'à l'arivée de son pere. La reine instruite des sentimens d'Hippolyte, & au désespoir de se voir diffamée, a recours à un lâche artifice pour sauver son honeur : „ J'expirerai, dit-elle, sous les traits „ de l'amour, mais cette mort même me ven- „ gera, & mon ennemi ne jouira pas du triom- „ phe qu'il se promet : l'ingrat, devenu coupa- „ ble à son tour, apprendra à réprimer la fierté „ de sa farouche vertu „. Elle se donne la mort, mais en mourant, elle tient dans sa main une lettre qu'elle écrit à Thésée, par laquelle elle déclare qu'Hippolyte avoit voulu la déshonorer, & qu'elle n'avoit évité le malheur que par sa mort.

Dans le fameux tableau de Polygnote, *Phedre* étoit peinte élevée de terre & suspendue à une corde qu'elle tenoit des deux mains, semblant se balancer dans les airs ; c'est ainsi, dit Pausanias, que le peintre a voulu couvrir le genre de mort par lequel la malheureuse *Phedre* finit ses jours : car elle se pendit de désespoir. Elle eut sa sépulture à Trézene, près d'un myrthe, dont les feuilles étoient toutes criblées. Ce myrthe, disoit-on, n'étoit pas venu ainsi ; mais dans le temps que *Phedre* étoit possédée de sa passion, ne trouvant aucun soulagement, elle trompoit son ennui en s'amusant à percer les feuilles de ce myrthe, avec son aiguille de cheveux.

On voit à la ville Ludovisi de Rome un groupe de *Phedre* & d'Hippolyte faussement appelé, Papirius avec sa mere. *Voyez*-en la description à l'article PAPIRIUS.

La déclaration d'amour que la nourice de *Phedre* fit à Hippolyte de la part de sa maitresse, est le sujet d'un bas-relief de la villa Albani publié par Winkelmann (*Monum. inediti. n°.* 102.), & de deux peintures antiques, l'une conservée dans la collection d'Herculanum (*Pitt. Erc. t.* 3. *tav.* 15.), l'autre trouvée dans les thermes de Titus, gravée par Sante Bartoli (*Pitt. ant. tav.* 6.), & prise par Bellori pour les amours de Vènus & d'Adonis.

PHÉGÉE. *Voyez* ALCMÉON.

PHÉGONÉE, Jupiter de Dodone est quelquefois appelé *Phégonée* (De φηγός, hêtre) ; parce qu'il y avoit à Dodone un hêtre qui servoit aux oracles, & dans lequel on croyoit que Jupiter habitoit.

PHÉMONÉE, ou PHÉMONOÉ fut la premiere pithie ou prêtresse de l'oracle de Delphes, & la premiere qui fit parler le dieu en vers hexametres. Elle vivoit du temps d'Acrisius, grand-pere de Persée.

PHENEOS dans l'Arcadie. ΦΕΝΕΩΝ & ΦΕΝΕΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRR. bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire est un cheval paissant.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Marc-Aurele, de Plautille, de Caracalla.

Pheneos étoit située près de Nomarus, & Strabon (*Lib.* 8.) place entre ces deux villes le rocher d'où coule l'eau du Stix. Virgile (*Æneid.* 8.) fait entendre que *Pheneos* avoit été la demeure d'Évandre & celle de ses ancêtres.

PHENEUS ou PHENEOS, lac de l'Arcadie où le fleuve Ladon (*Pausan.* 8.) prenoit sa fource. Ovide assure que ses eaux, bues pendant la nuit, donnent la mort, quoiqu'elles fussent innocentes pendant le jour.

Est lacus Arcadiæ, Pheneum dixere priores,
Ambiguis suspectus aquis, quas nocte timeto;
Nocte nocent pota, sine noxa luce bibuntur.

PHENGITES, albâtre gipseux qui se trouvoit en Cappadoce. Il étoit transparent à peu près comme la cire. Pline (36. 22.) dit que le temple de la fortune *Seia* étoit bâti tout entier de cette pierre, qu'il n'avoit point de fenêtre, & que cependant il étoit éclairé par la foible lumiere qui passoit au travers des murailles.

PHÉNICIARQUE. *Voyez* Asiarque.

PHÉNICIE. ΦΟΙΝΙΚΗC & ΦΟΙΝΕΙΚΑΙΩΝ. Son symbole ordinaire sur les médailles est un palmier.

Cette contrée réduite en province romaine a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Néron, de Trajan, de Caracalla.

On a plusieurs médailles de bronze avec des légendes *phéniciennes*, qui n'ont point encore été expliquées.

PHÉNICIENS. On dérive le nom de *phénicien*, ou des *palmiers* appelés en grec *phoinix*, qui sont communs dans la Phénicie, ou d'un tyrien nommé *Phœnix*, dont parle la fâble, ou de la Mer Rouge, des bords de laquelle on prétend qu'ils étoient venus. *Phœnix* signifie quelquefois rouge; d'où vient *puniceus* & *phœniceus color*.

On attribue aux *Phéniciens* plusieurs belles inventions, par exemple, l'art d'écrire. Le poëte Lucain s'exprime ainsi :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.

C'est-à-dire, „ les *Phéniciens*, si l'on en croit „ la tradition, furent les premiers qui fixerent „ par des signes durables les accens fugitifs de „ la parole „. On dit de plus qu'ils ont les premiers inventé la navigation, le trafic, l'astronomie, les voyages de longs cours. Bochart a montré par un travail incroyable, qu'ils avoient envoyé des colonies, & qu'ils avoient laissé des vestiges de leur langue dans presque toutes les îles & presque toutes les côtes de la Méditerranée.

Ils ont les premiers habité l'île de Délos. Leur trafic avec les Grecs introduisit chez ce peuple la corruption & le luxe. Leurs colonies porterent dans les lieux où elles s'établirent, le culte de Jupiter-Ammon, d'Isis, & des déesses-meres. Ils furent les seuls au commencement qui eussent la liberté de trafiquer avec l'Égypte. Dès le regne de Nécos ils firent le tour de l'Afrique, & en connurent les côtes méridionales. Ils échangerent sur les côtes d'Espagne le fer & le cuivre, contre de l'or & de l'argent qu'ils recevoient en retour.

On peut ajouter qu'ils ont ouvert le commerce des îles britanniques. Quelques modernes ont voulu faire honeur aux Grecs des commencemens de ce commerce; mais outre qu'il est très-incertain que les Grecs l'aient jamais fait, Strabon dit nétement que les *Phéniciens* l'ont commencé, & qu'ils le faisoient seuls; termes précis qui détruisent toutes les conjectures des modernes.

„ Les *Phéniciens*, dit Winckelmann, qui, au raport d'Hérodote, étoient des hommes d'une constitution robuste, devoient être très-bien conformés, & par conséquent le dessein de leurs figures doit être analogue à cette conformation (*Liv.* 4. *p.* 178, *l.* 30.). Tite-Live parle d'un jeune Numide extraordinairement beau fait prisonier par Scipion à la bataille qu'il livra à Asdrubal près de Bœtula en Espagne (*Liv.* 27. *c.* 19.). La célebre beauté Carthaginoise, Sophonisbe, fille d'Asdrubal, mariée d'abord à Syphax & ensuite à Massinissa, est connue dans toutes les histoires „.

„ Les *Phéniciens*, dit Pomponius Méla (*Liv.* 1. *c.* 12), étoient très-laborieux, instruits dans les afaires touchant la guerre & la paix; ils jouissoient en général d'une grande réputation de sagesse. Les sciences florissoient déja chez eux, lorsque les Grecs étoient encore barbares, & l'on prétend que Moschus (*Strab. geogr. l.* 16. *p.* 757. *D.*) de Sidon a enseigné le système des atomes avant la guerre de Troye. S'ils ne sont pas les inventeurs de l'astronomie & de l'arithmétique, ils ont du moins conduit ces sciences à un plus haut point de perfection qu'aucune autre nation. Mais c'est principalement par les découvertes dans les arts, que les *Phéniciens* se sont rendus célebres (*Conf. bochart. phal. & can. l.* 4. *c.* 35.), & c'est pour cette raison qu'Homere appele les Sidoniens de grands artistes (*Il.* Ψ. 743.). Nous savons que Salomon fit venir des maîtres *Phéniciens* pour bâtir le temple du Seigneur & la maison du roi. Nous savons aussi que les Romains faisoient faire leurs plus beaux meubles de bois par des ouvriers carthaginois : de là vient que leurs anciens écrivains parlent quelquefois de lits, de fenêtres & de presses puniques (*Conf. scal. in Varron de re rust. pag.* 261, 262) „.

„ L'abondance est la mere des arts : persone n'ignore ce que les prophetes ont dit de l'opulence & de la magnificence de Tyr. Strabon raporte que de son temps il y avoit à Tyr des maisons plus hautes qu'à Rome. Appien dit expressément que, dans la partie intérieure de la ville de Carthage, appelée Byrsa, les maisons avoient jusqu'à six étages (*Lybic. p.* 58. *l.* 2.) On voyoit des statues dorées dans les temples : tel étoit l'Apollon de Carthage (*Ibid. pag.* 57. *l.* 40.). On parle même de colonnes d'or & de statues d'éméraude. Tite-Live fait mention d'un bouclier d'argent, du poids de cent trente livres, sur lequel on voyoit le portrait d'Asdrubal, frere d'Annibal (*L.* 25. *c.* 30.). Ce bouclier fut ensuite appendu au Capitole „.

„ Les *Phéniciens* étendirent leur commerce sur toute la terre & vrai-semblablement les ouvrages de leurs artistes auront été transportés par-tout. Ils construisirent même des temples dans les îles de la Grece, qu'ils possédoient dans les temps les plus reculés : tel étoit dans l'île de Thase le temple d'un Hercule, beaucoup plus ancien que l'Hercule grec (*Herodot. l.* 2. *pag.* 67. *liv.* 34.). D'après ces observations, il est assez apparent que les *Phéniciens*, qui ont introduit les sciences dans la Grece, ont aussi transplanté les arts dans ce

pays. Il est à remarquer qu'Appien (*Lybic. p.* 45. *l.* 8.) parle de colonnes d'ordre Ionique, en décrivant l'arsenal du port de Carthage. Les *Phéniciens* avoient encore de plus grandes liaisons avec les Étrusques (*Herodot. l.* 6. *p.* 214. *l.* 22.), qui étoient alliés des Carthaginois, lorsque ces derniers perdirent une bataille navale contre le roi Hiéron devant Syracuse „.

„ Les divinités ailées sont communes à ces deux nations. Mais les divinités *Phéniciennes* sont ailées à la façon égyptiene; c'est-à-dire, que leurs ailes sont atachées aux hanches & que, descendant de là jusqu'aux pieds, elles ombragent toute la partie inférieure de la figure. C'est ce que nous voyons sur les médailles de l'île de Malte (*Descript. des pierr. grav. du cab. de Stosch. pref. p.* 18.), dont les Carthaginois étoient possesseurs; de sorte qu'il y a quelque apparence que les *Phéniciens* ont puisé des connoissances chez les Égyptiens. Cependant les artistes carthaginois ont bien pu aussi se former le goût par l'inspection des ouvrages grecs, enlevés à la Sicile, & portés à Carthage, d'où Scipion les renvoya en Sicile après la prise de cette ville (*Appian. lybic. p.* 59. *l.* 38.) „.

„ Quand aux ouvrages de l'art *phénicien*, il ne nous est parvenu que des médailles carthaginoises, frapées en Espagne, à Malte & en Sicile. En médailles de la premiere espece, il s'en trouve dix de la ville de Valence dans le cabinet du Grand-Duc à Florence, toutes pieces qui peuvent être comparées aux plus belles de la Grande Grece (*Norris. lett.* 68. *pag.* 213.). Celles qui ont été frapées en Sicile, sont d'un travail si exquis, qu'on ne peut les distinguer des meilleures médailles greques que par l'inscription punique. L'évêque de Girgenti, M. Lucchesi, possédoit quelques-unes de leurs médailles d'or d'une grande rareté. Quelques pieces d'argent portent la tête de Proserpine, & au revers une tête de cheval avec un palmier (*Golz. magn. grec. tab.* 12. *n.* 36). Il y en a d'autres sur lesquelles on trouve la figure entiere d'un cheval avec le palmier. Du reste Goltzius ne raporte point de médailles de cette derniere espece; mais on en voit dans le cabinet impérial de Florence & dans la collection royale de Naples. L'antiquité cite un artiste carthaginois, nommé Boethus (*Pausan. l.* 5. *p.* 419. *l.* 29.) qui avoit ciselé des figures en ivoire pour le temple de Junon en Élide. En fait des pierres gravées, je ne connois que deux têtes avec le nom de la persone en caracteres *Phéniciens* : j'en ai parlé dans la description des pierres gravées du cabinet de Stosch (*Préface. pag.* 26.) „.

Les *Phéniciens* occupoient une grande partie de la Syrie, ils peuvent donc suppléer à ce qui nous manque de connoissances du vêtement syrien. Philostrate dit (*Enn. apud. Gell. noct. attic. l.* 7. *c.* 12) que les *Phéniciens* se servoient de tuniques longues, à longues manches, comme les portoient les peuples qu'on appeloit barbares. Dans l'ancien manuscrit de Terence qui apartient au Vatican, on voit un marchand *Phénicien* qui porte une tunique rayée. Dans le Virgile du Vatican, les Carthaginois qui étoient *Phéniciens* d'origine, sont représentés avec des tuniques longues. Saumaise prouve (*Ad Tertull. de Pallio p.* 53.), par plusieurs passages de Plaute, qu'anciennement les Carthaginois portoient des tuniques longues, à longues manches. Du temps de Tertullien, ce vêtement ressembloit à la dalmatique, c'est-à-dire, qu'il étoit d'une longueur médiocre & sans ceinture. Les femmes dans ce pays, étoient à peu près vêtues comme les femmes greques. Dans les desseins du Virgile du Vatican dont nous venons de parler, Didon, allant à la chasse, est peinte avec une tunique ou robe de pourpre, atachée par une agrafe d'or. Cet habillement n'étoit pas celui dont les femmes se servoient communément; c'étoit, suivant Servius & les autres commentateurs, un équipage de chasse; ce qui est prouvé par la chlamyde que porte Didon, & qui est un manteau de voyage. Cette chlamyde est de pourpre, *picta*, & les cheveux de la princesse sont noués avec des rubans de fil d'or (*Æneid. lib. IV. vers* 137 & 139.)

On peut tirer quelques lumieres pour le costume des *Phéniciens*, de deux médailles d'Élagabale qui affectoit de porter leurs habillemens. Il est représenté sacrifiant au soleil sur l'une de ces médailles, portant une tunique longue à manche, atachée par devant avec une espece d'agrafe. Sur l'autre médaille il porte une tunique semblable, mais avec cette différence, que les manches sont courtes & qu'il porte la chlamyde au dessus. Il est dans l'attitude de verser de l'encens & quelque liqueur sur le feu, & il tient une palme dans l'autre main. Le retroussement particulier de sa robe étoit peut-être un distinctif des prêtres. La petitesse des médailles empêche de distinguer les détails de cette tunique, ou d'apercevoir de quelle maniere les plis se décident sur les reins. Peut-être est-ce un morceau d'étofe qui envelope seulement le bas du corps comme on a vu chez les Égyptiens. Selon Hérodien, Élagabale étoit vêtu d'une robe qui lui descendoit jusqu'aux talons, avec de grandes manches à la mode des barbares; il avoit une chaussure qui prenoit depuis les pieds jusqu'à la ceinture, avec un habit de dessus, couvert de bandes de pourpre & brodé d'or, & sur la tête une couronne enrichie de pierres précieuses.

PHENICOPTERE. *Voyez* PHOENICOPTERE.

PHENINDE, jeux des anciens, appelé aussi la petite paume & *harpastus* (*Voyez ce mot.*). On ne fait pas trop en quoi consistoit ce jeu, comme l'a remarqué Vossius (*Gymnast. c. III. §.* 65.). Scaliger prétend qu'il étoit très-pénible. Il se jouoit avec une petite balle ou ballon que les joueurs se poussoient l'un à l'autre en tâchant de se tromper & de se surprendre, en faisant semblant

blant de le jeter à l'un pour le jeter à l'autre. Le nom d'*harpastus* que lui donne Pollux, semble dire qu'on tâchoit de s'arracher la balle ou le ballon les uns aux autres; car ἁρπάζειν signifie *arracher*, *ôter*, *ravir*.

PHENIX, fils d'Agénor & frere de Cadmus. *Voyez* AGÉNOR.

PHÉNIX, fils d'Amyntor, roi des Dolopes, en Épire. Pour satisfaire le ressentiment de sa mere, qui étoit méprisée du roi, pour une jeune persone, nommée Clytie, qu'il aimoit passionément, & dont il n'étoit point aimé, *Phénix* se rendit le rival de son pere, & n'eut pas de peine à se faire écouter préférablement au roi qui étoit âgé. Amyntor s'en étant aperçu s'emporta à un tel excès, qu'il fit les plus horribles imprécations contre son fils, le dévoua aux crueles Furies; & si nous en croyons Apollodore, il lui creva les ieux. *Phénix* dans le désespoir où il fut réduit, pensa à commettre le plus grand de tous les crimes, en tuant son pere. Mais quelque dieu favorable le retint dans sa fureur, & lui inspira la résolution de quiter le palais de son pere, pour n'être plus exposé à son ressentiment. Il s'exila aussi de sa patrie, & vint chercher un asyle à Phthie chez Pélée qui le reçut avec bonté, & le fit gouverneur de son fils Achille. *Voyez* ACHILLE.

Dès ce jour *Phénix* s'atacha à Achille avec la plus grande tendresse, & le jeune prince eut une si grande affection pour lui, qu'il ne pouvoit s'en séparer. „ Je ne vous présenterai point, „ dit Phénix à Achille (dans l'Iliade liv. 9), „ combien vous avez été difficile à élever, & ce „ que j'ai eu à essuyer de cette premiere enfan„ ce: les peines, les soins, les assiduités, les „ complaisances qu'il falloit avoir pour vous; je „ les avois avec un très-grand plaisir, & je pen„ sois en moi-même que, puisque les dieux m'a„ voient refusé des enfans, j'en avois trouvé un „ en vous; qu'un jour vous seriez ma consola„ tion & mon apui, & que vous éloigneriez de „ ma vieillesse tous les déplaisirs & tous les ma„ lheurs qui pouroient la menacer „. *Phénix* acompagna son éleve au siége de Troye; & lorsqu'Agamemnon envoya des ambassadeurs à Achille, pour fléchir sa colere, *Phénix* l'ami de Jupiter, dit Homere, conduisit l'ambassade pour la protéger. Il fit un fort long discours à Achille, pour le porter à vaincre son ressentiment, mais il n'y réussit pas. „ *Phénix*, mon cher pere, lui „ répond le jeune prince, vous qui m'êtes véné„ rable, & par votre âge & par votre vertu, „ pourquoi venez-vous ici m'atendrir par vos „ larmes pour faire plaisir au fils d'Atrée? Ces„ sez de prendre, contre moi, le parti de „ mon plus cruel ennemi, si vous ne voulez „ que l'amitié que j'ai pour vous ne se change „ en véritable haîne: vous ne devez avoir d'au„ tres intérêts que les miens, & vous êtes obli„ gé d'offenser qui m'offense „.

PHÉNIX. „ Les Égyptiens, dit Hérodote (dans „ son Euterpe), ont un oiseau qu'ils estiment „ sacré, que je n'ai jamais vu qu'en peinture. „ Aussi ne le voit-on pas souvent en Égypte, „ puisque si l'on en croit les habitans d'Hélio„ polis il ne paroît chez eux, que de cinq en „ cinq siecles, & seulement quand son pere est „ mort. Ils disent qu'il est de la grandeur d'un „ aigle, qu'il a une belle hupe sur la tête, les „ plumes du cou dorées, la queue blanche, mêlées „ de pennes incarnates, des ieux étincelans comme „ des étoiles „. Lorsque, chargé d'années, il voit sa fin approcher, il se forme un nid de bois & de gommes aromatiques, dans lequel il meurt. De la moele de ses os, il naît un ver, d'où se forme un autre *Phénix*. Le premier soin de celui-ci est rendre à son pere les honeurs de la sépulture; & voici comme il s'y prend selon le même Hérodote. „ Il forme avec de la myrrhe une mas„ se en forme d'œuf. Il essaye ensuite, en la „ soulevant, s'il aura assez de force pour la „ porter: après cet essai, il creuse cette masse, „ y dépose le corps de son pere, qu'il couvre „ encore de myrrhe, & quand il l'a rendue de „ même poids qu'elle étoit auparavant, il porte „ ce précieux fardeau à Héliopolis, dans le tem„ ple du Soleil „. C'est dans les déserts d'Arabie qu'on le fait naître, & on prolonge sa vie jusqu'à cinq ou six cents ans.

Les anciens historiens ont compté quatre apparitions de *Phénix*: la premiere, sous le regne de Sésostris; la seconde, sous celui d'Amasis; la troisieme, sous le troisieme des Ptolémées. Dion Cassius donne la quatrieme pour un présage de la mort de Tibere. Tacite place cette quatrieme apparition du *Phénix*, en Égypte sous l'empire de Tibere; Pline la raporte à l'année du consulat de Quintus-Plancius, qui revient à l'an 36 de l'ere vulgaire: & il ajoute qu'on apporta à Rome le corps de ce *Phénix*, qu'il fut exposé dans la grande place, & que la mémoire en fut conservée dans les registres publics.

Rendons justice aux anciens qui ont parlé de cet oiseau incomparable: ils ne l'ont fait que d'une maniere fort douteuse, qui détruit tout ce qu'ils semblent avoir établi. Hérodote après avoir raconté l'histoire du *Phénix*, ajoute qu'elle lui paroît peu vrai-semblable. Pline dit que persone ne doute à Rome, que ce ne fut un faux *Phénix* qu'on y avoit fait voir, & Tacite donne la même conclusion à son récit.

Plusieurs des peres de l'église, St. Cyrille, St. Épiphane, St. Ambroise & Tertullien, ont employé l'histoire du *Phénix* reçue par les païens, pour confirmer la résurrection des corps; ce n'est pas qu'ils crussent cette histoire; mais ils faisoient usage des principes que ceux-ci adoptoient.

Cette vieille tradition, fondée sur une fausseté évidente, a pourtant établi un usage commun dans presque toutes les langues, de donner le nom de *Phénix* à tout ce qui est singulier

& rare dans son espece : *rara avis in terris*, dit Juvénal, en parlant de la difficulté de trouver une femme acomplie en tous points ; & Séneque en dit autant d'un homme de bien.

L'opinion fabuleuse du *phénix* se trouve aussi chez les Chinois, dit le P. du Halde, dans sa description de la Chine, ils n'ont pas été si renfermés chez eux, qu'ils n'aient emprunté plusieurs opinions des Égyptiens, des Grecs & des Indiens : ils attribuent à un certain oiseau la propriété d'être unique, & de renaître de ses cendres.

„ Caylus dit (*Rec. d'ant. V. pl.* 23, n°. 5.) „ le travail de ce Jaspe, marqué de rouge, & „ gravé en creux des deux côtés, ne peut être „ attribué à un temps fort ancien dans l'É„ gypte „.

On voit sur l'une des faces de la pierre, le *phénix* en pied, dont la tête est rayonante, & tel qu'on le voit représenté aux revers de plusieurs médailles, & l'on sait combien cet oiseau, consacré au Soleil, étoit révéré dans la ville d'*Héliopolis*.

Phénix (le) sur les médailles désigne l'éternité de l'empire, ou l'éternité du bonheur des princes mis au nombre des dieux. On voit sur les médailles depuis Trébonien-Galle une figure debout qui tient un *phénix* sur sa main, avec la légende *Æternitas aug*.

PHEOS, nom donné par Théophraste, Dioscoride & autres, à une plante dont se servoient les foulons pour apprêter leurs draps. C'est peut-être le *gnaphalium* des modernes ; mais les anciens donnoient aussi le nom de *pheos* au *filago*, c'est-à-dire, à notre herbe de coton. Ils employoient cette derniere à faire les matelats de leurs lits, & empaqueter leur poterie pour l'empêcher de se câsser.

PHERÆ, en Thessalie. ΦΕΡΑΙΩΝ.

M. Combe donne à cette ville une médaille autonome de bronze de Hunter, avec la légende ci-dessus, & une femme tenant une torche, assise sur un cheval qui galope ; d'après Ecknel Goltzius seul a attribué à cette ville des médailles impériales greques.

PHERE. (Diane de.) *Voyez* Diane.

PHÉRÉBÉE. *Voyez* Péribée.

PHÉRÉPHATTE, porte-colombe, surnom formé de l'Attique φάττα, colombe, & de φέρω, je porte. C'étoit le premier nom de Proserpine & celui sous lequel on célébroit en son honeur les fêtes appelées *phéréphaties*, chez les Cyzicéniens. (*Plutarch. in Lucullo* & *Appian. in Mitridaticis*.)

PHÉRÉPOLE, ou celle qui porte la ville ou la tour : Pindare donne ce surnom à la fortune, pour marquer que c'est elle qui soutient l'univers & qui le gouverne. La premiere statue de la fortune qui fut faite pour ceux de Smirne, la représentoit ayant une tour sur la tête, & une corne d'abondance à la main.

PHÉRÈS, fils de Créthéus & de Tyro. *Voyez* Amphiaraus, Pelias.

PHERON, roi d'Égypte, devint aveugle pour avoir osé tirer une fleche sur les eaux du Nil, qui étoit trop débordé. Il fut dix ans privé de la vue, & apprit d'un oracle que le temps de son malheur alloit expirer, pourvu que ses ieux fussent lavés de l'urine d'une femme qui n'eût jamais fait d'infidélité à son mari. Il se servit de celle de sa femme, sans en tirer aucun avantage ; il employa celle de beaucoup d'autres, & ne trouva son remede qu'après en avoir essayé d'un très-grand nombre. Il fit conduire dans une certaine ville, toutes les femmes dont il avoit employé l'eau inutilment, les fit brûler, & la ville aussi, épousa celle à qui il devoit sa guérison, & consacra dans les temples plusieurs monumens de sa reconoissance envers les dieux, nommément deux obélisques dans le temple du soleil, hauts de cent coudées, & larges de huit. (*Herodotus*.)

PHERUSA, une des cinquante néréides.

PHÉSIBEÉ. *Voyez* Alméon.

PHETRIUM. On ignore la signification de ce mot qui se lit dans l'inscription suivante conservée à Rome. (*Guther. de vet. jur. pontif.* 3. 6.)

SIGN. GENIO

VESSINUS. AUG. L.

PHETRIUM

AUGUSTALIBUS

CUM. AR. GENI

MUNIC. CÆRIT

DONUM DEDIT

PHIALA. ΦΙΑΛΗ.

Les anciens donnoient ce nom à une espece de coupe plate avec deux anses. Elle étoit particuliérement affectée à Bacchus. On en voit dans le cabinet de Ste. Genevieve de Paris, parmi les vases étrusques.

Ce nom a été donné à plusieurs lacs ou réservoirs d'eau, à cause de leur ressemblance avec la *phiala* remplie jusqu'au bord.

PHIALÆ, dans l'Arcadie. ΦΙΑΛΕΩΝ.

On a des médailles impériales greques de cette ville frapées en l'honneur de Sept. Severe, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Plautille.

PHIDITIES. Les *phidities* étoient des repas publics qui se donnoient en Grece. Ils furent institués à Lacédémone par Lycurgue. Ce législateur voulant faire plus vivement la guerre à la molesse & au luxe, & achever de déraciner l'amour des richesses, fit l'établissement des repas publics. Il en écarta toute somptuosité & toute magni-

ficence : il ordona que tous les citoyens mangeroient ensemble des mêmes viandes qui étoient réglées par la loi ; & il leur défendit expressément de manger chez eux en particulier.

Les tables étoient de quinze persones, un peu plus ou un peu moins; & chacun apportoit par mois un boisseau de farine, huit mesures de vin, cinq livres de fromage, deux livres & demie de figues, & quelque monoie pour acheter de la viande. Il est vrai que quand quelqu'un faisoit chez lui un sacrifice, ou qu'il avoit été à la chasse, il envoyoit une piece de sa victime ou de sa venaison, à la table où il étoit ; car il n'y avoit que ces deux occasions où il fût permis de manger chez soi, savoir, quand on étoit revenu de la chasse fort tard, & que l'on avoit achevé fort tard son sacrifice ; autrement on étoit obligé de se trouver au repas public. Cette loi s'observa fort long-temps avec une très-grande exactitude, jusque-là que le roi Agis qui revenoit de l'armée, après avoir défait les Athéniens, & qui vouloit souper chez lui avec sa femme, ayant envoyé demander ses portions dans la salle, les polémarques les lui refuserent ; & le lendemain Agis ayant négligé par dépit d'offrir le sacrifice d'actions de grâces, comme on avoit coutume après une heureuse guerre, ils le condamnerent à une amende qu'il fut obligé de payer.

Les enfans même se trouvoient à ces repas, & on les y menoit comme à une école de sagesse & de tempérance. Là, ils entendoient de graves discours sur le gouvernement, ils voyoient des maîtres qui ne pardonoient rien & qui railloient avec beaucoup de liberté ; ils apprenoient à railler eux-mêmes sans aigreur & sans bassesse, & à soufrir d'être raillés ; car on trouvoit que c'étoit une qualité digne d'un lacédémonien, de supporter patiemment la raillerie. S'il y avoit quelqu'un qui ne pût la soufrir, il n'avoit qu'à prier qu'on s'en abstînt, & l'on cessoit sur l'heure.

A mesure que chacun entroit dans la salle, le plus vieux lui disoit en lui montrant la porte, *rien de tout ce qui a été dit ici ne sort par-là*.

Les riches furent extrêmement irrités de cette ordonance, & ce fut à cette occasion que dans une émeute populaire, un jeune homme, nommé Alexandre, creva un œil à Lycurgue d'un coup de bâton. Le peuple, irrité d'un tel outrage, remit le jeune homme entre les mains de Lycurgue, qui fut bien s'en venger, car, d'emporté, de violent qu'étoit Alcandre, il le rendit très-sage & très-modéré.

Les repas publics étoient aussi en usage parmi les philosophes de la Grece. Chaque secte en avoit qui étoient fixés à certains jours avec des fonds & des revenus, pour en faire la dépense ; & c'étoit, comme le remarque Athenée, " afin d'unir davantage ceux qui s'y trouvoient, afin de leur inspirer la douceur & la civilité si nécessaires au commerce de la vie. La liberté d'une table honête produit ordinairement tous ces bons effets ". Que l'on ne s'imagine point que ces repas fussent des écoles de libertinage, où l'on rafinât sur les mets, sur les boissons enivrantes & où l'on cherchât à étourdir la sévere raison : tout s'y passoit avec agrément & décence. On n'y cherchoit que le plaisir d'un entretien libre & enjoué : on y trouvoit une compagnie choisie, & aussi sobre que spirituele : on y chantoit l'hymne qu'Orphée adresse aux muses, pour faire voir qu'elles président à toutes les parties de plaisir dont la vertu ne rougit point. Timothée, général des Athéniens, fut un jour traité à l'académie par Platon. Un de ses amis l'arrêta en sortant & lui demanda s'il avoit fait bonne chere. *Quand on dine à l'académie*, répondit-il en souriant, *on ne craint point d'indigestion*.

PHIDOLAS de Corinthe combatant aux jeux olympiques, se laissa tomber dès le commencement de sa course ; la cavale qu'il montoit courut toujours comme si elle avoit été conduite, tourna autour de la borne avec la même adresse ; au bruit de la trompete, elle redoubla de force & de courage, passa toutes les autres, & comme si elle avoit senti qu'elle gâgnoit la victoire, elle vint s'arrêter devant les directeurs des jeux. *Phidolas* fut déclaré vainqueur & obtint des Éléens d'ériger un monument où lui & sa cavale fussent représentés : c'est Pausanias qui raconte ce fait. (*liv. 6. ch.* 13.)

PHIGALIE, ville anciene d'Arcadie : les Lacédémoniens s'étant rendus maîtres de cette ville, en chasserent les habitans. Ce fut la seconde année de la troisieme olympiade. Ces fugitifs avant jugé à propos d'aller à Delphes pour consulter l'oracle sur les moyens de rentrer dans leur ville, il leur fut répondu qu'en vain ils tenteroient leur retour par eux-mêmes, qu'ils devroient prendre avec eux cent hommes d'élite de la ville d'Oresthasium : que les cent hommes périroient tous dans le combat, mais qu'à l'aide de leur valeur, les *Phigaliens* rentreroient dans leur ville. Lorsque les Oresthasiens surent la réponse de l'oracle, ce fut parmi eux à qui s'enrôleroit le premier pour être du nombre de ces braves qui devoient procurer le retour des *Phigaliens*, & ils ne demanderent qu'à aller en avant : ils pousserent jusqu'aux portes de *Phigalie*, où s'étant batus avec la garnison lacédémoniene, ils vérifierent l'oracle de point en point ; car ils périrent tous jusqu'au dernier ; mais les Spartiates furent chassés, & les *Phigaliens* se remirent en possession de leur patrie.

Golzius seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

PHILA, un des noms de Vénus qui convient à la mere de l'amour. Il est formé de φιλεῖν, aimer.

PHILACHIS & PHILANDRE, filles d'Apollon & de la nymphe Acacallis, furent alaitées par une chevre dont on voyoit la fi-

gure dans le temple de Delphes. *Voyez* ACACALLIS.

PHILADELPHIE, nom formé de φίλος, amateur, & d'ἀδελφός, *frere*. Il fut donné comme une marque de distinction par les anciens à quelques princes qui avoient marqué beaucoup d'atachement pour leurs freres. Le plus connu est Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte, dont la mémoire ne périra jamais, tant que dureront les lettres qu'il honnra toujours d'une protection éclatante, en formant la magnifique bibliotheque d'Alexandrie, composée de 400,000, & selon d'autres, de 700,000 volumes.

Chamillard avoit une médaille d'une reine de Comagene, avec le titre de *Philadelphie*, sans aucun autre nom, & Vaillant dit que Philippe, roi de Syrie, avoit pris le même titre.

PHILADELPHIE, en Lydie. ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ, & ΦΙΛΑΔΕΛΦΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont

Diane d'Éphese.

Esculape.

Pallas.

Apollon.

Une lyre.

Un cerf.

Un foudre.

On les distingue des médailles frapées en Syrie par l'absence des époques.

Cette ville a fait fraper sous l'autorité de ses archontes des médailles impériales greques en l'honneur de Néron, de Domitien, de Trajan, de Plotine, d'Antinoüs, de M. Aurele, de Commode, de Sept-Sévere, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Mœsa, de Gordien-Pie, de Philippe-pere, d'Herennius, de Valerien, d'Alex-Sévere, de Mamée.

PHILADELPHIE dans la Cœlésyrie. ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

La fabrique syriene & les époques les distinguent des médailles de *Philadelphie* en Lydie.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques avec son époque en l'honneur de Titus, de Domitien, de Domitia, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele, de Verus.

PHILADELPHIES, Φιλαδέλφεια; c'est ainsi qu'on nommoit des jeux institués à Sardes, pour célébrer l'union de Caracalla & de Géta, fils de Septime-Sévere.

Les Sardiens ayant élevé un temple en l'honneur de Septime & des princes, les enfans, ils y offrirent des sacrifices, & célébrerent des jeux solemnels qu'ils nommerent *philadelfies*, pour engager les deux freres à la concorde, ou plutôt pour demander aux dieux cette union tant désirée, qui étoit l'objet principal des vœux de l'empereur leur pere. Sur un médaillon, frapé à Sardes sous Septime, la Concorde paroît debout entre Carscalla & Géta avec cette légende:

Επι επιγονου σαρδιανων δις νεωχορων Φιλαδελφεια.

Ces jeux n'étoient point différens des anciens jeux consacrés aux dieux; Il paroît même qu'ils étoient pythiques, c'est-à-dire, qu'on célébroit les jeux pythiques pour la concorde de Caracalla & de Géta; la courone de laurier qui est sur la médaille, en est une preuve visible, & même ces jeux sont expressément nommés pythiens sur une médaille de Périnthe, Φιλαδελφεια Πυθια, avec une urne qui indique que ces deux noms expriment la même espece de jeux. S'ils avoient été différens, ils auroient été désignés par deux urnes suivant un usage reconu par les plus savans antiquaires.

Ces deux temples couronés font connoître qu'on célébra à Sardes les jeux, Φιλαδελφεῖα, en même temps que les augustaux, comme ils le furent sous le même regne à Nicée, car on lit sur une médaille de cette ville, αυγουστια & Φιλαδελφειων νικαιων. Les deux temples couronés paroissent sur une autre médaille de Sardes, avec la tête de Julja Domna, mere des deux princes.

Au reste ces vœux furent bien inutiles. Caracalla, peu après la mort de Septime, eut l'inhumanité monstrueuse de poignarder Géta entre les bras de l'imperatrice, leur mere; & si les deux temples sont encore représentés avec leurs courones sur une médaille de Caracalla, on n'y lit plus le titre de Φιλαδελφεῖα.

PHILÆUS. *Voyez* EURYSACES.

PHILAMON, fils d'Apollon & de Chione. Il naquit le même jour & de la même mere qu'Autolicus, fils de Mercure. On le distingua de son frere par ses inclinations, qui étoient les mêmes que celles de son pere; il se distingua par sa voix & par sa lyre. Il fut un des argonautes. *Voyez* AUTOLICUS, CHIONE.

PHILANDRE. *Voyez* PHILACHIS.

PHILANTE, aieul maternel de Tlépoleme, fils d'Hercule & d'Astioché. *Voyez* TLÉPOLEME.

PHILE, enfant de Jupiter & d'Adamantis.

PHILE, nymphe de la suite de Diane.

PHILÉ, fils d'Augias, roi d'Élide, ayant désapprouvé l'injustice que son pere vouloit faire à Hercule, en lui refusant la récompense de ses services, fut élevé par ce héros sur le trône d'Élide après qu'Augias eut été tué. *Voyez* AUGIAS, MOLIONIDES.

PHILÉE, fils de Jupiter & de Garamantis.

PHILÉLIE, chanson des anciens Grecs en l'honneur d'Apollon. La *philelie*, dit Athénée (*Liv. XIV*, *chap. iij.*), étoit une chanson en l'honneur d'Apollon, comme l'enseigne Telesilla.

Elle fut ainsi appelée, observe Casaobon, du refrein propre à cette chanson, *levez-vous, levez-vous, charmant soleil*. Le nom seul de cette chanson peut terminer la question agitée quelquefois pour savoir si le soleil est dans l'anciene fable le même qu'Apollon. (*Mem. de l'acad. des belles lett. tom. IX*, *p.* 355.)

PHILÉMON & Baucis. *Voyez* BAUCIS.

PHILENES, deux freres citoyens de Carthage, qui sacrifierent leurs vies pour le bien de leur patrie. Une grande contestation étant survenne entre les Chartaginois & les habitans de Cyrene, sur les limites de leur pays, ils convinrent de choisir deux hommes de chacune de ces deux villes, qui en partiroient dans le même temps pour se rencontrer en chemin, & qu'au lieu où ils se rencontreroient, on planteroit des bornes, pour marquer la séparation des deux pays. Il ariva que les *Philenes* avoient avancé assez loin sur les terres des Cyrénéens, lorsque la rencontre se fit. Ceux-ci, qui étoient les plus forts, en eurent un si grand déplaisir, qu'ils résolurent d'enterrer vifs ces deux freres, s'ils ne reculoient. Les *Philenes* aimerent mieux soufrir cette cruele mort, que de trahir les intérêts de leur patrie. Les Carthaginois, pour immortaliser la gloire de ces deux freres, firent élever deux autels sur leurs tombeaux, & leur sacrifierent comme à des dieux.

PHILETAERE, roi de Pergame. ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ.

Ses médailles sont avec les courones de laurier :

R. en argent.

— Avec le diadême :

RR. en argent.

— Avec des casques :

C. en bronze.

O. en or.

On connoît plusieurs monoies des rois de Pergame, sur lesquelles on lit le nom de Philétere, Φιλεταιρου autour de différentes têtes. Il seroit bien singulier que ces monnies fussent toutes de *Philetere*, premier roi de Pergame, & qu'il ne restât aucune monnie des rois Attales & d'Euménès, princes riches & puissans. Quelques antiquaires croient que les successeurs de Philétere prirent sur leurs monoies le nom de ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ comme les rois d'Égypte adopterent le nom du premier Ptolémée. (*Caylus* 2. *p.* 233.)

PHILÉTERES (les) formoient à Cyzique une société de plusieurs persones qui avoient une espece de magistrature ; mais on en igoore les fonctions.

PHILÉTÉRIEN (Pied). *Voyez* PIED.

PHILETO, une des Hyades.

PHILIPPE II, roi de Macédoine, pere d'Alexandre. ΦΙΛΙΠΠΟΥ.

Ses médailles sont communes en tous métaux. Il paroît que ses monoies d'or sont les *philippi*, si célebres dans l'antiquité, & qui avoient cours chez les Grecs & chez les Romains. Les mines d'or que *Philippe* découvrit, lui fournirent cette quantité de médailles d'or qu'aucun autre roi, si l'on excepte Alexandre, son fils, n'a fourni.

PHILIPPE III, fils de Démétrius, roi de Macédoine.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Ce *Philippe*, pere de Persée, a toujours pris sur ses médailles le titre de ΒΑΣΙΛΕΘΣ, ce qui peut les faire distinguer des médailles qui apartienent à *Philippe*, pere d'Alexandre le Grand.

PHILIPPE, Épiphane, Philadelphe, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

PHILIPPE pere, empereur romain.

MARCUS JULIUS PHILIPPUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent.

RRR. avec les têtes d'Otacilia & de Philippe, le fils, au revers.

RRR. avec la tête de Philippe, le fils, au revers de celle de son pere.

Il y a en outre des revers rares.

RRR. en médaillons latins d'argent.

C. en G. B. de coin romain ; il y a des revers rares & de très-rares.

C. en M. B. On trouve en ce module des revers R.

R. en G. B. de colonies, excepté de *Viminacium*.

R. en M. & P. B.

C. en G. & M. B. grecs.

RR. en M. B. avec les têtes en regard de Philippe & d'Otacilia Sévéra.

R. en médailles d'Égypte.

RRR. en médaillons latins de bronze : celui où l'on voit les têtes des deux Philippes & celle d'Otacilia-Sévéra, est infiniment rare.

Les médaillons grecs se trouveot plus aisément.

PHILIPPE fils.

MARCUS JULIUS PHILIPPUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Le revers qui a pour légende *pietas augg.* est RRRR.

C. en argeot, excepté avec la tête nue sans courone.

C. en G. B. de coin romain : il y a quelques revers un peu rares ; celui où l'on voit le cheval marin, est le plus rare.

C. en M. B. On trouve en ce module quelques revers rares.

RR. en G. B. de Colonies, excepté d'Antioche.

RR. en M. & P. B.
RR. en G. B. grec.
C. en M. B. Il y en a une de ce module frapée à Antioche, au revers de laquelle sont les trois furies.
C. en P. B. Pellerin possédoit une médaille greque de ce module, où *Philippe*, le fils, est appelé *Julius Severus Augustus*, ce qui ne se trouve sur aucune autre de ses médailles.
Les médaillons latins & grecs de bronze sont rares.

PHILIPPES, monnoie anciene. *Voyez* PHILIPPE II.

PHILIPPES, *PHILIPPI*; } ville de Macédoine aux confins de la Thrace, célebre par la bataille qui s'y livra l'an 712 de Rome entre Brutus, & Cassius & les troupes d'Octavien.

PHILIPPI, en Macédoine. ΦΙΛΙΠΠΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en or..... *Eckhel*.
RRRR. en argent.
RR. en bronze.
Leur type ordinaire est: Un trépied.
COL. AVG. IVL. PHILIPP. *Colonia, Augusta, Julia, Philippensis*.
Devenu Colonie romaine, *Philippi* a fait fraper des médailles latines en l'honeur de Claude, de Vespasien, de Domitien, d'Hadrien, de M. Aurele, de Commode, de Caracalla, d'Auguste, avec la légende ci-dessus.

PHILIPPOPOLIS, dans la Thrace. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΕΟϹ, & ΕΝ ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙ, & ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.
Cette ville a fait fraper, sous l'autorité du gouverneur (*Ηγεμόνος*) de la Thrace, des médailles impériales en l'honeur de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele, de Faustine jeune, de Commode, de Crispine, de Sept. Sévere, de Domna, de Caracalla, d'Élagabale, de Salonine, de Géta.

PHILIPPOPOLIS dans l'Arabie.
ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑϹ. *Colonia Philippopolitanorum*.
Cette colonie romaine a fait fraper des médailles greques en l'honeur de Philippe-pere, de Marin.

PHILIPPUS, surnom de la famille *Marcia*.

PHILISTIS, reine dans la Sicile. ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ.
R. En médaillons d'argent.
O. en or.
O. en bronze.
„ L'histoire ne nous dit rien de *Philistis*: sans les médailles & une inscription nouvélement découverte, nous ignorerions jusqu'à son existence. Le paradoxal Hardouin a fait de cette princesse une reine d'Épire; Baudelot a été du même sentiment. Havercamp a cru que *Philistis* étoit reine de Syracuse, en ajoutant que cette princesse n'étoit autre que Démarate, épouse de Gélon. Mais la plupart des antiquaires qui ont publié des médailles de *Philistis*, n'ont eu garde de la confondre avec aucune autre princesse de ce pays. Cependant à quelle époque a-t-elle régné? A-t-elle été souveraine, ou l'épouse de quelqu'un des souverains de cette île? C'est sur quoi le défaut de monumens ne nous permet pas de prononcer. Nous n'avons que très-peu de détails sur l'histoire de la Sicile, & ce qui nous en reste, ne sert qu'à mieux faire sentir l'importance de ce qui nous manque. Cicéron fait mention d'un temple de Minerve où l'on voyoit vingt-sept tableaux représentant les portraits des rois de la Sicile: or de ces vingt-sept rois, il n'y en a que seize dont les noms nous aient été transmis „ ......
„ Quoi qu'il en soit, il paroît certain aujourd'hui que *Philistis* fut reine de Sicile; on n'en peut guere douter, sur-tout après la découverte d'une inscription trouvée sur les degrés de l'ancien théâtre à Syracuse, & publiée par le prince de Torremuzza; on y lit les mots ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ. Cette inscription confirme l'opinion du célebre Scipion Maffei qui soupçonoit qu'en effet *Philistis* avoit régné en Sicile; & elle change en certitude la conjecture de Frœlick qui, sur la fabrique des médailles de *Philistis* & le type du quadrige qu'on voit au revers, avoit jugé qu'elles ne pouvoient apartenir qu'à la Sicile ou à la Grande-Grece.„
„ De tous les monumens que nous connoissons de *Philistis*, le plus précieux, sans doute, est une médaille publiée par M. Swinton dans les transactions philosophiques. Cette médaille, semblable pour le type & pour le style de la gravure à celle de l'île de Goze, présente d'un côté une tête de femme voilée, avec la légende ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ; de l'autre, trois figures égyptienes avec la légende ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ. (*Pierres gravées du Palais Royal*. 2. 25.)
Dans la collection de la galerie de Florence & dans celle du Palais-Royal on voit des portraits de cette reine, parfaitement semblables à ceux des médailles.

ΦΙΛΕΛΛΗΝ *ami des Grecs*. Les rois des Parthes prirent ce surnom pour gâgner la bienveillance des Grecs répandus en grand nombre dans toute leur domination, depuis la conquête qu'en avoit faite Alexandre le Grand.

PHILLIS. *Voyez* PHYLLIS.

PHILLO, fille du héros Alcimédon, fut aimée d'Hercule, & en eut un fils. Alcimédon, aussitôt après les couches de sa fille, fit exposer la mere & l'enfant sur le mont Ostracine, près de Phigalie. Une pie, à force d'entendre crier l'enfant, apprit à le contre-faire: de maniere qu'un jour Hercule passant par-là, & entendant la voix de la pie, crut entendre les cris d'un enfant. Il se détourna, vit la mere & son fils, les reconut & les délivra du danger où ils étoient. L'enfant eut pour nom Ecmagoras; & une fontaine voisine fut appelée la fontaine de la pie (*κίσσα*).

PHILLYRE. *Voyez* PHILYRE.

PHILO, surnom de la famille *VETURIA*.

PHILOBIE. *Voyez* ACAMAS.

PHILOCTETE, fils de Pœsn, avoit été un des compagnons d'Hercule & son confident : ce héros, en mourant, lui laissa ses fleches pour héritage, & lui fit promettre, avec serment, de ne jamais révéler l'endroit où ses cendres seroient déposées. Les Grecs, prêts à partir pour Troye, ayant appris de l'oracle qu'ils ne devoient point espérer de finir heureusement cette guerre, à moins qu'ils n'eussent les fleches d'Hercule, envoyerent des députés à *Philoctete*, pour apprendre en quel lieu étoient cachées les cendres de ce héros, & ses redoutables fleches. *Philoctete*, qui eut horreur de faire un parjure, en révélant un secret qu'il avoit promis aux dieux de ne dire jamais, eut la foiblesse d'éluder son serment, pour ne pas priver les Grecs de l'avantage qui devoit leur revenir de ces fleches : il frapa du pied à l'endroit où il avoit mis ce sacré dépôt. Les dieux l'en punirent ; car, comme il passoit dans l'île de Lemnos, voulant montrer aux Grecs ce que ces fleches pouvoient faire contre les animaux, il laissa tomber, par mégarde, de l'arc une fleche sur le pied qui avoit été l'instrument de son indiscrétion, & en reçut une blessure d'autant plus dangereuse que les fleches d'Hercule avoient conservé tout le venin de l'hydre de Lerne, dans lequel elles avoient été trempées. Il se forma un ulcere qui jetoit une puanteur capable de suffoquer les hommes les plus vigoureux : toute l'armée eut horreur de le voir dans cette extrémité, on en conclut que c'étoit une juste punition des dieux ; & l'on résolut, suivant le conseil d'Ulysse, de l'abandonner dans l'île.

Philoctete demeura donc, pendant presque tout le siége de Troye, dans cette île déserte, seul, sans secours, sans espérance, sans soulagement, livré à d'horribles douleurs, & exposé nuit & jour à la fureur des bêtes farouches. Une caverne naturélement formée dans un rocher lui servoit de demeure ; de ce rocher sortoit une claire fontaine qui servoit à sa boisson ; & ces fleches, avec lesquelles il tuoit les oiseaux qui voloient autour de lui, lui fournissoient de quoi se nourir.

Cependant, après la mort d'Achille, les Grecs virent qu'ils ne pouroient prendre la ville de Troye sans les fleches que *Philoctete* avoit emportées avec loi à Lemnos. Ulysse, quoiqu'il fût celui de tous les Grecs que *Philoctete* haïssoit le plus, se chargea de l'aller chercher avec Néoptoleme ou Pyrrhus, fils d'Achille, & eut l'art de l'emmener au camp. Sophocle fait intervenir Hercule sur un nuage, qui lui ordone de la part de Jupiter, d'aller à Troye : „ Tu y guériras, „ lui dit-il ; ta valeur te donnera le premier rang „ dans l'armée ; tu perceras de mes fleches le „ fier Pâris, auteur de tant de malheurs ; tu renverseras Troye, & tu enverras à Pœan, ton „ pere, les dépouilles choisies qui feront le prix „ de ta bravoure..... J'enverrai Esculape pour te „ guérir à Troye...... Mais souvenez-vous, ô „ Grecs, quand vous détruirez cette superbe ville, de respecter la religion ; le reste meurt, „ elle ne meurt jamais „. Tel est le dénoûment que Sophocle a donné à sa tragédie de *Philoctete*, une des plus belles, sans contre-dit de tout le théâtre grec. *Philoctete*, arivé à l'armée des Grecs, fut guéri par Machaon, fils d'Esculape. *Voyez* LEMNOS.

Après la prise de Troye, il ne voulut pas retourner en Grece, soit parce que son pere étoit mort, soit pour ne pas se retrouver dans des lieux où il avoit vu mourir Hercule son ami ; il alla donc chercher un établissement dans la Calabre, avec quelques Thessaliens qu'il avoit amenés de Grece, & il y fonda la ville de Pétilie. Ce héros avoit été un des Argonautes. Selon Homere, il ne fut pas blessé d'une fleche, mais de la piquure d'un serpent ou d'une hydre.

Les artistes de l'antiquité ont toujours préféré de représenter *Philoctete* plutôt d'après les principes de la sagesse que d'après les images de la poésie. Les poëtes le peignent : „ s'exhalant en „ plaintes, & faisant retentir l'air de cris, de „ pleurs, de sanglots & de gémissemens. „ *Quod ejulatu, questu, gemitu, fremitibus resonando multum, flebiles voces refert.* (*Ennius ap. Cic. de fin. l.* 2. *c.* 29.) Pendant que les figures de ce héros, exécutées en marbre & en pierres gravées, nous l'offrent avec une douleur concentrée, comme le prouvent celles qui sont publiées dans les (*Numeros* 118 *&* 119) monumens de l'antiquité. (*Winckelmann hist. de l'Art. liv. IV. ch.* 3.)

Dans la collection des pierres gravées de Stosch on voit une sardoine, pierre fort rare, tant par raport à sa gravure qui est de la premiere maniere de l'art, que par raport au sujet. *Philoctete* y est représenté mordu par un serpent, lorsqu'il alla chercher (*Sophocl. Philoct. v.* 269. *Philost. Jun. Icon. XVII. pag.* 889. *conf. Meurs. comment. in Lycophr. v.* 912) l'autel que Jason, dans son expédition de Colchos, avoit élevé à Chryse, promontoire de l'île de Lemnos.

Philoctete paroît ici avec son arc à la main gauche, le dos courbé & la tête baissée, dans l'attitude d'une persone qui cherche quelque chose ; de la main droite il montre l'autel de dessous lequel le serpent sort en se dressant, & en élevant la tête vers sa jambe droite.

Sur une cornaline on voit *Philoctete* blessé à la jambe droite, qui est liée avec des bandages ; il se soutient d'une main sur un bâton, & tient de l'autre l'arc & le carquois avec les fleches d'Hercule.

Cette pierre nous rend ce héros tel qu'il est peint par Sophocle, qui lui fait raconter ses mi-

feres à Néoptoleme, & la gravure paroît copiée d'après cette tragédie inimitable, & supérieure à toutes celles qui ont été faites depuis. (*Vers.* 286.)

Oportuit me ipsum mihi parare victum,
Quem arcus hic invenit feriens columbas:
Et si quid praeterea sagitta tetigerat,
Ipse miser reptabam ad illud petendum.

Homere fait marcher les chefs des Grecs blessés, apuiés sur leurs épées. Sur une cornaline, *Philoctete* paroît assis sur un rocher, la tête apuiée sur sa main droite, tenant de la gauche l'arc & le carquois d'Hercule; il a encore le pied & la jambe liés avec des bandages.

La sardoine & la premiere cornaline ont été publiées dans les *Monumenti antichi* de Winckelmann, *numeros* 118 & 119.

En Angleterre, le duc de Malboroug possede une pierre gravée sur laquelle *Philoctete* assis à terre, chasse avec des plumes les mouches qui s'atachent à sa plaie.

ΦΙΛΟΚΥΜΑΙΟΝ, ami de Cumes. On lit cette épithete donnée à un romain appelé Labéon sur un marbre trouvé dans cette ville.

Les villes acordoient quelquefois le titre d'*ami de la patrie*, ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΣ, à d'illustres citoyens qui avoient rendu de grands services à la patrie. On en voit des exemples sur les monumens. Le roi Archélaüs de Cappadoce ne refusa pas ce titre glorieux qui lui fut déféré par ses sujets. Le sénat & le peuple de Cumes honorerent Labéon du titre d'*ami de Cumes*, en reconoissance de ses largesses envers la ville. (*Caylus*, *II. pag.* 188.)

PHILODAMÉE, l'une des filles de Danaüs, fut aimée de Mercure, & en eut un fils nommé Pharis, fondateur de la ville de Pharès en Messénie.

PHILOGÉUS. C'est le surnom d'un des chevaux du soleil; il signifie qui aime la terre (de φιλέω j'aime, & de γῆ terre). Il prend son nom du soleil à son coucher, où il semble tendre vers la terre.

PHILOLAÜS. Esculape avoit un temple près de la ville d'Asope, dans la Laconie, où il étoit honoré sous le nom de *Philolaüs*, c'est-à-dire, ami du peuple. Il ne pouvoit avoir un surnom plus glorieux.

PHILOLOGIE. } Dans une inscription pu-
PHILOLOGUE. } bliée par Muratori (896. 6.) on lit ces mots: PHILOLOGUS AUG.

La *philologie* est une espece de littérature universele qui traite de toutes les sciences, de leur origine, de leur progrès & des auteurs qui les ont cultivées, &c.

La *philologie* n'est autre chose que ce que nous appelons en France *les belles lettres*, & ce qu'on nomme dans les universités les *humanités*, *humaniores litteræ*. Elle faisoit autrefois la principale & la plus belle partie de la grammaire.

PHILOLOGUE. s. m. On appele ainsi quiconque embrasse cette littérature universele qui s'étend sur toutes sortes de sciences & d'auteurs. Tels sont ceux qui ont travaillé sur les anciens auteurs pour les examiner, les corriger, les expliquer & les mettre au jour.

Ératosthene, bibliothécaire d'Alexandrie, fut le premier qui porta le nom de *philologue*, si l'on en croit Suétone, ou celui de *critique*, selon Clément Alexandrin. Il vivoit du temps de Ptolémée Philadelphe, & mourut fort âgé dans la cxlvj olympiade.

On compte parmi le *philologues* fameux dans l'antiquité, Varron, Asconius, Pedianus, Pline l'ancien, Lucien, Aulu-Gelle, Athenée, Julius, Pollux, Solin, Philostrate, Macrobe, Donat, Servius, Stobée, Photius, Suidas, &c.

Entre les modernes, les deux Scaliger, Turnebe, Casaubon, Lambin, les Vossius & les Heinsius, Érasme, Juste-Lipse, Sirmond, Petau, Rapin, Gronovius, Spelman &c. se sont fort distingués dans la *philologie*. Elle est très-cultivée en Angleterre, en Allemagne & en Italie. Notre académie de belles lettres s'éforce de la remettre en vigueur parmi nous, & rien n'y est plus propre que les mémoires curieux dont elle enrichit le public.

PHILOMELE & PROGNÉ, filles de Pandion, roi d'Athènes, étoient extrêmement belles. Térée, roi de Thrace, épousa Progné: cette princesse fâchée de se voir séparée de sa sœur, qu'elle aimoit tendrement, pria son mari d'aller à Athènes chercher *Philomele* pour la conduire en Thrace. Pandion n'y consentit qu'avec beaucoup de répugnance, comme s'il eût prévu le malheur qui alloit ariver à sa fille. Il la fit acompagner par des gardes pour veiller à sa conduite. Aussi-tôt que Térée se vit en possession de cette beauté, qu'il aimoit déja éperdument, il ne songea qu'à satisfaire sa passion, & dès qu'il eût pris terre, il se défit de tous ceux qui acompagnoient la princesse, la conduisit dans un vieux château qui lui apartenoit, & se livra à sa passion. Mais désespéré des reproches sanglans qu'elle lui faisoit, il lui coupa la langue, & la laissa enfermée dans le château sous la garde de persones afidées. Après de tels forfaits, Térée eut l'assurance de se présenter devant son épouse, & affectant un air triste, lui dit que sa sœur étoit morte dans le voyage. Progné le crut, pleura *Philomele* comme morte, & lui dressa un monument.

Un an se passa sans que *Philomele* pût informer sa sœur de son malheureux état; elle imagina enfin de tracer sur la toile, avec une aiguille de tapisserie, l'attentat de Térée, & la situation afreuse où il l'avoit réduite. Progné reçut la toile, & sans s'amuser à répandre d'inutiles larmes, elle ne s'occupa que de sa vengeance.
Profi-

Profitant d'une fête de Bacchus, pendant laquelle il étoit permis aux femmes de courir à travers les champs, elle alla au château où étoit sa sœur, l'emmena avec elle, l'enferma secrètement dans le palais, tua le fils qu'elle avoit eu de Térée (il s'appeloit Itys.). Ayant fait cuire ses membres, elle le servit dans un festin qu'elle donnoit à son mari à l'occasion de la fête. *Philomele* parut à la fin du repas, & jeta sur la table la tête de l'enfant. Térée, à cette vue, transporté de rage, demande ses armes pour tuer les deux sœurs. Comme elles s'enfuyoient, *Philomele* fut changée en rossignol, & Progné en hirondele. Térée qui les poursuivoit, se vit aussi métamorphosé en huppe, & Itys, son fils, en chardoneret. Pandion ayant appris la nouvele d'une aventure si funeste, en mourut de chagrin. *Voyez* PANDION, TÉRÉE.

PHILOMELIUM, en Phrygie. ΦΙΛΟΜΗΛ. & ΦΙΛΟΜΙΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est formé par deux cornes d'abondance.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Caracalla, de Geta, d'Alex. Sévere, de Sévere, de Domna, de Gordien.

PHILOMETOR, qui aime sa mere, mot formé de φιλῶ, aimer & de μήτηρ, mere. Ce surnom fut donné à Démetrius III du nom, 24e. roi de Syrie : & à Ptolémée VI, roi d'Égypte.

PHILONOMÉ, fille de Nyctimus & de la nymphe Arcadie, suivoit ordinairement Diane à la chasse. Mars prenant la forme d'un berger, gâgna les bonnes grâces de *Philonomé*, & la rendit mere de deux enfans jumeaux. Craignant l'indignation de son pere, elle les jeta dans l'Érimanthe. Le Dieu, leur pere, prit soin de les sauver, au raport de Plutarque. *Voyez* LYCASTUS.

PHILONOMÉ, fille de Craugasus, renouvela envers Ténès, son beau-fils, l'histoire de Phedre à l'égard d'Hippolyte. *Voyez* CYCNUS, TÉNÈS.

PHILONOMUS & CALLIAS, deux freres de Catane en Sicile, qui selon Élien cité par Stobée, emporterent sur leurs épaules leur pere & leur mere, pour les arracher aux flammes de l'Etna.

D'autres écrivains nomment ces deux généreux freres qui servent de type à des médailles de Catane, *Amphinomus*, & *Anapius*.

PHILOPATOR, qui aime son pere, formé de φίλος, ami, & de πατὴρ, pere. Ce glorieux surnom a été donné à un Ptolémée, roi d'Égypte, à un Séleucus, roi de Syrie, & à trois Antiochus, rois de Syrie.

ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΣ, ami des Romains. Ariobarzane, & quelques autres rois de Cappadoce prirent ce surnom pour plaire aux maîtres de l'univers.

PHILOSEBASTE, ΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΣ ; ami d'Auguste. C'étoit un titre que des princes & des villes prenoient pour témoigner publiquement leur atachement à quelque empereur. Ce titre se trouve sur des marbres de Cyzique & sur d'autres inscriptions. Il ne faut pas s'étoner que la ville de Cyzique s'en soit décorée, puisque l'empereur Hadrien l'avoit comblée de bienfaits. Il y a dans Muratori (*P.* DXC. 2.) une inscription qui montre que la ville d'Éphese avoit aussi pris la qualité de *philosebaste*. Plusieurs villes & plusieurs princes ont pris semblablement la qualité d'*ami des Romains*, φιλορώμαιος, & d'*ami de Cesar*, φιλοκαῖσαρ, &c. (*D. J.*)

PHILOSOPHES. Tout ce que Pline (*L. XLIV. c.* 8.) raporte au sujet des *philosophes* dont on recherchoit les portraits à Rome avec tant d'empressement, ce qu'il dit de la quantité d'artistes uniquement occupés de ce genre de travail, doit nous persuader que les Romains étoient délicats sur la ressemblance de ces portraits qu'ils plaçoient, soit à leurs doigts, soit à leurs cous, soit enfin sur leurs parures, & dont on voyoit de plus les bustes dans leurs bibliotheques & dans leurs galeries. Par ces mêmes raisons nous devons être étonés que ces sortes de morceaux ne soient pas encore plus communs aujourd'hui, & sur-tout que les portraits d'Épicure soient aussi rares. Car Pline dans un autre endroit s'étend beaucoup sur le respect que l'on avoit à Rome pour ce *philosophe*, & sur l'affectation avec laquelle on vouloit porter son image. (*Caylus* 2. *p.* 133.) »

Les antiquaires sont convenus d'appeler *philosophes* des statues ou des bustes qui n'ont d'autre vêtement qu'un manteau sans tunique, & dont la poitrine est entiérement découverte.

Quant à la barbe des *philosophes*, *voyez* BARBE.

On trouvera à chaque *philosophe* dont on a de véritables portraits, la description de ces marbres.

PHILOTE, s. f., l'une des filles de la nuit, selon Hésiode dans sa *théogonie* vers 224. Ce poëte a entendu par *Philote*, l'abus du penchant que les deux sexes ont l'un pour l'autre. *Hygin* a rendu ce mot par celui d'*incontinence*.

PHILOTÉSIE, s. f. C'est ainsi que s'appeloit chez les Grecs la cérémonie de boire à la santé les uns des autres. Elle se pratiquoit de cette maniere. Dès que le roi du festin, ou celui qui donnoit un grand repas, avoit versé du vin dans sa coupe, il en répandoit d'abord en l'honeur des dieux; ensuite, après l'avoir portée à ses levres, il présentoit la coupe à son voisin ou à la persone à qui il vouloit faire honeur, en lui souhaitant toutes sortes de prospérités; celui-ci en buvoit, la présentoit ensuite à un autre, &

ainsi la coupe passoit de main en main, jusqu'à ce que tous les conviés en eussent bu. Les *philotésies* se pratiquoient encore à l'arrivée de quelque hôte, mais il n'étoit permis qu'aux étrangers, de boire à la santé de la femme du roi du festin. A l'égard des autres regles de cette cérémonie de table, on peut consulter la lettre de Fronteau à M. de Bellievre. Le mot φιλοτησια veut dire *amitié*. (*D. J.*)

PHILOTHERA, dans la Cœlésyrie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

PHILTRE. Depuis que la philosophie a désabusé les peuples, les gens instruits ne croient pas plus aux *philtres* qu'aux revenans. Ils savent que l'on doit attribuer à l'imagination seule les effets prétendus des *philtres*, ou breuvages pour donner de l'amour. Mais ils savent aussi que les forcieres de Thessalie & de Rome étoient souvent des empoisonneuses dont les prétendus *philtres* destinés à procurer des maladies ou la mort, étoient de véritables poisons naturels.

PHILUS, surnom de la famille FURIA.

PHILYRA, fille de l'Océan, fut si sensible aux déclarations d'amour qui lui furent faites par Saturne, qu'elle lui acorda ses faveurs. Rhéa, femme de Saturne, y fut trompée quelque temps; mais enfin se doutant de quelque intrigue, elle éclaira de si près la conduite des deux amans, qu'elle les surprit dans un rendez-vous. Saturne, pour se cacher, prit la forme d'un cheval, & s'enfuit à toutes jambes, en faisant retentir tout le Pélion de ses hennissemens, dit Virgile (*Georg. lib.* III. *v.* 92.). Mais *Philyra* fut si confuse, qu'elle quita le pays, & s'en alla errer sur les montagnes des Pélasges, où elle acoucha du centaure Chiron. Le regret qu'elle eût d'avoir mis au monde un tel enfant, composé de la nature du cheval & de la nature humaine, l'obligea à prier les dieux de la métamorphoser elle-même. Ils exaucerent sa priere, & la métamorphoserent en tilleul (φιλυρα est le nom grec de tilleul). Un commentateur de Virgile dit que Saturne, pour cacher son intrigue à Rhéa, prit la figure d'un cheval, & donna à *Philyra* celle d'une jument. (*Servius in lib.* 3. *Georgic.*)

PHILYRA, peau déliée, qui est entre l'écorce & l'aubier de l'arbre appelé tilleul, dont les anciens se servoient pour écrire: *Praparantur ex eo charta*, dit Pline (13. 2.): *Divisa acu in pratenues, sed quam latissimas philyras*. Ils enduisoient légérement cette peau d'une couche de cire, sur laquelle ils traçoient les lettres avec un poinçon de fer, dont la tête servoit à éfacer ce qu'on avoit écrit. On faisoit aussi des courones entieres avec cette petite peau, pour mettre sur la tête des convives, & des bandeletes pour lier les autres courones.

On en tressoit aussi des cordes, comme avec le spart.

PHINÉE, fils d'Agénor, régnoit à Salmidesse dans la Thrace: il avoit épousé Cléobule ou Cléopâtre, fille de Borée & d'Orithie, dont il eut deux fils, Plexippe & Pandion; mais ayant répudié dans la suite cette princesse pour épouser Idea, fille de Dardanus, cette marâtre, pour se défaire de ses deux beaux-fils, les accusa d'avoir voulu la déshonorer, & le trop crédule *Phinée* leur fit crever les ieux. Les dieux, pour l'en punir, se servirent du ministere de l'Aquilon pour l'aveugler. On ajoute qu'il fut en même temps livré à la persécution des harpyes qui enlevoient les viandes sur la table de *Phinée*, ou infectoient tout ce qu'elles touchoient, & lui firent soufrir une cruele famine. Les Argonautes étant arrivés en ce temps-là chez *Phinée*, en furent favorablement reçus, & en obtinrent des guides pour les conduire au travers des roches Cyanées. En reconoissance, ils le délivrerent des harpyes, auxquelles ils donnerent la chasse. Diodore dit qu'Hercule sollicita la liberté des jeunes princes que *Phinée* tenoit en prison, & que n'ayant pu le fléchir, il l'emporta de force, tua le pere, & partagea ses états aux deux enfans. *Voyez* CALAIS, HARPYES.

PHINÉE, frere de Céphée, jaloux de ce que Persée lui enlevoit sa niece Andromede, qui lui avoit été promise en mariage, résolut de troubler la solemnité de leurs noces: il rassembla ses amis entra dans la salle du festin, & y porta le carnage & l'horreur. Persée auroit succombé sous le nombre, s'il n'eût eu recours à la tête de Méduse, dont la vue pétrifia *Phinée* & ses compagnons.

PHINTIA, fontaine de Sicile. Pline raconte d'après Appien, mais sans en rien croire, que tout ce qui y étoit jeté surnageoit.

PHINTIAS, roi de Sicile.

Ses médailles sont:

RRR. en bronze.

O.... en or.

O.... en argent.

PHLÉGETON, fleuve d'enfer qui rouloit des torrens de flammes, & environoit de toutes parts la prison des méchans. Son nom est formé de φλεγέθω, je brûle.

PHLÉGON. C'est le nom d'un des chevaux du Soleil, selon Ovide; il signifie le brûlant, & désigne le soleil en son midi. Son étymologie est la même que celle du mot précédent.

PHLÉGRA, ville sur les confins de la Macédoine & de la Thessalie. Les poêtes disent que les géants combatirent les dieux, & furent foudroyés dans les champs qui entouroient cette ville.

PLÉGYAS, fils du dieu Mars & de Chrysa, fille d'Halmus, régna dans un canton de la Béotie, qui fut nommée de son nom Phlégyade. Il n'eut qu'une fille, nommée Coronis, qui s'étant laissée séduire par Apollon, devint mere d'Esculape. *Phlegyas*, pour se venger de l'injure que

lui avoit faite le dieu, résolut de mettre le feu au temple de Delphes. Apollon, pour l'en punir, le tua à coups de fleches, & il fut précipité dans le tartare, où il est dans une cruele appréhension de la chute d'un rocher qui lui pend sur la tête. *Voyez* PHLÉGYENS.

PHLÉGYENS, peuple belliqueux de la Béotie, formé de tout ce que Phlégyas put ramasser de plus brave dans toutes les parties de la Grece. Ce peuple porta son audace, dit Pausanias, jusqu'à marcher contre Delphes, & à vouloir piller le temple d'Apollon . . . Mais ils furent enfin exterminés par le feu du ciel, par des tremblemens de terre continuels & par la peste. Un critique moderne prétend que c'est aux *Phlégyens*, & sous leur nom à tous les impies ou sacriléges que s'adresse le conseil que Théfée donne dans le Tartare, en disant: apprenez par mon exemple, à n'être point injustes, & à ne pas mépriser les dieux, (*Enéid. liv. 6, v. 620*). Cette explication adoptée dans la dernire traduction de Virgile, se trouve contre-dite par d'autres passages sans équivoque. Valerius Flaccus, dans son poême des Argonautes (*Liv. 2. v. 190.*), nous représente la furie Tisiphone se tenant auprès les viandes que l'on présentoit à Théfée & à Phlégyas, & y goûtant la premiere, afin de leur en donner de l'horreur, quelque faim qu'ils eussent. Stace a exprimé cela encore plus clairement dans sa Thébaïde (*Liv. 1. v. 712.*).

PHLIUS dans l'Achaïe. ΦΛΙΑΣΙΩΝ.

On a des médailles impériales greques de cette ville frapées en l'honneur de Septime-Sévere, de Domna, de Caracalla.

PHLOÉE, *Phloea*, nom d'une divinité. Hésychius dit que les Lacédémoniens désignoient Proserpine par ce surnom. De même que les Romains appelerent depuis Bacchus *Liber*, & Proserpine *Libera*. Les Grecs appeloient aussi φλοιὸς le premier, & φλοιὰ la seconde.

PHLOGINOS. Pline donne ce nom à une pierre qui se trouvoit en Égypte, dont la couleur étoit jaune. Quelques modernes ont cru qu'elle étoit la même que la *Chysistris*.

PHLOGITES. Les naturalistes ne sont point décidés sur la nature de la pierre que les anciens ont désignée sous ce nom. Les uns croient que c'est l'opale, à cause du feu qu'elle semble jeter. Pline met cette pierre au rang des pierres précieuses. D'autres croient que ce nom doit être appliqué à une espece de spat strié, & d'une couleur rouge, qui ressemble assez à une flamme, & que quelques-uns ont ridiculement regardé comme une flamme pétrifiée.

PHLYACOGRAPHIE. C'étoit chez les anciens une imitation comique & burlesque, d'une piece grave & sérieuse, d'une tragédia travestie en comédie. La *phlyacographie* étoit la même chose que l'hilarodie ou l'hilarotragédie. On distinguoit cependant plusieurs especes de *phlyacographie*, auxquelles on donnoit différens noms en différens lieux. (*Saumaise sur Solin. p. 108.*) Les parodies qu'on a faites de quelques morceaux de nos plus belles tragédies, & de quelques opéras, dont on a appliqué le chant à des paroles burlesques & ridicules, sont des especes de *phlyacographie*.

Ce mot vient de φλύαξ, *nugator*, *nugax*, *stultiloquus*, un badin, & de γράφω, *j'écris*. *Phlyacographie* n'est autre que composition badine, ou pleine de badineries & de fadaises. Ces sortes d'imitations ne sont en effet que des fadaises qui ne sauroient produire aucune gloire à leurs auteurs.

PHOBÉTOR, le second des trois songes, enfans du someil. Son nom signifie épouvanter (φοβέω, j'épouvante), parce qu'il épouvantoit en prenant la ressemblance des bêtes sauvages, des serpens & d'autres animaux qui inspirent la terreur. *Voyez* ICELE, MORPHÉE.

PHOBOS ou la PEUR, en grec, étoit divinisée par les Grecs, & représentée avec une tête de lion. C'étoit aussi le nom d'un des chevaux, ou d'un des cochers de Mars.

PHOCAS ou FOCAS.

FLAVIUS FOCAS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

R. en or. Il faut voir Héraclius.

RR. en argent.

R. plutôt que C. en B.

RR. avec Leontia debout, à côté de son mari.

PHOCÉE, ville d'Ionie. Les anciens habitans de cette ville prirent le parti de la quiter, plutôt que de tomber entre les mains des Perses qui leur faisoient continuélement la guerre. C'est de là & non d'ailleurs, que sortirent ces nombreuses peuplades qui s'établirent dans quelques îles d'Italie & sur les côtes de la Lucaine, de la Ligurie, de la Provence, du Languedoc, du Roussillon & de la Catalogne, où ils bâtirent plusieurs villes & y porterent les sciences de leurs pays ainsi que leur commerce. Il ne faut pas confondre ces *Phocéens* d'Asie, avec les peuples de la Phocide en Europe. Les premiers s'appelent en latin *Phocei* ou *Phocaenses*, & les derniers *Phocenses*: on s'y est trompé plus d'une fois. La premiere transmigration des *Phocéens* ariva la 164e année de Rome; il s'en fit une autre l'an 210 de Rome. Les transmigrations suivantes ne se trouvent point dans l'histoire. (*D. J.*)

PHOCÉE en Ionie. ΦΩ. & ΦΩΚΑΙΩΝ. & ΦΩΚΑΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en bronze:

O. en or,

O. en argent.

Leur type ordinaire est un griffon à mi-corps.

Leur légende, Cybele, Minerve, Hercule & les Dioscures auxquelles elles ont raport, les distinguent des médailles de la *Phocide*.

Cette ville a fait fraper sous l'autorité de ses préteurs des médailles impériales greques en l'ho-

neur de Vespasien, d'Hadrien, de Sabine, de M. Aurele, de Commode, de Domna, de Caracalla, d'Alex. Sévere, de Maximin, de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Antonin, de Mamée.

PHOCÉENS, de la Phocide. ΦΟΚΕΩΝ, & ΦΩΚ. & Φ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

R. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Une ou plusieurs têtes de taureau, vues de face.

La tête d'Apollon.

Leurs légendes et leurs types les distinguent des médailles de *Phocée* en Ionie.

PHOCUS, fils d'Éaque & de la Néréïde Psammate, jouant un jour avec Pélée & Télamon, ses deux freres du premier lit, le palet de Télamon lui cassa la tête & le tua. Éaque, informé de cet accident, & ayant appris en même temps que ces jeunes princes avoient eu auparavant quelque différent avec leur frere, & qu'ils avoient commis cet assassinat à l'instigation de leur mere, les condamna à un exil perpétuel. *Voyez* ENDEIDE. PÉLÉE & TÉLAMON.

PHŒBADE. C'est le nom qu'on donnoit à la prêtresse d'Apollon à Delphes, & à tous les ministres de son temple.

PHŒBÉ. On donne ce nom à Diane, considérée comme la lune, qui emprunte sa lumiere du soleil, ou comme sœur d'Apollon.

La mere de Latone s'appeloit aussi *Phœbée*, sœur de Saturne & de Rhéa. *Voyez* LATONE.

PHŒBÉ & HILAIRE, femmes des Dioscures. *Voyez* HILAIRE.

PHŒBUS. C'est le nom que les Grecs donnoient à Apollon, pour faire allusion à la lumiere du soleil & à la chaleur qui donne la vie à toutes choses, comme on disoit φῶς τοῦ βίου, lumiere de la vie. D'autres disent que le nom de *Phœbus* fut donné à Apollon par *Phœbé*, mere de Latone.

N. B. Tout ce qui suit est tiré d'une dissertation de M. le Blond qui a mérité le prix de l'académie des inscriptions & belles lettres en 1772.

Ce qui avoit rendu *Apollon* une divinité très-importante, c'est qu'il excelloit dans quatre arts principaux dont il passoit pour l'inventeur chez les Grecs, comme chez les Romains, savoir la divination, la musique jointe à la poésie, la médecine & l'art de tirer l'arc. Les poëtes nous le représentent ordinairement avec un ou plusieurs des attributs dépendans de ces arts, & quoiqu'ils ne soient pas rangés dans le même ordre par tous les poëtes qui les ont décrits, cette différence ne peut venir que de la mesure des vers, ou de la fantaisie du poëte. Dans Callimaque, c'est l'art de tirer l'arc qui tient le premier rang, ensuite la poésie, la divination & la médecine. *Callim. hymn. in Apoll. v.* 44.

Pindare qui semble avoir compris la législation dans les arts dont *Apollon* étoit l'inventeur, n'a point fait mention de celui de lancer des fleches. (*Pind. pyth. od. v.*)

Dans la description de ces arts, persone n'a imité l'élégance & la précision d'Homere comme Ovide. C'est ainsi qu'il fait parler le dieu lui-même, (*Métam. t.* 515.):

. . . . . *Per me quod eritque fuitque,*
Estque, patet: per me concordant carmina nervis.
Certa quidem nostra est, nostra tamen una sagitta
Certior, in vacuo quæ vulnera pectore fecit.
Inventum medicina meum est; opiferque per orbem
Dicor, & herbarum subjecta potentia nobis.

Ce fut vrai-semblablement en considération des quatre arts dont *Apollon* passoit pour l'inventeur, qu'il étoit représenté chez les Lacédémoniens (*Hesichius* Κυρ. . . *& Κυρès Sosibius apud Zenob. t.* 54.) avec quatre oreilles & autant de mains. On voit sur une médaille de Gordien frapée à Thessalonique *Apollon* figuré avec la symbole de chacun de ses arts. (*Pell. suppl.* 4.) C'est peut-être la seule où ils soient ainsi tous réunis: ce qui la rend par conséquent très-précieuse.

Parmi tous les oracles aucuns ne furent plus fameux & n'acquirent autant de crédit que ceux d'*Apollon*. Ce fut la célébrité & le nombre de ses oracles qui le firent regarder comme le dieu de la divination, & qui lui mériterent toutes les épithetes relatives à cet art qu'on lui donna.

On croyoit que Jupiter le premier & le principal dieu des oracles s'étoit rapoſé sur lui du soin d'instruire les mortels par cette voie, qu'il l'avoit constitué son devin, & qu'il lui avoit enseigné la divination. (*Æschyl. Eumen. v.* 19.)

D'autres disent qu'il avoit été instruit dans cet art par (*Apollodor. lib.* 1.) le dieu Pan fils de Jupiter & de la nymphe Thymbris. „ Je suis le seul de tous les dieux, dit *Apollon* dans Homere, qui connoisse les desseins de Jupiter. (*Hymn. in Merc. v.* 534, 535.) „

Il passoit pour tout savoir & pour être incapable de tromper, deux raisons suffisantes pour exciter la confiance qu'on avoit en lui. Chiron le Centaure étoné (*Pind. Pyth. od. IX.*) des questions que le dieu lui fait sur l'origine de la nymphe Cyrene & sur le succès des projets qu'il forme sur elle, lui répond en ces termes; „ Vous que le mensonge ne peut approcher, c'est votre douceur naturale qui vous fait tenir ce discours. Ô roi, vous m'interrogez sur l'origine de cette nymphe, vous qui prévoyez la fin derniere de toutes choses, qui comptez les feuilles que la terre produit au printemps ainsi que les grains de sable qu'agitent les vents & que roulent les flots, vous qui connoissez si bien les causes & les événemens „.

C'est par la connoissance des causes & des évé-

nemens qu'*Apollon* selon Pindare (*Pyth. od. III.*) découvre l'infidélité de Coronis.

„ Telle Coronis par un coupable égarement „ reçut dans son lit un héros étranger, que „ l'Arcadie avoit vu naître. *Apollon* connut son „ crime. Dans le temple de Delphes où il re- „ gne, où les victimes lui sont offertes, son in- „ telligence le lui découvrit, il en crut ce té- „ moin irréprochable à qui rien n'est caché, que „ le mensonge n'approche point & que ne peu- „ vent tromper les hommes ni les dieux.

La prescience d'*Apollon* lui fit donner les épithetes de σκοπὸς & de εὔσκοπος sa véracité lui mérita celle de Μάντις ἀψευδὴς, de ὀμφαῖος & de ἀληθὴς (*Pindar. Herodot. Æschyn. Calli. Tryphiod.*) On voit ce dieu désigné sous le nom de Λοξίας dans un passage d'Eschyle, épithete tirée de l'ambiguité des oracles; il reçut aussi comme président de ces mêmes oracles, celle de Λόγιος qu'on lit dans Philostrate. (*Soph. apud Philostr. lib. IV. cap.* 12.)

Il a été surnomé pour la même raison ἀφήτωρ, (*Hesychius. Strabo. lib.* 9) comme on le voit dans Homere, qui l'appele ainsi en parlant des richesses du temple de Delphes. (*Homere. Iliad. IX. v.* 404.)

Et quoique cette épithete puisse se raporter aux rayons lancés par le soleil (*ab emittendis radiis*) le poëte l'employant à l'occasion de ce qu'il dit du temple de Delphes semble en fixer l'acception pour les oracles. Le sens du surnom de χρησμηγόρος, qu'on lit sur une inscription de Muratori, n'est pas douteux, il exprime très-bien la vertu prophétique du dieu. (*Murator. inscript. p.* 23. 1.)

Les surnoms de Μαντῷος qu'on lit dans Apollonius (*Apoll. arg. liv.* 2. *v.* 495.) de πυθόμαντις dans Eschyle (*Æschy. Choeph.*) de μαντιπόλος dans Oppian (*Oppian. de Ven. lib.* 2.) & de προόψιος dans Pausanias (*Pausan. attic.*) sont également relatifs aux oracles & à la divination. *Apollon* selon le dernier auteur avoit un autel sur le mont Hymette en Attique où il étoit adoré sous le titre de προόψιοι qui désignoit sa connoissance de l'avenir.

Le laurier consacré à *Apollon* avoit raport à la fable de Daphné qui fuyant pour se dérober à ses poursuites, fut changée en cet arbre. Diodore de Sicile dit qu'*Apollon* fut le premier qui trouva cet arbuste, & selon Nicandre (*Alexipharm. v.* 200.) c'est lui qui le premier en a été couronné. Virgile a suivi cette tradition, quand il a dit : (*Egl. III.*)

. . . . Phœbo sua semper apud me
Munera sunt lauri.

Le laurier, selon Pline, étoit agréable à ce dieu, parce qu'il en croissoit beaucoup sur le Parnasse. Eusebe (*Præpar. evangel.*) assure que le laurier étoit consacré à *Apollon*, parce que cet arbre étant plein de feu, le bruit vif qu'il rend, lorsqu'on vient à le brûler, produit la vertu de deviner. La prêtresse du temple de Delphes en mâchoit des feuilles pour exciter en elle l'enthousiasme avec lequel elle rendoit ses oracles. (*Proclus apud Phot. p.* 987.)

Enfin il y avoit des fêtes nommées Δαφνηφόρια que l'on célébroit en Béotie tous les neuf ans en l'honeur d'*Apollon* isménien & galaxien, dans lesquelles les prêtres portoient des rameaux de laurier. Il n'en falloit pas d'avantage pour faire donner au dieu le surnom de Δαφνηφόρος qu'on lit dans Anacréon. (*Od. XIII.*)

Plusieurs monumens nous présentent le laurier comme attribut d'*Apollon*; on le voit sur un médaillon de Commode, frapé à Magnésie sur le Méandre. (*Cabin. de M. Pellerin.*)

La musique est vénérable en toute maniere, dit Plutarque (*Plutarch. de music.*) puisqu'elle est une invention des dieux. Ce n'est pas d'un homme, ajoute-t-il, que nous tenons cet art précieux, c'est d'*Apollon* lui-même, ce dieu orné de toutes les qualités les plus estimables. Quoique plusieurs auteurs (*Pausan. Edit. Kunh. p.* 767.) attribuent l'invention de la lyre (*Voyez* LYRE) à Mercure; il est constant selon Plutarque, qu'*Apollon* est l'inventeur de la flute & de la cithare; d'ailleurs il paroît que l'on a quelquefois confondu la lyre avec la cithare, & c'est ce qui a fait donner au dieu tantôt l'épithete de λυροεργὸς comme dans l'hymne d'Orphée, celles de λυρογηθὴς & de λυροκτύπος dans d'autres auteurs, & tantôt celle de ἰυδερμιγξ. (*Epigr. nonn. Dionys. epigr. lib.* 2.) Quoi qu'il en soit, il étoit regardé comme le dieu principal de la musique. C'est ainsi qu'Homere nous le peint en plusieurs endroits de ses ouvrages. Dans l'hymne qu'il a composé en l'honeur de ce dieu, le poëte le représente au milieu des dieux avec l'appareil le plus brillant & la démarche la plus majestueuse, touchant d'un *plectrum* ou d'une lyre de laquelle il tire des sons enchanteurs.

Il faut remarquer qu'Homere dans cette description fait deux fois mention de la magnificence des habits d'*Apollon* qui répandoit, dit-il, une odeur délicieuse. Ovide le représente à peu près de même. (*Amor. lib.* 1. *Eleg. VIII. v.* 59.)

Ipse deus vatum palla spectabilis aurea
Tractat inauratæ consona fila lyræ.

Selon Properce, il étoit aussi représenté avec un habit long au frontispice du temple qu'Auguste lui fit élever à Rome.

Deinde inter matrem, deus ipse, interque sororem,
Pythius in longa carmina veste sonat.

C'est pour cela que l'habit long, nommé *palla* chez les latins, étoit en quelque sorte devenu

l'habit des comédiens & des joueurs d'instrumens, comme il paroît par ce passage de Cornificius (*Lib. IV.*): *Uti citharædus, cum procedit optime vestitus, palla inaurata indutus, cum chlamyde purpurea coloribus variis intexta*; ou plutôt cet habit des joueurs d'instrumens avoit été adapté au dieu.

Les monumens confirment la description des poëtes. On voit sur des médailles le dieu en habit long, tenant la lyre de différentes manieres, ainsi qu'Ovide, Tibulle & Properce le représentent. Sur une médaille de Colophon (*Rec. de peupl. & de vill. tom. II. pl. LVIII.* 30.), il est figuré avec la lyre, le *Plectrum* & en habit long. Sur une autre de la ville d'*Imbrus*, il tient de la droite une patere, de la gauche une lyre, & il a le même habit. Cet habit, nommé *ὀρθοστάδιον* dans Callimaque (*Hymm. in Apoll. v.* 33.) est assez semblable à celui d'une femme, & ce qui porteroit à croire qu'*Apollon* étoit vêtu quelquefois comme une femme, c'est un passage d'Hygin, dans lequel Niobé reproche à Apollon & à Diane leur goût irrégulier à ce sujet, & de ce qu'ils changeoient l'un & l'autre l'habillement qui étoit propre à leur sexe, la premiere s'habillant à la maniere des hommes & l'autre prenant des habits de femmes (*Tab. IX.*): *Niobe procreavit liberos septem, totidemque filias. Quem partum Niobe Latonæ antepofuit, superbiusque locuta est in Apollinem & Dianam: quod illa cincta viri cultu esset, & Apollo vestem demissam haberet*. En effet cet habit avec lequel *Apollon* est quelquefois représenté sur les médailles & les autres monumens, est désigné sous le nom de *muliebris vestitus* par les antiquaires. Plusieurs d'entr'eux l'ont observé; mais aucun que je connoisse, n'a donné la raison de cette singularité. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les beaux cheveux, la délicatesse des membres, en un mot, les charmes de la beauté & toutes les grâces que Tibulle donne à ce dieu, & qui le lui font comparer à une jeune fille, sont exprimées sur des médailles, des pierres gravées & d'autres monumens anciens. Je n'en citerai que quelques exemples. Sur une médaille d'Antiochus (*Vaill. hist. reg. syr. p.* 259.), roi de Syrie, les proportions d'Apollon qui y est représenté nu, approchent tant de celle d'une femme, que Nonnius (*In Goltzium. p.* 79.), en décrivant le type de cette médaille, a pris le dieu pour Vénus. Sur une pierre gravée, publiée par le comte de Caylus (*Rec. d'antiq.*), on prendroit au premier coup d'œil pour une belle femme l'*Apollon* qui y est figuré, si les attributs du dieu ne le faisoient assez connoître pour ne s'y pas tromper, enfin sur des médailles de Myrina (*Rec. de peup. & de Vill. tom. II. pl.* 54.) on voit *Apollon*, divinité de cette ville, avec une gorge de femme très-bien formée.

Je crois qu'il seroit difficile de donner la raison de ce caprice, sinon en disant que les anciens se formant d'*Apollon* l'idée du jeune homme le plus beau & le mieux fait, ont cru qu'il devoit participer aux beautés particulieres des deux sexes, & l'ont par conséquent représenté de la sorte, ainsi que Bacchus. C'est peut-être un semblable caprice qui leur a fait imaginer l'hermaphrodite, dont nous connoissons de si belles statues, quoique ce ne soit qu'un être idéal, & que s'il eut jamais existé un sujet réunissant à la fois les deux sexes, ce n'auroit été qu'un monstre, bien loin d'avoir été d'une si grande beauté que celle qu'on lui prête.

Apollon jouant de la lyre, n'est cependant pas toujours représenté avec un habit, ni avec des caracteres de femme. Il y a au contraire plusieurs médailles sur lesquelles il paroît nu avec le marques de virilité, & c'est le plus grand nombre. Ces attitudes sont très-variées. Une médaille (*Rec. de peupl. & de Vill. tom. II. pl. LXXIII*) de la ville de Calenderis en Cilicie le représente nu, debout, le bras gauche apuié sur une colonne sur laquelle est posée la lyre; de la gauche il tient le *plectrum*. Il est représenté de la même maniere sur les médailles de Lampa en Crete (*Ibid. tom. III. pl. XCIX.*), de Mytilene dans l'île de Lesbos (43. *pl. CIII.* 20.) & d'*Alæsa* en Sicile (*Et pl. CVIII.* 13.), à quelques différences près; sur une d'Hadriani (*Ibid. tom. III. pl. CXXVIII.* 8.) il est nu, debout, tenant de la gauche une lyre apuiée sur un trépied entrelacé d'un serpent, & de la gauche le *plectrum*. Derriere lui est une colonne sur laquelle on voit une petite statue de Diane. *Voyez* LYRE.

L'affinité entre la musique & la poésie étant très-grande, certains vers étant faits pour être chantés au son de la lyre, *Apollon* fut aussi regardé comme le dieu de la poésie. (*Lib. IV. od.* 6. *Horat.*)

Spiritum Phœbus mihi, Phœbus artem
Carminis, nomenque dedit poeta.

On ne doit donc pas être étoné de tous les éloges qui sont donnés à *Apollon* par les poëtes. Ils l'ont représenté à la tête des muses & comme leur chef. Homere le peint fixant l'attention des dieux charmés du son de sa lyre & de ses chants, & les muses lui répondant en chœur (*Hymn. in Apoll. v.* 188.). De là lui vint le surnom *Μουσαγέτης*.

Ce n'est point ici le lieu de parler des muses, nous remarquerons seulement qu'*Apollon* étoit souvent représenté à leur tête. On en voyoit un tableau dans le temple de Junon à Olympie, selon Pausanias (*Eliac. I. ad hulm. p.* 423.).

Il étoit placé à leur compagnie dans le temple qu'il avoit à Rome; c'est ainsi qu'on le voit sur deux bas-reliefs de la galerie Justiniene & sur plusieurs autres monumens. On avoit même institué des jeux en l'honneur d'*Apollon* & des Muses. Ptolémée, celui sans doute qui a été surno-

mé Philadelphe, & qui forma la célebre bibliotheque d'Alexandrie, fonda, au raport de Vitruve (*Liv. VII.*), des jeux en l'honeur des muses & d'*Apollon*, de même qu'on en avoit fondé pour les athletes, & il proposa des honeurs & des recompenses à toutes sortes d'écrivains qui y remporteroient le prix. Ce prince choisit sept juges parmi les gens de lettres de la ville & n'oublia rien pour que les prix fussent distribués avec autant de lumiere que d'équité.

Apollon étoit donc reconu pour le dieu de la musique & de la poësie; il étoit aussi regardé comme celui de la médecine.

Soit que les Grecs aient confondu *Apollon* avec le soleil & qu'ils aient eu égard à ses effets par raport aux hommes, & à la diversité des plantes que cet astre fait naître & dont l'usage est si nécessaire en médecine; soit qu'en faisant abstraction de cette allégorie, ils aient eu une autre idée d'*Apollon*, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont regardé ce dieu comme l'inventeur de la médecine. C'étoit un des arts dans lequel ils croyoient qu'il excelloit le plus.

Les anciens juroient ordinairement par Jupiter ou par d'autres divinités, & les fermens avoient une forme usitée qui ne varioit guere; mais on juroit quelquefois par les dieux qu'on révéroit le plus. C'est pourquoi Hippocrate (*Jusjurand. Hippocr.*) jure par *Apollon* médecin, par Esculape, Hygiée & Panacée.

Callimaque a suivi la tradition de son temps, lorsqu'il dit que c'est de la Panacée (*Espece de plante d'un usage merveilleux, selon Pline & Theophraste*) même que découlent des cheveux d'*Apollon* & que ces goutes précieuses répandent la salubrité par tout où elles tombent. (*Hym. in Apoll. v.* 39.)

Le même poëte ajoute que c'est d'*Apollon* que les médecins ont reçu la puissance de prolonger les jours & de différer la mort. (*Ibid. v.* 45.)

On trouve encore dans les anciens auteurs plusieurs épithetes qui marquent la persuasion dans laquelle étoient les peuples qu'*Apollon* avoit inventé la médecine. Menandre nous apprend que les habitans de Milet invoquoient ce Dieu sous le nom Οὔλιος (*οὔλειν, guérir.*) & qu'ils lui faisoient des sacrifices comme à l'auteur de la santé. Strabon (*Lib XIV. pag.* 635.) confirme cette autorité, en assurant que les habitans de Délos ainsi que ceux de Milet reconoissoient son pouvoir pour la guérison des maladies. D'autres peuples l'invoquoient sous d'autres noms, reconoissant toujours en lui les mêmes qualités.

On voyoit à Athênes une statue d'Apollon, ouvrage de Léochares, il étoit surnomé Ἀλεξίκακος, selon Pausanias (*Attic. ed. kuln. p.* 9), parce que pendant la guerre du Péloponnese le dieu avoit rendu de son temple de Delphes une réponse qui fit cesser la peste cruele qui désoloit tout le pays. Les Éléens avoient aussi consacré un temple à Apollon qu'ils surnomoient Ἀκέσιος, (*Id. Eliac.* 2. *ed. kuln. p.* 514.) épitheta, qui a la même signification à peu près que la précédente (*Auxiliaris.*) En Arcadie il étoit appelé ἐπικούριος, pour avoir préservé de la contagion les peuples de cette province (*Id Arcad. p.* 684 & 679.) & les Lidiens l'honoreren sous le titre de Λοίμιος (*Macrob. Saturn. l. I. cap. XVII.*), non seulement parce qu'il avoit fait cesser une peste qui les affligeoit; mais aussi parce qu'on croyoit qu'il avoit le pouvoir de l'envoyer sur la terre.

Quelques monumens nous représentent *Apollon* comme un Dieu salutaire. On le voit sur un médaillon des Lapithes (*Médailles de Pellerin*), la tête couronée de laurier avec un arc & un carquois sur l'épaule & une étoile devant lui. Quoiqu'il n'y ait dans ce type aucun attribut relatif à la médecine, la légende ΣΩΤΗΡ ΑΠΟΛΛΩΝ fait assez voir que de quelque maniere qu'il fût représenté, on reconoissoit toujours en lui son pouvoir sur la vie des hommes. L'épitheta de Σωτὴρ est donnée à *Apollon* sur plusieurs autres médailles. C'est par une suite nécessaire de l'influence que l'on croyoit qu'il avoit à cet égard, que les morts subites des hommes lui étoient attribuées, comme l'on attribuoit à Diane celles des femmes.

C'est ce qui a fait dire à Ovide que si les hommes jouissoient toujours de la santé, l'art d'Apollon deviendroit inutile (*IV. Trist.*):

Si valeant homines, ars tua, Phœbe, jacet.

Le même auteur l'invoque comme l'inventeur de la poësie & de la médecine (*Remed. amor.*):

Te precor, artitenens, adsit tua laurea nobis,
Carminis, & medicæ, Phœbe, repertor opis.

Il ne le fait entendre nulle part plus clairement que lorsqu'il fait dire au dieu lui-même que la médecine est un art de son invention (*Métam. lib. I*):

Inventum medicina meum est, opiferque per orbem
Dicor.

Le surnom d'*opifer* que le poëte emploie, n'est qu'une interprétation de celui de *salutaris* qu'on lit sur plusieurs médailles de Trébonien Galle, & entr'autres sur une qui a été publiée par Tristan (*Tom. II. p.* 672.), où l'on voit *Apollon* nu, debout, tenant de la droite un rameau d'olivier, & de la gauche une lyre. Sur d'autres médailles du même prince, *Apollon* est qualifié du titre de *conservator*, & figuré de differentes manieres, comme on peut le voir dans Banduri. Ces deux épithetes du dieu ne se trouvant que sur des médailles de ce temps, & principalement

sur celle de Trébonien Galle, il devoit y avoir quelque raison particuliere de la répéter. Ainsi, un médaillon singulier de cet empereur a donné occasion à Pellerin d'en expliquer la cause. Il représente au revers la figure d'*Apollon* debout sur des roches élevées en forme de montagnes, tenant d'une main un grand rameau d'olivier, & de l'autre un arc détendu. La légende du champ ARN. ASI. (*Rec. de peup. & de Vill. t. III. p.* 52. 53.), contient le commencement de deux noms de villes d'Ombrie, *Arna* & *Asimino* qui étoient voisines & qui avoient fait ériger à frais communs la statue d'*Apollon* sur un lieu élevé pour qu'il pût être vu au loin & invoqué par tous les peuples des environs. Il régnoit en Italie une peste violente du temps de Trébonien Galle, & ce prince avoit donné des ordres dans toutes les provinces de l'empire pour qu'on y offrît des sacrifices à tous les dieux. Il n'y a pas lieu de douter que les peuples & les villes ne fissent alors des vœux à ceux des dieux pour lesquels ils avoient le plus de vénération; & l'on conçoit aisément qu'ils implorerent sur-tout Apollon qui étoit regardé particuliérement comme un dieu secourable & salutaire qu'on invoquoit même sous le nom de médecin, lui attribuant d'avoir inventé la composition des remedes spécifiques pour les différentes maladies.

On voyoit à Rome un temple dédié à Apollon sous le titre de médecin: *Ædem quoque Herculis & spei Livius huic loco (extra trigeminam portam.) assignare videtur, ut & Apollinis medici: quæ omnia ad illius ornamentum extructa fuerunt opera, quod hic appellantium e mari descensus esset Nordini Romæ vetus*. Les médecins adressoient des vœux à Apollon comme à leur dieu tutélaire ainsi que le prouve une inscription publiée par Tomassin (*De donar. vete.*)

Sur une autre inscription, il réunit les titres de *salutaris* & de *medicinalis*. (*Mus. Florent. tom. III. p.* 56.)

Virgile à l'occasion de ce qu'il dit de la mort d'Hippolyte & des soins de Diane pour le rapeler à la vie, ajoute que Jupiter indigné foudroya Esculape, & il l'exprime ainsi: (*Æneid. l. VII.*)

Ipse repertorem medicinæ, talis & artis
Fulmine Phœbigenam stygias detrusit ad undas.

C'est sans doute par licence que le poëte nomme Esculape inventeur de la médecine; mais quoiqu'il ne le fût pas réellement, cependant en qualité de fils d'*Apollon* qui lui avoit appris tous les secrets de cet art, il fut révéré lui-même comme le principal dieu de la médecine, après son pere. C'est pour cette raison qu'il est souvent représenté sous la figure d'un serpent.

Le serpent étoit le symbole de la médecine, non seulement parce qu'il se rajeunit, pour ainsi dire, en changeant de peau tous les ans; mais encore parce que entre les différentes especes de serpens, il y en a qui servent à la composition des remedes salutaires. Sous ce raport, il est fréquemment figuré sur les monumens comme attribut d'*Apollon*. Il peut néanmoins convenir à ce dieu relativement à la fable du serpent Python. L'arc étoit pareillement un de ses attributs, parce qu'il l'avoit inventé & s'en étoit servi pour tuer le serpent. Nous allons raporter les surnoms que son adresse dans l'art de tirer de l'arc lui fit donner.

Je me contenterai de remarquer que les Grecs ont toujours interprété par *Apollon* la divinité nommée *Horus* chez les Égyptiens (*Jablonsk. panth. ægypt.*); laquelle étoit chez ces derniers peuples la même que le soleil, suivant quelques auteurs. J'observerai aussi que le symbole de l'épervier qui se raporte au soleil sur les anciens monumens des Égyptiens, est également chez eux celui d'*Horus*. Cet oiseau étoit consacré au soleil à cause de la rapidité de son vol, selon Eustathe (*In Iliad.* A.) Parce que plus le soleil brille, plus l'épervier s'éleve en l'air, selon Eusebe (*Præpar. evang. liv. III. c.* 12.) *cum quia incitatissimo motu fertur, tum quia alta ubi lucis plurimum, volando petere solet*. Or Élien (*De animal. lib. X. c.* 14.) nous apprend que les éperviers étoient consacrés à *Apollon* & que les prêtres qui étoient chargés de les nourir étoient nommés ἱερακοβοσκοί.

Chez les Égyptiens, les Grecs & les Romains, le corbeau étoit un des oiseaux que l'on donnoit au soleil pour attribut, & nous apprenons du même Élien (*Lib. II. c.* 18.) que c'étoit aussi l'oiseau d'Apollon; il lui étoit consacré, dit cet auteur, parce qu'il est en quelque sorte doué de l'esprit prophétique, & qu'il prédit les orages. C'est ce qui fait dire à Virgile (*Georg.* 1.):

Tum cornix plena pluviam vocat improba voce.

On lit dans Porphyre que l'épervier & le corbeau étoient deux oiseaux consacrés à *Apollon*. (*De abstinent. c.* 3.)

Le cygne étoit consacré à ce dieu ainsi qu'au soleil à cause de sa blancheur, selon Eustathe, (*Ad Iliad.* Δ. *p.* 449) qui dit ailleurs que c'étoit l'oiseau d'*Apollon* pour les trois propriétés qu'il réunit, le chant, la divination & la blancheur.

Enfin les grifons qui étoient consacrés au soleil, comme persone ne l'ignore, sont encore un des attributs d'*Apollon*. Le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. VII. p.* 281.) a publié une cornaline gravée en creux représentant ce dieu qui ne peut être méconnu pour sa disposition & pour la lyre placée à son côté; on voit à ses pieds un grifon & un autre oiseau qui pouroit bien être un corbeau. Une médaille de Tranquilline frapée dans (*Pell. Med. tom.* 11. *p.* 203.) la ville d'Aphrodisias présente *Apollon* nu, debout, tenant de sa main

main droite une branche de palmier & de la gauche une lyre posée sur un trépied entouré d'un serpent. Derriere est un arbre & à ses pieds un grifon. Les auteurs sont en cela conformes aux monumens, ainsi qu'on peut le voir dans Claudien & Philostrate. Sidoine invoque *Apollon* en ces termes : (*Sidon. Apollin. carm.* 11. *v.* 307.)

Nunc ades, o Pæan, lauro cui gryphas obuncos
Docta lupata ligant, quoties per frondea lora
Flectis penniferos hederis bicoloribus armos.

L'identité d'*Apollon* avec le soleil paroît donc en quelque sorte établie par la ressemblance de leurs symboles. La question paroît être absolument décidée par une strophe de l'ode d'Horace pour les jeux séculaires. Les jeunes garçons qui adressent leurs vœux à *Apollon*, l'invoquent ainsi :

Alme sol, curru nitido diem qui
Promis & celas, aliusque & idem
Nasceris, possis nihil urbe Roma
Visere majus.

D'ailleurs sur un très-grand nombre des médailles de villes où l'on adoroit *Apollon*, ce dieu est représenté sous la forme d'un jeune homme, la tête radiée, comme l'on peut le voir sur des médailles de l'île de Rhodes, sur une de l'île de Chio & sur plusieurs autres. Les artistes doivent observer que ces rayons naissent de la tête même, & qu'ils ne sont point appliqués ainsi que ceux que l'on voit à la courone radiale de quelques empereurs.

On a représenté le soleil sous la figure d'un jeune homme d'une grande beauté, parce que, dit Isidore, (*Orig. VIII.*) il reparoît tous les jours en donnant une nouvele lumiere, *quotidie oriatur & nova luce nascatur*, ou selon Phurnutus (*Myth.*) pour signifier par la jeunesse qui est le plus bel âge de la vie, qu'il n'y a rien de plus beau dans la nature que le soleil, ou encore selon Fulgence, parce qu'après avoir été à son couchant, il semble rajeunir en reparoissant le lendemain avec un nouvel éclat : *quia occidendo & renascendo semper est junior* ; ce qui a fait dire à un poëte ancien :

Sol semper juvenis, rapidum qui dividis axem.

Dans d'autres descriptions on lui donne tantôt la forme d'un enfant, tantôt celle d'un jeune homme & enfin celle d'un vieillard. Martianus Capella nous le représente de la sorte ; (*lib.* 1.) *Facie autem mox ut ingressus est pueri renidentis, incessu medio juvenis anhelo, in fine senis apparebat occidui* ; description par laquelle l'auteur a voulu sans doute indiquer trois parties du jour, le matin, le midi & le soir.

Ainsi quoique sur les monumens *Apollon* soit presque toujours représenté comme un jeune homme d'une figure agréable (*Callim. Hymn. in Apol. v.* 36.) (*Lucian. de sacrif.*) (*Tibull. Eleg. lib.* 1. *el. IV.*) dans la vigueur de l'âge, & que les auteurs lui acordent une jeunesse perpétuele ; cette regle néanmoins peut soufrir quelqu'exception. On voit des exemples dans Lucien, (*Lucian. de dea Syra*) dans Macrobe (*Macrob. Satur. lib.* 1. *c. XVII.*) & sur une médaille d'*Alesa* où ce dieu est représenté avec de la barbe. (*Princip. di Torremuzza.*)

Les poëtes ont quelquefois confondu *Phœbus* avec le soleil, & ce nom est devenu plutôt un synonyme qu'une épithete de celui d'*Apollon* : Homere les joint très-souvent ensemble. Quand il dit que le dieu invoqué par Chrysès descend du ciel, armé de son arc, & portant son carquois pour venger son prêtre de l'injure des Grecs, il réunit les noms de *Phœbus* & d'*Apollon* : (*Iliad. A. v.* 43.) On en trouve plusieurs autres exemples dans ses ouvrages & dans son hymne en l'honeur d'*Apollon*. Or les grammairiens décomposant le nom de *Phœbus*, φοῖβος, disent que c'est la même chose que φοίβιος dont l'étymologie seroit φῶς & βίος, *la lumiere & la vie* ; & *Phœbus* selon eux signifie *pur*, *brillant*, *qui donne la vie*, ce qui peut très-bien s'entendre du soleil & ce qui a engagé vrai-semblablement Pindare (*Olymp. od. VII.*) à le nommer ἀγνὸς θεός.

Le mot γενέθλιος rend très-bien la vertu productive du soleil que d'autres auteurs ont attribuée à *Apollon* en l'appelant γενέτωρ. On l'invoquoit sous ce nom à Délos, où il avoit un autel, dont un auteur cité par Macrobe fait mention : (*Cloatius. Ordin. lib.* 11. *apud Macrob. Saturn. lib. III. c. VI.*) *Deli ara & Apollinis, γενέτορος, in qua nullum animal sacrificatur : quam Pythagoram velut inviolatam adoravisse produnt.* On n'y immoloit aucunes victimes, on y faisoit seulement des prieres & des offrandes, d'où Macrobe a conjecturé que Virgile a voulu parler de l'autel d'*Apollon* γενέτωρ. (*Æneid. III. v.* 85.)

Cet autel est clairement désigné dans un passage de Caton (*De liber. educand.*) *Nutrix hæc omnia faciebat in verbenis ac tubis sine hostia ut Deli ad Apollinis genitivi aram.* Enfin on trouve ce surnom d'*Apollon* dans Valerius Flaccus : (*Argonaut. lib. V.*)

.... *Ventum est Phœbi genitoris ad aram.*

Les interpretes qui ont voulu expliquer pourquoi on n'immoloit pas des victimes sur l'autel d'*Apollon* γενέτωρ, ont remarqué que le soleil & *Apollon* étant la même divinité, il étoit bien juste de ne point ensanglanter par la mort des victimes l'autel d'un dieu qui donne la vie à tout.

Dans l'énumération que fait Callimaque (*hymn. in Apoll. v.* 32.) de l'habillement d'*Apollon* on ne voit qu'or briller ; son vêtement est d'or,

son arc, son carquois, sa chaussure même est de ce métal, & le poëte termine sa description en disant qu'il est tout resplendissant d'or, & doué de toute sorte de richesses.

Ovide semble avoir imité Callimaque, lorsqu'il dit : (*Met. lib. 2.*)

Aureus huic axis, temo aureus, aurea summæ
Curvatura rotæ, radiorum argenteus ordo.

Peut-on donner à cette allégorie un meilleur sens, qu'en l'entendant du soleil, dont l'or n'imite que très-foiblement l'éclat, & qui par sa chaleur fécondant en quelque sorte la nature, procure toutes sortes de biens ? L'épithete de πολύχρυσος sert à expliquer toutes les autres qui en sont formées. Celle de χρυσάορ qu'on lit dans Homere (*Hymn. in Apoll. v. 123. Orph. in Argon. Hesiod. Theogon.*) Orphée, Hésiode, Pindare & qui à la lettre marqueroit l'épée d'or dont ces poëtes décorent *Apollon*, ne veut rien signifier autre chose que les rayons du soleil qui sont plus perçans qu'aucune épée.

Les poëtes & les mythologues voulant désigner les rayons du soleil ont feint que cet astre avoit une chévelure dorée : *Solis augustum caput radiis perfusum*, dit Martianus Capella (*Lib. 1. de Nupt. philol.*) *circumactum flammantibus veluti auratam cæsariem rutuli verticis imitatur*. C'est ce qui aura formé le surnom de χρυσοκόμης donné par Pindare à *Apollon*. (*Olymp. od. VII.*)

La belle chévelure constitue un des attributs de ce dieu, il est toujours représenté avec de longs chéveux, & c'est pour cela que les Grecs l'ont surnommé ἀκερσεκόμης pour marquer que ses cheveux n'avoient point été coupés. On trouve ces épithetes dans Pollux (*Pollux 2. de tom.*) Philostrate (*Philostr. in Heroic.*), Hesychius. Les latins ont cru désigner assez clairement *Apollon* par la seule épithete d'*intonsus*. On ne peut s'y méprendre en lisant dans Horace le vers :

Intonsum pueri dicite Cynthium.

Et cet autre de Properce : (*Propert. 3.*)

Dum petit intonsi pythia regna dei.

Voilà donc des traits de convénance bien marqués entre le soleil & *Apollon* par les effets naturels du premier & les épithetes du second. On en trouve encore d'aussi frapans dans la comparaison que l'on fait des rayons du soleil avec les fleches d'*Apollon*, & l'habileté de ce dieu dans l'art de tirer de l'arc. Lucien dit (*De astrol.*) que les traits du soleil ne sont autre chose que l'effet que produisent les rayons de cet astre.

Selon Fulgence (*Lib. 1. Mythol.*) on a donné un arc & des fleches au soleil, parce que ses rayons sont en quelque sorte lancés comme par un arc, ainsi que des fleches : *arcum vero huic sagittasque conscribunt, quod de circulo ejus radii in modum sagittarum exiliant*. C'est pourquoi le soleil est surnommé *sagittarius* & *vulnificus*, selon Martianus Capella (*Lib. 1.*) *huic quoque sagittarius, huic quoque vulnificus, quod possit radiorum jaculis icta penetrare*. Les rayons du soleil qui sont nommés pour la même raison *tela diei* par Lucrece, sont appelés par Prudence *spicula* ; & pour exprimer la même pensée, nous disons communément en françois que *le soleil darde ses rayons*. De là les épithetes ἑκηβόλος, ἑκατηβελέτης, ἑκάεργος données si souvent par Homere & d'autres poëtes à *Apollon*.

Les autres épithetes τοξοφόρος, κλυτότοξος, χρυσότοξος, ἀργυρότοξος, employées par Homere & par Pindare, celle d'*arcitenens* dont se sert Ovide en parlant d'*Apollon*, ont toutes le même principe.

En effet selon l'opinion commune des Grecs l'arc étoit un des attributs de ce dieu, parce qu'il l'avoit inventé, & qu'il s'en étoit servi pour tuer les enfans de Niobé (*Apollodor. lib. III.*), les Cyclopes & pour beaucoup d'autres exploits. Il s'en servit pour faire remporter quelquefois des victoires à des armées qu'il favorisoit, en y combatant sans être vu ; & d'autres fois pour lancer sur la terre des fleches empoisonées qui repandoient la peste en des lieux dont les peuples ou les chefs avoient commis des crimes qui offensoient les dieux. Mais la principale raison pour laquelle on représente *Apollon* avec un arc & un carquois, c'est la défaite du serpent Python, victoire qui le rendit célebre & lui mérita le surnom Πυθιος, qu'on lit sur des médailles. Sur une de Néron (*Med. de Potin d'Égypt.*) entr'autres on voit le buste du dieu, la tête couronée de lauriers avec le carquois sur l'épaule, & la légende ΠΥΘΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝ. Cette épithete ainsi que celle de *pythius* dans les auteurs latins est très-fréquente & tellement propre à *Apollon* qu'il est quelquefois désigné par ce seul nom. (*Voyez* Python.)

PHŒNICEUS color. *Voyez* Châtain.

PHŒNICOPTERE ou FLAMMANT. Cet oiseau étoit consacré à Isis. Elle paroît sur une pierre du cabinet de Stosch, coefée avec deux plumes, qui apartienent sans doute au *phœnicoptere*. *Voyez* Flammant.

Les gourmands de Rome faisoient grand cas de sa langue, comme l'atteste Séneque (*Epist. 110.*) : *Quod non desideras milliarios apros, nec linguas phœnicopterorum, nec alia portenta luxuriæ*. Ce fut un rafinement du fameux Apicius, qui n'avoit d'esprit que pour imaginer des morceaux délicats. *Phœnicopteri linguam*, dit Pline (*Lib. X. 48.*), *præcipui saporis esse docuit Apicius, nepotum omnium altissimus gurges*. Il indique la maniere de l'accommoder dans son traité *de re coquinaria*.

Cet oiseau est assez commun dans les marais de Provence & de Languedoc ; & si nous pensons

comme les anciens sur la beauté de son plumage, nous ne sommes pas de leur avis sur la qualité de sa chair qui est très-fade.

PHŒNIX, instrument à corde des anciens, dont, au raport de Mussonius, les rois de Thrace se servoient dans leurs festins. Quelques auteurs en attribuent l'invention aux Phéniciens, apparemment à cause de l'analogie des noms. (*F. D. C.*)

PHOLLIS, assar, assarion, tassugon, chalcous, monoie anciene de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 5 deniers & $\frac{1}{14}$, monoie actuele de France, selon M. Pauston.

Elle valoit en monoie anciene des mêmes pays:

4 kodrantès.

ou 8 perutah.

PHOLLIS ou BALLANTION, monoie des Romains.

Elle valut, sous Constantin & ses successeurs, selon M. Pauston (*Métrologie.*), 195 livres tournois & $\frac{3}{10}$.

Elle valoit alors en monoie du même peuple:

	1 $\frac{1}{7}$ *phollis* militaire.
ou	2 $\frac{2}{21}$ livres d'argent.
ou	13 $\frac{7}{21}$ sous d'or.
ou	156 $\frac{2}{3}$ miliarésion.
ou	178 $\frac{4}{7}$ lepton d'argent.
ou	250 deniers de Néron.
ou	322 $\frac{1}{7}$ livres de cuivre.
ou	3750 nummus.
ou	15000 assarion.

Voyez MONOIE des Romains, pour reconoître l'évaluation de Romé de Lisle.

PHOLLIS militaire, monoie des Romains.

Elle valut, sous le grand Constantin, & ses successeurs, selon M. Pauston, 136 livres tournois & $\frac{6}{10}$.

Elle valoit alors en monoie du même peuple:

	1 $\frac{76}{96}$ livre d'argent.
ou	9 $\frac{3}{36}$ sous d'or.
ou	109 $\frac{1}{3}$ miliarésion.
ou	125 lepton d'argent.
ou	175 deniers de Néron.
ou	218 $\frac{3}{4}$ livres de cuivre.
ou	2625 nummus.
ou	10500 assarion.

PHOLOÉ, montagne de la Thessalie, où Quintus de Smirne, dit (*Lib. 7.*) qu'Hercule tua le centaure Hylas.

PHOLUS, un des centaures, fils de Silénus & de Mélia. Hercule allant à la chasse du sanglier d'Érimanthe, logea en passant chez le centaure *Pholus* qui le reçut humainement, & lui fit bonne chere. Au milieu du festin, Hercule ayant voulu entamer un muid de vin qoi apartenoit aux autres centaures, mais que Bacchus ne leur avoit donné qu'à condition d'en régaler Hercule, quand il passeroit chez eux: ceux-ci lui en refuserent l'usage; ils l'ataquerent même vivement; les uns armés de grôs arbres avec leurs racines, les autres de grôsses pierres, les autres de haches, ils fondirent tous ensemble sur Hercule: le héros, sans s'étoner, les écarta à coups de fleches, & en tua plusieurs de sa massue. Son hôte ne prit aucune part à ce combat, sinon qu'il rendit aux morts les devoirs de la sépulture, comme à ses parens; mais par malheur une fleche qu'il arracha du corps d'un de ces centaures, le blessa à la main, & quelques jours après il mourut de sa blessure. Hercule fità son ami de magnifiques funérailles, & l'enterra sur la montagne appelée depuis Pholoé, du nom de *Pholus*.

Voyez à l'article d' HERCULE l'explication astronomique de cette fable.

PHONASCIE. L'art de former la voix de l'homme. *Phonascia*. On avoit établi en Grece des combats pour la voix, comme pour toutes les parties de la gymnastique. Ces combats duroient encore du temps de Galien, & ils mirent la *phonascie* en recomandation, parce qu'on se faisoit exercer par les *phonasques*, comme on s'exerçoit aux autres exercices par les gymnastes. Ces mots vienent de φωνὴ, voix.

PHONASQUE, } Noms de certains maîtres
PHONASCOS, }

que l'on prenoit chez les anciens pour apprendre à gouverner sa voix. Les *phonasques* formoient la voix, & apprenoient l'art de la bien manier. Ceux qui se destinoient à être orateurs, ou chantres, ou comédiens, se servoient de ces maîtres.

Auguste (*Suet. c. 47. n. 6.*) prenoit souvent de leurs leçons: *Dabat assidue phonasco operam*. Tertullien appele un *phonasque*, (*De pall. c. 5.*) *adornator vocis*. Varron (*Apud Non. 2. 826.*) parle ainsi d'un *phonasque*:

Phonascus sum, vocisque suscitabulum,
Cantantiumque gallus gallinaceus.

ΦΟΡΑ'ΔΗΝ *αἴρεσθαι* ou *κομίζειν*, *inter manus auferri*. Ces expressions synonymes désignent la maniere dont les soldats transportoient leurs camarades morts, au bûcher.

PHORBAS, chef des Phlégiens, homme cruel & violent, s'étant saisi des avenues par lesquelles on pouvoit ariver à Delphes, contraignoit tous les passans de se batre contre lui à coups de poing, pour les exercer, disoit-il, à mieux com-

batre aux jeux pythiens; & après les avoir vaincus, il les faisoit mourir cruélement. Apollon, pour punir ce brigand, se présenta au combat déguisé en athlete, & assomma *Phorbas* d'un coup de poing. On le croit pere d'un Actor & d'Augias. *Voyez* Actor.

PHORBEION, c'est ainsi que l'on peut franciser le mot grec *phorbeia*, qui signifie une espece de bandage de cuir dont les anciens joueurs de flûtes s'entouroient la tête. Les latins l'appeloient *capistrum*. Le *phorbeion* étoit placé devant la bouche du musicien, vis-à-vis de laquelle étoit une fente par où passoit l'anche de la flûte. Le *phorbeion* empêchoit les joues & les levres du joueur de soufrir, & mettoit ce dernier à même de mieux gouverner son haleine, qui ne pouvoit s'échaper.

Il semble que ceux qui jouent des instrumens à anches, tels que le basson, le hautbois, la clarinete, &c. devroient tous se servir du *phorbeion*: un de leurs plus grands défauts, & pourtant un des plus ordinaires, étant de laisser échaper le vent à côté de l'anche; ce qui provient de la tention continuele des joues, tension qui va jusqu'à la soufrance, sur-tout pour les commençans. Le *phorbeion* remédieroit à tout. (F. D. C.)

Plutarque (*De ira cohibenda*) dit que Marsyas en fut l'inventeur.

Dans un tableau d'Herculanum (*Pitt. tom. IV.*), on voit un homme jouant de deux flûtes d'égale longueur, qu'il tient à la bouche, laquelle est couverte du bandeau appelé Στομιον, propre à ménager & tempérer le vent qui contribuoit à former les sons. Ces flûtes sont composées de plusieurs morceaux, comme on peut s'en convaincre par différentes pieces de flûte en os qui sont dans le même cabinet, & qui n'ayant point d'entaille, ne peuvent pas être emboîtées les unes dans les autres. On ne pouvoit les joindre ensemble que par le moyen d'un tuyau de métal ou de bois sur lequel on fixoit les pieces de la flûte. L'on voit en effet un pareil morceau de flûte qui est resté fixé dans un tuyau de bois, & qui même y a été pétrifié.

Sur un autel triangulaire du Capitole, on voit un faune qui joue des deux flûtes & qui porte le *phorbeion*.

PHORCYNIDE, fille de Phorcys. Toutes les filles de Phorcys ne portoient pas ce nom. On le donnoit plus particuliérement à trois. Les *phorcynides* n'avoient qu'un œil pour elles trois, dont elles se servoient tour à tour. Palæphatus réfute cette fable dans son chapitre 32.

PHORCYS, nom d'un dieu des anciens Grecs. Il étoit fils du Pont, c'est-à-dire, de l'océan & de la terre (*Hesiod. Theog. vers.* 237.) Varron dit qu'il étoit fils de Neptune & de la nymphe Thésée, ou comme d'autres disent, Thoose. Il eut plusieurs filles, les Phorcynides, les Gorgones, Méduse, Schœnon & Euryale, de plus la nymphe Thoose qui eut de Neptune le cyclope Polypheme. Il fut encore pere du dragon qui gardoit les pommes des Hespérides (*Hesiod. v.* 233.). Il eut encore Scylla d'Hécate; Palæphatus, *c.* 32, veut que c'ait été un roi de Sicile & de Sardaigne, qu'Atlas vainquit dans un combat naval, & qu'il y fut submergé.

PHORMINGE, } PHORMIX. } Pollux met la *phorminge* au nombre des instrumens à cordes. Plusieurs auteurs, entr'autres Bulenger (*De theatro.*), prétendent que c'étoit une cythare: ce dernier ajoute que, suivant Hesychius, c'étoit une cythare qu'on portoit sur les épaules. (*Iliad. lib. XVIII. v.* 569.).

PHORMION, pêcheur d'Érythrée, ayant perdu la vue par une maladie, la recouvra par la protection de l'Hercule d'Érythrée. *Voyez* Érythrée.

PHORMIX. *Voyez* Phorminge.

PHORONÉE, fils du fleuve Inachus, conjointement avec trois autres fleuves, Céphise, Astérion & Inachus, fut arbitre entre Neptune & Junon qui disputoient à qui auroit le pays d'Argos sous son empire: le différent ayant été jugé en faveur de Junon, Neptune en eut du ressentiment, & mit à sec tous les fleuves. *Phoronée* fut le fondateur du temple de la déesse à Argos; & Eupaleme en fut l'architecte. *Voyez* Chrysis, Junon. Il bâtit une ville, & cette ville fut nommée Phoronique.

PHOSPHORE étoit représenté sous la figure d'un jeune homme, portant un flambeau élevé. C'étoit le même génie que les Latins appeloient Lucifer. (*Voyez* ce mot.) Les Grecs lui donnerent un nom composé de φῶς, lumiere, & de φέρω, je porte.

Plutarque (*In Colotem.*) & Hesychius font mention des Phosphories, fêtes établies en son honeur.

Gruter (88. 13.) raporte l'inscription suivante, gravée en l'honeur de *Phosphore* ou de l'étoile du berger.

BONO. DEO.
PUERO. POS
PHORO
T. FL. ITALICUS
PRIMUS IIII.
VIR. M. A. A.
CUM STATILIA.
LUCINA. CONJUGE. ET
SUIS. EX VOTO.

PHOTINGE. Il paroît par un passage d'Athénée (*Lib. IV. Deipnos.*) que c'étoit une des

flûtes des anciens, & la même qu'on appeloit *lotine* & *oblique* (*Plagiaule*), dont Pollux attribue l'invention aux Lybiens (*Onomast. liv. IV, ch.* 10.). Athénée prétend que ce fut Osiris l'égyptien qui inventa la *photinge* surnomée *oblique*; or comme il paroît que les anciens ne connoissoient point la flûte traversiere (*Voyez* Flûte) l'épithete *oblique* ne peut signifier ici que courbe; & comme je crois avoir prouvé dans l'article flûte que toutes les flûtes des anciens étoient à anches, la *photinge* devoit avoir de la ressemblance avec le tournebout; il est même probable que celui-ci en dérive.

Au reste la courbure de la *photinge*, ne venoit que de la corne de veau qu'on ajoutoit au bas des flûtes, comme nous l'avons déja dit à l'*article* flûte. Cette corne de veau s'appeloit *codon*. *Voyez* ce mot. (F. D. C.)

PHRATRIARQUE, φρατρίαρχος magistrat d'Athênes qui présidoit sur les φρατρία, c'est-à-dire, sur les divisions d'une tribu : il avoit le même pouvoir sur cette partie de la tribu, que le phylarque avoit sur la tribu entiere.

PHRATRIQUES, festin que les gens d'une même tribu se doonoient à Athênes pour entretenir l'union & l'amitié. Les *phratriques* étoient une institution de Solon.

PHRATRIUS (mois). Mois particulier à la ville de Cumes en Éolie. Il étoit composé de 30 jours. On ne trouve le nom de ce mois que sur un seul marbre tiré des ruines de Cumes, & dont l'inscription est en dialecte éolien. On la lit dans les recueils d'antiquité de Caylus (2. 189.).

Le nom de ΦΡΑΤΡΙΟΣ ou ΦΡΗΕΤΡΙΟΣ vient du oom de ΦΡΑΤΡΙΑΙ, des *sociétés* ou *confrairies* établies en différentes villes de la Grece, qui s'assembloient en des temps réglés pour la célébration des fêtes ou de certaines cérémonies. Le lieu de l'assemblée s'appeloit ΦΡΑΤΡΙΟΝ ; on présume que le mois où ces assemblées se tenoient à Cumes, étoit appelé ΦΡΑΤΡΙΟΣ.

ΦΡΑΤΟΡΕΣ, confreres, amis ou voisins. Ce surnom vient de φρέαρ, *puits*. Aristote dit (*Rhét. l.* 2. 62.) que des puits communs doit naître l'amitié entre les citoyens.

PHREATIS (le), ou phreatrum, étoit un des quatre anciens tribunaux d'Athênes. Il étoit établi pour juger ceux qu'on poursuivoit à l'occasion d'un second meurtre, sans s'être réconciliés avec les parens du citoyen qu'ils avoient tué involontairement. L'exilé accusé, paroissoit sur la mer à un endroit appelé le *puits*, d'où ce tribunal reçut son nom; là il se défendoit sur son bord sans jeter l'ancre, ni aborder à terre. S'il étoit convaincu, on lui infligeoit les peines imposées au meurtrier volontaire; s'il étoit innocent, il retournoit à son exil, à cause de son premier meurtre. Teucer fut le premier qui se justifia de cette maniere, & qui prouva qu'il n'étoit point coupable de la mort d'Ajax.

PHRINON. Ce héros grec disputant à Pittacus, un des sept sages, la propriété du promontoire Sigée, lui proposa un combat singulier dans lequel il fut vaincu par un stratagême de Pittacus. Celui-ci l'envelopa dans un filet, & le mit hors de combat par cette surprise. (*Strab. l.* 13. *Polyen. Stratag. l.* 1. *c.* 25.) Winckelmann l'a reconu sur une pâte antique de M. Dehn, publiée au n°. 166 de ses *monumenti inediti*.

PHRIXUS, fils d'Athamas & de Néphélé, échapa à la mort qu'Ino sa marâtre lui préparoit, comme on l'a dit au mot néphélée. Le Bélier, sur lequel sa mere lui fit prendre la fuite, avec Hellé sa sœur, étoit couvert d'une toison d'or, au lieu de laine. Il ariva heureusement dans la Colchide, où il sacrifia son Bélier à Jupiter. Ce Bélier fut mis depuis au nombre des signes du Zôdiaque, & la toison resta entre les mains d'Aetes, roi du pays, qui la fit garder dans un parc consacré au dieu Mars. *Voyez* Aetes, Jason, Athamas, Bélier, Hellé, Ino, Néphélée, Théophane, Toison d'or. *Phrixus* épousa Calciope, fille d'Aetes. Les premieres années de son mariage furent heureuses. Mais son beau-pere, jaloux d'avoir la toison d'or, le fit mourir pour s'en rendre maître. Ses enfans furent sauvés par leur mere Calciope, qui les fit passer secrétement en Grece.

Phrixus dans la Lycie.

Goltzius seul attribue à cette ville des médailles impériales greques.

PHRONTIS, fille de Phrixus & de Calciope *Voyez* Calciope.

PHRURON. Jabloński (*panth. ægypt.* 102. 2. 160.) donne l'étymologie copte de ce surnom du Nil, & il le rend par l'eau descendante. Il s'appliquoit au Nil à l'époque de son décroissement.

PHRYGIEN, le mode *phrygien* fut inventé, dit-on, par Marsyas, phrygien.

Pollux, (*onomast. liv. IV, chap.* 10,) dit que l'harmonie *phrygiene* est propre aux joueurs de flûte; *harmonie* peut signifier ici autant que *mode*, ou plutôt autant que *genre*. *Voyez* Dorien, (F. D. C.)

Phrygien. (Bonet). *Voyez* Bonet.

PHRYGIENS (les) & les Troyens qui en faisoient partie, tiroient leur origine des Thraces (*Strabo. lib.* 10.) selon Platon (*loix de Platon, liv.* 3.). Ils furent long-temps soumis à l'empire des Assyriens. Ces peuples portoient une espece de bonet qui les distinguoit des autres nations barbares. *Voyez* bonet *phrygien*. La belle statue de Pâris, conservée à Rome dans le palais Altemps, rassemble tout l'habillement phrygien; on voit d'abord le bonet distinctif de la nation, différent de celui d'une pierre gravée (*Monum. ant. ined. tom.* I, *fol.* 112.) publiée par Winckelmann. Ce dernier bonet a plusieurs bouts pendans, deux desquels paroissent servir à le lier sous le menton ; il est orné d'étoiles, & attaché

sur le front par un bandeau ou diadême. Ce bonet differe des bonets *phrygiens*, en ce qu'il n'a point cette pointe élevée & penchant un peu en avant. On en aperçoit d'une forme égyptiene, à des figures qui accompagnent la mere des dieux & Athys (*antiquités sacrées & profanes des Romains*, *Tab.* 8. 9.); mais cette circonstance ne prouve pas assez que ces figures soient *phrygienes*.

Numanus beau-frere (*Æneid. lib.* IX. *v.* 616.) de Turnus, reprochoit aux Troyens leurs mitres ornées de rubans; il faisoit allusion sans doute à ces bouts de bonet de Pâris. Il faut se rapeler qu'on appeloit *mitra*, tant la coefure que les rubans, servant à contenir les cheveux, & toute coefure des femmes. On appeloit aussi *mitra* les bonets des nations barbares: ce même Numanus reprochoit aussi aux *Phrygiens* leurs tuniques à longues manches. La statue de Pâris du palais Altemps, porte une semblable tunique qui paroît retroussée par deux ceintures, à moins que cette seconde apparence ne soit une maniere de replier la tunique, tenant lieu de seconde ceinture, comme on le peut conjecturer par une figure qui porte un bouclier sur le bas-relief de la villa Borghese où Priam reçoit Penthésilée. Au reste, comme les Grecs n'admétoient les longues manches que dans l'habillement des femmes, de même que la seconde ceinture, il est à supposer que le reproche de Numanus tomboit sur les raports de l'habillement *phrygien* avec celui des femmes greques. Sur cette tunique les *Phrygiens* portoient (*Æneid. lib.* 3, *v.* 484) la chlamyde. À en juger par le bas-relief de la villa Borghese, ce manteau étoit moins circulaire que celui des Grecs. Apulée donne à Pâris un manteau brodé de différentes couleurs, à la mode des barbares; mode que Virgile appele *phrygiene*, par la raison que l'art de broder avoit été inventé chez les *Phrygiens*. Il est probable que ceux-ci faisoient usage d'autres manteaux que de la chlamyde, ou que celle-ci n'étoit pas toujours atachée sur l'épaule, comme il paroît par une figure tirée d'une urne sépulcrale (*antiquité prof. & sacrée des Romains fol.* 213): aussi Priam baisant la main d'Achille sur un bas-relief de la villa Borghese, paroît vêtu du *pallium* & non pas de la chlamyde. Sur ce bas-relief Priam est sans mitre ou bonet; il est apparent que l'habile artiste l'aura supprimé pour mieux conserver la noblesse & la majesté d'un roi, auxquelles ces ajustemens barbares sont toujours désavantageux.

La figure tirée d'une urne sépulcrale & citée plus haut, paroît celle d'un prêtre; on le diroit ataché au culte de la mere des dieux, mais la barbe qu'il porte le range nécessairement dans une autre classe. Peut-être étoit-il d'une institution romaine & postérieure: au reste, il differe de tous les monumens connus par le haut de son habillement.

Les *Phrygiens*, comme la plupart des nations barbares, portoient des caleçons qui descendoient jusqu'aux pieds, & des sandales fermées, comme on voit à la statue de Pâris.

La description des obseques d'Anchise dans Virgile (*Æneid. lib. V. v.* 559.), où il fait intervenir Ascagne, & toute la jeunesse troyene, annonce un peuple livré à toutes les recherches du luxe; il parle de colliers & d'autres ornemens semblables. Ilione (*Æneid. lib.* I. *v.* 657), la plus âgée des filles de Priam, portoit un collier, un sceptre & une courone ornée d'un double rang de pierres précieuses. Au reste l'habillement des Troyenes ne différoit guere de celui des femmes greques, quant à la tunique & le *pallium* seulement; les Troyenes n'ont souvent qu'une ceinture à la hauteur des hanches.

Il seroit difficile de fixer rigoureusement la différence qu'il y avoit entre le casque *phrygien* & celui des Grecs; il est à supposer cependant qu'il y en avoit une, puisque la nuit de la prise de Troye, la troupe qui s'étoit déguisée en soldats grecs, & qui en prit les armes, fut assaillie par les habitans de Troye; il existe un bas-relief (*monum. ant. ined. fig.* 135. *tom.* I.), représentant Hector porté par des Troyens; ceux-ci ont des casques avec le cimier ou la partie supérieure élevée & recourbée en avant, approchant de la forme du bonet *phrygien*; ils n'ont point cette partie saillante qui déborde le front, & qui sert de visiere aux casques grecs sur d'autres monumens; & sur les peintures du Virgile de la bibliotheque du Vatican; ce sont des casques semblables à ceux des Grecs, mais sans saillie en avant, de même que les casques romains qui ne débordoient jamais le front. Tel est le casque d'Énée, il est tiré des peintures du Virgile de la bibliotheque du Vatican; son caractere troyen est une pointe au sommet recourbée en avant, caractere que portent aussi deux médailles romaines, que Beger (*thesaur.*, *brandenb. part.* 1. *fol.* 360) prouve avoir l'emprente de Minerve iliade. Son casque differe ici de ceux qu'on donne communément à cette déesse qu'il ne faut pas confondre avec la Minerve des Grecs. Les Troyens avoient la leur qu'ils adoroient dans la forteresse *Ilium*, d'où son culte passa chez les Romains, peuple qui se glorifioit d'être sorti d'Ilion. C'est la raison pour laquelle Minerve porte sur ces médailles un casque *phrygien*, de la forme de celui qu'Ajax tient sous les pieds sur une autre médaille publiée par Beger (*thesaur. brandenb. par.* 1, *fol.* 476). Si Beger eût observé cette forme distinctive, elle eût ajouté à la preuve que cette médaille représente Ajax; au reste, il a l'épée à la main avec un bouclier de forme ovale pour désigner ses combats contre les Troyens. Quoiqu'il n'y ait point de panache aux casques cités, Homere en donne cependant aux *phrygiens*. Du reste, le poëte grec n'entre pas dans des détails assez circonstanciés sur toutes les pieces qui pouvoient composer l'armure

d'un soldat troyen. Les troupes *phrygienes* se faisoient probablement remarquer par ces tuniques à longues manches, & par les caleçons longs que les historiens attribuent à ces peuples. On en voit cependant sur les bas-reliefs qui ont les bras nus comme les Grecs, des cuirasses de même forme, & des brodequins aux jambes, d'autres ont des caleçons semblables à ceux que portent quelques soldats romains, & qui ne débordent pas les genoux.

Le bouclier *phrygien* étoit indifféremment ou alongé, ou parfaitement rond; témoin le bas-relief de la villa Borghese, représentant Priam allant à la rencontre de la reine des Amazônes. Un soldat sur le même bas-relief, tient un bouclier semblable à ceux dont se servoient ces héroïnes; du reste, les *Phrygiens* différoient infiniment des Grecs par leur façon de vivre efféminée. *Allez* Phrygienes, *leur dit Numanus* (*Æneid. lib.* 9, *v.* 617.) *car vous ne méritez pas le nom de* Phrygiens; *allez danser sur votre montagne de Dindime, où vos oreilles sont acoutumées aux doubles sons de la flûte phrygiene: cet instrument & les tambourins de votre déesse vous appelent.*

Au palais de Rome appelé la Farnesioa on voit un *Phrygien* mourant, figure moitié moins grande que le nature.

PHRYGIO, brodeur. Pline (8. 48.) dit que les Phrygiens avoient inventé la broderie & que l'on donna leur nom aux brodeurs.

PHRYNÉ; Pollux, *Onomast. liv. IV. chap.* 9.) parle d'un air ou chanson qu'il appele *phryné* de Camon, qui en étoit probablement l'auteur. Il ajoute que cet air ou nome étoit formé de modulations détournées & difficiles. (F. D. C.)

ΦΘΑΣ, nom du Vulcain des Égyptiens. (*Voyez* VULCAIN.)

PHTHENEOTES, nome d'Égypte. ΦΘΕΝΕΟΥ.

Ce nome a fait fraper une médaille impériale greque en l'honeur d'Hadrien.

PHYA, femme athéniene, d'une grandeur extraordinaire, mais assez belle de visage. Les partisans de Pisistrate, voulant obliger le peuple d'Athènes à recevoir ce tyran, se servirent de *Phya*, à qui ils firent prendre les mêmes habillemens avec lesquels on avoit coutume de représenter Minerve; & la faisant tirer dans un char, ils persuaderent au peuple, dit Hérodote (*lib.* 1.) que c'étoit la déesse qui ramenoit elle-même Pisistrate.

PHYCUS, dans la Cyrénaïque. ΦΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze:

O. en or.

O. en argent.

PHYLACISTÆ, geoliers des esclaves. Plaute (*capt.* 3. 5. 93.) fait mention de leur prison:

Illic est deductus recta in Phylacam, ut dignus est.

Et (*Aul.* 3. 5. 44.) de leurs geoliers:

Triceni cum stant phylacistæ in atriis.

PHYLACUS, citoyen de Delphes & un de ces héros de l'ancien temps, dit Pausanias, (*in Phocic.*) qui dans le temps de l'irruption des Gaulois, sous Brennus parurent en l'air animant les Grecs & combatant eux-mêmes contre les barbares, pour sauver de leurs fureurs Delphes & son temple. Le héros *Phylacus* eut pour cela une chapelle à Delphes, & une enceinte assez considérable qui lui fut consacrée.

PHYLARQUE, φυλάρχης, φύλαρχος, *chef d'une tribu*. Le peuple des grandes villes greques étoit partagé en un certain nombre de tribus qui parvenoient successivement & dans des temps réglés au gouvernement de la république. Chaque tribu avoit son chef ou *phylarque* qui présidoit aux assemblées de la tribu, avoit l'intendance & la direction de son trésor & de ses afaires. Aristote dans ses politiques, parle de ces *phylarques*. Hérodote raporte que Calisthene ayant augmenté le nombre des tribus d'Athènes, & en ayant formé dix de quatre anciennes, il augmenta aussi dans la même proportion, le nombre des *phylarques*. Les marbres de Cyzique font mention de plusieurs *phylarques*; on lit sur un marbre de Nicomédie, qu'Aurélius Earinus avoit été *phylarque* d'une des tribus de cette ville. Dans la suite ce terme perdit sa signification naturelle & primitive en devenant le titre d'une dignité militaire. On y substitua le nom d'*épimelete*, administrateur, président; afin d'éviter toute équivoque, de n'être pas sans cesse dans le risque de confondre le commandant d'une troupe de cavalerie, avec un magistrat. (*Potteri Archaol. græc. liv.* 1. *c. xiij.*)

Il est aussi parlé des *phylarques* dans l'empire grec, où l'on donnoit ce nom aux chefs des troupes que l'on fournissoit aux alliés, ou que les alliés fournissoient à l'empire; c'est ainsi qu'il fut donné au chef des Sarasins, parce que leurs troupes auxiliaires étoient divisées en tribus.

PHYLAX, surnom d'Hécate, qui signifie la gardiene, de φυλάσσω, je garde.

PHYLLA, fanons, bandeletes qui pendoient de la coefure des femmes, autrement dites, *redimicula mitræ*.

PHYLLIS, fille de Lycurgue, roi des Dauliens, ou de Sithon, roi de Thrace, n'avoit pas vingt ans, lorsqu'elle perdit son pere, & monta sur le trône.

Démophon, roi d'Athènes, ayant été jeté par la tempête sur les côtes de Thrace, en revenant de la guerre de Troye, fut bien acueilli par la jeune reine, & s'en fit extraordinairement aimer. Après quelques mois passés dans la plus tendre union, le prince obligé de retourner à Athènes pour les afaires de son royaume, promit à *Phyllis* d'être de retour dans un mois au plus tard. Mais trois mois s'écoulerent sans que la princesse eût aucune nouvele de son amant: c'est dans ces circonstances qu'Ovide lui fait écrire une let-

tre, (la seconde de ses Héroïdes.) dans laquelle elle emploie pour ranimer l'amour du jeune prince, toutes les raisons que le sien lui peut inspirer. Elle lui reproche son manque de foi, lui rapele ses fermens, cherche à lui rapeler par combien de soins & de bienfaits elle a mérité sa tendresse; & enfin, elle l'assure qu'elle se donnera la mort de la maniere la plus cruele, s'il ne revient bientôt paroître à ses ieux. Hygin dit que Démophon lui avoit marqué le jour précis qu'il feroit de retour. Ce jour étant arivé, elle courut neuf fois au rivage où il devoit aborder, & n'en apprenant aucune nouvele, elle se jeta dans la mer. D'autres disent qu'elle se pendit. Le lieu où elle périt fut appelé les neuf chemins, en mémoire de cette course, qu'elle avoit neuf fois réitérée; on y bâtit ensuite la ville d'Amphipolis, qui fut appelée le tombeau de *Phyllis*. Avant le départ de Démophon elle lui avoit remis une boête consacrée, disoit-elle, à Rhéa mere des dieux. Elle lui recomanda de ne l'ouvrir que, quand il n'auroit plus d'espérance de revoir la Thrace. Il ariva dans l'île de Cypre, & *Phyllis* se donna la mort. (*Voyez* Acamas, teucer.) On ajoute à l'histoire de *Phyllis* que les dieux l'avoient changée en arbre, parce qu'en effet les feuilles des arbres s'appelent en grec φύλλον; que, Démophon étant revenu quelque temps après, l'arbre fleurit, comme si *Phyllis* étoit sensible au retour de son amant. Hygin ne parle point de la métamorphose; il dit seulement qu'il vint sur le tombeau de cette princesse des arbres dont les feuilles, dans une certaine saison de l'année paroisoient mouillées, comme si elles répandoient des larmes pour *Phyllis*.

PHYLLIUS, pour plaire au fils d'Hyrie, dit Ovide (*Métam.* 7.), aprivoisoit des oiseaux & des lions, dont il lui faisoit présent. Dans ce dessein, il avoit combatu contre un taoreau indompté & l'avoit vaincu; mais voyant que tous ses soins étoient inutiles, & qu'il étoit impossible de s'en faire aimer, il le lui refusa dans le temps qu'il le lui demandoit avec empressement. Le jeune homme se voyant rebuté, lui dit avec dédain : vous souhaiterez envain dans la suite de m'avoir acordé ma demande; & sur cela il se précipita du haut d'un rocher; mais il ne périt pas, les dieux l'ayant changé en cygne pendant sa chute. Sa mere Hyrie, qui le crut mort versa taot de larmes, qu'il s'en forma un lac, auquel on donna son nom.

PHYLLOBOLIE, φυλλοβολία, mot qui désigne l'usage où étoient les anciens, de jeter des fleurs & des feuilles sur les tombeaux des morts. Les Romains, en prenant cette coutume des Grecs, joignirent aux fleurs quelques flocons de laine. La *phyllobolie* se pratiquoit aussi à l'occasion des victoires gâgnées par un athlete dans quelqu'un des jeux publics; on ne se contentoit pas de jeter des fleurs aux victorieux; mais encore à tous ses parens qui se trouvoient dans sa compagnie.

PHYLLUS, ville de Thessalie. Strabon (*l. IX, p.* 435), dit que c'est dans cette ville qu'étoit le temple de Jupiter Phylléen. Ortelius croit que c'est la ville *Phylleius* d'Apollonius; il croit aussi que c'est la même que Stace appele *Phyllos*. Il s'embarasse peu du témoignage de Placidus, qui lui est contraire. Placidus, dit-il, est un grammairien, & ces fortes de gens ne sont pas fort exacts en fait de géographie.

PHYLOBASILE. Les *phylobasiles*, φυλοβασιλεῖς, étoient chez les Athéniens des magistrats qui avoient sur chaque tribu particuliere le même emploi, la même dignité, que le βασιλεύς avoit par raport à toute la république; on choisissoit les *phylobasiles* d'entre la noblesse; ils avoient l'intendance des sacrifices publics & de tout le culte religieux qui concernoit chaque tribu particuliere, ils tenoient leur cour ordinairement dans le grand portique appelé βασιλειος, & quelquefois dans celui qu'on nommoit βασιλεῖον. (*Potters Archaolo. graeq. t. I. pag.* 78. *D. J.*)

PHYLODOCE. C'est une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrene, mere d'Aristée.

PHYSA. Les Égyptiens oot eu de la vénération pour ce poisson, dont nous ignorons entiérement le caractere.

PHYSCOA, étoit une nymphe de la basse Élide, qui fut aimée de Bacchus, dont elle eut un fils nommé Narcée. *Voyez* Narcée. (*Pausan. Æliac.*)

PHYTALIDES, descendans de Phytalus, auxquels Cérès avoit donnée l'intendance de ses mysteres par reconoissance de l'hospitalité que Phytalus avoit exercée à son égard.

PHYTALMIEN, φυτάλμιος, de φυτὸν, *plante*, & de φύω, *j'entretiens*; ainsi *phytalmien* veut dire *protecteur* des plantes ou *des biens de la terre*; c'est un surnom que les anciens donnoient à quelques-uns de leurs dieux, & particuliérement à Jupiter. Les Trézéniens le donnerent à Neptune, & lui firent bâtir un temple sous les murs de leur capitale, parce qu'il n'inondoit plus leurs terres & leurs maisons de ses flots salés; la mer s'étant insensiblement retirée de Trœzene.

PHYTALUS, un des héros de l'Attique. Lorsque Cérès cherchant sa fille, passa dans l'Attique, *Phytalus* la reçut chez lui; & la déesse, par reconoissance, lui fit présent de l'arbre qui porte des figues; arbre qui n'étoit connu auparavant qu'à la table des dieux.

PHYXIEN, φύξιος, surnom de Jupiter, dérivé de φεύγω, *je me réfugie*. Ce dieu étoit censé le protecteur de ceux qui cherchoient un asyle dans ses temples.

PIACULARIS porta. *Voyez* Porte.

PIACULUM, sacrifice expiatoire. *Piacula*, chez les latins, étoient ce que les Grecs appeloient καθάρματα, les purgations dont on se servoit pour expier ceux qui avoient commis des crimes. Ce mot signifioit aussi les *parfums*, θυμιάματα, qu'on employoit

employoit pour délivrer ceux qui étoient possédés de quelque mauvais génie. Horace (*Epist.* 1. *l.* I.) fait un bel usage de ce terme au figuré, pour désigner les remedes de la philosophie propre à purger l'âme de ses vices. (D. J.)

PIALIES, jeux, combats sacrés institués par Antonin Pie, à la mémoire d'Hadrien. Les *pialies* se représentoient à Pouzole, & c'étoit un combat iséiastique. On les nommoit *eusebies*, mot grec que Saumaise a traduit par *Pialia*, qui ne se trouve dans aucun ancien. *Voyez* cet auteur, note pénultieme sur la vie d'Hadrien par Spartien.

PICA, surnom de Minutius, qui désignoit l'affection qu'il avoit pour les pies.

PICARIÆ, lieux plantés d'arbres résineux, desquels on tiroit la poix & les résines. Les empereurs romains les assujétirent à un impôt.

PICATIO, application de poix & de résine pour arracher les poils. *Voy.* Depiler.

PICOLLUS, seconde divinité des anciens habitans de la Prussie, qui lui consacroient la tête d'un homme mort, ou selon d'autres, la tête d'une bête morte. Aux jours de leurs grandes fêtes, ils brûloient du suif dans les maisons des grands, en l'honneur de ce dieu, qui se faisoit voir lorsqu'il mouroit quelqu'un. Si alors on ne l'apaisoit par des sacrifices, il les tourmentoit de différentes manieres. Si on négligeoit de le satisfaire, il se présentoit une seconde fois; & lorsqu'on lui donnoit la peine de paroître une troisieme, on ne pouvoit plus l'apaiser que par le sang humain; mais leur prêtre en étoit quitte pour se faire une incision au bras & en répandre quelque goute. Ils connoissoient que le dieu *Picollus* étoit satisfait, lorsqu'ils entendoient du bruit dans le temple.

PICTES. *Voyez* Meati & Muraille.

PICTOR, surnom donné aux Fabius, parce que l'un d'entr'eux, qui excelloit dans la peinture, peignit le temple de Salus, l'an 450 de Rome, selon Pline (34. 4.), morceau qui subsista à peu près jusqu'au temps de cet auteur: *Quæ pictura duravit ad nostram memoriam, æde Claudii principatu exusta.*

PICUMNUS & PILUMNUS étoient deux freres, fils de Jupiter & de la nymphe Garamantis. Le premier avoit inventé l'usage de fumer les terres, d'où il fut surnommé *Sterquilinus*, & *Pilumnus* celui de moudre le blé; c'est pourquoi il étoit honoré particuliérement par les meûniers. Tous deux présidoient aux auspices qu'on prenoit pour les mariages; alors on dressoit pour eux des lits dans les temples. À la naissance d'un enfant, lorsqu'on le posoit par terre, on le recomandoit à ces deux divinités, de peur que le dieu Sylvain ne lui nuisît. (*Servius in Æneid.* 9. *vers.* 4.)

PICUS, fils de Saturne, succéda à Janus au royaume d'Italie. C'étoit un prince qui joignoit à une grande beauté tous les agrémens de l'esprit; il n'avoit pas encore vingt ans, qu'il avoit attiré sur lui les regards de toutes les nymphes du pays. Il donna la préférence à la belle Canente, fille de Janus. Un jour qu'il étoit à la chasse, il rencontra Circé dans un bois, où elle étoit venue cueillir des herbes pour ses opérations magiques; elle sentit d'abord un violent amour pour lui; mais l'ayant trouvé insensible, elle le frapa de sa baguete, & aussi-tôt tout le corps de *Picus* fut revêtu de plumes, & ne conserva de ce qu'il étoit auparavant, que son nom *Picus*, en françois *Pivert*. Ses gardes étant venus à son secours, furent aussi métamorphosés en différentes especes d'animaux. *Picus*, après sa mort, fut mis au rang des dieux indigetes. *Voyez* Canente, Faunus.

PIE. Pétrone (*c.* 28.) parle d'une *Pie* qui saluoit, en disant χαῖρε, ceux qui entroient dans la maison, où elle étoit placée sur la porte, dans une cage dorée.

La fable disoit que les Piérides, filles de Piérus, avoient été changées en *Pies*. *Voyez*-en la raison à l'article des Piérides.

PIED philétérien, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. Elle valoit, selon M. Pauctnn (*Métrologie*), 13 pouces & $\frac{63}{400}$ de France.

Il valoit en mesures ancienes des mêmes pays:

2 $\frac{9}{46}$ coudée commune.
ou 1 $\frac{3}{8}$ pied géométrique.
ou 5 $\frac{7}{9}$ zéreth.
ou 2 $\frac{2}{36}$ lichas.
ou 5 $\frac{4}{8}$ tophach.
ou 10 $\frac{2}{3}$ condyles.
ou 21 $\frac{8}{9}$ esbaa.

Romé de l'Isle évalue à 12 pouces 10 lignes 18 centiemes de ligne ce *pied* philétérien, ou royal, appelé aussi *palmipes*, qui étoit en usage dans la Phocide, l'Illyrie, la Thessalie, la Macédoine, la Thrace, chez les Phocéens d'Asie & de Marseille en Gaule.

Pied pythique ou de mesure naturele, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des Phocéens en Asie, & de Marseille en Gaule. Il valoit, selon M. Paucton (*Metrologie*), en mesure de France 9 pouces & $\frac{111}{1000}$. Il valoit en mesure des mêmes pays, 4 palestes, ou 16 dactyles.

Romé de l'Isle l'évalue à 9 pouces une ligne 48 centiemes de lignes.

Pied olympique ou pied grec, mesure linéaire de l'Attique, du Péloponese, de la Sicile, de la grande Grece. Il valoit, selon M. Paucton, en mesure de France, 11 pouces, & $\frac{399}{1000}$.

Il valoit en mesures des mêmes pays :

4 palestes,

ou 16 dactyles.

Romé de l'Isle l'évalue à 11 pouces 4 lignes 80 centiemes de ligne.

Pied géométrique ou nautique, mesure linéaire de l'Asie & de l'Égypte. Il valoit, selon M. Paucton, 10 pouces & $\frac{273}{1000}$ de France.

Il valoit en mesures ancienes des mêmes pays :

1 $\frac{1}{3}$ Zéreth,

ou 1 $\frac{2}{5}$ lichas,

ou 4 tophach,

ou 8 condyles.

ou 16 esbaa.

Romé de l'Isle l'évalue à 10 pouces 3 lignes 31 centiemes de lignes.

Pied du petit stade, valoit, selon Romé de l'Isle, 6 pouces une ligne 28 centiemes de ligne.

Pied du stade de Cléomede, valoit, selon Romé de l'Isle, 8 pouces 2 lignes 66 centiemes de ligne.

Pied du stade d'Érastothene valoit, selon Romé de l'Isle, 9 pouces 9 lignes 69 centiemes de ligne.

Pied pygon valoit, selon Romé de l'Isle, 11 pouces 10 lignes 55 centiemes de ligne.

Pied ptolémaïque, le même, selon Romé de l'Isle, que le pied olympique.

Article de Romé de l'Isle dans sa Métrologie sur tous ces pieds.

„ Le *pied* de *Drusus*, dit Hygin, avoit 13 $\frac{1}{2}$ pouces romains. Ce *pied* de Drusus valoit donc 12 pouces 3 lignes $\frac{1}{10}$ de notre pied-de-roi ; c'est-à-dire, qu'il étoit d'un demi-doigt plus long que le *pygon*, & d'un doigt plus court que le *pied* philétérien. Il est évident que Héron se trompe, lorsqu'il donne 20 doigts au *pygon*, & 16 seulement au *pied royal*, ou *philéterien*, car 16 doigts sont incontestablement la mesure du *pied* nautique ou géométrique, & non celle du *pied* philétérien : ce dernier *pied* étoit aussi très-certainement de 20 doigts ; ce n'étoit donc pas le *pygon* qui n'en a que 18 $\frac{10}{17}$. M. Paucton ne se trompe pas moins, lorsqu'il prend cette derniere mesure pour le *pied grec olympique*, qui est de 17 doigts $\frac{7}{9}$, tandis qu'il fait de ce dernier son prétendu pied romain, qui devient alors une mesure greque, quoique d'environ $\frac{1}{2}$ de doigt plus foible que le vrai *pied* grec olympique „.

„ D'un autre côté, le même auteur adopte l'erreur de Héron, en prenant la mesure de vingt doigts pour le *pygon*, & même pour le pied de *Drusus*, quoique ni l'une ni l'autre de ces dénominations ne convienent à cette mesure, qui est celle du pied royal ou philétérien „.

„ M. Paucton s'est encore mépris, en raportant à la coudée pythique ou delphique (qu'il donne faussement pour le *pied* philétérien), ce qu'Hérodote dit de la coudée commune de 24 doigts, que ce pere de l'histoire appele *coudée moyene*, pour la distinguer, soit de la coudée pythique ou *petite coudée*, qui n'avoit que 21 $\frac{1}{3}$ doigts, soit de la *coudée babyloniene* & de la *coudée sacrée*, qui la surpassoient en longueur. Hérodote s'exprime ainsi : „ La coudée royale „ de Babylone est plus grande de trois doigts „ que la coudée moyene „. Or cette coudée royale de Babylone ne peut être la coudée de 24 doigts ; car si l'on ajoute 3 doigts à la coudée pythique de 21 $\frac{1}{3}$ doigts, on aura 24 $\frac{1}{3}$, & ce nombre est d'un tiers de doigt plus fort que la coudée lithique. La coudée moyene d'Hérodote est donc celle de 24 doigts, plus foible de 3 doigts que la coudée royale de Babylone ou coudée noire des Arabes, qui étoit de 27 doigts. C'est donc à tort que M. Paucton donne à la coudée pythique ou petite coudée de 21 $\frac{1}{3}$ doigts, les noms de *coudée moyene* & de *pied royal* ou philétérien, puisque le premier de ces noms apartient à la coudée de 24 doigts, & le second à une mesure greque de 20 doigts, qui étoit la 600e. partie du stade philétérien „.

„ Ces méprises de M. Paucton, sur la dénomination de quelques mesures greques, & la confusion qu'il a faite du *pied* olympique avec un pied romain de même mesure, tandis qu'il donne au *pygon* le nom de *pied* grec olympique, ont influé sur une partie de ces calculs ; ce qui est d'autant plus fâcheux, que son ouvrage est d'ailleurs ce que nous avons de plus complet & de plus aprofondi sur les poids & mesures des anciens „.

PIED ROMAIN (Le), se divisoit en deux manieres ; savoir, en seize doigts, qui étoit la moindre partie, & en douze pouces ; c'est de ce *pied* dont parle Columelle en ces termes : *modus omnis aurea pedali mensura comprehenditur, qui digitorum est sexdecim*. Or, comme l'*as* ou la livre qui étoient deux mots synonymes parmi les Latins, étoient divisés en douze onces, on a aussi souvent appliqué ces termes à un tout, divisé en douze parties égales, & le nom de leurs parties aliquotes a été de même attribué aux parties de ces autres choses. Ainsi le *pied* se divisant en douze pouces, chaque pouce a été appelé *once*, comme nous le voyons dans Frontin : *est digitus ut convenit, sexta decima pars pedis, uncia duodecima*.

On a donc dit pour désigner les différentes divisions du pied : *uncia*, *sexuncia*, *sextans*, *quadrans*, *triens*, *quincunx*, *semissis*, *septunx*, *bis*, *dodrans*, *dextans*, *deunx*.

Le *pied romain* valoit, selon l'opinion particuliere de M. Paucton (*Métrologie.*), 11 pouces $\frac{415}{1000}$ de pouces de France.

Il valoit, selon l'opinion plus vrai-semblable de Romé de l'Isle & de la plupart des savans, 10 pouces 10 lignes & 60 centiemes de lignes.

N. B. Benoît XIV a fait rassembler dans le muséum du Capitole, tous les monumens antiques sur lesquels sont gravés des *pieds romains*; tals que celui de Cossatius, celui de Statilius, d'Æbutius, &c. Ils ont tous été publiés dans le IV tome du *musæum capitolinum*.

Voici les preuves du *pied romain* données par Romé de l'Isle dans sa *métrologie*.

Un *pied* de bronze antique très-bien conservé & qu'on garde dans la bibliotheque du Vatican, mesuré par M. l'abbé Barthelemi de l'académie royale des inscriptions, & par le pere Jacquier, minime à Rome, s'est trouvé de 130, 6 $\frac{11}{11}$ lignes du pied-de-roi. Un autre *pied* semblable, trouvé par M. Grignon, de l'académie royale des sciences, dans les ruines d'une anciene ville, sur la petite montagne du Châtelet en Champagne, entre Joinville & Saint-Dizier, contient 130, 6 lignes du pied-de-roi. Enfin d'après l'obelisque de Sésostris ou du champ-de-mars mesuré par Stuart, le *pied* romain se trouve être de 10 pouces 10 lignes $\frac{37}{100}$; ce qui s'éloigne peu des résultats précédens „.

„ Suivant Héron, le *pied* romain est au *pied* philétérien, comme 10 est à 12, ce qui est très-vrai: mais pour trouver ce raport, il ne faut pas confondre ainsi que lui, le *pied* géométrique ou nautique, avec le *pied* philétérien; ni comme M. Paucton, le *pied* grec olympique avec le *pied* romain, & la coudée pythique avec le pied philétérien „.

„ Hygin, après avoir observé que le pied romain n'étoit point en usage hors de l'Italie, dit que dans la Cyrénaïque où les Grecs étoient établis, on se servoit d'un *pied* qu'on nommoit *ptolémaïque*, & qui étoit de 12 pouces $\frac{1}{2}$ romains; or ce *pied* ne peut être que le *pied* grec olympique, plus fort de 6 $\frac{9}{10}$ lignes que le *pied* romain „.

„ Voici les preuves de l'évaluation du *pied romain*, donnée par M. Paucton dans sa *métrologie* „.

„ Le *pied romain* est, suivant Héron, au *pied* philétérien comme 5 à 6; d'où il suit qu'il vaut de *pieds* géométriques 1 $\frac{4}{9}$; de *pieds* pythiques 1 $\frac{1}{4}$; de spithames 1 $\frac{23}{37}$; d'orthodorons 1 $\frac{64}{99}$; de lichas 1 $\frac{4}{9}$; de palettes 4 $\frac{4}{9}$; de condyles 8 $\frac{8}{9}$; de dactyles 17 $\frac{7}{9}$; & de pouces du *pied*-de-roi 11. 413 juste, ou 136, 96 lignes. Les savans jusqu'à ce jour n'ont encore pu s'acorder sur le vrai raport de ce *pied* à celui de France „.

„ M. Petit, en prenant un moyen proportionel entre diverses mesures, donne au *pied* romain onze pouces du *pied*-de-roi. M. Auzout donne onze pouces moins quatre cinquiemes de ligne à un *pied* gravé sur le tombeau de Statilius, au belvédere à Rome; le même savant donne dix pouces & demi au *pied* gravé sur le monument de Cossutius, ayant égard au domage que ce *pied* paroît avoir sonfert à son extrémité, le *pied* ébutien a dix pouces & demi, selon M. Picard, ou a 10 pouces $\frac{4}{5}$, selon M. Fabretti „.

„ Lucas Pœtus, fameux jurisconsulte romain, qui a composé un livre sur les misures anciennes, avoit examiné cinq différens *pieds* de métal; les trois premiers absolument égaux entr'eux, étoient d'un quatre vingt-quatrieme plus courts que ceux des monumens de Statilius & de Cossutius, qu'il regarde comme égaux; le quatrieme étoit encore plus petit que les précédens; le cinquieme étoit plus grand. Lucas Pœtus en fit graver la mesure au Capitole, comme celle du *pied* grec; mais ce n'en est pas moins un *pied* romain; il a 135, 8 lignes par la mesure exacte de M. Picard „.

„ M. Fabretti ayant mesuré trois *pieds* de fer, déterrés dans des ruines très-anciennes, les trouva plus longs que celui du tombeau de Cossutius. Édouard Bernard, dit M. Freret, de qui j'emprunte ces observations, détermine ce plus à trois milliemes du *pied* anglois; ce qui revient à un peu plus de 130, 6 lignes du *pied* de Paris „.

„ M. l'abbé Barthélemi, de l'académie des Inscriptions & Belles Lettres, a pris la mesure conjointement avec le P. Jacqnier, d'un *pied* de bronze antique, très-bien conservé, qu'on garde dans la bibliotheque du Vatican, & ce *pied* s'est trouvé de 130, 6 $\frac{11}{11}$ lignes du *pied*-de-roi „.

„ Enfin, un *pied* semblable divisé en quatre palettes & en seize doigts, contenant 130, 6 lignes du *pied* de Paris, a été trouvé dans les fouilles d'une anciene ville, sur la petite montagne du Châtelet, entre Joinville & Saint-Dizier en Champagne, par M. Grignon, correspondant de l'académie royale des Belles Lettres & de celles des sciences. (*Gazete de France, du vendr.* 18 *Mars*, 1764, *art. de Paris*) „.

„ Feu M. Cassini, de l'académie des sciences, ayant mesuré des distances de villes qui avoient été évaluées en mille par les Romains, en a conclu le *pied* romain de 11 pouces $\frac{10}{99}$; mais M. Cassini n'étoit pas assuré de l'endroit précis où étoient les pierres milliaires „.

On a beaucoup parlé d'un conge d'airain que l'on conserve avec d'autres précieux monumens de l'antiquité, dans le cabinet de Farnese à Rome, à moins, dit Eisenchmid, que depuis peu d'années il n'ait été transporté à Parme avec la précieuse collection des médailles que contenoit ce cabinet. Ce vase a été dessiné: on en voit la figure dans le onzieme tome des *Antiquités romaines* de Grævius, dans le traité sur les poids & mesures par Lucas Pœtus, & dans Vil-

lalpandus. Ce conge est décoré d'une pompeuse inscription que voici :

IMP. CÆSARE

VESPAS. VI COS.

T. CÆS. AUG. F. IIII.

MENSURÆ

EXACTÆ IN

CAPITOLIO

P. X.

On convient généralement que les lettres P. X. signifient *pondo decem*, *dix livres* d'huile qu'il devoit contenir. Aujourd'hui ce conge commence à se ressentir des injures du temps; on y voit des crevasses dans l'intérieur que Villalpandus, lorsqu'il l'examina, fut obligé de remplir avec de la cire. Il falloit huit conges pour faire une amphore, & Festus & Fannius nous apprenent que l'amphore étoit la cubature du *pied* romain. Le conge du cabinet de Farnese, pese en eau de *Trévi* 109 onces moins 24 grains, poids de marc, selon M. Auzout qui l'a mesuré & pesé; d'où il suit que l'amphore auroit pesé en eau de *Trévi*, 54 livres & $\frac{22}{11}$, poids de marc; & parce que le *pied* cubique de France, rempli d'eau de riviere, pese 70 liv. & $\frac{2}{3}$, il s'ensuit que le *pied* romain auroit été de 11 pouces & $\frac{9}{10}$, en supposant néanmoins la même pesanteur spécifique entre l'eau dont s'est servi M. Auzout & celle qui sert d'élément à ce calcul. Au reste on conclut de ce que dit M. Auzout dans le septieme tome, premiere partie, page 325, des mémoires de l'académie des sciences, que l'eau contenue dans le conge de Farnese pesoit, en eau de la fontaine de *Trevi*, 109 onces moins 24 grains, ou 109 onces 3 grôs, 24 grains: je ne sai d'où vient cette contradiction „.

„ On conserve dans le cabinet de la bibliotheque de Sainte Génevieve à Paris, un autre conge antique romain; le même M. Auzout l'a rempli d'eau de la Seine, & l'ayant pesé, il a trouvé que l'eau contenue dedans, pesoit 113 onces 2 grôs 36 grains; sur ce pied l'amphore auroit pesé en eau de la Seine, 56 livres & $\frac{633}{1000}$, qui s'évaluent à 1390 pouces cubiques, & $\frac{5}{6}$, d'où, par l'extraction de la racine cubique, résulte un *pied* romain de 11 pouces 2 lignes. Peut-être qu'en examinant de nouveau ce conge, on le trouveroit de juste mesure; il devroit contenir 185 pouces cubiques & $\frac{17}{20}$, c'est-à-dire, 52 pouces cubiques de plus qu'on ne lui trouve par l'expérience de M. Auzout „.

„ Je ne dissimulerai point qu'ayant adopté pendant quelque temps l'évaluation du *pied* romain à 130,6, j'avois toujours été choqué du peu de conformité que je trouvois entre certaines pratiques des anciens & les nôtres; par exemple, on seme en France huit, neuf, quelquefois dix boisseaux de blé dans un arpent de cent perches carrées de 22 *pieds* linéaires. Les romains mettoient dans un jugere au moins quatre modius de semence, ordinairement cinq modius, & au plus six modius d'où il suit qu'à proportion nous n'aurions dû semer par arpent que cinq boisseaux $\frac{2}{5}$ six $\frac{2}{3}$ pour l'ordinaire, & un peu moins de huit au plus. Comme le modius est le tiers de l'amphore, & qu'en augmentant le *pied* romain, le modius croîtra comme le cube du *pied*, tandis que le jugere ne croîtra que comme le carré du même *pied*, il est évident que, par cet accroissement du *pied*, la quantité de la semence se trouvera augmentée aussi dans la même étendue de terrain: par exemple, en adoptant le *pied* romain qui résulte du raport donné par Héron, je trouverai que les Romains semoient au moins à raison de 5 $\frac{3}{4}$ boisseaux de blé par arpent de France, ordinairement 7 $\frac{4}{5}$ boisseaux, & au plus 8 $\frac{2}{3}$ boisseaux, mesure de Paris. Cette considération de la petite quantité de semence que les anciens paroissoient employer, en comparaison de ce que nous en mettons, jointe à l'accroissement de cette même quantité qui suivroit nécessairement de l'augmentation du *pied*, puisque les cubes des mesures linéaires croissent dans une raison plus grande que les carrés, m'avoit déja fait soupçonner quelque défaut dans l'évaluation du *pied* romain. Mais un autre motif rend cette rectification indispensable „.

„ Car si la cubature du *pied* romain sert à restituer les mesures de continence, ces mesures nous restituent de même les poids & les monoies: par exemple une amphore de mercure pesoit douze cents livres romaines, selon Vitruve, & selon plusieurs autres auteurs, une amphore d'huile pesoit quatre-vingt-livres. La livre romaine étoit composée de quatre-vingts-quatre deniers de ceux qui avoient cours sous les consuls, ou de quatre-vingts-seize de ceux des empereurs. Il nous reste de ces deux sortes de deniers assez bien conservés; les deniers consulaires pesent un peu plus de 74 grains poids de marc de Paris, & les deniers des empereurs assez précisément 65 grains. Or nous avons plus haut un *pied* contenant 135 $\frac{2}{3}$ lignes, marqué au Capitole par Lucas Pœtus comme la mesure du *pied* grec, ce *pied* approche beaucoup du *pied* résultant du raport donné par Héron; cependant il est encore trop petit pour le *pied* romain: car si on prend la cubature de ce *pied*, & qu'on la suppose remplie d'huile, on n'en déduira le denier consulaire que de 74 grains & $\frac{1}{100}$, & le denier impérial de 64. 11 grains seulement, on trouveroit encore moins par le poids du Mercure. Or comme dans une recherche de cette nature, nous, ne pouvons nous flater d'avoir rencontré la vérité, qu'autant que nous aurons trouvé le moyen de faire acorder parfaitement toutes les autorités de l'antiquité; & parce que cet acord parfait est la preuve incontestable & démonstrative de la solidité

de nos combinaisons & de nos évaluations ; on ne peut se refuser à admettre le raport du *pied* romain au *pied* philétérien, donné par Héron, dans toute sa rigueur & sans rien en rabatre; car il est d'une précision étonante, leve toutes les difficultés qui avoient paru insurmontables aux savans, & fait un systême géométriquement lié de tous les passages des anciens écrivains, sur la matiere des mesures, des poids & des monoies „.

„ Mais quel parti prendre sur tant de *pieds* anciens que l'on croit être des copies fideles du *pied* romain, faudra-t-il les rejeter absolument ? non. Héron vivoit cent vingt ans avant l'ere vulgaire, & par conséquent au temps de la république; il nous a donné le vrai raport du *pied* romain, tel qu'il étoit alors avec les mesures de l'Égypte; ce raport changea dans la suite, le *pied* romain fut altéré & devint plus court : il me semble qu'on peut prouver cette assertion, & que le *peid* romain étoit déja moins grand sous l'empire de Vespasien. En effet, on lit dans Diodore de Sicile (*lib.* 1.) que Sésostris éleva deux obélisques d'une pierre très-dure, de cent vingt coudées de haut, sur lesquels il fit graver le dénombrement de ses troupes, l'état de ses finances, & le nombre des nations qu'il avoit soumises. D'un autre côté on lit dans Pline (*lib. XXXVI, c.* 9.) qu'un obélisque qu'Auguste avoit fait placer dans le grand cirque, & qui étoit un ouvrage du roi Sennésertée, sous le regne duquel Pythagore avoit été en Égypte, étoit de la hauteur de cent vingt-cinq *pieds* trois quarts, outre la base qui faisoit partie de la même pierre, mais que celui de Sésostris qui est dans le champ de Mars, étoit moins haut de neuf pieds. Ce dernier qui avoit également été transporté d'Égypte par Auguste, ayant neuf *pieds* de moins que le premier, devoit donc avoir 116 $\frac{3}{4}$ *pieds* romains. Par conséquent cent vingt coudées, qui font ici des *pieds* géométriques, vaudroient 116 $\frac{3}{4}$ *pieds* romains, & le *pied* romain n'auroit été que de 126, 99 ou environ 127 lignes du *pied*-de-roi; il ne faut pas néanmoins avoir trop de confiance dans cette comparaison de mesurages. Je ne dois pas omettre d'observer ici après M. Rollin, (*Hist. anc. tom. XIII. p.* 165.) que cet obélisque est encore dans le champ de Mars à Rome, couché dans les terres, où il traverse les caves des maisons bâties sur ses ruines. Si les cent vingt coudées de Diodore sont des *pieds* géométriques, & que l'obélisque en contînt juste ce nombre, il doit être de 102. 72 *pieds*-de-roi, ou de 102 *pieds* 8 pouces 7 $\frac{1}{4}$ lignes. Ce monument pouroit servir à justifier le raport des mesures anciennes avec les nôtres „.

„ M. Montucla m'a fait observer que cet obélisque a été retiré de dessous les bâtimens par les soins de Benoît XIV, & placé dans une cour voisine où on peut le voir. *Angelo-Maria* Bandini a fait imprimer à Rome en 1750 un ouvrage italien *in-fol.* sur ce sujet. M. de la Lande dans son voyage d'Italie, dit que cet obélisque a 67 *pieds* de longueur. M. Stuart s'en est servi pour déterminer la longueur de l'ancien *pied* romain; car après avoir montré que la partie qui devoit avoir 73 $\frac{3}{4}$ *pieds* antiques, à 96, 587 dixiemes de ligne, il divise ce nombre par le premier, & trouve 10 pouces 10 lignes & $\frac{7}{100}$. (Voyez le *voyage de M. de la Lande, tom.* 4. *page* 3.) „

„ On lit dans le même M. Rollin, qu'Auguste n'osa entreprendre de transporter à Rome un autre obélisque d'une grandeur énorme qui avoit été construit sous Ramessès; il avoit de hauteur, selon M. le Beau (*Hist. du bas-empire. lib. IX, art. XXVII.*) cent trente-deux *pieds* : ce doit être un de ceux dont Pline (*lib. XXXVI, c.* 8.) parle en ces termes: *Ramises autem is, quo regnante, Ilium captum est, quadraginta cubitorum* (lisez *centum quadraginta*), *idemque digressus inde, ubi fuit Mnevidis regia, posuit altum, longitudine undevicenis pedibus per latera cubitis quatuor.* Si 140 coudées ou *pieds* géométriques valoient 132 *pieds* romains, il s'ensuit que dans le bas-empire, le *pied* romain ne valoit plus que 130. 74 lignes de *pied* de roi. Cet obélisque devroit avoir 119. 84 *pieds*-de-roi, à raison de 140 *pieds* géométriques. On assure que c'est le même obélisque que Sixte V a fait rétablir & dresser dans la place de Saint-Jean-de-Latran. „

„ Mais une observation qui peut servir à prouver que les anciennes mesures romaines avoient été altérées & négligées, c'est que sous Valentinien, Valens & Gratien en 367 (*Hist. du bas-empire. liv. XVII, art.* 54.) Prétextat, préfet de Rome, fut obligé de rétablir dans tous les quartiers de cette ville, de nouveaux étalons pour fixer les poids & les mesures, & contenir la mauvaise foi des marchands. „

PIED HUMAIN. (*Voyez* PIEDS.)

PIÉDESTAL. Lorsque sur les marbres & les pierres gravées une figure paroît placée sur un autel, ce qu'on prend pour autel, n'est souvent qu'un *piédestal*; & par conséquent plusieurs piédestaux antiques sont pris à tort pour des autels, quoiqu'ils en aient la forme. Le mot *βωμὸς* qui signifie un autel, se prend aussi pour toutes sortes de support, sur lequel on peut placer quelque chose; c'est (*ad. Il.* Ξ. *p.* 722. *l.* 25.) Eustathe qui nous l'enseigne au sujet d'un passage (*Il.* Ξ. *v.* 425.) d'Homere.

PIEDS.

PIEDS (Baiser les.) (*Voyez* ADORATION.)

PIEDS (Fouler aux.) (*Voyez* FOULER.)

PIEDS (Inégalité des.) (*Voyez* ÉGYPTIENS monumens.)

PIEDS des figures antiques. „ Dans les figures antiques, tranquilles, dit Winckelmann (*hist. de l'art.*) on ne trouve pas cette prétendue grâce des modernes, enseignée par les maîtres à danser & consistant à ne laisser reposer le pied tiré en arriere que sur les doigts. Cette position

n'est usitée chez les anciens que, quand les figures sont en marche ou en course ; mais jamais quand elles sont en repos. Lorsque Philoctete, sur le bas-relief que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité, tient le *pied* droit dans cette position, c'est que l'artiste a voulu exprimer la douleur du héros causée par la morsure du serpent, douleur qui ne lui permet pas de marcher sur ce *pied*. »

» Un beau *pied*, ainsi que de beaux genoux étoient plus visibles chez les anciens, qu'ils ne le sont chez les modernes. »

» Comme les anciens ne se serroient pas tant les *pieds* que nous par des chaussures étroites, ils avoient ces parties du corps de la plus belle tournure. Nous voyons par les observations des philosophes & par les inductions qu'ils tiroient de là par raport aux inclinations de l'âme, que les anciens considéroient la forme des *pieds* avec une attention scrupuleuse. (*Aristot. φυσιογνωμ. lib.* 1. *p.* 147.) C'est pourquoi dans les descriptions des belles persones, telles que Polyxene (*Darès phryg. c.* 13.) & Aspasie (*Ælian. Var. hist. l.* 12. *c.* 1.) on cite leurs beaux *pieds* & l'histoire n'a pas dédaigné de faire mention de la difformité des *pieds* de l'empereur Domitien. (*Suet. Domit.*) Les ongles des *pieds* sont plus aplatis aux statues des anciens qu'à celles des modernes. »

Pieds nus sur les monumens. On voit sur les pierres gravées de Stosch plusieurs figures de guerriers armés, & en même temps avec les *pieds nus*. Ce n'est pas toujours un caprice du graveur ; car il y a dans la villa Albani la statue d'un empereur armé, avec les *pieds* nus. On a remplacé la tête qui manquoit par celle d'Hadrien. Elle convient peut-être à cette statue : nous savons en effet que dans ses expéditions, cet empereur faisoit quelquefois avec toute son armure vingt milles à *pied*, comme un simple soldat. Dion ajoute qu'il marchoit alors à *pieds nus*, comme autrefois Jules-César & Masinissa.

Phocion (*in Plutarcho*,) Scipion & Germanicus (*Tacit. annal.* 2. 59. *incedere pedibus intectis*,) les sénateurs dans les commencemens de la république (*Scholias. Juven. sat.* 1. 3.) en usoient de même. De là étoit venu sans doute l'usage de laver les *pieds* aux hôtes à leur arivée, & à tous les convives avant qu'ils se couchassent sur les lits de table.

Pieds (opiner des.) (*Voyez* Pedaire.)

Pied de bon augure. Les Romains atachoient une grande importance à entrer du *pied* droit plutôt que du *pied* gauche dans les temples, les maisons ou l'apartement de ceux qu'ils respectoient. Y entrer du *pied* gauche, étoit regardé comme un présage sinistre. Properce (3. 1. 5.) demande

Quove pede ingressi, quamve bibistis aquam?
Virgile (*Æneid.* 8. 301.)
Salve, vera Jovis proles, decus addite divis:
Et nos, & tua dexter adi pede sacra secundo.
Juvénal (*Sat.* 10. 5.)
..... *quid tam dextro pede concipis, ut te*
Conatus non pœniteat votique peracti?

Apulée (*Metam.* 1.) dit aussi : *sed ut fieri assolet, sinistro pede profectum me spes compendii frustrata est.*

Pied posé sur une pierre ou rocher, ou autre objet élevé, & le bras gauche apuié sur le genou du même côté sont une atitude héroïque. C'est ainsi qu'un grand nombre de héros sont représentés sur les pierres gravées ; & c'est ainsi que sont représentées la Melpomene du muséum Pioclémentin & celle du sarcophage du Capitole sur lequel on voit les neuf muses.

Cette atitude doit faire rejeter la dénomination de Pancratiaste donnée à une statue du muséum capitolin.

M. Eckhel dit que l'atitude de poser le *pied* sur quelque chose, étoit en général un signal de propriété. Ainsi sur les médailles de la famille Mucia, le génie de Rome pose le *pied* sur un globe, pour faire entendre que l'empire de l'univers lui apartient. Dans les médailles de Marc-Aurele la valeur appelée *virtus* met le *pied* sur un casque, son attribut ordinaire.

Quelquefois cette atitude a une signification symbolique. Selon Plutarque (*Conjug. præcepta.*), la statue de Vénus ayant une tortue sous le *pied*, ouvrage de Phidias, avertissoit les femmes de s'enfermer dans la maison & de se taire.

Cette atitude est ordinaire aux figures de Neptune, & elle désigne par ce *pied* posé sur un rocher, que son empire s'étendoit sur la terre de même que sur la mer. (*Voyez* Neptune.)

Pied tenu par une main. Cette atitude donnée toujours à une femme sur les monumens antiques, désigne Vénus selon M. Leblond dans *sa description des pierres gravées du Palais-Royal, tome* 2. » Pour déterminer plus aisément si en effet il s'agit ici de Vénus & qu'elle est l'action dans laquelle on a voulu la représenter sur cette agate, nous raprocherons les divers monumens sur lesquels on voit des femmes dans la même atitude. Un bronze gravé dans le recueil d'antiquités de Caylus (*Tom. II. pl. XLVII. no.* 1) représente une femme nue élevant la jambe gauche à laquelle elle semble porter la main droite. On trouve dans le même recueil la description de deux cornalines (*Recueil d'antiquités, tom. III. pl. XLII.*) dont l'une représente une femme nue se touchant le *pied* droit de la main gauche, tandis que de la droite elle s'apuie sur la tête d'un satyre ; l'autre présente un amour qui porte aussi la main gauche à son *pied* droit, atitude que Caylus soupçone apartenir à la danse. Une pierre gravée du cabinet du Grand-Duc (*Mus. florent. gemm. antiq. tom.* 2. *pl. LXXI.*) a pour sujet une femme s'apuiant d'une main sur un gouvernail, & portant l'autre à son *pied*, soutenu

par un amour. Parmi les bronzes d'Herculanum (*tom. 2. tavol. XIV.*) une femme debout semble atacher de la main une espece de chaussure à son *pied* gauche, en tenant le bras gauche élevé comme pour conserver l'équilibre. Enfin une statue de marbre de la galerie de Florence (*Mus. Florent. stat. tab. XXXIII.*) représente une femme assise, apuiant sur la cuisse droite la jambe gauche au bas de laquelle elle porte la main. „

„ Nous ne discuterons point ici tous les raisonnemens des antiquaires sur ces différentes figures; il nous suffira d'observer qu'ils s'acordent en général à les regarder toutes comme autant de représentations de *Vénus*. De tous ces monumens que nous n'indiquons que parce que les atitudes & l'action qu'on y remarque, ont un grand raport avec celle de notre camée, il n'en est aucun que nous prenions plus de plaisir à lui comparer qu'une médaille de la ville d'Aphrodysias en Carie. (*Rec. de med. de peupl. & de villes tom. II. pl, LXV.*) Elle a pour type une femme nue, à peu près dans la même atitude que les précédentes; or on ne sauroit douter que ce ne soit *Venus* divinité tutélaire de cette ville, qu'on a voulu figurer sur la médaille; l'amour qu'on y voit représenté ne laisse même sur cela aucun doute. On est donc autorisé à reconoître *Vénus* dans toutes les figures dont nous venons de parler; mais leur atitude exprime-t-elle par-tout la même action, & cette action, quelle est-elle? „

„ Caylus suppose qu'elle est relative à la danse, ou à quelqu'exercice pantomime; mais il n'apuie son opinion sur aucun témoignage qui puisse la faire valoir: cette atitude, ne fût-elle que momentanée, paroît tellement gênante qu'on feroit tenté de la regarder plutôt pour un tour d'adresse que comme un pas de danse. „

„ Le sentiment de ceux qui ont vu dans ce sujet *Vénus* sortant du bain paroît encore moins vrai-semblable. En effet, on ne voit pas pourquoi en sortant du bain, la déesse auroit porté la main à son talon. L'action exprimée sur la pierre du cabinet du Palais-Royal, ainsi que sur plusieurs des monumens que nous lui avons comparés, est si souvent répétée qu'elle nous paroît devoir nécessairement répondre à quelque trait de la fable; or ce trait, nous croyons l'avoir trouvé dans l'accident arivé à *Vénus*, lorsqu'en allant au secours du bel Adonis, elle se blessa au *pied*. Indigné qu'un simple mortel lui fût préféré, Mars lâche contre Adonis un sanglier furieux: pour prévenir le malheur dont son amant est menacé, Vénus part sans se donner le temps de prendre de chaussure, & traverse un bosquet de roses dont les épines la blessent au *pied*; teinte du sang, (on n'ignore pas que le nectar que buvoient les dieux, ainsi que l'ambroisie dont ils se nourissoient, devoient produire une liqueur particuliere qu'il a plu à Homere de nommer Ichor; mais Aphtonius à qui nous devons le trait que nous venons de conter, ne laisse pas de se servir du mot αἷμα) qui sortit de sa blessure, les roses de blanches qu'elles avoient été jusqu'alors, devinrent & furent désormais vermeilles. (*Theocrit. idyll. XXX.*) „

„ L'atitude de notre figure & de toutes celles de plusieurs des monumens que nous venons d'indiquer, l'acord du mouvement de la main avec l'expression du visage, tout nous paroît démontrer que le graveur n'a pu avoir d'autre intention que de représenter Vénus dans l'instant qu'elle vient de se blesser „.

PIEDS percés.

Les deux *pieds*, dit Caylus, (*rec. d'antiq. 2. p. 16. n.º 5.*) sont percés au col du pied. On sait que les Étrusques prenoient cette précaution pour fixer leurs petites divinités. Cette circonstance a cependant moins servi à former ma décision, que le goût de l'ouvrage. En effet, rien ne feroit plus facile que de percer des *pieds* de cette épaisseur. Ce bronze qui pouroit tenir une place distinguée dans les cabinets les mieux composés, est fondu massif, & cet exemple est commun; l'examen répété de ces sortes de monumens, me persuade que les Étrusques ont négligé les moyens d'alléguer les ouvrages de ce genre. Peut-être que, pour fixer ces idoles, ils vouloient encore joindre la pesanteur à la précaution qu'ils avoient de les percer par les *pieds* „.

La superstition qui avoit porté plusieurs peuples de la Grece à enchaîner leurs divinités tutélaires, pour les fixer au milieu d'eux, pouvoit aussi engager, pour la même raison, les Étrusques à percer les *pieds* de leurs dieux, afin d'y passer des liens.

PIED humain.
PIEDS (Plantes des) } gravés sur des pierres sépulcrales. On a cru long-temps que les *pieds*, ou les plantes des *pieds*, gravées sur des pierres avec des inscriptions en l'honeur d'Isis, de Sérapis, & de Céleste-Uranie, divinité des Carthaginois, désignoient un vœu d'action de grâces pour la guérison des maux de *pieds*, tels que la goute.

Cette opinion ne peut soutenir le plus léger examen, & elle sera détruite par les preuves de cette autre opinion qui est beaucoup plus vrai-semblable... Les *pieds* & les plantes des *pieds*, désignent des vœux faits par des voyageurs pour obtenir un heureux succès, & des actions de grâces rendues par des voyageurs heureusement revenus de leurs courses. En effet, on voit sur une cornaline de la collection de Stosch (4e. *classe* n°. 207.) un *pied* aîlé sous une tête d'Auguste; ces aîles ne peuvent avoir de raport avec une guérison, mais elles en ont beaucoup avec un voyage. Lachausse a publié une semblable pierre (n°. 32.).

Ces inscriptions auroient été adressées à Esculape ou à d'autres divinités romaines, s'il s'étoit agi de guérisons obtenues par des Romains. Mais elles le sont toutes à des divinités étrangeres aux Romains, à Isis, à Sérapis & à Céleste:

ce qui dénote des voyages entrepris par des Romains dans des contrées où étoient adorées ces divinités, & des vœux formés pour l'heureux succès de ces voyages.

D'ailleurs on lit sur quelques-unes de ces inscriptions auxquelles sont joints les *pieds* ou les plantes des *pieds*. . . SALVOS ISIS SALVOS REDISSE. . . LÆTI LIBENTES VOTA SOLVANT QUÆ PEREGRE CONSTITUTI PRO ITU AC REDITU FELICI SUO ET SUORUM VOVERANT.

Isis en particulier devoit être l'objet des vœux des voyageurs, à cause des maux qu'elle avoit souffert dans ses courses, & qu'un poëte a chantés dans ces vers:

Tu certe, Jovis occultis in amoribus, Io,
Sensisti, multas quid sit inire vias,
Quum te jussit habere puellam cornua Juno,
Et pecoris duro perdere verba sono.

Des *pieds* ou des plantes des *pieds* sculptés sur les tombeaux des premiers Chrétiens ne désignoient pas des vœux pour un voyage réel, mais pour le voyage que les défunts avoient faits sur la terre pendant leur vie. C'étoit une allusion mystique à ces paroles de l'Écriture, *peregrinamur a Domino*.

PIEDS de lits, de tables, de siéges, &c. ils étoient formés le plus souvent chez les Grecs & les Romains par des Sphinx & des Grifons. On les incrustoit en nacre & en écaille. Ces *pieds* étoient souvent terminés en haut par des bronzes, représentant des têtes d'ânes couronées de pampre de vigne. (*Juven sat.* XI. 93.)

Sed nudo latere, & parvis frons ærea lectis
Vile coronati caput ostendebat aselli.

Hygin (*fab.* 274.) dit aussi: *antiqui nostri in lectis tricliniaribus, in fulcris capita asinorum vite alligata habuerunt*.

Lorsque les jeunes enfans des deux sexes étoient admis dans les festins des Romains, ils se plaçoient aux *pieds* des lits. Suétone dit de Claude (*c.* 32. *n.* 3.) *adhibebat omni cœna & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veteri ad fulcra lectorum sedentes vescerentur*.

PIELUS, fils de Pyrrhus & d'Andromaque. Il paroît constant que c'est lui qui succéda au trône de son pere, & que c'est de lui que descendoit Pyrrhus, si célebre par ses guerres contre les Romains. *Voyez* ANDROMAQUE, LANASSE, PYRRHUS.

PIERA, fontaine qui étoit sur le chemin d'Élis à Olympie; les directeurs & directrices des jeux olympiques, ne pouvoient entrer en fonction, qu'ils ne se fussent auparavant purifiés avec de l'eau de la fontaine *Piera*, qui étoit réputée sacrée.

PIÉRIDES, filles de Piérus, roi de Macédoine, étoient neuf sœurs qui excelloient dans la musique & la poésie: fieres de leur nombre & de leurs talens, elles oserent aller chercher les neuf Muses sur le mont Parnasse pour leur faire un défi & disputer avec elles du prix de la voix; le combat fut accepté, & les nymphes de la contrée furent choisies pour arbitres. Celles-ci, après avoir entendu chanter les deux parties, prononcerent toutes de concert en faveur des déesses du Parnasse. Les *Pierides*, piquées de ce jugement, dirent aux Muses beaucoup d'injures, & voulurent même les fraper, lorsqu'Apollon les métamorphosa en Pies, leur laissant toujours la même envie de parler.

Gori a publié (*inscript. étrur. t.* 3. *pl.* 33.) un tombeau étrusque sur lequel est sculptée leur infortune. Jupiter, Junon & Pallas sont témoins du défi; & les Muses tuent les filles de Piérus. Elles ont déja les pieds & les cuisses d'oiseau; quoiqu'elles jouent encore de la lyre.

PIÉRIDES, surnom des Muses, dérivé de Piérius, montagne de Thessalie qui leur étoit consacrée.

PIERRE DE COURTENAI, troisieme empereur françois à Constantinople.

Ses médailles manquent.

PIERRE. Persone ne doute que les anciens n'aient connu l'opération de la *taille*. Celse & plusieurs autres en ont donné des descriptions très-exactes. Les modernes n'ont inventé depuis que le *grand appareil*.

PIERRE DE TOUCHE. *Voyez* BATTUS, BASALTE.

PIERRE qui rend des oracles. On voit, dit Winckelmann, dans la collection de Stosch sur une cornaline sciée d'un scarabée & de gravure étrusque, Hercule sans barbe, courbé, qui tient quelque chose dans les deux mains sur une espece de table ou d'autel qu'il regarde avec attention. Ce sujet est fort difficile à expliquer. Je trouve dans l'ancien catalogue des *pierres* gravées de notre cabinet, qu'on a cru voir ici un gâteau dont Hercule va faire une offrande; mais je ne me souviens d'aucun trait dans l'histoire d'Hercule qui y ait du raport. Il ne s'agit ici que de conjectures, & je vais proposer une explication, qui relevera du moins un trait de la fable rapportée par (*L.* IX. *p.* 731.) Pausanias, & qui n'est pas trop connu „.

„ Hercule étant tombé dans une espece de démence, peu s'en fallut qu'il ne tuât Amphitrion son pere putatif; une *pierre* que lui jeta Minerve l'arrêta dans sa frénétie, en le faisant tomber dans un profond someil. On apela cette *pierre*, *Sophronister*, c'est-à-dire, qui fait revenir à la raison. Peut-être donc qu'ici Hercule après s'être réveillé de son someil, regarde cette *pierre* mystérieuse, & la met sur l'autel de Minerve. Une autre fois (*Æschyl. ap. Strab. l.* V. *p.* 183.) Hercule ayant à combatre les Liguriens, il se trouvoit sans fleches, le destin l'ayant ainsi ordoné, & de plus il étoit dans un lieu où il ne pouvoit pas avoir des *pierres*, mais Jupiter

par

par le moyen d'une nuée remplie de *pierres*, lui fournit bientôt des armes contre ſes ennemis „.

„ Cependant comme d'un autre côté cette *pierre* n'eſt accompagnée d'aucun autre attribut d'Hercule que d'un bâton qui eſt ſous lui, & qu'on prend pour ſa maſſue, elle peut bien auſſi repréſenter quelqu'autre choſe; de même ce qui eſt pris pour une table eſt peut-être auſſi le baſſin d'une fontaine; c'eſt là-deſſus que je vais encore hazarder une autre conjecture. „

„ On lit dans un poëme (*Falconet. diſſert. ſur les bætyles dans les mém. de l'acad. des inſcript. t. V. p.* 183. *A.*) ſur les *pierres*, attribué à Orphée, qu'Apollon donna au troyen Helenus une *pierre* qui avoit le don de la parole. Helenus voulant eſſayer la vertu de cette pierre, s'abſtint pendant pluſieurs jours du lit conjugal, des bains, & de manger de la chair des animaux. Enſuite il fit pluſieurs ſacrifices, il lava la *pierre* dans une fontaine, il l'envelopa ſoigneuſement, & il la mit dans ſon ſein. Après cette préparation qui rendoit la *pierre* animée, pour l'exciter à parler, il fit ſemblant avec la main de vouloir la jeter, & alors elle fit un cri ſemblable à celui d'un enfant qui déſire le lait de ſa nourice. Helenus profitant de ce moment interrogea la *pierre* ſur ce qu'il vouloit ſavoir, & il en reçut des réponſes certaines; c'eſt au moyen de ces réponſes qu'il prédit la ruine de Troye, ſa patrie „.

„ Qu'on ſe figure donc de voir ici Helenus, ſon bâton à terre, qui lave cette *pierre* miraculeuſe dans une fontaine, on auroit de cette ſorte une autre explication qui peut convenir à notre gravure.

Pierre spéculaire, *lapis ſpecularis*. C'étoit une *pierre* tranſparente avec laquelle les Romains faiſoient leurs fenêtres & les glaces de leurs litieres. Les ſavans ſont fort partagés ſur ce que c'étoit que cette *pierre*; les uns ſoutienent que cette *pierre ſpeculaire* des Romains, eſt celle que les Grecs nommoient σχιστὸς, d'autres veulent que ce ſoit l'ἀργυροδάμας, à cauſe qu'elle réſiſte à la violence du ſeu; quelques-uns prétendent que c'eſt la *pierre* σεληνίτης, à laquelle les Romains ont donné le nom de *pierre ſpéculaire*, eu égard à la tranſparence. Saumaise ſoutient que le *lapis ſpecularis*, & le φεγγίτης ſont la même choſe. Comme cette diverſité des ſentimens marque que le *lapis ſpecularis* n'eſt pas aujourd'hui trop connu, M. de Valois penche à croire que ce n'eſt autre choſe que ce que l'on appele *talc* en Allemagne & en France, non pas ce *talc* commun qui ſe trouve, dans la plupart de nos carrieres, mais ce *talc* parfaitement blanc & tranſparent, dont il y a encore aujourd'hui une ſi grande quantité en Moſcovie.

Le principal uſage auquel le *lapis ſpecularis* étoit employé par les Romains, c'étoit à fermer les fenêtres. Séneque fait mention de ces ſortes de fenêtres, comme d'une choſe établie de longue main: ce qui donne lieu de préſumer qu'elle étoit déja en vogue dès le temps de la république; c'étoit de la même *pierre ſpéculaire* que ſe faiſoient les glaces des litieres couvertes des dames romaines.

À l'égard des fenêtres de verre, telles que ſont maintenant les nôtres, elles étoient déja en uſage dans le cinquieme ſiecle, puiſque Saint-Jérôme en fait mention.

Pierre-pertuis, en latin du moyen âge, *petra pertuſa*, chemin de la Suiſſe, percé au travers d'un rocher. Le val de Saint Imiere, avec les terres en deçà, ſont dans l'enceinte de l'ancienne Helvétie: les autres au delà, ſont le véritable pays des Rauragues. Ces deux parties ſont ſéparées par une chaîne de montagnes & de rochers, qui ſont une branche du Mont-Jura. Dans ce quartier-là, pour avoir un paſſage libre d'un pays à l'autre, on a percé un rocher épais, & on a taillé un chemin à travers. Il y a quarante-ſix pieds de longueur dans l'épaiſſeur du rocher, & quatre toiſes de hauteur. Ce paſſage appelé *pierre-pertuis*, eſt à une grande journée de Bâle, & à une demi-journée de Bienne, près de la ſource de la Birs. Ce chemin n'eſt pas nouveau; une inſcription romaine qu'on voit au deſſus de l'ouverture, mais que les paſſans ont mutilée, nous apprend, qu'il a été fait par les ſoins d'un Paterius ou Paternus, duumvir de la colonie helvétique établie à Avenche, ſous l'empire des deux Antonins. (D. J.)

Pierre (premiere) *lapis auſpicatus*, pierre chargée d'inſcriptions & conſacrée, que l'on plaçoit dans les fondemens d'un temple ou d'un autre édifice public.

Pierre ponce, produit des volcans. Les anciens s'en ſervoient pour polir les feuilles de parchemin ou de papyrus, ſur leſquelles ils écrivoient, & les feuilles de parchemin appelées *frontes* qui envelopoient leurs volumes.

Ils ſe ſervoient encore de la *pierre ponce* pour ſe dépiler ſur-tout les jambes & les cuiſſes. Les deux ſexes en faiſoient uſage, comme Pline le dit expreſſément (36. 21.) *pumices levigandis corporibus olim mulieribus in uſu, nunc & viris*.

Pierres gravées. *Voyez* gravure, incrustation. On les enfiloit dans les colliers; comme on voit à celui qu'a publié Guattani, & qui eſt décrit à l'article Collier.

Pierres gravées ecrites. *Voyez* Gravure.

Pierres gravées fausses. *Voyez* gravure & pâtes.

Pierres noires. Winckelmann dit (*hiſt. de l'art. liv.* 2. *ch.* 3.)

„ De toutes les ſtatues de l'antiquité, les plus maltraitées ſont celles des Égyptiens, faites de *pierres* noires. À l'égard des ſtatues greques, la fureur des hommes s'eſt contentée de leur abatre la tête & les bras, & de renverſer les autres

parties qui se brisoient en tombant du haut de leurs piédestaux. Mais pour les statues égyptienes, ainsi que celles qui ont été exécutées en *pierres* d'Égypte par des artistes grecs, elles ont été brisées à grands coups d'instrumens, après avoir résisté à leur chute: & les têtes qui n'auroient pas soufert en tombant & en les jetant, se trouvent brisées en plusieurs morceaux. Il y a toute apparence que c'est leur couleur noire qui a occasioné cet acharnement, & qui a fait naître l'idée que ces figures étoient des productions du prince des ténebres, que c'étoit les images des suppôts de satan. Il est arivé quelquefois, sur-tout à l'égard des bâtimens, que les ouvrages, qui suivant toutes les apparences, auroient été respectés par le temps, ont été renversés par les hommes, & que ceux qui auroient pu être ébranlés par mille atteintes, sont restés sur pied, ainsi que Scamozzi l'a observé à l'égard du temple de Nerva. (*Antich. di Rom. alla tav.* 7.) »

Pierres sacrées. *Voyez* Bœtyles, Élagabale, Terme.

Dans les carrefours & les lieux où aboutissoient plusieurs chemins, les anciens dressoient pour indiquer la route des monceaux de pierres qu'ils appeloient *thermula*, ou statues de Mercure, & que chaque voyageur avoit soin d'augmenter, en y jetant une pierre; c'est ce qui fait que ce dieu est souvent appelé *lapidum congeries*, & c'est ce que nous apprend Dydime, dans son commentaire sur Homere: *hos autem praetereuntes crebro jactu augere, & acervos mercurios appellare*.

PIÉRUS, macédonien étant venu à Thespies, y établit le nombre des neuf muses, & imposa à toutes les neuf les noms qu'elles ont aujourd'hui, soit qu'il fût inspiré par sa propre sagesse, dit Pausanias, ou guidé par quelqu'oracle, soit qu'il eût pris ses connoissances de quelque Thrace; car les Thraces étoient plus savans que les Macédoniens, & plus soigneux des choses divines. D'autres disent que ce *Piérus* avoit neuf filles, & qu'il leur donna les mêmes noms dont on appeloit les Muses; d'où il est arivé que ses petits-fils ont passé dans l'esprit des Grecs pour être les enfans des Muses.

PIETAS, surnom de la famille *Antonia*. Il fut donné à L. Antonius à cause de la maniere droite & sincere dont il se conduisit avec Fulvie, comme s'il eût travaillé pour son frere le triumvir Marc-Antoine.

Pietas fut une des épithetes d'honeur que les empereurs grecs s'attribuerent. *Ad serenissimam pietatem vestram*, dit Théodoric à l'empereur Anastase.

PIÉTÉ. Cette vertu que les Grecs appeloient Eusébie, fut déifiée par les anciens. Ils entendoient par la *piété*, non seulement la dévotion des hommes envers les dieux, & le respect des enfans pour leur pere, mais aussi une certaine affection pieuse envers leurs semblables. Il est peu de gens qui n'affectent cette bonne qualité lors même qu'ils ne l'ont pas. Tous les empereurs se faisoient appeler pieux; les plus impies & les plus cruels, comme les autres. La *piété* étoit représentée sous l'emblême d'une femme assise, ayant la tête couverte d'un grand voile, tenant de la main droite un temple ou l'*acerra*, boête à encens, & de la main gauche une corne d'abondance. Elle avoit devant ses pieds une Cicogne, qui est le symbole de la *piété*, à cause du grand amour qu'elle a pour ses petits. C'est pour cela que Petrone appele cet oiseau *pietatis cultrix*, amatrice de la *piété*. La *piété* est quelquefois désignée sur les médailles par des symboles, tantôt par un temple ou par les instrumens des sacrifices, tantôt par deux femmes qui se donnent la main sur un autel flamboyant.

Il ne faut pas oublier ici le temple bâti dans Rome à la *piété*, en mémoire de cette belle action d'un fille envers sa mere. Voici comme Valere-Maxime (*au l.* 5, *ch.* 4.) raconte la chose: une femme de condition libre, convaincue d'un crime capital, avoit été condamnée par le préteur, & livrée à un triumvir pour être exécutée dans la prison. Celui-ci n'osant porter ses mains sur cette criminele, qui lui paroissoit digne de compassion, résolut de la laisser mourir de faim, sans autre supplice. Il permit même à une fille qu'elle avoit d'entrer dans la prison; mais avec cette précaution qu'il la faisoit fouiller exactement, de peur qu'elle ne portât à sa mere de quoi vivre.

Plusieurs jours se passent, & la femme est toujours en vie: le triumvir étoné observa la fille & découvrit qu'elle donnoit à teter à sa mere. Il alla aussi-tôt rendre compte au préteur d'une chose si extraordinaire. Le préteur en fit son raport aux juges, qui firent grâce à la criminele. Il fut même ordoné que la prison seroit changée en un temple consacré à la *piété*, selon Pline, (*hist. nat. liv.* 7, *ch.* 37.) & les deux femmes furent nouries au dépens du public. Festus & quelques historiens mettent un pere au lieu d'une mere: les peintres ont suivi cette tradition dans les tableaux où ils ont représenté cette histoire, qu'on appele communément *charité romaine*. Ce temple étoit situé dans le *forum olitorium*.

Pline parle d'un autre temple consacré à la *piété*, situé dans la IXe région près du théâtre de Marcellus. Nardini doute si ces deux temples ne feroient pas le même.

Piété militaire, les antiquaires donnent ce nom aux sujets qu'ils appelent aussi charité militaire. *Voyez* ce mot.

PIEUX. *Voyez* Palissades. On plantoit dans le camp, d'espace en espace des *pieux* pour servir de but aux jeunes soldats qu'on exerçoit à tirer des armes & à lancer le javelot.

Dans les supplices, les *pieux* servoient à atacher les criminels condamnés à être batus de verges: ce qu'on appeloit *ad palum alligare*. Quelques-uns prétendent qu'on s'en servoit aussi pour les empaler, comme on fait aujourd'hui chez les Turcs, mais sans fondement; on ne trouve dans les historiens aucun trait qui ait raport à cet espece de supplice.

PIGÉE, une des nymphes Ionides, qui avoient un temple près du fleuve de Cythere.

PIGEON. Les Orientaux s'en servoient autrefois pour porter des lettres en des pays très-éloignés. Cet usage qui a subsisté long-temps est aujourd'hui aboli. Il n'y a pas long-temps que les négocians de Syrie s'en servoient encore pour apprendre à leurs correspondans l'arivée d'un batiment. Lorsqu'il abordoit au port d'Alexandrie, on faisoit partir un *pigeon* qui portoit dans cinq ou six heures cette nouvele à Alep. Les califes avoient établi de cette maniere une correspondance rapide depuis le Caire jusqu'à Bagdad.

Les naturalistes ont donné à l'espece de *pigeon* que l'on emploie le plus souvent à cet usage le nom de *pigeon messager*, *columba tabellaria de willugby*.

„ Il convient, dit M. Paw, d'avertir, que ce qu'on trouve dans l'ouvrage de M. de Maillet touchant la poste aux *pigeons*, est copié ou extrait de quelques auteurs arabes, qui ont manifestement exagéré, & dont le témoignage n'est d'ailleurs d'aucune autorité par raport aux temps reculés, dont nous nous occupons. On lit dans Diodore de Sicile que le gouvernement de l'Égypte envoyoit par-tout des lettres pour annoncer les différens degrés de la crue du Nil, qu'on ne peut bien observer que dans des nilometres, dont on en comptoit trois ou quatre dans toute l'étendue du pays, qui étoit alors rempli, comme on a déja eu occasion de l'observer, d'un prodigieux nombre de colombiers, auxquels on avoit principalement recours dans les temps de peste: ainsi il n'est pas étonant qu'il soit venu dans l'idée des Égyptiens d'employer ces oiseaux pour porter promptement des avis: d'ailleurs dans cette contrée les *pigeons* ne peuvent presque s'égarer; car à mesure qu'ils s'élevent en l'air, ils ne voient plus autour d'eux que la mer & d'immenses espaces sabloneux, sur lesquels ils ne s'abatent point „.

„ On a dit aussi que les Syriens ne mangeoient jamais de *pigeons*, parce qu'ils les croyoient sujets à la petite-vérole. Après avoir fait à cette occasion des recherches, je n'ai pas trouvé d'auteur ancien chez lequel il soit fait la moindre mention de cet accident, d'où j'ai conclu que c'est une maladie nouvele. Car Varron & Columelle, qui entrent dans de si grands détails sur la maniere de soigner & d'élever les *pigeons* (*Varro de Re Rustica. Lib. III. cap. 7. Colum. Lib. VIII. cap. 8.*) n'auroient pas manqué de parler de cette indisposition à laquelle ils sont aujourd'hui sujets, s'ils avoient connu comme nous la sorte de lepre qui les dévore de temps en temps, & sur-tout lorsqu'ils se nourissent de sarasin ou de blé noir, originaire de ce même pays d'où est venue la petite-vérole des enfans: car il n'y a pas de doute que ce ne soient les Croisés, qui les premiers ont apporté la graine du sarasin ou du *fagopyrus* de l'Asie pour en essayer la culture en Europe. On peut être sûr que les anciens Égyptiens, contraints par la nature du climat & par la force des loix à veiller sans cesse sur leur santé, & à examiner les qualités de leurs alimens avec un scrupule inconnu aux autres nations, ne se feroient jamais déterminés à se nourir de *pigeons*, s'ils avoient aperçu en eux le moindre symptôme d'une maladie variolique. Et cette observation peut bien porter jusqu'à l'évidence ce qu'on vient de dire de la nouveauté de ce mal, qu'Aristote, Pline, Élien & Phylé ont aussi peu soupçoné dans ces oiseaux que Varron & Columelle; & si les anciens Syriens se sont obstinés à ne les point manger, & à les laisser voler par grôsses troupes dans toutes leurs villes, ce n'a été que par un motif de superstition; (Voyez *Tibulle élégie 8. Lib. 1.* = *Philon chez Eusebe Preparat. Evang. Lib. VIII.*) parce que le *pigeon* étoit le symbole de leur pays, & les premiers souverains de l'Assyrie en ont constament porté la figure dans leurs drapeaux & dans leurs armoiries, comme Bochart le prouve dans son *hierozoicon* „.

PIGMENTARIUS., herboriste & droguiste & marchand de parfums tout-à-la-fois.

PIGNUS, gage, caution que l'on donne à quelqu'un pour sûreté d'un prêt, ou d'une dette. À Rome, pour empêcher que les jugemens ne devinssent illusoires, les deux parties étoient obligées de présenter caution, de payer les jugemens & de ratifier tout ce qui seroit ordoné; celle du défendeur étoit présentée la premiere, ou par son procureur, en cas qu'il fût absent, ou par lui-même, quand il étoit présent, ou hors le jugement en confirmant ce qui avoit été fait par son procureur. Cette caution se donnoit sous trois causes; savoir de payer le juge, de défendre à la demande & de n'employer ni dol ni fraude. Quand on avoit condamné quelqu'un à l'amende, il donnoit aussi caution de la payer, & s'il ne le faisoit pas au temps marqué, le gage qu'il avoit doné pour sûreté du paiement étoit vendu.

PILA, figure d'homme faite de laine, que l'on sacrifioit aux dieux lâres, dans les fêtes appelées *compitales*, instituées en l'honeur de ces dieux par le roi Servius. Macrobe nous apprend qu'au commencement on immoloit à ces divinités de petits enfans pour la conservation de toute la famille; mais selon Festus, Brutus ayant chassé les rois de Rome, abolit cet usage barbare & substitua aux enfans de petites figures de laine: *pilæ, & viriles, & muliebres effigies in compitis*

suspendebantur compitalibus ex lana, quod esse deorum inferorum hunc diem festum, quos vocant lares, putarent.

On appeloit aussi *pila*, une figure de paille que l'on présentoit aux taureaux de l'amphithéâtre, pour les animer : *simulacra effigiesque hominum*, dit Asconius, *ex fœno fieri solebant, quibus objectis, ad spectaculum tauri præbendum irritarentur.*

Pila étoit encore une sorte d'étendard chez les Romains, qui représentoit sur l'enseigne des boucliers entassés les uns sur les autres. On appeloit *tufa* ces sortes d'étendards.

PILA, massif pour supporter un fardeau, pilier; on voyoit dans la ville plusieurs de ces massifs, auxquels on pendoit les marchandises pour les exposer en vente.

PILA HORATIA, dans le forum, étoit le pilier auquel Horace avoit suspendu les dépouilles des Curiaces: *spolia Curiatiorum fixa eo loco qui nunc pila horatia vocatur ostentant*. (*Tit. Liv. lib.* I. *c.* 26.)

PILA NARIS, étoit vis-à-vis le mont Quirinal, & on y avoit sans doute suspendu la figure du fleuve Nar.

PILA TIBURTINA, auprès du cirque de Flore. Martial en parle:

Nam tiburtina sum proximus accola pilæ.

PILA désignoit encore une petite boule sur laquelle étoient écrits les noms des juges, & que l'on jetoit dans l'urne, pour tirer au sort ceux qui seroient admis au jugement.

PILADE est représenté avec Oreste sur plusieurs monumens. (*Voyez* ORESTE.)

PILANI, soldats chez les Romains qui étoient armés d'une espece de javelot court, dont le fer étoit long & fort, & que l'on appeloit *pilum*: *Pilani pilis pugnantes*, dit Festus; c'étoient les mêmes que les Triaires.

PILARII, joueurs de gobelets.

P. AELIO. AVG. LIB. SECUNDO
PILARIO. OMNIUM. EMINENTIS
SIMO. FECIT. AELIA. EUROPE
VIRO. SANCTISSIMO. ET. SIBI
ET. SECUNDO. ET. MAGNAE. FILIS
ET. LIB. LIBERTABUSQ. POSTERISQ. EORUM
QVI. VIXIT. ANN. XXXXVI.

Quintilien (*lib.* 10. *cap.* 7.) parle de joueurs de gobelets ainsi nommés des balles, *pila* dont ils se servoient : *quo constant miracula illa in scenis pilariorum, ac ventilatorum, ut ea quæ emiserint, ultro venire in manus credas, & qua jubentur decurrere*. (*Voyez* ACETABULARII.)

On les nommoit encore *ventilatores*, parce que semblables aux vanneurs des grains, *ventilatoribus*, ils retienent les balles qu'ils feignent de jeter en l'air.

PILASTILUS, ce mot qui se trouve dans une inscription publiée par Muratori (*Thes. inscrip.* 538. I.) désigne un porte-enseigne, *qui pilam (Isidoro* GLOBULOS *) in hasta ferebat*.

PILEATI fratres, Castor & Pollux ainsi nommés par les Romains, à cause de leurs bonets, *pileus*.

PILENTUM, espece de char ou de chariot couvert & suspendu, en usage chez les Romains, plus honorable que le *carpentum* qui étoit un char découvert. Le *pilentum* & son nom étoient d'origine étrusque, comme le dit Varron cité par Nonnius, *tusca pilenta*.

Servius (*in Æneid. VIII.* 666.) expliquant ces mots *pilentis mollibus*, dit expressément que c'étoit des chars suspendus : *mollibus pensilibus : ut molle feretrum, & oscilla mollia*.

Tite-Live (*l. V. ch. XXV.*) raporte que l'an de Rome 361, le sénat voulant récompenser la magnanimité des dames romaines qui avoient sacrifié leurs joyaux pour fournir la somme promise aux Gaulois, leur acorda le privilège d'user de ce char, à condition néanmoins qu'elles ne s'en serviroient que les jours de fêtes, pour se rendre aux jeux & aux sacrifices, & que les jours ouvriers elles n'iroient dans les rues que dans les chars découverts ; *honoremque ob eam munificentiam ferunt matronis habitum, ut pilento ad sacra ludosque, carpentis festo profestoque uterentur*.

PILES. C'est en faveur des Romains que je réclame la méthode de fonder par encaissement dont notre siecle se glorifie d'avoir vu faire usage aux ponts de Westminster, de Tours, &c. Tout le monde fait que dans cette pratique absolument différente de la construction par épuisement on bâtit à découvert une *pile* ou un massif de maçonerie que l'on descend ensuite dans l'eau, pour servir de base aux arches des ponts. Virgile parlant des *piles* qui portoient les môles du fameux pont de Baie, dit expressément qu'on les avoit construites avant que de les jeter dans la mer (*Æneid. IX.* 710.):

Saxea pila cadit, magnis quam molibus ante
Constructam jaciunt ponto ....

Vitruve qui vivoit ainsi que le chantre d'Énée sous l'empire d'Auguste, décrit fort au long la construction de ces *piles*, & il ajoute qu'il ne faut ébranler ces massifs que deux mois après leur construction, afin qu'ils puissent sécher entièrement : *relinquatur pila ne minus quam duos (lib. V. c.* 12. *) menses ut siccescat*. Il est impossible de méconnoître dans cette expression la construction par encaissement dont on a fait honneur à un ingénieur françois nommé la Bélie, qui l'em-

ployâ pour la premiere fois depuis les Romains au pont de Westminster.

PILEUS & *pileum*, (*Voyez* Bonet) bonet fait de poil, d'où lui est venu son nom, *e pilis*, ou de cuir.

La forme de ces anciens bonets, faits pour garantir la tête de la pluie, étoit ou ronde, comme celle d'un casque, ce qui les a fait appeler *galerus*, ou pointue comme une pyramide, (c'étoit le *pileus*). La couleur varioit aussi; on en faisoit en pourpre, en jaûne, en blanc, & de toute autre couleur.

Dans les commencemens de la république, les Romains alloient ordinairement nue tête, ou ne se la couvroient qu'avec un pan de leur robe, comme on le voit dans les statues & les médailles anciennes; ils ne faisoient usage du bonet que dans les jeux, au temps des saturnales, dans les voyages & à la guerre.

Les esclaves que l'on afranchissoit, se faisoient raser la tête & recevoient le bonet, *pileus*, qui étoit le signe de leur afranchissement; ainsi *capere pileum*, signifioit être mis en liberté, & les esclaves à qui on acordoit cette grâce, prenoient le bonet dans le temple de la déesse Féronie; de là est aussi venue l'autre expression *ad pileum servos vocare*, offrir la liberté aux esclaves.

Pileus pannonicus, étoit un bonet militaire, fait de peau.

Pileus thessalicus, bonet fait à la thessaliene, qui avoit de larges bords pour procurer de l'ombre & garantir de la pluie.

PILICREPUS. Ce mot se trouve dans l'épitaphe d'*Ursus togatus*, célebre joueur de paume, (*Gruteri* 637. 1.). On croit qu'il désigne un joueur de paume; car Isidore dit dans ses glôses: *pilicrepus qui pila ludit*. Il étoit formé de *pila*, paume, & de *crepitare*, faire du bruit.

PILOC, addix, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en mesure de France, 3 pintes & $\frac{768}{10000}$, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays:

1 $\frac{1}{4}$ gomor.

ou 1 $\frac{2}{5}$ conge sacré.

ou 2 cab.

ou $\frac{2}{3}$ marés.

ou 4 chenices.

ou 8 log.

ou 16 mines.

Piloc, addix, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en mesure de France $\frac{23321}{100000}$ de boisseau, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays:

1 $\frac{2}{9}$ gomor.

ou 1 $\frac{1}{3}$ conge sacré.

ou 2 cab.

ou 2 $\frac{2}{3}$ marés

ou 4 chenices.

ou 8 log.

ou 16 hémines.

PILOTE. (*Voyez* Palinure.)

Les *pilotes* étoient fort considérés dans la Grece; de là vient que le *pilote* Phrontis n'a pas été seulement immortalisé par Homere, mais le roi de Micene lui éleva un tombeau près du cap de Sunium, & lui rendit les derniers devoirs avec la distinction qu'il méritoit. C'est ce Phrontis que Polignotte avoit peint dans ce tableau merveilleux qui représentoit d'un côté la prise de Troye & de l'autre les Grecs s'embarquant pour le retour. Telles étoient les mœurs de ce temps-là; aujourd'hui un *pilote* n'est qu'un marin sans distinction; alors c'étoit un homme utile à l'état & tout mérite utile à l'état avoit sa récompense. Une inscription, une statue, un tombeau élevé aux dépens du public, entretenoient la gloire & portoient les hommes à toutes sortes de belles actions. (D. J.)

PILUM ou ÉPIEU, arme de jet chez les Romains, que portoient les hastaires & les princes. Cette arme avoit environ sept pieds de longueur, en y comprenant le fer; le bois de sa hampe étoit d'une grôsseur à être empoigné aisément; le fer s'avançoit jusqu'au milieu du manche, où il étoit exactement enchâssé & fixé par des chevilles qui le traversoient dans son diametre. Il étoit carré d'un pouce & demi dans sa plus grande grôsseur; il perdoit insensiblement de son diametre jusqu'à sa pointe, qui étoit très-aigue, & près de laquelle étoit un hameçon qui retenoit cet énorme stylet dans le bouclier qu'il avoit percé. Folard paroît avoir méconnu cette terrible arme de jet, comme presque tous ceux qui en ont parlé. Cet auteur la croit une pertuisane semblable à l'esponton des officiers; & à la bataille de Régulus, il la donne aux soldats qui formoient la queue des colonnes.

Les savans qui ont écrit sur l'art militaire des anciens, ont trouvé obscure la description que Polybe fait du *pilum*, & ils ne conviennent point de la forme de cette arme. Montfaucon dans ses *antiquités expliquées*, représente plusieurs armes des anciens de différens âges, sans déterminer la figure du *pilum*.

Polybe compare le petit que les soldats tenoient encore quelquefois dans la main gauche, & qui étoit plus légere que le grand, aux épieux d'u-

sage contre le sanglier. On en peut déduire la forme du grand *pilum*. En combinant ce que Polybe, Tite-Live, Denis d'Halicarnasse, Appius & Végece en disent, on trouve que le *pilum* a eu entre six & sept pieds de longueur; que la hampe a été deux fois plus longue que le fer qui y étoit ataché par deux plaques de fer qui s'avançant jusqu'au milieu de la hampe, recevoient les fortes chevilles de fer dont il étoit traversé. Marius ôta une de ces chevilles de fer & il lui en substitua une de bois, laquelle se cassant par l'éfort du coup, faisoit pendre la hampe, au bouclier percé de l'ennemi, & donnoit plus de difficulté à arracher le fer. On sait de plus que c'étoit un gros fer massif & pointu de 21 pouces de longueur, qui au sortir de la hampe, avoit un pouce & demi de diametre; que le *pilum* étoit quelquefois arme de jet, & quelquefois aussi arme pour se défendre de pied ferme. Les soldats étoient dressés à s'en servir de l'une ou de l'autre maniere. Dans la bataille de Lucullus contre Tigrane, le soldat eut ordre de ne pas lancer son *pilum*, mais de s'en servir contre les chevaux de l'ennemi, pour les fraper aux endroits qui n'étoient point bardés.

Le *pilum* étoit l'arme particuliere des Romains. Aussi-tôt qu'ils approchoient de l'ennemi à une juste distance, ils commençoient le combat en le lançant avec beaucoup de violence. Par la grande pesanteur de cette arme & la trempe du fer, elle perçoit cuirasse & bouclier, & causoit des blessures considérables. Les soldats étant désarmés du *pilum*, mettoient à l'instant l'épée à la main, & ils se jettoient sur l'ennemi avec un impétuosité d'autant plus heureuse que souvent les *pilum* avoient renversé les premiers rangs.

Cet usage du *pilum* se trouve démontré dans les commentaires de César, & sur-tout dans le récit de la bataille de Pharsale.

» Il n'y avoit, dit-il, entre les deux armées » qu'autant d'espace qu'il en falloit pour le choc; » mais Pompée avoit commandé à ses gens de » tenir ferme, sans s'ébranler, espérant par-là, » de faire perdre les rangs & l'haleine aux nô» tres & en rompant leur éfort rendre le *pilum* » inutile. Lorsque les soldats de César virent » que les autres ne remuoient point, ils s'arrête» rent d'eux-mêmes au milieu de la carriere; & » après avoir un peu repris haleine, ils lancerent » le *pilum* en courant, puis ils mirent l'épée à la » main, selon l'ordre de César. Ceux de Pom» pée les reçurent fort bien; car ils soutinrent » le choc sans s'ébranler, & mirent aussi l'épée » à la main, après avoir lancé leur *pilum*,,.

La pesanteur du *pilum* ne permettoit pas de le lancer ou darder de loin. On laissoit les vélites fatiguer l'ennemi par leurs javelots, avant que l'action fût générale. Les hastaires & les princes ne se servoient du *pilum* que quand l'ennemi étoit assez proche. De là ce proverbe de Végece, pour indiquer la proximité des armées, *ad pila & spatas ventum est*; l'afaire en est venue jusqu'aux *pilum*.

La pique des triaires, propre pour le combat de main & celui de pied ferme, étoit plus longue, moins grosse, & par conséquent plus aisée à manier que le *pilum*, dont on ne faisoit plus de cas lorsque le combat étoit engagé; les hastaires mêmes & les princes étoient obligés de jeter leur *pilum* sans en faire usage, quand l'ennemi étoit trop près. César raconte *que trouvant tout-d'un-coup les ennemis près de ses soldats, au point même de n'avoir pas assez d'espace pour lancer les* pilum, *les soldats furent contraints de les jeter à terre pour se servir de l'epée*. Les triaires armés de la pique atendoient souvent de pied ferme le choc de l'infanterie comme celui de la cavalerie. Suivant Tite-Live, ils ne quitoient point la pique dans la mêlée; *ils meurtrissoient*, dit-il, *les visages des latins avec leurs piques, dont la pointe avoit été émoussée dans le combat*. On pouroit regarder les triaires comme les piquiers d'autrefois; il y avoit pourtant des occasions où ils abandonoient la pique pour se servir de l'épée, qui étoit l'arme dans laquelle les Romains mettoient leur principale confiance.

PILUMNUS, roi d'Italie. Il étoit fils de Jupiter, & il régna dans la partie de la Pouille, qu'on nomma depuis Daunie. Il épousa Danaé, dont il eut Danaüs, pere de Turnus. Nonnius Marcellus le met au nombre des Dieux. Il dit qu'il présidoit avec *Picumnus* aux auspices qui se faisoient dans la cérémonie des noces, & il cite sur cela Varron (*De vita popul. rom. l. II.*). Varron dit encore que *Pilumnus* & *Picumnus* étoient les gardiens d'une femme en couche, pour la défendre contre Sylvain & Faune, & les empêcher d'entrer la nuit dans la maison.

Ce dieu fut ainsi nommé *a Pilo*, dit S. Augustin (*De civit. Dei, l. VI. c. 9.*), parce qu'on lui attribuoit l'invention de piler le blé pour le préparer à être mis en pain. (*Thomas Bartholinus de Puerperio Veter. & Vossius, de Idolol. l. I. c. 40.*)

PIMOLIS, dans le Pont Galatique ΠΙΜΟΛΙΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PIMPLA, montagne de Béotie, voisine de l'Helicon, & consacrée de même que ce mont célèbre aux divines Muses, ce qui fait qu'Horace (*lib. I. ode XXV.*), en s'adressant à sa muse, l'appele *Pimplea dulcis*; c'est ce qui fait dire à Catulle (*Carm. 103.*), *Pimpleum scandere montem*. Ce n'est donc point d'une fontaine de Macédoine comme l'a cru Festus, mais du mont *Pimpla*, que les muses ont été surnommées *Pimpléides*. Je suis toujours confondu de voir les Béotiens connus pour les peuples les plus grossiers de

toute la Grece, tandis que c'est en Béotie que se trouvent les lieux où la mythologie place le séjour des muses. C'est en Béotie qu'étoient les fontaines d'Aganipe, d'Aréthuse, de Dircé & d'Hipocrene, tant chantées dans les écrits des poëtes.

PIMPLÉES ou PIMPLÉIDES ou PIMPLÉIADES, surnom des muses. Strabon dit que *Pimplee* étoit le nom d'une ville, d'une fontaine & d'une montagne de Macédoine. Les Thraces le transporterent à une fontaine de Béotie, qu'ils consacrerent aux muses, & de là elles furent nommées *Pimplées* par les poëtes. (*D. J.*)

PIN. C'étoit l'arbre favori de Cybele. On le trouve ordinairement représenté avec cette déesse. *Voyez* ATYS. Le *pin* étoit aussi consacré au dieu Sylvain; car dans ses images il porte assez souvent de la main gauche une branche de *pin* où tienent des pommes du même arbre. Properce donne encore le *pin* au dieu Pan; car il dit que le dieu d'Arcadie aime cet arbre. *Voyez*-en la raison à l'article PITHYS.

On se servoit de cet arbre pour la construction des bûchers sur lesquels on brûloit les morts.

Le jour où le soleil atteignoit l'équateur au printemps, on coupoit en grande pompe un *pin*, & on le portoit dans le temple de Cybele. (*Arnob. lib.* 5.) *Quid sibi vult, illa pinus, quam semper statis diebus in deum matris intromittitis sanctuarium?*

Il paroît que les Grecs employoient plus ordinairement que les Romains les feuilles de *pin*, pour caractériser les Pans, les Égypans & les suivans de Bacchus. Les Romains les couronoient plus fréquemment de pampre & feuilles de lierre, & les modernes ont suivi leur exemple. Si les anciens ont fait choix de ce genre de feuilles, par raport à la durée de leur vert, & au peu d'altération qu'elles éprouvent, ne pouroit-on pas ajouter à ces deux motifs, qu'ils vouloient exprimer par ce moyen la continuité & la ténacité du goût que l'on a pour le vin? car il est véritablement de tous les âges. L'une & l'autre de ces feuilles produisant la même impression sur l'esprit, leur rareté plus ou moins grande, aura suffi pour établir cette différence dans les usages. Les artistes en effet emploient de préférence ce qu'ils trouvent plus aisément sous leur main, pour le travailler d'après nature; & le peuple est plus frapé de la feuille qu'il a continuélement sous les ieux. (*Caylus III. pag.* 339.)

Les pommes de *pin* étoient un attribut de Cybele.

Les pommes de *pin* sculptées sur les tombeaux rapeloient les *pins* ou autres arbres résineux qui avoient servi au bûcher.

PINACIA, *πινάκια*, on nommoit ainsi chez les Athéniens des tabletes de cuivre, où étoient écrits les noms de toutes les persones dûment qualifiées de chaque tribu, qui aspiroient à être juges de l'aréopage. On jetoit ces tabletes dans un grand vase, & l'on mettoit dans un autre vase un pareil nombre de féves, dont il y en avoit cent blanches, & toutes les autres noires. On tiroit le nom des candidats & les féves une par une; & tous ceux dont les noms étoient tirés conjointement avec une féve blanche, étoient reçus dans le sénat. Du temps de Solon il n'y avoit que quatre tribus dont chacune élisoit cent sénateurs; de sorte qu'alors l'aréopage n'étoit composé que de quatre cents membres; mais le nombre des tribus ayant ensuite été augmenté, le nombre des sénateurs le fut aussi proportionélement: cependant la maniere de les élire subsista toujours la même. (*Poteri Archaol. tom.* 1. *p.* 97.) (D. J.)

PINACLE (le) étoit un comble terminé en pointe que l'on mettoit au haut des temples pour les distinguer des maisons dont les combles étoient tous plats, ou en maniere de plate-forme. Les Grecs l'appelloient *ἀετὸς*, *ἀέτωμα*, & les Latins *fastigium*; on en voit sur les médailles ancienes. Il ne dépendoit pas des particuliers de poser à leur volonté de pareils ornemens sur leurs maisons. C'étoit une faveur précieuse qu'il falloit obtenir du sénat, comme tout ce qui se prenoit sur le public. C'est ainsi que pour honorer Publicola, on lui donna la permission de faire que la porte de sa maison s'ouvrît dans la rue, au lieu de s'ouvrir en dedans. César jouissoit de l'honeur du *pinacle*, que le sénat n'osa pas lui refuser, & qui distinguoit sa maison de toutes les autres. Au reste le *pinacle* étoit décoré de quelques statues des dieux, ou de quelques figures de la victoire, ou d'autres ornemens, selon le rang, ou la qualité de ceux à qui ce privilége rare étoit acordé; car les maisons à *pinacles* étoient regardées comme des temples. (D. J.)

PINACOTECA, ce mot est formé de *πίναξ*, tableau, & de *θήκη*, dépôt. (*Voyez* GALÉRIE.)

„ Vespaljen, dit Winckelmann, (*hist. de l'art. liv.* 6. *ch.* 4.) après avoir fait bâtir le temple de la paix, il le décora d'une partie des statues que Néron avoit fait venir de la Grece. Il y fit exposer sur-tout les tableaux des plus célebres peintres de tous les temps, de sorte que ce fut-là, comme l'on diroit aujourd'hui, la plus grande galérie publique de peinture. Il paroît cependant que ces peintures n'étoient pas placées dans le temple même, mais dans les salles d'enhaut auxquelles on montoit par un escalier en limaçon conservé jusqu'à ce jour. La Grece avoit aussi de ces temples, nommés *pinacotheca*, (*Strabon liv.* 14. *p.* 944.) c'est-à-dire, galérie de tableaux.

PINAMUS dans l'Égypte. ΠΙΝΑ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Hadrien.

PINARIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

R. en argent.

R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *NAITA*, *SCARPUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PINARIENS, *pinarii*, prêtres d'Hercule. Ils furent ainsi nommés *ἀπὸ τῆς πείνης*, *a fame*, de la faim, pour marquer qu'il ne leur étoit pas permis de goûter aux entrailles des victimes, dont les seuls potitiens avoient droit de manger, & cela en punition de s'être rendus trop tard aux sacrifices dont Hercule leur avoit donné le soin; cette punition fut donc l'effet de leur négligence.

Par la suite le sacré ministere cessa dans ces deux ordres de prêtres; car du temps de Denis d'Halicarnasse, c'étoit des esclaves achetés des deniers publics, qui avoient soin des sacrifices d'Hercule. Voici la cause de ce changement, raportée par Tite-Live, *liv. IX.* de son histoire.

„ Tandis que Claudius-Appius faisoit les fonctions de censeur, il engagea les potitiens à se décharger du soin des sacrifices dont ils étoient les ministres, & à l'instruire des cérémonies dont ils avoient seuls la connoissance; mais il ariva, dit l'historien latin, que la même année de douze branches dont étoit alors composée la famille des potitiens, il mourut trente persones toutes en âge d'avoir postérité, & que toute la race fut éteinte. Appius lui-même pour avoir donné ce conseil, devint aveugle; comme si Hercule eût voulu venger sur Appius & sur tous les potitiens, le mépris qu'ils avoient fait de ses sacrifices, en le remettant en d'autres mains. (D. J.) „

PINDARE, poëte grec, le plus célebre entre les lyriques. On raconte de ce poëte, dit Pausanias, (*dans ses béotiques, ch.* 23.) qu'étant encore dans la premiere jeunesse, un jour d'été, qu'il alloit à Thespies, il se trouva si fatigué de la chaleur, qu'il se coucha à terre près du grand chemin, & s'endormit. On ajoute que, durant son someil, des abeilles vinrent se reposer sur ses levres, & y laisserent un rayon de miel; ce qui fut comme un augure de ce que l'on devoit un jour atendre de lui. Son nom devint bientôt célebre dans toute la Grece; mais ce qui mit le comble à sa gloire, ce fut cette fameuse déclaration de la Pithie, qui enjoignoit aux habitans de Delphes de donner à *Pindare* la moitié de toutes les prémices que l'on offriroit à Apollon. On dit que, sur la fin de ses jours, le poëte eut une vision en dormant: Proserpine s'apparut à lui, se plaignant d'être la seule divinité, qu'il n'eût pas célébrée dans ses vers; mais, ajouta-t-elle, j'aurai mon tour: quand je vous tiendrai, il faudra bien que vous fassiez aussi un cantique à mon honeur. *Pindare* ne vécut pas dix jours après ce songe. Il y avoit à Thebes une femme vénérable, parente du poëte; une nuit qu'elle dormoit, elle vit en songe *Pindare* qui lui chanta un cantique qu'il avoit fait pour Proserpine: cette femme à son reveil se rapela le cantique, & le mit par écrit. Tout ce récit est de Pausanias.

PINDE, montagne de la Grece entre l'Épire & la Thessalie; elle est célébrée par les poëtes, parce qu'elle étoit consacrée à Apollon & aux muses.

PINNÆ. (*Voyez* CRETE de casque.)

PINNÆ. (*Voyez* PINACLE.)

PINNE MARINE, coquille marine bivalve dont le ver file un duvet que les anciens ont tissu quelquefois, & dont on fabrique des gants & des bas à Palerme, à Messine, &c.

PINTADE, ou *poule de Numidie*.

„ La coefure de ces deux figures égyptienes mérite quelqu'attention, dit Caylus (*Rec. I.* 17.). On y voit d'abord un oiseau, dont les ailes déployées acompagnent la chévelure; au dessus de l'oiseau est une courone de feuilles, du milieu de laquelle s'élevent deux grandes cornes, qui embrassent le disque de la lune.....

Dans la table Isiaque, & dans d'autres monumens égyptiens, Isis paroît plus d'une fois avec la dépouille d'un oiseau sur la tête.

Kirker (*Œdip. Ægypt. synt.* 1. *p.* 91. *de mensa. Isiac. p.* 43.) & Pignorius ont cru que c'étoit la poule de Numidie, ou la poule *pintade*, qui par la diversité de ses couleurs, étoit regardée comme le symbole de la variété qui se fait remarquer dans les productions de la nature, que l'on confondoit souvent avec Isis. „

Entre les auteurs romains qui ont parlé de la *pintade*, les uns l'ont confondue avec la méléagride & n'en ont fait qu'une seule espece. Tels sont Varron, Columelle & Pline. D'autres les ont distinguées & en ont fait deux diverses especes; tel est Suétone suivi par Scaliger avec cette différence que Scaliger prétend mettre Varron de son côté, en quoi il est abandoné de ceux même qui suivent son sentiment sur la diversité de la *pintade* & de la méléagride, & en particulier de Fontanini, archevêque titulaire d'Ancyre, lequel a donné une curieuse dissertation sur la *pintade*, dont on trouvera l'extrait dans les *mém. de Trevoux*, *année* 1729, au mois de juin; cependant Margat a combatu le sentiment de Fontanini, dans *le recueil des lettres édifiantes*.

La *pintade* faisoit chez les Romains les délices des meilleures tables, comme il paroît par plusieurs passages d'Horace, de Pétrone, de Juvénal & de Varron. Ce dernier prétend qu'elle n'étoit recherchée par les gourmands que *propter fastidium hominum*, c'est-à-dire, pour piquer leur goût & les remettre en appétit. Pline dit, *veneunt magno pretio ingratum virus*, expression assez difficile à entendre, mais qui vrai-semblablement ne veut pas dire qu'on vendoit cher les *pintades*, parce qu'elles étoient détestables au goût. (D. J.)

PIONIA,

PIONIA, dans l'Æolide ΠΙΟΝΙΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper sous l'autorité de ses préteurs des médailles impériales greques en l'honeur de Julia Domna.

PIONIS, un des descendans d'Hercule, fonda la ville de Péonie en Béotie.

Les habitans de cette ville lui rendirent, après sa mort, les honeurs dûs aux héros, & sacrifioient même sur son tombeau.

PIQUE. (*Voyez* Lance.)

Celles qu'on voit dans les monumens faits du temps des empereurs romains, sont d'environ six pieds & demi de longueur, en y comprenant le fer. Celles des Macédoniens étoient infiniment plus longues, puisque tous les auteurs s'acordent à leur donner quatorze coudées, c'est-à-dire, vingt & un pieds de longueur. On conçoit difficilement comment ils pouvoient manier avec dextérité & avantage une arme de cette portée.

On voit sur une pâte de verre de la collection de Stosch un cavalier à cheval, vu par-derriere, portant deux *piques* posées en travers sur son cheval. Xénophon veut que le cavalier soit armé de deux *piques*, afin qu'il lui en reste une, après qu'il aura lancé l'autre contre l'ennemi.

Ceux qui combatoient à pied au siége de Troye en avoient pareillement deux, jusqu'aux chefs mêmes de l'armée. (*Voyez* Agamemnon dans Homere.) (*Iliad.* A. *v.* 43.)

PIRATES. On aura de la peine à croire que la piraterie chez les anciens ait été honorable, qu'elle ait été l'emploi des Grecs & des barbares, c'est-à-dire, des autres peuples qui cherchoient des établissemens fixes, & les moyens de subsister. Cependant Thucydide nous apprend, dès le commencement de son histoire : „ que lorsque les Grecs & les barbares, qui étoient répandus sur la côte & dans les îles, commencerent à trafiquer ensemble, ils firent le métier de *pirates* sous le commandement des principaux, autant pour s'enrichir, que pour fournir à la subsistance de ceux qui ne pouvoient pas vivre par leur travail; ils ataquoient les bourgs, les villes qui n'étoient pas en état de se défendre, & les pilloient entiérement, en sorte que par ce moyen, qui bien loin d'être criminel, passoit pour honorable, ils subsistoient & faisoient subsister leur nation „.

L'historien ajoute que l'on voyoit encore des peuples, qui se faisoient gloire du pillage; & dans les anciens poëmes on voit de même que lorsqu'on rencontroit dans le cours de la navigation quelque navire, on se demandoit réciproquement si l'on étoit *pirate*. Mais il y a apparence, que le métier de *pirate*, n'a pas été long-temps un métier honorable; il est trop contraire à toutes sortes de droits, pour n'être pas odieux à tous les peuples qui en soufrent des domages considérables.

On convient que les Égyptiens & les Phéniciens commencerent à exercer le commerce par la voie de la mer; les premiers s'emparerent de la mer rouge & les autres de la Méditerranée, sur laquelle ils établirent des colonies, & bâtirent des villes qui ont été depuis fameuses; ils y transporterent l'usage de la piraterie & du pillage; quoiqu'on ait souvent tâché de les détruire comme étant des voleurs publics, dignes des plus cruels supplices, ils se trouverent en si grand nombre sur la Méditerranée qu'ils se rendirent redoutables aux Romains qui chargerent Pompée de les combatre.

On méprisa d'abord des gens errans sur la mer, sans chef, sans discipline. La guerre contre Mithridate étoit un objet plus pressant, & occupoit entiérement le sénat, qui d'ailleurs étoit divisé par les brigues des principaux citoyens; en sorte que les *pirates* profitant de l'occasion, s'agrandirent & s'enrichirent par le pillage des villes situées sur le bord de la mer, & par la prise de ceux qu'ils rencontroient. Plutarque a même remarqué que des persones considérables par leurs richesses & par leur naissance armerent des vaisseaux, où ils s'embarquerent & se firent *pirates*, comme si par la piraterie on pouvoit acquérir beaucoup de gloire.

Il faut avouer que de la maniere dont Plutarque décrit la vie des corsaires, il n'est pas surprenant que des persones riches & même d'une famille illustre aient pris ce parti. Leurs vaisseaux étoient magnifiques, l'or & la pourpre y éclatoient de toutes parts, leurs rames même étoient argentées; & s'étant rendus maîtres d'une partie de la côte maritime, ils descendoient pour se reposer, & tâchoient de se dédomager de leurs fatigues par toutes sortes de débauches.

On n'entendoit, dit Plutarque, tout le long de la côte, que des concerts de voix & d'instrumens, & ils soutenoient les dépenses qu'ils faisoient par les grosses rançons qu'ils exigeoient des persones, des villes, & même par le pillage des temples.

Les Romains commençant à se ressentir du voisinage des *pirates*, qui causoient une disete de denrées, & une augmentation de prix à toutes choses, on résolut de leur faire la guerre, & l'on en donna la commission à Pompée, qui les dissipa dans l'espace de quarante jours & les détruisit par la douceur; au lieu de les faire mourir, il les relégua dans le fond des terres & dans les lieux éloignés des bords de la mer; c'est ainsi qu'en leur donnant moyen de vivre sans piraterie, il les empêcha de pirater. (D. J.)

PIRÉE (le) πειραιεὺς ou πειραιεύς, de περᾶν, *traverser*, *faire un trajet*, en latin *Piræus*, par les Grecs modernes *Porto-draco*, & par les Francs *Porto-lione*.

Le port de Phalere ne se trouvant ni assez grand, ni assez commode pour la splendeur d'Athènes, on fit un triple port d'après l'avis de Thémistocle & on l'entoura de murailles de sorte qu'il égaloit la ville en beauté & la surpassoit en dignité; c'est Cornélius Népos qui parle

ainsi. Il est certain que Thémistocle eut raison de préférer le port de *Pirée* à celui de Phalere ; car il forme par ses courbures trois ports que l'ancrage, l'abri & la capacité rendent excellens. Son entrée est étroite, mais quand on est dedans, il est de bonne tenue, bien fermé, sans rocher ni brisans cachés. Quatre cents bâtimens, selon Strabon, y pouvoient mouiller sur 9, 10 à 12 brasses; cependant aujourd'hui que nos vaisseaux sont de vastes machines, il paroît que quarante auroient de la peine à s'y ranger.

Des trois ports, celui du milieu est proprement le Porto-lione. On voit encore sur des rochers dans la mer quelques piles de pierres qui soutenoient la chaîne pour la fermer. Dans son enfoncement il y a un moindre bassin où se retirent les galeres. C'est ce que les Italiens nomment *darsena*. Les anciens appeloient un des trois ports *aphrodisn*, à cause du temple de Vénus qui étoit tout proche; ils nommoient le second *cantharon*, à cause du héros Cantharus; & le troisieme *Zéna*, parce qu'il étoit destiné à décharger du blé.

PIRENE, fille du fleuve Achéloüs, fut aimée de Neptune, dont elle eut un fils, nommé Cenchrias; mais ce fils ayant été tué malheureusement par Diane à la chasse, *Pirene* inconsolable de cette perte, versa tant de larmes, qu'elle fut changée en une fontaine de son nom, qui étoit dans la ville de Corinthe. Le cheval Pégase buvoit à cette fontaine, lorsque Bellérophon se saisit de lui par surprise & le monta pour aller combattre la Chimere.

PIRITHOUS, fils d'Ixion, étoit roi des Lapithes: ayant épousé Hippodamie, il invita les Centaures à la solemnité du mariage. Ceux-ci échaufés par le vin, voulurent faire insulte aux femmes; mais Hercule, Thésée, *Pirithoüs*, & les autres Lapithes punirent l'insolence de ces brutaux & en tuerent un grand nombre. (*Voyez* CENTAURES, LAPITHES.)

Pirithoüs & Thésée furent unis de l'amitié la plus étroite & la plus constante : voici comme elle commença. *Pirithoüs* frapé du récit des grandes actions de Thésée, voulut mesurer ses forces avec lui, & chercha l'occasion de lui faire querele ; mais quand ces deux héros furent en présence, une secrete admiration s'empara de leurs esprits; leur cœur se découvrit sans feinte ; ils s'embrasserent, au lieu de se batre, & se jurerent une amitié éternele. *Pirithoüs* devint le fidele compagnon de Thésée. Ils formerent le projet d'aller ensemble enlever la belle Hélene, qui n'avoit alors que dix ans; & en étant venus à bout, ils la tirerent au sort, à condition que celui à qui elle resteroit, feroit obligé d'en procurer une autre à son ami. Hélene échut à Thésée, qui s'engagea d'aller avec *Pirithoüs*, enlever Proserpine, femme de Pluton: ils descendirent donc dans les enfer pour exécuter leur téméraire projet ; mais Cerbere se jeta sur *Pirithoüs* & l'étrangla. Pour Thésée il fut chargé de chaînes & détenu prisonier par l'ordre de Pluton, jusqu'à ce qu'Hercule le vînt délivrer. Pausanias explique cette fable, en disant que Thésée vint dans Thesprotie avec *Pirithoüs* à dessein de lui aider à enlever la femme du roi des Thesprotiens, qu'en effet *Pirithoüs* désirant passionément de l'épouser, entra dans le pays avec une armée, mais qu'ayant perdu une bonne partie de ses troupes, il fut pris lui-même avec Thésée par le roi des Thesprotiens, qui les tint prisoniers dans l'île de Cichyros; auprès de Cichyros, ajoute-t-il, on voit le marais achérusien, le fleuve Achéron & le Cocyte, dont l'eau est fort désagréable. Il y a apparence qu'Homere avoit visité tous ces lieux; & que c'est ce qui lui a donné l'idée d'en faire usage dans sa description des enfers, où il a conservé les noms de ces fleuves.

Pirithoüs est compté au nombre des fameux scélérats qui sont punis dans le tartare. (*Voyez* THÉSÉE.)

PISA, ou PISE, ville du Péloponnese dans l'Élide, sur la rive droite de l'Alphée, fut assez considérable pour donner son nom à la contrée dans laquelle elle étoit bâtie; mais dans une guerre qu'elle eut contre les Éléens, elle fut prise & ruinée, de maniere qu'il ne resta aucun vestige de ses murs ni de ses édifices, & le sol où elle avoit été, fut couvert de vignes.

Des ruines de cette ville se forma celle d'Olympie qui eut aussi le nom de *Pisa*, parce qu'elle en fut très-voisine, n'en étant séparée que par le fleuve. Elle fut bâtie sur la rive gauche d'Alphée, & devint très-fameuse, tant par le temple & la statue de Jupiter olympien que par les jeux qui se célébroient tous les quatre ans dans la plaine voisine, où l'on voyoit toute la Grece assemblée.

Une colonie sortie de *Pise* vint, selon Virgile, fonder la ville de *Pise* dans l'Étrurie.

Alphaa ab origine Pisa,
Urbs etrusca solo.

Cette ville bâtie sur l'Arno, devint une république puissante dans le XII siecle, & partagea avec Gênes & Venise le commerce de l'empire de la mer méditerranée.

PISAURUM, en Italie. ΠΙΣΑΥΡ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze. *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est Cerbere.

PISCATORES. (*Voyez* PÊCHE.)

PISCATORII (*ludi*). (*Voyez* JEUX.)

PISCINA, réservoir où l'on conserve le poisson, vivier. Comme le poisson étoit fort cher à Rome, les viviers étoient aussi d'un grand produit, & augmentoient de beaucoup le prix d'une maison de campagne: aussi ils coûtoient prodi-

gieusement à construire, à remplir & à entretenir, comme le dit Varron : *ædificantur magno*, *implentur magno*, *aluntur magno*. Plusieurs Romains firent des dépenses incroyables en ce genre ; mais nul n'égala l'extravagante profusion de Lucullus, qui pour nourir du poisson de mer, & en avoir quand il vouloit, avoit fait tirer des canaux pour conduire de l'eau de la mer dans les fossés de la maison de campagne qu'il avoit proche de Naples ; il fallut pour cela percer une montagne, & faire une dépense qui lui mérita le surnom de *Xerxes togatus*, ainsi que le raporte Pline : *Lucullus*, *exciso etiam monte juxta Neapolim*, *majore impendio quam villam ædificaverit*, *Euripum & maria admisit*, *qua causa magnus Pompejus Xerxem togatum eum appellabat*. (*lib*. 9.)

Piscina aquæ Claudii, le réservoir des eaux de Claudius, étoit à sept milles de la ville, où l'on en trouve encore des restes sur la gauche du nouveau chemin qui conduit à Saint-Marin.

Piscina publica, étoit un grand réservoir d'eau à l'usage de ceux qui ne sachant pas nager, n'osoient se baigner dans le Tibre. Elle étoit entre le Célius & le Céliolus & n'existoit plus du temps de Festus, qui en parle en ces termes : *Piscinæ publicæ hodieque nomen manet*, *ipsa non extat*, *ad quam & natatum exercitationis alioqui causa veniebat populus*. On conjecture qu'il y avoit une grande place auprès de cette *piscine*, puisque Tite-Live dit (23. 32.) que lorsqu'Annibal menaça Rome, les préteurs y firent placer leurs tribunaux, pour rendre la justice : *Prætores quorum jurisdictio erat*, *tribunalia ad piscinam publicam posuerunt*. *Eo vadimonia fieri jusserunt*, *ibique eo anno jus dictum est*. Cette place comprenoit tout l'espace qui est entre le grand cirque & les thermes d'Antonin. La *piscine* servoit aussi d'abreuvoir aux chevaux, ainsi qu'à laver les vêtemens.

PISCINARII, & *piscinarum tritones*. (*ad Attic*. 1. 20. & 19, & 2. 9.)

Cicéron désigne par ces mots plaisans les riches citoyens de Rome qui dépensoient des sommes immenses à construire & à entretenir des *piscines* ou viviers.

PISCINICA, étoit un tribut que les empereurs de Constantinople mirent sur les piscines, & dont Bullenger parle ainsi : *De publicis Byzantii vectigalibus piscinicam nominatam paulo plura denariorum millia*, *in annum ferentem*.

PISE. (*Voyez* Pisa.)

PISEUS, surnom de Jupiter, pris de la ville de Pise en Élide, où il étoit particuliérement honoré. Hercule faisant la guerre aux Éléens, prit & saccagea la ville d'Élis ; il préparoit le même traitement à ceux de Pise, qui étoient alliés des Éléens ; mais il en fut détourné par un oracle, qui l'avertit que Jupiter protégeoit Pise. Cette ville fut donc redevable de son salut au culte qu'elle rendoit à Jupiter.

PISINOÉ, une des syrenes.

PISO, surnom de la famille *Calpurnia*. Il venoit d'un goût particulier pour la culture des bois. Pline le dit (18. 3.) *cognomina prima inde* : *Pisones a pisendo*.

PISON (*L. Calpurnius*) tyran sous Gallien : *L. Calpurnius Piso Augustus*.

On ne connoît point de médailles de ce tyran, quoique l'on en ait raporté. Il y a un coin faux de M. B. grec, qui paroît être de Cogornier.

PISTACHIER, *Terebinthus indica Theophrasti*, & *pistacia Dioscoridis*. Pline dit que Lucius Vitellius, gouverneur de Syrie, fut le premier qui apporta des *pistaches* en Italie, sur la fin du regne de l'empereur Tibere.

PISTILLUM, pilon dont les Romains se servirent long-temps pour piler les grains, au lieu de les moudre.

PISTOR. On appeloit ainsi ceux qui avant l'usage des meules, piloient le blé dans les mortiers : *quia apud majores nostros*, dit Servius, (*Æneid*. 1. 183.) *molarum non erat usus*, *frumenta torrebant*, *& ea in pilas missa pinsebant*, *& hoc erat genus molendi* ; *unde & pinsores dicti sunt qui nunc pistores vocantur*. On écrasoit donc le blé dans un mortier avec un pilon, à force de bras, pour en tirer la farine. Cette opération se faisoit même chez chaque particulier jusqu'en 580, que les boulangers publics s'établirent à Rome. Ils formoient un corps sous la protection du préfet des vivres, qui étoit chargé de veiller à ce que le pain fût bien fait. Il y avoit un corps particulier de ceux que l'on appeloit *pistores siliginarii*, chez lesquels on trouvoit le pain le plus excellent & le mieux préparé.

PISTOR CANDIDARIUS. Muratori (*thes. inscr*. 304. 3.) raporte une inscription dans laquelle on lit ces mots, *pistor candidarius*. Il croit que ce boulanger ne paîtrissoit que du pain *blanc*, appelé par Quintilien (6. *c*. 4.) *panis candidus*. C'étoit le pain des gens aisés ; car les riches mangeoient dès-lors un autre pain que les pauvres : *alio pane proceres*, *alio vulgus vivebat*. (*Plin*. 19. 14.)

PISTOR, surnom de Jupiter. Pendant que les Gaulois assiégeoient le Capitole, Jupiter, dit-on, avertit les assiégés de faire du pain de tout le blé, qui leur restoit, & de le jeter dans le camp ennemi pour faire croire qu'ils ne seroient pas de long-temps réduits à manquer de vivres : ce qui réussit si bien que les ennemis leverent le siége. Les Romains en actions de grâces, érigerent une statue à Jupiter dans le Capitole, sous le nom de *pistor*. (*Pistor* signifie boulanger, meûnier, celui qui écrase le blé sous la meule, du verbe *pinsere*, écraser.)

PISTRINUM. Ce mot qui désignoit le lieu où l'on piloit le blé, avant l'usage des moulins, a signifié depuis le moulin même & la boulangerie, le lieu où l'on fait le pain.

On condamnoit au travail du moulin les esclaves mal-faicteurs, comme il paroît par ce vers de Térence, (*Andr.* 1. 2.)

Verberibus cæsum in pistrinum te, Dave, dedam.

PISTRIS. (*Voyez* Pristris.)

PITANE en Mysie. ΠΙΤΑΝΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont: Télesphore, une étoile.

Cete ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur d'Alex-Sévere, de Faustine-jeune.

Vitruve (2. 3.) dit qu'on y faisoit des briques qui surnageoient à l'eau; ce qui est confirmé par le témoignage de Strabon.

PITEBI, lupin, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte. (*Voyez* Danic.)

PITHAULES, PITHAULIQUE. *Voyez* PYTH.

PITHECUSE, petite île dans le golfe de Naples: son nom signifie île aux singes. (πίθηκος singe.) Jupiter, dit-on, pour punir les habitans de leur méchanceté, les changea tous en singes. Épiméthée ayant pris du limon de la terre, en fit une statue, à qui il ne manqua que la vie, pour en faire un homme parfait. Le pere des dieux irrité contre la témérité de cet homme qui osoit contre-faire l'ouvrage de dieu, le changea en singe & le relégua parmi les habitans de *Pithécuse*. (*Voyez* Épiméthée.)

Diodore de Sicile (*lib.* 20. *c.* 59.) place dans l'Afrique trois villes de ce nom. Il dit qu'on y rendoit un culte aux singes, qui fréquentoient librement les maisons des habitans, & qui usoient librement des provisions qu'ils y trouvoient.

Winckelmann attribue à la colonie greque établie à *Pithécuse* en Afrique le singe que l'on conserve au capitole.

PITHÉE, fils de Pélops & d'Hippodamie, roi de Troezene, étoit l'homme de son temps, le plus recomandable par sa sagesse. Il fit alliance avec Égée, roi d'Athênes, à qui il donna Éthra sa fille en mariage. (*Voyez* Éthra.)

Il se chargea de l'éducation de son petit-fils Thésée qu'il garda auprès de lui, jusqu'à ce que le jeune homme fût en état de se signaler dans le monde. Ce fut aussi sous les ieux du sage *Pithée* que le jeune Hippolyte, son arriere-petit-fils, fut élevé. Il y avoit à Troezene un lieu consacré aux muses, où *Pithée* enseignoit, dit-on, l'art de bien parler. J'ai même lu, ajoute Pausanias, un livre composé par cet ancien roi, & rendu public par un homme d'Épidaure. Enfin on montroit à Troezene le tombeau de *Pithée*, sur lequel il y avoit trois siéges de marbre blanc, où il rendoit la justice avec deux hommes de mérite, qui étoient comme ses assesseurs.

PITHO, ΠΕΙΘΩ, déesse de la persuasion. Elle étoit fille de Vénus. (*Procl. in Hesiod. Epy. pag.* 30.) C'étoit une des cinq déesses qui présidoient au mariage. (*Plutarch. quæst. rom.*)

Son nom étoit dérivé de πείθω, je persuade. Elle étoit invoquée principalement par les orateurs: elle eut plusieurs temples ou chapelles dans la Grece. La ville d'Égialée étant affligée de la peste, parce qu'elle avoit refusé de recevoir Apollon & Diane, ou plutôt le culte de ces deux divinités, l'oracle déclara aux Égialiens que pour faire cesser le fléau, ils devoient consacrer à Diane & Apollon sept jeunes garçons & autant de jeunes filles: ils obéirent promptement & furent délivrés du fléau. En mémoire de cet événement, ils consacrerent un temple à la déesse *Pitho*, parce qu'elle leur avoit persuadé d'obéir à l'oracle. Thésée ayant persuadé à tous les peuples de l'Attique de se réunir dans une seule ville, pour ne faire plus désormais qu'un peuple, il introduisit, à cette occasion, le culte de la déesse *Pitho*. Hipermnestre ayant gâgné sa cause contre Danaüs son pere, qui la poursuivoit en justice, comme désobéissante à ses ordres, en sauvant la vie à son mari, dédia un temple à la déesse *Pitho*. Enfin elle avoit dans le temple de Bacchus à Mégare, une statue de la main de Praxitele; *Voyez* Suada qui étoit la même divinité chez les Romains.

Sur un bas-relief du duc Caraffa Noja à Naples publié par Winckelmann (n°. 115 *monumenti antichi*) qui représente les amours de Pâris & d'Hélene, on voit *Pitho* ayant son nom écrit ainsi ΠΙΘΩ. Elle n'a d'autre caractere distinctif que le *modius* ou boisseau sur la tête.

Pitho, c'est le nom d'une des filles de l'Océan. Hermésianax, ancien poëte élégiaque, met la déesse *Pitho* au nombre des Grâces; il est le seul de ce sentiment.

Pitho, mesure greque de capacité. *Voyez* KERAMION.

PITHOEGIE, fête & sacrifices d'Athênes, qui se célébroient le onzieme du mois Anthestérion. Le scholiaste d'Aristophane raporte qu'Apollodorus écrivoit que c'étoit une partie des fêtes de Bacchus, qui en général s'appeloient anthestèries & dont les parties se nommoient *pithægiæ, choæ, Chytroi*. Plutarque (dans ses sympos. *l. III. q.* 7.) dit que c'étoit le jour auquel on commençoit à boire du vin nouveau. Le mois anthestérion répondoit au mois de janvier & de février.

Ce mot vient de πίθων ἀνοίγμα, *l'ouverture des toneaux*.

PITHYS, jeune nymphe qui fut aimée de Borée. Ce vent, furieux de la préference qu'il fut qu'elle donnoit au dieu Pan, la saisit un jour & la lança contre un rocher, avec une telle violence qu'elle fut brisée: la terre la reçut dans

son sein, avant qu'elle fût morte, & la changea en pin. De là vient que Pan porte une couronne de pin; & que le pin semble pleurer encore par la liqueur qu'il jete, quand il est agité par le vent Borée.

PITIÉ, divinité. (*Voyez* MISÉRICORDE.)

PITIO, surnom de la famille *Sempronia*.

PITISSARE, boire lentement pour goûter les boissons.

PITTACIUM, étiquete, billet que l'on atachoit à une bouteille, & où on mettoit la qualité de la liqueur qu'elle contenoit; c'est dans ce sens que le prend Pétrone: *Statim allatæ sunt amphoræ vitreæ, quarum in cervicibus pittacia erant affixa cum hoc titulo*.

D'autres auteurs entendent par ce mot, des tabletes enduites de poix, sur lesquelles on écrivoit des avis, & c'est le sens que lui donne Lampride dans la vie d'Alexandre-Sévere: *perlegebat uncta pittacia*. (*Voyez* LOTERIE.)

Les Romains tiroient des greniers publics la substance de leurs soldats. Leur portion, *pittacium*, étoit réglée & chacun étoit obligé d'aller la prendre avec un billet qui lui étoit donné par un gréfier, lequel billet contenoit la quantité de l'étape, pour chacun, s'il est permis de se servir de ce terme. Ce fait est prouvé par la loi vj, du titre, *de erogatione militaris annonæ*, *cod. Theodos.* où il dit; *Susceptor, antequam diurnum pittacium authenticum ab actuariis susceperit, non eroget; quod si absque pittacio fuerit erogatio, id quod expensum est, damni ejus supputetur*. (D. J.)

PITTACUS. *Voyez* PHRINON.

PIVERT, oiseau qui étoit sous la tutele de Mars, parce que selon Plutarque (*quæst. tom.* 21.) dans le temps que Remus & Romulus étoient encore enfans, un *pivert* voloit tous les jours à la caverne où étoient ces enfans, leur portant dans son bec, de quoi manger, & le leur mettant à la bouche. C'est ainsi que le dieu Mars prenoit soin de ses fils.

Le roi *Picus* avoit été métamorphosé en *pivert*. (*Voyez* PICUS.)

PIUS, surnom des familles *Cæcilia* & *Pompeja*.

Ce surnom fut donné à l'empereur Antonin à cause de sa piété envers les dieux, & de son respect pour Hadrien. *Pius cognominatus a senatu*, dit Capitolin, (*c.* 2.) *quod Adriano contra omnium studia, post mortem, infinitos atque immensos honores decrevit*. C'est aussi l'épithete que l'on donna à Quintius Metellus, fils du Numidique, parce qu'en considération de son amour pour son pere, celui-ci fut rapelé de l'exil auquel il avoit été condamné par le tribun Saturnin: *pietate sua*, dit Plutarque, *auctoritate senatus, consensu reipublicæ, restituit patrem*.

PIXIUS, surnom de Jupiter.

PIXODARE, roi de Carie. ΠΙΞΩΔΑΡΟ.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

PLACE. La place la plus honorable dans les festins des anciens, étoit la derniere sur le lit du milieu, & on l'appeloit à cause de cela la place consulaire & pontificale, parce que c'étoit celle qu'on donnoit aux consuls & aux pontifes, quand ils alloient manger chez quelqu'un de leurs amis; c'est pourquoi Virgile dans le repas que Didon donna à Énée place cette reine au milieu, comme dans la place la plus distinguée, *mediamque locavit*. Ainsi lorsqu'il y avoit trois convives sur un lit, celui à qui on vouloit faire le plus d'honneur, se plaçoit au milieu des autres, & le plus distingué après lui prenoit le haut du lit qui devenoit la place d'honeur lorsqu'il n'y avoit que deux persones pour un lit.

La gauche étoit pour plusieurs peuples la *place* de distinction, comme pour les Romains, selon le témoignage de Servius, en cela démenti par Lipse, qui prétend que la droite a toujours eu cette préférence, & que lorsque trois persones marchoient ensemble, on mettoit au milieu celle à qui on vouloit faire honeur, comme elle prenoit la droite lorsqu'il n'y en avoit que deux.

Au théâtre les *places* étoient ainsi réglées; l'orchestre étoit pour les sénateurs, les quatorze premiers bancs après l'orchestre pour les chevaliers, ainsi que l'avoit ordoné la loi *Roscia*; de là vient que l'on disoit *sedere in quatuordecim*, pour dire, être chevalier. Les hommes se mettoient à l'endroit appelé *media cavea*, qui étoit comme le parterre d'aujourd'hui; & dans la partie supérieure, qui étoit une espece d'esplanade, se tenoient les femmes. Il y avoit des gens appelés *designatores* & *locarii* dont la fonction étoit de placer chacun selon sa qualité & son rang. Il n'en étoit pas de même des *places* du cirque, lesquelles jusqu'au temps d'Auguste, furent occupées sans distinction par les sénateurs, les chevaliers & le peuple, car les loix *Roscia* & *Julia* ne regardoient que le théâtre. Les jeux du cirque, comme très anciens, & tenant à la religion, n'éprouverent donc aucun changement jusqu'à cet empereur qui, en 758, ordona que les sénateurs & les chevaliers occuperoient des *places* distinguées, sans cependant leur en fixer aucune. Ce fut l'empereur Claude qui leur en assigna de particuliers lorsqu'ils seroient vêtus du *laticlave* ou de l'*angusticlave*, selon le témoignage de Dion: *at tunc secrevit Claudius senatoribus eas sedes, quas nunc quoque obtinent, fecitque ipsis potestatem si vellent, alio quocumque loco in vulgari veste spectandi*.

Les *places* au spectacle étoient-elles gratuites chez les anciens? A Athênes elles ne l'étoient pas. Dans l'origine de ce spectacle, & lorsqu'on n'avoit qu'un petit théâtre de bois, il étoit défendu d'exiger le moindre droit à la porte: mais comme le désir de se placer faisoit naître des

querelles fréquentes, le gouvernement ordona que l'on paieroit une drachme par tête : les riches alors furent en possession de toutes les *places*, dont le prix fut bientôt réduit à une obole, par les soins de Périclès. Il vouloit s'atacher les pauvres, & pour leur faciliter l'entrée aux spectacles, il fit passer un décret, par lequel un des magistrats devoit avant chaque représentation, distribuer à chacun d'entr'eux deux oboles, l'une pour payer sa *place*, l'autre pour l'aider à subvenir à ses besoins, tant que dureroient les fêtes.

La construction du théâtre de pierre qui, étant beaucoup plus spacieux que le premier, n'entraînoit pas les mêmes inconvéniens, devoit naturèlement arrêter le cours de cette libéralité. Mais le décret a toujours subsisté, quoique les suites en soient devenues funestes à l'état. Périclès avoit assigné la dépense dont il surchargea le trésor public, sur la caisse des contributions exigées des alliés, pour faire la guerre aux Perses. Encouragé par ce premier succès, il continua de puiser dans la même source pour augmenter l'éclat des fêtes, de maniere qu'insensiblement les fonds de la caisse militaire furent tous consacrés aux plaisirs de la multitude. Un orateur ayant proposé de les rendre à leur premiere destination, un décret de l'assemblée générale défendit sous peine de mort de toucher à cet article. Persone depuis n'osa s'élever formèlement contre un abus si énorme. Démosthenes à la vérité, fut tenté deux fois par des voies indirectes, d'en faire apercevoir les inconvéniens ; mais désespérant d'y réussir, il dit tout haut, qu'il ne falloit rien changer. L'entrepreneur donnoit quelquefois le spectacle *gratis* ; quelquefois aussi il distribuoit des billets qui tenoient lieu de la paie ordinaire, fixée à deux oboles.

A Rome, *les places* étoient gratuites, seulement les riches payoient quelque légere somme aux *Locarii* (*Voy. ce mot.*) qui gardoient leur place. Il paroît cependant que les esclaves payoient une somme pour avoir des *places* aux spectacles (*Plaut. Poen. prol. V.* 23.)

Servi ne obsideant, liberis ut sit locus,
Vel æs pro capite dent : si id facere non queunt,
Domum abeant . . . . .

PLACE PUBLIQUE, *area* & *forum*. *Area* étoit une place en plein air, *locus sine ædificio in urbe*, *area*. La différence qu'il y a entre *area* & *forum*, c'est que ce dernier mot signifie une place destinée aux afaires ou au commerce, & qu'*area* ne désigne qu'un espace vide qui n'étoit employé à aucun exercice, comme nous en voyons devant les temples & les palais, qui ne servent qu'à l'ornement de ces édifices : *Jovi*, dit Vitruve, *Junoni & Minervæ, in excelsissimo loco, unde mœnium maxima pars conspiciatur, areæ distribuantur*. Il y avoit à Rome plusieurs de ces *places* publiques que l'on appeloit *area*.

Les *places publiques* chez les Grecs étoient carrées & avoient tout autour de doubles & amples portiques, dont les colonnes étoient ferrées, & soutenoient des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries en haut ; mais cela ne se pratiquoit point en Italie, parce que l'anciene coutume étant de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces *places*, il falloit pour de tels spectacles, qu'elles eussent tout autour des entre-colonnes plus larges ; & que sous les portiques, les boutiques des changeurs & les balcons au dessus eussent l'espace nécessaire pour faire le trafic & pour la recette des deniers publics.

Chez les Romains, on se servit de ces *places* pour y rendre la justice, jusqu'à ce qu'on construisit des basiliques propres à cette fonction. C'est de cet usage que vint celui d'appeler *forum* tous les tribunaux & les autres lieux où se rendoient les jugemens. Ainsi Rome, dès le commencement eut sans doute son *forum* sur le mont Palatin, quoiqu'on n'en trouve aucune trace dans les anciens auteurs ; mais lorsque le roi Tatius fut venu habiter Rome avec les Sabins, qu'on eut étendu l'enceinte de la ville jusqu'au Capitole & au delà, on désigna une *place* plus commode dans la vallée qui est entre les deux collines, & cette place qui subsista autant que l'empire, fut connue sous le nom de *forum romanum*. Les *forum* doivent être regardés comme les édifices les plus magnifiques & les plus somptueux de la ville de Rome ; ils étoient de forme carrée, très-vastes, & ornés de tous côtés de portiques voûtés de la plus brillante architecture. On en comptoit dix-sept, dont quatorze étoient destinées à vendre les marchandises, & pour cela appelées *venalia*, & trois à rendre la justice, qu'on nommoit *civilia*. Ces dernieres servoient encore de lieu d'assemblée pour traiter des afaires particulieres, & l'on y voyoit aller tous les jours les gens désœuvrés de Rome, qui venoient y passer le temps à causer. Elles sont connues sous le nom de *Romanum*, *Julium*, *Augustum*, & Séneque fait allusion à ce nombre, quand il dit : *quibus trina non sufficiunt fora*. Domitien en commença depuis une quatrieme, que l'on appela *transitorium*, & qui fut achevée par Nerva, dont elle prit le nom, & enfin Trajan construisit le *forum Trajans*. Les *places* marchandes étoient environées de portiques & de maisons garnies d'étaux & de tables, pour y exposer & vendre les marchandises. Le mot de *forum* que l'on a donné à ces places, vient *a ferendo*, parce que dit Varron : *eo ferebantur controversiæ*, & *res venales*.

FORUM *agonium*, où l'on vendoit toutes sortes de marchandises, est la même chose que *campus agonius*.

FORUM *Abenobarbi*, étoit dans le neuvieme quartier de la ville, ou le cirque Flaminius. Elle prit son nom de *C. Domitius Abenobarbus*, censeur en 662.

Forum Antonium, où étoit la colonne antonine; il y avoit dans cette *place* un temple, des portiques & une basilique.

Forum Augusti, la *place* d'Auguste étoit au dessus du *forum romanum*, & une rue conduisoit de l'un dans l'autre; elle étoit étroite, mais très-belle, & Suétone la met au nombre des plus magnifiques ouvrages d'Auguste. Ce prince fut gêné pour l'étendue, parce qu'il eut la délicatesse de ne vouloir pas usurper quelques maisons de particuliers: *non ausus est extorquere possessoribus proximas domos*; il la fit environer d'une double galerie qu'il orna d'un côté des statues de tous les rois latins depuis Énée, & de l'autre de toutes celles des rois de Rome & des empereurs jusqu'à lui.

Forum Boarium, ainsi appelé parce qu'il y avoit au milieu la figure d'un bœuf d'airain: *a foro Boario*, dit Tacite, *ubi aneum tauri simulacrum conspicimus*. Festus donne une autre raison de cette dénomination; *quod ibi venderentur boves*. C'est aujourd'hui l'église de Saint George dans le Vélabre.

Forum Cæsaris, se présentoit à gauche quand on descendoit du Capitole dans la *place* romaine. À mesure que l'empire romain étendoit ses limites, & que les habitans de Rome se multiplioient, la *place* romaine devenoit trop étroite; & comme on n'auroit pu l'agrandir, sans renverser beaucoup de temples & d'édifices, César se détermina à en faire une nouvele auprès de l'anciene, & y dépensa plus de cent mille grands sesterces, qui font plus de deux millions cinq cents mille écus. Il n'étoit que particulier lorsqu'il en conçut le dessein, & il commença à l'exécuter étant proconsul des Gaules. Il y fit construire un temple magnifique à Vénus, dans lequel il mit une excellente statue de cette déesse que Cléopâtre lui avoit envoyée.

Au milieu de la place & devant le temple, on voyoit la statue équestre de César, & tout le contour de la place étoit orné de beaucoup d'autres statues.

Forum Cupedinis, le marché aux friandises, où se tenoient les confiseurs, les pâtissiers & les rôtisseurs. Festus dérive son nom de *cupes* ou *cupedia*; qui signifioit chez les anciens des *viandes exquises & friandes*, & Varron le fait venir de *Cupes*, chevalier romain qui avoit son palais dans cet endroit où l'on établit depuis un marché. Quelques auteurs le confondent avec le marché aux poissons: *forum piscatorium*; mais Varron le distingue & ajoute seulement que les noms de ces deux *places* s'oublierent dans la suite, & qu'on ne les connut plus que sous celui de *Macellum* dont il donne deux étymologies: *hac omnia postquam contracta in unum locum, quæ ad victum pertinebant; & ædificatus locus appellatum macellum, ut quidam scribunt, quod ibi fuerit ortus, alii quod ibi domus fuerit, cui cognomen fuerit Macellus, quæ ibi publice diruta, e qua ædificatum hoc quod vocabatur ab eo Macellum.*

Forum Nervæ; la *place* de Nerva fut commencée par Domitien, dont l'assassinat laissa à Nerva le soin de l'achever & de la dédier: elle étoit derriere la *place* d'Auguste, & plus éloignée que celle-ci de la *place* romaine. On en voit encore des restes au pied du mont Quirinal vers l'église de Saint-Basile. On l'appela d'abord *transitorium*, parce qu'elle servoit de passage pour aller dans les trois autres grandes *places*. On y faisoit quelquefois les exécutions publiques comme nous le voyons dans Lampride, au sujet d'un certain Pétronius qui s'étoit servi du nom de l'empereur pour tirer de l'argent de ceux qui demandoient des grâces: *in foro transitorio ad stipitem illum ligari præcepit Alexander*.

Le même empereur fit orner la *place* de statues colossales à pied & à cheval en l'honneur des empereurs ses prédécesseurs, avec des colonnes d'airain où étoient gravées leurs belles actions.

Forum olitorium, le marché où se vendoient les légumes étoit au delà de la porte Carmentale, entre le théâtre de Marcellus & le Tibre: on y faisoit aussi les ventes à l'encan, de même qu'au Capitole, comme nous l'apprenons de Tertullien: *sic capitolium, sic olitorium forum petitur, sub eadem voce præconis, sub eadem hasta, sub eadem annotatione quæstoris, divinitas addicta conducitur*.

Forum piscarium, la poissonerie, où l'on vendoit aussi d'autres choses que des poissons, étoit voisine du marché aux légumes & le long du Tibre; c'est le lieu où sont aujourd'hui les églises de Saint-Éloi & de Saint-Jean-Baptiste. *Voyez* Forum *Cupedinis*.

Forum pistorium, le marché au pain étoit sur l'Aventin, dans le treizieme quartier de Rome, & dans cette partie de la colline où étoient les greniers de Galba. On croit qu'il fut commencé sous Domitien & achevé par Trajan, pendant le regne duquel fut établi le premier collége des boulangers; c'est ce que nous apprend Aurelius-Victor: *Roma a Domitiano cœpta fora, atque alia multa magnifice coluit, ornavitque, & annonæ perpetua mire consultum reperto firmatoque pistorum collegio*. On construisit depuis un second marché au pain entre le Capitole & le palais, auprès du temple de Vesta.

Forum romanum, la place romaine ainsi appelée par distinction, parce qu'elle étoit la plus ornée, la plus fréquentée, & que les autres *places* ne furent ajoutées que pour lui servir de supplément, se nommoit encore *Magnum*, à cause de sa grandeur & *Vetus* relativement aux plus nouveles. Elle étoit située entre le mont Palatin & le Capitole, & comprenoit en longueur tout cet espace qui s'étendoit depuis l'arc de Septime-Sévere, jusqu'à l'église de Sainte-Marie la neuve, où est l'arc de Tite, & en largeur depuis le mont Palatin jusqu'à la voie sacrée, au tem-

ple de Saturne ; c'est cet endroit qu'on appele aujourd'hui *Campo vaccino*. Au temps de Romulus, ce ne fût qu'une grande *place* seulement, sans édifices, ni ornemens. Tullus-Hostilius fut le premier qui l'environa de galeries & de boutiques, & ses successeurs contribuerent à l'envi à l'embélir, de même que les consuls du temps de la république, ainsi elle devint une des plus belles *places* du monde, ornée de plusieurs temples, entourée de portiques, garnis de boutiques où l'on vendoit toutes sortes de marchandises. Il ne faut que lire ce qu'en dit Strabon, pour se former une juste idée de la magnificence de la *place*, & de la beauté de ses ornemens : *at idem si in forum vetus deinde progressus, alia aliis haerentia, & consequentia videat, basilicas, portus, templa; tum capitolium ipsum & in eo templa, tum palatium & Liviae ambulacra, & is facile priorum obliviscatur & omnium quae viderat extra urbem.*

Cette *place* servoit à plusieurs choses, c'étoit un marché où l'on vendoit toutes sortes de provisions & de marchandises ; les édiles & les préteurs y donnoient des jeux au public; c'étoit-là que se tenoient les assemblées du peuple, dans le lieu appelé *comitium*; le préteur y rendoit la justice, & le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, fit couvrir cet endroit de toiles pendant son édilité pour la commodité des plaideurs : *ut salubrius litigantes consisterent*, dit Pline. On avoit pratiqué dans la *place* un endroit couvert, où l'on avoit placé la tribune aux harangues qu'on nommoit *rostrum*, parce qu'elle étoit ornée des éperons des galeres qui avoient été prises sur les Antiates, dans la premiere bataille navale que les Romains gâgnerent l'an 416 de la fondation de Rome. On y faisoit aussi l'élection de certains magistrats : il y avoit des écoles publiques où les jeunes garçons & des jeunes filles alloient apprendre les lettres. Derriere les *Rostra*, étoit la curie appelée *hostilia*, où le sénat s'assembloit fort souvent ; à l'un des coins de la *place*, on voyoit cette grande & afreuse prison que fit faire Ancus-Martius, & que Servius Tullius augmenta depuis de plusieurs cachots ; ce qui la fit appeler *tullianum*. A l'entrée de la *place*, l'empereur Auguste fit poser cette fameuse colonne, appelée *milliarium aureum*, de laquelle on commençoit à compter les milles de toutes les distances des différens lieux d'Italie comme du centre de la capitale de l'empire.

FORUM *Salustii*, étoit sur le mont Quirinal, où est à présent l'église de Sainte-Susanne. Saluste acheta ce terrain après sa préture d'Afrique, & en fit un marché qui porta son nom.

FORUM *Suarium*, le marché aux cochons, étoit au pied du Quirinal, près le sentier qui conduit aux chevaux de marbre. On y vendoit des cochons, & c'est de ce marché qu'a pris son nom l'église de Saint-Nicolas *des Porceletes*. A cette vente présidoit un tribun chargé d'empêcher les fraudes.

FORUM *Trajani*, la *place* de Trajan étoit voisine de celle de Nerva, & sa situation est encore indiquée aujourd'hui par la fameuse colonne qui étoit au milieu, & que le sénat fit élever en l'honneur de Trajan, lorsqu'il faisoit la guerre aux Parthes. Cette colonne porte cent vingt-huit pieds de haut, & on y monte par cent quatre-vingt-cinq marches qui sont éclairées par quarante-cinq fenêtres. Autour, sont gravés les exploits du vainqueur, & les victoires qu'il avoit remportées sur les Daces. L'empereur qui mourut à Séleucie d'un flux de sang, après son expédition contre les Parthes, ne vit jamais ce monument ; mais ses cendres furent apportées à Rome, & mises dans une urne d'or au haut de la colonne. Trajan fit construire la place par Apollodorus, très-fameux architecte, qui en fit une merveille, selon l'expression de Cassiodore : *Trajani forum vel sub assiduitate videre miraculum est*. Les dieux mêmes, ajoute Ammien-Marcellin, ne la regardoient qu'avec étonement, ne trouvant rien après le ciel de plus beau, & qui en approchât davantage : *Singularem sub omni cœlo structuram, ut opinamur, numinum etiam assensione mirabilem, haerebat attonitus per gigantaos contextus circumferens mentem, nec relatu effabiles, nec rursus mortalibus appetendos.*

Le contour de la *place* étoit orné de corniches dont l'extrémité portoit des figures de chevaux & d'enseignes militaires dorées, avec cette inscription : EX MANUBIIS. *In fastigiis fori Trajani*, dit Aulu-Gelle, *simulacra sunt sita circumundique inaurata equorum, atque signorum militarium : sulscriptumque est* : Ex manubiis.

FORUM *vinarium*. *Voyez* RATIONALIS *vinorum*.

PLACENTA, gâteau, un des premiers mets appelés *bellaria*, étoit composé de farine & de fromage, le tout frit dans de l'huile avec du miel. Ceux d'Attique passoient pour les plus renomés, à cause de l'excellence du miel d'Hymete. Dans la suite, quand on eut rafiné sur la bonne chere, on fit les gâteaux avec plus d'art & on mêla du beure, des œufs, du miel, avec differentes herbes. Les Romains en faisoient un grand usage dans leurs festins sacrés.

Caton, (*de re rustica*.) enseigne à faire le *placenta*.

„ Le *placenta* (espece de gâteau) demande un peu plus de soin que le pain. On prend d'un côté deux livres de farine de seigle, pour former l'abaisse sur laquelle on doit mettre les *tracta*; on preod, d'un autre côté, quatre livres de froment & deux livres d'*alica*, on met infuser ce dernier dans l'eau & lorsqu'il est bien détrempé, on le met dans un pétrin propre & on le pétrit à la main. Lorsqu'il est bien pétri, on y ajoute peu à peu les quatre livres de farine de froment, pour faire les *tracta* avec le tout ensemble; on travaille cette pâte dans une corbeille, & à mesure qu'elle seche, on façone proprement

chacun

chacun de ces *tracta* en particulier. Quand on leur a donné la forme convenable, on les frote tout au tour avec un morceau d'étofe trempé dans l'huile, comme on fait par la suite à l'abaisse du *placenta*, avant que d'y mettre les *tracta*. Pendant ce temps on échauffe bien l'âtre & le couvercle de la tourtiere destinés à la cuisson. Cela étant fait on verse les deux livres de farine de seigle qu'on a mises de côté, sur quatorze livres de fromage fait avec du lait de brebis; & on en fait une pâte légere pour former l'abaisse dont nous avons parlé. Il faut que ce fromage soit bien frais, & qu'il ne tourne point à l'aigre. On le fera préalablement tremper dans de l'eau qu'on aura soin de changer jusqu'à trois fois; après l'avoir retiré de l'eau, on l'égoutera petit à petit entre les mains; & lorsqu'il sera bien égoûté, on le mettra dans un pétrin propre, où on le laissera sécher; après quoi vous le pétrirez à la main dans ce pétrin, jusqu'à ce que vous ne sentiez plus aucun grumeau. Ensuite vous prendrez un tamis à passer la farine, qui soit propre, & vous le ferez passer par le tamis dans le pétrin. Vous y mettrez quatre livres & demi de bon miel que vous incorporerez bien avec le fromage, sur une planche d'un pied en carré, couverte de feuilles de lauriers, frotées d'huile, sur laquelle vous mettrez l'*abaisse* munie de son bourelet, & vous façonerez votre *placenta*. Il faudra commencer par couvrir tout le fond de l'abaisse d'un lit de *tracta*, qu'on posera l'un après l'autre, & qu'on enduira de ce fromage incorporé avec le miel; puis on fait un second lit sur le premier qu'on enduit de même, & on répete cette opération, jusqu'à ce qu'on ait employé tout le fromage incorporé avec le miel. Enfin vous arangerez tous vos *tracta* sur l'abaisse dont vous éleverez suffisament la bordure en l'inclinant en dedans pour les retenir, & vous préparerez votre âtre. Dès qu'il aura acquis un degré de chaleur modéré, mettez-y pour lors votre *placenta*, & après l'avoir recouvert avec le couvercle de tourtiere, que vous aurez déja fait chaufer. Vous mettrez encore de la braise pardessus & tout à l'entour. Ayez soin qu'il cuise bien lentement; vous le découvrirez deux ou trois fois, pour voir à quel degré en fera la cuisson; lorsqu'il sera cuit, vous le retirerez & le froterez de miel ".

PLACIDIE, fille de Théodose.

Galla Placidia Augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

RRR. en argent.

RR. en quinaire.

RRR. en médaillons de bronze.

PLACIENE, (*la mere*) μήτηρ πλακιηνή.

La *mere placiene* est Cybele, la mere des dieux, la mere par excellence; elle étoit honorée en divers lieux de l'orient d'où elle prit les différens noms de *Bérécynthe*, de *Sipylene*, d'*Idéene*, de *Dindymene*, &c. Mais comme cette déesse étoit particuliérement adorée à *Placia*, ville voisine & dépendante de Cyzique, c'est pour cette raison qu'on l'appeloit *placiene*. Il reste un marbre dans ceux de la bibliotheque du roi, qui lui donne cette qualification. (D. J.)

PLAETORIA, famille romaine, dont on a des médailles:

RRR. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *CESTIANUS*.

PLAFOND. Le *plafond* des temples carrés étoit ordinairement de bois, dans les plus anciens temps, tel que le *plafond* de bois de cyprès (*Pind. pith.* 5. *ver.* 52) du temple d'Apollon, à Delphes & dans des temps moins reculés. Les temples de Sainte-Sophie & de l'apôtre, à Constantinople (*Codin. de orig. Constantinop. p.* 26, 27, *edit, Lugd.* 1597. *in*-8°.) avoient de pareils *plafonds*. Le traducteur françois de Pausanias s'est trompé, lorsqu'entr'autres il donne au temple d'Apollon, à Phigalie, un *plafond* voûté en pierre de taille; il a pris le mot ὄροφος, lequel signifie ici le toit (*Pausan. lib.* 8. *p.* 684.) comme il le fait ordinairement (*id. lib. V, p.* 398, *l.* 7.) pour le *plafond*.

Le toit de ce temple étoit carrelé de pierres: quelquefois, à la vérité, ce mot signifie aussi, chez Pausanias, le *plafond*; mais ce n'est que lorsqu'il s'en sert pour exprimer en même temps le *plafond* & le toit (*id. lib. IX*, *p.* 776, *l.* 31.). Il est vrai aussi que les écrivains grecs des derniers temps, ont employé ce mot en un double sens; de même que les derniers écrivains romains ont changé & confondu ensemble les mots (*Conf. Salmas. in Vopisc. p.* 393, A.) qui signifient un *plafond* uni de bois, & une voûte. Ces *plafonds* des temples étoient quelquefois faits de bois de cédre. Les *plafonds* de l'église de Saint-Jean-de Latran, & de Sainte-Marie-majeure, peuvent nous donner une idée des *plafonds* des anciens temples. Je ne veux cependant pas nier qu'il n'y ait eu des temples carrés avec des voûtes; telles, par exemple, que celle du temple de Pallas, à Athènes (*Spon*, *Relat. d'Athen. p.* 27, *Lyon*, 1674, *in* 12.). Des temples de cette espece avoient trois nefs, comme on le voit au temple dont nous parlons ici, au temple de la paix, à Rome, & à celui de Balbec. L'intérieur de ces temples étoit appelé le vaisseau, à cause des voûtes que les anciens comparoient (*Salmasius in Solin. p.* 1215.) à la carêne d'un navire; & c'est pourquoi l'on dit encore les vaisseaux ou nefs du milieu & des côtés. Le temple de Jupiter capitolin, à Rome, avoit aussi trois nefs ou *cella*, (*Ryck. de capit. c.* 56.) & cependant un *plafond* de bois, qui fut doré après la destruction de Carthage.

Les apartemens avoient des *plafonds* horizon-

taux de bois, comme ils le sont encore aujourd'hui généralement en Italie, quand ils ne sont pas voûtés; & quand ces *plafonds* n'étoient formés que par des ais dont on couvroit les solives, ils s'appeloient (*Salmas. in Solin. p.* 1255. *E.*) chez les Grecs, φατνώματα; mais quand ils avoient quelques ornemens, qui consistoient en des compartimens carrés, renfoncés, comme ceux qui sont encore en usage en Italie, on leur donnoit le nom de *laquearia*; car cette espece de compartiment s'appeloit *lacus*. Les chambres auxquelles on ne donnoit point de *plafond*, avoient des voûtes (*Vitruve, lib. VI. c.* 5.) faites de cannes greques batues & écachées, (*volte a canna*) dont Palladio (*de re rust. lib.* 1, *c.* 13.) & Vitruve enseignent la construction.

Les *plafonds* qui n'avoient point de compartimens ou paneaux renfoncés, dont j'ai parlé plus haut, étoient, en général, ornés d'ouvrages en stuc, comme on en voit encore, entr'autres, un *plafond* d'un bain, à Bayes, proche Naples, où est représentée, d'une maniere admirable, Vénus Anadyomene avec des tritons, des néréides, &c. ouvrage qui s'est bien conservé jusqu'à nos jours; ce qu'il faut sans doute attribuer au peu de relief de ce travail; & comme, dans des temps plus modernes, on a donné plus de relief à cette espece d'ouvrage, ils ont, en général, beaucoup plus soufert. A l'église de Saint-Pierre, à Rome, dont les rosetes de stuc ont trois palmes d'épaisseur, ce dégât a, pour ainsi dire, été immanquable.

On doroit anciénement, comme on le fait encore de nos jours, les figures & les paneaux des *plafonds* & des voûtes; & l'or d'une voûte écroulée du palais des empereurs s'est conservé, malgré l'humidité du lieu, aussi frais que s'il ne venoit que d'être employé. Il faut en chercher la cause dans l'épaisseur de l'or batu des anciens; car, pour leur dorure au feu, leur or étoit en épaisseur aux feuilles qu'on emploie aujourd'hui pour cet usage, comme six sont à un, & pour les autres dorures, comme vingt-deux à un, ainsi que Buonarotti nous l'a prouvé. (*Osserv. sopra al. Medagl. p.* 370, 373.)

PLAGA. Nonnius dit que la *plaga* étoit une piece de linge que l'on étendoit sur les lits, un drap, comme l'appelent les François: *plaga, grande linteum tegmen, quod nunc sorale, vel lectuariam sindonem dicimus*. Son diminutif étoit *plagula*. Voyez ce mot.

PLAGÆ, sorte de filets à prendre des bêtes sauvages, qui n'étoient point concaves comme ceux que l'on appeloit *cásses*, mais droits comme les *retia*, & différens de ces derniers, parce qu'ils étoient beaucoup moins grands, & ne servoient que dans des endroits étroits: *multi dividunt, ut sic retia rara, majora, plagas vero minora intelligant*. (*Serv. in Æneid.* 4. 131.).

ΠΛΑΓΓΩΝ, en latin *plaguncula* & *imaguncula*. Voyez ce dernier.

PLAGIARIUS, celui qui vendoit ou achetoit une persone libre, ou qui vendoit, achetoit ou retenoit chez soi un esclave qui ne lui apartenoit pas, ou qui lui persuadoit de s'enfuir, ou de quiter son m[illegible]tre: *plagiarius est non tantum qui liberos in ser[illegible]tutem ducit, sed etiam qui servos dominis eripit*. (*Etymolog.*) La loi fabia condamnoit ces sortes de gens à une amende pécuniaire.

PLAGIAULE, espece de flûte des anciens, dont Pollux attribue l'invention aux Lybiens (*chap.* 10. *liv. IV. Onom.*). C'étoit la même que la photinge & la lotine, comme nous l'avons dit à l'article PHOTINGE. Servius, dans sa remarque sur ce vers de Virgile (Énéide, liv. XI. vers 737.)

Aut ubi curva choros indixit tibia Bacchi;

dit non seulement que cette *curva tibia* de Virgile est la même que la *plagiaule* des Grecs; mais il ajoute encore que les Latins l'appeloient *vasca*. Le même auteur nous apprend que la flûte appelée *vasca*, avoit plus de trous que la précentoriene. (F. D. C.)

PLAGULÆ, diminutif de *plaga*, désignent de petits linges.

PLAGULÆ, rideaux qui fermoient les litieres.

PLAGULÆ, Σίνδων, cousiniere, voile dont on entouroit les lits & les litieres, pour se défendre des cousins & de la poussiere.

PLAGULÆ, les deux parties, la droite & la gauche, du devant de la tunique.

PLAGUNCULÆ. Voyez IMAGUNCULÆ.

PLANCHER. Les Grecs suivoient une méthode particuliere dans la construction de leurs *planchers*. C'est ainsi que Vitruve l'a décrit: il s'agit ici du *plancher* du premier étage. On faisoit un creux de deux pieds de profondeur & on batoit la terre avec le bélier; ce creux étoit rempli d'une couche de mortier ou de ciment, qui étoit un peu élevée au milieu. On couvroit ensuite cette couche avec du charbon que l'on batoit & entassoit fortement, & ceci étoit couvert d'un autre enduit, composé de chaux, de sable & de cendre, de l'épaisseur d'un demi-pied. On dressoit cet enduit à la regle & au niveau; on emportoit le dessus avec la pierre à aiguiser, & on avoit un *plancher* fort uni. (*Architect. de Vitruve, liv. VII. ch. iij.*)

La description que Vitruve fait des *planchers* des Grecs, & de l'agrément qu'ils procuroient en séchant & buvant les liqueurs répandues dessus, fournit quelques lumieres pour deviner l'origine de l'épithete ἀσάρωτα, qu'on donnoit à ces sortes de *planchers*. L'étymologie que les grammairiens en ont apprise de Pline, est bien bizâre; cet auteur dit que le premier *plancher* de cette espece, imaginé par Sosus, étoit composé d'une infinité de petites pieces de différentes couleurs,

en maniere de mosaïque, qui représentoient les ordures qui peuvent demeurer sur le *plancher*, après un repas, & qui le faisoient paroître comme n'étant point balayé. Il est, ce me semble, plus croyable que ces *planches* noirs, qui, à cause de leur sécheresse, buvoient tout ce qui étoit répandu dessus, devroient plutôt être appelés *ἀσάρωτα*, parce qu'il ne les falloit point balayer ni essuyer avec des éponges comme les autres *planchers*. (D. J.)

PLANCIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRRR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

PLANCIANUS, surnom de la famille *Lætoria*.

PLANCTUS. *Voyez* Droit.

PLANCUS, surnom des familles *Munatia* & *Plautia*. Il désignoit des pieds plats comme des planches, *planca*.

PLANETE. *Voyez* Astres.

PLANIPES, *planipedes*, certains bouffons, qui jouoient leur personage sans monter sur le théâtre. *Non in suggestu scenæ, sed in plano orchestræ*, ou parce qu'ils se présentoient *planis pedibus, id est, nudis*, sans cothurne, ni brodequin, ou enfin, comme le dit Donat, parce qu'ils jouoient des comédies appelées *planipedia fabulæ*, dont le sujet étoit tiré des gens de basse condition, *negotia continet personarum in plano & humili loco habitantium*.

PLANO, *de plano judicare*, juger sur le champ, se disoit d'un juge qui sans monter sur son siége, sans formalité, prononçoit un jugement par-tout où il se trouvoit.

PLANTES. Tout le monde sait que les Égyptiens adoroient les *plantes* & en particulier celles qui naissoient dans leurs jardins: de là vient que le vers de Juvénal a presque passé en proverbe:

O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis Numina! (Satyr. 15.)

On exigeoit à Rome en impôt le cinquieme du revenu de toutes les *plantes*, arbrisseaux & arbres. (*Appian. de bell. civil.* 1.)

Plantes des pieds sur les pierres sépulchrales. *Voyez* Pieds.

PLAQUE d'argent. *Voyez* Double.

PLAQUES ANTIQUES. Il nous est resté de l'antiquité plusieurs *plaques* de différens métaux, & même d'or, lesquelles étoient ornées de figures en relief, ou de desseins en creux. Elles servoient à différens usages dont la plupart nous sont inconnus, & nous ne faisons que soupçoner une partie des autres. Quoi qu'il en soit, le travail de ces monumens mérite l'attention des curieux. Vous en trouverez plusieurs gravures dans le recueil des *antiq. égypt. étrusq. grecq. & rom.* de Caylus, *tom. II.*

La plupart ont servi aux militaires, qui les appliquoient à leur baudrier (*Voyez* Baudrier) & aux courroies du harnois de leurs chevaux.

La courroie, dit Caylus (*Recueil. III. pl.* 48. n°. 1.) qui soutient le carquois de cette chasseuse, est ornée de plusieurs *plaques* rondes, qui nous indiquent la place qu'occupoient celles que nous trouvons séparées, & dont j'ai souvent dit que les soldats romains étoient dans l'usage de parer les cuirs de leurs armes. »

PLARASSA, en Carie. ΠΛΑΡΑΣΣΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent. . . . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

PLASME d'émeraude. *Voyez* Émeraude.

PLAT d'argent, *rhombus*, *patina*, le luxe des Romains pour la grandeur de ces *plats* étoit si excessif, que Sylla en avoit qui pesoient deux cents marcs; & Pline observe qu'on en auroit trouvé pour lors à Rome plus de cinq cents de ce poids-là. Cette fureur ne fit qu'augmenter dans la suite; puisque du temps de l'empereur Claude, un de ses esclaves, appelé *Drusillanus rotundus*, avoit un *plat* appelé *promulsis*, de mille marcs pesant, qu'on servoit au milieu de huit petits *plats* de cent marcs chacun. Ces neuf *plats* étoient rangés à table sur une machine qui les soutenoit, & qui du nom du grand *plat* s'appeloit *promulsidarium*. On connoît le *plat* de Vitellius qui à cause de sa grandeur énorme, fut nommé le bouclier de Minerve. (D. J.)

PLATANE. Le *platane* fut d'abord cultivé en Perse où l'on en fait encore aujourd'hui un cas singulier, non pas seulement à cause de sa beauté, mais parce qu'on prétend que sa transpiration mêlée à l'air, qui s'annonce par une odeur douce & agréable, donne des qualités excellentes à ce fluide que nous respirons. Les Grecs, ce peuple si sensible aux bienfaits de la nature, l'ont cultivé avec les plus grands soins; les jardins d'Épicure en étoient décorés. C'étoit sous le dôme de leurs feuillages qu'il donnoit parmi les jeux & les ris ses leçons. Tous les fameux portiques où s'enseignoient les sciences & les mœurs, étoient précédés de grandes allées de ces beaux arbres; alors les avenues de la philosophie étoient riantes; on ne la voyoit point sédentaire & renfrognée, creuser dans le vide au fond d'un cabinet poudreux. Les philosophes savoient penser & jouir du doux plaisir de la promenade: des quinconces de *platane* environoient le Lycée. C'est-là qu'Aristote, au milieu de la foule de ses disciples, jetoit sur la nature ce coup d'œil vaste qui nous a appris à la bien voir; & s'il étoit permis de croire à la préexistence des âmes, on pourroit imaginer que celles des Linnés, des Buffons, planoient dès-lors sous ces ombrages, & y recueilloient les germes de leurs ouvrages immortels.

Le *platane*, selon Pline, fut d'abord apporté dans l'île de Diomede pour orner le tombeau de

ce roi; de là il passa en Sicile, bientôt après en Italie, de là en Espagne & jusque dans les Gaules, sur la côte du Boulonnois, où il étoit sujet à un impôt.

Ces nations, dit ce naturaliste, nous paient jusqu'à l'ombre dont nous les laissons jouir. Il parle d'un fameux *platane* qui se voyoit en Lycie, dont le tronc creux formoit une grote de quatre-vingt-un pieds de tour: la cyme de cet arbre ressembloit à une petite forêt. Licinius gouverneur de Lycie, mangea avec dix huit persones assises sur les lits de feuilles dans cette grote tapissée de pierre-ponce & de mousse; il assuroit y avoir goûté plus de plaisir que sous des lambris dorés, & n'avoir pu entendre le bruit d'une grôsse pluie, arrêtée par les hauts étages de ses touses, quelqu'attention qu'il s'éforçât d'y apporter. Il y avoit dans l'île de Cypre, une espece de *platane* qui ne quitoit pas ses feuilles; mais les rejetons qu'on a transportés ailleurs, ont perdu cet avantage, qu'il ne devoit sans doute qu'au climat.

Ce fut vers le temps de la prise de Rome par les Gaulois, qu'on apporta le *platane* en Italie, depuis lors on l'y avoit prodigieusement multiplié. Les fameux jardins de Saluste en étoient remplis, & le luxe des jardins étoit devenu si excessif qu'on plantoit des forêts à l'aspect du midi pour parer de la chaleur les maisons de plaisance. Pline & Horace déplorent ces abus. Le poête philosophe qui ne dédaignoit pas de boire couroné de roses, le falerne & le cécube avec ses amis, sous l'ombrage épais de quelques arbres sauvages, a blâmé la trop grande abondance des *platanes* célibataires qui, selon son expression avoit chassé l'orme, apui de la vigne. La culture du *platane* étoit devenue une sorte de culte; on lui faisoit des libations de vin, qui lui procuroient, dit-on, une végétation étonante. Macrobe (*Saturn.* 3. 13.) raconte que le célebre orateur Hortensius, fut le premier qui s'avisa de cet expédient; & qu'un jour qu'il devoit plaider dans une afaire où Ciceron paroissoit aussi, il pria son collegue d'occuper pour lui, parce qu'il vouloit aller à la campagne aroser son *platane: abire enim in villam necessario se velle, ut vinum platano quam in tusculano posuerat, ipse suffunderet*. Cet arbre étoit consacré au plaisir, & c'est pour cela qu'on l'appeloit *genialis*.

PLATANE (Feuille de)

„ Les médailles en argent, où se trouve la *feuille de platane* (dont la forme indiquant celle de tout le Péloponnese, en devint l'emblême), n'ayant ni légende ni même aucune lettre pour en tenir lieu, portant d'ailleurs au revers le *carré à plusieurs divisions très-irrégulieres*, sont par-là reconoissables pour être des premiers temps où l'on en fabriqua. Suivant la remarque très-judicieuse de M. d'Hancarville, Phidon d'Argos étoit le plus puissant de tous les princes de la Grece, ayant, comme le dit Strabon, réuni tout l'héritage de Téménus, auparavant divisé en plusieurs parties, il prétendit à la possession de toutes les villes qu'Hercule avoit prises autrefois; c'est-à-dire, de tout le Péloponnese dont il possédoit une très-grande partie. Il fut le seul des Héraclides qui conçut de pareilles prétentions, ainsi lui seul put faire représenter sur ses monoies le symbole du Péloponnese entier. Ce symbole est la *feuille du platane*; il ne se trouve sur aucune des médailles des temps postérieurs, ni sur aucune de celles qui sont frapées avec un revers ou avec une légende. Cela nous assure que ces monoies, d'ailleurs très-rares, furent faites au temps de Phidon d'Argos; elles sont les témoins de la domination qu'il affecta sur tout le Péloponese. Le cabinet du roi possede deux especes différentes de ces ancienes monoies; les unes paroissent avoir été faites dans l'île d'Égine, les autres peuvent avoir été fraées dans Argos, où Phidon habitoit ordinairement. Le type de la tortue se maintint sur les médailles d'Ægium, au lieu que celui de la *feuille de platane* ne se maintint nulle part: de là vient que les médailles avec cette empreinte sont de la plus grande rareté. „ (*d'Hancarville, vol.* II, 398. *& suiv.*)

PLATANISTE. Le *platanistre*, dit la Guilletiere, est sur le rivage de Vasilipotamos, au Sud-Est du Dromos, & la nature y produit encore quelques platanes à la place de ceux de l'antiquité. Il n'y a guere de terrain dans la Grece plus célebre que celui-là; c'est dans la prairie du Platanon selon le poête Théocrite, qu'on cueillit autrefois les fleurs qui servirent à faire la guirlande dont la belle Hélene fut couronée le jour de ses noces. C'étoit aussi l'endroit où les jeunes Spartiates faisoient leurs exercices & leurs combats; cet endroit formoit une plaine, ainsi nommée de la quantité de platanes qu'on y cultivoit. Elle étoit toute entourée de l'Euripe, & l'on y passoit sur deux ponts. À l'entrée de l'un, il y avoit une statue d'Hercule; & à l'entrée de l'autre, on trouvoit celle de Lycurgue.

PLATANON, lieu planté de platanes.

PLATÉE, fille du roi Asopus, donna le nom à la ville de *Platée*, en Béotie, qui lui érigea, après sa mort, un monument héroique. Pausanias raconte une fable à l'occasion de cette *Platée* (*dans ses béotiques*, *ch.* 3.). Junon se fâcha un jour, dit-il, contre Jupiter: on ne sait pas pourquoi, mais on assure que de dépit elle se retira en Eubée. Jupiter n'ayant pu venir à bout de la fléchir, vint trouver Cithéron, qui régnoit à *Platée*.

Cithéron étoit l'homme le plus sage de son temps. Il conseilla à Jupiter de faire une statue de bois, de l'habiller en femme, de la mettre sur un chariot, atelé d'une paire de bœufs, que l'on traîneroit par la ville, & de répandre que c'étoit *Platée*, la fille d'Asopus, que Jupiter alloit épouser. Son conseil fut suivi. Aussi-tôt la nouvele en vient à Junon, qui part dans le mo-

ment, se rend à *Platée*, s'approche du chariot; & dans sa colere voulant déchirer les habits de la mariée, trouve que c'est une statue. Charmée de l'aventure, elle pardonna à Jupiter sa tromperie, & se reconcilia de bonne foi avec lui. En mémoire de cet événement, les Platéens célébroient une fête en l'honeur de Junon-l'épousée.

La ville de *Platée* étoit ennemie des Thébains, & si dévouée aux Athéniens que toutes les fois que les peuples de l'Attique s'assembloient dans Athênes pour la célébration des sacrifices, le héraut ne manquoit pas de comprendre les Platéens dans les vœux qu'il faisoit pour la république.

Les Thébains avoient deux fois détruit la ville de *Platée*. Archidamus, roi de Sparte, la cinquieme année de la guerre du Péloponnese, bloqua les Platéens & les força de se rendre à discrétion. Ils auroient eu bonne composition du vainqueur; mais Thebes unie avec Lacédémone, demanda qu'on exterminât ces malheureux, & le demanda si vivement qu'elle l'obtint.

Le traité d'Antalcidas, dont parle Xénophon liv. V, les rétablit; ce bonheur ne dura pas, car trois ans avant la bataille de Leuctres, Thebes indignée du refus que firent les Platéens de se déclarer pour elle contre Lacédémone, les remit dans le déplorable état qu'ils avoient éprouvé déja par sa barbarie.

Dans le lieu même où les Grecs défirent Mardonius, on éleva un autel à Jupiter éleuthérin ou libérateur & auprès de cet autel les Platéens célébroient tous les cinq ans des jeux appelés *eleutheria*. On y donnoit de grands prix à ceux qui couroient armés, & qui devançoient leurs compagnons.

Quand les Platéens vouloient brûler leurs capitaines après leur mort, ils faisoient marcher un joueur d'instrumens devant le corps & ensuite des chariots couverts de branches de lauriers & de myrtes, avec plusieurs courones de fleurs. Étant arivés proches du bûcher, ils plaçoient le corps dessus, & offroient du vin & du lait aux dieux. Ensuite le plus considérable d'entr'eux vêtu de pourpre faisoit retirer les esclaves, & immoloit un taureau. Le sacrifice étant accompli, après avoir adoré Jupiter & Mercure, il convioit à souper les meres de ceux qui étoient morts à la guerre.

Les Platéens célébroient chaque année des sacrifices solemnels en l'honeur des Grecs qui avoient perdu la vie en leur pays pour la défense commune. Le seizieme jour du mois qu'ils appeloient *anthesterion*, ils faisoient une procession devant lequelle marchoit un trompete qui sonoit l'alarme; il étoit suivi de quelques chariots chargés de myrte & de courones de triomphe, avec un taureau noir; les premiers de la ville portoient des vases à deux anses pleins de vin, & d'autres jeunes garçons de condition libre tenoient des huiles de senteur dans des fioles.

Le prévôt des Platéens à qui il n'étoit pas permis de toucher du fer, ni d'être vêtu que d'étofe blanche toute l'année, venoit le dernier portant une chlamyde de pourpre, & tenant un vase & une épée nue, il marchoit en cet équipage par toute la ville jusqu'au cimetiere où étoient les sépulcres de ceux qui avoient été tués à la bataille de *Platée*; alors il puisoit de l'eau dans la fontaine de ce lieu, il en lavoit les colonnes & las statues qui étoient sur ses sépulcres, & les frotoit d'huile de senteur. Ensuite il immoloit un taureau; & après quelques prieres faites à Jupiter & à Mercure, il convioit au festin général les âmes des vaillans hommes morts, & disoit à haute voix sur leurs sépultures: „ Je bois aux braves hommes qui ont perdu la vie en défendant la liberté de la Grece „.

PLATON, philosophe. On ne connoît ses têtes que par conjecture; car nous n'en avons aucune avec son nom en caracteres anciens. L'inscription de la tête du *Platon* qui est au Capitole, est moderne: (*Muse. capit. t. 2. tab. 22.*) & la médaille (*Patini epist. de num. aur. Aug. & Plat.*) sur laquelle on voit la tête d'Auguste & celle de *Platon*, est plus que douteuse.

Les antiquaires semblent être convenus tacitement d'appeler du nom de *Platon* presque toutes les têtes de Termes, parce qu'elles se ressemblent entr'elles.

Winckelmann a publié dans ses *monumenti antichi inediti*, *num.* 101. une tête ayant des ailes de papillon atachées derriere les oreilles. Il a donné à *Platon* ce buste fait en hermès & gravé sur une pierre antique, à cause du papillon symbole de l'immutabilité de l'âme. Mais cette tête n'a aucune ressemblance avec le buste de *Platon* du muséum de Florence, qui porte son nom en caracteres antiques. Elle ressemble d'ailleurs beaucoup par les cheveux & la barbe au dieu Terme, ou à Jupiter-Terme. Aussi peut-on la prendre pour Morphée à cause des ailes de papillon, selon M. Visconti éditeur du muséum Pio-Clémentin.

„ On a trouvé à Herculanum une tête de bronze de *Platon*, qui n'est point d'un travail roide & guindé, mais du plus grand style. Elle doit avec raison être regardée comme un chef-d'œuvre de l'art. Elle a le regard fixé de côté vers la terre, atitude qui annonce le mépris; mais les traits du visage n'indiquent point ce sentiment. Le front est pensif, mais le regard agréable: la longue barbe n'est pas aussi épaisse que celle d'un Jupiter, mais elle est plus frisée & plus séparée qu'on ne le voit ordinairement aux prétendues têtes de *Platon*: elle est partagée en sillons avec tant d'art qu'on croiroit qu'elle auroit été arangée avec un peigne très-fin, sans néanmoins que ces sillons se terminent d'une maniere trop tranchante, & les cheveux sont si finiment traités qu'on les prendroit pour des cheveux gris naturels. C'est de la même maniere que sont exécutés les cheveux ondés de la tête. Mais persone, dit

Winckelmann, n'est en état de décrire l'art avec lequel cette tête est faite „.

„ Entre les monumens de bronze qui doivent se trouver en Angleterre, je ne connois, dit Winckelmann, (*Hist. de l'art. liv.* 4. *c.* 5.) qu'un buste de *Platon*, que le duc de Devonshire doit avoir reçu de la Grece, il y a un demi-siecle. L'on assure que les traits de ce buste ressemblent parfaitement au vrai portrait de ce philosophe, avec le nom antique gravé sur la poitrine, morceau qui ayant été embarqué à Rome pour l'Espagne à la fin du siecle passé, périt dans un naufrage. Un Hermès du cabinet du Capitole, rangé dans la classe des figures inconnues, est parfaitement semblable aux deux têtes précédentes „.

„ Entre les hermès, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv.* 4. *c.* 6.) qui se trouvent encore à Rome, celui qui tient le premier rang est le prétendu *Platon* du palais Farnese. Du reste la tête de cette antique ressemble parfaitement à celle d'une statue d'homme drapée, de la hauteur de neuf palmes, & découverte aux environs de Frascati dans le printemps de 1761, avec les quatre Caryatides qui sont à la villa Albani. La tunique dont cette statue se trouve vêtue est d'une étofe légere, comme l'indique la quantité de petits plis; par-dessus ce vêtement, il y a un manteau qui passant par-dessous le bras droit, monte sur l'épaule gauche, de façon que le bras gauche apuié sur le côté reste couvert. Sur la bordure de la partie du manteau jeté par-dessus l'épaule on lit le nom suivant: CAPΔANAΠAA-AOC. „

PLATRE. „ Les images des divinités révérées par les pauvres gens, étoient, dit Winckelmann, (*Hist. de l'art. liv.* 4. *c.* 7.) exécutées en *plâtre* (*Prudent. apothéos. p.* 227. *l.* 31.) Il y a grande apparence que les figures des hommes célebres que Varron envoya dans toutes les provinces de l'empire, étoient moulées en *plâtre*. Mais aujourd'hui nous n'avons d'antiques de cette maniere que des bas-reliefs, dont les plus beaux qui se soient conservés nous vienent de la voûte de deux chambres & d'un bain de Baies, près de Naples: sans parler ici des beaux ouvrages de reliefs trouvés dans les tombeaux de Pouzole & composés de chaux & de pozzolane. Plus le faillant de ce travail est doux, plus il paroît agréable à la vue „.

„ Mais pour donner aux figures qui ont peu de relief différentes dégradations, on a indiqué, par des contours enfoncés, les parties qui doivent sortir en faillis du fond plane. Entre les ouvrages de *plâtre*, découverts dans une petite chapelle au parvis, ou au *peribolos* du temple d'Isis de l'anciene ville de Pompeia, il s'est trouvé cette singularité, que le sculpteur du morceau qui représente Persée & Andromede, a travaillé la main du héros qui tient la tête de Méduse, entiérement de relief. Cette main pour lui donner tant de saillie, ne pouvoit être assujétie qu'au moyen d'un fer, qu'on voit encore aujourd'hui que la main est tombée „.

PLAUDERE & *PLAUSORES*. *Voyez* APPLAUDISSEMENS.

PLAUDITE, applaudissez. Les poëtes dramatiques romains demandoient des applaudissemens aux spectateurs par ce mot qu'ils plaçoient dans la bouche du chœur, ou du dernier acteur qui occupoit la scène.

PLAUTIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en or, dans le cabinet de Theupolo.

C. en argent.

O. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *HYPSAEUS*, *PLANCUS*, *RUFUS*, *SILVANUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PLAUTIANE, femme de *Niger*.

PESCENNIA PLAUTIANA. Il n'est pas démontré qu'on ne possede aucune médaille de *Plautiane*. Baudelot en a cité une greque, dont il ne raporte point le métal: cette médaille ne se trouve dans aucun cabinet. On a fait encore mention d'une médaille latine qui pouvoit bien être une piece refaite, ou de coin moderne.

PLAUTILLE, épouse de *Caracalla*.

JULIA FULVIA PLAUTILLA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

C. en argent, avec la tête de Caracalla. RRR.

RRRR. en G. B. de coin romain.

RRR. approchant du G. B.

R. en M. B.

RRR. en G. B. de la colonie de Tyr, dans le cabinet de Pellerin.

RR. en P. B. de colonies.

RRR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

On trouve de cette princesse quelques médaillons grecs de bronze.

PLAUTUS ou *PLOTUS*, sobriquet donné à ceux qui avoient les pieds très-plats.

PLEBEI, plébéiens, troisieme ordre du peuple romain, qui étoit composé de tout ce qui n'étoit ni patricien ni chevalier. Ces trois ordres étant renfermés dans la distribution générale que Romulus fit d'abord du pays romain, en partageant Rome par tribus ou quartiers qu'il divisa en un certain nombre de curies. Le troisieme ordre qui étoit composé de bourgeoisie, fut chargé du soin de cultiver les terres, de nourir les troupeaux, d'exercer les arts méchaniques, comme nous l'aprend Denis d'Halicarnasse: *ut agros colerent, pecora alerent, quaestuarias artes exercerent*. Il étoit exclus des sacrifices, du pontificat, des autres charges, & ne pouvoit même s'allier avec les patriciens. Cependant quoiqu'il fut d'un rang inférieur aux autres ordres, sa puissance ne cédoit en rien à la leur. Car c'étoit lui qui avoit le

pouvoir de créer des magistrats, de faire des loix, d'être l'arbitre de la paix & de la guerre.

D'ailleurs, il ne tarda pas à jouir des prérogatives dont il avoit d'abord été exclus; par exemple, de s'allier avec les patriciens, ce qu'il obtint l'an 306, par l'importunité de ses tribuns; d'être admis au consulat, droit qu'il arracha en 387, alors que fut élu pour la premiere fois un consul plébéien; d'être revêtu de la dignité d'augure & de pontife, auxquelles il s'éleva en 446; & de parvenir enfin comme la noblesse à toutes les charges de la république, même d'avoir entrée au sénat : *ab eo tempore opes plebis creverunt*, dit Denis d'Halicarnasse, (*lib.* 7.) *patres vero multas partes priscæ amplitudinis amiserunt*. *Cum & in senatu, & ad magistratus, & ad sacerdotia plebejos admisissent & reliquorum ornamentorum illos fecissent participes, quæ propria patriciorum fuerunt*. Ce fut autant par les intrigues & les éforts des tribuns du peuple qu'ariva cette revolution, que par la maniere dure & haute avec laquelle les patriciens traitoient les *plebeiens*; ce qui mit souvent les derniers dans la nécessité d'avoir recours à la force ouverte. Outre cela, il y avoit entre les deux ordres une jalousie d'autorité qui dura autant que la république, & qui fut la cause de beaucoup de mouvemens, de plusieurs séditions, qu'on ne rendit moins fréquentes, qu'en admétant les *plebéiens*, comme la noblesse, à toutes les charges de l'état. Ainsi les patriciens, en voulant se rendre maîtres du gouvernement, fournirent aux *plebeiens* les moyens d'y avoir plus de part, qu'il n'en auroit d'abord osé espérer. *Voyez* PLEBS.

PLÉBÉIENS (*jeux*), c'étoit des jeux que le peuple romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les sénateurs après qu'il fut rentré dans la ville, d'où il étoit sorti pour se retirer sur le mont Aventin. D'autres disent que ce fut après sa premiere réconciliation au retour du mont Sacre, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant J. C. Quelques-uns veulent que ces jeux aient été institués pour témoigner une rejouissance publique de ce que les rois avoient été chassés de Rome l'an 245 & 500 avant J. C. après la victoire remportée par le dictateur Posthumius au lac Régille sur les Latins, & de ce que le peuple avoit commencé alors de se réjouir de la liberté. On les faisoit dans le cirque pendant trois jours, & on les commençoit le 17 avant les calendes de décembre, qui répond au 15e. de novembre. Leur nom latin étoit *ludi plebeii*. Hadrien institua *des jeux plébéiens* du cirque, l'an 847 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, la 121 année de l'ere chrétiene. (D. J.)

PLÉBISCITE (Un) étoit ce que le peuple romain ordonoit séparément des sénateurs & des patriciens sur la réquisition d'un de ses magistrats, c'est-à-dire, d'un tribun du peuple.

Il y avoit au commencement plusieurs différences entre les *plébiscites* & les loix proprement dites.

1°. Les loix, *leges*, étoient les constitutions faites par les rois & par les empereurs, ou par le corps de la république; au lieu que les plébiscites étoient l'ouvrage du peuple seul, c'est-à-dire, des plébéiens.

2°. Les loix faites par tout le peuple du temps de la république, étoient provoquées par un magistrat patricien: les *plébiscites* sur la réquisition d'un magistrat plébéien, c'est-à-dire, d'un tribun du peuple.

3°. Pour faire recevoir la loi, il falloit que tous les différens ordres du peuple fussent assemblés; au lieu que le *plébiscite* émanoit du seul tribunal des plébéiens; car les tribuns du peuple ne pouvoient pas convoquer les patriciens, ni traiter avec le sénat.

4°. Les loix se publioient dans le champ de Mars; les *plébiscites* se faisoient quelquefois dans le cirque de Flaminius, quelquefois au Capitole, & plus souvent dans les comices.

5°. Pour faire recevoir une loi, il falloit assembler les comices par centuries; pour les *plébiscites*, on assembloit seulement les tribus, & l'on n'avoit pas besoin d'un sénatus-consulte ni d'aruspices : il y a cependant quelques exemples de *plébiscites* pour lesquels les tribuns examinoient le vol des oiseaux & observoient les mouvemens du ciel, avant de présenter le *plébiscite* aux tribus.

6°. C'étoient les tribuns qui s'oppofoient ordinairement aux loix, & c'étoient les patriciens qui s'opposoient aux *plebiscites*.

Enfin, la maniere de recueillir les suffrages étoit fort différente; pour faire recevoir un *plébiscite*, on recueilloit simplement les voix des tribus, au lieu que pour une loi il y avoit beaucoup plus de cérémonie.

Ce qui est remarquable, c'est que les *plébiscites* quoique faits par les plébéiens seuls, ne laissoient pas d'obliger aussi les patriciens.

Le pouvoir que le peuple avoit de faire des loix ou *plébiscites*, lui avoit été acordé par Romulus, lequel ordona que quand le peuple seroit assemblé dans la grande place, ce que l'on appeloit l'assemblée des *comices*, il pouroit faire des loix. Romulus vouloit par ce moyen rendre le peuple plus soumis aux loix qu'il auroit faites lui-même, & lui ôter l'occasion de murmurer contre la rigueur de la loi.

Sous les rois de Rome, & dans les premiers temps de la république, les *plébiscites* n'avoient force de loi qu'après avoir été ratifiées par le corps des sénateurs assemblés.

Mais sous le consulat de L. Valerius, & de M. Horatius, ce dernier fit publier une loi qui fut appelée de son nom *Horatia*, par laquelle il fut arrêté que tout ce que le peuple séparé du sénat ordoneroit, auroit la même force que si les patriciens & le sénat l'eussent décidé dans une assemblée générale.

Depuis cette loi qui fut renouvelée dans la

suite par plusieurs autres, il y eut plus de loix faites dans des assemblées particulieres du peuple, que dans les assemblées générales où les sénateurs se trouvoient.

Les plébéiens enflés de la prérogative que leur avoit acordée la loi *Horatia*, affecterent de faire un grand nombre de *plébiscites* pour anéantir (s'il étoit possible) l'autorité du sénat; ils allerent même jusqu'à donner le nom de loix à leurs *plébiscites*.

Enfin le pouvoir législatif que le sénat & le peuple exerçoient ainsi par émulation, fut transféré à l'empereur du temps d'Auguste par la loi *regia*; au moyen de quoi il ne se fit plus de *plébiscites*.

PLEBS, le corps des plébéiens, sans comprendre les sénateurs. Ce mot differe de *populus*, comme l'espece differe du genre; parce que sous le nom de *populus*, on entendoit cette multitude de citoyens qui composent une ville sans distinction de rang ni de naissance: *populus omnes civitatis ordines continet*. Au lieu que sous la dénomination de *plebs*, on comprenoit simplement les citoyens qui ne sont ni patriciens, ni nobles: *plebs ea dicitur in qua gentes civium patricia non insunt*, dit Aulu-Gelle. Ce fut Romulus qui fit cette distinction des patriciens & des plébéiens; il exclut les derniers de tous les honeurs dont il fit part aux premiers, & il ne leur laissa qu'une entiere dépendance de ceux-ci. Cette inégalité entre les deux ordres dura sous les rois, & ce ne fut qu'après leur expulsion, que Valerius-Publicola jeta les fondemens de la liberté du peuple, comme son collegue Brutus avoit posé ceux de la république. Ce généreux romain ne supportoit qu'avec peine l'état d'oppression où gémissoient les plébéiens, sous la tyrannie des nobles, porta deux loix en leur faveur, dont l'une autorisoit l'appel au peuple, & l'autre défendoit d'exercer aucune magistrature sans son consentement. Il fit plus; pour lui témoigner son affection & par une nouvele loi, il ordona que les faisceaux seroient baissés devant lui; ce qu'il exécuta lui-même le premier, en entrant dans l'assemblée du peuple: *fasces majestati populi romani submisit*, dit Tite-Live. Cette conduite pleine d'humanité & d'indulgence, lui valut le titre précieux de *Publicola*, ami du peuple.

L'ordre nommé *plebs* ne comprenoit que les persones libres, dont on distinguoit trois sortes; 1o. ceux qui étoient nés de parens libres, & qui l'avoient toujours été; on les nommoit *ingenui*: 2°. les enfans des afranchis, appelés *libertini*, & 3°. les afranchis même qui, d'esclaves, avoient été mis en liberté par leurs maîtres; car tant qu'ils étoient esclaves, ils ne pouvoient être compris parmi le peuple.

Il y avoit encore une division moins générale entre le peuple de la campagne & le peuple de la ville, *plebs rustica*, *plebs urbana*. Les premiers étoient ceux qui demeuroient aux champs pour les cultiver, ceux que Valere-Maxime appele les tribus rustiques, *tribus rusticas*, qui ne sont autre que cette portion du peuple qui cultivoit la terre de ses propres mains, & qui avoit le plus de crédit parmi les quinze tribus de la campagne, entre lesquelles le roi Servius avoit partagé le territoire de Rome. Après la guerre des Marses, toute l'Italie ayant obtenu le droit de bourgeoisie à Rome, fit partie du peuple de la campagne, *plebs rustica*, parce qu'elle donoit son suffrage dans les tribus rustiques. *Plebs urbana* au contraire, étoit le peuple qui habitoit l'intérieur de Rome, qui faisoit partie des quatre tribus de la ville, que Tite-Live appele *forensem turbam*, parce qu'on la voyoit sans cesse sur la place publique, toujours prête à se livrer au premier séditieux, & c'est pour cela que Cicéron (*Attic. 1. 1. 3*) l'appele *sordem & facem*, par opposition aux gens de bien: *apud bonos iidem sumus quos reliquisti; apud facem & sordem urbis multo melius quam reliquisti*.

PLECTRUM, baguete faite d'ivoire ou de bois poli, avec laquelle le musicien touchoit les cordes d'un instrument pour en tirer les sons: ce mot vient de *πλήττειν*, *fraper*. Les anciens avoient des instrumens à cordes sur lesquels on jouoit sans *plectrum*, & d'autres où l'on s'en servoit toujours. C'étoit aussi dans les commencemens l'usage de ne toucher la lyre qu'avec le *plectrum*; ensuite la mode vint de n'en pincer les cordes qu'avec les doigts.

Le lecteur curieux trouvera toutes les diverses formes de *plectrum* dans Pignorius, dans Montfaucon, dans Buonarotti, (*osservazioni sopra i Medaglioni*) & dans d'autres antiquaires. (D. J.) *Voyez* PENTACHORDE.

„ La forme du *plectrum* est très-bien exprimée sur cette figure, dit Caylus (*7. pl. 82. no. 3.*) C'étoit une espece de doigt d'ivoire, d'or ou d'autre matiere un peu recourbée, & dont on se servoit pour toucher les cordes de la lyre; cet exemple nous apprend que les Grecs traitoient différemment l'acompagnement de leurs chants & celui de leurs déclamations, car on ne pinçoit pas toujours la lyre avec les doigts pour former un acord, puisqu'en effet on employoit le *plectrum*, qui ne pouvoit servir qu'à donner le ton, & à soutenir la voix dans le cours d'un récit déclamé „.

PLÉIADES, c'étoient les sept filles d'Atlas, dont les noms propres sont, Alcione, Astérope, Céléno, Électre, Maïa, Mérope, Taygete. Elles furent aimées, dit Diodore, par les plus grands dieux & par les héros; elles en eurent des enfans, qui dévinrent dans la suite, aussi fameux que leurs peres, & qui furent les chefs de plusieurs peuples. *Voyez* MAÏA, MÉROPE. On dit qu'elles étoient très-intelligentes, & que c'est pour cette raison que les hommes les regarderent comme déesses après leur mort, & les placerent dans le ciel sous le nom de *pléiades*. C'est une constellation

ſtellation ſeptentrionale qui forme comme un peloton de ſept étoiles aſſez petites, mais fort brillantes, placées au cou du taureau, & au tropique du cancer. C'eſt celle que le vulgaire appele la *pouſſiniere*. *Voyez* ATLAS.

Les Grecs les appeloient *pléiades* du mot πλεῖν naviguer, parce que leur lever vers l'équinoxe du Printemps, ouvroit la navigation dans la méditerranée. Du nom du printemps, *ver*, les Romains les appeloient *vergiliæ*.

Voici l'explication qu'a donnée M. Rabaud de Saint-Étienne, de la fable des *Pléiades*. Les *Hyades* avoient ſept ſœurs qui ne vivoient pas loin d'elles; elles étoient filles du *Bouvier*, elles vivoient donc en Béotie. On les nommoit les *Pléiades*, ſoit que ce nom ſignifie une *multitude*, à cauſe de leur figure attroupée, ſoit parce qu'elles étoient l'annonce de la navigation. (*Pléias* multitude, *Pléion* beaucoup, *Pleio*, *Plsis*, je navige.) Comme ces explications peuvent ſe paſſer d'étymologies, je n'en cite aucune, pour n'être pas chicané ſur des mots, & donner plus de force aux choſes„.

„ Les *Pléiades* étoient peintes auſſi ſous la figure de ſept filles qui danſoient en rond. Nonnus dit que lorſque Phaëton troubla tout dans le ciel par ſon voyage extravagant, *l'écho répéta les plaintes circulaires de la troupe tournoyante des Pléiades*. (*Nonni. Dionys. L.* 38.) Il y en a une qui eſt obſcure (*Germ. Caes. in arat.*) auſſi dans cette danſe circulaire avoit-on eu ſoin de la cacher derriere les autres; tant les anciens avoient mis d'exactitude dans ces peintures que nous avions cru arbitraires„.

„ Elles avoient eu à ſe plaindre du violent Orion, & Jupiter les arracha à ſes pourſuites en les plaçant ſur la croupe du *taureau*. Elles danſent en rond, elles ſont ſept; on vit un raport de leur nombre, de leur danſe & de leur harmonie avec le nombre & la muſique des planetes; on dit que chacune des *Pléiades* étoit animée par un de ces aſtres. (*Procl. comment. in Heſiod. Nat. Coeles. l. IV.*) L'une d'elles étoit nébuleuſe; on dit qu'elle ſe cachoit de honte, parce qu'elle avoit épouſé un ſimple mortel, tandis que les autres avoient épouſé des dieux. *Électra*, l'une d'entr'elles, étoit peinte les cheveux épars. Par un jeu de mots ſur une autre *Électra*, fontaine qui eut de Jupiter le célebre *Dardanus*, roi des Dardaniens ou Troyens, on fit la petite hiſtoire ſuivante. On diſoit qu'après la priſe de Troye, elle avoit eu tant de douleur de la déſolation de cette ville, qu'elle n'avoit pu ſoutenir la danſe de ſes ſœurs, & qu'elle étoit allée ſe cacher dans le cercle arctique, où elle prit le nom de *cometes* ou *chévelue*. Fréret a conjecturé qu'on avoit déſigné par-là une comete. La diſcuſſion de cette idée eſt étrangere à mon ſujet„.

PLEIN (Mois), année *pleine*. Le mois lunaire ſynodique eſt alternativement de 29 jours, ou *cave*, & de 30 jours, ou *plein*. De même, l'année lunaire eſt quelquefois *cave*, ou de 353 jours, mais ordinairement de 354 jours, ou *pleine*.

PLÉIONE, mere des Pléiades, à qui elle donna ſon nom, étoit fille de l'Océan & de Thétis, & femme d'Atlas. (*Ovid. Faſt. V.* 81.)

PLÉSION. Le *pléſion*, chez les Grecs, étoit une ordonance particuliere à l'infanterie. Elle conſiſtoit en un carré long, tantôt à centre plein tantôt à centre vide. Quelquefois on préſentoit à l'ennemi ſon plus grand côté, & d'autrefois on marchoit contre lui par le plus petit; ainſi cette évolution formoit une véritable colonne, & ſe changeoit encore dans les différentes ſortes de carrés que l'on connoît. La longueur de ce carré excédoit ſa hauteur. Les frondeurs & les archers en occupoient le dedans, couvert de toutes parts en dehors de ſoldats peſament armés. On employoit contre cette diſpoſition la phalange implexe.

PLESTORUS, divinité des Thraces, à laquelle ils immoloient des victimes humaines. On croit que c'étoit quelqu'homme célebre de leur nation, qu'ils avoient diviniſé après ſa mort. (*Hérodot. lib. IX.*)

PLETHRE, meſure géodéſique, ou grammatique de l'Aſie & de l'Égypte. *Voyez* AROURE.

Pour connoître l'évaluation des *plethres*, ſelon Romé de l'Isle, *voyez* MESURES.

PLETHRE, *aſta*, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Égypte.

Elle valoit 14 toiſes & $\frac{141}{1000}$ de France, ſelon M. Paucton.

Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays:

1 $\frac{2}{3}$ chebel.
ou 10 décapodes.
ou 16 $\frac{2}{3}$ orgyes.
ou 20 bêmes diploun.
ou 40 bêmes aploun.

PLETHRE, médimne, jugere, meſure olympique pour l'arpentage des terres.

Elle valoit en meſure de France $\frac{1417}{10000}$ d'arpent, ſelon M. Paucton.

Elle valoit en meſure anciene:

6 hectes.
ou 12 hemihectes.
ou 768 hexapodes carrées.
ou 27648 pieds olympiques carrés.

PLETHYPATE ou PLETYPATE, mois des Paphiens qui répondoit au mois de juin.

PLEUREUSES. *Voyez* LARMES & LACRYMATOIRES. Les Romains, pour s'épargner la peine d'offrir une affliction extérieure dans les funérailles de leurs parens & de leurs amis, ou pour augmenter l'aſpect de leur deuil, établirent l'uſage d'un chœur de *pleureuſes*, qu'ils plaçoient à la tête du convoi, & qui par des chants lugubres & par des larmes affectées tâchoient d'émouvoir

le public en faveur du mort que l'on conduisoit au bûcher. Elles avoient à leur tête une femme qui régloit le ton sur lequel elles devoient pleurer; on les appeloit *præfica*, comme nous l'apprenons de Festus. *Præfica dicuntur mulieres ad lamentandum mortuum conducta, quæ dant cæteris modum plangendi, quasi in hoc ipsum præfecta*. Le poëte Lucilius en fait mention, au raport de Nonnius:

. . . . Mercede quæ
Conducta flent alieno in funere præfica.

Celle qui entonoit la lamentation, étoit nommée *præfica*, du terme *præfari*, parce qu'elle commençoit à pleurer la premiere. Les autres étoient aussi nommées *præfica*, mais plus rarement que leurs maitresses, & c'est ce qui a fait croire que *præfica* ne vient pas de *præfari*, puisque toutes les *pleureuses* étoient honorées de cette illustre qualité.

Et comme les *pleureuses* affectoient de donner de grandes louanges au mort, elles se servoient d'abord selon la coutume du terme *præfiscine* pour les spectateurs & attirer leur croyance; d'où l'on a fait le mot *præfica*.

Aussi-tôt que le malade étoit expiré, l'usage des Romains étoit d'appeler les *pleureuses* que l'on plaçoit à la porte de la maison; là s'étant instruites par les domestiques des circonstances de la vie du défunt, elles composoient un éloge où le mensonge & la flaterie n'étoient pas épargnés.

L'art des pleurs consistoit dans l'action & dans le chant. Le poëte Lucilius nous l'apprend par ces vers:

. . . . in funere præfica
Multo & capillos scindunt & clamant magis.

On reconoît dans ces vers les deux parties de l'art de pleurer. *Capillos scindunt*, voilà l'action; *& clamant magis*, voilà le chant qu'elles accommodoient à certains vers lugubres, que l'on nommoit *nenia*, selon l'explication de Festus: *Nenia est carmen quod in funere laudandi gratia cantatur*; & c'est ainsi que Cicéron en parle dans le second livre des loix: *honoratorum virorum laudes in concione memorantor, easque etiam cantu, ad tibicinem prosequuntur, cui nomen nenia, quo vocabulo etiam Græci cantus lugubres nominant.*

On comprend aisément que ces *pleureuses* étoient vêtues de l'habit qui marquoit ordinairement le deuil & l'affliction; c'étoit une robe noire, que les Romains appeloit *pulla* & ceux qui en étoient vêtus, étoient désignés par cette épithete [*pullati*. Juvénal en fait mention dans sa troisieme satyre:

Si magna Asturici cecidit domus, horrida mater,
Pullati proceres, differt vadimonia prætor.

Auguste, au raport de Pétrone, défendit à ceux qui portoient cet habit, de se présenter aux spectacles: *Sanxit ne quis pullatorum in media cavea sederet*.

On a mal-à-propos donné le nom de *pleureuse* ou *præfica* à une statue de femme âgée, qui est dans le cabinet du Capitole. Winckelmann la reconoît pour Hécube. *Voyez* Hécube.

PRÆFISCINE.

Lorsque les Romains vouloient parler d'eux-mêmes avantageusement, ils prévenoient leurs auditeurs par ce mot *præfiscine*; parce qu'ils croyoient que l'on excitoit, en se louant, l'envie & que l'on s'exposoit aux enchantemens des envieux: *Paulle mea, amabo, pol tu ad laudem addito præfiscine, ne puella fascinetur*. Nous les imitons en cela, lorsque nous voulons nous donner quelques louanges, car nous disons volontiers, *cela soit dit sans vanité*. Nous lisons dans l'*Asinaria* de Plaute, *act.* 2. *scen.* 4. que *Leonida* accusé de quelque tour de souplesse commença sa justification par *præfiscine*, parce qu'il devoit dire du bien de lui-même:

Præfiscine, hoc nunc dixerim: nemo me etiam accusavit
Merito meo, neque me Athenis est alter hodie quisquam,
Cui credi recte æque putent.

PLEXAURE, une des océanides & l'une de celles qui présidoient à l'éducation des enfans mâles, avec Apollon & les fleuves selon Hésiode. (*Théogon.* 346 353.)

PLEXIPPE frere d'Althée, tué par son neveu Méléagre. *Voyez* Méléagre.

Plexippe, fils de Pandion & de Cléopâtre. *Voyez* Pandion.

PLINTHE. Le *plinthe* chez les Grecs étoit une ordonance carrée dans laquelle une troupe présentoit de toute part un front exactement égal, quant au nombre & quant à l'étendue, parce qu'elle avoit autant de files que de rangs; de sorte qu'elle occupoit autant de terrain en tout sens. Pour que les faces du *plinthe* fussent capables d'un grand éfort, on ne les garnissoit pour l'ordinaire que de soldats pesament armés, sans mêler avec eux ni archers ni frondeurs.

On formoit un *plinthe* en donnant à une troupe une dimérie de longueur & une dimérie de hauteur.

PLINTHES, bases carrées supportant des statues ou des bustes. „ Il paroît, dit Caylus, que les Égyptiens ont seuls pratiqué l'usage de placer des figures à l'extrémité des *plinthes*. Peut-être vouloient-ils donner, par cette position, une idée de l'espace qui sépare ordinairement dans les temples les hommes de la divinité. On a déja vu un exemple de cette singularité dans le dessein d'une pierre gravée. Le monument de ce numéro (*pl.* 7. *n°.* 4.) représente un dieu-chien, assis sur

le cul; il a le bras & les jambes d'un homme, la tête seule détermine son espece. „

„ La *plinthe* de cette figure, dit-il encore, (*rec.* 5. *p.* 56.) est formée, selon l'usage des Égyptiens, par un carré long; car ces peuples me paroissent avoir toujours évité le carré absolu, du moins je n'en ai jamais vu. Cette *plinthe* est, ainsi que l'apui qui soutient le derriere de la figure, remplie d'hiéroglyphes. „

PLINTHINE dans l'Égypte. Goltzius seul attribue des médailles impériales greques à cette ville.

PLINTHIUS, fils d'Athamas & de Themisto. *Voyez* ces deux mots.

PLIS des habits. *Voyez* SINUS.

„ Chez les anciens, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. c.* 5.), on étoit dans l'usage de plier les habits, & de les mettre en presse; ce qu'on faisoit sur-tout lorsqu'ils venoient d'être blanchis; & comme dans les temps les plus reculés de la Grece, les vêtemens des femmes étoient blancs, il falloit en venir souvent au blanchissage. Les presses dont les écrivains font mention, attestent que les anciens s'en servoient pour comprimer leurs habits; c'est ce qu'on voit surtout aux éminences & aux cavités des raies qui regnent par-dessus les habillemens, & qui représentent les ruptures des étofes. Les statuaires de l'antiquité ont souvent indiqué ces ruptures dans les draperies. Pour moi, je pense que les raies des vêtemens que les Romains nommoient *rugas*, rides, étoient de ces sortes de ruptures, & non pas des *plis* repassés, comme l'a cru Saumaise, qui ne pouvoit guere rendre compte de ce qu'il n'avoit pas vu. „

„ L'ornement, dit-il ailleurs (*liv. V. chap.* 5.), est à l'élégance ce que la beauté est à la grâce. L'élégance n'est pas dans l'habillement même, & l'habillement ne devient élégant que lorsqu'il a été assorti par les mains du bon goût. L'élégance pouroit être nommée aussi la bonne grâce de l'ajustement, ce qui ne peut se dire pourtant que de la draperie de dessus, ou du manteau, parce que cette partie de l'habillement pouvoit être jetée à volonté, tandis que la tunique ou l'habit de dessous devoit suivre la direction du manteau & de la ceinture, pour concourir à la disposition des *plis*. Il résulte de là que cette marche raisonée des *plis* peut être assignée, à bien plus juste titre, à la draperie des anciens qu'à celle des modernes; car les habits de ces derniers, de l'un & de l'autre sexe, étant adhérens aux chairs, ne sont pas susceptibles de ces tours pittoresques des premiers. Or, comme la marche des *plis* est différente selon la diversité des temps de l'art, il résulte que la disposition de la draperie & l'élégance de l'ajustement constitue une partie de la connoissance du style & des époques. La marche des *plis* dans les figures des temps les plus reculés est ordinairement droite, ou forme peu inflexions; ce qu'un écrivain moderne peu instruit dit de tous les *plis* des anciens, ne sachant pas que les *plis* des figures qu'il cite, se trouvant sur la tunique, doivent tomber perpendiculairement. Dans les temps les plus éclairés de l'art, on cherchoit à mettre la plus grande variété dans les *plis*, tant de la robe que du manteau, & cela à l'imitation de ceux qui formoient les vêtemens effectifs. Il y a apparence que dans les premiers temps, la maniere de jeter les draperies étoit la même, mais que l'art encore dans l'enfance ne pouvoit pas atteindre ces ruptures variées des *plis*. On ne sauroit considérer sans admiration cette variété singuliere, ce goût exquis dans les draperies, depuis les vases peints, envisagés comme des desseins, jusqu'aux pierres les plus dures, telles que le porphyre. La sculpture anciene nous a laissé des modeles dans ce genre; rien de plus élégant, de plus noble, que la draperie de Niobé. Mais lorsque les artistes se proposoient pour but de laisser entrevoir la beauté du nu, ils sacrifioient les fracas de cette draperie à l'industrie des chairs, ainsi que nous le voyons au vêtement des filles de Niobé. Leurs habits sont entiérement adhérens aux chairs, & ne forment des *plis* qu'aux cavités, taudis qu'ils sont légers, & pour ainsi dire collés aux éminences, simplement pour indiquer un vêtement. Il est d'expérience que toute draperie qui est relevée par un membre, & qui tombe librement des deux côtés, ne forme point de *plis*, & ne s'interrompt qu'aux cavités. Ces *plis* multipliés & interrompus, si recherchés par la plupart des sculpteurs & particuliérement des peintres modernes, n'ont pas été regardés comme des beautés par les anciens. Mais on voit par la draperie jetée négligemment, comme celle de Laocoon, & une autre étalée sur un vase, qui est avec le nom de l'artiste, ΕΡΑΤΩΝ, & qui se trouve à la villa Albani, avec quelle élégance les anciens savoient alors interrompre & contraster les draperies. „

PLISTENE, frere d'Atrée. On le croit le véritable pere d'Agamemnon & de Ménélas, quoique les poëtes les appelent pourtant du nom d'*Atrides*.

PLISTOBOLINDE, jeu de dés chez les anciens, où celui qui amenoit le plus de points, gâgnoit le coup ou la partie.

PLOMB. „ L'usage d'écrire sur le *plomb* semble pouvoir remonter aux premiers siecles. L'écriture sur le *plomb* ne fit que s'acréditer dans la suite de plus en plus. Elle n'est pas encore aujourd'hui hors d'usage. Suidas atteste qu'on écrivoit de son temps sur des lames de *plomb*. Tous les anciens livres, composés de feuilles de ce métal ne se sont pas tellement perdus, qu'il n'en reste plus aucun. On peut voir dans Frontin & dans Dion-Cassius, par quel stratagême le consul Hirtius assiégé dans Modene, fit tenir des lettres écrites sur une lame de *plomb* à Décius-Brutus, de qui il en reçut de semblables, sans que les assiégeans s'en aperçussent. Pausanias fait mention

de livres d'Hésiode, écrits sur des lames de *plomb*. Pline dit que les monumens publics furent écrits sur des volumes de la même matiere ; & Thomas Dempster, dont l'érudition étoit si vaste, ne connoissoit que ce texte, qui constatât l'usage de faire servir le *plomb* de matiere à l'écriture. (*Nouvele diplomatique*.)

Je vais discuter un passage de Pline, qui a pour objet la *soudure* ou le *plumbum argentarium*. On y trouve les prix de l'étein, du *plomb* pris séparément, de ces deux méteux réunis à différeotes proportions, & tels qu'on les payoit à Rome du temps où Pline écrivoit. La soudure est appelée par Pline *plumbum argentarium*. Il la distingua soigneusement de l'étain, *plumbum album* & du *plomb*, *plumbum nigrum* & dans ce passage (*lib.* 34. *c.* 48.) *Nunc adulteratur stamnum addita æris candidi tertia portione in plumbum album: hoc nunc aliqui argentarium appellant. Iidem & tertiarium vocant in quo due nigri portiones sunt, & tertia albi. Pretium ejus in libras XX (denarii decem), hoc fistula solidantur. Impr. biores ad tertiarium additis aquis partibus albi, argentarium vocant: & eo que volunt incoquunt. Pretia ejus faciunt in pondo C. LX. X. (in libras centum denaris sexaginta). Albo per se fincero pretia sunt X. X. (decem denaris), nigro septem.*

Voici la traduction littérale qui présente plusieurs erreurs: „ aujourd'hui on sophistiqua l'étain pour en faire l'*album plumbum*, le *plomb* blanc, en lui ejoutant une troisieme pertie de bronze blanc. Cette sophistication se pretique encore d'une eutre maniere, en mêlant à égales parties le *plomb* & l'étein. Quelques ouvriers appelent ce mélange *plumbum argentarium*, ou de la soudure. Les mêmes ouvriers l'appelent *tertiarium* quand il est fait de deux perties de plomb & d'one d'étain. Le livre se vend dix deniers (9 liv. à 18 sous le denier de Néron), & on l'emploie pour souder les tuyaux. Les ouvriers de mauveise foi donnant le nom de *plumbum argentarium* au *tertiarium* augmenté de parties égeles d'étain; & il sert à l'étamege. On le vend 60 deniers les cent livres $\frac{1}{2}$ de denier romain la livre, ou près d'ooze sous.) L'étain pur vaut dix deniers (9 liv.) la livre, & le plomb 7 (6 liv. 5 sous.) „

La premiere erreur contenue dans ce passage, porte sur la sophistiquerie de l'étain per l'alliege d'un tiers de cuivre. Bien loin de sophistiquer l'étain d'une maniere difficile à reconoître avec une troisieme partie de cuivre, il est très-sûr que l'eddition seule de $\frac{1}{6}$e partie de cuivre rend aigre & cassant l'étain, ce métal si doux & si lient. Que devons-nous penser des connoissences métallurgiques de Pline, en le voyant écrire une fausseté si palpable?

Passons à une seconde erreur plus matériele encore & renfermée dans ce même passage de l'écrivain romein. La soudura appelée *tertiarium plumbum*, composée de deux parties de plomb & d'une partie d'étain, valoit selon lui 10 deniers le livre. Elle ne devoit cependant valoir que 8 deniers, si, comme il le dit au même endroit, l'étain seul en valoit 10 & le plomb 7; car deux tiers de 7 & un tiers de dix ne font égeux qu'à 8 entiers.

La seconde erreur de calcul est encore plus forte. L'elliage de deux perties de plomb & d'una d'étain appelé ordineirement *tertiarium plumbum* se vendoit, selon Pline, 10 deniers la livre. Des ouvriers de mauvaise foi ajoutoient à cet alliage partie égale d'étein, c'est-à-dire, de l'étain en quantité égale à lui-même pour en former un prétendu *plumbum argentarium*; ce qui faisoit un alliage mi-perti d'étein & de plomb, & ils le vendoient 60 deniers les cent livres, ou $\frac{3}{5}$ de denier la livre. Or les prix fixés par Pline lui-même pour l'étain & le plomb à dix deniers & à 7, donnent 8 deniers & demi pour la valeur de l'elliage à parties égales. Cependant il ne lui assigne que $\frac{3}{5}$ de denier par livre.

Je me perds dans ces contradictions & pour l'honeur de Pline, j'eo rejeterois tout l'odieux sur les copistes, si la même excuse pouvoit le lever de l'erreur grossiere sur l'étain sophistiqué; si on ne lisoit pas dans son même livre 34e que le laiton est un alliage naturel, qu'il avoit été longtemps extrait tout formé du sein de la terre, & qu'il ne s'en trouvoit plus de la sorte, parce que la terre étoit épuisée. Plaignons le sort des compilateurs, lorsqu'ils nous reportent des résultats si incohérens; mais louons leur zele, & travaillons, sans égard pour leur renomée, à séparer les vérités des erreurs qu'ils leur ont si souvent associées.

Plomb (Médailles de). „ La derniere espece de médailles antiques, dit Beauvais, dont plusieurs sont parvenues jusqu'à nous, sont des médailles de *plomb*; les faussaires en ont fabriqué dans ces derniers temps, qui ne valent pas la peine d'être regardées, & qu'on doit rejeter avec mépris. Celles qui nous restent antiques, sont en petit nombre: j'en ai vu d'Antonin & de quelques autres empereurs; elles se reconoissent aisément au *plomb*, qui est blenchâtre & terreux, & à la fabrique bien plus difficile à imiter en *plomb* que dans les autres métaux „.

„ Les antiquaires ne sont pas d'acord sur l'usage qu'on a pu faire de quelques petites pieces de *plomb* entiques. Du Moulinet les prend pour des monoies antiques, qui ont eu cours en certeins temps chez les Romains. Baudelot, dans son livre intitulé l'*Utilité des voyages*, edmet cette espece de monoie; mais il prétend qu'elle n'avoit cours qu'au jour des fêtes saturnales. M. Ficoroni, dans le savant ouvrega qui a pour titre, *Li piombi antichi*, refute nos deux auteurs, & répond aux textes des anciens, par lesquels on à voulu prouver que le peuple romain s'est servi de monoie de *plomb* dans la commerce, ou pour acheter ou vendre les mêmes besoins. Quel usage faisoit-on de ces pieces ou petites médailles de

plomb? Notre savant italien conjecture que ceux qui avoient l'intendance des spectacles publics, faisoient faire ces médailles pour les distribuer aux spectateurs, afin qu'ils eussent des places assurées; de la même maniere qu'on prend encore aujourd'hui des billets, pour avoir entrée aux spectacles. (*Nouvele diplomatique*.)„.

„ Ficoroni, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. 3. pag.* 285.), a raporté dans son traité sur les *plombs* antiques, un grand nombre de monumens de ce métal; mais ils sont tous romains. Ceux qui représentent des divinités égyptienes, ou sur lesquels on lit des caracteres grecs, sont constament du temps des empereurs. Cet ouvrage me paroît d'une médiocre utilité; ce n'est qu'un sommaire & une indication très-légere de chaque objet. L'auteur propose toutes les difficultés que cette matiere peut présenter, par raport à son ancien usage, mais il n'en leve aucune„.

„ On a soupçoné, dit-il, que ces médailles ont eu cours dans le commerce, qu'elles ont été fabriquées pour les saturnales, qu'on les a fait servir de tesseres, & qu'enfin elles ont été faites pour des sceaux„.

„ Je ne crois pas que ces sortes d'empreintes aient jamais eu un cours réglé. On a pu y recourir dans quelques circonstances forcées; mais le peu de résistance naturele de ce métal s'oppose absolument à un usage constant & suivi. Ces *plombs* ont pu servir quelquefois dans les saturnales. Tout ce qui présentoit un ridicule général ou particulier, étoit admis dans ces fêtes. Je suis persuadé qu'on a fait usage de ces *plombs* pour les tesseres. Toutes les marques établies & convenues peuvent également servir pour les distributions ou les entrées des spectacles. La quantité nécessaire & la facilité de les produire par le moyen des moules, sont des raisons qui déterminent à le croire„.

„ Enfin, dans le nombre des *plombs* antiques, raportés par Ficoroni (car il en a recueilli beaucoup de modernes.), il en est quelqus-uns qui ont servi de sceaux, comme la forme & la construction ne permettent pas d'en douter. Telle a été aussi la destination des deux tesseres de *plomb* raportées sous ces numéros: ce que je dis néanmoins sans donner l'exclusion à d'autres usages, que je crois possibles, avec les restrictions énoncées„.

„ Plaute, dit la Bastie, parle de monoies de *plomb* en plus d'un endroit (*Plaut. Trinumm. A. IV. sc. 2. v.* 110.): *Ei ne nummum crederem*, dit un de ses acteurs, *cui si capitis res siet, nummum numquam credam plumbeum*; & dans une autre de ses pieces (*Id. Mostell. A. IV. sc. 2. v.* 11.): *Tace, sis faber qui cudere soles plumbeos nummos*. A la vérité, Casaubon a prétendu que Plaute donnoit le nom de *nummi plumbei* à ces petites pieces de bronze des Grecs, appelées χαλκοι & κολλυβοι; & ce savant homme donne la même explication aux passages de Martial (*L. I. epigr. 79. & l. X. 4.*), où il est parlé des médailles de *plomb*; il auroit bien changé d'avis, s'il avoit vu celles qui sont conservées en grand nombre dans les cabinets de Rome; où j'apprends que divers curieux en ont déja ramassé des suites de trois à quatre cent. Je me contenterai d'en citer ici deux incontestablement antiques, que j'ai vu moi-même dans le cabinet de Rothelin; la premiere, dont le revers est entiérement fruste, est un Marc-Aurele. La seconde, qui est bien conservée, représente d'un côté la tête de Lucius Verus, couronée de laurier: IMP CAES. L. VERVS. AVG. Au revers, une femme debout, vêtue de la *stola*, présente à manger dans une patere qu'elle tient de la main droite, à un serpent qui s'éleve d'un petit autel, autour duquel il est entortillé; pour légende: SALVTI. AVGVSTOR. TR. P. III. COS. II. Patin en avoit vu un grand nombre de greques, & il en cite (*Hist. des Med. pag.* 50.) deux latines de son cabinet. Ainsi il est certain que les anciens Grecs & Latins se sont servis de monoie de *plomb*; mais il paroît par les passages de Plaute que j'ai cités, que les pieces de ce métal étoient de la plus petite valeur„.

Le nom de *plumbum album*, donné par les Romains à l'étain, peut servir à résoudre une question qui a souvent été agitée par les écrivains de la science numismatique. Les Romains ont-ils eu des monoies de *plomb*? Est-ce de monoies de *plomb* qu'il faut entendre les passages où il est fait mention des *nummi plumbei*, & notament de celui de la *Mostellaria* de Plaute?

Tace, sis faber, qui cudere soles plumbeos nummos.

Les médailles fourées sont faites quelquefois de fer, mais le plus souvent de cuivre, & toujours couvertes de deux feuilles d'étain. Cette couverture de *plumbum album*, ou d'étain, a pu les faire appeler du nom général de *plumbei*, sans ajouter la différence de deux *plumbum*. Au reste, ma conjecture est fortifiée par la répugnance qu'ont tous les antiquaires modernes à reconoître pour antiques des médailles de *plomb*; métal d'ailleurs qui se seroit détruit par un long séjour dans la terre.

Il est vrai qu'un paragraphe du digeste sur la loi *Cornelia* contre les faux-monoyeurs (*Leg. 9. paragr. 2. lib. VIII. digest. titul.* 10.) distingue expressément les monoies de *plomb* de celles d'étain ..... *Eadem lege exprimitur, ne quis nummos stamens, plumbeos emere, vendere dolo malo velit*. Mais il ne faut voir dans ce passage que l'attention minutieuse d'un jurisconsulte, qui cite tous les métaux avec lesquels il croit que l'on pouroit fabriquer des fausses monoies, sans prouver la réalité de cette fabrication.

PLOMBIERES, bourg de Lorraine. Ce lieu est célebre depuis le temps des Romains, pour ses bains. Vers l'an 428 de Rome, Aetius ou Aece,

patrice des Gaules & général des Romains, fut le premier qui fit amasser les eaux chaudes de *Plombieres*, pour y baigner ses soldats malades & blessés. Jules-César jeta les fondemens de quatre magnifiques bains, éleva des murs pour porter les toitures qui sont aujourd'hui en pavillons. Ces bains ont été si bien pavés & cimentés qu'ils subsistent encore depuis l'an 695 de Rome. Il y a plusieurs sources d'eaux chaudes minérales. Trois principales pour l'usage des malades, propres à boire, qui sont limpides & sans odeur; les autres sources sont destinées pour passer sous deux étuves. Il se trouve encore dans ce lieu trois sources d'eaux froides savoneuses.

PLOTIA, famille romaine dont on a des médailles :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PLOTINE, femme de Trajan.

PLOTINA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RR. en or. Le revers ARA PVDICITIAE est RRRR.

RRR. en quinaires d'or.

RRR. en argent. Le revers ARA PVDICITIAE est RRRR.

RRR. en G. B. de coin romain.

O. en M. & P. B.

RR. en P. B. de Colonies.

RR. en M. & P. B. grecs.

RRR. en M. B. grec, au revers de Trajan.

PLOTINOPOLIS, dans la Trace. ΠΛΩΤΕΙΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper, sous l'autorité des gouverneurs de la Thrace, des médailles impériales greques en l'honeur d'Antonin, de Faustine jeune, de Caracalla.

Elle avoit été ainsi nommée en l'honeur de Plotine, femme de Trajan. Elle honoroit d'un culte particulier Esculape, qui est représenté sur ses médailles.

PLOTUS. Voyez *PLAUTUS*.

PLOXEMUM, cofre de claies d'osier, que l'on plaçoit sur les chariots pour voiturer du fumier ou d'autres matieres. Festus donne du *ploxemum* cette définition : *Ploxemum appellari ait Catullus capsum in cisio, capsave, cum ait....*

PLUIE prodigieuse. Nous nommons avec les anciens *pluies prodigieuses*, *prodigia*, toutes celles qui sont extraordinaires, & qu'ils attribuoient à des causes surnaturelles, parce qu'ils n'en appercevoient point les causes physiques. Leurs historiens parlent de plusieurs sortes de *pluies prodigieuses*, comme de *pluies* de pierres, de cendres, de terre, de fer, de briques, de chair, de sang & d'autres semblables.

La plus ancienne *pluie* de terre dont il soit fait mention dans l'histoire romaine, est celle qui arriva sous le regne de Tullus Hostilius, après la ruine d'Albe. *Nuntiatum regi patribusque est*, dit Tite-Live, liv. I. chap. xxxj, *in monte Albano lapidibus pluisse; quod cum credi vix posset, missis ad id videndum prodigium in conspectu, haud aliter quam cum grandinem venti glomeratam in terras agunt, crebri cecidere cælo lapides.* Et quelques lignes plus bas, il ajoute : *Mansit solemne ut quandocunque idem prodigium nuntiaretur, feriæ per novem dies agerentur.* Les circonstances raportées par Tite-Live semblent assurer la vérité de ce fait d'une maniere incontestable; & il s'est répété tant de fois aux environs du même mont Albanus, qu'il n'est guere possible de le révoquer en doute, il n'est pas même difficile d'en déterminer la cause physique, puisque l'on peut supposer avec beaucoup de vrai-semblance qu'il y a eu dans les premiers temps un volcan sur le mont Albanus, & cette conjecture est assez fortement apuiée pour la faire tourner en certitude. On sait que c'est un effet ordinaire aux volcans de jeter en l'air des pierres & de la cendre, qui retombant ensuite sur terre, peuvent être pris par le peuple grossier pour une *pluie prodigieuse*. Quoique le mont Alban ne jetât ordinairement ni flammes, ni fumées, le foyer de ce volcan subsistoit toujours, & la fermentation des matieres sulfureuses & métalliques qui y étoient contenues, avoit assez de force pour jeter en l'air des pierres, de la terre & divers autres corps, qui retomboient du ciel dans les campagnes voisines.

Le Vésuve & les autres volcans qui en sont proches, auroient un effet tout semblable dans l'Italie inférieure; mais comme leur embrâsement étoit continuel, & ces évacuations assez fréquentes, les peuples qui s'étoient acoutumés à ce spectacle, n'étoient plus éfrayés que des explosions qui vomissoient ces matieres en plus grande quantité, ou qui les poussoient à une plus grande distance.

C'est à cette derniere cause, c'est-à-dire, aux embrâsemens & aux évacuations du Vésuve, que l'on doit raporter ces *pluies* de terre dont il est souvent fait mention dans Tite-Live, & dans la compilation de Julius-Obsequens, *Caio Martio III & Tito Manlio Torquato coss.*, dit-il, *lapidibus pluit, & nox visa est interdiu in urbe Roma.* Cette *pluie* de pierres étoit donc accompagnée d'un nuage de cendres assez épais pour cacher la lumiere aux habitans de la ville de Rome.

Dans les embrâsemens considérables du Vésuve & du mont Etna, les cendres & les pierres calcinées sont quelquefois portées à une distance très-considérable. Dion-Cassius raporte que lors du fameux embrâsement du Vésuve, arivé sous l'empereur Vespasien, le vent porta les cendres & la fumée que vomissoit cette montagne, non seulement jusqu'à Rome, mais même jusqu'en Egypte.

La chronique du comte Marcellin observe à l'année 472, c'est-à-dire, sous le consulat de Marcien & de Festus, que cette même monta-

gne s'étant embrâsée, les cendres qui en sortirent se répandirent dans toute l'Europe, & causerent un si grand éfroi à Constantinople, que l'on célébroit tous les ans la mémoire de cet événement par une fête établie le viij des ides de novembre.

Dans l'embrâsement du mont Étna, arivé en 1537, & décrit dans la Sicile de Fazelli, & dans le dialogue latin du cardinal Bembo, la cendre fut portée à plus de 200 lieues de la Sicile.

L'histoire romaine n'est pas la seule qui nous fournisse des exemples de pierres tombées du ciel; on en trouve de semblables dans l'histoire greque, & même dans les écrits des philosophes les plus exacts. Persone n'ignoroit que la seconde année de la lxxviij olympiade, il tomba du ciel en plein jour une pierre auprès du fleuve Égos, dans la Thrace. Pline assure que l'on montroit encore de son temps cette pierre, & qu'elle étoit *magnitudine vehis, colore adusto*. Cet événement devint si fameux dans la Grece, que l'auteur de la chronique athénienne, publiée par Selden avec les marbres du comte d'Arondel, en a fait mention sur l'article 58, à l'année 1113 de l'ere attique ou de Cécrops.

Cette pierre qui tomba dans la Thrace, étoit apparemment poussée par le volcan qui en fit tomber trois autres dans le même pays plusieurs siecles après, c'est-à-dire, l'an de J. C. 452, l'année même de la ruine d'Aquilée par Attila. *Hoc tempore*, dit la chronique du comte Marcellin, *tres magni lapides e calo in Thracia ceciderе*.

On pouroit peut-être attribuer à la même cause la chute de cette pierre qui tomba du ciel en janvier 1706, auprès de Larisse en Macédoine; elle pesoit environ 72 livres, dit Paul Lucas, qui étoit alors à Larisse. Elle sentoit le soufre, & avoit assez l'air de mâche-fer. On l'avoit vu venir du côté du Nord avec un grand sifflement, & elle sembloit être au milieu d'un petit nuage, qui se fendit avec un très-grand bruit lorsqu'elle tomba.

Le fameux Gassendi, dont l'exactitude est aussi reconue que le savoir, raporte que le 27 novembre 1627, le ciel étant très-férein, il vit tomber, vers les 10 heures du matin, sur le mont Vaisien, entre les villes de Guillaume & de Peine en Provence, une pierre enflamée, qui paroissoit avoir 4 pieds de diametre; elle étoit entourée d'un cercle lumineux de diverses couleurs, à peu près comme l'arc-en-ciel; sa chute fut acompagnée d'un bruit semblable à celui de plusieurs canons que l'on tireroit à la fois. Cette pierre pesoit 59 livres; elle étoit de couleur obscure & métallique, d'une extrême dureté. Sa pesanteur étoit à celle du marbre ordinaire, comme 14 à 11. Si l'on examine ces différens exemples, on conviendra qu'il n'y a rien que de naturel dans ces *pluies de pierres* raportées dans les anciens.

La *pluie* de fer qui tomba dans la Lucanie, l'année qui précéda la mort & la défaite de Crassus, fut regardée comme un prodige dans cette province, & peut-être aux environs du Vésuve n'y eût-on fait aucune attention, les peuples étant acoutumés dans ces cantons à voir souvent tomber des marcassites calcinées, semblables à ce que l'on nomme *mâche-fer*; car le fer qui tomba en Lucanie étoit de cette espece: *Spongiarum fere similis*, dit Pline.

Quelquefois un ouragan a poussé des corps pesans du haut d'une montagne dans la plaine. Telle étoit cette *pluie* de tuiles ou de briques cuites, qui tomba l'année de la mort de T. Annius Milo, *lateribus coctis pluisse*.

À l'égard de cette *pluie* de chair, dont Pline parle au même endroit, & qu'il dit être tombée plusieurs fois, il n'est pas facile de déterminer la nature des corps que l'on prit pour de la chair, n'ayant aucune relation circonstanciée. On peut cependant assurer que ces corps n'étoient pas de la chair, puisque ce qui resta exposé à l'air ne se corrompit pas, comme Pline l'observe au même lieu.

Quant aux *pluies* de sang, on est aujourd'hui bien convaincu qu'il n'y a jamais eu de *pluie* de sang, & que ce phénomene ne vient d'ordinaire que d'une grande quantité de certaines especes de papillons qui ont répandu des goutes d'un suc rouge sur les endroits où ils ont passé, ou que ce sont de petits pucerons aquatiques qui se multiplient pendant l'été dans les canaux & fossés bourbeux, en si grande quantité qu'ils rendent la surface de l'eau toute rouge. On a bien raison de penser qu'il n'en a pas fallu davantage pour donner lieu au vulgaire ignorant de dire qu'il a plu du sang, & pour en tirer toutes sortes de présages sinistres. Mais ces généralités, quoique très-vraies, ne suffisent pas aux naturalistes; ils ont examiné tous ces faits attentivement, & ont communiqué les détails de leurs découvertes, dont voici le résultat.

Il est très-ordinaire aux mouches & à toutes sortes de papillons, tant diurnes que nocturnes, après s'être dégagés de leur envelope de nymphe & de chrysalides, & que leurs ailes se sont déployées & affermies, au moment qu'ils se disposent à voler pour la premiere fois, de jeter par la partie postérieure quantité d'humeurs surabondantes, dont la sécrétion s'est faite lorsqu'ils étoient encore en nymphes & en chrysalides. Ces humeurs ne ressemblent en rien aux excrémens de ces insectes; elles sont de différentes couleurs, & il y en a très-souvent de rouges parmi les papillons diurnes; telles sont, par exemple, celles de la petite chenille épineuse, qui vit en société sur l'ortie.

Les chenilles de ces papillons & d'autres, quand elles doivent subir leurs changemens, s'écartent de la plante qu'elles habitent, & se suspendent volontiers aux murailles, lorsqu'il y en

a dans le voisinage. C'est ce qui a fait qu'on a trouvé contre les murailles ces taches rouges qu'on a prises autrefois pour des goutes de *pluie* de sang.

Peiresc s'est, si je ne me trompe, le premier donné la peine d'examiner ce phénomene. Au mois de juillet de l'an 1608, on assura qu'il étoit tombé une *pluie* de sang; ce trait le frapa, & l'engagea à ne rien négliger pour l'éclaircissement d'une chose aussi singuliere. Il se fit montrer ces grosses goutes de sang à la muraille du cimetiere de la grande église d'Aix, & à celle des maisons des bourgeois & des paysans de tout le district à un mille à la ronde. Il les considéra attentivement; & après un mûr examen, il conclut que toutes les folies qu'on débitoit de cette *pluie* de sang n'étoient qu'une fable. Cependant il n'en avoit point encore découvert la cause; un hazard la lui fit trouver. Il avoit renfermé dans une boîte une belle & grande chrysalide. Un jour il entendit qu'elle rendoit un son; il ouvrit la boîte, & il en sortit incontinent un beau papillon qui s'envola, laissant au fond de la boîte une assez grosse goute de liqueur rouge.

Il avoit paru, dans le commencement de juillet, une grande quantité de ces papillons; d'où Peiresc concluoit que ces taches rouges qui paroissoient sur les murailles, n'étoient autre chose que les excrémens de ces insectes. Il fut confirmé dans sa conjecture, en examinant les trous dans lesquels ces sortes d'insectes se cachent ordinairement. D'ailleurs, il remarqua que les murailles des maisons du milieu de la ville, où les papillons ne volent point, n'avoient aucune de ces taches; on n'en voyoit que sur celles qui étoient à la campagne, jusqu'où ces insectes pouvoient s'être avancés. Enfin, il n'en remarqua point sur le sommet des maisons, mais seulement depuis les étages du milieu en bas; ce qui est la hauteur à laquelle ces papillons s'élevent ordinairement. D'autres curieux ont fait depuis les mêmes observations, entr'autres Becman, dans une dissertation *de prod. sang.*

Pour ce qui est des pucerons aquatiques, qui multiplient dans l'été en si grande quantité, qu'ils rougissent la surface de l'eau, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de Swammerdam, qui est entré dans tous les détails de ce phénomene, & qui a observé ces goutes rouges dans la plupart des insectes, quand ils se changent en nymphes. (*D. J.*)

PLUIE artificiele. Les anciens avoient soin de tempérer la chaleur causée par la transpiration & les haleines de l'assemblée nombreuse qui assistoit à leurs spectacles, en faisant tomber sur les spectateurs une espece de *pluie*, dont ils faisoient monter l'eau jusqu'au dessus des portiques, tombant en forme de rosée par une infinité de tuyaux cachés dans les statues qui régnoient autour du théâtre; elle servoit non seulement à y répandre une fraîcheur agréable, mais encore à y exhaler les parfums les plus exquis: car cette *pluie* étoit toujours d'eau de senteur. Ainsi, ces statues qui sembloient n'être mises au haut des portiques que pour l'ornement, étoient encore une source de délices pour l'assemblée; enchérissant par leurs influences sur la température des plus beaux jours, elles mettoient le comble à la magnificence du théâtre; & servoient de toute maniere à en faire le couronnement. (*D. J.*)

PLUMÆ. On appeloit ainsi les lames de fer dont on faisoit les cuirasses, à cause de leur ressemblance avec les plumes des oiseaux; ce qui a fait donner le nom de *plumata* aux cuirasses même: *Munimentum ipsis equisque lorica plumata sunt quæ utrumque toto corpore tegunt*. (*Justin.* 4. 2.)

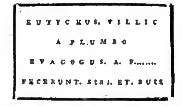
Les habits brodés d'or en forme de plumes, étoient aussi appelés *plumatæ vestes*, & tout ouvrage de broderie en ce genre, *plumarium opus*. Quelques auteurs ont cru que ces derniers ouvrages étoient réellement faits avec des plumes d'oiseaux; mais ils se trompent, & il paroît plus vrai-semblable qu'ils fussent ainsi nommés, à cause de la ressemblance avec ces plumes. Peut-être même que *plumarium opus* signifie la broderie, différente de la tapisserie, en ce que la premiere n'est pas une étofe tissue, mais composée de pieces raportées, ou de fils couchés sur une étofe ou une toile, de la même maniere que les plumes d'oiseau le sont sur la peau.

On lit dans les recueils de Gruter (749. 8.) & de Muratori (906. 13.), le mot *plumarius*, & celui de *plumarius aug.*, qui désignent des brodeurs.

PLUMBATA, instrument de supplice fait de cordes garnies à leurs extrémités de balles de plomb. On en frapoit les chrétiens, lorsqu'ils étoient gens d'un rang distingué; on appliquoit les autres sur le chevalet.

À la guerre, on désignoit par *plumbata* des javelots chargés de morceaux de plomb, qui leur donnoit plus de poids, les faisoient pénétrer plus avant dans les cuirasses.

PLUMBO (A.). Gruter (640. 10.) a publié l'épitaphe suivante:


EUTYCHUS. VILLIC
A PLUMBO
EVAGOGUS. A. F........
FECERUNT. SIBI. ET. SUIS

Cet officier étoit l'inspecteur d'une mine de *plomb*.

PLUMES

PLUMES d'oiseaux, pour ornement des divinités.

Isis porte une courone de *plumes* d'autruche, parce qu'elles étoient le symbole de l'équité. (*Hor. Apoll. lib. II. in fin.*)

„ On voit sur le précieux monument de la table isiaque, dit Caylus (*Rec. IV. pag.* 32.), plusieurs coefures surmontées de deux *plumes* droites, & plus ou moins acompagnées d'ornemens. J'ai fait graver sur cette planche les deux coefures que j'ai pu rassembler, & qui s'en écartoient le moins „.

„ Ce petit prêtre, car il porte la plante *persea*, est coefé d'un bonet surmonté de deux *plumes* droites, absolument simples. Il n'est point d'un mauvais travail, & sa conservation est très-bonne. „

„ Ces deux *plumes* sont augmentées d'un disque sur la coefure de cet autre prêtre égyptien. Il n'est point si bien travaillé, & sa conservation n'est point comparable à celle du numéro précédent, d'autant même qu'il a perdu les mains. „

„ Les deux *plumes* que présente cette figure de terre blanche, couverte d'un émail bleu, sont moins intéressantes que la forme de la coefure sur laquelle elles sont portées. Je n'avois point encore vu d'ornement égyptien dans ce goût, ni dans ce genre. Une autre singularité consiste dans la façon dont ces *plumes* sont placées; elles ne suivent point le sens ordinaire à cette parure, toujours posée selon la face du visage; leur aspect le trouve au contraire dirigé sur le côté. „

„ Ce prêtre nu, dit-il encore (*Rec. IV. pag.* 20.), à la réserve du chaperon & du caleçon, porte un masque de lion, animal que l'on peut regarder comme un symbole du Nil; ce masque est surmonté d'une parure qu'on a vue plusieurs fois, & sur lequel est placé le petit bout de *plume* que l'Isis précédente m'a fait connoître. Ce monument présente quelques autres singularités qui méritent plus d'attention par raport aux usages égyptiens. Ce prêtre tient dans sa main droite une *plume* d'autruche dans sa grandeur naturelle, & qu'il portoit sans doute dans la procession. „

Les *plumes* sur la tête sont un attribut des *muses*.

Les tête antique d'une des *muses* du muséum, Pio-Clémentin, & la tête antique d'une statue de femme du muséum capitolin, portent deux *plumes* plantées droites sur le milieu du front dans la chévelure. Les muses du sarcophage conservé dans l'église de Sainte-Marie du prieuré de Malte, à Rome, portent une *plume* sur le front.

Est-ce un trophée de la victoire des muses sur les sirenes, ou de leur triomphe sur les filles de Piérus, métamorphosées en oiseau?

PLUMES d'oiseau, ornement des hommes.

Les anciens plaçoient ordinairement des deux côtés de leurs casques des *plumes* d'autruche pour les embélir (*Theophrast. hist. plant. l. IV. c.* 5.). Mais les artistes doivent observer soigneusement que les héros de la guerre de Troye ne portent des *plumes* sur aucun monument. Ce sont toujours des queues de cheval.

A Rome, les danseurs, les coureurs & les cochers dans les jeux publics, portoient des *plumes* atachées à leur tête, ou à leur bonet. (*Ducange glossar. verbo veredar.*)

Sur un bas-relief du palais Mattei, on voit un prêtre qui a une *plume* fixée sur son bonet. (*Bartoli admir. tab.* 16.)

PLUME pour écrire.

„ Pour dresser des inscriptions, dit M. Paw, les prêtres ne se servoient que d'une *plume* de cette espece de jonc qui produit le papyrus, & jamais d'aucun autre instrument, comme Horus-Apollon & Clément d'Alexandrie le disent positivement. (*Hieroglyphica lib. I. cap.* 36. *stromata VI. p.* 633.) „

„ Ainsi les caractères qu'on croit avoir été faits au pinceau sur d'anciennes toiles d'Égypte ne son pas sortis de la main des scribes sacrés, mais de la main des peintres. Et c'est envain qu'on a voulu prouver par-là que les égyptiens écrivoient comme les Chinois, qui d'ailleurs n'ont employé pendant plusieurs siecles que de simples stylets, & l'invention des pinceaux à écrire ne remonte pas chez eux à une si haute antiquité qu'on se l'imagine. „

„ Les patriarches d'Orient croyoient autrefois qu'il étoit de leur dignité de souscrire aux actes avec des *plumes* d'argent. „

„ Celles d'oies, de cygnes, de paons, de grues & d'autres oiseaux, sont en Occident, depuis bien des siecles, presque les seuls instrumens de l'écriture sur le parchemin ou sur le papier. Mais à quel temps en doit-on faire remonter l'origine? Il est très-naturel d'inférer d'un texte de l'Anonyme, publié par Adrien de Valois, qu'on écrivoit avec des *plumes* dès le Ve. siecle. Théodoric, roi des Ostrogoths, se servoit, selon cet ancien auteur, qu'on dit être contemporain, d'une *plume* pour souscrire les quatre premieres lettres de son nom On cite un vers de Juvénal (*Sat. IV. v.* 149.)

Anxia præcipiti venisset epistola penna:

qui feroit remonter jusqu'à son temps l'usage des *plumes* à écrire, si on ne leur appliquoit pas une métaphore, tirée des ailes des oiseaux, & que ce poëte semble avoir entendue dans un sens fort différent de celui de nos *plumes*: „ La *plume* à écrire ne peut être guere moins anciene que Juvénal, au jugement de Montfaucon; puisqu'Isidore, qui, comme chacun sait, ne parle ordinairement que des anciens usages, dit que les instrumens des écrivains étoient la canne & la *plume*, que la canne étoit tirée d'un arbre, & la *plume* d'un oiseau, & qu'on la fendoit en

„ deux pour écrire „. S. Isidore n'aura pas fans doute été tellement occupé des anciens usages, qu'il n'ait eu égard à ceux de son temps. Celui de la *plume* étoit donc déja très-commun au VIIe. siecle, & celui de la canne n'étoit pas encore passé. Suivant Brovverus, on se servoit de la canne ou du *calamus* pour les lettres onciales & majuscules, & de la *plume* pour les petits caracteres. „

„ S'il nous étoit permis ici de recourir à des conjectures fondées sur les traits de l'écriture courante, nous donnerions les diplômes mérovingiens aux *calamus*, ainsi que les chartes romaines, dont l'antiquité remonte encore plus haut. Au VIIIe. siecle, la *plume* & la canne auroient écrit en France tour-à-tour les diplômes. Mais la *plume* auroit insensiblement pris le dessus. Au siecle suivant, le roseau n'auroit presque plus été admis à écrire le corps des actes émanés de la puissance royale, quoiqu'il ne fût pas exclus des signatures, & que les bulles des Papes & les actes synodaux le préférassent encore à la *plume* „.

„ L'abbé de Godwic observe fort judicieusement, qu'au défaut de textes clairs des auteurs sur l'antiquité des *plumes*, on peut s'en tenir aux peintures des anciens manuscrits. Mabillon en cite deux, l'une de l'abbàye de Hautvilliers, du temps de Louis le Débonaire, & l'autre de l'abbaye de Saint-Amand, du Xe. siecle. La premiere nous offre les portraits des évangélistes, tenant des *plumes* à la main; la seconde représente dans la même atitude Baudemont, ancien écrivain de la vie de Saint Amand. Il ne s'ensuit pas qu'aux IXe. & Xe. siecles, l'usage des cannes fut totalement aboli, mais bien qu'on se servoit de *plumes*, même pour écrire les manuscrits. Après tout, quand les cannes n'auroient plus été employées dans les manuscrits, on n'en pouroit rien conclure par raport aux diplômes. Comme on remarque dans ces derniers des traits nets & dégagés, qui semblent caractériser la *plume*, on en observe d'autres obscurs & grôssiers, qui paroissent nous annoncer le *calamus*, supposé que la canne fût encore alors de quelque usage en France, pour transcrire les manuscrits. Au Xe. siecle, Pierre le Vénérable ne connoissoit plus que celui de la *plume* (*Nouvele diplomatique greque*.)

PLUNTERIES. *Voyez* PLYNTERIES.

PLURIELS. „ Après la barbarie du langage & de l'orthographe, tant vicieuse qu'extraordinaire par raport à la nôtre, rien n'influe davantage sur le style des chartes que l'usage des *pluriels* pour les singuliers. Ce n'est pas qu'on ne s'exprima souvent par le singulier, lorsqu'on parloit en premiere persone, ou qu'on adressoit la parole à quelqu'un. Mais il étoit beaucoup plus ordinaire d'employer le *pluriel* quand on mettoit les diplômes dans la bouche des princes, des prélats, ou des grands seigneurs. Jusqu'au XIe. siecle, nos rois parlerent presque toujours en *pluriel*; & combien n'y a-t-il pas de siecles qu'ils ont repris ce style? Les exceptions, sous la premiere race, ne s'étendoient pour ainsi dire qu'aux signatures, ou à certaines choses qui regardoient les princes personélement, comme lorsqu'ils demandoient qu'on priât Dieu pour eux. Les évêques & les seigneurs mêloient un peu plus les singuliers avec les *pluriels* en parlant d'eux-mêmes; mais les particuliers se bornoient alors presqu'aux singuliers. Le *pluriel* pour le singulier à la seconde persone paroît presqu'aussi rare dans les diplômes, qu'ordinaire dans les lettres. Mabillon va jusqu'à révoquer en doute si ces *pluriels* substitués aux singuliers avoient lieu dans les chartes; mais il en fournit lui-même des exemples au sixieme livre de se Diplomatique. Si le nombre n'en est pas fort grand, c'est que la plupart des diplômes ne se trouvent pas adressés à un seul homme. Ainsi, pour bien juger à cet égard du style accien, il faut s'en tenir aux bulles des Papes, & aux lettres ecclésiastiques, dans lesquelles il arive souvent qu'on ne parle qu'à une seule persone „.

„ Dans plusieurs actes incontestables des empereurs romains, on ne parle souvent que d'un empereur, quoiqu'il y en eût deux, & quelquefois on en nomme plusieurs, quoiqu'il n'y en eût qu'un seul. Il a des pieces très-authentiques où l'on parle au singulier & au *pluriel* des anciens empereurs. Ni ceux d'Allemagne, de la race carlovingiene, ni leurs successeurs jusqu'à l'interregne arivé après Frédéric II, n'ont mis *nos* ou *ego* avant leurs noms, quoique cela fût pratiqué par quelque comtat. Dès le Xe. siecle, on voit les rois d'Espagne commencer leurs diplômes par l'invocation suivie immédiatement de *Nos Sisnandus*, *ego Ordonius*, *&c.*, & user en même temps du *pluriel* & du singulier. Thomas Ruddiman, dans la préface *du Thrésor choisi des diplômes & des médailles d'Écosse*, prétend convaincre de faux une charte de Malcolm III, parce que ce prince y parle de soi-même au *pluriel*. Selon lui, Richard I en Angleterre, & Alexandre II en Écosse, sont les premiers qui aient employé le *pluriel*, lorsqu'ils ne parloient que d'eux seuls. Guillaume Nicolson veut que ce soit Jean Sans-terre qui ait introduit *nos* dans les lettres, usage que ses successeurs ont constament retenu „.

Clovis, à l'exemple des empereurs & des rois plus anciens que lui, ou ses contemporains, s'attribue le nombre *pluriel* dans ses diplômes & ses lettres. En écrivant aux évêques, il dit: *Ingrederemur*, *præcipimus*, *populus noster*. Cependant, à la fin de la lettre, il parle de lui au singulier: *Orate pro me*. Dans son diplôme pour le monastere de Mici, il se sert de ces termes: *Concedimus*, *tradimus*, *præbemus*, & finit ainsi: *Ita fiat*, *ut ego Clodoveus volui*. Childebert, dans son diplôme de la fondation de Saint-Germain-des-Prés, après avoir commencé par le *pluriel*, emploie une fois *ego* dans le texte. Il est donc constant que les rois mérovingiens se sont quelquefois servis de ce pronom, mais non pas au com-

mencement de leurs diplômes. Il est rare de le trouver employé par nos rois, avant Henri I. Mabillon ne cite que le roi Raoul, dont une charte commmence ainsi : *Ego Rodulftus rex* „. (*Nouv. diplom.*)

PLUSIA, dans la Sicile. ΠΛΟΥϹΙΑϹ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur d'Auguste.

PLUTEUS. Le *pluteus*, tout comme le musculc, paroissoit dans les siéges sous diverse forme de mantelet, & souvent comme une tortue fort légere & fort petite. Daniel en fait mention dans son *Histoire de la milice françoise*, où il tombe dans une contradiction manifeste. Il prétend que cette machine étoit couverte par-dessus, & en comble rond; il cite un passage du poëme du *Siege* de *Paris* du moine Abbon, dont le sens est que les Normands employerent à ce siége une infinité de machines que les Latins appelent *plutei*, dont chacune pouvoit mettre à couvert sept ou huit soldats, & que ces machines étoient couvertes de cuir de bœuf, & cependant il en donne une figure qui les représente decouvertes. L'auteur leur donne, dit notre historien, le nom de *tentoria*, parce qu'elles n'étoient pas plates par-dessus, mais comme arondies. Ne diroit-on pas à ces dernieres paroles, qu'il est persuadé que le *pluteus* étoit couvert par-dessus? On va voir que non. Cette machine, continue-t-il, est composée d'une charpente en maniere de ceintre, couverte d'un tissu d'osier, & recouverte de cuir ou de peaux crues; elle est apuiée sur trois petites roues, une au milieu & les autres aux extrémités, par le moyen desquels on la conduit où l'on veut. Ce passage de Végece est clair, & cependant Daniel le renverse, & ne couvre point son *pluteus*. Ce qui prouve qu'il devoit être couvert, c'est qu'on approchoit cette machine sur le comblement & au devant des tortues; car, sans cela, ceux qui se trouvent derriere, n'auroient pu se garantir des coups d'en-haut. Les modernes ont leur *plutei*, comme les anciens, sous le nom de *mantelets*.

Les anciens ménageoient un peu mieux la vie des hommes dans les siéges & dans les batailles, que ne font les modernes; les machines dont ils se servoient pour couvrir les travailleurs, font infinies & celles qui regardent la descente & le passage du fossé; & les précautions qu'ils prenoient pour travailler à couvert des armes de jet, sont admirables. (V.)

PLUTEUS, signifie aussi le côté du lit qui étoit tourné vers le mur, dont l'opposé s'appeloit *sponda*, ainsi que le dit Isidore (29 II.). *Sponda exterior pars lecti, pluteus autem interior*. Car les anciens plaçoient toujours leur lit le long du mur, ainsi que nous les pratiquons assez communément, & le côté où couchoient les femmes, se nommoit *pluteus*; l'autre côté qui étoit la place du mari, se nommoit *sponda*.

Pluteus étoit encore une tablete sur laquelle on plaçoit des livres, ou les bustes des grands hommes, comme le dit Juvénal (*II. 7.*)

Et jubet archetypos pluteum servare Cleanthas.

PLUTO, nymphe, mere de Tantale. *Voyez.* TANTALE.

PLUTON.

N. B. Cet article paroîtroit trop long, s'il ne renfermoit pas les principaux traits de PLUTUS, de SÉRAPIS, de TYPHON, d'ADONIS & d'ESCULAPE, que l'on a souvent confondus avec *Pluton*; & les bases de la mythologie égyptiene, & de la mythologie astronomique de M. Dupuis.

Pluton a été regardé par la plupart des Grecs comme une cause physique. Quelques-uns d'eux lui ont assigné pour demeure les galeries des mines; c'est pourquoi ils en faisoient le dieu des richesses sous le nom de *Plutus*. Strabon raporte à ce sujet un bon mot de Démétrius de Phalere Parlant des habitans de l'Attique, cet (*Lib. III. pag.* 147.) orateur disoit qu'ils creusoient la terre avec l'opiniâtreté de gens qui espéroient à la fin d'enlever *Pluton* lui-même. Ce fut aussi sous cette vue que les Sicyoniens prirent pour leur dieu tutélaire *Pluton*-Sérapis. Ils croyoient lui être redevables de l'opulence où les mettoit le commerce du fer. Leur contrée fournissoit ce métal en abondance, & ils le transportoient sur les côtes de la Macédoine.

Quelques Romains donnoient à *Pluton* cette même origine. Nous en trouvons une preuve dans une inscription raportée par Gruter (*Pag.* 21. *n°.* 8.): *JOVI INVENTORI, DITI PATRI, TERRÆ MATRI, DETECTIS DACIÆ THESAURIS, CÆSAR NERVA TRAJANUS AUG. SAC. P.*

Stace & Silius disent que „ la pâleur répandue ordinairement sur le visage des mineurs, avoit pour cause la frayeur dont ils étoient saisis à la vue de *Pluton*, qui siége dans les filons & dans les puits des mines „.

Stace (*Lib. IV.*):

Quando te dulci Latio remittent
Dalmatæ montes? Ubi Dite visa
Pallidus fossor redit, erutoque
Concolor auro.

Et Silius, en parlant des Asturies:

. . . . *Astur avarus*
Visceribus laceræ telluris mergitur imis,
Et redit infelix effosso concolor auro.

D'autres écrivains ont cherché dans la Terre l'origine de *Pluton*. Varron (*Lib. IV. de ling. lat.*) dit que le nom d'Orcus lui avoit été donné: *Quod in ea* (*Terra*) *omnia oriuntur & aboriuntur: unde Orcus ab ortu, quod omnium rerum*

sit finis & ortus. De là vient que Jupiter terrestre, Ζεὺς χθόνιος, est appelé par Apulée (*Dialog. Hermetis*.) le nouricier des animaux, des hommes & des végétaux. Saint Augustin (*Civ. Dei, lib. VII, cap. 16.*) dit dans la Cité de Dieu : *Ditem patrem, hoc est, Orcum, terrenam & infimam mundi partem*. Nous lisons encore dans Fulgence-Panciade : *Plutonem dicunt terrarum præsidem; πλοῦτος enim græce divitiæ dicuntur, solis terris credentes divitias deputari*. (Mytholog. lib. I.) : *Hunc etiam tenebris addictum dixere, quod sola terra materia sit cunctis elementis obscurior. Sceptrum quoque in manu gestat : quod regna solis competant terris*. Arnobe se sert de cette origine de la divinité qui préside aux Enfers, pour expliquer l'enlèvement de Proserpine : *Improvisus Proserpinam rapuit, & sub terras secum avexit. Seminis.... abstrusio in raptione Proserpina nuncupatur, &c.* (*Lib. 5. adv. gentes.*) Le passage suivant de Bacon explique la pensée d'Arnobe : *Per Proserpinam, antiqui significarunt spiritum illum æthereum qui sub terra (per Plutonem representata) clauditur, & detinetur a superiore globo divulsus* (De sapientia veterum.).... *Ille spiritus raptus a terra fingitur, quia nimirum cohibetur, ubi tempus & moram habet ad evolandum, sed subita distractione compingitur & figitur*....... Cicéron avoit la même opinion, & il l'a consignée dans son livre second de la Nature des dieux, en ces termes : *Terrena autem vis atque natura Diti patri dicata est : qui dis, apud græcos Πλούτων, quia & recidant omnia in terras, & oriantur in terris. Huic rapuit Proserpinam..... Quam frugum semen esse volunt, absconditamque quæri a matre fingunt*.

Ce n'étoit pas assez d'avoir pris les métaux & ensuite la terre pour *Pluton*, on crut encore le reconnoître dans l'air. Varron le dit en termes exprès (*Lib. IV. de ling. latin. cap. 10.*) : *Idem hic Dispiter dicitur infimus aer, qui est conjunctus terræ, ubi omnia oriuntur, &c.* Phornutus regarde l'air de notre athmosphere, qui est le refuge des âmes à la sortie des corps, comme le vrai *Pluton*. Il fait venir son nom Ἅδης, διὰ τὸ ἀειδὲς, parce que l'air est invisible, s'il n'est éclairé par une cause étrangere à sa nature. De là vient, selon lui, le proverbe Ἅϊδος κυνῆ, *Orci galea*, le casque de *Pluton*, armure qui rendoit invisible celui qui la portoit. L'air d'ailleurs étant ébranlé produit le son, la voix ; c'est pourquoi Lasus (*Antholog. lib. III. cap. 24 & 25.*), dans son hymne à Cérès appele *Pluton* Κλύμενος, *Clymenus*, ἀπὸ τοῦ κλύειν, *audire*. Tous les mortels, en effet, entendent sa voix terrible, lorsqu'il les appele sur les rivages du Styx. Telles sont les allégories physiques que l'on a cru avoir fait imaginer *Pluton*. Nous pouvons avec justice appliquer à leurs auteurs un passage de Sextus Empiricus...... „ Regarder comme des divinités des lacs, des „ fleuves, & toutes les choses qui, par leur na„ ture, peuvent servir à notre usage, c'est le „ comble de la folie & de la vanité „. (*Adversus Mathem. pag. 315.*)

Voyons si les mythologues qui ont cherché dans l'histoire l'origine dont nous sommes occupés sont été plus heureux. Diodore de Sicile (*Lib. V.*) assure contre toute vrai-semblance qu'avant l'existence d'un prince, nommé *Pluton*, les hommes ne connoissoient pas l'usage des funérailles, & que ce nouvel établissement lui mérita le sceptre des Enfers. Aidoneus, roi des Molosses en Épire, qui fit mettre aux fers Thésée & Pirithous, ravisseurs de son épouse, est pris aussi pour *Pluton* dans Pausanias. Lactance (*De falsa religione, lib. I. cap. 11.*) a adopté l'explication historique du partage de l'univers connu, que l'abbé Banier a employé depuis avec tant de complaisance. Jupiter régna sur l'Orient, Neptune sur les mers & les côtes, & *Pluton* sur l'Occident. Le Soleil se couchant sur les terres de *Pluton*, faisoit croire qu'elles étoient plus basses que le royaume d'Orient ; voilà, selon Lactance, l'origine des Enfers & de leur souverain. L'abbé Banier (*Explic. des fables, tom. II. pag. 31.*) ajoute que la Bétique & l'Espagne échurent à *Pluton* dans ce partage, & comme ce prince entendoit très-bien l'exploitation des mines, il mit en valeur celles de son apanage, & passa depuis pour le dieu des richesses.

Répondons encore à ces allégoristes historiens par la bouche du philosophe Sextus Empiricus (*Adv. Mathem. pag. 314.*) : " Ceux qui pen„ sent que les hommes ont fait des dieux, des „ héros fameux & des sages administrateurs des „ républiques......... manquent leur but. D'où „ pouvoit venir en effet la notion de la divinité „ à ceux qui créoient les premiers dieux „?

C'est ainsi que les mythologues s'égaroient tous à l'envi. Un petit nombre, tels que Porphyre, Martianus Capella, Macrobe, &c., avoient entrevu la vérité. Ils l'indiquerent dans leurs ouvrages, mais envain. Depuis la renaissance des lettres jusqu'au siecle présent, ils furent négligés, & l'abbé Banier favorisoit cet oubli par ses explications ridicules. L'Allemagne cependant à cette époque possédoit un homme qui s'étoit frayé la vraie route pour arriver aux sources de la mythologie. C'étoit le savant Jablonski. Son *Pantheon ægyptiorum* réveilla le goût pour l'étude des anciens monumens & sur-tout des monumens Égyptiens. Son immortel ouvrage doit servir de modele à tous ceux qui suivront la même carriere. Il a été notre guide fidele, & ne nous a laissé qu'un regret, celui de ne pas avoir de sa main un *Pantheon græcorum*. Nous chercherons donc avec lui l'origine de *Pluton* chez les Égyptiens, & nous démontrerons que cette divinité étoit l'emblême du Soleil d'hiver, *Sol inferus*, ou du génie du Soleil, pendant les mois où cette planete parcourt la partie inférieure du Zôdiaque.

Macrobe regardoit les Égyptiens comme le

peuple de qui la Grece avoit reçu ses connoissances & sa philosophie (*Somn. Scip. lib. I. cap.* 19.). Il les appeloit *omnium philosophiæ doctrinarum parentes*. Orphée, Pythagore avoient voyagé chez eux pour s'instruire, & Platon, selon Macrobe, avoit suivi leurs systêmes philosophiques. L'horreur que les premiers Égyptiens avoient pour la navigation, les empêchoit à la vérité d'aller en Grece, & de communiquer immédiatement avec les îles de l'Archipel. Mais leurs colonies s'étendirent sur les bords de la Méditerranée; & les Phéniciens & les Tyriens n'en furent pas les moins célebres. Ces peuples envoyerent à leur tour des colonies dans l'Archipel; & Sanchoniaton, en nous conservant le nom de *Moth*, qu'ils donnoient au Sérapis égyptien, devenu depuis le *Pluton* grec, nous apprend qu'ils altérerent sensiblement la religion de leur métropole. Ils entretinrent toujours des liaisons de commerce avec les Grecs; on croit même que Cadmus fit adopter à ceux-ci une partie de l'alphabet phénicien, & avec lui sans doute quelques-unes de leurs divinités. Imagine-t-on en effet qu'une nation privée de l'art d'écrire, ait une théologie suivie & systématique? Les relations des voyageurs modernes démontrent le contraire. Rien n'est en effet plus informe que la mythologie des sauvages. Il fut donc très-facile de faire adopter un systême de religion, ou du moins quelques branches d'un systême à des nations pour lesquelles on créoit un alphabet. Voilà l'origine des fables grecques & la filiation des connoissances mythologiques, qui nées sur les bords du Nil, transportées dans la Phénicie, devinrent indigenes dans les îles de l'Archipel, & sur les côtes occidentales de l'Asie.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur la religion des Égyptiens, & sur l'astronomie qui en fut la base, afin de découvrir l'origine du dieu qui regne sur les bords du Styx. Macrobe dit en parlant de ce peuple : *Ægyptiorum enim majores, quos constat primos omnium cœlum scrutari & metiri ausos.....* & ailleurs : *Ægyptios solos divinarum rerum conscios....* (*Somn. Scip. lib. I, c. 21. Saturn. lib. I. cap.* 14.). Cet ancien peuple n'adora jamais des hommes déifiés, quoiqu'Eusebe l'ait assuré (*Præpar. evang. lib. III. cap.* 3. & 10.). Il est fâcheux que l'écrivain auquel nous devons de si beaux fragmens de Porphyre & de Sanchoniaton, ait calomnié les Égyptiens, sans doute d'après le systême adopté par quelques auteurs qui ont supposé que les idolâtres avoient pris des héros pour des objets de leur vénération & de leur culte. Les prêtres Égyptiens cependant nioient formélement, selon Hérodote (*Lib. II. cap.* 142.), que leurs dieux eussent été jadis des rois d'Égypte.

Ils placerent sur leurs autels deux sortes de dieux, des divinités intellectueles, θεὸι νοητὸι, & des divinités visibles, θεὸι αἰσθητὸι. Cette distinction est consignée dans les monumens des écoles pythagoricienne & platonique. Les premiers Égyptiens n'adorerent que les dieux intellectuels, c'est-à-dire, le génie-âme de la Nature, le génie solaire, le génie lunaire, &c. Mais cette doctrine étoit trop abstraite pour le peuple qui veut toucher, voir & sentir les objets de son culte. On lui fabriqua des divinités visibles, des simulacres & des statues, emblêmes des génies. Les prêtres seuls conserverent l'ancienne tradition, la clef des allégories, l'esprit des symboles, les envelopperent des voiles, & les couvrirent d'hiéroglyphes. L'astronomie dit d'elle-même dans Martianus Capella (*Satiric. lib. VIII. pag.* 274.): *Per immensa spatia sæculorum, ne profana loquacitate vulgarer, Ægyptiorum clausa adytis occulebar.* Les prêtres chercherent à s'attirer le respect & la vénération, en ne communiquant cette doctrine secrete qu'à des mortels privilégiés & à des initiés, c'est-à-dire, à des hommes dont ils éprouvoient la discrétion par des travaux & par des pratiques rigoureuses. Tel fut Hérodote, tel fut Pythagore. Voici la maniere dont Ovide parle du systême que ce philosophe avoit apporté d'Égypte, & qui par conséquent dépose pour la religion primitive renfermée dans le collége des prêtres (*Metam. lib. XV. v.* 62.):

.... Isque, licet cœli regione remotos,
Mente deos adiit; & quæ natura negabat
Viribus humanis, oculis ex pectoris hausit.

Les dieux intellectuels sont exprimés très-clairement dans ces vers.

Les divinités sensibles (*Deuter., Amos, Jerem.* &c.), le disque du Soleil, de la Lune, &c. & leurs images sont énoncées cent fois dans les livres des Juifs. Porphyre, dans sa lettre à Anébon, qui est à la tête des mysteres de Jamblique, dit (*Pag.* 7.): " Les Égyptiens n'ont point d'autres dieux que les planetes & les signes du Zôdiaque..... De l'aveu de Chœrémon, prêtre Égyptien, ceux qui reconnoissoient le Soleil pour l'architecte de l'univers, rapportoient aux étoiles, à leurs aspects, aux phases de la Lune, au cours annuel du Soleil, aux hémispheres diurne & nocturne, & au Nil, non seulement ce qui étoit enseigné d'Osiris & d'Isis, mais encore toutes les fables sacrées ". Le rabbin Mor Isaac, cité par M. Dupuis (*Pag.* 434.), parle le même langage que Porphyre. Après avoir exposé la doctrine des génies, il ajoute : *Existimaverunt astra esse creatores & factores, & imposuerunt singulis sideribus dei nomen, variisque ceremoniis colebant, & constituebant sub eorum nomine idola varia, eorum figuras variis modis repræsentantia. Fuerunt autem hi ritus proprii Ægyptiis, qui postea ad alios transmigrantes totum paulatim mundum infecerunt.*

Les anciens prêtres grecs ont suivi les traces des Égyptiens, & ils ont chanté des métamorphoses qui avoient les phénomenes célestes pour ba-

se. Hésiode parle toujours des dieux dans sa Théogonie, comme des enfans du ciel étoilé. Lucien (*De Astrologia*, *tom. I. pag.* 992.) nous dit qu'on apprend dans les poëmes d'Hésiode & d'Homere l'analogie constante qui régnoit entre les fables & l'astronomie. Après tant d'autorités, on ne peut douter que les Grecs n'aient reçu une partie de leur système mythologique des Égyptiens. Il est aussi certain que ces derniers l'ont élevé sur l'astronomie. Deux vérités qui demandoient d'être portées à l'évidence avant que nous cherchassions auquel des phénomenes célestes les Égyptiens ont substitué *Pluton*. Nous allons prouver en suivant les traces de Jablonski & de M. Dupuis, que ce phénomene étoit le Soleil d'hiver.

C'est une vérité reconue par tous les savans, que le Soleil ou le génie solaire étoit représenté chez les Égyptiens par Osiris. Selon Diodore de Sicile (*Lib. I.*): „ Ce peuple croyoit qu'Osiris „ étoit le même que Sérapis, Bacchus, Pluton „ & Ammon. Quelquefois il le confondoit avec „ le Soleil & Pan. Une grande partie regardoit „ Sérapis comme le Pluton des Grecs „. Un vers d'Orphée enseigne la même vérité: „ Vous êtes Jupiter, Pluton, le Soleil & Bacchus „.

Εἷς Ζεὺς, εἷς Ἀΐδης, εἷς Ἥλιος, εἷς Διόνυσος.
(*Macrob. Saturn. lib I. cap.* 18.)

Martianus Capella, dans l'hymne au Soleil, fait voir que le plus grand nombre des divinités n'étoit que divers emblêmes du Soleil (*Nup. Phil. lib. II.*):

Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Osirim,
Dissona sacra Mitram, Ditemque, ferumque Typhonem.
Athys pulcher, item curvi puer almus aratri,
Ammon & arentis Lybies, ac Biblius Adon;
Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.

L'empereur Julien, dans son discours au Soleil, fait dire à Apollon que Jupiter, Pluton & le Soleil & Sérapis sont un seul & même dieu. *Postremo*, dit enfin Macrobe, *potentiam Solis ad omnium potestatum summitatem referri indicant theologi, qui in sacris hoc brevissima precatione demonstrant, dicentes*: ἥλιε παντοκράτορ, κόσμου πνεῦμα, κόσμου δύναμις, κόσμου φῶς. *Solem & esse omnia Orpheus testatur*. Le génie de cet astre ét donc Osiris, Jupiter, *Pluton*, Sérapis, &c., &c.

Servons-nous de cette vérité avouée, pour expliquer un passage de Pausanias (*Corint. p.* 129), qui a toujours été mal entendu. Ce savant voyageur raporte qu'à Larisse, forteresse des Argiens, on voyoit dans le temple de Minerve une statue de Jupiter ayant trois ieux. C'étoit, selon la tradition du pays, Ζεὺς πατρῷος, *Jupiter patrius*, la même statue qui étoit autrefois élevée en plein air dans le palais de Priam, & au pied de laquelle ce malheureux prince s'étoit refugié pour se soustraire au ressentiment du fils d'Achille. Si l'on en croit Pausanias, l'artiste avoit voulu faire entendre par ces trois ieux, que Jupiter régnoit dans le Ciel, & qu'il régnoit en même temps dans les Enfers, où il étoit appelé, comme dans Homere, Ζεὺς καταχθόνιος (*Iliad.* A.). Virgile l'a nommé depuis *Jupiter stygius*. L'identité du Soleil & de Jupiter, du Soleil & de *Pluton*, du Soleil enfin & des autres divinités, dévelope avantageusement le triple emblême caché sous les trois ieux de *Jupiter patrius*.

Avant prouvé l'analogie qui étoit établie entre *Pluton* & le soleil, ou le génie solaire, il ne nous reste plus qu'à découvrir la phase de cet astre, représentée par le Jupiter-Infernal. Porphyre nous l'apprend dans son précieux fragment conservé par Eusebe (*Præp. evang. lib. III.*). „ *Pluton*, dit-il expressément, est le Soleil qui, au solstice d'hiver, passe sous la terre, & parcourt „ l'hémisphere caché & inconnu „.

L'oracle de Claros fut consulté pour savoir quelle étoit la divinité connue sous le nom d'Iao, ἰάω, l'esprit des spheres, ou l'âme du monde. Il répond dans Macrobe (*Saturn. lib. I. cap.* 18.) „ que Iao est le plus grand des dieux, celui qui „ porte le nom de *Pluton* dans l'hiver, & le nom „ de Jupiter au printemps „. Voilà *Pluton* reconu pour le soleil d'hiver, & Porphyre vient encore à l'appui de cette opinion, en expliquant l'emblême du casque de *Pluton*. Cette armure représente, selon lui, le pôle qui est caché, & placé au dessous de nous. (*Præpar. evang. lib. III.*)

Qui pouroit expliquer sans cette clef les beaux vers qu'une parque adresse à *Pluton* dans Claudien, au livre premier de son poëme sur l'enlèvement de Proserpine?

. . . . *O maxime noctis*
Arbiter, umbrarumque potens, cui nostra laborant
Stamina, qui finem cunctis & semina prabes,
Nascendique vices alterna morte rependis,
Qui vitam lethumque regis; nam quidquid ubique
Gignit materies, hoc te donante creatur,
Debeturque tibi, certisque ambagibus avi
Rursum corporeos anima mittuntur in ortus.

Si on envisage *Pluton* comme l'emblême du Soleil, qui, par son absence, plonge pendant l'hiver la nature dans le deuil & la stérilité, tout est clair dans ces vers, & tout est analogue au roi des Enfers. Avec ces principes, on concilie aisément les différentes opinions de ceux qui ont pris *Pluton*, ou pour la terre produisant tout, & nourissant tous les êtres matériels, ou pour les richesses renfermées dans son sein, ou enfin pour l'air de notre atmosphere dans lequel s'envolent les âmes des morts. Les premiers ont substitué tout uniment l'effet à la cause. Les seconds, croyant avec l'antiquité les métaux formés par l'influence solaire, ont fait la même faute. Voyant

l'air éclairé par l'action de la lumiere, dont on plaçoit le réservoir dans le Soleil, les troisiemes ont également pris l'effet pour la cause. La méprise des uns & des autres est cependant plus supportable que celle des écrivains occupés à chercher dans l'histoire l'origine de *Pluton*. Ceux-ci ont égaré constament tous les modernes qui les ont suivis; tandis que les premiers laissent au moins sur la voie les savans qui recherchent l'origine des fables.

Pour suivre le dévelopement de la mythologie des Enfers expliquée par l'astronomie, je devois parler ici de Proserpine, de son enlévement, de la raison qui lui a fait donner Cérès pour mere, & *Pluton* pour époux. Je ferois voir avec M. Dupuis que cette déesse étoit l'emblême de la courone boréale, belle constellation placée auprès du serpentaire, second type de Jupiter-Terrestre ou Infernal. D'après les recherches de cet auteur, je montrerois la courone boréale acompagnant le Soleil pendant qu'il parcourt l'hémisphere inférieur, paroissant dans l'Autone se coucher avec lui sur la Sicile, pour un observateur placé en Égypte ou en Phénicie, & donnant par-là occasion de faire enlever dans cette île Proserpine par *Pluton*, de la placer dans l'Enfer pendant six mois, dans le Ciel pendant six autres, & enfin de l'appeler l'*épousée d'autone*, comme l'a nommée Orphée (*Hymn. in Persephon.*). Macrobe (*Saturn. lib. I. cap. 21.*) serviroit ici de témoin & d'apui à ces heureuses conjectures, &c., &c., &c. Mais je renvoie ces détails à l'article de Proserpine. Sérapis devroit faire aussi un article particulier; mais, par liaison des matieres, je suis forcé d'en parler ici, ainsi que de Typhon & d'Esculape, parce que ces trois divinités ont souvent été confondues avec *Pluton*.

„ On soupçone avec raison, dit Porphyre (*Eusebii præpar. evang. lib. IV. p. 174.*), que les „ mauvais génies sont soumis à Sérapis . . . . . „ C'est le même que *Pluton*; il commande aux „ mauvais génies, & il a donné des symboles „ pour les chasser. Il a enseigné à ses initiés quel- „ les formes d'animaux ils empruntoient pour „ tromper les hommes „.

Julien dans les Césars appele Sérapis le frere de Jupiter. Mais en reconoissant Sérapis pour l'emblême du soleil d'hiver, ou de *Pluton*, distinguons soigneusement deux Sérapis. Cette distinction due à Jablonski porte un grand jour dans la mythologie des Égyptiens, & par suite dans celles des Phéniciens & des Grecs. Le plus connu des deux étoit le Sérapis-terrestre, ou Sérapis du Nil. C'étoit à lui qu'étoit dédié le temple célebre voisin de Memphis, dans lequel on ensévelissoit le bœuf Apis. Le Nilometre lui étoit consacré, & l'on trouve sur des monumens anciens cette mesure placée sur sa tête, ou dans sa main. Ptolémée Soter lui éleva un temple magnifique à Alexandrie après qu'on eût reconu pour un Sérapis la statue apportée de Sinope. Le rhéteur Aristide (*Orat. in Serap. fol. 101.*) dit du Sérapis du Nil, qu'il fait croître ce fleuve pendant l'été. Suidas au mot Σέραπις s'explique ainsi: . . . . „ Les uns veulent que Sérapis „ soit Jupiter, d'autres pensent qu'il est le Nil, „ à cause du boisseau placé sur sa tête & du „ Nilometre qui l'acompagne. „ Rufin nous aprend ce que signifioit ce boisseau, & pour quoi il étoit placé sur la tête du dieu du Nil, qui par son accroissement répandoit l'abondance dans l'Égypte. (*Hist. Eccles. lib. 2. cap. 23.*) ... *Serapis capiti modius superpositus .... quia indicet vitam mortalibus frugum largitate præberi.*

L'étymologie du nom de Sérapis raportée par Plutarque (*De Iside & Osiride*), quoique relative aux deux Sérapis, est plus analogue à celui du Nil. „ Le mot Sérapis étant égyptien, je „ crois, dit-il, qu'il exprime la joie & la gai- „ té; car les Égyptiens entendent par le mot de „ *Sairi* la joie & un jour de fête „. La ville de Canope avoit pris son nom du Sérapis-du-Nil qui y avoit un célebre temple, où il étoit adoré sous la forme d'un vase à conserver l'eau. Voilà tout ce que nous dirons de ce Sérapis, qui n'a aucun raport à Sérapis-*Pluton*, & que les Grecs & les Latins ont mal-à-propos confondu avec ce dernier.

Jablonski a prouvé évidemment qu'il y avoit en Égypte un Sérapis adoré avant celui qui fut apporté de Sinope. Il en est parlé dans l'histoire d'Alexandre le Grand, avant les Ptolémées. (*Plutarch. in Alexandro*, p. 705.) L'interprete Timothée & Manéthon de Sebenne, consultés par Soter sur le dieu de Sinope, répondirent, selon Plutarque (*De Iside & Osiride.*), " que c'étoit „ une statue de *Pluton*, & persuaderent à Pto- „ lémée qu'elle n'apartenoit à aucun autre dieu „ qu'à Sérapis . . . C'est le nom, ajoute Plutar- „ que, que les Égyptiens donnent à *Pluton* „. Ce peuple connoissoit donc, avant l'arivée du dieu des Sinopiens, un Sérapis-*Pluton*. Il lui avoit élévé, à des époques si ancienes qu'elles étoient ignorées, deux temples, l'un près de Memphis, où il fut depuis adoré comme dieu du Nil, & l'autre près de Racotis. L'existence de Sérapis-*Pluton* est démontrée d'ailleurs par une foule de passages grecs & latins cités plus haut. Ajoutons-en encore deux très-exprès. L'empereur Julien, après avoir parlé de *Pluton*, dit: „ Ce dieu ... „ que nous appelons encore du nom de Sérapis, „ parce qu'il est vraiment ἀιδὴς, c'est-à-dire, „ invisible; c'est vers lui que s'élevent, selon „ Plutarque, les âmes de ceux qui ont vécu sa- „ gement „. Les Égyptiens enfin, dit Porphyre, joignent Sérapis à *Pluton*, & lui donnent une robe violete (de couleur sombre & foncée), come un symbole de son éclat & de sa lumiere obscurcis, lorsqu'il descend sur la terre.

L'anciene religion égyptiene, qui s'étoit maintenue mal-gré la conquête des Perses, ne put résister à l'invasion des Grecs. Les Ptolémées ra-

porterent en Égypte cette même religion, mais défigurée par les altérations qu'elle avoit souffertes en Phénicie & en Grece, sous la plume des poëtes & le pinceau des peintres. Tout plia devant les conquérans, même les prêtres de Memphis & de Thebes. Ceux-ci acueillirent les innovations greques, chercherent à les concilier avec la religion primitive, & envelopperent cette derniere sous des voiles multipliés, des allégories & des hiéroglyphes. Craignant de déplaire à leurs nouveaux maîtres, ils garderent sous le secret le plus inviolable leurs anciens principes, & ne les communiquerent plus qu'aux initiés. Macrobe atteste cette révolution dans les termes suivans : *Tyrannide Ptolemaeorum oppressi hos quoque deos in cultum recipere Alexandrinorum more, apud quos praecipue colebantur, coacti sunt. Ita tamen imperio paruerunt, ut non omnino religionis sua observata confunderent*. (Saturn. lib. I. cap. 7.)

Avouons cependant que les Grecs, en adoptant le culte de Sérapis avoient eu quelques notions de son origine, mais qu'ils les perdirent bientôt, ou les étouferent sous les fleurs de la poésie, au point de la rendre absolument méconnoissable. Nous voyons en effet, au milieu du grand nombre de temples élevés en Grece à la divinité égyptiene, un édifice consacré à Sérapis de Canope sur l'Acro-Corinthe (*Pausanias, Corinth. pag.* 93.), & distingué soigneusement d'un autre temple de Sérapis placé sur la même colline. On trouve en ensuite Sérapis adoré dans des temples où l'on célébroit en même temps les mysteres de Cérès (*Corinth. pag.* 151.) & de Proserpine; ce qui prouve assez clairement son origine égyptiene. Cependant la plupart des monumens, ceux-là exceptés, annoncent la confusion des deux Sérapis. C'est pourquoi il est si rare d'en trouver qui représentent les seuls attributs de *Pluton*, ou de Sérapis-*Pluton*, à l'exclusion des symboles du Sérapis du Nil. „ Dans les Abraxas, on trouve, dit „ Montfaucon (*Suppl. II. pag.* 151.), un Jupi„ ter-Sérapis, tenant d'une main la corne d'abon„ dance, & de l'autre une patere sur laquelle „ vole un papillon, symbole de l'âme ; preuve „ qu'il est le maître du pays des âmes, ou que „ c'est le même que *Pluton* „.

Sarap, dans les langues orientales, signifie serpent; c'est pourquoi on en peignoit auprès de Sérapis. Les Ophites, hérétiques du second siecle, s'imaginant que ce reptile avoit enseigné aux hommes la science du bien & du mal, en firent l'objet de leur culte, & ils en conservoient un vivant dans une cage. C'est sans doute de ces hérétiques qu'a parlé l'empereur Hadrien, lorsqu'il a dit des chrétiens: *Illi qui Serapim colunt, christiani sunt : & devoti sunt Serapi, qui se Christi episcopos dicunt* (Flavii Vopisci Saturnious) ... *Ipse ille patriarcha quum Ægyptum venerit, ab aliis Serapidem adorare, ab aliis cogitur Christum .... unus illis deus est*.

Ce serpent qui acompagnoit Sérapis, ainsi que l'usage où étoient les Égyptiens, & depuis, à leur exemple, les Grecs & les Romains, d'invoquer ce dieu pour obtenir la santé, la guérison, l'ont fait prendre pour Esculape. Tacite s'exprime ainsi (*Hist. lib. IV. cap.* 83. & 84.) : *Deum ipsum (Serapidem) multi Æsculapium . . . quidam Osirim, antiquissimum illis gentibus numen ; plerique Jovem, ut rerum omnium potentem ; plurimi Ditem patrem, insignibus qua in ipso manifesta, aut per ambages conjectant*. Macrobe emploie une partie du chapitre vingtieme du premier livre des saturnales à prouver l'indentité du Soleil, ou de Sérapis, avec Esculape, sous l'emblême particulier d'Esculape. On donnoit à Sérapis le nom d'*Esmum*. Eusebe (*Prapar. evang. liber. III. cap.* 4.), combatant les anciens mythologues prend plusieurs fois pour base de ses objections l'opinion qu'il leur attribue qu'Esculape étoit le Soleil. Cette conformité de raports avec Sérapis lui en a fait donner presque tous les attributs. Il est ordinairement acompagné du serpent comme lui, & quelquefois même du Cerbere comme Sérapis-*Pluton*. On fait quelles frivoles explications on avoit donné jusqu'ici du serpent d'Esculape.

Plutarque n'a pas mieux rencontré en cherchant la raison pour laquelle les temples de ce dieu étoient placés ordinairement hors des villes; car il a allégué la salubrité de l'air des campagnes. S'il eût connu aussi en détail que Macrobe le culte des divinités égyptienes, il auroit trouvé cette raison dans l'usage constant où étoient les adorateurs de Sérapis, d'éloigner des villes les temples de ce dieu.... *Ut nullum*.... (Saturn. lib. I. cap. 7.) *ut nullum oppidum intra muros suos Serapis fanum reciperet*. C'est ainsi que tout paroît lié dans la mythologie, lorsqu'on en tient le vrai fil, & que tout au contraire devient incohérent sous la plume des écrivains qui n'ont pas su remonter à ses principes véritables. Les Grecs auroient pu les apprendre des Phéniciens & des Tyriens, ces colonies égyptienes qui leur transmirent la religion de leur métropole avec quelques alterations. Une des principales fut l'*Esmum*, devenu dans la Phénicie l'Esculape, & adoré depuis sous ce dernier nom en Grece & à Athènes en particulier, long-temps avant Aristophane (*Plutus*.) Cette explication au reste n'est point une conjecture de ma part; elle est consignée dans la vie d'Isidore (*Cod.* 242. *p.* 1074.) par Damascius, fragment que Photius a conservé dans sa bibliotheque.

Sérapis-*Pluton*, ou le soleil d'hiver, a été pris aussi pour Adonis; & ce fut encore une création phéniciene. Martianus Capella en fait foi:

Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Osirim,
Dissona sacra Mitram, Ditemque, ferumque Typhonem.

Atys

Atys pulcher, item curvi puer almus aratri;
Ammon & arentis Libies, & Biblius Adon.

L'hymne d'Adonis qui porte le nom d'Orphée, contient plusieurs vers relatifs à *Pluton*, dont le nom même avoit tant d'analogie à celui d'Adonis: Α'ϊδωνεὺς, ou Α'δωνεὺς & Α'δωνίς...... „. Vous fournissez, y est-il dit, la nouriture à tout „ ce qui respire.... Vous vous éteignez, & „ brillez ensuite de nouveaux feux à des pério- „ des réglées... Vous faites naître la verdure... „ Tantôt vous habitez le Tartare obscur, tan- „ tôt vous montez vers l'Olympe, & faites alors „ mûrir les fruits „. Observons encore que cet hymne l'appele Δαίμων, nom que le prétendu Orphée donne seulement aux grands dieux, & qu'il avoit appris dans les mysteres émanés de la doctrine des génies.

Macrobe s'exprime d'une maniere beaucoup plus claire dans ses saturnales (*Lib. I. cap.* 21.): *Adonim quoque Solem esse non dubitatur, inspecta religione Assyriorum, apud quos Veneris architidis & Adonis maxima olim veneratis vignit, quam nunc Phænices tenent. Nam physici terræ superius hemisphærium, cujus partem incolimus, Veneris appellatione coluerunt. Ergo apud Assyriss sive Phænices lugens inducitur dea; quod sol annus gressu per duodecim signorum ordinem pergens partem quoque hemisphærii inferioris ingreditur, quia de duodecim signis Zodiaci sex superiora, sex inferiora censentur: & cum est in inferioribus, & ideo dies breviores facit, lugere creditur dea, tanquam Sole raptu mortis temporalis amisso, & a Proserpina retento; quam numen terræ inferisris circuli & antipodum diximus. Rursumque Adonim redditum Veneri credi voluut, cum sol evictis sex signis inferioris ordinis incipit nostri circuli lustrare hemisphærium, cum incremento luminis & dierum. Ab apro autem tradunt interemptum Adonim, hyemis imaginem in hoc animali fingentes.... Ergo hyems veluti vulnus est solis, quæ & lucem ejus nobis minuit & calorem, quod, utrumque animantibus accidit morte.*

L'identité de Typhon & de *Pluton*, ou du génie solaire d'hiver, est indiquée quelquefois, mais jamais démontrée directement. Jablonski a pris simplement Typhon pour un mauvais génie. Mais Martianus Capella dit expressément qu'il est le génie solaire, *ferumque Typhonem*. Nous lisons dans Sanchoniaton que Typhon tua son frere Osiris, que ce parricide fut vengé par Isis, avec l'aide d'Orus son fils (*Euseb. prep. evang. lib. I. pag.* 46.).... &c. Quelle liaison peut-on trouver dans ce récit, si l'on ne reconoît dans Typhon l'hémisphere inférieur englourissant le soleil, Osiris, pendant l'hiver? On sait d'ailleurs qu'Orus ou Harpocrate est l'emblême du soleil, qui paroît renaître au printemps. C'est pourquoi il est censé tuer Typhon, c'est-à-dire, ôter à l'hémisphere inférieur la puissance de retenir Osiris. Voilà cet hémisphere, ou *Pluton* reconu sous un emblême distinct pour Typhon, quoique Jablonski l'ait confondu avec le génie du mal.

De cette interprétation découlent naturélement les raisons pour lesquelles Anubis est souvent représenté avec un crocodile sous ses pieds, & pour lesquelles on avoit consacré à Typhon le crocodile, & l'hippopotame. Il est reconu qu'Anubis est le Mercure des Grecs. Or ce Mercure étoit, comme on l'a vu à l'article du Mercure-*inferus*, l'emblême de l'horizon qui sépare l'hémisphere éclairé de l'hémisphere obscur. Il est placé au dessus du second hémisphere; dès-lors, en style hiéroglyphique, Anubis fouloit aux pieds le redoutable Typhon. Voilà pourquoi dans l'histoire d'Osiris, on voit Anubis triompher du meurtrier, après la vengeance d'Orus, & faire avec ses intestins des cordes pour sa lyre. (*Plutarchus, de Iside & Osiride, pag.* 373.) Typhon redoutant cette vengeance, s'étoit métamorphosé en crocodile; mais ce changement de forme ne put lui sauver la vie. Cependant, pour en conserver la mémoire, on lui consacra le crocodile, qui étoit l'emblême du coucher du soleil, c'est-à-dire, des ténebres qui envelopent le soleil, & par conséquent l'emblême de Typhon, tuant de sa main ce même Osiris. (*Horus-Apoll. hierogl. lib. I. cap.* 69.) A cause d'une semblable analogie, l'hippopotame partagea les honeurs décernés au crocodile. Le cheval marin étant l'emblême du pole antarctique, vers lequel le soleil sembloit attiré lors de sa descente dans l'hémisphere inférieur, on dut nécessairement le consacrer à Typhon. (*Euseb. prepar. evang. lib. III. pag.* 116.)

Après avoir parcouru une partie aussi étendue & aussi difficile de ma carriere, je m'arrête un moment pour faire observer plus distinctement & les écueils que j'ai reconu en les évitant, & la route sûre que j'ai suivie. J'ai d'abord raporté toutes les origines physiques, historiques & métaphysiques, que l'on a données à *Pluton*. C'est en Égypte que j'ai fait espérer de découvrir sa véritable origine. Les monumens & les traditions des Égyptiens, épars dans les écrivains grecs, ont été raprochés & discutés. De ce foyer de lumiere est sorti un jet brillant & unique qui a éclairé l'univers fabuleux. Le génie solaire a été reconu pour l'âme de toutes les fictions & de *Pluton* en particulier. Le dieu des Enfers étoit l'emblême de ce génie, lorsque le soleil demeuroit plongé pendant six mois dans l'hémisphere inférieur. Plus exactement encore il étoit le soleil d'hiver, que les Égyptiens représentoient par leur Sérapis-*Pluton*. Dès-lors on a aperçu la liaison entre le *Pluton* des Grecs d'un côté, & Sérapis égyptien de l'autre; ensuite celle de Typhon égyptien ou de l'hémisphere inférieur; d'Adonis enfin & d'Esculape, tous deux de création phéniciene, & représentant l'un le soleil éclipsé pendant la moitié de l'année, & l'autre la *faculté curative* de Sérapis. Voilà un précis fidele de mes recherches sur *Plu-*

ton; je leur joindrai l'exposition de son histoire chez les Grecs, les Étrusques & les Romains, l'explication de ses attributs & de son culte chez ces mêmes peuples.

Pour commencer l'histoire de *Pluton*, raportons l'hymne que lui adresse le prétendu Orphée; ce poëme a certainement été composé dans les premiers siecles de la Grece.

„ Puissant Jupiter-Terrestre, souverain des régions ténébreuses du Tartare! ô *Pluton*! prêtez une oreille attentive à mes chants. Vous êtes maître de la terre qui vous est échue par le sort. C'est-elle qui porte les immortels & les hommes, & qui enrichit tous les ans les humains par de nouveles productions. Vous avez placé votre trône dans les sombres régions, dans les cavernes profondes & inaccessibles de l'Enfer, sur les bords du noir Achéron, qui preod sa source dans les entrailles de la terre. La Mort fatale range tous les hommes sous vos loix, génie adoré sous tant de formes (Πολυδαίμων). C'est vous qui, brûlant d'amour pour la fille de Cérès, l'enlevâtes au travers de l'Océan sur votre quadrige, & l'emmenâtes à Éleusis, où sont placées les redoutables portes de l'Enfer. Vous seul avez acquis par votre naissance la glorieuse prérogative de marquer les intervalles du repos & du travail. Tout est dès-lors sujet à votre empire. Vous êtes en honeur dans tous les climats; par-tout on vous offre des sacrifices; par-tout on chante vos louanges; aussi chérissez-vous ceux qui composent vos hymnes. Soyez donc aujourd'hui favorable aux ioitiés & à votre poëte „.

Pluton étoit fils de Saturne & de Rhéa. Sa mere cacha (*Iliad. XV. Theogon.* 455 & 768. *Sext. Emp. adv. Math. pag.* 339.) sa naissance, de peur que Saturne ne l'engloutît, comme il avoit fait des ses premiers enfans. Elle ne put cependant le soustraire long-temps à l'avidité de son pere, qui fut forcé bientôt après de le rendre à la vie; car Jupiter, associé avec Métis (la Prudence), fille de l'Océan, lui donna un breuvage dont la force étoit telle, que *Pluton*, Vesta, Cérès, Junon & Neptune revireot la lumiere. Sophocle (*Trachiniæ. v.* 1053.) l'appele frere de Jupiter, & Ausone frere de Jupiter & de Neptune, *Jovis & Consi germanus*. Ces trois freres sont réunis sur uo médaillon très-rare publié par Bianchini (*Istor. univers. pag.* 213.). Les figures y sont appelées ΘΕΟΙ ΑΚΡΑΙΟΙ, *les dieux des montagnes*.

Le royaume des Enfers échut en partage à *Pluton*; c'est-là qu'assis, selon Albricus (*De deor. imagin.*), sur un trône de soufre, avec un regard éfrayant, il tient un sceptre de la maio droite, & étoufe une âme de la gauche. Cerbere est placé à ses pieds, ainsi que les harpies. (*Eumenid. vers.* 273.) Des quatre angles de son trône sortoient le Léthé, le Cocyte, le Phlégéton & l'Achéron, qui entouroient les marais du Styx. Sa tête est entourée, selon Claudien, d'un nuage obscur:

. . . . Sublime caput mæstissima nubes
Asperat, & dira riget inclementia formæ.
(Rapt. Proserp. lib. I.)

Cet air sombre & farouche a fait dire à Homere (*Iliad. X.*), que de toutes les divinités *Pluton* est la plus redoutée des mortels; & à Sexus Empiricus (*Adv. Mathem. p.* 58), que les immortels haissent son domaine, quoiqu'uo mythologue (*Plutoni Axiochus falso attributus*, 371.) l'égale pour la grandeur à celui de Jupiter. Stace en fait un portrait aussi repoussant (*Thebaid. lib. VIII.*):

Forte sedens media regni infelicis in arce,
Dux Erebi, populos poscebat crimina vitæ,
Nil hominum miserans, iratusque omnibus umbris.
Stant Furiæ circum, variaque ex ordine mortes,
Sævaque multisonas exercet Pœna catenas.
Fata ferunt animas, & eodem pollice damnant.
Vincit opus, juxta Minos cum fratre verendo
Jura bonus meliora monet, regemque cruentum
Temperat. Assistunt lacrhymis atque igne tumentes
Cocytos, Phlegetonque, & Styx perjuria divum
Arguit. . . . . . .

Thémistius (*Orat. ad Val. pag.* 98.) fait observer que tous les dieux se laissent fléchir par les prieres, mais que *Pluton* seul est représenté dans Homere comme une divinité inexorable & inflexible. Thésée & Pirithoüs en firent la triste épreuve, lorsqu'ils se hazarderent à pénétrer dans soo empire, pour enlever Proserpine. Cependant Platon (*Amatorius, pag.* 761.) remarque que l'amour & l'amitié (de laquelle il traite particuliérement dans ce traité) ont atendri quelquefois ce cœur de diamant. Il le prouve par l'exemple d'Alceste, d'Orphée, & par celui de Protésilas, qui se dévoua à la mort pour assurer l'entreprise des Argonautes.

La divinité & la puissance de *Pluton* ne purent le mettre à l'abri des traits d'Hercule, lorsque les dieux combatirent pour le fort de Troye. Il éprouva dans cette journée la même fatalité que Junon, & fut blessé à l'épaule par le fils d'Alcmene. La douleur qu'il ressentit (*Iliad. V.*), lui arracha des cris, & ne fut apaisée que par les soins d'Esculape.

Aucun dieu, excepté Jupiter, ne porta autant de noms & de surnoms que le souverain des ombres. En cette qualité, il fut appelé (*Martian. Capel. de Nupt. lib.*) *summanus*, c'est-à-dire, *summus manium*; & sous cette dénomination, on lui attribuoit les tooerres qui éclatoient pendant la nuit. Les autres étoient lancés par Jupiter-Céleste. Plaute joue sur ce nom dans son *Curculio*:

. . . . . Lyco. — *Quis tu homo es ?*
Curculio. — *Libertus illius, quem omnes Summanum vocant.*
Lyco. — *Summane, salve. Qui Summanus ? fac sciam.*
Curculio. — *Quia vestimenta ubi obdormivit ebrius,*
Summano. Ob eam rem me omnes Summanum vocant.
Lyco. — *Alibi te meliu'est quærere hospitium tibi ;*
Apud me profecto nihil est Summano loci.

J'ai donné ci-devant l'interprétation du nom *Adès*, & de ses dérivés *Adesius*, *Aidesius*, & du nom *Clymenus*. L'épithete de πτερωτὸς, *pennatus*, ailé, que l'on trouve dans l'Alceste d'Euripide (*Vers.* 256.), est relative à son casque, dont il sera fait mention dans la suite. Philostrate (*Lib. II. idon.* 28.) donne aussi des ailes à *Pluton*. Ζεὺς χθόνιος, Jupiter-Terrestre, étoit son nom le plus ordinaire (*Sophocl. Œdip. Colon.* 1677.) Un parasite le donne dans Plaute à celui qui lui donne à dîner, sans doute par analogie à la terre, ou *Pluton*, qui fournit la nouriture aux hommes & aux animaux :

O mi, Jupiter-Terrestris, te coepulonus compellat tuus. (In Persa.)

Φοιτῶσι μεγάλῳ Ἀγησιλάῳ, *pergunt ad magnum Agesilaum*, dit Callimaque, ἀπὸ τοῦ ἄγειν τοὺς λαούς, *quia Pluto populos agit*. C'est dans ce sens que les Latins l'appeloient *Uragus*, *quod omnes ad interitum urgeat*. Gori voudroit dériver (*Mus. etrusc. p.* 196.) ce nom du mot *urere*, & assure avoir vu *Uregus*. Les Romains appeloient encore *Pluton Tellumo*, *Altor*, *Altellus & Rusor*, *a terra & ab alendo*, dit Saint-Augustin (*Civit. Dei*, *Lib. VII. cap.* 23.). Il étoit chez eux *Vedius* ou *Vejovis*, *quasi malus Divus*, *malus Jupiter*; *Quietalis*, *quia mors est quies ærumnarum*; *Februus* (*Martian. Capella*, *lib. II. cap.* 40.) enfin, de *februare*, ancien synonyme de *lustrare*. Mais *Dis* étoit souvent employé. On en forma par analogie *Dispater*, come *Mars pater*, *Janus pater*, &c. Quintilien donne avec la retenue qui le caractérise l'étymologie de ce mot : *A contrario interpretatur nomen Plutonis*, *quia minime dives est* ; car anciénement les Romains disoient *dis* pour *dives*.

Les noms d'*Arimanes* & d'*Axiocerses* sont d'origine orientale. Ceux qui confondoient *Pluton* avec Typhon, ou le mauvais génie, lui donnerent le surnom d'*Arimanes*, que portoit chez les Perses le génie du mal. Après avoir raporté les noms des quatre cabires, extraits de Mnaseas (*Lib. I.*) le scholiaste d'Apollonius ajoute : „ Axiéros est Cérès, Axinkersa Proserpine, & Axiokersos *Pluton* „. Les cabires étoient des dieux honorés par les Phéniciens, & avoient passé dans l'Occident à leur suite. On doit donc chercher dans la langue phéniciene, ou dans les racines communes à tous les dialectes orientaux le sens du mot Axiokersos. Bochart (*Chanaan. lib. I cap.* 12.) le dérive de *axi* ou *achazi*, *possessio mea*, & de *Keres*, la mort. Axsus, dans la même langue, signifie *rocher*, & donne l'étymologie naturele de Jupiter-Anxus, le même que le Jupiter Tarpeien. L'ignorance des langues orientales a fait débiter mille rêveries sur ce temple qui étoit situé sur un rocher escarpé dans le Latium. Axiokersos étoit le souverain de la mort. Philon ajoute que les Phéniciens le prenoient encore pour la mort elle-même sous le nom de *Muth*. A tous ces noms je n'ajouterai pas les différentes épithetes que lui ont données les poëtes grecs & latins, parce qu'elles n'expriment aucun de ses attributs, dont je n'aie déja parlé.

C'est ici le lieu de raporter un passage de César (*De bello gallico*, *lib. VI.*), relatif à *Pluton* : *Galli se omnes a Dite prognatos prædicant*; *idque a druidibus proditum dicunt. Ob eam causam spatia omnis temporis, non numero dierum, sed noctium definiunt ; & dies natales, & mensium, & annorum initia sic observant, ut noctem dies subsequatur*. Les interpretres ont cherché longtemps à quel titre les Gaulois prétendoient être descendus de *Pluton*, & quel nom ce dieu portoit dans les Gaules. C'est encore cependant un problême à résoudre. Quant aux Germains, ces peuples qui avoient tant de raport avec nos ancêtres, & qui comptoient comme eux par nuits, & non par jours, ils adoroient *Pluton* sous le nom & l'emblême de Thuiston. Ils se disoient aussi descendus de ce Thuiston. *Celebrant*, dit Tacite (*cap.* 2. *de morib. Germ.*) *Thuistonem deum terra editum*, *& filium Mannum*, *originem gentis*, *conditoresque*. Fenel (*Inscript. mém. XXIV. p.* 349), qui donne cette interprétation de Thuiston, conjecture que son culte avoit passé des Gaulois aux Germains par le canal des druides.

On a des notions plus précises sur le casque de *Pluton*, si célèbre chez les anciens, sous les noms de Ἄϊδος κυνῆ, ou *Orci galea*. Lorsque les géans escaladerent le ciel, les cyclopes fournirent aux dieux des armes puissantes ; ils donnerent le foudre à Jupiter (*Suidas*), le trident à Neptune, un casque à leur frere. Quoique cette armure ne parût pas redoutable aux géans, elle contribua cependant beaucoup à leur défaite ; car elle avoit la propriété de rendre invisibles ceux qui la portoient. *Pluton* ainsi armé leur lança les plus rudes coups. Cette armure avoit été donnée à Persée, lorsqu'il tua Méduse ; elle contribua sans doute plus à sa victoire que l'égide de Pallas. Hésiode raportant ce combat, dit que (*Scutum Herculis*, *v.* 226.) „ le casque de „ *Pluton* entouré d'épaisses ténebres, étoit placé „ sur la tête du héros „. Dans les dionysiaques *Lib. XLVII. v.* 524.), on avertit Persée de redouter l'approche de Bacchus, & de ne pas heur-

ter le casque de *Pluton* avec les pampres du dieu de la treille. Noonus, en décrivant cette armure, l'appele *κορυθαιόλος*, *variegata*, de couleur changeante ; mais il ne nous apprend rien sur la forme. On ne la trouve d'ailleurs presque jamais sur les monumens grecs & latins. Persée est le plus souvent représenté tête nue, coupant la tête à Méduse. On le voit ainsi sur un médaillon de Sébaste en Phrygie, sur lequel il est gravé nu, avec un simple manteau, & des ailes aux jambes. Il regarde l'égide de Pallas, placée deriere lui, afin de n'être pas pétrifié à la vue du redoutable monstre.

Persée (*Zenobio centur. I. prov.* 41.), ayant donné, après cette exécution, le casque de *Pluton* à Mercure, quelques auteurs ont regardé cette armure comme un pétase. (*Cuper. mon. ant. p.* 194. *Pitture di Ercolano, tom. IV. tav.* 7. *n.* 7.). Plusieurs monumens étrusques raportés par Gori sont favorables à cette opinion, ainsi qu'une peinture d'Herculanum, où il a la forme du bonet d'Atys. L'on expliqueroit par-là le type d'une médaille d'Amastris en Paphlagonie, sur laquelle une figure drapée tient un sâbre & une tête coupée. Elle voit à ses pieds un corps humain étendu sans tête. „ Cet homme, dit Pellerin (*Méd. „ des peuples, tom. II. pl.* 40.), est coefé d'une „ espece de bonet phrygien, dont un pendant „ tombe à droite, & un autre à gauche sur ses „ épaules. On ignore, ajoute-t-il, à quoi ce „ type extraordinaire peut se raporter „. D'après mes raprochemens, je crois reconoître Persée & le casque de *Pluton*. Les antiquaires l'avoient confondu d'abord avec la *causia*, le casque des rois de Macédoine. Mais la distinction est constante d'après plusieurs médailles, & entr'autres une médaille de Sinope, publiée par M. Eckel. (*Tab. XI. no.* 6.) Elle servira à distinguer sur les monumens la tête ailée de Persée, de la tête de Mercure, avec laquelle elle a d'ailleurs tant de ressemblance.

Ce bonet phrygien servit aussi à dérober Minerve du courroux de Mars. (*Iliad. E. v.* 844.) Eusthate expliquant ce vers d'Homere, assure que le casque de *Pluton* étoit noir, & même du noir le plus obscur & le plus foncé. Le pouvoir qu'il avoit de rendre invisible le fit passer en proverbe, & on en faisoit honeur à tous ceux qui par ruse ou par adresse trompoient leurs ennemis, ou leurs surveillans. Aristophane a donné son nom à la vaste chevelure dans laquelle étoit ensévelie la figure d'un certain Hieronymus, mauvais poête athénien. Les nuages dont le soleil d'hiver est toujours envelopé, ont sans doute fait imaginer l'*Orci galea*.

Ce nom d'*Orcus* étoit dérivé du grec *ὅρκος*, *jusjurandum*, parce (*Georg. I.*) que, dit Servius, les âmes arivant dans l'empire de *Pluton*, promettoient avec serment de ne prêter aucun secours contre l'exécution des ordres du destin, à ceux qu'elles chérissoient encore sur la terre. Il a été employé par les Latins dans des sens très-détournés. Car Plaute (*In Bacchide.*) appele la porte d'une courtisane :

Janua Orci, . . . quippe quo nemo advenit,
Nisi quem spes reliquere omnes esse ut frugi possit.

Le poëte fait ici allusion à la porte de l'Enfer, qui est si souvent représentée sur les tombeaux antiques, & à laquelle est joint ordinairement le lit où l'on exposoit les morts, appelé à cause de cet usage *orciana sponda*. C'est ainsi qu'on donnoit le nom d'*Orci liberti* aux esclaves afranchis par un testament, & c'est ainsi qu'Horace appele une urne cinéraire, où un petit tombeau, *domus exilis plutonia*. Le scholiaste a mal interprété ce mot *exilis* : *Quia*, dit-il, *manes & umbra, quæ hanc domum incolunt, exiles & tenues*. Mais la vue d'un marbre antique placé dans le cabinet de Sainte Genevieve & publié jadis par du Molinet, fait découvrir le vrai sens du passage latin. Ce petit monument de quinze pouces de hauteur est taillé en forme de bâtiment carré orné de frontons, de guirlandes, de cygnes, de trépieds, & d'autres desseins qui acompagnent ordinairement les tombeaux. Il a été creusé pour recevoir & conserver des cendres, & la forme d'édifice, *domus*, qu'on lui a donnée fournit l'explication naturelle du vers d'Horace.

La double signification des mots *πλοῦτος*, *richesses*, & *Πλούτων*, *Pluton*, jointe à l'empire qu'exerçoit ce dieu sur la terre, source de tous les biens & de tous les trésors, fit naître aux Grecs l'idée de Plutus. On ne trouve aucune trace de son existence & de son culte dans les monumens Égyptiens. Ce seront donc les témoignages des Grecs que je raporterai, & qui fixeront nos idées sur le dieu des richesses, symbole particulier de *Pluton*. Hésiode & Homere lui donoient la Crete (*Odyss. V.*) pour patrie, & pour parens Cérès & Jasion. ΙΑΣΙΩΝΗ, légume sauvage, par sa réunion en nature de plante desséchée ou d'engrais (*Diodor. sicul. lib. V.*) avec Cérès, la terre, fournissoit une ample matiere aux amateurs d'étymologie. Cette déesse céda aux transports amoureux de Jasion dans un champ labouré, où, selon Théocrite, elle le trouva endormi dans un guéret (*Idyll. V.*), en devint amoureuse, & satisfit sur le champ sa passion. Jupiter découvrit cette intrigue, & pour la punir, il frapa de sa foudre le mortel audacieux. Plutus fut le fruit de cet amour, & les richesses devinrent son partage. Il commença par les distribuer aux gens de bien, de sorte que les scélérats mouroient de faim & de misere (*Aristoph. in Plut.*). Cette prédilection changeoit l'ordre établi par les destinées ; c'est pourquoi Jupiter irrité contre Plutus, le frapa d'aveuglement. Depuis ce temps, les richesses semblent avoir fait divorce avec les talens & les vertus.

Platon humilié de l'incohérence apparente qui

se trouvoit dans les mysteres de sa nation, voulut les expliquer par des allégories morales, auxquelles il étoit porté d'ailleurs par son imagination poétique. Il n'eut garde d'oublier Plutus, sur lequel les traditions égyptienes ne lui fournissoient rien. (*Inscript. mem.*, *tom. II.*). " Le jour que „ Vénus vint au monde, dit-il, les immortels „ célébrerent sa naissance par un banquet solemnel. Tous les dieux s'y trouverent, & le „ dieu des richesses comme les autres. La Pan„ vreté se tenoit à la porte pendant le repas, „ pour atendre qu'on se levât de table, & pour „ profiter de la desserte. Or, il ariva que le „ dieu des richesses ayant un peu trop bu de „ nectar (car il n'y avoit pas encore de vin), „ alla se coucher dans le jardin de Jupiter, & „ s'y endormit. La Pauvreté crut l'occasion „ favorable pour se donner un fils de la façon „ d'un dieu; elle s'approcha doucement du dieu „ des richesses, & sût lui plaire par des manie„ res engageantes. C'est de là qu'est né l'amour. „ Ce petit dieu s'est toujours ataché depuis à la „ suite de Vénus, & parce qu'ils sont nés le mê„ me jour, & parce que naturélement amou„ reux de la beauté, il en aime éperdument la „ déesse. Il tient toujours de son pere & de sa „ mere, &c. &c. „.

On doit expliquer par des semblables allégories tout ce que nous savons de Plutus; car son existence même n'avoit pas d'autre base. Pausanias (*Bœotica.*, *pag.* 565) raconte qu'on voyoit dans le temple de la Fortune à Thebes, cette divinité portant dans ses bras Plutus enfant. Il trouve cet emblême très-ingénieux; car la Fortune est la vraie nourice des richesses. Il loue de même (*Attica*, *pag.* 13) le sculpteur Céphisodote, qui avoit fait à Athênes une statue de la paix, tenant Plutus dans son sein. L'allusion est sensible. Les richesses sont le fruit de la paix, & plus sûrement du travail. C'étoit à celui du laboureur Jasion, devenu riche par ses moissons, qu'on atribuoit (*Diodor. Sicul. lib. V.*) la tendresse que Cérès lui témoigna. „ Car, dit Thémistius (*Orat.* „ 20 *de agric. p.* 336.), les poëtes donnant à Plutus „ Cérès pour mere, nous ont appris que rien ne „ peut autant enrichir un état que l'agricultu„ re „. Aussi le prétendu Orphée (*Argonaut.* 578.) assigne-t-il la terre pour son empire. Observons cependant que la Fortune alaitant Plutus, contre-dit l'hymne à la Fortune du même poëte; car il donne à cette divinité *Pluton* pour pere. Ces variations nous prouvent que Plutus devoit son sceptre aux peintres seuls & aux poëtes, qui ne cherchoient pas même à s'acorder entr'eux sur ce point de mythologie. Les étrusques s'achcherent à la premiere tradition. Nous voyons leur déesse *Nortia* ou *Nurtia* (cette Fortune étrusque qui, dans Juvénal, abandone Séjan son compatriote & son ancien favori), portant un enfant dans ses bras. (*Muf. etrusc. Gori.*)

L'aveuglement de Plutus a souvent été chanté par les poëtes; nous en avons vu plus haut la cause honorable. Théocrite (*Idyll.* 10.), à cause de cette difformité, l'a comparé à l'amour. On le voyoit à Lacédémone (*Vigenere sur Philostrate.*), aveugle, couché par terre, & gardé soigneusement, afin d'apprendre, selon Théophraste, aux Spartiates que les richesses étoient viles & méprisables. Euripide l'a traité plus favorablement, en lui donnant des ailes. (*Meleager*, *v.* 36; *& Ino*, *v.* 53.) Mais les moralistes ne lui en acordoient qu'à son départ. Il arivoit, selon eux, en boîtant, & s'éloignoit à tire d'ailes, parce qu'on acquiert les richesses avec peine, & après de longues années, tandis que la prodigalité les dissipe en un instant. Les Rhodiens (*Philostratis Icon. lib. II*, *cap.* 27.), qui le reconoissoient pour leur dieu tutélaire, lui donnoient des ieux. Ils se flatoient de ne devoir qu'à leurs travaux & à leur commerce étendu, sa puissante protection. Cependant, mal-gré les divers monumens du dieu Plutus, que nous venons de citer (*Bœotica*, *p.* 581.); mal-gré celui qui étoit placé à Thespis auprès de Minerve Ergané (laborieuse); mal-gré celui que l'on avoit pris mal-àpropos à Sypile pour un monument de Tantale ou de Jupiter (*Corinth.*, *pag.* 125.), Sextus Empiricus a douté de sa divinité. „ Je ne re„ garderai, dit-il, jamais comme un dieu celui „ qui peut être possédé par l'homme le plus im„ pie & le plus mal-honête „. (*Adv. Mathem.*, *pag.* 55.)

Les Romains rendirent des hommages à Plutus, & désignerent sous ce nom le dieu des enfers, le *Jupiter Stygius*. Nous en avons pour garant une inscription déterrée par Winckelman dans la vigne du marquis Belloni à Rome: *Jovi Custodi & genio. Thesaurorum. aram. C. Julius. Aug. lib. Satyrus DD.* On la trouve dans les pierres gravées de Stosch, pag. 83.

Ce n'étoit pas sous le raport du dieu des richesses que *Pluton* chercha à séduire Proserpine, cette nymphe auroit méprisé l'éclat de l'or & de l'immortalité. Elle avoit déja été trompée par Jupiter, peut-être sur ce sol espoir. Nonnus (*Dionysiac.*, *lib. V & VI.*) raconte que ce dieu en étant devenu folement amoureux, & ne pouvant s'en faire aimer, se transforma en serpent. (*Orphei Melinoes suffimentum.*) A l'aide de cette métamorphose, le souverain des dieux se glissa dans son sein, & en jouit. De là naquit la nymphe Melinoé, selon le prétendu Orphée, & un taureau selon d'autres. C'étoit disent les anciens écrivains, la raison pour laquelle on failoit couler un serpent d'or dans le sein des initiés aux grands mysteres. M. Dupuis (*Explic. des fables*, *Proserpine.*) donne de cette cérémonie bizâre en apparence, une explication des plus satisfaisantes. C'est à son ouvrage que je renvoie ceux qui voudront s'instruire à fond des vérités astronomiques cachées sous l'emblême de Proserpine. Ajoutons seulement ici une de ses observations les plus précieuses.

Hercule est souvent représenté auprès du ravisseur de Proserpine, & aucun interprete n'a pu en donner une raison plausible. Considérons cependant, avec M. Dupuis, que l'Hercule céleste est placé dans le ciel étoilé, auprès de la courone boréale, & qu'il se couche avec elle. Dès-lors il doit la conduire aux enfers dans le langage mytho-astronomique, & se trouver avec elle sur les monumens.

Pindare, dans son hymne de Proserpine, appele *Pluton* χρυσάνιος (*Pausan. Bœotic.*, *p.* 576.), le dieu aux rênes dorées. Ovide n'a pas craint cependant de donner aux harnois de ses coursiers, une autre couleur : *Excutit obscura tinctas ferrugine habenas*. Alecton étoit chargée du soin de ses chevaux (*Metam.*, *lib. V.*); elle les faisoit paître sur les bords du Cocyte & de l'Érebe, & les ateloit elle-même au char de son maître. C'est pourquoi une furie les guide ordinairement sur les marbres qui représentent l'enlèvement de Proserpine. Claudien a conservé les noms de ces coursiers :

Orphneus crudele micans, Aethonque sagitta
Ocyor, & Stygii sublimis gloria Nicteus
Armenti, Ditisque nota signatus Alastor.
(De Raptu Prof., lib. I. v. 234.)

Ils étoient analogues à leur emploi. *Noir*, ou en vieux françois *moreau*, étoit le nom du premier. Aussi nos anciens romanciers parlent-ils souvent *des chevaux moreaux de la Nuit, de Pluton*, *&c*. Le second, qui avoit son pareil dans l'atelage du soleil, s'appeloit *brûlant*. La couleur sombre du troisieme le faisoit nommer le *nocturne*. On donnoit enfin au quatrieme le nom d'*alastor*, malfaisant, que les mauvais génies (*Plutarch. de def. Orac.*) portoient eux-mêmes. On ne pouvoit, au reste, méconnoître ce dangereux animal; car il étoit marqué à la cuisse de la lettre Π, initiale du nom de son maître. Anacréon nous apprend que les Grecs étoient dans l'usage de marquer ainsi les chevaux de noble race.

Quoiques les Éleusiens & les autres Grecs montrassent dans leurs contrées plusieurs cavernes par lesquelles *Pluton* avoit fait descendre sa proie aux enfers, les Siciliens s'obstinoient à faire (*Diodor. Sicul.*, *lib. V.*) voir près d'Enna un autre auquel ils raportoient exclusivement cette tradition. Il étoit du nombre de ceux que les anciens appeloient *Plutonium* ou *Charonium*. Cette ville d'Enna avoit un temple de Cérès fameux & très-riche. Verrès étant gouverneur de la Sicile, résolut de le piller, & de s'emparer des richesses immenses que la religion y avoit accumulées. (*In Ver.* 6.) Cicéron raconte plaisament cette entreprise du préteur : *Hic dolor erat tantus*, dit-il, *ut Verres alter Orcus venisse*, *Ennam*, *& non Proserpinam asportasse*, *sed ipsam abripuisse Cererem videretur*.

L'arivée de cette jeune déesse aux enfers causa la métamorphose de la belle *Menthe*, fille du Cocyte. Cette nymphe avoit plu au souverain (*Oppianus de Piscatione*, *lib. III*, *v.* 486.) qui regne sur ses bords, & son frere avoit aidé le dieu à la séduire. Enorgueillie de cette conquête, Menthe méprisa Proserpine & sa mere. Celle-ci ne put retenir sa colere ; elle tendit des embûches à la nymphe qui y succomba, & elle la métamorphosa en plante odorante. Elle porte le nom de Menthe des jardins ; & son frere, qui éprouva aussi le ressentiment de Cérès, devint la Menthe sauvage. Par égard pour le choix de *Pluton*, on conserva à cette nymphe malheureuse la bonne odeur qui l'a fait nommer en grec Ἡδύοσμος. Ovide (*Metam.*, *lib. X.*) introduit Vénus qui, demandant à Proserpine son cher Adonis, lui dit :

. . . . *An tibi quondam*
Fœmineos artus in olentes vertere menthas,
Persephone, *licuit ?*

Mais il ne nous a pas mis sur la voie d'expliquer cette métamorphose. Les propriétés botaniques de la Menthe ne nous fournissant rien de satisfaisant, nous avons eu recours à Strabon. (*Lib. VIII*, *pag.* 344.) Ce géographe nous apprend qu'il y avoit une montagne appelée Menthé auprès de Pylos dans l'Élide, au pied de laquelle les Macystiens avoient bâti un temple à *Pluton*. Le Dalion & l'Achéron, qui se jetoient dans l'Alphée, étoient deux fleuves voisins de cette montagne. La conformité de nom entre la plante & la colline atténuante au temple du roi des enfers, fit imaginer sans doute cette fable, qui n'a eu, comme plusieurs autres, d'autre base que des raports géographiques.

Nous avons cru nécessaire de donner ces détails relatifs à Proserpine, pour faciliter l'intelligence des monumens sur lesquels *Pluton* est représenté, parce qu'il est aussi souvent désigné en ravisseur de cette déesse, qu'en Sérapis *Pluton*. Il est même très-rare de le trouver avec les simples attributs du souverain des ombres.

Les médailles fixerent d'abord notre attention. On voit sur celles des familles Claudia, Cornelia, Neria, Nonia, &c. (*Beger*, *Suffenas.*), la tête de ce dieu ceinte du diadême ; elle est accompagnée ordinairement d'un croc ou fourche à deux pointes inégales, & quelquefois (*Morel*, *tom. II*, *pag.* 87 *&* 90.) de la tête de son épouse. Un rare médaillon d'Hadrien offre une figure debout, ayant de la barbe, tenant le trident & un aigle. À ses pieds est placé Cerbere. Ce type extraordinaire représente, selon Vaillant (*Numism. Imperat.*) les trois freres réunis. On ne peut méconnoître Jupiter à l'aigle, Neptune au trident, & *Pluton* au chien à trois têtes. Cet animal fabuleux accompagne le dieu des morts sur les pierres gravées (*Pierr. de Stosch.*, *pag.* 83.), les médailles & les médaillons grecs, où *Pluton* est représenté assis, tenant une patere, tantôt une ha-

ste, une seule fois la fourche sur celles de Thianum, & deux seulement avec le boisseau de Sérapis *Pluton*. (*Vaill. Numis. Græca*.) Les peuples qui les ont fait fraper sont les habitans d'Amastrie, de Thiane, de Tium, de Marcianople, d'Épiphanium & de Nicomédie.

Les monumens numismatiques nous offrent plus souvent *Pluton* enlevant Proserpine. Ordinairement il est représenté sur un quadrige tenant dans ses bras cette nymphe éplorée. (*Ibidem.*) On le voit ainsi sur les médaillons & médailles d'Hiérapolis, d'Ortholias de Carie, où il avoit un temple & un bois sacré, selon Strabon (*Pellerin, peuples & villes.*), d'Hermocapélus en Lydie, d'Hermopolis, de Cyzique, des Magnetes, de Sardes, de Tium, de Thyatire, de Nyssa, & des treize villes associées. Les habitans de Chasatum ont placé au dessous du quadrige (*Ibidem.*) une quenouille & une corbeille de fleurs renversées, & ceux de Gordium un serpent. Sur un médaillon de Sarde & une médaille de Sébaste en Palestine, l'amour vole au devant du ravisseur. (*Neumann, II, pl.* 3.) La médaille de Commode, frapée par les Hircaniens-Macédoniens, & publiée par Pellerin (*Peuples & villes, tom. III, p.* 130, *n.* 2.), l'emporte sur les précédentes par la beauté du type. *Pluton* nu, couvert seulement d'un manteau flotant, enleve Proserpine. Cupidon, tenant un flambeau de chaque main, vole au dessus du char, que semble vouloir arrêter Minerve casquée, courant, & tenant sa haste prête à la lancer. Sous les chevaux, un long serpent s'élance, paroît les acompagner & les suivre. Plus bas est une corbeille de fleurs renversée. L'explication de ces symboles apartient exclusivement à Proserpine, aussi ne les raporterons-nous pas. Nous nous contenterons d'observer que M. Dupuis a donné seul quelque chose de satisfaisant sur le serpent qui acompagne souvent l'enlèvement sur les médailles, & presque toujours sur les autres monumens.

Sur une pierre gravée de Maffei (*Gemme, t. II, tav.* 3.), le ravisseur tient un trident. On voit au dessous une espece de triton aux jambes de serpent, qui jete quelques-uns de ces reptiles pour embarasser les roues & éfrayer les coursiers. C'est ainsi que Maffei décrit cette figure, qu'il prend mal-à-propos pour *Pluton* & pour Encelade, gémissant, selon Claudien, du poid de la divinité, ajouté à celui d'Étna dont il étoit déja accablé. Mais le savant Winckelman y reconoît avec raison Neptune (*Pierres de Stosch, pag.* 105, *n.* 452.), enlevant Amymone, & le triton le précede naturélement.

Un jaspe de la Chausse nous offre le même enlèvement. *Pluton* y porte pour la premiere fois une courone radiée. Mercure en pétase avec des ailes aux pieds & le caducée, conduit les chevaux. Une corbeille est renversée au dessous du char, mais on n'y voit point de serpens (N. 93.) Ces animaux ayant des ailes, traînent le char du ravisseur sur une calcédonie de Ébermayer. (*Pag.* 27.) Le dieu est nu, & tient un petit sceptre de la droite. Proserpine évanouie, est soutenue par un homme casqué, ou coefé avec un pétase mal exprimé. Hercule, l'épée à la main, semble hâter la fuite du ravisseur. (*Montfaucon. I, pl.* 41.) Ce héros, armé de sa massue & couvert de la peau du lion de Némée, précede le char, au dessus duquel voltige l'amour. Sur la ceinture d'une statue décrite par Aléander, Minerve marche derriere le char, & semble vouloir suivre sa compagne Proserpine. Un panier de fleurs est renversé au bas. On observera soigneusement que *Pluton* parcourt dans ce dessein les signes du zôdiaque, comme Sérapis dans les Abraxas. M. Dupuis remarque aussi que Proserpine & le char répondent à la vierge & à la balance, signes auxquels la courone boréale, dont Perséphone ou Proserpine est l'emblême, répond dans le ciel. Cupidon se trouve aussi sur un marbre publié par Bonami, mais il tient les rênes des chevaux.

Les Étrusques (*Mus. Guarnacci. Gori tab.* 3, *n.* 1.) ont conservé fidélement la mémoire de ce rapt, qui est souvent représenté sur leurs monumens. Une furie conduit les chevaux sur un vase étrusque du cabinet de Guarnaccio; & ceux-ci foulent un monstre tenant une épée & ressemblant aux tytans. Un tombeau de marbre des plus précieux qu'aient sculpté les Étrusques (*Inscript. Etrusc. Gori, tom. III, tab.* 25.), place les parques auprès du char de *Pluton*. L'une d'elles pleure, & éleve les mains; une autre s'éforce d'arrêter Minerve, qui suit le ravisseur. Sous les chevaux est renversée une femme drapée, qui tient une corne d'abondance, & éleve le bras droit comme pour demander du secours. Gori croit y reconoître la terre ou Cérès. Le côté droit de ce beau monument offre la porte de l'enfer, *Orci janua*, & Mercure avec le caducée conduisant l'âme d'un mort qui est envelopée d'une draperie. On voit sur le côté gauche Hercule qui en tire une du tartare, & qui abaisse le linceuil dont sa tête étoit couverte. La même figure de Cérès est renversée à terre sur une autre marbre étrusque. (*Mus. Etrusc. Gori, tab.* 78.) On voit auprès d'elle le casque de *Pluton*, dont les coursiers sont conduits par une furie ailée, tandis qu'un autre volant au dessus du char porte le flambeau de l'hyménée. Mercure suit le dieu des enfers, & soutient son épouse évanouie. On voit enfin un grison sculpté sur le char. Cet emblême du soleil nous apprend que les Étrusques avoient de *Pluton* la même idée que les Égyptiens, quoiqu'ils le peignissent souvent jeune & sans barbe.

C'est ainsi (*Dempsteri Etruria Regalis, tab.* 91.) qu'il est représenté dans un bronze étrusque, sous l'emblême de Jupiter. Il tient un foudre qui est formé comme un dard à trois pointes. Ce foudre est perpendiculaire, tandis qu'il est oblique dans la main des autres Jupiter. (*Mus.*

Etrusc., *tom.* I, *pag.* 76.) Gori reconoît à cette marque *Jupiter Summanus*, auquel Pline attribue les tonerres noćturnes & souterrains. Ceux-ci vont ordinairement en ligne droite, selon l'opinion vulgaire (*Ercolano. Bronzi*, *tom.* II, *pag.* 298.); mais la foudre qui éclate pendant le jour, serpente & sillone les cieux.

Il est rare de trouver *Pluton* sans barbe; car il est ordinairement représenté en Sérapis, dont la tête est la même que celle du Jupiter des Grecs. Cette tête est coefée avec le boisseau, un sceptre est placé dans les mains du Sérapis *Pluton*, & Cerbere l'acompagne. On le voit aussi dessiné auprès du lit d'un malade sur un marbre de Spon; & sur un autre monument dont parle Montfaucon (*Suppl.* 2, *pag.* 151.), avec l'inscription εἰς Ζεὺς Σέραπι, il n'y a qu'un Jupiter Sérapis. Mais aucun des monumens publiés jusqu'à ce jour n'a offert *Pluton* tenant des clefs, quoiqu'on lui donne constament cet attribut. (*Pausan. in Eliacis.*) Nous croyons cependant le voir dans la main gauche d'un homme qui est gravé sur un lapis de la *Dactyliotheca* de Gorlœus. (*Tom.* 2, *n.* 543.) Cette figure est presque nue; elle porte un casque, tient un sceptre de la droite, & de la gauche un instrument ressemblant à une clef antique. Gronovius, dans l'explication de cette pierre, reconoît ici Mars; mais il ignore, de son propre aveu, quel est cet attribut extraordinaire. Pour nous, après l'avoir comparé avec des clefs antiques conservées dans les cabinets, nous avons trouvé une grande ressemblance entre l'un & les autres. Le casque, d'ailleurs, apartient autant à *Pluton* qu'à Mars; & l'on n'a presque jamais vu Mars sans épée ou sans parazonium.

Nous terminerons ces recherches sur le souverain des ombres, par l'histoire de son culte. Plutarque dit qu'il y avoit un oracle (*De Iside & Osiride.*) à Canope, sous le nom de Sérapis. Mais la distinction qui a été établie plus haut entre Sérapis-*Pluton* & Sérapis du Nil, fait attribuer cet oracle au dernier, qui avoit à Canope un temple célebre. Il ne paroît pas que les Grecs aient eu aucun oracle de ce dieu, à moins qu'il ne partageât celui des mânes, qu'Orphée alla consulter dans la Thesprotie. C'est peut-être de celui-là que parle Isaac Tzetzès, (*Comment. in Cassandr.*) On ne le consultoit, selon ce commentateur, que la nuit à la lueur des lampes. L'oracle répondoit par des tonerres, que les prêtres expliquoient à leur gré. Ils ne craignoient pas d'être démentis sur le champ; car on ne consultoit ordinairement leur divinité que sur le temps où l'on devoit mourir. (*Theolog. Gentil. Daniel Chasenu.*) On regardoit en effet le roi du Tartare comme possesseur des registres du destin.

Ce dieu avoit un temple à Pylos chez les Macyltiens. (*Strabon*, *lib.* VIII, 137.) On lui en avoit élevé un autre dans l'anciene ville d'Hermione, sous le nom de Κλυμένῳ. Les Hermioniens avoient aussi revêtu de murailles, auprès d'Ethonium (*Pausan. Corinth.* 251.), une caverne par laquelle on croyoit qu'Hercule avoit arraché Cerbere du Tartare. Non loin de là, près du fleuve Chimarrus, se voyoit une pareille enceinte qui avoit servi d'entrée aux enfers pour le ravisseur de Proserpine. Les Éléens lui rendirent un culte particulier. Ils n'ouvroient qu'une fois dans l'année le temple & l'enceinte qu'ils lui avoient consacrée. C'étoit le seul jour où l'on pouvoit y entrer, & son pontife seul en avoit le droit. Pausanias (*Eliac.* 2, *pag.* 392.) en apporte une raison mystique. Les Éléens donnoient par-là à entendre, selon lui, que les enfers ne s'ouvroient qu'une fois pour chaque mortel. Un fait historique avoit doné lieu à cette vénération des Éléens pour *Pluton*. Étant allés au secours de Pylos dans l'Élide, qu'assiégeoit une armée conduite par Hercule, le dieu des morts se joignit aux Éléens en haine du fils d'Alcmene, qui l'avoit blessé au siége de Troye. Mais ce héros lui fit encore éprouver la vigueur de son bras devant Pylos. Les Romains imiterent la coutume des Éléens de ne laisser le temple de *Pluton* ouvert que dans le temps de ses solemnités.

Mycenes étoit célebre par les honeurs qu'elle rendoit au même dieu. Pausanias parle seulement de quelques-unes de ses statues placées dans les environs de Mycenes (*Corinth.*, *pag.* 116.); mais un des auteurs des Priapées dit expressément:

Dodona est tibi, Jupiter, sacrata,
Junoni Samos, & Mycena Diti.

À Coronée, auprès d'Hélicon, on avoit élevé une statue de *Pluton* auprès de celle de Minerve; & cela, dit Strabon, à cause d'une raison mystique qu'il ne raporte pas. Nous avons déja vu Plutus à côté de Minerve-Ergané ou laborieuse. Ne seroit-ce pas ici la même allégorie, puisqu'on confondoit Plutus avec *Pluton*? Le travail, source des richesses, seroit alors le mot de l'énigme....... La statue qu'Épiménide lui éleva dans l'Aréopage, ainsi qu'à Mercure & à la Terre, n'avoit rien de repoussant. Pausanias l'assure dans la description du temple des furies qui les renfermoient. On obligeoit de sacrifier en action de grâces devant ces statues, tous ceux qui ayant été accusés de crimes capitaux, sortoient absous de l'Aréopage. (*Attica*, *pag.* 52.)

Il est impossible de prendre ailleurs une idée plus exacte du culte exigé par le roi des enfers, que dans le passage suivant de la vie de Pythagore (*Cap.* 27.), par Jamblique. „ La mode „ s'étant introduite à Crotone de faire de som„ ptueuses funérailles & de riches tombeaux, un „ des disciples du philosophe parla ainsi au peu„ le: Crotoniates, j'ai appris du maître, lors„ qu'il nous instruisoit sur le culte des dieux, „ que les divinités célestes tenoient compte de la

„ pitié

„ pitié des hommes sans examiner le nombre des „ victimes & des sacrifices. Les divinités inférieures, au contraire, étant d'une nature „ moins relevée, aiment les festins, les danses, „ les friandises & les libations continuelles. Le „ nom même de *Pluton* n'a pas d'autre origine „ que cette avidité pour les fastes & les richesses „.

Cette opinion dirigeoit les sacrificateurs. Médée (*Orphei* 958.), dans les Argonautes, voulant rendre les dieux infernaux favorables à Jason, éleve un superbe bûcher, & immole trois agneaux noirs que les flammes consument ensuite. Orphée dit de lui-même dans cet ancien poëme (*Ib.* 1369.), dont on l'a cru l'auteur, qu'au retour de l'expédition, il se sépara des autres Argonautes. Couroné de branches d'arbrisseaux, il se rendit au promontoire de Ténare, pour y offrir un sacrifice d'actions de grâces aux dieux puissans, *qui tienent sous leur empire les vastes régions du Tartare*. La couleur noire étoit affectée aux victimes qu'on leur offroit. Lycophron (*Alexandra* 1188.) & Stace (*Thebaid., lib. VIII.*) en font témoins. *Pluton* aimoit à voir brûler sur ses autels des taureaux & des chevres. (*Æneid* 6.)

Tum stygio regi nocturnas inchoat aras,
Et solida imponit taurorum viscera flammis.

Horace dit de lui (*Od.* 14, *lib. II.*):

Non si trecenis, quotquot eunt dies,
Amice, places, illacrymabilem
Plutona tauris.

Un commentateur assure que les anciens immoloient la chevre à *Pluton*, parce que cet animal a toujours la fievre avec redoublement, espece de maladie qui, selon lui, conduit au royaume sombre par le plus court chemin. A cette cause frivole, nous en substituerons une plus vrai-semblable. La chevre étoit consacrée au soleil, ainsi qu'à Bacchus & à *Pluton*, symbole du génie solaire; elle étoit donc analogue au capricorne, un des signes d'hiver. Quant à l'éléphant (*Cuper. de eleph. exerc. I, c. II, p.* 23, 24.), qui, selon Artémidore, étoit consacré à *Pluton*, nous ne pouvons découvrir la raison qui le faisoit mettre sous la protection de Jupiter-Stygien; à moins que sa longue vie prétendue l'ayant désigné pour un symbole de l'éternité, ne le fit dévouer à la divinité qui en ouvroit les portes.

Le cyprès, le narcisse & le capillaire, étoient réservés pour les sacrifices de *Pluton* & pour ses solemnités. Festus assure que si l'on étête le cyprès, cet arbre meurt par-tout, excepté dans la contrée d'Ænaria. Cette triste propriété étoit, selon les anciens, l'emblême de la vie humaine, dont Catulle a dit: *Cum semel occidit brevis lux, nox est perpetua una dormienda*. Aussi étoit-il devenu l'arbre de *Pluton*, *Diti sacra*, selon Pline (*Lib. XVI. cap.* 36.): *Et idro funebri signo ad domos posita*. C'étoit un usage généralement répandu dans la Grece d'orner la porte des maisons qui renfermoient un cadâvre de branches de cyprès, parce que cet arbre y étoit commun. Mais il étoit très-rare en Italie, & n'y avoit pas même été connu avant Caton. Son usage étoit par-là restreint aux riches & aux grands, qui en faisoient même des enceintes autour des bûchers (*Varron*), afin de corriger l'odeur des chairs brûlées. C'est pourquoi Lucain dit du cyprès:

Et non plebeios luctus testata cupressus.

(Pharsal., lib. III, 442.)

Et Horace assure que de tous les biens, aucun ne le suivra au tombeau, excepté les noirs cyprès: *Prater invisas cupressus.* (*Od.* 14., *lib. II.*) Les raisons qui ont fait joindre à cet arbre dans les sacrifices de *Pluton*, le capillaire & le bouis, ne se trouvent dans aucun écrivain. On peut soupçoner cependant que la prédilection du premier pour les endroits frais & souterrains, & la propriété dont jouit le second de ne perdre jamais entiérement ses feuilles, ont fixé le choix des prêtres de *Pluton*. Quant au narcisse, nous remettons à en parler à l'article des furies, auxquelles il étoit spécialement consacré.

Les secours que toutes les sciences reçoivent aujourd'hui de la chimie & de l'étude de l'histoire naturele, nous mettent à même de parler pertinemment des endroits appelés par les Grecs *Πλυτώνια*, *Χαρώνια*, & par les Latins *Plutonium*, *Charonium*, ou plus généralement *Ossia Ditis*. Strabon fait mention de trois. (*Lib. XIV, p.* 636.) Le premier étoit auprès de Thymbria en Carie; le second (*Lib. XIII, p.* 629) près d'Hiérapolis, vis-à-vis de Laodicée; & le troisieme (*Lib. XIV, p.* 649.) entre Tralle & Nysa dans le bourg d'*Acharaca*, où étoit un bois & un temple consacré à *Pluton*. Dans la Campanie, les environs du lac Averne avoient aussi un *Plutonium*, auprès duquel Ulysse aborda, & évoqua l'ombre de Tirésias. Mais le plus célebre étoit sans contre-dit celui que décrit Élien (*De animal. lib. XVI, c.* 16.) dans le passage suivant. Nous le raportons en entier, parce qu'il nous apprendra la cause naturele des sensations douloureuses qu'on éprouvoit dans ces antres.

„ On trouve chez les Indiens d'Aria un antre „ qui est très-profond, & partagé en plusieurs „ cavernes spacieuses & inaccessibles aux humains. „ Les Indiens ne savent pas expliquer comment „ il s'est formé, & je ne m'amuserai pas, dit „ toujours Élien, à chercher cette explication. „ Ces peuples y amenent tous les ans plus de „ trente mille animaux, tels que brébis, chevres, „ bœufs, chevaux; car si l'un d'eux a été frapé „ en dormant d'une terreur panique, s'il a aper-

„ çu un oiseau de mauvais augure, ou quelque „ autre préſage funeſte, il cherche, ſelon ſes facultés, à détourner le malheur dont il eſt menacé, en précipitant des animaux dans ce gouffre. Ceux-ci s'y laiſſent conduire ſans être liés, „ & ſemblent entraînés par un attrait inviſible. „ Arivés ſur le bord de la caverne, ils s'y précipitent ſans aucune répugnance. On ne ſauroit les apercevoir après ce ſaut; mais on entend des bêlemens, des cris de chevres, & des „ henniſſemens. En quelque temps que l'on approche l'oreille de l'intérieur de l'antre, le „ bruit confus ſe fait toujours entendre; car l'on „ ne ceſſe aucun jour d'y jeter des animaux. „ Mais je ne ſai s'il eſt produit par ceux qui „ y ont été récemment précipités, ou par d'autres.

On reconoît facilement dans ce récit les exhalaiſons méphitiques qui ſortoient des *Plutonium*, comme elles ſortent encore aujourd'hui de la grote du chien en Italie. Les Indiens regardoient la torpeur qu'elles produiſoient ſur les animaux, comme un attrait particulier qui les entraînoit vers la caverne. Strabon dit qu'auprès d'Hiérapole, il y avoit des eaux thermales, caractère qui acompagne ordinairement ces ouvertures meurtrieres. D'ailleurs, les hommes qui avoient ſubi la même opération que les prêtres de Cibele, pouvoient ſeuls, ſelon ce géographe, en approcher ſans crainte, & regarder au dedans avec la précaution de retenir leur haleine. C'étoit une charlatanerie des prêtres de *Pluton*; car tous ceux qui en s'abſtenant de reſpirer, auroient fermé l'entrée de leurs poumons à l'air méphitique, pouvoient certainement jouir de ce même privilége. Pline avoit entrevu cette propriété phyſique des *Plutonium*, puiſqu'il s'en explique ainſi: *In Sinueſſano agro & Puteolano ſpiracula vocant, alii Charoneas ſcrobes mortiferum ſpiritum exhalantes*. (*Lib. II*, *c.* 93.) Et Cicéron (*De divin.* 1. 36.) avoit dit avant lui: *Quid enim? non videmus quam ſint varia terrarum genera? ex quibus mortifera quædam pars eſt; ut & Ampuncto & in Aſia Plutonia quæ videmus*.

Lucrece nous apprend la raiſon pour laquelle on appeloit ces endroits méphitiſés, *janua Ditis*. (*Lib. VI*, *v.* 762.)

Janua ne his Orci potius regionibus eſſe
Credatur poſt, hinc animas Acheruntis in oras
Ducere forte deos maneis inferne reamur.

On ſe ſervoit ſans doute de ces vapeurs pour étourdir & échaufer la Pythie de Delphes. On plaçoit ſon ſiége, ſelon le ſcholiaſte de Lycophron, ſur une fente de rocher d'où s'exhaloient des mofetes que l'on croyoit ſortir du Tartare. C'eſt pourquoi le poëte appele l'oracle de Delphes πλυτώνος λάτριν, l'eſclave de *Pluton*. Peut-être auſſi Lycophron le qualifie-t-il de la ſorte, à cauſe de l'influence que le dieu des richeſſes avoit ſur ſes réponſes.

Le culte de *Pluton* fut apporté de Grece en Italie par les Pélaſges. Macrobe (*Saturn.*, *lib.*, *cap.* 7.) nous raconte ce qu'il avoit puiſé dans Varron. Cette colonie des Grecs aborda dans l'Étrurie & le Latium. Elle y bâtit un petit temple commun à Saturne & à *Pluton*, & leur immola long-temps des victimes humaines, trompée par ce vers de l'oracle de Délos:

Καὶ κεφαλὰς Ἅδῃ, καὶ τῷ πατρὶ πέμπετε φῶτα.

Mais Hercule paſſant dans leur contrée en emmenant les troupeaux de Géryon, leur fit entendre le vrai ſens de l'oracle. Ils offrirent depuis, par ſon conſeil, à ces dieux de petites figures humaines (*Arnob.*, *lib. IV*, *p.* 91.), & alumerent en leur honeur des lampes qui étoient exprimées par le mot φῶτα. De là vint l'uſage des Romains de s'envoyer en préſent pendant les ſaturnales des flambeaux de cire.

On conſerva dans l'Étrurie la vénération pour *Pluton* (*Muſ. Etruſc. Gori*, *pag.* 77.) que les Grecs y avoient apportée. Le mont *Summano*, appelé alors de ſon nom *Mons Summanus*, ſitué à vingt-cinq milles de Florence, près du village de Firenzuola, lui étoit ſpécialement conſacré. Il paroît que les malades ſe rendoient aux pieds de cette montagne pour invoquer *Pluton* & en obtenir leur guériſon, ainſi que le pratiquoient les Grecs auprès du temple ſitué dans le bourg d'Acharaca, cité plus haut. Nous en trouvons une preuve frapante dans deux inſcriptions raportées par Muratori, & trouvées dans les environs de Monſummano.

Q. METEL. UXOR. SUM. (*Summanum.*) *PLUTON. VISITURA. HUC. PERVENIT. HIC. MORTUA. EST.* Et plus loin: *METELLI. ARGENTILLA. UXOR. SUMMANUM. VISUM. PERGENS. AD. SERGIAM. ARCEM. JANI. DECLINAVI. UT. IBI. JANUM. PRIMUM. CONSULEREM. SED. LATERUM. DOLORE. CONFOSSA. PERII. FATO. FORTASSE. UT. NEUTRUM. VIDEREM. SED. ARCEIANUM. ME. OBRUERET. SOLUM.* Ce furent ſans doute les étruſques, ce peuple ſi habile dans l'art des augures, qui aſſignerent à Jupiter les tonerres du jour, & à *Summanus* ceux de la nuit. On ſacrifioit à l'une ou à l'autre de ces divinités ſelon le tonerre que l'on avoit entendu, & à toutes deux enſemble lorſqu'on en ignoroit l'époque préciſe. Il portoit alors le nom de *provorſum fulgur*. (*Muſ. Etruſc. Gori*, *p.* 300.) Une urne cinéraire conſervée dans Dempſter, repréſente un ſacrifice au *Janus inferus*, des Étruſques, c'eſt-à-dire, à *Pluton*. On y aperçoit deux victimes, un bélier & un mouton, & les inſtrumens de muſique que ces peuples admétoient dans les cérémonies religieuſes.

Les Romains imiterent les Étruſques juſque dans les monumens de *Summanus*. Voici, en effet,

comment le dépeint Séneque le tragique (*Hercul. furens. verſ.* 722.) :

. . . . . . Dira majeſtas Deo ;
Frons torva, fratrum quæ tamen ſpecimen gerat
Gentiſque tantæ : vultus eſt illi Jovis
Sed fulminantis . . . .

N'a-t-on pas lieu, d'après cela, de s'étoner en voyant Ovide douter de l'eſpece de divinité à laquelle on avoit donné le nom de *Summanus* ? (*Faſt.*, *lib. VI*, *v.* 371.)

Reddita, quiſquis is eſt, Summano templa fuerunt,
Tunc cum Romanis, Pyrrhe, timendus eras.

Cette époque remonte à l'an 276 avant l'ere vulgaire. Pyrrhus étant entré dans la Sicile pour venger les Tarentins, ennemis de Rome, plusieurs prodiges alarmerent cette ville. On fut ſur-tout éfrayé de la mutilation de la ſtatue de Jupiter, placée au Capitole. La foudre en ayant abatu la tête, on ne put jamais la retrouver ſans le ſecours des aruſpices, qui ordonerent d'élever un temple à Jupiter *Summanus* pour apaiſer le ciel irrité ; ce qui fut exécuté le 13 des calendes de juillet, auprès du temple de la Jeuneſſe. On pendoit tous les ans entre ces deux édifices des chiens vivans, en punition de ce que ces animaux n'avoient pas aboyé pendant la nuit, où les Gaulois voulurent eſcalader le Capitole. C'étoit encore ſous le nom de *Summanus* qu'on célébroit des fêtes à l'honeur de *Pluton*, dans ſon temple du grand Cirque (*Muratori*, *p.* 150.) le 12 des calendes de juillet, & de janvier ſelon un ancien marbre. Il y en avoit un autre (*P. Victor. de Region.*) ſous le nom de *Dis*, dans la dixieme région. Sur la voie appiene, à trois milles de Rome, on lui avoit élevé un petit temple en ſociété avec Proſerpine & la déeſſe qui préſidoit aux chemins. Le mois de février lui étoit conſacré ſpécialement, ainſi qu'aux dieux Mânes ; comme le dit Auſone, d'après Macrobe.

Vota deo diti februa menſis habet.
. . . .
Poſt ſuperum cultus vicino februa menſe,
Dat Numa cognatis manibus inferias.

On trouve un grand nombre d'inſcriptions & d'épitaphes à l'honeur de *Summanus*, de *Dis*, & de *Jupiter Stygius*. (*Gruter.*, *p.* 112, n° 6, *p.* 319, *p* 23, *n°* 6 & 7.) Nous en raporterons ſeulement trois, à cauſe du jour qu'elles jetent ſur le culte de *Pluton*. La premiere ſe trouve en grec dans Gruter. (*Prem. édit.*, *pag.* 784.) „ Soyez „ heureux avec Oſiris, ou rejouiſſez-vous dans „ les enfers avec *Pluton* „. Ce dieu y eſt mis en oppoſition avec Oſiris ou le ſoleil d'été, ce qui confirme nos conjectures ſur ſon origine. Nous apprenons de la ſeconde qu'on ſacrifioit à ce dieu dans des endroits ſouterrains : PLUTONI. DEO. IN. LOCO. SUB. TERRA. COND. (*Condito.*) PERICULO. OCEANI. LIBER. ARAM. POSUIT. FAB. VICELIANUS. EX. VOTO. Quant à la troiſieme inſcription (*Gruter.*, *p.* 47, *n.* 4.) trouvée à Camertum en Ombrie, publiée d'abord par Abbès Gabbéma dans ſes notes ſur Pétrone, p. 147, & depuis dans les mêmes termes par Kippingius (*Antiq. Rom.*, *lib. IV*, *cap.* 6, *pag.*, 771.) : elle prouve évidemment que l'on ſe devouoit encore, à *Pluton* dans les derniers temps de la république : INFERNO. PLUTONI. CHARÆ. OXORI. PROSERPINÆ. TRICIPITIQUE. CERBERO. MUNUS. MECUM. FERENS. DAMNATAM DEDO. ANIMAM. VIVAMQUE. HOC. ME. CONDO. MONIMENTO. NE. OBRUTIS. DOMUS. LAPSU. FILIIS. SAX. QUOS. P. SCIPIO. PATRIIS. CAMERTIBUS. A. SALO. ET. LYBIA. INCOLUMES. RESTITUERAT. IN. DESOLATA. ORBITATE. SUPERSIM. MISERA.

Les Romains employoient les nuits qui ſéparoient les trois jours de la célébration des jeux ſéculaires, à immoler des victimes noires à *Pluton* & aux parques. Les fables que l'on racontoit ſur l'inſtitution de ces jeux & ſur leur rétabliſſement, étoient fondées entiérement ſur le culte de *Pluton*, établi dans l'Italie avant la fondation de Rome, ainſi qu'on le voit dans Valere Maxime (*Lib. II.*) & dans Zozime. Les nuits ſeules étoient conſacrées pendant cette ſolemnité au culte du dieu des enfers (*Sueton. in. Othon.*), parce que tout y étoit de mauvais augure. On déſeſpéra, d'après cette opinion, du ſort de l'empereur Othon, lorſqu'on l'eût vu ſacrifier à *Pluton*, comme s'il eût déja été ſoumis à l'empire du dieu des morts. Le plus grand malheur étoit annoncé (*Inter exſecratiſſima.*) (*Plin.*, *lib. XXVIII*, *c.* 5.), ſi le pontife de *Pluton* laiſſoit tomber quelque vaſe pendant le repas ſacré. Romulus (*Antiq. Rom.*, *lib. II.*) voulant rendre éternels les raports de Patron & de Client, dévoua, ſelon Denis d'Halicarnaſſe, à *Pluton* ceux qui les détruiroient. L'effet de ce dévoument étoit terrible, car tout citoyen pouvoit tuer impunément cette victime. Les Romains étendirent cet uſage encore plus loin ; ils dévouerent à quelque divinité, mais plus souvent aux divinités infernales, ceux qu'ils vouloient faire périr ſans danger. C'étoit ſans doute d'après ce barbare uſage, que les gladiateurs avoient été conſacrés à Mars, à Saturne, à Diane, & à *Pluton* ſpécialement, comme nous l'apprenons de Prudence (*In Hamartigenia.*) :

Reſpice terrifici ſceleratæ ſacraria ditis,
Cui cadit infeſta fuſus gladiator arena.

De là vient (*Tertullian. in Apologet. & adv. Gnoſticos.*) que les combats de l'amphithéâtre furent mis auſſi ſous la protection de ce même Dieu : *Jovis Stygii*, ou *Jovis Latialis*, ou *Jovis Infernalis*, tous ſurnoms de *Pluton*. (*Minutius Felix.*)

Cette averſion pour le dieu des enfers eſt vivement exprimée par Varron. (*Macrob. Saturn.*, *l. 1. cap. 6.*) En parlant de l'uſage où étoient les Romains, à l'exemple des Grecs, de fermer tous les temples des dieux, excepté ceux des divinités infernales, pendant les ſolemnités de ces derniers, il dit: *Mundus cum patet, deorum triſtium atque inferum quaſi janua patet. Propterea non modo prælium committi, verum etiam delectum rei militaris cauſa habere, ac militem proficiſci, navim ſolvere, uxorem liberum quærendorum cauſa ducere religioſum eſt.*

Tout ce qui étoit de mauvais augure, étoit ſpécialement conſacré à *Pluton*, notamment le nombre *deux*, que l'on croyoit le plus malheureux de tous les nombres. De même on lui conſacroit le ſecond mois de l'année & le ſecond jour du mois.

On élevoit les autels de *Pluton*, & on lui offroit des ſacrifices dans des foſſes creuſées exprès. Ulyſſe, dans l'Odiſſée, commence à creuſer cette foſſe avant d'offrir des ſacrifices aux dieux infernaux. (*Odyſſ. XI, v. 24.*)

On deſcendoit par pluſieurs degrés dans les temples des dieux infernaux; il en exiſte encore un, dont les ruines ſe voient parmi celles de *Pæſtum*. Ce temple étoit conſacré à Hecate, c'eſt pourquoi on y obſerve quelques attributs de Diane. Si l'un des pieds de *Pluton* ſur les pierres s'enfonce dans le terrain, ſi ſa jambe paroît être trop courte, cette apparente incorrection, loin d'être, comme on le croiroit, une faute dans le deſſein, eſt au contraire une marque de l'habileté de l'artiſte; il a ſu caractériſer par-là le dieu des mânes, comme le poſſeſſeur du terrain ſur lequel il l'a placé. On le reconoît encore à ſes cheveux qui couvrent ſon front, ſur lequel ils s'avancent. Ils ſont toujours ainſi diſpoſés dans les figures de Sérapis, qui eſt le même que *Pluton*. Il exiſte une très-belle tête de ce dieu, dans la collection de M. C. Townley. Son viſage qui, par une ſingularité remarquable, eſt coloré de rouge, paroît enfoncé ſous ſes cheveux, ce qui lui donne un maintien obſcur & ſombre; tandis que par un effet contraire, la chévelure relevée ſur le front de Jupiter, qui domine ſur les cieux, lui donne cet air de douceur & de majeſté, ſi magnifiquement caractériſé dans Homere par le mouvement de ſes cheveux, qui fait trembler le vaſte Olympe.

„ Les têtes de Sérapis ou de *Pluton*, nous offrent, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art*, *l. IV*, *cap. 2.*), des cheveux arangés tout différemment qu'ils le ſont à celle de Jupiter. Pour rendre la phyſionomie & le regard de ce dieu plus ſombre & plus ſévere, il eſt figuré la chévelure rabatue ſur le front, ainſi que nous le repréſentent une belle tête de Sérapis de baſalte vert de la Villa Albani, une tête coloſſale de marbre de la Villa Pamphili, & une tête de baſalte noir du palais Giuſtiniani. Indépendament de ce caractere, on voit à une tête de Sérapis gravée de grand relief ſur une agathe du cabinet Farneſe Royal à Naples, & à une tête de marbre de ce dieu au cabinet du Capitole, la barbe du menton partagée en deux, ce qui mérite d'être remarqué comme une ſingularité „.

„ Ceux-là ſe trompent aſſurément, qui ont prétendu trouver dans une tête de baſalte noir de la Villa Mattei, tête fort reſſemblante à celle du pere des dieux, mais caractériſée par un air ſévere, un Jupiter ſurnomé le *Terrible*. Ils n'ont pas fait attention que cette tête, ainſi que toutes les prétendues têtes de Jupiter qui n'annoncent pas un regard de bonté & de clémence, portent ou ont porté le *modius* ou le boiſſeau. Ils ne ſe ſont pas non plus rapelé que *Pluton*, au raport de Séneque, reſſemble à Jupiter, mais à Jupiter *fulminant*, & qu'il porte le *modius*, ainſi que Sérapis, ce qu'on peut voir dans une ſtatue aſſiſe qui décoroit le temple de ce dieu à Pouzzole, & qui ſe trouve aujourd'hui à Portici, de même que ſur un bas-relief conſervé au palais épiſcopal d'Oſtie. Trompé par la fauſſe dénomination de Jupiter le terrible, on a négligé d'obſerver que *Pluton* & Sérapis, tous deux caractériſés par le *modius* ſur la tête, ſont la même divinité. Par conſéquent, ces têtes ne repréſentent pas un Jupiter, mais un *Pluton*; & comme juſqu'ici on ne connoiſſoit de cette divinité ni ſtatues, ni têtes de grandeur naturelle, je me flate d'avoir multiplié les ſimulacres des dieux par cette obſervation „.

PLUTONIUM. *Voyez* GROTE, CHARON, PLUTON.

PLUTUS (*Voyez* PLUTON.), dieu des richeſſes, étoit mis au nombre des dieux infernaux, parce que les richeſſes ſe tirent du ſein de la terre, ſéjour de ces divinités. Héſiode le fait naître de Cérès & de Jaſion, dans l'île de Crete. Ariſtophane, dans ſa comédie de *Plutus*, dit que ce dieu, dans ſa jeuneſſe, avoit très-bonne vue; mais qu'ayant déclaré à Jupiter qu'il ne vouloit aller qu'avec la vertu & la ſcience, le pere des dieux, jaloux des gens de bien, l'avoit aveuglé pour lui ôter le diſcernement: & Lucien ajoute que, depuis ce temps-là, il va preſque toujours avec les méchans. „ Comment un aveugle comme moi pouroit-il trouver un homme „ de bien, qui eſt une choſe ſi rare? Mais les „ méchans ſont en grand nombre, & ſe trouvent „ par-tout; ce qui fait que j'en rencontre toujours „ quelqu'un „. Lucien fait encore *Plutus* boiteux. „ C'eſt pourquoi je marche lentement, „ quand je vais chez quelqu'un, je n'arive que „ fort tard, & ſouvent quand on n'en a plus „ beſoin. Mais lorſqu'il eſt queſtion de retourner, je vais vîte comme le vent; & l'on eſt „ tout ſurpris qu'on ne me voit plus. Mais, „ lui dit Mercure, il y a des gens à qui les „ biens vienent en dormant. Oh, alors je ne „ marche pas, dit *Plutus*, mais l'on me por-

„ te „. *Plutus* avoit une ſtatue à Athênes, ſous le nom de *Plutus clairvoyant*; elle étoit ſur la citadelle, derriere le temple de Minerve, où l'on gardoit le tréſor public. *Plutus* étoit placé là comme pour veiller à la garde de ce tréſor. Dans le temple de la Fortune, à Thebes, on voyoit cette déeſſe tenant *Plutus* entre ſes bras, ſous la forme d'un enfant, comme ſi elle étoit ſa nourrice ou ſa mere. A Athênes, la ſtatue de la Paix tenoit le petit *Plutus* dans ſon ſein; ſymbole des richeſſes que donne la paix.

PLUVIALE, } habit de deſſus, épais & garni *PLUVIUM*, } de longs fils en guiſe de poils. On le portoit en temps de pluie & en voyage.

PLUVIUS. On donnoit ce nom à Jupiter, lorſqu'on lui demandoit de la pluie dans les grandes ſéchereſſes. L'armée de Trajan, que la ſoif cauſée par une grande ſéchereſſe avoit réduite à l'extrémité, fit un vœu à Jupiter *Pluvius*; & il tomba auſſi-tôt une pluie des plus abondantes. En mémoire de cet événement, on ſculpta ſur la colonne Trajane la figure de Jupiter *Pluvius*, où, pour caractériſer le fait, les ſoldats paroiſſent recevoir l'eau dans le creux de leurs boucliers. Le dieu y eſt repréſenté ſous la figure d'un vieillard à longue barbe, avec des ailes, qui tient les deux bras étendus; l'eau ſort à grands flots de ſes bras & de ſa barbe.

PLYNTÉRIES, Πλυντήρια, fête célébrée à Athênes le 24 ou 25 du mois Thargélion, en l'honneur d'Aglaure, fille de Cécrops, ſelon Héſychius; ou plutôt, ſi nous en croyons Plutarque (*In Alcibiad.*), Minerve, ſous le nom d'Aglaure, étoit l'objet de cette fête, dont le nom vient de πλύνω, *abluo*, parce que les Praxiergides lavoient alors la ſtatue de Minerve, & couvroient ſon temple. D'après un endroit du premier livre de l'hiſtoire greque de Xénophon, où il s'agit du retour d'Alcibiade, il paroît que la ſuperſtition faiſoit croire qu'on n'entreprenoit rien ce jour-là qui ne fût malheureux; & l'on fermoit les temples, comme c'étoit la coutume dans les jours funeſtes. Héſychius parle d'une maſſe de figues que l'on portoit avec cérémonie en mémoire de ce que les Athéniens, dont les mœurs commençoient à ſe polir, ayant enfin ceſſé de ſe nourir de gland, s'aviſerent de manger des figues. De là venoit le nom ἡγητηρία, que, ſelon Athénée (*Liv. III.*), on donnoit à cette maſſe de figues, comme ſi l'on eût dit: *Dux vitæ Cultioris*.

PLYTHANI, peuples de l'Inde. Arrien (*Peripl.*, *p.* 29.) dit qu'on apportoit beaucoup d'onyx de leur ville, que l'on croit avoir été nommée *Plythana*.

PNIGITIS TERRA, nom par lequel Hill croit que Galien & les anciens ont voulu déſigner une argile noire, peſante, onctueuſe, aſſez tenace, douce au toucher, qui ſe durcit & devient rouge au feu.

D'autres auteurs ont cru au contraire que le *pnigitis* de Galien étoit une craie noire: *Creta nigra*.

PNYCE, lieu plein, place d'Athênes ſituée auprès de la citadelle, où ſe tenoient quelquefois les aſſemblées du peuple. Les afaires de la république ſe décidoient par l'avis du peuple, qui s'aſſembloit de grand matin, ou dans la place publique, ou dans l'endroit appelé *Pnyce*, ou encore, & le plus ſouvent, au théâtre de Bacchus. Le peuple pouvoit s'inſtruire de la matiere que l'on devoit agiter, par un programme ou placard que l'on affichoit quelques jours avant l'aſſemblée. Chaque citoyen avoit droit d'y entrer, avec voix délibérative, après l'âge de puberté, pourvu que quelque défaut perſonel ne l'en excluât point; tels étoient les enfans dénaturés, les poltrons déclarés, ceux qui s'adonoient à la débauche outrée, les prodigues, & les débiteurs du fiſc. Les noms des citoyens qui avoient voix délibérative, étoient écrits dans un regiſtre, par les lexiarques, magiſtrats qui en étoient les dépoſitaires. On forçoit ceux qui avoient atteint l'âge néceſſaire de venir à cette aſſemblée, ſous peine d'une amende. Les lexiarques, pour cet effet, pouſſoient le peuple avec une corde teinte en écarlate qu'ils tenoient tendue, & les pareſſeux qui en avoient quelques marques étoient ſoumis à l'amende; au contraire, on donnoit trois oboles à tous les autres. Dans les aſſemblées publiques, on parloit toujours debout & jamais aſſis. Tous étoient ſoumis à cet uſage. On ouvroit l'aſſemblée par un ſacrifice à Cérès, & par une imprécation contre ceux qui trahiſſoient la république. La victime étoit un jeune cochon, avec le ſang duquel on arroſoit le lieu, afin de le purifier. Les paroles de l'imprécation étoient celles-ci: *Périſſe maudit des dieux avec ſa race, quiconque agira, parlera ou penſera contre la république*. Cela étant fait, les proedres, magiſtrats au nombre de dix, choiſis par les prytanes, pour préſider cette ſemaine-là, expoſoient au peuple le ſujet de l'aſſemblée & l'avis du ſénat des cinq-cents, formé de ſénateurs tirés en nombre pareil des dix tribus d'Athênes, & ils lui demandoient s'il vouloit ratifier, ou improuver l'avis, ou en retrancher quelques parties; après quoi on recueilloit les ſuffrages. Il falloit au moins ſix cents citoyens pour former un décret.

Le peuple opinoit par l'extenſion des mains, c'eſt-à-dire, que chacun donnoit ſon ſuffrage en étendant les mains, & quelquefois par des bulletins qu'il recevoit à une bariere, & qu'il rendoit en ſortant à une autre, où il recevoit les oboles du droit d'aſſiſtance. Les décrets du peuple, dans ces ſortes d'aſſemblées, étoient intitulés du nom du ſénateur ou de l'orateur dont l'opinion avoit paſſé; enſuite on mettoit le nom de l'Archonte, le jour du mois & le nom de la tribu qui étoit en tour de préſider.

PÔ (le), en latin *Padus*, *Eridanus*. C'est le fleuve le plus considérable d'Italie. Virgile appele *Purpureum* le golfe de Venise, où le *Pô* se précipite. On sait que *purpureum* ne signifie pas toujours la couleur de pourpre, & qu'il a quelquefois la signification de *candidum*. Le même poëte appele l'Éridan : *Gemina auratus taurino cornua vultu*. C'étoit peut-être ainsi qu'on représentoit ce fleuve, à cause des nombreux troupeaux de bœufs qui paissoient sur ses bords & qui enrichissoient le pays.

Un savant de l'académie des belles lettres de Paris, prétend qu'il y avoit deux fleuves qui portoient le nom d'*Éridan*; l'un en Italie, l'autre en Allemagne, qui est la *Vistule*. Il fonde son opinion sur l'ambre que quelques auteurs anciens ont dit se trouver sur les bords de l'Éridan. Mais cela vient de ce que les négocians d'Italie faisoient venir l'ambre du Nord; & l'embarquant sur le *Pô* pour le transporter dans la Grece par la mer Adriatique, les Grecs s'imaginerent qu'il croissoit sur les bords de ce fleuve. (D. J.)

POBLICIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

C. en argent.

RRRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Malleolus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

POCHES. Les anciens écrivains ne font jamais mention de *poches*, parce que leur ceinture leur en tenoit lieu, de même qu'aux orientaux modernes. De plus, les femmes plaçoient quelques objets dans leur sein, comme on l'apprend d'un fragment du poëte Turpilius, dans lequel une jeune fille se plaint d'avoir perdu une lettre qu'elle avoit cachée dans sa tunique au dessus de la ceinture : *Me miseram quod inter vias epistola excidit mihi, inter tuniculam & strophium collocata*.

POCILLATORES, jeunes esclaves servant à table, que les Romains nommoient encore *servi a cyatho*, *vini ministri*, *ministratores*, *servi ad vinum*, *servi a potione*, *servi ad pocula*, *pincerna*. Philon (*De vita contemplativa*.) en fait une élégante description.

„ On y voit des esclaves destinés au service; „ ils sont de la plus grande beauté, & ils ont la „ meilleure grâce. Leur propreté est extrême. „ Ils n'ont point de barbe, leur visage est fardé, & leurs cheveux sont frisés en boucles „ très-élégantes ; car ceux qui ne laissent pas „ croître absolument leurs cheveux, les coupent „ en rond sur le devant de la tête. Ils portent „ des tuniques très-fines & très-blanches, arrêtées par une ceinture ; ces tuniques tombent „ par devant jusqu'aux genoux, & par derriere un „ peu au dessous des jarets. Ils resserrent de chaque côté les deux parties de la tunique, avec „ des rubans qui font deux tours ; ils relevent „ les côtés de cette tunique ; ils la font voltiger & bouffer. Ils observent les convives, & „ sont attentifs à les servir & à leur verser à „ boire „.

POCULENTO argento vasculario (*a*). (*Gruter*. 643. 3.) Ces mots désignent sans doute un ouvrier qui fait des vases d'argent pour le service des tables, ou un domestique chargé du soin de semblables vases dans une grande maison.

POCULUM. *Voyez* Vases à boire.

PODALEA, dans la Phrygie.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques, selon Hardouin.

PODALIA, dans la Lycie ΠΟΔΑΛΙΩΤΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Tranquilline. M. Ackhel en a publié une.

PODALIRE, fils d'Esculape & d'Épione, ou Lampetie, fut disciple du centaure Chiron. Il se trouva avec son frere Machaon au siége de Troye, & après cette guerre, il se retira dans la Carie, où il fixa sa demeure. Les habitans de Daunia, en ce pays, lui bâtirent un petit temple, selon Strabon, afin qu'il participât à la divinité de son pere. *Voyez* Machaon.

PODARCES, c'est le premier nom de Priam, roi de Troye. Lors qu'Hercule tua Laomédon, en punition de sa perfidie, il donna à Télamon son ami, Hésione en mariage ; & à Hésione *Podarces*, pour en disposer. *Voyez* Priam.

PODERIS, ποδήρης, vêtement qui descend jusqu'aux talons, μέχρι τῶν ποδῶν.

PODISMUS, arpentage ou mesurage fait à la marche & sans instrumens.

PODIUM, saillie du mur qui entouroit l'arêne de l'amphithéâtre, & qui formoit une espece de balcon. C'étoit-là qu'étoient placés les premiers sénateurs & les principaux magistrats, assis dans leurs chaises curules. C'étoit-là aussi qu'étoit la loge de l'empereur, appelé *Suggestus*, le tribunal des édiles & la place des vestales. Il y avoit devant cet endroit des bâreaux de bois, & des cylindres mobiles sur leur axe, pour garantir des insultes des bêtes que l'on faisoit entrer dans l'arêne, quoiqu'il leur eût été difficile de passer par-dessus le mur qui avoit quinze pieds de hauteur. Il est vrai que ces précautions eussent été insuffisantes contre les éléphans, animaux d'une grandeur démesurée; mais César, selon le témoignage de Pline, voulant prévenir les accidens, avoit fait creuser un canal que l'on remplissoit d'eau ; & il n'en falloit pas davantage pour empêcher l'éléphant d'approcher de cet endroit, parce que cet animal ne craint rien tant que l'eau : *Qua de causa*, C. [*Cæsar*, *dictator*, *postea simile spectaculum editurus*, *euripis arenam circumdedit*. (*Plin*. 8. 7.)

Podium, mot latin qui signifie généralement balustrade ou apui, & en particulier le lieu du théâtre où jouoient les mimes, & la place destinée au théâtre pour les consuls & pour les em-

pereurs. On l'a employé dans le moyen âge, pour signifier un lieu qui est sur le haut d'une montagne, particuliérement lorsque cette montagne est tellement escarpée d'un des côtés voisins du lieu en question, qu'on n'y puisse point monter; à peu près comme ce que l'on appele sur le bord de la mer *une falaise*. Plusieurs villes, bourgs & villages de France, entr'autres du côté de la Provence & du Languedoc, où la langue latine a subsisté plus long-temps, en ont employé le nom. C'est de ce nom *Podium*, que les François ont fait leur mot *Puy*, qui veut dire la même chose; comme le Puy-en-Velay, *Podium*; Puy-Sainte-Maria, *Podium Sancta Maria*; Puy-Laurent, *Podium Laurentii*, & tant d'autres. Ce mot est différemment prononcé dans la plupart des provinces. Dans le Languedoc & dans les provinces voisines, on dit tantôt *Puy*, tantôt le *Pech* ou le *Purch*; en Berri, on prononce *Pie*; en Poitou, le *Peut*; en Dauphiné, *Pæt*; & en d'autres lieux *Pœb*, *Peu*, *Puis*, *Pis*, &c. (D. J.)

PŒCILE (le). De tant de différens portiques ou galeries couvertes qui embélissoient la ville d'Athènes, celui-ci étoit le plus considérable; & pour le distinguer des autres, on le nommoit tout court le *portique par excellence*: auparavant, on l'appeloit *pisannetios*. Pendant la splendeur d'Athènes, les premiers peintres de la Grece avoient représenté à l'envi dans ce portique les actions des grands capitaines de la république; & l'artiste que les auteurs grecs ont tant vanté, le célebre Polygnote, y fit des chefs d'œuvres dont il ne voulut point de récompense.

Mais si on en croit les savans, la grande réputation du portique lui est venue du philosophe Zenon, qui y établit l'école des stoïciens; car, ajoutent-ils, le mot grec *stoa*, d'où s'est formé celui de stoïciens, signifie un portique. Outre le *pœcile*, il y avoit hors d'Athènes quantité d'autres portiques qui servoient, de promenades ou de rendez-vous aux beautés éfrontées; aut point, dit Lucien dans ses *dialogues*, que sur les colonnes qui ornoient ces portiques, on n'y voyoit que leurs noms & ceux de leurs amans entrelâcés ensemble. (D. J.)

POELE. Les Romains connoissent deux fortes de *poële* pour échaufer leurs chambres & les autres apartemens de leurs maisons. Les premiers étoient des fourneaux sous terre, bâtis en long dans le grôs mur, & ayant de petits tuyaux à chaque étage, qui répondoient dans les chambres; on les nommoit *fornaces*, *vaporaria*. Mais les Romains avoient encore comme nous des *poëles* portatifs, *hypocausta*, qu'ils changeoient de place quand ils vouloient. Cicéron écrit qu'il venoit de changer ses *poëles* de place, parce que le tuyau par où sortoit le feu étoit sous la chambre: *Hypocausta in alterum apodyterii angulum promovi, propterea quod ita erant posita, ut eorum vaporarium, ex quo ignis erumpit, esset subjectum cubiculo*. (D. J.)

POEMANENI, en Mysie. ΠΟΙΜΑΝΗΝΩΝ. Les médailles autonomes de ce peuple sont: RRRR. en bronze. *Pellerin*.
O. en or.
O. en argent.
Pellerin en a publié aussi une médaille impériale greque, frapée en l'honeur de Trajan.

PŒNÉ, monstre vengeur, dit Pausanias, qu'Apollon suscita contre les Argiens, & qui arrachoit les enfans du sein de leur mere pour les dévorer. *Voyez* PSAMMATHÉ.

PŒNI. (*Article oublié au mot* Carthaginois.) Les *Carthaginois*, originairement phéniciens, étoient vrai-semblablement vêtus de même; ils sont représentés en tuniques longues, sur les peintures du Virgile de la bibliotheque du Vatican. Saumaise (*In Tertulliani lib. de pallio.*) prouve par plusieurs passages de Plaute, qu'anciénement les *Carthaginois* portoient des tuniques à longues manches. Du temps de Tertullien, elles ressembloient à la dalmatique, c'est-à-dire, qu'elles étoient d'une longueur médiocre, & sans ceinture; mais ces mêmes peintures nous montrent toujours les gens d'une condition médiocre habillés de la tunique courte; elles nous apprenent aussi que l'habillement des femmes ressembloit à celui des femmes greques. Didon allant à la chasse, est représentée avec une tunique (*Æneid.*, *lib. IV. v.* 137, 139.) de pourpre, ceinte par une agrafe d'or, avec la chlamyde de couleur de pourpre, & les cheveux noués avec des rubans de fil d'or. Cet habillement n'étoit pas celui dont les femmes se servoient communément; c'étoit, suivant Servius & les commentateurs, un habillement de chasse; comme on le voit par la chlamyde, qui étoit un manteau de voyage ou de chasse, de même que la tunique ceinte fort haut, & que Diane porte ordinairement.

On voit par un passage de Justin (*Justin.*, *lib. XIX*, *c.* 2.), que les prêtres de Carthage portoient des habits de pourpre, & le bandeau ou *infula*. Dans le deuil, les *Carthaginois* étoient mal vêtus & sans ceintures (*Plut. hommes illustres.*), preuve qu'ils s'en servoient dans l'habillement ordinaire. Nous savons peu de chose sur la façon de s'armer des *Carthaginois*. Suivant Plutarque, les boucliers des *Carthaginois* étoient tous blancs. Tite-Live (*Decad.* 3. *lib. V.*) remarque que dans le butin que fit Lucius Marcius, en forçant le camp des *Carthaginois* en Espagne, il y avoit un bouclier d'argent sur lequel la figure d'Asdrubal étoit gravée & du poids de 138 livres.

POËTE. La poësie fut très-peu considerée à Rome dans les commencemens, & les premiers poëtes furent des esclaves; tel fut Livius Andronicus, poëte tragique & comique, fait prisonier & vendu à Rome comme un esclave, s'il faut s'en raporter au recit d'Eusebe: *Poetica artis honos non erat*, dit Caton dans Aulu-Gelle; *si quis in ea re studebat*, *aut sese ad convivia applicabat*, *grassator vocabatur*. Mais ce temps de bar-

barie ne fut pas de longue durée, & les Romains sentirent bientôt tout le prix de la poésie, & le cas qu'ils devoient faire de ceux qui se livroient à cet art sublime. Aussi voyons-nous qu'après Andronicus, qui vivoit vers l'an 455, Ennius fut ataché au grand Scipion, Térence à Lælius, Accius à Brutus; & Cicéron cite plusieurs grands capitaines romains qui se servoient des poëtes, ou pour écrire leur histoire, ou pour orner de leurs vers les temples & les autres monumens sacrés qu'ils dédioient à la gloire des dieux. Sous les empereurs, les poëtes ne furent pas moins favorisés, & tout le monde fait le crédit que Virgile & Horace eurent auprès d'Auguste. Arcade & Honorius éleverent une statue au poëte Claudien, dans la place Trajane, avec cette inscription: *STATUAM. IN. FORO. DIVI. TRAJANI. ERIGI. COLLOCARIQUE. JUSSERUNT.*

POIDS des anciens.

On trouve dans les cabinets de Portici, de Sainte-Genevieve, une grande quantité de *poids*, & de toutes les especes. Nous ne ferons mention que de deux de Portici; ils sont de plomb; leur forme est plate, angulaire & oblongue, tels qu'ils sont encore en usage chez les marchands de poisson du même pays. Sur l'un des côtés, on lit ces lettres gravées en relief: EME; & sur l'autre: HABEBIS.

Cherchez au mot NOTES, les caracteres qui exprimoient sur les marbres & les manuscrits les mesures, les *poids* & les monoies.

Les *poids* & les mesures originaux étoient conservés dans les temples. *Voyez* MESURES.

Ils étoient sous la protection spéciale de Mercure & d'Hercule. C'est pourquoi on voit dans la collection de Sainte-Genevieve le *poids* d'une romaine, formé par un buste de Mercure.

Les bélieres, qui se trouvent placées à plusieurs petites têtes ou petits bustes de divinités, annoncent qu'ils ont pu servir de *poids* à des romaines.



POIDS

POIDS de l'Asie & de l'Égypte, évalués par M. Pauĉton dans sa Métrologie.

Numéraire des Poids.

											Grains.
										Sitarion, *grain de froment*, kertè, *grain d'orge*	$\frac{263}{288}$
2										Chalcous, éréole, tassugon, calcul	$\frac{119}{144}$
4	2									Kération, silique, kokkion, *pois chiche*	$3\frac{47}{72}$
6	3	$1\frac{1}{2}$								Kikkabos, ciccabos	$5\frac{35}{48}$
8	4	2	$1\frac{1}{3}$							Danic, thermos, pitêbi, *lupin*.	$7\frac{11}{36}$
12	6	3	2	$1\frac{1}{2}$						Obole feminite.	$10\frac{23}{24}$
24	12	6	4	3	2					Gramme, scripule	$21\frac{11}{12}$
48	24	12	8	6	4	2				Drachme, denier	$43\frac{5}{6}$
96	48	24	16	12	8	4	2			Didrachme.	$87\frac{2}{3}$
144	72	36	24	18	12	6	3	$1\frac{1}{2}$		Tridrachme	$131\frac{1}{2}$

											Livres.
										Drachme, denier, zuz, mithealos, féve d'Égypte	0.0047
4										Tétradrachme, sicle, statere	0.019
6	$1\frac{1}{2}$									Hexadrachme	0.0285
8	2	$1\frac{1}{3}$								Once, sacros	0.0380
16	4	$2\frac{2}{3}$	2							Tétrastastere	0.0761
96	24	16	12	6						Rotule, litre, petite mine.	0.4566
100	25	$16\frac{2}{3}$	$12\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{4}$	$1\frac{1}{24}$					Mine talmudique	0.4756
240	60	40	30	15	$2\frac{1}{2}$	$2\frac{2}{5}$				Mine de Moyse	1.1415
9600	2400	1600	1200	600	100	96	40			Cintar.	45.66
12000	3000	2000	1500	750	125	120	50	$1\frac{1}{4}$		Talent de Moyse.	57.08
14400	3600	2400	1800	900	150	144	60	1	$1\frac{1}{5}$	Talent babylonien	68.49

POIDS des Grecs étoient les mêmes que leurs monoies. *Voyez* MONOIES des Grecs.

POIDS DES ANCIENS,

QUI ONT SERVI AUSSI DE MONOIES, ET LEUR ÉVALUATION EN POIDS DE MONOIES DE FRANCE, PAR ROMÉ DE L'ISLE

N. B. Voyez les MONOIES, qui servoient aussi de POIDS.

NOMS DES TALENS.	Grandes drac. attiques.	Petites drac. attiques.	Poids de France.				Valeur en argent.		
			liv.	onc.	grô.	gra.	livres	S.	D.
Talent d'Égine	10000	$13333\frac{1}{3}$	91	2	2	48	9333	6	8
— d'Alexandrie	9000	12000	82	....	4	.....	8400	....	......
— de Rhégium	7500	10000	68	5	6	.....	7000	....	......
— Italique	7200	9600	65	10	.....	.....	6720	....	......
Métrete grec	6480	8640	59	1	....	.....	6048	....	......
Grand talent attique	6000	8000	54	11	.....	.....	5600	....	......
Metrete romain, dit *amphore* ou *quadrantal*	5760	7680	52	8	.....	.....	5376	....	......
Talent babylonien	5250	7000	47	13	5	.....	4900	....	......
Petit talent attique	4500	6000	41	....	2	.....	4200	....	......
Talent égyptien *ou* rhodien	3000	4000	27	5	4	.....	4800	....	......
Urne ou $\frac{1}{2}$ *quadrantal*	....	3840	26	4	.....	.....	2688	....	......
Talent syrien *ou* ptolémaïque	1500	2000	13	10	6	.....	1400	....	......
Demi-urne ou 2 *conges*	....	920	13	2	.....	.....	1344	....	......
Dix petites mines attiques	....	1000	6	13	3	.....	700	....	......
Conge romain	....	960	6	9	.....	.....	672	....	......
Demi-conge ou 3 *sextiers romains*	....	480	3	4	4	.....	336	....	......
Mine d'Égine	$166\frac{2}{3}$	$222\frac{2}{9}$	1	8	2	25	155	9	$6\frac{2}{3}$
— d'Alexandrie	150	200	1	5	7	.....	140	....	......
— de Rhégium	125	$166\frac{2}{3}$	1	2	3	60	116	13	4
— Italique	120	160	1	1	4	.....	112	....	......
Grande mine attique	100	$133\frac{1}{3}$	....	14	4	48	93	6	8
Mine babyloniene	$87\frac{1}{2}$	$116\frac{2}{3}$	....	12	6	6	81	3	4
Petite mine attique	75	100	....	10	7	36	70	....	......
As *ou* livre romaine	72	96	....	10	4	.....	67	4	......
Mine égyptiene *ou* rhodiene, qui est la mine syracusaine de Prescien	50	$66\frac{2}{3}$	....	7	2	24	46	12	16

SOUS-DIVISIONS DU TALENT.	Grandes drac. attiques.	Petites drac. attiques.	Poids de France.				Valeur en argent.		
			liv.	onc.	grô.	gra.	livres	S.	D.
Semissis ou demi-âs romain	36	48	....	5	2	.....	33	12	......
Mine syriene *ou* ptolémaique	25	$33\frac{1}{3}$	....	3	5	12	23	6	8
Triens ou $\frac{1}{3}$ d'âs romain	24	32	....	3	4	.....	22	8	......
Valeur du statere d'or, raport de 1 à $12\frac{1}{2}$	....	25	....	2	5	63	17	10	......
Quadrans ou $\frac{1}{4}$ l'âs romain, & valeur du statere d'or, raport de 1 à 12	18	24	....	2	5	.....	16	16	......
Valeur du statere d'or, raport de 1 à 10	15	20	....	2	1	36	14	....	......
Sextans ou $\frac{1}{6}$ d'âs romain	12	16	....	1	6	.....	11	4	......
Once romaine *ou* XXIV scrupules	6	8	....	.....	7	.....	5	12	......
Tétradrachme *ou* statere d'argent des Grecs XII. Id.	3	4	....	.....	3	36	2	16	......
Duelle ou $\frac{1}{3}$ d'once romaine. VIII. Id.	2	$2\frac{2}{3}$	....	.....	2	24	1	17	......
Sicilique *ou* assarion, didrachme des Grecs VI. Id.	....	2	....	.....	1	54	1	8	......
Sextule *ou* $\frac{1}{6}$ d'once romaine, IV Id.	1	$1\frac{1}{3}$	....	.....	1	12	......	18	8
Denier romain, X âs, petite drachme attique III. Id	....	1	....	....	.....	63	......	14	......

Sous-divisions du talent.	Grandes drac. attiques.	Petites drac. attiques.	Poids de France. liv.	onc.	grô.	gra.	Valeur en argent. livres.	S.	D.
Tétrobole grec *ou* 1/12 d'once romaine } II. Id.	......	2/3	..	..	..	42	....	9	4
Triobole grec 1/2 drachme quinaire *ou* victoriat } I. 1/2 Id....	......	1/2	..	..	..	31 1/2	....	7	....
Diobole grec 1/3 de drach. valant 6 siliques } I. Id.....	......	1/3	..	..	..	21	....	4	8
Sesterce *ou* 2 1/2 as romain, obole & demie greque } 3/4 Id.....	......	1/4	..	..	..	15 3/4	....	3	6
Obole greque 1/48 d'once romaine } 1/2 Id.,....	......	1/6	..	..	..	10 1/2	....	2	4
Lupin des Grecs, 1/3 Id	......	1/9	..	..	..	7	....	1	6 2/9
Libelle romaine	......	1/10	..	..	..	6 3/10	....	1	4 9/11
Demi-obole greque, 1/4 Id.	......	1/12	..	..	..	5 1/4	....	1	2
Silique greque, 1/6 Id	......	1/18	..	..	..	3 1/2	....	..	9 1/3
Selibelle *ou* sembelle romaine	......	1/20	..	..	..	3 3/20	....	..	8 2/5
Quart d'obole. Dicalque, 1/8. Id	......	1/24	..	..	..	2 5/8	....	..	7
Téronce romain	......	1/40	..	..	..	1 23/40	....	..	4 1/5
Calque *ou* 1/8 d'obole, 1/16 scrupule	......	1/48	..	..	..	1 5/16	....	..	3 1/2
Un grain de France	......	......	..	..	..	1	....	..	2 2/3

*À 2 2/3 deniers le grain d'argent, les 72 grains, ou 1 grôs, valent argent de France . . 16 f.
L'once .... 6 l. 8. f.
Et le marc .... 51 l. 4 f.

Le prix du marc d'argent, au titre de 11 deniers, 10 grains, est d'environ 51 l. 15. f. Le grain fin d'argent équivaut à 16 grains de poids.

POIGNARD, ou épée très-courte appelée *pugio* & *parazonium*, parce qu'il étoit fixé *ad zonam*, à la ceinture. Les centurions & les tribuns militaires portoient le *poignard* & l'épée. Tacite en fait mention (*Hist.* 1. 43. 2.): *Centurio stricto pugione occurrens*. Martial dit aussi d'un *poignard* (14. 32.):

Militiæ decus hoc, & grati nomen honoris,
Arma tribunitium cingere digna latus.

Le *poignard* étoit la marque du pouvoir souverain des empereurs; ils le faisoient porter par le préfet du prétoire. Lampride a remarqué dans la vie de Commode, que ce prince fit trois préfets du prétoire, contre la coutume; l'un desquels étoit affranchi, & portoit le *poignard* devant lui; en sorte qu'on l'appeloit *libertus a pugione*.

Quelquefois l'empereur portoit lui-même ce *poignard*, comme on peut le voir dans Tacite, où Vitellius déposant lui-même l'empire, tire le *poignard* qu'il portoit à son côté, comme un titre qu'il avoit sur la vie des citoyens, & le remet entre les mains du consul Celius Simplex, qui étoit présent à cette action.

Galba, dans Suétone, portoit son *poignard* pendu au cou. Si nous en croyons Xiphilin, on se moquoit à Rome de voir ce prince tout cassé & tout usé de vieillesse, & d'ailleurs tout noué de gouttes, portant une arme qu'il ne pouvoit manier, & qui ne lui servoit que d'un fardeau inutile & embarassant.

On voit un *poignard* à lame courbe, semblable à une serpete de jardinier, à un cocher du cirque qui est sculpté sur un bas-relief rond de la Villa Albani. Cette lame courbée l'a fait prendre pour un jardinier par le restaurateur, qui l'a armé d'un râteau. On portoit ces *poignards* passés dans la ceinture; c'étoit un attribut distinctif des secrétaires des empereurs à Constantinople. (*Zonar. annal.*, *l. II*, *p.* 564.) Ils étoient appelés Ἐγχειρίδια.

POILS. *Voy.* Dépiler.

POINTS. *Voy.* Ponctuation.

Points après les chifres. *Voy.* la fin des Chiffres romains, & Chiffres (Écriture en).

Points après les mots, dans les inscriptions. Fabretti, chanoine de Saint Pierre de Rome, dans le troisieme chapitre de son recueil d'anciennes inscriptions, publié à Rome en 1699, remarque que les anciens *mettoient des points à la fin de chaque mot*, *mais presque jamais au bout des lignes*, & qu'ils en mettoient même *quelquefois après chaque syllabe*. Entre les mots des inscriptions, non seulement on trouve des *points*, mais ils coupent encore un même mot, comme AD. FINIBUS, OB. VENERIT, DUM. TAXAT. C'est ce qu'on a remarqué sur une table d'airain, large de dix pieds & demi, & haute de cinq & demi, découverte à dix huit milles de Plaisance, en 1747, au lieu où étoit la ville *Veleiacium* dont parle Pline. (*Lib. VII*, *ch.* 49.)

Cet usage bizâre de placer des *points* entre chaque syllabe des mots d'une inscription, régna généralement dans le troisieme siecle de notre ere.

Quelques philologues ont dit que ces *points* avoient été placés si fréquemment dans les épitaphes, afin d'exciter la tristesse & la douleur dans l'âme des lecteurs, par le moyen de ces pauses fréquentes. Mais Lupi (*Epithaphium Severæ*, *p.* 73.) a publié l'inscription suivante, qui est chargée de *points*, & qui n'a cependant rien de commun avec la douleur.

IMP. CAES. M. AN. TO. NI. O.
COR. DI. A. NO. PI. O. FE. LI. CI.
AVG. P. M. TRIB. POT. II. COS. PP.
COR. NE. LI. A. PRAE. TEX. TA. TA.
IVL. NAM. PI. E. TA. TEM. E. IUS.
QUE. SVOS. ET
DI. CI. VM.
IN. TI. AM. SV. AM
ΕΑ. VIT.

Points, marque qu'on voit sur quelques médailles, & plus fréquemment sur des monoies romaines. On trouve sur les médailles romaines un certain nombre de *points* mis des deux côtés, mais qui ne passent pas quatre, pour marquer la troisieme partie de l'às qui se divisoit en douze parties: *Uncia*, *sextans*, *dodrans*, *quadrans*, *triens*. Le *sextans* se marquoit.. le *quadrans*... le *triens*... &c., la livre par O ou par L, *libra*, qui en spécifie le poids.

On trouve des *points* marqués principalement sur les médailles consulaires, mais ce ne sont pas les seules sur lesquelles on en trouve; on en voit aussi sur quelques médailles d'argent de Trébonien Galle, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, & jamais plus de quatre: toujours en nombre pareil, tant dans l'exergue du revers que derriere le buste du prince du côté de la tête. Ces *points* se trouvent avec différens revers, comme ÆQUITAS AUG: FELICITAS PUBLICA: PAX AUG: VICTORIA AUG: SÆCULUM NOVUM: UBERTAS AUG. &c. Dans le cabinet de Rothelin, il y avoit quatre de ces médailles, dont le revers représente un temple, avec la légende *saculum novum*. La premiere n'a qu'un

point en bas, & un autre derriere le buste; la seconde deux *points*, la troisieme trois, & la quatrieme quatre, & toujours autant derriere le buste que dans l'exergue des revers. Cette remarque du baron de la Bastie, n'est peut-être pas indigne de l'attention des curieux. Il ajoute que la médaille même de Gallus paroîtroit copiée ou à dessein, ou par méprise sur la médaille de Philippe, si elle n'étoit pas assez commune, & si *seculum* n'étoit pas toujours écrit par deux *ll*, pendant que le même mot est écrit avec une seule *l*, sur les médailles de Philippe. (D. J.)

POISON. Le mot *venenum* des Latins ne signifie pas toujours du *poison*; il désigne encore assez souvent les drogues dont les peintres & les teinturiers se servent. C'est dans ce sens, par exemple, que Virgile l'emploie au second livre des géorgiques :

Alba neque assyrio fucatur lana veneno.

„ L'étofe n'est pas teinte en couleur de pourpre „. Horace (*Ode* 27, *l. I.*) dit :

. . . . *Quis te solvere thessalis*
Magus venenis, quis poterit deus?

„ Quel enchanteur avec toutes les herbes de Thessalie, toute la force de ses charmes, que dis-je, quel dieu poura vous tirer de ce mauvais pas? „

Les *thessala venena* d'Horace, sont des sucs d'herbes magiques, propres à corriger la malignité du plus puissant *poison*.

Du temps d'Horace, on n'avoit point encore oublié l'histoire que Tite-Live (*Dec. I, l. VIII*) raconte de plusieurs dames romaines qui composerent des *poisons*, & qui furent découvertes par un esclave. Sur les recherches que fit l'édile, on trouva 170 patricienes coupables d'empoisonement, & qui furent condamnées au dernier supplice. Les morts qu'elles avoient causées étoient en si grand nombre, qu'on attribua d'abord ce malheur à l'intempérie pestilentiele de l'air, & l'on nomma exprès un dictateur qui alla atacher en cérémonie un clou au temple de Jupiter, ainsi qu'on le pratiquoit dans une calamité publique. (D. J.)

POISSON. „ Plus je réfléchis à la diete des prêtres de l'Égypte, dit M. Paw, & plus je me persuade qu'ils tâchoient principalement d'éviter la lepre du corps, la lepre des ieux ou la sporophtalmie, & la gonorrhée, qui, dans leur pays, est plus ou moins compliquée avec ces deux indispositions, lesquelles les eussent rendu immondes, ou, ce qui est la même chose, inhabiles aux fonctions de leur ministere. „

„ Comme ils devoient être infiniment plus purs que le peuple, ils s'abstenoient aussi d'une infinité de choses, qu'on ne défendoit pas au peuple. „

„ On a observé que les Grecs modernes, qui ont beaucoup de jours de jeûne, & qui mangent par conséquent beaucoup de *poisson*, contractent bien plus souvent la lepre au Levant, que les Turcs, qui mangent plus de viande. Cette observation est vérifiée par l'effet que produit chez les peuples ichthyophages la nature de leur aliment ordinaire. Ces peuples-là sont sujets à une maladie de la peau. Ainsi, les prêtres égyptiens ont été instruits à cet égard par l'expérience. Ils avoient renoncé à toutes les especes de *poissons*, soit qu'elles eussent des écailles, soit qu'elles n'en eussent pas. Mais ils avoient une aversion particuliere pour les especes pêchées dans la Méditerranée, comme on le voit par tant de passages, & sur-tout par les symboles de Pythagore, tels que Gyralde les a recueillis. (*Voyez Gregor. Gyraldus de symbolis Pythagoræ.*) Car outre la défense générale, on y détend encore en termes plus exprès le scare, le rouget & l'ortie, qui ne se trouvent pas dans le Nil. „

„ L'ortie errante n'est proprement pas un *poisson*. Les anciens l'ont rangée parmi les zoophytes, & les modernes parmi les vers molusques; mais à quelque genre qu'on la raporte, il n'y a pas de doute que sa chair ne soit plus pernicieuse qu'on ne pouroit le dire, à tous ceux que la phlictene ou la fausse gonorrhée afflige. „

„ Ce sont les prêtres de l'Égypte, qui les premiers ont mis en fait que le scare est le seul des *poissons* qui rumine; & jusqu'à présent, on ne connoît point de naturaliste qui ait été en état de les contre-dire sur cet article. D'où on peut inférer avec quelque certitude, qu'ils avoient étendu fort loin leurs recherches sur toutes les productions de la nature animée; mais il seroit à souhaiter que moins amateurs des énigmes, ils n'eussent pas envelopé quelques-unes de leurs connoissances de ténebres qu'on désespere souvent de pouvoir dissiper. „

„ Comme il y a des auteurs grecs qui, en parlant du rouget de Pythagore, le nomment plus positivement *trigla*, cela nous indique le surmulet, *poisson* que les Romains payoient si cher, & pour le manger & pour le voir mourir; car il donne en expirant le spectacle le plus singulier, par la vivacité des différentes couleurs dont son corps se peint à mesure que son sang cesse de circuler. Mal-gré tout cela, on le défendoit aux persones initiées dans les mysteres d'Éleusis, parce qu'on le soupçone d'avaler de temps en temps des lievres marins; ce qui peut empoisoner sa chair sans le faire mourir (*Voyez Junius de esu piscium, c. 22, p. 80.*), par un effet tout-à-fait semblable à celui que les pommes du mancenillier produisent dans de certains *poissons* des mers de l'Amérique. Quant à la rougeur de ses nageoires, qui lui donnoit de la conformité avec le typhon, c'est une allégorie réellement égyptiene, & qu'on a étendue jusqu'à la perche & au spare „.

„ Il paroît que les prêtres n'avoient défendu d'autres *poissons* dans le régime du peuple, que ceux qui n'ont pas d'écailles, comme le silure, la lamproie & la pernicieuse anguille du Nil; ce qui leur a attiré de la part des Grecs une infinité d'épigrammes, dont quelques-unes se sont conservées dans Athénée & dans l'anthologie: mais ces Grecs-là ne savoient point, & ne pouvoient même savoir que la chair des *poissons* sans écailles irrite toutes les maladies qui ont du raport avec l'éléphantiase & la mélancholie, parce qu'elle épaissit le sang & diminue la transpiration. Cette loi générale, dont je parle, étant jointe aux institutions particulieres des provinces & des villes, avoit porté le petit peuple à vivre principalement de végétaux. (Les Égyptiens n'avoient pendant le cours de l'année qu'un seul jour auquel la loi les obligeoit de manger du *poisson*; c'étoit le neuvieme du mois *thoth*. Sur leur maniere de servir le repas, on peut voir Athénée. (*Liv. IV, c.* 10.) Et ce ne sauroit être qu'à des mostarabes répandus sur la côte occidentale de la mer rouge qu'on doit appliquer ce que dit Hérodote de ces prétendus Égyptiens, qui, selon lui, se sustentoient de *poisson* séché au soleil, pratique qui distingue indubitablement les ichthyophages, qui n'étoient point des Égyptiens; mais des Arabes mêlés d'Éthiopiens, & quoique ce soit l'usage des géographes de les séparer des Troglodytes, on ne risque pas beaucoup à confondre tous ces sauvages les uns avec les autres, puisqu'ils étoient errans, & ne se reconoissoient point pour sujets des Pharaons. La plage qu'ils occupoient est si mauvaise & si aride, qu'on ne peut guere y vivre que de *poisson*, dont le prix étoit anciênement très-modique en Égypte. On l'abandonoit aux esclaves, ou on le saloit pour l'exporter. Cependant, comme Sicard a imaginé deux lacs Méris au lieu d'un, il est par-là plus difficile d'apprécier ce qu'on dit de l'immense produit de la pêche qui s'y faisoit; mais s'il est question, comme nous ne devons pas en douter, du lac situé près de la ville des Crocodiles, on peut être certain qu'il ne rend pas actuélement un talent d'argent par jour au testerdar ou au trésorier du Caire, comme cela étoit sous les anciens rois, à ce que disent des Grecs indignes de toute croyance: car ayant prodigieusement exagéré la grandeur du lac Méris, ils ont par une suite nécessaire exagéré aussi le produit de la pêche. „

Les *poissons* furent l'objet d'un culte superstitieux, non seulement chez les Égyptiens, mais encore chez les Syriens, & dans plusieurs villes de Lydie. Les Syriens s'abstenoient de manger du *poisson*, parce qu'ils croyoient que Vénus s'étoit cachée sous les écailles d'un *poisson*, lorsque tous les dieux se cacherent sous différentes formes d'animaux. En plusieurs villes d'Égypte, les uns plaçoient sur leurs autels des anguilles, d'autres des tortues, ceux-ci des brochets, ceux-là des monstres marins, auxquels ils offroient leurs encens.

Poissons. (Constellation.) Les *poissons* qui forment la constellation ou le douzieme signe du zôdiaque, sont ceux qui porterent sur leur dos Vénus & l'amour. Vénus, fuyant la persécution de Typhon, acompagnée de son fils Cupidon, fut portée au delà de l'Euphrate, par deux *poissons* qui pour cela furent placés dans le ciel. Ovide, qui raconte cette fable dans ses Fastes, n'a pas manqué de faire la généalogie de ces deux *poissons*, qui eurent pour pere un *poisson* qui avoit procuré de l'eau à Isis, un jour qu'elle étoit extrêmement altérée.

J'ajoute à cet article un morceau de M. Dupuis, qui fera voir son systême de mythologie sous le jour le plus favorable.

„ Le culte des animaux étant une des choses les plus extraordinaires, est aussi l'une des plus propres à constater l'avantage de mes explications, je vais donc montrer l'origine du culte du *poisson*, l'un de ceux qui prouvent de la maniere la plus frapante l'allégorie astronomique. Lorsque le solstice d'été répondoit aux premiers degrés du lion, le jour du solstice fut observé & célébré chez les Syriens & les Égyptiens, comme l'époque la plus importante pour le cultivateur. En Égypte, c'étoit l'instant où le Nil sortoit de son lit pour répandre ses eaux bienfaisantes, & engraisser les campagnes par ce limon précieux qui contenoit le germe de leur fécondité. En Syrie, la terre couverte de moissons trouvoit dans le soleil cette force active qui mûrit les récoltes, & l'épi jaunissant alloit tomber sous la faux du laboureur. Ce moment si désiré étoit annoncé dans les cieux par le lever ou le coucher de quelque belle étoile; c'étoit la messagere de la divinité, le génie avant-coureur qui, par son apparition ou sa retraite, avertissoit l'homme de l'action puissante du ciel sur la terre, & guidoit en quelque sorte la marche de la nature. „

„ La belle étoile du grand chien, Sirius ou la canicule, fit long-temps cette fonction; & son symbole vivant, le chien, fut consacré dans les temples. Mais bientôt la précession des équinoxes éloignant Sirius du solstice, il fallut se servir d'une autre constellation. Le *poisson* austral devint une indication plus précise, & remplaça le Mercure Anubis. Il devint pour les Syriens, qui moissonoient à la fin de Juin, le génie des blés; & ils lui donnerent le nom de Dagon, qui signifie le dieu des blés, suivant Philon, interprete de Sanchoniaton: Δαγων ὅς ἐστι Σίτων. Tel est le sens que Philon de Biblos donne à ce nom. J'avois d'abord cru que ce mot pouvoit venir de dag, qui signifie *poisson* dans cette langue; mais l'interprétation de Philon, & la fonction de génies des moissons que remplissoit Fomalhaut (Fomalhaut est le nom de la plus belle étoile de cette constellation. *Phom*, en arabe, signifie bouche; *al* est l'article, & *haut* signifie *poisson*; ainsi Fomalhaut est la bouche du *poisson*, parce que cette étoile fait effectivement partie de la bouche

du *poisson* austral.) », m'a fait préférer l'étymologie de *Siton*, d'autant plus que Sanchoniaton ajoute que dagon avoit trouvé le blé. La Théogonie phénicienne comptoit dagon pour un des quatre fils du ciel ou d'Uranus, né de son mariage avec la terre ou γῆ. On sent qu'une pareille filiation convient parfaitement à une étoile, & que l'action du ciel sur la terre a produit le mariage allégorique, dont Dagon est le fruit. Le Bootès ou Atlas, Béthula ou la Vierge, Crone ou Persée, sont ses trois autres freres, tous fils du ciel, ou étoiles ».

» En suivant le principe que j'établis, que les constellations qui avoient raport au saisons & auxquelles on pouvoit attribuer quelque influence sur la terre, ont dû être consacrées; le *poisson* austral a dû être honoré en Syrie, & vrai-semblablement il est le génie du blé, connu sous le nom de Dagon; mais c'est trop peu de dire qu'il a dû être honoré en Syrie, puisque nous savons qu'il l'a effectivement été. Voici ce qu'en dit Hyginus, d'après le témoignage d'Hygesias: *Hic videtur ore aquam excipere a signo aquario, qui laborantem quemdam Isim servasse dicitur: pro quo beneficio simulacrum piscis & ejus filiorum inter astra constituit. Itaque Syri complures pisces non esitant, & eorum simulacra aurata pro diis penatibus colunt*.

Et Ovide (*Fast.*, *l. XI*, *v.* 473.):

Inde nefas ducunt genus hoc imponere mensis,
Nec violant timidi piscibus ora Syri.

Voilà donc le *poisson* austral mis au nombre des dieux pénates des Syriens, & sa statue enduite d'une légere couche d'or, symbole des étoiles, proposé à l'adoration des peuples. Après l'observation que nous avons faite sur sa fonction d'étoile des moissons & de génie de l'année, qui souvent a commencé au solstice d'été, on sent aisément combien cette constellation a dû être observée, & quel rôle important elle joue dans la religion des adorateurs de l'âme de la nature, du soleil, de la lune, & de l'année déifiée chez les anciens peuples. »

» Passons en Egypte, où la terre semble suivre d'autres loix que par-tout ailleurs; mais où les aspects célestes sont à peu près les mêmes qu'en Syrie. Nous y trouverons le culte du *poisson* également établi; & les raisons que les prêtres nous donnent de ce culte prouvent que c'est le Fomalhaut, ou le *poisson* austral, qu'on y adoroit. Ce ne sera point ici le génie des blés qu'on honorera dans l'étoile du solstice, mais l'astre du Nil, le génie des eaux, & le signe avant-coureur de l'année & du débordement. Voici ce que nous dit Plutarque du phagre, *poisson* sacré chez les Égyptiens. Les habitans de Syenne honnorent le phagre, parce qu'il leur apparoît au moment du débordement, & sa vue est pour eux l'annonce agréable d'une crue d'eau qu'ils désirent: *Videtur enim una cum Nilo apparere, ejusque exoptatum incrementum conspectus ipse nuntiare*. On sent assez que ce passage, pris à la lettre, n'offre qu'une fable absurde, & qu'il seroit ridicule de croire qu'un *poisson* sortît de la mer tous les ans, pour annoncer au peuple Égyptien le débordement du Nil. Mais, considéré comme allégorie astronomique, il présente une idée simple, & une expression toute naturele de l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens. Ce n'étoit donc point un *poisson* réel qui rendoit ce service officieux au peuple égyptien, & à qui on attribuoit la fonction de génie bienfaisant; c'est au *poisson* céleste que s'adressoient ces hommages; c'est lui que l'on consacra dans le temple de la nature élevé à Saïs, à côté de l'épervier & de l'hippopotame, qui firent la même fonction de constellations solsticiales ».

» Le coucher de l'aigle arive lorsque le soleil est vers la fin du cancer; & son lever, quand le soleil est à la fin du capricrone, & il avoit beaucoup de raport avec les termes de la course du soleil, & les portes des dieux: aussi le Zend-Avesta (*tom. II. p.* 388.) dit-il que l'aigle a été placé gardien aux deux portes du monde; ainsi l'aigle étoit consacré avec le *poisson* ».

» Le *poisson* sacré prit différens noms: celui de phagre, d'oxyrioque, de lépidore, & d'oannès, parce que l'espece de *poisson* consacrée au génie ne fut pas la même dans toutes les dynasties. C'est ainsi qu'on avoit consacré le chien, en général, à Sirius, sans qu'on se soit fait, ce semble, une loi de consacrer par-tout la même espece de chien. D'abord, il paroît que l'oxyrinque fut, comme le phagre, représentatif du *poisson* céleste de Fomalhaut. Le nom de *poisson* oxyrinque signifie le *poisson* au nez pointu ou à la tête effilée. Les peuples de la dynastie d'oxyrinque, nous dit Plutarque, adorent le *poisson* oxyrinque, ainsi appelé à cause de la forme effilée de sa tête: *Acuto rostro*. Or, c'est sous cette forme que le *poisson* austral est représenté dans le zôdiaque des Indiens, qu'on peut conjecturer avoir une origine commune avec celui d'Égypte, par la grande ressemblance des animaux symboliques tracés dans le zôdiaque de ces deux peuples. Ce zôdiaque est imprimé dans *les transactions philosophiques de* 1772 (*p.* 335.), & dans le premier volume de l'histoire de l'astronomie de M. Bailly. Les Indiens le placent, comme dans nos spheres, sous le ventre du capricorne; car, quoique le *poisson* austral semble tenir à la constellation du verseau, cependant il se replie sous le capricorne, & fait partie de cette division. Ce monument des Indiens remonte à la plus haute antiquité, puisque le point équinoxial y est fixé aux gemeaux. Ainsi, il paroît qu'à cette époque l'oxyrinque étoit l'espece particuliere du *poisson*, qu'on avoit peinte à l'extrémité de l'eau du verseau. (*Kirker*, *Œdip.*, *t. II*, *p.* 201.) ».

» Le culte rendu au lépidote se raportoit également à l'étoile du Nil & au génie avant-coureur

teur des eaux. Hérodote, parlant de ce *poisson* respecté des Égyptiens, nous dit qu'il étoit consacré au Nil : *Arbitrantur etiam sacrum esse ex omnibus piscibus lepidotum & anguillam. Hos pisces ajunt sacros Nili esse.* On voit, par ce que nous avons dit du *poisson* austral, pourquoi le culte du lépidote étoit relatif au Nil, plutôt qu'au soleil ou à la terre. Quant à l'autre *poisson*, *anguilla*, en grec Ἐγχελυς, c'étoit vrai-semblablement le symbole de la constellation de l'hydre, dont le lever héliaque annonçoit aussi le commencement du débordement. Le nom d'Ἐγχελυς est encore donné aujourd'hui au serpent céleste; & la constellation de l'hydre avoit un rapport si direct au Nil, qu'elle en portoit même le nom chez les Égyptiens, suivant le témoignage de Théon. L'image de l'oxyrinque & du Nil étoient réunies dans la sphere égyptiene dans la case du verseau. (*Kirker*, *Œdip.*, *t. II*, *part. 2*, *p. 201.*) Ainsi, on peut croire que la diversité des noms d'oxyrinque, de lépidote & de phagre, donnés aux *poissons* honorés en Égypte, ne vient que de la diversité de l'espece du *poisson* consacré au génie unique, au *poisson* céleste. Plutarque même confirme ce soupçon, en les réunissant tous trois dans une même fable, & leur attribuant indistinctement la même fonction du génie qui avoit dévoré les testicules d'Osiris. Effectivement, on disoit que les parties génitales d'Osiris avoient été jetées dans le Nil, & qu'un de ces *poissons* les avoit englouties. Voici quel me semble être le sens de cette fable. La force végétative en Égypte sembloit suspendre son action au solstice d'été. La terre inondée par les eaux du Nil cessoit de produire; mais le germe de la fertilité restoit dans les eaux qui couvroient les campagnes. Osiris mort, avoit donc laissé dans le Nil le germe de la fécondité; c'est la même idée qui se retrouve dans les fables greques; mais appliquée à un climat où la nature suit un ordre différent de celui de l'Égypte. On voit Uranus, ou le ciel, qui cesse de contribuer aux productions de la terre en automne, mais dont la vertu productive se conserve dans les pluies d'hiver, & se développant au printemps, fait sortir du sein des eaux la déesse de la génération, Vénus, Néoménie de l'équinoxe alors au taureau: peut-être aussi est-ce son coucher d'autone„.

„ Porphyre (*De antro nympharum*, *pag. 118.*) donne à peu près la même explication que nous sur la castration de Saturne & la naissance de Vénus: *Cælum coeundi desiderio in terram descendentem Saturnus exsecat . . . . . Saturnus enim, ejusque orbis primus est eorum, qui contra Cælum moventur. Descendunt autem tam a Cælo quam a stellis errantibus virtutes quædam; sed Cæli virtutes Saturnus, Saturni Jupiter excepit . . . Concurrit autem aqua ad generationem . . . . . Lunam quoque generationis præsidem apem vocant, quam & alio nomine taurum dixerunt: & exaltatio lunæ est taurus.* Et plus bas, il dit de ce taureau, où arive la néoménie, qu'il est l'auteur & le chef de la production & de la génération. C'est ainsi que Virgile suppose qu'au printemps l'æther, ou le ciel, *Conjugis in gremium descendit*. Lucien, *de dea Syria*, appele aussi Vénus. *Causam illam atque naturam principia & semina omnium ex humido præbentem*. On dut donc regarder le *poisson* céleste comme le dépositaire du principe de la fécondité, puisqu'il annonçoit en Égypte deux époques importantes, le solstice d'été, commencement du débordement, & ensuite par son coucher héliaque, le commencement de la reproduction du blé sur la fin de l'autone, lorsque le soleil parcouroit les derniers degrés du sagittaire„.

„ Ælien raporte que les Égyptiens, qui habitoient la préfecture d'Oxyrinque, avoient tant de vénération pour le *poisson* oxyrinque, qu'ils n'osoient pêcher aucuns *poissons*, de crainte de nuire à celui-là, & de l'enveloper dans leurs filets. Ils prétendoient qu'il étoit né des blessûres & du sang d'Osiris. Ælien place l'histoire de ce *poisson* sacré à la suite de celle du chien, qu'il dit avoir été consacré à Sirius, ou à l'étoile qui annonçoit à l'Égypte le débordement de son fleuve. Le même motif dut établir le culte des *poissons* en l'honeur du *poisson* austral, qui, peu de temps après, fit la même fonction d'étoile du Nil, que ne pouvoit plus faire Sirius. Strabon nous dit qu'il étoit, ainsi que le lépidote, en vénération dans toute l'Égypte; mais qu'il recevoit un culte spécial dans la dynastie à laquelle il avoit donné son nom, & qu'il avoit un temple dans la ville d'Oxyrinque.

„ Nous retrouvons aussi le *poisson* consacré dans le temple de Minerve à Saïs. On y avoit tracé cinq figures hiéroglyphiques, un enfant & un vieillard, un épervier, un hippopotame & un *poisson*. Ces symboles étoient vrai-semblablement relatifs à l'année solstitiale, qui commençoit autrefois au lever de Sirius; ce qui fit dire à l'Isis égyptiene, celle qui, suivant Hor-Apollo, désignoit l'année: *Ego sum quæ in sidere canis exorior*. Sirius ne fut pas long-temps une annonce exacte du solstice; le coucher de l'aigle (c'étoit en Égypte un épervier), celui du Fomalhaut, & le lever du Pégase, cheval fluviatile, servirent successivement à déterminer le solstice d'une maniere plus précise. Dans le planisphere de Bianchini, c'est un cheval, fort semblable à l'hippopotame, qui répond au signe du lion. Mais parmi ces constellations, les unes paroissoient au levant, les autres au couchant, l'une le matin, l'autre le soir. L'enfant & le vieillard, symboles usités chez les anciens pour peindre le levant (*Neque putant solem infantem recens natum e leto emersisse, sed sic ortum solis pingunt.*) (*Pluton de Iside*, *p. 355.*) & le couchant, déterminoient le lieu des constellations, & fixoient le sens des trois emblêmes astronomiques. Le *poisson* céleste avoit sur les autres caracteres de l'écriture sacrée, l'avanta-

ge de déterminer le solstice par son lever du soir & son coucher du matin, le même jour. La durée de son apparition mesuroit celle de la plus courte nuit de l'année; il se levoit au moment où le crépuscule afoibli permettoit aux étoiles de paroître, & descendoit sous l'horizon aux premiers rayons du jour. La plupart des autres génies ne marquoient une époque astronomique que par un lever ou un coucher. Le *poisson* austral la fixoit par ce double phénomene. Il paroissoit en quelque sorte fait pour annoncer au peuple égyptien le débordement du Nil. Si l'astre du jour l'avoit vu disparoître le matin, le soir il sortoit le premier des flots de la mer Rouge; & cette circonstance singuliere de la retraite & du retour du génie qui guidoit la marche de la nuit, donna lieu à la fable du Mercure Oannès, animal amphibie qui avoit des pieds & une voix d'homme, une queue de *poisson*. Il venoit, nous dit la fable, pendant la nuit à Memphis, & le soir se retrouvoit encore à la mer Rouge, & répétoit tous les jours la même course. Il avoit instruit les Égyptiens, & ils tenoient de lui leur astronomie & plusieurs autres sciences. D'après la fonction de génie de l'année, d'étoile du Nil, & d'astre avant-coureur des eaux que fit Oannès, il n'est pas étonant que les Égyptiens lui aient fait honeur de leurs connoissances, comme ils en faisoient honeur à Sitius, le Mercure Anubis, au Mercure Persée, génies de l'équinoxe du printemps ».

» Son retour à la mer Rouge, vers laquelle il venoit chaque soir, s'explique fort simplement par son retour à l'Orient de l'Égypte & à la mer Érythrée, d'où il sembloit sortir sur le soir après avoir disparu le matin au couchant. Le Fomalhaut se levoit au sud-est de l'Égypte avec environ 50 degrés d'amplitude, & par conséquent au même point de l'horizon, où l'habitant de Memphis plaçoit la mer Rouge. Il seroit d'autant plus difficile de donner de la réalité à cette tradition, qu'il n'y a pas de fleuve qui forme une communication entre Memphis & la mer Rouge ».

» On observera que l'Oxyrinque dont nous avons montré l'identité avec le *poisson* austral, & par conséquent avec l'Oannès ou le Mercure du solstice, étoit, au raport d'Ælien, un *poisson* de la mer Rouge, où se leve Fomalhaut. On a vu ci-dessus que Dagon étoit aussi ce *poisson*: or, l'identité de l'Oannès & du fameux Dagon, ou dieu-*poisson* des phéniciens, qui résulte de mon systême, est attestée par Syncelle lui-même. Il dit que l'Oannès s'appeloit Odacon; c'est une union de l'article grec ὁ & de δάγων, prononcé δάχων. C'est donc ὁ δάγων, & non pas ὁ δάχων, qu'il faut lire; mais rien de plus ordinaire que ces altérations de mots étrangers. J'ignore si le nom d'Oen & d'Oannès qu'on lui a donné, étoit le nom d'un *poisson*, ou une dénomination générale appliquée aux génies des quatre saisons. Il est certain qu'on parle des quatre Oannès, auxquels on donnoit le nom d'*Annedotes*, & qui paroissoient *in conversione saeculi*, disoient les anciens. Or, on sait que ce mot *conversio saeculi* ou *anni*, désignoit les tropiques, & même les équinoxes; & que les changemens qui s'opéroient dans la nature à ces quatre points, les firent appeler tropiques :

Quæ tropica appellant, quod in illis quatuor anni
Tempora vertuntur signis, nodosque resolvunt,
Inducuntque novas operum, rerumque figuras.

(Manil., liv. III, vers. 621.)

» Cette tradition sur les quatre génies équinoxiaux & solstitiaux, se trouve par-tout. Sanchoniaton, dans la théologie phéniciene, donne à Uranus ou au ciel quatre enfans, ou quatre génies étoiles, suivant notre systême. Chez les Chinois, Jao enseigne à ses astronomes les moyens de déterminer les solstices & les équinoxes; & pour cela, il désigne quatre étoiles, une desquelles est l'astre *ho*, que je soupçone être notre *poisson* austral. Les Arabes l'appelent encore *haut* nom du *poisson* dans cette langue. En Perse, ce sont quatre étoiles qui président aux quatre points eardinaux de la sphere: Taschter à l'est, Satevis à l'ouest, Venant au midi, Hastorang au nord. Ces quatre points cardinaux n'étoient que les tropiques & les solstices, comme l'a très-bien observé M. Bailly. Ces astres étoient les génies des quatre saisons. En Égypte, au lieu de quatre étoiles, on nomme quatre animaux symboliques, qui sont encore dans nos constellations, & qui fixoient alors les quatre points cardinaux de la course annuele du soleil. C'étoient, dit Saint-Clément, quatre caracteres de l'écriture sacrée, & ils désignoient les solstices & les équinoxes. Il en dut être de même des quatre Oannès des Chaldéens, qui paroissoient *in conversione saeculi*, ou *anni*. Job parle aussi de quatre astres, qui ne sont rien autre chose que les quatre étoiles qui présidoient aux quatre points cardinaux de la sphere. Mais soit qu'il y ait eu quatre Oannès, ou un seul, on voit toujours le *poisson* austral jouer le principal rôle; c'est ce *poisson* dans lequel l'âme du monde, ou Vischnou, place le siége de sa puissance dans sa troisieme métamorphose; il y prend le nom de Mach-Autar, & tue le monstre Bennenaser, ou l'ourse céleste, appelée Bennenasch, au moment où la déesse Banni (ou la vierge céleste) va au bain, c'est-à-dire, descend au sein des flots; ce qui arive au lever du *poisson* austral, lorsque l'ourse passe au méridien inférieur. Cette métamorphose est dans la *Chine illustrée de Kirker*. (*pag.* 158.) ».

» Ce même *poisson* dut être observé aux environs du solstice d'hiver. Il disparoissoit dans les rayons solaires, lorsque le soleil approchoit du capricorne, & ne reparoissoit que lorsque le so-

leil étoit arivé au milieu des *poissons*, & restoit ainsi absorbé dans les flots de lumiere, pendant les trois mois pluvieux des régions tempérées ».

» Je ne suivrai pas dans tous ses détails l'explication des fâbles faites sur *le poisson* austral, & de toutes les divinités & de tous les génies, en apparence différens, à qui cette seule constellation a donné naissance. Je crois en avoir assez dit pour donner une idée abrégée de la marche que j'ai suivie, & du génie des Orientaux dans leurs fâbles & leur théologie. C'est une des preuves les plus frapantes de l'allégorie qui avoit engendré ce culte des animaux. On pouroit soupçoner que le culte du taureau avoit été occasioné par l'utilité de cet animal dans l'agriculture; mais le culte du *poisson* suffit pour détruire la conjecture, & pour prouver que c'étoit l'âme du monde animant le taureau, ou agissant sous ce signe ».

Poisson. (Aliment.) Nous avons vu plus haut les principes diététiques des Égyptiens, des Syriens & des Lydiens sur l'usage du *poisson*. Voici ceux des Grecs & des Romains. *Voyez* Piscine.

On observe que l'usage de manger du *poisson* n'est pas rapelé dans les temps héroïques, & qu'on n'en trouve guere de traces que depuis Homere. Les Grecs en faisoient tant de cas, que quoiqu'on puisse avec raison appeler *obsonium* tout ce qu'on mange avec le pain, cependant il ne qualifioient de ce titre que le seul *poisson*. Les Romains en porterent le goût jusqu'à la fureur; & ils ne se contenterent pas d'en faire un mets capable de flater leur appétit, ils leur firent encore l'honeur d'emprunter leurs noms: *Ita Sergius Orata*, dit Columelle, *& Licinius Murana captorum piscium latabantur vocabulis*. Il y avoit à Rome un nombre prodigieux de gourmands, pour le service desquels il falloit épuiser les mers, comme l'explique énergiquement Juvénal:

Atque ita defecit nostrum mare, dum gula savit
Retibus assiduis. . . . .

Le poëte ailleurs s'emporte contre l'audace téméraire des pêcheurs qui bravoient la fureur des mers, pour satisfaire la sensualité de ces gloutons:

Contemnunt mediam temeraria lina Charybdin.

Les *poissons* les plus recherchés étoient le mulet, la lamproie, les huîtres, le scare, le loup marin, le goujon, la dorade, l'esturgeon, le turbot le saumon, le maquereau, le thon, &c. On les vendoit au marché, & au son d'une sonete qui avertissoit de l'heure de la vente.

M. Tull a renouvelé en Angleterre, l'an 1751, le procédé des anciens pour châtrer les *poissons*, afin de les engraisser.

Poissons sur les tombeaux des Chrétiens. *Voyez* en la raison au mot ΙΧΘΥΣ. Les lettres de ce mot ἰχθὺς étoient les initiales des noms de Jésus-Christ.

I . . . ΗΣΟΥΣ . . . . JESUS.
X . . . ΡΙΣΤΟΣ . . . . CHRISTUS.
Θ . . . ΕΟΥ . . . . DEI.
Y . . . ΙΟΣ . . . . FILIUS.
Σ . . . ΩΤΗΡ . . . . SERVATOR.

On voyoit gravés sur un onyx du muséum de Kircker, deux *poissons* aux côtés d'une ancre. Lupi (*Epitaph. Severa*, *p.* 64.) y reconoît le cachet de deux époux chrétiens figurés par les deux *poissons*.

Poissons sur les médailles, désignent les villes maritimes. Les thons ou pélamides, sont le symbole de Byzance, parce qu'on y en pêche une grande quantité.

Le dauphin portant le petit Taras, est le symbole de Tarente.

Deux *poissons* sont le symbole de Cyzique, des Léontins.

Un *poisson* avec une ancre, est le symbole d'Abyde.

POITRINE (la) étoit consacrée à Neptune, & les astronomes la plaçoient dans le département du cancer.

La beauté de la *poitrine* des figures d'homme consiste, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. l. IV, c.* 4.), dans le beau dégagement de son élévation. C'est une *poitrine* semblable que le pere des poëtes donne à Neptune, & après lui à Agamemnon. Anacréon désiroit de voir dans celui qu'il aimoit une *poitrine* d'une forme pareille.

POIVRE, espéce d'aromate qui a été recherché dans tous les siecles & dans tous les pays, pour assaisoner les alimens. Il a été aussi connu qu'employé par les anciens Grecs, les Arabes & les modernes. Dioscoride, Galien & d'autres auteurs en distinguent trois sortes; savoir le noir, le blanc & le long, qu'ils croyoient être les mêmes fruits; mais seulement différens entr'eux par le degré de maturité. Cependant, le *poivre* noir & le *poivre* long, que nous connoissons sous ces noms, sont des fruits de différentes plantes, que nous considérons aussi séparément.

Les Grecs appeloient cet aromate πέπερι, les Arabes *fulfel*, & les botanistes latins *piper*.

POIX. Les anciens se servoient de la *poix* pour apprêter le vin & lui donner de l'odeur, ainsi que Pline nous l'apprend (14. 20.): *Ratio condiendi musta, in primo fervore, qui novem diebus cum plurimum peragitur, asperfu picis, ut odor vino contingat, & saporis quadam acumina.* Ils l'employoient aussi à boucher les vaisseaux de terre cuite, dans lesquels ils gardoient le vin: *Edicto admonebat*, dit Suétone (*Claud.*, *c.* 16.), *ut uberi vinearum proventu, bene dolia picarentur.*

Les anciens employoient encore la *poix* à épiler le corps, à tourmenter les mal-faicteurs: *Atra pix agitet apud carnificem*, dit Plaute (*Capt.* 3. 4.); à alumer les bûchers où l'on brûloit les cadâvres, & ils en jetoient de toute bouillante sur les assiégeans, comme on lit dans César: *Picem reliquasque res quibus ignis excitari potest, fundebant.*

Les anciens appeloient *calophone* la *poix* que l'on avoit rendue seche & friable en la faisant bouillir dans l'eau, parce qu'il en venoit beaucoup de Colophon, ville d'Ionie.

POLÉMARQUE, magistrat d'Athênes. C'étoit le troisieme des neuf Archontes, & son département étoit le militaire, sur-tout pendant la guerre; ce qui n'empêchoit pas qu'il ne connût aussi des afaires civiles avec ses autres collegues. On lui donnoit aussi le titre d'*archistratege* ou de *généralissime* dans les guerres importantes. Dans celles de moindre conséquence, on se contentoit de créer dix strateges ou généraux, autant qu'il y avoit de tribus à Athênes. Le *polemarque* devoit consulter ces strateges. Il avoit outre cela sous lui deux hipparques ou généraux de la cavalerie, & dix phylarques qui étoient comme les maîtres de camp, enfin dix taxiarques ou colonels qui commandoient l'infanterie.

Dans la suite, le *polémarque* devint un magistrat purement civil, dont les fonctions furent renfermées dans le bâreau. Chez les Étoliens, on donnoit ce nom à celui qui avoit la garde des portes de la ville.

On voit sur une cornaline gravée de Stosch, le magistrat d'Athênes appelé *polémarque*, qui étoit aussi roi des sacrifices, particuliérement de ceux de Diane, surnomée Ἀγροτέρα, & de Mars. Il a une épée oue à la main, & sur le bras gauche un bouclier. Devant lui sur un autel, est la statue de Diane.

POLEMICON, c'étoit le nom d'un air de danse des Grecs, qu'on exécutoit sur la flûte.

POLEMOCRATE, fils de Machaon, avoit un temple au village d'Éna, dans le territoire de Corinthe. Ce dieu, dit Pausanias, guérit les malades comme son pere; c'est pourquoi les habitans du lieu l'honorent d'un culte particulier.

POLEMON, roi de Pont. ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ.

Ses médailles sont:

RRR. en médailles greques d'argent, au revers de Marc-Antoine.

RRRR. en P. B. grec, au revers d'Auguste.

O. de lui seul.

POLEMON, le jeune, roi de Pont.

Rex Polemo, & ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟ.

Ses médailles sont:

O. en or & en bronze.

RRR. en médailles greques d'argent, au revers des empereurs Claude & Néron.

RRRR. avec la tête d'Agrippine au revers. Cette médaille du cabinet de Pellerin, qui l'a publiée, est peut-être unique.

POLENTA, orge nouvele rôtie médiocrement & ensuite moulue. Nous apprenons de Pline que les anciens composoient leur *polenta* de différentes manieres: les uns arosoient l'orge, la faisoient sécher pendant une nuit, la fricassoient le lendemain, & sur le champ la réduisoient en farine; d'autres prenoient de l'orge cueillie fraîchement, ensuite batue, & l'ayant arosée d'eau, ils la lavoient, la séchoient au soleil, la piloient dans un mortier, ou la faisoient moudre; d'autres faisoient rôtir l'orge tout simplement, & ensuite moudre bien menu avec un peu de millet; d'autres y ajoutoient de la coriandre, du moût, de l'hydromel, &c. Quoi qu'il en soit, leur *polenta* servoit de nouriture au peuple, & particuliérement aux soldats. Les Grecs l'appeloient ἄλφιτον. Hippocrate prescrit souvent à ses malades l'ἄλφιτον, préparé sans sel. Paul d'Égine en recomande l'usage dans de l'eau, pour apaiser la soif. Les Syriens employoient l'orge rôtie dans leur boisson, pour corriger la qualité de l'eau.

Il est assez vrai-semblable que les Arabes, qui étoient voisins des Syriens & qui habitoient un pays sec qui produisoit peu d'orge, mais beaucoup de café, sans presque aucune culture, imaginerent de faire leur *polenta* avec les baies de café; mais les effets de ces deux boissons sont tout opposés: l'une humecte, rafraîchit; l'autre échaufe, agite, & met les esprits en mouvement. (*D. J.*)

POLETHES, πωληταὶ, étoient chez les Athéniens dix magistrats qui, conjointement avec les trois chargés de l'argent consacré aux pompes publiques, avoient la direction de l'argent des impôts & de la vente des biens confisqués. De plus, leur pouvoir s'étendoit encore jusqu'à vendre à l'encan ceux qui n'avoient pas payé le tribut nommé μετοίκιον. (*Potteri Arch. græc. l.* I *c.* 14.)

POLHYMNIE. *Voy.* POLYMNIE.

POLIACHOS, ou la gardiene de la ville. Minerve avoit un temple sous ce nom, sur une des collines qui étoient dans l'enceinte de Lacédémone. C'est le même nom que celui de *Poliade*.

POLIADE. Minerve eut deux temples dans la Grece, sous le nom de Minerve *Poliade*. L'un à Érythres, en Achaie; & l'autre à Tégée, dans l'Arcadie. La statue de Minerve *Poliade* à Érythres étoit de bois, d'une grandeur extraordinaire, assise sur une espece de trône, tenant une quenouille des deux mains, & ayant sur la tête une courone surmontée de l'étoile polaire. Dans le temple de Minerve *Poliade* à Tégée, on conservoit des cheveux de Méduse, dont Minerve avoit fait présent aux Tégéates, disoit-on, en les assurant que par-là leur ville deviendroit imprenable. Ce temple étoit desservi par un prêtre, qui n'y entroit qu'une fois l'année. *Poliade* signifie celle qui habite dans les villes, ou la pa-

trone d'une ville. (De πόλις, une ville.) *Voy.* Neptune.

POLIÉES, πολιεῖα, fête solemnelle qu'on célébroit à Thebes en l'honneur d'Apollon, surnommé πολιός, c'est-à-dire, *le gris*, parce que, par un usage contraire à celui de toute la Grece, ce dieu étoit représenté dans cette ville avec des cheveux gris. (*Potteri archæol. græc.*, *t.* 1, *p.*426.)

POLIEUS. Jupiter avoit un temple dans la citadelle d'Athènes, sous le nom de *Polieus* (de πόλις, ville.) c'est-à-dire, protecteur de la ville. Lorsqu'on lui sacrifioit, on mettoit sur son autel de l'orge mêlée avec du froment, & on ne laissoit persone auprès. Le bœuf qui devoit servir de victime mangeoit un peu de ce grain, en s'approchant de l'autel. Le prêtre destiné à l'immoler l'assommoit d'un coup de hache, puis s'enfuyoit; & les assistans, comme s'ils n'avoient pas vu cette action, appeloient la hache en jugement. Pausanias, qui raconte cette cérémonie, n'en rend aucune raison.

POLIGONE & TÉLÉGONE, deux fils de Protée, roi d'Égypte, fort habiles à la lute, obligeoient tous les étrangers qui venoient chez leur pere à luter contr'eux; & après les avoir vaincus, ils les faisoient mourir cruélement. Hercule étant arivé sur leurs terres, fut défié du même combat; mais il délivra le pays de ces deux tyrans.

POLIMENT des statues à l'émeril, à la pierre-ponce ou à l'outil. *Voy.* Marbre.

Il n'est pas douteux que l'on ne donnât aussi chez les anciens le *poli* aux statues de marbre en les cirant. Pline nous l'apprend (*Liv. VII*, *c.* 9.); mais nous ne connoissons plus cette pratique. Plus cette couche de cire étoit mince, plus les statues conservoient l'esprit du travail du sculpteur; & c'étoit apparemment dans ce sens que Praxitele donnoit la préférence à celles de ses statues auxquelles Nicias, artiste expérimenté, avoit ainsi donné cette espece de *poli*. Il est vrai que nous ne voyons dans les statues antiques qui subsistent, aucune trace de cette espece de *poliment*; mais cela ne doit point surprendre, le temps l'a dû éfacer. La croûte étoit trop mince, pour être de durée. J'ajouterai néanmoins que le *poliment* des anciens paroît préférable à celui dont nous nous servons; car il étoit exempt de frotement dans l'opération, & diffèrent en cela de celui de la pierre-ponce que nous pratiquons encore, & qui doit nécessairement émousser certaines petites arêtes, dont la vivacité ne contribue pas peu à rendre un travail ferme & spirituel. (D. J.)

POLIMENTA. *Voy.* Rognons.

POLISO, une des Hyades.

POLITÈS, un des fils de Priam, se confiant en la légéreté de ses pieds, se tenoit en sentinelle hors de la ville, pour observer quand les Grecs quiteroient leurs vaisseaux, & s'avanceroient vers Troye; mais il fut tué par Pyrrhus, aux pieds du roi son pere.

POLIUS, nom sous lequel les Thébains honoroient Apollon. Il signifie le blanc & le beau (πολιός, blanc.), parce que ce dieu étoit toujours représenté avec la fleur de la jeunesse. (*Pausan. Beotic.*) On lui sacrifioit un taureau; mais un jour, à la fête du dieu, comme ceux qui étoient chargés d'amener la victime n'arivoient point, & que le temps pressoit, un chariot atelé de deux bœufs étant venu à passer par hazard, dans le besoin où l'on étoit, on prit un de ces bœufs pour l'immoler; & depuis, il passa en coutume de sacrifier un bœuf qui avoit été sous le joug. On donnoit aussi ce nom à Jupiter. *Voyez* Diipolies.

POLLENTIA, déesse de la puissance chez les Romains. Son nom est dérivé du mot *pollere*, avoir de la puissance.

Pollentia, ville de la Ligurie. Ptolémée (*Liv. III*, *c.* 1.), qui écrit *Polentia*, place cette ville dans les terres. Columelle (*Liv. VII*, *c.* 2.) dit que l'on faisoit cas anciennement des laines noires & brunes de *Pollentia*; ce qui a fait dire à Martial (*Liv. XIV*, *epig.* 157.):

Non tantum pullo lugentes vellere lanas.

Et à Silius Italicus (*Liv. VIII*, *v.* 596.):

. . . . *Fuscique ferax Pollentia villi.*

Cette ville conserve son ancien nom. On l'appele aujourd'hui *Polenza*. Elle est située au confluent du Tanaro & de la Stura.

POLLINCTORES (de *pollinctre*, embaumer.), chez les Grecs *necrocosmes*, domestiques de ceux qu'on appeloit *libitinarii*, qui étoient chargés d'embaumer les corps: *Si libitinarius*, dit Ulpien, *servum pollinctorem habuerit*, *isque mortuum spoliaverit*.

POLLIO, surnom des familles Asinia & Bœbia.

POLLION. „ Quelque remarquable, dit Winckelmann (*Hist. de l'art.*, *l. VI*, *c.* 6.), que soit dans l'histoire de l'art le nom d'Auguste & les restes des monumens de son siecle, il résulte du raport de Pline que le nom d'Asinius *Pollion* ne l'est pas moins, par la quantité de beaux ouvrages anciens que cet illustre connoisseur recueillit, & qu'il exposa publiquement. L'historien de la nature & de l'art fait l'énumération de plusieurs de ces ouvrages, dont les plus connus sont le taureau Farnese, & les femmes à cheval, ou les *hippiades* de Stephanus, qui représentoient sans doute les Amazones. (*Plin.*, *l. XXXVI*, *c.* 4, *§.* 10, *p.* 282.) La raison qui m'engage à faire mention des hippiades de Stephanus, dont le temps ne sauroit d'ailleurs être déterminé, est parce que je crois que c'est ce même statuaire que Ménélas, auteur d'un groupe de deux figures de grandeur naturele & conservé à la Villa Ludovisi, nous fait connoître dans l'inscription greque qui l'accompagne „.

„ On a découvert encore un beau bas-relief

dans les débris de la maison de campagne d'un autre *Pollion*, avec le prénom de Védius. Ce *Pollion*, qui mérite d'occuper une place parmi les persones fameux de ce temps, fit un testament par lequel il léguoit à Auguste sa belle maison de campagoe, située sur le Pausilipe, près de Naples. Les ruines de cette maison soot d'une immense étendue. Ce qui est de plus curieux au milieu de ces vastes débris, ce sont les fameuses pêcheries de Murenes, *piscinæ*, ou ces réservoirs entourés de murailles & pratiqués dans la mer par Védius *Pollion*. C'est cet homme qui joignoit à la politesse d'un courtisan la férocité d'un barbare, qui dit un jour qu'il traitoit Auguste dans sa maison de campagne, & qu'il venoit d'être informé qu'un esclave avoit cassé un de ces vases précieux oommé *vase murrhin*, qu'on le jete aux mureoès, *ad murænas*. L'empereur, pour empêcher *Pollion* de commettre à l'avenir une pareille cruauté, fit briser tous les vases de cette nature. Ce réservoir se voit encore aujourd'hui, & se trouve si bien conservé, que les deux treillis de bronze, au travers desquelles on faisoit entrer l'eau de la mer, paroissent être encore les treillis antiques „.

POLLUCERE, } *Pollustum* étoit un sacrifice à
POLLUCTUM. } Jupiter Dapoles, ou à Hercule, ou à quelque autre dieu; il étoit suivi d'un repas. *Pollustum* vient de *pollucere*, offrir. *Decimam partem Herculi pollucere*, c'étoit donner la dîme à Hercule. Le repas qui suivoit le sacrifiee, étoit somptueux; d'où l'on a fait les expressions *obsonare pollucibiliter*, pour vivre ou servir splendidement; *pollucibilis cæna*, pour un repas splendide.

POLLUX étoit censé fils de Jupiter, mais son freres Castor n'étoit que fils de Tyndare; c'est pourquoi celui-ci étoit mortel, tandis que le fils de Jupiter devoit jouir de l'immortalité. L'amitié qui lioit les deux freres, fut mettre de l'égalité dans deux conditions si dissemblables. *Pollux* demanda à Jupiter que son frere participât à sa divinité, & il obtiot que tour-à-tour l'un feroit parmi les dieux, tandis qne l'autre seroit parmi les morts; ainsi les deux freres ne se trouvoient jamais ensemble dans l'assemblée des dieux.

Pollux étoit un excellent athlete; il vainquit, au combat du ceste, Amycus, fils de Neptune, le plus redouté de tous les athletes. *Voyez* AMYCUS. Quoique les deux freres partageassent presque toujours les honeurs & le culte qu'on leur rendit après leur mort, cependant on trouve que *Pollux* avoit un temple dédié à lui seul, près de la ville de Térapbné en Laconie, outre une fontaine au même endroit, qui lui étoit spécialement consacrée, & qo'on appeloit *Polydocée*, ou la fontaine de *Pollux*. *Voyez* CASTOR, DIOSCURES, CASTRES GÉMEAUX.

Pollux paroît représenté avec les oreilles brisées de Pancratiaste (*Voyez* OREILLES.), parce qu'il remporta la victoire, comme Pancratiaste, dans les premiers jeux pythiques de Delphes. Cette forme d'oreilles donnée à un jeune héros sur un grand bas-relief de la villa Albani, a fait croire à Winckelmaoo que cette figure représentoit *Pollux*, ainsi qu'il l'a fait voir dans ses monumens de l'antiquité. On remarque encore de semblables oreilles à la statue de *Pollux* au Capitole, & à une petite figure du même héros au palais Farnese.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur uoe pâte antique les têtes acolées de Castor & de *Pollux*, & au dessus de chaque tête une étoile.

Sur une pâte de verre, les têtes de Castor & de *Pollux* se regardant.

Sur une pâte antique, Castor & *Pollux* debout.

Sur une sardoine, le même sujet.

Sur une pâte antique, Léda assise sur un trône, ayant à ses deux côtés Castor & *Pollux*, sur la tête de chacun desquels elle apuie une main.

POLYBE, fils de Mercure & d'Eubée, pere de Glaucus, dieu marin. *Voyez* GLAUCUS.

POLYBOÉ, divinité que les uns prenent pour Diane, & d'autres pour Minerve, dit Hésychius. Vossius (*De idol. lib. II. c.* 60.) tire ce nom de *βόω* ou *βόσκω*, *je nouris*, & il conjecture que c'est peut-être la même chose que le Πουλυβότειρα d'Homere, ou Παμβώτις γῆ; c'est-à-dire, la terre qui nourit tout le monde.

POLYBOTÈS, un des géants qui firent la guerre aux dieux. Il s'enfuit à travers les flots de la mer, n'ayant de l'eau que jusqu'à la ceinture, quoique ses pieds touchassent le fond. Il ariva ainsi à l'île de Cos, où Neptune qui le poursuivoit, ayant arraché une partie de cette île, en couvrit le corps du géaot, d'où fut formée l'île de Nisiros.

Sur une pâte antiqne de la collection de Stosch, on voit Neptune à cheval qui terrasse *Polybotès*. Le même sujet étoit représenté à Athènes de ronde bosse, selon Pausanias. (*Athen. lib. I. cap.* 2.)

POLYCAON, mari de Messene. *Voyez* MESSENE.

POLYCASTE, fille de Nestor, lava les pieds à Télémaque, à son arivée à Pylos. (*Odyss.* Γ. 464.).

POLYCÉPHALE (Nome). C'étoit chez les Grecs un fameux air de flûte, inventé en l'honeur d'Apollon ou de Pallas. Plutarque dit qu'Olympe composa sur la flûte, eo l'honeur d'Apollon, l'air ou le nome appelé *polycéphale*, πολυκέφαλον. Pindare, dans sa derniere ode pythique, parle de ce cantique *polycéphale*, ou à plusieors têtes, & l'appele κεφαλᾶν πολλᾶν νόμον. Il en fait Pallas l'inventrice, ainsi que de la flûte même qu'elle fabriqua poor imiter les gémissemens des sœurs de Méduse, après que Persée lui eut coupé la tête.

Le scholiaste de Pindare, en cherchant l'origine de la dénomination du cantique *polycéphale*, en allégue ces trois raisons: 1°. Les serpens qui cou-

vroient la tête de Méduse, sifloient sur différens tons, & parce que la flûte imitoit cette variété de siflemens dans le cantique en question, on l'appela *polycéphale*, *à plusieurs têtes*. 2°. D'autres prétendent que c'étoit à cause que cet air s'exécutoit par un chœur de cinquante musiciens, auxquels un joueur de flûte donnoit le ton. 3°. Quelques-uns entendent par ce mot κεφαλαὶ, *têtes*, des poëmes, des hymnes ou préludes, & assurent que ce cantique en avoit plusieurs qui précédoient apparemment les différentes strophes dont il étoit composé, & ces derniers en attribuoient la composition à Olympe, en quoi ils étoient, comme l'on voit, d'acord avec Plutarque; mais celui-ci ajoute que cet air étoit consacré au culte d'Apollon, & nullement à celui de Pallas. *Voyez* M. Burette, *dans les Mém. des inscript. tom. X.* (*D. J.*)

POLYDAMAS, fameux athlete de Thessalie, étoit, selon Pausanias, l'homme de la plus haute stature que l'on ait vu depuis les temps héroïques. Les lions sont fort communs dans la partie montagneuse de la Trace; ils infestent particuliérement la plaine qui est au pied du mont Olympe. Ce fut sur cette montagne que *Polydamas*, sans le secours d'aucune sorte d'armes, tua un lion des plus furieux & des plus grands; il s'étoit exposé à ce péril, pour imiter Hercule, qui abatit à ses pieds le lion de Némée. On racontoit une autre preuve de sa force, ou pour mieux dire, un autre prodige. Étant un jour au milieu d'un troupeau de vaches, il prit un fort taureau par un de ses pieds de derriere, & le tint si bien que quelques éforts que fît cet animal dans sa fougue & sa colere, il ne put jamais se tirer des mains de *Polydamas*, qu'en lui laissant la corne du pied par lequel il le tenoit. On dit aussi qu'en prenant d'une seule main le train de derriere d'un char qui couroit à brides abatues, il l'arrêtoit tout court. Ayant été invité de venir à la cour du roi de Perse, il défia au combat trois de ces satellites que l'on nommoit en Perse *les immortels*, & à qui la garde de la persone du roi étoit confiée; il se batit avec eux trois, & les étendit morts à ses pieds.

À la fin, il périt par trop de confiance en ses propres forces; car un jour étant entré dans une grote pour y prendre le frais avec quelques amis, sa destinée voulut que tout-à-coup le roc parut s'entr'ouvrir. Au premier danger, ses amis prirent l'épouvante & la fuite; lui seul resta, & avec ses mains il voulut soutenir la roche qui se détachoit, comme s'il eût été suffisant pour un tel fardeau; mais la montagne venant à s'écrouler, il fut enseveli sous ses ruines. On lui éleva une statue dans une place distinguée du stade des jeux olympiques.

POLYDECTE, roi de l'île de Sériphe, reçut favorablement chez lui Danaé & son fils, qui fuyoient la persécution d'Acrisius. Après avoir fait élever le jeune Persée avec beaucoup de soin, il devint amoureux de Danaé, & la contraignit de l'épouser. Persée, au retour de ses voyages, se rendit à Sériphe, désola toute l'île, & en pétrifia les habitans en leur montrant la tête de Méduse. Le roi lui-même, qu'il surprit à table, ne fut pas épargné. On trouve cette fable racontée diversement. *Voyez* Persée.

POLYDOCÉE, ou fontaine de Pollux. *Voyez* Pollux.

POLYDORA, fille de Méléagre & femme de Protésilas, le premier des Grecs qui fut tué devant Troye, ne put se résoudre à survivre à son mari, & aima mieux l'acompagner au tombeau. Mais la tradition la plus commune donne Laodamie pour femme à Protésilas. *Voyez* Protésilas.

POLYDORE, fils de Priam & d'Hécube, fut envoyé par son pere, au commencement de la guerre de Troye, avec de grands trésors, chez Polymnestor, roi de Thrace, son beau-frere. Celui-ci voyant les Grecs maîtres de Troye, croyant n'avoir rien à craindre du roi Priam, & poussé par une honteuse avarice, fit périr secrétement le jeune prince. Énée, après la ruine de sa patrie, ayant passé dans la Thrace, & voulant offrir un sacrifice aux dieux sur le rivage, se mit à arracher quelques arbrisseaux pour parer l'autel de feuillages; mais du premier qu'il arracha, il vit du sang découler; la même chose ariva au second & au troisieme; & enfin il entendit la voix de *Polydore*, qui lui apprit son malheur & le crime du roi de Thrace. Énée, avant de se retirer, célébra les obseques de *Polydore*, & lui éleva un tombeau de gazon. *Voyez* Hécube.

Hygin raconte autrement cette histoire: Priam ayant envoyé en Thrace le jeune *Polydore*, qui n'étoit encore qu'au berceau, Ilione, sa sœur, femme de Polymnestor, l'éleva comme son fils, & fit passer Diphile, fils du roi, pour le fils de Priam, s'étant apparemment défiée de la cruauté & de l'avarice de son mari. En effet, les Grecs lui ayant offert Électre, fille d'Agamemnon, s'il vouloit répudier Ilione & faire mourir *Polydore*, ce prince accepta leurs offres; mais au lieu de son beau-frere, ce fut à son propre fils qu'il ôta la vie. *Polydore*, sur ces entrefaites, étant allé consulter l'oracle sur sa destinée, apprit que son pere étoit mort & sa patrie brûlée; mais il fut bien surpris de voir tout le contraire. Lorsqu'il fut de retour en Thrace, Ilione lui ayant expliqué l'énigme, il arracha les ieux à Polymnestor. Homere ne dit pas un mot du voyage de *Polydore*; au contraire, il le fait tuer par Achille sous les murs de Troye. *Voyez* Ilione.

Polydore, fils de Cadmus, régna à Thebes, lorsque son pere se fut retiré en Illyrie. Il fut pere de Labdacus & grand-pere de Laïus.

Polydore, fils d'Hippomédon, fut un des héros épigones, c'est-à-dire, de ceux qui prirent

la ville de Thebes, dix ans après la mort d'Ethéocle & de Polynice.

POLYDORE ou POLYDORA ; nymphe, fille de l'Océan & de Thetys, étoit l'une de celles qui présidoient à l'éducation des enfans avec Apollon & les Fleuves. (*Hésiod. théogon*. 354.)

POLYGIUS. Mercure portoit à Trézene ce surnom. Il y avoit une statue qui lui étoit consacrée, de même qu'un olivier devenu arbre, de massue d'Hercule qu'il étoit auparavant. (*Pausan. corinthiac*.)

POLYGNOTE (*Pausan. lib. X. p.* 863. *l*. 3.) avoit peint Cassandre embrassant la statue de Minerve qui s'étoit détachée de sa base, & s'étoit penchée vers elle. On voit ce sujet représenté sur une pâte antique de Stosch, & sur une pierre gravée du cabinet de Vettori à Rome (*Mus. Flor. t. II. pl.* 31. *n°*. 3.)

POLYMNASTIE ou POLYMNASTIQUE, nome pour les flûtes, inventé selon les uns par une femme nommée *Polymneste*, & selon d'autres par *Polymnestus*, fils de Menès, colophonien. (*S.*)

POLYMNIE, POLYHYMNIE, } une des muses, ainsi appelée à cause de la multiplicité des chansons (de πολὺ, *beaucoup*, & de ὕμνος *hymne*, *chanson*), est regardée comme l'inventrice de l'harmonie, c'est pourquoi on la représente avec une lyre ou un barbyton, selon Horace. Hésiode & plusieurs autres la nommeteot *Polymnie*; & alors on dérive son nom de μνάομαι, *se ressouvenir*, pour la faire présider à la mémoire & à l'histoire qui en dépend.

Cette muse sur les médailles de la famille *Pomponia*, est représentée seule, sans attribut, excepté la courone de laurier qui est au revers, & que l'on avoit consacrée particuliérement à *Polymnie*. Au reste, elle a la main droite envelopée dans son manteau, ce qui la distingue constament de toutes les autres. *Voyez* MAIN DROITE, &c.

Cette atitude de *Polymnie* tenant la main droite envelopée dans son manteau, & élevée sur le menton, peut seule la faire reconoître. Elle ne porte en effet aucun attribut.

On reconoît à cette atitude la muse de la pantomime, qui médite sur les moyens de représenter avec les gestes seuls tout ce qui se passe dans ce vaste univers. Au reste, tous les monumens antiques lui donnent constament cette atitude particuliere, ainsi qu'à Mnémosyne, qui est comme elle la déesse de la mémoire. C'est ainsi qu'elle paroît au muséum Pio-Clémentin, sur le marbre de l'apothéôse d'Homere, sur le sarcophage du Capitole où sont représentées les muses, & dans les peintures d'Herculanum.

Un bas relief du palais Mattei nous offre encore *Polymnie* dans la même atitude, mais ayant de plus à ses pieds un masque, symbole de la pantomime.

Ausone désigne cette muse par un vers qui peint admirablement un pantomime :

Signat cuncta manu, loquitur Polyhymnia gestu.

Plutarque dérive son nom de μνεία πολλῶν, *le souvenir de plusieurs choses*.

„ Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une sardoine *Polymnie*, muse de la rhétorique, tenant à la main un volume roulé. Je ne puis alléguer, dit Winckelmann, d'autre raison de cette dénomination que le rouleau, parce que dans les statues & bas-reliefs antiques, on le voit ordinairement à la main des rhéteurs & de ceux qui haranguoient. Une des muses de l'apothéôse d'Homere, prise sans fondement par Schott pour la Pythie, tient ce rouleau, en faisant le geste d'un orateur. Une figure de femme, dans la même atitude, qui est debout contre une colonne sur une (*Vaillant*, n°. 20. *Penbroke*, P. I. *pl. vij.*) médaille de la famille *Vibia*, tient un rouleau semblable, & a été prise pour Vénus avec le sceptre, peut-être parce qu'elle est nue jusqu'aux cuisses. On voit encore sur une médaille de Prusias (*Tentam. num. pag.* 297.) une figure semblable, à la différence près de la feuille qu'on prétend y trouver ; & le pere Frœlich en a voulu faire une sybille ou une prêtresse de Cybele. Notre muse a sa tunique de même au dessus de la ceinture, & jusque-là elle paroîtroit nue, sans quelques petits plis de draperie qui prouvent le contraire. Je crois que les figures des médailles citées seront habillées comme la nôtre, qui a son vêtement étroitement joint au corps „.

Sur une sardoine, la même muse debout auprès d'une colonne, tenant un rouleau.

Sur une sardoine, la même muse assise avec un rouleau en main.

POLYMELE, fille d'Actor & femme de Pelée. *Voyez* ACTOR, PELÉE.

POLYMNESTOR, roi de Thrace. *Voyez* HÉCUBE, ILIONE, POLYDORE.

POLYNICE, fils de Jocaste & d'Œdipe, sortit de Thebes du vivant de son pere, & se réfugia à Argos ; il y épousa la fille d'Adraste. Après la mort d'Œdipe, dont Éthéocle lui donna avis, il revint à Thebes ; mais n'ayant pu s'acorder avec son frere, il en sortit une seconde fois ; & puissament aidé par son beau-pere, il fit une tentative dont le succès fut malheureux. Les deux freres s'entre-tuerent dans un combat singulier. Tandis qu'on décernoit la sépulture à Éthéocle, comme ayant combatu pour la patrie, on ordona que le corps de *Polynice* seroit livré en proie aux oiseaux, pour avoir attiré sur sa patrie une armée étrangete. *Voyez* ADRASTE, ANTIGONE, ÉTHÉOCLE.

POLYPE. Le *polype* de l'oreille est une maladie si peu connue des modernes, qu'on en trouve à peine le nom dans leurs écrits, & cependant la

la description de cette cure n'a pas été omise par les anciens.

Polype, ou plutôt vermolusque, appelé *Méduse*, sert de symbole aux médailles de Syracuse.

POLYPÉMON, fameux bandit, surnommé *Procruste* (du mot κρέω, *je frape, je me jete avec violence*), qui ataquoit tous les passans sur le chemin d'Éleusis à Athênes. Thesée le combatit & le tua. *Voyez* Damastès.

POLYPHAGUS, surnom donné à Hercule, à cause de son extrême voracité, qui étoit si grande, que les Argonautes le firent sortir de leur vaisseau, parce qu'il les afamoit en consumant toutes leurs provisions. *Voyez* Buphagus, Pamphagus.

POLYPHÈME, le plus célebre & le plus afreux des cyclopes passoit pour fils de Neptune. C'étoit un monstre afreux, dit Homere (*Odyss. I.*); il ne ressembloit point à un homme, mais à une haute montagne, dont le sommet s'éleve au dessus de toutes les montagnes voisines. Il marchoit au milieu des plus profonds abîmes de la mer, & les flots baignoient à peine ses reins. Il n'avoit qu'un œil; & cet œil, selon Virgile (*Æneid. III.*), étoit semblable à un bouclier grec, ou au disque du soleil. Après qu'il fut privé de la lumiere, il se servit, pour conduire & assurer ses pas, d'un pin dépouillé de ses branches. Enfin, il s'engraissoit de carnage, & dévoroit toux les malheureux qui tomboient entre ses mains.

Ulysse ayant pris terre sur la côte des cyclopes, en Sicile, entra, avec douze de ses compagnons, dans la caverne de *Polyphême*, qui faisoit paître alors ses troupeaux dans les camps; & pendant qu'ils s'amusoient à considérer tout ce que contenoit cette demeure sauvage, le cyclope revint, & ferma sur lui l'entrée de sa caverne, avec une roche que vingt charetes atelées des bœufs les plus forts n'auroient pu remuer, dit Homere. A la lueur du feu qu'il aluma, il aperçut ces étrangers. Ulysse prit aussi-tôt la parole, & dit qu'il revenoit de la guerre de Troye; que la tempête, après avoir brisé leur vaisseau, les avoit jetés sur ces côtes; qu'ils le prioient de les traiter comme ses hôtes, & de ne pas violer à leur égard les loix de l'hospitalité. „ Souvenez-„ vous qu'il y a un Jupiter qui préside à l'hos-„ pitalité, & qui punit sévérement ceux qui ou-„ tragent les étrangers. Le cyclope lui répond: „ Étranger, es tu donc si dépourvu de sens? tu „ viens de bien loin pour m'exhorter à respecter „ les dieux & à avoir de l'humanité. Sache que „ les cyclopes ne se soucient ni de Jupiter, ni „ de tous les dieux ensemble; car nous sommes „ plus forts & plus puissans qu'eux. Ne te flate „ pas que, pour me mettre à l'abri de sa colere, „ j'aurai compassion de toi & des tiens, si mon „ cœur de lui-même ne se tourne à la pitié „. En même temps le barbare empoigne deux des Grecs, les froisse contre la roche, & les mange pour son souper. Le lendemain matin, à son réveil, il fit un semblable repas; puis il sortit ses troupeaux qu'il mena au pâturage, après avoir fermé exactement l'entrée de cet horrible séjour.

Ulysse & ses huit compagnons ainsi renfermés pour tout le jour, eurent le loisir de méditer sur les moyens de se venger, & d'échaper au cyclope. Voici le stratagême dont ils s'aviserent: ils avoient apporté avec eux une outre d'excellent vin rouge, avec lequel ils se proposerent d'enivrer le monstre, pour l'aveugler ensuite. Quand il revint le soir, il fit encore son souper de deux Grecs, qu'il dévora de même; on lui proposa alors de boire un coup de ce bon vin, qu'il trouva délicieux. Il demanda à Ulysse comment il s'appeloit, afin qu'il pût lui faire un présent digne d'un cyclope. Je me nomme *Persone*, dit Ulysse. Eh bien, répond *Polyphêmes*, *Persone* sera le dernier que je mangerai; voilà le présent que je te prépare. Cependant il vide l'outre & s'endort. Alors les Grecs lui crevent son œil unique avec une grosse piece de bois, aiguisée par le bout & durcie au feu. *Polyphême*, réveillé par la douleur, jete un cri épouvantable, qui attire auprès de lui tous les cyclopes d'alentour. Qu'avez-vous, *Polyphéme*, lui crie-t-on; quelqu'un a-t-il attenté à votre vie? Hélas! mes amis. *Persone*, dit-il. Puisque ce n'est *persone*, répondent les cyclopes, prenez donc patience, & priez Neptune votre pere de vous secourir.

Cependant le cyclope obligé de faire paître ses troupeaux, ouvre la porte de sa caverne; mais il étend ses deux bras pour arrêter les Grecs s'ils vouloient sortir avec le troupeau. Ceux-ci s'aviserent de s'atacher sous le ventre des béliers, qui étoient fort grands, avec une laine fort épaisse, & sortirent tous heureusement de leur prison. Quand Ulysse se vit assez loin de la caverne, il cria au cyclope: Si un jour quelque voyageur te demande qui t'a causé cet horrible aveuglement, tu puis répondre que c'est Ulysse, le destructeur de villes, fils de Laërte. A ce nom, les hurlemens du cyclope redoublent. Hélas! s'écrie-t-il, voilà donc l'acomplissement des anciens oracles, qui m'avoient dit que je serois un jour privé de la vue par les mains d'Ulysse. Sur cette prédiction, je m'atendois à voir ariver ici quelqu'homme beau, bien fait, de grande taille, & d'une force supérieure à la nôtre; & aujourd'hui c'est un petit homme de méchante mine & sans force, qui m'a crévé l'œil, après m'avoir dompté par le vin.

Euripide a écrit une piece, intitulée *le cyclope*, qui n'est ni comédie, ni tragédie, mais qui tient de l'un & de l'autre. C'est la fable de *Polyphême*, telle qu'elle est contée ci-dessus d'après Homere.

On trouvera les amours de *Polyphême* pour Galatée & sa jalousie contre Acis, aux articles

Acis & Galatée. Quant à sa fille Elpe, *voyez* son article.

On trouve ce cyclope représenté deux fois dans le recueil des peintures d'Herculanum. Il paroît aussi sur un bas-relief de la villa Albani, avec un œil ouvert placé au milieu du front, au dessus des deux autres. Il chante ses amours sur la lyre, & un petit amour semble lui dicter ses chants. On voit ce bas relief au n°. 36. des *Monumenti inedits* de Winckelmann.

On voit sur une cornaline gravée de Stosch *Polyphême* jouant de la lyre au bord de la mer, & Galatée portée par un dauphin, qui s'approche du rivage pour l'entendre.

Polyphême. Homere parle d'un prince de ce nom, qu'il compte parmi les Lapithes. Il étoit dit-il, égal aux dieux par sa valeur.

POLYPHON, fils de Mérope. *Voyez* Mérope.

POLYPHONTE, tyran de Messènie. *Voyez* Mérope.

POLYPHTONGUE. Pollux raporte (*Chap.* 10. *liv. IV. Onomast.*) que les Égyptiens se servoient d'une flûte appelée *polyphtongue*, inventée par Osiris, & qui étoit faite d'un tuyau d'orge.

La *polypthongue* avoit apparemment plusieurs trous pour produire plusieurs tons, comme l'indique son nom. Au reste, c'étoit une flûte à une seule tige ou monaule; car Pollux dit bien expressèment qu'elle étoit faite d'un tuyau d'orge. (*F. D. C.*)

POLYPOÉTES, fils de Pirithous & d'Hippodamie, fut un des chefs de l'armée greque devant Troye. (*Homer. Iliad.* 12.)

POLYPORTE, fils de Pénelope. *Voyez* Pénélope.

POLYPTICHI, tabletes, ou dyptiques à plusieurs feuillets.

POLYRRHENIUM, en Crete. ΠΟΛΥΡΗΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est un fer de lance.

On a une médaille impériale greque, frapée dans cette ville en l'honeur de Trajan.

POLYSPASTE & CORBEAU D'ARCHIMEDE. Le *corbeau d'Archimede* étoit une espece de grue ou de gruau, composée de plusieurs puissances autres que celles qu'on y applique aujourd'hui. C'étoit une poutre ou mât prodigieusement long & de plusieurs pieces, renforcé au milieu par de fortes femelles, le tout raffuré avec des cercles de fer & une lieure de cordes, de distance en distance, comme le mât d'un vaisseau composé de plusieurs autres mâts. Cette furieuse poutre devoit être encore alongée d'une autre à peu près d'égale force. Ce levier énorme & de la premiere espece étoit suspendu à un grand arbre, assemblé sur sa sole, avec sa fourchete, son échelier, ses moises, enfin à peu près semblable à un gruau. Il étoit appliqué & collé contre l'intérieur de la muraille de la ville, arrêté & assuré par de forts liens ou des anneaux de fer, dans lesquels on passoit des cordages qui embrassoient l'arbre, au bout duquel le corbeau étoit suspendu. Les anciens ne terrassoient point leurs murailles, peut-être à cause de la grandeur & de la hauteur de leurs machines de guerre, qu'ils n'eussent pu mettre en baterie sur le terre-plein. sans les exposer en bute à celle des assiégeans, Ils n'y mettoient que les petites machines faciles à transporter.

Ce levier ainsi suspendu à un grôs câble ou à une chaîne, & acolé contre son arbre, devoit produire des effets d'autant plus grands que la puissance se trouvoit plus éloignée de son point fixe, ou du centre du mouvement, en ajoutant encore d'autres puissances qui tiroient de haut en bas par la ligne de direction.

Il y avoit à l'extrémité plusieurs grapins ou pates d'ancres suspendues à des chaînes qu'on jetoit sur les vaisseaux, lorsqu'ils approchoient à portée. Plusieurs hommes abaissoient cette bascule par le moyen de deux cordes en trelingage. Dès qu'on s'apercevoit que les grifes de fer s'étoient cramponées, on faisoit un signal, & aussitôt on baissoit une des extrémités de la bascule, pendant que l'autre se relevoit & enlevoit le vaisseau à une certaine hauteur, pour le laisser ensuite tomber dans la mer, en coupant le câble qui le tenoit suspendu.

On employa cette machine non seulement au siége de Samos, mais encore un peu avant celui de Rhodes, par Démétrius Poliorcetes. Vitruve raporte qu'il avoit un architecte rhodien, nommé *Diognetus*, à qui la république faisoit tous les ans une pension considérable à cause de son mérite. Un autre architecte, nommé *Callias*, étant venu d'Arabo à Rhodes, proposa un modele où étoit un rempart, sur lequel il avoit posé une machine avec laquelle il prit ou enleva une hélépole qu'il avoit fait approcher de la muraille, & la transporta au dedans du rempart. Les Rhodiens voyant l'effet de ce modele avec admiration, ôterent à Diognetus la pension qui lui avoit été donnée, & la donnerent à Callias, qui ne la conserva pas long-temps; car Démétrius ayant assiégé cette place, & fait avancer son éfroyable hélépole, les assiégés eurent recours à Callias pour les en délivrer. Celui-ci reconut son impuissance à cet égard, & que l'hélépole de l'ennemi étoit à l'épreuve de sa machine par son énorme pesanteur. On voit par-là qu'il y avoit des corbeaux capables d'enlever une tour ambulante du second ordre. Si ces fameux corbeaux n'eussent paru qu'au siége de Syracuse, & que nous ne sussions pas que les Grecs s'en étoient servi long-temps avant Archimede, on pouroit douter de l'effet prodigieux de ces sortes de machines; mais ces

faits sont trop bien attestés, & il seroit absurde de les nier.

Voici ce que dit Plutarque du corbeau d'Archimede. „ On voyoit sur les murailles de grandes machines, qui avançant & abaissant tout-à-coup sur les galeres de grôsses poutres, d'où pendoient des antennes armées de crocs, les cramponoient, & les enlevant ensuite par la force des contrepoids, elles les lâchoient tout-d'un-coup & les abîmoient, ou après les avoir enlevées par la proue, avec des mains de fer ou des becs de grues, & les avoir dressées sur la poupe, elles les plongeoient dans la mer, ou elles les ramenoient vers la terre avec des cordages & des crocs, & après les avoir fait pirouéter long-temps, elles les brisoient & les fracassoient contre les pointes des rochers qui s'avançoient dessous les murailles, & écrasoient ceux qui étoient dessus. A tour moment des galeres enlevées & suspendues en l'air, tournant avec rapidité, présentoient un spectacle affreux; & après que les hommes qui les montoient, étoient dispersés par la violence du mouvement & jetés fort loin, comme avec des frondes, elles alloient se briser contre les murailles, où les engins venant à lâcher prise, elles retomboient & s'abîmoient dans la mer. „

POLYTECHNE, gendre de Pandarée. *Voyez* PANDARÉE.

POLYXENE, fille de Priam. Achille l'ayant vue pendant une treve, en devint amoureux, & la fit demander en mariage à Hector. Le prince troyen lui proposa une condition honteuse, celle de trahir son pays; ce qui irrita fort Achille, sans diminuer pourtant son amour. Lorsque Priam alla redemander le corps de son fils, il mena avec lui la princesse, pour être plus favorablement reçu. En effet on dit que le prince grec renouvela sa demande, & promit même d'aller secrètement épouser *Polyxene* en présence de sa famille, dans un temple d'Apollon, qui étoit entre la ville & le camp des Grecs. Pâris & Déiphobe s'y rendirent avec Priam & *Polyxene*; & dans le temps que Déiphobe tenoit Achille embrassé, Pâris le tua. *Polyxene*, désespérée de la mort d'un prince qu'elle aimoit, & d'en avoir été la cause, quoiqu'innocente, se retira au camp des Grecs, où elle fut reçue avec honeur par Agamemnon; mais s'étant dérobée de nuit, elle se rendit sur le tombeau de son époux, & s'y perça le sein.

Une autre tradition plus communément suivie, porte que *Polyxene* fut immolée par les Grecs sur le tombeau d'Achille. C'est ainsi qu'Euripide l'expose dans sa tragédie d'Hécube. Après la prise de Troye, les Grecs avant de partir, rendirent de nouveaux honeurs funebres à Achille, dont le corps étoit inhumé dans les champs phrygiens. L'ombre du héros leur apparut, & leur dit que s'ils vouloient avoir un retour heureux, ils devoient immoler à ses mânes *Polyxene*, qu'il s'étoit lui-même choisie. Hécube, de son côté, eut un songe qui la menaça de son malheur. „ J'ai vu, „ dit-elle, une biche qu'un loup furieux arra„ choit de mes genoux; j'ai vu le spectre d'A„ chille, qui demandoit en présent une troyene. „ Dieux! écartez ma fille de ces tristes présages „. En effet, Ulysse vint de la part des Grecs chercher *Polyxene* pour la conduire à l'autel. *Polyxene*, à cette nouvele, ne plaint que sa mere, & compte pour rien de mourir. Elle jete un regard modeste, mais assuré sur Ulysse, & lui dit (*Hécube*, *act.* 11.): „ On veut que je meure, je „ brûle de mourir; vous n'entendrez de moi ni „ vœux, ni soupirs; je vous suis. Non, je ne „ flétrirai point ma gloire par une lâche crainte „ de la mort. Fille de roi, destinée à un roi, „ dans l'espérance d'un hymen aussi doux qu'il„ lustre, semblable enfin aux déesses, hors l'im„ mortalité, je me vois aujourd'hui esclave; ce „ nom seul me fait aimer le trépas..... Je mour„ rai libre, & j'emporterai ma gloire aux en„ fers. Allons, Ulysse, conduisez-moi, immolez„ moi. „

Le fils d'Achille prend la main de *Polyxene*, la fait monter sur le tombeau, & ordone à ceux qui environent la victime, de la saisir. *Polyxene* s'écrie: „ Arrêtez, ô Grecs! sachez que je „ meurs volontairement. Qu'on ne m'approche „ pas, je vais me livrer au coup fatal. Laissez„ moi mourir libre, au nom des dieux. Reine, „ je rougirois de paroître aux Enfers en qualité „ d'esclave. „ Agamemnon commande qu'on cesse de retenir *Polyxene*. Elle l'entend, & se voyant libre, elle déchire ses vêtemens, découvre son sein, le présente hardiment à Pyrrhus, en fléchissant le genou. Pyrrhus tout éperdu détourne les ieux; il balance, il frape, des ruisseaux de sang coulent.

Elle tombe, & tombant, range ses vêtemens,
Dernier trait de pudeur en ces derniers momens.

(La Fontaine exprime ainsi la mort de Thisbé.)

Les Grecs remplis d'admiration pour le courage de *Polyxene*, lui dresserent un bûcher, & firent des présens pour sa pompe funebre. Pausanias, parlant de cette mort de *Polyxene*, dit: Action barbare qu'Homere a jugé à propos de passer sous silence. *Voyez* ACHILLE.

Les artistes anciens se plaisoient à représenter *Polyxene* immolée par Pyrrhus sur le tombeau d'Achille. Pausanias vit en Grece ce sujet peint à Athènes, à Pergame & à Delphes, par Polignote. (*l.* 10. *l.* 1. *l.* 26.) Gori l'a raporté, d'après un monument étrusque. (*Mus. étrus. tab.* 141.) On le voyoit gravé sur quatre pierres dans la collection de Stosch. Une de ces pierres a été publiée par Winckelmann, au numéro 144 des *Monumenti inediti*.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une sardoine, *Polyxene* égorgée & sa-

crifiée par Pyrrhus sur le tombeau de son pere Achille. *Polyxene* est à genoux :

Flectens ad terram genua (*Euripid. Hecub. pag.* 561.).

Et Pyrrhus debout devant elle, est sur le point de lui enfoncer l'épée dans la gorge.

Secat ferro spiritûs meatus (*Ibid. v.* 567.).

Sur une coralioe, le sacrifice de *Polyxene*. *Polyxene* ayant la tête voilée, qu'elle tient apuiée sur ses mains, est assise sur un autel auprès d'une colonne, sur laquelle il y a une urne cinéraire, qui marque le tombeau d'Achille. Devant elle on voit Pyrrhus debout, dans l'atitude de la sacrifier. Cette gravure est de la premiere maniere.

Sur une sardoine, le même sujet mieux exprimé. *Polyxene* y est assise sur un bouclier, auprès d'un autel orné de guirlandes & d'une épée qui y est atachée. Autour de l'autel, erre l'âme d'Achille, représentée par une Psyché acroupie, posée sur une colonne. L'infortunée *Polyxene* a le sein découvert jusqu'à la ceinture, de même que la tête, dont elle rejete le voile avec la main gauche. J'aimerois encore, dit Winckelmann, à voir descendre sur les joues de *Polyxene* l'*infula* sacrée que lui donne Lucrece, avec qui je dirois alors :

Cui simul infula virgineos circumdata comptus
Ex utraque pari malarum parte profusa est.
(De rer. nat. l. I. *v.* 87.)

Derriere elle est placé Pyrrhus, qoi, ayant le foureau de son épée pendu au côté gauche, la prend avec la main du même côté par les cheveux noués derriere la tête, comme (*Pausan. l.* X. *p.* 862. *l.* 4.) Polignote les avoit peints à Delphes : il tient de la maio droite soo épée nue, & *Polyxene* lui arrête la main.

Polyxene, fils d'Agasthene, & petit-fils du roi Augie, commandoit les Épéens au siége de Troye. Sa valeur le rendoit semblable aux dieux, dit Homere. Il étoit du sang des Héraclides.

POLYXO, prêtresse d'Apollon dans l'île de Lemmos, excita toutes les femmes de l'île à tuer leurs maris, parce que ceux-ci, sous prétexte de quelques désagrémens qu'ils trouvoieot dans leurs femmes, étoient allés chercher d'autres femmes dans la Thrace. *Voyez* Hypsipile.

Polyxo, femme de Triptolême, roi des Rhodieos, ayant reçu chez elle Hélene, qui avoit été chassée de Sparte, après la mort de Ménélas, & imputant à cette priocesse la mort de Triptolême, qui avoit péri devant Troye, résolut de s'en venger sur elle. Daos ce dessein, un jour que la princesse étoit sur le bord de la riviere, elle y envoya des femmes déguisées en furies, qui prirent Hélene, l'atacherent à un arbre, & l'étranglerent. *Voyez* Dendritis, Hélene.

POMMES du jardin des Hespérides, qu'Atlas faisoit garder par un dragon. *Voyez* Hespérides.

Pomme d'or jetée par la Discorde au milieu des déesses. *Voyez* Pâris.

Il y avoit encore dans l'île de Cypre un arbre qui produisoit des pommes d'or. *Voyez* Tamadere.

Pommes. Les anciens Scandinaves avoient imaginé des *pommes* mystérieuses, qui étoient confiées à la garde de la déesse Iduma. Quand les dieux se seotoient vieillir, ils goûtoient de ces *pommes*, & elles avoient la vertu de leur rendre la jeunesse. *Voyez* Odin.

Pommes de pin. Elles étoient employés dans les mysteres de Cybele, dans ceux de Bacchus, dans ses sacrifices, dans les orgies & dans les pompes ou solemnités. On offroit des sacrifices de *pommes* de pin, & on en voyoit souvent sur les autels de Cybele, de Bacchus, & même d'Esculape. *Voyez* Pin.

Pommes. On donne cet attribut à Vénus ; mais on ne connoît de monument véritablement antique, que des pierres gravées sur lesquelles cette divinité tient une *pomme*. Les mains des statues qui tienent des *pommes*, sont des restaurations modernes.

Les pauvres offroient des *pommes*, au lieu de bœufs, à Jupiter, qui en reçut le surnom de Ζεὺς μηλώνιος. Pollux (1. 27.) raconte la même chose d'Hercule.

Les ancieos faisoieot avec des *pommes* du cidre, & du poiré avec des poires. Pline l'atteste (14. 16.) : *Vinum fit & e siliqua syriaca, & e pyris, malorumque omnibus generibus*.

Les amantes déclaroient leur passion aux amans, en leur jetant une *pomme*. (*Platon. epigr. in Laert. l. III. sect.* 32.)

POMMIER sauvage. Les anciens faisoient de ce bois (*Eustath. ad Iliad.* 2. *p.* 282. *l.* 13 :) les piques & les javelots.

Némésis (*Pausan. l. I. pag.* 81. *Suidas, voce* Ῥαμνουσία.) tenoit un rameau de pommier sauvage, pour marquer son inexorable inflexibilité.

POMŒRIUM ou *PROSIMURIUM*. C'étoit un terrain sacré qui se trouvoit au pied des murs de la ville.

Les critiques sont partagés sur sa situation ; les uns prétendent qu'il ne s'étendoit point à la partie voisine des murailles qui étoit du côté de la campagne, & le réduisent à cet espace qui étoit laissé entre la muraille & les bâtimens intérieurs de la ville. D'autres, au contraire, le réduisent au terrain qui étoit au pied du mur du côté de la campagne, où il n'étoit point permis de bâtir, oi de labourer, de peur d'ébranler les fondemens de la muraille. Uoe troisieme opinion a

situé le *pomœrium* tant au dedans qu'au dehors des murs.

Tacite semble insinuer que le terrain jusqu'où s'étendoit le *pomœrium* de Rome, étoit marqué par des especes de bornes qui avoient été posées au pied du mont Palatin, par l'ordre de Romulus; & c'étoit près de ces bornes qu'étoient posés les autels sur lesquels on faisoit divers sacrifices. Il n'étoit permis à aucun particulier de faire entrer la charue dans l'enceinte comprise sous le nom de *pomœrium*. Persone au reste ne pouvoit transplanter ces bornes dans la vue d'agrandir la ville, s'il n'avoit étendu celles de l'empire par ses conquêtes. Il avoit alors la liberté de le faire, sous le prétexte de contribuer au bonheur & à l'ornement de la ville, en y recevant de nouveaux citoyens, qui y apportoient leurs talens, & qui pouvoient y perfectioner les arts & les sciences.

Le plus ancien *pomœrium* des Romains, le même que Romulus avoit désigné, étoit au pied du mont Palatin, ainsi que le dit encore l'auteur déja cité: *Antiquissimum pomœrium, quod a Romulo institutum est, Palatini montis radicibus terminabatur*. Servius Tullius, en étendant les limites de la ville, recula celles du *pomœrium*. Sylla en fit autant, selon Festus: *Producit id Servius rex, item L. Cornelius Sylla dictator;* & Tacite ajoute: *Pomœrium urbis auxit Cæsar more prisco, quo iis, qui protulere imperium, etiam terminos urbis propagare datur*. Auguste, Néron, Trajan étendirent aussi les bornes du *pomœrium*, de même qu'Aurélian; mais on ignore l'endroit précis où ils les fixerent.

POMONE étoit une belle Nymphe, dont tous les dieux champêtres disputoient la conquête. Son adresse à cultiver les jardins, & sur-tout les arbres fruitiers, autant que sa beauté & ses agrémens, leur avoit inspiré ces tendres sentimens. Vertumne sur-tout cherchoit à lui plaire; & pour avoir occasion de la voir souvent, il prenoit différentes figures. S'étant métamorphosé un jour en vieille femme, il trouva moyen de lier conversation avec elle; & après lui avoir doné mille louanges sur ses charmes, & sur ses talens pour la vie champêtre, il lui raconta tant d'aventures funestes à celles qui, comme elle, se refusoient à la tendresse, & marquoient du mépris pour les amans, qu'enfin il la rendit sensible, & devint son époux.

Ovide dit que *Pomone*, une des plus diligentes hamadryades, cultivoit avec beaucoup de soin & d'industrie les jardins & les arbres, sur-tout les pommiers, d'où elle a pris son nom. On la représentoit assise sur un grand panier plein de fleurs & de fruits, tenant de sa main gauche quelques pommes, & de la droite un rameau. On lui donnoit un habit qui descendoit jusqu'aux pieds, & qu'elle replioit par-devant pour soutenir des pommes & des branches de pommier. Elle eut à Rome un temple & des autels: son prêtre portoit le nom de *flamen pomonalis*, & lui offroit des sacrifices pour la conservation des biens de la terre. *Voyez* Vertumne.

ΠΟΜΠΑΙΟΙ, surnom de certaines divinités conductrices, comme l'exprime le surnom. On le donnoit à Mercure infernal, qui conduisoit les âmes dans les Enfers.

POMPE, tout ce qui se fait avec appareil, solemnité, comme la pompe d'un triomphe, des funérailles, des noces &c. Ce mot se dit sur-tout des jeux du Cirque, qui se représentoient avec pompe & magnificence: *Sed circensium paulo pompatior suggestus, quibus proprie hoc nomen pompa procedit*. (*Tertull. de spectac. c. 7.*) Rien en effet n'étoit plus pompeux, plus auguste, ajoute Tertullien, que la marche qui précédoit la célébration de ces jeux, & cet auteur invoque le témoignage de tous ceux qui vivoient à Rome: *Sciunt homines illius urbis, in qua dæmoniorum conventus consedit*. Denis d'Halicarnasse l'explique fort au long dans son septieme livre. On portoit en cérémonie, au travers du Cirque, les statues des dieux. D'abord, on voyoit paroître les grands magistrats de la ville, comme le dictateur, les consuls, les décemvirs, les tribuns consulaires, ou en leur absence les préteurs; tous les enfans des chevaliers suivoient à cheval, distribués par escadrons; les autres enfans marchoient à pied, rangés par bataillons. Après eux, venoient ceux qui conduisoient les chars, les athletes tous nus avec un simple caleçon. Ceux-ci étoient suivis de danseurs, de joueurs de flûtes, & des ministres des dieux portant des cassoletes d'or & d'argent & d'autres vases sacrés. On voyoit ensuite paroître le cortege nombreux des différens prêtres sacrificateurs & autres ministres de la religion, les statues des dieux que l'on portoit sur les épaules, ainsi que les images des familles de ceux qui donnoient les jeux. Enfin, la marche étoit fermée par le corps des magistrats inférieurs. Cette marche partoit du *forum*, & traversoit le Vélabre pour ariver au grand Cirque. Les rues par où elle passoit, étoient ornées & tendues de voiles, ainsi que le dit Plutarque. *Quidam dicunt Velabrum esse aditum eum, quo in Circum ex foro itur, quem, qui lusus exhiberent, hinc exorsi velis operire soliti fuerint*. (*In Romul.*)

Pompe d'un triomphe. C'étoit le cortege nombreux qu'un vainqueur traînoit à sa suite le jour de son triomphe, des chariots remplis de casques, de cuirasses, de boucliers, d'épées, de piques, de faisceaux, de dards, d'autres chariots portant les plans des villes & des forteresses que l'on avoit prises, représentées en bois doré ou en cire, ou même en argent avec des inscriptions en grosses lettres, & de grands tableaux où étoient peintes les batailles, les ataques des places, les représentations des fleuves, des montagnes, des plantes extraordinaires, & même des dieux, des peuples vaincus. Les représentations

en peinture, ou en relief de cire, étoient portées sur des brancards, par de jeunes soldats couronés de laurier, & il y avoit des gens qui portoient au bout de longs bâtons des tabletes ou écriteaux qui en donnoient l'explication. Ce cortege, formé de plusieurs autres choses, dont on trouvera le détail au mot TRIOMPHE, passoit par les rues, & traversoit les cirques, où le peuple assis sur des siéges, pouvoit plus aisément satisfaire sa curiosité, avide de ces sortes de spectacles: *Inter spectacula transeuntes*, dit Josephe (*Bell. jud.* 7.) *triumphum ducebant, ut multitudini facilior præberetur aspectus*. La marche commençoit à se former au champ de Mars, d'où elle partoit pour traverser le champ *Flaminius*, le cirque du même nom, d'où elle entroit par la porte triomphale, passoit par le théâtre de Marcellus, par le Vélabre, le marché aux bœufs, & arivoit au grand cirque, & de là à la voie sacrée. Elle prenoit ensuite le chemin du *Forum* où le peuple étoit assemblé en foule, puis montoit vers le temple de Saturne, pour ariver au Capitole.

POMPE à élever l'eau. Vitruve attribue la premiere invention des *pompes* à Ctesibius, athénien. Elle étoit foulante & aspirante. Les Grecs l'appeloient *ἀντλίον*, & les latins *machina Ctesibiana*, du nom de son inventeur.

Les Romains condamnoient des criminels au service des *pompes*: *Uno* (*Sueton. in Tiber.* 51. 6.) *ex his equestris ordinis viro, & in antliam condemnato*.

POMPÉE (*Cneius* ou *le Grand*).

CNEIUS. POMPEIUS. MAGNUS. IMPERATOR ITERUM.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

R. en argent, avec sa tête.

Elles sont moins rares sans sa tête, telles qu'on en trouve avec la tête de Neptune, un trophée naval, le type de Scylla.

On en connoît une en argent restituée par Trajan, au revers d'Amphinomus & d'Anapius, qui sauvent leurs parens des flammes du mont Ætna. Cette médaille est rarissime.

R. en médailles latines de G. B. avec deux têtes, & au revers une proue de vaisseau.

R. en M. B. & les mêmes types.

RRR. en M. B. grec, médaille fabriquée à *Pompéiopolis*, dans la Cilicie. Khell, de Vienne en Autriche, en a publié une de la ville de *Soli* ... *Solopolis*, de la même province, où la tête de *Pompée* étoit représentée.

Pompée ressembloit à Alexandre le Grand, & ceux qui vouloient le flater, lui donnoient le nom de ce conquérant. (*Plutarch. in Pompeio.*)

„ On croit, dit Winckelmann (*Histoire de l'art. liv. VI. c.* 5.) que la statue de *Pompée* du palais Spada de Rome, est celle qui étoit placée dans le même édifice que ca fameux romain avoit fait bâtir à côté du théâtre pour les assemblées du sénat, & au pied de laquelle César expira, comme une victime immolée aux mânes de son rival. Il est vrai que cette statue n'a pas été trouvée dans l'endroit où elle étoit anciènement (car entre le théâtre de *Pompée* & la rue où elle a été découverte, il y a le marché nommé *Campo di Fiori* & le bâtiment de la chancélerie); mais Suétone nous apprend qu'Auguste la fit transporter & élever dans un autre endroit. Toutes les fois que je considere cette figure, je suis frapé de la voir représentée sans draperie, c'est-à-dire, héroïquement, ou sous la forme d'un empereur déifié; ce qui a dû paroître aussi très-extraordinaire aux ieux des Romains, pour un simple citoyen, tel qu'étoit *Pompee*. Du moins nous pouvons en tirer la conclusion que ce n'est point une statue qui lui a été érigée après sa mort, puisque son parti expira avec lui. Aussi je crois que c'est la seule statue d'un citoyen romain des temps de la république, qui soit figurée en héros. A cette occasion, il faut se rapeler ce que Pline établit en maxime, savoir que l'usage des Grecs étoit de figurer nus leurs hommes illustres, tandis que celui des Romains étoit de draper leurs statues, & de représenter sur-tout leurs guerriers dans leur armure & revêtus de la cuirasse. (*Plin. l. XXXIV. c.* 19.) „

„ D'après ce que nous venons de dire de cette statue, nous pourions former quelques doutes sur la justesse de sa dénomination, qui est fondée d'ailleurs sur la comparaison que nous en faisons avec quelques médailles très-rares de *Pompée* le Grand. Il est certain qu'en examinant cette statue, nous n'y trouvons pas le caractere que Plutarque assigne aux figures de cet illustre romain, savoir qu'il portoit les cheveux relevés au dessus du front, comme Alexandre le Grand, *κόμης ἀναστολὴ*; car à notre statue ces cheveux sont rabatus sur le front, comme sur la médaille de Sextus, son fils. D'après cela, je suis surpris que Spanhein, en en raportant une très-rare de *Pompée*, avec les cheveux traités comme nous le disons, ait cru pouvoir appliquer les mots cités de Plutarque, contre le témoignage de ses ieux, & rendre l'expression greque par *exsurgens capillitium*. (*Spanheim, de præst. nom. t. II. p.* 67.) „

La colonne appelée de *Pompée*, & que M. Savari prouve être celle de Sévere, est un des restes les mieux conservés d'Alexandrie, & des plus précieux de l'antiquité. Cette colonne, dit Maillet, qui autrefois étoit incontestablement dans l'enceinte d'Alexandrie, se trouve aujourd'hui à un grand quart de lieue des murs de la nouvelle ville, tirant vers le lac Maréotis; elle est élevée sur un tertre naturel de pierre solide, escarpé de toutes parts, & de la hauteur de vingt-cinq à trente coudées. Si ce monument subsiste encore de nos jours, nous en sommes redevables à l'énormité de son poids, qui n'a pas permis aux Arabes d'arracher les pierres sur lesquelles

sa base est posée. Cependant, à force d'attaquer ses fondemens, dans l'espérance sans doute d'y trouver quelque trésor, ils sont parvenus à tirer une pierre d'un coin. Par-là ils nous ont donné lieu d'apercevoir sur celle qui la suit immédiatement, des caracteres hiéroglyphiques encore entiers, & de voir que précisément au milieu des grosses pierres sur lesquelles s'apuie la base de cette colonne énorme, il y a aussi une espece de colonne sur laquelle repose tout le poids de l'ouvrage. On découvre de même sur cette derniere, qui sert en quelque sorte de point d'apui, plusieurs caracteres hiéroglyphiques, qui vrai-semblablement doivent régner à l'entour.

Cette fameuse colonne est d'ordre corinthien, selon qu'on peut en juger d'après les desseins assez imparfaits que nous en avons; car jamais elle n'a été mesurée, & ce ne seroit pas une entreprise aussi facile qu'on pouroit le croire, que de porter une échele jusque-là pour faire cette opération. Maillet assure que la colonne est dans de très-belles proportions, qu'on y observe une diminution par les deux bouts & un renflement dans le milieu, qu'enfin l'œil le plus difficile n'y peut trouver rien à redire. Elle est de trois morceaux; le chapiteau en a un, le fust, & trois pieds de la base, qui y sont joints sans doute pour donner plus de solidité à la colonne, forment le second; enfin la base même compose la troisieme piece. Chacune des faces de cette base a quinze pieds au moins de largeur, & autant de hauteur, d'où l'on peut juger du poids énorme de ce quartier de marbre. La colonne posée sur ce piédestal est sans contre-dit la plus grôsse & la plus haute qui soit dans l'univers. Suivant l'estime de plusieurs persones qui en ont pris les dimensions avec des instrumens de mathématiques, elle a quatre-vingt-huit pieds entre la base & le chapiteau; en sorte que, sans crainte de se tromper, on peut lui donner hardiment cent dix pieds d'élévation. Sa grôsseur est proportionée à sa hauteur, & quatre hommes pouroient à peine l'embrasser. Son diamêtre, suivant les mesures de M. Savari, est de 28 pieds trois pouces; sa base est aussi entiere que le premier jour. Le chapiteau est un peu écaillé ou plutôt dépoli; il répond par sa beauté au reste de l'ouvrage. Il est creusé par-dessus; peut-être soutenoit-il la représentation de l'empereur, dont on avoit placé la statue au haut de cette masse prodigieuse. Si ce soupçon est fondé, il falloit que cette statue fût d'une grandeur extraordinaire, pour répondre à la hauteur de la colonne, & pour être aperçue d'en-bas dans une proportion naturele. Quelques-uns sont d'un autre sentiment. Comme on aperçoit cette colonne de la mer, long-temps avant de découvrir la terre d'Alexandrie, ils pensent que ce monument peut avoir été destiné à servir de fanal aux vaisseaux qui abordoient. Mais comment auroit-on porté du feu au haut, puisque la colonne n'est pas creuse, & qu'elle a au moins cent dix pieds d'élévation?

Maillet raporte qu'un danseur de corde, arabe de nation, entreprit un jour de monter sur cette colonne, & en vint à bout. Il atacha une ficele à une fleche, qu'il eut l'adresse de faire passer dans les jours d'une volute du chapiteau; ensuite, par le moyen de la ficele, il y éleva une corde, à la faveur de laquelle il monta réellement sur le haut de la colonne. C'est de cet arabe qu'on a su que le chapiteau étoit creusé considérablement.

Le même Maillet, consul au Caire, donna le projet de transporter cette colonne à Paris, & de placer au dessus la statue de Louis XIV.

On croit que l'on y avoit placé au dessus la statue de l'empereur Septime-Sévere.

On voit dans la collection des pierres gravées de Stosch, sur une pâte de verre, dont l'original est entre les mains de madame la comtesse de Lunéville, à Naples, la tête de *Pompée* le Grand avec un peu de barbe, mais autant seulement que l'on en voit à un homme qui ne s'est pas fait raser depuis quelques jours. (Winckelman qui parle ici, a reconu depuis, dans son histoire de l'art, cette tête pour celle de Sextus *Pompee*, fils de Cneius *Pompee*.)

On y lit le nom du graveur ΑΓΑΘΑΓΓΕΛΟΥ, qui devroit être écrit ΑΓΓΘΑΓΓΕΛΟΥ, le N se changeant en Γ devant un autre Γ; mais (*Henr. Steph. paralip. gram. p.* 7. 8. *& index. gram. ad Gruter. inscr. litt.* N.) on s'est dispensé quelquefois d'observer cette euphonie. La pierre est une cornaline, qui par sa transparence & par son feu, paroît presqu'un rubis. Elle étoit montée dans un anneau d'or qui pesoit une once; & nonobstant sa beauté, on lui avoir donné la feuille (qui étoit d'or pur), comme les anciens la mettoient à plusieurs pierres, témoin Pline qui dit (*L. XXXVII. c.* 24.): *Funda includuntur perspicua. Cateris subjicitur auricalchum.* On avoit trouvé cet anneau les années passées dans un tombeau près de Rome; & après la mort de Sabatini qui en étoit le possesseur, la pierre fut vendue 200 écus romains.

Sur une pâte de verre, paroît une figure ayant de la barbe, un genou en terre, qui présente une tête à un guerrier assis, avec deux autres figures qui regardent cette tête avec grande attention. Le défunt possesseur a pris cette tête pour celle de *Pompée*, lorsqu'elle fut présentée à César. On prétend trouver le même sujet (*Steph. gem. ed. Rom.* 1627. *no.* 18. *Conf. Maffei gem. t. IV. n°.* 13.) sur une autre pierre.

Sur une pâte de verre, paroît une figure à genou, qui présente à un guerrier assis sur un tas de pierres, quelque chose qu'on ne sauroit distinguer. Derriere la figure agenouillée, est un soldat debout, que le guerrier semble tenir par l'oreille. Je reste, dit Winckelmann, en suspens sur l'explication de ce sujet. Je l'ai mis ici, ne

trouvant point d'autre article auquel il pût avoir quelque raport. Peut-être qu'il désigne la coutume des anciens Romains (*Sigon. de ant. jur. pop. rom. de judic. l. I. c.* 18. *p.* 418.) de toucher l'oreille de celui qu'on prenoit pour témoin. On l'appeloit en grec (*Lipſ. comment. in Tacit. annal. l. I. p.* 9.) ἐπὶ ψαύειν τῶν ὤτων, *l'atouchement des oreilles*. Mais le fait repréſenté ici a beſoin de plus de lumieres.

On voit ſur une pâte de verre la prétendue tête de (*Maffei gemm. t. I. n°.* 6.) Cn. *Pompée*, avec l'inſcription ΑΓΑΘΟΠΥΣ ΕΠΟΙΕΙ.

Pompée (Sexte), fils du précédent.

Sextus Pompeius.

Ses médailles ſont:

RRR. en or.

RR. en argent.

Elles ont au revers pour légende *pietas*.

M. Eckhel en a publié une médaille d'or avec ſa tête & un navire à voile.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une pâte de verre une tête de Sexte *Pompée*, qui reſſemble à celle de la galerie de Florence. (*Muſ. Flor. t. II. tab.* 1. *n°.* 4.)

On y voit auſſi la pâte de verre de la cornaline de la comteſſe Lunéville à Naples, avec le nom du graveur *Agathangelus*. *Voyez*-en l'explication & la deſcription dans l'article précédent du Grand Pompée, que l'on avoit cru y reconoître.

POMPEIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les ſurnoms de cette famille ſont *Magnus*, *Pius*, *Rufus*, *Strabo*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

POMPEIANUM, maiſon de campagne de Cicéron, à 12 milles de Naples, près de Nola. C'eſt aujourd'hui ſelon les uns *S. Maria annunciata*, & ſelon d'autres *Pomiliano*.

POMPEII. Cette anciene ville, enſévelie comme Herculanum ſous les cendres du Véſuve, a été retrouvée comme elle par hazard, près du fleuve *Sarno*, par des payſans qui avoient creuſé pour une plantation d'arbres. *Voyez* Herculanum.

C'eſt vers 1755 que l'on y a commencé les fouilles, qui ſont plus faciles qu'à Herculanum. On a trouvé en 1765 un petit temple entier, dont les colonnes ſont de briques revêtues de ſtuc; en voici l'inſcription: N. *Popilius*. N. F. *Celsinus*. *Aedem. Isidis. terrae. motu. conlapsam. a. fundamento. s. p. restituit. hanc. decuriones. ob. liberalitatem. cum. esset. annorum. sexs. ordini. suo. gratis. adlegerunt*. Ce qui prouve qu'on ne pouvoit être élu décurion qu'à ſoixante ans.

C'eſt une choſe bien ſingulliere, dit M. de la Lande, de ſe trouver ainſi au milieu d'un temple romain, bâti il y a 1700 ans, devant les mêmes autels, où ces maîtres du monde ont ſacrifié, environé des mêmes murs, occupé des mêmes objets, & d'y retrouver tout à la même place, dans le même ordre, ſans que la forme, la matiere, la ſituation de toutes les parties aient éprouvé le moindre changement. Cette lave du Véſuve, été un préſervatif heureux contre l'injure du temps & le pillage des barbares.

On remarque ſans peine dans les bâtimens de *Pompeii* beaucoup de laves pierreuſes & vitrifiées, dont eſt pavée la voie Appiene, & qui prouvent évidemment des éruptions plus anciennes que celle de l'an 79.

Il a dans les apartemens de Portici un vaſe antique de marbre de Paros, trouvé dans ſes ruines. Il eſt auſſi beau par ſa forme que par le deſſein d'une fête de Bacchus, qui y eſt repréſentée en bas relief; mais en général on n'y a pas trouvé autant de belles choſes qu'à Herculanum.

Cette ville étoit, dit Winckelmann, l'entrepôt commun de Nola, de Nocera & d'Acerra, au raport de Strabon; & les marchandiſes y étoient tranſportées dans la mer ſur le fleuve Sarno. Ainſi on peut en conclure, comme Pellegrini le prétend, que *Pompeii* étoit ſituée ſur la mer, à l'embouchure du fleuve même, & que ſi les veſtiges de cette ville ſe trouvent aujourd'hui au milieu des terres, c'eſt au Véſuve qu'il faut attribuer ce dérangement „.

„ On peut ſe faire une idée de la grandeur de *Pompeii*, tant par les découvertes ſouterraines qu'on y a faites, & entr'autres des vaſtes débris de ſon amphithéâtre, que par le Capitole qui s'y trouvoit, ſuivant Vitruve (*Vitruv. l. III. c.* 2.), & dont Rickius (*De Capit. c.* 47.), qui a fait l'énumération de toutes les villes, qui, à l'exemple de Rome, poſſédoient de ces eſpeces de bâtimens, n'a point fait mention. L'amphithéâtre eſt un grand bâtiment ovale ſituée ſur une hauteur, & dont la circonférence (intérieure & inférieure) eſt de trois mille palmes de Naples. Il avoit vingt-quatre rangs de ſiéges, & on a calculé qu'il pouvoit contenir trente mille perſones; ainſi il étoit beaucoup plus grand que celui d'Herculanum; la ſeule inſpection ſuffit pour s'en convaincre. Cette ville, au raport de Séneque, fut preſqu'entiérement détruite ſous Néron par un tremblement de terre, & de là quelqu'un a penſé que Dion eſt tombé dans un anachroniſme, dans ce qu'il raconte de ce théâtre & de celui d'Herculanum. Cet hiſtorien, qui parle de la premiere éruption du Véſuve ſous Titus, raporte (tel eſt le ſens qu'on donne en général à ſes paroles) que la quantité prodigieuſe de cendres que la montagne avoit jetées, couvrit les deux villes d'Herculanum & de *Pompeii*, & cela dans le temps que le peuple étoit aſſemblé au théâtre de cette derniere ville,

ville. Pellegrini, qui croit trouver dans le paſſage cité que cet accident doit auſſi avoir été funeſte à l'amphithéâtre, ne peut cependant convenir du fait; il ne penſe pas que dans une ville déja détruite on eût pu rebâtir un théâtre de cette grandeur, dans un eſpace de temps auſſi court que celui qui s'eſt écoulé depuis Néron juſqu'à Titus. Tillemont (*Hiſt. des emp. dans Tacit.*) raporte le même fait d'après Dion, & le donne comme apuié ſur des relations certaines. Martorelli, ſans citer ni Pellegrini, ni ſes doutes, paroît être du même ſentiment; au moins ai-je lieu de le croire par la correction qu'il veut faire à la relation de Dion. Il ſoutient que dans le paſſage de cet auteur il faut lire *ταύτης* au lieu d'*αὐτῆς*; alors ce mot ſe raporteroit au théâtre d'Herculanum. Le ſentiment de Pellegrini n'eſt pas hors de vrai-ſemblance. Dion qui a écrit ſous Commode, & par conſéquent dans un temps déja éloigné de celui de l'événement qu'il raporte, pouroit bien s'être trompé. Si la choſe étoit prouvée, il eſt évident que la correction de Martorelli eſt exacte & ſuivant les regles de la langue. Mais s'il étoit vrai que le théâtre d'Herculanum ait été couvert par les cendres, dans le temps qu'il étoit rempli d'hommes & de ſpectateurs, comment eſt-il poſſible que dans un ſi vaſte théâtre on n'eût trouvé aucun cadâvre, tandis qu'on en a découvert à Stabia, qoi étoient très-bien conſervés? Or il eſt conſtant que dans le théâtre d'Herculanum on n'a pas même trouvé un ſeul os de ſquélete „.

POMPEION, *πομπεῖον*, bâtiment ſplendide d'Athênes, dans lequel on gardoit tous les uteoſiles ſacrés dont on faiſoit uſage pour toutes les différentes fêtes, & où toutes les choſes néceſſaires pour leur célébration étoient miſes en dépôt. Ce bâtiment étoit placé à l'entrée de l'anciene cité, du côté du port de Phalere, & il étoit embéli de quantité de ſtatues de héros. Le mot *πομπεῖον* eſt dérivé de *πομπεύω*, *je marche avec pompe*, parce qu'on y tranſportoit, ou qu'on y raportoit ſolemnélement tous les utenſiles ſacrés. (*Potteri archaeol. graec. liv. 1. ch. viij.*) (D. J.)

POMPEIOPOLIS, en Cilicie, jadis Soli. ΠΟΜΠΗΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O en argent.

Leur type ordinaire eſt un buſte.

Leur fabrique & l'époque les diſtinguent des médailles frapées à *Pompeiopolis* de Pamphilie.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, avec ſon époque, en l'honneur de Pompée, de M. Aurele, de Commode, de Caracalla, de Gordien-Pie, de Philippe pere, de Trébonien-Gallus, de Macrin.

POMPEIOPOLIS, capitale de la Paphlagonie. ΠΟΜΠΗΙΟΠΟΛΙΣ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de M. Aurele, de Fauſtine jeune.

POMPONIA, famille romaine dont on a de médailles:

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les ſurnoms de cette famille ſont FLACCUS, MATHO, MOLO, RUFUS.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

POMPTINS (Marais). *Voyez* CANAL des marais pomptins.

POMUM. Ce mot eſt général; il ſignifie toutes ſortes de fruits dont la peau eſt tendre. *Poma*, dit Servius, *generaliter dicuntur omnia molliora*. Ainſi Virgile appele *poma* les prunes:

. . . . . *Et honos erit huic quoque pomo.*

De ſorte que ce que nous appelons pomme, *malum*, n'étoit pour les anciens que l'eſpece; mais cette eſpece ſe prenoit ſouvent chez les Latins pour le genre.

PONCE (pierre). *Voyez* PIERRE.

PONCTION. Cette opération pratiquée le plus ſouvent dans l'hydropiſie, eſt décrite avec la plus grande exactitude dans les écrits des anciens.

PONCTUATION. Cet article eſt tiré de la *Nouvele diplomatique* des ſavans Bénédictins de ſaint Maur, *in-4o*.

Les différens ſignes employés dans l'écriture, & la maniere de *ponctuer*, peuvent ſervir à l'intelligence & au diſcernement des monumens antiques. Nous ne croirions pas avoir fait connoître ſuffiſamment les caracteres latins, ſi nous négligions d'entrer dans le détail des marques qui diſtinguent les mots, le ſens complet & incomplet, l'élévation de la voix, l'admiration, la ſéparation des livres, les alinea, les tranſpoſitions de mots, les omiſſions, les corrections, & diverſes autres choſes qu'on rencontre dans les manuſcrits & les diplômes. Tâchons d'éviter la prolixité, ſans rien omettre de néceſſaire.

Si l'on en croit quelques auteurs, la *ponctuation* eſt aſſez récente. „ Elle n'a guere plus de „ mille ans d'antiquité. Nos points & nos virgu- „ les, ajoute-t-on, étoient inconnus aux anciens, „ non moins aux Latins, qu'aux Hébreux & aux „ Grecs „. C'eſt une erreur qui a régné avec beaucoup d'autres. L'inſpection des plus anciens monumens donne des idées bien différentes. Dès les premiers temps, nous y voyons les points ſervir à diſtinguer les mots. Dans les fameuſes tables Eugubines en lettres étruſques, chaque mot eſt ſuivi de deux points, & dans celles qui ſont en caracteres latins, un ſeul point ſuit chaque mot. Les points qui ſervent à ſéparer les mots dans l'inſcription de la médaille qui repréſente Mars, ſous le nom de CAMULUS INVICTUS, ſont

en rosete. Fabretti a publié plusieurs inscriptions où les syllabes sont séparées par des points en triangle. Tantôt le triangle a un point dans son centre; tantôt sa base est tournée en haut. Il n'est pas rare de voir un point en losange inclinée, ou en cœur couché, à la fin de la ligne. Les losanges bien ou mal-faites tienent lieu de points après chaque mot, dans une inscription publiée par Muratori. Après quelque sigle ou lettre unique valant un mot, on trouve souveot uo point sous la même forme, ou sous la figure de l'x. On a dans l'histoire de Languedoc par Vaissette, & dans un recueil manuscrit de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, un bon nombre d'inscriptions, dont les points ressemblent à des chevrons brisés. Il y a dans le troisieme tome des mémoires de l'académie des Inscriptions, une inscription de Lyon, où des branches ou feuillages d'arbrisseau tienent la place de points. Cette *ponctuation*, qu'on ne retrouve presque plus après le huitieme siecle, n'est pas rare dans les manuscrits pour terminer le discours. Lorsqu'elle est répétée, elle y tient lieu d'ornement, comme dans le fameux Virgile de Médicis. La croix sert souvent de poiot initial & final sur les aocienes monoies. Nous voyons chaque lettre suivie d'une étoile dans la légende d'un sceau du treizieme siecle.

Les points triangulaires placés après les mots sont de la plus haute antiquité. On les trouve dans l'inscription de l'obélisque d'Auguste, tiré depuis quelques années du champ de Mars. Pour l'ordinaire, les points sont ronds, noirs ou blancs, c'est-à-dire, en forme de petits o. Leur plus grand usage est de marquer les abréviations & les chifres. On met fréquemment un point après la premiere lettre du prénom, après chaque mot imparfait, & généralement à la suite de chaque sigle. On l'omet assez ordinairement à la fin des lignes, quand le sens est fini, ou l'on le remplace par quelque figure. Dans les plus ancienes inscriptions, comme dans celles du moyen & du bas âge, on sépare souvent les mots & les phrases par un, deux, trois ou quatre points, mis tantôt en forme perpendiculaire ou triangulaire, tantôt en carré, en o, en rhombe, en losange. Nous avons remarqué la petite ligne — au lieu de point. L'un & l'autre indiquent une abréviation, lorsqu'ils sont placés au milieu, ou entre les deux premieres lettres d'un mot. L'*Antiquité expliquée* nous offre une inscription sépulcrale, où les virgules sont mises à la place des points. Quoique les mots d'un grand nombre d'inscriptions soient séparés, on ne laisse pas de marquer des points dans l'espace laissé en blanc. Mais plusieurs autres, dont les mots ne sont pas distingués, sont sans points. Telle est l'épitaphe de sainte Colombe, vierge, qui finit ses jours sous le consulat d'Opilion, c'est-à-dire, l'an 524 de J. C. Il y a d'ancienes inscriptions runiques, qui ne sont distinguées par aucuns points. Quelques-unes même oe laissent nul espace entre les mots. Mais communément ils sont distingués par deux points, quelques-uns par trois, d'autres par un. Dans beaucoup de monumens runiques chrétiens, les mots sont séparés par x on x, & quelquefois par xx. On voit rarement un petit espace blanc entre deux lignes d'écriture runique. Quand il se trouve plusieurs paralleles de suite, elles ne sont le plus souvent séparées que par des lignes noires.

Ce que nous venons de dire peut suffire pour savoir à quoi s'en tenir sur la *ponctuation* des marbres & autres matieres dures. Il résulte de nos recherches, 1°. que jusqu'au cioquieme siecle l'usage étoit ordinaire d'y distinguer les mots; 2°. qu'ils étoient souvent suivis de points, & que plus ordinairement ces points étoient placés après des sigles ou des mots abrégés; 3°. que quand on mettoit des points après chaque mot, quelquefois on les supprimoit à la fin des lignes; 4°. la figure commune des points est simple ou en triangle, ayant pour l'ordinaire sa pointe en bas. Les autres figures varient & sont purement arbitraires. Passons à la *ponctuation* des manuscrits.

Autre chose est la distinction des phrases & des mots dans les manuscrits : autre chose est leur *ponctuation*. On trouve des points dans plusieurs manuscrits de la haute antiquité, quoique les mots n'y soient pas séparés. Tel est le Virgile de Médicis & quelques autres, dont nous examinerons bientôt la *ponctuation*. Nous en connoissons de très-anciens, où l'on n'aperçoit ni points, ni séparations de mots, pas même aux endroits qui offrent un sens naturélement suspendu. Tel est le manuscrit dont nous avons découvert un fragment sous l'écriture mérovingiene des *hommes illustres* de S. Jérôme, fragment qui contient les débris d'une oraison adressée à quelqu'empereur. Tels sont les manuscrits des évangiles de saint Eusebe de Verceil & de saint Kilien. Tel est encore la psautier de sainte Salaberge, écrit au septieme siecle. Il y a beaucoup de pages sans *ponctuation* dans le Virgile du Vatican, n°. 3867. Celle qu'on rencontre en d'autres endroits du même manuscrit, a été ajoutée après-coup, comme le prouve la couleur de l'encre. Nulle distinction des mots, nuls points ni virgules, pas même sur les Y dans les manuscrits du roi, 8084, où sont renfermés les ouvrages de saint Prudence, en lettres capitales. Nulle interponction dans le manuscrit royal, 256. Les points qu'on y voit aujourd'hui, ont été mis long-temps après. Il n'y a oi points, ni virgules, dans le corps du texte des évangiles écrits au cinquieme ou sixieme siecle, & conservés jusqu'à présent dans l'abbaye de Corbie. Ce n'est pas que les points oe soient beaucoup plus anciens que tous ces manuscrits; mais les copistes se déchargeoient de la *ponctuation* sur les correcteurs, qui la négligeoient ordinairement. Il n'y avoit que les persones les plus cu-

rieuses & les plus exactes, qui fissent ajouter les points à leurs exemplaires.

La maniere la plus connue de suppléer à la *ponctuation* dans les premiers temps, fut d'écrire par versets, & de distinguer ainsi les membres & sous membres du discours. Chaque verset étoit renfermé dans une ligne que les Grecs appeloient στίχοι; en sorte qu'en comptant les versets on découvroit combien de lignes il y avoit dans un volume. A l'exemple de Cicéron & de Démosthene, saint Jérôme introduisit cette stichométrie ou distinction par versets dans les manuscrits de l'Écriture Sainte, pour en faciliter la lecture & l'intelligence aux simples fideles, qui en faisoient leurs délices. Souvent on mit au commencement d'une nouvele phrase ou d'un verset une lettre un peu plus grande & qui avançoit plus que les autres lignes. C'est ce que l'on remarque dans les très-anciens manuscrits des évangiles de saint Eusebe de Verceil & de la cathédrale de Virtzbourg. Les vides en blanc suppléoient encore aux interponctions; & c'est la plus anciene maniere de ponctuer, ou plutôt de marquer sans points la pause, qui laisse au lecteur le temps de respirer en même temps qu'elle met de la néteté dans le discours. C'est pour indiquer ce repos, qu'on a mis quelqu'intervalle entre les mots dans les manuscrits du roi, 256, dont la *ponctuation* est d'un temps postérieur. S'il se trouve quelqu'espace vide entre les mots, dans les homélies d'Origene de la même bibliotheque, ce n'est que pour tenir lieu de points & de virgules. Dans le manuscrit royal, 6413, qui contient une partie des œuvres de saint Isidore, les mots ne sont distingués que lorsque le sens est suspendu. Quand la phrase est complete & le sens fini, on laisse un intervalle en blanc dans le manuscrit du roi, 2630, où sont renfermés les 12 livres de saint Hilaire sur la Trinité. Nous avons fait les mêmes observations sur le manuscrit de Saint Germain-des-Prés, 155. M. Maffei avoit remarqué ces vides en blanc dans le premier manuscrit de la bibliotheque de Vérone, qui contient les livres des Rois de la version de saint Jérôme: *Ubi sententia sive periodi membrum definit*, dit le docte italien, *intervallo, ut plurimum, distinentur verba; nulla tamen colligitur in capita aut in versus discretio.*

Ces espaces vides, servant de points & de virgules, donnerent naissance à la distinction de chaque mot dans l'écriture des manuscrits & des diplômes. Si l'indistinction des mots caractérise les plus anciens livres, tels que les épîtres de saint Paul de la bibliotheque du roi, le célebre psautier de saint Germain, évêque de Paris, &c. elle ne marque pas toujours un temps postérieur au sixieme & septieme siecles. Le très-ancien psautier gallican, en lettres capitales, dont le P. Bianchini a donné un modele, laisse voir un assez bon nombre de mots séparés. Mais depuis le milieu du septieme siecle, les séparations des mots commencent à se montrer plus fréquemment dans plusieurs manuscrits, par exemple dans celui des épîtres de saint Paul du Vatican, n°. 9, écrit en lettres onciales, & dans les modeles de la huitieme planche de D. Mabillon. Les livres de l'ancien testament renfermés dans le plus ancien manusf. de l'abb. de Marmoutier, laissent entrevoir de petites distinctions de mots dans les endroits où il n'y a ni points, ni virgules. Elles devienent plus nombreuses ces distinctions, dans les manuscrits du huitieme siecle, comme dans la collection des canons de la bibliotheque du roi, & dans le beau psautier en lettres onciales de la bibliotheque Cottoniene. Les mots sont séparés, ou il n'y a ni points, ni virgules, dans le code théodosien du roi, écrit au huitieme siecle en caracteres lombardiques de la seconde espece. Dans le manuscrit royal, 4413, écrit du temps de Louis le Débonaire, on voit les mots tantôt séparés & tantôt joints, & il arive souvent, quoique cela ne soit pas ordinaire, qu'un même mot est séparé par plusieurs intervalles. Les mots sont très-bien distingués dans l'écriture onciale des heures de Charles le Chauve; mais ils ne le sont qu'à demi dans la minuscule.

Rassemblons ici les conséquences qui découlent des observations que nous venons de faire sur l'indistinction & la distinction des mots: 1°. Jusqu'à la fin du sixieme siecle ou les commencemens du suivant, les écrivains n'ont point ordinairement séparé les mots par des intervalles semblables aux nôtres, si ce n'est aux *alinea* & aux endroits où le sens est suspendu ou fini. 2°. La séparation des mots, quoique peu considérable, commence dès les cinquieme, sixieme & septieme siecles. 3°. Les mots encore joints de temps en temps caractérisent les manuscrits du huitieme au neuvieme siecle. Vers le milieu de ce siecle & même à la fin les mots ne sont pas encore tous séparés dans les manuscrits. On en concluroit très-mal, qu'il y en a du temps de Charlemagne & de Louis le Débonaire, où les mots ne sont nullement distingués.

La *ponctuation* succéda à la distinction du discours par versets portés à la ligne, & aux intervalles laissés en blanc, pour marquer les divers membres & la fin de la période. Le Clerc fait remonter l'invention des points jusqu'au temps d'Aristote; mais le texte qu'il cite de ce philosophe, peut s'entendre de l'écriture claire & débarassée de conjonctions, ou du discours dégagé de parentheses & d'épisodes. Nous croyons avec Montfaucon, que la *ponctuation* des manuscrits n'est pas plus anciene qu'Aristophane qui vivoit dans la cent-quarante-cinquieme olympiade, c'est-à-dire, environ 200 ans avant l'ere vulgaire. Ce grammairien de Byzance inventa les signes des différentes distinctions du discours, & ces signes ne consistoient que dans le seul point, mis tantôt au haut, tantôt au bas, & tantôt au milieu de la derniere lettre.

Pour bien entendre ceci, il faut savoir que les

anciens observoient trois sortes de distinctions. L'une n'étoit qu'une petite pause & une légere respiration, nommée *incisum*, *κόμμα*. Cassiodore l'appele *sous distinction*. L'autre étoit une pause un peu plus grande, mais qui laissoit encore l'esprit en suspens. On l'appeloit *κῶλον*, *membre*. On divisa cette pause en semi-colon ou demi-membre. Mais ni saint Isidore, ni Diomede, qui font mention des distinctions du discours, n'ont connu celle-ci. La derniere termine le sens, & ne laisse rien à désirer pour achever la période. Depuis plusieurs siecles, la premiere [est réguliérement désignée par un demi-cercle ou petit c renversé de cette sorte (,), & c'est ce que nous appelons *virgule*. On marque la seconde par deux points perpendiculaires (:), & la troisieme par le point & la virgule (;). Le signe de la derniere distinction est un seul point, mis autrefois au haut & maintenant au bas du dernier mot. Cicéron n'a parlé que des points, qui seuls séparoient & terminoient les membres du discours. On ne voit pas que les anciens proprement dits se soient servis d'autres signes.

Trois situations du point marquoient les différentes distinctions du discours. Le point placé au haut de la lettre indiquoit le sens fini ou la distinction parfaite, *τελεία στιγμή*, comme l'appelent les Grecs. Le point mis au bas de la lettre désignoit la petite pause ou sous-distinction, *ὑποστιγμή*. Le point marqué au milieu étoit le signe de la pause plus grande, nommée *μέση στιγμη*, & qui laissoit encore l'esprit en suspens. Si dom Lancelot explique différemment la *ponctuation* des anciens, c'est qu'il n'a pas fait assez d'attention aux textes de Donat & de saint Isidore, dont il s'apuie.

Nous avons observé ces différentes positions du point dans le Virgile de Médicis, corrigé par Apronien, l'an 494. On s'y sert du point, non seulement après les abréviations, mais encore au milieu des lignes & à la fin de chaque vers. Dès le titre du manuscrit, on aperçoit le point triangulaire, dont la pointe est en haut. Le Virgile du Vatican, no. 3225, qu'on fait remonter au temps de Septime-Sévere, place le point au haut, au milieu & au pied de la lettre; ce qui revient au point final d'aujourd'hui, aux deux points & à notre virgule. Dans le Sulpice-Sévere de Vérone, écrit l'an 517, le point est mis après les titres, à la fin des membres de la phrase, & quelquefois à la suite de chaque mot. Une virgule ou quelqu'ornement fort simple termine de temps en temps le discours. La *ponctuation* des pandectes de Florence est assez variée, & c'est ce qui fait croire qu'elle a été altérée dans des temps postérieurs. Cependant M. Brenkman juge que les points en vermillon & en noir, qui terminent les loix, sont de la premiere main. Ces loix sont suivies tantôt d'un ou de deux points, & le plus souvent de trois; tantôt ils y sont entiérement omis. Le point unique est souvent placé au haut, au milieu & au pied de la derniere lettre. Les deux points qu'on rencontre après le titre des loix, sont l'un sur l'autre ou perpendiculaires. Quelquefois une ligne passe au milieu -:- . Lorsqu'il y a trois points, ils prennent la forme de grape de raisin ∴ ou ∵. Souvent ils sont suivis de petites lignes horizontales droites ou bien ondées. Cette *ponctuation* venue des Grecs paroît dans leurs plus anciens manuscrits, & même dans le décret d'union de leur église avec la latine, dressé au concile de Florence.

Dans le beau manuscrit en lettres d'or de saint-Germain-des-Prés, n°. 663, les mots sont indistincts; mais les points n'y manquent pas, soit pour la fin des phrases, soit pour tenir lieu de nos deux points, ou du point avec la virgule; ce qui le rend conforme au Virgile de Médicis. Dans le second manuscrit des évangiles de saint Martin de Tours, les mots ne sont guere séparés les uns des autres dans l'écriture minuscule, que lorsqu'il se trouve un point. Ce signe de distinction revient à chaque sens fini ou suspendu. Lorsque la période est complete, & sur-tout lorsqu'il suit un *alinea*, le point est placé de niveau avec l'extrémité supérieure de la lettre précédente. On distingue les phrases par ces signes ; ; dans le manuscrit des loix lombardiques de la bibliotheque ambroisiene, où les mots ne sont point séparés. On les distingue quelquefois par des fruits ou des triangles dans le manuscrit du Vatican, n°. IX, où sont renfermées les épîtres de saint Paul, en écriture onciale. Il n'est pas rare de rencontrer dans les anciens livres des titres dont les mots sont séparés par des feuilles. Tel est le manuscrit de saint Ambroise de la bibliotheque du roi, n°. 1732. C'est un indice des siecles antérieurs au neuvieme. Chaque mot est quelquefois suivi d'un point dans le plus ancien manuscrit des évangiles, apartenant à l'église de Saint Martin de Tours, & dans un très-ancien pseautier de l'église de Vérone. Ces points empêchoient qu'on ne confondît un mot avec un autre, & une syllabe avec la suivante. L'usage de distinguer ainsi les mots par des points persévéroit encore dans le neuvieme chez les Grecs, comme le prouve le pseautier écrit de la main de Sedulius Scotus.

Les points marqués au milieu des lettres pour servir d'ornemens, & placés au dessus pour désigner celles qui sont inutiles, étoient quelquefois dorés ou argentés. Dans le saint Prosper de la bibliotheque du roi, les points & les virgules sont marqués assez exactement, plutôt sous cette forme (,) que sous celle-ci (. .). On met ces deux points horizontalement quand une phrase est finie. La *ponctuation* des évangiles en lettres d'or de saint Martin de Tours mérite une singuliere attention à cause de son antiquité. Le point unique est répété presque par-tout où le sens finit, soit au milieu, soit à la fin des lignes. Il se trouve où le sens n'est que suspendu, & où il devroit y

avoir une virgule, selon notre usage. On y rencontre de temps en temps deux points (:) trois points (∴) pour un seul. La virgule, ainsi que le point & la virgule (;) sont assez rares dans l'évangile de saint Mathieu; mais ils se trouvent fréquemment dans celui de saint Jean. On y remarque la virgule avec deux points au dessus (;·). Un seul point y tient souvent lieu d'un point interrogant, qui toutefois y paroît de temps en temps sous des formes assez semblables aux nôtres. On exprime quelquefois l'interrogation par deux points posés obliquement (.·). Il y a de très-anciens manuscrits, comme celui de Saint-Germain-des-Prés, 31. 2., où les points sont fréquens. Dans d'autres, tel que le saint Ambroise du roi, ils sont rares. Nous en connoissons un nombre, dont la *ponctuation* est plus récente que leur transcription. Telle est l'idée qu'on peut avoir des interponctions usitées dans les manuscrits depuis le quatrieme ou cinquieme siecle jusqu'à la fin du septieme. C'est donc s'apuier sur une fausse regle que de prétendre, comme l'a fait l'abbé de Godwic, qu'un manuscrit ponctué ne peut pas remonter au delà du huitieme siecle.

Dès son commencement, la *ponctuation* varia tant pour la forme que pour l'usage qu'on en fit dans les manuscrits. Les seuls points servent de virgules, & le point & les deux points sont ainsi figurés 77 dans les manuscrits du roi, 2994, A. dont l'écriture est du septieme ou huitieme siecle. Dans le martyrologe qui fait partie du manuscrit 531 de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, écrit sous Pépin le Bref, on met un point à la fin des mots. Les points après les titres, les chiffres, & dans le texte du manuscrit royal, 3836, écrit vers le même temps, sont en angles, dont la pointe est tournée un peu obliquement vers le bas. Les virgules n'y sont pas autrement figurées. Ces signes s'y trouvent fréquemment, même sans besoin, par exemple entre *Liber* & *Isaye*. En ce cas, les points ou les virgules servent plutôt à unir les mots qu'à les séparer. Dans le psautier en notes de Tiron, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, chaque verset est terminé par trois points ∴ rouges, & la médiation est marquée par un point & un trait aigu. Le copiste du manuscrit du roi, 3836, met quelquefois ces trois points ∴ quand le sens est fini : mais plus souvent il manque un point, qu'il fait suivre d'une lettre majuscule onciale. Dans d'autres manuscrits, le discours finit par quatre, cinq & sept points, disposés suivant le caprice des écrivains.

Au neuvieme siecle, on se sert encore de temps en temps de trois points, pour marquer la fin d'une période. Rien de plus ordinaire alors que de mettre le point rond (.) tant pour les points que pour les virgules. Le point mis au bas du dernier mot d'un membre équivaut à la virgule; placé au milieu, il signifie nos deux points, & marqué au haut, il désigne le point parfait ou la fin du sens. Cette *ponctuation* fut régulièrement suivie par les plus habiles écrivains; mais souvent les copistes du commun s'en écarterent. Dans le code théodosien de la bibliotheque du roi, écrit sous Louis le Débonaire, le point unique en vaut souvent deux, & on le met quelquefois à la fin des phrases. On se sert de J pour nos deux points & pour le point & la virgule. Souvent les deux points & le point avec la virgule y terminent les phrases. Les points & les virgules sont exactement marqués dans les heures de Charles le Chauve. A la fin du texte on y trouve ces trois points ∴ Dans plusieurs manuscrits du neuvieme siecle, on marque le point & la virgule au milieu des mots, pour indiquer le sens complet. Pour les deux points, on emploie le point surmonté d'un trait courbe, & le point seul pour la virgule. On désigne l'*alinea* par (;·) ou (:,) & plus souvent par ;

Le manuscrit du roi, no. 256, offre une écriture majuscule du neuvieme au dixieme siecle, où la *ponctuation* est assez régulièrement observée. Les points s'y trouvent au haut, au milieu & & au bas des figures. Au haut, elles marquent la fin du sens. Dans un nombre de manuscrits du dixieme siecle, le discours est terminé par ces signes ; 7. ; ! „ : ; ;· Le point seul sert encore pour les deux points & la virgule au siecle suivant, pendant lequel on employa aussi ces figures ;· 5. 7; pour le point.

Au douzieme siecle, quand à la fin de la ligne un mot se partage pour être en partie renvoyé à la ligne suivante, on met une petite ligne — & les points au bas de la lettre, servant pour toutes les distinctions du discours. C'est ce que nous avons remarqué dans le fragment de Pomponius Méla, renfermé dans le manuscrit 152 de la bibliotheque du roi. Les figures du point & de la virgule n'ont rien de fixe pendant ce siecle. La plus ordinaire est assez semblable à notre virgule renversée, & à l'i contourné & chargé d'un ou deux points. On séparoit encore quelquefois les mots par trois points dans les manuscrits. La bibliotheque ambrosiene de Milan conserve une traduction de Darès le phrygien en vers françois, dont les deux premiers sont ainsi ponctués:

Salemons⁝ *nos*⁝ *enseigne*⁝ *et*⁝ *dit*⁝
Esil⁝ *lit*⁝ *bon*⁝ *en*⁝ *san*⁝ *ecrit*⁝
Que nul ne deit sons sens celer
Ains se deit bon si demonstrer.

La *ponctuation* des manuscrits fut négligée au treizieme siecle & dans les suivans. Souvent on ne distinguoit les phrases par aucun point ni virgule. Denis Sauvage, historiographe du roi Henri II, avoue qu'il lui a *fallu souventes fois deviner*, dans la lecture de quelques manuscrits de Froissard, *principalement en faute de les avoir trouvées ponctuées*. Est-ce au moyen âge ou aux

bas siecles qu'il faut raporter la *ponctuation* des Italiens, décrite dans un vieux manuscrit de Vallombreuse, & publiée par Mabillon ? Ce savant homme ne fait connoître ni l'âge du manuscrit, ni le nom de l'auteur. On y distingue huit sortes de points, dont l'explication fait voir qu'avant le renouvélement des lettres, on admétoit déja quelquefois dans les discours toutes les distinctions qui sont aujourd'hui en usage, mais dont les signes ne sont pas tout-à-fait les mêmes. Deux points de suite placés horizontalement .. marquent un nom à suppléer, ou l'omission de quelques mots. On les appele *gemipunctus* dans le manuscrit. Ce terme qui revient à celui de *geminum* ou *geminatum punctum*, ne se trouve pas dans le glossaire latin de Ducange.

Il y a plus de treize cents ans que les Grecs mettent deux point sur les ï & les ϋ, quand ils ne sont pas joints à d'autres voyeles, qui sont des diphtongues. Alors ces points marquent que l'ι & l'υ doivent être prononcés séparément, comme *ϊδίω ϋιο*.

L'usage des points dans les anciens manuscrits ne se bornoit pas à séparer les mots, les syllabes, les membres du discours, & à terminer le sens des périodes. On s'en servoit pour marquer les abréviations, comme B. pour *bus* & Q. pour *que*. Le beau saint Hilaire de la bibliotheque du roi en fournit bien des preuves. Les lettres numérales, les chifres, & les sigles simples & composées sont ordinairement distingués par un point. Les anciens Romains se servoient de ce signe, pour recueillir & marquer les suffrages de ceux qui délibéroient dans les assemblées publiques. Les points servent quelquefois à corriger les mots qu'ils affectent. Les belles sentences qui se trouvent dans le saint Ambroise de la bibliotheque du roi, sont indiquées par trois points ainsi disposés ∴ en marge. Dans le manuscrit grec & latin des épîtres de saint Paul de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, souvent les mots oubliés ne sont pas en marge, mais au bout de la ligne avec deux points. Wanlei cite un psautier de Lambeth, où la mesure des chants sacrés est exprimée par des points; au lieu que dans les anciens manuscrits on emploie des lettres, & dans ceux qui sont plus récens, on se sert des notes musicales. Au douzieme siecle, quand on ne savoit pas écrire, on se contentoit quelquefois de marquer seulement un point dans les actes qu'on vouloit autoriser.

Lorsqu'on confondit les figures de l'V & de Y, on s'avisa de distinguer l'un de l'autre par un point. L'usage de mettre ce signe sur les Y des manuscrits & des diplômes latins remonte jusqu'aux cinquieme & sixieme siecles. L'y & l'i sont assez souvent chargés de deux points, lorsqu'ils commencent un mot en écriture onciale greque. Le saint Prudence de la bibliotheque du roi, & le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, 663, en or, ont des Y surmontés d'un point. Ils ne sont pas rares dans les manuscrits du septieme siecle, au huitieme ils y sont ordinaires, & au neuvieme invariables. Les manuscrits où le point sur l'Y est rare, sont ordinairement les plus anciens. On voit encore des Y ponctués au quinzieme siecle; mais presque dans tous le temps, il y en a eu sans points.

Quand a-t-on commencé à le marquer sur l'*i* latin? C'est ce que nous avons déja examiné à la lettre I. Mabillon fixe cet usage au commencement du quinzieme siecle. Mais comme les modes ne s'introduisent pas tout-d'un-coup, on pouroit peut-être découvrir quelque point sur l'i dès le siecle précédent. Ce fut après le milieu du quinzieme siecle, si l'on en croit un savant d'Allemagne, que les accens sur les i se changerent en points. Nous avons prouvé ailleurs qu'à peine le seizieme siecle vit-il les accens sur les *i* totalement supprimés. On ne peut donc pas supposer que depuis l'introduction du point sur l'i jusqu'à cette époque, l'usage des accens sur les *ii* ait absolument cessé.

Le point tout seul est le signe d'interrogation dans le plus beau manuscrit des évangiles de saint Martin de Tours & dans quelques autres encore plus anciens. On y trouve néanmoins le point interrogant sous des figures qui ont beaucoup de raport à celles dont nous nous servons depuis plusieurs siecles. Dans le manuscrit du roi, n°. 1732, un point central distingue l'O servant à désigner l'admiration & l'exclamation. On plaçoit souvent le point à côté de l'o. pour marquer la même chose. Nous en avons trouvé des preuves dans le manuscrit royal, 2235, de la fin du sixieme siecle. Les o portant exclamation, surmontés d'un accent, se montrent dans le Grégoire de Tours de la bibliotheque du roi, ci-devant de la cathédrale de Paris. La virgule au milieu de l'o & aux deux côtés, o, & les ö ë chargés de deux circonflexes, dénotent pareillement l'exclamation & l'admiration dans plusieurs anciens manuscrits de Saint-Germain-des-Prés.

Les points fournirent aux anciens correcteurs & aux copistes jaloux de la beauté de leurs manuscrits, un excellent moyen de supprimer les endroits défectueux, sans les éfacer. Apercevoient-ils une lettre, une syllabe, un mot de trop ou déplacé? Aussi-tôt ils écrivoient un ou plusieurs points, pour marquer ce qu'il falloit changer ou rejeter. Donnons des exemples de ces exponctions. Elles n'ont le plus souvent qu'un point sur chaque lettre dans les très-anciens manuscrits des épîtres de saint Paul, de la bibliotheque du roi. On y rencontre des mots expongés par deux points dessus & dessous. Quelquefois on met un seul point sous la premiere & un autre sous la derniere lettre du mot à retrancher.. Dans les évangiles de la même bibliotheque, transcrits au plutard dans le sixieme siecle, on entoure quelquefois de points ce qu'il faut éfacer; mais la maniere la plus ordinaire est de mettre des points dessous. „ C'est l'usage observé dans tous les

„ manuscrits, dit Lancelot, de mettre ainsi des „ points au dessus des lettres ou des mots qui doivent être éfacés „.

Le docte académicien s'avance un peu trop. Dans plusieurs manuscrits, on voit les points placés au dessus des mots ou des lettres à retrancher. On suit cette façon de corriger dans le saint Hilaire du roi. L'exponction du célebre manuscrit des Pandectes florentines consiste à marquer le point au dessus de la lettre fautive. On en use de même dans les manuscrits hébreux, parce que si le point de correction étoit marqué sous la figure, il seroit confondu avec les points voyeles placés sous les consones. C'est ce que les Grecs, ce semble, auroient dû imiter, pour distinguer les deux points, qui affectent souvent leurs ï & leurs ÿ, de ceux qu'ils mettent sur les lettres à éfacer. Quand ils veulent retrancher l'Y, au lieu de marquer les deux points sur ses cornes, ils n'en mettent qu'un au milieu. Brencman, de qui nous emprunrons ces remarques, ne connoissoit pas d'autre manuscrit latin que les Pandectes de Florence, où le point désignant les lettres à retrancher, fût marqué au dessus. Mais outre ceux que nous avons déja cités, le point de correction occupe cette place dans beaucoup d'autres. Le commentaire de saint Jérôme sur les psaumes, & le code théodosien de la bibliotheque du roi, le Virgile du Vatican, n°. 3225, &c., offrent un grand nombre d'exponctions faites par un point mis sur les lettres inutiles.

À la vérité, cette position n'est rien moins que constante. Le psautier gallican en lettres capitales de la bibliotheque Vaticane place le point sous chaque lettre. Nous avons observé la même chose dans d'autres manuscrits anciens & modernes. „ On remarque souvent, dit M. de Sainte-Palaye, dans un mémoire qu'il a bien voulu nous communiquer, qu'un point mis sous une lettre ou sous un mot, signifie qu'ils sont de trop, le copiste n'ayant pas voulu les éfacer, de peur de gâter son écriture „. On marque quelquefois les points dessus & dessous. Nous avons trouvé des exemples de cet usage dans le Virgile cité plus haut. Quoique réguliérement on mette autant de points qu'il y a de lettres de trop, souvent ils sont en plus petit nombre. C'est une observation que nous avons vérifiée sur le saint Prudence & sur le code théodosien de la bibliotheque du roi. Quelquefois les points sont plus nombreux que les lettres qu'on veut retrancher. Les deux points perpendiculaires sont la marque ordinaire d'un mot omis, renvoyé à la marge ou en interligne. C'est ainsi que dans les heures de Charles le Chauve, quand un mot est oublié, on le met en marge avec deux points pour marque de renvoi. Nous avons vu le point marqué sur une lettre surabondante, pour signifier qu'elle devoit être éfacée, dans une charte originale de ce prince pour Venilon, archevêque de Sens, gardée à la bibliotheque du roi. L'exponction d'un ·o· se fait par trois points dans le manuscrit 758 de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, & celle des autres lettres inutiles par trois barres. Enfin quatre points ainsi disposés : : marquent un mot oublié, dans le manuscrit 862 de la même bibliotheque. Pour signifier la même chose, on met à la marge : . ou.), dans un autre manuscrit du dixieme siecle. On ne tardera pas à parler des autres signes de correction employés dans les anciens monumens.

Les virgules sont-elles de l'invention des grammairiens modernes, & l'usage en étoit-il inconnu aux Grecs & aux Latins, comme le croient quelques philologues ? Montfaucon prouve très-bien que si elles ne sont pas de la premiere antiquité, elles sont du moins beaucoup plus anciennes qu'on ne le croit ordinairement. On les trouve dans des manuscrits grecs d'environ onze cents ans, où elles servent à marquer la plus petite distinction de la période. Leur figure ne differe pas de celle de la diastole des anciens, ni de celle qu'on leur donne à présent. Elles paroissent sous la même forme dans le Sulpice-Severe de Vérone, écrit il y a douze cents cinquante ans. Elles y marquent la fin du discours, comme dans plusieurs autres manuscrits. Il y a quelques virgules au bout des lignes, soit que le sens soit fini ou non, dans le manuscrit royal 107 du cinquieme au sixieme siecle. Dans la plus ancienne portion du manuscrit du roi 1732, en écriture onciale, quand un mot à la fin de la ligne n'est pas fini, avant de le continuer, on fait souvent précéder d'une virgule la ligne suivante; mais on l'emploie aussi en d'autres cas sans qu'un mot soit coupé. Si les points servent de virgules dans un nombre de manuscrits très-anciens, nous en connoissons plusieurs où les points empruntent la forme des virgules. Par exemple, les plus anciens points du manuscrit royal 2206, écrit à la fin du huitieme siecle, ou au commencement du suivant, ne sont communément que des virgules samblables aux nôtres. Elles sont suivies d'un espace blanc, & servent pour toutes les suspensions de temps. Dans le Pentateuque de saint Gatien de Tours, les mots sont quelquefois séparés par des virgules, sans distinction de phrases, ni d'espaces blancs, pour tenir lieu de points. Ceux-ci sont encore représentés par des virgules à la fin des périodes, dans l'ancien manuscrit de Corbie, qui renferme les évangiles. Le texte des canons recueillis dans le manuscrit du roi 3836, offre des points parfaitement ressemblans à notre virgule. On trouve de semblables points déguisés jusqu'au neuvieme siecle.

Mais la forme des virgules la plus ordinaire dans les manuscrits est celle de notre virgule contournée, renversée, & portant sa pointe en haut. La virgule ressemble souvent à un *s* armé de deux crochets, à une ligne perpendiculaire un peu inclinée, & à une petite *s*. Ces figures sont accom-

pagnées d'un ou deux points au dessus, au dessous ou à côté. Les virgules prenent la forme triangulaire dans le manuscrit du roi 152, & celle de l'accent circonflexe, un peu relevé, dans le premier modele de l'écriture du neuvieme siecle, publié par D. Mabillon; en même temps qu'elle conserve sa figure ordinaire dans les abréviations *b*; *bus* & *usq*; *usque*. Il n'est pas rare de rencontrer dans les manuscrits des mots & des phrases distingués seulement par des virgules. On en trouve quelques-unes après les lignes ou versets dans le célebre manuscrit de saint Paul de la bibliotheque du roi, & dans plusieurs autres presqu'aussi anciens. À la fin des livres ou des *alinea* on mettoit tantôt une virgule; tantôt on y ajoutoit deux points diagonalement disposés, comme nous l'avons remarqué dans le manuscrit du roi 1820. Deux virgules ainsi figurées ɉ & mises l'une sur l'autre valent le point & la virgule dans un manuscrit de saint Martin de Pontoise, écrit au douzieme siecle. La virgule y paroît aussi en forme d'accent aigu. L'apostrophe, si familiere aux anciens poëtes, n'est autre que la virgule indiquant le retranchement d'une voyele, par exemple, *ain'*, *dixtin'*, *viden'*, pour *aisne*, *dixtine*, *videsne*? C'est ainsi que dans notre langue on supprime une lettre par une virgule, & on dit *l'âme* pour *la âme*, *l'antiquité* pour *la antiquité*. Nous ne pousserons pas plus loin nos recherches sur les virgules. Elles ont été assez négligées jusqu'aux derniers temps. La fameuse dispute des théologiens sur la virgule ajoutée dans quelques éditions de la bulle de Pie V contre Baïus, n'auroit-elle pas fait redoubler l'attention à se servir à propos de ce signe, sans lequel il est souvent difficile de saisir le vrai sens des phrases?

On est assuré par quelques marbres & par les plus anciens grammairiens, que les accens étoient en usage dans l'écriture dès le temps d'Auguste, & dans l'âge d'or de la latinité. Cela n'a pas empêché un savant renomé d'avancer comme un fait certain qu'il n'y a pas le moindre vestige d'accens dans les inscriptions lapidaires & métalliques. Il auroit pu se détromper en consultant les pieces de Gruter, citées dans la quatrieme dissertation du savant cardinal Noris sur les cénotaphes de Pise. Si les accens paroissent rares aujourd'hui dans les ancienes inscriptions, c'est sans doute parce qu'ils ont été omis par les copistes. Nos plus habiles antiquaires nous y font distinguer les accens graves & les aigus. Ils servent à discerner les longues des breves dans les mots équivoques, comme *malus*, arbre, & *malus*, méchant, ou pour marquer les cas, par exemple, l'ablatif *sede*, qui deviendroit long, s'il étoit l'impératif du *sedeo*. Ils se mettent sur la pénultieme, ou l'antepénultieme, suivant que la pénultieme est longue ou breve. Les mots dissyllabes ont l'aigu sur la pénultieme, parce qu'ils sont censés longs par position. Il faut dire la même chose pour les enclytiques, comme *illéne*? Quand l'accent est sur la derniere, il est grave, selon les anciens grammairiens.

Sur les marbres, les pierres & les métaux, l'accent aigu final ne sert qu'à distinguer les mots semblables, de signification différente, ou deux cas du même mot. Un accent aigu ou une virgule au haut de l'M' fait *Manius*. Il y a des mots qui ont deux accens, dont l'un sert à l'usage précédent & l'autre au suivant. Ces accens ne sont pas constans sur le même mot, & souvent on ne peut deviner pourquoi ils affectent certaines lettres. Maffei conjecture qu'ils n'ont été inventés d'abord que pour servir de notes de musique, mais que dans la suite on s'en est servi pour distinguer certains mots. L'église en faisoit encore un grand usage pour noter ses cantiques, au douzieme siecle. Les anciens latins relevoient la voix sur l'*a* du nominatif. Pour en avertir, on le marquoit d'un accent aigu *Musá*. À l'ablatif, ils élevoient d'abord la voix, & la rabaissoient ensuite, comme s'il y avoit eu *Musáà*. Ces deux accens réunis ont produit le circonflexe ^, ainsi figuré ˆ dans les manuscrits. L'accent que les Grecs appelent *hyphem* & les hébreux *macaph*, est un trait ou tiret qui unit deux mots, comme *semper-florentis* ou *arc-en-ciel*. Selon Priscien, on le figuroit ainsi ᴗ, & selon saint Isidore on le renversoit ᴖ.

Les accens sont fort anciens dans l'écriture greque, comme Videlius le montre par divers auteurs. On les fait remonter jusqu'à la cent-quarante-cinquieme olympiade, c'est-à-dire, deux siecles avant J. C. Une origine si reculée ne permet pas de croire que l'usage des accens ne se soit introduit dans les manuscrits grecs qu'au sixieme siecle. Si l'on en trouve de ce temps, & même de plus anciens, où les accens ne paroissent pas, c'est sans doute parce que les grammairiens, ou correcteurs chargés de la *ponctuation*, ont négligé de les marquer. Les feuillets 162 & 163 du manuscrit du roi 107, exposés à un certain jour, laissent apercevoir une anciene écriture greque à 2 colonnes, sur laquelle on a écrit le texte de S. Paul. On voit dans l'écriture éfacée des esprits & des accens; preuve que l'usage en est plus ancien que l'écriture des épîtres de saint Paul, qu'on croit cependant du cinquieme ou du sixieme siecle. Les Grecs se servoient de ces accens, non seulement pour régler la voix dans la prononciation, mais encore pour fixer le sens de plusieurs mots.

Les Latins en firent le même usage, comme nous l'apprend saint Isidore. De plus, ils marquoient les accens sur les lettres qu'il falloit doubler, comme *sela* pour *sella*, & sur les ablatifs, pour les distinguer des autres cas. Ils en userent de même à l'égard des adverbes. Nos manuscrits latins font encore divers autres usages des accens. Nous en trouvons deux avec un point ainsi disposé. < en marge & dans le texte, avant un

un mot oublié. Dans le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés 862, on met un accent sur *ès*, *oris*, pour le distinguer d'*es*, *essis*. On le voit sur les pénultiemes & antépénultiemes aux siecles onze & douze, sur *üi*, sur *hóc* à l'ablatif, sur *veré* & *integré*, & *circumcédit fructu's* au pluriel dans le manuscrit 718 de la même abbaye, écrit au sixieme. Le 758 offre trois mots ainsi accentués: *enim' iam' tun'c*. Ces trois accens sont marqués pour qu'on ne lise pas *nimiam* dans ce manuscrit. Du huitieme au neuvieme siecle, on met un accent sur *eádem* au nominatif. Dans un grand nombre d'autres manuscrits, l'accent circonflexe avec un points ⁓ ou sans point est mis à la fin des lignes pour l *m* ou l'*n*. L'accent aigu au milieu de deux point.'. est un signe d'omission. Il sert à séparer les pieds des vers dans le saint Prudence de la bibliotheque du roi. L'aigu & le circonflexe servent aussi aux abréviations. Le premier prend de temps en temps la place de la virgule, & se met sur les voyeles, sur-tout dans l'onzieme & douzieme siecles. Au commencement du treizieme, on se servoit encore de l'accent aigu, pour séparer les phrases & les mots, comme nous le remarquons dans un diplôme de l'empereur Henri VI, figuré dans la chronique de Godwic. En général, les anciens notaires & copistes négligerent beaucoup les accens.

M. Heuman, célebre professeur d'Altorf, donne l'accent aigu sur l'i pour un caractere de l'écriture des treizieme & quatorzieme siecles; mais dès la fin du dixieme, un diplôme original d'Othon III nous offre des accens aigus sur les i, lorsqu'il s'en rencontre deux de suite. On met un accent sur l'i devant *a* dans une charte originale, acordée à sainte Colombe de Sens, l'an 988, pas Hugues Capet. On trouve quelquefois deux accens marqués dans les manuscrits du onzieme siecle sur les mots *filíí*, *februaríí*, *martyríí*, *&c.* Dans un diplôme de l'empereur Henri III, de l'an 1048, non seulement les *i*, mais encore les *u* de tout ce qui est écrit en lettres alongées, se trouvent chargés d'accens aigus, de sorte néanmoin qu'il y en a deux sur les côtés des *íí*. Hickes a fait graver une charte de Guillaume le Conquérant ou de Guillaume le Roux, où les derniers *i* de *filíí* sont également distingués par des accens. Au douzieme siecle, on commença à mettre un peu plus souvent sur les i un accent aigu, quelquefois droit, mais communément un peu courbé par le haut. L'aigu se montre sur les i dans quelques diplômes de Louis le Gros. On voit l'accent droit sur l'i simple dans les chartes de David I & de Guillaume, rois d'Écosse, l'un en 1124, l'autre en 1165. Deux *is* de suite sont marqués de deux accens dans un diplôme de l'empereur Frédéric I, de l'an 1157. Cette pratique n'eut point de suite pour la plupart des manuscrits des onzieme & douzieme siecles. Elle ne commença à bien s'établir que vers le commencement du treizieme. Alors les accens sur les i se multiplient, prirent un peu de la forme circulaire. Ils ne céderent entiérement la place aux points que dans le seizieme siecle, quoique ceux-ci aient probablement commencé vers la fin du quatorzieme. Si Mabillon avoit eu sous les ieux les monumens qui nous ont servi de guides, il n'auroit pas fixé au treizieme siecle le commencement des accens sur l'i, ni borné cet usage à la fin du quinzieme.

Outre les points, les virgules & les accens, les anciens grammairiens inventerent des marques, tant pour désigner en abrégé les sentences & les parties du discours, que pour noter les vers & indiquer les fautes des copistes. Ces notes sont au nombre de vingt-six dans saint Isidore. Le manuscrit du roi 7530 en ajoute une douzaine. Les poëtes & les grammairiens s'en servirent encore pour distinguer les vers, pour marquer la fin & le commencement de leurs pieces, les discours & les réponses des différens acteurs, les diverses modulations & les changemens de vérsification. Nous n'entreprendrons pas ici d'expliquer généralement tous ces signes, dont l'antiquité faisoit usage. On en trouve l'explication dans l'Euripide de Josué Barnès, imprimé à Cambridge en 1694, dans la Paléographie de Montfaucon, & sur-tout dans le manuscrit royal cité. Notre dessein se borne principalement à faire connoître les marques les plus ordinaires, qu'on rencontre dans les anciens manuscrits latins qui subsistent aujourd'hui.

L'astérisque figuré en petite étoile * ou en x cantonée de quatre points ⁜, a divers usages. Saint Isidore nous le donne pour une marque d'omission dans le texte. Nous l'avons vu sur des textes mutilés dans un manuscrit du 8e siecle, & vis-à-vis des mots oubliés dans un autre du 5e ou 6e. Aristophane marqua l'astérisque aux endroits où le sens manquoit. Probus & les anciens le plaçoient avec l'obele aux vers qui n'étoient pas à leur place. Les hexaples d'Origene & un très-ancien manuscrit de la bibliotheque du roi désignent par ce signe les mots hébreux & les sentences qui n'ont point été rendus par les Septante. Saint Jérôme s'en sert aussi pour distinguer ce qu'il ajoute de l'hébreu, & termine par deux points ces additions. Saint Augustin avoit le texte des pseaumes revu par Origene, dont on croit qu'est venue notre vulgate d'aujourd'hui, distingué par des étoiles, qui marquoient ce que l'hébreu ajoutoit aux Septante, & par des bâres mises aux endroits qui ne sont pas dans le texte original. Dans un manuscrit grec de la bibliotheque des peres de Saint Basile de Rome, qui renferme les œuvres de saint Grégoire de Nazianze, on marque l'astérisque dans les endroits où il est parlé de l'incarnation du fils de Dieu, pour rapeler l'étoile miraculeuse qui apparut aux mages. On s'en servoit dans Platon pour noter la conformité des sentences, & dans Homere pour

faire remarquer les plus beaux vers. Cette marque affecte certains mots dans les heures de Charles le Chauve, comme dans les éditions d'Origene des Septante. Elle étoit encore en usage au dix-huitieme siecle dans les manuscrits d'Allemagne.

L'obele, c'est-à-dire, la broche ou la fleche ⊢ marque la répétition des mêmes phrases & les mots surabondans, ou les fausses leçons. Dans les livres saints, elle indique les paroles employées par les Septante, mais qui ne se trouvent point dans l'hébreu. Les deux points qui suivent l'obele, en fixent l'étendue. Cette marque est appelée *virgula censoria* par saint Jérôme. Aristarque marqua d'un obele les vers qui passoient sous le nom d'Homere, & qui n'étoient pas de lui. Ceux qui n'en étoient pas dignes, quoiqu'ils en fussent, furent aussi notés de la sorte. Quand il croyoit qu'un vers n'étoit pas à sa place, il le marquoit ainsi ⋇⊣ Ausone dit des mauvais poëtes:

Pone obelos igitur spuriorum stigmata vatum.

L'obele avec le point marque un doute, si l'on doit ôter ou laisser le vers. Précédée de la diple >⊢, elle sépare les périodes dans les comédies & les tragédies; suivie de la diple ⊣<, elle marque que la strophe est suivie d'une antistrophe.

Le lemnisque est une ligne horizontale entre deux points, l'un supérieur, & l'autre inférieur ÷. On marque ce signe dans les endroits que les interpretes de l'Écriture Sainte ont traduits dans le même sens, mais non pas dans les mêmes termes. Lorsque la ligne est surmontée de deux points ⁚—⁚, c'est une marque de transposition dans certains manuscrits. Les copistes s'en servoient, quand ils ne vouloient pas éfacer les mots transposés. Les lettres *b b* traversées par une bare, indiquent le texte hébreu dans les commentaires de saint Jérôme sur Jérémie, renfermés dans le manuscrit du roi 1820. Dans le manuscrit 2235 de la même bibliotheque, quand on avertit de mettre un mot devant l'autre, on tire deux paralleles = sur celui qui doit être le second, & une sur celui qui doit être le premier. En général, la ligne ou simple trait est une marque très-fréquente dans les manuscrits. Les anciens l'employoient dans les vers pour séparer les choses les unes des autres, comme on sépare les combats des combats, les régions des régions, les lieux des lieux. Depuis le milieu du neuvieme siecle, les mots non terminés à la fin de la ligne, & dont une partie est portée au commencement de l'autre, sont quelquefois marqués par une petite bâre horizontale-. Nous en avons vu des exemples dans plusieurs manuscrits & diplômes qui ont passé par nos mains. Lorsque la petite ligne est perpendiculaire en forme d'accent aigu, c'est une marque de renvoi, au treizieme siecle & même plutôt. Dans le manuscrit du roi 1525 on tire de petites lignes sous les mots qu'on veut éfacer. Le correcteur du manuscrit 1820 de la même bibliotheque ne se contente pas de tirer une ligne sous les mots inutiles; il marque encore deux accens sur les polysyllabes & un sur les monosyllabes. Les exponctions du manuscrit royal 107, du cinquieme au sixieme siecle, consistent à bârer les lettres, & à mettre en même temps un point sur chacune. Dans plusieurs autres manuscrits fort anciens, & dans quelques diplômes de la seconde race de nos rois, on se contente de trancher les mauvaises lettres par des lignes ou transversales ou perpendiculaires.

Les savans ne sont pas d'acord sur l'anciene figure du paragraphe, destiné à séparer les différens objets qui entrent dans la composition d'un ouvrage. Saint Isidore lui donne la forme du Γ, que nous retrouvons dans quelques manuscrits du huitieme siecle. Il paroît sous d'autres figures qui ne remontent pas plus haut que la moitié du treizieme. Des triangles scalenes, & de simples croix marquent au huitieme les paragraphes du manuscrit royal 4403. Depuis le quinzieme siecle, on se sert ordinairement de cette figure §.

Le signe que les Grecs appelent Κρυφία, est la partie inférieure du cercle, ornée d'un point au milieu ◡. Sa fonction est de marquer les endroits d'un ouvrage, où les questions douteuses & obscures n'ont pu être éclaircies. Le céraunion ⋇ désignoit chez les anciens plusieurs vers improuvés de suite, afin de n'être pas obligé de mettre à tous des obeles. L'ancre supérieure ⩚ marque une sentence, quelque chose d'important; l'inférieure ⩛ signifie quelque chose de bas ou d'incongru.

L'antisigma Ↄ se met avant le vers dont il faut changer l'ordre. Lorsqu'on ajoute un point au milieu, il désigne les endroits où il y a deux vers dont le sens est le même, mais dont on ignore auquel on doit donner la préférence.

Léagoras, syracusain, fut le premier qui se servit de la diple sans point, pour distinguer dans Homere l'Olympe, *ciel*, de l'Olympe, *montagne*. Pour marquer les endroits que Zénon d'Éphese avoit mal-à-propos retranchés ou changés dans Homere, on employoit la diple ponctuée ⁖>. Les Latins en usoient de même par raport à leurs auteurs.

La *diple* > ou double ligne, & l'*antilambda* < étoient anciénement employés dans les livres, pour distinguer les passages de l'Écriture Sainte ou les paroles des auteurs qu'on citoit. Dans la suite, en guise de guillemets, on s'est servi de petites *s* renversées, ou tronquées par le bas, & quelquefois suivies de points & surmontées de virgules *s' s'*. Ces figures sont en vermillon dans le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés 840, en or &

en vert-argenté dans le manuscrit 663 de la même abbaye. Dans les manuscrits du roi 152 & 2206, on se sert d'y ponctués intérieurement. Ce sont des especes de 7 dans le manuscrit de saint Jérôme de la bibliotheque de Saint-Martin de Tours. Dans les plus anciens, tels que celui du roi 152, au lieu des marques de citation, on fait quelquefois rentrer les textes de l'Écriture Sainte d'un quart de pouce dans la colonne. Ces textes sont distingués en marge par des bâres, des *s* & des 7 dans le manuscrit royal 2235. Le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés 197, annoncé de mille ans au commencement de ce siecle, distingue les citations de l'Écriture par des virgules à chaque ligne, & souvent il n'y en a qu'une à la premiere. Depuis l'imprimerie, on met des virgules doubles & quelquefois renversées à côté d'un texte, pour marquer qu'il est d'un autre auteur. C'est ce que nous appellons guillemets, du nom de l'artiste qui les a inventés.

Selon saint Isidore, le *chrisme*, Κρίσμον, ou plutôt Χρίσμον ☧, est une marque dont chacun peut faire l'usage qu'il juge à propos. C'est le monogramme abrégé de J. C., le symbole du christianisme, & une espece d'invocation de notre sauveur. Aussi n'étoit-elle pas oubliée dans les lettres formées que s'écrivoient les évêques. Le grand Constantin avoit fait mettre ce signe sur ses étendards & ses boucliers. On croit même qu'il s'en servoit dans ses diplômes. Il fut marqué sur les tombeaux & fréquemment employé dans les manuscrits & les chartres. Si les anciens grammairiens mettoient le x initial de χρηστὸν aux endroits qu'ils approuvoient; ils ne manquoient pas d'écrire le mot ἄχρηστον, vis-à-vis des vers ou des textes qui ne méritoient pas leur approbation. Nous avons remarqué le signe x dans les souscriptions des actes de Ravenne, du sixieme siecle. Il est acompagné de deux points ⋇ ou surmonté d'une virgule ẋ dans le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés 254, du cinquieme au sixieme siecle, & il y désigne fréquemment une sentence ou quelqu'endroit remarquable.

Le *fi* & le *rho* grecs en conjonction Φ annoncent qu'il faut corriger le vers ou l'examiner avec attention. Enfin le *coronis* marque la fin des livres. Ce signe est figuré en trois manieres ꝛ, 7, ∠ dans les auteurs; mais nous ne l'avons jamais rencontré dans les manuscrits. Les Latins finissent ordinairement par *feliciter* ou *explicit*, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

Les croix diversement figurées sont les signes d'invocations implicites, & des préludes des invocations expresses, écrites tout au long dans beaucoup de manuscrits & de diplômes. Dans le saint Prosper de la bibliotheque du roi, après le titre du livre des épigrammes, on trouve une croix épatée dont la traverse soutient l'alpha & l'omega, qui signifient J. C. À la marge, & sur le premier mot de l'évangile de saint Jean, on voit deux croix simples dans le manuscrit d'argent en lettres onciales du chapitre de Vérone. Ces croix marquent encore le commencement des inscriptions sur les tombeaux & les médailles. Au premier feuillet, de l'ancienne collection des canons de Corbie, il y a un titre en onciale rouge, dont chaque mot est séparé par une croix. Un correcteur du neuvieme siecle a mis à la marge du vingt-septieme feuillet du manuscrit 197 de Saint-Germain-des-Prés une croix, qui marque J. C. la conversion des Juifs, ou que cet endroit doit être entendu spirituélement. Une *l* cursive en marge, traversée par une *s* de même genre en forme de croix, nous paroît signifier des choses qu'il faut prendre au sens mystique. Nous parlerons ailleurs de l'usage qu'on fit des croix dans les souscriptions.

Plusieurs lettres de l'alphabet grec & latin servoient de signes dans les manuscrits. L'*omega* surmonté d'un *rho* signifie ὡραῖον; & mis à la marge, il désigne quelque belle sentence. Quelques interpretes ignorans y ont vu le nom d'Origene en abrégé. L'R marginale signifie ordinairement *Require*, & avertit de recourir à d'autres exemplaires, pour s'assurer de la véritable leçon. Le *zeta* Z est la marque d'un texte fautif. Paul Varnefrida écrivoit un z en marge vis-à-vis des textes défectueux. Ce signe est emprunté des Grecs, chez qui le Z est la premiere lettre du mot ζήτει, qui veut dire *cherchez*. On le trouve fréquemment à la marge dans les manuscrits grecs. Ces lettres *hl*, traversées par une ligne avec ondulation, veut dire *hic lege* dans le manuscrit 936 de Saint-Germain-des-Prés. Cette marque, pour suppléer aux omissions, est à la marge intérieure. Dans le texte, on trouve *hd* traversés par des lignes ondées, c'est-à-dire, *hic dic*. Un correcteur du neuvieme siecle ajoute à la marge du manuscrit 766 de la même abbaye, les lignes omises dans le texte, où il met une espece de crosse ou de *p* cursif, qu'il répete avant & après l'addition portée en marge. L'ω décoré d'une queue traînante, & mis en marge, indique une chose remarquable dans le même manuscrit qui paroît au coup-d'œil du sixieme siecle. Dans le beau manuscrit des épîtres de S. Paul de l'abb. de S. Germain-des-Prés, une ligne oubliée porte cette marque .9. au lieu oublié, & au bas de la page où est cette ligne.

Outre les notes ou signes dont nous avons parlé, les correcteurs marquoient de petits crochets au haut des lettres ou des mots inutiles, qui se trouvoient alors renfermées comme entre deux parentheses. Ces signes extrêmement petits ressemblent aux esprits grecs opposés l'un à l'autre. Une période entiere ou même plusieurs avoient-elles été répétées par mégarde? on mar-

quoit ces signes au commencemeut & à la fin. Renfermer entre des demi-cercles les paroles superflues, c'étoit un usage ordinaire aux ancieos. On s'est servi des mêmes figures pour distinguer les propositions incidentes & les phrases qui ne sont point oécessairement liées avec ce qui précede & ce qui suit, & c'est ce qu'on appele parentheses. Dans le manuscrit 86s de Saint-Germain-des-Prés, pour indiquer les passages de l'Écriture, on met en marge ꝯ La même marque est ordinaire dans plusieurs autres, ainsi que N pour noter les sentences. Ces figures ℞ +, ※, sont destinées à marquer les réponses & les objections. Enfin l'A mis à la marge dès glôses & des commentaires sur l'Écriture Sainte, signifie que la prophétie ou le texte qu'on explique, n'est que comminatoire. Cette A est la lettre initiale ou le signe d'ἀπειλῆς. Dans plusieurs manuscrits & ancienes éditions, on le marque vis-à-vis de ces paroles d'Isaie au roi Ezechias: *Dispone domi tua, quia morieris, &c.*

On ne divisa pas d'abord les livres. Pétrarque assure que Tite-Live n'a été partagé en décades que dans la suite des temps, pour soulager les lecteurs. Quand on distingua les livres d'un même ouvrage, comme l'Énéide, on se servit de différentes figures, comme l'on voit dans les plus anciens Virgiles du Vatican, & dans l'exemplaire de Florence, publié en 1741 par le célebre Foggini. Tantôt c'étoit une suite de petites lignes armées de crochets & interrompues; tantôt c'étoit un ou plusieurs rangs de branches, ou de feuilles d'arbrisseau. Dans un ancien manuscrit, nous avons vu ces signes s . . . . — plusieurs fois répétés. Quelques pieces renfermées dans le manuscrit du roi 3836, sont séparées par plusieurs triangles scalenes, alternativement rouges & noirs. D'autres sont terminées par trois chaînes de cercles, peintes avec les mêmes couleurs. Les aoneaux rouges ont au milieu des points noirs, & les noirs ont des points rouges. Quelquefois la chaîne rouge est sans points, & n'occupe qu' une partie de la page. Des chaînetes sont les séparations dans le beau saint Prosper de la bibliotheque du roi. Les manuscrits dont les chapitres ne sont pas divisés aononcent une grande antiquité. Tel est le manuscrit des épîtres de saint Paul en grec & en latin, qui fait un des principaux ornemens de la bibliotheque de Saint-Germain-des-Prés.

La marque des *alinea* dans le saint Hilaire de l'église de S. Martin de Tours, dans le pseautier de S. Germain de Paris, &c., est un espace blanc entre le dernier mot d'une phrase & le premier de la suivante. Une autre maniere de marquer les *alinea*, fut de les rendre sensibles par des initiales majuscules dans le corps des lignes & non au commencement. Tels nous les avons vus dans de très-anciens manuscrits & dans un cahier du manuscrit du roi 152, écrit dans le huitieme siecle au plutard. Si l'on rencontre encore beaucoup d'*alinea*, précédés d'un vide de l'étendue d' un pouce, dans le texte du manuscrit 1820 de la même bibliotheque, il y en a d'autres, dont les initiales débordent uo peu au delà de la ligne perpendiculaire, tirée pour régler l'étendue de l'écriture. Ces *alinea* saillans se montrent dans un nombre de très-anciens manuscrits en prose. Dans d'autres, ils rentrent au deçà de la perpendiculaire. Les lettres initiales des *alinea* du code théodosien de la bibliotheque du roi, sont entre les deux perpendiculaires au delà de la colonne d'écriture. Quand les lettres des *alinea* & des titres ne sont pas plus grandes que celles du corps du texte, c'est une marque de la premiere antiquité. C'en est une autre que ces lettres soient toutes onciales. Les capitales des *alinea* dans l'écriture minuscule, désignent au plus le huitieme siecle, quand même ces premieres lettres céderoient de temps en temps la place aux onciales. Dans l'écriture onciale, les lettres capitales des *alinea* marquent une moindre antiquité que les onciales. Les premieres sont initiales de l'onciale & de la minuscule vers le huitieme siecle. Les unes & les autres commencent les *alinea* au neuvieme. Alors les initiales cursives excedent toujours en hauteur le corps de la ligne d'écriture dans les diplômes. Dans les plus anciens maouscrits, on trouve quelquefois une lettre plus grande à la fin de la ligne ou du verset. Les capitales pour les *alinea* sont tantôt ordinaires, & tantôt aiguës, rustiques & différentes de celles du texte. L'uniformité caractérise les plus anciens manuscrits. On ne se contenta pas de distinguer les *alinea* par des lettres majuscules & par des points; on le fit encore par diverses figures. Nous épargnons au lecteur le détail de tous les manuscrits sur lesquels sont fondées ces observations.

Nous appelons acolade ou circonduction une espece de crochet ou demi-cercle, dans lequel les anciens copistes, à l'exemple de l'empereur Auguste, renfermoient les mots ou demi-mots qu'ils portoient au dessous de la ligne finissante. Cet usage est ordinaire dans saint Isidore de la bibliotheque du roi. On remarque la même chose dans le pseautier alexandrin du Vatican, n°. 11. Dans les manuscrits du roi 3836 & 4667, on met sous la ligne avec circonduction les parties de mots qui achevent le sens, pour ne les point porter à la ligne suivante. On fait de même à l'égard de plusieurs mots entiers. Au lieu de circonduction, on se sert de trois moyens dans le célebre pseautier de saint Germain, évêque de Paris, dans le manoscrit de saint Prudence, & le saint Prosper de la bibliotheque du roi; quand on ne veut pas porter les mots d'une ligne à l'autre. Le premier moyen est d'employer l'abréviation, qui n'opere guere que des retranchemens des lettres M, N. Le second est la conjonction des lettres, comme Æ, soit à la fin, ou un peu avant la fin de la ligne. Le troisieme est la diminution des lettres à la fin, ou un peu plus haut. Elle va quelquefois jusqu'à faire des lettres minuscules, au lieu

de capitales & d'onciales. Il n'est pourtant pas rare dans ces manuscrits de voir rejeter des portions de mots à la ligne suivante, même sans nécessité. Les très-anciens livres, où les mots sont portés d'une ligne & d'une page à l'autre, sont plus nombreux qu'on ne pense. Nous avons vu dans plusieurs autres des mots & des demi-mots mis au bas de la page, au dessous du dernier mot de la ligne, ou même portés au dessus de la ligne sans acolades. Mais dans le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, en or, n°. 663, jamais les mots ne sont portés d'une ligne à l'autre.

On appele réclame le premier mot d'un cahier, marqué au bas de la derniere page du précédent, pour en indiquer la suite. L'usage des réclames ne remonte pas plus haut que le onzieme siecle. Elles paroissent à chaque cahier dans un manuscrit de Saint-Martin de Pontoise, écrit vers ce temps-là. Elles y tienent même lieu de signatures. On trouve assez souvent dans des manuscrits plus anciens des mots ou reste de mots au bas des pages; mais ils ne sont point répétés aux suivantes, & ce n'est que pour ne pas les rejeter sur une autre page. Ce ne sont point par conséquent de véritables réclames.

En termes d'imprimerie, la signature est une lettre qu'on met sur la premiere page de chaque feuille, pour marquer l'ordre qu'on doit suivre en reliant les cahiers. Il n'en est pas de même des signatures des manuscrits. Elles sont presque toujours placées sur la derniere page de chaque cahier, tantôt au fond du livre, tantôt à droite, à gauche, au milieu. Ici elles sont en chifres romains, là elles sont en lettres, & souvent en lettres & en chifres tout-à-la-fois. On en trouve en onciale, en minuscule, & en cursive avec ornemens & sans ornemens. Si elles manquent dans plusieurs manuscrits, c'est souvent qu'on les a coupées dans les dernieres relieures. On n'en faisoit peu ou point d'usage au neuvieme siecle. On vérifie promptement si un manuscrit est complet, ou si l'on y a ajouté ou retranché quelques cahiers, par le moyen des signatures. Ce fut par cette marque que l'on découvrit la falsification des actes du cinquieme concile, dans la troisieme session du sixieme. Mais il faut faire attention aux variations dans le nombre des feuilles dont les cahiers sont composés. Ceux qui ont plus ou moins de feuilles qu'à l'ordinaire, marquent quelquefois une transposition. Souvent on distingue les cahiers ajoutés, par la nature du parchemin, dont la finesse est ordinairement une marque d'antiquité. Nous ne connoissons que deux manuscrits du septieme siecle, dont le parchemin soit grossier. Il y a des cahiers de douze feuillets; les plus ordinaires sont de deux, de trois, de quatre & de cinq feuilles. On les appele *Binio*, *Ternio*, *Quaternio*, *πεντάδιον*. On marque quelquefois le nombre des cahiers à la fin des manuscrits.

La plupart des notes ou marques dont nous venons de parler, sont bannies des plus anciens diplômes. Quelques savans d'Allemagne n'en exceptent pas même les points, les virgules & les accens. Leur méprise sera mise en évidence, après que nous aurons examiné les commencemens & les progrès de la distinction des mots dans les écritures diplomatiques.

Les intervalles en blanc sont très-rares dans le texte des chartes de Ravennes du sixieme siecle, & ceux qu'on y rencontre sont peu sensibles. Nos diplômes mérovingiens laissent ordinairement un espace blanc entre les mots ou les syllabes de la premiere ligne, des dates, & de la souscription du roi. Il y a plus; ces espaces y paroissent quelquefois dans les endroits où la phrase finit, & après les abréviations. L'usage de laisser des vides, pour tenir lieu de points, duroit encore en 814, comme nous l'avons observé dans la date d'un diplôme de Louis le Débonaire. Hors ces cas, le texte des diplômes mérovingiens est écrit tout de suite & presque sans nulle distinction de mots. Mais, dans les chartes de Pépin le Bref, le plus souvent ils sont séparés par des vides considérables. C'est donc par pure inadvertence que Mabillon a dit qu'il n'y a presqu'aucune distinction de mots dans l'écriture des notaires jusqu'à Charlemagne. Il ne faut pas pourtant croire que depuis cette époque tous les mots aient été distingués. Dans les diplômes de Pépin, roi d'Aquitaine, de Charles le Simple & du roi Eudes, ils le ne sont pas encore tous; mais plusieurs sont coupés à contre-temps. En 931, on ne voit encore qu'une demi-distinction de mots dans l'écriture alongée des chartes; mais alors la distinction parfaite se montre dans la minuscule. Elle devient constante par-tout en 940. Ces observations sont apuiées sur un grand nombre de pieces originales, que nous avons examinées.

Mabillon prétend que la *ponctuation* des diplômes a été plus tardive que celle des manuscrits. En effet, nous n'apercevons aucun point dans les chartes mérovingienes, si ce n'est quelquefois après les chifres. Dans les plus ancienes, on voit de temps en temps des points noirs entre chaque mot; mais la couleur de l'encre prouve qu'ils ont été ajoutés postérieurement, pour faciliter la lecture du texte. Les points qui suivent les mots dans deux pieces originales, l'une de Pépin le Bref, acordée à l'abbaye de Saint-Denis en 767, & l'autre de Carloman, en faveur de l'abbaye d'Argenteuil, sont de la premiere main; on voit un gros point après une croix formée de la main de Pépin, dans un autre diplôme. Dans celui qu'il acorda en 768 au monastere de Saint-Hilaire de Poitiers, le point est mis une seule fois à la fin d'une phrase: mais le point & la virgule sont marqués à la fin de la signature du roi.

On n'aperçoit que fort peu de points dans les diplômes de Charlemagne & de Louis le Débo-

naire. Celui de Charles le Chauve de la bibliotheque du roi, n°. 8, prouve qu'on ne les marquoit pas encore tous en 843. Au neuvieme fiecle, les *alinea* font quelquefois marqués par trois ou quatre points pofés perpendiculairement, & les nombres font fuivis d'un point. Sur la fin du même fiecle, on commença à terminer par un point les phrafes dont le fens étoit fini. Nous voyons le point fur l'Y dans deux chartes, l'une de Louis le Débonaire, & l'autre de Charles le Chauve. Dans celle ci, on termine le texte par un point en rofete. Dans une autre, donnée par Louis le Débonaire en 833, & gardée à la bibliotheque du roi, entre *Auguftus* de la premiere ligne & le commencement du préambule, il y a un efpace de deux tiers de pouce, dont la moitié eft remplie par des traits entrelâcés, qui font acompagnés de points, & qu'on prendroit pour des lettres; mais ce ne font que des ornemens. On y voit finon l'origine, du moins l'ufage des traits furabondans & compliqués dans certaines liaifons de lettres, fi fréquentes dans plufieurs chartes des onzieme & douzieme fiecles. Les mots d'un diplôme de Pépin, roi d'Aquitaine, daté de l'an 827, font le plus fouvent diftingués; mais par de très-petits efpaces, fi ce n'eft où il faut des points & des virgules. Là fe trouvent des efpaces de deux ou de trois lettres. Mais il n'y a ni points ni virgules marqués, excepté à la fin, après les chifres & les abréviations, après la date de l'empire & la date totale. Dans le diplôme de Charles le Chauve de l'an 859, confervé au dépôt de la bibliotheque royale, les mots font prefque tous diftingués; les points & les virgules font marqués par de fimples points qui font au haut, au milieu & au bas de la derniere lettre d'un mot. Mais la diftinction du point, de la virgule, des deux points, n'eft pas repréfentée d'une maniere uniforme. Cependant, pour l'ordinaire, le point eft au haut pour terminer la phrafe. Dans une autre charte du même empereur, de l'an 870, & du même dépôt, on voit la plupart des mots bien féparés & peu de points. Les uns font placés au haut pour le fens fini, & au milieu pour la virgule ou petite diftinction. Quelques mots ne font pas encore diftingués par des efpaces; mais les points & les virgules font exprimés confufément par des points placés au haut dans un diplôme du roi Eudes, de l'an 887. Dans un autre du même prince, la plupart des mots font efpacés; mais l'on en fépare plufieurs qu'on n'auroit pas dû partager. On y trouve de vrais points au bas des mots pour terminer le fens. On met le point au haut pour nos deux points; on exprime notre virgule par un point, mais pas toujours exactement. Les points & les virgules ne font pas autrement marqués que par des points dans un diplôme de Charles le Simple de l'an 899. On y remarque des mots coupés en deux, avec des points noirs d'une encre plus récente, placés au commencement & à la fin des lignes. C'eft apparemment quelque lecteur ou copifte qui aura marqué ces points.

Il y a encore beaucoup de mots qui ne font pas féparés dans un diplôme autographe donné par Hugues Capet en 988. Le point & les virgules y font exprimés par des points feulement. Les premiers font en haut, les autres au milieu. On met le point au bas pour marquer le point avec la virgule; mais on le fait peu exactement. Il feroit ennuyeux de faire paffer en revue tous les diplômes des neuvieme & dixieme fiecles, où les virgules empruntent la figure des points. Dès le neuvieme fiecle, on en met quelquefois aux quatre coins des chartes eccléfiaftiques. Le point fe montre après les chifres romains & les *alinea*. On en marqua d'abord 4 ou 5 perpendiculairement; enfuite, au lieu d'un ou de deux points inférieurs, on met une virgule. Dans le même cas, on fe borna fouvent à deux points, ou à un ou deux points avec une virgule. Ce fut aux approches du dixieme fiecle & après fes commencemens, que la *ponctuation* régna dans le corps des pieces. Dans une charte d'Efpagne de l'an 931, qu'on peut voir dans la bibliotheque univerfe de la polygraphie efpagnole, le fens eft diftingué par un, deux ou trois points placés indifféremment pour un point, deux points, un point une virgule. On met feulement des points aux endroits où nous mettons des virgules, pour féparer les phrafes & marquer la fin des périodes, dans un diplôme orignal du roi Robert, daté de l'an 1025. Il n'y a que des points dans une bulle de Pafcal II, datée de l'an 1104. Mais ce qui diftingue le point parfait des points qui marquent les fufpenfions, ce font des lettres majufcules. On ne connoiffoit donc pas encore à la chancélerie romaine notre ufage de deux points, de la virgule, ou du point & de la virgule. Le point feul fervoit à tous les ufages auxquels nous appliquons notre *ponctuation*. Si dès le treizieme fiecle, on trouve quelquefois des points fur les *i* dans quelques pieces des archives de l'églife d'Orléans, ce n'eft que le pur hazard qui les a fait naître fous la plume de l'écrivain. Les accens fur les deux *ii* font bien plus fûrs dans les diplômes de Louis le Jeune & de Philippe Augufte, confervés dans les mêmes archives. On y lit ces mots avec deux accens, *camerarii*, *conftabularii*, *cancellarii*; ce qui prouve de nouveau qu'on n'auroit pas dû faire defcendre au treizieme fiecle le commencement des accens fur les *i*.

S'il eft queftion de la *ponctuation* des diplômes impériaux & des autres chartes d'Allemagne, voici le réfultat des obfervations que nous avons faites fur les modeles publiés dans la chronique de Godwic. Au dixieme fiecle, on voit des points dans les diplômes, tant pour marquer que le fens eft fini, que pour avertir qu'il eft plus ou moins fufpendu. L'ufage des deux points, du point & de la virgule feule étoit alors inconnu, & continua de l'être pendant plufieurs fiecles.

Celui de placer le point en haut, au milieu & au bas de la ligne, n'étoit plus observé; mais on employoit quelquefois trois points perpendiculaires, lorsque le sens étoit absolument fini. Ensuite, au lieu du troisieme point, on mit une virgule surmontée de deux poins; placés l'un sur l'autre; ou bien, au lieu du point du milieu, on marqua une figure semblable à l'accent circonflexe des Grecs. Du reste, la *ponctuation* étoit peu exactement observée sur la fin de ce siecle; mais l'usage de trois points perpendiculaires fut bien plus fréquent. Il sembloit répondre à celui de nos *alinea*. On fit aussi quelqu'usage des deux points, & du point au dessous de la virgule, quoique rarement. Leur application ne quadroit nullement avec celle que nous en faisons.

Pendant le onzieme siecle, au lieu de trois points perpendiculaires, dont on ne cessa pas absolument de se servir, on mettoit tantôt un point & une virgule, tantôt deux points, qu'on plaçoit horizontalement avec une virgule au dessous; ce qui fut encore pratiqué au douzieme siecle; ou bien, au lieu de deux points, on formoit deux figures un peu approchantes de la virgule. Vers le milieu du onzieme siecle, toujours dans le même cas, on voyoit paroître trois accens circonflexes entre autant de fois deux points, le tout perpendiculairement disposé, au lieu qu'il le fut horizontalement au siecle suivant. Quelquefois on mettoit quatre virgules renversées avec un point au dessus, dans la même situation perpendiculaire. On n'étoit point du tout constant sur cet article.

Au douzieme siecle, dans la signature de l'empereur ou du roi des Romains, en lettres majuscules, chaque mot se trouve suivi d'un point. Quoi qu'en dise Gudenus, pendant ce siecle, la *ponctuation* fut plus exactement marquée qu'elle ne l'avoit été dans les deux précédens. Mais cette exactitude ne s'étendoit pas à placer différemment les points, selon que le sens étoit plus ou moins suspendu. Enfin, au treizieme siecle, on substitua des accens plutôt que des virgules à tous les points; mais on ne tarda pas à revenir aux points, en conservant néanmoins les accens ou les virgules couchées, dans les endroits où le sens n'étoit qu'un peu suspendu.

Heineccius n'a pas oublié la *ponctuation* des inscriptions gravées sur les sceaux. Sous les rois mérovingiens, il n'y avoit aucun point. S'il faut l'en croire, les Carlovingiens rétablirent sur leurs sceaux l'ancien usage de distinguer par des points la plupart des mots. Il faut que ce docte allemand ait vu des sceaux de nos rois de la seconde race, bien différens de ceux que Mabillon a fait graver sur les originaux. Car on n'y apperçoit pour toute interponction que le point, mis quelquefois à la fin de la légende, & à la suite des abréviations. Sur les sceaux du roi Eudes, de Guillaume le Conquérant, de Louis le Jeune, & de Primislas, V^e^. roi de Bohême, chaque mot est suivi d'un point. Heineccius convient qu'il y a des sceaux destitués d'interponctions, sur-tout aux onzieme & douzieme siecles. Il y en a d'autres dont les mots sont séparés par deux ou trois points perpendiculaires, ou par deux rosetes posées l'une sur l'autre. Le point est souvent omis à la fin de la légende, & quelquefois on lui substitue une fleur de lis, une étoile, ou quelqu'autre figure. Dans les inscriptions de certains sceaux, chaque lettre est suivie de pareils ornemens. Les bulles de plomb du Pape Jean V offrent cinq points dans le champ; celles de Serge n'en ont qu'un; mais on en voit un au commencement & un à la fin de la légende du revers, dans les sceaux ou bulles de Pascal II.

Si nos pénibles recherches, disent en finissant les savans Bénédictins, sur la *ponctuation* peuvent servir à faire discerner l'âge des anciens monumens, nous aurons atteint le but que nous nous sommes proposés, & elles ne paroîtront plus minutieuses.

PONDERARII, *PONDERANTES*. } On lit dans Gruter (1020. ro. & 472. s.) ces mots, qui désignoient peut-être les inspecteurs des poids & mesures.

PONDION, *dipondion*, *hemidanakion*, monoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 10 deniers $\frac{1}{7}$, monoie actuele de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en monoie anciene des mêmes pays: 2 phollis.
ou 8 kodrantès.
ou 16 perutah.

PONDO, division de l'anciene livre romaine de poids. *Voyez* Libra.

Pondo, ancien poids des Romains. *Voyez* Mine italique.

PONEROPOLIS, en grec, ville des méchans. Elle étoit située vers les confins de la Thrace. Philippe, pere d'Alexandre, l'avoit peuplée de calomniateurs, de faux témoins, de traîtres & d'autres scélérats rassemblés de toutes parts. Cette ville a eu jusqu'à cinq noms, *Poneropolis*, *Philippopolis*, *Trimonium*, *Cabyle* & *Calybe*. Elle portoit ce dernier nom, quand Lucullе s'en empara. (*D. J.*)

PONGOS. C'est cette espece de singes, la plus grande de toutes, que les Carthaginois qui découvrirent les côtes occidentales de l'Afrique sous la conduite d'Hannon, prirent pour des hommes sauvages, & les *pongos* femeles pour des femmes.

PONTS. À mesure que Rome s'agrandit & renferma plus d'espace dans son enceinte en deçà & au delà du Tibre, il fallut nécessairement construire des *ponts* pour pouvoir aller d'un côté de la ville à l'autre, & éviter les accidens qui pouvoient naître de l'usage des barques pour traverser le fleuve. Les *ponts*, à cause de la rapidité de l'eau du Tibre, étoient d'un entretien considérable, & l'inspection en fut d'a-

bord confiée aux pontifes, puis aux censeurs & aux commissaires pour les chemins; enfin, les empereurs ne dédaignerent pas eux-mêmes de se charger de ce soin. On en comptoit dans Rome jusqu'à huit, & beaucoup d'autres dans l'Italie & les provinces de l'empire.

Pons Ælius, ou le *pont* d'Hadrien, fut ainsi nommé de cet empereur qui le fit construire; c'étoit en suivant le cours du fleuve le second dans la ville. Hadrien le fit bâtir pour joindre avec Rome le mausolée superbe qu'il s'étoit fait élever, & il est encore aujourd'hui un des plus beaux monumens de Rome, connu sous le nom de *pont S. Ange*.

Pons Æmilius, le dernier en suivant le cours de la riviere, & le plus ancien de tous les *ponts* de Rome, d'abord nommé *sublicius*, parce qu'il étoit de bois, & que *sublicæ* signifie des poteaux de bois que l'on enfonce dans l'eau. Ancus Martius le fit construire, & les pontifes le dédierent avec toutes les cérémonies de leur religion; c'est le même qu'Horatius Coclès défendit contre l'armée des Toscans. Comme il tomboit en ruine, Æmilius Lepidus le rétablit en pierre, & lui donna son nom. Depuis, les inondations du Tibre l'ayant fort endomagé, Tibere le refit, & l'empereur Antonin qui fut obligé d'y mettre la main, le construisit tout en marbre. C'est du haut de ce *pont* que l'on précipitoit les simulacres des Argéens.

Pons Aniensis, à trois milles de Rome, sur l'Anio ou le Téveron, s'appeloit encore *Salaro*, à cause de la voie Salaria. Ce *pont* fut détruit par Totila, & reconstruit par Narsès, ainsi que le portent les inscriptions.

Pons Ariminiensis, qu'Auguste fit construire à Rimini, sur la riviere du même nom, pour joindre la voie Flaminia à l'Émiliene, subsiste encore, & c'est un des plus beaux *ponts* par sa solidité & par l'élégance de sa structure. Il a deux cents pieds, & est porté sur cinq arches, dont les trois du milieu ont trente-cinq pieds d'ouverture, & les deux des extrémités n'en ont que vingt.

Pons Aurelianus, étoit le troisieme de Rome, & fut construit en marbre par l'empereur Antonio le *philosophe*. Il s'appeloit aussi *Vaticanus*, parce qu'il est dans le voisinage du Vatican, & *Triumphalis*, parce que le triomphateur passoit dessus pour se rendre au Capitole. On en voit encore les ruines dans le quartier de l'hôpital.

Pons Bajanus, est ce fameux *pont* que l'insensé Caligula fit élever sur le golfe de Bayes, pour promener son triomphe chimérique jusqu'à Pouzzol. Il avoit, si nous en croyons Dion, 3250 pas le long, qui revienent à peu près à deux lieues de France. Pour le construire, il fallut tirer de la Méditerranée tous les vaisseaux de charge; ce qui afama Rome & toute l'Italie; & comme le nombre ne suffisoit pas, il en fit faire une grande quantité qu'il joignit aux premiers, & dont il fit deux rangs. Sur ces deux rangs de bateaux, il fit élever une chaussée de terre semblable à celle de la voie Appiene, qu'il pava de pierres carrées de trois, de quatre, de cinq pieds de long, & il s'imagina folement par cette bizâre entreprise triompher de la terre & de la mer.

Pons Cestius, le cinquieme dans l'ordre des *ponts* de la ville. Il joint à Rome une petite île du Tibre, & prend aujourd'hui son nom de l'église voisine Saint Barthelemy. Il fut bâti par Cestius Gallus, du temps de Tibere, & les inscriptions que l'on lit encore sur ses bords, prouvent que les empereurs Valentinien, Valens & Gratien l'ont fait réparer.

Pons Fabricius, construit par Fabricius, grand-maître des chemins, joignoit aussi l'île à la ville, comme nous l'apprend Dion: *& pons lapideus ad novam insulam conducens, quæ est in Tiberi, tunc extructus, dictusque est Fabricius*. Il s'appele aujourd'hui le *pont des quatre têtes*, à cause des quatre figures de marbre, qui ont chacune quatre têtes à l'issue du *pont* dans l'île.

Pons Gardius, le *pont* du Gard, élevé à ce qu'on croit par Agrippa, sur la riviere du Gardon, près de Nîmes, est un de ces ouvrages merveilleux des Romains, qui, peu contens du nécessaire dans leurs entreprises, s'élevoient toujours au grand. Il est construit entre deux montagnes, dont il fait la jonction, & il continuoit l'aqueduc qui conduisoit à Nîmes les eaux de la fontaine d'Euve. L'ordre en est toscan; il est composé de trois *ponts* les uns sur les autres; le premier a six arcades, le second en a onze, & le troisieme trente-six. Il a vingt-neuf toises & trois pouces de hauteur, en y comprenant l'aqueduc, & cent ving-trois toises & trois pieds de longueur, à le mesurer par son second *pont*. Il servoit à deux usages; outre l'acqueduc qu'il portoit sur son troisieme *pont*, le second, dont les pilastres étoient évasés dans leur base, donnoit aux voyageurs un passage libre sur la riviere. Ce qu'il y a de plus singulier dans ce monument, c'est que les pierres qui sont carrées & d'une grandeur énorme, tienent entr'elles sans chaux ni ciment.

Pons Janicularis, le quatrieme de la ville, prend son nom du Janicule, qui en est voisin. On l'appela aussi *pons ruptus*, parce qu'il fut ruiné dans les guerres civiles, & aujourd'hui *ponte Sixto*, du nom de Sixte quatre qui l'a rétabli. Il a deux cents quinze pieds de long.

Pons Milvius, à présent Ponte-Mole, est le premier dans l'ordre des *ponts* de la ville, quoiqu'il soit à environ mille pas de Rome. Il fut construit par le censeur Ælius Scaurus, *quem statuisse dicitur Scaurus*, dit Ammien. Ce fut près de ce *pont* que Constantin défit le tyran Maxence, qui se noya dans le Tibre. Nicolas V a fait rétablir

rétablir ce *pont*, qui ne conserve presque plus rien de sa structure antique.

Pons Palatinus, le septieme de Rome, étoit près du mont Palatin, & s'appeloit aussi *Senatorius*, parce que les sénateurs le traversoient en cérémonie, pour aller au Janicule consulter les livres sybillins; de là ils revenoient au palais des empereurs. On l'appele aujourd'hui le *pont de Sainte-Marie égyptiene* de l'église du même nom, qui en est voisine. Marcus Fulvius en fit faire les piles, & Lucius Mummius en acheva les arches pendant sa censure. Les premieres étoient au nombre de cinq, & les dernieres de six. Jules & Grégoire XIII ont successivement rétabli ce *pont* qui, en 1598, fut presqu'emporté par une furieuse inondation du Tibre. Il n'est plus d'aucun service.

Pons Sublicius, le huitieme de la ville, est le même dont nous avons parlé plus haut sous le titre de *pons Æmilianus*. Ancus Martius le fit bâtir pour joindre le Janicule à la ville: *Janiculum non muro solum*, dit Tite-Live, *sed etiam ob commoditatem itineris, ponte Sublicio tum in Tiberi facto, conjungi urbi placuit*. Ce *pont*, pendant la guerre contre Porsenna, fut rompu par les Romains, qui, quand ils le refirent, eurent soin de n'employer aucun fer, pour pouvoir le désunir plus facilement dans le besoin; c'est ce qui arrivoit en temps de guerre. Ce *pont* étoit si respecté des Romains, que lorsqu'il dépérissoit, c'étoit aux pontifes à le faire réparer, & en commençoit toujours le travail par des sacrifices: *Cujus si qua pars caderet, pontifices eam reficiendam curant*, dit Denis d'Halicarnasse, *patria quadam in ejus instauratione peragentes sacrificia*. C'étoit sur ce *pont* que se plaçoient les mendians, au raport de Séneque: *In Sublicium pontem me transfer, & inter gentes abige*. C'étoit aussi de là que l'on jetoit les Argéens dans le Tibre. *Voyez* Argei.

Pons Suffragiorum, le *pont* des suffrages, *pont* fait exprès dans le camp de Mars, par lequel on faisoit défiler les tribus, pour donner leur suffrage, & qui conduisoit à une grande enceinte appelé *Ovile* par la ressemblance qu'elle avoit avec un parc où l'on renferme les moutons. À l'entrée de ce *pont*, il y avoit les distributeurs des bulletins, *diribitores*, de qui chacun recevoit en passant les bulletins convenables à l'afaire dont il s'agissoit; & d'autres persones appelées *rogatores*, étoient chargées de reprendre ces bulletins à la sortie du *pont*. Il y avoit autant de *ponts* que de tribus ou de centuries, & chacune avoit le sien désigné; car il est trop difficile de comprendre que tout le peuple passât par le même *pont*. Au reste, Manuce croit que ces *ponts* n'étoient que des tables étroites montées sur des pieds fort hauts, sur lesquelles on mettoit les bulletins que l'on fournissoit à ceux qui devoient donner leurs suffrages. Les vieillards de 60 ans étoient dispensés des afaires publiques, & exempts de donner leur suffrage; de là est venu le proverbe, *sexagenarios de ponte dejicere*; ce qui a donné lieu à la fable qui fait jeter dans le Tibre des hommes de paille de dessus le *pont*, pour représenter le sacrifice d'un homme de soixante ans, que faisoient à Pluton les Aborigenes jusqu'au moment où Hercule parut parmi eux. *Voyez* Argei, Depontani.

Pons Trajani. Le *pont* de Trajan sur le Danube étoit le plus magnifique *pont* de l'univers, s'il faut s'en tenir au récit de Dion, qui dit que les piles étoient au nombre de vingt, d'une belle pierre carrée, qu'elles avoient cent cinquante pieds de haut, soixante de large, & que l'intervalle qui les séparoit étoit de cent soixante & dix pieds. Ce prince l'avoit fait pour pouvoir, dans le besoin, secourir les légions contre les Daces; mais Hadrien, son successeur, craignant au contraire que ces barbares ne profitassent de la commodité de ce *pont*, pour ravager les terres de l'empire, en fit détruire les arches, lesquelles, ajoute le même auteur, étoient les plus larges qu'il y eût eu de mémoire d'homme. On voit encore les restes de ce merveilleux ouvrage au milieu du Danube, près les ruines de la ville de Warbel, en Hongrie.

Pons Trajani, autre *pont* de Trajan sur la riviere de Tormes, en Espagne. Ce prince ne fit que le réparer, & il est si ancien que les Espagnols, qui en ignorent le premier auteur, ont recours au merveilleux, & l'attribuent à Hercule. Ce *pont* a quinze cents pieds de long, vingt-six arches qui ont chacune d'ouverture soixante-douze pieds; les piles qui les soutienent ont environ vingt-trois pieds de grosseur, & deux cents de hauteur. Trajan fit rétablir ce *pont* pour continuer la belle route qu'il avoit ouverte en Espagne, & que l'on appeloit *Argentia*, de la couleur de la pierre dont elle étoit pavée. On lit encore l'inscription qui rend compte du travail de ce prince. Ce *pont* est à Salamanque, dans le royaume de Castille.

Le *pont* d'Alcantara sur le Tage, est un ouvrage bien propre à donner une idée de la magnificence romaine. Ce monument a six cents soixante-dix pieds de long. Il est formé par dix arches, dont chacune à quatre-vingts pieds d'une pile à l'autre, & sa hauteur depuis la surface de l'eau est de deux cents pieds.

Pont militaire. *Voyez* Cupa.

Pont. Les anciens Scandinaves disoient que leurs dieux avoient construit un *pont* qui communiquoit du ciel à la terre. Il y a apparence que ce *pont* est l'arc-en-ciel. Le dieu Heimdal étoit chargé de veiller à une des extrémités, pour empêcher que les géans ne voulussent s'en servir pour monter au ciel. Il étoit difficile de le surprendre; car il avoit la faculté de dormir plus légérement qu'un oiseau, & d'apercevoir jour & nuit

les objets à la distance de plus de cent lieues. Il avoit l'ouïe si sensible, qu'il entendoit croître les herbes des prés & la laine des brebis. Il portoit d'une main une épée, & de l'autre une trompette, dont le bruit se faisoit entendre dans tous les mondes. *Voyez* ODIN.

PONT (Le). C'est le nom qu'Hésiode, & d'après lui les autres écrivains donnent à la mer. Ce poëte en fait un dieu né de la terre, & qui s'allia ensuite avec elle, & en eut plusieurs enfans. Nérée est le premier de tous, vieillard vénérable & ennemi du mensonge, qu'on appele *vieux* à cause de sa douceur & parce qu'il aime la justice. Le second fils de la Terre & du *Pont* fut Thaumas. Eurybie fut le troisieme fruit de cette alliance. Il est inutile d'entrer dans d'autres détails, dont l'explication est également inintelligible. (D. J.)

PONT, royaume.

Les rois de *Pont* dont on a des médailles, sont:

Pharnace I . . . . . dans Eckhel.

Mithridate, *Eupator*.

Polémon II, *avec la tête de Claude*.

. . . . *d'Agrippine*

. . . . *de Néron*.

PONTIFE (Souverain), *pontifex maximus*, nom distinctif du chef du collége des *pontifes* à Rome. On ne choisit dans les premiers temps que des patriciens pour remplir cette dignité, créée par Numa; mais, environ l'an 500, on prit parmi les plébéiens Tiberius Coruncanus. Il avoit été censeur, dictateur & consul avec P. Valerius Laevinus. L'an 47, il fut élu *souverain pontife*, selon l'usage, dans les comices par tribus.

Les fonctions du *souverain pontife* consistoient:

1°. À régler le culte public, & ordonner les cérémonies sacrées.

2°. À réformer le calendrier, & déterminer les jours consacrés au repos en l'honneur de quelque divinité, & ceux où il étoit permis de rendre la justice & de vaquer aux affaires civiles.

3°. À juger des oracles, & des prédictions.

4°. À connoître les différents en matiere de religion, & à punir les fautes contre les divinités adorées dans l'empire.

5°. À recevoir les vestales.

6°. À faire la dédicace des temples.

7°. À offrir des sacrifices.

8°. À assister aux jeux établis en l'honneur des divinités.

Les grands prêtres des Romains étoient obligés d'habiter une maison apartenante à la république. On donnoit à leur maison le titre de *maison royale*, *regia*, parce que le roi des sacrifices, *rex sacrorum*, y avoit aussi son logement. Ils avoient la liberté de subroger un des autres *pontifes* en leur place, lorsque des raisons importante les empêchoient de vaquer aux fonctions de leur ministere. Ils étoient dans l'usage de n'approcher d'aucun cadâvre lorsqu'ils devoient sacrifier, & ils se regardoient comme souillés, lorsqu'ils en voyoient ou en approchoient quelques-uns, quoiqu'il n'y eût cependant aucune loi qui leur en fît la défense.

La toge des *souverains pontifes* différoit de celle des autres *pontifes*, comme on le verra plus bas relativement à Gratien; mais il seroit difficile de dire en quoi consistoit cette différence.

Les Empereurs Romains s'arrogerent le souverain pontificat, & joignirent le titre de *pontife souverain* à celui d'empereur.

La différence qui se trouva entre le *souverain pontife* des temps précédens & l'empereur jouissant de cette dignité, fut que du temps de la république l'autorité du *souverain pontife* semble avoir été bornée à la ville de Rome & à sa banlieue; mais l'autorité que les empereurs avoient relativement à cette dignité, ne paroît avoir eu d'autres bornes que celles de l'empire. Lorsqu'il arrivoit dans les provinces quelque fait qui intéressoit la religion, les gouverneurs avoient soin d'en informer l'empereur, & de lui demander ses ordres; & le prince les donnoit sans qu'il paroisse qu'il prît l'avis du collége des *pontifes*.

Les élections des grandes prêtrises des provinces qui se faisoient auparavant à la pluralité des voix dans les colléges sacerdotaux, ne se firent plus que par l'empereur, qui y envoyoit qui bon lui sembloit. Quelquefois même les empereurs laissoient ce soin aux gouverneurs des provinces; quelquefois ils laissoient le collége pontifical, même à Rome, choisir des juges, & nommer aux places sacerdotales parmi leurs collegues, pour remplir celles qui venoient à y vaquer.

Du temps de la république, lorsqu'un citoyen vouloit en adopter un autre, il falloit auparavant qu'il consultât le collége des *pontifes*, & ils décidoient s'il n'y avoit aucun empêchement religieux ou civil qui y mît obstacle.

Tout cela fut changé sous les empereurs; différentes loix du digeste & du code nous apprennent qu'alors il ne fut plus question de l'autorité du collége des *pontifes* par raport aux adoptions; l'intervention de l'empereur ou d'un magistrat y fut substituée.

Plutarque prétendoit que le *souverain pontife*, du temps de la république, ne pouvoit sortir de Rome; mais il y a lieu de croire qu'il se trompe; il lui étoit seulement défendu de sortir de l'Italie. Pareille défense étoit aussi faite à tout le corps sacerdotal.

Pendant tout le temps de la république, on ne vit jamais deux *souverains pontifes* à la fois, & ce titre a continué d'être unique sous les premiers empereurs. Dans la suite, on l'a rendu commun à tous les Augustes qui régnoient ensemble. Les médailles frapées à leur coin, les inscriptions gravées en leur honeur, nous l'ont appris depuis long-temps; mais il y a une grande diversité d'opinions sur les empereurs qui les premiers ont partagé le souverain pontificat. Le sentiment général a été cependant depuis près d'un siecle, que cette nouveauté s'introduisit à l'avénement de Balbin & de Pupien à l'empire, c'est-à-dire, que Balbin & Pupien prirent tous deux en même temps le titre de *souverains pontifes*. Leurs successeurs, lorsqu'ils ont gouverné ensemble, ont aussi pris la même qualité.

La qualité de *souverain pontife* ne cessa d'être prise par les empereurs que lorsque Gratien succéda à Valentinien, son pere, l'an de Jésus-Christ 375. *Les pontifes* étant allés, suivant l'usage, lui présenter la toge pontificale, il la refusa, ne trouvant pas qu'il fût permis à un chrétien de se revêtir de cet habillement. Il trouva le titre de souverain prêtre des cérémonies payennes incompatible avec la religion qu'il professoit; & au lieu de réunir en sa persone le sacerdoce & l'empire, il refusa ce titre, qu'à son exemple ses successeurs laisserent aussi tomber.

Pontife, *pontifex*. Les *pontifes* étoient ceux qui avoient la principale direction des afaires de la religion chez les Romains, qui connoissoient de tous les différents qu'elle occasionoit, qui en régloient le culte & les cérémonies. Ils formoient à Rome un collége, qui, dans la premiere institution faite par Numa, ne fut composé que de quatre *pontifes* pris du corps des patriciens; ensuite on en adopta quatre autres choisis entre les plébéiens. Sylla le dictateur en augmenta le nombre jusqu'à quinze, dont les huit premiers prenoient le titre de *grands pontifes*, *pontifices majores*, & les sept autres celui de *petits pontifes*, *pontifices minores*, quoique tous ensemble ne fissent qu'un même corps, dont le chef étoit appelé le *souverain pontife*, *pontifex maximus*. Mais le nombre des *pontifes* ne resta point fixe; il y en eut tantôt plus, tantôt moins. Cette dignité étoit si considérable, qu'on ne la donna d'abord, comme on vient de le voir, qu'aux patriciens. Quoique les plébéiens eussent eu l'honeur du triomphe, ils en étoient cependant exclus. Décius Mus fut le premier de cet ordre qui parvint au sacerdoce, après avoir vivement représenté au peuple l'injustice qu'on lui faisoit en le privant de cet honeur. Depuis ce temps, il n'y eut plus de distinction entre les patriciens & les plébéiens, par raport à cette dignité.

Plutarque tire l'étymologie du mot *pontifex* du soin qu'ils avoient de réparer le pont de bois qui conduisoit au delà du Tibre, & il combat le sentiment de Denis d'Halicarnasse, qui prétendoit qu'ils bâtirent ce pont, parce que, dit-il, du temps de Numa, qui institua les *pontifes*, il n'y avoit point de pont à Rome.

Les *pontifes* étoient regardés comme des persones sacrées; ils avoient le pas au dessus de tous les magistrats; ils présidoient à tous les jeux du cirque, de l'amphithéâtre & du théâtre, donnés en l'honeur des divinités. Ils pouvoient se subroger un de leurs collegues, lorsque de fortes raisons les empêchoient de remplir leurs fonctions.

Leur habillement consistoit en toges blanches, bordées de pourpre, qu'on appeloit *prétextes*, & que portoient les magistrats curules. (*D. J.*)

PONTIFICAL (Collége). Le collége *pontifical* étoit composé chez les Romains de ceux qui avoient la principale direction des afaires de la religion, qui connoissoient tous les différents qu'elle occasionoit, qui en régloient le culte, & les cérémonies.

Ce collége, dans sa premiere institution faite par Numa, ne fut composé que de quatre pontifes pris du corps des patriciens. Ensuite on en adopta quatre autres choisis entre les plébéiens. Sylla le dictateur en augmenta le nombre jusqu'à quinze, dont les huit premiers prenoient le titre de *grands pontifes*, & les sept autres de *petits pontifes*, quoique tous ensemble ne fissent qu'un même corps, dont le chef étoit appelé le *souverain pontife*, *pontifex maximus*.

Ces pontifes étoient regardés comme des persones sacrées; ils avoient le pas au dessus des magistrats; ils présidoient à tous les jeux du cirque, de l'amphithéâtre & du théâtre, donnés en l'honeur des divinités. Quand il vaquoit une place dans ce collége, elle étoit remplie par celui dont le grand pontife faisoit l'élection à la pluralité des voix. Cependant son privilége ne dura que jusqu'au temps de la loi *Domitia*, qui attribua au peuple assemblé le droit d'élire à la place vacante. Mais ce droit a soufert bien des vicissitudes selon les divers temps, & suivant la forme du gouvernement de l'état; tantôt il a passé aux empereurs, & tantôt il a été rendu au collége des pontifes.

Anciénement le souverain pontife n'avoit dans son corps qu'une autorité à peu près pareille à celle qu'ont de nos jours les chefs des tribunaux & des cours souveraines. On s'adressoit à lui quand il s'agissoit de consulter le collége *pontifical*; mais c'étoit au nom de ce collége qu'il en prononçoit les décisions, ce que Cicéron appele *pro collegio respondere*. S'il décidoit quelque chose de son chef, on pouvoit appeler de sa décision au collége *pontifical* assemblé, & même lorsqu'il avoit prononcé à la tête du collége, la cause pouvoit encore être portée devant le peuple par appel.

Les choses changerent bien de face, après que le souverain pontificat eût été uni à l'empire. Il

eſt vrai que les empereurs avoient ſoin, lorſqu'ils vouloient affecter quelqu'apparence de modération & d'équité, de faire aſſembler ſolemnèlement les pontifes, pour diſcuter avec eux les afaires dont la connoiſſance apartenoit à cet ordre, & pour prononcer, comme leurs chefs, les décitions faites en commun; mais le collége s'en remettoit le plus ſouvent à la volonté de l'empereur, & plus encore le collége *pontifical* s'adreſſoit à l'empereur pour lui demander ſa déciſion ſur les cas qui paroiſſoient douteux ou nouveaux.

Il eſt vrai que les empereurs laiſſerent au collége *pontifical* une autorité qui n'avoit pas toujours beſoin de leur concours, pour permettre ou défendre certaines choſes. C'eſt par cette raiſon qu'un afranchi de Trajan étant mort à Sélinunte, ville de la Cilicie, ſes os furent raportés à Rome ſur une permiſſion acordée par les pontifes, ainſi que nous l'apprend une inſcription recueillie par Gruter. L'empereur Veſpaſien fit auſſi donner certains réglemens par le collége *pontifical*, & ſe ſervit du nom & de l'autorité de ce collége pour faire reſtituer le terrain d'une vigne publique, uſurpée par quelques particuliers; mais, dans les mêmes circonſtances, on voit plus ſouvent les empereurs agir uniquement de leur chef, & par conſéquent on peut conclure que le collége *pontifical* ne décidoit que des choſes dont l'empereur vouloit bien lui laiſſer le ſoin. (*D.J.*)

PONTIFICAT (Souverain), marqué ſur les médailles impériales. Les empereurs le marquerent conſtament depuis Auguſte juſqu'à Gratien. Hardouin ſoutient, en l'honeur des empereurs chrétiens, que depuis la converſion de Conſtantin, on ne trouve plus ſur aucune médaille le titre de *pontifex maximus*, non pas même ſur celles de Julien l'apoſtat. Si on donne pour date à la converſion de Conſtantin le temps où il commença à faire des édits en faveur des chrétiens, il eſt faux que l'on ait ceſſé dès-lors de graver le titre de ſouverain pontiſe ſur ſes médailles, puiſque nous en avons où ce titre ſe trouve joint à ſon ſixieme conſulat, poſtérieur de dix ans à ſa converſion. Quant à ce qu'on ajoute que les médailles de ſes ſucceſſeurs ne leur donnent plus le titre de *pontifex maximus*, il faut remarquer qu'il ne ſe rencontre pas non plus ſur celles de Carus, de Carin, de Numérien, de Maximin-Daza, de Maxence, de Licinius, prédéceſſeurs de Conſtantin. Au reſte, pour tout ce qui concerne le ſouverain *pontificat* des empereurs, je renvoie le lecteur aux mémoires de l'académie des Belles Lettres, où il trouvera une diſſertation aſſez étendue ſur ce ſujet.

PONTIFICALES LUDI. *Voyez* Jeux pontificaux.

PONTIL. Caylus (*Recueil d'Antiq. tom. I. pag. 278.*) dit : " Les vaſes employés ſans doute par les Romains pour les uſages communs & ordinaires, l'ont été très-ſouvent par le menu peuple à renfermer les cendres de ceux dont la famille n'étoit pas en état de faire de grandes dépenſes. Cependant cet uſage n'étoit pas ſi fréquent en Italie, où la terre cuite me ſemble avoir été plus ſouvent employée par le petit peuple. Il paroît au contraire avoir été ſuivi aſſez conſtament dans nos provinces méridionales; mais avant que de faire la deſcription des morceaux repréſentés dans cette planche, & qui m'ont donné occaſion d'en examiner la fabrique, je vais écrire quelques réflexions ſur la maniere dont je m'imagine que les anciens les travailloient, d'où il ſera aiſé de juger des avantages qu'ils pouvoient en retirer ".

" Nous ne pouvons parler que des vaſes que les Romains nous ont laiſſés. Il ſeroit difficile d'en avoir de cette eſpece des autres nations qui les ont précédés. Il eſt à remarquer que ces verres n'ont point de *pontil*; c'eſt un terme employé dans les verreries, lorſque l'on veut parler d'une piece faite ſans que l'ouvrier, pour former l'ouverture, ait ataché ſa canne au fond de cette piece. Cette manœuvre y laiſſe plus ou moins de matiere, & toujours une caſſure néceſſaire pour ſéparer la piece; & c'eſt-là ce qu'on appele le *pontil*. L'uſage de faire des vaiſſeaux avec le fond plat eſt entiérement aboli; mais, ſelon les mémoires que j'ai eus d'Allemagne, il y avoit été rétabli, il y a environ une trentaine d'années. Il eſt aſſez vrai-ſemblable que la faïence & la porcelaine, qui ſont devenues ſi communes en Europe, ont beaucoup contribué à faire diſparoître les vaiſſeaux de verre, devenus moins néceſſaires. Leur fragilité naturelle en a dégoûté; on leur a préféré des matieres plus ſolides & les verriers ont voulu ſoutenir leurs manufactures, en donnant leurs ouvrages à meilleur marché. Ainſi le *pontil* s'eſt établi au point qu'il eſt devenu général. Cependant il forme dans le vaiſſeau une inégalité qui le rend plus facile à câſſer, & qui le met hors d'état de ſoutenir le feu. Tout l'art de ne point faire de *pontil*, ainſi que les Romains l'ont pratiqué, ſe réduit à tenir le verre que l'on a commencé à former, avec une eſpece de tenaille de fer à trois ou quatre branches. Les verriers donnent à cet inſtrument le nom de canne à reſſort ".

PONTINIA, famille romaine dont Goltzius ſeul a publié des médailles.

PONTINS (Marais). *Voyez* Canal des marais Pontins.

PONTON. *Voyez* Cupa. Le *ponton* eſt un vaiſſeau dont il eſt fait mention dans les commentaires de Céſar & dans Aulu-Gelle; mais ces auteurs parlent d'un vaiſſeau carré ſervant à paſſer les rivieres, & propre à recevoir les chevaux & voitures; c'eſt ce qu'on appele maintenant *bac*. Le mot de *ponton* vient du latin *ponto*, qui ſignifie un *bac*. (*Q.*)

PONTOPORIA, une des néreides.

PONTUS, la mer. *Voyez* Pont.

POPE, miniſtre inférieur des ſacrifices. Il étoit couroné de laurier, à demi-nu; il conduiſoit

les victimes à l'autel, apprêtoit les couteaux, l'eau & les autres choses nécessaires pour le sacrifice, frapoit les victimes & les égorgeoit. Ce ministre étoit nu jusqu'au nombril; le reste de son corps étoit couvert par une espèce de tablier de toile qui descendoit jusqu'à mi-jambe, & que l'on appeloit *limus*. *Limus*, dit Servius, *vestis est qua umbilico usque ad pedes teguntur pudibunda poparum*; *hac autem vestis in extremo sui purpuram limam, id est, flexuosam habet*; *unde & nomen accepit, nam limum obliquum dicimus*. Les valets des prêtres, appelés *popa*, vendoient chez eux la portion des victimes réservées pour les dieux; ce qui fit donner à leur maison le nom de *popina*.

POPILIA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

POPINA. *Voyez* Cabaret.

POPLICOLA, surnom qui fut donné au consul Publius Valérius, substitué à la place de Collatin, à cause des loix favorables au peuple, qu'il publia sur l'appel des jugemens du magistrat au peuple, sur la défense d'exercer des magistratures sans son consentement, & sur la défense de fraper de verges, ou de mettre à mort un citoyen romain contre l'ordre du peuple: *Publius Valerius*, dit Valere-Maxime, *qui populi majestatem venerando*, *Poplicola nomen assecutus est*.

POPPEA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

POPPÉE (Sabine), femme de Néron.

Poppeia Augusta.

Ses médailles sont:

O en or, & en médailles latines.

RRR. en médailles d'argent, au revers de Néron.

RR. en médailles de potin d'Égypte.

RR. en M. B. avec sa tête & celle de Néron, ou avec des noms de villes.

RR. en P. B. avec les mêmes têtes.

Le beau buste de *Poppée* du Capitole est curieux par la singularité de la matiere; il est d'un seul morceau de deux différens marbres, de façon que la tête & le cou sont blancs, & que le sein qui est drapé, est de *paonazzo*, c'est-à-dire, qu'il a des taches & des veines violetes.

POPPYSMA, petit bruit que l'on fait avec la langue, pour flater un cheval en le caressant. Juvénal dit qu'on en faisoit autant pour témoigner son admiration à un poëte (*Sat. VI*, 583.):

Prabebit vati crebrum poppysma roganti.

Le scholiaste de Juvénal dit en commentant ce vers: *Poppysma est oris pressi sonus, ut labiorum in se collisorum strepitus*.

La superstition faisoit rendre le même son aux anciens, lorsque les éclairs brilloient. Ils croyoient par cet hommage flateur pour les dieux, éloigner la foudre. Pline (28. 2.) le dit: *Fulgetras adorare poppysmis consensus gentium est*.

POPULARES & OPTIMATES étoient les deux partis qui divisoient la noblesse romaine. Les *populares* favorisoient les droits & les prétentions du peuple.

POPULARIA, gradins des amphithéâtres, affectés aux simples citoyens, & séparés de ceux qu'occupoient les chevaliers.

POPULIFUGIUM, la fuite du peuple, qui arriva, selon Macrobe (*Saturn. III.* 2.), lorsqu'après le sac de la ville par les Gaulois, les Romains furent mis en fuite par les Toscans: *Quod postridie re bene gesta, cum pridie populus a Tuscis in fugam versus sit, inde populifugia vocantur*. On célébroit cette fête à Rome au mois de juin. Denis d'Halicarnasse (*Lib. II.*) prétend que l'objet de cette fête étoit la fuite du peuple qu'un horrible tonerre dispersa après que Romulus eut été massacré.

POPULI FUNDI, nations qui s'étoient alliées aux Romains, à condition de conserver leurs loix & d'autres privilèges. Elles ne prenoient du droit romain que ce qui leur convenoit. Dans les cas où leurs usages ne décidoient rien, ils étoient libres; ils jouissoient de la protection de la république. *Fundus* est synonyme d'*auctor*; & ils signifient l'un & l'autre celui qui s'est soumis ou rendu de son propre mouvement.

POPULONIA, divinité champêtre à laquelle on offroit des sacrifices pour empêcher les mauvais effets de la grêle, de la foudre & des vents. (Son nom vient de *populatio*, dégât, ravage.) C'étoit Junon prise pour l'Air, qu'on adoroit sous ce nom-là, comme Jupiter l'étoit sous le nom de *Fulgur*.

POPULONIUM, dans l'Étrurie. PVPLVNA en lettres étrusques.

M. Eckhel attribue à cette ville des médailles d'argent & de bronze avec la légende ci-dessus & un masque.

POPULUS. *Voyez* Peuple & Plebs.

PORC. *Voyez* Cochon.

PORCA, mesure gromatique, ou d'arpentage des Romains. *Voyez* Acte simple.

PORCELAINE égyptiene. Caylus (*V. p.* 41.) dit: „ J'ai remarqué deux morceaux de *porcelaine* d'Égypte, qui ont la propriété de faire feu, en les batant avec le briquet sur les cassures qu'ils avoient à leur base. . . . .

Je n'ai fait graver ni l'un ni l'autre de ces morceaux, par la raison qu'ils ne satisfaisoient aucun objet de curiosité, & que la gravure n'auroit point fait sentir le seul mérite qu'ils pouvoient avoir; il consiste dans la singularité dont je viens de parler, & dans l'opinion que j'ai sur leur fabrique, c'est-à-dire, que les morceaux étant d'une couleur entiere en dedans, comme en dehors, la même pâte a servi de *couverte*, & qu'elle leur a été donnée du même feu que la *cuite*, pour me servir du terme employé dans les

manufactures de *porcelaine*. Non seulement ce moyen inconnu dans l'Europe est digne d'attention & de recherches; mais il est singulier de le trouver assez commun en Égypte, & pendant un si grand nombre de siecles, pour être employé à des objets d'une si médiocre valeur ».

On trouve un grand nombre de petites statues d'Isis & autres de *porcelaine* blanche, couverte d'un bel émail bleu. Ce bleu examiné chimiquement a été reconu pour du cobalt. *Voyez* COBALT.

La disete de bois & de combustibles dont l'Égypte est affligée, a fait douter long-temps qu'elle ait pu fabriquer de la *porcelaine*. Cette fabrique exige les plus grands feux, & les Égyptiens ne chaufent leurs fours qu'avec des broussailles, ou les matieres fécales desséchées des chameaux & des autres animaux. Mais la réponse se trouve dans la note ci-jointe qui m'a été communiquée par M. de la Tour-d'Aigues, ci-devant président au parlement d'Aix. On y voit que l'on peut très-bien cuire des briques avec des broussailles, & qu'il y a même de l'économie à employer ce procédé.

Fraix d'une fournée de briques ou de tuiles dans un four chaufé à l'ordinaire avec du grôs bois, à la Tour-d'Aigues, près d'Aix en Provence, l'an 1788.

1°. Une fournée composée de 14 mille briques de 4 pouces au carré & un demi-pouce d'épaisseur, y joignant 150 briques de 5 p. de long & de 4 pouces d'épaisseur.	
2°. Il y faut 42 quintaux de grôs bois au prix de 8 s. le quintal, font	16 l. 16 s.
3°. Il faut six jours depuis l'enfournement jusqu'au défournement, & l'ouvrier coûte 30 sous par jour	9 l.
4°. Le feu dure un jour & une nuit.	
	25 l. 16 s.

Fraix d'une fournée de briques ou de tuiles, dans un four chaufé avec de la paille, des fagotins ou des arbrisseaux, à la Tour-d'Aigues, près d'Aix en Provence.

1°. 520 tuiles & 230 briques de 4 p. au carré, un demi-pouce d'épaisseur, placés au commencement du feu, pour empêcher que les tuiles ne se gâtent.	
2°. Il faut pour cuire cette fournée 250 fagotins pesant environ 12 livres, & qui se vendent dans le pays 1 s. la piece, font 7 l. 10 s. ci.	7 l. 10 s.
3°. Le feu dure douze heures, à 30 s. par jour, 15 sous, ci. . . .	15 s.
4°. Il faut deux jours depuis l'enfournement jusqu'au défournement, à 30 sous, 3 livres, ci..	3 l.
	11 l. 5 s.

PORCIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont CATO, LÆCA, LICINVS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

PORCUS TROJANUS, sanglier à la troyene, mets usité parmi les Romains, que l'on nommoit ainsi par allusion au cheval rempli de soldats, qui servit à la prise de la ville de Troye. C'étoit un sanglier tout entier, dans lequel on avoit mis d'autres pieces aussi entieres, rangées de maniere que les dernieres étoient les plus petites, jusqu'à la grôsseur d'un rossignol: *Nam Cincius in suasione legis Fanniæ*, dit Macrobe (3. 13.), *objecit seculo suo, quod porcum trojanum mensis inferant; quem illi ideo sic vocabant, quasi aliis inclusis animalibus gravidum, ut ille trojanus equus gravidus armatis fuit.*

POREVITH, divinité des anciens Germains, à qui ils donnoient cinq têtes, & une sixieme sur la poitrine, comme celle que portoit Minerve dans son égide. Autour du piédestal qui soutenoit la statue, étoit un grand amàs d'épées, de lances, & de toutes sortes d'armes; ce qui désignoit leur dieu de la guerre.

PORIATICUM, impôt sur les marchandises, exigé à leur sortie de certains lieux.

PORPHYRE. C'est une pierre ou roche composée, qui est ordinairement d'un rouge pourpre, rempli de petites taches blanches; cependant quelquefois ces taches sont d'autres couleurs. Cette pierre est d'une très-grande dureté, elle se trouve par masse d'une grandeur immense, & jamais par couches.

Wallerius compte quatre especes de *porphyres*: 1°. Le premier est rouge ou brun, avec de petites taches blanches. 2°. Le second est d'un rouge pourpre, avec des taches de différentes couleurs; c'est celui qu'on nomme *porphyristes*. 3°. Le troisieme est rouge, avec des taches jaunâtres; c'est le *marmor thebaicum* des anciens. 4°. Le *porphyre* rouge, avec des taches noires, appelé par les anciens *syenites*, *stynites*, *pyropœcilon*, & par les italiens *granito rosso*.

Le *porphyre* se trouve par masses immenses dans l'Égypte, l'Arabie, ainsi que dans quelques parties de l'Europe. On en rencontre, dit-on, en Angleterre & dans la Dalie orientale, en Suede, &c.

„ La seule indication de cette matiere annonce ordinairement, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. t. V. pl.* 79.), un travail antique. Ce préjugé pouroit cependant n'être pas exempt d'erreurs. Non seulement le *porphyre* n'est pas si difficile à mettre en œuvre qu'on le croit; mais le sciage & les autres opérations ne demandent guere qu'une fois plus de temps que les marbres ordinaires; la dépense ne peut donc être augmentée qu'environ du double. D'ailleurs, depuis le regne des Médicis, on travaille à Florence les pierres les plus dures, avec une si grande facilité, que les matieres ne peuvent donner la moindre indication sur l'antiquité d'un morceau „.

„ Il y a, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. II. chap.* 2.) deux especes de *porphyre*; le rouge, appelé par Pline *pyropœcilon* (*Plin. l. XXXVII. c.* 10.), & le verdâtre, qui est le plus rare, & qui se trouve quelquefois parsemé de points d'or, qualité que le naturaliste romain donne à la pierre de Thebes. (*Plin. l. XXXVI. c.* 12.) Il ne nous reste point de figure de cette espece de pierre, mais seulement des colonnes, qui sont les plus rares de toutes. On en voit deux grandes dans l'église des trois fontaines (*alle tre fontane*), en deçà de S. Paul, & deux autres dans l'église de S. Laurent, hors de Rome, mais tellement engagées dans le mur, qu'il n'en paroît qu'une très-petite portion. Il y en avoit encore deux plus petites que M. de Fuentes, ministre de Lisbonne à Rome, a fait passer en Portugal au commencement de ce siecle. Au palais Verospi on voyoit autrefois deux grands vases de *porphyre* de fabrique moderne des plus médiocres, & faits de fragmens de colonnes „.

„ On pouroit douter que l'Égypte propre fût la terre productrice de cette pierre, d'autant plus qu'aucun voyageur, à ce que je sache, n'a fait mention de carrieres de *porphyre* dans ce pays-là. Ce doute m'ayant fait entrer dans quelques recherches sur cette pierre, je me flate, à l'aide des connoissances que j'ai du granit, de jeter quelque lumiere sur cet objet. M. Desmarets, physicien célebre & inspecteur des manufactures en France, a découvert du *porphyre* rouge sur quelques montagnes de ce royaume, sur-tout sur une montagne des environs d'Aix en Provence; mais il convient qu'il n'en a trouvé que de petits morceaux qui étoient enfermés dans le granit comme dans sa matrice. C'est ainsi qu'on découvre dans plusieurs portions de la lave du Vésuve de grandes taches du plus beau *porphyre*, couleur de vert foncé. On nous assure même qu'il se trouve du *porphyre* rouge en Suede dans les montagnes de Dalecarlie. (*Waller. mineralog. t. I. p.* 190.) „

„ En convenant que le granit s'est formé par dépôts de même que la lave, il résulte de la découverte du *porphyre* dans le granit & dans la lave, que cette pierre s'est formée de la même maniere, & que par conséquent les endroits qui produisent du beau granit doivent produire aussi du beau *porphyre*. Comme le *porphyre* rouge offre une infinité de taches verdâtres, il y a toute apparence que l'une & l'autre espece ont la même origine, & se tirent de la même carriere „.

„ Mais on pouroit conjecturer que le *porphyre*, n'est pas une pierre d'Égypte, ne fût-ce qu'à cause de la rareté des figures égyptienes faites en *porphyre*. Pendant un séjour de plus de douze ans à Rome, je n'ai trouvé qu'un seul morceau de petite figure de *porphire* rouge, caractérisée par des hiéroglyphes; ce morceau se trouve encore chez un tailleur de pierre. Ce qui fortifie mon doute, c'est une lettre du chevalier Wortley-Montagu, qui m'écrit que rien de plus rare que de rencontrer un morceau de *porphyre* dans la basse Égypte (Les brigandages des Arabes ne permirent pas alors à notre savant voyageur d'étendre ses courses dans la haute Égypte), & que dans les débris d'une infinité de villes, il n'en avoit trouvé que quelques fragmens. Il me marque en outre que dans son voyage du Grand-Caire au mont Sinaï, il n'avoit découvert aucun vestige de *porphyre*; mais que le mont Sainte-Catherine, plus élevé d'une lieue de chemin que le Sinaï, étoit tout formé de cette pierre, qui devenoit toujours plus belle à mesure qu'on gagnoit le sommet. Il ajoute que pour d'anciennes carrieres, il n'en a trouvé aucune trace. Enfin, nous avons le témoignage d'Aristide, qui dit expressément que le *porphyre* venoit d'Arabie (*Arist. Orat. Aeg. Opp. t. III. p.* 587. C.): d'où il faudroit conclure que les Égyptiens, ainsi que les Romains, qui en faisoient encore plus d'usage, le tiroient des montagnes d'Arabie „.

„ Les statues de *porphyre* rouge que le temps nous a conservées, doivent être considérées, ou comme des ouvrages exécutés par des artistes grecs

sous les Ptolémées, ainsi que je le démontrerai en son lieu, ou faits sous les empereurs; la plupart de ces statues sont des rois captifs, dont les Romains décoroient leurs chars de triomphe & leurs édifices publics „.

„ L'extrême dureté du *porphyre* est cause qu'on ne peut pas le travailler comme le marbre avec le ciseau, ou avec le tranchant d'un instrument large. L'outil qu'on emploie pour le façoner, est la pointe, qui est bien acérée, & dont on se sert pour ébaucher l'ouvrage. Le sculpteur, à chaque coup de masse, fait jaillir des étincelles; & mal-gré son assiduité au travail, il lui faut plus d'un an pour dénouer les parties d'une statue, & pour fouiller ses draperies. Cette opération faite, il cherche à donner la derniere main à son morceau; ce qu'il fait avec la potée & l'émeril, & il emploie encore un an à lui donner le poli, atendu qu'il n'y a qu'un ouvrier qui puisse travailler commodément à une même statue. Comme un ouvrage de *porphyre* exige un temps & une persévérance infinie, nous avons lieu de nous étoner qu'il se soit trouvé des artistes grecs assez patiens pour s'assujétir à un travail pénible, où l'esprit est enchaîné, & où la main se lasse, sans que l'œil ait le plaisir de voir des progrès sensibles „.

„ Le travail du *porphyre* n'a jamais été un secret pour nos artistes, dit Winckelmann (*Histoire de l'Art. liv. IV. ch. 7.*), & l'on a exécuté de nos jours des ouvrages distingués, tels que le beau couvercle de l'urne antique déposée dans la magnifique chapelle des Corsini à Saint-Jean-de-Latran. On sait que ce vase avoit été auparavant sous le portique du Panthéon; on croit de là qu'il avoit servi dans les thermes d'Agrippa, réunis à ce temple. Comme les vases de cette forme servoient de cuves dans les bains, & qu'ils étoient par conséquent sans couvercle, on y en fit faire un de la même pierre, pour l'adapter à ce vase destiné à servir d'urne funéraire au tombeau du Pape Clément XII. D'ailleurs, dans les siecle passé, où cette pierre se trouvoit en plus grande quantité à Rome, on exécuta en *porphyre* différens ouvrages, entr'autres les têtes des douze premiers empereurs romains, qu'on voit au palais Borghese „.

„ Mais les ouvrages de *porphyre* les plus pénibles dans l'exécution, & l'on peut dire les plus difficiles dans l'imitation, sont les vaisseaux creux, tellement évasés, qu'ils ne forment avec leurs moulures & les cannelures des bords, ainsi qu'au pied & au couvercle, que l'épaisseur d'une plume à écrire. La simple inspection suffit pour démontrer qu'ils ont passé sur le banc du tourneur. Le cardinal Albani possede dans sa maison de campagne les plus beaux vases de *porphyre* qui soient au monde. L'un de ces vases fut payés trois mille *scudi* (15000 liv.) par le Pape Clément XI. Ces précieux monumens ont été trouvés dans des tombeaux antiques, renfermés dans des vaisseaux de pierre de travertin; de là cette parfaite conservation qui nous frape „.

„ Le méchanisme des vases de *porphyre* avoit toujours une appatence de mystere, jusqu'à ce que le cardinal Albani eût levé ce préjugé, en montrant par d'heureux essais que les modernes ne sont pas moins industrieux que les anciens à creuser le *porphyre* au tour; mais le creusement de l'intérieur du vase coûte trois fois plus que le travail de la forme extérieure. Un de ces vases a été treize mois sur le banc du tourneur. La plupart des vaisseaux de *porphyre*, qu'on rencontre dans les palais & dans les maisons de campagne, sont de fabrique moderne & de forme mesquine; & lorsqu'ils sont évidés, c'est toujours de figure cylindrique; ce qui se fait au moyen d'un cylindre de cuivre, qui a la grandeur & la capacité qu'on veut donner au vase. Tout le méchanisme se réduit à tourner avec un corde, sans employer d'autre chevalet „.

„ Nous remarquerons ici que les statues antiques de *porphyre* n'ont ni la tête, ni les mains, ni les pieds de la même pierre. Les statuaires anciens étoient dans l'usage de faire ces extrémités de marbre. Dans la galerie de Chigi, incorporée maintenant à celle de Dresde, il y avoit une tête de Caligula; mais cette tête est moderne, & faite d'après celle du Capitole, en basalte. Dans la villa Borghese, il y a une tête de Vespasien, qui est pareillement moderne. Il est vrai qu'à Venise on voit quatre figures, qui, rangées deux à deux, decorent l'entrée du palais du doge, & qui sont faites d'une seule piece de *porphyre*; mais ce sont des productions des Grecs des temps postérieurs, ou du moyen âge. Il faut que Jérôme Maggi ait eu bien peu de connoissance de l'art, pour avoir avancé que ces figures représentent les libérateurs d'Athènes, Harmodion & Aristogiton. (*Miscel. l. II. c. 6. p. 83.*) „

„ Sur le grand sarcophage de *porphyre*, qui renfermoit le corps de sainte Constance, on voit représentés la vendange & le pressurage; le même sujet se trouve répété en mosaïque sur le plafond de la galerie extérieure de cet édifice; sur l'urne on voit travailler de petits génies ailés, & sur le plafond des faunes. Ce sont ces figures en partie bacchiques, qui ont fait donner à cet édifice le nom d'un temple de Bacchus. Mais nous savons qu'alors la religion chrétiene n'étoit pas encore entiérement purgée des usages païens, & qu'on ne se faisoit point de difficulté de mêler le sacré avec le profane. Quant à l'art même, il est tel qu'on doit l'atendre de l'esprit de ce siecle. C'est ce qui résulte aussi de la comparaison de ce sarcophage avec un autre tout semblable, qui est placé dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran. Ce dernier sarcophage, qui renfermoit le corps de sainte Hélene, mere de Constantin le Grand, est décoré de figures à cheval qui combatent, & de prisoniers placés au dessous „.

„ La

„ La colonne de Constantin, que l'on voit à Constantinople, nommée la *colonne brûlée*, est placée dans un quartier qu'on appele *Visirkham*, & composée de sept grands cylindres de *porphyre*, sans compter la base. Dans son origine, cette colonne étoit surmontée de la statue de Constantin. Après avoir été endomagée plusieurs fois par le feu, elle fut réparée par l'empereur Alexis Comnenes, comme l'indique une inscription greque „.

Les Romains estimoient peu le *porphyre*. On en apporta des statues d'Égypte à Rome sous Claude; mais elles y furent peu appréciées. *Non admodum*, dit Pline, *probata novitate, nemo certe postea imitatus est*.

PORPHYRION, un des géans qui fit la guerre aux dieux. Jupiter, pour le vaincre avec plus de facilité, usa d'un stratagême singulier; il lui inspira de tendres sentimens pour Junon, espérant que l'amour le désarmeroit & se confiant en la sagesse de la reine des dieux; mais le géant devint si amoureux de la déesse, qu'il alloit lui faire violence, si Jupiter avec sa foudre, & Hercule avec ses fleches, ne lui eussent ôté la vie.

PORPHYRION, ville de Phénicie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales greques à cette ville.

PORPHYRITE, ville de l'Arabie égyptiene, près de laquelle se trouvoient les montagnes de porphyre.

PORPHYROGÉNETE, titre qui se trouve quelquefois sur les médailles du Bas-Empire, frapées à Constantinople; on voit ce titre entr'autres sur les médailles des Comnenes & de ceux qui les ont suivis. Ce mot vient d'un apartement du palais que Constantin avoit fait bâtir, paver & revêtir d'un marbre fort précieux, à fond rouge & moucheté de blanc; cet apartement étoit destiné aux couches des impératrices, d'où les enfans se nommoient ensuite *porphyrogénetes* (*D. J.*)

PORRECTA inter & cæsa, entre l'inspection des entrailles de la victime, & la projection dans le feu. C'étoit un proverbe latin, dont on se servoit pour marquer un incident qui retardoit la conclusion d'une afaire. *Ne quid inter cæsa & porrecta, ut aiunt, oneris addatur nobis aut temporis*, dit Cicéron; je crains que sur le point de quiter mon gouvernement, on ne m'engage à le continuer, ou dans de nouveles afaires.

PORRICERE, terme de sacrifice, qui signifie jeter les entrailles de la victime dans le feu du sacrifice, après les avoir considérées pour en tirer de bons ou de mauvais présages; & on appeloit *porricia* les entrailles que l'on jetoit ainsi dans le feu.

PORRICIÆ. *Voyez* PORRICERE.

PORRIMA *Voyez* PRORSA.

PORRO QUIRITES, formule dont se servoient ceux qui imploroient le secours du peuple: *Inclamaverit in eam quasi porro Quirites*, dit Tertullien (*Adv. Valentin. c.* 14.).

PORSYMNA, fille du fleuve Astérion, est comptée avec ses sœurs Acréa & Euboea, parmi les nourices de Junon. *Voyez* JUNON.

PORT. Les Grecs personifioient les *ports* de mer dans leur mythologie. M. Rabaud de S. Étienne en donne les exemples suivans.

Le *port* de *Nisus*, près de Mégare, a été personifié; voici un autre *port* dont le nom a été aussi pris pour un nom d'homme.

Celui de *Nauplius*, près d'Argos, où l'on construisoit les vaisseaux de ce petit royaume. La géographie du pays expliquera l'histoire de ce héros. Non loin du *port* de *Nauplius*, étoit la fontaine *Amymone*, qui versoit ses eaux dans le lac de *Lerne*, & celui-ci les épanchoit luimême dans la mer; c'étoit dans le pays de *Danaïens*. On fit de ces êtres voisins la généalogie suivante: *Amymone*, l'une des cinquante filles de *Danaüs*, plut à *Neptune*; elle en eut un fils nommé *Nauplius*, qui excella dans la navigation. Il étoit de la race de *Clytoneus*, fils de *Naubolus*, & *Naubolus* étoit fils de *Lernus*. Il n'est persone qui ne reconoisse que ce sont ici les noms du pays personifiés. (*Apoll. Rhod. I, V.* 133 *& seq.*)

Il y avoit encore un *port* de *Nauplius* en Eubée, dont on fit un roi pere de Palamede. (*Apoll. Rhod. I, V.* 133 *& seq.*)

Les *ports* les plus recomandables dans l'antiquité, ont été ceux de Tyr, de Carhage, de Mycene, d'Alexandrie, de Syracuse, de Rhodes, de Messine. Nous nous bornerons à donner une idée succincte des *ports* de Tyr & de Syracuse, pour qu'on puisse juger quel étoit le goût des anciens en ce genre.

Il y avoit deux *ports* à *Tyr*; le plus grand étoit presqu'ovale, & contenoit plus de 500 bâtimens. Il étoit situé au Nord de la ville, qui le couvroit des vents du Midi. Au côté opposé étoit une petite île de rochers qui rompoit la mer; & au Levant, il avoit la côte de Phénicie, où il étoit abrité par les montagnes du Liban.

Deux môles fondés à pierres perdues, à la profondeur de 25 à 30 pieds d'eau, dirigés en portion de cercle & s'étendant dans la mer, formoient l'entrée de ce *port*. Un troisieme môle couvroit l'entrée, & en la garantissant de l'impétuosité des vagues, abritoit les vaisseaux. Deux tours fort élevées, situées aux têtes de ce môle, & sur les extrémités des deux premieres, servoient à défendre les deux embouchures que ces môles formoient, & on y alumoit des fanaux pour indiquer pendant la nuit aux navigateurs, la route qu'ils devoient tenir pour y entrer.

Le second *port* de Tyr, destiné pour les vaisseaux marchands, n'avoit rien de remarquable que son entrée qui étoit décorée d'une magnifique architecture, & couverte d'un môle avancé, pour empêcher que les vents du Midi n'en rendissent l'accès difficile.

Le *port* de Syracuse a été aussi un *port* très-célebre. Il avoit 10600 toises du Nord au Sud, & environ 1600 de l'Est à l'Ouest. La ville l'abritoit du côté du Nord, des montagnes du côté du Sud & au Couchant; il étoit couvert du côté de la mer par le promontoire Plemmyre & par l'île d'Ortygie.

Les curieux trouveront la description des autres *ports* dans l'hydrographie de Fournier, & dans l'architecture hydraulique de Bélidor. (*D. J.*)

PORT. La plupart des mots dont les Grecs se servoient pour exprimer un *port* & ses dépendances, étoient λιμὴν, ὅρμος, ναύσταθμος, νεώρια, νεώσοικοι, στόμα, μυχὸς, ὁροὶ, &c., mots qu'il ne faut pas confondre ensemble.

Λιμὴν est proprement le *port*; ὅρμος est tout lieu où les vaisseaux sont à l'ancre; ὅρμος, *quasi*, ἕρμα, *fulcrum*, *stabilimentum*. On se sert aussi quelquefois de ce dernier mot pour signifier *port* en général.

Ναύσταθμος, *navale*, est le lieu du *port* où sont placés les vaisseaux; aussi Eustathe appele ναύσταθμον, un rassemblement, un amâs de vaisseaux.

Νεώρια & νεώσοικοι signifie une même chose, savoir de petites loges que l'on bâtissoit dans le *port*, & où l'on mettoit les vaisseaux à couvert; chacune de ces petites loges contenoit un vaisseau & quelquefois deux. Homere appele cette sorte de petites loges ἐπίστιον, ioniquement, pour ἐφέστιον.

Il faut remarquer que ναύσταθμος differe de νεώριον & de νεώσοικον, comme le tout de la partie; car νεώριον ou νεώσοικος n'est autre chose qu'une petite loge de vaisseau, & ναύσταθμος est l'assemblage de toutes ces petites loges; quelques interpretes s'y sont trompés.

Στόμα est l'étendue du *port*. Les Latins la nomment *ostium*. *Ante ostium portus acie instructa steterunt*, dit Tite-Live. Leur flote rangée en bataille se présenta à l'entrée du *port*. Et Virgile, dans le premier livre de l'Énéide:

Aut portum tenet, aut plenis subit ostia velis.

Votre flote est dans le *port*, ou du moins elle y entre à pleines voiles.

Μυχὸς est l'endroit du *port* le plus enfoncé dans les terres, & où par conséquent les vaisseaux sont le mieux à couvert de toute insulte.

Ὁροὶ étoient les canaux par où l'on tiroit les vaisseaux de leurs loges pour les mettre en mer.

Ces remarques d'érudition ont leur utilité pour l'intelligence des auteurs, & prouvent en même temps la richesse de la langue greque. (*D. J.*)

PORT MAUDIT, nom donné autrefois par les Grecs à un port appartenant aux Cyrrhéens; les Amphyctions le détruisirent & le déclarerent *maudit*, parce que les Cyrrhéens avoient pillé le temple de Delphes. Dans la suite, les Amphisséens rétablirent ce *port*, & y mirent un droit de péage sur les vaisseaux qui passoient; mais les Amphyctions le ruinerent une seconde fois.

PORTAIL sémi-circulaire. Le *portail* sémi-circulaire de l'église *della Pace*, du noviciat des jésuites à Rome, & celui de l'église d'*Ariccia*, furent imaginés par le Bernin, d'après les desseins des bains de Dioclétien.

PORTE. Lorsque les Romains vouloient bâtir une ville, on en traçoit l'enceinte avec la charue, & celui qui étoit chargé du plan, portoit la charue dans l'endroit où devoit être l'entrée & la sortie. *Qui urbem novam condit, tauro & vacca aret*, dit Caton; *ubi araverit, murum faciat; ubi portam vult esse, aratrum sustollat, & portam vocet.*

C'étoit une coutume ordinaire de mettre des figures des dieux aux portes des villes; ce qui les faisoit regarder comme saintes. Depuis, on leur substitua les figures des empereurs, & de là vint l'usage d'y mettre les armes des princes à qui les villes apartenoient. On les garnissoit de fer, pour que l'ennemi ne pût ni les brifer, ni les brûler.

Les *portes* des villes anciennes étoient formées de trois arcades, comme on le voit à Pompéi; une grande répondoit à la chaussée de la rue, & les deux petites aux deux trotoirs.

On atachoit aux murs des *portes* de villes les affiches, les bans, les édits, &c.

Les *portes* des villes romaines étoient garnies de herses, ou de *portes* à coulisses suspendues avec des cordes. Winckelmann en a observé les vestiges, c'est-à-dire, les coulisses à d'anciennes *portes* de Rome, à une anciene *porte* de Tivoli, à une *porte* de Pompéi; & on voit les débris d'une herse avec les cordes qui la soutienent à une *porte* représentée dans une peinture antique de la villa Albani.

„ Les *portes* des anciens temples doriques étoient, dit Winckelmann, plus étroites par le haut que par le bas; ainsi que le sont plusieurs *portes* égyptienes, que Pockoke appele, à cause de cela (*Descript. of the East. t. I. p.* 107. *Conf. Descript. des pierres gravées du cabinet de Stosch, p.* 10, 11.), *portes pyramidales*. Dans des temps plus modernes, on a employé ces *portes* à des ouvrages de fortification, & aux châteaux dont les murs vont en talus (*a scarpa*), tels que ceux de l'entrée du château Saint-Ange. Le Bernin a fait aller en rétrécissant la *porte* d'un mur du jardin du Pape, à Castel-Gandolfo, lequel va biaisant comme les ouvrages extérieurs; mais il est faux que Vignole ait fait deux *portes* pareilles au palais Farnese, & quelques-unes à la chancélerie. (*Daviller, Cours d'Architecture.*) Vignole n'a jamais mis la main à ces bâtimens. Cette espece de *porte* paroît avoir été particuliere aux temples doriques: car la *porte* du temple de Cori est faite de cette maniere; cependant ce temple n'est pas fort ancien. Enfin, on a employé ces

portes aux temples corinthiens, tels que celui de Tivoli „.

„ Les *portes* des Grecs ne s'ouvroient pas comme les nôtres en dedans, mais en dehors; voilà pourquoi les personages des comédies de Plaute & de Térence (*Amphitr.* 1, 2, *v.* 34. *Aul.* 4, 5, *v.* 5. *Caf.* 2, 1, *v.* 15. *Curc.* 4, 1, *v.* 25. *Bacch.* 2, 2, *v.* 56, *&c.*), qui veulent sortir des maisons, donnent en dedans un coup à la *porte*; car il faut se souvenir que les comédies de ces auteurs sont, pour la plus grande partie, imitées ou traduites du grec. La caose de ce signal qu'on donnoit en dedans des maisons, avant que d'en sortir, étoit pour avertir ceux qui, dans la rue, passoient le long des maisons, qu'ils eussent à éviter d'être heurtés par la *porte* qu'on vouloit ouvrir. Dans les premiers temps de la républiqne, M. Valerius, frere de Publicola, obtint, comme une marque singuliere d'honeur, la permission d'ouvrir sa *porte* en dehors, comme celle des Grecs; & l'on assure (*Dionys. Hal. lib. V. pag.* 295. *l.* 1. — *Plutarch. Public. pag.* 195. *l.* 24. *ed. H. Steph.*) que c'étoit la seule *porte* à Rome qui fût faite de cette maniere. On voit cependant, sur quelques urnes funéraires de marbre qui sont dans la villa Mattei (*Montfaucon, Ant. expliq. t. V. p.* 122.), & dans la villa Ludovisi, que la *porte* qui y marque l'entrée des champs Élisées s'ouvre en dehors; & dans le Virgile du Vatican, la *porte* du temple y est faite comme celle de la boutique des marchands ou des artisans. D'ailleurs, des *portes* qui s'ouvrent ainsi en dehors, ne peuvent pas être forcées, ni enfoncées aussi facilement que les autres; &, comme elles ne prenent point de place dans les maisons, elles y gênent moins que celles qui s'ouvrent en dedans. On trouve néanmoins des exemples des *portes* qui s'ouvrent en dedans; il y en a one pareille représentée sur un des plus beaux bas-reliefs de l'antiquité, qui est dans la villa Negroni „.

„ Ceux qui aherchent à épiloguer, prétendent & soutienent que les *portes* de bronze de la Rotonde n'ont pas été faites pour ce temple, mais qu'on les a enlevées d'ailleurs; & c'est ce que Keyssler s'est laissé persuader aussi, sans dire pourquoi il y a une grille au dessus de cette *porte*. Suivant eux, cette grille devoit aller jusqu'aux poutres d'en-haut. Les persones qui ont sous la main les peintures d'Herculanum, verront sur le tableau de la mort de Didon (*P.* 13), une pareille *porte*, au haut de laquelle cette grille est attachée. Elle y sert pour donner du jour à l'intérieur de l'édifice. Aux maisons des particuliers, il y avoit, au dessus de la *porte*, une plate-forme en saillie, que les Italiens appelent *ringhiera*, & à laquelle les François ont donné le nom de *balcon*. Dans quelques temples, il y avoit pendu devant la *porte* un épais rideau, lequel, dans le temple de Diane, à Éphese, se levoit du bas en haut (*Pausan. lib. V. p.* 405. *l.* 21.); mais dans le temple de Jupiter, à Élis, on le faisoit descendre du haut en bas. Pendant l'été, les *portes* des maisons étoient fermées avec du crêpe. (*V. Casaubon, in Vopisc. p.* 253. B.) „

„ Nous remarquerons encore ici que les *portes* des anciens ne rouloient point sur des gonds, mais qu'elles se mouvoient par le bas dans le seuil, & par le haut dans le linteau, sur ce que nous nommons un *pivot de porte*; mot qui ne donne pas une idée nette de la chose, dont aucune langue moderne ne présente un terme précis & significatif. (On a en françois celui de *crapaudine*; c'est apparemment ce qu'ignoroit Winckelmann.) Le montant de la *porte* mobile, placé le plus près du mur, portoit à ses deux extrémités une emboîture de bronze, qui étoit encastrée, & à laquelle étoit appliquée en dedans une pointe saillante pour l'arrêter & la fixer sur le bois. Cette emboîture étoit ordinairement formée en cylindre; mais on en trouve aussi de carrées, d'où naissent, sur chaque côté, des bandes de fer alongées, qui s'avancent & qui fortifient, dans toute leur longueur, les planches dont les *portes* étoient construites; sur quoi je remarquerai que ces *portes*, extrêmement épaisses, étoient intérieurement creuses „.

„ L'emboîture étoit établie, tant par le haut que par le bas, sur une plaque épaisse de bronze, ayant la forme d'un coin, soudée en plomb, & elle rouloit sur cette plaque; de maniere que, quand l'emboîture présentoit un mamelon, il y avoit, dans la plaque, un creux ou renfoncement, dans lequel ce mamelon rouloit, comme on le voit à la *porte* du Panthéon; &, lorsque ce renfoncement se trouvoit dans l'emboîture, alors la plaque portoit le mamelon saillant, qui s'ajustoit exactement dans l'ouverture de l'emboîture. Cette emboîture, avec la plaque, se nommoit *cardo*. On en trouve quelques-unes dans le cabinet du roi de Naples, à Portici, dont le diametre est d'un palme; ce qui fait juger de la grandeur que devoient avoir les *portes*; leur poids est de vingt, trente, jusqu'à quarante livres. Cette notice peut éclaircir plusieurs passages des anciens auteurs qu'on avoit peine à entendre, parce qu'on s'étoit fait une idée fausse ou obscure de cette partie des *portes*. Lorsque les *portes* des anciens étoient à deux batans (*bivalva*), alors chaque batant en particulier étoit ajusté, comme je viens de le dire, sur des pivots, ainsi qu'on le voit au Panthéon de Rome. Lorsque les deux batans pliés en deux formoient une *porte brisée*, qui ne tournoit que sur un des côtes, ils étoient liés ensemble par des gonds de bronze avec des pentures, dont les charnieres étoient placées dans l'épaisseur du bois. Quoique les deux mamelons de ces gonds fussent saillans, ils étoient cependant couverts des deux côtés par les batans de la *porte*. Un gond de cette derniere espece, sur les côtés duquel on voit encore du

bois que le temps semble avoir pétrifié, prouve la vérité de cette observation „.

On a trouvé dans quelques maisons d'Herculanum des *portes*, dont les batans étoient tout entiers de marbre.

Une *porte* étoit appelée indifféremment par les Romains *porta* ou *janua*, parce que Janus présidoit aux *portes* des temples & des maisons particulieres. Ovide le fait même portier des cieux (*Lib. I. Fastor. v.* 125.):

Præsideo foribus cœli cum mitibus Horis;
It, redit officio Jupiter ipse meo.

Les *portes* des grands étoient toujours fermées à Rome; ils avoient des portiers. Celles des tribuns étoient au contraire toujours ouvertes, afin que le peuple pût en tout temps leur parler. Ceux qui briguoient des charges, affectoient de tenir de même leurs premieres *portes* ouvertes. Les Grecs & les Romains y mettoient des marteaux, dont Pollux & Eustathe ont fait mention. Lucrece les appele *marculi* (*L. I. v.* 317.), & l'on croit que Plaute a entendu (*Menech. act. I. scen. ij. vers.* 64.) par *cantharum*, le marteau de la premiere *porte*.

Le portier avoit une petite chambre où il se retiroit; & c'étoit dans ce même endroit que l'on tenoit de grands chiens enchaînés, pour garder la maison pendant la nuit; & afin qu'on ne s'approchât pas de trop près de ces animaux pendant le jour, on écrivoit sur la muraille ces mots: *Cave canem*.

A l'égard des *portes* de l'intérieur des maisons, on y mettoit des voiles que nous nommons aujourd'hui *portieres*.

On peignoit les *portes* de différentes couleurs; on les ornoit par des inscriptions, par l'exposition des dépouilles des ennemis que l'on avoit vaincus, par quelques animaux que l'on avoit tués à la chasse, selon le témoignage de Manilius:

Hoc habet, hoc studium portas ornare superbis
Pellibus, & captas manibus præfigere prædas.

Enfin, dans les occasions de fête & de rejouissance, on couronoit les *portes* avec des guirlandes de toutes sortes de fleurs, avec des feuillages, & des arbres que l'on plantoit à la *porte* solemnélement; dans les occasions de deuil, on se servoit d'un cyprès:

. . . . *Et fronde coronat*
Funerea.

dit Virgile (*Æneid. lib. VI.*)

. . . . *Ferales ante cupressos*
Constituunt.

Les *portes* des anciens étant férées avec des gonds & des crapaudines, comme nos *portes* de grange, pouvoient s'ouvrir à volonté en dedans ou en dehors. Pour orner les jambages, on plaçoit aux côtés des *portes* des Hermès avec des têtes à deux visages, dont il nous en reste beaucoup aujourd'hui.

PORTES de Rome. Pline dit que de son temps il y avoit à Rome trente-sept *portes*; on en trouve même un plus grand nombre citées dans les auteurs, dont nous allons rendre compte.

Porta Agonensis, appelée depuis *Quirinalis*, parce que c'étoit le chemin du mont Quirinal, ensuite nommée *Collina*, à cause du quartier où elle étoit, tiroit son premier nom des sacrifices *Agonia*, ainsi que le dit Festus: *Hinc Romæ mons Quirinalis, Agonius & Collina porta, Agonensis*. Dans les derniers temps, elle s'appela *Salaria*, du nom de la voie Salaria, qui aboutissoit à cette *porte*.

Porta Asinaria, d'abord *Cœlimontana*, parce que par elle on alloit au mont Cœlius. Elle prit son nouveau nom des jardins de quelqu'un de la famille des Asinius, & se nomme aujourd'hui *porte Saint-Jean*.

Porta Aurelia, ainsi nommée d'un certain Aurelius, homme consulaire, qui fit paver un chemin pour aller le long de la mer de Toscane jusqu'à Pise. Elle s'appele à présent la *porte Saint-Pancrace*.

Porta Capena, de laquelle on montoit dans la voie Appiene, comme l'indique Frontin: *Appius censor viam Appiam a porta Capena usque Capuam munivit*, tiroit son nom de l'anciene ville de Capene, que le roi Italus bâtit proche d'Albe. Il y avoit auprès plusieurs fontaines, qui l'ont fait appeler *Madidam* par Juvénal.

Porta Carmentalis, fut construite par Romulus, au pied du Capitole; elle prit son nom de la déesse *Carmenta*, qui avoit un temple dans cet endroit: *Ibi Carmentis nunc fanum est*, dit Solin, *a qua Carmentali porta nomen datum est*. Cette *porte* fut appelée *Scelerata*, parce que c'est par-là que sortirent les trois cents six Fabiens, pour aller avec leurs cliens combatre les Étrusques, qui les tuerent tous, auprès du fleuve *Cremera*: *Qua ex causa factum est*, ajoute Festus, *ut ea porta intrare egredive omen habeatur*.

Porta Catularia, proche la Carmentale, & au pied du mont Viminal, s'appeloit aussi *Nomentane*, aujourd'hui *Sainte-Agnès*, à cause de l'église de cette sainte, ou *Pia*, de Pie IV qui la reconstruisit. *Voyez Viminalis*.

Porta Cœlimontana. *Voyez Asinaria*.

Porta Collatina, par où l'on sortoit pour aller à Collatie, ville des Sabins, *ex qua porta Romæ Collatina dicta est*, prit le nom de *Pinciene*, qu'elle porte encore aujourd'hui, du palais du sénateur Pincius, qui étoit situé auprès.

Porta Collina. *Voyez Agonensis*.

Porta Exquilina ne servoit qu'au passage des criminels que l'on conduisoit au supplice, & au

transport des cadâvres que l'on portoit sur le mont Esquilin; ce qui la fit appeler aussi *Libitinensis*. On la nommoit encore *Taurina*, d'une tête de taureau qui étoit gravée au dessus. Plutarque lui donne le nom de *Metia* qu'elle portoit autrefois.

Porta Ferentina, dont parle Plutarque, étoit celle par laquelle on alloit chez les Férentins, qui faisoient partie des Herniques: *Expiationibus civitates expurgavit, quas adhuc etiam Ferentinam ad portam observari tradunt*.

Porta Figulensis. *Voyez Viminalis*.

Porta Flaminia, la premiere sur le Tibre, s'appeloit aussi *Flumentana*, à cause du cours de ce fleuve. Elle étoit d'abord dans la vallée entre le Capitole & le Quirinal. *Porta Flumentana*, dit Festus, *sic appellata, quod Tiberis partem ea fluxisse affirmarent*. Mais elle changea de place selon les différens changemens que Rome éprouva. Du temps de Procope, elle étoit située sur une pente, & c'est pour cela que selon le témoignage de cet historien, les Goths n'oserent l'ataquer: *Nec portam Flaminiam Gothi tentaverunt, ut loco præcipiti sitam, atque adeo ut adiri non facile queat*. Pie IV la ramena dans la plaine, & l'orna avec magnificence. On l'appele aujoud'hui *del Popolo*, parce que les environs sont plantés de peupliers, ou à cause du voisinage d'une église que Pascal II a fait construire sous l'invocation de la *sainte Vierge du peuple*.

Porta Fontinalis, ainsi nommée de plusieurs fontaines qui étoient auprès, est la même, selon quelques auteurs, que la *porte* Capene, que Juvénal appele *Madidam*, à raison de ces fontaines. Mais Tite-Live parle de cette *porte* de maniere à faire entendre que ce n'est pas la même que la *porte* Capene: *Ædiles alteram porticum ad portam Fontinalem, ad Martis aram, qua in campo iter esset, perduxere*. Or la *porte* Capene conduisoit à la voie Appiene, & non au Champ de Mars; ainsi, il est plus probable que cette *porte Fontinalis* est la même que celle que l'on appele aujourd'hui *Septimiana*, du nom de l'empereur Septime-Sévere, au pied du Janicule.

Porta Gabina ou *Gabiusa*, aujourd'hui *Saint-Laurent*, dont on ne fait plus usage, & par laquelle coule le petit ruisseau Appius, conduisoit à la ville de Gabies.

Porta Janiculensis, la même qu'*Aurelia*.

Porta Janualis, dont parle Varron, *tertia Janualis dicta a Jove*, étoit à la place où fut depuis bâti le temple de Janus par Numa.

Porta Sanct Joannis. *Voyez Asinaria*.

Porta Labicana. *Voyez Porta Major*.

Porta Latina, la même, selon quelques auteurs, que la Férentine, laquelle conduisoit au pays des Latins.

Porta Lavernalis, ainsi nommée du temple de Laverne, venoit après la *porte* Capene, & il n'en reste aucun vestige aujourd'hui.

Porta Major, ainsi nommée, parce qu'elle étoit auprès du magnifique aqueduc de Claude, est la même que la *porte* Labicane, dont parle Strabon, *porro in unam cadit Labicana*, & par laquelle on alloit à une ancienne ville, nommée *Labicum*, du côté de Prénelte. Comme elle étoit auprès de la *porte* Esquiline, & qui par succession de temps, elle devint inutile, on la confond souvent avec cette derniere.

Porta Nævia, ainsi nommée, dit Varron, d'un certain Nævius, *Nævius enim loca ubi es sic dicta incoluit*, étoit entre la *porte* Capene & le Tibre.

Porta Navalis, au delà du Tibre, aussi appelée *Portnensis*, & aujourd'hui *Ripa* ou *Vinaria*, à cause des vins qu'on y vend, étoit auprès du port, & c'est-là qu'abordoient les barques qui venoient d'Ostie.

Porta Querquetulana étoit sur le Viminal, selon le témoignage de Pline, qui s'exprime ainsi: *Porta Querquetulana, colle in quem Vimina petebantur*.

Porta Ratumena, dont parle Plutarque, & *Raudusculа* que cite Varron, ne sont plus connues aujourd'hui que par les passages de ces auteurs.

Porta Sanavinaria étoit la *porte* de l'amphithéâtre par laquelle on faisoit passer ceux qui avoient échapé à la fureur des bêtes; elle étoit vis-à-vis de celle qu'on appeloit *Libitinensis*.

Porta Scelerata. *Voyez Carmentalis*.

Porta Stercoraria n'étoit point une *porte* de la ville; mais elle fermoit un égout du Capitole, où l'on portoit, à un jour marqué, tous les ans, les ordures que l'on ôtoit du temple de Vesta. *Stercus ex æde Vestæ*, dit Festus, *18 Kal. jul. defertur in angiportum medium fere clivi Capitolini, qui locus clauditur Stercoraria*.

Porta Tiburtina, aujourd'hui *Saint-Laurent*, conduisoit à Tivoli.

Porta Trigemina, la derniere en deçà du Tibre, s'appeloit aussi *Ostiensis*, parce qu'elle conduisoit à Ostie. Elle se nomme *porte de Saint-Paul*, à cause de l'église de ce nom qui n'en est pas éloignée. Elle n'existoit pas du temps des Horaces & des Curiaces; ainsi ceux qui prétendent qu'elle tire son premier nom des trois freres, se trompent grossiérement. Cette *porte* est néanmoins très-anciene, & est bâtie en brique. On la trouve encore aujourd'hui presqu'entiere, au pied du mont Aventin, dans les vignes qui sont auprès des Thermes de Trajan.

Porta Triumphalis étoit une *porte* destinée à la marche du triomphe. Elle s'appeloit *Capena*.

Porta Viminalis, à présent *Sainte-Agnès*, à cause de l'église de ce nom. Son premier nom venoit de la même cause que celui du mont Viminal, *quod ibi Viminum sylva fuisse videtur*, dit Festus. Quelques-uns l'appelent *Nomentana*, & *Pia*, parce que Pie IV la fit construire. *Voyez Catularia*.

Portes des camps. Les *portes* du camp, chez

les Romains, étoient au nombre de quatre, de forme carrée, & avoient chacune leur nom particulier: *Ad quatuor portas exercitum instruxit*, dit Tite-Live, *ut, signo dato, simul ex omnibus partibus eruptionem facerent*. Cet auteur nomme ensuite chacune des *portes*; la premiere s'appeloit *Prétoriene* ou *Ordinaire*, & étoit presque toujours vis-à-vis de l'ennemi & vers l'Orient, ainsi que l'apprend Végece: *Porta Pratoria aut Orientem spectat, aut illum locum qui ad hostes pertinet, aut illam partem ad quam exercitus est iturus, intra quam prima centuria tendunt, & dracones ac signa constituunt*. La *porte Décumane* étoit à l'oppofite, & la plus éloignée de la tête de l'armée ennemie: *Decumana porta quæ appellatur post Pratorium est, per quam delinquentes milites educuntur ad pœnam*. En effet, c'étoit par cette *porte* que l'on conduifoit les foldats au fupplice. On l'appeloit auffi *Quæstoria*, à caufe de la proximité du Queftoire, comme la Prétoriene tiroit fon nom de la tente du général, ou Prétoire. Son nom de *Décumane* vient de ce qu'elle étoit la plus voifine des dixiemes cohortes qui avoient leur fortie par cette *porte*. Des deux côtés étoient les *portes* appelées *Principales*, l'une à droite, l'autre à gauche, qui aboutiffoient chacune à une rue de traverfe, appelée *Principia*. C'étoit par ces *portes* que paffoient les foldats appelés *principes*, ainfi que les centurions. On s'en fervoit auffi dans le befoin, pour faire paffer les cohortes qu'on envoyoit au fecours de l'armée.

PORTE (Fauffe). Toutes les maifons des Grecs & des Romains avoient des *fauffes-portes*. Ces peuples aimoient trop l'aifance pour ne pas fe réferver une fortie toujours libre, & un moyen d'éviter les importuns qui les alloient affiéger; mais nos littérateurs ont confondu fouvent les mots latins *posticum*, *posticulum* & *pseudothyrum*; le premier fignifie une *porte de derriere*, le fecond le *derriere de maifon*, & le troifieme une *fauffe-porte*. (*D. J.*)

PORTE-DRACON, *draconarius*. Plufieurs nations, comme les Perfes, les Parthes, les Scythes, &c., portoient des dragons fur leurs étendards; c'eft ce qui fit appeler dragons, *dracones*, les étendards eux-mêmes. Les Romains emprunterent cette coutume des Parthes; ou comme dit Cafaubon, des Daces; ou felon Codin, des Affyriens.

Les dragons romains étoient des figures de dragons peints en rouge fur leurs drapeaux, ainfi qu'Ammien-Marcellin nous l'a fait connoître; mais chez les Perfans & les Parthes, c'étoient comme les aigles romaines, des figures en plein relief; de maniere que les Romains s'y trompoient fréquemment, & les prenoient pour des dragons réels.

Les Romains appeloient *draconarius* le foldat qui portoit le dragon ou le drapeau; les Grecs l'appeloient δρακοντάριος & δρακοντοφόρος; car les empereurs en porterent avec eux l'ufage à Conftantinople.

Pierre Diacre (*Chron. Caffin. lib. IV. cap. 39.*) obferve que les *bajuli*, *cerceftarii*, *ftaurophori*, *aquiliferi*, *leoniferi* & *draconarii* marchoient tous devant le roi Henri, quand il fit fon entrée dans Rome.

PORTE-FEUILLE, *fcrinium*. C'étoit anciénement un petit cofret où l'on mettoit des livres, des papiers, des lettres, & qui fe fermoit à clef. Les anciennes médailles nous en repréfentent plufieurs avec une ferure. De là vinrent ces quatre charges de la maifon d'Augufte, *magifter fcrinii libellorum*, maître du *porte-feuille* des placets; *magifter fcrinis memoria*, maître du *porte-feuille* du journal; *magifter fcrinii epiftolarum*, maître du *porte-feuille* des lettres; *magifter fcrinii difpofitionum*, maître du *porte feuille* des commandemens. Les charges dépendoient d'un furintendant, qui fe nommoit *magifter fcriniorum*, maître des *porte-feuilles*.

PORTE-LAURIERS. *Voyez* DAPHNÉPHORES.

PORTE-OR, nom d'un marbre très-eftimé; qui eft d'un beau noir, & rempli de veines & de taches jaunes comme de l'or. Ses veines font ordinairement affez fines, & elles fe croifent en tout fens; quelquefois on y trouve auffi des veines blanches. Ce marbre étoit connu des anciens qui l'appeloient *marmor thebaicum*. Brunckman dit qu'il s'en trouve en Carniole, & Scheuchzer affure qu'il y en a en Suiffe, dans le canton de Berne.

PORTES d'Enfer. C'étoient, dit Virgile, deux *portes*, appelées les *portes du Someil*, l'une de corne, l'autre d'ivoire. Par celle de corne paffent les ombres véritables qui fortent des Enfers, & qui paroiffent fur la terre; par celle d'ivoire fortent les vaines illufions & les fonges trompeurs. Énée fortit par la *porte* d'ivoire.

PORTICATIO, petit portique élevé autour des fépultures.

PORTICI, maifon de campagne du roi de Naples, où font dépofées les antiquités trouvées à Herculanum, à Pompei, à Stabia, &c. *Voyez* HERCULANUM.

PORTIER (*Voyez* PORTES,) efclave dont l'emploi étoit de garder les portes. Nous les voyons dans les auteurs tantôt debout, tantôt affis, & quelquefois couchés dans leurs loges qui étoient auprès de la porte, mais prefque toujours enchaînés; ce que les auteurs défignent par *impedimenta oftiaris*. Quand on les afranchiffoit, ils confacroient leurs chaînes aux dieux *Lares*. Leur emploi étoit, comme nous l'avons dit, de garder la porte de la maifon, d'en écarter avec une baguete tous ceux qui auroient déplu au maître, & d'entretenir le feu en l'honeur des dieux *Lares*; les anciens donnoient auffi quelquefois cette commiffion à des femmes nommés *janitrices*.

PORTIERE. *Voyez* RIDEAU.

PORTIQUE, galerie jointe aux édifices publics ou particuliers.

La magnificence & la beauté des *portiques* étoit quelque chose d'étonant parmi les Romains. Il y en avoit de publics qui servoient à l'ornement des théâtres & des basiliques, & il y en avoit de particuliers qui servoient à la commodité des palais qui leur étoient contigus.

Ces *portiques* étoient couverts ou découverts. Les *portiques* couverts étoient de longues galeries soutenues par un ou plusieurs rangs de colonnes de marbre, enrichies en dedans de statues, de tableaux & d'autres ornemens, avec des plafonds superbes. Les côtés étoient percés de plusieurs fenêtres garnies de pierres spéculaires, presqu'aussi transparentes que notre verre; on ouvroit ces fenêtres en hiver du côté du Midi, pour y laisser entrer le soleil, & l'été on les ouvroit du côté du Septentrion. Ces *portiques* couverts servoient à se promener & à s'y entretenir agréablement, sans être exposé aux injures du temps. On les appeloit *stadiata porticus*. Les *portiques* découverts, qu'on nommoit *subdiales ambulationes*, servoient quelquefois aux athletes pour les combats de la lute.

Un peu avant Caton, les particuliers n'avoient point encore de *portiques*, qui regardassent le Septentrion pour y prendre le frais en été; mais bientôt après, on ne vit plus à Rome de maison qui n'eût un lieu propre à se délasser, & à recevoir le vent du Nord, & les bâtimens y sont encore aujourd'hui tournés de cette maniere.

Les Romains, ce peuple si pauvre, si simple dans son origine, devinrent si délicats & si dédaigneux après les conquêtes de la Grece & de l'Asie, qu'ils ne purent plus se reposer, ni se promener qu'à couvert. Ce peuple ne voulant plus que ses divertissemens dépendissent de la disposition du ciel, eut recours à l'art, & se fit des promenoirs couverts & des *portiques*, où la propreté disputoit avec la magnificence. Il n'étoit pas raisonable, selon lui, qu'on atendît le beau temps pour prendre l'air, ni qu'on pût être exposé aux injures du temps.

Balnea sexcentis, & pluris porticus in qua
Gestetur dominus, quoties pluit: anne serenum
Expectet, spargatve luto jumenta recenti?
Hic potius, namque hic munda nitet ungula mula.
(Juven. Sat. VII. 178.)

Cicéron, qui conservoit encore quelque chose des mœurs antiques, parle assez modestement d'un *portique* qu'il vouloit ajouter à sa maison: *Tecta igitur ambulatiuncula addenda est*. Quelle différence de cette galerie à celles qu'on vit à la fin du même siecle, & qui pour leur longueur furent appelées *milliares!* Vitruve & Columelle prescrivirent la maniere dont il falloit les tourner, afin qu'elles fussent de toutes les saisons: *Ut & hieme plurimum Solis, & æstate minimum recipiant*. Les grands & les riches avoient ces sortes de commodités autour de leurs palais, quelques-uns même dans les faux-bourgs.

Pline, parlant des *portiques* ou des galeries qu'il avoit dans sa maison de campagne, en fait une description qui excite encore aujourd'hui l'admiration de tout le monde; & il est à croire que ce n'étoit pas les seules qui fussent si belles & si spacieuses. Dans les anciens temps de la république, on n'employoit le marbre qu'à embélir les temples des dieux, ou les places publiques, & non pas à former de vastes galeries pour un usage particulier.

. . . . *Nulla decempedis*
Metata privatis opacam
Porticus excipiebat Arcton:
Nec fortuitum spernere cespitem
Leges sinebant, oppida publico
Sumptu jubentes, & deorum
Templa novo decorare saxo.
(Horat. lib. II. od. 15.)

Les *portiques* publics étoient utiles à plusieurs classes de citoyens. C'étoit aussi ordinairement dans ces lieux que ceux qui aimoient les plaisirs tranquilles, passoient les premieres heures de leur après-dîner. Les uns s'entretenoient de choses graves, les autres de choses agréables, selon leurs goûts & leur caractere. Les poëtes profitoient assez souvent de l'oisiveté qui régnoit dans ces promenoirs & dans ces momens, pour réciter leurs ouvrages à qui vouloit les entendre; c'est ce qui a fait dire à Juvénal que les *portiques* de Fronton devoient savoir & répéter comme un écho les fables d'Éole, d'Éaque, de Jason, des cyclopes, & tous les autres sujets des poëmes vulgaires. (*D. J.*)

Porticus Agrippæ, devant le Panthéon, pour servir de vestibule à ce temple; il étoit soutenu par seize colonnes, dont il en reste encore treize.

Porticus Antonii Pii, où est à présent une maison d'orphelins. On trouve de l'ancien ouvrage onze colonnes de marbre très-belles & cannelées.

Porticus Apollinis Palatini servoit d'ornement à ce magnifique temple que fit bâtir Auguste après la bataille d'Actium, & ce prince n'y avoit épargné ni l'or, ni le marbre de Numidie, ni les peintures, ni les sculptures. On y voyoit d'un côté les cinquante filles de Danaüs, & de l'autre, autant de fils Égyptus, en figures équestres.

Porticus Argonautarum étoit voisin de l'endroit appelé *Septa*, & c'étoit là que les oisifs de Rome aloient promener leur inutilité, comme le dit Martial:

An spatia lentus carpit argonautarum?

Son nom venoit de la figure de Jason & de cel-

le de Chiron, argonautes, qui y étoient représentés. Aux Saturnales, temps auquel on se faisoit des présens, il y avoit une grande quantité de boutiques dans ce *portique*, où l'on vendoit de riches bagateles; ce qui a fait dire à Juvénal :

Mense quidem bruma, cum jam mercator Jason Clausus...

parce que ces boutiques cachoient entiérement la vue de la figure.

Porticus circi maximi, étoient à trois rangs de colonnes & de forme circulaire ; les deux rangs extérieurs servoient à la promenade, & celui de dedans étoit garni de boutiques & d'ateliers d'ouvriers. Il reste des ruines du cirque, mais aucun vestige de ce *portique*.

Porticus Claudia, ainsi nommé de Claudius Néron qui le fit rétablir, servoit de frontispice à la maison dorée de ce prince, & a entiérement disparu.

Porticus Concordiæ, sous le Capitole, vers le *Forum*, dont il reste encore huit colonnes, étoit presqu'entier du temps de Pogge.

Porticus Europæ, ainsi nommé parce qu'on y voyoit peinte la fable d'Europe, étoit à gauche du champ de Mars, & c'étoit une des retraites des gens qui n'avoient rien à faire.

Porticus Faustinæ. Le *portique* de Faustine, femme d'Antonin le Pieux, en face de la place & du mont Palatin, présente encore dix colonnes & une inscription sur son architrave. On a bâti sur le sol où étoit ce *portique*, l'église de S. Laurent *in Miranda*.

Porticus Gallieni, dans le champ de Mars, s'étendoit jusqu'au pont Milvius ; il étoit composé de cinq rangs, dont le premier étoit de simples piliers, & les autres de colonnes. On l'appela aussi *Flaminia*, à cause du voisinage du chemin de ce nom.

Porticus Isidis, ainsi appelé de la déesse Isis, dont les mysteres y étoient représentés, étoit remarquable par son pavé de mosaïque.

Porticus Liviæ, construit par Auguste, dans l'endroit où étoit auparavant la maison de César, & où Julie avoit fait élever un grand palais que son pere détruisit pour y placer ce *portique*, fut abatu par Néron pour donner plus d'étendue à la maison dorée.

Porticus Margaritaria, dans la place Romaine, reçut son nom des bijoux qu'on y vendoit.

Porticus Mercurii, entre le cirque de Flaminius & le Tibre, est aujourd'hui à demi détruit, & sert de marché au poisson.

Porticus Milliarensis, dans les fameux jardins de Salluste, fut embéli par Aurélien, qui se plaisoit à s'y retirer souvent, ainsi que nous l'apprend Vopiscus : *Milliarem porticum in hortis Sallustii ornavit; in qua quotidie & se & equos fatigabat, quamvis esset non bona valetudinis*. Néron avoit fait aussi élever dans son palais, trois *portiques*, chacun de trois mille pas de long, qui furent appelés pour cela *porticus milliaria* : *Vestibuli tanta fuit laxitas*, dit Suétone, *ut porticus triplices milliarias haberet*.

Porticus Octaviæ fut construit hors la porte Carmentale, en l'honneur d'Octavie, sœur d'Auguste; c'étoit un ouvrage magnifique, d'ordre ionique, & dont on trouve encore des restes entre l'église de Saint-Nicolas & celle de Sainte-Maire. On a même employé dans la nef de cette derniere église plusieurs belles colonnes de l'ancien *portique*.

Porticus Octavii, appelé aussi *Corinthia*, à cause de ses colonnes corinthienes, étoit l'ouvrage de Cn. Octavius, vainqueur de Persée, qui y fit représenter son triomphe. Le feu ayant gâté cet édifice, Auguste le fit réparer, & on voit encore quelques débris des colonnes, dont les chapitaux sont corinthiens.

Porticus Pompeii, élevé par Pompée derriere son théâtre, étoit une agréable promenade, plantée d'arbres & arosée d'eau. L'édifice étoit à cent colonnes, & orné de peintures & de statues. On appeloit par excellence ce lieu *l'ombre de Pompée*, comme fait Ovide :

Tu modo Pompeia lentus spatiare sub umbra.

Portique des Persans, *στοὰ περσικὴ*, ancien monument de Lacédémone, dont on voit encore quelques vestiges à Misitra. Les Grecs modernes l'appelent *le palais du roi Ménélas*. Ce fut à la construction de ce *portique* que l'on employa pour la premiere fois des colonnes travaillées en statues d'hommes, pour soutenir des voûtes, des ornemens d'architecture, & faire l'effet des statues de femmes, qu'on appele des *caryatides*.

Il y a plus de 1700 ans que Vitruve a rendu raison de cet usage, qui de son temps n'étoit pas une nouveauté; ce qu'il raporte du *portique des Persans* est si glorieux aux Lacédémoniens, que ce seroit être injuste que d'omettre ici le passage qui les concerne à cet égard.

Les Lacédémoniens, dit le prince de l'architecture romaine, après avoir défait avec une poignée d'hommes la puissante armée des Perses, à la bataille de Platée, emmenerent leurs prisoniers, & bâtirent avec le butin des ennemis le *portique* qu'ils appelerant *persique*, dans lequel la voûte étoit soutenue par des statues représentant des Perses captifs. Ils imaginerent cet opprobre pour punir une nation orgueilleuse, pour laisser à la postérité un monument de leurs victoires, pour rendre leur valeur redoutable, & pour exciter le peuple à la défense de sa liberté.

Depuis lors, à l'imitation des Lacédémoniens, plusieurs architectes firent soutenir les architraves & autres ornemens sur des statues persiques, & enrichirent

enrichirent leurs ouvrages de ces nouveaux soutiens. Ce fameux *portique* de Sparte étoit d'une figure carrée. Le trait fondamental de ses quatre faces se reconoît par les ruines. Dans le dernier siecle, on trouvoit encore dans le voisinage des entre-colonnes de cet édifice avec leurs entablemens, les voûtes mêmes étoient bien maintenues; & c'est un miracle de la fortune que ces tristes débris se soient si long-temps conservés. Je ne sai s'il en subsiste aujourd'hui quelque chose; mais je crains fort qu'on n'ait fait enlever tout le reste du marbre de ce *portique* célebre, pour l'employer à d'autres ouvrages. (*D. J.*)

PORTISCULUS, comite ou chef des rameurs. C'étoit aussi le bâton avec lequel il donnoit les signaux, lorsque le bruit empêchoit d'entendre sa voix.

PORTITOR, péager, celui qui reçoit les péages.

Gruter (794. 13.) raporte une inscription dans laquelle Charon est appelé *portitor*.

PORTORIUM. *Voyez* Péage.

PORTRAIT. Rien n'est aussi arbitraire que les *portraits* des anciens publiés par Fulvius Ursinus. On les trouvera discutés dans ce dictionaire à chaque article du personage auquel il les attribue.

Le plus grand nombre des *portraits* chez les anciens étoit exécuté en médaillon. Ce que l'on appele ici médaillon, étoit nommé *clupeum* chez les anciens Romains, c'est-à-dire, un *portrait* en bronze, ou autre métal, qui étoit rond, & que l'on dédioit dans les temples. Ce mot étoit distingué de *clypeus*, le bouclier, dont le *portrait* qu'elle signifioit avoit la forme. C'est ainsi que les *portraits* des empereurs, qu'on atachoit aux signes militaires, depuis leur pointe supérieure jusque vers le milieu de l'haste, étoient de ces sortes de bouclier. Il est pourtant vrai que quelquefois on s'est servi indifféremment de l'un & de l'autre mot, pour désigner un *portrait* en médaillon.

Nous avons quelques *portraits* en pied de rois, de princes, de généraux anciens; mais il étoit réservé à la folie de Néron de se faire peindre en pied sur une toile de cent vingt pieds de haut. C'est Pline qui nous l'apprend (*Lib. XXX. c.* 7.); voici ses termes: *Et nostræ ætatis insaniam ex picturâ non omittam; Nero princeps jusserat colossum se pingi cxx pedum in linteo, incognitum ad hoc tempus*. Ce fait extrêmement singulier, & unique dans l'histoire, à fourni à Caylus quelques réflexions trop curieuses pour les passer sous silence.

„ Premiérement, dit-il, ce fait nous indique les grands moyens d'exécution que les artistes d'alors pouvoient avoir. Si ce colosse a été bien exécuté, & s'il a eu ce qu'on appele de l'effet, comme on ne peut presqu'en douter, puisque Néron l'exposa à la vue de tout le peuple, on doit regarder ce morceau non seulement comme un chef-d'œuvre de la peinture, mais comme une chose que peu de nos modernes auroient été capables de penser & d'exécuter. Michel-Ange l'auroit osé, & le Correge l'auroit peint; car aucun de nos modernes n'a vu la peinture en grand comme ce dernier. Les figures colossales de la coupole de Parme, qu'il a hazardées le premier, en sont une preuve. Il n'est pas douteux qu'on pareil ouvrage de peinture ne soit plus difficile que toutes les choses de sculpture; chaque partie dans ce dernier genre conduit nécessairement aux proportions de celles qui l'approchent. D'ailleurs, la sculpture porte ses ombres avec elle; & dans la peinture il faut les placer, &, pour ainsi dire, les créer successivement; il faut enfin avoir une aussi grande machine tout-à-la-fois dans la tête; il est absolument nécessaire qu'elle n'en sorte point, non seulement pour les proportions & les caracteres, mais pour l'acord & l'effet. L'esprit a donc beaucoup plus à travailler pour un tableau d'une étendue si prodigieuse, que pour tous les colosses dépendans de la sculpture „.

„ Cette immense production de l'art fut exposée dans les jardins de Marius; c'est une circonstance qui ne doit rien changer à nos idées: car elle ne prouve pas que ces espaces réservés dans Rome fussent plus étendus que nous ne le croyons; le terrain étant aussi cher, & les maisons aussi proches les unes des autres, la distance nécessaire pour le point de vue de ce tableau n'étoit pas fort grande. La regle la plus simple de ce point de vue donne une distance égale à la hauteur; ajoutons-y deux toises, pour faire encore mieux embrasser l'objet à l'œil, & nous n'aurons jamais que vingt-deux toises; ce qui n'est pas fort considérable, si l'on pense que ces jardins de Marius étoient publics, & si l'on suppose, avec quelqu'apparence de raison, que l'on aura choisi le terrain le plus spacieux „.

Cet ouvrage surprenant, mais ridicule en lui-même, fut consumé par la foudre, comme si l'entreprise étoit trop audacieuse pour la peinture. Pline raporte nûment ce fait comme s'il étoit tout simple; cependant on peut le regarder comme une opération de l'art vraiment merveilleuse. (*D. J.*)

PORTULANE (Diane). *Voyez* Limnatis.

PORTUMNALES, jeux, combats en l'honneur de Portumne, dieu marin. On les célébroit à Rome le 17 du mois d'août. C'étoient les mêmes jeux que les isthmiens des Grecs, célébrés en l'honneur de Palémon.

PORTUNUS ou *PORTUMNUS*, divinité romaine, qui présidoit aux ports, comme son nom le signifie. C'étoit Mélicerte qu'on honoroit sous ce nom. D'autres croient que c'étoit Neptune ou Palémon. Ce dieu avoit un temple à Rome, près du pont Emilius, & l'autre auprès d'Apollon-Cœlispice.

Sur une pâte de verre de la collection de

Stosch, on voit le dieu *Portumnus*, avec de grandes ailes & un voile ou drap léger, qu'il tient derriere le dos, passé entre les bras pour s'en servir comme d'une voile pour naviguer, paroissant ainsi aller sur l'eau, légérement apuié sur un dauphin. On trouve cette même pierre dessinée parmi les desseins du commandeur *del Pozzo*, dans la bibliotheque de M. le cardinal *Alexandre Albani*, où l'on a pris cette figure pour l'Amour, comme l'indique le distique suivant, qu'on y a mis au dessous:

Qui vexat terras valido puer improbus arcu,
Neptune, invadat ne tua regna, cave.

PORUS, dieu de l'abondance, étoit fils de Métis, déesse de la prudence. Voici une fable attribuée par Platon à ce dieu, dans son festin. A la naissance de Vénus, les dieux célébrerent une fête, à laquelle se trouva, comme les autres, *Porus*, dieu de l'abondance. Quand ils furent hors de table, la Pauvreté ou Pénie crut que sa fortune étoit faite, si elle pouvoit avoir un enfant de *Porus*; c'est pourquoi elle alla adroitement se coucher à ses côtés; & quelque temps après, elle mit au monde l'Amour. De là vient, dit notre philosophe, que l'Amour s'est ataché à la suite & au service de Vénus, ayant été conçu le jour de sa fête. Comme il a pour pere l'Abondance, & la Pauvreté pour mere, aussi tient-il de l'un & de l'autre. *Voyez* Amour, Pénie.

POSCA, oxycrat, sorte de boisson faite avec la vinaigre & l'eau, dont les soldats faisoient usage, ainsi que les esclaves, & les moissoneurs. La propriété de ce breuvage étoit de rafraîchir. Spartien, en rendant compte de la maniere dont l'empereur Hadrien vivoit, lorsqu'il étoit à l'armée, n'oublie pas cette boisson grôssiere: *Cibis etiam in castrensibus in propatulo libenter utens, hoc est, lardo, caseo & posca*. (Spartian. c. 10.)

POSCENIUM ou *POSTCŒNIUM* étoit le derriere du théâtre, où se passoit ce qui ne pouvoit pas convenablement se faire sur le théâtre. C'étoit là que les acteurs se retiroient pour s'habiller ou se déshabiller, où l'on serroit les décorations, & où étoit placée une partie des machines.

POSÉIDON, surnom donné à Neptune, qui signifie *Brise-vaisseaux*, à cause des tempêtes qui brisent les vaisseaux. On célébroit en son honneur des fêtes qui s'appeloient *Poseidonies*. Dans l'île de Ténos, une des Cyclades, dit Strabon, il y a dans un bois, hors de la ville, un grand temple, remarquable par des salles à manger qu'on y voit, qui servent à une grande foule de gens, lorsqu'on célebre les *Poséidonies*.

POSIDÉON, mois des Athéniens. Pétau dit que c'étoit le sixieme, Gaza le septieme. Un ancien marbre cité par Spon, confirme l'opinion de Pétau, que suivent aussi Wéler, Vandale, Henri Étienne & Selden. Il répondoit au mois de novembre. Henri Étienne le confond avec celui qu'on appeloit *lenæon*; mais Aristide les distingue, & met le mois *lenæon* après le *posidéon*. (*Fabricius*.)

POSIDONIA, en Italie. ΠΟΣΕΙ & ΠΟΜΕΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en argent.
O. en or.
R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Neptune debout, lançant le trident.
Un taureau; quelquefois il frape de la corne.

Posidonia étoit le nom que les Grecs donnoient à *Pæstum*. (*Voyez* ce mot.)

POSITI, noms que donnoient les Romains aux morts placés à la porte des maisons, jusqu'au moment de leurs funérailles.

POSSESSIONES (*Ad*) *Cæsaris*. On trouve dans le recueil des inscriptions de Muratori ces mots qui désignent un intendant du domaine de l'empereur.

POSTES. *Voyez* Jamaages.

Postes. Hérodote nous apprend que les courses publiques, que nous appelons *postes*, furent inventées par les Perses; il dit que de la mer greque, qui est la mer Égée, & la Propontide jusqu'à la ville de Suze, capitale du royaume des Perses, il y avoit pour cent gîtes ou mansions de distance. Il appele ces mansions, *basilicos stathmos*, *id est*, *mansiones regias*, *sive diversoria pulcherrima*. Il y avoit une journée de chemin de l'un à l'autre gîte ou mansion.

Xénophon nous apprend que ce fut Cyrus qui, pour en rendre l'usage facile, établit sur les grands chemins des stations ou lieux de retraite, somptueusement bâtis, assez vastes pour contenir un certain nombre d'hommes & de chevaux, pour faire en peu de temps beaucoup de chemin. Il ordona aux porteurs de ses ordres, qu'à leur arivée à l'une des *postes* ou stations, ils eussent à déclarer le sujet de leur course à ceux qui y étoient préposés, afin que des uns aux autres les nouveles parvinssent jusqu'au roi. Ce fut dans l'expédition de Cyrus contre les Scythes, que ce prince établit les *postes* de son royaume environ 500 ans avant l'ere vulgaire.

On prenoit aussi quelquefois les chevaux & les navires par force. Comme les chevaux destinés aux courses publiques étoient ordinairement poussés à grands coups d'éperon, & forcés de courir mal-gré qu'ils en eussent, on donna le nom de cette servitude forcée aux chevaux de *postes* & aux postillons, lorsque les *postes* s'établirent chez les Romains. Les Perses appeloient *angaries* toutes les actions que l'on faisoit par contrainte & avec peine. Les Latins adopterent ce terme *angaria*, pour signifier une *charge personele*, une *corvée* & un *cheval de poste*. Les Romains appeloient la *poste cursus publicus* ou *cursus clabularis*.

Il n'eſt pas facile de fixer l'époque, ni de citer les perſones qui inſtituerent l'uſage des *poſtes* chez les Romains. Selon quelques-uns, lors de l'état populaire, il y avoit ſur les grands chemins des *poſtes* que l'on appeloit *ſtationes*, & les porteurs de paquets en *poſte*, *ſtatores*; dès-lors ceux qui couroient étoient obligés d'avoir leurs lettres de *poſtes* que l'on appeloit *diplomata* ou *evectiones*, qui leur ſervoient de paſſe-port pour aller avec les chevaux publics. On trouve dans quelques paſſages de Cicéron, qu'il donne le nom de *ſtator* à ceux qui portoient des paquets en diligence; mais les ſavans qui ſont opposés au ſentiment qui fixe dès-lors l'inſtitution des *poſtes* romaines, remarquent que Cicéron n'a entendu parler que des meſſagers qu'il avoit envoyés, parce qu'il a dit *ſtatores meos* & non pas *ſtatores reipublicæ*; ce qui ſemble prouver que les couriers dont parle Cicéron, étoient des gens gagés par lui, que ce n'étoient point des hommes au ſervice de la république.

Il eſt à préſumer que, comme Auguſte fut le principal auteur des grands chemins des provinces, c'eſt auſſi lui qui donna commencement aux *poſtes* romaines, & qui les affermit. Suétone, en parlant de ce prince, dit que, pour recevoir plus promptement des nouveles des différens endroits de ſon empire, il fit établir ſur les grands chemins des ſeigneurs, où l'on trouvoit de jeunes hommes deſtinés aux *poſtes* qui n'étoient pas éloignés les uns des autres. Ces jeunes gens couroient à pied avec les paquets de l'empereur qu'ils portoient de l'une des ſtations à la *poſte* prochaine, où ils en trouvoient d'autres tout prêts à courir, & de mains en mains les paquets arivoient à leurs adreſſes.

Peu de temps après, Auguſte établit des chevaux & des chariots pour faciliter les expéditions. Ses ſucceſſeurs continuerent le même établiſſement. Chaque particulier contribuoit aux frais des réparations des grands chemins & de l'entretien des *poſtes*, ſans qu'aucun s'en pût diſpenſer, non pas même les vétérans; les ſeuls officiers de la chambre du prince, appelés *præpoſiti ſacri cubiculi*, en furent exemptés.

Au reſte, on ne pouvoit prendre des chevaux dans les *poſtes* publiques, ſans avoir une permiſſion authentique, que l'on appela d'abord *diploma*, & dans la ſuite *litteræ evectionum*, qui ſignifie la même choſe que nos billets de *poſtes*, que l'on eſt obligé de prendre des commandans dans les grandes villes & dans les places de guerre pour avoir des chevaux; cet uſage s'obſervoit ſi exactement qu'au raport de Capitolin, Pertinax allant en Syrie, pour exercer la charge de préfet de cohorte, ayant négligé de prendre des billets de *poſte*, il fut arrêté & condamné par le préſident de la province à faire le chemin à pied, depuis Antioche juſqu'au lieu où il devoit exercer ſa charge.

Les empereurs, dit Procope, avoient établi des *poſtes* ſur les grands chemins, afin d'être ſervis plus promptement, & d'être avertis à temps de tout ce qui ſe paſſoit dans l'empire. Il n'y avoit pas moins de cinq *poſtes* par journée, & quelquefois huit. On entretint quarante chevaux dans chaque *poſte*, & autant de poſtillons & de palefreniers qu'il étoit néceſſaire. Juſtinien caſſa les *poſtes* en pluſieurs endroits, & ſur-tout celles par où l'on alloit de Chalcédoine à Diacibiza; fameuſe par le tombeau d'Annibal, & ſituée dans le golfe de Nicomédie. Procope voulant donner plus de ridicule à Juſtinien, avance qu'il établit la *poſte* aux ânes en pluſieurs endroits du Levant. C'en eſt aſſez ſur les *poſtes* anciennes.

Quant aux *poſtes* modernes, je ne m'arrêterai qu'à celles de France, & je remarquerai d'abord qu'elles étoient bien peu de choſe avant le regne de Louis XI. L'an 807, Charlemagne ayant réduit ſous ſon empire l'Italie, l'Allemagne & une partie des Eſpagnes, établit trois *poſtes* publiques pour aller & venir dans ces trois provinces. Les frais étoient pris ſur les peuples. Julianus Tabœtius, juriſconſulte, en parle ainſi: *Carolus Magnus populorum expenſis, tres viatorias ſtationes in Gallia conſtituit, anno Chriſti octingenteſimo ſeptimo, primam propter Italiam a ſe devictam, alteram propter Germaniam ſub jugum miſſam, tertiam propter Hiſpanias*. Mais il y a toute apparence que les *poſtes* furent abandonées ſous le regne de Lothaire, Louis & Charles le Chauve, fils de Louis le Débonaire, & petit-fils de Charlemagne, parce que de leur temps les provinces de Charlemagne furent diviſées en trois, & l'Italie & l'Allemagne ſéparées de la France.

C'eſt de Louis XI que vient proprement l'établiſſement des *poſtes* en France, & non tel qu'il eſt aujourd'hui en Europe. Il ne fit que rétablir les *veredarii* de Charlemagne & de l'ancien empire romain. (*D. J.*)

POSTHUME, tyran ſous Gallien.

Marcus Cassius Lattenus Posthumus Augustus.

Ses médailles ſont:

RR. en or.

RRR. avec les têtes de deux *Poſthumes*.

Il y a d'autres revers RRR.

Parmi le grand nombre des médailles d'or de ce prince, qui ſont au cabinet national, on y voit un grand médaillon en ce métal, qui porte deux têtes de chaque côté.

RRR. en quinaires d'or.

C. en argent de billon, & RR. avec deux têtes.

Il y a des revers rares, avec ces deux têtes; tels que *Herculi Erymanthino*, *Herculi immortali*.

C. en G. B. Il y a quelques revers R.

C. en M. B. Il y a quelques revers R.

C. en P. B. & RRR, au revers C. C. *A. A. Colonia Claudia Augusta Agrippinensis.* COS. IIII. une femme qui tient une balance.

RRR. en médaillon latin de bronze. Il y en a plusieurs dans le cabinet national. Celui que Baoduri a donné sans légende, se trouve dans un cabinet de Paris. Il est de deux cuivres à fleurs de coin avec la légende ordinaire. Du côté de la tête, & au revers: *FELICITAS POSTHUMI AUG.*

POSTHUME le jeune.

C. *JUNIUS CASSIUS POSTHUMUS AUGUSTUS.*

Ses médailles sont:

RRRR. en or, avec sa tête, au revers de celle de son pere.

RRR. également en or, avec sa tête acolée à celle de son pere.

RRR. en argent, avec les mêmes types.

On lui attribue la médaille d'argent où il y a une tête qui paroît plus jeune que celle de son pere, au revers de laquelle est le dieu d'un fleuve, & pour légende *SALUS PROVINCIARUM.*

RRR. en G.B. avec deux têtes acolées, ou au revers l'une de l'autre.

Patin a donné une médaille qui paroît du module de M. B. avec la tête de *Posthume*, & cette legende: *HERCULI DEUS ONIENSI*, au revers de *Posthume* le fils.

Goltzius & d'autres antiquaires rapostent des médailles de *Posthume* fils, avec les noms qui sont à la tête de cet article.

POSTICÆ, portes de l'amphitéâtre, par lesquelles on introduisoit les bêtes.

POSTICUM, porte de derriere dans un bâtiment, par laquelle entroient & sortoient ceux qui ne vouloient pas être aperçus.

POSTLIMINIUM, chez les Romains, se disoit d'une persone qui étoit allée séjourner ailleurs, qui avoit été banie ou prise par l'ennemi, quand elle revenoit dans son pays, & qu'elle rentroit dans ses biens.

Selon Aulu-Gelle, ce nom venoit de *post*, après, & de *limen*, seuil de la porte, c'est-à-dire, retour à ses limites & à son seuil; quoique d'autres, d'après Ammien-Marcellin, prétendent que ces persones étoient rétablies dans leur maison en passant par un trou que l'on faisoit à la muraille, *post limen*, & non pas en passant par-dessus le seuil; ce qui étoit regardé comme de mauvais augure.

POSTLIMINIUM étoit aussi une loi ou un acte, par lequel on recouvroit sur un étranger ou sur un ennemi un héritage ou tout autre bien que l'on avoit perdu.

POSTPOSITION (La) des Grecs étoit une évolution militaire qui renvoyoit l'infanterie légere à la queue de la phalange.

POSTPRINCIPIA, espace de terrain derriere les triaires, dans la tactique des Romains.

POSTSIGNANI, soldats placés à la suite, des *antesignans*, dans les armées romaines.

POSTVERTA, ou POSTVERSA, ou POSTVORTA, une des divinités qui présidoit aux acouchemens difficiles. Elle (*Aulu-Gell.* 16. 16.) prédisoit l'aveoir, & les Romains l'invoquoient pour prévenir les maux dont ils étoient menacés. C'étoit une des déesses carmentes. *Voyez* CARMENTA.

POSTULATIONES, sacrifices que l'on faisoit pour apaiser les dieux irrités; on les appeloit ainsi, parce que les divinités offensées sembloient les demander pour apaiser leur colere & détourner les malheurs dont on étoit menacé. *Postulio* étoit le sacrifice fait aux dieux des Enfers, pour la même raison, ou ce qu'ils offroient pour expiation.

POSTULIO, offrande par laquelle on croyoit appaiser les dieux dans les *postulationes*.

POSTUME, empereur. *Voyez* POSTHUME.

POSTUMIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *ALBINUS*, *MAGNUS*, *MEGELUS*, *PAULLUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

POT de chambre. Parmi le grand nombre des vaisseaux de verre qu'on voit au cabinet de Portici, il y a sans doute aussi des *pots* de chambre, ainsi que quelques-uns semblent l'être en effet. Cela est d'autant plus probable, qu'on sait que cette espece de meuble étoit anciénement de verre, comme il l'est encore en quelques lieux d'Italie; ce qui semble confirmé par un passage de Théodore Métochitès, où, parlant de la différence du caractere des deux fils & successeurs de Vespasien, cet écrivain compare ces deux princes à un gobelet & à un *pot* de chambre faits de la même espece de verre. (*Winckelmann.*)

Quant à la maniere de demander le *pot* de chambre, *voyez* DOIGT.

POTAMIDES, de ποταμὸς, *fleuve*, nymphes des fleuves & des rivieres.

POTAMOS ou POTAMUS, bourg du Péloponese, dans l'Attique. C'étoit un bourg maritime de la tribu Léontide, au delà du promontoire Sunium, en regardant du côté de l'Europe, & c'est ce qu'on appele maintenant le *port de Raphti*, où il n'y a aucune habitation. C'étoit là qu'on voyoit le monument d'Ion, fils de Xuthus. A Athènes, on lit, dans l'église d'*Agioi apostoli*, un fragment d'inscription, où il est fait mention des citoyens de ce bourg ..... ΣΙΡΑΤΟΚΛΕΟΥΣ ΠΟΤΑΜΙΟΤ.... ΘΥΓΑΤΗΡ. Les habitans de *Potamos* furent autrefois l'objet des railleries du théâtre d'Athènes, par leur facilité & leur inconstance à créer de nouveaux magistrats. Ce bourg est le même que Pausanias (*Liv. VII. c.* 1.) appele *la tribu des Potamiens*.

ΠΟΤΗΡΙΟΦΟΡΟΣ. Les Achéens rendoient un culte particulier à Cérès, surnomée Ποτηριοφόρος *porte-vase*, à cause d'un vase qu'elle tenoit com-

me symbole de l'abondance que cette déesse avoit répandue sur la terre. (*Athen. Deipn. l. X.*)

POTESTAS, puissance, qu'il faut bien distinguer du commandement, *imperium*. On appeloit avoir la puissance, lorsqu'on étoit nommé par le peuple pour présider à quelqu'afaire, & pour quelque département; mais celui-là seul avoit le commandement, ou ce qu'on appeloit *imperium*, qui tenoit nommément du même peuple, l'autorité sur les armées & le pouvoir de conduire la guerre. Le *commandement* concernoit donc les afaires de la guerre; la *puissance* donnoit la jurisdiction & le droit de connoître de toutes les afaires civiles. Tel étoit le pouvoir dont on investissoit ceux qu'on appeloit *præsides* dans les provinces, & c'est pour l'exercer avec plus de facilité, que peu de temps après leur arivée dans la province, ils avoient coutume d'indiquer une assemblée de ceux du pays dans quelque ville, ou bien ils parcouroient eux-mêmes les villes de la province, pour y rendre la justice; & ils appeloient cela proprement *forum agere*. *Voyez* Conventus.

POTHOS. *Voyez* Iméros.

POTINA, divinité tutélaire des enfans, celle qui avoit soin de leur boisson. (Du verbe *potare*, boire.) Varron (*Apud Nonnium.*) en fait mention.

POTIN, alliage dont sont faites plusieurs médailles. „ Le *potin*, dit Savot (*Disc. sur les Méd. part. II. c. 17.*), est une espece de cuivre jaûne, qui ne se peut dorer à cause du plomb qui y entre, comme je l'ai remarqué ci-devant. Il est composé de cuivre de laiton, & de plomb, & possible un peu d'étain. On lui donne le nom de *potin*, à cause qu'on fait ordinairement les pots de cuivre de cette matiere „. Mais outre les métaux dont Savot fait mention, il entroit aussi dans la composition du *potin*, dont on se servoit pour fraper des médailles, environ un cinquieme d'argent, comme on l'a reconnu, en en faisant fondre quelques-unes. Au reste, on commence à trouver des médailles de *potin*, dès le temps d'Auguste ou de Tibere. Il y avoit une médaille d'or de Tibere, au revers d'Auguste, en *potin*, dans le cabinet de M. l'abbé de Rothelin, qui avoit une suite presque complete en ce métal. Cette suite peut passer pour unique en son genre.

POTIO. *Voyez* Boisson.

POTITIENS, *Potitii*. Les *Potitiens* & les Pinariens étoient deux familles qui descendoient de deux vieillards arcadiens, qui vivoient du temps du roi Évandre. Ce prince les ayant tous invités au sacrifice qu'il vouloit faire à Hercule, les *Potitiens* s'y rendirent de bonne heure; mais les Pinariens ne vinrent qu'après que les entrailles de la victime eurent été presque toutes mangées; ce qui donna occasion de faire une loi, qui portoit qu'à l'avenir, dans les sacrifices, aucun des descendans de Pinarius n'auroit part aux victimes. Pisaodra aprit à *Potitius* & à ses enfans la maniere dont Hercule vouloit être honoré, & ils devinrent prêtres de ce dieu. Mais leurs descendans ayant eu l'imprudence de révéler ses mysteres à des esclaves, ils périrent tous en une année, sous le consulat de M. Valerius & de P. Decius Mus. (*Liv. I, c. 7. & l. IX. c. 29.*).

POTITUS, surnom de la famille Valeria.

POTNIADES, déesses qui n'étoient propres qu'à inspirer la fureur; on croit que c'est un surnom de bacchantes. Elles avoient pris leur nom de la ville de Potnia, en Béotie, où elles avoient des statues dans un bois consacré à Cérès & à Proserpine. On leur offroit des sacrifices en certain temps de l'année; &, après ces sacrifices, on laissoit aller en quelques endroits du bois des cochons de lait, qui, suivant les gens du pays, se retrouvoient, l'année suivante, à pareil temps, paissant dans la forêt de Dodone. On disoit encore que, dans le temple de ces déesses à Potnie, il y avoit un puits, dont l'eau rendoit furieux les chevaux qui en buvoient.

POTNIES ou POTNIADES. *Voyez* ce mot.

POTRIMPOS, nom d'une idole des anciens Prussiens, qu'ils adoroient sous des chênes, comme le Perculos & le Picolos, & auxquels ils offroient en sacrifice leurs ennemis. (*Mém. de l'Acad. de Berlin, t. II, p. 458.*)

POTUA, déesse qui présidoit aux boissons. (*Arnob. 2.*)

POTUS. *Voyez* Boisson.

POUCE de la main. Les anciens tournoient les *pouces* en arriere, quand ils vouloient marquer qu'ils n'étoient pas favorables à quelqu'un, & au contraire ils les fermoient contre l'index, quand ils lui étoient favorables. Ainsi, lorsque le peuple vouloit sauver un gladiateur, il baissoit le *pouce*; ce qui s'appeloit *premere pollicem*; s'il vouloit qu'il fût mis à mort, il le tournoit, *vertebat pollicem*, & le malheureux gladiateur se soumettoit à l'arrêt, ainsi que le dit Juvénal (*Sat. III. v. 36.*):

Munera nunc edunt, & verso pollice vulgi
Quemlibet occidunt populariter.

Quelques auteurs expliquent d'une autre maniere ce signe de faveur ou de condamnation; ils prétendent que *premere pollicem* consistoit à élever les deux mains à poings fermés, & à serrer étroitement les *pouces*, & que *vertere pollicem* étoit lever une main en l'air, en faisant sortir le *pouce* du poing. Au reste, ce signe n'étoit usité que dans l'amphithéâtre & pour le combat des gladiateurs; car il y avoit d'autres manieres d'applaudir dans les jeux scéniques.

Ceux qui craignoient de porter les armes, se coupoient le *pouce*, & de là vient le mot *poltron* dans la langue françoise. *Nec eorum aliquando quisquam*, dit Ammien, *munus martium pertimescens, pollicem sibi præcidit, quos jocaliter Murcos*

appellant. On les appele *Murcos*, par allusion à la déesse des lâches, *Murcia*.

POUDRE à cheveux. Elle étoit inconnue à nos ancêtres. Le premier de nos écrivains qui en ait parlé, est *l'Étoile*, dans son journal sous l'an 1593, où il raporte qu'on vit dans Paris des religieuses se promener frisées & poudrées. Depuis ce temps-là la *poudre* se mit peu à peu à la mode parmis nous. Louis XIV ne la pouvoit soufrir, & il ne s'en servit qu'à la fin de son regne. De notre nation, la *poudre* a passé chez tous les peuples de l'Europe, excepté les Turcs, à cause de leur turban.

Marguerite de Valois, au raport de Brantome, étoit fâchée d'avoir les cheveux très-noirs; elle recouroit à toutes sortes d'artifices pour en adoucir la couleur. Si la *poudre* eût été en usage, elle se feroit épargné ces soins.

Les anciens se teignoient les cheveux en blond, parce que cette couleur leur plaisoit; quelquefois ils les couvroient de *poudre* d'or, pour les rendre plus brillans; les Bourguignons les oignoient de beure.

POUDREUX. Jupiter avoit un temple à Mégare, dans l'Attique, sous le nom de Jupiter le *Poudreux*, apparemment parce que ce temple étant sans couverture, la statue du dieu devoit être fort *poudreuse*.

POULE de Numidie. *Voyez* PINTADE.

On regarde ordinairement comme la tête de la poule de Numidie, celle de l'animal que l'on voit sur le milieu du front de plusieurs figures égyptienes; & c'est avec raison, à l'érgard des représentations d'Isis. Je croirois même que la tête de cet oiseau, placée sur celle de la déesse, pouroit avoir été le principe & la source de ce genre de parure devenu général ou plus étendu dans la suite. (*Caylus*, 5. *p*. 66.)

POULETS (Four à), où l'on fait éclôre les œufs. Cette maniere qu'ont les Égyptiens de multiplier à leur gré des oiseaux domestiques, dont on fait une si grande consommation, est de la plus haute antiquité, quoiqu'elle n'ait été imitée dans aucun autre pays. Diodore de Sicile & quelques autres anciens nous ont dit, mais se sont contentés de nous dire, que les Égyptiens faisoient depuis long-temps éclôre des *poulets* dans les fours. Pline avoit probablement ces fours d'Égypte en vue, lorsqu'il a écrit: *Sed inventum ut ova in calido loco imposita paleis, igne modico foverentur homine versante pariter die ac nocte, & statuto die illinc erumpere fœtus*.

POULETS sacrés, que les prêtres élévoient du temps des Romains, & qui servoient à rendre les augures. On n'entreprenoit rien de considérable dans le sénat, ni dans les armées, qu'on n'eût auparavant pris les auspices des *poulets sacrés*. La maniere la plus ordinaire de prendre ces auspices, consistoit à examiner de quelle façon ces *poulets* usoient du grain qu'on leur présentoit. S'ils le mangeoient avec avidité, en trépignant & en l'écartant ça & là, l'augure étoit favorable; s'ils refusoient de manger & de boire, l'auspice étoit mauvais, & on renonçoit à l'entreprise pour laquelle on consultoit. Lorsqu'on avoit besoin de rendre cette sorte de divination favorable, on laissoit les *poulets* un certain temps dans une cage, sans manger; après cela, les prêtres ouvroient la cage, & leur jetoient leur mangeaille. On faisoit venir ces *poulets* de l'île de Négrepont.

On fut fort exact chez les Romains à ne point donner de faux auspices tirés des *poulets sacrés*, depuis la funeste aventure de celui qui s'en avisa sous L. Papirius Cursor, consul, l'an de Rome 482. Il faisoit la guerre aux Samnites, dit Tite-Live (*L. X.*), & dans les conjonctures où l'on étoit, l'armée romaine souhaitoit avec une extrême ardeur qua l'on en vînt à un combat. Il fallut auparavant consulter les *poulets sacrés*; & l'envie de combatre étoit si générale, que quoique les *poulets* ne mangeassent point, quand on les mit hors de la cage, ceux qui avoient soin d'observer l'auspice, ne laisserent pas de raporter au consul qu'ils avoient fort bien mangé. Sur cela le consul promit en même temps à ses soldats & la bataille & la victoire. Cependant il y eut contestation entre les gardes des *poulets* sur cet auspice, qu'on avoit raporté à faux. Le bruit en vint jusqu'à Papirius, qui dit qu'on lui avoit raporté un auspice favorable, & qu'il s'en tenoit-là; que si on ne lui avoit pas dit la vérité, c'étoit l'afaire de ceux qui prenoient les auspices, & que tout le mal devoit tomber sur leur tête. Aussi-tôt il ordona de placer ces malheureux aux premiers rangs. Avant que l'on eût donné le signal de la bataille, un trait partit, sans qu'on sût de quel côté, & alla percer le garde des *poulets*, qui avoit raporté l'auspice à faux. Dès que le consul sut cette nouvele, il cria: „ Les dieux sont ici présens, le criminel „ est puni; ils ont déchargé toute leur colere sur „ celui qui la méritoit, nous n'avons plus que „ des sujets d'espérance „. Aussi-tôt il fit donner le signal, & il remporta une victoire entiere sur les Samnites. Il y a bien apparence, dit Fontenelle, que les dieux eurent moins de part que Papirius à la mort de ce garde de *poulets*, & que le général en voulut tirer un sujet de rassurer les soldats, que le faux auspice pouvoit avoir ébranlés.

POUPE. La *poupe* des navires anciens étoit décorée des statues des dieux. C'est pourquoi cette partie du vaisseau étoit regardée comme un lieu sacré & inviolable, où les suppliants se retiroient pour obtenir grâce. C'étoit aussi une espece de temple que l'on ornoit de courones, de bandeletes, en l'honeur des dieux.

POUPÉE. Ce jouet des enfans étoit fort connu des Romains; leurs *poupées* étoient faites d'ivoire, de plâtre ou de cire, d'où vient le nom *plaguncula* que leur donne Cicéron dans ses let-

tres à Atticus. Les jeunes filles nubiles, dit Perse, alloient porter aux autels de Vénus les *poupées* qui leur avoient servi d'amusement dans le bas âge :

Veneri donata a virgine pupa.

Peut-être vouloient-elles obtenir par cette offrande à la déesse des amours, de jolis enfans, dont ces *poupées* étoient l'image; ou plutôt encore cette consécration de leurs *poupées* indiquoit qu'elles quitoient ces marques de l'enfance, pour se dévouer aux occupations sérieuses du ménage. C'est ainsi que les garçons, lorsqu'ils entroient dans les fonctions publiques de la société, déposoient la robe de l'enfance, & prenoient celle de l'adolescence. Aussi les Romains donnoient le nom de *pupa* ou *pupula* aux jeunes filles, comme nous l'apprend Martial dans ce vers satyrique :

Pupam se dicit Gallia, cum sit anus.

De plus, ils ensévelissoient leurs enfans morts avec leurs *poupées* & leurs grelots. Les chrétiens les imiterent; & de là vient qu'on a trouvé dans les tombeaux des martyrs, près de Rome, de ces sortes de petites figures de bois & d'ivoire, parmi des ossemens d'enfans baptisés.

POURPRE. Pour entendre les auteurs anciens qui ont parlé de la teinture *pourpre*, il faut distinguer la *pourpre* marine ou animale, de la *pourpre* végétale. La premiere étoit faite avec un coquillage, c'étoit la plus chere, & elle étoit d'un rouge-violet. La *pourpre* végétale étoit rouge ou écarlate; elle étoit précieuse, mais moins chere que l'autre. On la faisoit, non avec la cochenille que les anciens n'ont pas connue, mais avec le *coccus* ou kermès des chênes-verts ou ieuses. Les Romains la tiroient du Languedoc, de l'Espagne, de la Galatie, de l'Arménie, de la Cilicie & de l'Afrique. Il en est rarement fait mention dans les écrivains grecs & latins.

On la tiroit de deux petits coquillages de mer, nommés le *murex* & le *purpura*; tous les deux sont univalves, alongés en voûte, terminés en pointe & hérissée de piquans. Ils contienent un petit animal, dont le suc servoit à la teinture *pourpre*. La pêche de ces deux coquillages se faisoit sur les côtés de la Phénicie, d'Afrique, de Grece, & autour de quelques îles de la Méditerranée.

Les Grecs nommoient ἁλουργὲς les habits teints dans cette *pourpre* marine, & cette couleur étoit affectée particuliérement aux vêtemens du roi de Perse; les autres grands seigneurs de l'état portoient à la vérité des robes *pourpres*, mais d'une teinture différente.

Les Tyriens excelloient dans l'art de teindre la *pourpre*, soit par quelques secrets particuliers, soit qu'ils donnassent à leur *pourpre* plus de teint qu'aux *pourpres* ordinaires; de là vient qu'on lit dans les poëtes :

Tyrioque ardebat murice lana.

Horace appele la *pourpre* par excellence *lana tyria*; Virgile, *sarranum ostrum*; Juvénal, *sarrana purpura*, de l'ancien nom de Tyr, *Sarra*. La beauté & la rareté de cette couleur l'avoient rendue propre aux rois de l'Asie, aux empereurs romains & aux premiers magistrats de Rome. Les dames même n'osoient l'employer dans leurs habits; elle étoit réservée pour les prétextes de la premiere magistrature. De là vienent ces expressions *vestis purpurea*, pour signifier une *robe éclatante*, & au figuré un *sénateur*, un *censul*.

Il y avoit des pêcheurs pour le coquillage appelé *pourpre*, qu'on nommoit *purpurarii piscatores*, des teinturiers en *pourpre*, *tinctores purpurarii*, des magasins de *pourpre*, *officina purpuraria*.

Alexandre s'étant rendu maître de Suze, trouva dans le château cinquante millions d'argent monoyé; outre une si grande quantité de meubles & d'autres richesses, qu'on ne pouvoit les nombrer, dit Plutarque. Entr'autres effets des plus précieux, on y trouva cinq mille quintaux de la plus riche *pourpre* d'Hermion, qu'on y avoit rassemblé pendant plus d'un siecle, & qui conservoit encore tout son lustre. On concevra quelle richesse immense c'étoit, quand on saura que cette *pourpre* se vendoit jusqu'à cent écus la livre; ce qui feroit sur ce pied cent cinquante millions de notre monoie. Ainsi les trésors immenses que plusieurs rois avoient formés pendant des siecles, passerent dans une heure de temps entre les mains d'un seul prince étranger.

On avoit extrêmement perfectioné chez les anciens les teintures en *pourpre*. On en faisoit diverses nuances, depuis le violet mêlé de rouge jusqu'au rouge-clair le plus brillant. Les Romains vouloient que la *pourpre* frapât doucement & agréablement la vue, d'une maniere moins vive que ne fait le rubis, & c'est aussi le goût moderne pour l'écarlate.

La *pourpre* & le *murex* servent encore aujourd'hui en Sicile à la teinture; on tire aussi cette couleur du buccin.

Cette couleur fut connue de tout temps à Rome, si nous en croyons Pline, & elle étoit la marque distinctive des magistrats romains. (*Voyez* PRÉTEXTE, TOGE.) Sous la république, l'usage en devint assez général; mais les empereurs restreignoirent le droit de la porter, sur-tout celle de Tyr, qui passoit pour la plus belle. Aurélien rendit la liberté de s'habiller de *pourpre*, & sous le Bas-Empire, à commencer par Gallien, cette couleur devint tellement propre aux empereurs, que la *pourpre* & l'empire étoient un même mot,

& que *sumere purpuram* n'étoit autre chose que monter sur le trône impérial. Depuis ce temps, ce fut un crime de lese-majesté de porter, de vendre de la *pourpre* à d'autres qu'au prince, pour son usage & celui de sa maison. Aussi Ammien raporte-t-il le supplice de quelques ouvriers en *pourpre*, qui en avoient teint pour d'autres que pour l'empereur.

„ Les empereurs de Constantinople, dit M. Paw, après avoir défendu à leurs sujets de porter des habits de *pourpre*, crurent que cette loi étoit d'une telle conséquence, qu'il falloit mettre chacun dans l'impossibilité de la transgresser. Là-dessus ils défendirent encore de teindre dans toute l'étendue de l'empire, des étofes de cette couleur; de sorte que, pour s'en procurer, il ne restoit plus d'autre moyen que de les teindre dans le palais même. On établit donc dans le palais des teinturiers & de faiseurs d'encre pour la signature des diplômes, des patentes & des rescripts; car cette encre étoit aussi de couleur *pourpre*, & nous avons encore la loi par laquelle il est interdit à tout particulier de la faire & de s'en servir „.

„ Enfin, l'inquiétude & la foiblesse de ces princes augmentant à mesure que leur tyrannie augmentoit, ils s'imaginerent qu'il falloit pour leur propre sûreté faire fabriquer aussi tous les ornemens impériaux dans le palais de Constantinople; & comme ces ornemens étoient de la compétence d'une infinité d'ouvriers, on établit à la cour, outre les teinturiers, des orfevres, des diamantaires, des tisserands, des cordoniers, des brodeurs, des faiseurs de baudriers, des selliers, des maréchaux, & une sorte d'hommes qui se faisoient passer pour des graveurs en pierres fines „.

„ Voici les expressions originales de la loi de l'empereur Justin:

„ Tout ce qui concerne, dit-il, les marques
„ de l'autorité souveraine ne doit pas être indi-
„ stinctement travaillé dans les boutiques & les
„ maisons des particuliers. Mais il faut que les
„ ouvriers du palais le fabriquent dans l'enceinte
„ même de ma cour.

Ornamenta enim regia intra aulam meam fieri a palatinis artificibus debent; non passim in privatis domibus aut officinis parari (*Liv. XI. tit. 9. Nulli prorsus liceat*. Je prie le lecteur de voir aussi les loix qui se trouvent dans le titre de *Murilegulis* & dans celui de *Vestibus holoberis*.„)

„ Le soupçon qu'eut ce prince sur la maniere dont on pouroit éluder sa loi, est aussi remarquable que sa loi même. Les particuliers, dit-il, qui feront faire des ornemens impériaux sous prétexte de venir ensuite me les offrir en présens, seront punis de mort; c'est bien cette clause-là qu'il falloit ajouter, sans quoi il n'y eut jamais eu persone de coupable „.

„ On voit par tout cela comment, dans ces institutions du despotisme, le prince extrêmement défiant tâche de faire un grand vide autour de lui, en rendant sa cour indépendante de l'état; il ne veut avoir besoin de persone, & compte sur ses esclaves domestiques, qui ne sauroient avoir de l'émulation, & dont l'industrie est par conséquent fort bornée. Je ne dis point qu'on vit tous les arts expirer à Constantinople par le seul effet de ces loix odieuses & tyranniques; mais on ne sauroit douter que ces loix n'aient extrêmement contribué à la perte totale des arts. Aussi, vers ces temps dont je parle, les choses étoient-elles parvenues à un tel excès, qu'il n'existoit plus dans tout l'empire un seul graveur, comme cela est attesté par les monoies qui ne sont qu'égratignées, & le caractere de la plus profonde barbarie s'y fait sentir. Il est surprenant qu'on accuse encore les Goths d'avoir les premiers perdu le goût de la belle architecture; puisque les deux Isidores & Arthémius, qui travaillerent sous ce prince à la reconstruction de Sainte-Sophie, n'étoient sûrement pas des Goths; & cependant on sait de quelle maniere ils ont violé les premieres regles de l'art „.

„ Quant aux loix dont nous venons de faire mention, on en découvre le motif dans le pouvoir arbitraire, dans le désordre du gouvernement, la foiblesse du souverain & la corruption de la cour. On étoit à chaque instant menacé de quelque révolte, & à chaque instant on craignoit que le premier rebelle qui paroîtroit en public avec un habit de *pourpre* & un diadême, ne fût reconu pour empereur. Cette appréhension dicta les édits par lesquels la teinture des étofes de *pourpre* hors de l'enceinte du palais, est traitée de crime de lese-majesté au premier chef, dès le regne d'Honorius. On sent bien qu'il n'y a qu'une foiblesse, & une grande foiblesse, qui puisse imaginer de tels expédiens pour arrêter les usurpateurs; car quand ils ont en main la force, ils savent se passer des signes de la puissance, ou savent les trouver. Cependant il est essentiel d'observer que, dans les pays de la servitude, les hommes sont plus frapés qu'ailleurs par une certaine couleur & par certaine décoration, qui y fait les princes.„

Sans parler de la distinction de la *pourpre* en marine & en végétale, il y avoit plusieurs sortes de *pourpre*, qui tiroient leurs noms, ou de leur qualité particuliere, ou des âteliers où on les travailloit.

Purpura Dibapha étoit la *pourpre* teinte deux fois, *bis tincta*, dit Pline, que Martial appele *vellus bis inquinatum murice*; d'où vient que Cicéron appele *dibaphum* un magistrat: *Curius vester dibaphum cogitat*.

Purpura Girbitana, ainsi nommée de l'île Girbé dans l'Océan méridional, où il y en avoit une fameuse manufacture.

Purpura Plebeia, que Cicéron appele *pene fuscam*, étoit une couleur cramoisie, à l'usage des moins riches de Rome, qui ne l'achetoient que

que cent deniers la livre, au lieu que la *pourpre* tyriene en valoit mille.

Purpura Probiana, dont parle Lampride, étoit une couleur supérieure, imaginée par un certain Aurelius Probus, directeur d'une teinturerie.

Purpura Tyria étoit la véritable *pourpre* marine, faite avec le poisson nommé *murex*, sans aucun mélange. La fable raconte que cette couleur fut trouvée par le chien d'Hercule, qui, ayant aperçu ce poisson, le mangea, & revint la gueule teinte de cette belle liqueur, dont l'éclat plut tant à la maitresse du héros, qu'elle le menaça de le quiter, s'il ne lui apportoit une robe de la même couleur.

Les Lacédémoniens portoient dans les combats, dit Valere-Maxime (2. 6. 2.), des tuniques rouges-*pourpres*, afin que le sang coulant des blessures, ne frapât point les ieux des ennemis, & ne rechaufât pas leur courage : *Iidem ad dissimulandum & occultandum vulnerum suorum cruorem, puniceis in prælio tunicis utebantur; non, ne ipsis aspectus ejus terrorem, sed ne hostibus fiducia aliquid adferret*.

„ Il n'est peut-être pas généralement connu, dit Winckelmann, que la *pourpre* des anciens avoit la couleur de la feuille de vigne, quand elle commence à se faner & à devenir rougeâtre. (*Voyez* la lettre de M. Huet sur la *pourpre*, dans les dissertations de Tilladet, *tom. III. p.* 169.) „

Winckelmann dit ailleurs : „ Il y avoit deux sortes de *pourpre*. La premiere étoit violete, *ianthinos* (*Tacit. Annal.* 2. *c.* 33. *Corn. Nep. frag. p.* 158. *in us. Delp. Colomn. de purp. p.* 6.) couleur que les Grecs désignoient par un mot qui signifie proprement couleur de mer (*Excerpt. Polyb. l. XXXI. p.* 177. *Had. jun. animadv. l. II. c.* 2. *Bochart. Hieroz. t. I. p.* 730.), & qui nous indique la *pourpre* de Tarente. La seconde étoit cette couleur précieuse nommée la *pourpre* de Tyr, & elle ressembloit à notre laque „.

Les enseignes romaines étoient faites de la même *pourpre*, qui étoit réservée aux seuls empereurs. Souvent il n'y avoit pas dans le camp d'autres morceaux de *pourpre*; de sorte que les soldats voulant déclarer un de leurs chefs empereur, lui jetoit autour du cou & sur les épaules, en guise de *paludamentum*, la *pourpre* des enseignes. Capitolin le dit expressément (*Gordian. c.* 8.) : *Sublata de vexillis purpura imperatores eos dicemus*. On employoit au même usage les manteaux de *pourpre* dont étoient couvertes les statues des dieux. Vopisque (*Cap.* 3.) nous l'apprend de Saturnin: *Deposita purpura ex simulacro Veneris, cyclade uxoria militibus circumstantibus amictus, & adoratus est*.

POUSSIERE. Quand les anciens rencontroient un cadâvre, ils se faisoient un devoir de jeter sur lui de la *poussiere*, & c'étoit une maniere de sépulture, dont ils ne croyoient pas pouvoir se dispenser à l'égard d'un corps inhumé. Celui qui avoit manqué à cette cérémonie religieuse, étoit obligé d'immoler à Cérès ce que l'on appeloit *porca præcidanea*. Les Romains avoient reçu cette coutume des Grecs: *Lex attica fuit*, dit Élien, *ut qui in cadaver insepultum hominis inciderit, saltem ei terram injiceret*; & un scholiaste de Sophocle nous apprend que l'on regardoit comme maudits ceux qui avoient passé devant un cadâvre sans lui rendre ce dernier devoir: *Qui mortuum cernerent insepultum, neque pulverem spargerent, videbantur esse execrabiles*. Il falloit jeter la *poussiere* par trois fois, *manu plena ter jacta terra*; il ne falloit pas que la terre fût en mote: *Non gleba jaciuntur mortuis, sed terra soluta*.

La *poussiere* servoit aux athletes pour se froter le corps, quand ils étoient oints d'huile, & on l'apportoit à Rome du pays le plus éloigné, comme d'Alexandrie. La raison qu'apporte Galien de cet usage, c'est que la *poussiere* a une propriété emplastique, c'est-à-dire, de boucher les pores & les passages de la sueur; qu'elle a de plus une vertu rafraîchissante qu'elle communiquoit aux membres.

POUZOL ou POUZZOLE, *Puteoli*, en Italien *Pozzuoli*, ville de dix mille âmes, à deux lieues & demi de Naples, fondée 522 ans avant l'ere vulgaire, ainsi appelée du grand nombre de puits ou de sources minérales qui y sont. Cicéron l'appele *ville municipale*; mais elle fut aussi colonie. Une inscription du temps de Vespasien l'appele *Colonia Flavia*. Lorsque les Romains eurent établi sur ce parage le centre de leurs délices & du luxe de leurs campagnes, *Pouzol* fut une ville considérable.

On a tiré, en 1750, des fouilles du temple de Jupiter-Sérapis, des statues & des vases d'un beau travail; il étoit environé de 42 chambres carrées, dont il en subsiste encore plusieurs, mais presque ruinées.

Près du port de *Pouzol* est le *ponte di Caligula*, dont il reste treize piliers & deux arches. Cet empereur insensé, voulant aller en triomphe sur la mer de Baies à *Pouzol*, fit construire un pont de 360 pas. On fixa les vaisseaux du milieu par des ancres, & on les assembla par des chaînes. On y forma avec de la terre un grand chemin, des pavés & des parapets. Ce fut par cette nouvele route que Caligula célébra son triomphe; le premier jour, à cheval, avec une courone de chêne; le deuxieme, dans un char de triomphe, suivi de Darius, que les Parthes lui avoient donné en otage.

Le port endomagé par la mer, fut réparé par Antonin, auquel les habitans éleverent un arc de triomphe, avec une inscription raportée par Jules-Capitolin, dans la vie de cet empereur.

L'amphithéâtre de *Pouzol*, appelé le *Colosseo*, aussi grand que le Colisée de Rome, est le morceau le mieux conservé de toutes les antiquités de cette ville, quoique ruiné. Suétone nous ap-

prend qu'on y célébra des jeux auxquels Auguste assista.

Sur ce rivage étoit la vaste maison de campagne de Cicéron, qu'il appella *Academia*, où il composa ses livres intitulés. *Quæstiones academicæ*.

POUZZOLANE (La) est une espece de sable qui a la propriété de faire avec la chaux un ciment très-dur, propre à bâtir dans l'eau; les parties minérales, brûlées & vitrifiées, que les volcans ont mêlées avec ce sable, font sans doute la dureté du ciment.

PRÆBIBERE, *προπίνειν*, *boire le premier*. Le maître du festin, chez les anciens, buvoit avant tous les convives.

PRÆCANTATRIX, magiciene, sorciere.

PRÆCENTOR, le maître des chœurs, ou le musicien qui les conduisoit.

PRÆCENTIO, l'action de commencer à chanter, intonation. C'étoit la fonction du grand-pontife dans la pompe du cirque, comme dans toutes les cérémonies publiques, ainsi que le croit Gruter, qoi s'apuie d'un passage de Cicéron. (*De Arusp. resp. c.* 10.) Mais il n'a pas pris garde que ce passage même détruit son opinion, puisque le Lentulus dont parle l'orateur (*Te appello, Lentule, tui sacerdotii sunt præcentio*, &c.), étoit augure & non grand-pontife. Ainsi l'intonation apartenoit à celui qui présidoit à la solemnité, quel qu'il fût.

PRÆCENTORIENE. Solin nous apprend (*Polyhistor. cap.* 2. *de Sicilia.*) que la flûte *præcentoriene* servoit pour jouer dans les temples, devant les coussins sur lesquels reposoient les statues des dieux. Peut-être aussi Solin ne veut-il dire autre chose, sinon que la flûte *præcentoriene* servoit dans les temples; car il dit *ad pulvinaria*. *Voyez* PULVINAR, SPONDAIQUE.

PRÆCIÆ ou *PRÆCLAMITORES* étoient des officiers qui précédoient le flamine Diale, marchant dans les rues de Rome, pour avertir les ouvriers de cesser leur travail, parce que si ce prêtre avoit vu quelqu'un travaillant, le service ne pouvoit se faire: *Ut denunciarent opificibus*, dit Festus, *manus abstinerent ab opere*, *ne si vidisset sacerdos facientem opus, sacra pollurentur*.

PRÆCIDANÉES (Victimes). C'étoient celles que l'on immoloit la veille des solemnités. On nommoit *præcidanea porca* la truie que l'on immoloit à Cérès avant les moissons. Le mot *præcidanées* étoit formé de *præ*, devant, & de *cædo*, j'immole.

PRÆCINCTI, gens expéditifs en afaires, toujours prêts à partir.

PRÆCINCTIONES, gradins plus larges que les autres, qui régnoient tout autour de l'amphithéâtre; ce qui les fit appeler ainsi de *præcingere*, entourer. Dans les théâtres grecs, c'étoient les paliers qui séparoient les étages des degrés.

On observe dans l'amphithéâtre de Vérone, au milieu des gradins, un gradin élevé de deux pieds & demi, tandis que tous les autres n'ont de hauteur qu'un pied & un sixieme. Ce gradin servoit de passage.

PRÆCLAMITORES. *Voy.* PRÆCIÆ.

PRÆCLAVIUM, partie d'un vêtement, sur laquelle devoit être cousue une bande de pourpre, appelée *clavus*.

PRÆCO, crieur, huissier; officier public, dont les fonctions, chez les Romains, étoient différentes & en grand nombre. Les crieurs étoient employés dans les encans, pour proclamer ce qui étoit à vendre, & le prix qu'on en offroit, comme le dit Horace:

Ut præco ad merces turbam qui cogit emendas.

Dans les comices, ils appeloient le peuple pour venir donner son suffrage, & ils anonçoient les magistrats qui étoient désignés: *Atque illi ubi voce præconis renuntiati sunt*, dit Tite-Live. Ils invitoient à aller aux funérailles, & Varron nous a conservé la formule dont ils se servoient anciénement: *Ollus Quiris letho datus est, ad exequias, quibus est commodum ire, jam tempus est*; *Ollus ex ædibus effertur*. Dans les procès, ils assignoient les défenseurs, les demandeurs, les témoins, & ils lisoient les pieces: *Apud veteres*, dit Asconius, *& judices, & rei, & accusatores, & defensores citabantur à præcone prætoris*. Ils faisoient faire silence dans les cérémonies religieuses, & dans les autres assemblées publiques, auxquelles ils étoient aussi chargés d'inviter le peuple. Lorsqu'on avoit porté des loix, ils les notifioient telles que les scribes les leur avoient communiquées. Enfin, ils lisoient dans le sénat les lettres qui lui étoient écrites, & avoient encore d'autres fonctions du même genre. Leur charge étoit fort lucrative, & la plupart étoient des persones libres.

PRÆCONINUS, surnom de L. Ælius Stilo, qui avoit été crieur, *præco*. *Vulgo purpura latiore tunicæ usos invenimus etiam præcones, sicut patrem L. Ælii Stilonis Præconini ob id cognominati*.

PRÆDATOR, surnom donné à Jupiter, parce qu'on lui consacroit une partie des dépouilles faites sur les ennemis, appelées en latin *præda*.

PRÆDIA, toutes sortes de biens, soit en ville ou à la campagne, dont chaque pere de famille étoit obligé de donner le dénombrement: *Nomen fundi cujusque, & in qua civitate, & in quo pago sit* ... *Vinea quod vites habeat, olivetum quod jugerum, &c.* Telle étoit la loi du cens, par laquelle tous les citoyens, soit de la ville, soit de dehors, étoient obligés de déclarer avec serment ce qu'ils possédoient de bien, compris sous le nom de *prædium*.

PRÆDIATUS, celui qui est engagé envers la république, ou en son nom, ayant donné ses biens pour garantie, ou comme caution d'un autre, *præs*. Tels étoient ceux qui avoient emprunté de l'argent du trésor public, dont leurs biens répondoient.

PRÆDIATORIA LEX, loi qui permettoit de vendre les hypotheques, quand l'emprunteur ne payoit pas la somme pour laquelle il les avoit engagés.

PRÆFARI, invoquer les dieux en commençant à haranguer le peuple.

PRÆFECTIANI ou *PRÆFECTIATI*, étoient des officiers au service du préfet, chargés de faire exécuter ses ordres & ses jugemens. Leur emploi étoit bon; car, non seulement ils tiroient des provisions des provinces, mais ils étoient encore payés par les particuliers de tous les actes qu'ils faisoient.

PRÆFECTURÆ, préfectures. C'étoient des villes d'Italie qui étoient gouvernées par des magistrats romains, selon les loix que ces magistrats vouloient leur prescrire; & comme ceux-ci se nommoient préfets, on donna le nom de *préfecture* aux villes vers lesquelles ils étoient envoyés: *Præfectura ha appellantur in Italia, in quibus & judicabatur, & nundina agebantur, & erat quadam earum respublica; neque tamen magistratus suos babebant, in quas legibus præfecti mittebantur, qui jus dicerent*. La condition de ces villes étoit plus dure que celle des colonies & des villes municipales, puisqu'elles n'avoient pas, comme les premieres, le droit de se choisir des magistrats, ni, comme les dernieres, de vivre selon leurs propres loix; mais, chaque année, on leur envoyoit de Rome, comme à de simples sujets, des magistrats pour les gouverner, & leur rendre la justice selon les loix romaines. C'étoit le sort des peuples qui avoient atendu à la deniere extrémité pour reconoître la domination de Rome, ou qui s'étoient révoltés depuis qu'ils avoient été conquis. Cette distinction disparut par la publication de la loi *Julia*, par laquelle toutes les villes d'Italie reçurent le droit de bourgeoisie romaine; & tous les privilèges des colonies, des villes municipales & des *préfectures* furent confondus.

PRÆFERICULUM. Festus dit que le *prafericulum* étoit un vase large & sans anse. On donne cependant ce nom aux vases alongés, garnis d'une seule anse très-élevée, que l'on voit sur les médailles & les autres monumens.

Le cabinet de Sainte-Genevieve de Paris en offre plusieurs très-bien conservés.

„ Arivé, dit Winckelmann, aux utensiles renfermés à Portici, je commencerai ma description par quelques vases d'une forme singuliere. Les plus considérables & les plus précieux sont ceux qui étoient destinés aux usages sacrés. Celui dont le travail est le plus élégant, paroît avoir été un seau qui servoit dans les sacrifices. Les anciens le nommoient *præfericulum*. Sa hauteur est de deux palmes deux pouces. Son anse cintrée & mobile, qui, quand elle est abatue, s'ajuste parfaitement avec le bord du vase, servoit à le porter; elle est ciselée comme le vase même, enrichie de festons & d'autres ornemens. Indépendamment de cette anse, le vase a deux grandes & deux petites oreilles; les premieres présentent, à l'endroit où elles se réunissent au vase, un buste de femme porté sur un cygne dont les ailes sont étendues, & le tout est travaillé en relief. Les oreilles inférieures & plus petites se terminent par le bas en cou de cygne „.

PRÆFICÆ. *Voyez* PLEUREUSES.

PRÆFISCINE, mot dont on se servoit anciénement pour détourner l'envie, lorsqu'on parloit à son avantage, comme qui diroit, *sans vanité*. On l'employoit aussi pour écarter les enchantemens.

PRÆGUSTATOR, qui goûte les viandes, qui en fait l'essai: *Quem Romani nunc vocant pragustatorem*, dit Athénée, *olim Græci pretentatorem nominaverunt* (*Lib. IV.*). C'est un usage des plus anciens, que les rois, les princes aient pris la précaution de faire goûter ce qu'ils mangeoient ou buvoient; & cette coutume est fondée sur le soin que des sujets doivent avoir de la santé de leur maître; ce qoi n'a pas empêché que plusieurs aient trouvé la mort dans ce qui paroissoit faire leur santé, comme Alexandre, que l'on croit avoir été empoisoné par son échanson.

PRÆIRE, terme de religion chez les anciens, quand il s'agissoit d'un vœu, d'un serment, d'une consécration, d'une dédicace, &c. Le prêtre dictoit la formule, laquelle étoit répétée mot pour mot par celui qui faisoit le vœu ou le serment; c'est ce qu'ils appeloient *praire verba verbis*, dicter les termes solemnels, comme dans Tite-Live: *Agedum pontifex, P. R. praei verba quibus me pro legionibus devoveam*; c'est-à-dire, pontife du peuple romain, dites-moi les termes solemnels dont il faut me servir pour me dévouer pour le salut de l'armée.

PRÆJURARE, prononcer un serment au nom de plusieurs persones, qui le ratifient par un seul mot. Tel, chez les Romains, le centurion prononçoit un serment, & se dévouoit à des peines graves, s'il y manquoit. Les soldats y adhéroient, en disant chacun simplement, *idem in me* (*Festus*.).

PRÆLUDERE se disoit des gladiateurs qui préludoient en se frapant avec des épées de bois, & en se lançant les uns contre les autres des javelines sans fer; ce que l'on appeloit aussi *ventilare*.

PRÆMIA. *Voyez* PRIX & RÉCOMPENSE.

PRÆNESTE. *Voyez* MOSAÏQUE & PALESTRINE.

PRÆNOMEN. *Voyez* PRÉNOM.

PRÆORIGA. *Voyez* PERORIGA.

PRÆPETES. Les augures appeloient ainsi les oiseaux favorables, & les endroits où se prenoient les augures favorables.

PRÆPOSITUS veut dire commis, chargé, préposé à quelque chose. Ce nom générique accompagné d'un autre qui marquoit l'emploi, étoit donné, dans les cours des empereurs d'Orient &

d'Occident, à tous ceux qui avoient le commandement ou l'inspection de certaines personnes ou de certaines affaires. En voici des exemples:

Præpositus argenti potorii & argenti vescarii, étoit celui qui avoit le soin de la vaisselle d'argent, ou de la vaisselle d'or des empereurs.

Præpositus barbaricariorum, étoit chargé de faire faire pour l'empereur toutes sortes de vaisselles & d'armes. Il y avoit plusieurs officiers de ce nom en Occident; un à Treves, un à Arles, un autre à Rheims; mais il n'y avoit point de tels officiers dans l'Orient.

Præpositus bastaga, officier chargé du soin des habits, du nécessaire & des meubles de l'empereur, lorsqu'il voyageoit. Il y avoit quatre officiers de ce nom pour l'Orient, & quatre pour l'Occident. Le mot *bastaga* vient du grec *βαστάζειν*, *porter*.

Præpositus cameræ regalis, étoit une espece de valet-de-chambre; mais *præpositus cubiculi* étoit le premier homme de chambre, qui commandoit aux autres. En vertu de sa charge, il étoit attaché à la personne de l'empereur, à côté duquel il couchoit dans un lit à part; il jouissoit de plusieurs priviléges & d'un grand crédit.

Præpositus cursorum, intendant des postes.

Præpositus fibulæ, celui qui avoit soin des boucles, des ceintures & des agrafes précieuses des habits de l'empereur.

Præpositus domus regiæ, intendant de la maison impériale.

Præpositus labari, celui qui portoit la banière devant l'empereur.

Præpositus lætorum, celui qui régissoit les biens-fonds publics; car le mot *læte*, ou *terra lætica*, signifie les champs.

Præpositus largitionum, le trésorier des largesses de l'empereur.

Præpositus mensæ, le maître-d'hôtel de la cour.

Præpositus militum, le commandant des troupes sur les places frontieres.

Præpositus palatii, le major-dôme.

Præpositus provinciarum, l'inspecteur des frontieres de la province.

Præpositus tyrii textrini, l'inspecteur de la fabrique de la pourpre ou de l'écarlate, &c.

PRÆROGATIVA CENTURIA, centurie-prérogative, celle des centuries à laquelle il étoit échu par le sort de donner la premiere son suffrage. La voix de cette centurie étoit de la plus grande importance; lorsque le sort étoit tombé sur elle, les magistrats l'appeloient, & la faisoient entrer dans les retranchemens, pour recueillir son avis: *Quia prærogabat sententiam, ideo prærogativa dicebatur*.

PRÆS, répondant, caution. Varron nous apprend la différence qu'il y a entre *præs* & *vas*. Cet auteur s'explique ainsi: *Sponsor & præs & vas, neque idem, neque res a quibus is, sed dissimiles; itaque præs qui a magistratu interrogatur in publicum ut præstet; a quo, & cum respondet, dicitur præs*. Ainsi cet auteur ne distingue *præs* de *vas*, qu'en ce que le premier s'obligeoit envers le public, & le dernier envers les particuliers. Ce mot composé de *præ* ou *pro* & de *as*, signifie un homme riche, qui a de quoi répondre, & de là s'est formé le mot *prædia*, qui signifie *biens*, *richesses*.

PRÆSALTOR, celui des prêtres saliens qui conduisoit leur danse, leur marche tumultueuse.

PRÆSENTALIS, inspecteur des postes, qui veilloit à ce que persone ne courût sans la permission de l'empereur. Il accompagnoit la cour par-tout où elle se transportoit.

PRÆSICIÆ, les parties des animaux sacrifiés, que l'on coupoit pour les offrir aux dieux.

PRÆSIDES provinciarum. Lorsque l'empire prit la place de la république, il se fit un changement dans l'état, qui influa dans toutes les parties de l'administration. Auguste ayant divisé en deux parties toutes les provinces, retint pour lui les provinces qui étoient le plus exposées aux incursions des ennemis, & laissa au sénat & au peuple le soin de celles qui étoient plus tranquilles; il fit gouverner les premieres par des lieutenans-consulaires, ou simplement par des consulaires, qu'on appeloit aussi *præsides* ou *procuratores*, sur-tout lorsque c'étoit des personnes privées que l'on revêtoit de cette charge: *Præsidis nomen generale est, eoque & proconsules & legati Cæsaris, & omnes provincias regentes, licet senatores sint, præsides appellantur* (*Macer. lib. I.*). Auguste acorda à ces officiers le droit de porter l'épée & l'habillement militaire, & de pouvoir condamner à mort un homme de guerre, droit qu'il ôta aux proconsuls. Ces derniers ne pouvoient demeurer plus d'un an dans leurs provinces; au lieu que ceux-là pouvoient y rester aussi long-temps qu'il plaisoit à l'empereur.

PRÆSIDIUM, mot latin qui désigne en général tout ce que l'on met devant quelque chose pour la conserver. On l'a employé dans les itinéraires romains, pour désigner certains lieux hors des camps militaires, & dans lesquels on tenoit un certain nombre d'hommes en garnison, pour rendre le pays plus assuré contre tous les événemens. C'est ce que nous apprend Varron (*L. IV. de ling. lat.*): *Præsidium est dictum, quia extra castra præsidebant in loco aliquo, quo tutior regio esset*; & dans ce sens *præsidium* signifie moins une place forte, que les gens de guerre établis dans un lieu pour le défendre. On s'en est servi néanmoins pour désigner les places où les Romains mettoient des garnisons, soit pour la défense du pays contre les insultes des ennemis, soit pour prévenir les révoltes des habitans. Aussi avoit-on pour maxime de cantoner des troupes étrangeres dans les provinces conquises, afin de les empêcher, par la diversité des mœurs & du langage, de ménager des intelligences avec les habitans du pays, & de faire des projets de soulevement.

Ces places fortes étoient de deux sortes. Les unes étoient bâties exprès par les Romains, & ne différoient en rien des châteaux qui renfermoient des troupes pour les défendre. C'est pour cela que Florus se sert indifféremment des mots *castella*, *custodia*, *præsidia*, lorsque, parlant de ces places que Drusus fit bâtir sur les bords de la Meuse, du Rhin, & des autres fleuves voisins, il dit (*L. IV. c. ult.*): *In tutelam provinciarum præsidia atque custodias ubique disposuit per Mosam flumen, per Albim, per Visurgim. Nam per Rheni quidem ripam quinquaginta amplius castella direxit.* C'est du même genre de forteresse que le rhéteur Eumenius entend parler (*Orat. pro scholis instaurandis.*) quand il dit: *Nam quid ego alarum & cohortium castra percenseam, toto Rheni, Istri & Euphratis limite restituta?*

Ces deux témoignages nous apprenent encore que ces forts ou châteaux bâtis exprès, étoient ordinairement situés sur les rives des grands fleuves, qui servoient de limite à l'empire, tels qu'étoient le Rhin, le Danube & l'Euphrate.

Les autres places fortes n'étoient pas bâties pour cet objet. C'étoient des villes que l'on choisissoit pour y mettre des garnisons, parce que leur situation & leurs murailles les rendoient propres pour la défense du pays. De cette espece étoit une ville d'Égypte, nommée *Hydreum vetus*, ou *Troglodyticum*, dans laquelle Pline (*L. VI. c. 33.*) dit que *præsidium excubabat*. De l'une ou de l'autre de ces garnisons, quelques places, dans l'itinéraire d'Antonin & dans la carte de Peutinger, ont été surnommées *præsidium*, comme *Bellene præsidium* & *Famaricetum præsidium*. Quelquefois même le nom *præsidium* se trouve seul, sans qu'aucun autre le précede ni le suive.

PRÆSIGNATOR CÆSARIS. Muratori (915. 6.) a publié une inscription, dans laquelle on lit ces mots. Désignent-ils un officier qui signoit avec l'empereur, ou qui signoit pour lui?

PRÆSTANA, déesse des anciens Romains. Arnobe (*L. IV. adversf. gentes.*) dit que c'étoit Luperca ou Luperque, nourice de Romulus, que l'on nommoit ainsi, parce que Romulus montra plus de force que tous les autres à tirer une fleche: *Quod in jaculi missione cunctorum præstiterit viribus*. Ainsi ce nom venoit de *præstare*, l'emporter sur un autre.

PRÆSTIGIATORES, jeueurs de passe-passe, bateleurs, qui faisoient des tours avec tant d'adresse & si surprenans, qu'ils tenoient du prestige. Isidore (8. 9.) fait Mercure auteur de cet art, qui tend à surprendre & à tromper les ieux: *Præstigium vero prius Mercurius dicitur invenisse; dictum quod præstringat aciem oculorum*. Les Romains faisoient paroître sur leurs théâtres de ces bousons qui faisoient des tours singuliers. A en croire non seulement Pline, mais encore quelques auteurs plus modernes, ceux qui se mêlent aujourd'hui de pareils métiers, sont fort peu habiles, en comparaison de ceux de ce temps-là. Il y avoit de ces bateleurs, qui, par le moyen de certaines machines, voloient en l'air, d'autres qui dressoient des bêtes sauvages à faire des tours. On vit à Rome, du temps de l'empereur Néron, des éléphans marcher & danser sur des cordes tendues, d'autres qu'on avoit dressés à danser la pyrrhique, d'autres qui, tenant des épées avec leur trompe, se batoient les uns contre les autres, à la maniere des gladiateurs. Ces baladins devinrent si communs à Rome, qu'ils venoient dans les places publiques & les marchés, vendre leur mitridate, & faire des tours pour attirer le monde; mais ce ne fut qu'après que Rome fut devenue la maitresse du monde, que ces sortes de gens y abonderent. Ils étoient la plupart étrangers & presque tous de l'Orient, ce pays en ayant toujours fourni plus qu'aucun autre.

PRÆSTITÆ (*Muratori*, 101. 6.). Minerve est appelée *Præstes* dans Macrobe, Capella & Arnobe, parce qu'elle se chargeoit de conduire les mortels dans les sentiers de la sagesse.

PRÆSTITES. *Voyez* Lares.

PRÆSUL, chef des Saliens. On l'appeloit ainsi *a præsiliendo*, parce qu'il dansoit à la tête des Saliens.

PRÆSUS, en Crete. ΠΡΑΙΣΙ & ΠΡΑΙΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Un taureau frapant de la corne.

Une abeille.

Un foudre.

PRÆTENTURÆ, postes avancés, en avant des camps.

RÆTEXTA. *Voyez* Prétexte.

PRÆTEXTATUS. Ce mot avoit différentes acceptions.

Pretextati sont les enfans de qualité qui avoient encore la prétexte.

Pretextata comedia, une comédie où l'on faisoit paroître des grands & des magistrats, qui avoient le droit de porter la robe bordée de pourpre.

Pretextata actiones, actions bonnes ou mauvaises, qu'il apartient à des grands & à des magistrats de faire.

Pretextata verba, des paroles obscênes & lascives, parce que, dans les jours de noces, on permettoit cette licence aux enfans qui portoient la prétexte.

Pretextati mores, des mœurs honteuses, indignes d'une persone de qualité. Sur la fin de la république, il ne fut permis qu'aux gens de cet ordre, comme aux Clazoméniens à Athênes, d'être sans pudeur.

PRÆTEXTUM, ornement distinctif, tel qu'étoit la prétexte pour les magistrats, les prêtres, &c., de Rome.

PRÆTOR & ses dérivés. *Voyez* Préteur.

PRÆVARICARI, avoir collusion avec celui qu'on accuse, ou supprimer de véritables crimes dans l'acte d'accusation.

PRÆVENTORES, troupes légeres, enfans-perdus, qui alloient au devant des ennemis, qui s'emparoient les premiers des postes avantageux.

PRAMNION, nom que Pline & quelques autres naturalistes ont donné au crystal de roche d'une couleur noire; ils l'appelent aussi *Morion*.

Les Romains le recherchoient beaucoup pour la gravure, comme il paroît par le témoignage de Pline, & par plusieurs antiques très-estimées, dont la gravure est faite sur cette pierre. C'est de son nom que les anciens ont appelé *pramnos* uo vin rude, austere, noir à l'ombre, & pourpre à la lumiere. Hippocrate en recomande l'usage dans les hémorrhagies.

PRAMNIUM, montagne ou rocher dans l'île Icaria, selon Ortelius, qui cite Athénée (*L. I.*). Il y croissoit une sorte de vin que l'on appeloit *vin de Pramnium*.

PRANDIUM. *Voyez* Diner.

PRASIES, bourg de l'Attique, dans la tribu Pandionide. C'étoit un lieu maritime du côté de l'Eubée, où il y avoit un temple d'Apollon. On y envoyoit les prémices qu'on vouloit consacrer à ce dieu dans l'île de Délos. Les Athéniens avoient soin de les y faire transporter. Érélichton, revenant de cette île, mourut à *Prasies*, & on lui fit son tombeau dans ce lieu. Dans une église, sur le chemin d'Athènes, à Rafty, on trouve cette inscription:

ΟΝΕΤΟΡ. ΠΑΝΑΙΟΥ. ΠΡΑΣΙΕΥΣ.

Harpocration parle d'un Onetor, à qui Démosthenes adressa une de ses harangues.

Prasies est encore une contrée de l'Inde, en deçà du Gange, selon Ptolémée (*L. VII. ch.* 1.). (*D. J.*)

PRASINUS, nom donné par quelques auteurs anciens à l'émeraude & à la couleur verte.

PRASIUS, nom donné par les Grecs & les Romains à une chrysolite d'un vert de poireau. Celle qui étoit d'un vert clair s'est appelée *prasoides*. La chrysolite d'un vert tirant sur le jaune, s'est appelée *chrysoprase*. *Voyez* Péridot.

Quelques auteurs ont regardé le *prasius* ou la *prase*, comme une espece de béril ou d'émeraude; mais on dit qu'il n'en a point la dureté, & il perd sa couleur très-promptement dans le feu. Il est rare de trouver cette pierre sans taches & sans défaut.

Boot paroît avoir confondu cette pierre avec la chrysoprase, la chrysolite & la topase. Hill croit avec beaucoup de raison que le *prasius* des anciens est la pierre que nous appelons *prime d'émeraude*. *Voyez* cet article, & *voyez* Péridot.

PRASUM, petite ville de l'île de Crete. Strabon (*Lib. X. p.* 475.) dit qu'elle étoit sur la côte méridionale, & qu'il y avoit un temple de Jupiter-Dictéeo. Meursius (*Creta. cap. XIV. p.* 56.), prétend que *Prasum* n'est pas la véritable orthographe, & qu'il faut lire *Praisos*, Πραῖσος.

PRASTIA, port du Péloponnese, dans le Brazzo-di-Maina, avec un village bâti sur les ruines de l'anciene *Thalama*. Ce misérable village étoit autrefois renomé à cause d'un temple de Pasiphaé, & d'un oracle célebre. Le long de la côte qui mene de *Prastia* à Bytilo, il y a au bord de la mer une source d'eau excellente, & qui est bien connue des corsaires. Elle étoit anciénement consacrée à la Lune, & tout auprès étoit le temple d'Ino, remarquable par un oracle célebre, qui découvroit en songe à ceux qui le consultoient les secrets de l'avenir. (*D. J.*)

PRAXIDICE, déesse, fille de Soter, qui est le dieu conservateur, & mere d'Homonoë & d'Arété, c'est-à-dire, de la Concorde & de la Vertu. C'est elle qui avoit soin de marquer aux hommes les justes bornes dans lesquelles ils doivent se contenir, soit dans leurs actions, soit dans leurs discours. Les anciens ne faisoient jamais de statues de cette déesse en entier; mais ils la représentoient seulement par une tête, pour montrer peut-être que c'est la tête & le bon sens qui déterminent les limites de chaque chose. Aussi on ne lui sacrifioit que les têtes des victimes. Hésychius dit que Ménélas, au retour de la guerre de Troye, consacra uo temple à cette divinité & à ses deux filles, la Concorde & la Vertu, sous le seul nom de *Praxidice*. On remarque que cette déesse avoit tous ses temples découverts, pour marquer son origine, qu'elle tiroit du Ciel, comme de l'unique source de la sagesse.

Son nom signifie action faite avec justice (De *πρᾶξις*, *action*, & de *δίκη*, *jugement*.). On a aussi donné le nom de *Praxidice*, à Minerve. *Voyez* Migonitis.

PRAXIDICIENES. Comme Minerve étoit surnommée *Praxidice*, on lui a assigné des nourices, appelées déesses *Praxidicienes*; c'étoient les filles d'Ogygès, au nombre de trois; savoir, Alalcomene, Aulis & Telsinie. Ces déesses *Praxidicienes* avoient une chapelle au milieu d'un champ près la ville d'Haliarte en Béotie. On alloit jurer sur leur autel dans les grandes occasions, & ce serment étoit toujours inviolable.

PRAXIS. Vénus avoit un temple à Mégare sous le nom de Vénus *Praxis*; c'est-à-dire, agissante (De *πράττειν*, *faire*).

PRÉ. Il est fait mention dans les historiens romains, de quelques *prés* célebres. En voici les noms:

Prata Flaminia, l'endroit où fut construit le cirque de Flaminius.

Prata Mucia, portion de terre au delà du Tibre, que les Romains donnerent à Mucius-Scevola, pour récompenser sa bravoure: *Patres C. Mucio, virtutis causa, trans Tiberim agrum dono dedere, qua postea sunt Mucia prata appellata.* (*Liv. lib. II.* 13.)

Prata Quintia, appelés ainsi de *Quintius Cincinnatus* qui les cultivoit, étoient, selon Tite-Live, au delà du Tibre, vis-à-vis le pont, dans l'endroit où sont à présent les jardins de l'église de S. François.

PRECANORIUM, lettres de change dans les bas siecles. *Voyez* Paricles.

PRÉCEPTEUR. *Voyez* Pédagogue.

PRÉCIPITER. Un des plus anciens supplices dont on ait puni les coupables de quelque grand crime, a été de les *précipiter* du haut d'un rocher, ou de quelque lieu fort élevé. L'histoire nous en fournit plusieurs exemples remarquables. Ulysse, selon quelques historiens, arracha Astianax du tombeau d'Hector, où Andromaque l'avoit caché, & le *précipita* du haut d'une tour. L'usage de ce supplice étoit pratiqué à Rome, avant les loix des douze tables; car elles ordonent que le faux témoin soit *précipité* du haut de la roche tarpeiene, & qu'on en use de même envers les esclaves convaincus de larcin. (*D. J.*)

PRÉFÉRICULE. *Voyez* Praefericulum.

PREFET, *praefectus*. Ce nom, sous la république, ne se donnoit qu'à quelques magistrats de la ville & aux gouverneurs d'Italie. Mais le changement qui se fit dans le gouvernement, lorsque l'empire succéda à la république, influa beaucoup sur les premieres charges de l'état, qui, la plupart, perdirent leur principale autorité, & dont quelques-unes même changerent de nom. Auguste donna le titre de *prefet* aux gouverneurs des provinces, afin de distinguer ceux qui étoient à sa nomination, de ceux qu'il avoit laissés à celle du sénat. Il le donna aussi à beaucoup d'autres officiers qu'on ne peut distinguer que par leurs différentes fonctions.

Les *préfets* étoient aussi des officiers au dessus des lieutenans que les gouverneurs des provinces employoient comme ils le jugeoient à propos. Plusieurs persones prenoient cette qualité comme un simple titre d'honeur, & sans exercer aucune fonction. Atticus lui-même avoit été nommé *prefet* par plusieurs gouverneurs, sans être jamais allé avec eux dans leurs provinces. (*D. J.*)

Praefectus aerarii, garde du trésor. D'abord les préteurs furent chargés de la garde du trésor public. En 799, l'empereur Claude la leur ôta pour la confier à des questeurs, ainsi que nous l'apprend Suétone (*Ch.* 24. *no.* 5.): *Collegio quaestorum curam aerarii Saturni reddidit, quam medio tempore praetores, aut utique tunc praetura functi, sustinuerant*. Mais ces questeurs ne furent en charge que peu de temps, & Néron leur substitua un *préfet* qui faisoit la fonction de nos gardes du trésor royal.

Praefectus agriculturae. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (571. 3.), ces mots qui désignent vrai-semblablement un inspecteur des travaux champêtres.

Praefectus alarum, étoit un officier des troupes alliées, dont les fonctions étoient semblables à celles d'un tribun de la légion.

Praefectus annonae. Le *préfet* des vivres fut d'abord au rang des magistrats extraordinaires de la ville, & on ne le créoit que dans des temps de disete & de besoins pressans. Nous le voyons dans Tite-Live: *Tempore famis*, *L. Minucius praefectus annonae creatus est*. Dans la suite, cette magistrature fut conservée au grand Pompée, avec un pouvoir plus étendu: *Omnis potestas rei frumentariae toto orbe in quinquennium ei data est*. A l'exemple de Pompée, Auguste prit lui-même cette préfecture, & pour n'en point avoir l'embaras, il se reposoit chaque année sur deux prétoriens du soin de distribuer les vivres au peuple. Ce sont eux que Suétone appele *curatores dividendi populo*. Depuis, le même prince établit un magistrat ordinaire pour avoir l'intendance sur la distribution des blés, & on l'appela *rei frumentariae praefectus*. Cette charge devoit être importante, puisque Varus, pour se consoler de la perte de celle de *préfet* du Prétoire, voulut bien l'accepter. Mais, du temps de Boece, elle n'avoit plus la même recomandation; c'est ce qui fit dire à ce consul philosophe: *Si quis quondam populi curasset annonam, magnus habebatur*; *nunc praefectura quid abjectius*?

Praefectus aurariarum, inspecteur des mines ou plutôt de l'impôt établi par Constantin, & appelé *auraria*, peut-être parce qu'on l'exigeoit en or.

Praefectus classis, le général d'une armée navale, ce que nous appelons *amiral*. C'étoit sous la république un des consuls qui commandoit la flote; mais sous Auguste ce commandement fut donné à un officier particulier, que l'on appela *praefectus classis*. Son temps étoit d'un an, à moins qu'il ne fût prorogé par une commission particuliere.

Praefectus fabrum, chef des ouvriers en fer.

Praefectus feriarum latinarum, romain choisi parmi les patriciens pour présider à la célébration des Féries latines.

Praefectus juridicendo, juges établis dans les municipes.

Praefectus remigum, comite, chef des rameurs d'un navire.

Praefectus vectigalium, préposé à la levée des impôts.

Préfet des camps. Le *préfet des camps*, quoiqu'inférieur en dignité à celui de la légion, avoit un emploi considérable. La position, le devis, les retranchemens & tous les ouvrages des *camps* le regardoient. Il avoit inspection sur les tentes, les baraques des soldats, & sur tous les bagages. Son autorité s'étendoit aussi sur les médecins de la légion, sur les malades & sur les dépenses. C'étoit à lui à pourvoir qu'on ne manquât jamais de chariots, de chevaux de bât, ni d'outils nécessaires pour scier ou couper le bois, pour ou-

vrir le fossé, le border de gazons & de palissades, pour faire des puits ou des aqueducs. Enfin, il étoit chargé de faire fournir le bois & la paille à la légion, & de l'entretenir de béliers, d'onagres, de balistes, & de toutes les autres machines de guerre. On donnoit cet emploi à un officier de mérite, qui avoit servi long-temps & d'une maniere distinguée, afin qu'il pût bien montrer ce qu'il avoit pratiqué lui-même.

Préfet des ouvriers. La légion avoit à sa suite des menuisiers, des maçons, des charpentiers, des forgerons, des peintres, & plusieurs autres ouvriers de cette espece. Ils étoient destinés à construire les logemens & les baraques des soldats dans les camps d'hiver, à fabriquer les tours mobiles, à réparer les chariots & les machines de guerre, ou à en faire de neuves. Différens ateliers où l'on faisoit les boucliers, les cuirasses, les fleches, les javelots, les casques, & toutes sortes d'armes offensives & défensives, suivoient encore la légion. Tous les ouvriers dont on vient de parler, étoient sous les ordres du *préfet* des camps.

Préfet de la légion. Ces *préfets* étoient des hommes consulaires qui commandoient les armées en qualité de lieutenans. Les légions & les troupes étrangeres leur obéissoient, tant dans les affaires de la paix que dans celles de la guerre. Ils commandoient, sous l'empereur Valentinien, deux légions & même des troupes plus nombreuses, avec la qualité de maîtres de la milice; mais c'étoit proprement le *préfet d'une légion* qui la gouvernoit. Il étoit toujours revêtu de la dignité de comte du premier ordre; il représentoit le lieutenant-général, & exerçoit, en son absence, un plein pouvoit dans la légion. Les tribuns, les centurions & tous les soldats étoient sous ses ordres; c'étoit lui qui donnoit le mot du décampement & des gardes; c'étoit sous son autorité qu'un soldat qui avoit commis quelque crime, étoit mené au supplice par un tribun. La fourniture des habits & des armes des soldats, les remontes & les vivres étoient encore de sa charge. Le bon ordre & la discipline militaire rouloient sur lui, & c'étoit toujours sous ses ordres qu'on faisoit faire tous les jours l'exercice, tant à l'infanterie qu'à la cavalerie légionaire. Lorsqu'il faisoit son devoir, c'étoit un chef vigilant, qui, par l'assiduité du travail, formoit à l'obéissance & au métier de la guerre la légion qui lui étoit confiée, & il en avoit tout l'honneur.

Préfet de Rome. C'étoit un des premiers magistrats de Rome, qui la gouvernoit en l'absence des consuls & des empereurs. Il avoit l'intendance des vivres, de la police, des bâtimens & de la navigation. Son pouvoir s'étendoit à mille jets de pierre hors de Rome, selon Dion. On jugeoit devant lui les causes des esclaves, des patrons des afranchis & des citoyens turbulens. Au premier jour de l'année, il faisoit à l'empereur, au nom de tout le peuple, un présent de coupes d'or avec cinq sous de monoie: *Vobis solemnes pateras cum quinis solidis ut numinibus integritatis offerimus*, dit Symmachus.

Denter Romulius fut choisi par Romulus pour être *préfet* de la ville de Rome. Ce prince lui attribua le droit d'assembler le sénat, & de tenir les comices. Ses fonctions tomberent lorsqu'on eut créé la charge de préteur, & l'on ne fit alors de *préfet* à Rome, que pour y célébrer sur le mont Alban les fêtes latines instituées par Tarquin le Superbe, en l'honneur de Jupiter. Mais Auguste fit revivre la charge de *préfet* de la ville, & lui attribua de si grandes prérogatives, que dans la suite cette charge absorba dans Rome l'autorité de toutes les autres magistratures. (*D. J.*)

Préfet de l'Égypte, surnomé *augustalis*. Ulpien nous apprend par la loi unique, que le *préfet de l'Égypte* conservoit sa prétexture, jusqu'à ce que son successeur fût entré dans Alexandrie, quoique, suivant la regle générale, le successeur au gouvernement exerçât sa charge dès qu'il étoit dans la province. Il jouissoit de tous les honeurs des proconsuls, à la réserve des faisceaux & de la toge bordée de pourpre, appelée *prætexta*. Son principal soin étoit d'envoyer à Rome la quantité de blé que l'Égypte devoit fournir tous les ans. Le jurisconsulte Modestin a décidé dans la *loi xxi. ff. de manumiss. vindict.*, que le *préfet d'Égypte* pouvoit afranchir les esclaves; & Ulpien, dans la *loi j. ff. de tutor. dat. ab his qui jus dandi habent*, qu'il pouvoit donner des tuteurs. (*D. J.*)

Préfet des cohortes nocturnes. Les incendies étant très-fréquens à Rome, l'empereur Auguste établit, au raport de Dion Cassius, un certain nombre de cohortes (les uns disent cinq & les autres sept), pour veiller pendant la nuit aux incendies, & empêcher le progrès qu'ils faisoient en différens quartiers de la ville. Il y avoit auparavant des persones à qui on en confioit de temps en temps le soin; mais l'empereur jugea à propos de rendre fixes les cohortes, qu'il dispofa en différens quartiers, sous la conduite d'un *préfet*, appelé *præfectus vigilum*, & ordona en même temps que celui qui les commanderoit auroit la connoissance & la punition de quelques crimes, expliqués dans la *lei sij. ff. de offic. præfect. vigil.* Mais, mal-gré cette prérogative, on regarda avec mépris les cohortes, soit par raport à leur emploi, soit parce qu'elles étoient composées de vils afranchis; & c'est dans cette prévention peu favorable que Juvénal a dit: (*Sat. XIV, v.* 304):

Dispositis prædives hamis vigilare cohortem
Servorum noctu Licinus jubet.

Ce fut aussi par cette raison qu'on donna aux soldats le titre de *sparteoli*, parce qu'ils portoient des souliers faits de joncs, appelés *sparti*, selon

selon la remarque de Baudoin (*De calceo antiquo*, *cap.* 3.), & de Casaubon, sur Suétone dans la vie d'Auguste (*Cap.* 30.), où il dit que les pauvres faisoient des souliers avec des cordes appelées *sparta*.

Baudoin remarque que le *préfet* marchoit toute la nuit, *calceatus cum hamis & dolabris*. Sa chaussure étoit selon les apparences d'un cuir capable de résister à la pluie & à la neige; il faisoit porter des vaisseaux propres à y mettre de l'eau, semblables à nos sceaux de cuir, dont on se sert dans les incendies, qu'on appeloit *hama*. Il est vrai que quelques interpretes croient que *hama* veut dire *harpago*, un croc, qui n'est pas inutile dans ces occasions; & quant à *dolabra*, il signifie *doloire*, une *hache*, dont on se servoit aussi fort utilement dans les incendies.

Préfet du Prétoire, chef des gardes prétoriennes, lesquelles veilloient à la conservation des empereurs. Plusieurs habiles hommes qui ont écrit en françois, ont conservé le latin *præfectus Prætorio*.

Dans les temps que les consuls furent établis à Rome, on appeloit tous les magistrats & ceux qui avoient des dignités militaires, *Prætores*, d'où est venu le nom *Prætorium*, pour la résidence du préteur, soit au champs, soit à la ville. Le pavillon même, ou la tente du magistrat aux camps militaires, se nommoit *Prætorium*. De l'usage de ce mot, les palais des empereurs dans les villes, ou leurs pavillons au milieu de la campagne, ont été nommés *Prætoria*, & les soldats des gardes, veillans autour de l'empereur, *milites Prætoriani*; lesquels étoient commandés par certains chefs soumis au *præfectus Prætorio*. Les anciens préteurs, & autres magistrats romains, étant envoyés dans les provinces, *cum imperio*, c'est-à-dire, avec droit de justice & de jurisdiction: on appeloit aussi *Prætorium* le lieu, le siége ou auditoire auquel ils rendoient la justice.

La dignité de *préfet du Prétoire* sous les empereurs, étoit la plus haute & la plus éminente de l'empire; en sorte qu'elle ne se raporte pas mal à celle du grand vizir de l'empire Ottoman, ou si l'on veut, à nos anciens maires du palais; avec cette différence qu'ordinairement il y en avoit deux: car Auguste qui en fut le premier auteur, en créa deux dès le commencement de leur institution, afin qu'ils s'aidassent mutuélement, & afin que leur puissance étant divisée, il ne leur fût pas si facile de conspirer contre le prince ou contre l'état. Tibere qui aimoit Séjan, le constitua seul en cette dignité.

L'empereur Commode fit trois *préfets du Prétoire*. Ses prédécesseurs, depuis Tibere, en avoient toujours fait deux: Les successeurs de Commode continuerent à en créer trois jusqu'au regne de l'empereur Constantin, qui en créa quatre qu'il appela *præfectos Prætorio Orientis*, *Illyriæ*, *Italiæ & Galliæ*, ayant fait sous ce nom un département de toutes les provinces de son empire. Il en agit ainsi pour énerver la puissance extraordinaire de cette sorte de magistrats, en divisant leur autorité, & en leur ôtant une partie des pouvoirs qu'ils avoient sur les gens de guerre; & c'est encore ce qui l'engagea à créer de nouveaux officiers sous le nom de *magister equitum* & *magister peditum*, qui résidoient quelquefois en deux persones & quelquefois en une, transportant à ces officiers tout le pouvoir de commander aux armées, & d'abroger les punitions des crimes commis par les soldats.

Les *préfets du Prétoire* n'étoient pris d'abord que dans l'ordre des chevaliers, & c'étoit une loi fondamentale qu'on ne pouvoit enfreindre. Marc-Antonin, au raport de Julius Capitolinus, marque le plus grand déplaisir de ne pouvoir nommer à la dignité de *Préfet du Prétoire*, Pertinax, qui fut depuis son successeur, parce que pour lors Pertinax étoit sénateur. L'empereur Commode craignant de donner cette charge à Paterous, l'en priva adroitement en lui accordant l'honeur du laticlave, & en le faisant sénateur.

Élagabale conféra cette charge à des bateleurs, selon Lampridius, & Alexandre Sévere à des sénateurs; ce qui ne s'étoit jamais pratiqué auparavant, ou du moins très-rarement: car, excepté Tite, fils de Vespasien, qui, étant sénateur & consulaire, fut *préfet du Prétoire* sous son pere, on ne trouve point dans l'histoire qu'aucun sénateur l'ait été jusqu'à cet empereur.

Quand la place de *préfet du Prétoire* fut unique, celui qui la possédoit fut appelé au jugement de presque toutes les afaires, & devint le chef de la justice. On appeloit de tous les autres tribunaux au sien; & de ses jugemens il n'y avoit d'appel qu'à l'empereur.

Son pouvoir s'étendoit sur tous les présidens ou gouverneurs de province, & même sur les finances; il pouvoit aussi faire des loix: enfin, dans sa plus haute élévation, il réunissoit en sa persone l'autorité & les fonctions qu'ont eu en France le connétable, le chancelier & le surintendant des finances. C'est dans ce temps-là que cet officier avoit sous lui des vicaires, dont l'inspection s'étendoit sur une certaine étendue de pays appelée *diocèse*, qui contenoit plusieurs métropoles.

Il étoit nommé par l'empereur qui lui ceignoit l'épée & le baudrier; c'étoient les marques d'honeur de sa charge. Hérodien (*Lib. III.*) raporte que Plautin, *préfet du Prétoire* de l'empereur Septime Sévere, avoit toujours l'épée au côté. Après sa nomination, cet officier paroissoit en public sur un char doré, tiré par quatre chevaux de front, & le héraut qui le précédoit, le nommoit dans les acclamations *le pere de l'empereur*. On ne pratiqua cependant, à son égard, cette cérémonie que lorsque sa charge fut

devenue la premiere de l'état: on lui doooit le titre de *clarissime*, qui étoit le même que l'on donnoit aux empereurs. En effet, dans ces temps-là un empereur n'étoit, pour ainsi dire, que le ministre d'un gouvemement violent, élu pour l'utilité particuliere des soldats; & les *préfets du Prétoire*, faisoient massacrer les empereurs dont ils voyoient qu'ils pouroieot occuper la plaee.

Il faut cependant observer que la charge de *préfet du Prétoire* ne subsista avec tootes ses prérogatives que jusqu'au regne de Constantin, qui câssa la garde prétoriene, parce qu'elle avoit pris le parti de Maxence; ear les quatre *préfets du Prétoire*, qu'il créa chaeun pour leur département, n'avoient que l'administration de la justice & des finances, sans aucun commandement dans les armées. Avant ce temps-là les armes & la magistrature avoient été unies; ceux qui rendoient la justice étoient de robe & d'épée tout ensemble, & la plupart des magistrats qui faisoient les fonctions de juges à la ville, avoient part, en vertu de leur magistrature, au commandement des armées: de même ceux que l'on envoyoit dans les provinces rendoient la justice & eommandoient les troupes.

Ces nouveaux *préfets du Prétoire*, établis par Constantin, ne laisserent pas de jouir de plusieurs avantages, comme eotr'autres d'être dispensés de prendre des leitres de postes ehaque année, pour courir sor les grands chemins; au lieu que les autres officiers & magistrats y étoient cbligés.

Les *préfets du Prétoire* avoient soin que les cités & les mansions fussent fournies des choses nécessaires au passage des troupes, lorsque l'empereur alloit à la guerre, de faire dresser son pavillon, & de préparer les grands chemins. Les empereurs entretenoient exprès sous les *préfets du Prétoire*, certain nombre d'hommes, tant pour prépsrer les graods ehemins, que pour meubler les domiciles où ils devoient loger.

Enfin, c'étoit aux *préfets du Prétoire* qu'étoit confié le soin de faire charier tous les deniers provenans des tributs, péages, salines, ports, ponts & passages de l'empire. En conséquence, ils avoient toute autorité, tant sur les animaux & chariots que l'on tenoit aux mutations, mansions & cités pour les postes, que sur ceux destinés pour le eharoi des différentes especes que l'on transportoit d'un lieu à un autre.

PRÉLUDER. *Voyez* PRÆLUDERE.

PREMA, divinité romaine qui présidoit à la consommation du mariage; on l'invoquoit le soir des noces. *Adest dea Prema ut subacta uxor ne se commoveat, prematur.* (*August. de civit. Dei. lib. VI, cap. 9.*) *Voyez* JUNON.

PRÉMICES. Les peuples hyperboréens envoyoient les prémices de leurs moissons à Délos, pour y être offertes à Apollon. (*Plin* 4. 12.)

Les Romains offroient leurs prémices aux dieux Lâres & aux prêtres (*Ibid.* 18. 2.): *Ac ne degustabant quidem novas fruges, aut vina, antequam sacerdotes primitias libassent.*

PREMIER. Les Romains observoient avec superstition les noms de ceux qui avoient les *premiers* fait quelque chose de nouveau ou d'extraordinaire. On le voit dans Séoeque. (*De Brev. vit. c.* 13.)

PRÉNESTE. *Voyez* CECULUS, FORTUNE, MOSAÏQUE & PALESTRINE.

PRÉNOM, *pranomen*. *Voyez* NOM.

Il faut encore remarquer qu'il o'y avoit que les geos d'une condition libre qui eusseot uo *prénom*, ou, comme l'on dit, uo oom avant le nom propre, tels qoe Marcus, Quiotus, Publius; c'est pour cette raison que les esclaves une fois afranehis & gratifiés des faveurs de la fortone, ne manquoient pas de prendre ees *prénoms*, & d'être flatés qu'on les distinguât par ces *prénoms*. Perse dit:

. . . . *Momento turbinis exit*
Marcus Dama.

„ De Dama qu'il étoit, il deviot aussi-tôt Mar„ cus Dama „. Cicéron nous apprend que les *prénoms* avoient une sorte de dignité, parce qu'on ne les donnoit qu'aux hommes & aux femmes d'une certaine naissance. (*D. J.*)

PRÉPOSÉ, PRÉPOSITE. *Voyez* PRÆPOSITUS.

PRÉSAGES. Dans l'antiquité, le peuple ne pouvant élever son esprit jusqu'à la connoissance du premier être, bornoit presque toute sa religion au culte des dieux immortels, qu'il regardoit comme les auteurs des oracles, des sorts, des auspices, des prodiges, des songes & des *présages*.

Dans l'idée générale du mot *présage*, il faut comprendre non seulement l'attention particuliere que le vulgaire donnoit aux paroles fortuites, soit qu'elles parussent venir des dieux, soit qu'elles vinssent des hommes, & qu'il regardoit comme des signes des évènemens futurs; mais il y faut comprendre encore les observations qu'il faisoit sur quelques actions humaines, sur des rencontres inopinées, sur certaios noms & sur certains accidens dont il tiroit des préjugés pour l'avenir.

Il est vrai-semblable que la science des *présages* est aussi anciene que l'idolatrie, & que les premiers auteurs du culte des idoles, sont aussi les auteurs de l'observation des *présages*. La superstition en a fait une seienee: les Égyptiens l'ont portée en Grece. Les Étrusques, aoeien peuple de l'Italie, disoient qu'un certain Tagès leur enseigna le premier à expliquer les *présages*. Les Romains apprirent des Étrusques ce qu'ils savoient d'une seience si vaine & si ridicule.

Ces *présages* étoient de plusieurs especes, qu'on peut réduire à sept principales; savoir:

1°. Les paroles fortuites que les Grecs appeloient φήμη ou κληδών; & les Latins, *omen* pour

omen, selon Festus. Ces paroles fortuites étoient appelés *voix divines*, lorsqu'on en ignoroit l'auteur; telle fut la voix qui avertit les Romains de l'approche des Gaulois, & à qui l'on batit un temple sous le nom d'*Aius Locutius*. Ces mêmes paroles étoient nommées *voix humaines* lorsqu'on en connoissoit l'auteur, & qu'elles n'étoient pas censées venir immédiatement des dieux. Avant que de commencer une entreprise, les gens superstitieux sortoient de leur maison pour recueillir les paroles de la premiere persone qu'ils rencontroient, ou bien ils envoyoient un esclave écouter ce qui se disoit dans la rue; & sur des mots proférés à l'aventure, & qu'ils appliquoient à leurs desseins, ils prenoient leurs résolutions.

2°. Le tressaillement de quelques parties du corps, principalement du cœur, des ieux & des sourcils; les palpitations du cœur passoient pour un mauvais signe, & *présageoient* particuliérement, selon Mélampus, la trahison d'un ami. Le tressaillement de l'œil droit & des sourcils, étoit au contraire un signe heureux. L'engourdissement du petit doigt, ou le tressaillement du pouce de la main gauche, ne signifioit rien de favorable.

3°. Les tintemens d'oreilles & les bruits qu'on croyoit entendre. Ils disoient quand l'oreille leur tintoit, comme on le dit encore aujourd'hui, que quelqu'un parloit d'eux en leur absence.

4°. Les éternumens. Ce *présage* étoit équivoque, & pouvoit être bon ou mauvais, suivant les occasions; c'est pour cela qu'on saluoit la persone qui éternuoit, & que l'on faisoit des souhaits pour sa conservation. Les éternumens du matin n'étoient pas réputés bons; mais l'amour les rendoit toujours favorables aux amans, à ce que prétend Catulle.

5°. Les chutes imprévues. Camille, après la prise de Veies, voyant la quantité de butin qu'on avoit fait, prie les dieux de vouloir bien détourner, par quelque légere disgrace, l'envie que sa fortune ou celle des romains pouroit attirer. Il tombe en faisant cette priere, & cette chute fut regardée par le peuple dans la suite comme le *présage* de son exil, & de la prise de Rome par les Gaulois. Les statues des dieux domestiques de Néron, se trouverent renversées un premier jour de janvier, & l'on en tira le *présage* de la mort prochaine de ce prince.

6°. La rencontre de certaines persones & de certains animaux; un éthiopien, un eunuque, un nain, un homme contre-fait, que les gens superstitieux trouvoient le matin au sortir de leur maison, les éfrayoient & les faisoient rentrer. Il y avoit pour eux des animaux dont la rencontre étoit de bon *présage*; par exemple, le lion, les fourmis, les abeilles. Il y en avoit dont la rencontre ne préfageoit que du malheur, comme les serpens, les loups, les renards, les chiens, les chats, &c.

7°. Les noms. On employoit quelquefois dans les afaires particulieres les noms dont la signification marquoit quelque chose d'agréable. On étoit bien-aise que les enfans qui aidoient dans les sacrifices, que les ministres qui faisoient la cérémonie de la dédicace d'un temple, que les soldats qu'on enrôloit les premiers, eussent des noms heureux.

Pour ce qui est des occasions où l'on avoit recours aux *présages*, on les observoit sur-tout au commencement de l'année; c'est de là qu'étoit venue la coutume à Rome, de ne rien dire que d'agréable le premier jour de janvier, de se faire les uns aux autres de bons souhaits qu'on acompagnoit de petits présens, sur-tout de miel & d'autres douceurs.

Cette attention pour les *présage* avoit lieu politiquement dans les actes publics qui commençoient par ce préambule: *Quod felix, faustum, fortunatumque sit*. On y prêtoit aussi l'oreille dans les actions particulieres, comme dans les mariages, à la naissance des enfans, dans les voyages, &c.

Il ne suffisoit pas d'observer simplement les *présages*, il falloit de plus les accepter lorsqu'ils paroissoient favorables, afin qu'ils eussent leur effet. Il falloit en remercier les dieux qu'on en croyoit les auteurs, & leur en demander l'acomplissement. Au contraire, si le *présage*, étoit fâcheux, on en rejetoit l'idée, & l'on prioit les dieux d'en détourner les effets.

Telles étoient les idées du vulgaire sur les *présages*; les politiques ayant eu pour maxime qu'on devoit tenir les peuples dans le respect pour des fictions propres à leur inspirer la crainte & l'admiration. Pline disoit que la magie étoit composée de la religion, de la médecine & de l'astrologie, trois liens qui captiveront toujours l'esprit des hommes. Mais tous les sages du paganisme s'en tenoient à cette maxime de Cotta, qu'il falloit suivre la réalité & non la fiction, se rendre à la vérité, sans se laisser éblouir par les *présages*. Ils déclaroient que la philosophie étoit incompatible avec l'erreur; & qu'ayant à parler des dieux immortels, il falloit qu'elle pût en parler dignement. (*D. J.*)

PRÉSENT. *Voyez* MUNUS.

PRESSE, PRESSOIR. } On voit sur les médailles de Bostra en Arabie des *presses* ou *pressoirs-à-vis*. Dans les peintures tirées d'Herculanum, se trouve un *pressoir* à huile que font agir de petits génies. Ils y enfoncent des coins avec un maillet pour presser la masse des olives; & l'on n'y voit point de vis. Vitruve (6. 9.) parle de *pressoirs-à-vis* & de *pressoirs* à levier.

Les Romains se servoient de *presse* pour donner de l'éclat aux couleurs des habits. Claudien (*Epithal. Pallad. & Seren. v.* 101) en fait mention:

. . . . *Prelisque soluta*
Mira Dionaa sumit velamina tela..

PRESSUS color, couleur foncée.

PRÊT-À-INTÉRÊT. *Voyez* USURE.

PRÉTEUR, nom général que l'on donnoit autrefois à tous les magistrats: *Vel quod cateros honore praïrent, vel quod aliis praeßent*; aux généraux d'armée, & à tous ceux qui étoient constitués en dignité, soit pour les choses profanes, soit pour les choses sacrées: *Non solum veteres omnem magistratum*, dit Asconius, *cui pareret exercitus, Prætorem appellarunt, sed quemcunque in re profana, sive etiam sacra præfectum*. Mais l'an de Rome 387, on créa un magistrat à qui ce nom convint exclusivement à tout autre, & on le fit pour deux raisons: 1°. pour consoler les patriciens de ce que les plébéiens pouvoient prétendre au consulat: 2°. afin de pouvoir rendre la justice lorsque les consuls seroient absens de Rome; ce qui arivoit sonvent, à cause des guerres fréquentes. P. Furius Camillus fut le premier *préteur* élu dans les comices assemblés par centuries, avec les mêmes cérémonies de religion; c'est-à-dire, en prenant les mêmes auspices que pour les consuls. On n'en créa d'abord qu'un seul; mais comme la multitude des afaires attiroit à Rome beaucoup d'étrangers, on en créa un second, uniquement pour rendre justice, que l'on appela *prætor peregrinus*, pour le distinguer du premier qui étoit appelé *prætor urbis*, *urbanus*. (*Voyez* ces deux mots plus bas.) Mais vers l'an 526, lorsque la Sicile & la Sardaigne eussent été réduites en provinces romaines, on créa deux *préteurs* pour les gouverner au nom de la république; ce qui se pratiqua aussi lorsque les Espagnes furent subjuguées, comme nous l'apprenons de Tite-Live, qui dit qu'on créa cette année six *préteurs*, *sex pratores eo anno primum creati*; ainsi l'agrandissement de Rome fit augmenter le nombre de ses magistrats, & dès qu'elle eut étendu ses conquêtes hors de l'Italie, elle créa des *préteurs* pour gouverner les provinces conquises. Il fur réglé en 607, que tous ces *préteurs* rendroient la justice à Rome, soit en public, soit en particulier, dans l'année de leur magistrature, & qu'à la fin de cette année, ils partiroient pour les provinces qui leur seroient échues. On attribua à chacun de ces magistrats la connoissance particuliere de différentes sortes d'afaires, à mesure qu'on en multiplioit le nombre qui, successivement, alla jusqu'à quinze à Rome, & même jusqu'à dix-huit, sous les empereurs. Mais sur la décadence de l'empire, ils se trouverent réduits au nombre de trois, & enfin vers le temps de Justinien, la *préture* fut entiérement abolie.

Les marques extérieures de cette magistrature étoient la prétexte que le *préteur* prenoit, comme les consuls dans le Capitole, le jour qu'il étoit installé, & après avoir fait les vœux ordinaires dans le temple; la chaise curule placée sur un tribunal qui étoit un lieu élevé en forme de demi-cercle; la lance *hasta*, qui marquoit la jurisdiction; & l'épée, qui marquoit le droit de *question* ou recherche; six licteurs avec des faisceaux qui l'acompagnoient au moins hors de la ville; car quelques-uns ne lui en donnent que deux dans la ville; il avoit outre cela d'autres officiers subalternes, comme les *accenses*, les *scribes*, &c.

Les fonctions du *préteur* se réduisoient en général à ces trois points: faire justice aux citoyens, aux étrangers, présider aux jeux, & avoir soin des sacrifices. La premiere de ces fonctions étoit la principale, & l'occupoit tellement, qu'il lui étoit impossible d'être hors de Rome plus de dix jours. Il avoit coutume d'exprimer toute l'étendue de sa jurisdiction par ces trois mots, *do, dico & addico*; dont le premier signifioit qu'il avoit le pouvoir de donner des juges, le second de prononcer souverainement sur toutes les afaires des particuliers, & le troisieme de faire exécuter tous ses jugemens. Il donnoit audience aux parties, soit assis sur son tribunal, soit debout, *de plano*; & il jugeoit tantôt *per decretum*, tantôt *per libellum*, dans les afaires peu importantes. Sa charge lui donnoit tant d'autorité qu'il eût quelquefois appelé le collegue des consuls; mais sous les derniers empereurs, ce magistrat fut dépouillé de toutes ses anciennes fonctions, & réduit à l'intendance des spectacles; ce qui fait que Boece parlant des *préteurs* de son temps, appele la *préture* un vain nom & une charge inutile; en effet, les *préfets* du Prétoire, qui étoient des officiers de l'empereur, avoient usurpé toutes les fonctions des *préteurs* de la ville, parce que le pouvoir du peuple étoit passé entiérement aux empereurs.

PRÆTOR CEREALIS, préteur céréale qui avoit soin de faire venir le blé à Rome. Jules-César créa deux magistrats sous le nom de *préteurs*, qu'il chargea de cette fonction. Quelques auteurs prétendent que ce n'étoit que des édiles.

PRÆTOR FIDES COMMISSARIUS. Au nombre de 16 préteurs qui existoient de son temps, l'empereur Claude en ajouta deux pour juger en dernier ressort des *fidéicommis*, jusqu'à une certaine somme limitée, à ce qu'il paroît. Quand la somme excédoit, on en appeloit au consul.

PRÆTOR FISCALIS, fut établi par Nerva pour juger des afaires entre le fisc & les particuliers.

PRÆTOR MAXIMUS, étoit le nom que l'on donnoit au dictateur dans les commencemens de sa création, & c'est en cette qualité qu'il faisoit la cérémonie du clou: *Lex vetusta est*, dit Tite-Live, *priscis litteris verbisque scripta, ut qui prætor maximus sit, idibus septembribus clavum pangat*. (7. 3.)

PRÆTOR PEREGRINUS; le préteur étranger est le *préteur* que l'on créa l'an 510 de Rome, pour rendre la justice entre les étrangers & les citoyens, parce que le *préteur* de la ville ne pouvoit suffire à tout: *Est creatus propter magnam*

peregrinorum turbam, *ut inter eos jus diceret*, *eum urbanus utrisque satisfacere non posset*. (*Pompon. l. 2.*) Le *preteur* de la ville ne jugeoit que des procès entre citoyen & citoyen, & sa charge étoit plus honorable que celle de l'autre: elle lui étoit aussi supérieure. On appeloit aussi la justice qu'il rendoit, la justice d'honeur, *jus honorarium*, & le *préteur* étranger ne jugeoit que d'après les édits du *préteur* de la ville. Cependant les actes de celui-ci pouvoient être cassés par l'autre, ainsi que nous l'apprend Cicéron; & quelquefois les deux *préteurs* travailloient au même procès, surtout quand il s'agissoit d'un grand nombre de complices.

Prætor provincialis. Ce magistrat fut créé vers l'an 526, lorsque la Sardaigne & la Sicile eurent été réduites en provinces romaines. Alors on créa deux *préteurs* pour la gouverner au nom de la république; on en créa deux autres en 556, lorsqu'on eut subjugué les deux Espagnes citérieure & ultérieure, de même que pour la province Narbonnoise. *Capta Sardinia*, dit Pomponius, *mox Sicilia*, *item Hispania*, *deinde Narbonensi provincia*, *totidem prætores quot provinciæ in ditionem venerant*, *creati sunt*. Ces magistrats partoient pour leurs gouvernemens, après avoir rendu la justice à Rome pendant une année.

Prætor tutelaris, fut créé par Marc-Aurele pour les afaires de tutele, ainsi que nous l'apprend Capitolin: *Prætorem tutelarem primus fecit*, *cum antea tutores a consularibus poscerentur*, *ut diligentius de tutoribus tractaretur*. (*Cap. 10.*)

Prætor urbanus, le *préteur* de la ville, étoit ordinairement le seul, & ce ne fut que la multitude immense des afaires qui détermina à lui donner un collegue. On l'appeloit *urbanus*, à raison de sa fonction qui étoit de rendre la justice aux habitans de la ville; *honoratus*, à raison de l'éminence de sa dignité, de même que *prætor major* ou *maximus*. Il étoit en effet regardé comme le conservateur du droit des Romains, & c'étoit sur ses ordonances que le *préteur* étranger & les *préteurs* des provinces formoient les leurs. Il étoit élu, comme nous l'avons déja dit, dans les comices centuriés, & dès le commencement de sa magistrature, il publioit un édit concernant la formule & la méthode suivant laquelle il rendoit durant l'année la justice, touchant les afaires de son ressort. Les *préteurs* avoient introduit cet usage, pour avoir lieu d'interpréter à leur gré, & de corriger le droit civil, dans les choses qui concernoient les particuliers. Le *préteur* ne manquoit jamais de renouveler tous les ans cet édit, lorsqu'il entroit en charge, & c'est ce que Cicéron appele *la loi annuele*, *lex annua*. Aussi les actions prétorienes, c'est-à-dire, les procédures faites sous un *préteur*, ne subsistoient ordinairement que durant l'année de son exercice; mais les *preteurs* étant souvent guidés dans leurs jugemens par l'ambition & la faveur, & jugeant peu conformément à leurs propres édits, C. Cornelius, tribun du peuple, l'an 686, porta une loi appelée la loi *Cornelia*, par laquelle on obligea les *préteurs* à suivre exactement leurs édits dans leurs jugemens.

PRÉTEXTE ou TOGE-PRÉTEXTE, *prætexta* & *prætexta-toga*, toge blanche des Romains, qui avoit tout autour un bord de pourpre, selon la remarque de Varron, qui la distingue ainsi des autres robes: *Prætexta toga est alba purpureo limbo*. Les enfans de qualité prenoient la *prétexte* à un certain âge, & c'étoit alors une grande fête dans la famille, parce que cet habit ouvroit la porte des assemblées publiques, des délibérations, & même du sénat. Les filles la quitoient en se mariant, & les garçons à 17 ans, quand ils prenoient la toge pure.

C'étoit encore un habit de dignité, que les magistrats, les édiles, les censeurs, les augures, les prêtres, les préteurs, les sénateurs, les dictateurs, les décemvirs, les préfets du prétoire, les tribuns du peuple, portoient dans certains jours de solemnité; mais le préteur la quitoit, quand il s'agissoit de prononcer un jugement de condamnation contre quelqu'un.

On lit dans une inscription recueillie par Muratori (737. 8.), ces mots: *Prætextatus agri judex*. Ils s'expliquent par l'explication suivante. Les chefs même de village portoient la *prétexte*, lorsqu'ils présidoient aux jeux publics: *Purpura viri utemur*, dit Tite-Live (34. 7.), *prætextati in magistratibus*, *in sacerdotiis*; *liberi nostri prætextis purpura togis utentur*; *magistratibus in coloniis municipiisque*, *hic Romæ infimo generi magistris vicorum toga prætexta habendæ jus permittemus: nec id ut vivi solum habeant insigne*, *sed etiam ut cum eo crementur mortui*. L'origine de cette toge vient de Tarquin l'Ancien, que Macrobe dit l'avoir établie: *Ut patricii bulla aurea cum toga*, *cui purpura prætexitur*, *uterentur*.

Gruter (554. 4.) a publié, d'après les desseins de Boissard, le bas-relief d'un tombeau sur lequel sont sculptés un homme en toge, sa femme & leurs trois fils. Les deux plus âgés sont vêtus de la *prétexte*. On aperçoit très-distinctement une très-large bande d'étofe différente, qui borde la *pretexte* & passe en sautoir de l'épaule gauche au flanc droit. Une seconde bande, semblable à la premiere, descend perpendiculairement du milieu de la premiere sur l'estomac & le ventre.

PRÉTOIRE, *prætorium*. Ce mot, dans son sens naturel, signifie la tente du préteur ou du général, parce que, chez les anciens Romains, tout général s'appeloit *preteur*: *Veteres omnem magistratum*, dit Asconius, *cui pareret exercitus*, *prætorem appellaverunt*. *Unde & prætorium tabernaculum ejus dicitur*. On plaçoit cette tente au

lieu le plus propre pour découvrir tout le camp, & au milieu d'une place carrée, dont chaque côté étoit à cent pieds de distance de cette tente, & les tentes destinées aux soldats de la garde du général, étoient tendues aux quatre coins de cette place. Ainsi, quand le général vouloit donner l'ordre du combat, on arboroit un étendard rouge au haut de sa tente, d'où tous les soldats pouvoient l'appercevoir; c'étoit dans l'enceinte qu'étoit son bagage, avec les gens de sa suite; c'étoit aussi dans cette tente que les officiers s'assembloient pour recevoir ses ordres & délibérer avec lui sur ce qu'il y avoit à faire. Il y rendoit la justice, jugeoit les différents qui s'élevoient entre les soldats, & connoissoit des fautes qu'ils avoient commises.

On donnoit aussi le nom de *prétoire*, *pretorium*, aux maisons de campagne somptueuses des grands de Rome. Symmaque donne ce nom à la sienne (*Epist.* 6. 67.): *Petietam superioribus scriptis, ut puteolani pratorii mei latus, quo imus ad balneas, dispositione clivi mollioris, ornares.*

Prétoire étoit aussi chez les Romains le lieu, le palais où demeuroit le préteur de la province, où les magistrats rendoient la justice au peuple. *Voyez* Préteur.

Il y avoit un *prétoire* dans toutes les villes de l'empire romain. L'Écriture fait mention de celui de Jérusalem, sous le nom de *salle de jugement*. On voit le reste d'un *prétoire* à Nîmes, en Languedoc.

Prétoire étoit encore une place à Rome, où les gardes prétoriennes étoient logées. On croit que le *prétoire* étoit proprement le tribunal du préfet du *prétoire*, ou une salle d'audience destinée à rendre la justice dans le palais des empereurs. *Voyez* Préfet.

On apuie cette opinion sur l'épître de saint Paul aux Philippiens, & on croit que le lieu appelé *prétoire* a donné le nom aux gardes prétoriennes, parce qu'elles s'y assembloient pour la sûreté & la garde des empereurs. D'autres croient que le *prétoire* n'étoit ni un tribunal, ni une salle de justice, mais seulement la maison de la garde impériale.

Perizonius a fait une dissertation pour prouver que le *prétoire* n'étoit pas une cour de justice au temps de saint Paul, mais seulement le camp ou la place où les soldats étoient logés; & il ajoute que le nom de *prétoire* n'a été donné aux lieux où la justice se rendoit que long-temps après, quand l'office de préfet du *prétoire* fut changé en charge civile.

PRÉTORIENS, les soldats *prétoriens*. On nommoit ainsi les soldats d'une cohorte qui servoit de garde au général, parce qu'anciénement, avant qu'on eût créé la charge de préteur, on donnoit aussi aux consuls ce nom, qui marquoit la supériorité de leur magistrature. Ce mot venoit du verbe *praesse*, présider, & c'est de là qu'on donna le nom de *prétoire* à la tente du général; ainsi les soldats *prétoriens* n'étoient autres que ceux qui entouroient la persone du général, & montoient la garde autour de sa tente: *A pretore, a quo non discedebat, fuit dicta*. Scipion l'Africain fut le premier qui donna une forme réglée à ces cohortes *prétorienes*; il établit une compagnie des plus braves de son armée, qu'il choisit pour en faire ses gardes, & qui ne le quitoient point dans le combat. Les triumvirs, après la bataille de Philippe, qui fut le tombeau de la république, augmenterent de beaucoup cette garde, pour se donner un air de supériorité sur les autres citoyens. *Dimiserunt ex militia*, dit Appien (*Bell. civil.*), *illos qui justum tempus militaverunt, prater octo millia hominum quos rogantes ut sibi diutius licevet sub iis militare, receperunt ac descripserunt in pratorias cohortes*. Auguste, empereur attira auprès de sa persone les *pretoriens*, que l'on apela aussi dès-lors *aulici*, parce qu'ils montoient la garde dans le palais de ce prince, & ils furent destinés uniquemment à cet emploi, auprès de la persone des empereurs, qui étoient cependant maîtres de les employer à la garde de leurs femmes & de leurs enfans.

Ces troupes formoient alors environ dix mille hommes; mais elles furent quelquefois plus nombreuses; elles étoient commandées par le préfet du prétoire, qui avoit sous lui des tribuns & des centurions; elles étoient presque toutes d'infanterie, y ayant peu de cavalerie. On y admit dans la suite quelques cohortes d'étrangers; savoir des Germains, des Bataves & des Thraces; ils avoient aussi parmi eux des archers, qu'Othon, selon Tacite, menoit avec lui, outre ceux de sa garde. La paye de ces soldats étoit double; au lieu d'un denier qui étoit la paye ordinaire des autres soldats, ils en avoient deux, & ils jouissoient de privilèges que d'autres n'avoient pas. Ces troupes abusant du pouvoir qu'on leur laissa prendre, le pousserent jusqu'à élire & à détrôner de leur propre autorité plusieurs empereurs, même mal-gré le sénat, qu'ils obligeoient d'agréer & de conserver celui qu'ils avoient créé, à moins que les armées des frontieres n'en eussent élu un autre qu'elles soutinssent. Tibere leur fit bâtir proche de la ville un camp fermé de muraille, en forme de forteresse où ils étoient ordinairement campés. L'empereur Septime-Sévere augmenta de beaucoup le nombre de ces troupes, & il les composa des plus braves soldats des légions des provinces, contre l'usage jusqu'alors observé de ne les prendre que dans celle d'Italie. Il ordona qu'à l'avenir les recrues pour ces corps se tireroient des légions. Le grand Constantin cassa les gardes *prétorienes*, à cause de leur insolence & de leurs fréquentes révoltes.

Jean d'Antioche, cité par Saumaise (*Not. in Spartian. p.* 135. 136.) dit que les soldats *prétoriens* portoient toujours l'épée du côté droit; ce qui les distinguoit des autres soldats, comme ils l'étoient d'ailleurs par leurs habits. Sur la co-

lonne trajane, cette observation est confirmée relativement aux soldats *prétoriens*; mais leurs officiers portent l'épée du côté gauche. On reconoît sur la même colonne les soldats *prétoriens* à l'*index* de la main droite qu'ils tienent élevé, de même que le bras droit; ce qui étoit un signe d'obéissance & de fidélité. *Voyez* CASTRA *pratoria* & COHORTE prétoriene.

PRETRES ÉGYPTIENS.

„ On comptoit dans l'anciene Égypte, dit M. Paw, quatre chomathim ou quatre collèges célèbres; celui de Thebes où Pythagore avoit étudié; celui de Memphis où l'on suppose qu'avoient été instruits Orphée, Thalès & Démocrite; celui d'Héliopolis où avoient séjourné Platon & Eudoxe; enfin, celui de Saïs où se rendit le législateur Solon, qui comptoit probablement pouvoir y découvrir des mémoires particuliers touchant la ville d'Athènes, qui passoit chez les Grecs pour une colonie fondée par les Saïtes, dont le collège étoit le dernier dans l'ordre des temps: aussi n'avoit-il pas le droit de députer au grand conseil de la nation, comme les trois autres, qui députoient dix de leurs membres à Thebes: ce qui formoit le tribunal des trente, présidé par un chef, que les historiens désignent par le terme d'archidicastes „.

„ Il faut regarder comme une fable ce que dit Eusebe d'un collège de *prêtres*, qu'on avoit établi à Alexandrie, & qui étoit, suivant lui, composé uniquement d'hermaphrodites; tandis qu'il n'y a pas d'apparence que ceux qui naissoient avec quelque défaut notable, aient pu être consacrés aux autels en Égypte puisque les animaux mêmes, auxquels on remarquoit la moindre difformité, ne servoient pas aux sacrifices, ni au culte symbolique. Comme Eusebe prétendoit louer Constantin, il met hardiment au nombre de ses plus belles actions, l'ordre qu'il donna d'égorger sans miséricorde tous ces prétendus hermaphrodites d'Alexandrie. Mais si cela étoit vrai, une telle action nous révolteroit infiniment. Il eût été à la fois absurde & cruel de faire mourir des filles, parce qu'elles étoient mal configurées par un écart de la nature qui n'est point rare en Égypte: aussi les autres écrivains ecclésiastiques ne parlent-ils pas de ce prétendu meurtre „.

„ Les *prêtres* d'Égypte jouissoient d'un revenu fixe en fonds de terre, qu'on abandonoit à des fermiers pour un prix fort modique, & qui par-là même a pu se soutenir toujours sur un pied égal. De cette somme ils étoient obligés de déduire ce que coûtoient les victimes & l'entretien des temples: car ils devoient faire tous les sacrifices à leurs frais „.

„ M. Schegel, connu par le savant commentaire qu'il a fait sur l'ouvrage de l'abbé Banier, suppose que chaque *prêtre* égyptien ne possédoit que douze arures de terres, qui ne font pas, à beaucoup près douze arpens de France. (*Tom. II*, *pag.* 29, *Ob. XIII*. de la traduction allemande de l'ouvrage de l'abbé Banier.) „

„ Il faut avouer qu'on ne voit point clair dans la division des terres de l'anciene Égypte: car quand on fait chaque portion sacerdotale de douze arures, on tombe dans le même inconvénient où est tombé Hérodote au sujet des portions militaires; de sorte que, suivant lui, la paye du général n'étoit pas plus forte que celle du soldat, ce que persone n'a jamais cru & ne croira jamais. Le souverain ou l'état devoit payer en argent ou en denrées ceux d'entre les *prêtres* qu'on députoit à Thebes pour y rendre gratuitement la justice en dernier ressort; d'où on peut inférer que le produit de leurs terres n'étoit pas fort considérable. Et c'est en cela qu'on voit au moins quelque ombre de ce qu'on a affecté d'appeler la sagesse des Égyptiens, dont les *prêtres* étoient d'ailleurs chargés des magistratures, de la conservation des loix, des archives, du dépôt de l'histoire, de l'éducation publique, de la composition du calendrier, des observations astronomiques, de l'arpentage des terres, du mesurage du Nil, & enfin de tout ce qui concernoit la médecine, la salubrité de l'air, & les embaumemens; de sorte qu'en y comprenant leurs femmes & leurs enfans ils composoient peut-être la septieme ou la huitieme partie de la nation. L'ordre sacerdotal étoit divisé en différentes classes, qui avoient leurs occupations particulieres. La premiere de toutes les classes comprenoit les prophetes, qu'on fait avoir présidé dans les tribunaux, où ils décidoient les procès sans parler, en tournant l'image de la vérité vers l'une ou l'autre partie; & si on peut regarder comme exacte la représentation d'un magnifique monument de la Thébaïde, insérée dans les voyages de M. Pococke, il est sûr que le juge tenoit cette image suspendue à une espece de sceptre, & non attachée à son cou, comme on le croit vulgairement „.

„ Il faut observer ici que les anciens Grecs étoient déja tombés dans de grandes erreurs par raport à la signification de ce terme de *prophete*, quoique ce soit un terme grec; & Platon a tâché de redresser là-dessus leurs idées. Ceux-là, dit-il, sont vraiment ignorans qui s'imaginent que le prophete soit celui qui prédit l'avenir; ce qu'on n'attribue, ajoute-t-il, qu'au *Mantis*; le prophete n'étoit que l'interprete de la prédiction qu'il n'avoit point faite, & qu'il ne pouvoit faire lui-même „.

„ Ensuite venoient les comastes, qui présidoient aux repas sacrés; les zacores, le néocores & les pastophores, qui veilloient à l'entretien des temples & ornoient les autels; les chantres, les spargistes, les médecins, les embaumeurs & les interprètes, qui paroissent avoir été les seuls qui sussent un peu parler la langue greque; car les autres *prêtres* ne savoient vrai-semblablement que l'égyptien, qui différoit peu de l'éthiopien „.

„ Ceux qui étoient de la premiere classe sacerdotale en Égypte, se lavoient plusieurs fois en 24 heures avec l'infusion du *pésal*; ils ne

portoient point d'habits de laine, ne buvoient presque jamais de l'eau du Nil pure, se coupoient les cheveux, les sourcils, la barbe, & se rasoient tellement tout le corps, qu'il n'y restoit pas de poil; de sorte qu'on peut bien s'imaginer qu'ils n'ont que très-rarement contracté la lepre ».

» Les objets différens du culte des *prêtres égyptiens*, dit Caylus (*Rec. II. pag.* 28.), en avoient multiplié le nombre. Ils étoient, sans doute, distribués dans différentes classes, selon leur mérite, leur âge & leurs fonctions particulieres. Les variétés qu'on rencontre dans leur coefure & dans leurs autres attributs, marquerent apparemment le rang, la dignité de chacun, & l'espece de culte pour lequel ils étoient destinés. Cet usage a été constament réçu & pratiqué par tous les païens. On répondra qu'il est inutile de chercher chez les Égyptiens d'autres *prêtres* que ceux qui nous sont déja connus. Nous en voyons en effet un assez grand nombre sur les monumens. Les un sont assis, & dans l'atitude de lire; d'autres à genoux, les mains élevées comme les musulmans. Ils ont tous la tête rase & couverte. D'autres sont debout, & tienent ordinairement le bâton fourchu des deux mains. On en trouve d'autres enfin, qui ont des coefures diffèrentes. On peut les examiner sur les planches qui représentent des marches religieuses sur les bas-reliefs en creux, qui nous ont été conservés. Car il faut convenir que les trois ou quatre ordres que je puis raporter ne suffisent pas, & ne répondent point à l'idée que l'on doit se former de la superstition des Égyptiens, d'après les auteurs anciens. Toutes les villes avoient un culte en général, & un culte qui leur étoit propre, & par conséquent des *prêtres* particuliers, qui devoient être distingués entr'eux par différens ornemens & différentes marques. Tous ceux que nous connoissons n'ont que des attributs généraux. On lit dans le traité d'Isis & d'Osiris de Plutarque, qu'au mois Panphi on célébroit la fête du bâton du soleil, comme ayant besoin dans son décours d'être soutenu ».

» L'égalité répandue sur toute la figure, dit-il ailleurs (*Rec. IV. pag. 6.*), c'est-à-dire, le peu de sentiment du nu exprimé comme il le doit être sous une étose légere, coupée juste, pour ne point faire de pli, & cependant couvrir un corps quel qu'il soit; cette égalité, dis-je, ne me paroît point avoir été sentie jusqu'ici, ou du moins reconue pour ce qu'elle peut être. En effet, elle a été généralement attribuée à l'ignorance ou au peu de cas que les Égyptiens faisoient des détails; cependant il faut regarder cette expression comme une véritable imitation de l'habit sacerdotal emprunté de celui que les Égyptiens supposoient à leurs dieux dans de certaines circonstances. Je suis donc convaincu par l'examen des monumens, que les *prêtres* avoient dans les temples un habillement de lin, comme Plutarque nous l'apprend; que cet habillement étoit filé très-fin, qu'il n'avoit que l'ampleur suffisante pour renfermer le corps & les bras; que ceux-ci étoient placés dans un état de modestie dont ils ne pouvoient s'écarter, tout le corps étant couvert, à la réserve du visage, des mains & des pieds; & que la coupe de l'habit non seulement ne permettoit aux bras que d'être croisés sur la poitrine, mais qu'il leur étoit impossible d'avoir d'autres mouvemens que ceux d'une position simple & d'une atitude convenable au respect & au culte. Ces réflexions m'ont conduit à une observation que je suis étoné de n'avoir pas faite plutôt; elle est simple & les monumens en donnent une preuve très-répétée ».

» Ce vêtement si juste & d'une ampleur si médiocre, couvre & réunit plus ordinairement les pieds des figures. Je crois qu'il faut regarder celles de cette espece comme les représentations de la divinité, à laquelle toute démarche étoit d'autant plus inutile que les Égyptiens la faisoient marcher en bateau, & qu'ils vouloient peut-être la représenter comme fixée dans leur pays & hors d'état de s'en éloigner; sentiment dont nous voyons une expression pareille, mais plus grôssiere, chez les Étrusques, qui clouoient & arrêtoient les pieds de leurs statues, pour empêcher les dieux qu'elles représentoient, de les quiter. Si les *prêtres*, au contraire, avoient eu cet habillement, ils auroient été absolument hors d'état d'agir & de se mouvoir. La position qu'ils auroient prise une fois dans les temples, n'auroit pu se changer, du moins à leur volonté. Il auroit done été nécessaire de les apporter pour la cérémonie, & de les remporter quand elle auroit été finie; manœuvre & conduite si ridicules, qu'il est impossible de les admetre. Les figures qui ont les pieds nus, joints ou séparés, il n'importe, doivent donc être des *prêtres* ».

PRÊTRES GRECS.

Chez les Grecs, les princes faisoient la plupart des fonctions des sacrifices; c'est pour cela qu'ils portoient toujours un couteau dans un étui, près de l'épée, lequel seul servoit à cet usage, mais jamais l'épée. Outre les princes, il y avoit encore des *prêtres* distingués, qui faisoient les principales fonctions du sacerdoce, & que l'on appeloit *Néocores*. (*Voyez* ce mot.) Il y avoit aussi des familles entieres à qui seules apartenoit le soin de l'intendance des sacrifices & du culte de certaines divinités. Ces familles étoient, par cette prérogative, extrêmement distinguées. À Athènes, c'étoit la famille des Lycomédiens qui avoit l'intendance & la direction des sacrifices que l'on faisoit à Cérès & aux grandes déesses. Le poëte Musée avoit fait une hymne en l'honneur de cette maison, qui se chantoit dans les cérémonies religieuses. Il y avoit de plus chez les Grecs une classe de *prêtres* appelés *portes-torches*, qui étoient très-respectés; ils portoient de longs cheveux, & leur tête étoit ceinte d'un bandeau, qui ressembloit

bloit au diadême des rois ; ils étoient admis aux mysteres de la religion les plus secrets. Nul n'étoit admis dans aucune fonction du sacerdoce, qu'il n'eût prêté serment d'en remplir tous les devoirs.

Les *prêtres*, chez toutes les nations, étoient pour la plupart vêtus de blanc. (*Valer. Flacc. Argon. lib. I. vers.* 385.)

PRÊTRES ROMAINS.

Les *prêtres* chez les Romains n'étoient point d'un ordre différement des citoyens. On les choisissoit indifféremment pour administrer les afaires civiles & celles de la religion. Les *prêtres* des dieux, même de ceux d'un ordre inférieur, étoient pour l'ordinaire élus entre les citoyens les plus distingués par leurs emplois & leurs dignités. On acordoit quelquefois cet honeur à des jeunes gens d'illustre famille, dès qu'ils avoient pris la robe virile.

L'institution des *prêtres* commença chez les Romains avec le culte des dieux, & Romulus choisit deux persones de chaque curie qu'on honora du sacerdoce. Numa qui augmenta le nombre des dieux, multiplia aussi le nombre de ceux qui étoient consacrés à leur service : *Et institutis qui sacra curarent sacerdotibus*. D'abord on ne confia cette auguste fonction qu'à des patriciens ; mais les tribuns du peuple firent tant par leurs brigues & leurs clameurs, qu'enfin les plébéiens partagerent presque toutes les parties du sacerdoce avec les nobles : d'abord ces *prêtres* furent élus par le collége dans lequel ils entroient ; & dans la fuite, le tribun Licinius Crassinus entreprit de transporter ce droit au peuple, mais sans succès, & c'est ce qu'exécuta heureusement Domitius Ahénobarbus. Le peuple eut donc le droit d'élire, & les colléges ne conserverent que celui d'agréer le récipiendaire dans leurs corps. Sylla devenu le maître, rétablit les choses dans le prémier état, & dépouilla le peuple du privilége qu'il avoit usurpé. Ce changement ne tint pas long-temps, le tribun Atius Labienus fit revivre la loi Domitia que Marc-Antoine anéantit de nouveau ; & enfin les empereurs s'emparerent du droit que le peuple & les pontifes s'étoient mutuélement disputé. Le sénat, en effet, au raport de Dion, entr'autres priviléges qu'il fut forcé de céder à César, lui donna celui-ci : *Ut sacerdotes quotcumque vellet, neglecto etiam antiquitus recepto numero, constitueret ; quod quidem ab eo receptum, deinceps in infinitum excrevit*. Cherchez leur habillement au mot PONTIFEX.

Ils avoient plusieurs privileges, tels que ceux de ne pouvoir être dépouillés de leur dignité, d'être exempts de la milice & de toute autre fonction atachée à la persone des citoyens. Le sacerdoce sous les empereurs chrétiens ne fut aboli entièrement que du temps de Théodose qui chassa de Rome les *prêtres* païens de tout sexe, comme nous l'apprend Zozime : *Expellebantur utriusque sexus sacerdotes, & fana destituta sacrificiis omnibus jacebant*.

Il faut distinguer les *prêtres romains* en deux classes. Les uns n'étoient atachés à aucun dieu en particulier ; mais ils étoient occupés à offrir des sacrifices à tous les dieux ; tels étoient les pontifes, les augures, les quindécemvirs, qu'on nommoit *sacris faciundis* ; les auspices ; ceux qu'on appeloit *fratres arvales* ; les curions, les septemvirs, nommés *epulones*, les féciaux ; d'autres à qui on donnoit le nom de *sodales titienses*, & le roi des sacrifices appelé *rex sacrificulus*. Les autres *prêtres* avoient chacun leurs divinités particulieres : ceux-là étoient les flamines, les saliens ; ceux qui étoient appelés *luperci*, *pinarii*, *potitii*, pour Hercule ; d'autres nommés aussi *galli*, pour la déesse Cybele ; & enfin les vestales, &c. (*Voyez chacun de ces mots*.)

Les *prêtres* avoient des ministres pour les servir dans les sacrifices. J'en vais donner une énumération laconique. Ceux & celles qu'on appeloit *camilli* & *camillæ*, étoient de jeunes garçons & de jeunes filles libres qui servoient dans les cérémonies religieuses. Romulus en étoit l'instituteur ; & les *prêtres* qui n'avoient point d'enfans étoient obligés d'en prendre. Les jeunes garçons devoient servir jusqu'à l'âge de puberté, & les filles jusqu'à ce qu'elles se mariassent. Ceux & celles qu'on nommoit *flaminii* & *flaminiæ*, servoient le flamine de Jupiter : ces jeunes gens devoient avoir pere & mere. Les quindécemvirs avoient aussi des ministres qui leur servoient de secrétaires.

Les ministres appelés *æditui* ou *æditumi*, étoient ceux qui avoient soin de tenir les temples en bon état, ce qu'ils appeloient *sarta tecta servare*. Les joueurs de flûte étoient aussi d'un grand usage chez les Romains, dans les sacrifices, les jeux, les funérailles : ils couroient masqués aux ides de juin. On se servoit encore aux sacrifices de gens qui sonoient de la trompete ; ils purifioient leurs instrumens deux fois l'année : le jour de cette cérémonie se nommoit *tubilustria*.

Les ministres qu'on nommoit *popæ* & *victimarii*, étoient chargés de lier les victimes. Ils se couronoient de laurier, étoient à demi-nus, & en cet état conduisoient les victimes à l'autel, apprêtoient les couteaux, l'eau & les choses nécessaires pour les sacrifices, frapoient les victimes & les égorgeoient.

Il y en avoit d'autres qui s'appeloient *fictores*, parce qu'ils représentoient les victimes avec du pain & de la cire ; car les sacrifices simulés passoient pour de vrais sacrifices.

Il y avoit outre cela les ministres du flamine Jupiter, qui se nommoient *praclamitores*, les licteurs des vestales, les scribes des pontifes & des quindécemvirs, les aides des aruspices : ajoutez ceux qui avoient soin des poulets, *pullarii*. Enfin les *prêtres* avoient des hérauts qu'on nommoit *kalatores*. (*D. J.*)

PRÊTRES GAULOIS. *Voyez* DRUIDES.

PRÊTRES des anciens peuples du nord, nommés *Drolles*.

On les appeloit souvent aussi *prophetes*, *hommes sages*, *hommes divins*. A Upsal, chacune des trois grandes divinités dont on a parlé au mot *Odin*, avoit ses *prêtres* particuliers dont les principaux, au nombre de douze, étoient les chefs des sacrifices, & exerçoient une autorité sans bornes sur tout ce qui leur paroissoit avoir du raport à la religion. On leur rendoit un respect proportioné à cette autorité. Le sacerdoce avoit été de tout temps réservé presqu'exclusivement à une famille, qui se vantoit d'avoir Dieu même pour auteur, & qui l'avoit persuadé au peuple. Souvent ils réunissoient le sacerdoce à l'empire; & ce fut par une suite de cette coutume que, dans des temps plus récens, les rois faisoient encore quelquefois les fonctions de *pontifes*, ou qu'ils destinoient leurs enfans à un état si révéré. La déesse *Frigga*, dont on a parlé au mot *Odin*, étoit ordinairement servie par des filles de rois, qu'on nommoit *prophétesses* & *déesses*. Elles rendoient des oracles, se dévouoient à une éternele virginité, & entretenoient le feu sacré dans le temple de Frigga. Ces *prêtres* avoient tellement subjugué la crédulité du peuple; ils avoient poussé la fourberie & l'audace si loin, que l'on vit souvent des prétendus interpretes de la volonté du ciel, demander, au nom des dieux, le sang des rois eux-mêmes, & l'obtenir; & pendant que le prince étoit égorgé sur un autel, les autres étoient couverts des offrandes que l'on portoit de tous côtés à leurs ministres.

PRÊTRES souverains de quelque état. *Voyez* OMAN.

PRÊTRESSE ÉGYPTIENE.

„ J'ai dit (*Caylus Rec.* 7. 32.) que cette figure étoit une *prêtresse*. Mon sentiment sur plusieurs monumens de cette espece paroît soufrir quelques difficultés, & je dois m'expliquer à cet égard „.

„ Je sens qu'on ne peut contre-dire un auteur aussi respectable qu'Hérodote, sans avoir de fortes raisons. Celles qui m'ont engagé à prendre ce parti se trouvent déja dans le troisieme volume (*Page* 37, *Planc. VIII*, *n.* 11.), & je prie le lecteur d'avoir la complaisance de les relire; il s'agit de l'exclusion du service des autels qu'Hérodote donne formélement aux femmes Égyptienes. Cependant la quantité des monumens que j'ai scrupuleusement examinés, & dont j'ai toujours rendu compte en les raportant, m'a fait regarder comme des *prêtresses* les figures qui m'ont paru ne pouvoir représenter que des Isis, soit par leur atitude, soit par le genre de leur coefure, & la privation non seulement de tous les attributs de cette déesse, mais celle des hyéroglyphes que je regarde quelquefois comme des formules de prieres que l'on faisoit à la divinité dans tel ou tel instant. Pour concilier, en quelque façon, le passage de l'auteur avec l'indication des monumens, je me suis persuadé que les femmes étoient exclues du sacerdoce; mais qu'il étoit confié aux filles. Cette raison paroît une défaite, & comme telle, elle seroit assez mauvaise: cependant le raport des représentations de ces fausses Isis avec les monumens que l'on regarde, avec raison, comme la représentation des prêtres d'Osiris, ou d'autres divinités de l'Égypte, me paroît toujours une preuve suffisante du moins pour excuser la licence dont on pouroit me soupçoner. J'ajouterai même comme une nouvele preuve, que les autres cultes que nous voyons émanés de celui des Égyptiens, ont toujours admis les femmes dans le service de leurs temples; je donnerai pour exemple certain les Étrusques & les Grecs, mais principalement les premiers. La raison s'oppose à croire qu'une nation puisse admetre une pratique si sensiblement opposée, dès le premier emprunt qu'elle fait d'une religion. On sait que ces commencemens sont toujours acompagnés de la ferveur & de la pureté de l'imitation, comment encore deux nations se seroient-elles acordées sur une pareille singularité? D'ailleurs on ne me persuadera jamais que dans les *nomes* qui révéroient particuliérement Isis, à Burbaste, par exemple, le temple de cette déesse fût desservi par des hommes, pendant que la table Isiaque présente deux femmes debout & en fonction devant sa représentation. Je croirois donc qu'Hérodote, ou plutôt ses copistes, ont oublié l'indication qui détruisoit la généralité : car je crois encore, & les monumens semblent le désigner, qu'il y avoit plusieurs *nomes* qui n'admétoient que des hommes dans le sacerdoce de la divinité qu'ils adoroient; tels pouvoient être ceux qui étoient consacrés à Osiris, au taureau Apis, à l'Épervier, au Cynocéphale, &c. „.

„ Je sens très-bien que je serai toujours dans mon tort aux ieux des savans qui s'atachent au texte des bons auteurs; je suis de leur sentiment, & c'est un principe dont je ne dois pas m'écarter „.

Caylus (3. *p.* 37.) dit encore : „ Ce monument suffiroit pour confirmer la conjecture qu'on vient de proposer. C'est la figure d'une femme coefée simplement. Elle est assise, & tient un rouleau dévelopé, sur lequel on peut supposer des caracteres: particularité commune à tant d'autres figures, qu'on regarde constament comme des *prêtres* occupés de la priere. Je n'ignore pas qu'Hérodote (*Lib. II.*) dit positivement, qu'en Égypte la femme ne sauroit être la *prêtresse* d'aucun dieu, ni d'aucune déesse. Mais soit que l'usage ait changé depuis cet historien, ou que cette regle ait eu ses exceptions, ou enfin que l'expression ne comporte pas un sens général, & ne s'étende pas aux filles, je vois des différences trop marquées dans les monumens pour adopter sans restriction le témoignage d'Hérodote. Je remarque du moins dans celui dont il s'agit, tous les caracteres d'une *prêtresse*, dont une des plus grandes singularités, à mon avis, est d'avoir les

jambes croisées à la mode des Orientaux, circonstance que je n'avois encore jamais rencontrée sur aucun monument égyptien. On voit ici une preuve de l'atachement uniforme & constant des peuples orientaux à leurs usages & à leurs pratiques „.

„ Les égyptiens, quoiqu'opprimés par des conquérans qui vouloient tout changer, tout renverser dans le pays conquis, n'en conserverent pas moins, dit M. Paw, un atachemement invincible pour leurs anciens loix, & les ressuscitoient dès que l'occasion leur étoit favorable, ou les maintenoient contre toute la fureur des vainqueurs; de sorte qu'ils ne renoncerent pas même après l'invasion de Cambyse à l'usage immémorial de ne jamais conférer à aucune femme les premieres fonctions sacerdotales, qui n'étoient ni de vains emplois, ni de vains titres; il falloit pour cela être versé dans le dialecte sacré, dans les dix premiers livres hermétiques, dans l'astronomie, dans la physique & dans tout ce qui étoit, ou dans tout ce qu'on appeloit la sagesse des égyptiens. (*Clemen. Alexandrin. Strom. VI.*). Ce sont-là des choses que les femmes n'ont pu apprendre, & quand elles auroient pu les apprendre, les *prêtres* ne les leur eussent jamais enseignées; car ils se soutenoient principalement par le secret; c'est un colosse immense, dont on cachoit toujours les pieds „.

„ Il a pu arriver dans la suite des temps, par l'extrême confusion des rits persans, grecs & romains, avec les cérémonies égyptienes, que quelques dévotes d'Isis se sont fait passer pour des *prêtresses* d'Isis dans des pays étrangers: mais elles étoient intruses dans ce ministere à la faveur de cette confusion dont je viens de parler. Tout cela a pu donner lieu aux monumens cités par Martin, Montfaucon, le comte de Caylus & plusieurs autres, qui paroissent avoir voulu opposer au témoignage positif de l'histoire ancienne, des monumens aussi modernes que la table Isiaque, fabriquée en Italie. (La table Isiaque n'a été faite que dans le deuxieme ou le troisieme siecle. C'est un calendrier où quelques figures, qu'on a prises pour des *prêtresses*, sont des Isis. *Voyez* les *Miscel. Berolinensia*, tom. VI & VII.) Mais ce feroit inutilement qu'on entreprendroit de prouver que les égyptiens, aussi long-temps que leurs institutions ont été en vigueur, aient conféré les premieres dignités sacerdotales aux femmes, qui n'ont pu tout au plus dans l'ordre secondaire, s'aquiter que de quelques emplois sans conséquence; comme de nourir des scarabées, des musaraignes & d'autres petits animaux sacrés. (On peut consulter là-dessus la dissertation *de sacerdotibus & sacrificiis Egyptiorum*, *pag.* 93 & 94, de M. Schmidt, qui a remporté le prix de l'académie des Inscriptions de Paris sur cette question.) Car pour le grand bœuf *Apis*, il ne leur étoit pas même permis de le voir, sinon dans les premiers jours de son installation au temple de Memphis. Or, comme le bœuf *Apis* pouvoit, suivant le calcul de Plutarque & de M. Jablonski, vivre vingt-cinq ans avant que d'être noyé (*Jablonski Pantheon Ægypt. lib. IV. cap.* 2. *de tauro Apide.*), il s'écouloit souvent beaucoup de temps, pendant lequel les femmes d'Égypte ne le voyoient, & encore n'étoient-ce que les persones de la lie du peuple, qui se chargeoient, comme l'on s'en apercevra dans l'instant, de cette cérémonie singuliere „.

„ Quant au temple de Jupiter-Ammon de la Thébaide, je suis persuadé qu'aucune femme ne pouvoit y entrer, non plus que dans celui de Jupiter-Ammon de la Libie (Silius Italicus dit en parlant du temple de Jupiter-Ammon de la Libie, *Lib. III. v.* 22.:

Tum queis fas & honos adyti penetralia nosse,
Fœmineos prohibent gressus);

mais, par une de ces cruautés dont les sages gémissent, on consacroit de temps en temps au Jupiter de Thebes une petite fille, à laquelle on imposoit le nom égyptien de *Neith*, & qui, sous prétexte d'être la concubine du dieu, pouvoit s'abandoner à tout le monde, jusqu'à ce qu'elle parvînt à un certain âge. Il y a bien de l'apparence que c'est dans cette institution qu'il faut chercher l'origine des amours mythologiques du pere des dieux, & encore l'origine d'un abus beaucoup plus criant, qui se commit ensuite à *Thmuis* au Nome Mendétique.

Prêtresse greque.

La discipline que les Grecs observoient dans le choix des *prêtresses*, n'étoit pas uniforme; en certains endroits, on prenoit de jeunes persones qui n'avoient contracté aucun engagement. Tels étoient entr'autres la *prêtresse* du temple de Neptune, dans l'île Calauria; celle du temple de Diane, à Égire en Achaïe, & celle de Minerve, à Tégée en Arcadie. Ailleurs, comme dans le temple de Junon en Messénie, on revêtoit du sacerdoce des femmes mariées. Dans un temple de Lucine, situé auprès du mont Cronius en Élide, outre la *prêtresse* principale, on voyoit des femmes & des filles atachées au service du temple, & occupées tantôt à chanter le génie tutélaire de l'Élide, & tantôt à brûler les parfums en son honeur. Denis d'Halicarnasse observe aussi que les temples de Junon, dans la ville de Phalere en Italie, & dans le territoire d'Argos, étoient desservis par une *prêtresse* vierge, nommée *Κανηφόρα*, *Cistophore*, qui faisoit les premieres cérémonies des sacrifices, & par des chœurs de femmes qui chantoient des hymnes en l'honeur de cette déesse. L'ordre des *prêtresses* d'Apollon-Amycléen étoit vrai-semblablement formé sur le même plan que celui des *prêtresses* de Junon à Phalere & à Argos; c'étoit une espece de société où les fonctions du ministere se trouvoient partagées entre plusieurs persones. Celle qui étoit

à la tête des autres, prenoit le titre de *mere*; elle en avoit une sous ses ordres, à qui l'on donnoit le titre de *fille* ou de *vierge*; & après cela, venoient peut-être toutes les *prêtresses* subalternes, dont les noms isolés paroissent dans quelques inscriptions.

Les Romains ont eu aussi des *prêtresses*. Les inscriptions recueillies par Muratori en offrent mille preuves. On y lit : *Adlecta ab ordine sacerdotum in collegium ab Herculania........ Sacerdos maxima Veneris cœlestis........ Sacerdotissa Diana....... Sacerdotum fœminarum prima........ &c., &c., &c.*

PRÉTURE, charge du préteur chez les Romains, & la seconde dignité de la république. *Voyez* Préteur.

L'an 386 de Rome, les patriciens obtinrent cette nouvele dignité, créée pour rendre la justice dans la ville, & considérée comme un supplémant du consulat. Comme le dictateur avoit pour vicégérent le général de la cavalerie, & les consuls leurs lieutenans, le préteur avoit aussi à ses ordres les questeurs qui dépendoient particuliérement de lui, & sur lesquels il se reposoit d'une partie des afaires.

L'an de Rome 675, Sylla étant dictateur, ordona que persone ne feroit reçu à la charge de préteur, qu'il n'eût passé à celle de questeur, & qu'aucun citoyen ne pouroit parveoir au consulat, qu'après avoir exercé la *préture*; & même qu'il ne pouroit obtenir la même dignité une seconde fois, que dix ans après l'avoir exercée. Philon, plébéien, parvint à la *préture*; mais c'est le seul plébéien de ma connoissance qui l'ait obtenue du temps de la république.

PREUGENE, fils d'Agénor, fut averti en songe d'enlever de Sparte la statue de Diane-Limnatis. Il l'emporta à Mésoce dans l'Achaie, où il fit bâtir un temple à la déesse. Il eut sa sépulture devant une des chapelles de ce temple; & tous les ans, dans le temps de la fête de la déesse on rendoit à *Preugene* les honeurs héroïques sur son tombeau.

PRÉVOYANCE. La *Prévoyance* (*Providentia*) est représentée avae un globe à ses pieds, & tenant une lance à la main. Sur une médaille de l'empereur Pertinax, cette vertu tient une main étendue vers un globe qui semble tomber du ciel. Les modernes ont cru ridiculement qu'une femme avec deux visages feroit un emblême plus spirituel & plus significatif.

PRIAM, fils de Laomédon, fut mis sur le trône de son pere par Hercule. *Voyez* Laomédon, Podarcès. Il régna paisiblement pendant plusieurs années, au milieu d'une nombreuse famille. Sa premiere femme fut Arisba, fille de Mérops, dont il eut un fils nommé *Esacus*. *Voyez* Ésaque. Hécube, sa seconde femme, lui en donna dix-neuf, dont les plus connus sont Déiphobe, Hector, Hélénus, Pâris, Polités, Polydore, Troïle, &c. & les filles Cassandre, Créuse, Laodicé & Polyxene. Enfin, il eut cinquante enfans de différentes femmes; & tous, à l'exception d'Hélénus, périrent avec leur pere dans la guerre de Troye.

Après qu'Hector eut été tué, Apollon envoya Iris à *Priam*, au raport d'Homere (*Iliad. lib. XXIV.*), lui ordoner de porter à Achille des présens capables d'apaiser sa colere, pour être la rançon de son fils. Ce pere infortuné prend douze talens d'or, avec les étofes les plus riches & les vases les plus précieux, monte sur son char, acompagné d'un seul homme, & se hazarde d'aller au camp des Grecs. Mercure, par l'ordre de Jupiter, conduit lui-même le char, endort les sentinelles qui gardent les retranchemens des Grecs, traverse leur camp sans être aperçu, & arive devant la tente d'Achille, *Priam* va se jeter aux pieds de ce terrible ennemi; il embrasse ses genoux, il baise les mains meurtrieres qui avoient versé le sang de ses fils, & le conjure de lui rendre le corps d'Hector, pour lequel il aporte une riche rançon. Achille s'atendrit en voyant l'humiliation de ce malheureux roi; il le releve avec des marques de compassion, & lui acorde sans peine sa demande (Car les dieux avoient tourné son cœur à la pitié.). *Priam* s'en retourne à Troye avec le corps de sons fils, & Mercure est encore employé pour le ramener de la même maniere qu'il étoit venu.

Lorsque *Priam* voit sa ville livrée aux Grecs, & l'ennemi vainqueur au milieu de son palais, il prend son épée & son casque, & veut mourir les armes à la main; mais Hécube l'oblige de recourir à l'autel de Jupiter-Herséus, où elle s'étoit réfugiée avec ses filles. Polités, un de leurs enfans, est poursuivi par Pyrrhus, est frapé, & vient expirer à leurs pieds. A cette vue, *Priam* ne peut retenir sa colere. Il ose reprocher à Pyrrhus cette action inhumaine, de tuer un fils aux ieux de son pere, & lance en même temps contre lui un trait qui touche à peine son bouclier, & tombe à ses pieds. Pyrrhus alors, sans respecter l'autel, se jete sans pitié sur le malheureux vieillard, saisit d'une main ses cheveux blancs, & de l'autre lui plonge son épée dans le sein. Les Grecs ensuite lui coupent la tête, & traînent son corps sur le rivage, où il resta confondu dans la foule des morts. Si nous en croyons le poète Leschée, dit Pausanias, *Priam* ne fut pas tué devant l'autel de Jupiter-Herséus, mais il en fut seulement arraché par force; & ce malheureux roi se traîna ensuite jusque devant la porte de son palais, où il rencontra Pyrrhus qui n'eut pas de peine à lui ôter le peu de vie que sa vieillesse & ses infortunes lui avoient laissée. D'autres ont dit que le cruel Pyrrhus arracha cet infortuné vieillard de son palais, le traîna au tombeau d'Achille, lui coupa la tête, la mit au bout d'une pique, & la fit porter par toute la ville.

Les artistes grecs & latins ont répété souvent

le tableau de *Priam*, demandant à Achille le corps de son fils Hector. Ce sujet est en bas-relief à la ville Borghese à Rome, sur la table iliaque au Capitole, & au même endroit sur la prétendue urne sépulcrale d'Alexandre-Sévere.

Sur une pâte antique de la collection de Stosch, *Priam* vient en suppliant auprès d'Achille, & lui demande à genoux le corps d'Hector. *Priam* se fait connoître par le bonet phrygien. Achille est acompagné d'Automédon & d'Alcyme. (*Iliad.* Ω. *vers.* 474.)

M. Visconti, éditeur du museum Pio-Clémentin, pense qu'un bas-relief du palais Barberini, qui est aujourd'hui dans le même muséum, & sur lequel Winckelman a cru voir la mort d'Agamemnon, représente celle de *Priam*.

Sur une pierre du duc de Devonshire, on voit *Priam* avec des cheveux comme lui en donne Homere. Cependant les autres poëtes le firent paroître dans leurs tragédies avec la tête rasée.

PRIAM, fils de Politès & petit-fils du vieux Priam, s'embarqua avec Énée, & alla s'établir en Italie, où il fonda une ville.

PRIANSUS, en Crete. ΠΡΙΑΝΣΕΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est un palmier.

PRIAPE étoit fils de Bacchus & de Vénus. Junon, jalouse de la déesse des Grâces, fit tant par ses enchantemens, qu'elle rendit monstrueux & contre-fait l'enfant que Vénus portoit dans son sein. Aussi-tôt qu'elle l'eût mis au monde, elle l'éloigna de sa présence, & le fit élever à Lampsaque, où il devint la terreur des maris; ce qui le fit chasser de cette ville; mais les habitans, affligés d'une maladie violente dans les parties de la génération, crurent que c'étoit une punition du mauvais traitement qu'ils avoient fait au fils de Vénus. Ils le rapelerent chez eux; & dans la suite il devint l'objet de la vénération publique. *Priape* est appelé dans les poëtes *hellespontique*, parce que Lampsaque étoit située sur l'Hellespont, dans l'Asie Mineure.

Le malheur des Lampsaciens fit regarder *Priape* comme le dieu tutélaire des parties sexuelles de l'homme; aussi ce dieu étoit le plus lubrique de tous les dieux; & son nom seul exprime souvent une obscénité. Les femmes débauchées lui rendoient un culte particulier, où la licence étoit outrée.

Priape étoit le dieu des jardins. On croyoit que c'étoit lui qui les gardoit & les faisoit fructifier; c'est pourquoi les Romains mettoient sa statue non seulement dans leurs jardins potagers, mais aussi dans ceux qui n'étoient que pour l'agrément, & qui ne portoient aucun fruit, comme il est aisé de le voir dans une épigramme de Martial (*Livre III, épigr.* 58.), où se moquant de ceux qui avoient des maisons de campagne sans potagers, ni vergers, ni pâturages, il dit qu'à la vérité, ni eux, ni le *Priape* de leurs campagnes, n'avoient rien dans leurs jardins qui pût faire craindre les voleurs; mais il demande si on doit appeler maison de campagne celle où il faut apporter de la ville des herbes potageres, des fruits, du fromage & du vin.

Priape étoit représenté le plus souvent en forme d'Hermès ou de Terme, avec des cornes de bouc, des oreilles de chevre, & une courone de feuilles de vigne ou de laurier. Ses statues sont quelquefois acompagnées des instrumens du jardinage, & de paniers pour contenir toutes sortes de fruits, d'une faucille pour moissoner, d'une massue pour écarter les voleurs, ou d'une verge pour faire peur aux oiseaux. C'est pourquoi Virgile apele *Priape*, *custos furum & avium*, le gardien des jardins contre les voleurs & les oiseaux. On voit aussi sur des monumens de *Priape*, des têtes d'âne, pour marquer l'utilité qu'on tire de cet animal pour le jardinage & la culture des terres, ou peut-être parce que les habitans de Lampsaque offroient des ânes en sacrifice à leur dieu. *Priape* étoit particuliérement honoré de ceux qui nourissoient des troupeaux de chevres ou de brebis, ou de mouches-à-miel.

Hésiode ne fait aucune mention de *Priape*; ce qui prouve que chez les Grecs cette divinité n'étoit pas des plus anciennes. C'étoit une adoption du Mendès des Égyptiens, ou de la force génératrice répandue dans l'univers. Aussi Phurnutus (*De nat. deor. c.* 7.) dit-il que *Priape* étoit la même divinité que Silvain. Un seul écrivain anonyme, cité par Suidas, assure que *Priape* étoit l'Horus des Égyptiens, sans doute parce que ce dernier avoit le membre viril très-apparent.

Dans une inscription recueillie par Gruter (95. 1.), on lit ces mots PRIAPO PANTHEO, qui prouvent aussi que *Priape* étoit l'âme de l'univers.

„ Les amateurs & les connoisseurs de l'art distinguent à Portici, dit Winckelmann, dans le nombre des petites figures, un *Priape* qui est vraiment digne de toute leur attention. Il n'est que de la longueur d'un doigt; mais il est exécuté avec tant d'art, qu'on pourroit le regarder comme une étude d'anatomie si précise, que Michel-Ange, tout grand anatomiste qu'il étoit, n'a rien exécuté de plus savant. Les desseins de ce grand homme, conservés dans le cabinet du cardinal Alexandre Albani, prouvent seuls combien il étoit profond dans cette partie de son art. Ce *Priape* paroît faire une espece de geste fort ordinaire aux Italiens, mais entiérement inconnu aux étrangers; conséquemment j'aurai peine à leur faire entendre la description que j'en vais faire. Cette figure tire en en-bas la paupiere inférieure avec l'index de la main droite, apuiée sur l'os de la joue, tandis que la tête est penchée du même côté. Il faut que ce geste fût employé par les pantomimes des anciens, & qu'il

eût différentes significations expressives. Celui qui le faisoit gardoit le silence, & sembloit vouloir dire, dans ce langage muet: Méfie-toi de lui, il est fin, il en fait plus que toi; ou bien: Il croit me prendre pour dupe; je l'ai attrapé; ou bien enfin: Tu t'adresses bien! tu as bien trouvé ton homme! De la main gauche la même figure fait ce que les Italiens nomment *far la fica*, geste obscêne qui consiste à placer le pouce entre l'index & le doigt du milieu, de façon qu'on croit voir le bout de la langue sortant entre les deux levres, & cette disposition des doigts s'appele aussi *far castagne*, par allusion à la fente qu'on fait à l'écorce des châtaignes avant que de les rôtir „.

„ On montre au même cabinet un membre viril ou *Priape* de bronze, acolé avec une petite main faisant le même geste. Ces sortes de mains se rencontrent fréquemment dans les cabinets, & l'on fait qu'elles tenoient lieu d'amuletes chez les anciens, ou, ce qui est la même chose, qu'on les portoit comme des préservatifs contre les charmes, les mauvais regards & les enchantemens. Quelque ridicule que fût cette pratique superstitieuse, elle ne s'en est pas moins conservée jusqu'à présent dans le bas peuple du royaume de Naples. L'on m'a fait voir plusieurs de ces mains que des gens ont la simplicité de porter au bras ou sur la poitrine. Le plus souvent ils atachent à leur bras une demi-lune d'argent, que le peuple appele *luna pezzara*, c'est-à-dire, lune pointue, & qu'ils regardent comme un préservatif contre l'épilepsie; mais il faut que cette lune ait été fabriquée de l'aumône qu'on a recueillie soi-même, & qu'on la porte ensuite à un prêtre qui la bénit. Cet abus est connu, cependant on le tolere. Il se pouroit que le grand nombre de demi-lunes d'argent qui se trouvent dans le cabinet de Portici, eût le même objet de superstition. Les Athéniens les portoient au cuir du talon de leurs chaussures sous la cheville du pied „.

„ Dans le nombre des *Priapes*, on en voit avec des ailes & avec des clochetes pendues à des chaînes entrelâcées, & souvent la partie supérieure est terminée par la croupe d'un lion qui se grate avec sa pate gauche, comme font les pigeons sous leur aile, quand ils sont en amour, & pour s'exciter, dit-on, à la volupté. Les clochetes sont de métal, montées en argent; apparemment que leur son devoit produire un effet à peu près semblabe à celui des clochetes (*Æschyl. sent. cont. Theb. vers.* 391.), qui se mettoient sur les boucliers des anciens; ici elles étoient faites pour inspirer de la terreur, & là elles avoient pour objet d'éloigner les mauvais génies. Les clochetes entroient aussi dans les habillemens de ceux qui étoient initiés aux mysteres de Bacchus „.

Sur une pierre gravée du (*Mus. flor. tom. I. tab LXXIII. n. 5.*) cabinet de Florence, Vénus est debout à côté d'un terme de *Priape*, qui est ici voilé, comme il l'est sur une urne sépulcrale de la galerie du palais Barberini, & sur deux (*Bartoli admir. tab. LII.*) bas-reliefs, l'un du palais Giustiniani, & l'autre du palais Colonna, où Bacchus est apuié sur un *Priape* qui a un voile.

Dans la collection de Stosch, on voit sur un anneau antique gravé en or, la tête du dieu des jardins avec les parties génitales pendues au cou. Cela rapele le souvenir du cruel traitement que le Péripleċtomene de Plaute veut faire au galant de sa femme:

Qui jamdudum gestio mœcho hoc abdomen adimere,
Ut faciam, quasi puero, in collo pendeant crepundia.
(Miles Glor. act. V. v. 5.)

On atachoit aussi des *Priapes* (*Conf. Bochart. Phal. & can. pag.* 525.) au cou des enfans, & ils étoient appelés *fascinum*. Pline (*L. XXXIII. c. 6. p.* 604. *l.* 16.) dit qu'on avoit commencé du temps de l'empereur Claude à cacheter avec des anneaux gravés en or.

Sur une cornaline, un sculpteur qui fait un *Priape*.

Sur une sardoine, cachet antique d'une seule piece, un terme de *Priape* avec le thyrse. Diodore de Sicile (*L. II. c.* 102.) raporte qu'il y avoit une statue de Mercure, où l'on voyoit *mentulam erectam*, dont il fait un mystere qu'il n'ose révéler. Les *Priapes* que le roi Sésostris fit ériger pour marquer les endroits où il avoit trouvé de la résistance, n'étoient que des simples colonnes avec des parties génitales.

Sur une cornaline, un terme de *Piriape* sous un arbre, avec le *pedum* sur l'épaule.

Sur une sardoine de trois couleurs, *Priape* avec une pomme dans la main droite.

Sur une prime d'émeraude, *Priape* avec une pomme dans la main gauche & des fruits dans un tablier; il porte de la main droite le caducée. Le dieu des jardins fait ici la fonction d'un messager ou d'un envoyé, portant de la main droite le caducée, qui étoit dès les premiers temps de l'antiquité la marque de distinction des députés. Jason prit le caducée, quand il alla trouver le roi Æete:

Αὐτὸς δὲ ἷλεν Ἑρμείαο σκῆπτρον.
Ipse sumsit Mercurii sceptrum.
(Apolloo. arg. l. III. 198)

Il semble qu'on ait voulu marquer que *Priape* s'en aquiteroit avec la même énergie que les ambassadeurs de Sparte introduits par Aristophane dans l'Acropole d'Athênes, occupé par les femmes:

Χωροῦσ᾽ ὥσπερ χοιρακομεῖον περὶ τοῖς μηροῖσιν ἔχοντας.
Incedunt circumque femora habent paxillum rigentem.

(Lysist. v. 1075.)

Le caducée peut aussi se rapporter à ce que nous avons remarqué plus haut, relativement à Mercure.

Sur un jaspe gris, *Priape* debout sur un croissant, avec le boisseau sur la tête, comme Sérapis; au dessous il y a un Amour un genou en terre, les mains liées derriere le dos.

Sur une pâte de verre, dont (*Mus. flor. tom. I. tab. LXXVIII. n. 5.*) l'original est dans le cabinet de Florence, un Amour sur un rocher, qui tue avec un trident un serpent devant un terme de *Priape*.

Sur une cornaline montée en anneau de bronze, incrusté en or, un Amour qui met une courone sur un terme de *Priape*.

Sur une cornaline, un faune assis vis-à-vis d'un terme de *Priape*; il tient un thyrse, auquel sont liés des bâtons ou castagnetes.

Sur une cornaline montée en anneau d'or antique, un faune qui joue de la lyre devant un terme de *Priape*, élevé sur une colonne.

Sur une cornaline, un faune les deux flûtes en main, assis aux pieds d'un terme de *Priape*, sous un arbre, contre lequel est posé son *pedum*.

Sur une cornaline, un faune qui joue de deux flûtes, devant un terme de *Priape*.

Sur une cornaline, un faune offrant du vin dans un vase à un terme de *Priape*, derriere lequel il y a un autre grand vase.

Sur une cornaline, un faune tenant une outre & versant du vin dans un vase, devant un terme de *Priape*, élevé sur un tas de pierres à côté d'un arbre.

Sur un jaspe rouge, une figure avec un thyrse qui offre un plat de fruit à un terme de *Priape*, derriere lequel un Amour joue de deux flûtes.

Sur une cornaline, deux femmes, dont l'une joue de deux flûtes, & l'autre d'un tambourin, devant un terme de *Priape*, élevé sur une colonne.

Sur une pierre d'aimant deux figures qui sacrifient à un terme de *Priape*.

Sur une cornaline, une figure drapée, ayant une torche alumée à la main, qui offre des pommes sur un plat à un terme de *Priape*.

Sur une cornaline, une femme qui offre un plat de fruits à un terme de *Priape*, qui est sur une colonne, devant laquelle il y a un autel avec du feu alumé.

Sur une prime d'émeraude, un faune assis sous un arbre devant un terme de *Priape*, qui est sur une courone ornée de guirlandes. Devant le terme, on voit une outre atachée à une branche de l'arbre.

Sur une cornaline brûlée, une figure drapée, qui offre des pommes sur un plat à un *Priape* placé dans une petite niche faite de planches. Ces niches s'appeloient (*Priap. carm. 13. 49.*) *sacella* ou *tentoria*.

Sur une agate-onyx, deux satyresses autour d'un *Priape*, dont l'une s'assied sur lui, & l'autre agenouillée sur un autel, une branche de laurier d'une main, embrasse le dieu de l'autre.

Sur une pâte de verre, le même sujet, avec une colonne à laquelle est atachée un carquois.

Sur un jaspe jaûne, un homme qui sacrifie sur un autel, devant un *Priape* qui est sous un arbre.

Sur une topaze, un *Priape* avec une inscription au dessus.

Sur une pierre d'aimant, gravée des deux côtés, est un *Priape*, & sur le revers une courone de laurier & une branche de palme, avec les lettres ΤΕΧΝΗ.

Sur une pâte antique, un *Priape* percé d'une fleche.

Sur une pâte antique, un *Priape* ailé.

Sur une pâte antique, un autre *Priape* ailé, avec le mot ΤΗΔΕ, *hac via*, par ce chemin.

Sur une pâte de verre, une colonne avec une urne dessus, devant laquelle on voit un *Priape* terminé en lion par les parties postérieures, avec lesquelles il tient un limaçon; au dessus de lui on voit un papillon, & derriere la colonne l'inscription ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΣ.

Sur une pâte antique, montée en anneau de bronze antique, un *Priape* ailé entrant dans une coquille, avec une étoile au dessous.

Sur une pâte de verre, un homme à cheval sur un *Priape* terminé en lion. On fait que les nouvelles mariées étoient obligées de se mettre à cheval sur un *Priape*; cela étoit représenté dans une petite statue à Rome. Dans le palais *Fiano-Sforza* à Rome, il y avoit deux *Priape* d'une grandeur énorme, qui se terminoient en deux petites jambes hautes de deux palmes, & sur ces jambes étoit montée une femme.

Sur une pâte de verre, un Amour à cheval sur un *Priape* terminé en lion.

Sur une cornaline, une figure assise, ayant un *Priape* monstrueux vers lequel elle approche l'oreille, comme pour entendre, & comme si elle vouloit dire: *Et habet mea mentula mentem*.

PRIAPÉE, nom qu'on a donné aux épigrammes & aux pieces obscênes, trop libres, telles que celles qui ont été composées sur *Priape*, dont il y a plusieurs exemples dans les catalectes des anciens.

On les suspendoit dans les jardins aux statues de *Priape*, aux bosquets, aux fontaines qui étoient près d'elles.

PRIAPOS, en Mysie. ΠΡΙΑΠΕΩΝ. & ΠΡΙΑΠΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin*.
O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper, fous l'autorité de fes archontes, des médailles impériales greques en l'honneur d'Hadrien, de Gordien-Pie.

Elle tiroit fon nom du culte particulier que l'on rendoit à Priape.

PRIENE, en Ionie. ΠΡΙΗΝΕΩΝ. & ΠΡΙΗ.

Les médailles autonomes de cette ville font:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper, fous l'autorité de fes archontes, des médailles impériales greques en l'honneur de Tibere, de Valérien.

La juftice étoit fi exactement obfervée dans cette ville, deux fiecles avant l'ere vulgaire, qu'elle paffoit en proverbe, dit Strabon (*Liv. IV. pag.* 636.). Holophernes ayant mis en dépôt à *Priene* quatre cents talens d'argent, toutes les follicitations d'Attalus, roi de Pergame, & d'Ariarathus ne purent porter les *Priéniens* à fruftrer Holophernes (dont la puiffance n'étoit pas pour eux redoutable) de la fomme qu'il leur avoit confiée.

Priene fe fouvint toujours d'avoir produit Bias, un des fept à qui les Grecs donnerent le nom de *fages*. Il floriffoit fous le regne d'Alyates, roide Lydie, vers la quarante-deuxieme olympiade, 610 ans avant l'ere vulgaire, & l'an 544 de Rome. C'eft lui qui, dans une tempête, entendant des impies invoquer les dieux, leur dit: " Taifez-" vous, de peur qu'ils ne s'aperçoivent que " vous êtes fur ce vaiffeau ".

Priene n'étoit pas moins glorieufe d'avoir donné la naiffance à Archélaus, l'un des plus excellens fculpteurs de l'antiquité. Plufieurs favans prétendent qu'il floriffoit du temps de l'empereur Claude, & que ce fut ce prince, amateur des ouvrages d'Homere, qui lui fit faire en marbre l'apothéôfe de ce divin poëte. Quoi qu'il en foit, ce marbre qui eft d'une beauté finguliere, & qui prouve la fageffe, l'étendue de génie, le grand favoir & l'habileté de cet illuftre fculpteur, fut trouvé, en 1658, dans un lieu nommé *Frattochia*, apartenant aux princes Colonnes, & où l'empereur Claude avoit autrefois une maifon de plaifance; il n'y a point de curieux qui ne fachent qu'il fait aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens du palais de ces princes à Rome. Dès le moment qu'on l'eût découvert, il fut deffiné & gravé à Rome par Jean-Baptifte Galeftrucci, peintre de Florence; & depuis, il a paru dans plufieurs ouvrages d'antiquité, entr'autres dans ceux du P. Kircher, de Cuper, de Spanheim, & dans l'ouvrage des pierres antiques gravées de Stofch.

PRIERES. *Voyez* ATÉ, LITÉS.

Héfiode dit que les *Prieres* étoient filles de Jupiter; elles font boiteufes, dit ingénieufement Homere, ridées, ayant toujours les yeux baiffés, l'air rampant & humilié, marchant continuélement après l'injure, pour guérir les maux qu'elle a faits.

Les Romains prioient debout, la tête voilée, afin de n'être pas troublés par quelque face ennemie, comme le dit Virgile, pour que l'efprit fût plus attentif aux *prieres*. Il y avoit un prêtre qui prononçoit les *prieres* avec tout le monde, afin qu'on ne tranfpofât rien, & qu'elles fuffent faites fans confufion. Pendant les *prieres*, on touchoit l'autel, comme faifoient ceux qui prêtoient ferment. Les fupplians embraffoient auffi quelquefois les genoux des dieux, parce qu'ils regardoient le genou comme le figne de la miféricorde. Après leurs *prieres*, ils faifoient un tour entier, en formant un cercle, & ils ne s'affeyoient qu'après avoir fait toutes leurs *prieres*, de peur de paroître rendre leurs refpects aux dieux avec trop de négligence. Ils portoient auffi la main à leur bouche; enfin, ils fe tournoient ordinairement du côté de l'Orient pour prier. Les Grecs faifoient auffi leurs *prieres* debout ou affis, & ils les commençoient toujours par des bénédictions ou par des fouhaits; & lorfqu'ils les alloient faire dans les temples, ils fe purifioient auparavant avec de l'eau luftrale, qui n'étoit autre chofe que l'eau commune, dans laquelle on éteignoit un tifon ardent, tiré du foyer des facrifices.

PRIMICERIUS, le premier dans quelque rang ou quelque dignité, celui qui eft infcrit le premier au catalogue, *primus in cera*.

PRIMICERIUS CUBICULI, le premier valet-de-chambre.

PRIMICERIUS NOTARIORUM, fecrétaire d'état, qui tenoit le regiftre général de tout l'empire. Ce regiftre étoit originairement un journal qu'Augufte avoit dreffé de tout l'empire, qui contenoit le nombre des foldats romains & des étrangers, celui des armées, des royaumes, des provinces, des impôts, des revenus, & enfuite un état de la dépenfe, le tout écrit de la main de ce prince. Ses fucceffeurs donnerent d'abord la garde de ce journal à leurs afranchis, qu'on apeloit *procuratores ab ephemeride*; & depuis, cette fonction devint une charge diftinguée fous le titre de *primicerius notariorum*, qui avoit fous lui plufieurs fecrétaires, appelés *tribuni notarii*.

PRIMIPILUS ou *PRIMOPILUS*, centurion de la premiere centurie d'une légion: *Et primus centurio erat quem nunc primipilum appellant*. Ces officiers étoient admis dans le confeil de guerre, où les tribuns étoient appelés. Ils recevoient l'ordre du chef ou des tribuns, & ils le portoient enfuite aux autres; & felon l'ordre qu'ils avoient reçu, ils faifoient marcher ou faire halte. Ils conduifoient l'aigle, l'avoient en garde, & la défendoient dans le combat. Quand on fe mettoit en marche, c'étoient eux qui l'arrachoient de terre & la donnoient au porte-enfeigne.

On trouve dans Gruter (1053. 8. & 1054. 8.) des infcriptions où on lit *primicerius cenariorum* & *primicerius monetariorum*.

PRIMISCRINIUS

PRIMISCRINIUS, premier commis d'un bureau.

Primiscrinius canonum, premier commis du bureau de certains revenus annuels.

Primiscrinius numerarius, premier commis des douanes.

Primiscrinius societatum, premier commis du bureau des assurances.

PRIMNE, une des nymphes océanides.

PRINCE de la jeunesse. Les empereurs ayant réuni à leur suprême dignité celle de censeur, il n'y eut plus de prince du Sénat, ni de chevaliers; mais Auguste, en renouvelant les jeux troyens, prit, pour les exécuter, les enfans des sénateurs, qui avoient le rang de chevaliers; en choisit un de sa famille qu'il mit à leur tête, & le nomma *prince de la jeunesse*, en le désignant son successeur. Ce titre de *prince de la jeunesse* semble dans tout le Haut-Empire n'avoir apartenu qu'aux jeunes *princes*, qui n'étoient encore que Césars. Valérien paroît être le premier, sur les médailles duquel on trouve *princeps juventutis*, au revers d'une tête qui porte pour légende *imperator*; mais dans le Bas-Empire on en a cent exemples.

Prince, *princeps*. C'est le nom d'une des quatre sortes de soldats qui composoient les légions. Après les hastaires, étoient les soldats qu'on appeloit *princes*, d'un âge plus avancé, pesament armés, comme les précédens, ayant pour armes offensives l'épée, le poignard & de gros dards. Ils commençoient par lancer leurs traits, & se servoient ensuite de leur épée en s'avançant contre l'ennemi.

Prince du Sénat. C'étoit celui que le censeur, en lisant publiquement la liste des sénateurs nommoit le premier. Il est appelé dans les auteurs, tantôt *princeps Senatûs* ou *princeps in Senatu*, tantôt *princeps civitatis* ou *totius civitatis*, quelquefois *patriæ princeps*, & même quelquefois simplement *princeps*, de même que les empereurs.

Sa nomination dépendoit ordinairement du choix du censeur, qui à la vérité ne déféroit ce titre honorable qu'à un ancien sénateur, lequel avoit été déja honoré du consulat ou de la censure, & que la probité & sa sagesse avoient rendu recomandable. Il jouissoit toute sa vie de cette prérogative.

Le titre de *prince du Sénat* étoit tellement respecté, que celui qui l'avoit porté, étoit toujours appelé de ce nom, par préférence à celui de toute autre dignité dont il se seroit trouvé revêtu. Il n'y avoit cependant aucun droit lucratif ataché à ce beau titre, & il ne donnoit d'autre avantage qu'une autorité qui sembloit naturélement annoncer un mérite supérieur dans la persone qui en étoit honorée.

Cette distinction avoit commencé sous les rois. Le fondateur de Rome s'étoit réservé, en propre le choix & la nomination du principal sénateur, qui dans son absence devoit présider au Sénat. Quand l'état devint républicain, on voulut conserver cette dignité.

Depuis l'institution des censeurs, il passa en usage de conférer le titre de *prince du Sénat* au sénateur le plus vieux & de dignité consulaire; mais dans la derniere guerre punique, un des censeurs soutenant avec fermeté que cette regle établie dès le commencement de la république, devoit être observée dans tous les temps, & que T. Manlius Torquatus devoit être nommé *prince du Sénat*, l'autre censeur s'y opposa, & dit que, puisque les dieux lui avoient acordé la faveur de réciter les noms des sénateurs inscrits sur la liste, il vouloit suivre son propre penchant, & nommer le premier Q. Fabius Maximus qui, suivant le témoignage d'Annibal lui-même avoit mérité le titre de *prince du peuple romain*.

Au reste, quelque grands, quelque respectés que fussent les *princes du Sénat*, il paroît que l'histoire n'en nomme aucun avant M. Fabius Ambustus, qui fut tribun militaire l'an de Rome 386. Nous ignorerions même qu'il a été *prince du Sénat*, si Pline (*L. VII. c.* 13.) n'avoit observé comme une singularité très-glorieuse pour la maison Fabia, que l'aïeul, le fils & le petit-fils eurent consécutivement cette primauté, *tres continui principes Senatus*.

Il seroit difficile de former une suite des *princes du Senat*, depuis les trois Fabius dont Pline fait mention. L'abbé de la Bletterie, dans un mémoire sur ce sujet, inséré dans le *recueil de littérature, tom. XXIV.*, reconoît, après bien des recherches historiques, que l'entreprise de former cette suite seroit vaine. Comme les *princes du Sénat* n'avoient en cette qualité aucune part au gouvernement, on doit être un peu moins surpris que les historiens aient négligé d'en marquer la succession. D'ailleurs, pas une histoire complete de la république romaine ne s'est sauvée du naufrage de l'antiquité. Tite-Live ne parle point des *princes du Sénat* dans sa premiere décade; nous ignorons s'il en parloit dans la seconde; le plus ancien qu'il nomme dans la troisieme, c'est Fabius Maximus, choisi l'an de Rome 544. Dans les quinze derniers livres qui nous restent de ce fameux historien, les successeurs de Fabius Maximus sont indiqués; savoir, en 544, Scipion, le vainqueur d'Annibal; en 570, L. Valerius Flaccus, alors censeur, qui fut choisi par Caton, son collegue dans la censure; Emilius Lepidus fut nommé l'an 574. Il semble que l'élection de Fabius Maximus ayant introduit l'usage de conférer le titre de *prince du Sénat*, non comme autrefois à l'ancienneté, mais au mérite, Tite-Live s'étoit imposé la loi de marquer ceux qui l'avoient reçu depuis cette époque. En effet, la suite en devenoit alors beaucoup plus intéressante, parce qu'elle faisoit connoître à qui les Romains avoient de siecle en siecle adjugé le prix de la vertu.

Il est donc à présumer que nous aurions une

liste complete depuis Fabius Maximus jusqu'aux derniers temps de la république, si nous avions l'ouvrage de Tite-Live tout entier. Mais on ignore quel fut le successeur d'Emilius Lepidus, mort en 601; c'est le dernier dont il soit fait mention dans Tite-Live, qui nous manque à la fin du sixieme siecle de Rome. Nous trouvons Cornelius Lentulus en 628, Métellus le macédonique en 632, Emilius Scaurus en 638, & celui-ci vivoit encore en 662; à Scaurus succéda peut-être l'orateur Antoine, que Marius fit égorger en 666. L. Valerius Flaccus fut nommé l'année suivante, Catulus en 683.

Les vides qui se trouvent dans cette liste, peuvent être attribués avec assez de vrai-semblance à la disete d'historiens; mais on doit, ce me semble, chercher une autre raison de celui qui se rencontre depuis la mort de Catulus, arivée au plutard en 693, jusqu'à César Octavien, choisi l'an de Rome 725. Je crois que dans cet intervalle le titre de *prince du Sénat* demeura vacant. Pour ces temps-là, nous avons l'histoire de Dion Cassius. Il nous reste beaucoup d'auteurs contemporains, & d'autres dont les ouvrages nous apprenent dans un très-grand détail les événemens des trente dernieres années de la république. Si Catulus eut des successeurs, comment aucun d'eux n'est-il marqué nulle part, pas même dans Cicéron, dont les écrits & sur-tout les lettres, sont une source intarissable de ces sortes de particularités.

On trouve, il est vrai, çà & là certaines expressions qui semblent insinuer que Crassus & Pompée furent *princes du Sénat*. Par exemple, dans Velleius Paterculus, le premier est appelé *romanorum omnium princeps*; le second *princeps romani nominis*, dans le même historien; *omnium sæculorum & gentium princeps*, dans Cicéron, qui, par reconoissance & par politique, a plus que persone encensé l'idole dont il connoissoit le néant. Toutes ces expressions & d'autres semblables prouvent simplement la supériorité de puissance que Pompée & Crassus avoient acquise, & nous ne devons pas en conclure qu'ils aient été *princes du Sénat*. Pour le dernier, il falloit avoir exercé la censure, ou du moins l'exercer actuélement; or Pompée n'a jamais été censeur.

On convient que les usages & les loix même ne tenoient point devant l'énorme crédit de Pompée. On lui prodiguoit les dispenses; mais les auteurs ont pris soin de remarquer celles qui lui furent acordées. Ils les raportent tantôt comme les preuves du mérite qu'ils lui supposent, tantôt comme les effets de son bonheur, de ses intrigues, du fanatisme de la nation. Pourquoi la dispense dont il s'agit leur auroit-elle échapé? Sommes-nous en droit de la supposer mal-gré leur silence? Il est si profond & si unanime, qu'il vaut presque une démonstration. Crassus avoit été censeur; mais aucun auteur ne dit qu'il ait été *prince du Sénat*. Parmi les titres, soit anciens, soit nouveaux, que l'on accumula sur la tête de César, nous ne lisons point celui de *prince du Sénat*.

Il est très-vrai-semblable que pendant les trente années qui s'écoulerent depuis la mort de Catulus jusqu'au sixieme consulat d'Octavien, la place de *prince du Sénat* demeura vacante. Après la mort de Catulus, la place de *prince du Sénat* ne put être remplie pendant les dix années suivantes. Appius Claudius & Lucius Pison furent élus en 703, & ce sont les derniers qui du temps de la république aient exercé la censure.

Le jeune César ayant réuni dans sa persone toute la puissance des triumvirs, projeta de la déguiser sous des titres républicains. Lorsqu'il eut formé son plan, il jugea que le titre de *prince du Sénat*, *princeps*, marquant le suprême degré du mérite, seroit le plus convenable pour servir de fondement aux autres; il fut nommé *prince du Sénat*, dit Dion, conformément à l'usage qui s'étoit observé, lorsque le gouvernement populaire subsistoit dans toute sa vigueur. Tous les pouvoirs qui lui furent confiés, & ceux qu'il reçut dans la suite, il ne les accepta que comme *prince du Sénat*, & pour les exercer au nom de la compagnie dont il étoit chef. *Cunctis discordiis fessa*, dit Tacite, *nomine principis sub imperium accepit*. A l'exemple de ceux qui avoient été *princes du Sénat* avant lui, il se tint plus honoré de ce titre que d'aucun autre. C'étoit un titre purement républicain, & qui ne portant par lui-même aucune idée de jurisdiction, ni de puissance, couvroit ce que les autres pouvoient avoir d'odieux par leur réunion & par leur continuité. (*D. J.*)

PRINCIPALES. Symmaque (*Epist.* 9. 10.) donne ce nom à ceux qui, dans les villes, asseyoient les impositions. *Principalibus & tabulariis liberum est, alios a dispendio vindicare, aliis indebitum munus imponere*.

PRINCIPATUS, dignité militaire, que le consul ou le commandant d'une armée conféroit, & qui donnoit la même autorité sur les auxiliaires étrangers, que la préfecture sur les alliés.

PRINCIPIA, le lieu le plus apparent du camp, la place d'armes, où étoit la tente du général, où les tribuns rendoient la justice, où étoient les autels, les portraits des empereurs, & les principales enseignes des légions. C'étoit-là aussi qu'on prêtoit serment, & qu'on exécutoit les coupables. Enfin, on y conservoit, comme dans un lieu sacré, l'argent que les soldats y avoient déposé. Le mot *principia* désigne aussi très-souvent les soldats appelés *principes*; & l'on donnoit encore le nom de *principium* à la curie qui s'avançoit la premiere pour donner son suffrage.

PRINTEMPS SACRÉ. *Voyez* VER SACRUM.

PRINTEMPS. „ L'équinoxe du *printemps*, dit M. Dupuis de Lisieux, dans son explication mytho-astronomique des fables, étoit regardé

comme le commencement du regne de la lumiere & du feu, & l'on célébroit cette époque de la nature comme la plus importante, celle où le soleil venoit échauffer & comme embrâser la terre. La chaleur étoit l'embrâsement pour les poëtes, comme les pluies d'hiver devenoient le déluge. Nous avons vu cette idée exprimée allégoriquement par le flambeau alumé, qui accompagne le taureau équinoxial de Mithra; c'est la même idée que l'on a voulu rendre dans la fâble de Persée, qui fait descendre la foudre, aux flammes de laquelle il alume le feu sacré. Pythagore pensoit que le monde avoit commencé par le feu. Zoroastre regardoit le feu comme principe créateur. Dans la théogonie phéniciene, c'est le tonerre qui vient imprimer le mouvement à toute la nature. Les Scythes pensoient que le feu avoit engendré l'univers. (*Justin, liv. II. c. 2.*). C'étoit à l'entrée du *printemps* que le pontife à Rome alloit prendre le feu nouveau sur l'autel de Vesta:

Adde quod arcana fieri novus ignis in æde
Dicitur, & vires flamma refecta capit.

(Fast. lib. III. v. 143.)

Et Macrobe (*Saturn. lib. I. c. 12.*): *Ignem novum Vestæ aris accendebant, ut anno incipiente cura denuo servandi novati ignis inciperet.* C'étoit à l'équinoxe qu'on alumoit en Syrie des feux où les peuples venoient de toutes parts, suivant le témoignage de Lucien; les fêtes de Neurouz ou du *printemps* font les plus fameuses de la Perse. Enfin, le jour de l'équinoxe en Égypte, on célébroit une fête, suivant Saint Épiphane, en mémoire du fameux embrâsement de l'univers que nous allons expliquer; voici le passage de ce pere: *Quin & ovicula in Ægyptiorum regione mactata adhuc apud Ægyptios traditio celebratur, etiam apud idololatras. In tempore enim, quando pascha illic fiebat (est autem tum principium veris, cum primum fit æquinoctium.), omnes Ægyptii rubricam accipiunt per ignorantiam, & illinunt oves, illinunt ficus & arbores reliquas, prædicantes quod ignis in hac die combussit aliquando orbem terrarum; figura autem sanguinis igniscolor, &c.* (*Adversus hæreses, lib. I. c. 18.*) Le sang dont on marquoit les arbres & les troupeaux, étoit donc le symbole du feu céleste qui fécondoit la nature, au retour du soleil à l'équinoxe, au lever héliaque du bélier. Cette tradition & cette fête se conserverent jusque chez les Romains; ces peuples célébroient une fête pastorale sous le nom de *Palilies*, au lever du bélier, & à l'entrée du soleil au taureau (*Fast. lib. IV. v. 715. &c.*), dans laquelle l'eau & le feu étoient honorés d'un culte particulier. On purifioit le berger & ses brebis par le feu:

. . . . . *Ignis cum duce purgat oves.*

(Fast. lib. IV. v. 786.)

& pour cela on le faisoit passer à travers les flammes:

Moxque per ardentes stipulæ crepitantis acervos
Trajicias celeri strenua membra pede.

Parmi les différentes raisons qu'on donnoit de cette fête, il en est une qui est la même que celle qu'en donnoient les Égyptiens (*Vers. 794.*)

. . . . . *Sunt qui Phaetonta referri*
Credant, & nimias Deucalionis aquas.

Cette double tradition rentre dans notre système, qui les concilie toutes deux, puisque l'équinoxe de *printemps* étoit le terme des déluges, & le commencement du regne du feu; ainsi par cet *incensus orbis*, dont parlent les anciens, on a toujours entendu la chute de Phaeton. Lorsque l'équinoxe étoit au taureau, l'entrée du soleil dans cette constellation, ou son arivée au point équinoxial, fut annoncée par le lever du bélier, de la chevre & du cocher. C'étoit le passage des ténebres à la lumiere, du regne des eaux à celui du feu, & conséquemment une époque trop intéressante, pour que le lever du génie ne fût pas observé & célébré dans les hymnes sacrés & les allégories poëtiques sur les constellations. L'astre bienfaisant qui annonçoit ce retour, étoit en quelque sorte le génie créateur de la nature, le dieu de la lumiere; on l'appela *Phaëton*, c'est-à-dire, brillant, nom que le cocher céleste retient encore dans quelques livres d'astronomie. Non seulement on célébra le génie conducteur du char du soleil dans son retour vers nos régions; mais on chanta aussi le signe équinoxial, ou le taureau céleste, d'où le soleil étoit censé commencer sa course. C'étoit ce même taureau dans lequel Io avoit été placée après sa métamorphose; aussi la fâble de Phaëton suit-elle immédiatement celle d'Io dans Ovide; & le taureau céleste conserve encore le nom d'Io:

Nunc dea Niligena colitur celeberrima turba.

(Ovidii Metamorph. lib. I. fab. 19. v. 39.)

Et ailleurs, en parlant du taureau céleste:

Hoc alii signum phariam dixere juvencam,
Quæ bos ex homine est, ex bove facta dea.

(Fast. lib. V. v. 619.)

Ce n'est donc pas sans sujet que l'histoire d'Io est liée avec celle de Phaeton, & qu'Épaphus,

on fils, figure dans cette fable. Cet Épaphus, en effet, suivant Hérodote, étoit le même qu'Apis; & Apis lui-même, suivant Lucien, étoit le symbole du taureau céleste. Voilà pourquoi on a supposé que le génie solaire du taureau avoit été déterminé à conduire le char du soleil, par une suite des railleries d'Épaphus, fils d'Io. Les Égyptiens y peignoient aussi leur Horus précipité dans le Nil en Égypte, & Typhon étoit le génie du scorpion céleste, où étoit placé son empire: *Intra Apidis regnum Ægyptii Horum ponebant a Typhone in Nilum submersum*. (*Œdip. Kirk. tom. II. part. 2. p.* 201.) La filiation de Phaeton a également un fondement dans l'allégorie. C'étoit l'astre du *printemps*; on lui donna pour mere Rhodé ou la Rose; il paroissoit le matin à l'Orient, & précédoit le char du soleil; on put donc aussi le faire fils de l'Aurore „.

„ Le plus grand nombre lui donnoit pour mere Clymene, nom allégorique tiré du grec κλυομένη, *inondée*. Nonnus, dans ses Dyonisiaques (*Lib. XXXVIII. vers.* 90.), consacre presqu'un chant entier à raconter le mariage de Clymene avec le Soleil, & l'aventure malheureuse de Phaeton. Il dit (*Vers* 145. *& suiv.*), que l'Æther, d'où il descendoit, célébra sa naissance, que les nymphes de l'Océan en prirent soin, & que toutes les étoiles faisoient la garde autour de son berceau; que l'Océan, pour amuser ce jeune enfant, le jetoit en l'air, & le recevoit ensuite dans son sein; & que devenu plus grand, il se faisoit un petit char, auquel il atteloit des béliers; & qu'au bout du timon, il y avoit mis une espece d'étoile, qui ressembloit à l'étoile du matin, dont il étoit lui-même l'image. Il est bien difficile de méconoître ici l'astre du matin, qui, au lever héliaque du bélier, précédoit le char du soleil „.

„ On fit de Clymene une nymphe des eaux; on voulut sans doute faire allusion aux pluies de l'hiver, auquel son lever succédoit, & dont ce lever annonçoit la fin. Cette conjecture est d'autant plus vrai-semblable, que cette fable, dans les métamorphoses, suit presqu'immédiatement le déluge, & que Plutarque, dans la vie de Pyrrhus, nous assure que Phaeton étoit le premier roi qui eût régné sur les Molosses après le déluge; or, par le déluge, on entend dans ces fables allégoriques les pluies de l'hiver, qui commencent en autone & finissent au *printemps*. Nous verrons la même allégorie répétée dans la fable de Persée, qui, avant d'alumer le feu sacré, arrêta le débordement des fleuves, & les fait rentrer dans leur lit. Or Persée, qui est à côté du cocher, le remplaça peu de siecles après dans la fonction du génie, & les idées physiques appliquées au cocher durent l'être aussi à Persée. On ne doit point s'étoner que l'on ait appelé des pluies violentes & des débordemens du nom de déluge, chez les peuples où l'histoire du déluge révélée dans l'Écriture Sainte, n'étoit pas connue. Le même génie poétique qui fit appeler l'été l'embrâsement de la nature & l'incendie de l'univers, put bien faire appeler déluge la saison des eaux. Les limites de ces deux regnes étoient aux équinoxes „.

„ Ces exagérations sont si familieres aux poëtes, que Manilius, dans son poëme astronomique, nous peint l'été sous des traits aussi forts que ceux des anciens qui décrivoient la même saison sous le nom d'embrâsement de l'univers par Phaeton. Il suffit de ces vers, pour juger du ton hyperbolique qui regne dans cette description (*Lib. V. vers.* 208.):

Dimicat in cineres orbis, fatumque supremum Sortitur, languetque suis Neptunus in undis, &c.

„ L'imagination hardie & fougueuse des Orientaux dut enchérir de beaucoup sur cette peinture. Josephe, confondant, comme les autres, la vérité historique avec les fables orientales, fait commencer le déluge au mois Marefchevan, qui suivoit l'équinoxe d'autone. Ce mois répondoit au scorpion, que les anciens consacroient à Mars. Voilà pourquoi Avenar (*Kirker. Œdip. tom. II. part. 2. p.* 234.) dit: *Martialis Angeli dominium incidisse in tempus diluvii*. Ce mois s'appeloit auparavant *Bul*, qui signifie pluie, d'où vient Mabul ou grande pluie, dit Court de Gébelin (*Tom. IV. pag.* 94.). Il suivoit le mois des géans, ou *Fortium*, appelé *Ethanim*, & qui fournit les attributs du serpent aux géans. C'étoit le dix-sept de ce mois Marefchevan, ou d'Athor chez les Égyptiens, que le géant Typhon mit en pieces Orisis, & l'enferma dans une arche. Tous ces traits raprochés nous font voir que si l'incendie de l'univers commençoit à l'équinoxe de *printemps*, les déluges allégoriques ou les pluies réelles de l'hiver étoient censées commencer après l'autre équinoxe; & c'est-là l'origine de ces traditions anciennes sur la destruction successive & périodique de l'univers par le feu & par l'eau, imaginée par les poëtes astronomes. Aussi les Grecs firent-ils dans le tropique même d'hiver, alors au verseau, le siége de leur Deucalion; & les Chinois, celui d'un prince sous lequel ariva le déluge; & Aristote appele cet incendie & ce déluge, l'été & l'hiver de l'univers. De là cette tradition des Chaldéens, conservée par Bérose, leur plus ancien astronome, que l'incendie général ariveroit, quand les planetes se trouveroient en conjonction dans le cancer, & le déluge quand elles seroient au capricorne, plaçant l'incendie au solstice d'été, & le regne des eaux dans le signe solsticial d'hiver; ce qui n'étoit qu'une tradition altérée des anciennes théogonies, qui appeloient les ardeurs de l'été incendie de l'univers, & le déluge les grandes pluies de l'hiver, & qui plaçoient le regne du feu dans les six signes supérieurs, & celui de l'eau dans les signes d'hiver. Chez les Chinois,

le feu désignoit l'été, & l'eau l'hiver. (*Souciet, tom. III. pag. 27.*) „

„ Les *maximum* de ces deux regnes étoit aux solstices. On appeloit grande année ou *magna ἀποκατάστασις*, cette année ou cette révolution, dans laquelle arivoit successivement l'incendie & le déluge; & l'on a cru que c'étoit celle qui ramenoit les fixes & les planetes au même point. Je crois que c'est une erreur de ceux qui ont mal entendu l'allégorie ancienne. Cette grande année est la même que celle dont parle Virgile:

Interea magnum sol circumvolvitur annum:

(Æneid. lib. III. vers. 284.)

c'est-à-dire, l'année solaire par opposition à l'année lunaire. On la faisoit de 36525 ans, nombre qui n'est autre chose que l'exposition en décimales de l'année de 365 jours $\frac{1}{4}$, ou 365, 25, qui marquoit le retour du bélier, où commençoit le départ de toutes les spheres, & où on raportoit leur mouvement. Mais les anciens donnoient un air de mystere à tout, & envelopoient leurs connoissances sous le voile de l'allégorie. Ce sont les 36525 rouleaux de Mercure ou de Persée, génie équinoxial du *printemps*. On plaçoit ce nombre décimal à côté de sa statue, comme on mettoit le nombre 365 dans les mains de Janus „.

PRISCUS, surnom de la famille *MUSSIDIA*.

PRISON. Il en est fréquemment parlé dans les écrits des Grecs & des Romains. Il paroît par les uns & les autres que les *prisons* étoient composées de pieces ou d'apartemens plus ou moins afreux, les prisoniers n'étant quelquefois gardés que dans un simple vestibule, où ils avoient la liberté de voir leurs parens, leurs amis, comme il paroît par l'histoire de Socrate. Quelquefois, & selon la qualité des crimes, ils étoient renfermés dans des fonterrains obscurs, & dans des basses-fosses humides & infectes, témoin celle où l'on fit descendre Jugurtha, au raport de Salluste. La plupart des exécutions se faisoient dans la *prison*, sur-tout pour ceux qui étoient condamnés à être étranglés, ou à boire la ciguë.

Eutrope attribue l'établissement des *prisons* à Rome, à Tarquin le Superbe; tous les auteurs le raportent à Ancus Martius, & disent que Tullus y ajouta un cachot qu'on appela longtemps *tullianum*. Au reste, Juvénal témoigne qu'il n'y eut sous les rois & les tribuns, qu'une *prison* à Rome. Sous Tibere on en construisit une nouvele, qu'on nomma la *prison de Mamertin*. Les actes des apôtres, ceux des martyrs, & toute l'histoira ecclésiastiqua des premiers siecles, font foi qu'il n'y avoit presque point de ville de l'empire qui n'eût dans son enceinte une *prison*; & les jurisconsultes en parlent souvent dans leurs interprétations des loix. On croit pourtant que par *mala mansio*, qui se trouve dans Ulpien, on ne doit pas entendre la *prison*, mais la préparation à la question ou quelque autre supplice de ce genre, usité pour tirer des accusés l'aveu de leur crime, ou de leurs complices.

Les lieux connus sous le nom de *latumiæ*, & de *lapidicinæ*, que quelques-uns ont pris pour les mines auxquelles on condamnoit certains criminels, n'étoient rien moins que des mines, mais de véritables *prisons*, ou souterrains creusés dans le roc, ou de vastes carrieres dont on bouchoit exactement toutes les issues. On met pourtant cette différence entre ces deux especes de *prisons* que ceux qui étoient renfermés dans les premieres n'étoient point atachés, & pouvoient y aller & venir; au lieu que dans les autres on étoit enchaîné & chargé de fer.

On trouve dans les loix romaines diférens officiers commis, soit à la garde, soit à l'inspection des *prisons* & des prisoniers. Ceux qu'on appeloit *commentarii* avoient soin de tenir registre des dépenses faites pour la *prison* dont on leur commettoit le soin; de l'âge, du nombre de leurs prisoniers; de la qualité du crime dont ils étoient accusés, du rang qu'ils tenoient dans la *prison*. Il y avoit des *prisons* qu'on appeloit *libres*, parce que les prisoniers n'étoient point enfermés, mais seulement commis à la garde d'un magistrat, d'un sénateur, &c. ou arrêtés dans une maison, particuliere, ou laissés à leur propre garde dans leur maison avec défense d'en sortir. Quoique par les loix de Trajan & des Antonins, les *prisons* domestiques, ou ce que nous appelons chartres privées, fussent défendues, il étoit cependant permis, en certains cas, à un pere de tenir en *prison* chez lui un fils incorrigible, à un mari d'infliger la même peine à sa femme, à plus forte raison un maître avoit-il le droit sur ses esclaves: le lieu où l'on mettoit ceux-ci s'appeloit *ergastulum*.

PRISONIER DE GUERRE.

C'étoit un usage assez universélement établi autrefois, que tous ceux qui étoient pris dans une guerre solemnele, soit qu'ils se fussent rendus eux-mêmes, ou qu'ils eussent été enlevés de vive force, devenoient esclaves du moment qu'ils étoient conduits dans quelques lieux de la dépendance du vainqueur, ou dont il étoit le maître. Cet usage s'étendoit même à tous ceux qui se trouvoient pris malheureusement sur les terres de l'ennemi, dans le temps que la guerre s'étoit alumée. De plus, non seulement ceux qui étoient faits *prisoniers de guerre*, mais encore leurs descendans qui naissoient dans cet esclavage, étoient réduits à la même condition.

Il y a quelque apparence que la raison pour laquelle les nations avoient établi cette pratique de faire des esclaves dans la guerre, étoit principalement de porter les troupes à s'abstenir du carnage, par le profit qu'on retiroit de la possession des esclaves; aussi les historiens remarquent que les guerres civiles étoient beaucoup plus crueles que les autres, en ce que le plus souvent on

tuoit les *prisoniers*, parce qu'on n'en pouvoit pas faire des esclaves.

Les anciens Romains ne se portoient pas aisément à racheter les *prisoniers de guerre*; ils examinoient, 1°. si ceux qui avoient été pris par les ennemis, avoient gardé les loix de la discipline militaire; 2°. s'ils méritoient d'être rachetés: & le parti de la rigueur prévaloit ordinairement, comme le plus avantageux à la République.

Les Romains déposoient leurs *prisoniers* auprès des drapeaux: *Arctè custodiendum apud signa commisit*, dit Ammien, en parlant de Vadomere que l'on fit prisonier. Ils coupoient les cheveux aux rois & aux principaux officiers, & les envoyoient à Rome pour servir d'ornement aux triomphes; c'est ce que dit Ovide:

Nunc tibi captivos mittet Germania crines,
Culta triumphatæ munere gentis eris.

La loi Cornélia avoit pourvu à ce que les testamens des *prisoniers* eussent leur entiere exécution, comme si ceux qui les avoient faits n'eussent jamais perdu leur liberté. Ils suivoient leur vainqueur dans son triomphe, chargés de chaînes; c'est ainsi que la fameuse Zénobie honora le triomphe de son vainqueur Aurélien: *Vincti erant pedes auro, manus etiam catenis aureis, nec collo aureum vinculum deerat*. Si la mort ne leur permettoit pas d'assister à la cérémonie du triomphe, on y portoit le plus souvent leurs images; c'est ce que fit Auguste par raport à Cléopâtre, qui s'étoit tuée pour ne pas être exposée à cette ignominie: *Si quidem in triumpho ejus*, dit Plutarque, *imago translata est ipsius Cleopatræ, & aspidis mordicus brachio affixa*. On les vendoit ensuite à l'encan: *Ad septem millia sub corona veniere*.

PRISTIS, poisson de mer dont la tête est armée d'une longue scie qui lui sert d'arme offensive; on l'appele la *scie*. *Pristis* étoit aussi chez les Romains une sorte de navire long, dont la forme ressembloit assez à celle de la *scie*: *Quinque pristes, navigium ea forma a marina bellua dictum est*. (*Nonius* 13, 13.)

PRITANÉE. *Voyez* PRYTANÉE.

PRIVILEGIUM. Ce mot répond à peu près à notre décret personel. Le *privilegium* étoit souvent compris sous le mot général de loi, & n'en différoit que parce qu'il ne regardoit qu'une seule persone, comme l'indique l'étymologie: au lieu que la loi étoit énoncée en termes généraux, sans application à aucun particulier. Les décrets nommés *privilegia*, étoient défendus par les loix des Douze Tables, & ne pouvoient s'ordoner contre un citoyen que dans une assemblée par centuries. Celui du banissement de Cicéron étoit, par cette raison, contre les loix; mais le parti de l'abrogation lui parut plus sûr que de faire intervenir en sa faveur un décret du senat. (*Mongaut*.)

PRIX. L'habitude de la pauvreté que les premiers Romains avoient contractée, & la simplicité de leurs mœurs, fit que d'abord ils n'attacherent que de l'honeur, & rarement une récompense réelle, à certaines actions de valeur auxquelles ils donnoient des courones de différentes especes. Quand un général avoit mérité le triomphe, on lui en donnoit une de simple laurier, dont il se paroit le jour de son triomphe, mais à mesure que cette premiere simplicité diminua, & que les richesses de la république augmentant, la magnificence se fit sentir; car dans la suite les courones des triomphateurs étoient bien encore de laurier, mais enrichies de fil d'or, & entre-mêlées de feuilles de ce même métal. Les récompenses des soldats étoient de plusieurs sortes, dont on peut lire le détail au mot RÉCOMPENSE.

Ceux qui étoient vainqueurs aux jeux du cirque, avoient aussi leurs récompenses, qui étoient pour l'ordinaire un cheval, une courone, ou de l'argent.

Les Grecs n'avoient pas manqué de décerner aussi des honeurs & des récompenses à ceux qui se distinguoient dans les combats; afin d'animer le courage des soldats, on leur érigeoit des statues. On mettoit sur leurs tombeaux des inscriptions pompeuses & honorables; les terres conquises se partageoient au sort, & se distribuoient pour l'ordinaire aux colons que l'on prenoit parmi les soldats qui avoient le mieux servi. L'on exposoit pendant trois jours, à la vénération du peuple, les ossemens de ceux qui avoient été tués dans le combat, & chacun s'empressoit à leur venir jeter des fleurs & leur faire brûler de l'encens & du parfum; on les ensévelissoit ensuite avec une pompe, & avec un concours infini du peuple. Enfin, quelques jours après, un des plus qualifiés d'Athènes, prononçoit publiquement leur oraison funebre. Outre cela, la république nourrissoit les veuves de ces illustres morts, lorsqu'elles en avoient besoin, & faisoit élever leurs enfans jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'adolescence. Alors on les renvoyoit chez eux au nom du peuple, avec une formule prononcée par un héraut pendant les fêtes de Bacchus, sur le théâtre où ces orphelins paroissoient couverts d'une armure complete.

PRIX. Les Grecs établirent des *prix* de musique & de poésie dans leurs quatre grands jeux publics; les jeux Olympiques, les Pythiques, les Isthmiques & les Neméens.

Cléomene le Rapsode, selon Athénée, chanta aux jeux Olympiques le poëme d'Empédocle, intitulé les *Expiations*, & le chanta de mémoire. Néron y disputa le *prix de musique & de poesie*, & fut déclaré vainqueur, comme le témoignent Philostrate & Suétone, lequel s'en explique en ces termes: *Olympiæ quoque præter consuetudinem musicum agona commisit*. Cet historien observe, comme l'on voit, que ce fut contre la coutume; mais le passage d'Athénée fait foi que ce n'est

pas la seule occasion où l'on y ait dérogé : outre que suivant la remarque de Pausanias, il y avoit près d'Olympie un gymnase, appelé *Lalichmion*, ouvert à tous ceux qui vouloient s'exercer à l'envi dans les combats d'esprit ou littéraires de toute espece, & d'où apparemment ceux de la poésie musicale n'étoient point exclus. Il y a même beaucoup d'apparence que le *prater consuetudinem* de Suétone (contre la coutume, par extraordinaire) ne tombe que sur la saison, ou sur le temps où ces jeux furent célébrés exprès pour Néron. Solon, Élien, Xénoclès & Euripida disputerent le prix de la poésie dramatique dans ces mêmes jeux dès la quatre-vingt-unieme Olympiade. Dans la quatre-vingt-seizieme, il y eut à Olympie un *prix* proposé pour les joueurs de trompetes, & ce fut Timée l'Élien qui le gagna.

Autant que les combats de musique semblent avoir été rares aux jeux Olympiques, autant étoient-ils ordinaires aux Pythiques, dont ils faisoient la premiere & la plus considérable partie. On prétend même que ceux-ci, dans leur origine, n'avoient été institués que pour y chanter les louanges d'Apollon, & y distribuer des *prix* aux poëtes-musiciens qui se signaleroient en ce genre. Le premier qu'on y couronna fut Chrysothémis de Crete, après lequel reçurent le même honneur successivement Philammon, & Thamyris; Étheuther par le charme seul de sa voix, car il ne chantoit que la poésie d'autrui; puis Céphales, grand joueur de cithare; Échembrote & Sarcadas, excellens joueurs de flûte. On dit qu'Hésiode y manqua le *prix*, faute d'avoir su accompagner de la lyre les poésies qu'il y chanta.

Il paroît par un passage de Plutarque, & par un autre de l'empereur Julien, que les combats de musique & de poésie trouvoient aussi leur place dans les jeux Isthmiques. À l'égard des Néméens, le passage d'Hygin, allégué sur ce point par Pierre du Faur, ne prouve que pour les jeux d'Argos; & quoi qu'en dise celui-ci, le mythologiste ne les a point confondus avec ceux de Némée, dont il fait un article à part, où il n'est question ni de poésie, ni de musique. Mais nous apprenons par un passage de Pausanias, que l'une & l'autre y étoient admises. C'est au huitieme livre où il dit que „ Philopémen assistant aux „ jeux Néméens, où des joueurs de cithare dis„ putoient le *prix* de musique, Pylade de Mé„ galopolis, un des plus habiles en cet art, & „ qui avoit déja remporté le *prix* aux jeux Py„ thiques, se mit à chanter un cantique de Ti„ mothée de Milet, intitulé *les Perses*, & qui „ commençoit par ce vers:

Héros qui rends aux Grecs l'aimable liberté.

„ Aussi-tôt tout le monde jeta les ieux sur Phi„ lopémen, & tous s'écrierent, que rien ne con„ venoit mieux à ce grand homme„.

On proposoit des *prix de poésie & de musique*, non seulement pour les grands jeux de la Grece, mais encore pour ceux qu'on célébroit dans plusieurs villes de ce même pays: dans celle d'Argos, à Sycione; à Thebes, à Lacédémone, dans les jeux Carniens, à Athênes pendant la fête des pressoirs, *Λήναια*, & celle des Panathénées; à Épidaure, dans les jeux établis pour la fête d'Esculape; à Ithome dans la Messenie, pour la fête de Jupiter; à Délos, dans les jeux célebres dès le temps d'Homere, & que les Athéniens y rétablirent selon Thucydide, après avoir purifié cette île, dans la sixieme année de la guerre du Péloponnese; à Samos, dans les jeux qu'on y donnoit en l'honneur de Junon, & du Lacédémonien Lysandre; à Dion en Macédoine, dans ceux qu'institua le roi Archélaüs, pour Jupiter & pour les Muses; à Patras, à Naples, &c. *Mém. des Inscr. X. in-4°.*

On ne se rapele point l'histoire & le caractere des Grecs, sans se peindre avec admiration ces jeux célebres où paroissoient en tous les genres les productions de l'esprit & des talens, qui concouroient ensemble par une noble émulation aux plaisirs du plus spirituel de tous les peuples. Non seulement l'adresse & la force du corps cherchoient à y acquérir un honeur immortel, mais les historiens, les sophistes, les orateurs & les poëtes, lisoient leurs ouvrages dans ces augustes assemblées, & en recevoient le *prix*. À leur exemple, on vit des peintres y exposer leurs tableaux, & des sculpteurs offrir aux regards du public des chef-d'œuvres de l'art, faits pour orner les temples des dieux. (*D. J.*)

PROANA, en Thessalie. ΠΡΩΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

PROAO, divinité des anciens Germains, qu'ils représentoient tenant d'une main une pique environée d'une espece de banderole, & de l'autre un écu d'armes. Ce dieu présidoit à la justice & au marché public, afin que tout s'y rendît avec équité.

PROAROSIES. On appeloit ainsi les sacrifices qu'on offroit à Cérès avant les semences.

PROAULION. C'étoit le prélude des flûtes, ce qui précédoit le nome ou l'air qu'on alloit exécuter, comme le prologue des pieces de théâtre. Il paroît par un passage d'Aristote (*Rhetor. lib. III. cap. 17.*) que les anciens joueurs de flûte lioient leur *proaulion* avec le nome même, ou passoient de l'un à l'autre sans interruption. (*F. D. C.*)

PROBA, essai de la nouriture militaire que l'on offroit au général.

PROBARE hostias, examiner les victimes pour leur trouver les caracteres qui plaisoient aux dieux.

PROBATORIÆ litteræ, brevet que recevoit chaque officier selon son grade.

PROBULEUMA προβόλευμα, arrêté de l'Aréopage ou du sénat d'Athênes pour être proposé à l'assemblée du peuple, afin d'y recevoir la ratification nécessaire, sans laquelle cet arrêté ne pouvoit avoir force de loi après la fin de l'année, temps auquel les sénateurs rendoient leur commission. (*Potteri archaol. græc. lib. I, cap. XVIII. tom. I, pag.* 100.)

PROBUS.

Marcus Aurelius Probus Augustus.

Ses médailles sont:

RR. en or.

RRR. en médaillons d'or. .

RRR. en argent quinaire.

RR. en médaillons de bronze; au revers, les trois monnoies. .

Il y en a de plus larges avec des revers RRR.

On le trouve en ce module avec sa tête accolée à celle de sa femme. Ce médaillon est au cabinet national.

RR. en M. B.

R. en P. B. avec ses consulats du côté de la tête.

C. en P. B. d'Égypte.

Les médailles de ce prince, en P. B, latin sont si communes, qu'on en a vu une collection de plus de deux mille avec des différences, recueillie par l'abbé Rothelin; mais qui n'a pas passé en Espagne avec sa suite d'argent.

PROCEDERE, paroître en public, précédé & suivi d'une grande pompe.

PROCESSIONS. On représentoit dans les *processions* des anciens le premier état de la nature. On y portoit une espece de cassete qui contenoit différentes choses pour servir de symboles; par exemple, des semences de plantes pour signe de la fécondité perdue. On y portoit encore, d'après les mêmes principes, un enfant emmailloté, un serpent, &c.: ces sortes de fêtes s'appeloient *orgies*.

Virgile fait mention dans ses Géorgiques de la *procession* usitée toutes les années en l'honneur de Cérès; Ovide ajoute que ceux qui y assistoient étoient vêtus de blanc, & portoient des flambeaux alumés. On faisoit des *porcessions* autour des champs ensemencés, & on les arrosoit avec de l'eau lustrale. Les bergers de Virgile en font tout glorieux, & disent en chorus:

.... Et cum solemnia vota
Reddemus nymphis, & cum lustrabimus agros.

À Lacédémone, dans un jour consacré à Diane, on faisoit une *procession* solemnele. Une femme des plus considérables de la ville portoit la statue de la déesse. Elle étoit suivie de plusieurs jeunes gens choisis qui se frapoient à grands coups. Si leur ardeur se ralentissoit, sa stature, légere de sa nature, devenoit si pesante, que celle qui la portoit, accablée sous le poids, ne pouvoit plus avancer. Aussi les amis & les parens de cette jeunesse les acompagnoient pour animer leur courage.

PROCESTRIA. On nommoit *procestria* chez les Romains les camps fixes ou de quartier, dans lesquels demeuroient les étrangers, vivandiers, aprovisioneurs & autres qui suivoient l'armée, & auxquels il étoit défendu de se mêler avec les soldats. (*D. J.*)

PROCHARISTÉRIES, προχαριστήρια, sacrifice solemnel que les magistrats d'Athênes offrioient annuélement à Minerve au commencement du printemps.

PROCILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

PROCLA.

Sur des médailles de Mitylene, on voit gravés la tête & le nom ΙΟΥ. ΠΡΟΚΛΑΝ. ΗΡΩΙΔΑ. de Julia *Procla*, qui n'est connue par aucun autre monument.

PROCLÉA, fille de Clytius, & premiere femme de Cygnus, roi des Colones. *Voyez* Cygnus.

PROCONNESSUS, île. ΠΡΟΚΟΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cerf à mi-corps.

C'est de cette île que l'on tiroit le marbre de Cyzique, & le marbre blanc, veiné de noir, appelé *proconnesien*.

PROCONSUL, magistrat que la république romaine envoyoit dans une province, qui y gouvernoit & y commandoit avec toute l'autorité des consuls à Rome.

Les consuls, après leur élection, se partageoient d'abord le gouvernement des provinces, selon que le sort en disposoit. L'empire romain devint ensuite si étendu, & les guerres qu'il fallut entreprendre, furent si fréquentes & si considérables, qu'on fut obligé de changer la forme du gouvernement, & de donner à des particuliers l'autorité nécessaire pour conduire les armées, commander dans les provinces, & tenir la place des consuls qu'ils représentoient.

Comme la maxime de la république étoit à mesure qu'elle faisoit des conquêtes, d'en former des gouvernemens, ce qu'elle appeloit réduire en provinces, elle commençoit d'abord par ôter à ces pays conquis leurs loix & leurs magistrats particuliers; elle les assujétissoit à recevoir les loix romaines, & y envoyoit pour gouverner, selon que la province étoit plus ou moins considérable, un *proconsul*, ou un préteur, ou un propréteur qui leur rendoit la justice & commandoit les troupes; elle y joignoit un questeur, pour avoir soin de faire payer les tributs qu'on leur avoit imposés.

imposés. La Sicile fut le premier pays hors de l'Italie, qui fut réduite en province.

Appien (*De bello civili, lib. I.*) raconte qu'avant la guerre des alliés, les provinces étoient désignées aux *proconsuls*. Ces gouverneurs n'étoient nommés que pour un an, après lequel le sénat en envoyoit d'autres. Si un gouvernement se trouvoit sur la frontiere où il y eût quelque guerre, dont on eût confié la conduite au gouverneur, il arivoit quelquefois qu'on prolongeoit le temps de son administration, afin qu'il pût terminer cette guerre. Mais cela ne se faisoit que par un édit du peuple romain, assemblé en comices.

Les *proconsuls*, les préteurs & les propréteurs avoient des lieutenans sous eux dans leurs gouvernemens, quelquefois jusqu'à trois, selon leur étendue; car, en décernant ces provinces, le sénat marquoit l'étendue de chacune, régloit le nombre des troupes, assignoit des fonds pour leur paye & leur subsistance, nommoit les lieutenans que le gouverneur devoit avoir, & pourvoyoit à sa dépense sur la route, ainsi qu'à leur équipage, qui consistoit en un certain nombre d'habits, de meubles & de chevaux, mulets & tentes, qu'on leur faisoit délivrer lorsqu'ils partoient pour le gouvernement, ce qu'on appeloit *viaticum*; afin qu'ils ne fussent point à charge aux provinces.

Ils paroît, d'après un passage de Suétone, que du temps de la république, les mulets & les tentes qu'on leur fournissoit, étoient seulement loués aux dépens du public, & qu'ils devoient les rendre après le temps de leur gestion. Cette précaution de la république n'empêchoit pas, lorsque ces magistrats étoient intéressés, qu'ils n'exigeassent encore de grosses sommes des provinces, comme il paroît par le reproche que fait Cicéron dans son plaidoyer contre Pison, qui, allant en Macédoine en qualité de *proconsul*, se fit donner par cette province, pour sa vaisselle seulement, cent fois 80 mille sesterces, qui font environ deux millions de notre monoie.

Tite-Live (*Dec. V. lib. 2.*) donne à entendre que cet abus s'étoit introduit depuis que le consul Postumius étoit allé à la ville de Preneste, pour y faire un sacrifice comme un simple particulier; mais n'y ayant pas été reçu avec la distinction qu'il auroit souhaitée, il avoit exigé de cette ville qu'elle le défrayât, en punition de ce peu d'égards qu'elle avoit eu pour sa dignité. Cette usurpation servit depuis d'autorité aux magistrats qui alloient à leurs gouvernemens, pour se faire défrayer sur la route, sans se contenter de ce que la république fournissoit, & en même temps de prétexte à ceux qui étoient intéressés & avares, pour se faire donner de grosses sommes. Quand les postes furent établies, ces magistrats eurent le privilège de s'en servir sur leur route, où ils étoient aussi défrayés. Suétone dit qu'Auguste enchérit sur ce qui se pratiquoit du temps de la république, en ordonant de leur fournir une certaine somme des deniers publics, afin qu'ils n'exigeassent rien de plus des provinces.

On voit dans Lampride, que long-temps après, l'empereur Alexandre-Sévere faisoit aussi fournir aux magistrats qu'il envoyoit dans les provinces en qualité de gouverneurs, certaine somme d'argent, & ce qui leur étoit nécessaire, comme meubles, habits, chevaux, mulets, domestiques. Le temps de leur gestion étant expiré, ils devoient rendre les domestiques, les chevaux & les mulets; pour le reste, ils le gardoient, s'ils avoient bien rempli leur ministere; mais s'ils s'en étoient mal aquités, l'empereur les condamnoit à rendre le quadruple. Il ne paroît pas que cette loi ait été suivie sous les autres empereurs.

Tous ces gouverneurs menoient avec eux, outre les officiers qui leur étoient adjoints, comme lieutenans, questeurs, assesseurs & autres subalternes, nombre de leurs amis qui les acompagnoient pour leur faire honeur, & qu'on nommoit *contubernales*, parce qu'ils mangeoient à leur table; c'étoient la plupart des jeunes gens de distinction qui alloient apprendre le métier de la guerre, s'il y en avoit dans ce département, ou se mettre en état de remplir les magistratures. Ce cortége formoit une espece de cour aux *proconsuls*; leur suite devint encore plus nombreuse sous les empereurs, par la quantité d'officiers subalternes qu'ils menoient avec eux, & dont il est fait mention dans la notice de l'empire, sous les noms de *pracones*, *pictores*, *interpretes*, *aruspices*, *tabellarios*, *numerarios*, *commentarienses*, *cornicularios*, *adjutores*, *subadjuvas*, *exceptores*, & autres.

Leur maison & leur train étoient aussi composés de plus de domestiques, & ils paroissoient avec plus de pompe & d'appareil que sous la république. Ils étoient obligés pendant le temps de leur administration, de faire des voyages dans les principales villes de leur gouvernement, pour y rendre la justice, & tenir l'assemblée de la province, afin d'y maintenir le bon ordre.

Tous ces gouverneurs, avant que de sortir de Rome, alloient au Capitole faire des sacrifices, & prendre le manteau de guerre qu'on nommoit *paludamentum*, qui marquoit le commandement des troupes; ce qui se pratiquoit aussi par ceux qui alloient commander les armées de la république; ils sortoient de Rome dans une espece de pompe, précédés de six licteurs, avec les faisceaux & les haches, & conduits par leurs amis, qui les accompagnoient hors la ville jusqu'à une certaine distance.

Ils gouvernoient leurs provinces selon les loix romaines, & conformément à ce que les magistrats observoient à Rome; on ne comptoit l'année de leur charge que du jour qu'ils avoient commencé d'en faire la fonction, & non pas du jour de leur nomination. Quand on envoyoit un

successeur à celui dont le temps étoit fini, celui-ci lui remettoit les troupes qu'il avoit sous son commandement, & ne pouvoit plus différer son départ au delà de trente jours après l'arivée de son successeur. Si, après l'année révolue, on n'envoyoit persone pour lui succéder, il n'en quitoit pas moins son gouvernement; mais il laissoit son lieutenant jusqu'à ce que le nouveau gouverneur fût arivé, & à son retour, il rendoit compte au sénat de son administration ; il en dressoit un précis qu'on déposoit au trésor, trente jours après avoir rendu compte au sénat.

Les *proconsuls* avoient dans leurs provinces les mêmes honeurs que les consuls à Rome, auxquels ils cédoient en tout lorsqu'ils y étoient.

Quoiqu'en apparence le *proconsul* ne fût pas différent du consul, cependant il est certain qu'il n'étoit point mis dans le rang des vrais magistrats. Il avoit le pouvoir que les Romains appeloient *potestas;* mais il n'avoit pas l'empire, *imperium*.

Ceux que le peuple choisissoit pour remplir des fonctions indéfinies, & lorsque l'occasion s'en présentoit, n'avoient qu'une autorité bornée ; mais lorsque le peuple élisoit quelqu'un pour une afaire particuliere, comme pour faire la guerre à quelque roi, il lui donnoit un pouvoir absolu qu'il appeloit *imperium*.

Dès qu'il étoit sorti de Rome, il pouvoit prendre la qualité de *proconsul*, & les ornemens consulaires; mais il n'avoit que l'exercice de la jurisdiction volontaire, & son pouvoir étoit renfermé dans la manumission des esclaves, dans l'émancipation des enfans & dans l'adoption; tout ce qui est de la jurisdiction contentieuse, lui étoit défendu, jusqu'à ce qu'il fût arivé dans la province qui lui étoit échue, où pour lors sa jurisdiction étoit aussi étendue que celle des consuls. Il est vrai que Pighius n'est pas de ce sentiment, & il prétend prouver par l'autorité de Tite-Live, que le *proconsul* n'avoit point l'*imperium*.

Les *proconsuls* n'obtenoient jamais le triomphe, quoiqu'ils l'eussent mérité, parce qu'on les regardoit comme simples citoyens, & sans caractere de magistrature; c'est par cette raison qu'au raport de Tite-Live & de Plutarque, Scipion ne put obtenir les honeurs du triomphe, après avoir soumis l'Espagne à l'empire romain. Mais les mêmes historiens nous apprenent que l'on se relâcha de cette rigueur, & l'on commença d'y déroger en faveur de L. Lentulus, qui fut le premier à qui le peuple acorda l'ovation, & dans la suite, Q. P. Philo triompha, après avoir vaincu certains peuples qui s'étoient déclarés ennemis des Romains.

Il y avoit à Rome quatre sortes de *proconsuls*; 1°. ceux qui, après l'année expirée de leur consulat, conservoient encore le commandement d'une armée avec autorité de consul; 2°. ceux qui, sans sortir actuélement de charge, étoient envoyés dans une province, ou pour la gouverner, ou pour commander une armée; 3°. ceux qui, après l'extinction du gouvernement républicain, étoient nommés par le sénat pour gouverner quelques unes des provinces que l'on appeloit pour cela *proconsulaires*; 4°. on donnoit ce nom à ceux qui servoient sous les consuls en qualité de lieutenans; l'amour de la patrie faisoit que ceux mêmes qui avoient commandé en chef une armée, ne dédaignoient pas quelquefois de servir dans la même armée comme lieutenans; 5°. on laissoit aussi le titre de *proconsul* à ceux qui n'étoient point rentrés dans Rome depuis qu'ils en avoient été revêtus.

Le sénat nommoit autant de sujets qu'il avoit de provinces à donner, & dans ces élections on avoit beaucoup d'égards à l'ancienneté. Les sujets élus tiroient au sort, & partageoient ainsi les provinces; mais l'Asie & l'Afrique faisoient une classe à part. De droit, elles étoient dévolues aux deux consulaires les plus anciens; c'étoit encore le sort qui décidoit entr'eux, mais il leur livroit nécessairement l'une ou l'autre.

L'anciene république ne donnoit rien aux gouverneurs des provinces. Auguste, comme je l'ai dit, pour prévenir les tentations auxquelles les exposoit ce service gratuit, leur assigna des apointemens. Les gouverneurs des provinces du sénat étoient payés sur l'*ærarium*, & ceux des provinces impériales sur le fisc. Si pour des raisons légitimes & approuvées, quelqu'un ne pouvoit accepter le *proconsulat*, on lui offroit d'ordinaire les apointemens. Lorsque Tacite dit que Domitien les avoit donnés à quelqu'un, il faut entendre que ce prince avoit proposé qu'on les lui donnât.

On sait généralement que, dès le temps de la république, les provinces ont célébré des fêtes, élevé des autels, & bâti des temples à leurs *proconsuls*, qu'elles ont associé à tous les honeurs qu'on rendoit aux dieux.

La coutume de bâtir des temples aux *proconsuls* ne s'établit que par degrés. On commença par leur dédier des monumens & des édifices publics, qui jusque-là ne l'avoient été qu'à des dieux; ensuite on leur bâtit des temples. Suétone dit expressément que c'étoit l'usage, sur la fin de la république, d'élever des temples aux gouverneurs des provinces, *templa proconsulibus decerni solere*, quoiqu'il y en eût souvent que les peuples, bien loin de les regarder comme des dieux tutélaires, ne pouvoient considérer que comme de mauvais génies, qu'il falloit tâcher d'apaiser par des sacrifices. Cette coutume de bâtir des temples aux gouverneurs des provinces, n'étoit pas seulement tolérée; elle étoit même autorisée par les loix. C'étoit comme des monumens publics de l'assujétissement des provinces conquises; car les Romains savoient qu'il n'y a point de plus grande marque de servitude que l'excès de la flaterie. Le culte s'adressoit directement

aux vertus déja divinisées, & ne tomboit qu'indirectement sur le *proconsul*.

Enfin, les fêtes & les jeux que l'on célébroit dans toutes les provinces en l'honeur des empereurs, & que l'on appeloit de leur nom, comme, par exemple, *Augusteia*, *Commodeia*, étoient absolument la même chose que les fêtes & les jeux qu'on célébroit en l'honeur des *proconsuls*, appelés aussi de leurs noms, *Lucullia*, *Marcellia*, *&c.* Il y a plus; c'est que tous les titres qu'on a donnés aux empereurs, & même tous les honeurs divins qu'on leur a décernés pendant leur vie, avoient été rendus avant eux aux gouverneurs des provinces. (*D.J.*)

PROCONSULAIRE (Empire). L'empereur Auguste voulant se rendre maître absolu du gouvernement, sans néanmoins le paroître, apporta quelques changemens dans l'ordre qu'on avoit suivi pour les gouverneurs de provinces pendant la république. Ce prince, pour y parvenir, fit un partage de l'administration de l'empire entre lui, le sénat & le peuple, & de toutes les provinces de l'empire en trois especes, savoir, *proconsulaires*, prétoriales & présidiales. Il voulut que le sénat pourvût aux gouvernemens *proconsulaires*, le peuple à ceux des prétoriales, & il se réserva le soin du reste. Lorsque Tibere fut associé au gouvernement par Auguste, celui-ci lui fit donner la charge de censeur, & un pouvoir égal au sien dans toutes les provinces; c'est ce qu'on appeloit *empire proconsulaire*.

PROCOPE, tyran sous Valens.

PROCOPIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

RRR. en argent.

RRR. en P. B.

PROCRIS, fille d'Erecthée, roi d'Athênes, sœur d'Orithye, & femme de Céphale. *Voyez* CÉPHALE.

PROCRUSTE, fameux bandit que tua Thésée. *Voyez* DAMASTES, POLYPEMON.

PROCULEIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

PROCULUS. (*T. Ælius.*) tyran sous Probus.

TITUS ÆLIUS PROCULUS AUGUSTUS.

Ses médailles ne sont connues que dans Goltzius & Mézabarba; ce dernier en raporte une tirée de Chifflet.

PROCURATEUR, ministre des empereurs, semblable aux anciens intendans de France. Ils transportoient tout ce qu'ils pouvoient dans les cofres du prince, & ne laissoient rien aux peuples.

Auguste s'étant emparé de la puissance souveraine, & ayant fait pour ainsi dire un partage avec les Romains, de toutes les provinces qui leur étoient soumises, il forma pour lui un trésor particulier & séparé de celui de l'état, sous le nom de *fisc*, & il créa en même temps des officiers qu'il nomma *procurateurs* de l'empereur, *procuratores Cæsaris*, qu'il envoyoit dans ses provinces & dans celles du sénat. Il les chargea de faire le recouvrement des sommes destinées à ce trésor, & nommées *deniers fiscaux*; mais tous n'avoient pas la même autorité, ni les mêmes fonctions.

Ceux que l'empereur envoyoit dans les provinces du sénat, étoient déja, dans leur origine, les moins puissans, ils étoient seulement employés à régir les terres que le prince y possèdoit comme particulier, ou celles qui, par des confiscations, avoient été réunies au domaine impérial. Les riches citoyens de Rome avoient des terres en différentes provinces, & les dépouilles de ceux qu'on condamnoit pour crime d'état, ne manquoient guere d'être adjugées au trésor impérial.

Tôt ou tard, & peut-être dès le temps d'Auguste, l'empereur eut par-tout des *procurateurs*, même dans les provinces du sénat. Selon les anciennes mœurs romaines, ces intendans ne devoient être que des afranchis, parce qu'ils n'avoient point d'autorité ni de considération publique. Mais tout ce qui donne des relations avec le prince, paroît honorable & devient un objet d'ambition; les chevaliers romains briguoient ces places avec avidité, & lorsque l'empereur y nommoit quelqu'un de ses afranchis, il le mettoit, ce semble, au nombre des chevaliers.

Le *procurateur* de l'empereur demeuroit en place autant que le prince jugeoit à propos; & cela seul lui donnoit un grand avantage sur les proconsuls, qui, n'étant que pour un an dans chaque province, n'avoient pas le temps de s'y faire comme lui des créatures, & devoient être moins jaloux d'une autorité prête à s'échaper de leurs mains. La politique les obligeoit de conniver aux usurpations d'un homme qui, dans le fond, étoit chargé d'épier leur conduite, autant que de faire valoir les terres de son maître. Enfin, le pouvoir du *procurateur* de l'empereur devint si considérable, que pendant la vacance du proconsulat, il faisoit les fonctions proconsulaires.

La plupart des *procurateurs* impériaux abusant de la confiance du prince, des droits de leur place, & des ménagemens du gouvernement romain, exerçoient dans les provinces impériales d'horribles vexations. L'histoire romaine, & principalement la vie d'Agricola, donnent une étrange idée de leur conduite. L'empereur Alexandre Sévere, qui les tenoit fort bas, les appeloit *un mal nécessaire*. Les mauvais princes leur donnoient presque toujours raison.

Il faut regarder l'avidité de ces officiers comme un des principes de destruction que l'empire portoit dans son sein, & leur dureté pour les provinces nouvélement conquises, comme une des causes qui rendoient plus rares, plus lentes, moins

solides les conquêtes que les Romains faisoient sous les empereurs.

Il y avoit une autre classe de *procurateurs*; c'étoit ceux que l'empereur envoyoit en quelques provinces du département impérial, qu'il ne jugeoit pas assez considérables pour y commettre un lieutenant. Telles étoient la Judée, les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, & d'autres encore. Le prince les faisoit gouverner par un *procurateur* chargé tout ensemble de la justice, des finances & des troupes; mais quelquefois subordoné, du moins à certains égards, au lieutenant consulaire de la province impériale voisine.

Ces sortes d'intendances, quoique plus lucratives & plus indépendantes que les autres, ne se donnoient non plus qu'à des chevaliers ou à des afranchis, qui d'ordinaire s'y conduisoient avec une hauteur & avec une insolence proportionées à leur pouvoir & à la bassesse de leur origine. Ce n'est, selon Juste-Lipse, qu'à cette troisieme classe de *procurateurs* qu'il faut raporter le sénatus-consulte, par lequel l'empereur Claude, esclave de ses afranchis, fit ordoner que les jugemens des *procurateurs* seroient exécutés, comme les jugemens de l'empereur même.

Tous les différents qui naissoient au sujet du fisc, étoient portés au tribunal des *procurateurs*, qui en étoient les juges dans leurs provinces. Cette charge qui étoit un démembrement de celle de questeur, servit de frein à l'avidité des gouverneurs, qui n'oserent plus faire des concussions aussi violentes qu'auparavant, dans la crainte que l'empereur n'en fût informé par ces nouveaux officiers. (*D. J.*)

PROCURATOR ÆRARII, le garde du trésor.

PROCURATOR AFRICÆ, l'intendant des biens que le prince avoit en Afrique.

PROCURATOR BAPHIORUM, celui qui étoit à la tête des teinturiers, dont la fonction étoit de veiller à ce que la laine & la soie fussent teintes en poorpre. Il y avoit de ces intendans dans toutes les villes où l'on teignoit en pourpre.

PROCURATORES CÆSARIS, nommés aussi *curatores & rationales Cæsaris*, étoient les intendans du fisc de l'empereur. Ces intendans créés par Auguste, & pris du nombre des chevaliers & des afranchis, ne furent d'abord chargés que du recouvrement des deniers; mais l'empereur Claude leur donna le droit de juger des causes relatives au fisc, & par-là ils eurent une jurisdiction, & ôterent aux questeurs provinciaux leurs principales fonctions. Ils étoient sur-tout chargés de veiller sur la conduite des gouverneurs des provinces, & d'empêcher leurs concussions.

PROCURATOR DUCENARIUS, ainsi nommé à cause de deux cents sesterces qu'il recevoit en forme de paye. Cet usage vint d'Auguste qui assigna certaine somme pour défrayer les magistrats qui se rendoient à leur gouvernement: *Procuratores a numero pecuniarum quæ illis datæ, nomen factum est*, écrit Dion.

PROCURATOR METALLORUM, l'intendant des mines, celui qui veilloit sur les criminels condamnés au travail des mines. *Procuratores* étoient aussi des persones privées que l'empereur envoyoit dans ses provinces pour les gouverner en son nom; on les appeloit encore *Præsides*.

PRODICE, l'une des Hyades.

PRODICIUS. Cicéron (*De offic. c.* 32.) donne à Hercule ce surnom, parce que Prodicus de Ceos, sophiste fameux, racontoit qu'Hercule s'étant retiré dans une solitude, avoit eu une vision singuliere. Le vice & la vertu lui apparurent sous les traits qui peuvent les caractériser. Le vice brillant de richesses & de beauté, la vertu sans ornement. Il fut tenté par ces deux persones; mais il résista au vice, & suivit la vertu.

PRODICTATEUR, officier qui avoit chez les Romains le même pouvoir que le dictateur. Après la bataille de Trasimene, où fut tué le consul Flaminius, dans le trouble général où jeta la perte de cette bataille, la ressource acoutumée fut de nommer un dictateur; mais cette nomination n'étoit pas sans difficulté. Le dictateur ne pouvoit être nommé dans Rome, & par l'un des deux consuls, selon l'usage, puisque de ces deux magistrats, l'un venoit d'être tué & l'autre étoit occupé contre les Gaulois. Le tempérament qu'on prit fut de créer un *prodictateur*, qui auroit le même pouvoir que celui auquel il étoit subrogé.

PRODIGALITÉ. Les Aréopagistes, la punissoient, & les *prodigues*, en plusieurs lieux de la Grece, étoient privés du sépulchre de leurs ancêtres. Lucien les compare au toneau des Danaïdes, dont l'eau se répand de tous côtés.

Les dépouilles des nations vaincues produisirent dans Rome tous les excès du luxe & de la *prodigalité*. On n'y voyoit que des partisans de ce Duronius, qui, étant tribun du peuple, fit casser les loix somptuaires des festins, criant que c'étoit fait de la liberté, s'il falloit être frugal contre son gré, & s'il n'étoit pas permis de se ruiner par ses dépenses si on en avoit la volonté.

Il y a déja long-temps, dit Caton en plein sénat, que nous avons perdu la véritable dénomination des choses; la profusion du bien d'autrui s'appele *libéralité*, & ce renversement a enfin jeté la république sur le penchant de sa ruine.

PRODIGES physiques. Les *prodiges* raportés dans les ouvrages des Grecs & des Latins peuvent être rangés sous deux classes; la premiere classe comprend ces *prodiges* du paganisme, que l'on ne peut expliquer sans recourir à une cause surnaturelle. Les *prodiges* de cette espece rapor-

tés par ces auteurs ne méritent guere de croyance. Quand on dit que les pénates apportés par Enée à Lavinium ne purent être transférés de cette derniere ville à Albe par Ascanius, & qu'ils revinrent d'eux-mêmes à Lavinium tout autant de fois qu'on les en tira pour les porter à Albe; quand on lit que le Jupiter-*Terminalis* ne put être remué de sa place, lors de la construction du Capitole; quand on lit que le devin Accius Nævius trancha un caillou en deux d'un coup de rasoir, pour convaincre l'incrédulité d'un roi de Rome qui méprisoit les augures & la divination étrusque; que la vestale Emilia puisa de l'eau dans un crible percé; qu'une autre tira à bord avec sa ceinture un vaisseau engravé, que les plus grandes forces n'avoient pu ébranler; qu'une autre vestale aluma prodigieusement, avec un pan de sa robe, le feu sacré qui s'étoit éteint par son imprudence, & que ces *prodiges* se font faits par une protection particuliere du ciel, qui vouloit les justifier contre des accusations calomnieuses, on doit regarder ces faits & tous ceux qui leur ressemblent, comme des fables inventées par des prêtres corrompus, & reçues par une populace ignorante & superstitieuse.

Les *prodiges* de la seconde classe sont des effets purement naturels, mais qui arivant moins fréquemment, & paroissant contraires au cours ordinaire de la nature, ont été attribués à une cause surnaturele par la superstition des hommes éfrayés à la vue de ces objets inconnus. D'un autre côté, l'adresse des politiques, qui favoient en tirer parti pour inspirer aux peuples des sentimens conformes à leurs desseins, a fait regarder ces effets étonans, tantôt comme une expression du courroux du ciel, tantôt comme une réconciliation des dieux avec les humains; mais cette derniere interprétation étoit bien plus rare, la superstition étant une passion triste, qui s'emploie plus souvent à éfrayer les hommes, qu'à les tranquilliser ou à les consoler dans leurs malheurs.

Je range presque tous ces *prodiges* sous cette derniere classe, étant persuadé que la plus grande partie de ces événemens merveilleux ne font, en les réduisant à leur juste valeur, que des effets naturels, souvent même assez communs. Lorsque l'esprit des hommes est une fois monté sur le ton superstitieux, tout devient à leurs ieux *prodige* & miracle, selon la réflexion judicieuse de Tite-Live: *Multa ea byeme prodigia facta, aut, quod evenire solet, motis semel in religionem animis, multa nuntiata, & temere credita sunt.*

Je ne prétends cependant pas m'engager à parler ici de toutes les différentes especes de *prodiges*. Les uns ne sont que des naissances monstrueuses d'hommes ou d'animaux qui éfrayoient alors les nations entieres, & qui servent aujourd'hui d'amusement aux physiciens; d'autres ne font que des faits puériles, & souvent même absurdes, dont la plus vile populace a fait des *prodiges*, & où l'on a cru pouvoir apprendre la volonté des dieux. Tels étoient les conjectures des augures sur le chant, le vol & la maniere de manger de certains oiseaux; tels étoient les prédictions des aruspices, à l'occasion de la description des entrailles d'une victime; telle étoit l'apparition d'un serpent, d'un loup, ou de tel autre animal que le hazard faisoit rencontrer sous les ieux de celui qui étoit prêt à entreprendre quelqu'action. Je n'entre point dans l'examen de ces *prodiges* vulgaires, dont Cicéron a si spirituélement étalé le ridicule dans ses livres de la divination. Les *prodiges* dignes d'être examinés sont des phénomenes ou apparences dans l'air, & des météores singuliers par leur nature ou par les circonstances qui les acompagnoient.

Il est fait mention, par exemple, en cent endroits de Tite-Live, de Pline, de Julius Obsequens, & d'autres historiens, de ces pluies prodigieuses de pierres, de cendres, de briques, de chair, de sang, &c., dont on a fait un article particulier. *Voyez* Pluie prodigieuse.

On lit dans les mêmes historiens, tantôt que le ciel a paru enflamé, *cœlum arsisse*, tantôt que le soleil ou du moins un corps lumineux semblable à cet astre, s'est montré au milieu de la nuit; que l'on a vu en l'air des armées brillantes de lumiere, & cent autres faits de cette nature, qui simplifiés étoient des météores, des phénomenes de lumiere & des aurores boréales.

Le commun des modernes ou de ceux qui n'ayant pris qu'une légere teinture de philosophie, se croient en droit de nier la possibilité des effets dont ils ne peuvent imaginer la cause naturele, prenent le parti de récuser le témoignage des anciens qui les raportent, sans penser que ces historiens, décrivant la plupart des faits publics & connus de leur temps, méritent qu'on leur acorde la croyance que nous ne refusons pas aux écrivains modernes, lorsqu'ils raportent des faits dont nous n'avons pas été témoins.

Voilà à peu près toutes les différentes especes de *prodiges* physiques qui sont raportés dans les anciens. Ils faisoient une partie considérable de l'histoire, & quoiqu'ils n'eussent par eux-mêmes aucune liaison naturele avec les événemens politiques, l'adresse de ceux qui gouvernoient mettant la superstition de peuples à profit, ils se servoient de ces *prodiges*, comme de motifs puissans pour faire prendre des résolutions importantes, & commes de moyens pour faciliter l'exécution des entreprises les plus considérables. Les anciens historiens ont donc eu raison de faire si souvent mention de ces *prodiges*, & ils ne pouvoient prévoir qu'il y auroit un temps où les hommes n'y feroient attention que pour en rechercher la cause physique, & pour satisfaire un léger mouvement de curiosité. (*D. J.*)

PRODOMÉES, PRODOMIENS, } divinités qui présidoient à la construction des édifices, & qu'on invoquoit avant d'en jeter les fondemens. Mégaréus sacrifia à ces divinités, dit Pausanias, avant d'entourer de murailles la ville de Mégare.

PRODOMIE, surnom de Junon, sous lequel elle avoit un temple à Sicyone; comme si l'on disoit *Junon au vestibule*. (Προδομος signifie *vestibule*.)

PROEDRES, sénateurs d'Athênes dans le sénat des cinq cents. On appeloit *proedres* les dix sénateurs d'entre les cinquante pritanes qui présidoient par chaque semaine, & qui exposoient le sujet de l'assemblée; le président de jour des *proedres* s'appeloit *épistate*.

Les proedres étoient ainsi nommés, parce qu'ils jouissoient du privilége d'avoir les premieres places aux assemblées. Potter dit que c'étoit eux qui proposoient au peuple les afaires sur lesquelles il devoit délibérer. (*Archaol. græc. lib. I. c.* 17.)

PROEMPTOSE. On dit qu'il y a *proemptose* quand la nouvele lune arive un jour plutôt qu'elle ne devroit, suivant le cycle. Comme les nouveles lunes rétrogradent d'environ un jour en 300 ans, ce changement se feroit réguliérement de 300 ans en 300 ans, si l'on n'étoit obligé d'avoir égard à un autre changement occasioné par les années séculaires non bissextiles, & par la bissextile intercallaire, qu'on ajoute au bout de quatre siecles. *Voyez* MÉTEMPTOSE & LUNAISON.

Ce mot est grec, προεμπτωσις; il vient de πιπτω, *je tombe*, & de προ, *devant*.

PROÉTIDES, ou les filles de Proetus, roi d'Argos; elles eurent une singuliere manie. Elles se crurent changées en vaches, & courant à travers les campagnes, pour empêcher qu'on ne les mît à la charue, elles faisoient retentir tous les lieux de leurs cris, semblables aux mugissemens des vaches. C'étoit, dit-on, par un effet de la vengeance de Junon, qu'elles avoient outragée, en voulant comparer leur beauté avec celle de la déesse. Proetus implora le secours d'Apollon, pour les guérir de leur phrénésie; & ayant obtenu leur guérison, il fit bâtir un temple à ce dieu dans la ville de Sicyone, où il croyoit avoir été exaucé. *Voyez* MÉLAMPUS.

PROETUS, fils d'Abas, roi de Tyrinthe, & frere d'Acrisius, roi d'Argos, fut tué par Persée, parce qu'il avoit usurpé le trône d'Argos sur Acrisius; mais Mégapenthe, son fils, vengea sa mort sur Persée. *Voyez* ACRISIUS, DANAÉ, PERSÉE.

PROFANE (En grec Βεβηλος, en latin *profanus*, qui vient de *fanum*, comme qui diroit *procul à fano*.), mot opposé à initié. Βεβηλος και ατελεστος τῳ θεῳ, dit Ælien (*Var. hist. lib. VIII. cap.* 9.): „ C'est un *profane* qui n'est pas ini„ tié aux mysteres de la divinité „. Dans les sacrifices & dans les cultes publics qu'on rendoit aux dieux, les Grecs avoient coutume de crier: Εκας εκας εστε βεβηλοι, ὠφρουτε; & les Latins: *Procul este profani*, *favete linguis* : „ Éloignez„ vous, *profanes*, & vous, initiés, soyez atten„ tifs, ou ne prononcez que des paroles con„ venables au jour & à la cérémonie que l'on „ célebre „. *Profane* est donc celui qui n'est pas initié aux choses sacrées.

PROFIL. „ Dans la configuration du visage, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.*), le *profil* grec est le principal caractere d'une haute beauté. Ce *profil* est une ligne presque droite, ou marquée par une douce inflexion; cette ligne lie le front avec le nez dans les têtes de jeunesse, particuliérement dans celles des femmes. La nature est plus avare à le former sous un ciel âpre que dans un climat doux, ainsi que nous l'avons dit; mais quelque part qu'elle le forme, dès-lors l'ensemble du visage nous offre la beauté. Les formes droites & pleines constituent le grand, & les contours coulans & légers le délicat. Ce qui prouve que ce *profil* renferme la beauté, c'est la caractere du *profil* contraire. Plus l'inflexion du nez est forte, plus le *profil* s'écarte de la belle forme. Lorsqu'on regarde un visage de côté, & qu'on y remarque un mauvais *profil*, on peut s'épargner la peine de chercher la beauté de la physionomie. Mais ce qui prouve encore dans les ouvrages antiques que ce *profil* n'est pas une forme qui soit restée sans raison des lignes droites de l'ancien style de l'art, c'est la profonde inflexion du nez qu'on remarque aux figures égyptienes, dont d'ailleurs les contours sont droits. Il est probable que le nez carré des anciens (*Philost. heroïc. p.* 673. *l. XXII. p.* 715. *l. XXVII.*) n'étoit pas ce nez que Junius nous explique par un nez ample (*De Pict. vet. l. III. c.* 9. *p.* 157.); ce qui ne nous donne aucune idée. Ce mot doit s'entendre sans doute du *profil* grec, foiblement interrompu. L'on pouroit expliquer autrement le mot carré, & entendre sous cette dénomination un nez dont la surface offriroit des travaux larges & des angles saillans, comme sont traitées les statues de Pallas & de la prétendue Vestale du palais Giustiniani. Mais cette forme ne se trouve absolument que dans les statues du style le plus ancien, telles que ces deux-là „.

PROGNÉ, fille de Pandion, roi d'Athênes, fut mariée à Térée, roi de Thrace. La fable dit qu'elle fut changée en hirondele. Cet oiseau porte des taches rouges sur la poitrine; ce qui peut avoir fait imaginer la métamorphose. *Voyez* PHILOMELE, TÉRÉE.

PROGNÉ, île que Pline dit (5. 31.) être placée auprès de Rhodes. Ce nom lui avoit été donné à cause de la quantité d'hirondeles que l'on y voyoit.

ΠΡΟΓΥΜΝΑΣΜΑΤΑ, exercices préparatoires que devoient faire tous ceux qui se présentoient pour disputer les prix aux jeux olympiques.

PROLÉTAIRES, *proletarii*, *a prole creanda*, c'est-à-dire, faiseurs d'enfans; c'étoit chez les Ro-

mains les citoyens qui n'avoient que 1500 sesterces, & qui ne pouvoient aider la république qu'en lui donnant des enfans. Ceux-là composoient la derniere classe avec les *capite censi*, qui n'avoient aucun bien, & ne servoient qu'à augmenter le nombre des sujets. Dans les cas pressans, on enrôloit les *prolétaires* pour en faire des soldats, ainsi que le dit Aulu-Gelle (16. 10.): *Asperis reipublicæ temporibus, cum juventutis inopia esset, proletarii in militiam tumultuarium legebantur*.

A cause de la signification atachée au mot *proletarius*, on a dit *proletarius sermo*, pour désigner un discours bas; *proletarius auctor*, pour désigner un mauvais auteur.

PROLOGIES. On donnoit ce nom aux fêtes que l'on célébroit chez les Romains, avant de cueillir les fruits, comme son nom le porte (De *legere*, cueillir.).

PROLOGUE. Ce mot vient du grec πρόλογος *præloquium*, discours qui précede quelque chose, & il est formé de πρὸ, *devant*, & de λόγος, *discours*.

L'objet du *prologue* chez les anciens & originairement étoit d'apprendre aux spectateurs le sujet de la piece qu'on alloit représenter, & de les préparer à entrer plus aisément dans l'action, & à en suivre le fil; & quelquefois aussi il contenoit l'apologie du poëte & une réponse aux critiques qu'on avoit faites de ses pieces précédentes. On peut s'en convaincre par l'inspection des *prologues* des tragédies greques & des comédies de Térence.

Chez les anciens, on appeloit *prologue* l'acteur qui récitoit le *prologue*; cet acteur étoit regardé comme un des personages de la piece, où il ne paroissoit pourtant qu'avec ce caractere. Ainsi, dans l'Amphitrion de Plaute, Mercure fait le *prologue*; mais comme il fait aussi dans la comédie un des principaux rôles, les critiques ont pensé que c'étoit une exception de la regle générale.

Les anciens distinguoient trois sortes de *prologues*; l'un qu'ils nommoient ὑποθετικὸς, dans lequel le poëte exposoit le sujet de la piece; l'autre appelé συστατικὸς, où le poëte imploroit l'indulgence du public ou pour son ouvrage, ou pour lui-même; enfin, le troisieme ἀναφορικὸς, où il répondoit aux objections. Donat ajoute une quatrieme espece dans laquelle entroit quelque chose de toutes les trois autres, & qu'il appele par cette raison *prologue mixte*, μικτὸς.

On distinguoit encore les *prologues* en deux especes; l'une où l'on n'introduisoit qu'un seul personage, μονοπρόσωπος; l'autre où deux acteurs dialoguoient, διπρόσωπος. On trouve des exemples de l'une & de l'autre espece dans Plaute.

Dans la Tragédie, le *prologue* faisoit partie de l'action; dans la comédie, il étoit souvent détaché.

PROLUSIONIS dies, jour où l'on faisoit la répétition des jeux du cirque.

PROMACHIES (*Athen.* 15.), fêtes dans lesquelles les Lacédémoniens se couronoient de roseaux. C'est tout ce que l'on sait de cette fête.

PROMACHUS. (πρόμαχος, *celui qui combat pour quelqu'un*, de μάχομαι, *je combats*.); c'est-à-dire, le défenseur: sous ce nom, Hercule avoit un temple à Thebes, & Mercure à Tanagre en Béotie.

PROMAGISTER libellorum, celui qui remplaçoit le maître des requêtes.

PROMALACHTERION, προμαλακτήριον, premier apartement des bains des anciens. C'étoit-là qu'on préparoit les corps par des frictions, des onguens pour faire tomber le poil, des parfums & d'autres drogues convenables, avant que d'entrer dans les bains. (*D. J.*)

PROMALANGES (*Athen.*) *Voyez* Anactes.

PROMÉTHÉE. On lui donne différentes origines. Les uns ont dit qu'il étoit fils de Japet & de la belle Climene, une des Océanides, ou de Thémis; & c'est la tradition la plus commune. D'autres racontent qu'il fut le fruit des amours de Junon avec le géant Eurymédon, & qu'il fut conçu avant le mariage de Jupiter avec cette déesse. *Voyez* Junon. D'autres enfin lui donnent pour mere une certaine Pandore, qui n'est pas celle qui fut si funeste au genre humain.

Prométhée fut le premier, dit la fable, qui forma l'homme du limon de la terre. Minerve anima son ouvrage, & lui donna la crainte du lievre, la finesse du renard, l'ambition du paon, la férocité du tigre, & la force du lion. On raconte encore ce fait différemment. Minerve admirant, dit-on, la beauté de l'ouvrage de *Prométhée*, lui offrit de la région céleste tout ce qui pouroit contribuer à la perfection de son ouvrage. *Prométhée* répondit qu'il falloit qu'il vît lui-même ces régions, pour choisir ce qui couviendroit mieux à l'homme qu'il avoit formé. Minerve l'enleva au ciel, où il vit que c'étoit le feu qui animoit tous les corps célestes, & il emporta de ce feu sur la terre. Jupiter irrité du vol de *Prométhée*, ou de la témérité de ce nouveau créateur, lui envoya Pandore, acompagnée de tous les maux. *Prométhée* ne donna pas dans le piége, il renvoya la femme avec son présent, & voulut à son tour chercher à tromper Jupiter. Pour se convaincre par lui-même, disoit-il, si le fils de Saturne méritoit véritablement d'être au nombre des dieux, il fit tuer deux bœufs, remplit une des deux peaux de la chair, & l'autre des os de ces victimes. Jupiter fut la dupe de *Prométhée*, & choisit la derniere. (*Voyez* Holocauste.) Outré de ce nouvel afront, il résolut de se venger d'une maniere éclatante: il ordona à Mercure de conduire *Prométhée* sur le mont Caucase, & de l'y atacher à un rocher, où un vautour devoit lui dévorer éternélement le foie; & comme il en croissoit autant la nuite que l'oiseau en dévoroit le jour, son tourmentne finissoit point.

Hercule le délivra quelques années après ; on, selon d'autres, Jupiter lui-même, en récompense de ce qu'il lui avoit révélé l'oracle des Parques, au sujet de Thétis. Mais comme il avoit juré de laisser *Prométhée* toujours ataché au Caucase, pour ne pas violer son serment, il ordona qu'il porteroit toujours au doigt un anneau de fer, où seroit ataché un petit fragment de la roche du Caucase; & voilà, disent les poëtes, l'origine des premieres bagues. Ceux qui ont fait naître *Prométhée* de Junon & d'Eurymédon, ont dit que ses crimes n'étoient qu'un prétexte, dont Jupiter colora la punition qu'il vouloit imposer à la naissance du fils de sa femme.

Il avoit un autel dans l'académie même d'Athênes, & on institua en son honeur des jeux qui consistoient à courir, depuis cet autel jusqu'à la ville, avec des flambeaux qu'il falloit empêcher de s'éteindre. *Voyez* LAMPADAPHORIES, LAMPES.

Eschyle avoit composé trois tragédies sur *Prométhée*; son vol, ses liens & sa délivrance. Il ne nous reste que la seconde piece, dont le sujet est le supplice de *Prométhée*, mais un peu diférent de celui que les autres poëtes nous ont représenté. Jupiter ordone à Vulcain d'enchaîner *Prométhée* sur un rocher, pour le punir d'avoir volé le feu céleste, & d'en avoir fait part aux hommes. Vulcain obéit à regret : il enchaîne *Prométhée*, dont il cloue les fers au rocher ; mais de plus il perce avec de grôs clous de diamant, la poitrine même de la victime. Dans cet état, le malheureux dieu, (car on le suppose tel) appele l'éther, les vents, les fontaines & la mer, la terre & le soleil, à témoin de l'injustice que les dieux lui font. Il dit (*Prometh. act.* 3.) que c'est pour avoir trop aimé les hommes qu'il est ainsi traité : ,, Jupiter vouloit ,, abolir le genre humain, pour reproduire un ,, monde tout nouveau. La cour céleste y con- ,, sentoit : seul j'eus la hardiesse de sauver la ,, race humaine; voilà mon crime & mes mal- ,, heurs . . . . Hé! que n'ai-je pas fait encore ,, pour les humains? De brutes qu'ils étoient, ,, j'ai trouvé le secret de les rendre des hom- ,, mes: aveugles & sourds, semblables à de vains ,, fantômes, ils erroient à l'aventure, sans ordre ,, & sans loix : ils ignoroient l'art de bâtir des ,, maisons, ils se retiroient dans les creux des ,, antres, comme de vils insectes. Incertains de ,, leur conduite, ils ne discernoient ni temps ni ,, saisons. C'est moi qui, le premier, leur ap- ,, pris le cours des astres, le mystere des nom- ,, bres, la liaison des lettres qui leur donnoit la ,, mémoire; je leur enseignai à soumettre au ,, joug les animaux au lieu des hommes, & à ,, faire servir les coursiers domptés à leur luxe ,, & à leur divertissement. Quel autre que moi ,, leur donna l'intelligence de la marine ? ils ,, m'en doivent tous les avantages ,,. En un mot, il est l'inventeur de tous les arts, l'auteur de tout ce qu'il y a de connoissances utiles dans le monde, & il n'a pas le pouvoir de se délivrer des mains de Jupiter, parce que le destin l'emporte sur toutes les puissances. Mais il sait lire dans l'avenir, & prévoit qu'il doit venir un jour un fils de Jupiter plus puissant que son pere qui le délivrera de son tourment. Instruit de cette prophétie, Jupiter envoie Mercure pour obliger *Prométhée* de dire ce qu'il sait là-dessus : *Prométhée* refuse d'obéir, quand même sa délivrance feroit le prix de sa soumission. Mercure l'assure que s'il résiste, il va être précipité dans les débris du rocher, & qu'il ne reverra le jour que pour livrer ses entrailles renaissantes en proie à des vautours; *Prométhée* demeure inflexible. Alors on entend un bruit épouvantable dans les airs, le tonerre gronde, la terre tremble, les éclairs brillent, les vents mugissent, des monceaux de poussiere s'élevent, l'air & la mer sont confondus ; & à l'instant ce malheureux disparoît, il est englouti dans le sein de la terre, ou enlevé dans un tourbillon. (*D. J.*)

Diodore de Sicile (*lib. I.*) dit que *Prométhée* fut un roi d'Égypte, sous le regne duquel un débordement du Nil, dont l'aigle est l'emblême, submergea ses états. *Prométhée* en mourut de douleur. Hercule arivé peu après sa mort, trouva le moyen de faire rentrer le fleuve dans son lit.

Sur un sarcophage du Capitole on voit *Prométhée* formant l'homme à qui Pallas donne la vie en lui plaçant sur la tête un papillon, symbole de l'âme. Plus loin ce même symbole s'éloigne d'un corps mort sur lequel un génie renverse son flambeau. Mercure-infernal emmene ensuite aux enfers cette âme représentée par une jeune fille avec des ailes de papillon.

Prométhée paroît ataché au Caucase, ayant sur ses genoux l'aigle dévorant qu'Hercule s'apprête à percer d'une fleche.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur un jaspe gris, *Prométhée* faisant le squélete d'un homme, tel qu'il est sur une autre (*Causei Gem. Tab.* 118.) pierre gravée. Il est assis & nu, sa draperie rejetée sur les jambes, comme il est représenté sur un (*Bartoli Admirand. Tab.* 66.) sarcophage du Capitole. Sur les six pierres suivantes, il est debout & nu, excepté un drap qui lui pend sur l'épaule gauche ; sur trois bas-reliefs difficiles à expliquer, dont (*Ibid. Tab.* 22. *Conf. Spencer Polymetis*, *Dial. VII. p.* 78.) deux se trouvent aux palais *Mattei*, & le troisieme à la *Villa Medici*, il est habillé comme les rois barbares, & avec un large manteau.

Sur une cornaline, *Prométhée* fait un homme, dont il réunit les diférentes parties ; on y remarque qu'il n'a encore achevé que le buste & les deux bras, qu'il étend pour prendre la longueur de la figure; & il a encore à achever les membres inférieurs, dont une partie se voit à ses pieds;

ses pieds; c'est-à-dire, la hanche, la cuisse & la jambe. Cette pierre, dont la gravure est de la premiere maniere de l'art, est semblable à une agathe (*Recueil d'Antiq. Tom. I. Planc. XXVII. n. 3.*) de Caylus, excepté la cuisse & la jambe, placées aux pieds de *Prométhée*, qui ne sont que sur notre pierre.

Sur une sardoine, *Prométhée* ayant les mêmes parties du corps devant lui sur un pivot, les bras élevés en haut, apparemment pour la facilité qu'il cherche, voulant achever les parties inférieures. La gravure est aussi de la premiere maniere.

Sur une pâte de verre, dont l'original est dans le cabinet de M. le duc *Caraffa-Noya*, à Naples, *Prométhée* tenant le même ouvrage posé sur deux pivots, après y avoir joint la tête, place dans l'homme les propriétés de chaque animal; ce qui est exprimé par les figures d'un bélier & d'un cheval, qui sont à ses côtés:

Fertur Prometheus addere principi
Limo coactus particulam undique
Desectam, & insani leonis
Vim stomacho apposuisse nostro.

(Horat. l. I. Od. 16. v. 13.)

Sur une pâte antique, *Prométhée* qui dégrossit son homme déja tout composé.

Sur une cornaline, *Prométhée* qui mesure les proportions de sa figure avec un plomb ataché à un fil. Il ne faut donc pas prendre à la lettre ce que (*Ad. fin. lib. I.*) Diodore de Sicile dit, que les sculpteurs égyptiens ne travailloient que la mesure à la main; mais que les sculpteurs grecs avoient la mesure dans les ieux. Cette pierre a une particularité, c'est que *Prométhée* forme ici une femme & non un homme. Le reproche que (*Dial. Prometh. & jov. Pl. 204.*) Lucien lui fait faire par Jupiter, regarde précisément la production des femmes.

Sur une pâte antique, *Prométhée* met la derniere main à son ouvrage. Sur une (*Bellori Lucern. Ant. Pl. I. fig. 5.*) lampe, & sur une (*Bartoli Admir. Ant. Tab. 66.*) urne du Capitole, citée plus haut, on le voit avec Minerve qui l'assiste dans cette fonction.

Sur une cornaline, *Prométhée* debout ataché au rocher avec le vautour qui vient lui manger le foie, comme il est représenté sur une (*Bellori Lucern. Ant. Pl. I. Tab. III.*) lampe antique. On le voit en bas-relief à la *Villa Borghese*, dans le même supplice, mais couché.

Sur une pâte antique, Hercule délivrant *Prométhée*.

Prométhée, plante fabuleuse, mais trop célebre chez les anciens pour la passer sous silence. Voici ce qu'ils racontoient de ses vertus, de son lieu natal, de sa fleur & de sa racine.

Apollonius de Rhodes (*Liv. III. de l'expédition des Argonautes, v. 843 & suiv.*) dit qu'elle rendoit invulnérable. Plutarque, ou l'Auteur du Livre περὶ ποταμῶν, qu'on lui attribue, raporte, d'après Cléante, que Médée la mettoit souvent en usage. Valérius Flaccus ajoute que cette plante étoit toujours verte, *immortale virens*, & qu'elle soutenoit la violence du feu sans en être endommagée:

. . . . *Stat flumina contra*
Sanguis, & in mediis florescunt ignibus herba.

Si l'on en croit Properce, elle guérissoit de l'amour. (*Liv. I. Eleg. 12.*)

Tous s'acordent à nous assurer que cette herbe naissoit sur la montagne où *Prométhée* fut ataché; c'est-à-dire, sur le Mont Caucase. Sa fleur, suivant Apollonius de Rhodes, étoit longue d'une coudée, portée sur deux tiges, & ressembloit au *crocus* de Colchos, si vanté dans l'antiquité. Sa racine, continue-t-il, est rougeâtre, & jete un suc noir, tel que celui du hêtre sauvage. Enfin, Séneque & les Auteurs que j'ai cités, nous font entendre que cette plante naissoit du sang qui couloit des morceaux du foie de *Prométhée*, que le vautour emportoit. Nous ignorons d'autant plus le fondement de tous ces récits fabuleux, qu'il n'est parlé dans les naturalistes d'aucune herbe du Caucase, & que la fable de *Prométhée* ne conduit point à la fiction poétique d'une plante merveilleuse de son nom.

PROMÉTHÉES (Les), προμήθεια, fête qu'on célébroit à Athènes, en courses avec des flambeaux ardens en l'honeur de *Prométhée*, & en mémoire de ce qu'il avoit le premier enseigné aux hommes l'usage du feu. (*Potteri Archaol. græc. T. I. pag. 427.*)

PROMONTOIRES. Les anciens qui personifierent les écueils, dit M. Rabaud de St-Étienne, en firent de même des *promontoires*: nous les appelons encore aujourd'hui du nom de Cap, qui signifie tête; expression qui nous est restée du temps où on les dépeignoit comme des géans, où l'on parloit avec emphase de leur masse & du bruit que faisoient les eaux en se brisant contr'elle, où l'on disoit du Cap de Capharée,

. . . . *Juxtaque Caphareus*
. . . . *Latratum pelago tollens Caput.*

(Stat. Achill. I., v. 451.)

De celui de Malée,

. . . . *Rauca circumtonat ira Malea.*

(Stat. Thebaid VII.)

„ Le *promontoire* de la Tortue dans l'île de Cos, s'appeloit autrefois *Polybotès*. On raconte que dans la guerre des dieux contre les géans, c'est-à-dire, dans de grandes éruptions volcani-

ques, Neptune prit le quartier d'une île, & le leur lança en guise de dard : c'est cette portion d'île qui a formé, ajoute-t-on, celle de Nisyros ; en effet, elle paroît en avoir été arrachée de force ».

» Le *promontoire* de Minos, près de Mégare, dominoit sur la ville de Nisée, on en fit une histoire de Nisus, assiégé par Minos ; & la fable y fit venir le roi de Crete ».

» Polybotès est un nom de volcan, comme celui de Polyphême. *Polu-bono* & *Polu-premi* signifient tous les deux, *je crie beaucoup*. Il seroit trop long de prouver que Polyphême n'est autre chose que l'Etna ». *Voyez* PORT.

PROMULSIS, entrée du repas, les mets que l'on commençoit à manger pour se mettre en appétit, & que l'on appeloit ainsi, parce que l'on buvoit alors du vin miélé, *mulsum*, qui étoit une boisson douce & agréable ; de là vient que *promulside aliquem consuere*, signifie rassasier quelqu'un dès le commencement du repas.

PROMYLIE, déesse des mérites.

PRONO, divinité des anciens Germains.

PRONOÉ, une des cinquante néréides. *Voyez* CAUNUS.

ΠΡΟΝΟΙΑ, la providence, la prévoyance des dieux.

PRONOS, ville de l'île de Céphalonie. ΠΡΟ & ΠΡΟΝ en monogramme.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

PRONUBA... *Pronubæ*, femmes qui acompagnoient la nouvele mariée jusqu'à la maison de son époux, & qui étoient chargées de la mettre au lit ; elles devoient n'avoir eu qu'un seul mari, & être recomandables par une grande réputation de chasteté, afin que leur exemple influât sur la nouvele mariée : *Pronubæ adhibebantur nuptiis quæ semel nupserant, matrimonii perpetuitatem auspicantes*, dit Festus.

PRONUBA, surnom qu'on donnoit à Junon, comme déesse du mariage. Ceux qui se marioient offroient à Junon *Pronuba* une victime dont ils ôtoient le fiel, symbole de la douceur qui devoit régner toute la vie entre les deux époux. *Voyez* MARIAGE, JUNON.

PROPÉTIDES, femmes de l'île de Cypre, qui se prostituoient dans le temple de Vénus. Cette déesse les avoit jetées dans la prostitution, dit Ovide, pour se venger de leur mépris ; & il ajoute que dès qu'elles eurent ainsi foulé aux pieds les loix de la pudeur & de la modestie, elles devinrent si insensibles pour leur honeur, qu'il ne fallut qu'un changement léger pour les métamorphoser en rochers.

PROPHETE. C'étoit un ministre chargé d'interpréter, & sur-tout de rédiger par écrit les oracles des dieux. Les *prophetes* les plus célebres étoient ceux de Delphes ; on les élisoit au sort, & cette dignité étoit affectée aux principaux habitans de la ville. On leur adressoit les demandes que l'on vouloit faire aux dieux ; ils conduisoient la Pythie au trépied, recevoient la réponse, l'arangeoient pour la faire mettre en vers par les poëtes. Des marbres de Milet (*Chishull. Ant. Asiat. pag.* 90. 92.) prouvent qu'un *prophete* étoit ataché au temple d'Apollon Didymien.

ΠΡΟΦΗΤΕΥΟΝΤΟΣ

ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ;

ΠΡΟΦΗΤΕΥΟΝΤΟΣ

ΒΑΒΩΝΟΣ.

Nous voyons par une inscription (*Gruter. Pl. CCCXIV. N°.* 2. *Lucian. in pseudon.*) qu'il y avoit à Rome un *prophete* ataché à un temple de Sérapis. Apollon avoit à Calcédoine un temple très-ancien ; le dieu est souvent représenté sur les médailles de cette ville. On le voit sur quelques-unes, enlevé dans les airs sur un cygne ; sur d'autres sont représentés un autel & un trépied, avec le serpent, la lyre, qui sont diffèrens symboles ou attributs d'Apollon. Le *prophete* dont le nom se lit sur un marbre de Calcédoine, devoit être ataché au temple d'Apollon, & recevoir les oracles du dieu, qui sont désignés par le trépied gravé sur les médailles.

PROPINARE, προπίνειν. Ce mot désignoit une coutume des convives. Elle consistoit chez les Grecs à remplir une coupe de vin & à l'envoyer de sa part à quelque convive que l'on vouloit honorer. Les Romains faisoient précéder l'envoi par la dégustation, c'est-à-dire, qu'ils buvoient un peu de la liqueur contenue dans la coupe.

PROPITIARE, rendre propice & favorable par des offrandes.

PROPRÉFET, lieutenant du préfet, officier que le préfet du Prétoire nommoit pour le remplacer. On voit dans trois inscriptions recueillies par Gruter (*pag.* 370.) qu'il y avoit des *propréfets* à Rome & dans les villes voisines sous le regne de Gratien.

PROPRÉTEURS, magistrats romains auxquels on donnoit la puissance du préteur, & qui avoient toutes les marques prétorienes. Cette dignité avoit la même origine que celle du proconsul, c'est-à-dire, les besoins de la république, laquelle, à mesure qu'elle s'agrandit, se vit forcée de multiplier le nombre de ses officiers. Ainsi, pour gouverner les provinces de la domination romaine, on envoyoit des magistrats avec la qualité de proconsuls & de *propréteurs*, selon que le sénat avoit déterminé que telle province seroit ou proconsulaire, ou prétoriene. Il n'y avoit d'autre différence entre les deux titres, sinon que les proconsuls avoient douze licteurs, & que les *propréteurs* n'en avoient que six ; que l'armée & la

suite du proconsul étoit ordinairement plus nombreuse.

PROPTER VIAM (*sacrificium*), sacrifice offert à l'ouverture du chemin que devoit suivre un voyageur. Dans cette sorte de sacrifice, on brûloit tous les restes de la victime que l'on n'avoit pu consommer dans le festin qui avoit suivi le sacrifice. (*Macrob. Sat.* 2. 2.) Caton ayant appris qu'un célebre prodigue qui avoit mangé une grande fortune, & à qui il ne restoit qu'une maison, l'avoit vu brûler, dit que cet homme avoit sacrifié *propter viam*.

PROPUGNACULA, échafauds dressés sur les navires de guerre pour placer les combattans.

PROPYLEA, Diane eut un temple à Éleusis, sous ce nom, qui veut dire celle qui veille à la garde de la ville, qui se tient devant la porte. (*De* πρὸ πύλη *devant la porte*.)

PROPYLÉES, superbes vestibules ou portiques qui conduisoient à la citadelle d'Athènes, & qui faisoient une des plus grandes beautés de cette ville. Pausanias dit qu'ils étoient couverts d'un marbre blanc, qui, pour la grandeur des morceaux & des ornemens, passoit tout ce qu'il avoit vu ailleurs de plus magnifique. Périclès avoit fait bâtir les *propylées* sous la direction de Mnasiclès, un des plus célebres architectes de son siecle. Ils furent achevés dans cinq ans sous l'archonte Pythodore; ils avoient été commencés la quatrieme année de la quatre-vingt-cinquieme Olympiade. Leur construction coûta deux mille douze talens attiques, qui revienent à plus de sept millions de notre monoie; & selon le docteur Bernard, à plus de trois cents soixante-seize mille livres sterling.

On avoit placé sur des vestibules de la citadelle des statues équestres, peut-être seulement pour la décoration; à droite étoit une chapelle de la Victoire, & à gauche une salle de peinture, dont la plupart étoient de la main de Polygnote. Les *propylées* n'offroient plus dans le dernier siecle que de tristes masures, qui néanmoins marquoient encore quelque chose de leur anciene grandeur. La citadelle dont ils étoient les portiques, est habitée par une milice turque. On sait que les clefs de cette forteresse étoient autrefois entre les mains d'un épistate, & qu'il ne pouvoit les garder qu'un jour. On sait encore qu'il y avoit trois sortes d'animaux qui n'entroient jamais dans cette forteresse; le chien à cause de sa lubricité; la chevre, de peur qu'elle ne brouât les branches de l'olivier sacré; & la corneille, parce que Minerve le lui avoit interdit par un prodige. (*D. J.*)

PROQUESTEUR. On nommoit *proquesteur* celui à qui le préteur d'une province faisoit exercer l'emploi d'un questeur nouvélement décédé, en atendant la nomination de Rome. Il arivoit aussi que lorsque le préteur partoit avant d'être remplacé, son questeur faisoit les fonctions de son emploi jusqu'à l'arivée du successeur.

PRORETA, Pilote qui gouvernoit à la proue, & qui étoit subordoné au pilote de la pouppe appelée *Gubernator*: *si tu proreta isti navi es*, est-il dit dans Plaute (*Rud.* 4. 3. 74.) *ego gubernator ero*; si tu es à la proue, je serai à la pouppe: maniere de parler figurée, pour dire, je n'en céderai point à un autre. Les fonctions de ce pilote étoient d'observer les vents, les bancs de sable, les rochers, les écueils: *Proretam, scopulos, syrtes, & saxa observare, & gubernatori ostendere*. (*Theodoret*. 7.) Il devenoit coupable de tous les accidens qu'éprouvoit le vaisseau par sa faute.

PRORSA ou PROSA, déesse que l'on invoquoit pour donner aux enfans une bonne situation dans le sein de leur mere, de même que *Postverta*. Aulu-Gelle (16. 16.) nous apprend que les Romains avoient dressé des autels à ces deux déesses: *Quando igitur contra naturam forte conversi in pedes brachiis plerumque deductis retineri solent aegriusque tunc mulieres enituntur, hujus periculi deprecandi gratia, aræ statutæ sunt Romæ duabus Carmentibus, quarum una Postverta nominata est, Prosa altera à recti perversique partus & potestate & nomine*.

PROSCENIUM, lieu élevé sur lequel les acteurs jouoient, & qui étoit ce que nous appelons *théâtre*, *échafaud*. Le *proscenium* avoit deux parties dans les théâtres des Grecs; l'une étoit le *proscenium* simplement dit, où les acteurs jouoient; l'autre s'appeloit le *logeion*, où les chœurs venoient réciter, & où les pantomines faisoient leurs représentations. Sur le théâtre des Romains, le *proscenium* & le *pulpitum* étoient une même chose.

PROSCHAERÉTIES, προχαιρήτια; c'étoit une fête de rejouissance qu'on célébroit en Grece le jour que la nouvele épouse alloit demeurer avec son mari. (*Potteri archaeol. græc. tom. I. pag.* 427.)

PROSCLYSTIUS. Neptune, pour se venger de ce que Jupiter avoit adjugé à Junon le pays d'Argos, préférablement à lui, inonda toute la campagne; mais Junon étant venue le supplier d'arrêter le débordement, il se rendit à sa priere; & les Argiens, en reconoissance de cette faveur, lui bâtirent un temple, sous le nom de *Prosclystius*, qui signifie *s'écouler* (De πρὸς & de κλύζω, *couler*, *pencher d'un côté*), parce qu'il avoit fait retirer les eaux des fleuves qui inondoient le pays.

PROSCRIPTION. Les *proscriptions* chez les Grecs se faisoient avec les plus grandes formalités; un héraut publioit par ordre du souverain qu'on recompenseroit d'une certaine somme appelée ἐπικηρύγματα χρήματα, quiconque apporteroit la tête du proscrit. De plus, afin qu'on se dévouât sans peine à faire cette action, & que le vengeur de la patrie sût où prendre la récompense dès qu'il l'auroit méritée, on déposoit publiquement sur l'autel d'un temple la somme promise par le héraut. C'est ainsi que les Athéniens

mirent à prix la tête de Xerxès, & il ne tint pas à eux qu'elle ne leur coûtât cent talens. On trouvera dans la comédie des oiseaux d'Aristophane une formule de *proscription* contre Diagoras de Mélos.

Il y avoit deux sortes de *proscriptions* chez les Romains; l'une interdisoit au proscrit le feu & l'eau jusqu'à une certaine distance de Rome, plus ou moins éloignée, selon la sévérité du décret, avec défense à qui que ce fût de lui donner retraite dans toute l'étendue de la distance marquée. On affichoit ce décret afin que persone ne l'ignorât. Le mot d'exil n'y étoit pas même exprimé sous la république; mais il n'en étoit pas moins réel, par la nécessité où l'on étoit de se transporter hors des limites de ces interdictions.

L'autre *proscription*, celles des têtes, étoit ainsi nommée parce qu'elle ordonoit de tuer la persone proscrite par-tout où on la trouveroit. Il y avoit toujours une récompense atachée à l'exécution de cette *proscription*. On affichoit aussi ce décret qui étoit écrit sur des tables pour être lu dans des places publiques, & l'on trouvoit au bas les noms de tous ceux qui étoient condamnés à mourir, avec le prix décerné pour la tête de chaque proscrit.

Marius & Cinna avoient massacré leurs ennemis de sang-froid; mais ils ne l'avoient point fait par *proscription*. Sylla fut le premier auteur & l'inventeur de cette horrible voie de *proscription*, qu'il exerça avec la plus indigne barbarie & la plus étendue. Il fit afficher dans la place publique les noms de quarante sénateurs & de seize cents chevaliers qu'il proscrivoit. Deux ans après, il proscrivit encore quarante autres sénateurs, & un nombre infini des plus riches citoyens de Rome. Il déclara infâmes & déchus du droit de bourgeoisie les fils & les petits-fils des proscrits. Il ordona que ceux qui auroient sauvé un proscrit, ou qui l'auroient retiré dans leur maison, seroient proscrits en sa place. Il mit à prix la tête des proscrits, & fixa chaque meurtre à deux talens. Les esclaves qui avoient assassiné leurs maîtres, recevoient cette récompense de leur trahison. L'on vît des enfans dénaturés, les mains encore sanglantes, la demander pour la mort de leurs propres peres qu'ils avoient massacrés.

Le même Sylla, dans sa *proscription*, permit à ses créatures & à ses officiers de se venger impunément de leurs ennemis particuliers. Les grands biens devinrent le plus grand crime. Quintius Aurelius, citoyen paisible, qui avoit toujours vécu dans une heureuse obscurité sans être connu ni de Marius, ni de Sylla, apercevant son nom dans les tables fatales, s'écria avec douleur: *Malheureux que je suis! c'est ma belle maison d'Albe qui me fait mourir*; & à deux pas de là, il fut assassiné par un meurtrier.

Les triumvirs Lépide, Octave & Antoine renouvelerent les *proscriptions*. Comme ils avoient besoin de sommes immenses pour soutenir la guerre, & que d'ailleurs ils laissoient à Rome & dans le sénat des républicains toujours zélés pour la liberté, ils résolurent, avant que de quiter l'Italie, d'immoler à leur sûreté & de proscrire les plus riches citoyens. Ils en dresserent un rôle. Chaque triumvir y comprit ses ennemis particuliers, & même les ennemis de ses créatures. Ils pousserent l'inhumanité jusqu'à s'abandoner l'un à l'autre leurs propres parens, même les plus proches.

En un mot, les droits les plus sacrés de la nature furent violés. Trois cents sénateurs & plus de deux mille chevaliers furent envelopés dans cette afreuse *proscription*. Toutes ces horreurs inconnues dans les siecles les plus barbares & aux nations les plus féroces, se sont passées dans des temps les plus éclairés, & par l'ordre des hommes les plus polis de leur temps. Elles ont été les fruits sanglans de ces désordres civils & de ces vapeurs intestines qui étoufent les cris de l'humanité.

PROSECTA, partie des entrailles des victimes qu'on coupoit dans les sacrifices, & que l'on offroit aux dieux; ce qui s'appeloit *prosecare exta*.

PROSEDIÆ, femmes de débauche, ainsi nommées, dit Festus, *quod ad stabula sedebant*, afin d'attirer les passans.

PROSERPINE, fille de Jupiter & de Cérès, ne fut pas respectée par son pere. Il sentit de l'amour pour sa fille, dès qu'elle fut en âge d'en inspirer. Il prit la forme d'un dragon terrible, & profitant de la frayeur dont cette jeune fille fut saisie, il s'entortilla autour d'elle & la déshonora. Cet accident n'empêcha pas Pluton, soit qu'il l'ignorât, soit qu'il n'en fût point rebuté, de vouloir prendre sa niece pour femme. Un jour qu'elle se promenoit dans les agréables prairies d'Enna, en Sicile, qu'arosoient des fontaines d'eau vive, cueillant des fleurs avec les nymphes & les syrenes qui l'acompagnoient, Pluton la vit, en devint amoureux, & l'enleva mal-gré les remontrances de Pallas. Cette déesse, émue des cris & des plaintes de *Proserpine*, qui imploroit son assistance, vient au secours, & tient ce discours à son oncle (*Claud. dans sa Proserpine, liv. II.*): „ Ô dompteur d'un peuple lâche & „ sans force! ô le plus méchant des trois fre„ res! quelles furies vous agitent! & comment „ osez-vous, quitant le siége de votre empire, „ venir avec vos quadriges infernales profaner „ jusqu'au ciel même „? Pluton, tenant entre ses bras *Proserpine* toute échevelée, répond à Pallas; les chevaux galopent. Cupidon qui vole au-dessus d'eux, tient un flambeau pour l'hyménée; & Mercure, qui est au service des vivans & des morts, grand négociateur du ciel & de l'enfer, précede le char pour préparer les voies. Arivé près de Syracuse, Pluton rencontre un lac, frape la terre d'un coup de son trident,

& s'ouvre un chemin qui le conduit dans son royaume sombre.

Cérès, accablée de la plus vive douleur, chercha sa fille par mer & par terre ; & après l'avoir cherchée pendant tout le jour, elle aluma deux flambeaux aux flammes du mont Étna, & continua de la chercher. Elle découvrit enfin, par le moyen de la nymphe Aréthuse, que Pluton l'avoit enlevée. Elle monte aussi-tôt vers le palais de Jupiter, lui expose ses plaintes avec la douleur la plus amere, & demande justice de cet enlèvement. Le pere des dieux tâche de l'apaiser, en lui représentant qu'elle ne doit pas rougir d'avoir pour gendre Pluton, le frere de Jupiter ; que cependant si elle veut que *Proserpine* lui soit rendue, il y consent, mais à condition qu'elle n'aura rien mangé depuis qu'elle est entrée dans les enfers; c'est ainsi que l'ont ordoné les parques. Malheureusement, *Proserpine*, ayant mangé sept grains d'une grenade, & Ascalaphe, le seul qui l'eût vu, l'ayant raporté à Pluton, tout ce que put faire Jupiter, fut d'ordoner que *Proserpine* demeureroit chaque année, six mois avec son mari, & six mois avec sa mere.

Proserpine, devenue femme de Pluton, fut, en cette qualité, reine des enfers & souveraine des morts. Persone ne pouvoit entrer dans son empire sans sa permission, & la mort n'arivoit à qui que ce soit, que lorsque la déesse infernale avoit coupé un certain cheveu fatal, dont dependoit la vie des hommes. C'est ainsi que Didon, dans Virgile, après s'être percé le sein, ne pouvoit mourir, parce que *Proserpine* ne lui avoit pas encore coupé le cheveu fatal. *Voyez* Didon.

D'anciens historiens ont écrit que *Proserpine*, fille de Cérès, reine de Sicile, fut réellement enlevée par Pluton ou Aidonée, roi d'Épire, parce qu'elle lui avoit été refusée par sa mere. *Voyez* Aidonée.

Les Siciliens célébroient tous les ans, par une fête placée au temps de la récolte, l'enlèvement de *Proserpine*, & la recherche que fit Cérès de sa fille, dans le temps des semailles. Celle-ci duroit dix jours entiers, & l'appareil en étoit éclatant & magnifique; mais dans tout le reste, dit Diodore, le peuple assemblé affectoit de se conformer à la simplicité du premier âge.

Pour rapeler dans les mysteres sabasiens la mémoire de ce qui lui ariva avec Jupiter, déguisé en dragon, on faisoit glisser un serpent dans le sein de ceux qu'on initioit.

On a dit encore que *Proserpine* devint amoureuse d'Adonis, lorsqu'après sa mort il fut descendu aux enfers. *Voyez* Adonis.

Dans les sacrifices qu'on offroit à cette déesse, on lui immoloit toujours des vaches noires & stériles, parce qu'elle fut toujours stérile elle-même. Le pavot étoit cependant son symbole ordinaire, parce qu'il étoit l'emblême du someil des morts.

Les Gaulois regardoient *Proserpine* comme leur mere, & lui avoient bâti des temples.

Claudien, poête latin, qui vivoit sous l'empire de Théodose, a écrit un poême sur le ravissement de *Proserpine*.

Tzetzès (*Schol. Lycophr.* 680.) dit que Mercure fut aimé de *Proserpine* long-temps avant que Pluton ne l'enlevât, & même qu'il la rendit mere de trois fils.

Stace (*Sylv. lib. V.*) appele *Proserpine* Junon venne de l'Étna, *Ætnea Juno*.

Dans la campagne d'Éleusis (*Pausan. Attic.*), il y avoit un endroit appelé le *figuier sauvage*, par lequel on assuroit que *Proserpine* étoit entrée dans les enfers.

Explication de cette fable, selon l'ingénieux système de M. Dupuis.

Au dessus du serpent est une belle constellation qui lui sert comme de courone, & qu'on appele en astronomie, courone boréale & courone d'Ariadne (*Cæsius*, *pag.* 140.); ce nom est rendu en chaldéen par celui de Phersephon, prononcé le plus souvent Persephone par les Grecs, & c'est le nom de *Proserpine*. Nos livres d'astromie n'ont conservé que la moitié du nom, c'est-à-dire, *Pher*, *corona*, *ornamentum capitis*, *Mithra* (*Cæsius*, *pag.* 140.); c'est l'ornement que Nonnus donne à *Proserpine*. (*Dionys. liv. V*, *vers* 605.) Mais en y ajoutant l'adjectif, Tsephon, ou Sephon, *borealis*, il en résulte nécessairement Phersephon, & c'est le nom de *Proserpine* dans les Argonautiques d'Orphée. Le nom Sephon entre aussi dans la composition du mot Beel-sephon, ou dieu du Nord, nom de l'astre-génie qui veille sur le Nord, & de Sephon, nom que les Arabes donnent à Janus, ou au Bootes, l'ancien Atlas. Elle porte aussi chez les Arabes l'épithete de Phecca, & Phetta, que Grotius traduit par *soluta*. Cette épithete jointe au nom de Pher, courone, nous donne également *Pherephatta*, *corona soluta*, le *flos solutus* de Schikardus, nom de la courone boréale en Astronomie, & autre nom de *Proserpine* chez les Grecs, qui nomment cette déesse tantôt Prosephone, tantôt Pherphatta. Enfin, elle porte aussi le nom de κόρα, *Pupilla*, que les Grecs donnoient à la fille de Cérès, & qu'on a traduit par *Puella*, parce qu'effectivement κόρη en grec a cette double signification. Mais la signification de *Pupilla* n'a pas échapé à Artémidore, qui y fait allusion (*De interpret. somniorum.*) „ *Bona est Ceres ad nuptias & alias omnes res aggrediendas per se conspecta*; *non autem pari modo* κόρα *propter historiam quæ de ipsa fertur*. *Hac enim sæpe etiam oculis somniantis periculum adduxit propter nomen* κόρη, *quod nomen in oculo Pupillam significat*. (*Lilio Girald. Tom.* 1, *pag.* 197.) „ Quoi qu'il en soit, κόρα a été le nom grec de la courone d'Ariadne.

Les trois noms que les Grecs donnoient à leur

Perſephone, ſont donc encore trois noms que la courone boréale porte dans les livres d'aſtronomie. Les Latins l'appeloint *Libera*, qui a beaucoup de raport avec *Alpheta* ou *ſoluta*; & *Proſerpina*, non pas de *Proſerpine*, comme l'a cru Varron, mais de *Pra-ſerpens*, c'eſt-à-dire, *ante-ſerpens*, celle qui précede le ſerpent, parce qu'effectivement elle précede immédiatement le ſerpent ſur lequel elle eſt placée, & qu'elle ſemble annoncer à ſon lever. C'eſt ainſi que le petit chien qui précede le lever du grand, s'appele en grec *Procyon*, & en latin *Antecanis*. Les étymologies que nous donons ici ſont toutes littérales, & forment un acord aſſez parfait entr'elles pour qu'on ne puiſſe douter que les différentes dénominations de la courone boréale aient donné lieu aux divers noms de *Proſerpine* chez les Grecs & chez les Latins. Néanmoins ce n'eſt pas ſur ce fondement que nous établiſſons notre théorie ſur *Proſerpine*. Il nous faut démontrer par notre méthode ordinaire que la courone eſt *Proſerpine*, parce qu'elle explique tout ce qu'ont dit les anciens ſur *Proſerpine*, & même les choſes les plus diſparates.

On ſait que *Proſerpine* étoit fille de Cérès. Dans notre ſyſtême, les filiations des génies-étoiles ſont la plupart fondées ſur la ſucceſſion des levers & des couchers. Cette clef qui nous a déja ſervi ſi utilement dans tant de fables, nous ſert encore à expliquer la filiation de *Proſerpine*. La courone boréale, notre *Proſerpine*, ſe leve immédiatement à la ſuite de la Vierge & de ſon épi, & ce ſigne eſt cenſé lui donner la naiſſance, & la ramener ſur l'horizon. Mais la Vierge, en aſtronomie, porte le nom de Cérès & de *Spiciſera*. Hyginus nous dit de cette conſtellation: „ *Alii Cererem hanc dixerunt* „. Germanicus Céſar l'appele auſſi Cérès. Enfin, dans l'horoſcope que le vieux Aſtreus tire de Cérès & de *Proſerpine*, il dit à Cérès qu'elle eſt déſignée dans les cieux par la Vierge & de ſon épi (*Nonnus liv. VI, v. 102.*), & que l'aſcenſion de ce ſigne annonce Cérès, qui préſidera aux moiſſons. Il eſt donc aſſez vrai-ſemblable que la filiation de Perſephone, & ſon union à Cérès eſt fondée toute entiere ſur les aſpects & la ſucceſſion des levers, dont l'un produit toujours celui de l'autre. Elle ſuit de ſi près la Vierge, que Manilius les unit enſemble dans leur aſcenſion, & fait lever la courone avec les quinze derniers degrés de la Vierge céleſte, ce qui peut avoir lieu vers le quarantieme degré de latitude ſeptentrionale. (*Liv. V, verſ. 249.*) Voilà donc déja un des traits de Perſephone, qui convient parfaitement à la courone boréale.

En Phénicie & en Égypte, elle ne ſe levoit qu'avec les dernieres étoiles de la Vierge, & avec les premiers degrés de la Balance, ſigne ſur lequel elle eſt placée; & lorſque le ſoleil parcouroit ce ſigne, elle étoit alors en conjonction avec cet aſtre, & ſe levoit coſmiquement. C'étoit préciſément dans ce temps que ſe célébroient les grands myſteres de ces déeſſes, lorſque la Vierge finiſſoit de ſe lever héliaquement, ou ſous la Balance: *Circa libra ſignum, Cereri ac Proſerpina auguſta illa & arcana myſteria inſtaurari ſolent.* (*Juli. Ov. V.*) On a trouvé à Rome une ſtatue, ſur la ceinture de laquelle eſt repréſenté l'enlévement de *Proſerpine.* (*Aléandre le jeune & Montfaucon, Tom. I, Planche XLI, fig. 1.*) Cette déeſſe & le char qui l'enleve, ſont placés ſur un bas-relief où ſont tracés les douze ſignes du Zôdiaque, & la place qu'elle y occupe avec ſon char, répond à la Vierge & à la Balance; c'eſt-à-dire, qu'elle répond aux mêmes ſignes auxquels elle répond dans le ciel. On y voit auſſi, près du char, ſur le ſigne ſuivant, Hercule armé de ſa maſſue; & il eſt impoſſible d'y méconnoître l'Hercule céleſte, placé pareillement dans les cieux à côté de la courone boréale, à laquelle il eſt uni ſous le nom de Théſée; auſſi elle porte le nom de courone de Théſée. Sans cette explication, il ne ſeroit pas aiſé d'apercevoir la raiſon qui fait placer Hercule, comme l'un des acteurs dans cet enlévement.

Peu de jours après que le ſoleil étoit arivé à la conſtellation du Scorpion, la courone boréale, le ſerpentaire & ſon ſerpent, ſe couchoient héliaquement, & deſcendoient au ſein des flots de la mer d'Heſperie, & diſparoiſſoient, aux ieux d'un Phénicien, ſur la Sicile. C'eſt préciſément où l'on plaçoit la ſcêne de ſon enlévement. Orphée même ſuppoſe que Pluton l'enleva à travers la mer ou l'Ocean; & le même auteur fixe en automne ſes noces avec le dieu des Enfers. (*Orph. Hymn. in Typhonem & Perſephonem.*) *Autumnalis deſponſata*. Auſſi étoit-ce en octobre qu'on célébroit la fête de l'enlévement de *Proſerpine*, au lever du ſoir du Taureau céleſte, auquel ce mariage avec Jupiter-ſerpent donne naiſſance; le Taureau ſe levant en effet au coucher du Serpent & de la courone. *Equidem qua tempore Ægyptii ſacris operantur, multa eodem tempore ſimilia apud Græcos aguntur; nam & Athenienſes mulieres Theſmophoria obeuntes jejunant humi deſidentes, & Bæoti Acheæ Megara movent, feſtivitatem eam moleſtam nominant; quod nimirum Ceres ob Proſerpinæ filiæ deſcenſum in dolore ſit. Fiunt hac menſe ſtationis, circa vergiliarum ortum, quem menſem Ægyptii Athur, Puanepſionem Athenienſes, Bæoti Damatrium nominant, id eſt, Cerealem* (*De Iſide, pag. 378.*); mais le mois Athur répondoit au Scorpion, quand Oſiris, tué par Typhon, mouroit, ſuivant le même Plutarque; ou, ſuivant nous, ſe couchoit le matin, & paſſoit dans l'hémiſphere obſcur; & c'étoit lorſque le ſoleil parcouroit le Scorpion que ſe couchoit la courone au lever du ſoir du Taureau, dont les Pléiades, *Vergiliæ*, font partie: c'étoit au commencement des ſemailles auxquelles *Proſerpine* préſidoit, qui, dans le calendrier rural, fixoient cette époque importante. Diodore de Sicile (*Liv. V.*)

nous dit aussi que la recherche de Cérès se célébroit au temps des semailles.

Peu de jours auparavant, la courone précédoit la char du soleil, & fixoit par son lever héliaque le passage de cet astre dans les signes inférieurs, & le commencement du regne de la nuit & de l'empire de Pluton. Elle étoit donc alors comme le génie des signes inférieurs, auxquels elle présidoit conjointement avec le Serpent. Voilà pourquoi elle étoit regardée comme la reine du Tartare, ou de l'hémisphere inférieur & de nos Antipodes; aussi Macrobe dit: *Physici, terra superius hemisphærium, cujus partem incolimus, Veneris appellatione coluerunt: inferius vero hemisphærium terra, Proserpinam vocaverunt. Ergo apud Assyrios sive Phænices, lugens inducitur Venus quod sol annuo gressu per duodecim signorum ordinem pergens, partem quoque hemisphærii inferioris ingreditur, quia de duodecim signis Zodiaci sex superiora, sex inferiora censentur; & cum est in inferioribus, & ideo breviores facit dies, lugere creditur dea, tamquam sole raptu mortis temporalis animo a Proserpina retento* (*Saturn. liv. 1, ch. 21.*): voilà pourquoi *Proserpine* portoit le nom de *Juno infera*. On sait également que l'oracle de Claros donnoit le titre de *Jupiter infernus* ou d'Aida, au soleil, lorsqu'il parcourt les signes inférieurs; ainsi l'union de la courone avec le soleil, lorsqu'il passe dans le regne inférieur, & va échauffer le côté du pole qui est sous nos pieds, est aussi naturelle que celle de *Proserpine* avec le roi du Tartare; quoique par Pluton l'on doive moins entendre le soleil que le génie solaire, Ophiuchus & son serpent, comme nous l'avons prouvé.

Dans le calendrier rural, cette constellation déterminoit le temps des semailles auxquelles elle présidoit, & on l'invoquoit comme le génie dépositaire de la force germinatrice qui se développe dans le sein de la terre. Ce raport à la terre & à la végétation obscure qui s'opere alors dans son sein, lui fit donner l'épithete de Chthonia ou Terrestre, qui lui étoit commune avec Pluton. *Genitabilem & alendo aptum spiritum stoici de sacris disputando Dionysum nominant .... Cererem vero & Proserpinam spiritum per terram & fruges permeantem.* Cicéron (*de Nat. Deor. liv. II, ch. 26.*) en parlant de ceux qui définissoient leurs dieux d'une maniere incomplete, en ne considérant qu'un attribut particulier & une de leurs fonctions principales, il nous dit *Pluto raptuit Proserpinam quæ Περσεφόνη græce nominatur, quam frugum semen esse volunt.* Porphyre nous en donne une idée encore plus juste: *Proserpina omnium ex semente nascentium præses.* (*De Antro Nymph.*)

Eusebe donne aussi une explication fort approchante de la nôtre. (*Prap. Evang. liv. III.*) *Proserpina seminum virtus est: Pluto vero sol, qui tempore hyemis remotiorem mundi partem perlustrat. Idcirco raptam ab eo Proserpinam dicunt, quam Ceres sub terra latentem quæritat.* C'est-là notre systême, si au soleil l'on substitue l'intelligence solaire, & l'âme du soleil peinte avec les attributs de la constellation dans laquelle le soleil se trouve, & qui par son coucher, acompagné de celui de la courone, fixe l'époque ou il va éclairer l'hémisphere inférieur, les régions australes & le pole: *Illum sub pedibus Styx atra videt manesque profundi.* (*Georgic. liv. I, vers. 241.*)

Proserpine, qui par son lever héliaque, déterminoit le passage du soleil aux régions australes, & à l'hémisphere inférieur déterminoit six mois après par son lever du soir le retour de cet astre vers nos régions, & son passage dans les derniers degrés du Bélier, lorsque l'astre du jour ramenoit la lumiere dans nos climats; alors elle présidoit à l'hémisphere supériour ou boréal, regna de la lumiere, & fixoit les moissons égyptienes qui se font à cette époque. De là cette fable qui suppose qu'elle étoit six mois aux Enfers, & six mois dans le Ciel avec Cérès sa mere. Il devoit donc y avoir deux fêtes de *Proserpine*, l'une au printemps, l'autre en autone; aussi l'empereur Julien les distingue bien (*Orat. V.*), & appela les unes celle du Bélier, & les autres celle de la Balance. *Sane mysteria bis in honorem Cereris Athenienses celebrant. Primum parva illa mysteria, cum sol arietem pervadit; majora, cum in Chelis versatur.* Il ajoute que ces dernieres étoient des fêtes lugubres, de deuil & d'abstinence. Plutarque en dit autant, & Phornutus opposant entr'elles ces fêtes, dit à peu près la même chose: *Proserpinam omnium abstinentia colunt. Nam jejunabant in honorem Cereris .... Nam quum aliquando rei frumentaria penuriam immitteret dea, post sementem propriis usibus detraxerunt quiddam, ut seminandi tempore festum dea celebrarent. At verno tempore dea virentem herbam cum lusu & gaudio sacrificant, videntes illam vigorem immittere segeti, & abundantia spem protendere.* Salluste le Philosophe oppose aussi les fêtes d'autone, célébrées en l'honeur de Cérès, aux fêtes agréables du printemps.

Les habitans de l'île de Naxos avoient également deux fêtes d'Ariadne; l'une en septembre, qui étoit une fête de deuil, & l'autre gaie; vrai-semblablement celle du printemps: or, l'Ariadne des habitans de Naxos est la *Proserpine* des Grecs, & les fêtes célébrées dans le même temps avoient pour commun fondement la même apparence astronomique.

Un trait de la vie de *Proserpine*, qui présenta en apparence les absurdités les plus étranges, s'explique de la maniere la plus simple par l'astronomie. Jupiter, amoureux de Cérès, ne trouve d'autre moyen pour obtenir ses faveurs, que de se métamorphoser en taureau. Sous cette forma il trompe la déesse: elle s'irrite de sa témérité. Pour l'apaiser, il lui présente les testicules d'un bélier qu'il a coupés, & lui fait croire qu'il s'est mutilé lui-même. De cette union naît *Proserpine*: Jupiter en devient amoureux ensuite, & s'u-

nit à elle sous la forme d'un grand serpent ; & de ce mariage naît un taureau ; de maniere qu'on donnoit aux initiés dans les mysteres de Cérès cette énigme mystérieuse : „ le taureau engendre „ le serpent , & le serpent à son tour engendre „ le taureau „ . St-Clément d'Alexandrie , Eusebe & Arnobe (*Contra gentes* , *lib. V.*) , rapportent tous cette doctrine secrete des initiations , qu'ils regardent comme l'opinion la plus monstrueuse en fait de religion . C'est en effet l'idée qu'elle présente au premier aspect.

Mais cette doctrine monstrueuse reçoit un sens dans notre théorie , & l'explication qui en résulte jete un jour nouveau sur les mysteres anciens dans lesquels l'unité d'un dieu étoit le premier dogme , mais où cette vérité étoit déguisée sous le voile des allégories astronomiques.

Nous avons dit que la courone boréale se levoit acroniquement , ou le soir au printemps , lorsque le soleil étoit vers le milieu de la constellation du Bélier. Cette époque importante étoit fixée le matin par le coucher de la Vierge ou de la Cérès céleste , & le soir par celui du Taureau qui se couchoit au même endroit qu'elle , & donnoit par-là même naissance à la courone & au serpent qui montoient alors sur l'horizon. C'est cette phase astronomique qui , arivant sous le Bélier , donna lieu à l'allégorie de l'union de Jupiter-Taureau fécondant Cérès , & jetant dans son sein le symbole actif de la fécondité qu'il emprunte du Bélier , d'où naît ensuite *Puella Florida* dont il devient amoureux. En effet , six mois après , l'âme du monde arive vers les dernieres étoiles de la Balance , & s'unit alors à Persephone qui se leve héliaquement avec le serpent céleste placé au dessous. Ils se levent ensemble & se trouvent ensemble encore le soir à l'horizon occidental , & par leur coucher font lever le Taureau , qui , six mois auparavant , par son coucher les faisoit lever : c'est cette apparence astronomique & cette succession alternative des levers & des couchers de ces constellations opposées qui est exprimée dans les vers mystérieux :

Taurus draconem genuit & taurum draco.

C'est ce taureau , fils de *Proserpine* & de Jupiter-serpent , que les anciens honoroient sous le nom de Bacchus-Zagreus , génie élevé par les hyades ou les étoiles du Taureau céleste ; qu'on peignoit avec des cornes de bœuf , dont on faisoit le dieu du labourage , & en l'honeur duquel étoient instituées les fêtes Sabazia ; en effet , le plus ancien Bacchus , suivant Cicéron , étoit fils de Jupiter & de la belle Persephone : *Dionysios multos habemus , primum e Jove & Proserpina.* (*De Nat. Deor. liv. III* , *ch.* 23.) Diodore de Sicile prétend que c'étoit le second Bacchus : „ Suivant les mythologues , dit cet auteur , le „ second Bacchus naquit de Jupiter & de *Proserpine*. Ce fut lui qui atela les bœufs à la „ charue . . . . les peintres & les sculpteurs le „ peignent avec des cornes „ . Et dans un autre endroit il dit encore : „ Quelques-uns prétendent qu'il y a eu un Bacchus beaucoup plus „ ancien que celui des Grecs , & qui naquit de „ Jupiter & de *Proserpine*. Certains auteurs lui „ donnent le nom de Sabazius : on ne lui offre „ des sacrifices que la nuit ; ce fut lui qui atela „ les bœufs à la charue , & facilita les semailles „ . Les Chinois ont aussi leur Chin-nong , prince à tête de bœuf & aux ieux de serpent , qui inventa la charue : c'est l'Osiris égyptien , aux cornes de taureau , qui inventa aussi le labourage :

Ce fils du serpent & de *Proserpine* , est le Taureau céleste ; mais considéré à son levet d'automne , époque du labourage & des semailles qui se faisoient , nous dit Plutarque , au lever des Pléiades , lorsqu'on pleuroit la disparition de *Proserpine* , ou suivant nous , au coucher de la courone & du serpent. Le Taureau alors passoit dans l'hémisphere obscur , & la pleine lune des semailles arivoit dans ce signe ; aussi il portoit le nom de *Nyctileus* , ou Bacchus nocturne. On le fêtoit la nuit , & un bœuf noir étoit son symbole : ses raports à la terre & aux semailles lui firent aussi donner le nom de *Chthonios* ou Terrestre , comme à *Proserpine* & à Pluton. Cet aspect avec la courone ou *Proserpine* , en autone , étoit marqué par l'immolation d'un bœuf noir. Les habitans de Cyzique , dit Plutarque , (*in vita Luculli.*) immoloient un bœuf noir à *Proserpine*. Les Égyptiens avoient aussi leur Vénus ténébreuse , dont une vache noire étoit le symbole , & ils lui donnoient le nom d'Athor. On la promenoit en Égypte dans le deuil de la mort d'Osiris , & dans le temps où , suivant Plutarque , on pleuroit en Béotie la disparition de *Proserpine*.

Nonnus dit précisément que Jupiter s'étoit métamorphosé en serpent , lorsqu'il féconda *Proserpine* & la rendit mere de Bacchus Zagreus , ou de l'ancien Bacchus ; & la position du ciel que le vieux Astrée (*Lib. VI* , *v.* 74.) établit au moment de cette conjonction , est celle que nous donne le globe à l'instant du coucher de la courone , & sur laquelle nous établissons toute notre théorie de l'enlévement , ou de la disparition de *Proserpine*. Voici quel est l'état de la sphere au coucher héliaque de la constellation de la courone & du serpent qui l'acompagne : à l'horizon oriental , le Taureau céleste , signe consacré à la planete de Vénus ; au méridien , le Verseau consacré à Saturne ; à l'horizon oriental , le Scorpion consacré à la planete de Mars ; & le méridien inférieur , le Lion , signe consacré au Soleil. Voilà les quatre points cardinaux des déterminations astrologiques , & que l'on observoit en tirant l'horoscope ; & ce sont ici les signes des quatre planetes qu'Astrée considere pour fixer le moment où le ravisseur de *Proserpine* trompera la vigilance de Cérès.

Le

Le poëte suppose d'abord que Jupiter médite de donner naissance à un nouveau Bacchus, qui soit l'image de l'ancien Bacchus Tauriforme : *Veteris Bacchi Tauriforme simulacrum*, du Bacchus Zagreus : *Quem peperit Proserpina serpentino Jovis cubili, conjux nigri regis*. A cette occasion, il peint la jeune *Proserpine* sous les traits les plus charmans, & inspirant l'amour à tous les dieux. Jupiter sur-tout est épris de ses charmes, & la préfere à toutes les déesses. Cérès alarmée, & craignant pour l'honeur de sa fille, va consulter le devin Astrée, occupé à tracer des figures astrologiques. Le jeune Lucifer annonce la déesse: l'astrologue va au devant d'elle, & son fils Hespérius les introduit dans un apartement où les Vents, fils d'Astrée, lui présentent le nectar qu'elle accepte avec peine. Après le festin, Cérès consulte Astrée, qui fait apporter par Astérion son globe céleste. Il le fait mouvoir sur son axe, & porte ses ieux sur le zôdiaque, pour y considérer les aspects des planetes & des fixes. Si à la place des planetes qu'il désigne, les seules qui entrent dans son horoscope, & dont il étoit aussi difficile à Nonnus qu'à nous de fixer la position au moment du rapt de *Proserpine*, on substitue les signes des planetes, qui ont une place constante & des raports connus, & que Nonnus lui-même, quelques vers plus loin, distribue comme nous dans le Zôdiaque, on a l'état du ciel en autone au coucher héliaque de la courone, à la pleine lune du Taureau. Le Scorpion, signe consacré à Mars est au couchant, en aspect avec le Taureau de Vénus, & il a à côté de lui, un peu au dessus, le Serpent céleste, dont Jupiter prend la forme pour obtenir les faveurs de la belle Persephone, qui se couche avec lui. Le poëte désigne par *centrum subterraneum* le méridien inférieur occupé par le signe du lion qui étoit consacré au soleil, comme le reconoît Nonous, lorsqu'il nous peint Jupiter rétablissant l'harmonie des cieux, après l'incendie & le déluge de l'univers. (*Lib. VI. v. 232.*)

Il place Mars au scorpion en aspect avec le taureau, siége de Vénus, & il le met au couchant dans son horoscope, place qu'occupe, effectivement alors le scorpion céleste.

Le poëte place Saturne au capricorne; mais on sait que la férie recomence ensuite, & qu'il préside également au verseau; & l'épithete d'*aquosus* ou d'*imbrifer*, qu'il donne dans son horoscope à Saturne, convient bien à ce signe, & désigne la maison de Saturne, par où passe le méridien.

Enfin, la circonstance du serpent céleste qui se trouve au couchant avec Mars ou le scorpion, fixe incontestablement la position du ciel, un coucher ou *concubitus serpentis & Persephones*. Aussi, dans les monumens anciens qui représentent l'enlévement de cette déesse, on voit un serpent sous les pieds des chevaux, symbole visible du serpent céleste. (*Ant. exp. tom. I. part. 1. pag. 38.*)

Le poëte continue son récit, & nous dit que Cérès, alarmée de cette réponse, atele ses dragons à son char, s'en va avec sa fille vers la mer Adriatique & jusqu'en Sicile; que là elle cache sa fille dans un antre, & en confie la garde à ses dragons. Il est aisé de voir, par l'inspection d'un globe, que la Cérès céleste ne se leve jamais sans ses dragons. L'hydre de Lerne, placée à côté d'elle, précede son char & l'acompagne toujours, monte sur l'horizon, & finit de se coucher avec elle. Le serpent d'Ophiucus suit de près son lever & son coucher.

On nous peint ensuite la jeune Persephone qui file & brode dans sa retraite, lorsque Jupiter se métamorphosant en serpent, assoupit ses gardiens, & pénétrant dans ce sombre asyle, la rend mere de Jupiter-Zagreus, aux cornes de taureau.

Ce dieu ne vécut pas long-temps, & fut mis en pieces par les titans; mais, dans ce court espace de vie, il subit diverses métamorphoses, tantôt portant l'égide de Jupiter, tantôt prenant la forme de l'enfant, tantôt celle du vieillard, tantôt rugissant sous la figure du lion, tantôt hennissant sous celle du cheval, tantôt sifflant sous la forme tortueuse du serpent, tantôt tigre furieux, souvent taureau indomptable, c'est-à-dire, en un mot subissant toutes les métamorphoses qu'éprouvoit l'âme du monde dans sa circulation périodique à travers les fixes, dont les statues symboliques empruntoient les formes variées qu'on lui donnoit dans les diverses saisons.

Telle étoit la doctrine qu'on enseignoit dans les mysteres de Bacchus, de Cérès & de *Proserpine*, dont toutes les fâbles sacrées n'étoient que des allégories relatives à l'action de l'âme du monde, & à son influence sur la nature & la végétation.

Il en étoit de même des symboles mystérieux qu'on y employoit; tels que le serpent d'or qu'on faisoit couler dans le sein des initiés, & qu'on retiroit par en-bas, cérémonie dont il est aisé actuélement d'appercevoir le but allégorique.

Tel est le mot d'Évan, qu'on répétoit dans ces mysteres, & qui signifie serpent, comme le remarque très-bien saint Clément d'Alexandrie (*In Protreptico, pag. 4. Ed. græc. Commelini.*). Ce nom d'Évan est resté au serpent céleste; c'est le même serpent qu'on voit à côté d'une femme qu'on a prise pour Minerve. L'homme qui est de l'autre côté, & qui a la chevre à ses pieds, est le Jupiter-Ægiochus des Grecs, c'est-à-dire, le génie équinoxial du printemps ou le cocher; la femme & son serpent, ou le serpent femele, le génie d'autone. Le bœuf & le lion, l'un signe équinoxial, l'autre signe solstitial, s'y trouvent aussi, ainsi que le cheval, qui est le génie du solstice d'été. Ce monument est absolument astronomique, & vient des mysteres anciens de Bacchus. (*Voyez* Saint Clément d'Alexandrie.)

Ce monument que nous venons d'expliquer, est dans Montfaucon. (*Supplem. tom. I. pl. 20. fig. 3.*).

Parmi ces différens emblêmes, il en étoit un qui désignoit assez clairement la belle constellation de Persephone; c'est la courone que portoit en pompe l'Hyérophante ou le prêtre Stéphanophore. Le nom d'*Autéphoree* étoit donné à ces fêtes. Cette courone & ces guirlandes étoient des symboles évidens de la constellation que l'on honoroit. On voit dans tous les monumens qui représentent l'enlèvement de *Proserpine*, la corbeille de fleurs qui est renversée. Dans les poëmes allégoriques sur l'enlèvement de cette déesse, on faisoit également allusion à la nature de l'emblême astronomique, en supposant que *Proserpine* s'occupoit à rassembler des fleurs & à composer des guirlandes, lorsque son ravisseur la surprit. (*Ovid. Fast. liv. IV. v. 425. Metam. liv. V. fab. 11.*) Ces allusions étoient familieres aux prêtres astronomes, & elles n'ont point échapé à Manilius. Le poëte astrologue y tire l'horoscope de ceux qui naissent sous ce signe, & il nous dit qu'ils aimeront les fleurs. (*Liv. V. v. 254.*)

On voit que les poëtes ont conservé précieusement cette circonstance des guirlandes & des fleurs, qui étoit comme le mot de l'énigme, & contenoit une allusion délicate à la courone céleste, appelée *sertum* & *corolla*. Claudien suppose même que ce fut un stratagême de Vénus, pour faire tomber Persephone dans les filets de Pluton, & il y ajoute la circonstance de la courone:

. . . . *Se ignara coronat.*

Enfin, Ovide dit en termes formels que la courone d'Ariadne, est la fameuse *Proserpine* des anciens; de maniere que ce que nous prouvons par notre systême, se trouve confirmé par le témoignage de l'antiquité. Voici ce qu'il dit:

Protinus adspiciet, venienti nocte, coronam
Gnossida; Theseo crimine facta dea est.
Jam bene perjuro mutarat conjuge Bacchum,
Quæ dedit ingrato fila legenda viro.
(Fast. lib. III. v. 459.)

Il suppose qu'Ariadne se plaint des infidélités de son amant, & que Bacchus, qui l'écoutoit, l'embrasse pour la consoler, & la place dans les astres sous le nom de *Libera* ou de *Proserpine*:

Dixerat; audierat jamdudum verba querentis
Liber, ut a tergo forte secutus erat.
Occupat amplexu, lacrymasque per oscula siccat;
Et pariter cœli summa petamus, ait.
Tu mihi juncta toro, mihi juncta vocabula sumee;
Nam tibi mutata Libera nomen erit.
Sintque tuæ tecum faciam monumenta coronæ,
Vulcanus Veneri quam dedit, illa tibi.
Dicta facit, gemmasque novem transformat in ignes;
Aurea per stellas nunc micat illa novem.
(Fast. lib. III. v. 507.)

Dans le beau monument qui représente le mariage de Bacchus & d'Ariadne, un faune, ou dieu à cornes de bouc, met la courone sur la tête d'Ariadne, & Bacchus tient dans sa main un serpent, symbole visible du serpent céleste, dont l'âme du monde ou Bacchus prenoit alors la forme, & auquel il s'unissoit dans sa conjonction avec la courone boréale; il étoit alors Bacchus-Sarap. (*Ant. expl. tom. I. part. 1. pl. 150.*)

Ainsi Libera ou Persephone est certainement une constellation, & les aventures de cette déesse ne peuvent être que des apparences astronomiques, de la nature de celles qui, suivant Chérémon, avoient pour objet le soleil, la lune, les planetes, le zôdiaque, & les astres en aspect avec eux, fondement unique de toutes les fables sacrées. Il n'est donc point étonant de trouver *Proserpine* avec les douze signes, dans le monument qui représente l'enlèvement de cette déesse, & d'y trouver à ses côtés Hercule ou Thésée, comme il est dans la sphere des étoiles. Les planetes durent également lui être unies, comme elles le sont aux autres astres-génies, soit à Bacchus, soit à Apollon, &c. Aussi les anciens disoient que les planetes formoient son cortége, & ils les appeloient *les chiens de Proserpine*. (Porphyre, dans la vie de Pythagore.) La plupart des auteurs l'ont confondue avec la lune, reine de la nuit & de la végétation, à laquelle elle étoit intimément unie, comme l'astre qui présidoit aux signes inférieurs & à l'empire des ténebres, & comme l'intelligence motrice de la sphere lunaire.

Il sera donc aisé de la reconoître encore, lorsque, quitant les habits de la déesse de la nuit, elle prend la parure de Vénus au printemps. C'est ainsi qu'on poura concilier tout ce que disoient d'elle les anciens, & expliquer la belle hymne d'Orphée à *Proserpine*, qui, sans cette clef, renferme des idées presque contradictoires, telles que celles de *lucifera*, &c.:

. . . . *Vitæ datrix,*
Quæ tenes inferni portas sub profunditatibus terræ,
Furiarum genitrix, subterraneorum regina,
Temporum contextrix, lucifera . . . Fructibus florens,
Bene lucens, verna, palustribus gaudens auris,
Sacrum manifestane corpus, germinibus fructifera.
. . . . . . *Autumnalis desponsata,*
Vita & mors sola, Persephone, quæ fers omnia,
Et omnia occidis.
Audi, beata dea, & fructus reduc a terra.

On voit qu'il suffit de la considérer dans la double époque qu'elle fixoit par son lever & son coucher, pour expliquer toutes les dénominations, & concilier deux idées aussi contraires que celles de reine de la vie & de la mort.

Ainsi, sous quelque point de vue qu'on envisage l'histoire de *Proserpine*, soit qu'on cherche l'étymologie de ses différens noms, soit qu'on explique la doctrine monstrueuse de sa naissance & de son hymen, & ses autres aventures; soit qu'on examine l'horoscope de son enlévement ou de ses amours, tout s'acorde à prouver que *Proserpine* est la constellation de la courone boréale ou d'Ariadne; enfin, Ovide l'a dit formélement :

Nam tibi mutata Libera nomen erit.

On voit sa tête sur les médaillons & les médailles de Syracuse. Quelques auteurs l'ont prise pour celle d'Aréthuse, croyant voir des feuilles de roseaux dans les épis qui couronent cette tête. Mais le mot ΚΟΡΑΣ, *fille*, qui y est joint sur plusieurs médailles, prouve que c'est une *Proserpine*, qui, étant fille de Cérès, peut fort bien être couronée avec des épis, comme sa mere.

Les Étrusques lui donnoient des ailes.

On trouvera à l'article PLUTON l'énumération des monumens sur lesquels est gravé l'enlévement de *Proserpine*.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline sciée d'un scarabée de gravure étrusque, Mercure le caducée dans la main droite, portant sur la gauche l'âme de *Proserpine*, & ayant sur l'épaule droite une tortue. La fable raporte que *Proserpine* ayant mangé quelques grains de grenade dans les enfers, elle ne pouvoit plus sortir de la cour de Pluton, mais que Cérès avoit enfin obtenu de Jupiter qu'elle n'y resteroit que six mois chaque année, & qu'elle passeroit le reste du temps auprès d'elle. Or, Mercure qui avoit le soin de ramener les âmes des enfers, est représenté dans cette gravure portant *Proserpine* à sa mere. On croit trouver aussi le même fait dans un petit (*Gori Mus. etrusq. t. I. tab.* 38.) Mercure de bronze, qui porte une déesse drapée, avec le diadême. *Proserpine* sur notre pierre est nue, & paroît tenir un flambeau renversé à la main, peut-être pour signifier les courses que Cérès avoit faites avec le flambeau pour la chercher.

PROSICIÆ. Voyez PORRICIÆ.

PROSIMURIUM. Festus dit d'après Antistius, que ce mot désignoit dans le jargon des pontifes le *pomœrium*.

PROSLAMBANOMÉNOS étoit dans la musique le nom de la corde la plus grave de tout le systême, un ton au dessus de l'hypate-hypaton. Son nom signifie *surnuméraire* ou *ajouté*, parce que cette corde fut ajoutée au dessous de tous les tétracordes, pour achever le diapason ou l'octave avec la *mese*, & le disdiapazon ou la double octave avec la *nete hyperboleon*, qui étoit la corde la plus aigue de tout le systême. (*S.*)

PROSODIAQUE. Le nome *prosodiaque* se chantoit en l'honneur de Mars, & fut, dit-on, inventé par Olympius. (*S.*)

PROSODIES, especes d'hymnes ou de cantiques en l'honneur des dieux, en usage chez les anciens Grecs, qui les appeloient *προσόδια* ou *προσῳδία*. C'étoient des chants en l'honneur de quelque divinité, vers l'autel ou la statue de laquelle on s'avançoit solemnélement. Ces cantiques, selon Pollux, s'adressoient à Apollon & à Diane conjointement. On en attribue l'invention à Cloas, poète, musicien de Tégée en Arcadie, dont parle Plutarque dans son *Traité de la musique*.

PROSOPIS, dans l'Égypte. ΠΡΟΣΩ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele.

Ortélius attribuoit les médailles d'Hadrien, frapées dans cette ville, à Prosopum, île voisine de Carthage.

PROSPALEA, village de la tribu acamantide selon Étienne le géographe. D'autres géographes écrivent *Prospalta*, & c'est l'orthographe que suit Spon dans la liste des peuples de l'Attique. *Prospalta*, dit-il, avoit un temple dédié à Cérès & à Proserpine. Ses habitans passoient pour des gens satyriques, & un ancien poète, Eupolis, avoit fait une comédie contr'eux, intitulée *Prospaltii*. Aristophane, Athénée & Suidas en font souvent mention.

PROSPOLOI antistitum. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (174. 7.), ces mots qui désignent un valet des prêtres. En grec, *πρόσπολος* signifie *valet*.

PROSPYLEA étoit une hamadriade. Arcas, fils de Jupiter & de Callisto, chassoit un jour dans un bois, lorsqu'il rencontra *Prospylea*, qui couroit grand risque de périr; car l'arbre avec lequel elle étoit née avoit été endomagé dans ses racines, par les eaux d'un fleuve. Elle pria Arcas de le sauver, en détournant le cours de la riviere, & en faisant rechausser l'arbre. La nymphe lui témoigna sa reconoissance, en lui acordant tout ce qu'il lui demanda, & elle le rendit pere de deux enfans.

PROSTANNA, en Pisidie. ΠΡΟCΤΑΝΝΕΩΝ.

On a des médailles impériales greques en cette ville, frapées en l'honneur de Claude le gothique.

PROSTATES, *προστάται*. C'étoient des patrons, sous la protection desquels se mettoient ceux qui devoient séjourner quelque temps dans la ville d'Athênes. S'ils oublioient, ou s'ils négligeoient de se choisir un patron ou protecteur, on les assignoit devant le polémarque, & cette faute étoit punie par la confiscation de leurs effets. (*Potteri, archæol. græc, l. I. c.* 10.) (D. J.)

PROSTIBULUM, prostituée. Ce mot a la même étymologie que *proseda*, & signifie proprement le devant de la porte, parce que c'étoit l'endroit où se plaçoient ordinairement les femmes débauchées: il est pris & pour la femme & pour le lieu de la débauche. Les prostituées étoient fort communes chez les Grecs, & à Corinthe en particulier; elles avoient même quelque sorte de distinction. A Sparte, la licence des femmes étoit extrême. Cependant dans toute la Grece, il n'étoit pas permis aux courtisanes de porter des bijoux ni de l'or dans les rues; elles étoient obligées de les faire porter par leurs servantes, pour s'en parer dans les lieux où elles alloient.

PROTECTORES domestici, gardes-du-corps à pied & à cheval, que l'empereur Gordien le jeune forma, & dont la fonction étoit d'être perpétuélément auprès de la persone du souverain, comme le dit Procope. *Hi domestici & Protectores vocantur, & a cura rerum bellicarum longe absunt. In palatio enim conscribi solent, ut sit ordo qui tantum persone operam prastet*. Les empereurs grecs appelerent ces mêmes gardes *spatarios*.

PROTÉE, étoit fils de l'Océan & de Thétis. C'étoit un dieu marin & un devin célebre, qu'on alloit consulter. Ce don de connoître l'avenir, il l'avoit reçu pour récompense du soin qu'il prenoit de faire paître, sous les eaux, les monstres marins qui composoient le troupeau du dieu des mers. Ménélas, au retour de Troye, fut jeté par la tempête sur la côte d'Égypte, & y fut retenu vingt jours entiers sans pouvoir en sortir: il alla consulter *Protée*. „ C'est un vieillard marin, de la race des immortels, & toujours vrai dans ses réponses, dit Homere. (*Odiss. lib. IV.*) Il connoît les profondeurs de toutes les mers; il est le principal ministre de Neptune: mais, pour l'obliger à parler il faut le surprendre, & lui faire même violence. Eidotée, fille de *Protée*, apprend à Ménélas comment il doit s'y prendre pour savoir de lui l'avenir. Tous les jours, vers l'heure de midi, lui dit-elle, *Protée* sort des antres de la mer, & va se coucher sur le rivage au milieu de ses troupeaux. Dès que vous le verrez assoupi, jetez-vous sur lui, & serrez-le étroitement mal-gré tous ses éforts; car, pour vous échaper, il se métamorphosera en mille manieres, il prendra la figure de tous les animaux les plus féroces; il se changera aussi en eau; il deviendra feu; que toutes ces formes afreuses ne vous épouvantent point & ne vous obligent pas à lâcher prise; au contraire, liez-le & le retenez plus fortement. Mais dès que, revenu à la premiere forme où il étoit quand il s'est endormi, il commencera à vous interroger alors n'usez plus de violence. Vous n'aurez qu'à le délier, & lui demander ce que vous voulez savoir, il vous enseignera les moyens de retourner dans votre patrie; il vous apprendra même tout le bien & tout le mal qui est arivé chez vous pendant votre absence „.

Virgile (*Georg. IV.*) place la demeure de *Protée* dans la mer de Scarpante, entre les îles de Rhode & de Candie, & lui donne un char tiré par deux chevaux, qu'il nomme *Bipedes*, parce qu'ils avoient la partie de derriere de poisson. Aristée va le consulter, & ne vient à bout de le faire parler qu'après l'avoir tenu enchaîné, nonobstant toutes ses métamorphoses. „ *Protée* étoit, selon les mythologues-historiens & Diodore, un ancien roi d'Égypte, qui avoit appris la divination par le commerce continuel qu'il avoit avec les astrologues. Quant à ses métamorphoses, c'est une fable qui est née chez les Grecs, d'une coutume qu'avoient les rois égyptiens. Ils portoient sur leur tête, pour marque de leur force & de leur puissance, la dépouille d'un lion, ou d'un taureau, ou d'un dragon; ils ont même porté des branches d'arbres, du feu, & quelquefois des parfums exquis. Ces ornemens servoient à les parer, ou à jeter la terreur & la superstition dans l'âme de leurs sujets „.

Protée est représenté tenant un gouvernail de navire avec un monstre marin auprès de lui, sur un bas-relief du palais Mattei, publié par Winckelmann. (*Monum. inediti No.* 110.) Les noces de Thétis & de Pélée sont le sujet de ces bas-relief. Il avoit donné à Pélée le conseil de surprendre Thétis endormie, de la lier & de se rendre ainsi son époux: ce qui lui réussit, & le rendit pere d'Achille.

PROTEI COLUMNÆ. On trouve ce nom dans le onzieme Livre de l'Énéide (*vers.* 262.) où on lit:

Atrides Protei Menelaus adusque columnas
Exulat.

Ménélaüs, roi de Sparte, & fils d'Atrée, fut jeté par la tempête du côté de l'Égypte, où il demeura huit ans. Protée régnoit dans ce temps-là en Égypte; c'est ce qui a fait que Virgile donne à la partie de ce pays où Ménélaüs aborda, le nom de *colonnes de Protée*, pour signifier l'extrémité de ses états. On entend communément par les colonnes de *Protée*, le port d'Alexandrie. En effet, Homere (*Odyss. liv. IV, v.* 355.) dit que Ménélaüs aborda à l'île de Pharos. (*D. J.*)

PROTELEIA, la veille des noces, jour où les Athéniens conduisoient la nouvele épouse au temple de Minerve, & sacrifioient pour elle à la déesse. La jeune fille y consacroit sa chevelore à Diane & aux Parques. Les prêtres immoloient un porc.

ΠΡΩΤΗΣ, premiere. Les villes d'Asie, distinguées par leur grandeur ou leur opulence, prenoient les titres les plus ambitieux; entr'autres, ceux de *premiere* & de *métropole*. On verra à

l'article MÉTROPOLE tout ce qui regarde ce surnom. Quant à celui de *premiere*, il est difficile d'assigner précisément ce qui le distinguoit de celui de métropole; peut-être que la métropole étoit la mere ou la fondatrice de quelques colonies; & que la *premiere* avoit une primauté de rang, sans aucune jurisdiction sur les autres villes de sa province.

PROTÉSILAS, fils d'Iphiclus, un des Argonautes, régnoit dans la Thessalie. Il venoit d'épouser Laodamie, fille d'Acaste, dont il étoit passionément aimé lorsqu'il commença la guerre de Troye. On lui prédit qu'il y périroit s'il y alloit; cependant sans s'arrêter à cette prédiction, sans écouter l'amour qu'il avoit pour une tendre épouse, ni les larmes qu'elle répandit pour le retenir, *Protésilas* s'embarqua avec les autres princes de la Grece pour cette expédition. Quand l'armée fut prête à débarquer en Asie, un nouvel oracle annonça que celui qui descendroit le premier sur le rivage Troyen, perdroit la vie; *Protésilas* voyant que personne ne vouloit hazarder ce premier pas, sacrifia sa vie pour le salut de ses compagnons; car étant descendu de son vaisseau, il fut tué par Hector. Les Grecs lui rendirent les honeurs héroïques, éleverent des monumens à sa gloire, même un temple à Abydos, & établirent en son honeur une fête annuele, appelée de son nom, que l'on célébroit à Phylocé, lieu de sa naissance en Thessalie.

On disoit que Laodamie ayant appris sa mort, pria les dieux de lui permettre de revoir encore une fois *Protésilas* pendant trois heures seulement. Elle obtint cette faveur. Mercure le ramena des Enfers, le laissa avec elle pendant cet espace de temps, & le ramena ensuite. On voit cette fable sculptée sur un tombeau du palais Barberini, dessiné au N°. 123 des *monumenti* de Winckelmann.

Pline fait mention d'une statue de *Protésilas*, faite par Dinomene. Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *lib. VI*, *ch. 2.*) présumoit que l'attribut qui distinguoit ce guerrier, étoit un disque, parce qu'il surpassoit tous les Grecs dans l'adresse de le lancer (*Philostr. Heroic. pag.* 676.); aussi voit-on un disque sur le bas-relief cité plus haut.

PROTÉSILÉES. *Voyez* LAODAMIE.

PROTHÉNÉE, un des cinq chefs qui conduisirent au siége de Troye l'armée des Béotiens de Thebes. *Voyez* ARCÉSILAS.

PROTHESE, *πρόθεσις*. On appeloit ainsi chez les Grecs la position des corps morts devant leurs portes, avec les pieds qui passoient la porte. Ce sont eux que les Romains nommoient *positi*, & ils restoient dans cet état jusqu'au temps de leurs funérailles. Le mot grec est dérivé de *προτίθημι*, *j'expose à la vue*. (*D. J.*)

PROTHYRUM, est un portique ou vestibule couvert en dehors de la porte du bâtiment. Ce mot vient du grec & est formé de la préposition *πρὸ* & de *θύρα*, *porte*.

PROTO & PROTOMEDÉE, deux filles de Nérée & de Thétys.

PROTOCOLE. C'étoit chez les Romains une écriture, placée en tête de la premiere page du papier, dont les tabellions de Constantinople se servoient pour écrire leurs actes. Ce *protocole* devoit contenir le nom du comte des Sacrées Largesses, *comes Sacrarum Largitionum*, qui étoit comme nos intendans des finances. On marquoit aussi dans ce *protocole* le temps où le papier avoit été fabriqué, & quelques autres choses semblables. Il étoit défendu aux tabellions, par la *Novelle XLIV*, de couper ces *protocoles*, & enjoint à eux de les laisser en leur entier.

PROTOCOSMUS Lythiorum. On lit dans une inscription publiée par Muratori (1056. 1.) ces mots qui désignent le premier des magistrats, appelé COSMES. *Voyez* ce mot.

PROTOGÉNIE, fut aimée de Jupiter, dont elle eut deux enfans, Éthlie & Memphis.

PROTOSPATHAIRE, chef des gardes des empereurs de Constantinople, appelés *Spathaires*, de *spatha*, grande épée ou sabre.

PROTOVESTIAIRE, chef des *vestiaires*, ou valets-de-chambre des empereurs de Constantinople.

PROTRIUMVIR Monétaire, officier qui remplaçoit le triumvir monétaire. Il en est fait mention sur un denier de la famile *maria*; on y lit: C. MARIUS PRO III. VIR.

PROTRYGÉES, fête qu'on célébroit en l'honeur de Neptune, & de Bacchus, avant le vin nouveau. (De *τρύξ τρυγὸς*, *vin nouveau*.)

On donnoit le même nom aux chefs des vendanges.

PROUE, le devant des navires. Elle étoit ordinairement ornée de peintures & de figures de dieux, d'hommes & d'animaux, auxquels les Grecs donnoient le nom *parasemes*, & qui en étoient comme les enseignes. La *proue* avoit un éperon ou un bec qui étoit à fleur d'eau; c'étoit une poutre qui avançoit en saillie, armée d'une pointe de cuivre ou de fer. *Voy.* POUPPE.

PROUE de vaisseau (On en voit une) sur les médailles de Byzantium, de Carteia, de Corcyre, de Lipari, des Macédoniens, de Mégare dans l'Attique, de Panormus, de Panticapæum, de Roma, de Smirne, d'Aradus, de Démétrias en Thessalie.

PROVIDENCE. Les Romains honoroient la *providence* comme une divinité particuliere, à laquelle ils érigeoient des statues. On la représentoit ordinairement sous la figure d'une femme apuiée sur une colonne, tenant de la main gauche une corne d'abondance renversée, & de la droite un bâton avec lequel elle montre un globe, pour nous apprendre que c'est de la *providence* divine que nous vienent tous les biens, & qu'elle étend ses soins sur tout l'univers; quelquefois elle tient le globe de la main droite. Elle est assez souvent accompagnée de l'aigle ou du

foudre de Jupiter; parce que c'est à Jupiter principalement, comme au souverain des dieux, que les païens attribuoient la *providence* sur tout l'univers.

Dans les hiéroglyphes, l'œil étoit le symbole de la *providence*.

Vaillant nous donne dans ses colonies une médaille d'Auguste, avec le titre de *Divus*, au revers de laquelle est un autel avec cette légende : MUN. ITAL. PROVIDENT. PERM. AUG. & une de Tibere, dont le type du revers est un autel, sur lequel est l'inscription PROVIDENTIÆ AUGUSTI. La légende du contour est MUNIC. ITALIC. PERM. DIVI AUG. Ces mots *permissu Augusti* ou *divi Augusti* ne se raportent pas au type, mais à la permission de batre monoie, acordée à cette ville par Auguste.

Le mot *providentia*, qui se trouve joint à cet autel sur ces médailles & sur une autre, signifie qu'Auguste est mis au rang des dieux, parce qu'il a imité leur *providence* dans les soins paternels qu'il a pris de l'empire. Aussi plusieurs de ces médailles joignent le titre de *pater* au nom d'Auguste. Muratori nous donne une inscription d'Auguste, toute semblable à nos légendes: DIVUS AUGUSTUS PATER PROVIDENS. Cette louange se donnoit communément aux empereurs sur leurs monoies. Les types sont tantôt des autels, tantôt des temples, & le plus souvent une figure qui touche avec une verge au globe qui est à ses pieds; ce qui marque sensiblement la puissance & la sagesse de l'empereur qui gouverne le monde. La flaterie prodigua aux princes tous les attributs des dieux, dont le plus intéressant pour les hommes & le plus fréquemment célébré, est la *providence*. Gruter a fait graver dans son trésor, d'après Boissard, une statue qui représente une déesse couronée de laurier; elle tient de la main droite une verge; la main gauche est tombée par le temps; à ses pieds à gauche une corne d'abondance; à droite une corbeille pleine de fruits; sur la base: *Providentia deorum*. (*D. J.*)

PROVINCIA, *Provinces*, pays éloignés que les Romains avoient conquis par les armes, ou acquis par d'autres moyens, & qu'ils faisoient gouverner par leurs magistrats, selon les loix romaines: *Provinciæ appellantur*, dit Festus, *quod populus romanus eas provicit*, *hoc est antevicit*. Quelques auteurs prétendent que ce mot vient de *procul miscere*; la maxime de la république étoit à mesure qu'elle faisoit des conquêtes, d'en former des gouvernemens, & c'est ce qu'elle appeloit réduire en *province*. Elle commençoit d'abord par ôter à ces pays conquis leurs loix & leurs magistrats particuliers; elle les assujétissoit à recevoir les loix romaines, & y envoyoit pour gouverner, selon que la *province* étoit plus ou moins considérable, un proconsul, ou un préteur, qui leur rendoit la justice & commandoit les troupes, & un questeur pour avoir soin de faire payer les tributs qu'on leur avoit imposés. La Sicile fut le premier pays hors de l'Italie qui fut réduit en *province*, & c'est ce qu'on appeloit *redigi in formam provinciæ*, & acquérir *jus provinciale*, bien inferieur au *jus Italicum*, & au *jus latinum*, puisqu'il consistoit non seulement à être assujéti aux impôts, mais encore à obéir à un magistrat romain & à renoncer à ses propres loix, pour se conduire par les loix romaines: *Sicilia*, dit Cicéron, (*Verr.* 2. c.) *omnium exterarum nationum princeps*, *se ad amicitiam fidemque populi romani applicuit*: *prima omnium*, *id quod ornamentum imperii est*, *provincia est appellata*: *prima docuit majores nostros quam præclarum esset exteris gentibus imperare*. Dans les commencemens on assembloit les comices pour nommer des gouverneurs dans les *provinces*; mais l'an de Rome 631, la loi *Sempronia* régla que le sénat, avant les comices, décerneroit deux *provinces* consulaires & six prétoriennes, pour les magistrats qui seroient nommés, & dont les désignés feroient le partage entr'eux. Sur la fin de la république, on donna, quelquefois contre les loix, plusieurs *provinces* à un seul homme, & on en continua d'autres dans leurs gouvernemens durant plusieurs années, comme il ariva à l'égard de Pompée & de César. Auguste devenu maître de l'empire, & voulant que toutes les forces de l'état fussent en sa disposition, fit, comme nous l'avons déja dit, une espece de partage des *provinces* de l'empire, dont il donna au sénat celles qui étoient au centre, prenant pour lui les frontieres qu'il falloit défendre contre les incursions des ennemis. Les premieres étoient gouvernées par les magistrats que le sénat y envoyoit, soit proconsul, soit préteur, & le prince administroit les dernieres par ses lieutenans: *Provincias validiores*, dit Suétone, *& quas annuis magistratuum imperiis regi nec facile*, *nec tutum erat*, *ipse suscepit*: *cæteras proconsulibus sortito permisit*. Ces *provinces*, du ressort du sénat, n'étoient point déterminées; la même étoit suivant les conjonctures & suivant l'avis du sénat, tantôt consulaire, tantôt prétoriene. C'est ce que nous voyons de la Macédoine, laquelle fut alternativement gouvernée & par des consuls & par des préteurs.

Chaque année des magistrats annuels partoient de Rome pour les gouverner avec un pouvoir absolu, tant pour le civil que pour le criminel: c'étoient des consuls, des proconsuls, des préteurs; d'où vint qu'on distingua les *provinces* consulaires de celles des autres magistrats.

Ces *provinces* se tiroient au sort, ou le sénat nommoit celui qui y devoit commander. Ces magistrats traînoient à leur suite une troupe de licteurs, de viateurs, d'appariteurs, de questeurs, de lieutenans, qui avoient aussi leur cortége, de scribes, & de plusieurs autres petits ministres, que la république ou les alliés leur fournissoient. Ce terrible appareil jetoit l'effroi

dans le cœur des peuples. Tite-Live raporte qu'après la défaite de Persée, les dix chefs des villes que Paul Émile assembla à Amphipolis, furent éfrayés de l'appareil de son tribunal, entouré de licteurs, de haches & de faisceaux : *Insueta omnia auribus oculisque*.

Ces magistrats, pour exercer leur jurisdiction, se rendoient dans le lieu où se tenoient les états de la *province*, ou dans celui qui leur paroissoit le plus commode; ils marquoient cette diete par un édit affiché dans toutes les villes; c'est à quoi Virgile fait allusion dans ce vers:

Indicitque forum, & patribus dat jura vocatis.

Cicéron raporte qu'en arivant dans la *province* d'Asie, il resta trois jours à Laodicée, cinq à Apamée, deux à Synnades, cinq à Philomele, dix à Ionium.

Quelquefois ils appeloient les communes dans les villes qu'ils jugeoient être à leur bienséance; c'est ainsi que Cicéron assembla à Laodicée les communes de Cibaris & d'Apamée aux ides de février; celle de Synnades, de Pamphilie & d'Isaurie aux ides de mars; & qu'une autre fois il tint les états de toutes les communes de l'Asie dans la même ville, depuis les ides de février jusqu'aux ides de mai: mais ordinairement ils se transportoient dans les lieux même d'assemblée, comme fit César dans les Gaules, & plusieurs autres préteurs en d'autres *provinces*.

L'audience se tenoit au milieu de la place, comme à Rome dans le *forum* ou dans une basilique.

Ils traitoient les afaires selon les loix publiées par leurs prédécesseurs, ou par celles qu'ils donnoient de l'avis de leurs dix lieutenans, ou par des sénatus-consultes particuliers; ils étoient seulement astreints à ne rien changer dans l'édit qu'ils avoient formé, de l'aveu du sénat, avant que de partir de Rome. Les Romains répandus dans ces *provinces* ressortissoient à leur tribunal.

Les peuples avoient cependant la permission de demander un jugement conforme aux formalités & aux coutumes de leur pays, ou de choisir la jurisdiction du préteur. Les Grecs sur-tout, pour qui les Romains avoient une attention particuliere, jouissoient de cet heureux privilége. „ Souvenez-vous, écrit Pline à un de ses amis, que Trajan envoyoit pour gouverner dans la Grece; „ souvenez-vous que c'est à Athènes que vous „ allez; que c'est à Lacédémone que vous devez „ commander; il y auroit de l'inhumanité & de „ la barbarie à dépouiller ces villes célebres, qui „ autrefois ne connoissoient point de maîtres, „ de l'ombre & du simulacre de leur ancienne li„ berté „: *Quibus reliquam umbram & residuum libertatis nomen eripere durum, feram, barbarumque est*.

Mais ailleurs ils se conduisoient avec plus de hauteur; le rhéteur Albutius Silus se voyant repoussé à Milan par les licteurs du proconsul Pison, qui vouloit l'empêcher de défendre un accusé, s'écria que la liberté de l'Italie étoit perdue.

Quand une cause leur paroissoit embarassée, ou d'une discussion critique & nuisible à leur réputation, ils la renvoyoient au sénat, ou au tribunal supérieur de la nation, ou à l'aréopage.

Les empereurs apporterent quelques changemens à ces usages. Auguste nomma des propréteurs pour l'Italie, & des préfets pour les *provinces*. Hadrien confia la jurisdiction de l'Italie à des consulaires, & celles des *provinces* à ceux qui avoient le titre de *spectables* ou d'*illustres*. C'étoient-là les juges souverains; ce qui n'excluoit pas les juges ordinaires. Marc-Antoine substitua à ces souverains magistrats des jurisconsultes pour le civil seulement, *juridicos*. Alexandre-Sévere nomma des orateurs avec une autorité aussi étendue.

Onuphre nous apprend que sous Auguste les *provinces* de l'empire romain furent partagées en vingt-six diocèses, dont ce prince choisit quatorze, où il se réserva d'envoyer des commandans sous le nom de *recteurs* ou de *procurateurs*, & il laissa les autres à la disposition du sénat.

Sous les successeurs d'Auguste, le nombre des *provinces* accrut, & on les divisa en différentes manieres, comme on en divise encore quelques-unes de notre temps. On les distingue en grande & petite, & premiere, seconde & troisieme. Quelques-unes, à cause des eaux médicinales, furent nommées *salutaires*; d'autres furent partagées en orientale & occidentale, en majeure & mineure, & quelques-unes prirent leur nom de leur capitale.

Les Grecs ont distingué quelques *provinces* composées de montagnes & de plaines, en *tracheia*, en latin *aspera*, c'est-à-dire, *rude* & *raboteuse*, & *cœle*, qui veut dire *creuse* ou *plaine*.

On a divisé encore les *provinces* en *citérieure* & *ultérieure*; & cette distinction est quelquefois causée par la situation de quelque montagne qui se trouve entre-deux. Le cours d'un fleuve a quelquefois le même effet. On trouve encore chez les anciens une division de *provinces* en *intérieure* & *extérieure*, par raport à la situation d'une montagne.

„ Lorsqu'il est question de monumens antiques des derniers temps de l'art, il est à propos, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, 4. 6.), de bien distinguer les ouvrages qu'on exécutoit dans la Grece même ou à Rome, de ceux qu'on faisoit faire dans les autres villes & dans les colonies de l'empire romain; ce qui s'entend non seulement des ouvrages en marbre & autres pierres, mais aussi des médailles. Nous avons déja remarqué cette différence par raport aux médailles; nous avons observé que celles qui ont été frapées sous les empereurs hors de Rome, n'approchent pas

de celles qui ont été fabriquées dans cette fameuse capitale. À l'égard des ouvrages de marbre, on n'a pas encore fait observer cette disparité qui est frapante dans les bas-reliefs conservés à Capoue & à Naples. Dans la maison de Colobrano de cette derniere ville, on voit un bas-relief, représentant quelques travaux d'Hercule, dont la manœuvre semble être du moyen âge. Mais nulle part cette différence ne paroît plus frapante qu'aux têtes des différentes divinités, exécutées sur les clefs des arcades de l'amphithéâtre de l'ancienne Capoue. On en peut juger, parce que deux de ces têtes se sont conservées en leurs endroits, celles de Junon & de Diane. Trois autres de ces clefs, qui représentent Jupiter-Ammon, Mercure & Hercule, se trouvent incrustées dans le mur de la maison de ville de la nouvele Capoue, nommée jadis *Casilinum*. La plupart de ces têtes & de ces figures ne sont pas sculptées en marbre, parce que cette partie de l'Italie ne produit point de marbre blanc; elles sont faites d'une pierre blanche très-dure, assez semblable aux pierres qui forment les Apennins tant de cette contrée que de ceux de l'état ecclésiastique. „

„ On remarque la même différence entre l'architecture des temples & des autres bâtimens du temps des empereurs; il est certain que les édifices construits à Rome dans le même siecle, different beaucoup de ceux qui furent élevés alors dans les autres *provinces* de l'empire romain. Un temple bâti à Mélasso en Carie, & consacré à Auguste & à la ville de Rome, nous en fournit une preuve évidente. Je pourois citer aussi l'arc de triomphe de Suze dans le Piémont, érigé pareillement à la gloire d'Auguste; car les chapiteaux des pilastres ont une forme qui ne paroît pas avoir été usitée alors à Rome „.

Les peintres & sculpteurs anciens personifioient les *provinces*, les contrées, les royaumes, &c., & les désignoient par des attributs particuliers, relatifs à leur commerce, leur religion, leurs fleuves, &c. Le muséum du Capitole en offre un exemple. On y voit sur un bas-relief une femme debout, vêtue d'une simple tunique dénouée sur le bras gauche, qui tient une bipenne. Elle porte un casque. Au dessous d'elle, on lit UNGARIA, & au dessus ont été gravés probablement dans des temps postérieurs ces mots IMPERII ROMANI PROVINCIÆ.

PROVINCIÆ FRUMENTARIÆ étoient les *provinces* fertiles en blé, qui en fournissoient à Rome, comme la Sicile, l'Afrique, la Sardaigne, l'Espagne, la Béotie, la Macédoine, la Chersonnese, l'Asie, l'Assyrie, l'Égypte. C'est de ces *provinces* que le peuple romain tiroit les vivres, ou par forme d'impôts, ou par forme d'achat que faisoit le trésor public.

PROVINCIÆ SUBURBANÆ étoient les *provinces* d'Italie, ainsi nommées parce qu'elles touchoient les faux-bourgs de Rome. Il y avoit appel des sentences des juges de ces *provinces* à la préfecture de Rome, comme nous le voyons par une loi de l'empereur Valens: *Referant de suburbanis provinciis judices ad præfecturam sedis urbanæ*.

PROVOCATIO, appel, l'action d'appeler d'un jugement d'une sentence. Il n'y avoit point d'appel des jugemens des centumvirs, parce que c'étoit comme le conseil de tout le peuple, dont les membres étoient tirés de toutes les tribus, trois de chacune; mais on pouvoit appeler de tout autre magistrat, & c'étoit-là, comme le dit Tite-Live, le fondement & le plus ferme appui de la liberté du peuple; droit établi dès le temps du roi Tullus, aboli par la tyrannie du roi Tarquin le Superbe, & que Publicola remit en vigueur par la loi de l'appel au peuple. Cette loi reçut quelqu'atteinte sous la domination des décemvirs; mais après la destruction de ce pouvoir tyrannique, on la confirma par une nouvele, ajoute le même auteur: *Non restituunt modo, sed etiam in posterum muniunt, faciendo novam legem ne quis ullum magistratum sine provocatione crearet; qui creasset enim jus fasque esset occidi; neve ea cades capitalis noxa haberetur*. Dans les afaires civiles, celui qui ne vouloit pas acquiescer à une sentence, devoit, dès l'instant de la prononciation, ou du moins dans deux ou trois jours, déclarer, soit de vive voix dans le moment, soit par écrit, qu'il en appeloit; depuis, le temps fut limité à dix jours, après lesquels il n'étoit plus reçu. Il falloit notifier l'appel au juge & à la partie. Si le premier déféroit à l'appel, il donnoit à l'appelant un écrit contenant un sommaire de l'afaire, & les raisons de son jugement qu'il portoit au juge supérieur; & s'il n'y déféroit point, il ne laissoit pas de donner un écrit contenant la relation de l'afaire & la raison pourquoi il n'avoit voulu ni déférer, ni recevoir l'appel; mais, soit que le juge subalterne déférât à l'appel ou non, l'appelant ne laissoit pas toujours de se pourvoir pardevant le supérieur.

PROVOCATORES, PROVOQUEURS, } espece de gladiateurs armés d'une épée, d'un bouclier, d'un casque & de cuissards de fer. Ils se batoient avec les hoplomaques.

PROXENE. Les *proxenes* étoient des magistrats particuliers, choisis par les rois de Lacédémone, pour avoir l'œil sur les étrangers; on leur donna ce nom à cause de leur emploi. Les *proxenes* étoient donc chargés de recevoir les étrangers, de pourvoir à leur logement, de fournir à leurs besoins & à leurs commodités, de les produire en public, de les placer aux spectacles & aux jeux, & sans doute de veiller sur leur conduite pour empêcher le tort qu'elle auroit pu faire à la république.

L'usage des *proxenes* devoit être commun parmi les diferens peuples de la Grece, qui s'envoyoient

yoient continuellement des députés les uns aux autres, pour traiter les afaires publiques; par exemple, Alcibiade, athénien, & Polydamas, thessalien, furent *proxenes* des Lacédémoniens, l'un à Athênes & l'autre en Thessalie; par la même raison, les Athéniens & les Thessaliens avoient leurs *proxenes* lacédémoniens dans la ville de Sparte. (*D. J.*)

PROXÉNETE est celui qui s'entremet pour faire conclure un marché, un mariage ou quelque autre afaire.

Chez les Romains, celui qui s'entremettoit pour faire réussir un mariage, ne pouvoit pas recevoir pour son salaire au delà de la vingtieme partie de la dot & de la donation à cause de noce.

PROXENOPOLIS, dans l'Égypte.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques, selon Hardouin.

PROXIMUS admissionum, le sous-introducteur; *proximus epistolarum*, le sous-secrétaire, &c.

PRUDENCE, vertu qui fait connoître & pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie. Les anciens lui donnoient deux faces, de sorte que la *Prudence*, ainsi que le dieu Janus, avoit d'un côté la figure d'une jeune fille, & de l'autre celle d'une vieille fille ou femme ou d'un vieux homme. Ils vouloient désigner par cette allégorie, que la *prudence* s'acquiert par la considération du passé& par la prévoyance de l'avenir. Les anciens Égyptiens désignoient aussi la *Prudence* par un grand serpent qui avoit trois têtes emblématiques; la premiere, étoit une tête de chien; la seconde, une tête de lion, & la troisieme, une tête de loup, pour indiquer que souvent nous devons imiter le chien, donner l'assaut du lion, & faire la retraite du loup. On dit que les anciens employoient la figure du serpent, pour désigner 1°. la vie, 2°. la *Prudence*, parce que le serpent rampe, s'éleve, s'élance, se cache sous l'herbe.

On voit que les Égyptiens désignoient encore la *Prudence* par l'épervier, le mûrier, & par la tête de Méduse.

PRUNELLES. „ Les *prunelles* de ce morceau, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. I. pag.* 55.), sont marquées, & qui plus est, le milieu en est creusé avec assez de profondeur. Le fait assurément n'est pas sans exemple, & j'en ai vu plus d'un dans des figures antiques; cependant j'avoue que les ieux sont rarement traités de cette façon dans les morceaux grecs que nous admirons. Mais quand ces exemples seroient plus fréquens, je n'en dirois pas moins que la sculpture, pour donner de l'expression, ne doit pas emprunter un pareil secours; qu'il y a au contraire plus d'art & d'avantage à laisser penser au spectateur l'action des ieux, & que la sculpture ne pouvant rien colorier, ne rendant que des parties saillantes pour faire des ombres, & pour imiter les formes que lui offrent les objets qu'elle se propose de représenter; & les *prunelles*, pour se faire sentir, ayant nécessairement besoin des couleurs, il ne faut pas que le sculpteur entreprene de les marquer par des traits qu'elles n'ont pas. „

„ Les artistes égyptiens, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*. 2. 2.), creusoient quelquefois les ieux pour y insérer des *prunelles* différentes, ainsi qu'on le voit à une tête de la villa Albani & à l'Isis du second style égyptien du Capitole. À une autre tête de la villa Albani, faite du plus beau granit à petits grains, on remarque que les *prunelles* sont terminées avec un outil pointu, & non pas polies comme la tête. „

La *prunelle* est creusée sur quelques médailles de Gelon, de Philippe pere d'Alexandre, & même sur celles de ce dernier; quoiqu'on ait prétendu que cet usage n'est pas antérieur au regne de Mithridate, qui vécut plus de 500 ans après le temps où furent frapées les premieres de ces médailles. *Voyez* ŒIL.

PRUSA & NICÉE, en Bithynie près de l'Olympe. ΠΡΟΥΣΑΕΩΝ.

La médaille autonome en bronze de cette ville, publiée par Pellerin, lui est commune avec Nicée, dont elle a porté le nom.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Trajan, de Commode, de Sévere, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, d'Orbiana, de Maxime, de Treb. Gallus, d'Alex. Sévere, de Maximin, de Philippe pere.

PRUSIAS en Bithynie, sur le fleuve Cius. *Voyez* CIUS.

PRUSIAS, dans la Bitynhie près du fleuve Hypius. ΠΡΟΥСΙΕΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales en l'honeur d'Auguste, d'Antonin, de M. Aurele, de Faustine jeune, de Verus, de Septime Sévere, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, de Maxime, de Gallien.

Pellerin en a publié une médaille autonome de bronze.

PRUSIAS I, roi de Bithynie. ΒΑΣΙΛ. ΠΡΟΥΣΙΟΥ.

Ses médailles sont:
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

PRUSIAS II, roi de Bithynie.

Ses medailles sont:
RRR. en argent.
C. en bronze.
O. en or.

PRUTA, monoie anciene de l'Égypte & de l'Asie. *Voyez* PERUTAH.

PRYLIS, danse guerriere, la seule qui plut aux Lacédémoniens. (*Quintil. Orator. I, c.* 2.)

PRYMNESSUS, dans la Phrygie. ΠΡΥΜΝΗСΣΕΩΝ.

Ses médailles autonomes sont:
O. en or.
O. en argent.
RRRR. en bronze. . . . *Eckhel*.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Auguste, de Titus, de Caracalla, de Geta, d'Alex. Sévere, de Néron, de Gallien.

PRYTANE. On nommoit *Prytanes* chez les Athéniens cinquante sénateurs tirés successivement par mois de chaque tribu, pour présider dans le conseil de ladite tribu. Ils convoquoient l'assemblée, les praedres en exposoient le sujet, & l'épistate demandoit les avis. On ouvroit l'assemblée par un sacrifice à Cérès, & par une imprécation. L'on sacrifioit à cette déesse un jeune porc pour purifier le lieu que l'on arosoit du sang de la victime. L'imprécation, mêlée aux vœux, se faisoit en ces mots: „ Périsse maudit des dieux, lui „ & sa race, quiconque agira, parlera ou pensera „ contre la république „. C'étoit trop que de porter l'imprécation jusque sur la pensée dont l'homme n'est pas le maître.

Les *prytanes* avoient l'administration de la justice en chef, la distribution des vivres, la police générale de l'état & particuliere de la ville, la déclaration de la guerre, la conclusion & publication de la paix, la nomination des tuteurs & des curateurs, & enfin le jugement de toutes les afaires, qui, après avoir été instruites dans les tribunaux subalternes, ressortissoient à ce conseil.

Le temps de leurs exercices se nommoient *prytanie*, & le lieu de leur assemblée étoit appelé *prytanée*.

Les *prytanes* tenoient toujours leurs assemblées au *prytanée*, où ils avoient un repas de fondation, mais un repas simple & frugal, soit afin que par leur exemple ils prêchassent aux autres citoyens la tempérance, soit afin qu'en cas d'accidens inopinés, ils fussent en état de prendre sur le champ des résolutions convenables. Ce fut dans un de ces repas, dit Démosthenes, que les *prytanes* reçurent la nouvele de la prise d'Élatée par Philippe.

Dans les temps difficiles de la république, les *prytanes*, après avoir assemblé le peuple & lui avoir exposé les besoins pressans de la patrie, exhortoient chaque citoyen à vouloir bien se cotiser pour y subvenir. Le citoyen zélé se présentoit au *prytane*, & disoit. *Je me taxe à tant*. Le citoyen avare ne disoit mot, ou se déroboit de l'assemblée. Phocus, homme plongé dans une vie molle & voluptueuse, s'avisa de dire en bon citoyen, *ἐπιδίδωμι κἀγώ*, *moi, je contribue aussi du mien*; oui, s'écria tout d'une voix le peuple malin & spirituel, oui, *εἰς ἀκολασίαν*, de son intempérance.

Toutes les grandes villes greques avoient, à l'exemple d'Athênes, plusieurs *prytanes* qu'on tiroit successivement de plusieurs tribus. L'histoire nous a conservé le nom de Lucius Vaccius Labéon, premier *prytane* de Cumes, à qui cette ville décerna des honeurs extraordinaires; mais les *prytanes* de Cyzique sont encore plus célebres dans l'histoire : leur conseil devoit être composé de six cents membres. Il paroît qu'ils étoient tirés d'une tribu & quelquefois de deux tribus pour chaque mois; d'où il résulteroit que les tribus cyzicénienes étoient en plus grand nombre que les tribus athénienes. Nous connoissons six tribus de Cyzique, & nous devons cette connoissance aux inscriptions des marbres. Leur prytanée étoit d'une grande splendeur, comme nous le dirons à la fin du mot PRYTANÉE. (*D. J.*)

PRYTANÉE, *πρυτανεῖον*, vaste édifice d'Athênes & d'autres villes de la Grece, destiné aux assemblées des prytanes, au repas public & à d'autres usages.

La Guilletiere dit, qu'on voyoit encore de son temps, près du palais de l'archevêque, les ruines du *prytanée* d'Athênes, ce tribunal où s'assembloient les cinquante sénateurs qui avoient l'administration des afaires de la république.

C'étoit dans le *prytanée* qu'on faisoit le procès aux fleches, javelots, pierres, épées & autres choses inanimées qui avoient contribué à l'exécution d'un crime; on en usoit ainsi lorsque le coupable s'étoit sauvé.

C'étoit dans une salle du *prytanée* que mangeoient les prytanes avec ceux qui avoient l'honeur d'être admis à leur repas; & Pausanias observe que cette salle où se donnoient les repas, étoit appelée *θόλος*. Les loix de Solon étoient affichées dans cette salle pour en perpétuer le souvenir. Les statues des divinités tutélaires d'Athênes, Vesta, la Paix, Jupiter, Minerve, &c. y étoient posées pour agréer les sacrifices qui se faisoient avant l'ouverture des assemblées publiques & particulieres. Dans la même salle étoient les statues des grands hommes qui avoient donné leur nom aux tribus de l'Attique, celle du fameux Antolique y étoit aussi, & celles de Thémistocles & de Miltiades servirent dans la suite à la flaterie des Athéniens, qui, par une inscription postérieure, en firent honeur à un romain ou à un thrace.

On y recevoit les ambassadeurs dont on étoit content, le jour qu'ils avoient rendu compte à la république de leurs négociations. On y admêtoit aussi, le jour de leur audience, les ministres étrangers qui venoient de la part des princes, ou des peuples alliés, ou amis de la république d'Athênes. Les ambassadeurs des Magnésiens furent admis à ce repas, lorsqu'ils eurent renouvelé le traité d'alliance avec le peuple de Smirne.

C'étoit un honeur singulier que d'être admis au repas des *prytanées* hors des temps de la fondation des sénateurs; & les Athéniens, dans les commencemens fort réservés à cet égard, n'accorderent une distinction aussi flateuse que pour reconoissance des services importans rendus à la

république, ou pour d'autres grands motifs. Les hommes illustres qui avoient rendu des services signalés à l'état, y étoient nourris eux & leur postérité aux dépens du public. Quand les juges de Socrate lui demanderent, selon l'ordonance, quelle peine il croyoit avoir méritée, il demanda qu'on lui décernât l'honeur d'être nouri dans les *prytanées* aux dépens de la république. Par une considération particuliere, pour le mérite de Démosthenes, on lui fit ériger une statue dans le *prytanée*; son fils aîné, & successivement d'aîné en aîné, jouirent du droit de pouvoir y prendre leur repas.

L'idée que l'on avoit de l'honeur que les vainqueurs aux jeux Olympiques faisoient à leur patrie, détermina l'état à leur acorder la faveur d'assister aux distributions & aux repas des *prytanes*, & c'est ce qui fonde le reproche fait aux Athéniens du jugement injuste qu'ils avoient porté contre Socrate, qui méritoit à bien plus juste titre la distinction honorable d'être nouri dans le *prytanée*, qu'un homme qui, aux jeux Olympiques, avoit le mieux su monter à cheval, ou conduire un char; mais on n'avoit rien à objecter à la faveur acordée aux orphelins, dont les peres étoient morts au service de l'état, d'être nouris dans le *prytanée*; parce que ces orphelins entroient sous la tutele spéciale du sage tribunal des prytanes.

On connoît par ce détail quel étoit l'usage d'une partie des vivres que l'on mettoit dans les magasins du *prytanée*; l'autre partie servoit aux distributions réglées qui se faisoient à certains jours aux familles qu'une pauvreté sans reproche mettoit hors d'état de pouvoir subsister sans ce secours, qui, par autorité publique, étoit distribué proportionélement au nombre de têtes qui les composoient.

Callisthenes raporte dans Plutarque que Polycrite, petite-fille d'Aristide, à la considération de cet illustre aïeul, fut employée sur l'état des prytanes, pour recevoir chaque jour trois oboles, ne pouvant, à cause de l'exclusion donnée à son sexe, prendre ses repas dans l'enceinte du *prytanée*.

La plus grande partie des villes de la Grece & de l'Orient avoient des prytanes & un *prytanée*. Il y en avoit à Mégare, à Olympie dans l'Élide, à Lacédémone, &c. Denis d'Halicarnasse à fait une comparaison assez suivie des tribunaux des Romains répandus dans les différentes villes de la république, avec les tribunaux des Grecs établis dans les différentes villes de l'enceinte de la Grece. Le lecteur peut voir la liste des *prytanees* de la Grece dans les mémoires de littérature. Il seroit facile, d'après les médailles & les inscriptions, d'y ajouter les noms de quelques-uns qui ont été omis; mais je me contenterai d'observer que le *prytanée* de Cyzique passoit, après celui d'Athênes, pour le plus magnifique de tous; il renfermoit dans son enceinte quantité de portiques dans lesquels étoient placées les tables des festins publics. Il fut ordoné par le décret du sénat & du peuple de Cyzique raporté par Spon, que la statue d'Apollodore de Paros seroit placée près les tables du premier portique dorique. Tite-Live (*Lib. XLI*, *cap.* 20.) raporte que Persée, dernier roi de Macédoine, fit présent d'un service d'or pour une des tables du *prytanée* de cette ville.

Enfin il ne faut pas oublier de remarquer que comme on conservoit le feu de Vesta sur un autel particulier qui étoit dans le *prytanée* d'Athênes, & dont le soin étoit commis à des femmes veuves, appelées *prytanitides*; il ariva dans la suite du temps qu'on appela du nom de *prytanée* tous les lieux où l'on conservoit un feu sacré & perpétuel.

PRYTANIE. C'est ainsi qu'on nommoit chez les Athéniens le temps de l'exercice des fonctions des prytanes. Ce temps duroit d'abord 35 ou 36 jours pour remplir l'année; mais le nombre des citoyens s'étant considérablement accru, & chaque tribu devant gouverner pendant un mois, on joignit aux dix tribus anciennes les tribus antigoide & démétriade, pour lors le nombre des prytanes qui avoit été de 500 par année, fut porté à 600, & la durée des *prytanies*, dont le rang se tiroit au sort, fut réduite à 30 jours. Les jours surnuméraires pour remplir l'année solaire, se passoient à recevoir le compte de l'administration des prytanes, & à donner la récompense due à ceux qui dans ces exercices avoient bien mérité de la république. (*D. J.*)

PRYTANITIDES. C'est ainsi qu'on nommoit à Athênes & dans toute la Grece les veuves qui avoient soin du feu sacré de Vesta; l'on voit par-là que l'usage des Grecs étoit bien différent de celui des Romains, qui ne confioient la garde du feu sacré qu'à des vierges qu'ils nommoient *Vestales*. Le terme grec *prytanitides* vient de πρυτανεῖον, nom commun à tous les lieux consacrés à Vesta. (*D. J.*)

PSALACHANTE, nymphe amoureuse de Bacchus; elle fit présent à ce dieu d'une belle courone, à condition qu'il répondroit à sa passion; mais elle s'en vit méprisée, & sa courone passa sur la tête d'Ariadne sa rivale. La nymphe se tua de désespoir, & fut changée, par Bacchus, en une fleur qui porte son nom. Cette fleur, dont Hygin seul fait mention, n'est connue d'aucun botaniste, du moins sous ce nom. *Voyez* ARIADNE.

PSALTERIUM, instrument à cordes & à *plectrum*, dont parlent Arnobe (*Lib. VI*, *p.* 209.), St. Augustin, &c., & dont nous n'avons aucune notion positive.

PSALTERIÆ, joueuses d'instrumens de musique que l'on faisoit venir dans les festins pour amuser les convives: la mode s'en introduisit à Rome après la conquête de l'Asie. Théodose dé-

fendit cet usage, à cause des grands abus qui en résultoient: *Prohibuit lege ministeria lasciva, Psalteriasque commessationibus adhiberi.* (*Aurel. Vict. epit. c.* 48. *n.* 10.)

PSAMMATHÉ, fille de l'Océan, épousa Éaque, dont elle eut Phocus, au raport d'Hésiode. *Voyez* Phocus.

Psammathé, fille de Crotopus, roi d'Argos, acoucha d'un fils dont Apollon l'avoit rendue mere; & pour cacher sa faute à son pere qu'elle craignoit, elle fit exposer l'enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du roi ayant trouvé cet enfant le dévorassent. Apollon irrité, suscita contre les Argiens le monstre Pœné (Hésychius dit que Pœné étoit une des furies), monstre vengeur qui arrachoit les enfans du sein de leur mere & les dévoroit. Corœbus, citoyen de Mégare, touché du malheur des Argiens, tua ce monstre; mais la colere du dieu n'ayant fait qu'augmenter, & une peste cruele désolant la ville d'Argos, Corœbus se transporta à Delphes pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monstre. La pythie ordona qu'il prît, dans le temple, un trépied, & qu'à l'endroit où ce trépied lui échaperoit des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon. Corœbus s'étant mis en chemin, quand il fut au Mont-Géranien, sentit tomber son trépied, & il y bâtit un temple au dieu qui rendit le calme aux Argiens.

PSAMMATHUS, dans la Laconie.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, selon Goltzius seul.

PSAPHON, un des dieux qu'adoroient les Libyens: il dut sa divinité à un stratagême. Il avoit appris à quelques oiseaux à répéter ces mots: *Psaphon est un grand dieu*, & il les lâcha ensuite dans les bois, où ils le répéterent si souvent, qu'à la fin les peuples crurent qu'ils étoient inspirés des dieux, & ils rendirent à *Psaphon* les honeurs divins après sa mort; d'où est venu le proverbe: *les oiseaux de Psaphon.* Ce conte est tiré des histoires diverses d'Élien.

PSARONIUM, nom que Pline dit avoir été donné par les anciens à un granit rouge. On l'appeloit aussi *Thebaicum marmor* & *Pyropoecilon.*

PSÉCAS, nymphe de la suite de Diane.

Psécas, Psécade. Les Romains nommoient *psecades* les femmes-de-chambre qui parfumoient la tête de leurs maitresses avec des parfums liquides, qu'elles répandoient goute à goute; car le mot *psecas* vient du verbe grec Ψεκάζειν, qui signifie *degouter.*

PSÉLAPHIES, *pselaphia.* Ce mot dans les anciens auteurs de médecine signifie *la friction* avec les mains sur les parties malades, & alors c'étoit le médecin lui-même qui faisoit la friction.

PSELLION, Ψέλλιον, ornement d'homme ou gourmete. Dans le premier sens, c'étoit une espece d'anneau ou de talisman pendu au cou, qui répondoit à l'*occabus* & au κρίκος des Grecs, au *circulus* & à l'*armilla* des Latins.

PSÉPHOPHORIE Ψηφοφορία, l'art de calculer avec les *psephi*, Ψῆφοι, c'est-à-dire, avec de *petites pierres*: chez les Grecs, ces petites pierres, ainsi nommées, étoient plates, polies, arondies & toutes de même couleur pour faire leurs calculs. Dans les scrutins où il s'agissoit de donner le prix des jeux publics, elles étoient les unes blanches & les autres noires.

Ces petites pierres furent appelées *calculi* par les Romains; & ce qui porte à croire que ceux-ci s'en servirent long-temps, c'est que parmi eux le mot *lapillus* se trouve quelquefois synonyme avec celui de *calculus*. Lorsque le luxe s'introduisit à Rome, on commença à employer des jetons d'ivoire, ce qui fait dire à Juvénal:

. . . . . . *Adeo nulla uncia nobis*
Est eboris, nec tessella, nec calculus ex hac
Materia . . . .

Il ne reste aujourd'hui dans les cabinets d'antiques que peu de pieces qu'on puisse soupçoner d'avoir servi de Ψῆφοι; mais cent expressions, qui tenoient lieu de proverbes, prouvent que parmi les Romains, la maniere de compter ainsi étoit très-ordinaire. *Voyez* Jetons.

PSEUDO ARGYRON, nom donné par Aristote à une composition métallique blanche, & semblable à de l'argent, qui se faisoit, suivant lui, en faisant fondre du cuivre avec une terre.

On sait que l'arsenic a la propriété de blanchir le cuivre.

D'autres ont cru que le *pseudo-argyron* de Strabon étoit la pyrite arsénicale qui est blanche comme de l'argent.

PSEUDODIPTERE, temple des anciens; il avoit huit colonnes à la face de devant, autant à celle de derriere, & quinze à chaque côté, en comptant celles des coins. Ce mot est formé des mots grecs Ψευδὴς *faux*, δὶς *deux*, & πτερὸν *aile*; parce que ce temple n'avoit point de second rang de colonnes en dedans.

PSEUDOPÉRIPTERE, temple où les colonnes des côtés étoient engagées dans les murs. Ce mot est formé des mots grecs Ψευδὴς *faux*, περὶ *à l'entour*, & πτερὸν *aile*, fausse aile à l'entour.

PSEUDOTHYRON, fausse porte.

PSILAS est un surnom que les habitans d'Amiclée, dans la Laconie, donnoient à Bacchus par une raison assez ingénieuse, dit Pausanias; (*Lib. III.*) car *Psilas*, en langage dorien, signifie la pointe de l'aile d'un oiseau: or, il semble que l'homme soit emporté & soutenu par une pointe de vin, comme un oiseau dans l'air par les ailes.

PSILOCITHARISTA, joueur de cithare, qui ne s'acompagnoit pas de la voix.

PSILOTHRUM, onguent dépilatoire.

PSITHYRE. Quelques-uns prétendent, au raport de Pollux, que la *psithyre* & l'*ascarum* ne sont qu'un même instrument. *Voy.* Ascarum.

Musonius, dans son traité *de Luxu Græc. ch. 7*, attribue l'invention de la *psithyre* aux Libyens, & particuliérement aux Troglodytes ; il ajoute qu'il étoit de forme triangulaire. (*F. D. C.*)

PSOPHIS, en Arcadie. Le tombeau d'Alcméon, fils d'Amphiaraus & d'Ériphyle, étoit à *Psophis* en Arcadie, & n'avoit aucun ornement ; mais il étoit entouré de cyprès si hauts, qu'ils pouvoient couvrir de leur ombre le coteau qui dominoit sur la ville. On ne coupoit point ces cyprès, parce qu'on les croyoit consacrés à Alcméon, & on les appeloit les *vierges*.

Psophis, dans l'Arcadie. ΨΩΦΙΔΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

O. en argent.

RRRR en bronze. . . . . . *Eckhel.*

On a des médailles impériales greques de cette ville, frapées en l'honeur de Geta, de Caracalla.

PSYCHAGOGUES, nom de prêtres qui desservoient un temple à Héraclée en Élide, & qui faisoient profession d'évoquer les âmes des morts. (*Plut. in Cimone.*)

Leur nom étoit formé de ψυχὴ, *âme*, & de ἄγειν, *conduire*.

Leur institution avoit quelque chose d'imposant ou de respectable. Ils devoient être irréprochables dans leurs mœurs, n'avoir jamais eu de commerce avec les femmes, ni mangé des choses qui eussent eu vie, & ne s'être point souillés par l'atouchement d'aucun corps mort. Ils habitoient dans les lieux souterrains, où ils exerçoient leur art nommé *psychomancie* ou *divination* par les âmes des morts.

PSYCHÉ étoit une princesse d'une si grande beauté, que l'Amour même en voulut devenir l'époux. Ses parens ayant consulté Apollon sur le mariage de leur fille, reçurent ordre du dieu de l'exposer sur une haute montagne, au bord d'un précipice, parée comme pour la sépulture. L'oracle ajouta qu'elle ne devoit point espérer un époux mortel, mais un époux plus malin qu'une vipere, qui, portant par-tout le fer & le feu, étoit redoutable à tous les dieux, & aux enfers même.

Psyché fut mise sur le haut du précipice, d'où le Zéphyre l'emporta dans un lieu délicieux, au milieu d'un palais superbe, tout brillant d'or & de pierres précieuses. Elle n'y trouva persone; mais elle entendit des voix qui l'invitoient à y demeurer ; elle y étoit servie par des nymphes invisibles, & divertie par les plus beaux concerts. La nuit, l'époux destiné s'approchoit d'elle dans l'obscurité, & la quitoit avant le jour pour n'être pas aperçu, en lui recomandant de ne pas souhaiter de le connoître.

Psyché, qui avoit toujours dans l'esprit la réponse de l'oracle, craignant que son mari ne fût un monstre, voulut absolument éclaircir son doute. Une nuit, quand elle sentit son époux endormi, elle aluma une lampe, & vit à sa lueur, au lieu d'un monstre, Cupidon, ce bel enfant, que son teint vermeil, ses ailes toujours flotantes, sa chévelure blonde, rendoient le plus aimable des dieux. Malheureusement une goute d'huile de la lampe tomba sur lui, & le réveilla. L'Amour aussi-tôt s'envola, en reprochant à *Psyché* sa défiance. Désespérée de cet accident, elle vouloit se donner la mort ; mais son époux invisible la retint ; elle alla le chercher par-tout ; elle s'adressa à toutes les divinités pour le lui faire retrouver ; elle ne craignit pas même de recourir à Vénus, qu'elle savoit irritée contr'elle de ce que ses charmes lui avoient soumis l'Amour même.

Psyché s'adressa à une des servantes de Vénus, nommée la *Coutume*, qui la traîna par les cheveux à sa maitresse. Vénus, après l'avoir maltraitée de paroles, la livra à deux autres de ses servantes, nommées la *Tristesse* & la *Solitude*, pour la tourmenter. Vénus elle-même lui imposa des travaux au dessus des forces humaines ; ce fut tantôt de démêler un grôs tas de toutes sortes de grains, & de séparer chaque espece dans un temps fort court ; une autre fois, d'aller chercher dans des lieux inaccessibles, un flocon de laine dorée sur des moutons qui y paissoient ; une troisieme fois, de lui apporter un vase plein d'une eau noire, qui couloit d'une fontaine gardée par des dragons furieux. *Psyché* vint à bout de tout par un secours invisible.

Le dernier ordre de Vénus & le plus difficile fut de descendre aux enfers, & de prier de sa part Proserpine de mettre dans une boîte une particule de sa beauté, pour réparer celle qu'elle avoit perdue en pansant la plaie de Cupidon. Une voix apprit à *Psyché* tout ce qu'il falloit faire pour descendre au palais de Proserpine, & en obtenir ce qu'elle souhaitoit ; mais il lui fut expressément défendu d'ouvrir la boîte. *Psyché*, au retour des enfers, eut encore la curiosité de voir ce qui étoit dans la boîte, peut-être dans le dessein de prendre pour elle quelque chose de la beauté de Proserpine ; mais elle n'y trouva qu'une vapeur infernale soporifique, qui la saisit à l'instant, & la fit tomber par terre toute endormie. Elle ne s'en feroit jamais relevée, si Cupidon ne fut venu la reveiller avec la pointe d'une de ses fleches. En même temps, il remit dans la boîte la vapeur soporifique, & lui dit de la porter à Vénus.

Pendant ce temps-là, Cupidon s'envola au ciel, & se présenta à Jupiter, qui fit assembler les dieux, & ordona que Vénus ne s'opposeroit plus aux noces de Cupidon & de *Psyché*. Il commanda aussi à Mercure d'enlever au ciel *Psyché*, qui, étant admise en la compagnie des dieux, but le nectar, l'ambroisie, & devint immortele. On prépara le festin des noces. Chaque dieu y joua son personage; Vénus même y dansa. Les noces célébrées, *Psyché* mit au monde en son

temps une fille, qu'on appela la *Volupté*. *Voyez* VOLUPIA. On a cru découvrir l'allégorie de cette fable, faite pour marquer les grands maux & les peines infinies que la cupidité, figurée par Cupidon, cause à l'âme, désignée par *Psyché* (*ψυχὴ*, *âme*.)

Cette fable de *Psyché* n'est proprement qu'un conte de Fées, qui a peut-être servi de modele aux ouvrages de ce genre, si communs en notre langue. Elle n'auroit pas dû trouver place dans notre mythologie, si elle n'étoit pas raportée par un ancien auteur latin (Apulée, dans ses Métamorphoses, *liv. IV & VI.*), qui dit l'avoir tirée des Grecs, ou bien l'avoir inventée à la maniere des Grecs; ce que peuvent signifier ces premiers mots du texte : *Fabulam græcanicam incipimus*.

Psyché porte des ailes de papillon (*Voyez* PAPILLON.) atachées à ses épaules, & c'est ainsi qu'elle est dépeinte dans tous les monumens antiques. La raison qu'on peut donner de cette fiction, est que les anciens représentoient la nature & les propriétés de l'âme sous l'emblême de *Psyché*. Le mot *Psyché* en grec signifie l'*âme* & le *papillon*, parce que les anciens concevoient l'âme comme un souffle, que la légéreté de ce foible volatil exprime assez bien.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une sardoine une statue en gaine de *Psyché*, avec des ailes du papillon.

Sur une cornaline, un buste de *Psyché* voilée, comme sont tous les bustes suivans. Elle place un papillon dans son sein. Le voile est le symbole d'une nouvele mariée, & il l'est aussi d'une persone déifiée, telle que l'étoit *Psyché*.

Sur une sardoine, on voit *Psyché* debout, avec des ailes différentes des ailes de papillon, qu'on a coutume de lui doner. Il est remarquable que sur cette pierre & sur les deux suivantes, *Psyché* a une longue robe traînante, retroussée, ou relevée au dessus de la ceinture, dont elle porte la queue avec une main, de la même maniere qu'on voit quelquefois (*Tristan. comment. t. III. p.* 114.), mais rarement, la figure de l'Espérance.

Sur une sardoine, le même sujet. Sur ce deux pierres, le graveur a marqué jusqu'aux ieux des ailes de papillon.

La suite des autres pierres & pâtes nous représente toute l'histoire de *Psyché*, telle qu'Apulée nous la donne dans les cinquieme & sixieme livres de ses métamorphoses.

Sur une prime d'émeraude, paroît *Psyché* endormie, auprès de qui vient Cupidon.

Sur une topase, *Psyché* endormie, & auprès d'elle Cupidon mettant le doigt sur la bouche, pour marquer le silence qu'il garde, de crainte de l'éveiller.

Sur une sardoine, *Psyché* debout, tenant une torche des deux mains. *Psyché* se laissa persuader par les instances réitérées de ses sœurs, envieuses de son sort, d'examiner la figure de son amant, qui n'étoit venu chez elle qu'à la faveur de l'obscurité de la nuit.

Sur un grenat, un papillon sur une lanterne. Le graveur a sans doute ici fait allusion à l'aventure de *Psyché*, lorsqu'elle voulut découvrir la figure de son amant.

Sur une cornaline, Cupidon ataché à une colonne, avec *Psyché* en forme de papillon; ce qui représente le châtiment de Cupidon, que Vénus, offensée de sa passion pour *Psyché*, mit en prison.

Sur une cornaline, *Psyché* assise sur un autel, les mains liées derriere le dos, devant une colonne sur laquelle est une statue.

Psyché, au désespoir de se voir abandonée de Cupidon, & éprouvant toutes les rigueurs de Vénus, vint implorer le secours de Cérès & de Junon, qui le lui refuserent. Vénus alors, pour mettre le comble aux afflictions de *Psyché*, la fit chercher par Mercure, & conduire devant elle; ensuite elle la fit maltraiter par la Sollicitude & la Tristesse, *Sollicitudo & Tristitia*. C'est en cet état que *Psyché* nous est représentée; elle implore la miséricorde de Vénus, dont on voit la statue sur la colonne.

Sur une cornaline, l'épreuve de *Psyché*. Vénus, pour éprouver la patience de *Psyché*, lui ordona de séparer en un jour un grand amas de différentes graines mêlées ensemble. *Psyché* trouvant l'ouvrage impossible, vit venir des fourmis qui lui aiderent. Mais Vénus n'étant pas satisfaite de la maniere dont *Psyché* venoit à bout d'exécuter ses ordres, elle l'obligea de lui apporter un vase d'eau du lac Cocyte. *Psyché* s'étant mise en chemin, entendit un aigle qui lui parla, & qui lui faisant comprendre l'impossibilité de réussir dans son entreprise, prit lui-même le vase, s'envola, & le lui porta plein de l'eau du Cocyte. C'est-là le sujet de cette pierre. *Psyché* y est représentée assise sur un rocher, accâblée de tristesse, son vase devant elle par terre; derriere elle sont des épis de blé, pour marquer son premier ouvrage achevé. A côté, il y a une fourmi qui lui a aidé, & dans l'air, un aigle qui vient lui offrir son secours.

Sur une cornaline, paroît *Psyché*, un vase vide en main, allant puiser de l'eau dans le lac Cocyte.

Sur une pâte antique, *Psyché* représentée puisant elle-même de l'eau à la source du Cocyte, & prête à prendre le vase & à le lever de terre.

Sur une sardoine, le même sujet dans lequel *Psyché* a un trident en main.

Sur une pâte antique, *Psyché* apuiée contre une colonne, levant le vase sur lequel on voit un papillon, que le graveur y aura ajouté probablement pour marquer que c'est *Psyché*; car elle est ici sans ailes, comme sur quelques pierres précédentes, & sur quelques autres qui suivent.

Sur une pâte de verre, *Psyché* présentant le vase plein d'eau à Vénus, dont la statue est placée sur une colonne.

Sur une sardoine, *Psyché* portant à Vénus de la laine d'or de certaines brebis.

Sur une sardoine, *Psyché*, de retour des Enfers, portant à Vénus la boîte du fard de Proserpine. C'est ainsi que sur cette pierre *Psyché* est représentée de retour des Enfers, debout au pied d'un autel, considérant avec une extrême curiosité la boîte qui contient le fard.

Sur un crystal de roche, l'aventure de *Psyché* en ouvrant la boîte du fard de Proserpine. *Psyché* y est debout, ayant en main la boîte ouverte; mais elle est assoupie, & pliant les genoux comme prête à tomber. Cupidon est à ses pieds, & derriere elle, sur une colonne, la statue de Vénus.

Sur une sardoine, Cupidon heurtant avec ses pieds ceux de *Psyché*, qui, revenue à elle, aussitôt paroît pleine de confusion. L'idée du graveur semble la même que celle de la précédente pierre, quoique *Psyché* soit ici sans la boîte. La gravure en est des plus anciennes, & les ailes de *Psyché* y sont des especes d'ailes d'aigle.

Sur une sardoine montée en anneau d'or antique, *Psyché* ayant apaisé la colere de Vénus, & étant venue à bout de ses travaux, elle se trouve enfin en possession de son amant. Ils se tiennent étroitement embrassés.

Sur une cornaline, Cupidon & *Psyché* sautant.

Sur une pâte de verre, Cupidon & *Psyché* couchés dans leur lit nuptial sous un arbre, ayant auprès d'eux un autre amour, un vase en main, qui les sert.

Sur une cornaline, *Psyché* debout, qui lie les pieds de Cupidon, peut-être pour marquer que de volage qu'il étoit, elle l'a rendu constant.

Sur une pâte antique de deux couleurs, Cupidon qui lie à son tour *Psyché* à une colonne.

Sur une cornaline, *Psyché* liée à un trophée, dont le support est un double Priape; vis-à-vis on voit Cupidon avec les mains élevées.

Sur une pâte antique, *Psyché* debout, les mains liées sur le dos, & quatre amours qui volent autour d'elle, paroissant lui faire des niches.

Psyché est représentée sur une pierre gravée, s'apuiant sur une houe à deux branches. (N°. 41. *Monumenti inediti.*)

PSYCHOMANCIE, sorte de magie ou de divination, qui consistoit à évoquer l'âme des morts.

Ce mot est formé de ψυχὴ *âme*, & de μαντεία *divination*.

Les cérémonies usitées dans la *psychomancie* étoient les mêmes que celles qu'on pratiquoit dans la nécromancie. *Voyez* NÉCROMANCIE.

C'étoit ordinairement dans des caveaux souterrains & dans des antres obscurs qu'on faisoit ces sortes d'opérations, sur-tout quand on désiroit de voir les simulacres des morts, & de les interroger. Mais il y avoit encore une autre maniere de les consulter & qu'on appeloit aussi *psycomancie*, dont toutefois l'appareil étoit moins effrayant. C'étoit de passer la nuit dans certains temples, de s'y coucher sur des peaux de bêtes, & d'attendre en dormant l'apparition & les réponses des morts. Les temples d'Esculape étoient surtout renomés pour cette cérémonie. Il étoit facile aux ministres imposteurs de procurer de pareilles apparitions, & de donner des réponses ou satisfaisantes, ou contraires, ou ambigues. Julien Second, pour rendre odieuses les veilles que les premiers fideles faisoient aux tombeaux des martyrs, les accusoit d'y évoquer les morts.

PSYCHROLUTA, celui qui préféroit, comme les Lacédémoniens, pour se baigner, l'eau froide à l'eau chaude.

PSYLLE. Cyrene, ville d'Afrique, située à l'occident d'Alexandrie, comptoit au nombre de ses habitans beaucoup de *Psylles* qui mangeoient des serpens, & se faisoient un jeu de la morsure des viperes. On en voit encore en Égypte, & M. Savary, témoin oculaire, en raconte le trait suivant. (*Lettres sur l'Égypte t. I. 63.*) À la procession que font les Arabes à Rosette pour célébrer la fête de *Sidi Ibrahim*, le seigneur Abraham, dont ils descendent par Ismael, les cheiks ou prêtres du pays, sont suivis par une troupe de forcenés. Ils marchent les bras nus, le regard farouche, tenant à la main d'énormes serpens qui forment des replis autour de leur corps, & qui font des éforts pour s'échaper. Les *Psylles* les empoignant fortement auprès du cou, évitent leur morsure, & mal-gré les siflemens, les déchirent avec les dents & les mangent tout vivans. Le sang coule de leur bouche. D'autres *Psylles* s'éforcent de leur arracher leur proie. Ce sont des combats à qui dévorera un serpent. La populace les suit avec étonement & crie miracle. Ces gens passent pour des inspirés, possédés d'un esprit qui détruit l'effet de la morsure des serpens.

„ L'espece de vipere la plus propre à guérir „ la lepre est, dit M. Paw, celle que Hasselquist a décrite sous le nom générique de *Coluber*, & qui se trouve principalement en Égypte en une quantité presque incroyable. Aussi „ la plupart des pharmacies de l'Europe reçoivent-elles encore aujourd'hui de ces pays-là la „ matiere premiere de leurs trochisques, de leur „ sel & de toutes préparations vipérines par la „ voie de Venise.

„ Les anciens Égyptiens qui avoient beaucoup „ étudié les propriétés des animaux, n'ont pu „ ignorer cette vertu d'un reptile qui a toujours „ été si commun dans toutes leurs provinces de „ la Thébaïde, de l'Heptanomide & du Delta. „ Et c'est vrai-semblablement d'eux que vient „ tout l'artifice qu'ont quelques familles Coptes „ & Arabes, de manier les viperes, & d'en préparer différens alimens. Shaw raporte qu'on

„ lui avoit assuré qu'aux environs du Grand Caire, il y a plus de 40000 persones qui mangent „ des serpens (*Voyage en Barbarie*, *page* 355.), „ & pour lesquelles les Turcs ont beaucoup de vénération, & on a même cru qu'ils leur accordoient une place distinguée dans la caravane, devant le dais qui doit couvrir le tombeau de Mahomet. Ce sont ces ophiophages „ ou ces mangeurs de serpens qui n'ont rien „ à craindre de la piquure des reptiles venimeux, aussi les saisissent-ils avec intrépidité, „ parce que la masse de leur sang est atténuée „ par cet aliment très-rempli de sel alkalin. Toutes ces pratiques singulieres ne vienent ni des „ Grecs ni des Arabes; elles remontent à une „ haute antiquité, & nous indiquent à peu près „ le procédé des *Psylles*, qui ne s'est pas perdu „ comme on l'avoit cru „.

D'autres ont cru (en supposant la vérité du fait établi par ceux qui raportent que les *Psylles* faisoient des guérisons) qu'ils y parvenoient non par aucun art qui leur fût particulier, mais par le moyen de la suction; & même les Grecs, selon le sentiment de Bochart, ne leur donnoient le nom de *Psylles*, que parce qu'ils suçoient le venin. On s'imaginera peut-être qu'ils risquoient leur vie dans cette opération; mais on sera bientôt détrompé, si l'on fait réflexion que le venin des animaux n'est funeste qu'autant qu'il se communique à la masse du sang par quelque ulcere ou par leur morsure.

PTÉLLA, dans l'île de Cos, célebre par son bon vin.

PTÉLÉE, une des nymphes Hamadryades, fille d'Oxilus & d'Hamadryade.

PTÉRÉLAUS ou PTÉRÉLAS, fille de Taphius. *Voyez* Alcmene, Amphitryon, Comethe.

PTÉROPHORES. On donnoit ce nom à des peuples de la Scythie, vers les Monts-Riphées; ce nom qui veut dire, *qui produit des plumes*, leur avoit été donné, selon Pline, *Liv. IV*, *ch.* 12. à cause de la neige qui y tombe continuélement en gros flocons comme des plumes. Hardouin remarque que c'est ce qui avoit donné occasion à la fable qu'Ovide raporte dans le XVe. Livre de ses *Métamorphoses*, vers 356:

Esse viros fama est in hyperborea Palasse,
Qui soleant levibus velari corpora plumis,
Cum tritoniacam novies subiere paludem.

PTÉROPHORE. On donnoit ce nom, selon Saumaise, à ceux des couriers romains qui venoient apporter la nouvele de quelque déclaration de guerre, ou de quelque bataille perdue, de quelque échec qu'avoient eu les armées romaines. On les appeloit ainsi, parce qu'ils portoient des plumes à la pointe de leurs piques; ce mot vient de πτερὸν, *une aile*, & de φέρω, *je porte*.

Cette restriction du nom *Pterophore* aux couriers porteurs de mauvaise nouvele, me paroît mal fondée; je crois qu'il désignoit tous les couriers portant des plumes à leurs bonets.

PTEROTI calices. *Voyez* Calix.

PTOEMPHANÆ, peuples de l'Éthiopie sous l'Égypte. Pline (*Liv. VI*, *chap.* 30.) dit qu'ils avoient un chien pour roi, & qu'ils lui obéissoient selon les mouvemens qu'il faisoit, & qu'ils prenoient pour des commandemens.

PTOLEMAIS, dans la Cyrénaïque. ΠΤΟΛΕΜΑΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leur type ordinaire est un aigle posé.
Leur fabrique, quelquefois des noms des magistrats, & des têtes de femmes ornées d'un panier, les distinguent des médailles de Phœnicie.

Ptolemais, dans la Phœnicie.

COL. PTOL. Colonia Ptolemaïs.

COL. CLA. PTOL. Colonia Claudia Ptolemaïs.

Cette colonie romaine a fait fraper des médailles latines en l'honeur de Claude, de Néron, de Trajan, d'Hadrien, de Sévere, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Élagabale, de Severa, d'Alex. Sévere, de Philippe pere, de Valérien, d'Annia Faustina, de M. Aurele, d'Otacilée, de Salonine.

Pellerin a publié une médaille autonome de cette ville.

PTOLÉMÉE I. Soter, roi d'Égypte. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.
Ses médailles sont:
R. en or.
C. en argent.
R. en bronze.

Ptolémée II. Philadelphe, roi d'Égypte.
Ses médailles sont:
C. en argent.
R. en bronze.
O. en or.
Voyez plus bas Ptolémée-Céraune.

Ptolémée III. Évergetes, roi d'Égypte.
Ses médailles sont:
RRR. en or.
RRR. en argent.
R. en bronze.

Ptolémée IV. Philopator, roi d'Égypte.
Ses médailles sont:
RRR. en argent.
C. en bronze.
O. en or.

Ptolémée V. Épiphane, roi d'Égypte.
Ses médailles sont:
RRRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

Ptolémée VI. Philométor, roi d'Égypte.
Ses médailles sont:
RRR. en argent.
RRR. en bronze.

O. en or.
Ptolémée VII. Évergetes II, roi d'Égypte.
Ses médailles font:
C. en médaillons d'argent.
O. en or.
O. en bronze.
Ptolémée VIII. Soter II, roi d'Égypte.
Ses médailles font:
R. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Ptolémée IX. Alexandre, roi d'Égypte.
Ses médailles font:
RR. en argent.
C. en bronze.
O. en or.
Ptolémée X. Alexandre II, roi d'Égypte.
Ses médailles font:
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Ptolémée XI. Alexandre III.
On n'en connoît point de médailles.
Ptolémée XII. Dyonisius, roi d'Égypte.
Ses médailles font:
RRR. en argent.
O. en or.
O. en bronze.

Il fut auſſi ſurnommé *Auletes*, ou joueur de flûte.

„ Le caractere, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art*. 4. 4.) des cheveux courts & recourbés ſur le front d'Hercule, fait reconoître un buſte ou une tête de jeuneſſe, gravée ſur une améthiſte du cabinet national. (*Mariette*, *pierres grav. t. I. p.* 379.) Cette tête nous offre une figure voilée d'une étoſe légere & tranſparente, qui paſſe depuis l'épaule juſque par-deſſus la tête, & qui couvre la courone de laurier dont elle eſt ceinte. Le même voile couvre la partie inférieure du viſage juſque vers le milieu du nez, de ſorte que les traits de cette partie ſont diſtinctement rendus ſous ce voile. „

„ Un ſavant, qui a écrit une diſſertation particuliere ſur cette pierre (Baudelot Dairval, *Diſſ. ſur une pierre gravée du cabinet de Madame*. *Paris*. 1698. 8.) prétend prouver qu'elle repréſente *Ptolémée*, roi d'Égypte, & pere de la fameuſe Cléopâtre, prince ſurnomé Auletes, c'eſt-à-dire, joueur de flûte, parce qu'il aimoit à jouer de cet inſtrument (*Strabon*, *l. XVII. p.* 796. A.); & que l'étoſe qui couvre le bas du viſage (car notre ſavant ne s'embaraſſe pas des autres parties voilées, telles que la tête & l'épaule.) eſt ce bandeau, nommé φορβειας & φορβειον, que les joueurs de flûte s'atachoient ſur le viſage, & par l'ouverture duquel ils conduiſoient les flûtes juſqu'à leur bouche. Cette conjecture pouroit acquérir de la probabilité, ſi nous n'avions pas une idée nette de ce bandeau. Les monumens antiques nous montrent que le φορβειον étoit une bande étroite, que les joueurs de flûte ſe mettoient ſur la bouche & ſur les oreilles, & qu'ils s'atachoient derriere la tête; de ſorte qu'elle n'a rien de commun avec le voile de la tête dont il eſt queſtion. „

„ Cependant cette tête, dont la pareille étoit chez le duc d'Orléans, mérite une plus ample diſcuſſion, afin de trouver par des conjectures la vraie ſignification de ſes attributs. Pour parvenir à ce but, comparons cette figure aux têtes d'un jeune Hercule, & nous y découvrirons une reſſemblance parfaite. Son front s'éleve avec l'arondiſement & la grandeur qui caractériſe ce héros. Ses cheveux du front ſont traités comme j'ai dit ci-devant. Une partie des ſes joues juſqu'aux oreilles commence à ſe revêtir d'un léger duvet, qui, ſelon une anciene remarque, eſt le précurſeur de la barbe. (*Anthol. l. VI, c.* 22. *p.* 440.) Les oreilles de cette figure reſſemblent aux oreilles d'Hercule, qui les avoit écraſées comme les pancratiaſtes. „

„ Mais quelle explication donner de l'étoſe qui entoure la tête en queſtion, & quel raport peut-elle avoir avec Hercule? Je m'imagine que l'artiſte a voulu figurer ici Hercule au ſervice d'Omphale, reine de Lydie. Ce qui m'a fait naître cette conjecture, c'eſt une tête de Pâris de la villa Négroni, qui eſt voilée de cette maniere juſque au bord de la levre inférieure; de ſorte que cela paroît avoir été une mode commune aux Phrygiens & aux Lydiens, comme nations limitrophes. „

Ptolémée XIII, roi d'Égypte.
Ses médailles font:
RRR. en argent.
RR. en bronze.
O. en or.
Ptolémée-Apion, à ce qu'on croit, roi de la Cyrénaïque. ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΤΟ.
Ses médailles font:
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Ptolémée-Céraune, roi de Macédoine.
Ses médailles doivent être raportées à *Ptolémée*-Philadelphe.
ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.
O. en or.
O. en argent.
RRR. en bronze.
Ptolémée, roi ou tétrarque de Chalcidice, en Syrie. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΤΕΤΡΑΡΧΗΣ.
M. l'abbé le Blond en a publié une médaille de bronze, & M. Eckhel en a fait graver une ſeconde.
Ptolémée, fils de Juba le jeune, roi de Numidie & de Mauritanie.
Rex Ptolemaeus.
Ses médailles font:
O. en or.
RRR. en argent.
RRR. en M. B. de Colonies. Sa tête y man-

que; on lit REX PTOL. au milieu d'une courone, autour de laquelle il y a c. LAETILIUS APALUS. II. V. Q. De l'autre côté, est la tête d'Auguste, avec la légende AUGUSTUS DIVI F. Elle étoit dans le cabinet de M. Pellerin.

PTOUS, montagne de la Béotie, dont Plutarque parle dans la vie de Pélopidas. Pausanias (*L. IX. c.* 23.) dit que la ville d'*Acræphnium* étoit bâtie sur cette montagne, & que presqu'à 15 stades de cette ville, sur la droite, on trouvoit le temple d'*Apollon-Ptous*. Apollon, selon Plutarque (*In Pelopide*.), étoit né dans ce lieu, il y avoit du moins un oracle. Cet oracle cessa, lorsqu'Alexandre eut ruiné Thebes (*Pausan Beotic*.)

PUBERTÉ, âge où l'on suppose que les deux sexes sont capables d'engendrer, & qu'on fixoit chez les Romains à 15 ou 17 ans pour les garçons, & à 12 ou 14 pour les filles. On faisoit à cette occasion parmi eux plusieurs cérémonies. On marquoit cette époque par un grand festin qu'on donnoit à la famille & à ses amis, en rejouissance de ce que le jeune homme étoit en état de rendre service à la république; & à la fin du repas, on lui ôtoit la prétexte, pour le revêtir d'une autre toge toute blanche, qu'on nommoit la *toge virile*; ensuite le pere acompagné de ses amis, le menoit au temple pour y faire les sacrifices ordinaires, & rendre grâces aux dieux; de là, on le conduisoit sur la place publique pour lui apprendre à sortir de l'enfance, & se comporter déformais en homme fait. On lui coupoit les cheveux, dont on jetoit une partie au feu en l'honeur d'Apollon, & l'autre dans l'eau en l'honeur de Neptune. On lui coupoit aussi la barbe, qu'on renfermoit dans une boîte précieuse, pour la consacrer à quelque divinité. Il étoit assez ordinaire de se faire raser pour la premiere fois, en prenant la toge virile; quelques-uns cependant atendoient plutard, & c'étoit encore pour ceux-ci un autre festin & une nouvele cérémonie; car on regardoit cette action comme un acte de religion.

A l'égard des filles, lorsqu'elles étoient parvenues à l'âge nubile, on leur ôtoit la bulle, espece de petit cœur ou de boule d'or, qui pendoit du cou sur la poitrine; mais elles conservoient toujours la prétexte jusqu'à ce qu'on les mariât. *Voyez* PRÉTEXTE & BARBE.

PUBLICANI, PUBLICAINS, nom général que l'on donnoit à Rome à tous ceux qui afermoient les revenus de la république, parce que *publico fruuntur*, dit Ulpien. Les financiers, chez les Romains, n'étoient pas ce qu'il y avoit de plus méprisable dans la nation; ils étoient au contraire tous tirés de l'ordre des chevaliers, & Cicéron leur donne le titre d'*amplissimi homines*, *honestissimi* & d'*ornatissimi*, & dit (*Pro Planc. c.* 9.) que la fleur des chevaliers romains, l'ornement de la ville, & la force de la république, est renfermée dans l'ordre des financiers: *Florem equitum romanorum, ornamentum civitatis, firmamentum reipublicæ, publicanorum ordine contineri*. Long-temps avant la fin de la république, les chevaliers s'étoient exemptés de leur principale fonction, qui étoit de servir à l'armée, ne faisant rien de plus que les autres citoyens; mais en même temps ils songerent à s'enrichir, en afermant les impôts de la république, dont ils se firent donner le privilége exclusif. Les chevaliers qui prenoient ce parti, étoient divisés en autant de sociétés, qu'il y avoit de provinces sujetes au tribut; ils continuerent ces fonctions sous les premiers empereurs.

Cicéron parle des *publicains* comme d'une compagnie à qui la république étoit fort redevable, & dont la probité étoit tellement reconue, qu'on les choisissoit pour mettre en dépôt les deniers des familles. Mais Tite-Live ni Plutarque n'en font pas un portrait si avantageux. Le dernier sur-tout raporte dans la vie de Lucullus, qu'ils avoient commis d'étrangers abus & des actions criantes en Asie, auxquelles ce général remédie par des réglemens; mais il n'osa chasser les *publicains* de peur d'ôter à l'état les ressources assurées qu'ils lui fournissoient.

PUBLICI. *Voyez* LARES.

PUBLICI, domestiques ou esclaves. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (342. 1.): PUBLICI FRATRUM ARVALIUM, & dans une autre (*Ibid.* 170. 4. 6.): SERVUS PUBLICUS AUGURUM.

PUBLICOLA, surnom de la famille Gellia, sur les médailles.

PUBLIPOR, esclave de Publius.

PUDICITÉ. Les Romains avoient fait de cette vertu une déesse qui avoit à Rome des temples & des autels, entr'autres un qui s'appeloit l'autel de la *Pudicité*. La bizarrerie de son culte est remarquable; on distinguoit la *Pudicité* en patriciene ou qui regardoit l'ordre sénatorial, & en populaire ou qui étoit pour le peuple. Celle-ci avoit son temple dans la rue de Rome, qu'on appeloit *la longue*; & celui de la *Pudicité* patriciene étoit au marché aux bœufs. Tite-Live raporte l'histoire de cette distinction (*Lib. X. cap.* 23.): Virginia, de famille patriciene, épousa un homme du peuple, nommé Volumnius, qui fut consul. Les matrones du rang des patriciens la chasserent du temple, parce qu'elle s'étoit mésalliée. Elle se plaignit hautement de l'insulte, disant qu'elle étoit vierge, quand son mari l'épousa, qu'ils avoient vécu depuis en gens d'honeur, & qu'il n'y avoit nulle raison de l'exclure du temple de la *Pudicité*. Pour réparer en quelque sorte cette injure, elle bâtit dans la rue longue un petit temple à la *Pudicité*, qu'elle appela *Plebeia*, où les femmes qui n'étoient point d'ordre sénatorial, alloient porter leurs vœux. La *Pudicité* étoit représentée sur les médailles, par une femme assise qui porte la main droite & le doigt index vers son visage, pour montrer que

c'est principalement son visage, ses ieux & son front qu'une femme pudique doit composer.

PUERILE. Pollux dit, *au chap. 10, liv. IV de son Onomasticon*, que la flûte *puérile* étoit propre pour les enfans; probablement elle étoit petite. (*F. D. C.*)

PUGILAT. Le *pugilat* étoit un combat à coups de poings, d'où il tiroit son nom.

Les combatans ne se servirent d'abord que de ces armes natureles. Ils s'armerent dans la suite d'armes offensives nommées *cestes*, & alors ils se couvrirent la tête d'une espece de calote appelée *amphotide*, destinée à garantir sur-tout les tempes & les oreilles. Les cestes étoient une sorte de gantelets ou de mitaines, composés de plusieurs courroies ou bandes de cuir dont les contours qui les atachoient au poignet & à l'avant-bras, ne montoient pas plus haut que le coude, & contribuoient à affermir les mains de l'athlete.

Souvent les athletes en venoient d'abord aux coups, & se chargeoient rudement dès l'entrée du combat; souvent ils passoient des heures entieres à se harceler & à se fatiguer mutuélement par l'extension continuele de leurs bras; chacun frapant l'air de ses poings, & tâchant d'éviter par cette sorte d'éscrime les approches de son adversaire. Lorsqu'ils se batoient à outrance, ils en vouloient sur-tout à la tête & au visage. L'un des athletes venoit-il de toute la roideur de son corps se lancer contre l'autre pour le fraper? il y avoit une adresse merveilleuse à esquiver le coup en se détournant légérement, ce qui faisoit tomber l'athlete par terre, & lui enlevoit la victoire. Quelqu'acharnés qu'ils fussent, l'épuisement où les jetoit une trop longue résistance, les obligeoit à faire de petites treves. Ils suspendoient donc le *pugilat*, de concert, pour quelques momens, qu'ils employoient à se remettre de leurs fatigues, & à essuyer la sueur & le sang dont ils étoient couverts; après quoi ils revenoient à la charge, & continuoient à se batre, jusqu'à ce que l'un des deux laissant tomber ses bras de défaillance & de foiblesse, fit connoître qu'il succomboit à la douleur ou à l'extrême lassitude, & qu'il cédoit la palme à son concurrent.

Un des plus rudes & des plus pénibles combats gymniques, étoit assurément le *pugilat*, puisque outre le danger d'y être estropiés, les athletes y couroient risque de la vie. On les voyoit quelquefois tomber morts ou mourans sur l'arène; cela n'arivoit pourtant que lorsque le vaincu s'opiniâtroit trop long-temps à ne pas avouer sa défaite; mais d'ordinaire, ils sortoient du combat tellement défigurés, qu'ils en étoient presque méconnoissables, remportant de tristes marques de leur vigoureuse résistance, telles que des bosses & des contusions énormes, un œil hors de la tête, les dents & les mâchoires brisées, ou quelques autres fractures encore plus considérables; ce qui faisoit qu'on estimoit peu cet exercice.

Les récompenses du *pugilat* se distribuoient avec une grande équité, sans acception de persones. Il y a plusieurs passages de Pausanias qui prouvent que le *pugilat* faisoit partie du pancrace. Il dit dans son voyage de l'Élide, que Théagenes fut couroné trois fois à Delphes, neuf à Némée & dix à Corinthe, pour avoir égalemeot réussi au *pugilat* & au pancrace.

PUGILE. Les *pugiles* étoient les athletes qui combatoient d'abord à coups de poings, & ensuite à coups de ceste. Le combat des *pugiles* étoit sanglant; ils se donnoient de très-dangereux coups avec leurs cestes ou leurs gantelets. On a des médailles curieuses qui les représentent, entr'autres une médaille greque de Commode, qui est dans le cabinet national. Cet empereur y est représenté sous la figure ordinaire d'Hercule avec sa massue. Les Samiens passoient parmi les Grecs pour les meilleurs *pugiles*. Aussi ce furent les Samiens qui frapereot la médaille de Commode, dont il vient d'être parlé.

PUGILLARES. *Voyez* Tabletes.

PUGILLARIARIUS. Ce mot qui se trouve dans une inscription recueillie par Muratori (984. 2.), désigne un ouvrier qui faisoit des tabletes.

ΠΥΓΩΝ & ΠΗΧΥΣ. *Voyez* Némésia.

PUISSANCE SACRÉE, nom qu'on donnoit à Rome au pouvoir des tribuns du peuple, parce que ces magistrats étoient *sacrés*; en sorte quo si quelqu'un les offensoit de parole ou d'action, il étoit regardé comme un impie, un sacrilége, & ses biens étoient confisqués. On sait d'ailleurs que les tribuns du peuple, en vertu de la *puissance sacrée* dont ils étoient revêtus, s'opposoient non seulement à tout ce qui leur déplaisoit, comme aux assemblées par tribus & à la levée des soldats; mais ils pouvoient encore assembler, quand ils le vouloient, le sénat & le peuple, & semblablement en rompre les assemblées; en un mot, leur *puissance sacrée* étoit un pouvoir immense. (*D. J.*)

Puissance tribunitiene. *Voyez* Tribunitiene.

PUITS. *Voyez* Mardele. Le contour des *puits* anciens étoit d'une pierre entiere, creusée de la même forme des autels ronds. C'est par cette raison qu'on appeloit *putéal* un autel placé sur un terrain qui avoit été frapé de la foudre, parce que ces autels étoient creusés de même que la bouche d'un *puits*, comme cela se voit aujourd'hui dans plusieurs *puits* qu'on a trouvés dans les ruines d'Herculanum, & même sur un bas-relief de la galerie Giustiniani à Rome. Le mot *φράτορες*, qui vient de *φρέαρ*, le *puits*, désigne ceux qui ont un *puits* commun, & qui par conséquent sont traités comme voisins. Aristote dit que des *puits* communs doit naître l'amitié entro les citnyens.

Les anciens avoient des chansons qu'on chantoit pendant qu'on riroit de l'eau; on les appeloit *chansons de la corde du puits*, ἱμονιοτρόφα μέλη.

PULCHER, surnom de la famille CLAUDIA.

PULCHERIE, épouse de Marcien.

ÆLIA PULCHERIA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

RRR. en quinaires.

RRR. en argent.

O. en B.

ΠΥΛΕΩΝ, coëfure de femme, arangée en forme de tour.

PULEX, surnom de la famille SERVILIA.

PULLARII, ceux qui gardoient & nourissoient les poulets & les oiseaux dont on se servoit pour les auspices. *Attulit in caveas pullos, is*, dit Cicéron, *qui ex ipso nominatur pullarius*. C'étoit à lui à observer & rendre compte à l'augure de la maniere dont les poulets avoient mangé la pâte appelée *offa*, qu'on leur jetoit. S'ils la mangeoient avec avidité, c'étoit un signe favorable, & sur-tout si une partie de ce qu'ils mangeoient, tomboit par terre; c'est ce qu'on appeloit *tripudium solistimum*. Si, au contraire, les poulets refusoient de manger, ou qu'ils s'envolassent, c'étoit un présage funeste: *Si non pascerent pulli, pullarius diem prælii committendi differebat*. Comme il étoit facile d'afamer assez les poulets, pour qu'ils mangeassent avec avidité, il ne tenoit qu'à eux d'avoir des augures favorables.

Les légions avoient chacune leur *pullarius*, comme il paroît par les inscriptions recueillies par Muratori (689. 978. 819.)

PULLATA vestis, étoit l'habit de deuil & du menu peuple; il étoit de couleur obscure.

PULLATI, vêtus d'un drap de couleur, appelée *pulla*, qu'on interprete ordinairement par couleur noire, mais que Vossius dit être la couleur gris de fer. C'étoit celle que portoient les gens du peuple, les pauvres, & ceux qui étoient en deuil.

PULLUS color. Voyez PULLATI.

PULMENTARIA mot générique qui désigne les ragoûts les plus délicats; ordinairement c'étoit une espece de bouillie, faite avec des fèves, des pois, du riz, & quelques autres légumes. Les anciens Romains en faisoient grand usage; c'étoit leur régal, & on pouvoit fort bien les appeler par raillerie *pultiphagi*. Ensuite, on abandona ces mets simples, & l'on appliqua néanmoins le mot *pulmentaria* aux friandises les plus exquises. (*D. J.*)

PULPITUM chez les Romains, étoit la partie du théâtre qu'ils nommoient autrement *proscenium*, & que nous appelons *la scène*, c'est-à-dire, le lieu où s'avancent & où se placent les acteurs pour jouer leur personage; c'est ce qu'Horace a entendu, lorsqu'il a dit qu'Eschyle fut le premier qui fit paroître ses acteurs sur un théâtre exhaussé & stable:

.... *Modicis instravit pulpita tignis*.

Quelques auteurs prétendent que par ce mot on doit entendre une espece d'*elevation* ou d'*estrade*, pratiquée sur le théâtre, sur laquelle on plaçoit la musique, & où se faisoient les déclamations; mais ceux qui ont fait les plus curieuses recherches sur le théâtre des anciens, & sur-tout Boindin, ne disent rien de cette estrade. Voyez THÉÂTRE.

PULS, espece de bouillie dont les Carthaginois & les Romains faisoient un grand usage. Voyez en la description au mot CARTHAGINOIS.

PULTARIUM, vase à large ventre, qui servoit à cuire la bouillie appelée *puls*.

PULVERATICUM, impôt que les *præsides* exigeoient de chaque ville de leur province, lorsqu'ils les parcouroient, comme un dédomagement de la poussiere dont ces voyages les couvroient.

PULVERATIO façon que l'on donnoit à la vigne, en cassant les motes seches.

PULVILLI, coussins & oreillers; ceux des pauvres à Rome n'étoient remplis que de joncs & de roseaux séchés.

PULVINAR, oreiller, coussin de lit. Le *suggestum* des empereurs porta le nom de *pulvinar*, depuis que Jules César lui eut donné la forme d'un ancien *triclinium* ou lit de table. (*Suet. Jul. c.* 39.)

On donnoit particuliérement le nom de *pulvinar* à un lit sur lequel on mettoit les statues des dieux dans les festins appelés *lectisternes*: *Lectulus in quo deorum statuæ reclinabantur*, dit Servius. De là *pulvinar* a signifié le temple même: *Ad omnia pulvinaria supplicare*, faire des processions dans tous les temples des dieux; ce mot vient de *pluma*, *quod ex plumis conficitur pluvina aut pluminar*.

PULVINUS, coussin.

PULVINUS, terrain élevé entre deux sillons. (*Plin.* 19. 4.)

PULVINUS, banc de sable. (*Serv. Æneid.* 10. 303.)

PULVINUS, treuil avec lequel on tiroit les navires sur la greve. (*Isidor.* 19. 2.)

PUNCTA, très-petite mesure d'eau pour les aqueducs; elle se faisoit par pouces & par points. C'est ainsi qu'on connoissoit la quantité d'eau qu'on donnoit à chaque particulier qui en vouloit.

On marquoit avec des points gravés dans la main les soldats romains.

On marquoit de la même maniere les ouvriers engagés dans les manufactures.

Le point qu'on marquoit sur les tables à côté du nom d'un candidat, lui assuroit le suffrage de celui qui avoit fait le *point*; de là l'expression *omne tulit punctum*, avoir tous les *points* pour soi, avoir été élu d'un consentement unanime.

PUNCTA étoient aussi le coups d'un instrument pointu dont on frapoit les coupable dans un sup-

plice inventé par Caligula. Les premiers coups se donnoient aux parties du corps les moins morteles. Vitellius mourut de cette mort.

PUNICEUS color, rouge de sang.

PUNIQUE. Les Romains qui étoient dans l'usage de corrompre les noms de toutes les nations étrangeres, appeloient les Carthaginois *Pœni*, vrai-semblablement parce qu'ils tiroient leur origine de Phéoicie; & ils nommoient *punicus* ou *punique*, ce qui leur apartenoit. C'est ainsi qu'on appeloit *bella punica* ou *guerres puniques*, les trois guerres dans la derniere desquelles la république des Carthaginois, ainsi que la ville de Carthage, furent totalement détruites & soumises par les Romains.

Les auteurs sont partagés sur la nature de la langue punique; c'est-à-dire, de celle que parloient les Carthaginois; quelques-uns ont cru que la langue punique & la langue arabe étoient les mêmes; il ne nous en reste que quelques fragmens qui ont été conservés dans la comédie de Plaute, appelée *pœnulus*, ou *le petit carthaginois*. Les Romains ont eu soin de détruire toutes les archives & les monumens historiques qui pouvoient conserver le souvenir d'une nation qui leur étoit odieuse. Des critiques très-célebres ont fait voir qu'originairement cette langue étoit la même que celle qu'on parloit en Phénicie, c'est-à-dire, à Tyr, d'où Didon avoit fui pour fonder la nouvele colonie de Carthage. Cependant cette langue s'altéra avec le temps, & ne conserva pas la pureté de la langue hébraïque ou phéniciene. Malgré ces variations, on trouve une très-grande ressemblance entre la plupart des noms propres des Carthaginois qui ont passé jusqu'à nous, & les noms hébreux ou phéniciens. C'est ainsi que les noms carthaginois *Sichæus*, *Machæus*, *Amilco* ou *Himilcon*, *Hamilcar*, *Hanno*, *Hannibal*, *Asdrubal*, *Mago*, *Anna*, *Atherbal*, *&c.* ont une très-grande ressemblance avec les noms hébreux & phéniciens, *Zachæus*, *Michæus*, *Amalec*, *Melchior*, *Hinnon* ou *Hunon*, *Hunon-baal*, *&c.* Le nom même de Carthage paroît dérivé du mot phénicien *charta ville* & *Aco*, nom propre, ce qui signifie *la ville d'Aco*. Il y avoit un port de ce nom près de Tyr.

St. Augustin, qui étoit évêque d'Hippone en Afrique, & habitoit le pays occupé par les descendans des Carthaginois, nous apprend que la langue *punique* avoit de son temps quelque raport avec le syriaque & le chaldéen. En 1718, Majus, professeur dans l'université de Giessen, publia une dissertation, dans laquelle il prouve que la langue que l'on parle aujourd'hui dans l'île de Malte, a beaucoup de raport avec la langue *punique*. Les matériaux dont il s'est servi pour faire cette dissertation, lui avoient été fournis par un jésuite Maltois, appelé le P. Ribier ou Riviere, de Gattis. On y voit que les Carthaginois ont été très-long-temps maîtres de l'île de Malte, & que la langue des Maltois, qui differe de toutes les autres langues connues, a conservé une très-forte teinture de l'anciene langue *punique*. On démontre dans cette dissertation, que les nombres dont les Maltois se servent encore actuélement pour compter, sont les mêmes que dans le chaldéen ou le phénicien. D'un autre côté, Jean Quintinius Heduus, auteur qui vivoit à Malte dans le seizieme siecle, dit que l'on y parloit de son temps la langue africaine ou *punique*; que l'on voyoit encore dans l'île des piliers avec des inscriptions *puniques*, & que les Maltois entendoient très-bien les mots carthaginois qui se trouvent dans Plaute & dans Avicenne. Les Maltois ont encore dans leur langue un proverbe carthaginois, qui nous a été conservé par St. Augustin: *La peste a besoin d'une piece d'argent, donnez-lui-en deux, elle vous quitera d'elle-même.*

On voit par ce qui précede, que la langue *punique* avoit du raport avec le phénicien, l'hébreu & le chaldéen, langues qui ont beaucoup d'affinité entr'elles. On a trouvé des monoies carthaginoises en Espagne & en Sicile; les caracteres que l'on y voit ont assez de ressemblance avec ceux des Phéniciens, & même des Hébreux & des Assyriens.

Le colonel Vallançey a fait imprimer à Dublin en 1781, dans un recueil *de Rebus Hibernicis*, une dissertation sur la langue *punique*. Il y prouve que cette langue avoit beaucoup de raport avec celle des Irlandois. Il y a joint la traduction en latin & en irlandois de la scène *punique* du *Pœnulus* de Plaute, citée plus haut.

PUNIQUE (cire). *Voyez* Cire.

Puniques (Médailles avec des caracteres.) La Sicile, Malte, Cossyra, Goze, Tyr, Sidon, les côtes septentrionales de l'Afrique, & sur-tout l'Espagne, fournissent un grand nombre de ces médailles. On les a confondues quelquefois avec les médailles en caracteres espagnols, mais à tort, quoique la plupart de celles que nous avons aient été trouvées en Espagne. „ Ce royaume, dit la Bastie, étoit anciénement habité par différens peuples; outre les anciens habitans du pays, les Phéniciens, attirés par le commerce, s'étoient établis en différens endroits sur les côtes, & y avoient bâti des villes; les Grecs même y avoient envoyé des colonies. Ces nations différentes avoient chacune leurs mœurs, leurs usages, leur langue, & leurs monoies particulieres. Je n'ai pas vu, à la vérité, des médailles frapées par les Grecs établis en Espagne, peut-être même leur petit nombre les empêcha-t-il d'en fraper dans une langue qui n'auroit pas été entendue de leurs voisins; mais la différence entre les monoies espagnoles & les monoies phéniciennes ou *puniques*, est évidente pour tous ceux qui se sont donnés la peine de comparer ensemble les médailles que Lastanosa a fait graver sous le nom de *Medallas desconoscidas*. Dans les unes, les types semblent ne se raporter qu'à des peuples qui habitoient dans le milieu des terres; on y voit ordinairement un

homme à cheval ; quelquefois un cheval tout seul, & quelquefois un bœuf. Dans les autres, on ne voit que des symboles qui convienent à des villes maritimes, un navire, des poissons, &c. La légende de ces dernieres est en caracteres arondis, mais inégaux, & ces caracteres sont tout-à-fait semblables à ceux qu'on voit sur les médailles de Tyr & de Sidon, sur les médailles de Carthage, de Malte, de Goze ou Cossyra, de quelques villes de Sicile, & enfin sur celles du roi Juba ; en sorte qu'on ne sauroit raisonablement douter que ce ne soit de véritables caracteres phéniciens ou *puniques*. Au contraire, sur les médailles où l'on voit un homme à cheval, & les autres types dont j'ai parlé, la légende est en caracteres plus carrés & plus égaux, & ces caracteres sont très-ressemblans à ceux des médailles & des autres monumens étrusques ».

PUNITION. *Voyez* PEINES.

PUPA. *Voyez* POUPÉE.

PUPA ET FAMULA BACCHI CYMBALIS. Ces mots qui se lisent dans une inscription antique, (*Muratori* 318. 12.) désignent une jeune fille qui jouoit des crotales dans les pompes de Bacchus.

PUPIA, famille romaine dont on a les médailles :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

On ne connoît de médailles de cette famille qu'en bronze ; elles portent toutes les noms de *Pupius Rufus* ou d'*Aulus Pupius*, qui est sans doute le même homme appelé *Aulus Pupius Rufus*. Spanheim, Vaillant & Morel qui ont parlé des médailles de la famille *Pupia* & de cet *Aulus Papius*, convienent, d'un commun acord, qu'il étoit questeur de Bithynie. Aussi est-il toujours appelé TAMIAC, *quæstor* ; mais ce nom de dignité est acompagné de plusieurs lettres qui ont donné la torture à ces savans antiquaires, & dont l'explication est devenue toute simple par l'inspection d'une médaille du cabinet de Sainte-Géneviève.

Cette médaille, de moyen bronze, porte d'un côté une table à quatre pieds avec la haste du préteur (*Hasta prætoris*) & un petit vase. On lit autour du champ ΠΟΥΠΙΟC .... Le reste est éfacé. Le revers porte un bélier & ce mot écrit lisiblement ANTICTPA, que l'on doit rendre évidemment par ANTICTPATHΓOC, *proprætor*. Comme le nom de cet *Aulus Pupius* est acompagné sur toutes les autres médailles de la famille *Pupia*, du nom de questeur, TAMIAC, & que le frai paroît l'avoir éfacé sur celle de Sainte-Géneviève ; on peut conclure avec raison que ce romain étoit questeur de Bithynie, & vice-préteur ou faisant les fonctions de préteur. Persone ne sera donc étoné de lui voir prendre pour marques de sa dignité la haste qui désignoit le droit qu'avoit le préteur en l'absence des consuls, de faire vendre les biens des citoyens qu'il avoit condamnés à la mort ou à l'amende (*sub hasta vendere*), vendre à l'encan ; & la table du questeur, sur laquelle il percevoit les impôts & les taxes que les citoyens & les provinces romaines payoient à l'état.

Voilà une explication très-naturelle des symboles placés sur cette médaille ; mais Spanheim n'en ayant vu qu'une très-fruste, & n'ayant pu déchifrer que ces lettres .... KTIC ....., dans lesquelles il a substitué le K à une N mal faite, s'est livré à tout ce que son imagination a pu lui suggérer. (*De præstantia & usu numis. Tom. II, p.* 163.) Voyant ces lettres placées autour d'une tête de Jupiter Ammon sur une médaille qui portoit au revers NIKAIEΩN, *Nicæensium* ; il a suppléé le mot entier KTICTHC, *conditor*, au mot abrégé KTIC, & a lu Jupiter Ammon, fondateur de Nicée en Bithynie, comme l'on trouve sur d'autres médailles de la même ville, ΔIONYΣOY KTICTOY NIKAIEΩN, *Bacchi conditoris Nicæensium*. Le bélier placé sur notre médaille convenoit aussi parfaitement au Jupiter des Lybiens & des Égyptiens : voilà donc une maniere d'interpréter cette légende qui paroissoit très-vrai-semblable.

Morel qui a écrit depuis & qui avoit vu dans une médaille de la famille *Pupia*, publiée par Haym, ANTIC., auroit dû soupçoner ANTICTPATHΓOC. Mais la routine & l'autorité de Spanheim l'ont retenu dans la même orniere, & il a eu recours à une explication forcée pour repousser le trait de lumiere que lui offroient ces lettres ANTIC. Le savant a donc supposé qu'elles étoient les initiales de deux mots AN, de ANEΘHKE, *posuit*, & de TIC de TICTH, pour KTICTH, *conditori*. Avec ces deux suppositions, qui en exigent cependant encore une troisieme, le retranchement du K initial de KTICTH, Morel a traduit ainsi *Aulus Pupius quæstor posuit conditori*, c'est-à-dire, *Jovi Ammoni*. Il a enfin pris pour une époque (*anno primo*) les lettres L. A. qui paroissoient aux deux côtés de KTIC & qui étoient des fragmens du mot ANTICTPATHΓOC.

Lorsqu'un monstre est doué de la faculté de se réproduire, il est rare que ses productions ne soient pas aussi difformes que le pere. La même chose est arivée dans l'explication que je raporte. Ne conservant sur les médailles de *Pupius* que le mot de questeur, on ne pouvoit dire pourquoi ce romain prenoit pour marque de sa dignité la haste du préteur & les faisceaux du consul, acordés depuis aux préteurs. Spanheim ne s'est pas dissimulé cette difficulté, & il y a trouvé un sujet propre à faire briller sa vaste érudition. Cet antiquaire a ramassé plusieurs passages d'auteurs latins qu'il a interprétés d'une maniere favorable à ces prétentions. Il a essayé par-là de prouver, que les questeurs des provinces jouissoient, hors de Rome, des mêmes prérogatives

que les préteurs, & qu'ils prenoient pour marques de leur dignité la haste & les faisceaux.

Que de conjectures & de recherches auroit épargnées à ces savans la médaille du cabinet de Sainte-Génevieve, si elle eût été publiée!

PUPIEN.

Marcus Claudius Pupienus Maximus Augustus.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

R. en argent.

Il y a des revers plus rares.

R. en G. B. de coin romain. RR. avec le titre de *Maxime*. La Liberalité à plusieurs figures est aussi RR.

RR. en M. B.

Pellerin a raporté une médaille latine de *Pupien*, que l'on a jugé être de la colonie de Tyr.

RRR. en médaillons grecs de bronze.

RRR. en G. B. grec.

RR. en M. B.

Il paroît qu'il se trouve des médaillons de potin, frapés en Égypte, qui doivent être aussi rares que ceux de Balbin.

„ Une statue de l'empereur *Pupien*, qui étoit au palais Verospi, se trouve actuélement à la Villa Albani. Elle a, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 6. 8.), dix palmes de hauteur, & elle est très-bien conservée, au bras droit près, qui manque jusqu'au coude. Cette statue a même conservé la croûte fine & argileuse qui se forme sur les ouvrages antiques quand ils ont été ensévelis pendant des siecles sous terre. La figure tient de la main gauche le parazonium, & l'on voit une grande corne d'abondance dressée contre le tronc d'arbre qui tient à la jambe droite & qui sert de soutien à toute la figure. La premiere vue de cette statue donne une idée qui ne semble pas s'acorder avec le temps de sa fabrique; car elle étale d'abord une grandeur & un fracas dans les parties, qui, à un examen plus réfléchi, ne décelent rien moins que l'intelligence des artistes de l'antiquité. Les formes capitales y soot; mais les y finesses manquent; ce qui donne de la sécheresse & de la pesanteur à la figure „.

Purpura. *Voyez* Pourpre.

Purpura Liviæ (*A*). Ces mots qui se lisent dans une inscription recueillie par Muratori (893. 5.), désigne celui qui avoit la garde & le soin des habits & des étofes de pourpre apartenans à Livie.

PURPURARIUS, teinturier en pourpre.

PURPURATI, nés dans la pourpre. *Voyez* son synonyme Porphyrogénete.

PURPUREO, surnom de la famille Furia.

Ce mot étoit synonyme à beau, selon Servius (*Æneid* 1. 595.), *purpureum*, *pulchrum*.

PURS, dieux *purs*, Θεοὶ καθαροί. A Pallantium, ville d'Arcadie, on voyoit, sur une hauteur, un temple bâti à des divinités qu'ils appeloient *pures*, & par lesquelles on avoit coutume de jurer dans les plus importantes afaires. Du reste, ces peuples ignoroient quals étoient ces dieux, ou s'ils le savoient, c'étoit un secret qu'ils ne révéloieot point, dit Pausanias (*Arcadic.*).

PUSTER, idole des anciens Germains. Plusieurs auteurs ont fait mention de cette idole, entr'autres Fabricius, dans son traité *de rebus metallicis*; Théodore Zwinger, dans son *Theatrum vitæ humanæ*; Mérian, dans sa *Description du cercle de la Haute-Saxe*; Pretorius, dans sa *Magia divinatrix*, &c.; mais tout ce qu'ils nous en apprenent est plein de fables & de contradictions. Enfin, Jean-Philippe-Christien Staube a mieux débrouillé que persone ce qui regarde cet ancien monument des Germains idolâtres, dans une dissertation intitulée *Pusterus vetus Germanorum idolum*, imp. à Giessen, en 1726, *in*-4°.

PUTA, déesse romaine, invoquée par ceux qui émondoient les arbres. Son nom vient de *putare*, émonder. (*Voss. de idol. lib. II. cap.* 60.)

PUTEAL, couvercle de puits, comme le croyoient les glossateurs anciens, qui lui donnent pour synonyme le mot grec περιστόμιον. Cicéron (*Epist. ad Attic. lib. V. cap.* 10.) prie Atticus de lui envoyer par un messager à pied, pour orner le (soffitto) d'un petit cabinet, *typos & putealia sigillata duo*. On avoit entendu ces derniers mots de deux mardeles de puits sculptées, que n'auroit jamais pu porter un piéton. Le bon sens & la vue de plusieurs manuscrits engagent à lire *plutealia sigilla duo*, deux petites statues destinées à orner un *puteus*.

On appeloit de ce nom un autel placé sur un terrain qui avoit été frapé de la foudre, parce que ces autels étoient creux comme la bouche d'un puits, appelé *mardele*. Il n'étoit pas permis de couvrir entiérement un lieu que la foudre avoit frapé; c'est pourquoi on l'entouroit d'une mardele de puits.

Le *puteal* de Libon, *puteal Libonis*, si célebte dans l'histoire romaine, étoit un rebord de puits avec un couvercle dans la place romaine, que Scribonius Libo avoit fait élever par ordre du sénat, sur un endroit où la foudre étoit tombée, suivant la coutume superstitieuse des Romains en pareille occasion. Ce *puteal* étoit atténant le temple de Faustine, près des statues de Marsyas & de Janus. Il renfermoit dans son enceinte un autel, une chapelle, & tout auprès étoit le tribunal d'un préteur ou d'un centumvir, qui connoissoit des afaires concernant le commerce. Les banquiers se tenoient autour de ce puits couvert. On voit encore la figure de ce *puteal* dans quelques médailles, avec l'inscription Puteal Libon.

PUTEOLI. *Voyez* Pouzzole.

PUTEUS. *Voyez* Puits.

PUTICULÆ ou *puticuli*, fosses faites en forme de puits, entre le mont Esquilin, les murailles de la ville & la rue qui alloit à la porte *Querquetulana*, où l'on enterroit les pauvres gens.

Puticulos, dit Festus, *antiquissimum genus sepulturæ appellatos, quod ibi in puteis sepellirentur homines, qualis fuerit locus quo nunc cadavera projici solene extra portam Esquilinam; quæ quod ibi putescerent, nomen esse factum puticuli*. Comme ce lieu infectoit tous les quartiers d'alentour, Auguste le donna à Mecenas, qui y fit bâtir une maison magnifique, & planter de très-beaux jardins, comme nous l'apprend Horace dans sa huitieme satyre :

Huc prius angustis ejecta cadavera cellis,
Conservus vili portanda locabat in arca.

PYANEPSIES, fête que les Athéniens célébroient autrefois en l'honneur d'Apollon, le septieme jour du mois d'octobre, qui de cette fête étoit appelé *pyanepsion*. Plutarque dit que ce fut Thésée qui l'institua, parce qu'en revenant de Crete, il fit une sacrifice à Apollon de tout ce qui restoit de provision dans son vaisseau, & en particulier des fèves; qu'il mit le tout dans une marmite, le fit cuire & le mangea avec ses compagnons; ce que l'on imita dans la suite en mémoire de son heureux retour. Ce fut de ces fèves cuites que la fête fut appelée *Pyanepsies* (De πύανον, *fèves*, & de ἕψω, *je fais cuire*.). Dans cette fête, un jeune garçon portoit un rameu d'olivier, chargé d'olives de tous côtés, autour duquel étoient entortillés plusieurs flocons de laine, & le déposoit à la porte du temple d'Apollon, comme une offrande.

PYANEPSION. *Voyez* Pyanepsies. Ce mois attique prit son nom de la fête en l'honneur d'Apollon, appelée *pyanepsies*. On n'est point d'acord si *pyanepsion* est le quatrieme ou le cinquieme mois des Athéniens, c'est-à-dire, s'il répond au mois d'octobre ou de novembre. Scaliger est d'un avis, Petau d'un autre, & Potter d'un troisieme. Le meilleur est de conserver le mot grec *pyanepsion*, fans rien déterminer. (*D J.*)

PYCNOS, πυκνὸς, *épais*. Le genre *épais* ou *dense* est, selon la définition d'Aristoxene, celui où dans chaque tétracorde la somme des deux premiers intervalles est toujours moindre que le troisieme. Ainsi le genre enharmonique est *épais*, parce que les deux premiers intervalles, qui sont d'un quart de ton chacun, ne forment ensemble qu'un semi-ton, somme beaucoup moindre que le troisieme intervalle, qui est une tierce majeure. Le genre chromatique est aussi un genre *épais*; car ses deux premiers intervalles ne forment qu'un ton moindre encore que la tierce mineure qui suit. Mais le genre diatonique n'est point *épais*; car ses deux premiers intervalles forment un ton & demi, somme plus grande que le ton qui suit.

Pycnos. Pollux (*Onomast. liv. IV. chap.* 10.) parle d'une flûte qu'il nomme ainsi; probablement elle étoit plus épaisse que les autres, & par conséquent elle avoit un son grave & même sourd. (*F. D. C.*)

PYDNA, en Macédoine. ΠΥΔΝΑΙΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville sont :
RRRR. en bronze. . . . *Gesner*, *Hunter*.
O. en or.
O. en argent.

PYGAS ou ŒNOE, reine des pygmées, fut changée en grue par Junon, pour avoir eu la présomption de se comparer à la reine des dieux; & depuis son changement, elle fit une guerre continuele à son peuple. *Voyez* Pygmées.

PYGMALION, roi de Cypre, ayant fait une belle statue, en devint amoureux, jusqu'au point de prier Vénus de l'animer, afin qu'il en pût faire sa femme. Il obtint l'effet de sa priere; & l'ayant épousée, il la rendit mere de Paphus & de Cinyras.

Pygmalion, roi de Tyr, étoit fils de Bélus & frere de Didon. *Voyez* Didon, Sichée.

PYGMÉES, peuple fabuleux, qu'on disoit avoir existé en Thrace. C'étoient des hommes qui n'avoient qu'une coudée de haut. Leurs femmes acouchoient à trois ans, étoient vieilles à huit. Leurs villes & leurs maisons n'étoient bâties que de coquilles d'œufs. À la campagne, ils se retiroient dans des trous qu'ils faisoient sous terre. Ils coupoient leurs blés avec des coignées, comme s'il s'étoit agi d'abatre une forêt. Une armée de ces petits hommes ataqua Hercule, qui s'étoit endormi après la défaite du géant Antée, & prit pour le vaincre les mêmes précautions qu'on prendroit pour former un siége. Les deux ailes de cette petite armée fondent sur la main de ce héros; & pendant que le corps de bataille s'atache à la gauche, & que les archers tienent ses pieds assiégés, la reine, avec ses plus braves sujets, livre un assaut à la tête. Hercule se réveille, riant du projet de cette fourmilliere, il les envelope tous dans sa peau de lion, & les porte à Euristhée.

Les *pygmées* avoient une guerre toujours déclarée contre les grues, qui venoient tous les ans dans la Scythie les ataquer. Montés sur des perdrix, ou, selon d'autres, sur des chevres & des bélers d'une taille proportionée à la leur, ils s'armoient de toutes pieces pour aller combattre leurs ennemis.

Les Grecs, qui reconoissoient des géans, c'est-à-dire, des hommes d'une grandeur extraordinaire, pour faire le contraste parfait, imaginerent ces petits hommes d'une coudée, qu'ils appelerent *pygmées* (ce mot est formé de πυγμὴ, *une coudée*.). L'idée leur en vint peut-être de certains peuples d'Éthiopie, appelés *péchiniens* (Nom qui a aussi quelqu'analogie avec celui de *pygmée*.). Ces peuples étoient d'une petite taille; les grues se retirant tous les hivers dans ces pays, ces peuples s'assembloient pour leur faire peur, & les empêcher de s'arrêter dans leurs champs; voilà le combat des *pygmées* contre les grues. Encore

core aujourd'hui les peuples de Nubie sont d'une petite taille.

Quant à la fable de Pygas, leur reine, qui fut changée en grue, c'est, dit-on, qu'elle s'appeloit aussi *Gérané*, qui est le nom grec de la grue; elle étoit belle, mais fort cruelle. Ses sujets craignant qu'un fils qu'elle avoit ne lui ressemblât, le lui ôterent des mains pour le faire élever à leur maniere. Sa cruauté est désignée par la guerre qu'elle fait aux *pygmées*, à la tête des grues.

Plusieurs des anciens ont fait mention des *pygmées*, Hérodote, Philostrate, Mela, Pline, Solin, &c.; mais ils n'étoient en ce point que les copistes d'Homere, qui emploie souvent des comparaisons agréables pour amuser son lecteur, & qui compare les Troyens à des grues qui fondent sur des *pygmées*. „ Tels que les grues, dit-il, „ fuient l'hiver, vont avec de grands cris vers „ les rivages de l'Océan, & portent la terreur „ & la mort aux *pygmées*, sur lesquelles elles fon- „ deot du milieu des airs „.

Strabon (*Lib. XVII.*) regardoit les *pygmées* comme un peuple imaginaire; car il dit qu'aucune persone digne de foi ne soutenoit les avoir vu.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique un *pygmée* monté sur un coq. Les *pygmées*, selon la fable, montoient des (*Athen. Deipnos. l. IX. p.* 390. *B. Eustath. ad Il. γ p.* 377. *l.* 17.) perdrix pour combatre les grues.

Sur une pâte antique, un *pygmée* monté sur un oie.

Sur une sardoine, un *pygmée* à pied, armé de toutes pieces (*Conf. Hom. Il. γ v.* 6.), suyant devant une grue.

Sur une cornaline, un *pygmée* armé de toutes pieces, combatant avec une grue.

Sur une cornaline, deux *pygmées* combatant contre deux grues, avec une troisieme grue percée d'un javelot, qui est étendue par terre.

Sur une pâte antique, un *pygmée* emportant une grue morte sur ses épaules.

Sur une cornaline, un *pygmée* emportant une sauterele sur son dos, & marchant apuié sur un bâton, courbé sous le poids de ce fardeau.

Sur une cornaline, un *pygmée* dans une coquille pêchant à la ligne.

Sur une cornaline, un *pygmée* jouant des deux flûtes.

Tous ces *pygmées*, à la réserve de ceux qui ont des casques, & de celui qui porte la grue morte, tous, dis-je, ont des bonets pointus en forme de pain de sucre.

PYLADE, fils de Strophius, roi de Phocide, & d'Anaxibie, sœur des Atrides, fut élevé avec son cousin Oreste, & lia avec lui, dès ce temps-là, une amitié qui les rendit jusqu'à la fin inséparables. Après qu'Oreste eût tué Égysthe & Clytemnestre, avec l'aide de *Pylade*, & qu'il eût délivré sa sœur Électre de l'opprobre où les tyrans l'avoient tenue, il la donna en mariage à son ami. Ils allerent ensemble dans la Tauride, pour enlever la statue de Diane; mais ayant été surpris tous deux, & chargés de chaînes, pour être immolés à Diane, la prêtresse offrit de renvoyer l'un des deux dans la Grece, un seul suffisant pour satisfaire à la loi; elle vouloit retenir *Pylade*; ce fut alors qu'on vit ce généreux combat d'amitié, qui a été si célébré des anciens, chacun de ces deux amis offrant sa vie l'un pour l'autre. Oreste veut que *Pylade* soit sauvé. „ Il „ me seroit trop dur de le voir pétir (*Iphigen. en Taurid. act.* 3.), dit-il dans Euripide; „ c'est moi qui l'embarquai sur cet océan de malheurs; sa trop constante amitié l'a contraint „ de suivre un pilote aveugle....... C'est une „ lâcheté de procurer son salut aux dépens d'un „ ami qu'on associe à ses calamités; tel est mon „ ami, & il m'est plus précieux que moi-même „.

Pylade lui répond qu'il ne sauroit vivre sans lui. „ Non, Oreste, je ne puis vous survivre; „ expirant immolé avec mon ami, je mêlerai „ mes cendres aux siennes; mon amitié, ma gloi- „ re, tout l'exige „. À la fin *Pylade* semble se rendre, parce qu'il espere quelqu'heureux dénoûment, qui tirera l'un & l'autre d'embaras; comme il ariva par la reconoissance d'Oreste & d'Iphigénie.

Pylade avoit encore secondé Oreste dans le dessein de tuer Pyrrhus; & Pausanias dit sur cela qu'il ne le fit pas seulement par amitié pour Oreste, mais encore par le désir de venger son bisaïeul Phocus, tué par Pélée, aïeul de Pyrrhus. *Pylade* eut d'Électre deux fils, Strophius & Médon. *Voyez* ÉLECTRE, ORESTE.

On voit *Pylade* sur les monumens où il acompagne Oreste. *Voyez* l'article de celui-ci.

PYLÆ. Ce mot latin vient du grec *πύλη*, qui signifie une *porte* ou une *colonne*, soit de pierre de taille, soit de brique. On entend communément dans l'anciene géographie, par le mot *pylæ*, des portes, parce qu'elles sont comme les portes d'un logis, par lesquelles il faut nécessairement entrer & sortir.

Quelquefois ces passages sont l'ouvrage de la nature; quelquefois ils sont faits de main d'hommes dans des montagnes que l'on a coupées; ce qui répond au mot *claustra* des anciens, & à ce que nous appelons présentement un *pas*, un *port*, un *col*. Pline (*L. IV. c.* 6.) nomme *Pyla* un lieu de l'Arcadie. Ptolomée (*L. IV. c.* 8.) appele aussi *Pylæ* des montagnes d'Éthiopie sous l'Égypte.

PYLAGORES, nom que les villes greques donnoient aux députés qu'elles envoyoient à l'assemblée des Amphictions, selon le droit qu'elles en avoient. Chacune y envoyoit un *pylagore* & un hiéromnémon, avec plein pouvoir à celui-ci de traiter de toutes les matieres qui concernoient la

religion, le *pylagore* n'étant chargé que des intérêts politiques. Cependant les grandes villes députerent quelquefois deux ou trois *pylagores*, & jamais qu'un hiéromnémon ; mais, dans ce cas-là même, ces quatre députés n'avoient toujours que deux voix. On choisissoit toujours les *pylagores* au sort, & ils étoient ordinairement pris d'entre les orateurs, parce que dans l'assemblée des Amphictions, ils étoient obligés de porter la parole; ils délibéroient sur les afaires générales de la Grece, y formoient des décrets, dont ils représentoient des copies à leurs républiques respectives, auxquelles à leur retour ils rendoient compte de leur députation. On croit que ces décrets portoient en tête le nom de l'*hiéromnémon* ; cependant il s'en trouve qui commencent par ces mots: *Il a paru à propos, il a plu aux pylagores & aux autres qui ont droit de séances à l'assemblée des Amphictions*. Valois pense néanmoins que les hiéromnémons avoient la préséance. *Voyez* Hiéromnémon.

PYLÉES, πυλαία, nom donné à l'assemblée des Amphictions, soit qu'elle se tînt à Delphes ou aux Thermopyles. Le concours du peuple étoit si grand à ces assemblées, que le mot *pylées*, *pylaa*, fut employé dans la suite pour désigner toute assemblée nombreuse, ou toute réunion de peuple, dans quelqu'endroit que ce fût. (*D. J.*)

ΠΥΛΕΩΝ, πυργωτὸν, bonet fait en forme de tour, tels que les portoient les Perses, & tels qu'on en voit aux figures de Persépolis.

Dans des peintures de tombeaux étrusques, trouvés à l'anciene Tarquinia, près de Corneto, & dont Buonarotti a publié quelques-unes, on voit une femme drapée, la tête couverte d'un bonet large par en-haut, ayant une draperie relevée jusque vers le milieu de sa coefure. Un tel bonet s'appeloit chez les Grecs πυλεών ; & c'étoit au raport de Pollux, un ajustement ordinaire des femmes. Sur des médailles, la Junon de Sparte, ainsi que celles de Samos & de Sardes, portent une pareille coefure. Un bas-relief de la villa Albani nous offre aussi Cérès coefée d'un bonet semblable.

PYLIS, devin célebre, fils de Mercure & de la nymphe Issa. Il étoit fort contraire aux Troyens; gâgné par les présens de Palamede, il prédit aux Grecs, quand ils aborderent à l'île de Lesbos où il habitoit, qu'un cheval de bois feroit la machine avec laquelle Troye seroit subjuguée. *Voyez* Cadmus ou Cadmilus.

PYLLI, ΠΥΛΛΟΥ } Ce mot est gravé ordinairement sur les médailles de Salapia & d'Arpi en Italie. On ne peut y reconoître que le nom d'un magistrat.

PYLOS, dans la Messénie, ΠΥΛΙΩΝ & ΠΥΑ. en monogramme.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un trident.

Le monogramme, le trident & un nom de magistrat les distinguent des médailles de *Pylos* en Élide.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Sévere, de Domna, de Caracalla, de Géta.

Pylos, de Triphylie en Élide. ΠΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze...... *Hunter*.

Elles sont distinguées des médailles frapées dans la Messénie, par la vache & l'absence des caracteres particuliers à l'autre *Pylos*.

PYRA. (*Voyez* Bûcher.) Servius (*Æneid. XI.* 185.) cependant met une différence entre ces deux mots. *Pyra est lignorum congeries*, dit-il, *rogus, cum jam ardere cœperit, dicitur; bustum vero, jam exustum vocatur*. Mais, quoi qu'il en dise, les meilleurs écrivains de la bonne latinité donnent la même signification à *pyra* qu'à *rogus*, & lui-même, dans un autre endroit, renverse cette explication, & se contre-dit, grôssiérement (*Æneid. III.*) : *Apparatus mortuorum funus dici solet, extructio lignorum rogus, subjectio ignis, pyra, crematio cadaveris, bustum, locus, ustrina, operis constructio sepulchrum, nomen inscriptum monumentum*. Une loi des douze tables avoit ordoné que les bûchers seroient construits à soixante pieds des maisons, pour éviter les accidens du feu. *Rogum*, dit Cicéron (*De legib.*), *bustumve novum vetat propius sexaginta pedes adjici ædes alienas, invito domino ; incendium videtur arcere*. L'évènement justifia cette précaution, lorsqu'aux funérailles de P. Clodius, le palais fut brûlé, ainsi que la basilique Porcienne.

PYRACMON. Ce nom formé de πῦρ, *feu* & de ἄκμων, *enclume*, étoit celui d'un des ministres de Vulcain.

PYRAEA. *Voyez* Pirée.

PIRÆTHES, peuples de la Cappadoce, qui, au raport d'Eustathe, alumoient des feux pour tirer des présages de l'avenir.

PYRAME. *Voyez* Thisbé.

PYRAMIDE d'Égypte. C'est la seule des sept merveilles du monde qui s'est conservée jusqu'à nos jours. „ Ce fut Chéopis, dit Hérodote, successeur de Rhampsinitus, qui entreprit cet ouvrage. Ce prince, adoné à toutes fortes de vices, fit fermer tous les temples, défendit aux Égyptiens de sacrifier aux dieux, & les obligea de travailler à ces ouvrages. Dix myriades d'hommes, qui font le nombre de cent mille, y travailloient continuélement. Chaque myriade se relayoit de trois en trois mois. On fut vingt ans à faire la premiere *pyramide*, qui formoit un carré de huit cents pieds de chaque côté, en le prenant au rez de chaussée. La dépense qui y fut faite en raves, en ails & en oignons seulement, montoit,

dit toujours Hérodote, à seize cents talens, qui font près de cinq millions de notre monoie „. L'historien ne paroît pas fort persuadé de tout cela. Si la chose est vraie, dit-il, quelle aura donc été la dépense en ferémens, en pain & tout le reste de la nouriture, en habits?

M. Paw dit des *pyramides*: „ Pour ce qui est des anciens, il paroît assez probable que ce qui les a le plus trompés sur cet objet, c'est qu'ils étoient à la discrétion d'une espece d'hommes, qu'on nommoit les interpretes, dont le collége avoit été établi sous Psammétique, & qu'on pouroit presque comparer à ceux qu'on nomme à Rome des *Ciceroni*. Les philosophes qui vouloient véritablement s'instruire en Égypte, étoient contraints d'y séjourner pendant plusieurs années, comme Pythagore, Eudoxe & Platon; mais les voyageurs, qui ne faisoient qu'aller & venir comme Hérodote, sans savoir un mot de la langue du pays ne pouvoient s'adresser qu'aux interpretes, qui connoissant le penchant des Grecs pour le merveilleux, les amusoient comme des enfans, en leur faisant des contes aussi indignes de la majesté de l'histoire, qu'opposés aux lumieres du sens commun. C'est vrai-semblablament d'eux que vient la tradition encore adoptée de nos jours touchant les *pyramides*, qu'on prétend avoir été élevées mal-gré les prêtres de l'Égypte, & en dépit de toutes leurs protestations contre de tels ouvrages; tandis qu'on voit très-clairement que ce sont sur-tout les prêtres qui ont présidé à ces constructions, & qui les ont orientés exactement, soit par l'ombre d'un style, soit par l'observation d'une étoile au passage du méridien. Et ils n'ont jamais déclaré quel pouvoit avoir été en cela leur but, & probablement pas même à Thalès „.

„ Ceux qui prétendent qu'on a orienté les *pyramides* pour se procurer un méridien inébranlable, afin de s'apercevoir un jour si les poles du monde changent ou ne changent point, n'y avoient pas réfléchi, & ne savoient eux-mêmes ce qu'ils disoient. Car en ce cas une seule *pyramide* eût suffi, & on n'en auroit pas hérissé toute la côte de la Lybie, depuis Memphis jusqu'au labyrinthe „.

„ Il n'est point vrai non plus qu'elles aient servi de gnomons, opinion soutenue très-mal-à-propos par quelques écrivains modernes; car, pour les anciens, ils n'ont eu garde de rien penser, ni de rien écrire de semblable, puisqu'ils paroissent avoir eu quelque connoissance du phénomene de la consomption de l'ombre. Il est vrai que Solin, Ammien-Marcellin & Cassiodore s'expriment là-dessus d'une maniere extrêmement impropre, & tout ce qu'on peut conclure de leurs expressions, c'est que, suivant eux, les *pyramides* ne jetent jamais de l'ombre en aucune saison de l'année, ni en aucun instant du jour; & cela arive, selon Marcellin, par un méchanisme de leur construction, *mecanica ratione*. Mais avouons que cet homme a dit-là quelque chose qui choque toutes les loix de la nature. (*Solin. Polyhist. cap. XLII* .... *Am. Marcel. Hist. lib. XXII, sub fine* .... *Cassiodor. Variarum lib. IX*......) Comme Solin est le premier qui paroît avoir répandu cette erreur, nous citerons ses propres termes: *Pyramides turres sunt in Ægypto fastigiata ultra celsitudinem omnem, qua fieri manu possit, itaque mensuram umbrarum egressa, nullas habent umbras*. Cela n'est tout au plus vrai qu'à midi au jour du solstice d'été, & entre les deux équinoxes.) „

„ Voici en peu de mots de quoi il est question:

„ La plus grande des *pyramides* située sous le vingt-neuvieme degré, cinquante minutes & quelques secondes de latitude Nord, commence vers l'équinoxe du printemps à ne plus jeter d'ombre à midi hors de son plan, & on peut alors se promener autour de cet immense monceau de pierres, qui s'élevé à plus de cinq cents pieds, sans perdre le soleil de vue. Les architectes ont pressenti cet effet, qui résulte nécessairement de la figure pyramidale & de la largeur de la base; ce qui fait que l'ombre méridiene se réfléchir pendant la moitié de l'année sur la face septentrionale, & ne parvient point à terre, ou au plan de l'horizon. Si l'on vouloit faire un mauvais cadran solaire, il seroit impossible d'en faire un plus mauvais que celui de la grande *pyramide*, puisqu'on ne sauroit trouver même par ce moyen le jour du solstice d'été; car alors l'ombre remonte tellement qu'on a peine à l'apercevoir, lorsqu'on est placé au pied de la face septentrionale „.

„ Cependant le célebre chronologiste de Vignoles a cru que les prêtres trouvoient les équinoxes à l'aide de leurs *pyramides* (*De* ANNIS ÆGYPTIAC. *in Miscell. Beralinens. tom. IV.* C'est par hazard que la grande *pyramide* commence vers l'équinoxe à consumer son ombre à midi, puisqu'il y en a d'autres qui commencent plutôt. Pour ce qui est de trouver par ce moyen les solstices, nous dirons que la plus grande ombre méridiene de la *pyramide* de Gizeh & de toutes les autres indique le solstice d'hiver; mais il eût été fort difficile de trouver celui d'été. D'ailleurs, il y a une très-grande pénombre qui eût rendu toutes observations extrêmement vicieuses.); ce qu'il n'eût jamais cru, s'il avoit eu des plans exacts de ces monumens, & sur-tout de bonnes cartes de l'Égypte, telles que celles dont nous nous sommes servis „.

„ Il faut savoir que les Égyptiens n'avoient pas déterminé le raport qu'il doit y avoir entre la largeur de la base, & la hauteur perpendiculaire d'une *pyramide* quelconque; or, comme ils ont extrêmement varié à cet égard, il est clair qu'ils n'ont jamais pensé à chercher par cette méthode les jours équinoxiaux; qu'ils trouvoient, suivant Macrobe, par de simples styles, & mê-

me, comme on l'a prétendu, par leurs horloges d'eau. Voici donc un fait dont M. de Vignoles n'a pas eu la moindre connoissance; la *pyramide*, que les Arabes nomment *el Harem*, *el Kieber*, *el Koubli*, a une base beaucoup plus large, eu égard à sa hauteur, que la grande *pyramide* de Memphis; ainsi il est certain qu'elle a commencé & commence encore long-temps avant l'autre à consumer sa propre ombre à midi, & n'indique en aucune maniere que ce soit les équinoxes. On pouroit d'ailleurs demander comment s'y prenoient les prêtres atachés au collége de Thebes, puisqu'on sait qu'il n'a jamais existé de *pyramide* dans la Thébaïde, quoi qu'en dise Abulféda. Cependant ce collége étoit le plus célebre de tous par ses connoissances astronomiques, comme il étoit aussi le premier par l'époque de sa fondation „.

„ Ne prêtons donc pas aux Égyptiens des vues qu'ils n'ont point eues; car s'ils avoient eu de telles vues, il faudroit avouer aussi que le sens commun leur a manqué, puisqu'un simple style donne sur toutes ces choses des indications mille fois plus précises qu'une masse qui s'obscurcit elle-même „.

„ Les *pyramides* ont été, tout comme les obélisques, des monumens érigés en l'honneur de l'être qui éclaire cet univers; & voilà ce qui a déterminé les prêtres à les orienter. Il eût été très-aisé de pratiquer dans la capacité de ces édifices un grand nombre de salles sépulcrales, pour y déposer les corps de toutes les persones de la famille royale; & c'est ce qu'on n'a néanmoins pas fait, puisqu'on n'y a découvert que deux apartemens & une seule caisse, que, mal-gré l'autorité de Strabon, beaucoup de voyageurs éclairés, comme M. Shaw, ne prenent pas pour un sarcophage où il y ait jamais eu un cadâvre humain; & en effet cela n'est pas même probable. On a hazardé à l'occasion de cette caisse mille conjectures; cependant je ne connois point d'écrivain, qui ait deviné que ce pouroit être-là ce qu'on nommoit parmi les Égyptiens le *tombeau d'Osiris*, comme il y en avoit beaucoup dans leur pays; & la superstition consistoit à faire tomber tout autour de ces monumens les rayons du soleil, de façon qu'il n'y eut pas d'ombre sur la terre à midi pendant une moitié de l'année tout au moins; car ce phénomene duroit plus long-temps par raport aux *pyramides* méridionales d'Illahon & Hauara vers l'extrémité de la plaine connue sous le nom de *Cochome*, & que je regarde comme les plus anciennes, puisqu'elles sont sans comparaison plus endomagées que celles de Memphis, qu'on croit pouvoir subsister encore pendant cinq mille ans, à en juger par la dégradation qui y est arivée depuis le siecle d'Hérodote jusqu'à nos jours; cet historien assure que de son temps on y voyoit beaucoup de figures & de caracteres sur les faces extérieures, qu'on n'y retrouve plus. C'est faute d'y avoir réfléchi, que M. Norden dit, dans son voyage de Nubie, que ces édifices doivent avoir été construits avant l'invention des caracteres hiéroglyphiques, ce qui choque toutes les notions de l'histoire. Et il seroit à souhaiter que la plupart des voyageurs fissent, avant leur départ ou tout au moins après leur retour, de meilleures études „.

„ Une obligation réelle qu'on a aux prêtres de l'anciene Égypte, c'est d'avoir orienté les *pyramides* avec beaucoup d'exactitude; car par-là nous savons que les poles du monde n'ont point changé; & inutilement chercheroit-on sur toute la surface de notre globe quelqu'autre moyen pour s'en assurer „.

„ Diodore dit, à la vérité, que les Pharaons qui ont, suivant lui, bâti les deux grandes *pyramides*, n'avoient osé y faire déposer leurs corps, de peur que les Égyptiens ne vinssent l'en aracher; mais c'est-là un bruit populaire dont Hérodote n'avoit pas même oui parler. Et il suffit d'y réfléchir pour concevoir l'absurdité où ces princes feroient tombés en élevant des *pyramides* qui devoient leur servir de sépulture; tandis que d'un autre côté ils étoient certains d'avance qu'on ne les y enterreroit jamais. Les Grecs s'étant une fois mis dans l'esprit que les *pyramides* sont les tombeaux des Pharaons, n'ont jamais voulu se laisser désabuser à cet égard, quoique les Égyptiens aient hautement déclaré que jamais aucun de leurs rois n'avoit été enseveli dans l'intérieur d'une *pyramide*, & que c'étoient des monumens élevés par la nation en corps, & non par des princes particuliers. On trouve dans l'histoire un fait décisif, par lequel il est démontré que les Égyptiens ne penserent pas même à refuser la sépulture aux mauvais rois. Ils haïssoient mortellement un des Pharaons despotiques nommé *Apriès*, qu'on soupçonoit d'avoir commis des crimes atroces, dont quelques-uns étoient réels; or le peuple se fit livrer ce prince dès qu'il fut vaincu par Amasis; on l'étrangla, & on le porta ensuite dans le tombeau de ses peres, qu'on voyoit à l'entrée du temple de Minerve de Saïs, où reposoient tous les Pharaons de la tribu saïtique. Ce fait est, comme on voit, décisif „.

Le baron de Tott (*IV. pag.* 59 *& suiv.*) a publié sur l'usage des *pyramides* de Gisa une opinion bizâre. La voici:

„ Chaque *pyramide* a ses catacombes; le banc de rocher taillé au ciseau sur une largeur de cinquante toises, perpendiculairement au sommet de la premiere *pyramide*, & parallélement à sa face horizontale, présente plusieurs ouvertures, dont une partie est encore fermée par de longues pierres chargées d'hiéroglyphes & de figures en bas-relief. Une de ces ouvertures offre un large souterrain où l'œil se perd dans l'obscurité, mais dont la direction répond à la base de sa *pyramide*. Les *pyramides* sont incontestablement du même roc que les catacombes, & on ne craint pas d'assurer que les catacombes en ont été la carriere. D'après ces observations, M. Tott regarde comme

probable, qu'à chaque nouveau regne les habitans de Memphis fermoient les dernieres catacombes pour en ouvrir de nouveles; que les pierres tirées de cette excavation étoient réservées au mausolée du souverain actuel, & que la durée de son regne en déterminoit les proportions. Ces pierres de même échantillon, transportées à mesure sur le plateau qui sert de base à chaque *pyramide*, n'avoient plus besoin, pour former le monument, que d'être placées en retraite, lorsque le calcul de leur nombre avoit donné l'étendue de la premiere assise. On peut encore conjecturer que le puits qui est placé dans l'intérieur de la grande *pyramide*, aboutissoit dans les tombeaux inférieurs, & sembloit ménager au souverain le moyen de communiquer avec tous ses sujets morts sous son regne.... Sous ce point de vue, toute idée d'oppression, d'esclavage, de tyrannie, disparoît à l'aspect de ces masses énormes „.

PYRAMIDE (La grande.) M. Paucton dit de celle-là dans sa *Metrologie* :

„ Les historiens ne sont point d'acord sur l'ancienneté de cette *pyramide*, ni des autres que l'on voit en Égypte, & principalement dans les environs du Caire & de l'anciene Memphis. Hérodote en attribue la construction à Chéops, & Diodore de Sicile à Chemmis. Ce dernier écrivain, qui voyagea en Égypte soixante ans avant l'ere vulgaire, dit que la base est carrée; ce qui est attesté par tous ceux qui l'on vu depuis. Il ajoute qu'elle est construite toute entiere de pierres très-difficiles à travailler, mais aussi d'une durée éternele. Car, dit-il, bien que la tradition porte qu'il y a aujourd'hui mille ans que la *pyramide* subsiste, que d'autres même assurent qu'il y a trois mille quatre cents ans; elle s'est conservée jusqu'à nos jours sans être endomagée en aucun endroit „.

„ Ces témoignages, qui font remonter le temps de la construction de la *pyramide* au moins à trois mille ans de celui où nous vivons, font ce qu'il est plus raisonable de croire de son antiquité. Car ce sont des fâbles que ce que raportent quelques écrivains de l'ancienneté des *pyramides* de l'Égypte. Joseph Ben Aliphasi qui en a décrit deux, dit que l'une fut bâtie par Schur, fils de Schahvalvac, avant le déluge; l'autre par Hermès, qui est, ajoute-t-il, l'Hénoc des Hébreux, lequel ayant prévu cette inondation universele, mit dans cette *pyramide* ses livres avec ce qu'il avoit de plus précieux & de plus rare. Les peuples de Sabée croient aussi qu'Agathémon, qui est Seth, fut enséveli dans une de ces *pyramides*, & Hermès dans une autre; & c'est à peu près ce qu'en raporte Kircher „.

„ Selon les voyageurs modernes, la grande *pyramide* est située sur le haut d'une roche dans le désert de sâble, à un quart de lieue de distance vers l'ouest des plaines d'Égypte. La roche s'éleve d'environ cent pieds au dessus du niveau de ces plaines, mais avec une rampe aisée & facile à monter; elle contribue en quelque chose à la beauté & à la majesté de l'ouvrage, & sa dureté fait un fondement proportioné à la masse de ce grand édifice „.

„ Pour visiter la *pyramide* en dehors, on monte en reprenant haleine de temps en temps; car, au raport de Thévenot, elle a deux cents huit degrés de grôsses pierres. Quand on est parvenu au haut, on se trouve sur une plate-forme d'où l'on découvre d'autres *pyramides*, le Caire, une partie de l'Égypte, le désert sâbloneux du pays de Bahrein sur la côte occidentale du golfe persique en Arabie, les déserts de la Thébaïde & la mer. La plate-forme, qui, à la regarder d'en-bas, semble faite en pointe, est de dix ou douze grôsses pierres; elle est carrée comme la base de la *pyramide* „.

„ La porte de la *pyramide* placée au seizieme degré en montant, n'est pas tout-à-fait au milieu; le Caire est au Nord à son égard. Pour ariver à cette porte, il est nécessaire de monter une colline jointe de ce côté à la *pyramide*; & il y a beaucoup d'apparence que le sâble dont elle est composée, y a été poussé par le vent. La pierre qui est en travers sur cette porte, a onze pas de longueur sur huit de largeur, & l'entrée qui est carrée à peu près, a de hauteur trois pieds six pouces & trois pieds trois pouces de largeur. Cette entrée, qu'on peut nommer une coulisse, parce qu'étant fort inclinée, & que continuant de la même sorte en sa hauteur & en sa largeur, elle descend par la pente d'un angle de soixante degrés, est de la longueur de soixante & seize pieds cinq pouces & six lignes. Après cette descente, on trouve une autre montée de même largeur, qui est penchante comme la premiere. Par-là on monte la longueur de cent onze pieds, & l'on trouve deux allées au bout, l'une basse qui est parallele à l'horizon, l'autre haute qui monte, & qui a le même penchant que les précédentes. À l'entrée de la premiere, on rencontre un puits. Cette allée basse, qui a trois pieds & trois pouces en carré, mene à une chambre qui n'en est pas beaucoup éloignée; & l'on monte la longueur de cent soixante-deux pieds par l'autre allée qui est de la largeur de six pieds quatre pouces. Des deux côtés sont deux especes de banquetes de deux pieds & demi de hauteur, qui servent d'apui. On voit au bout de l'allée une salle longue de trente-deux pieds, haute de dix-neuf, large de seize, dont le haut est plat, & fait de neuf pierres qui ont de longueur seize pieds chacune. Au bout de la salle est un tombeau vide. Il a été fait d'une seule pierre, qui a de largeur trois pieds & un pouce, d'épaisseur cinq; & cette pierre, qui est une espece de porphyre, sone comme une cloche quand elle est frapée „.

„ On auroit assez de peine à deviner quelle a été l'intention des rois d'Égypte, en faisant construire les *pyramides*. Les uns veulent qu'elles aient été consacrées aux dieux. D'autres soutie-

nent qu'elles ont été bâties par les conseils de Joseph, fils du patriarche Jacob, pour y serrer du froment; & Pierius Valerianus dit que ceux du pays les nomment encore les greniers de Pharaon. Il y en a même une qui a été nommée *Haram Jusef*, & c'est la même qu'on nomme aujourd'hui *Haram Ilahim*, du nom du village dont elle est proche, éloigné de deux journées de chemin du Caire; mais ces opinions manquent absolument de fondement, & il n'est pas vrai-semblable que pour conserver du blé, on ait eu recours à tant de pierres; que, pour tirer de la nécessité un nombre incroyable d'ouvriers, on se soit avisé de les charger d'un travail plus insupportable que la misere; & de la maniere que ces *pyramides* sont bâties, il n'est pas possible qu'on en ait voulu faire de simples greniers. Elles furent élevées, selon Diodore, pour la sépulture des rois d'Égypte, & selon Pline, ou pour empêcher que le peuple ne fût oisif & dans le cas de se révolter, ou par vanité pour faire montre de leur puissance & de leur opulence: *Regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio*. Aristote a cru que les rois n'ont été portés à cette dépense prodigieuse que pour affermir leur tyrannie, en rendant pauvres tous leurs sujets, qui, étant épuisés d'argent & accablés d'un travail continuel, étoient hors d'état de se révolter.

„ Un édifice aussi extraordinaire que la *pyramide* dont nous venons de parler, construit moins pour aucune utilité réelle que pour être un objet d'admiration à la postérité, & pour éterniser dans la mémoire des générations les noms de ceux qui en ont été les auteurs, a dû nécessairement recevoir sur quelqu'une de ses dimensions l'une des mesures géodésiques de l'Égypte, une ou plusieurs fois répétées. Cette particularité que j'avois soupçoné devoir caractériser la *pyramide*, a été pour moi un motif de curiosité; j'ai désiré savoir quelle pouroit être cette mesure; elle étoit facile à apercevoir, on en poura juger „.

„ Chazelles, de l'académie des sciences, s'étant transporté en Égypte, examina & mesura cette *pyramide*. Sa base est un carré parfait; ses faces sont égales & semblables, étant chacune un triangle équilatéral; elles regardent les quatre points cardinaux du monde; la plate-forme est aussi un carré parfait, dont chaque côté est de $16 \frac{1}{3}$ pieds-de-roi. Quant au côté de la base, il s'est trouvé de 690 pieds; mais l'opération ayant été faite sur un terrain inégal, qui s'élevoit vers le milieu par une hauteur qui est de $35 \frac{1}{4}$ pieds-de-roi (38 pieds anglois, selon Gréaves), il faut, de l'aveu même de Chazelles, y faire une réduction, laquelle, en supposant que la hauteur du terrain formoit un seul angle vis-à-vis le milieu de la base de la *pyramide*, seroit de $3 \frac{1}{3}$ pieds; en sorte qu'il resteroit $686 \frac{2}{3}$ pieds, pour la longueur du côté de la *pyramide*. Cette mesure a été prise également par d'autres voyageurs; elle fut trouvée de 682 pieds-de-roi par Monconis en 1647, & ensuite par Fulgence de Tours, capucin, mathématicien, puis vérifiée par Thévenot, dont l'exactitude est reconue par les savans.. Si l'on prend un moyen proportionel entre la mesure de Chazelles & celle de Monconis, l'on aura $684 \frac{1}{3}$ pieds-de-roi, pour la longueur du côté de la base de la *pyramide* „.

„ La *pyramide* ayant pour faces quatre triangles équiangles, l'angle au sommet (en supposant la *pyramide* non tronquée), formé par les plans de deux faces opposées, est de 70°. 32'. & chaque angle sur la base de 54°. 44'. l'axe entier devoit être de 483. 8 pieds-de-roi, & son axe tronqué ou la hauteur perpendiculaire de la *pyramide*, dans l'état où elle existe, est de 472 pieds „.

„ Strabon, qui alla en Égypte avec Élius Gallus vers l'époque de l'ere vulgaire, dit (*L. XVII. p.* 555. édit. de Casaubon.) qu'à 40 stades de Memphis, est un terrain élevé, où sont plusieurs *pyramides* qui servoient pour la sépulture des rois. Des trois plus remarquables, deux ont été mises au nombre des sept merveilles du monde; elles sont de la hauteur chacune d'un stade, ont leur base carrée, & leur hauteur surpasse un peu la longueur de chaque côté: *εἰσὶ γὰρ σταδιαῖαι τὸ ὕψος, τετράγωνοι τῷ σχήματι τῆς πλευρᾶς ἑκάστης μικρῷ μεῖζον, τὸ ὕψος ἔχουσαι*. Je déférerois avec docilité à l'assertion de Strabon, qui dit que la hauteur des *pyramides* est plus grande que le côté de la base, si le contraire n'étoit prouvé. Il faut donc renverser sa phrase, & en appelant avec lui ces *pyramides σταδιαῖαι*, dire que le côté de leur base étoit d'un stade, & que ce côté étoit plus grand que la hauteur, soit perpendiculaire, soit oblique, de la *pyramide*. Car si Strabon a écrit ces mesurages, ce n'est pas qu'il les ait fait lui-même; on les lui donna dans le pays, & apparemment qu'il confondit ces deux dimensions, en prenant l'une pour l'autre „.

„ Pomponius Mela (*De situ orbis lib. I. 9.*), parlant des *pyramides* d'Égypte, dit qu'elles étoient construites de pierres de trente pieds de longueur; que la plus grande (car il observe qu'il y en a trois.) occupe par sa base un terrain de quatre plethres de longueur, & qu'elle a autant de hauteur: *Pyramides tricenum pedum lapidibus extructæ, quarum maxima (tres namque sunt) quatuor fere soli jugera sua sede occupat; totidem in altitudinem erigitur*. Je ne m'arrêterai point à discuter si par le mot *jugera*, Mela prétend ici parler d'une mesure de superficie, ou d'une mesure de longueur; il seroit ridicule d'appliquer au mesure de superficie au mesurage de hauteur, comme le feroit ici cet écrivain. Quant à la qualité de la mesure désignée sous l'expression *jugera*, on peut assurer que c'est le plethre linéaire composé de cent pieds ou de cent coudées; car il seroit facile de produire un grand nombre d'exemples qui prouvent qu'on a rendu souvent le mot coudée par celui de pied, & au contraire. Mela n'est point le seul qui ait rendu le mot *plethr*

par celui de *jugere*; Lucrece, Virgile, Tibulle, Ovide, Pline, Hygin, Noel Comti (*Natalis Comes*), & après eux Valla traducteur d'Hérodote, & nombre d'autres écrivains l'ont fait également. En voici un exemple remarquable qui tiendra lieu de plusieurs autres. Homere, dans l'Odyssée (*XI.*), dit: „ J'ai vu Tityus, fils „ de la Terre, étendu de son long, & occupant „ un espace de neuf plethres „.

Lucrece (*Lib. III.*) a dit à sa maniere:

Qui non sola novem dispensis jugera membris Obtineat.

Virgille (*Æneid. VI.*):

. . . . . *Per tota novem cui jugera corpus Porrigitur.*

Tibulle (*Lib. I. eleg. 3.*):

Porrectusque novem Tityus per jugera terra.

Ovide (*IV. Metam.*):

Viscera prabebat Tityus lanianda, novemque Jugeribus distractus erat.

Hygin (*Fab. 55.*): *Qui novem jugeribus ad inferos exporrectus jacere dicitur*. Enfin, cette étendue de neuf plethres, qui, dans le sens d'Homere, vaudroit cent vingt-huit de nos toises, est souvent traduite en françois par l'expression de *neuf arpens*. Je conclus donc qua Mela, par quatre jugeres, a entendu quatre plethres, mais qu'il les a composés lui-même de quatre cents coudées, qui durent être dans l'original grec qu'il a copié; & ces quatre cents coudées étoient la valeur du stade de Marin de Tyr, de Ptolémée & de Héron „.

„ Pline (*XXXVI. cap. 12.*) entre dans un grand détail sur les *pyramides*. Voici ce que j'y trouve d'intéressant pour la matiere que je traite: *Amplissima* (*pyramidum*) *octo jugera obtinet soli, quatuor angulorum paribus intervallis, per octogentos octoginta tres pedes singulorum laterum altitudo, a cacumine pedes XXV. Alterius intervalla singula per quatuor angulos pares* DCC. XXXVII *comprehendunt*. *Tertia minor prædictis, sed multo spectatior, æthiopicis lapidibus insurgit* CCC. LXIII *pedibus inter angulos*. Je préviens d'abord que je ne ferai pas dans ce moment usage de ces mots *octo jugera*; c'est une traduction d'Hérodote que je réserve pour une autre occasion. J'observe ensuite que Pline attribue aux deux plus grandes *pyramides* des hauteurs fort différentes, quoique Norden, qui les a vues & mesurées, les ait trouvées de même hauteur, & également de cent pieds danois, mesure qui pourtant me paroît trop grande, à moins qu'il n'entende par leur hauteur perpendiculaire l'axe entier jusqu'à la pointe du sommet qui n'existe plus. Dans ce cas sa mesure seroit très-juste; car 500 pieds danois font quatre cents quatre-vingt-trois pieds de France, & nous avons vu par les mesures de Chazelles qu'elles avoient précisément cette hauteur lors de leur construction. J'observe en troisieme lieu que Pline donne à deux *pyramides* des mesures qui apartienent à la même; mais au lieu de *octogentos octoginta tres*, passage corrompu, il faut lire *nongentos viginti tres*, & entendre par le mot *pedes* des spithames. Et dès-lors tout est clair & exact; la hauteur oblique, ou, comme disent les géometres, l'apothême de la *pyramide* tronquée (*Singulorum laterum altitudo*) étoit de 923 spithames, sa hauteur perpendiculaire de 737 spithames; & chaque côté de la plate-forme en-haut étoit de 25 spithames, d'où l'on déduit par le calcul que le côté de la base de la *pyramide* étoit de 1067 $\frac{2}{7}$ spithamer, & l'axe entier de 754 $\frac{1}{2}$. Or, suivant les raports donnés par Héron, le stade contenoit 1066 $\frac{2}{3}$ spithames; donc le côté de la base étoit d'un stade; l'axe entier devoit être strictement de 754 $\frac{2}{5}$ spithames „. *Voyez* SPITHAME, STADE.

Tout ce que l'on a écrit jusqu'à ce jour sur la destination des *pyramides* paroîtra conjectural, lorsque M. Dupuis, auteur des explications astronomiques des fables, aura publié dans son grand ouvrage la destination de ces vastes monumens, qu'il a retrouvée mal-gré le secret inviolable des prêtres égyptiens, & l'ignorance des Grecs & des Romains sur cet objet. Avant cette époque, je ne puis & ne dois, sans trahir la confiance d'un ami, faire connoître que les principaux traits de cette ingénieuse découverte.

M. Dupuis a remarqué que la grande *pyramide*, par la proportion de ses côtés, de la hauteur perpendiculaire & de ses angles, est une *pyramide* inscrite dans la demi-sphere, ou qu'elle est la moitié d'un octaedre inscrit dans la sphere. D'après cela, l'ombre du sommet sur la latitude de Memphis (30°. latitude septentrionale.), depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'autone, devoit tomber le long des côtés inclinés & en dedans de la base de la *pyramide*. Le reste de l'année, l'ombre du sommet sortoit de la *pyramide*. Ausone en avoit fait la remarque:

. . . . *Ipsa suas consumit pyramis umbras*.

Lorsque l'ombre du sommet sortoit de la *pyramide* à l'équinoxe d'autone, la lune étant pleine se trouvoit à minuit placée à l'égard de la *pyramide*, comme le soleil l'avoit été la veille à midi.

Quelques écrivains anciens nous ont dit que les *pyramides* étoient le tombeau d'Osiris, mais il n'en savoient pas davantage. C'étoit l'empire d'Osiris ou du Soleil, quand son ombre restoit

dans le plan de la *pyramide*, entre les deux équinoxes, pendant l'été. Cette ombre du soleil, ou Osiris sortoit-il du plan de la *pyramide* à l'équinoxe d'autone, pour n'y rentrer qu'au printemps, après l'hiver, saison pluvieuse & regne de Typhon? alors on disoit que Typhon le tuoit à la fin de ses voyages, que les poissons (dernier signe inférieur) mangeoient ses testicules, &c. Voilà les symboles exprimés par ce tombeau de porphyre renfermé dans la *pyramide*, qui n'a pu servir à aucun mortel, puisqu'il est trop vaste, & que l'on n'y a pu aborder après la construction de la *pyramide*.

Isis ou la lune parcourt les mêmes signes que le soleil a parcourus jusqu'à ce qu'elle soit en conjonction avec lui; elle court à sa recherche; & voilà les courses d'Isis pour retrouver le corps d'Osiris, &c. &c. &c.

Pyramide de Porsenna, ancien monument, en Italie, dans l'Étrurie, près de la ville de Clusium. Porsenna, roi d'Étrurie, fut, selon Varron, enterré hors de la ville de Clusium. On lui dressa un monument de pierre carré. Chaque côté étoit de trois cents pieds, & la hauteur de cinquante. Au dessous de la base, il y avoit un labyrinthe dont on ne pouvoit sortir. Au haut, on voyoit cinq *pyramides*, quatres sur les angles & une au milieu; elles avoient 75 pieds par en bas, 150 de hauteur, & finissoient en pointe. Sur le sommet étoit un cercle de bronze, auquel on avoit atachée une chaîne, qui portoit des sonetes qu'on entendoit au moindre vent; ce qui ressembloit au bruit que faisoient les chaudrons de la forêt de Dodone. Enfin, Varron ajoute que sur chacune de ces plaques de bronze il y avoit quatre *pyramides* qui portoit un second plan, sur lequel étoient cinq autres *pyramides*, dont il ne donne point la hauteur. (*D. J.*)

Pyramide de Cestius. Cette *pyramide* qu'on voit à Rome, est un monument précieux par son antiquité & par ses peintures. On érigea ce monument pour servir de mausolée à C. Cestius, l'un des sept officiers, qu'on nommoit *épulons* ou traiteurs des dieux.

Elle est carrée, & finit en pointe aiguë. Sa hauteur est de six-vingt pieds, & sa plus grande largeur de quatre-vingt-quatorze. La masse du monument est de briques, mais il est tout revêtu de marbre blanc. On entre dans ce mausolée par un passage bas & étroit, qui en traverse l'épaisseur jusqu'au milieu. Là, on trouve une petite chambre voûtée, longue de dix-neuf pieds, large de treize, & haute de quatorze. Cette chambre est enduite d'un stuc blanc & poli, sur lequel on voit encore quelques figures de femmes, plusieurs vases & d'autres ornemens. Une de ces figures tient un vase dans lequel les uns mettent de l'eau lustrale, d'autres du vin; une autre figure tient de grandes flûtes.

On est partagé sur le sujet de ces peintures; les uns veulent que ce soit des préparatifs de funérailles, d'autres que ce soit un banquet. Ce qui semble favoriser ce dernier sentiment, c'est que les figures sont habillées de diverses couleurs; ce qui ne s'acorde pas avec les cérémonies des funérailles qu'on pratiquoit sous Auguste, temps auquel on conjecture que Cestius vivoit. Au reste, ces peintures sont en détrempe, & il y a des endroits qui ont encore beaucoup d'éclat. Ce fut Alexandre VII qui répara cette *pyramide* en 1673. (*D. J.*)

PYRECHME, roi de l'île d'Eubée, fut défait & tué par Hercule, parce qu'il ravageoit, sans aucun sujet, le pays des Béotiens.

PYRÉES, Pyreia ou Pyrateia. *Voyez* Feu.

PYRÉMON, l'un des cyclopes. *Voyez* Cyclopes.

PYRENE, fontaine consacrée aux muses, & célebre dans les écrits des poëtes. C'est à cette fontaine que buvoit le cheval Pégase, lorsque Bellérophon se saisit de lui par surprise, & le monta pour aller combatre la chimere. Cette fontaine avoit sa source au bas de l'Acro-Corinthe, ou citadelle de Corinthe.

Les mythologues ne sont point d'acord sur l'origine de cette fontaine. Les uns disent que *Pyrene*, inconsolable de la perte de Cinchrius, son fils, tué malheureusement par Diane, en versa tant de larmes, que les dieux, après sa mort, la changerent en une des plus belles fontaines, qui depuis porta son nom, & qui arosoit la ville de Corinthe.

D'autres mythologues veulent qu'Asope fit présent à Sisyphe de cette fontaine précieuse, pour savoir de lui ce qu'étoit devenue sa fille Égine, que Jupiter avoit enlevée. Sisyphe le lui découvrit, à condition qu'il donneroit de l'eau à la citadelle; & c'est ainsi que le secret de Jupiter fut révélé. La fontaine de *Pyrene* n'en eut que plus de réputation. (*D. J.*)

PYRENÉE, roi de Phocide, ayant un jour rencontré les muses qui alloient sur le Parnasse, leur fit beaucoup d'acueil, & leur offrit de venir se reposer dans son palais; mais à peine y furent-elles entrées qu'il en fit fermer les portes, & il voulut leur faire violence. Alors elles prirent des ailes avec l'aide d'Apollon, & s'enfuirent à travers les airs. *Pyrenée* monta sur le haut d'une tour, & crut pouvoir voler comme elles; mais il se précipita du haut de la tour, & se tua.

PYRENEUM MAGNUM, lieu de la Perse Arméniene, selon Procope (*Persicor. lib. II. c.* 34.), qui dit que les mages y gardoient un feu perpétuel, & y offroient des sacrifices. Strabon (*Lib. XV. p.* 733.), qui nomme ce lieu *Pyratheia*, dit que c'étoit une grande enceinte, au milieu de laquelle il avoit un autel où les mages conservoient le feu perpétuel dont parle Procope.

PYRGO étoit la nourice de tous les enfans de Priam. Elle suivit Énée dans ses voyages, & se trouva

trouva en Sicile quand ce prince y célébra les jeux pour honorer la mémoire de son pere Anchise. Junon, dont la haine implacable contre les Troyens les poursuivoit par-tout, résolut de brûler leur flote qui étoit à l'ancre, & de les empêcher par-là d'ariver en Italie. Iris fut chargée de cette commission. Cette fidele messagere prit le moment où les dames troyenes étoient assemblées à l'écart sur les bords de la mer, & faisant des réflexions sur les dangers que l'on court sur cet élément, & sur l'espace qui restoit encore à parcourir pour ariver en Italie, Iris, sous la figure d'une certaine Béroé, femme de Doricle, se mêle avec elles, & prend la parole; & par un discours rempli de cette élégante, de cette noble adresse avec laquelle Virgile se rend maître des passions, & les conduit à son gré, elle engagea ces femmes éfrayées à mettre en usage le moyen le plus sûr pour ne plus courir les dangers de la mer; c'étoit de brûler la flote. Après leur avoir inspiré cette résolution, la déesse toujours déguisée, saisit une torche enflamée, qu'elle jete sur un vaisseau. *Pyrgo* s'écrie alors que ce n'étoit qu'une fausse Béroé; que la véritable étoit dans son lit malade, & qu'elle la quitoit à l'instant. Ne voyez-vous pas, dit-elle, que tout dans celle-ci est plus qu'humain? le feu qui éclate dans ses ieux, son air, le son de sa voix, sa démarche, tout annonce une divinité. Ce discours tiens les Troyenes en suspens; mais la déesse déploya ses ailes, s'éleva dans les airs, disparut & laissa après elle un arc-en-ciel. Les femmes croient voir dans ces prodiges la volonté des dieux, elles se saisissent du feu qui étoit sur les autels, le lancent sur la flote qui s'embrâse. Les Troyens accourent pour arrêter les suites de cette fureur; mais le feu résistoit à tous leurs éforts; & tout étoit consumé sans un orage qui survint prodigieusement, & qui couvrit la flote d'eau. Mais rien ne put sauver quatre vaisseaux. (*Æneid. l. V.*)

PYRGUS, petite tour de bois élevée au dessus de la tablete sur laquelle les Romains jouoient aux dés. Elle étoit remplie de petits ressauts qui faisoient tourner les dés que l'on y jetoit, & qui sortoient par un trou pratiqué dans le bas du *pyrgus*.

PYRHOPOECILOS, marqué de points éclatans comme le feu. Pline (36. 8.) appela de ce nom la pierre dont étoient faits les obélisques d'Égypte. On l'appela depuis *syenites*, à cause de Syene, dans la Thébaïde, ville auprès de laquelle on en voyoit les carrieres. Tout le monde sait aujourd'hui que cette pierre est un granit rouge, & que les portions de *mica* qu'il renferme, forment les points brillans.

PYRIPHLÉGÉTON, fleuve de la Thesprotie, qui se jete avec le Cocyte dans le marais Achérusé, & dont le nom signifie brûlant; ce qui en a fait faire un fleuve d'Enfer. *Voyez* PHLEGÉTON.

PYRISOUS. *Voyez* ACHILLE.

PYRNUS, en Carie. ΠΥΡΝΗΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en bronze....... *Pellerin*.
O. en or.
O. en argent.
Son type est une coquille.

PYROMANCIE, divination qu'on exerçoit par le moyen du feu.

Ce mot est formé de πῦρ, *feu*, & de μαντεία, *divination*.

Il y avoit chez les anciens différentes especes de *pyromancie*, ou diverses manieres de pratiquer la *pyromancie*, dont voici les principales. Tantôt on jetoit sur le feu de la poix broyée, & si elle s'alumoit promptement, on en tiroit un bon augure. Tantôt on alumoit des flambeaux enduits de poix, & l'on en observoit la flamme; si elle étoit réunie, & ne formoit qu'une seule pointe, on auguroit bien de l'événement sur lequel on consultoit; & tout au contraire, si elle se partageoit en deux; mais quand elle montroit trois pointes, c'étoit le présage le plus favorable. Si elle s'écartoit à droite ou à gauche, c'étoit signe de mort pour un malade, ou de maladie pour ceux qui n'en étoient pas encore ataqués; son pétillement annonçoit des malheurs, & son extinction les dangers les plus afreux. Quelquefois on jetoit une victime dans le feu, & l'on s'atachoit à considérer comment il l'environoit & la consumoit; si la flamme formoit une pyramide, ou si elle se divisoit; en un mot, la couleur, l'éclat, la direction, la lenteur ou la vivacité de cet élément dans les sacrifices, tout étoit matiere à observation & à présage.

On attribuoit l'origine de cette espece de *pyromancie* au devin Amphiaraus, qui périt au siége de Thebes; d'autres la raportoient aux Argonautes. Dans quelques occasions, on ajoutoit au feu d'autres matieres; par exemple, on prenoit un vaisseau plein d'urine, dont l'orifice étoit bouché avec un tampon de laine; on examinoit de quel côté le vaisseau crevoit, & là-dessus on régloit les augures. D'autrefois on les prenoit, en observant le pétillement de la flamme ou de la lumiere d'une lampe. Il y avoit à Athènes, dans le temple de Minerve-Poliade, une lampe continuélement alumée, entretenue par des vierges qui observoient exactement tous les mouvemens de la flamme; mais ceci se raporte plus directement à la *Lampadomancie* ou *lychnomancie*.

PYRONIA. Diane avoit un temple en Arcadie, sur le mont Crathis, où les Argiens venoient en grande cérémonie chercher du feu pour leurs fêtes de Lerna, d'où elle a pris son nom (De πῦρ, *feu*.).

PYRPILE. Pline (4. 12.) dit que c'est un des noms que l'on donna à l'île de Délos, parce que le feu y avoit été trouvé. Solin (*C. VI. p. 30.*) ajoute que non seulement le feu y fut

trouvé, mais encore la maniere de le produire. Il écrit *pyrpole*, & c'est ainsi qu'il faut écrire; car ce nom dérive du grec πυρπολεῖν, qui veut dire *alumer du feu*.

PYRRHA. Achille déguisé en femme sous le nom de *Pyrrha*, fut reconu à la cour du roi Lycomede par le rusé Ulysse. Cette découverte est exprimée avec les autres évènemens de la vie d'Achille, sur un bas-relief rond du Capitole; & seule sur un bas-relief de la villa Pamfili, appelée *Belrespiro*; sur un autre de la villa Belvedere, à Frescati, que Winckelmann a placé à la tête de ses *monumenti antichi*.

Il paroît que ce fait n'étoit pas fort connu des grammairiens, puisque Tibere voulant les embarasser par des questions épineuses, leur demandoit, entr'autres choses, comment s'appeloit Achille sous l'habit de fille. *Voyez* ACHILLE.

PYRRHA, femme de Deucalion. *Voyez* DEUCALION.

PYRRHIQUE (La). danse de gens armés; voici la description de cette danse si célebre dans les écrits des poëtes & des historiens.

Les danseurs étoient vêtus de tuniques de pourpre, sur lesquelles ils portoient des ceinturons garnis d'acier, d'où pendoit l'épée, & une espece de courte lance. Les musiciens, outre cela, avoient le casque orné d'aigretes & de plumes.

Chaque bande étoit précédée par un maître de ballet, qui marquoit aux autres les pas & la cadence, & qui donnoit aux musiciens le ton & le mouvement, dont la vitesse représentoit l'ardeur & la rapidité des combats.

Cette danse des gens armés s'appeloit la *pyrrhique*, soit qu'elle eût été inventée par Minerve, lorsque, pour célébrer la victoire remportée sur les Titans, elle institua les danses, & dansa la premiere avec ses armes; soit qu'en remontant encore plus haut, les Curetes en soient les auteurs, dans le temps où par le cliquetis de leurs armes & les mouvemens de leurs corps, ils calmoient, selon le témoignage de la fable, les cris de Jupiter au berceau.

Les auteurs donnent diverses interprétations de l'origine du mot *pyrrhique*. Les uns assurent qu'elle fut ainsi nommée de Pyrrhus de Cydon, qui le premier apprit aux Crétois cette maniere de danser avec leurs armes sur la cadence du pied pyrrhique, c'est-à-dire, d'une cadence précipitée, parce que le pied pyrrhique étant composé de deux breves, désigne la vitesse. D'autres prétendent que Pyrrhus, fils d'Achille, inventa cette danse, & qu'il fut le premier qui dansa armé devant le tombeau de son pere. Aristote en fait Achille même l'auteur.

Quoi qu'il en soit, cette danse étoit fort anciene dans la Grece; car Homere la décrit dans la description du bouclier d'Achille.

Les jeunes soldats n'ayant que des armes & des boucliers de buis, faisoient en dansant plusieurs tours & divers mouvemens qui représentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient aussi par leurs gestes tous les devoirs des soldats dans la guerre; comment il falloit ataquer l'ennemi, manier l'épée dans le combat, lancer un dard, ou tirer une fleche; voilà quel étoit l'objet de la danse *pyrrhique*. Pendant ce temps, plusieurs joueurs animoient ces soldats par le son de leurs flûtes, & rejouissoient le peuple qui étoit présent à ce spectacle. Celui qui présidoit à ces jeux étoit une persone d'autorité qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la *pyrrhique* étoit composée de deux partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme on le voit par cette anciene épigramme:

In spatio Veneris simulantur pralia Martis,
Cum sese adversum sexus uterque venit.
Fœmineam manibus nam confert pyrrhica classem,
Et velut in mortem militis arma movet.
Qua tamen haud ullo chalybis sunt tecta rigore,
Sed solum reddunt buxea tela sonum.

Souvent aussi les enfans nobles se divertissoient à ces jeux que l'on appeloit *castrenses*, parce qu'ils se faisoient ordinairement dans le camp, pour l'exercice & pour le divertissement des soldats; c'étoient-là les jeux *pyrrhiques*.

Les Lacédémoniens furent ceux d'entre les Grecs qui s'adonerent le plus à cette danse; & au raport d'Athénée, ils y exerçoient leur jeunesse dès l'âge de cinq ans.

Xénophon raporte qu'on donna une fête à un ambassadeur des Paphlagoniens, dans laquelle on le régala de toutes sortes de danses grôssieres; ensuite un musicien, pour lui plaire davantage, fit entrer une baladine, qui étant armée d'un léger bouclier, dansa la *pyrrhique* avec tant de perfection, que les Paphlagoniens demanderent si les femmes greques alloient à la guerre; on leur répondit que oui, & qu'elles avoient chassé le roi de Perse de son camp.

Le même historien, dans la description du festin que Seuthe, prince de Thrace, fit aux Grecs, parle encore d'une autre espece de *pyrrhique*. „ Après le repas, dit-il, entrerent des cérasontins qui sonerent la charge avec des flûtes & „ des trompetes de cuir de bœuf cru, sur lesquelles ils imitoient la cadence de la lyre; & „ Seuthe lui-même se levant, se mit à danser „ avec autant de vitesse & de légèreté, que s'il „ eût tâché d'éviter un dard „.

Comme cette anciene *pyrrhique* étoit une danse pénible, elle reçut dans la suite divers adoucissemens. Il paroît que du temps d'Athénée, la *pyrrhique* étoit une danse consacrée à Bacchus, où l'on représentoit les victoires de ce dieu sur les Indiens, & où les danseurs, au lieu d'armes offensives, ne portoient que des thyrses, des roseaux & des flambeaux. C'est sans doute de cette

seconde espece de *pyrrhique* dont le même auteur veut parler, lorsqu'il en fait une des trois sortes de danses qui apartenoient à la poésie lyrique. La *pyrrhique* décrite par Apulée dans le X. livre de ses *Milesiades*, porte aussi le caractere d'une danse tout-à-fait pacifique.

Néron aimoit beaucoup la *pyrrhique*; l'histoire raporte qu'au sortir d'un spectacle qu'il venoit de donner au peuple, il honora du droit de bourgeoisie romaine tous les éphebes étrangers qui avoient dansé cette danse.

PYRRHUS, roi d'Épire, fils d'Achille & de Déidamie, fille de Lycomede, roi de l'île de Scyros, naquit dans cette île peu de temps avant la guerre de Troye. Il y fut élevé jusqu'après la mort de son pere; mais l'infaillible Calchas ayant prononcé que les Grecs ne prendroient jamais Troye sans le fils d'Achille (*Voyez* FATALITÉ), Ulysse & Phénix l'allerent arracher de sa retraite, mal-gré les pleurs de son aïeul paternel, pour le conduire dans leur camp. La grande jeunesse où il étoit encore quand il prit les armes, lui fit donner le nom de Néoptoleme, comme la couleur de ses cheveux lui avoit originairement fait donner le nom de *Pyrrhus* ou blond-ardent; d'autres disent que ce dernier nom n'avoit d'autre origine que le nom de *Pyrrha*, porté par son pere, pendant qu'il avoit été déguisé en fille.

Il fut, comme son pere, brave, brutal & féroce. Homere lui attribue de hauts faits d'armes, & une grande sagesse dans les conseils. Ce fut en conséquence de cette prudence, que, peu après son arivée devant Troye, il fut chargé d'aller à Lemnos engager Philoctete à venir à Troye avec les fleches d'Hercule. Il étoit question de surprendre ce héros, qui étoit justement irrité contre les Grecs, & de le déterminer à s'embarquer, sous prétexte de retourner en Grece, tandis qu'on le meneroit sur la côte d'Asie. Pour cela *Pyrrhus* feint d'être mécontent des Grecs, qui lui ont refusé les armes de son pere Achille, & de s'en retourner à Scyros. Philoctete lui demande aussi-tôt de l'emmener avec lui, & lui confie déja son arc & ses fleches pour les porter au vaisseau. *Pyrrhus* sent un secret remords de tromper un malheureux; son cœur n'est point fait aux artifices; il soupire; enfin il déclare son projet à Philoctete, lui rend ses armes, & le laisse libre. Mais Ulysse, qui avoit acompagné *Pyrrhus*, persuada à Philoctete de se rendre à Troye. *Voyez* PHILOCTETE.

Pyrrhus fut le premier qui osa entrer dans le cheval de bois, & son exemple fut cause que cette funeste machine fut sur le champ remplie de guerriers. La nuit de la prise de Troye, il fit un carnage horrible, & eut la barbarie de massacrer de sa propre main l'infortuné Priam, sans respecter sa vieillesse ni la sainteté du lien où il le trouva refugié. Avec la même barbarie il fit précipiter le petit Astyanax du haut d'une tour, & ce fut lui qui immola Polixene sur le tombeau d'Achille. La beauté d'Andromaque, qui lui échut en partage, dompta ce furieux; il en fit sa femme ou sa concubine. Les auteurs sont partagés sur le pays où il se retira après le sacagement de Troye; les uns ont dit qu'il alla prendre possession du royaume de son pere, qui étoit Phtia, dans la Thessalie; les autres prétendent qu'il se rendit en Épire, où il s'établit & fonda un état. On dit que le devin Hélénus, fils de Priam, qui lui échut dans le partage des captifs, lui conseilla de s'en retourner par terre, pour prévenir les horribles tempêtes dont il prévoyoit que la flote greque feroit batue. Il y a apparence qu'il suivit ce conseil, puisque, pendant sa route, il fit la guerre à Harpalicus, dans la Thrace. *Voyez* HARPALICE.

Il épousa Hermione, fille de Ménélas & d'Hélene; mais ce mariage ne fut point heureux. Hermione n'eut point d'enfans, & devint jalouse d'Andromaque, qui avoit donné un fils à *Pyrrhus*. La jalousie lui inspira le dessein de se defaire de sa rivale, de Molossus, fils de cette rivale, & de *Pyrrhus*. Elle n'y put réussir; son dessein fut découvert (*Voyez* MOLOSSUS); & craignant le ressentiment de son mari, elle écouta Oreste, qui lui proposa de l'enlever, de la ramener chez son pere, & de l'épouser; elle lui avoit été promise avant que d'être à *Pyrrhus*. Ovide, dans l'épître d'Hermione à Oreste, raporte que Tyndare, aïeul maternel d'Hermione, l'avoit promise à Oreste durant la guerre de Troye, en l'absence de Ménélas, qui, pendant le même temps, promit à *Pyrrhus* de la lui donner. Euripide dit au contraire qu'Hermione fut promise à Oreste par Ménélas, afin d'empêcher qu'Oreste ne la tuât, comme il avoit tué Clytemnestre, sa mere. Sophocle arange les aventures tout autrement; il dit que Ménélas promit Hermione à Oreste avant le siége de Troye. Hygin a suivi une opinion particuliere; c'est que Ménélas, malgré la promesse qu'il avoit faite à *Pyrrhus* devant Troye, donna sa fille à Oreste, & puis la lui ôta pour tenir son premier engagement, lorsque *Pyrrhus* vint l'en sommer à Lacédémone.

S'il y a des variations sur le mariage de *Pyrrhus* avec Hermione, il n'y en a pas moins sur sa mort. Oreste, voulant se venger de son rival, résolut de le faire périr dans le temple de Delphes; d'autres disent qu'il périt effectivement dans ce temple, mais sans le ministere d'Oreste. Voici en peu de mots ces différentes traditions. D'abord on donne différens motifs du voyage de *Pyrrhus* à Delphes; il y alla, disent les uns, pour reprocher à Apollon la mort d'Achille, & pour le sommer de lui en faire raison; il y retourna ensuite pour apaiser la colere du dieu, en lui faisant des excuses de cette bravade. D'autres disent qu'il alla à Delphes pour y offrir les dépouilles des Troyens; d'autres qu'il fut demander à l'oracle ce qu'il y avoit à faire afin

qu'Hermione sa femme lui donnât des enfans ; d'autres enfin, qu'il avoit dessein de piller le temple. Quoi qu'il en soit, il fut tué dans ce temple. Des auteurs disent que, voyant que tout auprès du lieu de l'oracle les Delphiens s'emparoient de la chair de son sacrifice, il la leur ôta, qu'il fut tué par Machœreus, prêtre du temple, & que ce fut par l'ordre du dieu que ce prêtre agit ainsi. Mais la plus commune opinion est qu'Oreste fut le principal auteur de la mort de *Pyrrhus*, soit en se mettant à la tête des Delphiens pour l'ataquer, après leur avoir fait accroire qu'il falloit prévenir le pillage de leur temple; soit que, sans y assister en persone, il eût suborné les assassins. Virgile (*Æneid. lib. III. v.* 330.) le fait mourir de la main d'Oreste même. Il est donc certain, quoi qu'ait feint le grand Racine dans sa tragédie d'Andromaque, que *Pyrrhus* fut tué dans le temple de Delphes ; mais le lieu de sa sépulture n'est pas si certain. Ovide (*In Ibin*) dit que ses os furent dispersés sur les frontieres de l'Ambracie. Il fut cependant, dans la suite, honoré comme un héros; les Delphiens établirent même une fête anouele en son honeur, nommée *Néoptolimées*.

Il eut trois femmes; Hermione, dont il n'eût point d'enfans; Lanasse, qui descendoit d'Hercule (*Voyez* Lanasse), & Andromaque. Il eut des enfans de ces deux dernieres; mais on n'est pas d'acord de laquelle des deux descendoient ceux qui lui succéderent au trône d'Épire, ni qui ils furent. *Voyez* Andromaque, Déidamie, Lanasse, Molossus, Pergamus, Pialis, Piétus.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une calcédoine *Pyrrhus*, fils d'Achille, qui précipite Astyanax du haut des murailles de Troye.

Sur une sardoine, Polixene égorgée & sacrifiée par *Pyrrhus* sur le tombeau de son pere Achille. Polixene est à genoux; & *Pyrrhus* debout devant elle est sur le point de lui enfoncer l'épée dans la gorge.

Sur une cornaline, le sacrifice de Polixene. Polixene, la tête voilée, apuiée sur ses mains, est assise sur un autel, auprès d'une colonne, sur laquelle il y avoit une urne cinéraire, qui marque le tombeau d'Achille. Devant elle, on voit *Pyrrhus* debout dans l'atitude de la sacrifier. Cette gravure est de la premiere maniere.

Sur une sardoine, le même sujet mieux exprimé. Polixene y est assise sur un bouclier, auprès d'un autel orné de guirlandes, & d'une épée qui y est atachée. On voit voltiger autour l'âme d'Achille, figurée par Psyché acroupie, posée sur une colonne. L'infortunée Polixene a le sein découvert jusqu'à la ceinture, de même que la tête, dont elle rejete le voile avec la main gauche. Derriere elle est placé *Pyrrhus*, qui, le foureau de son épée pendu au côté gauche, la prend avec la main du même côté par les cheveux noués derriere la tête, comme Polygnote les avoit peints à Delphes ; il tient de la main droite son épée nue, & Polixene lui arrête la main.

Cette pierre apartenoit autrefois à Ficoroni, & le P. Scarfo la fit graver, en accommodant à son ordinaire le sujet à un fait d'histoire romaine, qu'il interpréta à sa maniere, & qu'il donna pour celui de Tarquin & de Lucrece. Il soutenoit hardiment qu'on voyoit dans la gravure la maniere romaine, qui se distinguoit évidemment de la greque; mais Winckelmann défie tous ceux qui parlent de la maniere romaine dans l'art, d'en donner les marques, ni d'en déterminer le caractere.

Pyrrhus, roi d'Épire. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΡΡΟΥ.

Ses médailles autonomes sont :

RR. en argent.

R. en bronze.

RRR. en or.

Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 614.) dit : „ Outres les médailles du roi *Pyrrhus*, qui sont de la plus belle fabrique, il y a une statue plus grande que nature conservée au cabinet du Capitole, & deux ou trois têtes de demi-bosse, entiérement ressemblantes à celle de la statue, qui méritoient une attention particuliere, si les unes & les autres pouvoient être considérées comme les véritables portraits de *Pyrrhus*, ainsi qu'on le dit communément. L'une de ces têtes en marbre se trouve au palais Farnese, l'autre de porphyre se voit à la villa Ludovisi. En vertu de cette opinion reçue, Gori a donné le nom de *Pyrrhus* à une tête semblable, sur une pierre carrée du cabinet du grand-duc de Toscane, à Florence. Pour réfuter cette dénomination, il suffira de raporter un usage établi, savoir que les successeurs d'Alexandre, & par conséquent *Pyrrhus*, se faisoient raser ; & comme les têtes dont nous parlons, ainsi que la statue du Capitole, ont des barbes épaisses & crépues, il résulte qu'aucune tête barbue ne peut représenter ce roi. Ainsi Pignorius avoit observé avant moi que les portraits de *Pyrrhus* sur les médailles avoient un menton uni. Il en est de même, suivant le témoignage d'Athénée, des autres rois grecs, ainsi que nous voyons par leurs médailles. Sur le seul médaillon en or, piece de la plus grande rareté, conservée dans le cabinet du grand-duc de Toscane à Florence, on voit *Pyrrhus* avec un menton garni d'un poil très-court. Or, comme le nom de *Pyrrhus* ne sauroit être donné à cette statue, par les raisons que nous venons d'alléguer, & que la tête est manifestement idéale, on pouroit se figurer d'y voir représenter un dieu Mars; mais cette opinion n'est pas non plus recevable, atendu que tous les simulacres de Mars, en marbre & en médailles, nous offrent toujours ce dieu sans barbe. Je pense donc que cette statue, dont l'air de tête ressemble plus à un Jupiter qu'à tout autre dieu, représente Jupiter belliqueux, *ἄρειος*, qui porte aussi le surnom de *στράτιος*, c'est-à-dire,

chef des armées. Quant à la cuirasse, elle a été donnée aussi à d'autres dieux ; à Bacchus sur l'autel de la villa Albani, & au Mercure de bronze du cabinet de M. d'Hamilton, deux morceaux déja cités. Cependant, comme la chévelure & la barbe sont fort différentes de l'idée d'un Jupiter, & que la tête de notre statue ressemble assez à celle d'Agamemnon, je ne trouve pas d'explication plus vrai-semblable que de dire que ce monument représente le roi Agamemnon, sachant d'ailleurs qu'il avoit un temple à Sparte, & qu'il étoit révéré sous le nom de Ζιὸς ou de Jupiter, nom que Gorgias donnoit à Xerxès, & Oppien à l'empereur Commode. Il est certain que la tête de la statue du Capitole a de la ressemblance avec la figure d'Agamemnon, qui est sur la grande urne sépulcrale du même cabinet, où est représentée la dispute de ce roi avec Achille au sujet de Briséis ".

Celui qui le premier a donné le nom de *Pyrrhus* à la statue du Capitole, paroît s'être fondé sur les têtes d'éléphans, qu'on y trouve sur la cuirasse. *Pyrrhus* fut le premier qui fit passer des éléphans (*Varro*, *de lingua latin. 6. c. 3.*) en Italie ; & l'on voit représentés des éléphans sur son tombeau, à Argos. (*Pausan. lib. II. pag.* 158.)

ΠΥΡΣΩΝ *ἑορτή*, le jour des torches, fête célébrée à Argos en mémoire du signal que Lyncée donna avec des flambeaux à Hypermnestre, qui étoit en lieu de sûreté. (*Pausan. Corinthiac.*)

PYRSEPHORE, porte-torche. C'étoit dans les Ephesties d'Athènes le même personage que le *lampadophore* des autres cités.

PYTHAGORICIENS. *Voyez* le Diction. de Musique & de Philosophie anciene.

PYTHAULIQUE. Bartholin, dans le *chap. 7 du liv. III* de son traité *de tibiis veterum*, parle d'une espece de flûte, qu'il appele *pythaulique*, d'après Diomede. Cette flûte *pythaulique* n'étoit autre chose que l'espece de cornemuse des anciens, qui avoit un toneau au lieu d'outre. (*F. D. C.*)

PYTHIADE, espace de quatre ans révolus depuis une célébration des jeux pythiques jusqu'à l'autre. Les Grecs comptoient quelquefois par *pythiades*, quoique ce fût ordinairement par olympiades. *Les pythiades* commencerent 580 ans avant l'ere vulgaire. (*D. J.*)

PYTHIE. C'étoit la prêtresse d'Apollon à Delphes; elle fut ainsi nommée à cause du serpent Python, que ce dieu avoit tué près de là. On ne choisit d'abord que des jeunes filles tirées des maisons pauvres. Une aventure arivée à une jeune *pythie* qui fut enlevée, donna lieu à la loi qui ordonoit de n'élire que des femmes au dessus de cinquante ans. Il n'y eut pendant long-temps qu'une *pythie* ; mais on en vit quelquefois deux & jusqu'à trois. La *pythie* ne rendoit ses oracles qu'une fois l'année; c'étoit vers le commencement du printemps. Elle se préparoit à ses fonctions par plusieurs cérémonies. Elle jeûnoit pendant trois jours, & avant de monter sur le trépied, elle se baignoit dans la fontaine de Castalie ; elle avaloit aussi une quantité d'eau de cette fontaine, parce qu'on croyoit qu'Apollon lui avoit communiqué une partie de sa vertu. Après cela, on lui faisoit mâcher des feuilles de laurier, cueillies encore près de cette fontaine. Ces préambules achevés, Apollon avertissoit lui-même de son arivée dans le temple, qui trembloit jusque dans ses fondemens. Alors les prêtres conduisoient la *pythie* dans le sanctuaire, & la plaçoient sur le trépied. Dès que la vapeur divine commençoit à l'agiter, on voyoit ses cheveux se dresser, son regard devenir farouche, sa bouche écumer, & un tremblement subit & violent s'emparer de tout son corps. Dans cet état, elle faisoit des cris & des hurlemens qui remplissoient les assistans d'une frayeur sacrée. Enfin, ne pouvant plus résister au dieu qui l'agitoit, elle s'abandonoit à lui, & proféroit par intervalles quelques paroles mal articulées. Les prêtres les recueilloient avec soin, les arangeoient ensuite, & leur donnoient avec la forme du vers une liaison qu'elles n'avoient pas en sortant de la bouche de la *pythie*. L'oracle prononcé, on la retiroit du trépied, pour la conduire dans sa cellule, où elle étoit plusieurs jours à se remettre de ses fatigues. Souvent, dit Lucain, une mort prompte étoit le prix ou la peine de son enthousiasme.

Cette vapeur divine qui agitoit la *pythie* sur le trépied, n'avoit pas toujours la même vertu ; elle se perdit insensiblement ; sur quoi Cicéron (*Liv. II de la Divination.*) raille agréablement, quand il dit : « Cette vapeur qui étoit dans " l'exhalaison de la terre, & qui inspiroit la " *pythie*, s'est donc évaporée avec le temps. Vous " diriez qu'ils parlent de quelque vin qui a per" du sa force. Quel temps peut consumer ou " épuiser une vertu toute divine ! Or, qu'y a-t-il " de plus divin qu'une exhalaison de la terre qui " fait un tel effet sur l'âme, qu'elle lui donne la " connoissance de l'avenir & le moyen de s'en ex" pliquer en vers "?

PYTHIEN, nom d'un des nomes des anciens, & qui se trouve décrit assez au long dans Strabon & dans Pollux.

Strabon, dans le liv. IX de sa *Géographie*, article *Phocide*, nous apprend que le nome *pythien* se jouoit pendant les jeux pythiques, par les joueurs de flûtes sans chant. Le nome *pythien* avoit cinq parties ; 1o. l'anacrousis, 2o. l'ampeira, 3o. le catakeleusme, 4o. les iambes & dactyles, 5o. les syringes. L'air ou nome *pythien* avoit été composé par Thimosthenes, amiral de Ptolémée II, pour célébrer le combat d'Apollon contre le serpent (Python sans doute). Les cinq parties de cet air ou nome signifioient :

L'anacrousis, le prélude.

L'ampeira, le commencement du combat.

Le catakeleusme, le combat même.

Les iambes & dactyles, le péan chanté à l'occasion de la victoire, & avec les rythmes conveables.

Enfin, les syringes imitoient les sifflemens d'un serpent qui expire.

Pollux, à la fin du chap. 10 du liv. IV de son *Onomasticon*, divise aussi le nome *pythien* en cinq parties, dont quelques-uns portent des noms différens, & dont celles qui ont le même nom signifient autre chose que ne le dit Strabon. Voici ce que dit Pollux.

Le nome *pythique* qui se chante ou s'exécute sur des flûtes, a cinq parties.

1°. L'ampeira, dans laquelle Apollon se prépare au combat, & cherche son avantage.

2°. Le catakeleusme, dans lequel il provoque le serpent.

3°. Le iambe, dans lequel il combat. Le iambe contient encore deux autres parties; le chant de la trompete, & l'odontisme qui imite le grincement des dents du serpent pendant le combat. L'odontisme s'exécutoit sur la flûte, comme Pollux le dit un peu plus haut.

4°. Le spondée, qui représentoit la victoire du dieu.

5°. Enfin, le catachoreusis, dans lequel Apollon célebre son triomphe, en chantant au son des chants de victoire. (*F. D. C.*)

PYTHIEN (Apollon). *Voyez* PYTHON.

PYTHIENS ou PYTHIQUES. La défaite du serpent Python donna lieu à l'institution des jeux *pythiques* à Delphes, où on les célebra d'abord sous les huit ans; mais, dans la suite, ce fut tous les quatre ans, en la troisieme année de chaque olympiade, en sorte qu'ils servoient d'époque aux habitans de Delphes. Dans les commencemens, ces jeux ne consistoient qu'en des combats de chant & de musique. Le prix se donnoit, dit Pausanias, à celui qui avoit fait & chanté la plus belle hymne en l'honneur du dieu, pour avoir délivré la terre d'un monstre qui la désoloit. Dans la suite, on y admit les autres exercices du pancrace, tels qu'ils étoient au jeux olympiques. *Voyez* APOLLINAIRES,

Les premiers jeux *pythiens* furent célébrés la seconde année de la quarante-huitieme olympiade. On donnoit aux vainqueurs une courone de laurier & des pommes cueillies dans les jardins du temple d'Apollon.

PYTHIQUE, flûte dont on acompagnoit les péans. On l'appeloit encore *parfaite*, & on s'en servoit pour acompagner la chanson appelée *pythique*. (*Voyez* POLLUX, *Onomast. chap.* 10. *liv. IV.*) Puisque Pollux appele aussi *parfaite* la flûte *pythique*, elle devoit être une des flûte viriles des anciens. *Voyez* VIRILE. (*F. D. C.*)

PYTHIQUE. Pollux dit encore) *Onomast. l. IV. c.* 9.) „ que l'instrument des plus petits joueurs „ de cithare, que les uns appelent *pythique*, s'ap„ pele aussi *dactilique* „. Quoique je ne comprene pas ce que signifie ces *plus petits joueurs de cithare*, je crois pourtant qu'on est en droit d'inférer de ce passage, ou qu'il y avoit une espece de cithare appelée *pythique* & *dactilique*, ou que la flûte ainsi surnomée étoit propre à acompagner les cithares.

Pollux dit encore, dans le chapitre 10 du même livre, qu'il y avoit un nome *pythique* ou *pythien*, dont Sacadas étoit l'inventeur. (*F. D. C.*)

PYTHIUM, en Macédoine. ΠΥΘΙΕ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze . . . : . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

PYTHON (Serpent). } Les poëtes & les
PYTHIEN (Apollon). } mythologues ont chanté à l'envi l'histoire de *Python*, dont quelques-uns font un serpent femele. Il est nommé *Typhon* dans Homere (*Hymn. in Apoll.*). D'autres auteurs l'appelent Δελφύνη. Callimaque (*Hymn. in Del. v. 91.*) nous apprend qu'il avoit sa demeure sur les bords du fleuve Plistus, & que de ses replis il environoit neuf fois le mont Parnasse. On lit dans Stace (*Thebaid. lib. V. v. 531.*), qu'il se replioit sept fois autour de Delphes, & que lorsqu'il eut été tué, il occupoit cent arpens de terre en longueur. Callimaque ne dit rien de sa naissance, & s'acorde assez bien avec Homere sur l'âge d'Apollon, quand il tua ce monstre; il ne differe qu'en ce qu'il semble assurer que le dieu tua le serpent, parce qu'il lui disputoit la possession de l'oracle de Delphes; & en cela plusieurs auteurs sont de l'avis de Callimaque.

D'autres disent qu'Apollon encore enfant le tua pour venger sa mere Latone, qu'il avoit poursuivie pendant sa grôssesse, par ordre de Junon. Cléarque de Soles (*Athen. Deipnos.*) raconte que Latone étant partie de l'île d'Eubée avec ses deux enfans, Apollon & Diane, alle passa près de l'antre où se retiroit *Python*; que le monstre sortit pour les assaillir, & que Latone ayant pris Diane entre ses bras, monta sur une pierre, d'où elle encourageoit son fils, en lui disant, ἰὲ παῖ, *frape, mon fils* (*Orph. Argon. lib. II.*) On a ajouté à ce récit, que toutes les nymphes de l'antre Coryceion s'assemblerent pour être présentes au combat d'Apollon contre *Python*; qu'excitant le dieu par mille acclamations, elles se servirent de l'expression de Latone ἰὲ παῖ, & que ces mots ἰὲ παιὰν ἰὲ παιὰν ont été employés pour cette raison comme refrain aux chansons en l'honneur d'Apollon. C'est peut-être de là aussi qu'est formé le mot *Pæan*, par lequel on désigne quelquefois ce dieu.

Ovide (*Metam. l. I.*) raconte la fâble du serpent *Python* un peu différemment. La terre, selon cet auteur, qui, après le déluge, étoit couverte de limon produisit des animaux d'une infinité d'especes, & parmi tant de monstres diffé-

rens, elle engendra cependant le redoutable *Python*, la terreur des mortels.

. . . . . *Te quoque, maxime Python,*
Tum genuit; populisque novis incognita serpens
Terror eras.

Antonius Liberalis en parle dans les mêmes termes, & Stace l'appele *Terrigenam Pythona*. Le sentiment d'Ovide revient assez à celui d'Homere, qui dit que Junon tira du sein de la terre les vapeurs qui servirent à la génération de ce monstre.

Les sentimens des auteurs sont aussi partagés sur les circonstances de la mort du serpent, que sur sa naissance. Il nous importe peu d'examiner cette question que plusieurs auteurs ont traitée (*Edm. Dickenson. Delph. phœnic. c. 1. 7. 8. Heliodorus Stot. ad Eurip. phœniss.*) Ceci doit suffire pour expliquer le surnom de *Pythius*, que la victoire remportée par Apollon sur *Python* fit donner à ce dieu. Homere assure positivement que c'est-là l'origine de cette épithete (*Hymn. in Apoll. v. 371.*)

Le surnom Πύθιον est quelquefois marqué sur des médailles où Apollon est figuré sans les symboles de sa victoire sur le serpent. Nous en avons un exemple dans une d'Égypte de Néron, & sur une autre de Domitien, frapée à Tralles (*Vaill. urb. numis. p. 292,*), avec la légende ΠΥΘΙΟΣ ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ. Le dieu est figuré avec un habit de femme, tenant de la main droite une branche de laurier, & de la gauche une lyre; mais le serpent qu'on voit sur plusieurs médailles comme attribut d'Apollon, se raporte vrai-semblablement à la fable de *Python*.

Apollon-*Pythien* devoit être reconoissable à quelqu'attribut, & cet attribut devoit être l'arc & le serpent. Pausanias nous apprend qu'on voyoit à Samos une très-belle statue de ce dieu, ouvrage de deux sculpteurs, Téleclès & Théodore, freres, & que le premier en fit une moitié à Samos, pendant que son frere travailloit l'autre à Éphese. Il n'en fait point la description. La victoire d'Apollon sur le serpent *Python* est représentée sur des pierres gravées. Le bel Apollon de Belvédere est sans doute un Apollon-*Pythien* (*Rec. de pierres grav. Paris, Mariette, in-4°. Premiere partie, pl. III. & deuxieme partie, pl. I.*). *Voyez* APOLLON, PHŒBUS.

On voit dans le cabinet du grand-duc (*Mus. Flor. t. III. p. 28. pl. xij.*), une statue que l'on dit être un Apollon-*Pythien*; il ne porte cependant aucun des attributs de sa victoire sur le serpent *Python*; mais ce serpent est sous les pieds du dieu, nu & assis, tenant de la main droite le *plectrum*, dont il touche une lyre.

Le culte d'Apollon-*Pythien* étoit établi dans plusieurs pays de la Grece (*Laurenberg. de græc. antiq.*). Ce dieu avoit un temple à Samos, & c'étoit probablement dans ce temple qu'étoit placée la statue faite par les deux freres dont parle Pausanias. Cet auteur nous apprend qu'il y avoit à Athènes (*Pauf. Attic. ed Kuhn. p. 44. & Arcad. p. 631.*) un temple d'Apollon-*Pythien*, dont les débris annonçoient encore de son temps la magnificence. Pisistrate, magistrat de cette ville, avoit élevé cet édifice, selon Thucydide.

Non seulement on éleva beaucoup de temples en son honeur, mais on institua encore des jeux que l'on nomma *pythiques*, en mémoire de sa victoire.

PYTHONISSE étoit la même chose que la *pythie*, avec cette différence qu'il paroît que les poëtes donnent quelquefois le nom de *pythonisse* à toute sorciere en général.

PYTHOPOLIS, en Bythinie. ΠΥΘΟ.

Les médailles autonomes de cette ville sont.

RRRR. en bronze ..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Q. Cette lettre chez les anciens étoit numérale, & signifioit cinq cents; & quand il se trouvoit un tiret dessus, 50,000.

Par abréviation, Q. vouloit dire *Quintus*; Q. B. V. *quod bene vertat*; Q. F. F. F. Q. S. *quod felix, faustum fortunatumque fiet*; Q. R. C. F. que l'on trouve dans les fastes, *quando rex comitiavit fas*, ou *quando rex comitia fugit*; parce que le roi, qu'on appeloit *rex sacrificulus*, venoit faire un sacrifice dans les comices, & que la seconde partie de cette journée étoit faste; mais pour rapeler l'expulsion du roi Tarquin, dès que le *sacrificulus* avoit fini son sacrifice, il s'enfuyoit du comice, action exprimée par la derniere lettre qui signifie *fugit*.

Dans un autre endroit, on lit Q. S. D. F. que l'on explique par *quando stercus delatum fas*, pour marquer le jour où l'on nétoyoit les ordures du temple de Vesta, pour les aller porter dans le Tibre. Ce jour étoit le dix-sept des calendes de juillet.

On peut diviser (*Nouv. Diplomatique*, *t. II. p.* 327.) en cinq grandes séries les Q des marbres, des médailles & des manuscrits.

La premiere série des Q se reconoît à leurs queues droites, sans être la continuation des côtés de la panse; elle se subdivise en neuf sous-séries, caractérisées comme il suit: 1°. queue perpendiculaire, 2°. oblique, 3°. un peu courbée par le bout inférieur, 4°. à panse dont le tour admet quelque ligne droite, 5°. en D contourné, 6°. queue brisée, 7°. horizontalement posée & panse en ovale ou losange, 8°. en cercle, 9°. queue ou point interne. Les trois premieres sous-séries apartienent aux siecles antérieurs à l'ere vulgaire, la quatrieme à tous les temps, les suivantes seulement au moyen âge.

La queue des Q de la deuxieme série n'est que la continuation du côté droit: 1°. queue repliée sur elle-même, sans-nœud, 2°. nouée & recourbée, 3°. Q en S. contournée, 4°. en *a*, 5°. en 9, 6°. queue courbée intérieurement, 7°. en Ơ & faisant un angle avec une droite. Les sous séries 1, 3, 4, 7, précedent l'ere vulgaire, & ne descendent pas quatre siecles après, si ce n'est la derniere. Les 2, 5, 6, convienent au moyen âge & même aux bas temps.

La queue des Q de la troisieme série naît du côté gauche: 1o. panse anguleuse, 2°. ample queue circulaire, 3°. panse étroite, 4°. Q presqu'en C, 5°. en P., 6o. queue longue, 7o. doublement recourbée en dessus, 8°. en dessous, 9°. double, 10°. relevée d'un monticule, &c. Les 1, 2, 3, sous-séries dominent deux siecles avant l'ere vulgaire, & un après; les 4, 5, 6, 8, 9, depuis le premier jusqu'au dixieme; les 7 & 10 aux moyen & bas temps.

Les autres diverses jonctions de la queue avec la tête forment la quatrieme division: 1°. queue massive, 2°. en S introduite dans la panse, 3o. en U, 4°. panse ouverte, 5°. fermée & toujours apuiée sur une queue, 6°. détachée, 7o. de plus presqu'en C couché sur le dos, 8o. atachée, courbée & recourbée, 9o. tête maigre, 10o. massive. Les sous-séries 1 & 10 apartienent aux moyens & bas siecles, les autres aux premiers. Les 2 & 3 ne laissent pas de descendre considérablement.

La cinquieme série n'admet que les *q* minuscules: 1o. ordinaire, 2o. haste excédante, 3o. *q* aigus, 4o. à panse irréguliere, 5o. ouverte, 6o. en *y*, 7o. gothique chargé d'angles & de pointes.

Q & QU remplacés par le C chez les latins. *Voyez* C. *Qui*.

Q sur les médailles. Sur quelques-unes de Néapolis, dans la Campanie, on voit le Q remplacer l'Ω.

QUADRA. Ce terme désignoit chez les Romains, 1o. *une assiete de bois*, dans laquelle le petit peuple alloit recevoir son pain aux distributions publiques. Cette assiete étoit la marque (*tessera*) à laquelle on reconoissoit ceux qui devoient avoir part à cette distribution. *Quadra* étoit encore ce que les Romains appeloient en deux mots *quadratum panem*, & les Grecs *Βλωμίδιον*, *un pain*, *ἔχοντα ἐντομάς*, *habentem incisuras*, comme parle Athénée, c'est-à-dire, un pain partagé en petites fractions marquées par les lignes qu'on tiroit dessus en carré. *Voyez* Pains.

QUADRAGESIMA, droit d'entrée que l'on payoit pour les marchandises aux fermiers de la république. Néron abolit cet impôt, comme nous l'apprend Tacite (*Annal.* 13. 51. 3.): *Manet tamen abolitio quadragesima quinquagesimaque, & qua alia exactionibus illicitis nomina publicani invenerunt*. Mais quelques auteurs prétendent qu'il ne s'agissoit que de l'impôt mis sur les biens contestés & en discussion; impôt, en effet, dont on ne trouve plus de trace depuis Néron, & que le cruel Caligula avoit introduit, pour soutenir ses foles dépenses; au lieu que, sous les empereurs suivans, il est encore parlé d'un quarantieme, mis sur l'entrée des marchandises, &

d'autres impôts connus sous le nom de *portoria*.

QUADRANS étoit chez les Romains la plus petite monoie de cuivre, excepté le *sextans*; mais parce que le mot *quadrans* signifie proprement & premiérement la *quatrieme partie de quelque chose*, il est certain que la piece qui se nommoit *quadrans*, s'appeloit ainsi, parce qu'elle étoit la quatrieme d'une plus haute monoie. Donc le *quadrans* du temps de la république étoit la quatrieme partie de l'às; mais je ne voudrois pas nier que, sous les derniers empereurs, diverses petites pieces de cuivre n'aient eu le nom de *quadrans*, dont l'une étoit moindre que l'autre en poids & en valeur. Quant au poids du *quadrans*, quoiqu'il ait varié, nous en pouvons dire quelque chose avec certitude, parce que tous les auteurs qui ont parlé de l'às, sont d'acord que du commencement, il pesoit une livre romaine, c'est-à-dire, douze onces romaines; donc il s'ensuit qu'alors le *quadrans* étoit du poids de trois onces, & par cette raison s'appeloit *triuncis* ou *teruncius*, comme Pline le raporte (*Lib. XXXIII.*).

Mais nous apprenons du même auteur, que du temps de la premiere guerre punique, la république ne pouvant fournir aux excessives dépenses qu'il lui falloit soutenir, fit batre des às du poids de deux onces, dont elle paya ses dettes, parce qu'elle y gagnoit les cinq sixiemes. Alors il est évident que le *quadrans* pesoit demi-once, c'est-à-dire, quatre drachmes.

Les mêmes Romains ayant été vaincus par Annibal l'année que Fabius Maximus fut dictateur, ils diminuerent encore de la moitié le poids des às, & les firent du poids d'une once seulement; de sorte qu'alors le *quadrans* ne pesoit qu'un quart d'once, c'est-à-dire, deux drachmes.

Enfin, peu de temps après, ajoute Pline, les às furent faits du poids de demi-once par la loi *papiria*, & par conséquent le *quadrans* fut réduit au poids d'une seule drachme.

Il y avoit à Rome, sous Auguste, des bains publics, où le petit peuple étoit reçu pour un *quadrans*; c'est pourquoi Séneque les appele *rem quadrantariam*, ou, comme nous dirions, les bains d'un sou. Juvénal y fait allusion, quand il dit (*Sat.* 2. 158.):

Nec pueri credunt, nisi qui nondum are lavantur.

„ Les enfans même ne le croient pas; il n'y „ a que ceux qui ne payent rien pour leurs bains, „ qui donnent créance à de telles chimeres „.

Cicéron (*Pro Cal. c.* 25.) nous apprend que de son temps le *quadrans* étoit la plus petite espece de monoie chez les Romains, par l'injurieux sobriquet de *quadrantaria* qu'il donne à Clodia, sœur du fameux Clodius, l'ennemi de Milon. Ce surnom assimiloit Clodia aux débauchées les plus viles & les moins cheres.

Antiquités. Tome IV.

QUADRANS, monoie anciene de l'Égypte & de l'Asie. *Voyez* KODRANTÈS.

QUADRANS, monoie de compte des Romains.

Elle étoit représentée par ce signe ≡—

Elle valoit:

3 onces.
ou 6 semi-onces.
ou 9 duelles.
ou 12 siciliques.
ou 18 sextules.
ou 72 scripules.

QUADRANS, *triunx*, *teruncius*, monoie des anciens Romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, selon M. Paucton dans sa *Métrologie*, 5 sous monoie actuele de France.

Elle valoit alors en monoie du même peuple:

1 ½ sextans.
ou 2 sescuncia.
ou 3 onces.
ou 6 semuncia.
ou 18 sextula.

QUADRANS, monoie des Romains sous Constantin & ses successeurs. *Voyez* ASSARION.

Pour connoître l'évaluation de Romé de l'Isle, *voyez* MONOIE.

QUADRANS, *triunx*, *teruncius*, mesure linéaire des anciens Romains.

Elle valoit deux pouces & $\frac{913}{10000}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple:

1 sextans & ½.
ou 3 onces.

QUADRANS, *quartarius*, *triunx*, *teruncius*, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains.

Elle valoit 5 roquilles & $\frac{4663}{40000}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple:

1 ½ sextans.
ou 3 onces.

QUADRANS, *triunx*, *teruncius*, mesure gromatique des anciens Romains.

Elle valoit 280 toises carrées & $\frac{9}{10}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple:

1 ½ sextans.
ou 3 onces.

Pour connoître les évaluations de Romé de l'Isle, *voyez* MESURES.

QUADRANS, *triunx*, *teruncius*, division de l'anciene livre romaine.

Elle valoit en poids de France 1578 grains, selon M. Paucton.

Elle valoit en poids romains:

1 ½ sextans.
ou 3 onces.

Pour connoître l'évaluation de Romé de l'Isle, *voyez* POIDS.

QUADRANTAL. Le *quadrantal* ou l'amphore capitoline étoit une mesure fixe d'un pied cubi-

que, & qui pouvoit comprendre autant de vin qu'il en falloit pour faire le poids de quatre-vingts livres. Il faut distinguer le *quadrantal* ou l'amphore capitoline de l'amphore ordinaire, qui étoit une mesure indéterminée, tantôt plus grande & tantôt plus petite, & dans laquelle les Romains avoient coutume de conserver leur vin.

QUADRATARIUS. La signification ordinaire de *quadratarius* est un ouvrier qui équârit de la pierre ou du marbre. Les *lapidica* ou *quadratarii* sont mis dans la même classe, *loi premiere*, au code des *excusationibus artificum*; mais, en fait de pierre ou de marbre carré, il s'en tailloit pour beaucoup d'autres ouvrages que pour le corps solide des bâtimens. On en scioit de diverses couleurs, & l'on en formoit des carrés plus ou moins grands, dont on revêtoit les murs, & dont on embélissoit par compartimens les pavés des temples & d'autres édifices publics & particuliers.

L'art de tailler & d'employer ainsi ces pierres, étoit un métier tout autre que celui d'équârisseur ordinaire, & s'appeloit *ars quadrataria*. Ce terme est employé dans une légende très-ancienne des quatre couronés, qui furent martyrisés sous Dioclétien: *Dum Diocletianus omnes metallicos congregaret, invenit Claudium, Castorium, Symphorianum & Nicostratum, mirificos in arte quadrataria*. Les ouvriers qui en faisoient profession, s'ppeloient *quadratarii*, & leur ouvrage *opus quadratarium*.

QUADRATUS, surnom de la famille UMMIDIA.

QUADRATUS, surnom donné à Mercure, parce qu'anciénement on le représentoit sous la figure d'une pierre carrée. *Voyez* HERMÈS, TERMES.

QUADRIGARIUS habitus, habillement que portoient les cochers du cirque, & que Caligula ne rougit pas de porter publiquement. (*Sueton. Calig. c.* 19.) Il consistoit en plusieurs courroies qui leur ceignoient la poitrine & le ventre. On le voit à un cocher sculpté sur un tombeau antique, publié par Fabretti (*Col. Traj. c.* 8. *p.* 259.), & par Winckelmann (N°. 203. *Monumenti inediti.*).

QUADRIGATI. C'est ainsi qu'on nomma les premiers deniers d'argent qui furent faits à Rome l'an 485 de sa fondation, qu'on commença d'y fabriquer de la monoie d'argent. Ces premiers deniers d'argent valoient dix âs de cuivre, & furent d'abord du poids d'une once. Leur empreinte ordinaire étoit une tête de femme coëfée d'un casque, auquel étoit atachée une aile de chaque côté (cette tête représentoit la ville de Rome), & une Victoire menant un char atelé de deux ou quatre chevaux de front; ce qui fit appeler ces pieces, lorsqu'il y avoit deux chevaux de front, *bigati*, & lorsqu'il y en avoit quatre, *quadrigati*. Sur les revers de ces pieces, on voyoit souvent les figures de Castor & de Pollux.

QUADRIGE. Le *quadrige* étoit une espece de char en coquille, montée sur deux roues, avec un timon fort court auquel on ateloit quatre chevaux choisis entre tous ceux qui étoient le plus en réputation de vitesse, rangés de front tous quatre.

La seule vue de ces *quadriges* suffit pour faire sentir qu'il n'y avoit rien d'aussi léger, de si mobile, & que ces quatre chevaux devoient les emporter avec une rapidité prodigieuse. Aussi les poëtes, quand ils ont voulu nous donner l'idée d'une impétuosité extrême, ont-ils tiré leur comparaison d'un char à quatre chevaux qui couroit dans la lice:

Ut cum carceribus sese effudere quadrigæ,
Addunt se in spatium, & frustra retinacula tendens
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Une pierre lancée avec une fronde, un trait d'arbalête n'alloient pas plus vîte; ce sont les similitudes qu'emploie Sidonius Apollinaris. Et les Romains qui avoient pris des Grecs cet exercice, tout acoutumés qu'ils étoient à voir ces courses insensées, admiroient encore Ericthonius comme un héros plein d'audace & de courage, parce qu'il avoit osé le premier ateler quatre chevaux à ces sortes de chars (*Virgile*, *Georgic*. *III. v.* 113.):

Primus Ericthonius currus & quattuor ausus
Jungere equos, rapidisque rotis insistere victor.

On comprend en effet que des courses de cette nature ne pouvoient pas manquer d'être périlleuses. Tantôt un cheval s'abatoit, & le char qui avoit peu de volume, peu de poids, recevoit une secousse capable de faire trébucher l'écuyer, qui tout droit pour l'ordinaire, avoit à peine le ventre apuié. Tantôt les quatre chevaux poussés à toutes brides, s'emportoient & prenoient le mords aux dents, avec le risque ordinaire en ces occasions:

Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Tantôt enfin un essieu rompoit, & le conducteur tombant se trouvoit heureux s'il n'étoit pas foulé aux pieds de ses chevaux. Homere & les tragiques grecs nous fournissent des exemples de tous ces accidens. Mais c'étoit bien pis encore à la rencontre d'un autre char que l'on vouloit dévancer; car alors on faisoit tout ce que l'on pouvoit pour l'acrocher, pour le renverser au hazard de tout ce qui en pouroit ariver. Silius Italicus nous fait une peinture assez vive de cette espece de choc, dont les suites, étoient presque toujours funestes à l'un ou à l'autre:

Donec confusus primævæ flore juventæ
Durius obliquum conversis pronus habenis
Opposuit currum, atque eversum propulit axem
Atlantis senio invalidi. . . . . . .

Voilà l'un des combatans acroché; qu'en arive-t-il? vous l'allez voir.

. . . . . Perfracto volvitur axe
Cernuus, ac pariter fusi, miserabile, campo
Discordes sternuntur equi.

L'écuyer & les chevaux tombent ensemble. La multitude des chars qui couroient en même temps étoit ce qui faisoit le danger de ces courses. A Rome, dans le grand cirque, on donnoit en un jour le spectacle de cent *quadriges*:

Centum quadrijugos agitabo ad flumina currus.

C'est Virgile qui le dit, & l'on en faisoit partir de la bariere jusqu'à vingt-cinq à la fois; c'est ce que les latins appeloient *missus*, *emissio*, & les Grecs ἀφεσις. Nous ignorons combien de chars à quatre chevaux l'on assembloit à la bariere d'Olympie. J'ai peine à croire que le nombre en fût aussi grand qu'à Rome, sur-tout sous les premiers empereurs.

Mais quand nous supposerions qu'il n'y avoit pas plus de vingt ou trente *quadriges* aux jeux olympiques, toujours est-il certain que ces chars ayant à courir ensemble dans une lice qui n'étoit pas extrêmement large, & étant obligés de prendre à peu près le même chemin pour aller gagner la borne, devoient naturélement se croiser, se travesér, se heurter, se briser les uns les autres; & l'émotion que causoient ces événemens, faisoit le plaisir des spectateurs. (*D. J.*)

QUADRIGE (On voit un) sur les médailles de Catana & de Syracuse.

QUADRISOMUM. *Voyez* BISOMUM.

QUADRUPEDE AILÉ. Il faut mettre au rang des fables les contes des *quadrupedes ailés*, du grifon, du dragon *quadrupede*, des basilics, des lamies, & autres semblables, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination des poëtes.

Cependant, quoique toutes les histoires des *quadrupedes ailés* soient fausses, il ne s'ensuit pas absolument que la nature ait refusé à tous sans exception une espece de vol. Il y a dans les Indes Orientales & Occidentales des animaux qui ont les pieds de devant atachés par une espece de membrane, qui leur tient, en quelque maniere, lieu d'ailes. Tel est l'animal qu'on nomme le *dragon volant*, & que Pison ainsi que Bontius rangent parmi les *quadrupedes*. Ces sortes d'animaux peuvent pendant quelque temps se mouvoir & se suspendre dans l'air. C'est ainsi que l'écureuil volant peut se soutenir par une membrane étendue qui l'empêche de tomber dans les sauts qu'il fait d'un arbre à l'autre. Il ne faut donc pas regarder les mots *volant* & *ailé* comme synonymes; il n'y a point de *quadrupedes ailés*; mais il y en a un qui vole sans avoir des ailes, & c'est la seule chauve-souris. Certaines especes de lésards & d'écureuils sont dits *voler improprement*; car ils ne peuvent se soutenir dans l'air que pendant des momens, au moyen des peaux qui sont atachées à leurs pates, & qui leur servent à se suspendre dans les sauts qu'ils font d'un endroit un peu plus élevé à un plus bas. *Voyez* DRAGON.

QUADRUPLATOR. Ce mot, qu'on trouve dans Cicéron, signifie un *délateur*, pour des crimes qui concernoient la république. On le nommoit *quadruplator*, parce qu'on lui donnoit la quatrieme partie du bien des accusés, qui, sur sa délation, étoit confisqué. Plaute a forgé le verbe *quadruplari*, pour signifier *faire la profession de delateur*. (*D. J.*)

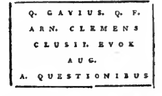
QUADRUSSIS, piece de monoie de cuivre, laquelle valoit quatre âs. *Voyez* QUATRUSSIS.

QUÆSITORES, commissaires créés par le peuple de Rome pour présider aux jugemens des afaires d'état, qu'on appeloit les *recherches*, *quæstiones*, & qui étoient dévolues au peuple. *Accusatoris officium est inferre crimina*, dit Cicéron (*Ad Herenn*. 4 35.), *defensoris diluere*, *testis dicere quæ scierit*, *quæsitoris unumquemque eorum in officio continere*. Ainsi, *quæsitores parricidii* étoient des juges choisis par le peuple pour connoître du crime de parricide, d'assassinat, ou de tout autre crime capital, comme le dit Festus: *Quæsitores parricidii appellantur qui de rebus capitalibus quærunt*. Ces juges étoient d'abord le consul, le dictateur, le préteur, ou tout autre à qui le peuple confioit ce soin. Mais, l'an 604, on établit ce qu'on appeloit *quæstiones perpetuæ*, lesquelles furent dévolues aux mêmes juges, qui en connoissoient perpétuélement.

QUÆSTIONES perpetuæ, recherches perpétueles, établies, comme nous l'avons dit, environ l'an 604 de Rome, & ainsi nommées, soit parce qu'elles avoient une forme prescrite & invariable, en sorte qu'elles n'avoient pas besoin d'une nouvele loi, soit parce que les préteurs faisoient ces recherches perpétuélement & durant toute l'année de leur exercice, & que le peuple, comme auparavant, ne nommoit plus de commissaires pour faire ces sortes d'informations. L'objet des premieres recherches perpétueles furent les concussions, les crimes d'ambition, ceux d'état & de péculat. Sylla y ajouta le crime de fausse-monoie, le parricide, l'assassinat, l'empoisonement; & après lui, on y mit la prévarication des juges & les violences publiques & particulieres. C'étoit de ces crimes que connoissoient quatre des six préteurs, dont les deux premiers s'occupoient des afaires des particuliers, qui étoient proprement l'objet de la jurisdiction de la préture. Cependant, depuis l'établissement des recherches perpé-

tuelles, il y eut beaucoup de commiſſions exercées ou par le peuple lui-même dans les aſſemblées, ou par des commiſſaires créés extraordinairement, & cela à cauſe de la nouveauté & de l'atrocité du crime dont la vengance étoit pourſuivie, comme, par exemple, dans l'afaire de Milon, qui étoit accuſé d'avoir tué Clodius, & dans celle de Clodius lui-même, accuſé d'avoir violé les myſteres de la Bonne déeſſe.

QUÆSTIONIBUS (*A*). Gruter (543. 6.) a publié l'inſcription ſuivante:


Q. GAVIUS. Q. F.
ARN. CLEMENS
CLUSII. EVOK
AUG.
A. QUESTIONIBUS

Cet officier eſt appelé ailleurs *quæſtionarius*. *Voyez* QUÆSTIONES.

QUÆSTOR. *Voyez* QUESTEUR.

QUÆSTORII (*Ludi*). *Voyez* JEUX.

QUÆSTORIUM, la tente du queſteur dans les armées, le queſtoire, où étoit dépoſée la caiſſe militaire. Polybe dit qu'on plaçoit trois ſentinelles devant cette tente.

QUANDO rex comitiavit fas. Ces mots qui ſe trouvent dans les calendriers des marbres romains, ſont expliqués à l'article Q.

QUARRÉES-LES-TOMBES, village de l'Auxois, province de Bourgogne, nommé en latin moderne *parochia de Quadratis*, en ſous-entendant apparemment *lapidibus*. Dans ce village, depuis un temps immémorial, on a découvert & on découvre encore des tombeaux de pierre. Moreau de Mautour, qui a communiqué ſur ce ſujet en 1716 des réflexions à l'académie des Belles Letres, dit que ce village eſt ſitué ſur les confins de la petite contrée de Morvant, à deux lieues de la ville d'Avalon, & que l'eſpace du terrain où l'on trouve ces tombeaux, ne contient qu'environ ſix cents ſoixante pas de longueur, & environ cent ſoixante de largeur; ces tombes qui ſont d'une pierre griſâtre, ont environ cinq ou ſix pieds de longueur. On en a bâti un grand nombre pour bâtir & pour paver l'égliſe de ce lieu; on s'en eſt même quelquefois ſervi pour faire de la chaux; on en a réſervé quelques-unes pour ſatisfaire la curioſité, & on les a laiſſées dans le cimetiere.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on ne voit ſur ces tombeaux aucune marque de chriſtianiſme, ni même d'autres figures, & qu'il n'y en a qu'un ſeul ſur lequel on ait vu une croix gravée, & ſur une autre un écuſſon qu'on ne ſauroit déchifrer. En creuſant les fondemens de la ſacriſtie, on en déterra deux, dans leſquels on trouva deux pendans d'oreille; dans un autre tiré d'une cave, quelques oſſemens avec deux autres pendans d'oreille, & dans quelques autres enfin des éperons.

Il n'y a, ſelon Mautour, qu'une ſeule carriere dont on ait pu tirer les pierres qui ont ſervi à faire ces cercueils. Elle eſt dans un endroit nommé *champ Rotard*, à ſix lieues de *Quarrées-les-Tombes*; & d'habiles maçons, qui ont examiné la qualité & la couleur de la pierre de cette carriere, parfaitement reſſemblante à celle des tombeaux, ſont convenus de ce fait.

Savoir maintenant par quelle raiſon il y a tant de tombeaux dans un lieu ſi peu célebre, c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de deviner. On n'ignore pas qu'on avoit acoutumé autrefois d'enterrer les morts hors des villes, & ſur les grands chemins; que cet uſage s'obſervoit à Paris, & dans toutes les Gaules, dans les premiers temps du chriſtianiſme, & qu'il y dura juſque bien avant, ſous la troiſieme race de nos rois. L'on pouroit en conclure, ou qu'il y avoit quelque ville conſidérable près de *Quarrées*, ou que ce village auroit été un magaſin de tombeaux pour en fournir aux villes voiſines. Ces deux conjectures ſoufrent néanmoins de grandes difficultés. On ne trouve aucun veſtige de ville aux environs de *Quarrées*; les plus voiſines ſont Avalon, Saulieu & Lorme. De ces deux dernieres, l'une eſt aujourd'hui miſérable, & l'autre trop éloignée. Avalon n'eſt véritablement qu'à deux lieues; mais, outre qu'on n'y a jamais découvert aucun de ces tombeaux, cette ville eſt plus proche de la carriere que du village de *Quarrées*; ainſi il n'y a pas d'apparence qu'on ait été chercher à quatre lieues ce qu'on trouvoit à moitié chemin.

Dans cet embaras, Mautour a recours à l'hiſtoire, pour voir ſi quelque bataille n'auroit pas donné occaſion à ce prodigieux amâs de tombeaux. Deux événemens paroiſſent favorables à cette conjecture. Après la défaite & la mort d'Abdérame, général des Saraſins, les débris de ſon armée s'étant joints aux Vandales, aux Alains & aux Oſtrogoths, ces barbares déſolerent la Bourgogne, & ſe rendirent maîtres de Mâcon, de Châlons, de Dijon, d'Auxerre, d'Autun & de pluſieurs autres villes. Or, Avalon étant ſituée entre Autun & Auxerre, il y a lieu de croire que ces peuples ravagerent auſſi cette contrée. Ces tombeaux, qui ſe trouvent dans *Quarrées* & dans la campagne voiſine, ſont une nouvele raiſon de le penſer.

Le ſecond événement eſt arivé au commencement du onzieme ſiecle, dans les années 1003, 1004 & 1005. Henri premier du nom, duc de Bourgogne, étant mort ſans enfans, Landri, comte de Nèvers, s'empara de pluſieurs villes de ce duché. Robert, roi de France, neveu de Henri, & ſon héritier légitime, entra peu de temps après dans la Bourgogne, prit la ville d'Auxer-

re, & mit le siége devant Avalon. Cette ville résista pendant trois mois; & soit qu'il ne s'en rendît maître que par la famine, comme le disent quelques historiens, soit qu'il l'ait prise par assaut, comme d'autres l'assurent, il est probable que ce prince, pendant un si long siége, perdit beaucoup de soldats, & on pouvoit, dit-on, avoir fait, pour les enterer, ce grand amâs de tombeaux.

Mais il se présente une difficulté fort embarassante, c'est que presque tous ces tombeaux paroissent n'avoir jamais servi. Mautour répond que peut être la qualité de la pierre étoit propre à consumer les cadâvres en peu de temps. Il seroit aisé d'en faire l'expérience, pour voir si cette idée a quelque fondement. Du moins, est-il sûr que Pline parle d'une certaine pierre qu'on trouvoit dans la Troade, aux environs de la ville d'Assus, qui en quarante jours réduisoit les corps en poudre. *Voyez* Assiene.

Cependant, mal-gré ces raisons, il est plus sensé de croire que *Quarrées* étoit autrefois un magasin, un entrepôt, où l'on avoit couduit de la carriere de Champ-Rotards, des cercueils tous faits, pour être de là transportés dans les lieux où l'on en auroit besoin; & de là vieut qu'ils n'ont ni caractere, ni gravure, ni aucune marque qui prouve qu'ils aient servi. Ce qui confirme cette opinion, c'est la lecture d'un ancien manuscrit de la bibliotheque de M. de Savigni, président-à-mortier du parlement de Dijon, où Mautour a trouvé que, dans le treizieme siecle, il y avoit dans *Quarrées* & aux environs, une multitude considérable de tombeaux de pierres qui n'avoient jamais été employés, & qui étoient devenus inutiles depuis que l'usage s'étoit établi d'enterrer les fideles dans l'église.

Abrégeons; l'amâs de cercueils qui a donné le nom au lieu, n'est autre chose qu'un reste de magasin, que de riches marchands des anciens temps du christianisme avoient tiré de la carriere de Champ-Rotard, afin d'en pourvoir les autres villages du Morvant, dont la pierre ne peut être mise en œuvre; & comme l'usage des sepulcres de pierre a cessé peu à peu, le magasin est resté inutile. (*D. J.*)

QUARTARIUS étoit une des petites mesures de liquides chez les Romains, laquelle contenoit deux cyathes & demi. Il faut ici se rapelér que la plus grande des mesures de liquides s'appeloit *culeus*, qu'elle contenoit vingt amphores. L'amphore contenoit deux urnes ou quatre-vingt-livres pesant. L'urne contenoit quatre conges, le conge six fetiers, le fetier deux hémines ou demi-fetiers; le demi-fetier contenoit deux mesures nommées *quartarii*; chaque *quartarius* contenoit, comme je l'ai dit, deux cyathes & demi; enfin, le cyathe contenoit la quatrieme partie d'un demi-fetier, qui s'appeloit *acetabulum*. (*D. J.*)

Quartarius, quartier, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains.

Elle valoit [illegible] de pinte de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple:

2 acétabules.
ou 3 cyathes.
ou 12 ligules.

Quartarius, quartier, mesure de capacité pour les liqueurs des Romains. *Voyez* *Quadrans*.

QUARTIER. *Voyez* *Quartarius*.

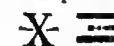
Quartier laconique, mesure greque de capacité. *Voyez* Tetarton laconicon.

Quartiers de Rome. *Voyez* Régions.

QUARTUMVIRS. *Voyez* Quatuorviri.

QUARTUSSIS, *quadrans*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit représentée par ce signe:



Elle valoit:

3 onces de compte.
ou 4 âs effectifs.
ou 6 semi-onces de compte.
ou 12 siciliques de compte.
ou 24 semi-siciliques de compte.

QUASILLARIA, esclave, à qui l'on donnoit une certaine quantité de laine à filer chaque jour, dans un petit panier appelé *quasillum*. On nommoit encore *quasillaria* l'esclave qui acompagnoit sa maitresse, en portant au marché le panier de la provision. (*D. J.*)

QUATUORDECIÆS, *dextans*, *semuncia*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit représentée par ce signe:

X S = = S

Elle valoit:

10 ½ onces de compte.
ou 14 âs effectifs.
ou 21 semi-onces de compte.
ou 42 siciliques de compte.
ou 84 semi-sicilique des compte.

QUATUORDECIM. On appeloit ainsi la place distinguée que les chevaliers occupoient dans les spectacles publics, & qui leur fut attribuée l'an 686 de la fondation de Rome, par une loi de Roscius Othon, tribun du peuple, laquelle ordonoit que les chevaliers se placeroient sur les quatorze premiers bancs après l'orchestre. De là vint que l'on disoit *sedere in quatuordecim*, pour dire *être chevalier*.

QUATUORVIRI, quadrivirs, magistrats inférieurs chez les Romains, qui avoient différentes fonctions; il y en avoit *ad ærarium*, commis à la garde de l'argent contenu dans le trésor des pontifes; d'autres pour rendre la justice, *juridicundo*; d'autres qu'on appeloit *viales ambulantes*, qui avoient inspection sur les rues, & dont il est souvent parlé dans les inscriptions. *Eodem tempore*, dit Pomponius, *& constituti sunt qua-*

tuorviri qui curam viarum gererent. Ils furent établis vers l'an 610 de Rome, & subsistoient encore du temps d'Hadrien, vers l'an 871. On trouve cette charge occupée par des magistrats du premier ordre. Il y avoit aussi dans les villes municipales des quadrivirs, qui étoient des especes d'échevins.

C'étoit aussi un quatrieme officier de la monoie, que César ajouta aux triumvirs monétaires. On trouve des médailles qui énoncent le temps de l'institution du *quartumvir*. Il y en a une qui nous apprend que Cicéron l'avoit été. Il y en a une autre frapée du temps du triumvirat d'Auguste, d'Antoine & de Lépide. On voit au revers de cette médaille, un Mars, avec cette inscription: *L. Mussidius F. E. Longus, IIII. vir, A. P. F.*; ce qui signifie que L. Mussidius Longus, qui avoit fait batre cette piece d'or, étoit *quartumvir*. Les lettres *A. P. F.* veulent dire *auro publice feriundo*. (*D. J.*)

QUENOUILLE, *colus*. Lorsqu'à Rome on conduisoit une nouvele mariée au lit nuptial, on portoit devant elle une *quenouille* & de la laine, comme pour l'avertir qu'elle devoit mener une vie appliquée & laborieuse. *Inde factum*, dit Pline, *ut nubentes virgines comitaretur colus compta, & fusus cum stamine*.

On voit dans la collection de Stosch, sur une pâte antique, une des parques nue au dessus de la ceinture, apuiée contre une colonne. Elle tient de la main droite une *quenouille*, & de la gauche le fuseau avec lequel elle file. Il y a dans la galerie du palais Barberin une peinture antique qui représente une vieille assise, acroupie, & filant à une *quenouille*. On croit que c'est aussi une parque.

Sur un cornaline, Lachésis, une des parques, assise sur un masque comique, & ayant devant elle un masque tragique en profil; elle file à la *quenouille* la destinée de l'homme; & derriere elle, il y a une autre *quenouille*.

La *quenouille*, attribut des parques, l'étoit aussi de Némésis sur une prime d'émérande de la collection de Stosch; Némésis de la main droite découvre sa poitrine; de la gauche, elle tient une bride avec un rameau, & elle a à ses pieds une roue avec la *quenouille* des parques. (*Voyez* NÉMÉSIS, pour avoir l'explication de la roue & de la *quenouille*.)

QUERQUETULANA PORTA. *Voyez* PORTES.

QUERQUETULANUS MONS. *Voyez* CŒLIUS.

QUESTEURS, QUÆSTORES, magistrats, chez les Romains, qui furent ainsi nommés de la fonction atachée à leur charge. Leur origine paroît fort anciene, & on la croit du temps de Numa, ou au moins de Tullus Hostilius. Juste Lipse prétend que les *questeurs* ne furent établis qu'après l'expulsion des rois, lorsque Valérius Publicola fixa le lieu du trésor public dans le temple de Saturne, & en confia la garde à deux *questeurs* ou trésoriers nommés par le peuple, & pris parmi les sénateurs. Quoi qu'il en soit, ces magistrats étoient des especes de receveurs généraux des finances, dont le ministere étoit de veiller sur le recouvrement des deniers publics, & sur les malversations qui pouvoient se faire en cette partie. L'an 338 de Rome, le peuple ayant demandé d'avoir part à cette magistrature, on augmenta le nombre des *questeurs* jusqu'à quatre, dont deux étoient pour la ville, & les deux autres pour acompagner les consuls, lorsqu'ils étoient à l'armée; c'étoient des especes d'intendans d'armées. Dans la suite, on augmenta le nombre de ces officiers; Sylla en créa jusqu'à vingt, Jules-César quarante, & sous les empereurs, leur nombre n'eut point de bornes. Une partie étoit nommée par le prince, & l'autre partie par le peuple. La différence de leurs fonctions les a fait diviser en plusieurs especes, dont nous allons rendre compte.

QUÆSTORES ÆRARII, les entendans des deniers publics, avoient la garde du trésor déposé dans le temple de Saturne; ils avoient soin de recevoir les revenus de la république, de tenir registre de la recette & de la dépense; on les appeloit aussi *urbani*, parce que leurs fonctions les atachoient à la ville. *Voyez* QUÆSTORES URBANI.

QUÆSTORES CANDIDATI étoient des officiers dont la fonction étoit de lire au sénat les lettres ou les harangues des empereurs. Le nom de *candidat* leur fut peut-être donné, parce que cette place étoit une entrée aux grandes magistratures.

QUÆSTORES PALATII furent institués par Constantin, & ce titre devint par la suite une grande dignité, dont les fonctions étoient à peu près les mêmes que celles de chancelier de France.

QUÆSTORES PROVINCIALES, les *questeurs* des provinces étoient obligés d'acompagner les consuls & les préteurs dans les provinces, afin de fournir des vivres & de l'argent aux troupes. Ils tenoient compte des revenus tant ordinaires qu'extraordinaires, & du butin fait à la guere. C'étoit à eux à le faire vendre pour en porter le produit au trésor; ils gardoient en dépôt auprès des enseignes l'argent des soldats, & ils exerçoient la jurisdiction que les généraux d'armées & les gouverneurs de provinces vouloient bien leur donner. Quand les généraux d'armée demandoient le triomphe au sénat, ils attestoient avec serment la vérité des faits, afin qu'il jugeât si en effet leur demande étoit juste, & si les avantages qu'on avoit remportés méritoient cet honeur. S'il arivoit que les gouverneurs partissent avant que d'être remplacés, les *questeurs* remplissoient leurs fonctions jusqu'à l'arivée de leur successeur. L'accroissement de la puissance de la république mit dans la nécessité de créer un grand nombre de ces magistrats, & on ne prenoit, pour remplir ces places, que des persones d'une probité reconue; c'est pour cela que ceux même qui avoient été consuls, se faisoient un honeur d'exercer cet emploi. Mais les empereurs

les ayant dépouillés de leur principale fonction, qui étoit le maniment des finances dans les provinces, cette charge s'avilit & devint le prix des spectacles, parce que, sous ces princes, on ne la conserva qu'à ceux qui s'engageoient à donner à leurs dépens des jeux publics; ce qui ne s'étoit point pratiqué auparavant. Cependant cette dignité parut depuis relevée par l'honeur que le prince fit au *questeur* de le choisir pour porter en son nom la parole au sénat, quand il ne pouvoit ou ne vouloit pas y aller, & c'est ce qu'on appeloit *quæstores candidati*.

Quæstores urbani, les mêmes que *quæstores ærarii*. Outre la garde du trésor public, ils étoient chargés de recevoir les tributs & les impositions, de faire la recette, la dépense des deniers de l'état; ils avoient aussi sous leur garde les loix & les sénatus-consultes; & lorsque les consuls partoient pour quelqu'expédition militaire, les *questeurs* leur envoyoient les enseignes qu'ils tiroient du trésor. C'étoient eux qui recevoient les ambassadeurs des nations étrangeres qui les conduisoient à l'audience & leur assignoient un logement. Ils avoient sous eux des grêfiers sur lesquels ils avoient jurisdiction. Ces *questeurs* n'avoient ni licteurs, ni messagers, parce qu'ils n'avoient pas droit de citer en jugement, ni de faire arrêter qui que ce fût, quoiqu'ils eussent celui d'assembler le peuple pour le haranguer.

Les *questeurs* des provinces, au contraire, paroissent avoir eu leurs licteurs, au moins dans l'absence du préteur. Il y avoit encore des *questeurs* nocturnes, chargés de prendre garde aux incendies, & qui durant la nuit faisoient la ronde; des *questeurs* du parricide, que l'on envoyoit dans les provinces par arrêt du sénat, pour juger des causes criminelles; & d'autres à Rome & dans les provinces, qui n'avoient d'autre fonction que d'enregistrer & de recevoir les amendes.

QUESTION, torture. L'usage de la *question* est fort ancien, puisqu'on la donnoit chez les Grecs; mais les citoyens d'Athênes ne pouvoient y être appliqués, excepté pour crime de lese-majesté. On donnoit la *question* trente jours après la condamnation : il n'y avoit pas de *question* préparatoire.

Chez les Romains, la loi III & IV. *ad leg. pub. majest.* fait voir que la naissance, la dignité & la profession de la milice garantissoient de la *question*; mais on exceptoit, comme à Athênes le crime de lese-majesté.

Ce qu'il y avoit de plus étrange, c'est que l'on donnoit la *question* à des tiers, quoique non accusés, & seulement dans la vue d'acquérir des preuves ou témoignages du crime & des coupables; c'est ainsi que par le sénatus-consulte Silanien, qui fut fait du temps d'Auguste, il fut défendu d'ouvrir ni de publier un testament, quand le testateur avoit été tué dans sa maison, avant d'avoir mis à la *question* les esclaves, & fait punir ceux qui étoient coupables de la mort du défunt.

QUEUE. La *queue* caractérise les faunes, & les distingue des silenes & des satyres.

Qui, *quæ*, *quod*. Vélius Longus atteste que quelques-uns écrivoient *qis*, *qa*, *qid*, au lieu de *qui*, *qua*, *quid*. Certains monumens antiques ont conservé des marques de cette ortographe. On en voit dans Foggini & dans différens autres compilateurs d'inscriptions, pour ne point parler des manuscrits.

Jusqu'à la fondation des chaires royales sous François I, l'Université de Paris prononçoit sans contradiction *qis*, *qantus*, *qalis*, pour *quis*, *quantus*, *qualis*. C'est une observation faite d'après Ramus par Lancelot. Cette prononciation, conforme à la langue françoise, aura plus d'une fois occasioné la suppression de l'*u* dans l'écriture.

Dreux du Radier a publié sur cette matiere une petite dissertation, dans le journal hist. de 7bre 1750. Il cite des éditions du commencement du seizieme siecle, où l'on suivoit encore l'orthographe de *kiskis kankan*, au lieu de *quisquis*, *quamquam*. Niceron raporte qu'un bénéficier, privé par la Faculté de Théologie des revenus de son bénéfice, pour avoir eu la témérité de prononcer *quamquam* pour *kankan*, porta l'afaire au parlement, soutenu par Ramus & quelques professeurs royaux. Arrêt du parlement intervint, qui laissa la liberté de prononcer comme on voudroit.

Quies, ou la déesse du repos, avoit, selon (*Civit. Dei.* 45.) saint Augustin, un temple près de la porte Colline à Rome, & un autre hors de la ville, sur la voie (*Tite Liv.* 4.) appelée *Lavicana*. On invoquoit cette divinité pour jouir du repos & de la tranquillité. (Repos se dit en latin *quies*.)

Quiescerent bene ou *placide* (*Ut*), souhait que faisoient les Romains en faveur des morts dont ils parloient, ou dont ils rencontroient les tombeaux sur le chemin. Tibulle (*Lib. II. eleg.* 4. *lib.* 2.) dit:

Et bene, discedens dicet, placideque quiescas.

Quietorium. Un tombeau est ainsi nommé dans une inscription recueillie par Gruter (810. 2.):

M. AURELIUS. MUTIUS. NOLANUS
ANN. NAT. LXVI. FATUM
COMMUNE
PRÆVENIENS. QUIETORIUM
HOC. SIBI. VIVENS. PARAVIT.

QUIETUS, tyran sous Gallien, & second fils de Macrien.

Fulvius Quietus Aug.
Ses médailles sont:
O. en or.
RR. en argent de billon, ou P. B. latin.
RRR. en médailles greques de M. B. frapées à Nicée.
RRR. en M. B. dans le goût des médailles d'Égypte.
RR. en P. B. de la même fabrique.

QUINAIRE. Le nom de *quinaire* n'apartient, à proprement parler, qu'à une petite monoie d'argent qui étoit du poids de demi-grôs, qui valoit la moitié du denier & le double du sesterce. Mais les antiquaires ont à présent coutume d'appeler abusivement *quinaires* les médailles du plus petit module, de quelque métal qu'elles soient, en or, argent, bronze, ou autre, quoique les anciens n'aient jamais donné ce nom aux petites pieces d'or ou de bronze.

Des curieux, comme le duc du Maine & l'abbé Strozzi, avoient essayé de former une suite de *quinaires*; & il seroit à souhaiter qu'on eût un catalogue de ce genre de médailles, précédé d'une bonne dissertation sur les changemens arivés dans le poids, dans la valeur & dans le nom des plus petites pieces de monoies que les anciens aient frapées en tous métaux.

J'ai dit ci-dessus qu'il seroit à désirer qu'on eût un catalogue de tous les *quinaires* connus; j'ajoute ici qu'une suite de *quinaires* seroit presqu'aussi nécessaire dans les cabinets, que les suites de grand, de moyen & de petit bronze. Ce sont de part & d'autre différentes pieces de monoie qui nous apreonent combien il y avoit de sortes de pieces en tout métal qui circuloient dans le commerce. De plus, les *quinaires* sont communément d'un coin plus fini que les autres médailles, & travaillés par des mains de maîtres. Il auroit été très-difficile à des ouvriers ordinaires de graver des figures entieres dans un si petit espace de métal. Enfin, par le peu de *quinaires* que nous connoissons exister dans les cabinets, il est aisé de conjecturer que l'on y verroit plusieurs revers qui leur seroient particuliers, & qui ne se trouveroient ni dans le grand, ni dans le moyen bronze.

Au reste, il est bon d'observer que le mot *quinaire*, ainsi que celui de *sesterce*, ne fut plus en usage dans le temps du Bas Empire.

Les médailles qu'on nomme *quinaires*, la plus petite espece que nous ayons, ont été imitées également que les autres médailles impériales. Il s'en trouve nombre de moulées soit en or, soit en argent; il est même nécessaire de les examiner avec plus de sévérité que les médailles ordinaires, parce qu'elles sont plus rares. On ne voit que peu de ces médailles répandues dans les différens cabinets. M. Vaillant en avoit amâssé une suite pour M. le duc du Maine; elle se trouve aujourd'hui (considérablement augmentée) dans le cabinet du roi d'Espagne.

On y mêle la tête d'Hanoibalien en bronze, afin d'avoir une suite de têtes complete en *quinaire*.

Pour connoître l'évaluation du *quinaire* par Romé de l'isle, *voyez* Monoie.

Quinaire, victoriat, tropaicon, monoie des anciens Romains.

Il valut, depuis l'an de Rome 485 jusqu'à l'an 537, 5 liv. de France, selon M. Pauction.
Il valoit alors en monoie du même peuple:

2 sesterces.

ou 5 livres.

ou 10 sembelles.

ou 20 téronces.

Il valut, depuis l'an de Rome 537 jusqu'à l'an 544, 15 sous monoie actuele de France, selon M. Pauction (*Métrologie*.)
Il valoit alors en monoie du même peuple:

2 sesterces.

ou 5 âs.

ou 10 onces pesant de cuivre.

ou 60 onces de l'âs.

Il valut, depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 547, 15 sous monoie actuele de France.
Il valoit alors en monoie du même peuple:

2 sesterces.

ou 8 âs pesant de cuivre.

ou 96 onces de l'âs.

Il valut, depuis l'an 547 de Rome jusqu'à l'an 560, 15 sous monoie actuele de France.
Il valoit alors en monoie du même peuple:

2 sesterces.

ou 8 âs.

ou 96 onces de l'âs.

Il valut, depuis l'an de Rome 560 jusqu'à l'an 586, 15 sous monoie actuele de France.
Il valoit alors, & toujours depuis:

2 sesterces, *numus*, *nummus*.

ou 8 âs.

ou 96 onces de l'âs.

Il valut depuis l'an 586 jusqu'au regne de Claude ou de Néron, 9 sous monoie actuele de France, selon M. Pauction.

Il valut, depuis le regne de Claude ou de Néron jusqu'à celui de Constantin, 7 sous & $\frac{1}{1 \cdot 4}$, selon M. Pauction (*Métrologie*.)

QUINARIA, mesure des liquides entre l'*uncia* & le *digitus*.

QUINCTIA,

QUINCTIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *Crispinus*, *Flamininus*, *Sulpicianus*, *Valerianus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

QUINCTILIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Varus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

QUINCTILIANUS, surnom de la famille *Nonia*.

QUINCTUS, né le cinquieme, surnom.

QUINCUNX signifie à la lettre *cinq onces*, & en général cinq parties d'un tout divisé en douze. *Voyez* Once & As.

Le *quincunx* étoit aussi une mesure romaine qui contenoit cinq cyathes; car Martial, selon l'usage de son temps, demandant à boire autant de cyathes de vin qu'il y avoit de lettres dans les noms de trois de ses amis, nommés l'un Caïus, l'autre Julius, & le troisieme Proculus, dit dans une épigramme :

Quincunces, & sex cyathos, bessemque bibamus,
Caius ut fiat, Julius & Proculus.

Le *quincunces* est pour Caïus, dont le nom est composé de cinq lettres, comme les six cyathes sont pour Julius, & le *bes*, c'est-à-dire, les deux tiers du setier, pour Proculus; ce qui prouve incontestablement que le *quincunx* contenoit cinq cyathes ou cinq douziemes du setier romain. *Voyez* Cyatha. (*D. J.*)

Quincunx, monoie de compte des Romains. Elle étoit représentée par ce signe ═══.

Elle valoit :

5 onces.

ou 10 semi-onces.

ou 55 duelles.

ou 20 siciliques.

ou 30 sextules.

ou 120 scripules.

Quincunx, monoie des anciens Romains.

Il valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 8 sous 4 deniers de France, selon M. Paucton.

Il valoit alors en monoie du même peuple :

1 $\frac{1}{4}$ triens.

ou s $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 3 $\frac{1}{3}$ sescuncia.

ou 5 onces.

ou 10 semuncia.

ou 30 sextula.

Quincunx, division de l'anciene livre romaine.

Il valoit en poids de France 2630 grains, selon M. Pancton.

Il valoit en poids romains :

s $\frac{1}{4}$ triens.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou s $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 5 onces.

Quincunx, mesure gromatique des anciens Romains.

Il valoit 301 toises carrées & $\frac{82}{10}$ de France, selon M. Pauction.

Il valoit en mesure du même peuple :

1 $\frac{1}{4}$ triens.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 5 onces.

Quincunx, mesures linéaire des anciens Romains.

Il valoit 4 pouces & $\frac{718}{1000}$ de France, selon M. Pauction (*Métrologie*.).

Il valoit en mesures du même peuple.

1 triens & $\frac{1}{4}$.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 sextans & $\frac{1}{2}$.

on 5 onces.

Quincunx, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens Romains.

Elle valoit 8 roquilles & $\frac{404}{10000}$ de France, selon M. Pauction.

Elle valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{4}$ triens.

ou 1 $\frac{2}{3}$ quadrans.

ou 2 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 5 onces.

QUINDECEMVIR, officier préposé à la garde des livres sybillins, & chargé d'une partie des choses qui concernoient la religion; ce que faisoient auparavant les décemvirs & les duumvirs.

Pppp

Ils consultoient les oracles, lorsque le sénat l'avoit ordoné, & en faisoient leur raport, y ajoutant leur avis. Ces magistrats étoient aussi commis pour exécuter tout ce qui étoit prescrit dans le livre des Sybilles, la célébration des jeux séculaires. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils étoient au nombre de quinze dans leur origine. On croit que ce fut Sylla, dictateur, qui les établit, en créant cinq magistrats qu'il ajouta au collége des décemvirs. Quoique dans la suite, ils aient été soixante, comme le prétend Servius (*Sur le sixieme livre de l'Énéide*, *v.* 63.), leur nom ne changea point, & on continua à les appeler *quindecemvirs*. On les créa de la même maniere que les pontifes, & celui qu'ils avoient à leur tête se nommoit *magister collegii quindecim*.

Outre le dépôt qu'ils avoient des livres sybillins, & l'interprétation qu'ils en donnoient, ils présidoient encore aux sacrifices & cérémonies extraordinaires que l'on faisoit, Sur les médailles, quand un dauphin est joint à un trépid, il marque le sacerdoce des *quindecemvirs*, qui, pour annoncer leurs sacrifices solemnels, portoient un dauphin au bout d'une perche, par la ville; ce poisson étoit consacré à Apollon, de même que la corneille parmi les oiseaux. Les *quindecemvirs* jouissoient, comme les autres prêtres, de l'exemption d'aller à la guerre, & des autres charges, afin qu'ils fussent uniquement occupés de leur sacerdoce. L'an de l'ere vulgaire 389, Stilicon brûla les livres sybillins par l'ordre de l'empereur Théodose, & leurs interpretes tomberent du même coup. (*D. J.*)

QUINDECIES, *deunx*, *ficilicus*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit représentée par ce signe:

X S ═ ═ Ↄ

Elle valoit:

11 $\frac{2}{4}$ onces de compte.

ou 15 âs effectifs.

ou 22 $\frac{1}{2}$ semi-onces de compte.

ou 45 siciliques de compte.

ou 90 semi-siciliques de compte.

QUINQUAGÉNAIRE, commandant de 50 hommes.

QUINQUAGESIMA, impôt du 50e. sur les bêtes, &c.

QUINQUATRIES ou *QUINQUATRUS*, fêtes romaines, en l'honeur de Minerve, appelées chez les Grecs *Panathénées*. On les célébroit le 14 avant les calendes d'avril, ou le cinquieme jour après les ides de mars, d'où peut-être elles ont pris leur nom. Le premier jour des *quinquatries*, on ne répandoit point de sang, parce qu'on croyoit que c'étoit le jour de la naissance de Minerve. Tous ces jours se passoient en rejouissances, en spectacles, en combats de gladiateurs. C'étoit particuliérement la fête des jeunes garçons, & les écoliers faisoient ces jours-là des présens à leur maître. *Voyez* TUBILUSTRE.

La seconde fête des *quinquatries*, nommée *quinquatria minora*, se célébroit le 13 du mois de juin; elle étoit particuliere aux joueurs de flûte, qui ce jour-là couroient la ville masqués, & en habits de femme. On trouvera dans Ovide l'origine de cette cérémonie.

Les petites fêtes de Minerve, qui se célébroient le 13 de juin, ne duroient qu'un jour selon les uns, & trois selon les autres.

QUINQUENNAL, en latin *quinquennalis*, magistrat des colonies & des villes municipales, dans le temps de la république romaine. Ils étoient ainsi nommés, parce qu'on les élisoit à chaque cinquieme année, pour présider au cens des villes municipales, & pour recevoir la déclaration que chaque citoyen étoit obligé de faire de ses biens.

QUINQUENNAUX (Jeux,) fondés à Tyr, à l'imitation des jeux olympiques de la Grece. On les appeloit *quinquennaux*, parce qu'on les célébroit tous les cinq ans, c'est-à-dire, au bout de quatre ans; car d'un jeu olympique à l'autre il n'y avoit que quatre ans. Les jeux *quinquennaux* s'établirent par la suite des temps dans plusieurs villes de l'empire romain, en l'honeur des empereurs déifiés.

Il ne faut pas confondre les jeux *quinquennaux* de Tyr avec ceux que Domitien institua en l'honeur de Jupiter-Capitolin pendant son douzieme consulat. Tous les cinq ans, on disputoit dans ces jeux le prix des vers & de la prose en grec & en latin; c'est Suétone qui nous l'apprend dans sa vie de Domitien (*Cap.* 6.) en ces mots: *Instituit & quinquennale certamen Capitolio Jovi triplex*, *musicum*, *equestre*, *gymnicum*, *& aliquanto plurimum quam nunc est coronarum*; *certabant etiam & prosa oratione græce latineque*. Il y avoit des juges publics qui présidoient à ces jeux, & qui distribuoient les prix. Onuphrius Panvini raporte une inscription, par laquelle il paroît que sous le regne de cet empereur, un certain Lucius Valerius Pudens, natif d'un bourg des Férentins, appelé de nos jours *el Guasto*, âgé de 13 ans, remporta aux jeux *quinquennaux* le prix de la poésie, & fut couroné de l'avis de tous les juges. Pagi a produit une médaille, où les jeux *quinquennaux* de l'empereur Posthume sont gravés; ce qui ne se trouve sur aucune médaille des empereurs qui l'ont précédé. (*D. J.*)

QUINQUERCE, *quinquertium*. Le *quinquerce*, chez les Latins, étoit ce que les Grecs appeloient *pentathle*, où l'on combatoit en un jour à cinq sortes d'exercices, ainsi que le prouve le témoi-

gnage de Pompeius Festus : *Quinquertium Græci vocant πένταθλον, quo die quinque genera artium ludo exercebantur*. (D. J.)

QUINQUESSIS, *quadrans*, *semuncia*, *sicilicus*, monoie de compte des Romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

X ═══ S Ↄ

Elle valoit.

3 ¾ onces de compte.

ou 5 âs effectifs.

ou 7 ½ semi-onces de compte.

ou 15 siciliques de compte.

ou 30 semi-siciliques de compte.

Quinquessis, monoie des anciens Romains.

Il valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 5 liv. monoie actuele de France, selon M. Paucton, dans sa *Metrologie*.

Voyez Monoie, pour connoître l'évaluation de Romé de l'Isle.

QUINQUEVIR. Il y avoit à Rome des magistrats subalternes, ainsi nommés parce qu'ils étoient au nombre de cinq, employés aux mêmes fonctions ; mais ces fonctions étoient fort différentes, comme nous allons le prouver :

1°. Il y avoit des *quinquevirs* établis dans Rome en deçà & au delà du Tibre, pour veiller pendant la nuit à la police de la ville, en la place des magistrats d'un certain ordre, qu'il ne convenoit pas de faire courir pendant les ténebres.

2°. Il y avoit des *quinquevirs* établis exprès pour conduire les colonies, & distribuer aux familles les terres des campagnes qu'on leur acordoit.

3°. Les épulons étoient aussi nommés *quinquevirs*, *quinque viri epulones*, quand ils étoient au nombre de cinq.

4°. Il y avoit des *quinquevirs* du change ou des rentes, nommés *quinque viri mensarii* ; ceux-ci furent créés l'an de Rome 301, sous le consulat de Valerius Poplicola & de C. Martius Rufilius. Tite-Live (*Lib. VIII.*) nous apprend qu'on les choisit entre les plébéiens. Ils furent chargés de modérer l'excès de l'usure que les créanciers ou les banquiers tiroient ; & dont le peuple étoit accâblé.

5°. Enfin, on appeloit encore *quinquevirs*, des especes d'huissiers, chargés d'exercer ce petit emploi de la justice dans les colonies, ou dans les villes municipales, pour y apprendre le train des afaires. On nommoit ces sortes d'huissiers *quinquevirs*, parce qu'ils étoient au nombre de cinq pour chaque jurisdiction ; ils changeoient toutes les années. Un homme qui avoit passé par cette charge, devoit avoir acquis l'usage de ce que nous appelons *la pratique* ; & l'on tiroit ordinairement de ce corps les gréfiers & les notaires. Il est fait mention de ces deniers *quinquevirs* dans les lettres de Cicéron. (*D. J.*)

QUINQUE viri mensarii. On appeloit de ce nom cinq hommes institués extraordinairement par les consuls, pour aquiter les dettes du peuple, ruiné par les usures qu'on avoit exigées de lui.

QUINT, *quinta pars fructuum*. Les propriétaires des champs, chez les Romains, les louoient à des fermiers pour le *quint* des fruits.

QUINTANA, la partie du camp des Romains où se tenoient les vivandiers, qui vendoient toutes les denrées & les marchandises nécessaires. Il y avoit même des boutiques de toutes sortes d'artisans, qui acompagnoient toujours les armées en grand nombre. Ce quartier étoit derriere le *pratorium*, & contigu au *quæstorium*.

QUINTILIS, le mois de juillet, ainsi nommé parce qu'il étoit le cinquieme mois de l'année en commençant par mars, porta depuis le nom de juillet, *julius*, en l'honneur de Jules-César, comme le mois d'août, qu'on nommoit *sextilis*, fut appelé *augustus*, à cause de l'empereur Auguste.

QUINTILIENS. Les luperces, à Rome, étoient divisés en trois collèges, savoir, des fabiens, des *quintiliens* & des juliens. Celui des *quintiliens* avoit pris son nom de P. Quintilius, qui le premier fut à la tête de ce collège. *Voyez* Fabiens, Juliens.

QUINTILLUS, frere de Claude le Gothique.

Marcus Aurelius Claudius Quintillus Augustus.

Ses médailles sont :

RRRR. en or. On en avoit envoyé à M. de Beauvais la description d'une, qui étoit sûrement antique, & qui avoit au revers pour légende *fides militum*. On en connoît une seconde du cabinet du duc d'Arschot.

RR. en argent ou potin.

C. en P. B. latin.

RR. en P. B. d'Égypte.

QUINTIPOR, pour *Quinti puer*, esclave de Quintus.

QUIRINA tribus. *Voyez* Tribu.

QUIRINAL (Mont), appelé d'abord *Agonius*, puis *Collinus*, peut-être à cause du voisinage de la porte Colline, fut nommé *Quirinalis*, de la ville de Cures, capitale des Sabins, qui, en conséquence de l'alliance entre Romulus & Tatius, leur roi, vinrent demeurer sur cette montagne. On le nomma depuis *Cabalinus*, de deux statues de marbre que l'empereur Constantin fit transporter d'Alexandrie à Rome, & qu'il plaça au milieu des Thermes qu'il avoit construits sur le mont *Quirinal*. Sixte V fit transporter ces deux beaux morceaux dans la

Pppp ij

place du palais pontifical, & les remit sur leurs bases.

QUIRINALES, fêtes en l'honneur de *Quirinus* ou de Romulus, qui se célébroient le. 13 avant les calendes de mars. On l'appeloit *la fête des foux*, parce qu'en ce jour ceux qui n'avoient pas pu faire la solemnité des Fornacales, ou qui en avoient ignoré le jour, ceux-là, dis-je, pour expier leur faute ou leur folie, sacrifioient à Quirinus.

QUIRINUS étoit un dieu des anciens Sabins, qu'ils représentoient sous la forme d'une hache ou d'une pique, appelées en leur langue *curis*. Lorsque les Sabins furent réunis aux Romains, dans l'apothéose qu'ils firent de Romulus, ils donnerent à ce premier roi de Rome, le nom de *Quirinus*, pour soutenir la fable de sa naissance, qui le faisoit fils de Mars. Numa son successeur lui assigna un culte particulier, lui dédia un temple sur le mont Quirinal, institua les *Quirinales* en son honeur, & créa un grand pontife, appelé *flamen quirinalis*, lequel devoit être tiré du corps des patriciens, pour avoir soin du culte de ce nouveau dieu.

Quirinus étoit aussi un surnom de Jupiter & de Mars. C'est à eux probablement que s'adresse l'inscription recueillie par Gruter (232.), dans laquelle on lit *Quirinis*.

Quirinus, surnom de la famille *Sulpicia*.

QUIRIS ou QUIRITA. Junon étoit ainsi nommée par les femmes mariées, lorsqu'elles se mettoient sous sa protection. On dit qu'une des cérémonies du mariage étoit de peigner la nouvele épouse avec une pique qui eût été dans le corps d'un gladiateur terrassé & tué. Or une pique s'appeloit *curis*, & tout ce qui concernoit les noces, se raportoit à Junon, parce qu'elle y présidoit comme déesse tutélaire des femmes enceintes & des acouchemens. D'autres disent qu'elle étoit appelée *Quiris*, parce que tous les ans on préparoit à Junon un repas public dans chaque Curie; mais *voyez* Junon.

QUIRITARE, appeler les citoyens à son secours, se plaindre hautement : *Quiritare dicitur is qui Quiritium fidem clamans implorat*. (*Var. ling. lat.* 5. 7.) Ce mot vient de *Quirites*, nom des habitans de Cures, pays des Sabins, qui devint celui des Romains, lorsque ces deux peuples eurent fait alliance, & ne formerent plus qu'une seule nation. *Ita geminata urbe*, dit Tite-Live, *ut Sabinis tamen aliquid daretur*, *Quirites a Curibus appellati*.

Le mot *Quirites*, qui désignoit tous les citoyens romains, étoit odieux aux soldats; & lorsqu'un général vouloit les punir ou les humilier, il les appeloit *Quirites*, au lieu de *milites*, pour leur faire entendre qu'ils étoient plus propres à la vie tranquille des bourgeois, qu'à la vie active & laborieuse d'un homme de guerre. *Hactenus castigavit milites*, dit Plutarque, *quod pro militibus Quirites appellaverit*.

QUIRITES, nom que prirent les Romains dans le traité fait entre Romulus & Tatius, où il fut arrêté que l'un & l'autre régneroient dans Rome avec un pouvoir égal. La ville retint le nom de Romulus, son fondateur; le peuple reçut le nom de *Quirites*, que portoient les habitans de Cures, capitale de l'état sabin.

Les auteurs sont partagés sur l'étymologie des noms *Cures* & *Quirites*. *Quiris*, en langue sabine, signifie tout-à-la-fois *un javelot & une divinite guerriere armée d'un javelot*. Les uns veulent que ce fût le dieu Mars, les autres un dieu particulier qui présidoit à la guerre; soit donc que le dieu eût fait ainsi nommer le javelot, soit que le javelot eût donné son onm au dieu même, le nom *Quiris* fut honoré à Rome jusqu'à ce que Romulus ayant disparu aux ieux des Romains, il reçut les honeurs divins sous le nom de *Quirinus*, & prit la place du dieu *Quiris*. Ovide (*Lib. II. de Fast.*) a raporté les diverses opinions sur les mots de *Cures* & de *Quiris* :

Sive quod hasta, Quiris, priscis est dicta Sabinis,
Bellicus a telo venit ad astra deus.
Sive suo regi nomen posuere Quirites;
Seu quia Romanis junxerat ille Cures.

„ Soit que les anciens Sabins aient donné au „ javelot le nom de *Quiris*; soit que le dieu de „ la guerre ait pris le sien du javelot; soit que „ les *Quirites* aient ainsi nommé leur roi; soit „ que ce nom viene de celui qui joignit les *Quirites* aux Romains „.

Au reste, je trouve *quiris* au singulier dans Horace & dans Perse, pour désigner un citoyen romain. (*D. J.*)

R

Les Latins appelerent cette lettre *canina*, parce que les chiens semblent la prononcer avec facilité. Cette lettre est de l'invention d'Appius Claudius, ainsi que le raporte Pomponius : *Appius Claudius Centimanus R litteram invenit, ut pro Valesii Valerii essent, & pro Fusii Furii*. Deux RR signifioient comptes rendus, *rationes relata*; R. C. *Roma condita*. Dans la numération, R vouloit dire quatre-vingts ; & quand il y avoit un accent dessus, elle marquoit quatre vingt-mille.

R a quelquefois été remplacé par D ; car on disoit *pras, pradis*, pour *pras, praris*.

R & N étoient prises quelquefois indifféremment l'une pour l'autre ; ainsi l'on a dit *condolium* & *cordolium*.

R & S ont été prises quelquefois indifféremment l'une pour l'autre ; ainsi l'on a dit *Papisii* & *Papirii*, *Fusii* & *Furii*.

Les savans auteurs de la *Nouvele diplomatique* ont divisé (*Tom. II. pag.* 328.) en 8 séries & plusieurs sous-séries les R des marbres, des médailles & des manuscrits.

La premiere série de l'R anguleuse ou sans queue répond aux premiers siecles. Elle se subdivise 1°. en R à lignes obliques & courbes, 2°. obliques & horizontales, 3°. en P.

La deuxieme, aussi anciene, devient encore plus abondante depuis le sixieme siecle jusqu'au treizieme : 1°. pointe vive, &c. 2°. presque verticale, 3°. de plus excédante, 4°. queue détachée, &c. 5°. oblique, 6°. courbée en dessus, &c.

La troisieme série à panse arondie, commence avant l'ere vulgaire, & dure jusqu'au onzieme siecle : 1°. inclinée, n'étant que la continuation de la haste, 2°. en est distinguée, 3°. confondue avec la haste sans inclinaison, 4°. excédée en dessus par le support, 5°. alongée & ferrée, 6°. passant par-dessus la haste, 7°. en forme d'S.

La quatrieme série à panse ouverte, &c. doit, quant à la plupart de ses figures, être référée aux premiers temps : 1°. haut & bas, 2°. en dessous, 3°. à haste racourcie, 4°. queue en S contournée, 5°. haste & queue courbées en dehors, 6°. à panse anguleuse, 7°. R contournée, &c. 8°. horizontale en tête, 9°. queue très-écartée du pied de la haste, 10°. R irréguliere, à panse & queue ensemble détachée de la haste, 11°. réguliere de même, 12°. haste, panse, queue disjointes les unes des autres, 13°. queue seule détachée, 14°. disjointe, panse fermée, 15°. ouverte en dessus, 16°. queue partant de la haste au dessus de la panse.

La cinquieme série un peu irréguliere, quoiqu'à queue unie, à la tête fermée, comprend beaucoup de lettres antérieures à l'ere vulgaire, & quelques-unes de postérieures au septieme siecle : 1°. queue plus courte que la haste, 2°. haste moins longue, 3°. queue courbée en dedans, 4°. haste excédée par le haut ou le bout de la panse, 5°. prolongée en dessus, 6°. panse anguleuse, 7°. haste obliquement tranchée, 8°. queue courbée vers la gauche.

La sixieme série suit la forme ordinaire de l'R : 1°. assez régulièrement tranchée, 2°. moins exactement, 3°. queue massive & droite, 4°. courbée sur-tout vers la haste, &c. 5°. chargée d'un monticule, 6°. R. en B.

La septieme série très-hétéroclite ne s'éleve pas au dessus du moyen âge : 1°. dégénérant en *n*, & dont le second côté passe sur le premier, 2°. en forme d'*n*, 3°. aplatie en dessus, 4°. arondie, 5°. en G à queue, couché, 6°. en ‿, &c. 7°. en *r* greque, &c. 8°. R. en A sans traverse, &c. 9°. R contournée, &c.

La huitieme série renferme les *r* minuscules, depuis le troisieme siecle. 1°. côté droit recourbé vers le haut, 2°. vers le bas, 3°. naissant au dessous de l'extrémité du gauche, & relevé en courbe, 4°. *r* en *b*, 5°. en Γ, 6°. queue anguleuse 7°. en R, 8°. recourbée, 9°. anguleuse, 10°. en Z, 11°. purement gothique. Les trois premieres, avec les cinquieme & sixieme sous-séries, & même la neuvieme remontent au premier âge ; la quatrieme & la huitieme au moyen ; le reste adjugé au gothique.

Le P grec marqué d'un accent en dessus vaut 100 ; marqué de l'accent en dessous, il vaut 1000 fois cent, ou 100,000.

Le P ainsi figuré Γ, est fréquent sur les anciennes médailles greques. Mais dans les inscriptions de la plus haute antiquité, à peine le jambage droit paroît-il naissant.

RABATAMA, dans l'Arabie. PABBATAMHNΩN.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honneur de Gordien-Pie.

RABBATHMOMA, dans l'Arabie Pétrée, PABBAΘMΩMA & PABBAΘMΩMHNΩN.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques avec son ere, en l'honneur de Septime-Sévere, de Caracalla, de Géta.

RABDOMANCIE, divination qui se faisoit par le moyen de verges ou de baguetes (Ῥάβδος, *verge*.). Hérodote dit au livre IV, que les femmes des Scythes cherchoient & ramassoient des baguetes bien droites, pour s'en servir à cette superstition. *Voyez* BÉLOMANCIE.

Strabon (*Lib. XIV.*) raporte la *rabdomancie* des Perses. Leurs mages employoient à cet effet des branches de laurier, de myrte & des brins de bruyere.

Les Scythes se servoient de baguetes de saule ; & les Tartares, qui en sont descendus, ont aussi une espece de *rabdomancie*, si l'on en croit Paul Vénitien (*Liv. I. c. 43.*). Les Algériens, dans la Barbarie, en ont encore une autre espece.

Elle a été également connue en Occident. Voici comment Tacite s'exprime sur celle des Germains, dans ce qu'il a écrit des mœurs de ces peuples. „ Ils sont, dit-il, fort adonés aux augures & aux sorts ; mais ils n'y observent pas grande cérémonie. Ils coupent une branche de quelqu'arbre fruitier en plusieurs morceaux, & les marquent de certains caracteres, puis les jettent à l'aventure sur un drap blanc. Alors le prêtre ou le pere de famille leve chaque brin trois fois, après avoir prié les dieux & les interpretes, selon les marques qu'il y a faites. „

Ammien Marcellin (*Lib. XXXI.*) représente aussi la *rabdomancie* des Alains. „ Ils devinent, dit-il, l'avenir d'une maniere merveilleuse ; les femmes coupent des baguetes bien droites ; ce qu'elles font avec des enchantemens secrets, & à certains jours marqués exactement. Ils connoissent par ces baguetes ce qui doit ariver „.

On peut raporter à cette espece de divination la fameuse fleche d'Abaris, sur laquelle les anciens ont débité tant de fables. *Voyez* Abaris.

ΡΑΒΔΟΥΧΟΙ, porte-verges, huissiers, qui maintenoient le bon ordre dans les théâtres. On donnoit encore ce nom aux maîtres des gladiateurs, à cause de la baguete qu'ils portoient.

RABIRIA, famille romaine dont nous avons des médailles :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

RABULA, méchant avocat qui crioit beaucoup en plaidant, déclamateur qui n'étoit bon qu'à retarder la décision d'une cause, & qu'on appeloit aussi *morator, quia causam morabatur*. Cicéron, dans son Orateur, parle de ces sortes d'avocats : *Non declamatorem aliquem de ludo, aut rabulam de foro, sed doctissimum & perfectissimum quærimus.*

RADAMANTE, fils de Jupiter & d'Europe, étoit frere de Minos. Il s'acquit la réputation d'un prince d'une grande vertu, le plus modeste & le plus sobre de son temps. Il alla s'établir dans quelqu'une des îles de l'Archipel, sur les côtes de l'Asie, où il fit plusieurs conquêtes, moins par la force de ses armes, que par la sagesse de son gouvernement. C'est cette équité & cet amour pour la justice, qui le firent mettre au nombre des juges d'Enfer, où on lui donna pour son partagel es Asiatiques & les Africains. C'est lui, dit Virgile, qui préside au Tartare, où il exerce un pouvoir formidable. C'est lui qui informe des crimes & qui les punit ; il force les coupables de révéler eux-mêmes les horreurs de leur vie, d'avouer les crimes dont ils ont long-temps joui, & dont ils ont différé l'expiation, jusqu'à l'heure du trépas. On a dit qu'il avoit épousé Alcmene.

RADEAU, *ratis*, plusieurs pieces de bois atachées ensemble, qui flotent sur l'eau. Ce fut pour les anciens la premiere maniere de naviger : (*Isid. 19. 1.*) *Rates primum & antiquissimum genus navigii, & rudibus lignis asseribusque consertum*. Les peuples qui les premiers userent de cette maniere d'aller sur mer, furent les Phéniciens, les Éthiopiens & les Gorrhéens. Strabon dit que ces derniers alloient fréquemment commercer à Babylone sur des radeaux.

RADEGAST, dieu des Obotrites.

RADIALE } (Couronne), couronne formée
RADIÉE } de pointes ou de rayons. *Voyez* Couronne.

RAGOÛTS. Quoique le luxe des Romains fût porté fort loin du temps de la république, il est à remarquer qu'ils conservoient encore sur leurs tables des restes de leur premiere frugalité ; & leur bonne-chere tenoit encore de leur ancienne cuisine. Cicéron se plaint dans la *lettre 26 du VII livre* à ses amis, d'une dyssenterie causée par l'excès des ragoûts qu'il avoit mangés. Quels étoient ces ragoûts ? Des légumes & toutes sortes d'herbes : *Herbas omnes ita condiunt, ut nihil possit esse suavius*. Ces herbes si délicatement aprêtées étoient des cardes de poirée & des mauves ; car, ajoute le consul de Rome, moi qui savois bien m'abstenir des murenes & des huîtres, je n'ai pas su me défendre des cardes de poirée ni des mauves : *Ita ego qui me facile ostreis & murenis abstinebam, a beta & a malva deceptus sum*. (D. J.)

ΡΑΙΔΙΑ, espece de chaussure formée de plusieurs entrelas ; c'est la description qu'en fait Pollux (*Liv. VII. Segm. 53.*): Πολυὶλικτον ὑπόδημα.

RAIE, poisson. On voit une *raie* sur les médailles de l'île *Corcyra*, aujourd'hui Corfou.

RAISIN (On voit un) sur les médailles de Byzantium, de Calacta, de Chios, de Cydonia, d'Eretria, d'Eubée, d'Ystiæa, de Maronée, de Myconus, de Naxus, des Opuntiens, de Scotussa, de Sicinus, de Tauromenium, de Tenos, de Teos, d'Eresus, des Locriens-Épicnemidiens, de Minya, de Soli en Cypre.

RALLA VESTIS, étofe à poil ras, opposée à *spissa vestis*.

RAMEAU d'or, que la Sybille de Cumes fit prendre à Énée, pour lui servir de sauve-garde aux Enfers (*Eneid. liv. VI.*) : „ Au milieu d'une „ épaisse forêt, dans le fond d'une ténébreuse „ vallée, est un arbre toufu qui porte un *ra-* „ *meau d'or*, consacré à la reine des Enfers. Il

„ faut qu'un mortel qui veut pénétrer dans l'empire de Pluton, soit muni de ce *rameau* pour „ le présenter à la déesse. À peine est-il arraché de l'arbre, qu'il en renaît un autre de „ même métal....... Si le destin vous permet de „ descendre sur les sombres bords, il se laissera „ cueillir sans peine; mais si votre entreprise est „ contraire à la volonté de Jupiter, le *rameau* „ vous résistera; vous y emploîrez des forces inutiles, le fer même ne poura le séparer de l'arbre „. Énée, à l'aide de deux colombes envoyées par Vénus, trouva cet heureux *rameau*, l'arracha de l'arbre, sans y trouver la moindre résistance, & le porta à la Sybille. Quand ils furent arivés au palais de Pluton, Énée atacha le *rameau d'or* à la porte.

RAMENTA. *Voyez* POUDRE à cheveux.

RAMEUR, celui qui tire à la rame. Les Romains employoient à cette fonction les esclaves qui avoient été mis en liberté, & ils les enrôloient comme les soldats. *Socios navales libertini ordinis*, dit Tite-Live (42. 27.), *in viginti & quinque naves*, *ex civibus romanis*, *C. Licinius*, *prætor*, *scribere jussit*. Ils prêtoient le serment entre les mains des consuls, comme les soldats ordinaires. Dans les temps fâcheux où le trésor étoit épuisé, & où il y avoit disete d'hommes, on forçoit les particuliers à donner leurs esclaves, pour les mettre à la rame, & cet usage fut suivi sous les empereurs, où l'on ne voit guere que des esclaves employés à ce travail.

Il arivoit même quelquefois que, comme aujourd'hui, on y condamnoit les mal-faicteurs.

Les Corinthiens furent les premiers qui introduisirent l'usage de plusieurs rangs de rames.

On distinguoit les *rameurs* par degrés; ceux qui étoient au plus bas, s'appeloient *thalamites*, ceux du milieu *zugites*, & ceux du haut *thranites*.

RAMNES ou *RAMNENSES*, espece de tribu formée de chevaliers romains. Acron le dit formélement, & préfere ce sentiment à l'opinion de ceux qui croyoient seulement que c'étoit une des tribus romaines: *Ramnes*, *Luceres*, *Tatienses*, *tribus erant*, *vel ut verius*, *equites*. Cornelius Nepos, plus croyable encore que le scholiaste, réunit ces deux sentimens, & les applique aux chevaliers. C'est dans la vie de Romulus où il est dit: *Tres equitum centurias instituit*, *quas a suo nomine Ramnenses*, *a Tito Tatio Tatienses*, *a Lucumone Luceres appellavit*. C'étoit donc une centurie ou une espece de tribu de chevaliers romains.

Un ancien poête, mais dont on ignore le nom, dans une piece aussi élégante que modeste sur les fêtes de Vénus, a ramassé en quatre petits vers toutes les parties de la république, savoir le peuple, *quirites*; les chevaliers, *ramnes*; le sénat, *patres*; & les empereurs, *Cæsares*:

Romuleas ipsa fecit
Cum Sabinis nuptias;
Unde ramnes & quirites,
Proque prole postera
Romuli, *patres creavit*,
Et nepotes Cæsares.

Enfin, Horace a donné à *ramnes* une épithete qui convient particuliérement aux chevaliers romains; il les nommoit *celsi*. Or *celsus* vient du grec κέλης, qui signifie également un *cheval* & un *cavalier*, comme nous l'apprenons de Festus Pompeius. (*D. J.*)

RAPHANUS. } *RAPHANISMUS*. } Les Romains appeloient un raifort *raphanus*, & le supplice qu'ils faisoient soufrir aux adulteres avec ce fruit, *raphanismus*. On le choisissoit d'une grôsseur monstrueuse, & on l'enfonçoit avec violence dans le fondement de l'homme surpris en adultere.

RAPILLO. *Voyez* PIERRES.

RAPORT. *Voyez* RELATIO.

RAPSODES, nom que donnoient les anciens à ceux dont l'occupation ordinaire étoit de chanter en public des morceaux des poëmes d'Homere, ou simplement de les réciter.

Cuper nous apprend que les *rapsodes* étoient habillés de rouge quand ils chantoient l'Iliade, & de bleu quand ils chantoient l'Odissée. Ils chantoient sur des théâtres, & disputoient quelquefois pour des prix.

Lorsque deux antagonistes avoient fini leurs parties, les deux pieces ou papiers sur lesquels elles étoient écrites, étoient joints & réunis ensemble, d'où est venu le nom de *rapsodes*, formé du grec ῥάπτω, *je cous*, & ᾠδὴ, *ode* ou *chant*.

Mais il y a eu d'autres *rapsodes* plus anciens que ceux-ci; c'étoient des gens qui composoient des chants héroïques ou des poëmes en l'honeur des hommes illustres, & qui alloient chanter leurs ouvrages de ville en ville pour gâgner leur vie. C'étoit-là, dit-on, le métier qu'Homere faisoit lui-même.

C'est probablement pour cette raison que quelques critiques ont fait venir le mot *rapsodes*, non de ῥάπτω & de ᾠδὴ, mais de ῥάβδος & de ᾄδειν, *chanter avec une branche de laurier à la main*, parce que les premiers *rapsodes* portoient cette marque distinctive.

Philocorus fait aussi venir le nom de *rapsodes* de ῥάπτειν τὰς ᾠδὰς, *composer des chants* ou *poëmes*, supposant que les poëmes étoient chantés par leurs auteurs mêmes. Suivant cette opinion, dont Scaliger ne s'éloigne pas, les *rapsodes* auroient été réduits à ceux de la seconde espece dont nous venons de parler.

Cependant il est plus vrai-semblable que tous

les *rapsodes* étoient de la même classe, quelque différence que les auteurs aient imaginées entr'eux, & que leur occupation étoit de chanter ou de réciter des poëmes, soit de leur composition, soit de celle des autres, selon qu'ils y trouvoient mieux leur compte & plus de gain à faire. Aussi ne pouvons-nous mieux les comparer qu'à nos anciens *trouveurs* & *jongleurs*, ou encore à nos chanteurs de chansons, parmi lesquels quelques-uns sont auteurs des pieces avec lesquelles ils amusent la populace dans les carrefours.

Depuis Homere, il n'est pas surprenant que les *rapsodes* de l'antiquité se soient bornés à chanter les vers de ce poëte, pour qui le peuple avoit la plus grande vénération, ni qu'ils aient élevé des théâtres dans les foires & les places publiques, pour disputer à qui réciteroit mieux ces vers, beaucoup plus parfaits & plus intéressans pour les Grecs, que tout ce qui avoit paru jusqu'alors.

On prétend, dit madame Dacier dans la vie d'Homere, que ces *rapsodes* étoient ainsi appelés pour les raisons qu'on a vues ci-dessus, & encore parce qu'après avoir chanté, par exemple, la partie appelée la *colere d'Achille*, dont on a fait le premier livre de l'Iliade, ils chantoient celle qu'on appeloit *le combat de Pâris & de Ménélas*, dont on a fait le troisieme livre, ou tel autre qu'on leur demandoit, ῥαψῳδοὶ, ῥάπτοντες τὰς ᾠδάς. Cette derniere étymologie est la plus vraisemblable, ou plutôt la seule vraie. C'est ainsi que Sophocle, dans son Œdipe, appele le Sphinx ῥαψῳδὸν, parce qu'il rendoit différens oracles, selon qu'on l'interrogeoit.

RAPSODOMANCIE, divination qui se faisoit en tirant au sort dans un poëte, & prenant l'endroit sur lequel on tomboit pour une prédiction de ce qu'on vouloit savoir. C'étoit ordinairement Homere ou Virgile que l'on prenoit pour cela. Tantôt on écrivoit des sentences ou quelques vers détachés du poëte, lesquels on écrivoit sur de petits morceaux de bois, que l'on jetoit dans une urne au hazard, d'où on en tiroit une qui étoit le sort.

Tantôt on jetoit des dés sur une planche, sur laquelle il y avoit des vers écrits; & ceux sur lesquels s'arrêtoient les dés, passoient pour contenir la prédiction.

Ce mot est formé de μαντεία, *divination*, & de ῥάβδος, *baguete*.

RAPTIM ludere, terme du jeu de la paume chez les anciens; c'étoit lorsque la balle frapoit la terre, & que les joueurs la recevoient au bond; c'est ce que Lucain appele *pilam revocare*.

RASDI, idole des anciens Hongrois. (*Bomfin. hist. Hungar. lib. XII.*)

RASER la barbe. *Voyez* BARBE.

RASER la maison. C'étoit chez les Romains une des peines que l'on infligeoit à celui qui aspiroit à la tyrannie. Valere-Maxime (*Liv. VI. ch. 3.*) raporte que Sp. Cassius, convaincu d'avoir tenté de se rendre maître de la république, fut condamné par le sénat & le peuple à la mort, dont trois consulats & un magnifique triomphe ne purent le garantir. Le peuple n'étant point encore satisfait, on abatit sa maison pour augmenter son supplice par la destruction de ses dieux domestiques: *Ut penatium quoque strage puniretur*.

RAT. *Voyez* SOURIS.

RATION des anciens. (*Article extrait de la Métrologie de M. Paucton.*)

Les peuples de l'antiquité avoient une mesure particuliere qui contenoit la *ration* de blé nécessaire pour la nouriture journaliere d'une persone; cette mesure étoit la chénice. Or, 365 chénices hébraiques ou égyptienes font 25 ½ boisseaux; 365 chénices greques, 26 ²⁄₅ boisseaux; & 365 chénices romaines, 26 ¼ boisseaux. C'étoit-là en particulier la *ration* de blé pour les troupes chez les anciens. Je ne sai si le chorns ou chomer des Hébreux n'étoit pas destiné à mesurer la *ration* annuele de blé pour une persone; car il équivaloit à 25 ¹⁄₆ boisseaux de Paris.

C'étoit un usage établi chez les Romains de délivrer, chaque premier jour du mois, aux soldats & aux esclaves ce qu'ils devoient consommer de blé durant le mois entier. *Meministis quot calendis petere demensum*, dit Plaute. Ælius Donatus, qui vivoit à Rome l'an 354 de l'ere vulgaire, & qui composa des commentaires sur Térence & sur Virgile, nous apprend (*In Phormione.*) que ce *demensum*, ou cette *ration* d'un mois, étoit de quatre modius: *Servi quaternos modios accipiebant frumenti in mensem, & id demensum dicebatur*. C'est par an 48 modius, qui valent plus de 37 boisseaux de Paris. La *ration* de blé par mois pour les esclaves étoit également de cinq modios attiques, ou en argent de cinq deniers de Néron, comme on le voit en plusieurs endroits de Séneque. Un seul passage suffira (*Epist. lib. XI. epist. 81.*): *Ille qui in scena laxius incedit, & hæc resupinus dicit*:

Superbus Argi regna mi liquit Pelops,
Qua Ponto ab Helles atque ab Ionio mari
Urgetur Isthmos:

Servus est, quinque modios accipit, & quinque denarios. C'est par an soixante modios ou 10 médimnes, qui valent 35 boisseaux; & l'on conclut de là que le setier de blé, mesure de Paris, auroit valu alors 16 liv. 15 sous & quelques deniers.

Polybe (*Liv. XVII.*) dit que parmi les Romains la *ration* d'un mois pour un fantassin étoit en blé de deux tiers de médimne; ce qui ne feroit que quatre modios par mois, & six médimnes, ou 21 boisseaux de Paris par an; mais sûrement cet historien se trompe en estimant le modius attique égal au modius romain; ses évaluations de la monoie romaine en monoie greque ne valent

lent pas mieux, & l'on peut se dispenser d'y avoir égard.

Caton le Censeur, dans son livre *de re rustica* (*Numéros* 56, 57 & 58.) regle la dépense des esclaves employés à la culture des terres, en cette maniere:

L'hiver, lorsqu'ils travailleot, ils auront quatre modius de blé (par mois), & quatre & demi l'été. L'intendant ou iospecteur des esclaves, sa femme & le berger auront chacun trois modius. Les esclaves qui sont aux fers auront quatre pondo de paio l'hiver; mais depuis le temps où ils commenceront à cultiver la vigne jusqu'à la saison des figues, vous leur dooonerez cinq pondo de paio; après ce temps, vous réduirez leur *ratisn* à quatre poodo.

Pour manger avec leur pain, ils auront des olives dans la saison où l'on en fait la récolte; & dans les autres saisons, des olives confites, ou, à leur défaut, du poisson, du vinaigre, & uo setier d'huile par mois chacun. Vous leur donnerez à chacun un modius de sel par an.

Après la vendange, ils boiront du petit vin pendant trois mois. Le quatrieme mois, ils auront une hémine de vin par jour, c'est-à-dire, deux conges & demi par mois. Les cinquieme, sixieme, septieme & huitieme mois, un setier par jour, ou cinq conges par mois. Les neuvieme, dixieme & onzieme mois, trois hémines par jour, ou uoe amphore par mois. Dans les fêtes de Bacchus, & celles qui se célebrent dans les carrefours, ils auront jusqu'à un conge de vin par tête. Cette quantité de vio, avec ce que vous en ajouterez pour les esclaves enchaînés, lors que vous les occuperez à quelques travaux, peut aller à dix amphores par persone, & ce n'est pas trop.

Voilà ce qne dit Caton, sur le récit duquel on établit que les esclaves, lorsqu'ils travailloient, avoieot l'hiver sur le pied de 37. 27 boisseaux de blé par ao, & l'été sur le pied de 41. 82 boisseaux par an; ce qui fait l'un dans l'autre 39 $\frac{3}{4}$ boisseaux de blé pour une année; ils avoient de plus eoviron huit piotes d'huile, 9 $\frac{8}{9}$ livres de sel, & près de 310 pintes, c'est-à-dire, plus d'un muid de vin, outre la piquete qu'ils buvoient pendant trois mois.

Les esclaves qui étoient aux fers, avoient l'hiver 43 $\frac{3}{4}$ onces de paio par jour, ce qui fait par an 998 livres de paio; l'été ils avoient par jour 54 $\frac{1}{2}$ onces de pain par jour, ce qui fait par an 1248 livres; cela revieot l'uo dans l'autre à 49 $\frac{11}{60}$ onces par jour, & par an 1123 livres, qui répondent à 45 boisseaux. C'est-là la *ration* de grain pour les hommes de peine qui n'ont rien à manger avec leur pain.

L'inspecteur des esclaves, sa femme & le berger avoient, pour leur consommation anouele, chacun 27, 88 liv., ou enviroo 28 boisseaux de blé. Si nous considérons la pinte de Paris, comme les anciens faisoieot la chénice, pour la *ration* journaliere de blé que peut consommer une persone, il me semble qu'elle rempliroit fort bien cet objet; car 365 pintes de blé sont plus de 27 boisseaux & uo tiers; ce qui fait par jour, en pain blanc, 19 $\frac{1}{4}$ onces, & en pain bis ou grôs pain, 30 onces. (*Metrologie de M. Paucton*.)

RATIONALES Casaris, dans le Bas Empire, ceux qui étoient chargés de l'intendaoce des biens de l'empereur, nommés auparavant *procuratores Casaris*. Il y avoit eocore les *rationales pascuum*, qui avoient la direction des paturages du prince; *rationales summarum Ægypti*, qui étoient chargés de la recherche des biens caducs ou dévolus au fisc. D'abord cette charge fut sans jurisdiction; mais, dans la suite, elle devint considérable, & celui qui en étoit revêtu, eut le titre de comte. Ses droits s'étendoient sur la soie, le lin, les pierres précieuses, & les diverses sortes d'aromates, que l'on apportoit des Indes & de l'Arabie en Égypte. Pour tout l'Orient, on ne trouve qu'uo seul *rationalis summarum*, quoique l'on présume qu'il dût y en avoir plusieurs autres, puisque l'on en compte onze pour les diverses provioces d'Occident. Il y avoit aussi à Rome le *rationalis vinorum*, celui qui tenoit le registre des vins qui venoient à Rome de Toscane, de la Campanie & du Picentio. Ce fut l'empereur Alexandre qui, au raport de Lampride, établit un corps de marchands de vin à Rome, & le *rationalis* étoit prépofé à la perception des impôts mis sur les vins que les marchaods tiroient des différens endroits de l'Italie pour la provision du peuple.

RATIONIBUS (A), contrôleur d'uo comptable, inspecteur des écritures. On lit dans les inscriptions recueillies par Muratori: *A RATIONIBUS AUGUSTI, AUGUSTORUM, NERONIS, PATRIMONII, VOLUPTATUM AUGUSTI, SCRIBA A RATIONIBUS VOLUT*.

Dans une inscription recueillie par Gruter (5. 58. ss.), on lit: *A RA. MIL. FRUM. LEG.* XXX. *V. V.*, contrôleur des vivres de la trentieme légion.

RATITI. Jamais les deniers romains n'ont été appelés, *ratiti*, comme l'a dit le pere Jobert. On n'a jamais nommé ainsi que les pieces de monoie de bronze, *asses ratiti*, *quadrans ratitus*; parce que ces âs & ce quart d'âs étoient marqués au revers de la figure d'un navire. Cette espece de monoie étoit en usage à Rome, long-temps avant qu'on y eût frapé des pieces d'argent, soit deniers, soit quinaires ou sesterces.

RATUM facere, être de bon augure, confirmer le présage; expression du jargon mystique des augures.

RATUMENA. *Voyez* PORTES.

RAUCUS, en Crete. ΡΑΥΚΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent . . . . . *Hunter*.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:
Un trident.
Des dauphins.

RAUDUSCULA. *Voyez* PORTES.

RAUDUSCULUM. C'étoit la plus vile espece de toutes les monoies romaines, ainsi appelée parce qu'elle n'étoit que de cuivre. Cicéron emploie ce mot dans plusieurs endroits de ses lettres, pour désigner de petites dettes. (*D. J.*)

RAVE. Les écrivains de l'antiquité font mention de trois sortes de *raves*, *rapa*; la large ou grôsse racourcie, la ronde & la sauvage, qui est longue comme le raifort. La feuille de la rave est anguleuse & raboteuse; son suc est âcre & mordicant. La meilleure & la plus recherchée est celle qui vient dans le territoire de Nursie; elle s'y vendoit un sesterce la livre du temple de Pline (5 sous 8 deniers la livre poids de marc.); & quand il y en avoit disete, deux sesterces. Les meilleures après celles-ci sont celles du mont Algide.

La culture des *raves* & des navets étoit regardée autrefois comme la plus utile après celle des blés & de la fêve. Les hommes non seulement en mageoient la racine, mais ils en estimoient tout autant les feuilles & les tendrons que ceux du chou. Tous les animaux aiment la *rave*; les quadrupedes en mangent avec appétit tant les feuilles que la racine; cuite, elle est propre à nourir & à engraisser la volaille.

Les brouillards, les petites gelées & le froid contribuent à faire croître & grôssir les *raves*. J'en ai vu, dit Pline, qui pesoient plus de quarante livres. Tragus dit la même chose. Amatus en a vu du poids de cinquante à soixante livres, & Mathiole de cent. (*Extrait de la Métrologie de M. Paucton*.)

RAVENNA, en Italie.
Les médailles autonomes de cette ville sont:
RR. en bronze.

RAVILLA, surnom donné à cause des ieux roux.

RAVUS COLOR, couleur roux-foncé. Horace donne cette épithete à une louve (*Od.* 3. 27. 3.): *Lupam ravam*.

RAYÉES (Étofes). *Voyez* ÉTOFES.

RÉATE ou *REATÆ*, ville d'Italie dans l'Ombrie, chez les Sabins, au voisinage d'Interocrea, selon Strabon (*Lib. V. pag.* 228.). Denis d'Halicarnasse dit que les habitans étoient Aborigenes, & Silius Italicus (*Lib. VIII. Vers.* 414.) nous apprend que la ville étoit dédiée à Cybele:

.... *Hunc Foruli, magnaque Reate dicatum Cœlicolum matri*.....

Réate étoit une préfecture, comme nous le voyons dans la troisieme Catilinaire de Cicéron (*C.* 2.); & Suétone (*C.* 1.) nous fait entendre que c'étoit un municipe; car il donne au grand-pere de Vespasien le titre de *municeps reatinus*. Tite-Live fait mention de divers prodiges arivés à *Réate*; il dit entr'autres (*Lib. XXV. c.* 7. *& lib. XXVI. c.* 23.), qu'on publioit y avoir vu voler une grôsse pierre, & qu'une mule, malgré la stérilité ordinaire de ces sortes d'animaux, y avoit produit un mulet. Cette ville retient quelque-chose de son ancien nom; car on la nomme aujourd'hui *Rieti*. (*D. J.*)

REBEBIN, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* METRÉTRÈS.

REBIITE, demi-denier, monoie d'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 5 sous 2 ⅘ deniers, monoie de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en monoie des mêmes pays:

2 ½ gerah.
ou 5 mehah.
ou 6 pondion.
ou 12 phollis.
ou 48 kodrantès.
ou 96 perutah.

REBILUS, surnom de la famille CANINIA.

RÉBUS. On trouve dans l'antiquité quelques traces des rébus, & même dans le siecle d'Auguste. Cicéron, dans sa dédicace aux dieux, inscrit son nom par ces mots, *Marcus Tullius*, & au bout une espece de petit *pois*, que les Latins appeloient *cicer*, & que nous nommons *pois chiche*. Jules César fit représenter sur quelques-unes de ses monoies un éléphant qu'on appeloit *césar* dans la Mauritanie. On raconte aussi que Lucius Aquilius Florus & Voconius Vitulus, tous deux préfets de la monoie dans le même siecle, firent graver sur le revers des especes, le premier une fleur, & l'autre un veau.

On pouroit ennoblir les *rébus* en cherchant leur origine jusque dans les hiéroglyphes des Égyptiens; mais ce seroit prodiguer de l'érudition mal-à-propos.

RECENTATUM vinum. *Voyez* VIN.

RÉCHAUD, ἰπνεπίς S. Clément d'Alexandrie met cet utensile parmi les instrumens du luxe, parce qu'on l'employoit de son temps, comme nous nous en servons aujourd'hui, pour empêcher les viandes qu'on sert sur la table de se refroidir; c'est ce qui peut nous faire entendre ce passage de Séneque (*Epist.* 85.): *Circa cœnationes ejus, tumultus coquorum est, ipsos cum obsoniis focos transferentium. Hoc enim jam luxuria commenta est, ne quis intepescat cibus, ne quid palato jam calloso parum ferveat; cœnam culina prosequitur* „. À ses soupers, tout retentit du „ bruit des cuisiniers qui transportent des *réchauds* avec des viandes; car la friandise a ima- „ giné ce rafinement, afin qu'aucun mets ne tié-

„ dise, & que tout soit assez chaud pour ces „ palais endurcis ; la cuisine suit le souper „.

Au reste, Séneque ne veut pas dire que l'invention du *réchaud* fût nouvele de son temps ; il ne parle que de l'usage qu'on en faisoit, qui étoit en effet nouveau, mais très-sensé.

On trouvera dans les *Antiquités romaines* de Caylus (*Tom. I.*), la représentation d'un des *réchauds* de bronze des Romains, avec trois oies qui lui servent d'apui. Il a 7 pouces depuis l'extrémité d'une des têtes d'oiseau jusqu'au bord opposé de sa circonférence. Cette espece de plateau a quinze lignes de creux, & les pieds l'élevent au dessus du plan de deux pouces. Les trois oies, car elles paroissent telles, forment les trois apuis qui se terminent par des pieds de bœufs, & leurs ailes déployées avec assez de grâce, font d'un bon goût d'ornement. Ces têtes qui se déploient sur leur estomac, & qui forment des especes d'anses, excedent d'un demi-pouce la circonférence du plateau.

RECIPERE FERRUM se disoit des gladiateurs vaincus, qui, après avoir vu le signal de leur mort donné par le peuple, se soumettoient à l'arrêt, & tendoient leur gorge.

RECITARE, lire à haute voix. Les anciens, quand ils avoient composé quelqu'ouvrage, avoient coutume de le réciter à leurs amis, avant que de le mettre au jour, pour profiter de leurs remarques critiques. Nous voyons dans Pline (*Epist. 1. 13. 1.*) des exemples de cet usage : *Magnum proventum poetarum annus hic attulit, toto verso aprili nullus fere dies quo non recitaret aliquis*. On s'assembloit pour entendre lire, dans le Capitole & dans le palais des empereurs. On croit qu'Asinius Pollion fut le premier qui introduisit cet usage sous Auguste. *Pollio Asinius*, dit Séneque, *primus omnium Romanorum advocatis luminibus scripta sua recitavit*. (*In proem. controv.*) On alloit aussi lire ses ouvrages dans les maisons des gens riches qui aimoient les lettres ; plus souvent encore dans les bains, où il y avoit toujours un très-grand concours de monde, & par conséquent un plus grand nombre de critiques. Les auteurs avoient soin d'ailleurs d'inviter à cette lecture leurs amis & les gens de leur connoissance, & ils le faisoient par des lettres missives : *Et libellos spargit*, dit un ancien, en parlant d'un certain Bassus, qui alloit mendier de tous côtés des auditeurs. L'écrivain qui devoit lire, avoit soin de paroître dans l'assemblée avec un extérieur propre & décent, & il ne négligeoit aucune des ressources de l'art qui fût capable de lui gâgner les suffrages.

RÉCLAMES, inconnues pendant les dix premiers siecles. Les *réclames* deviennent communes vers le quatorzieme, & sont toujours placées sur la derniere page de chaque cahier des manuscrits.

RECUPERATORES, commissaires chez les Romains, qui connoissoient des causes dans lesquelles il s'agissoit du recouvrement & de la restitution des deniers & effets des particuliers. On ne donnoit ces juges que dans les contestations de faits, comme en matiere d'injure, & ils étoient désignés par le préteur. Ainsi leur fonction n'avoit lieu que lorsque la formule de l'action étoit réglée. Le demandeur prioit le préteur de lui donner un tribunal, & il n'étoit pas permis aux juges de ce tribunal de sortir tant soit peu de la formule de cette action. Les *recuperatores* ne formoient pas un corps de juges particuliers ; mais ils étoient au choix du prétenr, qui nommoit ceux qui lui plaisoient : *Nam ut in recuperatoriis judiciis, sic nos in his comitiis quasi repente apprehensi, sinceri judices fuimus*. (Plin. Epist. 3. 20. 1.)

REDDITIO, la troisieme partie du sacrifice des païens, quand ils rendoient les entrailles de la victime, après les avoir considérées, & quand ils les remettoient sur l'autel, formalité qu'ils appeloient *reddere & porrigere exta*.

REDEMPTRUARE, mot employé dans les danses des Saliens, qui imitoient les mouvemens de celui qui dansoit à leur tête. Celui-ci sautoit, *amptruabat*, & la troupe répondoit par des sauts semblables, *redemptruabat* ; c'est ce qu'a voulu dire Lucilius :

Præsul ut amptruat, inde & vulgo redemptruat olli.

REDEMPTORES, fermiers de la république & entrepreneurs des ouvrages publics : *At ii nunc dicuntur redemptores, quidquid conduxerunt præbendum utendumque*, dit Festus. C'étoit aux censeurs à conclure le traité avec ces sortes de gens, pour la construction & la réparation des ouvrages.

REDICULUS. Il y avoit un petit temple de *Rediculus* à deux milles de Rome, à l'endroit où Annibal posa son camp & se retira ensuite ; & ce fut pour cela qu'on fonda ce petit temple de *Rediculus* (*A redeundo*, s'en retournant), parce qu'il s'en retourna sans rien faire. On se persuada que les dieux protecteurs de Rome l'avoient frapé d'un terreur panique.

REDIMICULA mitræ, Ζώματα, liens pendans sur les joues, qui servoient à lier sous le menton & à fixer la mitre ou le bonet phrygien. On les voit au bonet de Pâris, sur une pierre gravée de Natter, publiée par Winckelmann. (*Monum. ined. n.* 112.)

REDIMICULUM, ceinture particuliere qu'Isidore (19. 33.) décrit en ces termes : *Redimiculum est quod succinctorium sive bracile nuncupamus, quod descendens per cervicem, & a lateribus colli divisum, utrarumque alarum sinus ambit, atque hinc inde succingit, ut constringens latitudinem vestis ad corpus contrahat. Hoc vulgo bracile, quasi brachiale, vocant, quamvis nunc non brachiorum, sed renum sit cingulum*.

Une des filles de Niobé est ceinte d'un *redimiculum* ou d'une ceinture, qui, après avoir passé derriere le cou, descend sous les bras, entre l'épaule & le sein; elle fixe ainsi le bord de la tunique, qui, par sa grande ouverture, eût laissé toute la gorge découverte. Du reste, le manteau que porte cette figure, la couvre au point qu'on ne sauroit distinguer où cette ceinture finit. Il est apparent que, de dessous le bras, elle se croise sur le dos, enveloppant le corps au dessous du sein; c'est ainsi qu'Isidore nous a décrit le *rediniculum*.

REDITUS, revenus publics. Les revenus des Romains varierent, suivant les différentes constitutions de leur état. Leurs premiers rois, outre leur revenu particulier, n'avoient que le produit d'une taxe par tête, qui étoit égale pour le pauvre & pour le riche, & un impôt qu'ils levoient sur les vivres que l'on apportoit au marché, impôt odieux qui fut aboli à la naissance de la république. Le roi Ancus Martius augmenta du produit des salines qu'il fit faire proche d'Ostie, le revenu public qui reçut aussi de nouveaux accroissemens, à mesure que la république fit de nouveles conquêtes. Il est très-difficile d'en donner un état certain, attendu qu'aucun auteur ancien ne s'explique assez clairement sur ce sujet. Ce que l'on peut assurer, c'est que l'or & l'argent furent très-peu communs à Rome, tant qu'elle se contint dans les bornes de l'Italie, & que ce ne fut qu'après que Paul-Émile eut conquis la Macédoine en 586, que la république se trouva assez riche pour pouvoir afranchir le peuple du tribut annuel qu'il payoit à Rome. Un trait qu'on lit dans Plutarque prouve la progression énorme des richesses de cette ville, en très-peu de temps. Cet auteur dit que Pompée fit porter dans son triomphe, en 692, un tableau où étoit écrit en gros caracteres, que les revenus de la république, avant les conquêtes qu'il avoit faites, ne montoient qu'à cinquante millions de drachmes, c'est-à-dire, quarante cinq millions, & que par ses victoires il l'avoit porté à quatre-vingt-cinq millions, c'est-à-dire, à soixante-treize millions cinq cents mille livres. Si cela s'entend du total des revenus de la république, il se trouvera qu'Auguste, mort en 768, avoit prodigieusement augmenté la masse des fonds de l'état, puisqu'en évaluant tout ce que ce prince tiroit des différentes provinces de l'empire, on voit qu'il lui revenoit environ quatre cents millions; ce qui forme en 76 ans d'intervalle une augmentation excessive. Aussi plusieurs écrivains prétendent-ils qu'il ne faut prendre la somme dont parle Plutaque, que pour le seul revenu que la république tiroit des principales villes d'Asie, & non pas de tous les revenus en général. Outre la taxe par tête, chacun payoit encore à proportion de tous les biens qu'il possédoit, & dont l'estimation se faisoit par le censeur. Il y avoit d'ailleurs trois autres sortes d'impositions, dont Cicéron parle dans son Oraison *pro Lege Manilia*, & qui sont connues sous le nom de *Portoria*, *Decuma*, & *Scriptura*. (*Voyez* ces mots.)

Il y avoit de plus le produit des mines d'or, d'argent, de plomb, qui étoient en Espagne & ailleurs, & depuis l'an 397, le vingtieme des esclaves qu'on afranchissoit; sous Tibere, ce fut le vingt-cinquieme, le centieme denier des biens qui étoient vendus volontairement, & le deuxcentieme de ceux qui l'étoient à l'encan. Auguste exigea le vingtieme des successions en ligne collatérale, & il vouloit que dans chaque testament des persones aisées, il y eût un legs pour l'empereur, sans quoi il ne pouvoit être exécuté. Cette ordonance subsista jusqu'au regne d'Antonin le *Pieux* qui l'abolit. Tout cela formoit un calcul qui montoit à des sommes considérables, indépendament des tributs des provinces, & sans comprendre les impôts en nature, que certaines provinces payoient, comme en Sicile & en Sardaigne, où on levoit la dîme de tous les blés; dans d'autres, le vingtieme du lard & du vin, le centieme des fruits, une certaine quantité de cuirs de bœuf: tributs qui servoient à remplir les gréniers de Rome, & à faire les provisions des armées. Il y avoit outre cela des droits de péages ou de passage, qu'on levoit en quelques endroits sur certaines marchandises, ainsi que ceux que l'on percevoit dans les ports de l'Italie: le sel que chacun étoit obligé de prendre chez les fermiers publics, faisoit encore partie des revenus de l'État, & tels étoient les impôts ordinaires. Les Empereurs furent ingénieux à en inventer de nouveaux, tel que celui que Vespasien mit sur les urines, & ils étoient plus ou moins forts, suivant le caractere de ces princes. Les bons les modéroient, & les autres les augmentoient, avec la précaution de soulager les provinces d'Italie, aux dépens des provinces éloignées, lesquelles étoient plus exposées à la dureté & aux concussions des gouverneurs.

Tel est le détail le plus circonstancié que l'on puisse donner des revenus du peuple Romain, dans ses différentes situations: matiere peu éclaircie par la négligence des auteurs anciens, qui ne nous fournissent que très-peu de lumieres sur cet article. Nous n'en trouvons guere plus sur ce qui regarde les Grecs, & tout se réduit à savoir que la république d'Athènes étoit extrêmement riche, & que selon Thucydide, son trésor étoit de neuf mille sept cents talens, c'est-à-dire, vingt-neuf millions cent mille livres. Ses revenus annuels montoient à quatre cents talens, qui font quatre mille écus de notre monoie. Du temps de Démosthene, tel étoit l'emploi des finances; on les distribuoit aux citoyens, ou pour subvenir aux frais des sacrifices, ou pour leur honoraire dans les tribunaux, & enfin pour le prix de leurs places aux spectacles. Tout l'argent des impôts se gardoit à Délos, dans le temple

d'Apollon, aussi-bien que celui que les villes de la Grece étoient obligées de donner toutes les années, pour faire la guerre aux Medes. La garde en étoit confiée à des officiers, appelés *trésoriers des Grecs*; ensuite ce trésor fut transféré à Athènes.

REFECTOR pectinarum, ouvrier en peignes de cardeurs ou de foulons. Muratori a publié (982. 7.) l'épitaphe d'un de ces ouvriers:

T. VALERIUS L. F.

PLACIDUS

REFECTOR PECTINARUM

CORNELIA. M.

REFERENDARIUS, nom d'un officier du sacré palais, qui étoit chargé de présenter aux empereurs les requêtes des supplians, & de leur faire savoir la réponse. *Referendarii erant*, dit Procope, *qui preces supplicum referebant principi*. Il y en avoit jusqu'au nombre de dix-neuf sous Justinien; mais ils furent réduits à huit.

RÉFORMATION du calendrier grégorien. *Voyez* CALENDRIER grégorien.

REFUGE. *Voyez* ASYLE.

RÉGALIEN, c'est le véritable nom du tyran, que Trebellius Pollion appele Regillien. On voit le nom de *Régalien* sur plusieurs médailles d'argent très-bien conservées; & Aurelius Victor appele ce tyran *Régallien*. *Voyez* REGILLIEN.

REGERENDARIUS, officier qui sous le bas empire tenoit le registre de toutes les requêtes présentées au préfet du prétoire, & signée par ce préfet.

REGGIO, près de Messine. *Voyez* RHEGIUM.

REGIA. *Voyez* PALAIS.

RÉGIFUGE ou FUGALE, fête que l'on faisoit à Rome, le 6 avant les calendes de Mars. Les anciens ne convienent pas de l'origine de cette fête: les uns disent qu'elle avoit été instituée en mémoire de la fuite de Tarquin le Superbe, lorsque la ville recouvra sa liberté; les autres disent qu'elle portoit ce nom, parce que le roi des choses sacrées, s'ensuyoit après qu'il avoit sacrifié. Le premier sentiment, fondé sur l'autorité d'Ovide, de Festus & d'Ausone, paroît plus vrai-semblable que le second, qui est de Plutarque; à moins qu'on ne dise pour le concilier, que le roi des choses sacrées fuyoit ce jour-là, pour rapeler la mémoire de la fuite du dernier des rois de Rome.

REGILLA, longue tunique blanche, bordée de pourpre que les nouveles mariées chez les Romains, portoient la veille de leurs noces. C'étoit une superstition de leur faire tisser à elles-mêmes l'étofe de cette tunique, & de la faire tisser debout comme les inventeurs de l'art du tisserand, & non assises, comme les Grecs & les Romains le pratiquoient. On vouloit par-là rapeler les mœurs antiques.

REGILLENSIS, surnom de CLAUDIUS.

REGILLIEN, tyran sous Gallien.

Q. NONIUS REGILLIANUS AUGUSTUS.

Les médailles de ce prince qui sont raportées par Goltzius, Tristan & Strada, sont fort incertaines; cependant, comme il a régné plus de deux années, il paroît probable qu'on en a fabriqué, & qu'on doit en trouver d'antiques.

Il y a dans un cabinet de Paris deux médailles de petit bronze avec le seul nom de NONNIUS AUG. qui pouroient être de ce tyran. *Voyez* RÉGALIEN.

REGILLUM. *Voyez* VOILE.

REGILLUS, surnom de la famille ÆMILIA.

REGINUS, surnom de la famille ANTISTIA.

RÉGIONS de Rome, *regiones*; on nommoit *régions de Rome*, les parties les plus grandes & les plus spacieuses de cette capitale. Nous apprenons de Tacite, de Pline & de Dion, qu'Auguste sous le consulat de Tibere & de Pison, divisa cette grande cité en quatorze parties, auxquelles il donna le nom de *régions*, nom qui dans sa signification propre, désigne les territoires des colonies & municipes, dans les confins desquels la jurisdiction de la magistrature se terminoit.

Les *regions de Rome* se divisoient en diverses parties, dont les unes étoient vides, & les autres remplies de bâtimens; les vides étoient les rues grandes & petites, les carrefours, les places publiques. Les grandes rues au nombre de 31, s'appeloient *via regia* ou *militares*, & commençoient au pilier doré. De l'une de ces grandes rues à l'autre, Néron fit bâtir en ligne droite des rangs de maisons également profondes, & appela *Vicos* cette suite de maisons, que nous pouvons rendre par le mot de *quartier*; car Festus nous apprend que le terme *vici*, désigne un assemblage d'édifices environés de rues, de maniere à circuler tout autour.

Ces *vici* tirés au cordeau, étoient entre-coupés par des petites rues, en plusieurs parties, que l'on appeloit *insula*, îles. Ces îles ne recevoient de division que par des maisons particulieres, *ædes privatas*; car les belles maisons ou hôtels des grands se nommoient *domus*.

On comprend à présent tous ces termes, qui se rencontrent si souvent dans les auteurs. Rome se divisoit en *régions*, les *régions* en quartiers, les quartiers en îles, & les îles en maisons bourgeoises ou en palais des grands seigneurs. On n'est point d'acord sur l'étendue du terrain que contenoient les quatorze *régions*; puisqu'on les porte depuis douze mille jusqu'à trente-trois mille pieds en circonférence. (D. J.)

Romulus après avoir bâti sa petite ville sur le Mont-Palatin, sept cent cinquante-trois ans avant l'ere vulgaire, la partagea en trois quartiers, qui donnerent leurs noms aux trois classes qui comprenoient tous les habitans. *Ager Romanus primum divisus in partes tres, a quo tribus appellata, Tatientium, Ramnensium, Lucerum*, dit Varron.

Le roi Servius fit un autre partage en quatre quartiers, ou *régions*, qu'il nomma des lieux mêmes où elles étoient ſituées; dans les premiers qu'il appela *ſuburbane*, il renferma tous ceux qui habitoient le Mont Cœlius & les environs, dans la ſeconde les Eſquilies, la troiſieme appelée la *colline*, comprenoit les Monts Quirinal & Viminal, la quatrieme elle ſeule renfermoit preſque les trois quartiers de Romulus, le Palatin, le Capitole, le *Forum*, & fut appelée la *Palatine*, du nom de ce premier Mont, ſur lequel Rome avoit été bâtie. Cette diviſion ſubſiſta juſqu'au temps d'Auguſte qui partagea la ville en quatorze *régions*. *Spatium urbis*, dit Suétone, *in regiones quatuordecim diviſit*. Dans chacun de ces quartiers, il établit deux commiſſaires, *curatores viarum*, qu'on choiſiſſoit tous les ans, & qui tiroient leur quartier au ſort.

Ils portoient la robe de pourpre, & avoient chacun deux licteurs qui marchoient devant eux dans le *quartier* dont ils avoient l'intendance. Ils avoient ſous eux les eſclaves commis aux incendies. Leur charge conſiſtoit à pourvoir à la tranquillité & à la néteté du *quartier* dont ils avoient ſoin; à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avançaſſent trop, & ne s'élevaſſent au de là de la hauteur preſcrite. Ils avoient pour les ſoulager deux dénonciateurs dans chaque *quartier*, qui les avertiſſoient des déſordres qui y ſurvenoient, & des cohortes de guet, pour diſſiper les aſſemblées nocturnes, & arrêter les vagabonds & les voleurs.

Ces quatorze *quartiers* avoient 424 rues, dont il y en avoit trente-une de principales appelées grandes rues ou *royales*, qui commençoient à cette colonne dorée qui étoit à l'entrée de la grande place. A chacune de ces rues étoient prépoſés quatre vico-maîtres comme nos dizainiers, pour en prendre ſoin & porter les ordres des chefs de police à chaque citoyen.

Alexandre Severe ajouta encore juſqu'à quatorze commiſſaires, qui étoient comme nos quarteniers & qui ſervoient d'aſſeſſeurs au gouverneur de la ville.

REGIONES, *urbicaria & ſuburbicaria*. *Voyez* SUBURBICARIÆ & URBICARIÆ.

REGIONIBUS (a) les mêmes officiers que les *curatores viarum*.

REGNUM. Ce terme dans l'hiſtoire du Bas Empire & dans celle de France a été employé pour déſigner une *courone*. Il étoit d'uſage d'envoyer des courones à certains princes. Chilpéric en envoya une à Eudes, duc d'Aquitaine, pour le mettre dans ſes intérêts, & l'engager à ſe déclarer contre Charles Martel. On a mis en queſtion, ſi le don de ce *regne* ou de cette courone devoit être regardé comme un préſent gratuit, ou comme une réconoiſſance tacite de la ſouveraineté de celui à qui on l'envoyoit. Le Cointe a décidé qu'il ne s'agiſſoit que d'un ſimple préſent ſans attribution de ſouveraineté. De Valois a ſoutenu au contraire, mais avec moins de vrai-ſemblance, que la reconoiſſance de la ſouveraineté étoit atachée à cette courone.

Quoi qu'il en ſoit il eſt évident que chez quelques hiſtoriens le mot *regnum* conſerve encore ſon ancienne ſignification, *royaume*, indépendance, ſouveraineté, & que chez d'autres, par une acceptation particuliere, ce terme ne ſignifie plus qu'un préſent d'un grand prix, que ſe faiſoient les perſones d'un certain rang, & qui conſiſtoit ordinairement en de riches courones. (D. J.)

REGULA du cirque, la même choſe que la *balbis*. *Voyez* BALBIS.

RÉGULIERS. (*Extrait de l'Art de vérifier les dates*.) On diſtingue deux ſortes de *réguliers*, les *réguliers* ſolaires & les *réguliers* lunaires. Les premiers ſont un nombre invariable, ataché à chaque mois, comme on le voit dans la table ſuivante.

TABLE des *Réguliers* ſolaires qui répondent à chaque mois.

Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7

On ſe ſervoit des *réguliers* avec les concurrens (*Voyez ce mot*) pour trouver quel jour de la ſemaine tomboit le premier chaque mois. Pour cela, il faut ajouter les *réguliers* du mois aux *concurrens* de l'année. Ces deux nombres réunis enſemble, en font un troiſieme, qui eſt le total. Si ce total ne ſurpaſſe point celui de ſept, il marque le jour de la ſemaine que l'on cherche; s'il ſurpaſſe le nombre ſept, il faut retrancher ſept, & ce retranchement fait, le nombre reſtant marque quel jour de la ſemaine tomboit le premier de chaque mois de l'année en queſtion. Ceci deviendra clair par un exemple. Je prends l'année 78 de J. C.; cette année on comptoit trois concurrens, comme on le voit dans la table CHRONOLOGIQUE. J'ajoute à ces trois concurrens le *régulier* du mois de janvier, qui eſt deux; le total eſt cinq: ainſi le premier de janvier en 78 étoit la cinquieme férie, ou le jeudi. En février on comptoit cinq *réguliers*, ajoutons-les aux trois concurrens, cela fait huit; retranchons ſept, reſte un. Donc le premier février en 78 étoit le premier de la ſemaine, ou un dimanche. Je fais la même opération pour tous

les mois de la même année, & je trouve que le premier de mars étoit un dimanche, le premier d'avril un mercredi, le premier de mai un vendredi, le premier de juin un lundi, le premier de juillet un mercredi, le premier d'août un samedi, le premier de septembre un mardi, le premier d'octobre un jeûdi, le premier de novembre un dimanche, le premier de décembre uo mardi. Pour savoir si je ne me suis par trompé dans le calcul que je viens de faire, je jete les ieux sur la table chronologique, & je trouve qu'en 78 la lettre dominicale étoit D; je passe ensuite au calendrier SOLAIRE perpétuel, & j'examine au CALENDRIER D, quel jour de la semaine tombe le premier de chaque mois, & je trouve que dans moo calcul j'ai bien rencontré par-tout. En effet il n'est pas possible de s'y tromper pour les années communes ni même pour les bissextiles, pourvu qu'on retranche une unité sur le concurrens aux mois de janvier & de février, (par la raison que dans ces années, ils changent au 25 février.) Si donc en une année bissextile, l'on compte, par exemple deux concurrens, il n'en faut compter qu'un, pour trouver le premier jour de janvier & celui de février, & il en faut compter trois, pour trouver le jour initial des mois suivans.

Les *réguliers* lunaires sont aussi un nombre invariable, atache à chaque mois de l'année. Ajoutés aux épactes, ils faisoient connoître quel étoit le jour de la lune le premier de chaque mois. Comme tous les anciens computistes ne s'acordoient point sur le commencement de l'année lunaire, ils ne s'acordoient point aussi en tout sur le nombre des *réguliers* lunaires, qu'il falloit atacher à chaque mois. Ceux qui commençoient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars, atachoient autant de *réguliers* lunaires à chaque mois que la lune avoit de jours le premier de chaque mois de la premiere année du cycle de 19 ans. Cette anoée, comme on peut la voir dans notre CALENDRIER lunaire, le premier de janvier étoit le neuvieme de la lune, puisque la nouvele lune tomboit le 24 décembre précédent, & que depuis le 24 décembre jusqu'au premier janvier inclusivement, il y a 9 jours. Suivant cette regle appliquée à chaque mois de la premiere année du cycle de 19 ans, voici une table qui va nous apprendre combien les anciens computistes qui commençoient l'année lunaire au premier janvier, ou au 1 mars, atachoient de *réguliers* lunaires à chaque mois de l'année quelle qu'elle soit.

TABLE des *Réguliers* lunaires, selon les computistes qui commençoient l'année avec le mois de Janvier ou avec le mois de Mars.

Janv.	Fév.	Mars.	Awril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
9	10	9	10	11	12	13	14	16.	16	18	18

Maintenant pour savoir le jour de la lune au premier janvier de la seconde année du cycle de 19 ans, il ne falloit qu'ajouter l'épacte de cette année, qui est 11, comme on le voit dans la table CHRONOLOGIQUE, aux neuf *réguliers* de ce mois. Neuf & onze font vingt. Donc le premier janvier de la seconde année du cycle de 19 ans étoit le vingtieme de la lune cette année-là. Il en faut excepter les années 8, 11 & 9, qui étoient des années *embolimiques*, ou de 13 mois lunaires, auxquels les *réguliers* & les épactes réunis ensemble ne marquoient point exactement le jour de la lune au premier de chaque mois, parce que l'ordre des lunes pleines, ou de 30 jours, & des lunes *caves*, ou de 29 jours, étoit troublé, ou dérangé ces années-là par le mois intercalaire, ou ajouté, comme nous le disons à l'article du CYCLE lunaire. Les anciens computistes suppléoient alors au défaut des *réguliers* & des épactes, par la connoissance qu'ils avoient de l'irrégularité de ces années, & de la maniere de compter les lunes en ces occasions.

Les autres computistes, qui commençoient l'année lunaire au mois de septembre avec les Égyptiens, & 4 mois avaot l'aonée juliene, donnoient cinq *réguliers* lunaires aux mois de septembre & d'octobre, & sept aux mois de novembre & de décembre. Pour tous les autres mois, ils convenoient parfaitement avec ceux qui commençoieot l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars. La cause de cette différence saute aux ieux. Ce ne sont point les mêmes mois de septembre, d'octobre, de novembre & de décembre, chez les uns & les autres. Ces 4 mois, selon ceux qui commençoieot l'année avec le mois de septembre, apartenoient à une année; & les mêmes mois, selon ceux qui commençoient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars appartenoient à une autre année, qui est la suivante: ainsi l'on ne doit point s'étoner s'ils atachoient un différent nombre de *réguliers* lunaires à ces 4 mois. Pour les acorder eosemble, il ne faut qu'ajouter 11 épactes, que comptoient ceux qui commençoient l'année lunaire avec l'année julieoe, & qui n'étoit point comptée par ceux qui commençoient leor année lunaire 4 mois auparavant. Cinq & onze font seize; ce sont les *réguliers* de septembre & d'octobre: sept & onze font dix-huit; ce sont les *réguliers* de novembre & de décembre.

Il ne sera peut-être pas hors de propos d'éclair-

cir ici une petite table des *réguliers* lunaires, qui se trouve dans le glossaire de du Cange, au mot *regulares*. Elle est dressée selon ceux qui commençoient l'année au mois de septembre avec les Égyptiens. Il y a dans cette table une colonne de chifres marqués ainsi Lxxx, Lxxix, vis-à-vis de chaque mois. Ces chifres Lxxx, Lxxix sont répétés six fois alternativement, & l'on ne voit pas d'abord ce qu'ils signifient. Cette obscurité vient de ce qu'ils sont mal imprimés. Voici comment ils auroient dû l'être : L. xxx, L. xxix. La lettre L signifie lune & les chifres xxx & xxix signifient les jours de la lune, qui, selon la maniere de compter des computistes, à xxx & xxix jours alternativement excepté les années embolimiques, où cet ordre est dérangé, comme on l'a dit à l'article du cycle lunaire. Revenons à nos *réguliers* lunaires & solaires.

Jusqu'ici, tout ce que nous avons dit des uns & des autres *réguliers*, est plus curieux qu'il n'est nécessaire pour l'intelligence de notre table CHRONOLOGIQUE, où nous n'avons point placé ces sortes de *réguliers*, parce que nous ne les avons trouvé dans aucune charte, & qu'ils ne peuvent servir à aucun usage qu'à celui que nous avons marqué. Mais il y a un autre sorte de *réguliers* lunaires, atachés aux années qui se trouvent quelquefois marquées dans les chartes parmi les dates. On peut voir dans la table CHRONOLOGIQUE où ces *réguliers* sont marqués, comment ils répondoient aux années du cycle de dix-neuf ans, & aux autres notes chronologiques qui apartienent aux mêmes années. C'est ici qu'il faut en expliquer l'usage.

Les *réguliers* annuels de la lune servoient avec les concurrens, à marquer quel jour de la semaine tomboit le premier de la lune paschale. On comptoit les *réguliers* & les concurrens d'une année. Si ces *réguliers* & ces concurrens ne surpassoient point le nombre de sept, on le conservoit entier, & le jour suivant étoit le premier de la lune paschale. S'ils surpassoient le nombre sept, on retranchoit sept, & le nombre restant indiquoit que le lendemain étoit le premier de la lune paschale. Par exemple, l'an 874, qui étoit la premiere année du cycle de dix-neuf ans, on comptoit quatre concurrens & cinq *réguliers*. Quatre & cinq font neuf. J'en retranche sept, reste deux, qui marquent le second jour de la semaine, ou le lundi : donc le premier jour de la lune paschale étoit le mardi. Pour me convaincre qu'en 874 le premier de la lune paschale étoit réellement un mardi, je jete les ieux sur le CALENDRIER lunaire, & j'y vois qu'en 874 le premier de la lune paschale étoit le 23 mars ; je cherche ensuite dans la table CHRONOLOGIQUE la lettre dominicale de 874, & j'y trouve C. De là je passe au CALENDRIER C. où je trouve le 23 mars un mardi.

Raportons un second exemple de l'usage des *réguliers* annuels. En 875 qui étoit la deuxieme année du cycle de 19 ans, on comptoit un *régulier* ; & cinq concurrens. Un & cinq font six : six marque le vendredi : donc le premier de la lune paschale en 875 étoit un samedi. Je puis en faire la preuve, comme je viens de la faire pour l'année précédente. Mais nous ne croyons pas que cela soit nécessaire, non plus que d'en raporter un plus grand nombre d'exemples. Les lecteurs intelligens en feront tant qu'il leur plaira, pour vérifier la regle que nous établissons ici, touchant l'usage des *réguliers* annuels. Il en résultera la même conviction que nous avons éprouvée nous-mêmes, après une infinité d'exemples, en recherchant quel pouvoit être chez nos anciens l'usage de ces *réguliers*. (*l'Art de vérifier les dates*.)

REGULUS, surnom de la famille *ATILIA*.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte de verre, dont l'original apartenoit au docteur Gavi, à Florence, la tête du célebre Atilius *Regulus*, qui ressemble à celle qui porte ce nom dans le recueil de Fulvius Ursinus. (*Imag. no.* 38.)

REINE des mysteres. *Voyez* ROI.

REINE : Junon, la *reine* des dieux, étoit quelquefois appelée simplement *reine*. Elle eut sous ce nom une statue qu'il lui fut d'abord érigée à Veïes, d'où elle fut transportée au mont Aventin, en grande cérémonie. Les Romains avoient une grande vénération pour cette statue ; persone n'osoit la toucher, que le prêtre qui étoit à son service.

La fille aînée d'Uranus, selon les Atlantides, fut surnomée la *reine* par excellence. *Voyez* BASILÉE.

REINS. Les *reins* & les parties du corps qui les avoisinent, étoient sous la protection de Vénus. Les Égyptiens les plaçoient sous l'influence de la balance.

PEIΩNH, surnom de Junon, formé de Ῥίον, promontorie. (*Etymol. Magn. Suidas.*)

RELATIO, raport, exposition d'une chose que faisoient à l'empereur ceux que l'on appeloit référendaires. Sous la république, le droit de raport au sénat n'apartenoit qu'au consul : *Iidem de iis*, dit Polybe (6. 10.), *quæ deliberanda incumbant, referendi jus habent*. De sorte qu'après que la république eut perdu sa liberté, l'empereur lui-même, quand il n'étoit pas consul, n'avoit pas ce droit, & étoit obligé de le recevoir d'un magistrat en charge. Dans la suite, l'autorité des princes s'étant accrue, ils s'attribuerent le privilége de proposer une, deux & trois choses au sénat ; ce qu'on appela le droit de premier, de second & de troisieme raport, *prima, secunda, tertia relationes*. Lorsque les consuls avoient proposé quelque chose, & que le rang des sénateurs étoit venu pour opiner, chaque membre avoit le droit de proposer ce qui lui paroissoit avantageux à la république ; mais il se contentoit de deman-

de demander que les consuls en fissent leur raport à la compagnie.

RELATOR auctionum. Ces mots qui se lisent dans une inscription recueillie par Muratori (902. 5.), désignent un gréfier qui enregistroit les esclaves.

RÉLÉGATION, espece d'exil chez les Romains, peine moins rigoureuse que le banissement, connue sous le nom d'interdiction de feu & d'eau, puisque cette derniere peine privoit du droit de bourgeoisie, que la premiere n'ôtoit pas. Il y avoit deux sortes de *rélégation*; la premiere envoyoit le coupable dans une île; la seconde ordonoit seulement de sortir de Rome, de l'Italie ou de telle province. La formule de cette peine étoit celle-ci: *Illum provincia illa, insulisque eis relego, excedereque debebit intra illum diem* (Ulpian). Cette sentence étoit quelquefois suivie de la privation des biens; souvent aussi elle n'en dépouilloit pas celui qui la subissoit. C'est ainsi qu'Auguste, en *réléguant* Ovide, le laissa maître de ses biens, comme le poëte. (*Trist. V. 3. 55.*) l'annonce lui-même:

Nec mea concessa est aliis fortuna.

Les gouverneurs des provinces avoient le pouvoir de *réléguer* dans une île de la dépendance de leur gouvernement. Quand il n'y en avoit point, ils prononçoient à la vérité en général qu'ils *réléguoient* dans une île, *in insulam se relegare*; mais ils écrivoient à l'empereur d'en assigner une, & dans l'intervalle le *rélégué* demeuroit à la garde des soldats. La *rélégation* étoit ordinairement la peine des patriciens.

RELIEFS (Bas-). Les Égyptiens & les Grecs donnoient très-peu de saille aux figures de leurs *bas-reliefs*; & pour en former le champ, ils se contentoient d'en creuser les contours. Les obélisques & plusieurs médailles très-anciennes nous offrent cette maniere. Dans les beaux siecles de la sculpture les Grecs creuserent un champ proportioné aux figures, & le polirent même avec soin, mais ils tinrent toujours les figures basses & détachées les unes des autres. Ce n'est pas qu'ils ignorassent la perspective linéaire, comme l'ont avancé quelques écrivains mal instruits, c'est qu'ils ne voulurent pas en faire usage dans la sculpture. Les modernes ne les ont pas imités, & ils ont eu grand tort. Car un *bas-relief* doit être vu d'un seul point, & par conséquent aucune partie n'en doit être cachée par une autre.

Le *bas-relief* d'Endimion, les Bacchantes de Callimaque du Capitole, les Heures, Zetus & Amphion de la villa Borghese, & le beau fragment de Bacchus, au palais Farnese, offrent des modelles précieux de cette anciene maniere des sculpteurs Grecs.

D'Hancarville dit du *relief* aplati: „ Le *relief* aplati s'observe dans les figures de la *frise* du Parthénon d'Athênes, construit au temps de Périclès par l'architecte Ictinus, sous la direction de Phidias. Il en existe des morceaux en Angleterre, où je les ai vus chez M. le chevalier Banks. La statue de Némésis qu'on admiroit à Ramnus dans l'Attique, passoit pour un des plus beaux ouvrages de Phidias. Il la fit du même marbre que les Perses avoient apporté de Paros à Marathon, pour en ériger les trophées de la victoire qu'ils comptoient y remporter, mais qu'ils perdirent. (*Pausan. lib. I. p. 81.*) Des dépouilles, gagnées sur les Perses dans la même occasion, Phidias exécuta la statue colossale de Minerve, dont Mys, graveur très-célebre, fit le bouclier (*Pausan. lib. I. p. 67.*). Ces deux grands artistes travaillerent donc ensemble peu après la bataille de Marathon, dans la soixante-douzieme olympiade, 490 ans avant notre ere. Gélon régnoit alors à Syracuse. Les médailles en or de ce prince, & celles en bronze d'Hiéron, son frere & son successeur, sont du plus beau *relief* possible; & l'on voit que du temps de Phidias, on connut la plus belle forme, dont le *bas-relief* des figures étoit susceptible. Si donc, dans un ouvrage aussi important que l'étoient les frises du principal temple d'Athènes, exécutées sous la direction de Phidias même, on employa le *bas-relief* aplati, au lieu du *bas-relief* plus relevé, qui se voit dans ses autres figures, c'est que des raisons d'utilité engagerent à négliger cette espece d'agrément qui se tire de la beauté du *relief*. Si l'on eût donné beaucoup de saillie au *relief* des frises du Parthénon, étant fort élevées, les parties les plus voisines de l'œil lui en eussent caché les parties les plus éloignées; en voulant mieux faire, on n'eût pas fait si bien; on jugea qu'en cette occasion, la moitié valoit mieux que le tout, suivant la maxime d'Hésiode; & l'on sacrifia quelque beauté de détail, pour maintenir la beauté de l'ensemble, comme on abandone le détail & la justesse des proportions mêmes, pour conserver l'effet, & rendre les proportions plus justes, aux objets destinés à être vus dans une très-grande élévation; car, dans la perspective comme dans le moral, l'élévation annoblit des objets qui paroîtroient ridicules si on les voyoit de plus près „.

Le *relief* dans une médaille, comme l'a remarqué Jobert, est une beauté; mais cette beauté n'est pas une marque indubitable de l'antique. Elle est essentiele aux médailles du Haut Empire; mais dans le Bas Empire, il se trouve des médailles qui n'ont guere plus de *relief* que nos monoies. La nécessité de fraper d'un seul coup les monoies & les jetons, nous a forcé de négliger cette beauté dans nos monoies & dans nos jetons; par-là nous avons perdu l'avantage de les pouvoir conserver aussi long-temps que les monoies ro-

maines. Leurs médailles que l'on tire de terre, après 1800 ans, font encore aussi fraîches & aussi distinctes que si elles fortoient des mains de l'ouvrier. Nos monoies, au contraire, après 40 ou 50 ans de cours, font tellement usées, qu'à peine peut-on reconoître la figure ou la légende. Ainsi les anciens nous surpassent par cet endroit; mais, dans nos médailles, non seulement nous égalons les Grecs & les Romains, souvent même nous les surpassons.

Depuis qu'on a inventé la maniere de batre sous le balancier, nous avons porté le *relief* aussi haut qu'il puisse aller en fait de médailles. Varin a employé pour les monoies un *bas-relief* aplati, très-agréable, & il n'a pas été imité.

RELIURE des anciens. *Voyez* LIVRES des anciens.

RELIGION des anciens. „ On demande, dit M. Paw, pourquoi on trouvoit chez plusieurs peuples de l'antiquité des *religions* si foles & des loix si sages. La raison en est que la plus grande partie du culte religieux avoit été imaginée dans des temps où les hommes étoient plongés dans l'ignorance; les loix, au contraire, furent faites lorsque les temps étoient plus éclairés. Or, la maxime de ne rien innover, fit subsister chez des nations d'ailleurs bien policées, beaucoup de pratiques religieuses qui venoient des barbares „.

„ C'est en vain que quelques auteurs trop prévenus en faveur de l'ancienne Égypte ont tâché de justifier tout ce que le culte de ce pays qu'on a appelé la mere des arts & l'école de la superstition, renfermoit de vicieux, de ridicule & d'absurde. Les prêtres de l'Égypte suivoient la maxime; qu'en fait de *religion* il ne faut rien innover. (*Voyez* MYTHOLOGIE.)

RELIGIOSUS, personage ataché au culte de quelque divinité. On lit dans les inscriptions recueillies par Gruter (1088. 2.) RELIGIOSUS DE CAPITOLIO, & (308. 5.) *RELIGIOSUS A MATRE-MAGNA CAPILLATUS*.

RELIQUIÆ defunctorum, restes des cadâvres que le feu avoit épargnés, & que l'on renfermoit dans le monument, après les avoir lavés avec du vin. On lisoit à Rome l'inscription suivante:

D. M

RELIQUIÆ. CORPORIS

M. TARQUINI. CRISPI

FRONTONIS. C. L. M. VIRI. CAP.

(*Ferreti Mus. lapid. IV. Memor.* 50.)

Quelquefois on transportoit ces restes, & il falloit pour cela une permission des pontifes ou de l'empereur, auquel on présentoit requête comme revêtu de la charge de grand pontife.

REMANCIPATIO, dissolution du mariage fait par achat, *coemptione*. Par cette façon de se marier, la femme étoit mise entre les mains de son mari, qui lui donnoit quelques pieces de monoie, seulement pour la forme. Par-là, elle étoit censée achetée, & par la *rémancipation*, le mari ne faisoit que la rendre, & elle se trouvoit dégagée de ses liens: *Remancipatam Gallus Ælius esse ait, quæ mancipata sit ab eo cui in manum convenerit*. (Festus.)

REMI, dans les Gaules. REMO.

Les médailles autonomes de cette ville font:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

REMORE, PIEXE, SUCET, ARRÊTE-NEF, *REMORA*, poisson de mer auquel les anciens ont donné le nom de *remora*, parce qu'ils prétendoient qu'il arrêtoit les vaisseaux en pleine mer, lorsqu'il s'y atachoit. Ce poisson a un pied & demi de longueur, & quatorze pouces d'épaisseur; il est plus mince vers la queue, & il a la bouche triangulaire. La mâchoire supérieure est plus courte que l'inférieure; la tête a deux pouces de longueur, depuis la pointe jusqu'au commencement du dos; la face supérieure est aplatie, & figurée comme le palais d'un animal, traversé de plusieurs sillons.

C'est par cette partie que le *remore* s'atache aux vaisseaux & au ventre du tiburon; on prétend même qu'il ne quite pas le tiburon, quoiqu'on tire celui-ci hors de l'eau.

REMORES AVES, oiseaux de mauvais présage, qui retardent les entreprises: *Quæ acturum aliquid remorari compellunt*, dit Festus.

REMOULEUR. *Voyez* ARROTINO.

REMURIA, endroit à Rome sur le mont Aventin, où Rémus prit l'augure du vol des oiseaux, & où il fut enterré: *Dicitur locus in summo Aventino, ubi Remus de urbe condenda fuerat auspicatus*.

REMURIA, fêtes que l'on célébroit à Rome dans le mois de mai, pour apaiser les mânes de Rémus. On les appeloit aussi *Lemures*. *Voyez* ce dernier mot.

REMURIUS, partie du mont Aventin, ainsi nommée de Rémus qui l'habitoit.

REMUS, frere de Romulus. *Voyez* ce dernier mot.

RÉMY (Monument de Sant-). *Voyez* SAINT-RÉMY.

RENARD de Thebes, changé en pierre. Dans la fable de Céphale & Procris, il est parlé d'un *renard* qui faisoit de grands ravages aux environs de Thebes & auquel les Thébains, par une horrible superstition, exposoient tous les mois un de leurs enfans, croyant par-là mettre les au-

tres à couvert de la fureur de cet animal. Ce *renard* avoit été envoyé par Bacchus, dont les Thébains avoient méprisé la divinité. Céphale prêta à Amphitryon son fameux chien, nommé Lélape, pour donner la chasse à ce *renard*; & dans le temps que Lélape alloit le prendre, ils furent tous deux changés en pierre. *Voyez* AMPHITRYON, CÉPHALE.

RENARD sur les médailles d'ALOPÉCONESUS, par allusion à son nom grec, ἀλώπηξ, *renard*.

RENDRE (Se), *deditio*, reddition d'une ville, d'une plus. Ceux qui étoient chargés de la *rendre* aux assiégeans, se présentoient avec des habits négligés, *rendoient* leurs armes, & mettoient un bouclier sur leur tête, signe ordinaire, dit Ammien, des gens qui se *rendent*: *Imposuerunt clypeos capitibus, quod est symbolum seipsos dedentium*. La formule dont on se servoit ordinairement, est raportée dans le premier livre de Tite-Live.

RENIA, famille romaine dont on a des médailles:

O. en or.

RRR. en argent.

O. en bronze.

RENNE, ou RHENNE, quadrupede qui ressemble beaucoup au cerf. On en voit sur les médailles de la famille *Renia*, où ils font allusion à son nom.

RENOMÉE. Les poëtes l'ont personifiée, & en ont même fait une divinité. Elle étoit sœur des géans Cée & Encelade, & fut le dernier monstre qu'enfanta la Terre, irritée contre les dieux qui avoient exterminé ses enfans. Pour s'en venger, elle enfanta ce monstre, afin qu'il divulguât leurs crimes, & qu'il les fît connoître à tout l'univers. Voici le beau portrait qu'en fait Virgile (*Éneid. lib. IV.*): „ La *Renomée* est le plus „ prompt de tous les maux; elle subsiste par son „ agilité, & sa course augmente sa vigueur. D'abord petite & timide, bientôt elle devient „ d'une grandeur énorme; ses pieds touchent la „ terre, & sa tête est dans les nues... Le pied de „ cet étrange oiseau est aussi léger que son vol „ est rapide. Sous chacune de ses plumes, ô prodige! il y a des yeux ouverts, des oreilles attentives, une bouche & une langue qui ne se „ taît jamais. Il déploie ses ailes bruyantes au „ milieu des ombres; il traverse les airs durant „ la nuit, & le doux someil ne lui ferme jamais les paupieres. Le jour il est en sentinelle „ sur le toit des hautes maisons ou sur les tours „ élevées; de là il jete l'épouvante dans les grandes villes, & seme la calomnie avec la même „ assurance qu'il annonce la vérité „. Ovide (*Metam. liv. IV.*) fait habiter la *Renomée* sur une tour élevée, dans un lieu également éloigné du ciel, de la terre & de la mer, d'où elle considere tout ce qui se passe dans ces trois empires, pour le publier ensuite.

Les Athéniens avoient élevé un temple à la *Renomée*, & lui rendoient un culte réglé. Furius Camillus, & Plutarque, fit bâtir à Rome un temple à la *Renomée*.

Il est douteux que nous ayons des *Renomées* antiques, parce que l'on a toujours prit des victoires pour des *Renomées*. Cependant on s'acorde à les représenter sous la figure d'une femme ailée, planant dans les airs & tenant une trompete. J'ajouterai que l'on doit lui donner la coëfure des vierges, parce qu'aucun poëte n'a chanté son hymen & ses amours.

RÉPARER des médailles, c'est les retoucher, en sorte qu'étant frustes & éfacées, elles paroissent nettes & lisibles. Pour cela on enleve la rouille avec le burin, on rétablit les lettres, on polit le champ, & on ressuscite des figures qui ne paroissoient presque plus. Quand les figures sont rongées, on prend une espece de mastich que l'on applique au métal, & que l'on retaille ensuite très-proprement, pour faire croire que les figures sont entieres & bien conservées. C'est une ruse qu'on a souvent mise en usage; les connoisseurs gardent leurs médailles sans les *réparer*, parce que rien ne contribue tant à les gâter. (*D. J.*)

REPAS. Les Grecs croyent que les hommes des temps héroïques étoient de plus haute stature, & Homere les fait grands mangeurs. Quand Eumée reçoit Ulysse, il apprête un grand porc de cinq ans pour trois persones. *Odyss.* 14.

Les héros d'Homere se servent eux-mêmes pour la cuisine & les *repas*; quelques-uns pensent que chez les anciens les *repas* étoient très-souvent des sacrifices, & que c'est pour cela qu'ils étoient préparés par des rois. Cette raison peut être vraie à certains égards, & insuffisante à d'autres; elle n'a pas lieu, par exemple, pour le *repas* qu'Achille, aidé de Patrocle, donne dans sa tente aux députés des Grecs, qui venoient le prier de se reconcilier avec Agamemnon. Il y a dans le dénombrement des mets de ce repas beaucoup de grains & de légumes; c'étoit aussi la nourriture la plus ordinaire des anciens Égyptiens: c'étoit celle des Romains dans les meilleurs temps, & lorsqu'ils s'adonoient le plus à l'agriculture. Il est peu parlé de poisson dans leurs *repas*, si ce n'est dans les derniers temps. Les anciens le méprisoient comme une nourriture trop délicate & trop légere pour des hommes robustes.

REPAS de confédération. L'antiquité confirmoit ordinairement ses traités & ses alliances par des festins fédéraux, sur lesquels il faut lire Stuchius *in antiquitatibus convivalibus*; c'est un livre plein de recherches curieuses & profondes. (D. J.)

REPAS par écot. L'usage des *repas par écot* est fort ancien. Homere l'appele dans le premier livre de l'Odyssée ἔρανος; sur quoi Eustathe a remarqué que les Grecs avoient trois sortes de *repas*; celui des noces, appelé γάμος; le *repas par écot* dont chaque convive payoit également

sa part ἔρανος ; & le *repas* qu'un particulier donnoit à ses dépens, ἀσύμβολον. Suidas dit, ἔρανος est une somme ramassée pour faire un *repas par écot* : & comme les Grecs appeloient συμβολὰ l'argent que chacun donnoit pour le *repas*, les Romains donnoient le nom de *symbola* aux *repas* qu'ils faisoient par contribution ou *par écot*. Nous lisons dans l'Eunuque de Térence, *act. III. sc.* 4.

Heri aliquot adolescentuli coiimus in piræo,
In hunc diem, ut de symbolis essemus. Chaream ei rei
Præfecimus.......

Et dans l'Andrienne *symbolum dedit, cœnavit*; il a payé son *écot*, il s'est mis à table. (D. J.)

REPAS funéraire des Grecs. Cérémonie de religion, instituée pour honorer la mémoire de celui dont on pleuroit la perte, & pour rapeler à ceux qui s'y trouvoient le souvenir de sa mort : ils s'embrassoient en sortant, & se disoient adieu, comme s'ils n'eussent jamais dû se revoir ; le *repas* se faisoit chez quelqu'un des parens du mort. La république d'Athènes fit un de ces repas aux obseques de ceux qui avoient été tués à Chéronée, & elle choisit la maison de Démosthenes pour le donner. Le *repas funéraire* s'appeloit *silicernium*; c'est pourquoi Térence se sert de ce mot figuré, & donne ce nom à un vieillard décrépit, peut-être parce qu'un homme de cet âge est à la veille de coûter à ses parens un *repas funéraire*. (D. J.)

REPAS funéraire des Romains. On en distinguoit de deux sortes; les uns se faisoient dans la maison du mort au retour du convoi, entre ses parens & ses amis qui ne manquoient pas d'y faire éclater leur douleur par des cris & des lamentations. Les autres se faisoient sur le tombeau même du mort : l'on y servoit à manger pour les âmes errantes, & on croyoit que la déesse *Trivia* qui présidoit aux rues & aux chemins, visitoit les âmes pendant la nuit : mais en effet c'étoient les pauvres qui venoient pendant les ténebres enlever tout ce qui étoit sur le tombeau. (*Ovid. Fast.*) :

Est honor, & tumulis animas placare paternas,
Parvaque in extructas munera ferre pyras.

Quelquefois néanmoins les parens faisoient un petit *repas* sur le tombeau du mort. *Ad sepulcrum antiquo more silicernium confecimus, id est* περίδειπνον, *quo pransi discedentes dicimus alius alii : Vale.* (*Nonn. Marcell. ex Varrone.*)

REPAS de réception. Il y avoit des *repas de réception* lorsqu'un étoit promu à la charge des augures & des pontifes. Tous les augures étoient obligés de se trouver au *repas* que leur nouveau collegue donnoit à sa réception, à moins qu'ils ne fussent malades ; & il falloit alors que trois témoins ou plus, jurassent qu'ils étoient véritablement malades. Ces *repas* s'appeloient *aditiales cœnæ*, & on en faisoit de pareils à l'inauguration des pontifes. *Ut excuser morbi causa in dies singulos*, signifie, „ J'atteste que ma santé ne me permet pas encore de me trouver au *repas* qu'Apulius doit donner, & je demande qu'on le fasse différer d'un jour à l'autre. „ (D. J.)

REPAS des Romains. Les Romains déjeûnoient, dînoient & soupoient; ils déjeûnoient le matin fort légérement avec du pain trempé dans du vin pur, ils appeloient ce *repas* en latin *jentaculum*, & en grec ἀκράτισμα & ἀκρατισμὸς, d'ἄκρατον, qui signifie du *vin pur*. Le second *repas* étoit le *prandium*, le dîner, de πρωὶ, le matin & d'ἔνδιον ou ἄριστον, qui signifie *simple & fort sobre*. *Voyez* DÉJEÛNER, DINER.

Leur troisieme & leur meilleur *repas* étoit le souper. *Voyez* SOUPER; nous nous étendrons beaucoup sur cet article.

Après le souper, ils faisoient encore quelque fois un quatrieme *repas* qu'ils appeloient *commessatio* ou *commissatio*, une *collation*, un *réveillon*.

Suétone & Dion font mention de ces quatre *repas* dans la vie de Vitellius : *epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat : in jentacula, & prandia, & cænas commessationesque*. Ils ajoutent que ceux qui avoient entrepris de le régaler n'avoient pas peu à faire, quoiqu'il partageât ses faveurs, déjeûnant chez les uns, dînant chez les autres, & taxant de nouveaux hôtes à lui donner le souper & le réveillon. L'intempérance de cet empereur ne prouve cependant pas que cet usage fût ordinaire.

Le déjeûner n'étoit ordinairement que pour les enfans. Le dîner étoit fort léger, comme il paroît par le détail qu'en fait Varron, & la collation d'après souper n'avoit lieu que par extraordinaire dans les festins d'apparat. (D. J.)

REPAS de noces. Pour instruire le lecteur de la nature des *repas de noces* chez les Grecs, je ne puis mieux faire que de transcrire la description qu'en a donnée Lucien dans un dialogue intitulé *les Lapithes* : c'est dommage que ce morceau soit si court.

„ Dès qu'on fut assemblé, dit Lucien, & qu'il fallut se mettre à table, les femmes, qui étoient en assez grand nombre, & l'épousée au milieu couverte d'un voile, prirent le côté de la main droite & les hommes se mirent vis-à-vis le banquier Euctite au haut bout, puis Aristenete, ensuite Zénothémis & Hermon : après eux s'assit le péripateticien Cleodeme, puis le platonicien, & ensuite la mariée, moi après, le précepteur de Zénon, après moi, ensuite son disciple. „

„ On mangea assez paisiblement d'abord, car il y avoit quantité de viandes, & fort bien apprêtées. Après avoir été quelque temps à table, Alcidamas le cynique entra : le maître de la

maison lui dit qu'il étoit le bien venu, & qu'il prît un siége près de Dionysidore. Vous m'estimeriez bien lâche, dit-il, de m'asseoir à table, ou de me coucher comme je vous vois, à demi renversé sur ces lits avec des carreaux de pourpre, comme s'il étoit question de dormir, & non de manger : je me veux tenir debout, & je veux manger de çà & de là comme les Scythes, &c. Cependant les santés couroient à la ronde. Comme on tardoit à apporter un nouveau service, Aristenete qui ne vouloit pas qu'il se passât un moment sans quelque divertissement, fit entrer un bouson pour rejouir la compagnie. Celui-ci commença à faire mille postures extravagantes, avec sa tête rase & son corps tout disloqué; ensuite il chanta des vers égyptiens; après cela il se mit railler chaque convive, ce dont on ne faisoit que rire ».

» On apporta enfin le dernier service, où il y avoit pour chacun une piece de gibier, un morceau de venaison, un poisson & du dessert : en un mot, tout ce qu'on peut honêtement manger ou emporter ». (D. J.)

REPAS (Luxe des). Les gourmands de l'anciene Rome ne rougissoient pas, dès le temps de Varron, de donner cinquante deniers (45 liv.) d'un jeune paon engraissé, trois deniers (54 sous) d'une grive; 200, 1000, 1600, & jusqu'à 4000 sesterces, au temps de Columnelle (44 liv. 225 liv. 360 liv. 900 liv.) pour une couple de pigeoneaux. *Voyez* CONVIVES.

REPETERE, porter un second, un troisieme coup. C'étoit un terme des combats de gladiateurs.

REPETUNDÆ, crime de concussion, de péculat. C'étoit le crime que commettoient les magistrats contre les alliés de Rome ou contre leurs propres concitoyens, en les pillant & leur enlevant leur argent contre les loix. C'est ce que fit Verrès, que Cicéron accuse d'avoir exigé dans l'espace de trois ans en Sicile, dont il étoit gouverneur, mille fois cent mille sesterces, outre le tribut ordinaire. Ces extorsions furent assez fréquentes environ cent ans avant la fin de la république, & c'est de là que provinrent ces richesses immenses de plusieurs particuliers. Lorsque le jeune Gracchus tribun du peuple fit ôter aux sénateurs la connoissance des malversations dans les charges, & des concussions, pour l'attribuer à l'ordre des chevaliers, elles étoient devenues si ordinaires & si communes qu'on ne les regardoit presque plus comme des crimes; les gouverneurs étant sûrs de l'impunité, parce qu'ils étoient les principaux membres de la république, & qu'ils avoient des égards & des ménagemens les uns pour les autres; ainsi les accusations que les provinces formoient contr'eux, échouoient souvent, ou coûtoient des peines infinies. Cependant Rome ne laissa pas quelquefois de condamner à de grôsses restitutions ces voleurs publics; mais toujours au profit de la république, & non des provinces qu'ils avoient pillées. Sous les empereurs, les gouverneurs ne purent s'enrichir aussi facilement aux dépens des peuples, à cause des officiers appelés procurateurs de l'empereur, qui éclairoient leurs actions, & faisoient à peu près la fonction de nos intendans de provinces. Les Romains, pour exprimer ce genre de vol, se servoient des termes de *pecunia ablata, capta, conciliata, coacta, aversa*. La loi qui concernoit les concussions, s'appele dans Cicéron, *loi socialis* : *hac lex socialis est*, parce que les alliés du peuple romain, commencerent les premiers à être l'objet de ce crime exercé sur eux par leurs gouverneurs. Mais bientôt le jugement de concussion regarda aussi les magistrats de la ville qui avoient enlevé aux particuliers de l'argent contre les loix. Le premier qui publia une loi contre les concussionaires fut le tribun Lucius Calpurnius Piso, en 604, ainsi que nous l'apprend Cicéron (Brut. c. 27.) : *L. enim Piso, tribunus plebis, legem primus de pecuniis repetundis tulit, Censorino & Manlio consulibus*. En vertu de la loi Julia qui vint après, on pouvoit poursuivre par la même action, ceux à qui cet argent avoit passé, & les obliger à le restituer.

REPOS (le) dans les statues antiques est exprimé pas un bras posé sur la tête.

REPOS, divinité. *Voyez* QUIES.

REPOSITORIUM, tableté portative, sur laquelle étoient apprêtés les mets chez les Romains.

REPOTIA, festin du lendemain des noces chez les Romains, ainsi nommé : *quia iterum potaretur*.

REPUDIUM, répudiation, l'action de rompre les fiançailles, comme le divorce étoit celle de rompre le mariage : *repudium est cum sponsus a sponsa dirimitur*; *divortium vero ubi vir & uxor matrimonio solvuntur*. La formule de la répudiation étoit conçue en ces termes : *conditione tua non utar*. Dans ce cas l'homme étoit condamné à payer le gage qu'il avoit reçu de la femme, & celle-ci étoit condamnée au double; mais si ni l'un ni l'autre n'avoit donné sujet à la répudiation, il n'y avoit point d'amende. La répudiation & le divorce étoient permis chez les Grecs, & on pouvoit se quiter réciproquement avec une égale facilité, pour se marier ensuite à qui on vouloit.

REQUÊTE, les *requêtes* présentées aux empereurs par des particuliers, se nommoient ordinairement *libelli*, & la réponse de l'empereur étoit appelée *rescriptum*. Brisson (*de formulis*, *lib. III.*) nous a conservé une anciene *requête* présentée à un empereur romain, dont voici les termes.

Quum ante hos dies conjugem & filium amiserim, oppressus necessitate, corpora eorum fictili sarcophago commendaverim, donec iis locus quem emeram ædificaretur, via flaminia inter mil. II & III, euntibus ab urbe parte læva. Rogo, domine

imperator, *permittas mihi in eodem loco in marmoreo sarcophago*, *quem mihi modo comparavi*, *ea corpora colligere*, *ut quando ego me esse desiero*, *pariter cum iis ponar*.

Le *rescrit* mis au bas de cette *requête*, étoit conçu en ces termes : *secretum fieri placet* ; *jubentia Celius promagister subscripsi*. *III. non. novembris*, *Antio Pollione*, *& Optimo coss.*

Voilà une juste idée des *requêtes* que l'on présentoit aux empereurs & de la réponse ou *rescrit* qu'ils y faisoient. Au reste ces *requêtes* avoient différens noms, & la formule n'étoit point fixe ni déterminée. Quant à la réponse de l'empereur, elle commençoit presque toujours par ces mots, *cum proponas*, ou *si ut proponis*, &c. & elle finissoit par cette condition que l'empereur Zénon inventa, *si preces veritate nituntur*, ce qui est encore en usage parmi nous. (D. J.)

REQUIETORIUM, lieu de repos pour les morts, un tombeau ou un sépulcre. Ce mot se trouve en ce sens dans plusieurs inscriptions, parce que les anciens croyoient que la mort n'étoit qu'un repos.

RES PROLATÆ, les vacations, terme dont se servoient les Latins pour marquer un temps de vacances, où le bâreau étoit formé, comme le temps de la moisson, de la vendange, des jeux & autres cérémonies : *Prolatis rebus parasiti venatici sumus*, dans Plaute (capt. *i.* 1. 10.) ; pour exprimer la rentrée, on disoit : *res redierunt* comme dans le même auteur : *Sumus quando res redierunt Molossici*.

RESCRITS. Les *rescrits* des empereurs étoient des lettres qu'ils écrivoient en réponse aux magistrats des provinces, ou même quelquefois à des particuliers qui prioient le prince d'expliquer ses intentions sur des cas qui n'étoient pas prévus par l'édit perpétuel ni par l'édit provincial, qui étoient alors les loix que l'on observoit.

L'empereur Hadrien fut le premier qui fit de ces sortes de *rescrits*.

Ils n'avoient pas force de loi, mais *ils* formoient un grand préjugé.

Quand les questions que l'on proposoit à l'empereur paroissoient trop importantes pour être décidées par un simple *rescrit*, l'empereur rendoit un décret.

Quelques-uns prétendent que Trajan ne donna point de *rescrit* de crainte que l'on ne tirât à conséquence ce qui n'étoit souvent acordé que par des considérations particulieres. Il avoit même dessein d'ôter aux *rescrits* toute leur autorité.

Cependant Justinien en a fait insérer plusieurs dans son code; ce qui leur a donné plus d'autorité qu'ils n'en avoient auparavant.

RÉSEAU sur les épaules. Je remarquerai, dit Winckelmann (*hist. de l'Art.*), comme une particularité que le torse d'une statue de la Villa du comte de Fede, où étoit la fameuse Villa Adriana de Tibur, a par-dessus son *manteau* ataché sur la poitrine comme celui d'Isis, une espece de voile tissu comme un réseau. Ce *réseau* est apparemment la sorte de voile qui s'appeloit *ἄγρηνον*. C'étoit une mode qui suivoient les personnes qui célébroient les orgies de Bacchus. (*Aesych. Voyez* Ἄγρηνον), & c'étoit aussi un ajustement des figures de Tirésius & des autres devins. (*Poll. Onom. l.* 4. *seg.* 116.)

RESEAU, coefure des femmes. *Voyez* FILET.

RESECRARE. *Voyez* OBSECRO.

RÉSERVOIR, *lacus*.

LACUS CURTIUS étoit au milieu de la place romaine & il prit son nom, ou du Sabin Metius Curtius, qui se jeta dans cet endroit inondé par les eaux, en voulant éviter la colere de Romulus, ou plus vrai-semblablement, de Marcus Curtius, chevalier romain, qui pour faire cesser la peste dont la ville étoit affligée, se précipita dans un goufre qui s'étoit ouvert dans la place publique, & que l'on appela *Lacus Curtius*, du nom de ce généreux romain. Ce goufre se referma depuis, & l'on éleva sur ce terrain la statue équestre de Domitien. Ovide dit, en parlant de cet endroit :

Nunc solida est tellus, sed fuit ante lacus.

Tant qu'il resta ouvert, les Romains y jetérent des pieces de monoie, selon l'ancienne superstition, qui les portoit à honorer ainsi les lieux consacrés dans l'opinion des hommes : *Omnes ordines*, dit Suétone, *in lacum Curtii quotannis*, *ex voto pro salute ejus*, *stipem jaciebant*.

LACUS JUTURNÆ, n'étoit autre chose qu'une source qui sortant du Mont Palatin, venoit se creuser un lit profond dans le *forum*, auprès du temple de Vesta. Il n'en reste aucune trace aujourd'hui, parce que le terrain s'étant élevé, l'eau s'est ménagée une *issue* par-dessous terre. Quelques-uns prétendent que c'est la même fontaine que l'on voit dans le Vélabre, vers l'Église de St. Georges, laquelle va se décharger dans le Tibre, par un canal souterrain.

RESI. On lit ce mot dans une inscription publiée par Muratori. (102 5.) Ce mot feroit-il le datif de *resis*, la déesse de l'éloquence ? car Ρῆσις signifie *éloquence* ou *discours*.

RESPUBLICA. La plupart des villes de l'Italie, des Gaules, de l'Espagne, &c. dont il est fait mention dans les inscriptions antiques, se servoient de ce nom de *respublica*, en parlant d'elles-mêmes. Aussi les anciens n'atachoient point au mot *respublica* les mêmes idées que nous atachons à celui de *république* ; ils entendoient tout simplement par *respublica*, *civitas*, la commune. Cela est si vrai qu'il y avoit même des bourgs des villages, qui ayant obtenu le droit que nous appelons le droit de *commune*, formoient dès-lors des *respublica*. Nous pourions en alléguer plusieurs exemples; mais pour abréger, nous nous contenterons de l'autorité de Festus : *sed ex vicis par-*

tim habent rempublicam, partim non habent, &c. (D. J.)

RESPUBLICA désignoit aussi l'espece de pouvoir absolu que le peuple donnoit quelquefois aux consuls de pourvoir par tous les moyens à ce que la chose publique ne souffrît aucun domage, *ne quid respublica detrimenti caperet*. Cicéron (*Catilin. 1. 2.*) dit : *Simili senatus consulto C. Mario & L. Valerio. coss. permissa est respublica*.

RESTAURER. On se sert de ce mot pour exprimer le rétablissement de quelques parties d'une antique, qui ont été perdues, ou qu'on n'a jamais retrouvées. Il est si difficile d'atteindre dans les *restaurations*, la perfection de l'Art & la vérité du costume des anciens, qu'il seroit presque impossible de *restaurer* parfaitement. Cette pratique a causé beaucoup d'erreurs qu'ont commises de très-bons écrivains en prenant pour antiques des parties restaurées, ou bien en ne jugeant que sur des desseins qui ne marquoient pas avec des caracteres distinctifs les *restaurations*. A chaque article de ce dictionaire, nous en avons relevé plusieurs d'après le savant Winckelmann : nous en allons faire connoître encore ici de plus difficiles à distinguer, toujours d'après cet amateur si éclairé.

„ Fabretti, dit Winckelmann (*préface de l'histoire de l'art.*) a voulu prouver par un bas-relief du palais Mattei, représentant une chasse de l'empereur Gallien (*Bartoli, admiranda ant. tab. 24.*) que dès-lors on étoit dans l'usage de férer les chevaux à la maniere d'aujourd'hui (*Fabretti de columm. Trajan. c. 7. p. 225. Montfauc. antiq. expl. t. IV. p. 79.*); & il n'a pas remarqué que le pied du cheval qui lui fournit sa preuve est une *restauration* faite par un sculpteur ignorant.

Montfaucon, en voyant un rouleau, ou un bâton qui est moderne dans la main d'un prétendu Castor ou Pollux de la Villa Borghese, croit que ce sont les loix des jeux dans les courses des chevaux. (*Montfauc. ant. expl. t. I. p. 297.*) Selon le même écrivain, un rouleau pareil & aussi moderne dans la main du Mercure de la Villa Ludovisi, offre une allégorie difficile à expliquer. Tristan, en dissertant sur la fameuse Agathe de St. Denis, prend la courroie du bouclier que tient le prétendu Germanicus, pour des articles de paix (*Comment. hist. t. I. p. 106.*) „.

„ Whright (*observ. made in travels through France &c. p. 265.*) regarde comme véritablement antique un violon dans la main d'un Apollon de la Villa Negroni, & il cite encore comme tel un autre violon que tient une petite figure de bronze conservée à Florence & citée aussi par Addisson. (*Remarks, p. 241.*). Whright croit défendre la réputation de Raphaël, en avançant que ce grand peintre a pris la forme du violon qu'il fait tenir à Apollon dans son fameux tableau du Parnasse au Vatican, de cette statue, que le Bernin n'a *restaurée* que cent cinquante ans après Raphaël. On auroit autant de raison de nous citer un Orphée avec un violon sur une pierre gravée. (*Maffei, Gemme, t. 4, p. 96.*) C'est ainsi qu'on a cru voir sur l'anciene voûte peinte du temple de Bacchus près de Rome, une petite figure tenant aussi un violon (*Ciampini, vet. monum. t. 2. tab. 1 p. 2.*). Pietre-Sante Bartoli qui avoit dessiné cette figure, reconut ensuite sa méprise & éfaça ce violon sur sa planche gravée, comme je le vois par l'épreuve qu'il a jointe à ses desseins coloriés d'après les peintures antiques qui se trouvent au cabinet du cardinal Albani. Par un globe placé dans la main de la figure de César qui est au Capitole (*Maffei, stat. antiq. tab. 15.*), l'ancien maître de cette statue, suivant l'interprétation d'un poëte romain de nos jours (*concorso d'Acad. di St. Luca. an. 1738.*), a voulu désigner le désir du dictateur de parvenir à l'autorité suprême : il n'a pas vu que les deux bras sont des *restaurations* moderoes. Spence ne se seroit pas amusé à disserter sur le sceptre d'un Jupiter (*Polymetis, dialog. 6. p. 46. not. 3.*), s'il avoit remarqué que le bras est moderne, & par conséquent le sceptre „.

Ceux qui font dessiner des antiques, devroient annoncer par une suite de points les parties restaurées. „ Nous remarquerons, dit Winckelmann, que les statues antiques de porphyre, n'ont ni la tête, ni les mains, ni les pieds de la même pierre. Les statuaires anciens étoient dans l'usage de faire ces extrémités de marbre. Dans la galerie de Chigi incorporée maintenant à celle de Dresde, il y avoit une tête de Caligula de Porphyre; mais cette tête est moderne & faite d'après celle du Capitole en basalte. Dans la Villa Borghese il y a une tête de Vespasien qui est pareillement moderne. On voit, il est vrai, à Venise quatre figures, qui rangées deux à deux, décorent l'entrée du palais du Doge, & qui sont faites d'une seule piece de porphyre; mais ce sont des productions des Gecs des temps postérieurs, ou du moyen âge. Il faut que Jérôme Maggi ait eu bien peu de connoissance de l'Art, pour avoir avancé que ces figures représentent les libérateurs d'Athênes, Hamordion & Aristogiton „.

„ On doit observer, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. 4. 6.*), qu'il se trouve une infinité de figures, anciènement endomagées & anciènement réparées. Mais ces *réparations* sont de deux especes; les défectuosités du marbre, & les mutilations des parties. Quant aux défectuosités de la matiere, on y remédioit au moyen d'un ciment fait de marbre pilé, avec lequel on remplissoit les trous ou les cavités, ainsi que je l'ai remarqué à la joue d'un Sphinx qui se voit parmi les ornemens d'un autel endomagé. Cet autel qui fut découvert en 1767 dans l'île de Caprée au golfe de Naples, se trouve dans le cabinet de M. d'Hamilton à Naples „.

„ La *restauration* des parties mutilées se faisoit, comme cela se fait encore, au moyen d'un tenon qu'on introduisoit dans les trous pratiqués dans la portion endomagée & dans l'addition nouvele, pour assujétir & réunir les parties. Ce tenon se trouve souvent de bronze, mais il se rencontre aussi quelquefois de fer, comme on le voit au fameux Laocoon, où il est pratiqué derriere la base. On préféroit l'airain au fer, parce que sa rouille n'est pas nuisible au marbre, tandis qu'il arive assez souvent que le fer fait des taches, sur-tout lorsque l'humidité y pénetre. Ces taches avec le temps gâgnent de l'étendue, ce qui est évident aux figures mutilés de l'Apollon & de la Diane de Baies. On voit sur-tout à cette premiere statue que le fer, qui est encore apparent aujourd'hui, & qui servoit jadis à rafermir la tête, anciénement *restaurée* & maintenant perdue, a fait jaunir la moitié de de la poitrine. Pour parer à cet inconvénient on avoit soin d'introduire des tenons de bronze jusque dans les bases des colonnes & des pilastres, comme on peut le remarquer encore aux bases des pilastres du temple de Sérapis à Pozzuoli „.

„ Rien de plus naturel que de demander en quel temps de l'antiquité tous ces ouvrages de l'art ont eté mutilés & *restaurés*? En effet, il doit paroître fort étrange que cela soit arivé dans un temps où les arts étoient florissans; & cependant la chose est incontestable. D'un côté il faut que cette mutilation ait été faite déja en Grece, soit dans la guerre des Achéens contre les Étoliens où ces deux peuples exercerent leur rage contre les monumens publics, soit aussi dans le transport de ces monumens à Rome. D'un autre côté l'on sait combien d'assauts les ouvrages de l'art essuyerent à Rome. Ce qui rend sur-tout très-vrai-semblables les mutilations des monumens dans la Grece, ce sont les statues découvertes à Baies. Car pour ces cantons, où les Romains avoient leurs superbes maisons de plaisance, l'histoire ne nous apprend pas, que depuis l'époque des arts introduits en Italie, jusqu'à leur décadence, on y ait exercé des actes d'hostilité.

Les arts après les Antonins, étant tombés dans une décadence totale, il est probable qu'on ne songea pas non plus à réparer les monumens endomagés; il est à croire que les ouvrages de l'art découverts ou à découvrir aux environs de Baies, ont été raportés mutilés de la Grece & ont été ensuite *restaurés* en Italie. À l'égard des productions de l'art trouvées à Rome, l'on pouroit en dire à peu près la même chose; mais là elles auront essuyé bien d'autres revers. Combien les monumens antiques n'ont-ils pas soufert dans le grand incendie de Rome sous Néron, & dans les troubles de Vitellius, pendant lesquels on se défendit au Capitole en lançant des statues sur les assaillans? „

Toutes les pieces raportées dans les statues antiques ne sont pas des *restaurations*, des additions modernes. Dès le commencement de l'art on avoit la coutume de travailler les têtes séparément & de les adapter ensuite aux troncs; c'est ce que l'on voit clairement aux têtes de Niobé & de ses filles, aux deux Pallas de la villa Albani. Les Caryatides découvertes auprès de Rome, il y a quelques années, ont aussi des têtes raportées. Quelquefois on pratiquoit la même chose pour les bras; ceux des deux Pallas citées plus haut sont *raportés*.

N. B. Je vais raporter par ordre géographique toutes les *restaurations* des antiques que j'ai pu découvrir. Cet article sera extrêmement utile aux savans qui écrivent loin des antiques; & aux voyageurs que les ignorans *Ciceroni* induisent dans des erreurs sans nnmbre.

ROME. Museum Pio-Clémentin.

Le bras droit de Laocoon est *restauré* en terre cuite.

Les deux mains de l'Antinoüs grec sont modernes.

Les deux mains de l'Apollon sont des restaurations modernes.

Capitole.

Les deux bras de la statue de César sont *restaurés*, ainsi que les mains & le globe.

Une des têtes des statues colossales de Castor & Pollux, est moderne.

Il n'y a de moderne que quelques doigts à la Vénus du Capitole.

La main & le bouquet de la Flore sont des aditions modernes.

La prétendue Isis de granit noir a le bas du visage, les bras & les jambes *restaurés*.

Les figures de femmes égyptienes de granit rouge ont les bras & les jambes *restaurés*.

La tête d'une des deux Amazones du cabinet est moderne; l'autre est antique, mais elle n'apartenoit point à ce corps.

Dans le mur du Capitole, près dn palais du Sénateur, est enclavée une tête de femme de marbre blanc, faite dans l'ancien style égyptien. Elle a été ajoutée à la table de marbre sur laquelle elle est plaquée.

La statue de femme de marbre noirâtre, placée dans le cabinet du Capitole, & grande deux fois comme nature, en style égyptien, a une tête moderne.

Une des mains du prétendu gladiateur mourant est moderne.

Le pois, *cicer*, incrusté sur la joue du prétendu Cicéron, est une addition moderne.

La tête de Néron n'a d'antique que la partie supérieure; & le visage même n'a d'original qu'un œil.

Une tête de ronde bosse de Néron est entiérement moderne, ainsi qu'une autre tête du même empereur, travaillée de relief dans le goût des médailles.

La

La tête de Nerva a le bout du nez & l'extrémité de l'oreille modernes.

Les centaures de marbre noir ont été *restaurés* en plusieurs endroits.

Monte cavallo.

Une partie du corps des chevaux a été *restaurée*.

Palais Barberini.

Une figure de femme égyptiene a la tête moderne. Elle tient devant elle un petit Anubis dans une niche.

Une statue de bronze étrusque, représentant un prétendu génie, tient une corne d'abondance moderne.

Dans les jardins de ce palais, est une statue égyptiene de marbre, dont la tête n'est pas originale; le *restaurateur* en a fait une Isis.

La statue de Septime-Sévere de bronze a des bras & des pieds modernes.

Le faune endormi a la cuisse, la jambe & le bras gauches *restaurés*.

Palais Farnese.

Le Mercure de bronze de grandeur naturele, qui croise les jambes, est un ouvrage moderne.

„ C'est, dit M. de Blainville dans son „ voyage d'Italie, le lien par lequel Dircé est „ atachée au taureau, que les connoisseurs ad- „ mirent le plus au magnifique & célèbre grou- „ pe connu sous le nom de Taureau Farnese „.

Ah miser! agrota putuit cui mente falillum.

Le trone de l'arbre & la plus grande partie des figures du groupe appelé *Taureau Farnese*, sont modernes.

La tête & le sein de Dircé jusqu'au nombril, avec les deux bras, sont *restaurées*.

La tête & les bras d'Antiope sont modernes.

Il n'y a d'antique dans les statues d'Amphion & de Zéthus que le torse & une seule jambe. — Les jambes & la corde du taureau sont modernes.

On voit dans le jardin un Mercure de grandeur naturele qui embrasse une jeune fille. La tête & une partie de la poitrine ont été *restaurées*.

La prétendue Flore de la cour est une muse ou une heure. La guirlande de fleurs qu'elle tient est une addition.

Palais Giustiniani.

La tête du bouc célèbre n'est pas antique.

La tête de Vitellius est moderne.

La statue de Domitien a des bras modernes, & la tête antique dont elle est surmontée, ne lui apartenoit probablement pas.

Palais Lanti.

La statue de Persée qui porte une tête de Méduse a été *restaurée*; mais la tête de la Gorgone est antique.

Palais Mattei.

Un bas-relief représentant une chasse de l'empereur Gallien, a été *restauré*; & en particulier le pied d'un cheval qui est féré. Fabretti en concluoit cependant que l'usage de férer les chevaux datoit au moins du temps de Gallien.

Le nez, les levres supérieure & inférieure, & le menton du buste de Cicéron, sont des *restaurations* modernes.

Il y a dans la cour intérieure du palais un bas-relief composé de plusieurs figures. On y voit un temple avec son portail, qui est entiérement de travail moderne, & qui a été ajouté pour remplir l'espace auquel on destinoit le bas-relief.

Palais Ruspoli.

Un des silenes tenant un Bacchus enfant dans ses bras, a la tête moderne:

Palais Verospi.

Une statue de Diane plus petite que nature, n'a d'antique & d'albâtre que le trone & les draperies; la tête & les mains sont modernes & de bronze.

Maison de Carpegna.

Deux statues antiques, dont on a fait un Marc-Aurele & un Septime-Severe, en leur substituant des têtes étrangeres, ont perdu leurs anciens pieds avec leurs anciennes bases.

Cabinet du pere Kircher.

Une figure d'égyptien tenant devant elle Anubis dans une niche, a la tête moderne.

Villa Albani.

La partie supérieure de l'Isis d'albâtre d'Italie, est moderne.

Une Diane d'albâtre a sa partie inférieure *restaurée*.

La statue de *brêche antique*, représentant un roi captif assis, a la tête, les mains & les extrémités *restaurées*.

Un Bacchus drapé depuis le milieu du corps jusqu'aux pieds, apuié contre un arbre, autour duquel sont entortillés un serpent & une plante de lierre, est *restauré* en grande partie.

La tête d'une statue égyptiene de basaltes est moderne, ainsi que les jambes.

La tête, le trone jusqu'aux genoux & une main apuiée sur les hanches d'une statue de Domitien sont antiques.

La guirlande de fleurs du buste d'Antinoüs est moderne.

Un cocher du cirque tient une houe, qui est une addition moderne, & qui le fait prendre pour un jardinier.

Le bras droit jusqu'au coude de la statue de Pupien est moderne.

Les têtes en bronze d'un Faune & d'un prétendu Ptolémée sont plaçées sur des bustes modernes.

Une petite statue tenant un panier a la tête moderne.

Villa Borghese.

Une petite figure Égyptiene debout a les jambes *restaurées*.

Les têtes des Grâces sont modernes.

L'oreille gauche du prétendu gladiateur a été *restaurée*.

La tête de Vespasien sur un buste antique de porphyre est moderne.

Le bras droit du prétendu gladiateur est moderne.

La cuisse & les jambes du prétendu Sénèque sont modernes.

Une statue de Diane n'a d'antique que le corps & la draperie, qui sont d'albâtre; la tête & les mains sont modernes & de bronze.

VILLA GIUSTINIANI.

Le prétendu Justinien a la tête moderne & faite d'après un Marc-Aurele jeune.

VILLA MATTEI.

Une tête de Néron de bronze est moderne.

VILLA MÉDICIS.

Le temple & les *fabriques* des deux bas-reliefs de la villa Médicis, que Sante-Bartoli a placés dans son *Admiranda Roma* &c. sont en grande partie d'un artiste moderne, & ne sont même exécutés qu'en plâtre. On se formeroit d'après eux une fausse idée des anciens édifices. Un écrivain éclairé de notre siecle a été induit en erreur par ces gravures. De plus l'endroit du bas-relief qui représente le taureau conduit au sacrifice par deux figures, n'a rien d'antique que les jambes ses figures & une partie du toit. L'endroit où se fait le sacrifice du taureau n'a de l'ancien travail qu'une partie de la figure agenouillée qui tient ce taureau, & une autre figure du fond; tout le reste est *restauré*.

La tête du vieillard, vêtu en barbare, qui est avec les statues de la famille de Niobé est une restauration moderne.

La tête de la prétendue Cléopâtre est moderne.

VILLA NEGRONI.

Le violon que tient un Apollon antique est une *restauration* évidente.

Une des cornes de taureau qui forment la lyre placée aux pieds de Mercure est *restaurée*. Spence l'a prise pour antique. (*Polymetis. dial. VIII. p.* 107.)

VILLA PAMPHILI.

Le prétendu Clodius déguisé en femme n'a de moderne que le bras gauche.

FLORENCE.

Hercule & Antée du palais Pitti; ce groupe est plus d'à moitié *restauré*.

Au bout du Pont-Vieux à Florence le groupe d'Ajax enlevant le corps d'Achille, n'offre d'antique que le tronc des deux figures.

FLORENCE, MUSÉUM.

La tête du Ganymede est moderne.

La tête d'un Apollon est moderne, & cependant Gori (*mus. flor. tab.* 10. 71. 80. 88.) a cité sa courone de laurier comme quelque chose de remarquable.

Le Narcisse, le prêtre Phrygien, la matrone assise, la Vénus *genitrix*, une Diane, un Bacchus, (qui a un satyre à ses pieds, un autre Bacchus) qui tient une grape de raisin en l'air, ont des têtes modernes.

La pomme d'une petite Vénus prétendue étrusque, est une addition moderne.

Les mains de la Vénus de Médicis sont modernes.

Addisson n'auroit pas dû hésiter sur l'antiquité du violon que tient un des petits Apollons de bronze du Muséum, puisque cette addition est évidemment moderne.

NAPLES.

A Caserte la Vénus *victrix* a des bras moderoes.

Le cabinet-royal-Farnese, renferme plusieurs petites statues de bronze qui ont été *restaurées* pour la plupart.

VÉRONE.

Au cabinet Bevilaqua, l'épaule gauche du buste d'Antinoüs, est moderne.

VENISE.

On voit à la bibliotheque de S. Marc un Bacchus dont les jambes sont modernes. Il est soutenu par un satyre.

VERSAILLES, GALERIE.

Le prétendu Germanicus & la prétendue Vestale sont les seules statues de cette galerie qui n'aient point de *restauration* remarquable; toutes les autres ont des têtes modernes, ou rapportées.

Il est évident que les étoiles dont est couronée une statue de femme, sont modernes, & que la tête est rapportée.

La tête & les bras de la statue de Vénus Callipyge sont modernes.

Le prétendu Quintius Cincinnatus du salon qui précede la galerie, est Jason mettant sa chaussure. Sa jambe droite est *restaurée*.

ESPAGNE, S. ILDEFONSE.

La plupart des statues de la reine Christine, ont des têtes modernes. Les huit muses de la même collection, ont des bras *restaurés*.

Une statue d'albâtre n'a que le torse antique; la tête, les bras & les jambes de bronze doré sont modernes.

ANGLETERRE.

Une diane antique que M. Cook ministre de la Grande-Bretagne à Florence emporta de Rome, il y a environ 70 ans, est d'un travail admirable. Il n'y manquoit que la tête, qui a été *restaurée* à Florence.

DRESDE.

Dans la galerie de Chigi, réunie maintenant à celle de Dresde, il y a une tête de Caligula sur un buste antique de porphyre. Cette tête est moderne.

PRUSSE.

On voit à Charlottenbourg onze statues de marbre que le cardinal de Polignac appele la famille de Lycomede, & Achille déguisé parmi les

filles du roi. Toutes les têtes & les principales parties de ces statues ont été faites à Rome par les éleves de l'académie de France. La tête du prétendu Lycomede est même le portrait du célebre Baron de Stosch.

RESTIO, surnom de la famille *ANTIA*.

RESTITUTION d'une médaille, se dit de la médaille même restituée. On appele *médailles restituées* les médailles soit consulaires, soit impériales, sur lesquelles, outre le type & la légende qu'elles ont eus dans leur premiere fabrication, on voit le nom de l'empereur qui les a fait fraper une seconde fois, suivi du mot abrégé *REST*. Telles sont la médaille de moyen bronze, où autour de la tête d'Auguste rayonée, on lit *DIVUS AVGVSTVS PATER*; & au revers est un globe avec un gouvernail; pour légende: *IMP. T. VESP. AUG. REST*. & cette médaille d'argent de la famille *Rubria*, qui représente d'un côté la tête de la Concorde voilée avec le mot abrégé *DOS*, c'est-à-dire *Dosfenus*, & au revers un quadrige sur lequel est une victoire qui tient une courone, & au dessus *L. RVBRI.* & autour *IMP. CAES. TRAJAN. AVG. DAC. PP. REST.*

Il y a d'autres médailles à qui on donne improprement le nom de *restituées*, quoiqu'elles ne portent pas le nom *REST*. qui semble en être le caractere distinctif; telles sont les médailles frapées sous Gallien pour renouveler la mémoire de la consécration de plusieurs de ses prédécesseurs. Nous en parlerons plus bas.

Jobert fait commencer les *restitutions* à Claude & à Néron; mais les médailles sur lesquelles il s'est fondé sont fausses & de coin moderne. Labastie, de qui nous empruntons tout cet article, dit que c'est sous Titus qu'on a commencé à voir des médailles *restituées*, & on en connoît de frapées sous ce prince pour Auguste, Agrippa, Livie, Drusus, Tibere, Drusus fils de Tibere, Germanicus, Agrippine, Claude, Galba, Othon. Domitien & Trajan en firent autant; & ce dernier non seulement pour les empereurs qui l'avoient précédé, mais encore pour très-grand nombre de familles romaines, dont il renouvela les médailles consulaires; telles que les familles *ÆMILIA*, *CÆCILIA*, *CLAUDIA*, *HORATIA*, *JULIA*, *JUNIA*, *MARTIA*, *RUBRIA*, & plusieurs autres dont on a les médailles primitives.

La plupart des antiquaires ont cru que le mot *REST*. qui se lit sur toutes les médailles, signifie seulement que Titus, Domitien, Nerva, Trajan ont fait refaire des coins de la monoie de leurs prédécesseurs; qu'ils ont fait fraper ces médailles avec ces mêmes coins, & qu'ils ont permis qu'elles eussent cours dans le commerce, ainsi que leurs propres monoies.

Hardouin s'est moqué de cette explication, prétendant que ce feroit à peu près la même chose, que si Louis XIV avoit voulu faire batre monoie au coin de Charlemagne, de Philippe Auguste, ou de Henri IV. Il ajoute que le mot *REST*. surtout sur les médailles *restituées* par Tite & ses successeurs, ne veut dire autre chose, si non que ces deniers princes redonoient au monde l'exemple des vertus qui brilloient dans leurs prédécesseurs & dans les célebres persónages dont le nom se lit sur ces sortes de médailles. Mais cette explication n'est pas, à beaucoup près, aussi solide qu'elle paroît ingénieuse.

Car, comme le remarque Labastie, sous prétexte d'apuier un paradoxe, il n'est jamais permis aux antiquaires de faire une nouvele langue ni d'attribuer aux mots grecs ou latins qu'ils rencontrent sur les médailles des significations que ces termes n'ont jamais eues. Or outre que *restituere aliquem* n'a jamais voulu dire *representer quelqu'un*, ou *le rendre* à l'état par *l'image de ses vertus*, c'est que ce verbe, dans la construction latine, régissant l'accusatif, ne tomberoit sur rien dans les médailles *restituées*, où tous les noms des empereurs & des héros sont au nominatif. Alors il faudra supposer que les Romains ignoroient leur langue, pour faire des fautes si grossieres, ou il faudra suppléer des pronoms entiers, & par cette méthode on trouvera tout ce qu'on voudra sur les médailles.

Enfin est-il vrai-semblable que Tite, les délices du genre humain, & Trajan, si cher aux Romains, aient voulu faire penser qu'ils retraçoient en leur persone & la dissimulation de Tibere & la molesse d'Othon? Les découvertes d'Hardouin ne tienent pas contre une critique aussi judicieuse.

Il y a bien plus de probabilité dans le sentiment de Vaillant; savoir, que Trajan, afin de se concilier les esprits du sénat & du peuple, voulut donner des marques de sa vénération pour ses prédécesseurs, & de sa bienveillance envers les premieres maisons de la république; dans ce dessein, il fit *restituer* les monoies des empereurs qui avoient régné avant lui, & celles sur lesquelles étoient gravés les noms des familles romaines.

Quant aux médailles *restituées* par Gallien, ce sont celles que cet empereur fit fraper pour renouveler la mémoire de la consécration de la plupart de ses prédécesseurs, qu'on avoit mis au rang des dieux après leur mort. Ces médailles ont toutes la même légende au revers, *CONSECRATIO*; & ces revers n'ont que deux types différens, un autel sur lequel il y a du feu, & un aigle avec les ailes déployées. Les empereurs dont Gallien a *restitué* la consécration, sont Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin-Pie, Marc-Aurele, Commode, Sévere & Alexandre Sévere; pour chacun desquels il n'y a que deux médailles, à l'exception de Marc-Aurele qui en a trois différentes. Mais il ne s'est pas encore trouvé des médailles *restituées* par Gallien, avec les consécrations de Claude, de Lucius Vérus, de Pertinax, de Pescennius, de Caracalla, de Gordien, des impératrices qui avoient été

mises au nombre des déesses. *Remarques de Labastie, sur la sixieme instruction de la science des méd. de Jobert.*, *tom.* 1.

Lebeau, de l'académie des Inscriptions, a écrit que chaque médaille *restituée* ennonçoit un ancien édifice rétabli.

M. Neumann croit que le systême de Lebeau sur les *restitutions* est renversé par un denier d'argent qu'il e publié. Janus est d'un côté; on voit de l'autre Jupiter dans un quadrige, avec le mot ROMA incus & la légende TRAIANVS AVG. GER. DAC. REST. De quel monument a pu annoncer le rétablissement cette *restitution* de Trajan?

RÉSTITUÉES (Consulaires).

Les familles romaines *restituées* par Trajan sont: *Æmilia*, *Cœcilia*, *Carisia*, *Cassia*, *Claudia*, *Cornelia*, *Cornuficia*, *Didia*, *Horatia*, *Julia*, *Junia*, *Livineia*, *Lucretia*, *Mamilia*, *Marcia*, *Maria*, *Memmia*, *Minucia*, *Norbana*, *Numonia*, *Pompeia*, *Rubria*, *Scribonia*, *Sulpicia*, *Titia*, *Tullia*, *Valeria* & *Vipsania*.

RÉTIAIRE, espece de gladiateur qui combatoit toujours contre le *Mirmillon* (*Voyez* ce mot), & qui l'envelopoit dans un filet, *rete*, d'où lui est venu le nom de *rétiaire*.

Juste-Lipse e écrit que les *rétiaires* ne portoient ni bouclier ni casque; mais il euroit pensé autrement, s'il eût pu voir chez le cardinal Albani le dessein d'une peinture antique qui représente un *rétiaire* avec le *Mirmillon*, son ennemi. Le premier a un casque, & porte un bouclier de la forme d'un carré long. Il est de plus tout couvert d'un filet qui descend jusqu'à ses jambes. L'inscription reportée par le marquis Maffei n'est donc pas le seul monument des *rétiaires*. On voyoit encore chea le cardinal Albani une inscription expliquée par l'abbé Venuti, qui contenoit les noms d'un collége de gladiateurs consacrés à Silvain, sous le regne de Commode. On y fait mention de deux *retiarii veterani* & de sept *retiarii tirones*.

Au reste, le chevalier romain de Juvénal, cité par Juste-Lipse, qui combatoit en *rétiaire*, la tête découverte, ne contre-dit pas le peinture du cardinal Albani; car le casque à petit bord du *rétiaire* de cette peinture ne couvre que le sommet de la tête; ce qui pouroit le faire regarder comme nue. Car les autres gladiateurs se la couvroient mieux, & se garantissoient même le visage avec la visiere qui étoit atachée au casque; comme on le voit sur le dessein d'une eutre peinture antique du cardinal Albani, qui semble avoir servi de pendant à la premiere. Le gladiateur *Bato* du Fabretti (*Column. Trajan.*) a son casque garni d'une semblable visiere.

„ Plusieurs monumens de differens genres nous ont appris, dit Caylus (*IV. pl.* 53. *n.e.*) à connoître les *rétiaires*, c'est-à-dire, ceux qui combatoient avec un filet qu'ils jetoient sur leur adversaire, de façon qu'ils le mettoient hors d'état de combatre. En premier lieu, je dois avertir que cette pierre gravée, ou, pour mieux dire, cette pâte n'e jamais été raportée, & qu'elle est le seul monument de cette espece que j'aie vu. En second lieu, je dirai que ces sortes de combatans ne me paroissent avoir été en usage que chez les Romains, & que cependant la gravure de cette pierre ne leur apartient constament pas; c'est l'ouvrage d'un artiste grec qui a travaillé pour les Romains „.

„ Ce *rétiaire* paroît vaincu, non seulement par le filet dont il est généralement envelopé, mais par son atitude; il est assis & remet son épée dans le foureau; son bouclier est placé devant lui, & il en est séparé „.

RETICULUM, filet avec lequel les Romains se coïfoient. *Voyez* FILET.

RETRADIEN, nome inventé par Terpandre, au raport de Bartholin, d'après Suidas; c'étoit probablement un nome de cithare. (*F.C.D.*)

RETRAITE militaire. La *retraite* des dix mille de Xénophon est la plus célebre que l'on puisse citer; elle a fait l'admiration de toute l'antiquité, & jusqu'à présent il n'en est aucune qui puisse lui être comparée.

Les dix mille grecs qui avoient suivi le jeune Cyrus en Perse, se trouvoient après la perte de la bataille, & la mort de ce prince, abandonés à eux-mêmes & entourés d'ennemis de tout côté. Néamoins leur *retraite* fut conduite & dirigée avec tant d'ordre & d'intelligence, que, mal-gré les éforts des Perses pour les détruire, & les dangers infinis auxquels ils furent exposés dans les différens pays qu'ils eurent à traverser pour se retirer; ils surmonterent tous les obstacles, & regagnerent enfin la Grece. Cette belle *retraite* se fit sous les ordres de Xénophon, qui, après le mort de Cléarque & des autres chefs, que les Perses firent assassiner, fut choisi pour général. Elle se fit dans l'espace de huit mois, pendant lesquels les troupes firent environ 620 lieues en cent vingt-deux jours de marche.

RÉVÉLATEUR. *Voyez* INDICANT.

REVENUS publics. *Voyez* REDITUS.

REVERS. C'est la face de la médaille qui est opposée à la tête; mais comme c'est le côté de la médaille qu'il importe le plus de considérer, il faut l'examiner avec quelque étendue d'après les instructinos de Jobert, augmentées des notes de Labastie..... On appele *obvers* les *revers*, lorsqu'il n'y a point de tête sur la médaille.

Il faut se rapeler que les médailles, ou plutôt les monoies romaines, oot été assez long-temps, non seulement sans *revers*, mais encore sans aucune espece de marque. Le roi Servius Tullius fut le premier qui frapa de la monoie de bronze, sur laquelle il fit graver la figure d'un bœuf, d'un bélier ou d'un porc; & pour lors on nomma cette monoie *pecunia a pecude*. Quand les Romains furent devenus maîtres de l'Italie, ils batirent de la monoie d'argent, sous le consulat de C. Fabius Pictor & de Q. Ogulnius Gallus,

cinq ans avant la premiere guerre punique. La monoie d'or ne fut batue que 62 ans après.

La république étant florissante dans ces heureux temps, on se plut à décorer les médailles & à les perfectioner.

La tête de Rome & des divinités succéda à celle de Janus, & les premiers *revers* furent tantôt Castor & Pollux à cheval, tantôt une Victoire conduisant un chair à deux ou à quatre chevaux; ce qui fit appeler les deniers romains *victoriati*, *bigati*, *quadrigati*, selon leurs différens *revers*.

Bientôt après, les triumvirs monétaires commencerent à graver sur les médailles leurs noms, leurs qualités & les monumens de leurs familles; de sorte qu'on vit les médailles porter les marques des magistrateurs, des sacerdoces, des triomphes & même de quelques-unes de leurs actions les plus glorieuses. Telle est dans la famille Æmilia, *M. Lepidus Pont. Max. tutor regis.* Lepidus en habit de consul, met la courone sur la tête du jeune Ptolémée, que le roi son pere avoit laissé sous la tutele du peuple romain; & de l'autre côté, on voit la tête couronée de tours de la ville d'Alexandrie, capitale de l'Égypte, avec la légende *Alexandrea*. Telle dans la famille Julia, celle de Jules-César, qui n'étant encore que particulier, & n'osant faire graver sa tête, se contenta de mettre d'un côté un éléphant avec le mot *Cæsar*; mot équivoque, qui marquoit également & le nom de cet animal en langue punique, & le surnom que Jules portoit. Sur le *revers*, en qualité d'augure & de pontife, il fit graver les symboles de ces dignités, savoir le simpule, le goupillon, la hache des victimes & le bonet pontifical. De même, sur la médaille, où l'on voit la tête de Cérès, il y a le bâton augural & le vase. Telle enfin dans la famille Aquilia, la médaille où par les soins d'un triumvir monétaire de ses descendans, M. Aquilius qui défit en Sicile les esclaves révoltés, est représenté revêtu de ses armes, les bouclier au bras, foulant aux pieds un esclave, avec ce mot *Sicilia*.

Dès-lors les médailles devinrent précieuses non seulement par leur valeur en qualité de monoies, mais à cause des monumens dont elles étoient ornées; jusqu'à ce que Jules-César s'étant rendu maître absolu de la république sous le nom de *dictateur perpétuel* on lui donna toutes les marques de grandeur & de pouvoir, & entr'autres le privilége de graver sur la monoie sa tête, son nom, & tel *revers* que bon lui sembleroit. Ainsi les médailles furent dans la suite chargées de tout ce que l'ambition d'une part & la flaterie de l'autre furent capables d'inventer pour immortaliser les princes bons & méchans. C'est ce qui les rend aujourd'hui précieuses, parce que l'on y trouve mille événemens dont l'histoire n'a souvent point conservé la mémoire, & qu'elle est obligée d'emprunter de ces témoins, auxquels elle rend témoignage à son tour sur les faits que l'on ne peut démêler que par les lumieres qu'elle fournit.

Ainsi nous n'aurions jamais su que le fils qu'Antonin avoit eu de Faustine eût été nommé *Marcus Annius Galerius Antoninus*, si nous n'avions une médaille greque de cette princesse, qui porte au *revers* la tête d'un enfant de dix à douze ans, avec cette légende; Μ. ΑΝΝΙΟϹ ΓΑΛΕΡΙΟϹ ΑΝΤΟΝΙΝΟϹ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡΟϹ ΑΝΤΟΝΙΝΟΥ ΥΙΟϹ. Qui sauroit qu'il y a eu un tyran nommé *Pacatianus*, sans la belle médaille d'argent du cabinet de Chamillard, qui est peut-être le seul *Pacatianus*? Qui sauroit que Barbia a été femme d'Alexandre-Sévere, & Étruscille femme de Décius, & non pas de Volusien, & cent autres choses semblables, dont on est redevable à la curiosité des antiquaires?

Pour faire connoître la beauté & le prix des *revers*, il faut savoir qu'il y en a de plusieurs sortes. Les uns sont chargés de figures ou de personages, les autres de monumens publics, ou de simples inscriptions. On parle du champ de la médaille, pour ne pas confondre ces inscriptions avec celles qui sont autour, & que l'on appele *légende*. *Voyez* Légende & Inscription des médailles.

Les noms des monétaires se trouvent en grand nombre sur plusieurs médailles; on peut y joindre tous les duumvirs des colonies. Les autres magistratures se rencontrent plus souvent dans les consulaires que dans les impériales.

Quelquefois il n'y a que le nom des villes ou des peuples, *Segobriga*, *Cæsar-Augusta*, *Obulco*, *Κοινον Κυπριων*, *&c.*

Quelquefois on n'y lit que le seul nom de l'empereur, comme *Constantinus Aug.*, *Constantinus Cæsar*, *Constantinus Nob. Cæsar*, *&c.*, ou même le seul mot *Augustus*.

Quant aux *revers* chargés de figures & de personages, le nombre, l'action, le sujet les rendent plus ou moins précieux. Pour les médailles dont le *revers* ne porte qu'une seule figure qui représente quelque vertu, par laquelle la persone s'est rendue recomandable, ou quelque déité qu'elle a plus particuliérement honorée, si d'ailleurs la tête n'est pas rare, elles doivent être mises au nombre des médailles communes, parce qu'elles n'ont rien d'historique qui mérite d'être recherché.

Il faut distinguer soigneusement la figure unique dont nous parlons ici, d'avec les têtes ou des enfans, ou des femmes, ou des collegues des empereurs, ou des rois alliés. C'est une regle générale chez tous les connoisseurs que les médailles à deux têtes sont presque toujours rares, comme Auguste au *revers* de Jules, Vespasien au *revers* de Tite, Antonin au *revers* de Faustine, M. Aurele au *revers* de Verus, &c.; d'où il est aisé d'inférer que quand il y a plus de deux têtes, la médaille est encore plus rare. Tel est Sévere au *revers* de ses deux fils, Géta & Caracalla,

Philippe au *revers* de son fils & de sa femme, Hadrien au *revers* de Trajan & de Plotine. Jobert ajoute la médaille au *revers* d'Octavie ; mais cette médaille ne doit pas être mise au nombre des plus rares, c'est uniquement la tête de cette princesse qui rend la médaille curieuse.

Les médailles qui ont la même tête & la même légende des deux côtés, ne sont pas de la premiere rareté. Vaillant en raporte une d'argent d'Otacille. Elles sont plus communes en moyen bronze, sur-tout dans Trajan & dans Hadrien.

Il est donc vrai généralement que plus les *revers* ont de figures, & plus ils sont estimés, sur-tout quand ils marquent quelqu'action mémorable. Par exemple, la médaille de Trajan, avec la légende *REGNA ADSIGNATA*, où l'on voit trois rois au pied d'un *suggestum*, sur lequel est placé l'empereur, qui leur donne le diadême. Le congiarie de Nerva à cinq figures, CONGIAR. P. R. S. C.; une allocution de Trajan, avec sept figures; une d'Hadrien au peuple, où il y en a huit sans légende; une autre aux soldats, où il y en a dix; une médaille de Faustine, avec la légende *PUELLÆ FAUSTINIANÆ*, qui se trouve en or & en argent, mais qui est également rare en ces deux métaux. Sur la médaille d'argent, il n'y a que six figures, mais, sur celle d'or, il y en a douze ou treize.

Les monumens publics donnent au *revers* des médailles un prix particulier, sur-tout quand ils rapelent quelqu'événement historique. Telle est la médaille de Néron, qui représente le temple de Janus fermé, & pour légende, *PACE P. R. TERRA MARIQUE PARTA JANUM CLUSIT*. Telle est encore une médaille très-rare, citée par Vaillant, sur laquelle avec la légende *PACE P. R., &c.* on trouve au lieu du temple de Janus, Rome assise sur un morceau de dépouilles des ennemis, tenant une corne de la droite & le parazonium de la gauche. Comptons au nombre de ces beaux monumens l'amphithéâtre de Tite, la colonne navale, le temple qui fut consacré *ROMÆ & AUGUSTO*, les trophées de M. Aurele & de Commode, &c.

Les divers animaux qui se rencontrent sur les *revers*, en augmentent aussi le mérite, sur-tout quand ce sont des animaux extraordinaires. Tels sont ceux que l'on faisoit venir à Rome des pays étrangers pour le divertissement du peuple dans les jeux publics, & particuliérement aux jeux séculaires, ou ceux qui représentent les enseignes des légions qu'on distinguoit par des animaux différens. Ainsi voyons-nous les légions de Gallien, les unes avec un porc-épic, les autres avec un Ibis, d'autres avec le pégase, &c. Les médailles de Philippe, d'Otacile, de leurs fils, avec la légende *SÆCULARES AUGG.*, ont sur leurs *revers* les animaux qu'ils firent paroître aux jeux séculaires, dont la célébration arriva sous le regne de Philippe, & dans lesquels ce prince voulut étaler toute sa magnificence, afin de gagner l'esprit du peuple que Gordien avoit extrêmement aigri. Jamais l'on n'en vit de tant d'especes différentes ; un rhinocéros, trente-deux éléphans, dix tigres, dix élans, soixante lions aprivoisés, trente léopards, vingt hyenes, un hippopotame, quarante chevaux sauvages, vingt archoléons & dix camelopardales. On voit sur les médailles de Philippe, de son épouse & de son fils, la figure de quelques-uns, & entr'autres de l'hippopotame & du strepsikéros envoyé d'Afrique.

Il est bon d'observer que les spectacles devant durer plusieurs jours, on n'exposoit chaque jour aux ieux du public, qu'un certain nombre de ces animaux, pour rendre toujours la fête nouvele, & qu'on avoit soin de marquer sur les médailles la date du jour où ces animaux paroissoient. Cela sert à expliquer les chifres I. II. III. IV. V. CVI. qui se trouvent sur les médailles de Philippe, de sa femme & de son fils. Ils nous apprenent que tels furent les animaux par le premier, le second, troisieme ou le quatrieme jour.

On voit des éléphans bardés dans les médailles d'Antonin-Pie, de Sévere & de quelques autres empereurs, qui en avoient fait venir pour embélir les spectacles qu'ils donnoient au peuple. Au reste, tout ce qu'on peut dire sur les éléphans représentés au *revers* des médailles, se trouve réuni dans l'ouvrage de Cuper, intitulé *Gisberti Cuperi . . . . de elephantis in nummis obviis exercitationes duæ*, & publié dans le troisieme volume des antiquités romaines de Sallengre. (*Hag. Com.* 1719.)

On voit aussi sur les médailles quelques autres animaux plus rares ; tels le phénix sur les médailles de Constantin & de ses enfans, à l'exemple des princes & des princesses du Haut Empire, pour marquer par cet oiseau immortel, ou l'éternité de l'empire, ou l'éternité du bonheur des princes mis au nombre des dieux immortels. Mademoiselle Patin a donné sur ce sujet une belle dissertation latine, qui fait honeur au pere & à la fille. Il y a dans le cabinet national de France une médaille greque apportée d'Égypte, où l'on voit d'un côté la tête d'Antonin-Pie, & au *revers* un phénix avec la légende *Αιων*, *éternité*, pour apprendre que la mémoire d'un si bon prince ne mourroit jamais.

Mais parmi les médailles qui ont des oiseaux à leurs *revers* il n'y en a guere de plus curieuses que celles en petit bronze d'Antonin & d'Hadrien. La médaille d'Hadrien représente un aigle, un paon, & un hibou sur la même ligne, avec la simple légende : COS. III. pour Hadrien, & COS IV. Pour Antonin-Pie, ces médailles s'expliquent aisément par le moyen d'un médaillon assez commun d'Antonin-Pie, dont le *revers* représente Jupiter, Junon & Minerve. C'est à ces trois divinités que se raporte le type des trois oiseaux : l'aigle étoit consacré à Jupiter, le paon à Junon & le hibou à Minerve.

On trouve encore sur les médailles d'autres oiseaux & d'autres animaux, soit poissons, soit monstres fabuleux & même certaines plantes extraordinaires, qui ne se rencontrent que dans des pays particuliers ; comme on peut l'apprendre en détail de l'illustre Spanheim, dans sa troisieme dissertation *de præstantia & usu numismatum*.

Nous devons observer aussi que souvent l'empereur ou l'impératrice, dont la médaille porte la tête en grand volume, se voit encore placée sur le *revers*, ou debout ou assise sous la figure d'une déité, ou d'un génie, & la figure est quelquefois gravée avec tant d'art & de délicatesse que quoique le volume en soit très-petit & fin, on y reconoît néanmoins parfaitement le même visage, qui est en grand de l'autre côté. Ainsi paroît Néron dans sa médaille avec la légende DECURSI. Ainsi l'on voit, Hadrien, Aurele, Sévere, Dece, &c. avec les attributs de certaines déités, sous la forme desquels on aimoit à les représenter pour honorer leurs vertus civiles ou militaires.

Considérons à présent la maniere dont on peut ranger les différens *revers* des médailles pour rendre les cabinets plus utiles. Cet arangement peut se faire de deux façons: l'une ne donne aux *revers* d'autres liaisons que d'apartenir à un même empereur, l'autre en les liant par une suite historique, selon l'ordre des temps & des années que nous marquent les consulats & les différentes puissances Tribunitienes. Rien ne seroit plus instructif que cette liaison, cet ordre chronologique pour les consulats & pour les années différentes des puissances tribunitienes ; rien de plus naturel & de plus commode en même temps que de ranger les médailles suivant ce plan. C'est là sans doute ce qui a déterminé Occo, & Mezzabarba à le suivre. Mais malheureusement le plus grand nombre des médailles n'a aucune de ces marques chronologiques; & il y en a assez peu dont les raports avec des événemens conus, puissent nous servir à fixer l'époque de l'année où elles ont été frapées. Ainsi l'arangement que les deux antiquaires ont donné aux médailles impériales, est-il souvent arbitraire. Outre cela, comme dans le Bas Empire on trouve très-rarement les consulats & les puissances tribunitienes des empereurs, marqués sur leurs médailles, & qu'on n'y lit même jamais ces sortes d'époques après Constantin le jeune, il est absolument impraticable d'aranger chronologiquement une suite impériale complete.

Il y a un autre ordre plus savant qu'a suivi Oiselius : sans s'arrêter à ranger à part ce qui regarde chaque empereur, il n'a pensé qu'à réunir chaque *revers* selon certaines vues, & par ce moyen on apprend avec méthode, tout ce qui se peut tirer de la science des médailles. Voici la maniere dont il a exécuté son plan, qu'il a peut-être emprunté de Golzius, & qui paroît venir originairement des dialogues du savant archevêque de Tarragone, Antonio Augustino. D'abord il s'est contenté de placer une suite de têtes impériales, la plus complete qu'il a pu, ensuite il a rassemblé tous les *revers* qui portoient quelque chose de géographique, c'est-à-dire, qui désignoient des peuples, ou des provinces, ou des villes, ou des fleuves, ou des montagnes. De ces *revers* il en a fait huit planches; soit qu'il ait voulu simplement fournir un modele aux curieux, soit qu'en effet il ne connût que les médailles dont il nous donne la description, & sur lesquelles il dit tout ce qu'il sait.

Il a réuni tous les *revers* relatifs aux divinités des deux sexes, en y joignant les Vertus, qui sont des divinités du second ordre, telles la Constance, la Clémence, la Modération ; ce qui compose une suite assez nombreuse.

On trouve ensuite réunis en quatre planches tous les monumens de la paix, les jeux, les théâtres, les cirques, les libéralités, les congiaires, les magistrats, les mariages, les arivées dans les provinces ou dans les villes, &c.

Dans les planches suivantes on voit tout ce qui concerne la guerre, les légions, les armées, les victoires, les trophées, les allocutions, les camps, les armes, les enseignes, &c.

Dans une seule planche est réuni tout ce qui apartient à la religion; les temples, les autels, les sacerdoces, les sacrifices, les instrumens, les ornemens des augures & des pontifes. Il auroit pu y raporter les apothéôses ou les consécrations qu'il a mises à part, & qui sont marquées par des aigles, par des paons, par des autels, par des temples, par des bûchers, par des chars, tirés par deux ou par quatre éléphans, ou par deux mules, ou par quatre chevaux.

Enfin il a rassemblé tous les monumens publics & les édifices qui servent à immortaliser la mémoire des princes ; comme les arcs de triomphe, les colonnes, les statues équestres, les ports, les grands chemins, les ponts, les palais.

Banduri s'est déterminé à ne donner aux médailles de son recueil d'autre arangement que l'ordre alphabétique des légendes des *revers*.

Les antiquaires peuvent opter entre la méthode d'Oiselius & celle de Banduri. Elles n'ont l'une & l'autre qu'un seul désagrément, c'est qu'il faut mêler ensemble les têtes, les métaux & les grandeurs; mais on ne peut pas réunir tous les avantages.

Les *revers* se trouvent donc souvent chargés des époques des temps ; ils le sont aussi des marques de l'autorité du sénat, du peuple & du prince, du nom des villes où les monoies ont été frapées, des marques différentes des monétaires ; enfin de celle de la valeur de la monoie.

Comme les époques marquées sur les médailles servent beaucoup à éclaircir l'histoire, par la chronologie, nous en avons fait un article à part. Voyez MÉDAILLES (*Époques marquées sur les*).

Les marques de l'autorité publique sur les *re-*

vers des médailles, quand elles ne sont point en légende ou en inscription, sont ordinairement désignées par les sigles S. E. ou A. E. d'autres fois on lit tout au long: POPULI JUSSU, PERMISSU D. AUGUSTI: INDULGENTIA AUGUSTI &c.

Quant au nom des villes où les médailles ont été frapées, rien de plus ordinaire que de le trouver dans le Haut & dans le Bas Empire, avec cette différence que dans le Haut Empire, il est souvent en légende ou en inscription; & que dans le Bas Empire principalement depuis Constantin, il se trouve toujours dans l'exergue. Ainsi le P. T. *percussa treveris*; S. M. A. *signata moneta antiochiæ*. CON. *Constantinopoli*, &c. mais que dans le Haut Empire, les noms se trouvent écrits tout entiers; LUGDUNI sur celle de M. Antoine, Αντιοχιον sur celle d'Antioche, &c.

Les *revers* sont chargés de marques différentes & particulieres des monétaires, qu'ils mettoient de leur chef pour distinguer leur fabrique, & le lieu même où ils travailloient. C'est par là qu'on explique une infinité de caracteres, & de petits symboles qui se rencontrent, non seulement dans le Bas Empire, depuis Gallien & Volusien, mais aussi dans les consulaires.

Il nous reste à dire un mot de certaines marques qui n'ont évidemment raport qu'à la valeur des monoies, & qu'on ne trouve que dans les consulaires, encore ne les y voit-on pas toujours. Ces marques sont X. V. Q. S. L. L. S. L. X. signifie *denarius*, qui valoit *denos æris*, dix âs de cuivre, le V marquoit le *quinaire*, cinq âs, le L. L. S. un *sesterce*, ou deux âs & demi, le Q est une seconde marque du *quinaire*.

Aucune de ces marques ne se trouve sur le bronze, si ce n'est l'S qui se trouve sur quelques consulaires. Il est plus ordinaire d'y voir un certain nombre de points qu'ils plaçoient des deux côtés.

Finissons par observer que l'on connoît certaines médailles dont il est évident que le *revers* ne convient point à la tête. La plupart de ces médailles ont été frapées vers le temps de Gallus & de Volusien, & sur-tout sous le regne de Gallien, lorsque l'empire étoit partagé entre une infinité de tyrans. Quelque grôssier qua soit ce défaut, on ne doit pas rejeter ces médailles; car tout alors étoit dans une si grande confusion, que sans se donner la peine de fabriquer de nouveaux coins, aussi-tôt qu'on apprenoit qu'on avoit changé de maître, on frapoit tout simplement une nouvele tête sur d'anciens *revers*: c'est sans doute par cette raison que l'on trouve au *revers* d'un Æmilien, CONCORDIA AUGG. *revers* qui avoit servi à Hostilien, à Gallus, ou à Volusien, si cependant ce n'est point un des Philippes, transformé en Æmilien.

Mais d'un autre côté nous ne devons faire aucun cas des médailles dont les *revers* ont été contre-faits, ou appliqués. C'est une fourberie moderne imaginée pour tromper les antiquaires. Nous en avons parlé au mot MÉDAILLE, & nous y avons indiqué en même temps les moyens de découvrir cette friponerie. (D. J.)

REVÊTEMENT. „ Quant au *revêtement* des murs, chez les Romains, il faut remarquer, dit Winckelmann, que celui des grands édifices publics se faisoit avec le même soin & avec la même propreté, soit qu'on voulût les enduire, ou non; & quand le *revêtement* en est tombé, la muraille paroît aussi propre que si elle avoit été faite pour rester à nu. L'enduit des murailles se faisoit avec beaucoup plus de soin qu'on ne le fait aujourd'hui, car on en mettoit jusqu'à sept couches différentes, ainsi que Vitruve (*lib.* 7. *cap.* 3.) l'enseigne; chaque couche étoit bien battue & bien repoussée, & le tout étoit enfin couvert de marbre pilé & passé au tamis. Cependant un pareil *revêtement* n'avoit pas au delà d'un doigt d'épaisseur. Les murs enduits de cette sorte acquéroient une dureté, une blancheur & un poli qui les rendoient luisans comme des miroirs; & l'on faisoit avec des morceaux de pareils murs des dessus de table. Il n'est pas possible d'abatre le *revêtement* des murs & des piliers de ce qu'on appele *le sette sale* des bains de Titus à Rome, & de la *piscina mirabile*, proche de Baies; le *revêtement* en étant aussi dur que le fer même, & aussi poli qu'un miroir. Aux bâtimens communs, & aux tombeaux, dont le côté intérieur du mur n'est pas fait avec la même propreté, le *revêtement* a deux doits d'épaisseur. Rien n'est plus singulier que la description qua Sante Bartoli (dans sa notice des antiquités découvertes, qui se trouve à la suite de l'ouvrage intitulé, *Roma antica e moderna.*) a donnée de certaines chambres, dont les murs étoient *revêtus* de plaques de cuivre fort minces; ces chambres furent découvertes du temps de cet écrivain, c'est-à-dire, vers la fin du siecle dernier, à peu de distance de Marino, près de Rome, dans un endroit appelé le *Fratocchie*, où l'on avoit trouvé autrefois la fameuse apothéôse d'Homere qui se voit au palais Colonne, & où l'on croit que l'empereur Claude a eu une maison de campagne „.

REUS. Ce mot, dans les auteurs latins, ne signifie pas coupable, mais celui à qui on demande quelque chose, ou, comme l'on parle au bâreau, défendeur, quand il s'agit d'une afaire civile, & l'accusé, quand il est question d'une afaire criminele. En général, il s'étendoit à tous ceux qui avoient quelques contestations en justice, soit en demandant, soit en défendant: *Reos appello*, dit Cicéron, (*De Oratore* 2. 43.) *non eos modo qui arguuntur, sed omnes quorum de re disceptatur; sic enim olim loquebatur*. Dans une afaire criminele, quand on avoit pris l'accusé, *reus*, on mettoit les scellés sur tous ses effets, afin de pouvoir tirer de ses papiers, des preuves qui pussent le convaincre; & s'il étoit renvoyé absous,

fous, on les lui rendoit. Lorsqu'au contraire, il étoit condamné, tout étoit adjugé au fisc.

Celui qui vouloit se porter pour accusateur, citoit en justice l'accusé, c'est-à-dire, le sommoit de venir avec lui devant le préteur. Là, le premier demandoit au magistrat la permission de dénoncer celui qu'il avoit envie d'accuser, ce qu'il faut bien distinguer de l'accusation même. Alors le préteur fixoit un jour auquel l'accusateur & l'accusé devoient se présenter. Ce jour arivé, on faisoit appeler par un huissier, l'accusateur, l'accusé & ses défenseurs. L'accusé qui ne se présentoit pas, étoit condamné, ou si l'accusateur étoit défaillant, le nom de l'accusé étoit rayé des registres. Si les deux parties comparoissoient, on tiroit au fort le nombre des juges, que la loi prescrivoit, & qui étoient pris parmi ceux qui avoient été choisis pour rendre la justice cette année-là. Alors, on instruisoit le procès par voie d'accusation & de défense. L'accusation devoit être fondée sur trois sortes de témoignages, les tortures, qui font des témoignages que l'on tiroit des esclaves, par la rigueur des tourmens; les témoins qui devoient être des hommes libres, & d'une réputation entiere; les registres, & sous ce nom étoient compris tous les genres d'écritures qui peuvent servir à établir une cause. Ces titres produits, l'accusateur établissoit son accusation par un discours dans lequel il se proposoit de faire voir la réalité des crimes dont il s'agissoit, & d'en montrer l'atrocité. Les avocats de l'accusé qui étoit présent, en habit de deuil, avec un extérieur négligé, opposoient aux accusateurs une défense propre à exciter la commisération. C'est pourquoi, outre les témoignages en faveur de l'accusé, ils employoient des raisonemens tirés de sa conduite passée, & même jusqu'aux conjectures & aux soupçons. Dans la péroraison sur-tout, ils faisoient tous leurs éforts pour toucher & fléchir l'esprit des juges. Outre les avocats, l'accusé faisoit souvent paroître des persones de considération, qui lui servoient d'apologistes, & qui faisoient son éloge. Cela arivoit principalement lorsque quelqu'un étoit accusé de concussion, parce qu'on avoit coutume d'amener des témoins en sa faveur. On acordoit presque toujours dix apologistes, comme si ce nombre eût été réglé par les loix: Cicéron dit (Verr. 5. 22.): *In judiciis, qui decem laudatores dare non potest, honestius est ei nullum dare, quam illum quasi legitimum numerum consuetudinis non explere*. Outre cela, on faisoit encore paroître des persones propres à exciter la compassion, comme les enfans de l'accusé, en bas-âge, sa femme, & autres semblables.

Les juges rendoient ensuite leur jugement, à moins que la loi n'ordonât une remise. Lorsqu'ils prononçoient la sentence, l'accusé étoit à leurs pieds, & atendoit la décision dans un état humilié: *Per id tempus, quo tristes de Pisone sententia ferebantur, repentina vis nimbi incidit: cumque prostratus humi*, dit Valere Maxime (816) en parlant de Pison, *pedes judicum oscularetur, os suum cœno replevit*. Lorsque le préteur avoit retiré les tablettes de l'urne, & qu'il avoit connu par-là quel devoit être le jugement, il le prononçoit, après avoir quité sa prétexte. Ce jugement étoit conçu suivant une formule prescrite; savoir que quelqu'un paroissoit avoir fait une chose, ou qu'il paroissoit avoir eu raison de la faire, & cela, apparemment, parce qu'ils vouloient montrer un esprit de doute. Si l'accusé étoit condamné, on le conduisoit au supplice. Lorsqu'il devoit être exécuté dans la province, il y étoit acompagné par un centurion qui ne le perdoit pas de vue, jusqu'à ce que l'exécution fût faite. Mais s'il étoit absous, il restoit deux accusations à intenter contre l'accusateur, celle de calomnie, s'il étoit convaincu d'avoir imputé un crime faux, & celle de prévarication, s'il étoit prouvé qu'il y eût de la part de l'accusateur, collusion avec l'accusé, ou qu'il eût supprimé de véritables crimes.

REX. Il est très-important de bien distinguer le vrai sens des mots latins *rex*, *princeps*, ou *regnum* & *principatus*; car il ne faut pas s'égarer par la synonymie de ces mots dans notre langue.

Chez les Latins les mots *principatus*, *regnum*, principauté, royaume, sont ordinairement opposés; c'est ainsi que Jules César, dit que le pere de Vercingetorix avoit la *principauté* de la Gaule, mais qu'il fut tué, parce qu'il aspiroit à la *royauté*: c'est ainsi que Tacite fait dire à Pison, que Germanicus étoit fils adopté du prince des Romains, & non pas fils du *roi* des Romains; Tibere Suétone raconte, que peu s'en fallut que Caligula ne changeât les ornemens d'un *prince* en ceux d'un *roi*; Velleius Paterculus dit, que Marobodus, chef d'une nation des Germains, forma le dessein de s'élever jusqu'à l'autorité *royale*, ne se contentant pas de la *principauté* dont il étoit en possession, avec le consentement de ceux qui dépendoient de lui. Cependant ces deux mots se confondent souvent; car les chefs des Lacédémoniens, de la postérité d'Hercule, depuis même qu'ils furent sous la dépendance des Éphores, ne laissoient pas d'être toujours appelés *rois*.

Dans l'anciene Germanie, il y avoit des *rois* qui, au raport de Tacite, gouvernoient par la déférence qu'on avoit pour leurs conseils, plutôt que par un pouvoir qu'on leur eût acordé. Tite-Live dit: qu'Évandre Arcadien régnoit dans quelques endroits du pays latin, par la considération qu'on avoit pour lui, plutôt que par son autorité.

Aristote, Polybe & Diodore de Sicile, donnent le titre de *rois* aux suffetes ou juges des Carthaginois, & Hannon est ainsi qualifié par Solin. Il y avoit dans la Troade une ville nommé Scepse, au sujet de laquelle Strabon raconte, qu'ayant reçu les Milésiens, elle s'érigea en démo-

cratie, de telle sorte pourtant, que les descendans de anciens *rois* conserverent & le titre de *roi* & quelques marques d'honneur. Les empereurs romains au contraire, depuis qu'ils exercerent ouvertement & sans aucun déguisement une puissance monarchique très-absolue, se faisoient appeler simplement *princes*, ou chefs de l'état. (*D. J.*)

REX, surnom des *Marcius*, qui leur vint sans doute de ce que cette famille prétendoit descendre du roi Ancus Marcius, prétention qu'établit Jules-César dans l'oraison funebre qu'il prononça étant questeur, aux funérailles de sa tante Julia, & dont Suétone (*c. 6. n. 1.*) raporte ces mots qui firent remarquer l'orgueil & l'ambition du questeur; *amita mea Julia maternum genus ab regibus ortum: nam ab Anco Marcio Marcii sunt reges: quo nomine fuit mater*.

RHABDOMANTIE, ce mot est composé de ῥάβδος, *verge*, & de μαντεία, *divination*. C'est l'art futile de prétendre deviner les événemens passés ou à venir par des baguetes. Cet art ridicule prit autrefois beaucoup de faveur chez les Alains & les Scythes.

RHABDONALEPSIS. Ῥάβδων ἀνάληψις, fêtes qu'on célébroit toutes les années dans l'île de Cos, & dans lesquelles les prêtres portoient solemnélement un cyprès.

RHABDOPHORES. Ῥαβδοφόροι, officiers établis dans les jeux publics de la Grece, pour y maintenir le bon ordre, avec le pouvoir de punir suivant l'exigence des cas, tous ceux qui contre-venoient.

RHACIUS, mari de Manto, pere de Mopsus, & roi de Claros. *Voyez* MANTO, MOPSUS.

RHADAMANTHE, un des trois juges des enfers, frere de Minos, fils de Jupiter & d'Europe. Il s'acquit la réputation d'une grande vertu. Après s'être établi dans quelqu'une des îles de l'Archipel sur les côtes d'Asie, il y gâgna tous les cœurs par la sagesse de son gouvernement. Son équité & son amour pour la justice lui valurent l'honneur d'être un des juges des enfers, où on lui donna pour son partage les Asiatiques & les Afriquains. C'est lui, dit Virgile qui préside au tartare, où il exerce un pouvoir formidable: c'est lui qui informe des fautes, & qui les punit; il force les coupables de réveler eux-mêmes les horreurs de leur vie, d'avouer les crimes dont ils se sont rendus coupables en secret, & dont ils ont différé l'expiation josqu'à l'heure du trépas. (*Æneid. 6. vers. 561.*):

Gnossius hac Rhadamanthus habet durissima regna:
Castigatque, auditque dolos, subigitque fateri,
Quæ quis apud superos, furto lætatus inani,
Distulit in seram commissa piacula mortem.

Cependant le poëte n'offre *Rhadamanthe* que comme un juge éclairé que inflige des peines. Au hazard de déplaire à Auguste, il ne s'est pas contenté de jeter des fleurs sur la tomba de Caton, il le peint à la place de *Rhadamanthe*, donnant seul des loix, aux heureux habitans des Champs Élysées; *secretosque pios, his dantem jura Catonem*, c'est-là un trait de républicain qui fait honeur à Virgile.

RHAMATA, dans la Palestine ΡΑΜΑΘΗΝΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques avec son époque, en l'honeur d'Auguste.

C'est une erreur de Vaillant, qui avoit mal lu la légende ΡΑΜΑΘΗΝΩΝ. Elle apartient à Canata; l'abbé Belley la lui a restituée.

RHAMNUS, bourg de l'Attique sur le bord de l'Euripe, dans la tribu Æantide, selon Strabon, liv. IX. Pausanias (*Attic. c. xxxiij.*) dit que ce bourg étoit à 60 stades de Marathon, du côté du Septentrion. Spon (*Voyez tom. II. p. 184.*) dit que le nom moderne est *Tauro Castro*, ou *Ebreo Castro*. Cent pas au dessus, ajoute-t-il, sont les débris du temple de la déesse Némésis. Ce temple étoit carré, & entouré d'un grand nombre de colonnes de marbre, dont il ne reste que des débris. Il étoit fameux dans toute la Grece, & Phidias l'avoit rendu encore plus recomandable par la statue de Némésis, qu'il y fit. Strabon l'attribue à Agoracritus Parien, & il ajoute que cet ouvrage ne cédoit point à ceux de Phidias. Pour ce qui est de sa montagne & de la grote de Pan à Rhamne, dont les anciens disoient tant de merveilles, on ne les distingue point aujourd'hui.

RHAMNUSIA, surnom de Némésis, à cause d'une statue qu'elle avoit à Rhamnus, bourg d'Attique. Cette statue de dix coudées de haut, étoit faite d'un seul morceau, & d'une si grande beauté, qu'elle ne le cédoit point aux ouvrages de Phidias. Elle avoit été commencé pour être une Vénus. Le nom de l'artiste n'a point passé à la postérité. (*D. J.*)

RHAMSINITHE, roi d'Égypte, fut le successeur de Prothée: il fit poser dans le temple de Vulcain à Memphis, deux statues colossales, de vingt-cinq coudées chacune: l'une, que les Égyptiens adoroient, étoit appelée l'été; & l'autre pour laquelle ils n'avoient aucun respect, étoit appelée l'hiver. Hérodote raconte que *Rhamsinithe* étoit descendu dans le lieu où les Grecs disoient qu'étoit l'enfer: qu'il y avoit joué aux dés avec Cérès: que quelquefois il avoit gâgné & quelquefois perdu, & que la déesse le renvoya avec une serviete d'or, dont elle lui fit présent. C'étoient les prêtres égyptiens qui faisoient ces contes à Hérodote; aussi ne les raporte-il que comme des choses qu'on lui a racontées.

RHANIS, nymphe de la suite de Diane.

RHAPHANEA, dans la Syrie. ΡΕΦΑΝΕΩΤΩΝ & ΡΕΦΑΝΕΩΝ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Élagabale, de Sévere-Alexandre.

RHAPHIA, dans la Syrie. ΡΑΦΙΑ.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques avec son ere, en l'honeur de Commode, de Caracalla.

RHAPSODE, *Voyez* RAPSODES. Le premier fut Cinethus qui chanta en public à Syracuse l'Iliade & l'Odyssée, dans la LXIXe. Olympiade.

RHARIUM, champ de l'Attique dans l'Éleusine, selon Étienne le géographe; ce champ est nommé *Raria terra* & *rarius campus*, par Pausanias (*l. c.* xxxviij.) & par Plutarque. Il étoit consacré à la déesse Cérès, & les Athéniens en regardoient la culture comme un point de religion.

RHEA, femme & sœur de Saturne, divinité célebre chez les Grecs & les Romains, sur l'origine de laquelle les poëtes ne sont point d'acord; il y a même des contradictions à son sujet dans les hymmes d'Orphée; car dans l'une il la fait mere du ciel, & dans l'autre le ciel est son pere. On croit que *Rhea* étoit dans le principe Isis, qu'on a revêtue dans la suite de plusieurs noms en divers temps, & en divers pays; en sorte qu'elle a été transformée en autant de divinités particulieres. Straboo fait mention de cette multiplicité de noms donnés à la déesse: *& Berecynthes*, *& omnes Phryges*, *& qui Idam accolunt Troes*, *Rheam colunt*, *eique orgia celebrant*. *Vocatur ab eis mater deorum*, *& magna dea*; *a locis autem idaa*, *dyndemene*, *Pessinuntia*, *Cybele*. Mais quelque anciene que fût *Rhea* dans la Phrygie, elle l'étoit encore davantage en Égypte, où Diodore de Sicile fait descendre d'elle & de Saturne Jupiter & Junon. La mythologie phéniciene de Sanchoniathon, qui étoit plus ancien, établit que Saturne ayant épousé ses deux sœurs, Astarté & *Rhea*, il eut sept filles de la premiere, & sept fils de la derniere. Voilà la source d'où les Grecs ont tiré toute la fable de *Rhea*, ou de Cybele.

Tite-Live raconte fort au long la tradition du transport de la déesse *Rhea* de Pessinunte à Rome. Depuis lors, les Romains lui rendirent les mêmes honeurs que les Phrygiens & ils célébrerent tous les ans une fête en son honeur.

Rhea avoit pour attribut un cratere, grand vase dans lequel on mêloit le vin & le miel, pour faire des libations, pour exprimer les bienfaits dont elle combloit les humains. De là vient qu'elle est surnomée Κρατηροφόρος par le scholiaste de Nicandre. (*Alexipharm. vers.* 217.)

Ce cratere mystique étoit appelé Κέρνος, & on la surnoma Κερνοφόρος Θεά, (*Ibidem*, *& Pausan. lib.* 7.)

Cette déesse offre à Saturne sur un autel carré du Capitole, une pierre à dévorer à la place de Jupiter. Elle est revêtue d'un manteau qui lui couvre la tête, & elle est chaussée. On la voit tenant son fils & entourée de Curetes, sur une médaille de Laodicée.

On voit l'acouchement de *Rhea* sur une médaille d'Antonio publiée par Seguin.

RHEA SYLVIA, fille de Numitor, fut obligée de se faire vestale, par ordre de son oncle Amulius, qui avoit usurpé le royaume d'Albe. Mais, s'étant laissée surprendre par quelque ministre de Mars, elle devint enceinte & mit au monde Remus & Romulus. Numitor son pere, publia que le dieu Mars étoit le pere de ces deux enfans. *Voyez* ROMULUS.

Elle s'appela aussi *Ilia*. *Voyez* ce mot.

Dans la collection des pierres de Stosch, on voit sur une cornaline, Mars trouvant *Rhea Sylvia* endormie sur la bord du Tibre. L'entrevue de Mars & de *Rhea Sylvia* étoit un sujet favori des Romains, ils en ornoient jusqu'aux frontons de leurs temples, comme je l'ai observé sur un petit temple en relief parmi les desseins du cardinal *Alexandre Albani*. Le même sujet étoit représenté (mém. de Trévoux l'an 1728, nov. p. 2024.) sur une urne de terre cuite qui fut trouvée dans le Lyonnois avec les noms de Mars & d'Ilia sous les figures.

Pâte de verre dont l'original étoit dans la collection de l'antiquaire Palazzi (*collect. ant. rom. tab. XLVIII*) & dont M. l'abbé *Venuti* a donné l'explication. *Rhea Sylvia* couchée sur le bord du Tibre, & au dessus dans l'air Mars & Cupidon. Le même sujet se voyoit à Rome sur un (*Bartoli*, *admir. ant. tab. V. n.*) autel antique qui ne s'y trouve plus.

RHEA, mere d'Aventin. *Voyez* AVENTIN.

RHEDA, chariot à quatres roues (*Isidor.* 20. 12.) *rheda genus vehiculi*, *quatuor rotarum*. Les Gaulois l'avoient inventé, au dire de Quintilien (1. 5.): *plurima gallica valuerunt*, *ut rheda*, *ac petorritum*. Dans les courses aux frais du fisc, il étoit défendu de les charger de plus de 1000 livres romaines.

RHEGIUM, en Italie. PECINON. & PHΓINΩN. & RECI. & PH.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs tipes ordinaires sont:

Une tête de lion vue de face . . Pallas.
Une tête de Janus . . . . . . Mercure.
Un trépied . . . . Les Dioscures.
Une lyre . . . . Cheval.
Apollon assis.

RHEIN, *Voyez* RHIN.

RHÉNÉ, île de la mer Égée, voisine de celle de Délos; elle se trouve aussi nommée *Rhenia*, *Rhenea*, *Rhenis*, *Rhenius*, *Rhenaca*. C'étoit le cimetiere des habitans de l'île de Délos; car il n'étoit pas permis d'entarrer les morts dans une île sacrée. Elle étoit déserte, & si voisine de Délos, que selon Thucydide (*L. III. c.* 242.), Polycrate, tyran de Samos, s'étant emparé de cette île la joignoit à celle de Délos, par le

moyen d'une chaîne, & la consacra à Apollon Délien.

Plutarque (*in Nicia*) en racontant la magnificence & la piété de Nicias, dit : „ avant lui, les chœurs de musique que les villes envoyoient à Délos pour chanter des hymnes & des cantiques à Apollon, arrivoient d'ordinaire avec beaucoup de désordre; parce que les habitans de l'île accourant sur le rivage au devant du vaisseau, n'attendoient pas qu'ils fussent descendus à terre ; mais poussés par leur impatience, ils les pressoient de chanter en débarquant. Ainsi ces pauvres musiciens étoient forcés de chanter dans le temps même qu'ils se couronoient de fleurs & qu'ils prenoient leurs habits de cérémonie, ce qui ne pouvoit se faire qu'avec beaucoup d'indécence & de confusion „.

Quand Nicias eut l'honneur de conduire cette pompe sacrée appelée *theoria*, il se garda bien d'aller aborder à Délos; mais pour éviter cet inconvénient, il alla descendre dans l'île de *Rhéné*. Il conduisit avec son chœur de musiciens, les victimes pour le sacrifice, tous les autres préparatifs pour la fête; il avoit même apporté un pont qu'il avoit eu la précaution de faire construire à Athènes, qui étoit de la largeur du canal, qui sépare l'île de *Rhéne* de celle de Délos. Ce pont étoit de la plus grande magnificence, orné de dorures, de beaux tableaux & de riches tapisseries. Nicias le jeta la nuit sur le canal, & le lendemain au point du jour, il fit passer tous ses compagnons & ses musiciens superbement parés, qui en marchant en bel ordre & avec décence, remplissoient l'air de leurs cantiques. Dans cette belle ordonance, il arriva au temple d'Apollon. (*D. J.*)

RHÉNEXOR. *Voyez* ALCINOUS.

RHENONES (*Isidor.* 19. 23.) espece de manteau des Germains qui leur couvroit les épaules & la poitrine jusqu'au milieu du corps. Ce manteau ou cette fourure étoit faite de peau d'animaux, dont on mettoit le long poil en dehors, pour se garantir davantage contre la pluie. (*D. J.*)

RHESAINA & RHEASENA, dans la Mésopotamie. PHCAINHCIΩN, *Rhesainesiorum*.

Cette colonie Romaine, a fait fraper des médailles greques, en l'honneur d'Alexandre-Sévere, de Dece, d'Étruscille, d'Herennius, de Caracalla.

RHESCYNTHIUS, montagne de la Thrace, qui fit donner à Junon le surnom de Rhescynthiene.

RHESCYPORIS I, roi du Bosphore. ΡΕΣΚΥΠΟΡΙΔΟΝ.

Ses médailles sont :
RRRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Rhescyporis III, roi du Bosphore.
Ses médailles sont :
RRR. en or.
O. en argent.
O. en bronze.

Rhescyporis V, roi du Bosphore.
Ses médailles sont :
RRR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

RHÉSUS, roi de Thrace, étoit fils de Strymon & de la Muse Terpsichore. Il vint au secours de Troye, la dixieme année du siége. Il savoit qu'un oracle avoit déclaré aux Grecs, comme une des fatalités de cette ville, qu'elle ne pouvoit être prise, à moins qu'on n'empêchât les chevaux de *Rhesus* de boire de l'eau du Xanthe (fleuve de Phrygie), & de manger de l'herbe des champs de Troye. C'est pourquoi il résolut de n'ariver que de nuit, & campa près de Troye, pour y entrer le lendemain matin. Les Grecs, en ayant été avertis par Dolon l'espion des Troyens, envoyerent cette même nuit Ulysse & Diomede, qui, sous la protection de Minerve, ariverent, sans être aperçus, au quartier des Thraces : ils les trouverent dormant tranquillement, ayant chacun près de lui ses armes & ses chevaux. *Rhesus*, au milieu d'eux, dormoit profondément, ayant aussi près de lui ses chevaux, atachés derriere son char. Diomede lui plongea son épée dans le sein, & fut pour ce malheureux prince, un songe funeste que Minerve lui envoya, dit Homere ; pendant qu'Ulysse détachoit les chevaux de *Rhesus*, pour les emmener dans son camp.

RHÉTIE. La vigne *rhétique*, transplantée dans le territoire de Vérone, donnoit un vin très-estimé, que l'empereur Auguste mettoit au dessus de tous les autres. Virgile ne lui préfere que les vins de Falerne.

RHETRA, le mot *rhetra* signifie *dits*, & c'est ainsi qu'on nommoit par excellence les oracles d'Apollon. Les Latins les appeloient aussi *dicta*. Lycurgue donna la même dénomination à ses propres ordonances, pour rendre ses loix plus vénérables, & parce que d'ailleurs elles n'étoient point écrites. (*D. J.*)

RHIN. Les anciens Gaulois honoroient ce fleuve comme une divinité : ils croyoient que c'étoit lui qui les animoit au combat, qui leur inspiroit le courage & la force pour défendre ses rives. Aussi l'invoquoient-ils souvent au milieu des dangers. Lorsqu'ils soupçonoient la fidélité de leurs femmes, ils les obligeoient d'exposer sur le *Rhin* les enfans dont ils ne se croyoient pas les peres, & si l'enfant alloit au fond de l'eau, la mere étoit censée adultere, si au contraire il surnageoit & revenoit à sa mere, le mari persuadé de la chasteté de son épouse, lui rendoit sa confiance & son amour. L'empereur Julien, de qui nous apprenons ce fait, ajoute que ce fleuve vengeoit, par son discernement, l'injure qu'on faisoit à la pureté du lit conjugal.

RHINOCEROS, animal qui a une ou deux cornes sur le nez, ou museau ; ce qu'exprime son nom formé des deux mots grecs, *nez* & *corne*.

Le premier *rhinoceros* que l'on vit à Rome, parut aux jeux de Pompée (*Plin* 8. 20.), où il combatit contre un éléphant, & le tua en lui perçant le ventre. Auguste en fit paroître plusieurs depuis cette époque.

Les Romains riches atachoient une idée de luxe & d'amulete à l'usage de la corne du *rhinoceros* dans les bains, pour verser l'eau sur le corps. Juvénal en est témoin (*Sat.* 7. 130):

. . . . *magno cum rhinocerote lavari*
Qui solet. . . . .

Martial en fait aussi mention (14. 52.):

Gestavit modo fronte me juvencus,
Verum rhinocerota me putabis.

RHINOCOLURE, ville d'Égypte, dont le nom signifie en grec nez-coupé. On assuroit que Sabacon, roi d'Égypte, ne pensa jamais, comme Strabon l'insinue, à condamner les coupables aux travaux publics; il leur faisoit couper le nez, & les chassoit de l'Égypte, de sorte que c'est sous son regne que doit avoir été formé l'établissement de *Rhinocolure*, ou des hommes au nez tronqué; quoique les critiques regardent ce fait comme une fable. Le terme de *Rhinocolure* paroît avoir été appliqué à un enfoncement de de la Côte, qu'on peut voir sur la carte, & où quelque promontoire s'étoit vrai-semblablement éboulé; car les Orientaux comme les Arabes apelent en géographie *ras* ou *rhinos*, nez, ce que nous apelons d'après les Italiens un cap.

RHINOCOLUSTÉS, surnom donné à Hercule, lorsqu'il fit couper les nez (de ῥὶν, nez, & de κολούω, je coupe, je mutile) aux héraults des Orchoméniens, qui oserent en sa présence demander le tribut aux Thébains. Il avoit une statue sous ce nom, en pleine campagne près de Thebes.

RHINTONIQUE, pieces de théâtre inventées par Rhinton de Tarente, de qui elles reçurent leur nom, ressembloient aux Atellanes, & comme elles, on les représentoit dans la grande Grece, & depuis chez les Osques.

RHISOTEMES, nom des herboristes grecs.

RHITI ou RHETI, Pausanias (*L. I. c. xxxviij*) donne ce nom à des eaux qui sortirent de la terre dans le Péloponese, & qu'on croyoit venir de l'Euripe. Elles passoient à Éleusine, & se rendoient dans la mer. Il ajoute que ces eaux ne ressembloient aux rivieres que par leur cours; car elles avoient presque la salure de la mer. Elles étoient consacrées à Cérès & à Proserpine, & par cette raison il n'étoit permis qu'aux prêtres de manger les poissons qui se trouvoient dans ces eaux. (*D. J.*)

RHODA en Espagne. ΡΟΔΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en argent . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

RHODANUSIA, dans les Gaules. MA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Leur type double est semblable à ceux de l'île de Rhodes.

RHODÉ, fille du devin Mopsus.

RHODÉ, nymphe, mere des Héliades. *Voyez* ÉLECTRIONE.

RHODES. Quelques auteurs ont prétendu que cette île tire son nom d'un bouton de rose de cuivre, qu'on trouva en posant les fondemens de Lindos, qui est une de ses plus anciennes villes; car *rhodes* est un mot grec, qui signifie *rose*. C'est pourquoi les Rhodiens faisoient fabriquer des médailles, qui avoient d'un côté une rose pour armes de leurs villes, & au revers une tête rayonante, qui représentoit un soleil, parce que cette île étoit consacrée au soleil.

Les poëtes grecs lui donnent une autre étymologie. Ils disent qu'Apollon lui donna le nom de *Rhodes*, en mémoire d'une Nymphe qu'il aimoit éperdument, appelée *Rhodus*, & qui étoit fille de Neptune & de Labia, sœur de Telchius, qui furent les premiers habitans de cette île; d'où elle fut aussi nommée *Telchnis*.

Les Rhodiens furent les premiers qui sacrifierent à Minerve; c'est pourquoi Jupiter son pere, dit Pindare, couvrit toute cette île d'une ouée d'or, d'où il fit pleuvoir, sur les habitans, des richesses infinies. *Voyez* COLOSSE de Rhodes.

La fleur que l'on voit ordinairement sur les médailles de cette île, est une rose, ou le *balaustium*, espece de grenadier. Si c'est une rose, on aperçoit aisément l'allusion avec le nom de *Rhodes*, qui en grec signifie la rose. Quand au balaustium, on sait que les anciens se servoient de son suc pour teindre en pourpre. Le grand commerce que faisoient les Rhodiens des étofes teintes en cette couleur, apprend la raison pour laquelle ils ont mis le balaustium sur leurs médailles; d'autres philologues disent encore que c'est la fleur du ciste, plante dont on tire le *ladanum*.

RHODES, île. ΡΟΔΙΩΝ.

Son symbole ordinaire sur les médailles, est la rose, ou plutôt le balaustium.

Ses médailles autonomes sont:

Unique en or . . . . . . *Eckhel*.

C. en argent.

C. en bronze.

On y voit souvent une victoire, marchant, quelquefois l'Acrostolium, & la tête rayonée du soleil.

On a frapé dans cette île des médailles impériales greques en l'honneur de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurele, de Nerva, de Caracalla.

RHODES (marbre de) . *Voyez* MARBRE .

RHODIA, une des nymphes Océanides .

RHODIEN , (LE DROIT) , *jus rhodium* . C'est ainsi qu'on appelle le code des loix de l'île de Rhodes sur les naufrages & les autres évènemens fortuits de la navigation . Les loix des *Rhodiens* en ce genre étant fondées sur l'équité naturele, furent généralement observées dans la Méditerranée . Rome en reconut l'autorité ; car on voit que du temps de Jules-César & d'Auguste , les jurisconsultes, *Servius*, *Ofilius*, *Labeo & Sabinus*, les adopterent dans les mêmes cas , surtout par raport à l'article du jet des marchandises sur les côtes , de *jactu mercium* . On sait aussi que les empereurs Claude , Vespasien, Trajan, Hadrien, & Antonin, confirmerent les mêmes loix des *Rhodiens* , & qu'ils ordonerent qu'on décidât tous les cas du commerce maritime selon ces loix .

Il nous reste un fragment grec , intitulé, *narrationes de legum rhodiarum confirmatione* , qui se trouve à la tête des *leges nauticæ* . Simon Schardius le fit imprimer in-8o. à Bâle 1761 , & Marquart Freher le publia dans le second tome de son *jus græco-romanum* , imprimé à Heidelberg, en 1599 , in-fol. (*D. J.*)

M. Pastoret de l'académie des belles lettres de Paris , a traité ce sujet à fonds dans un ouvrage qui a mérité le prix de cette académie.

RHODOPE . *Voyez* HÆMUS .

RHODOS, petite contrée du Péloponnese dans la Laconie , que Pausanias (*l.* 3. *c.* 10.) dit avoir été consacrée à Machaon , fils d'Esculape .

RHODUS . *Voyez* RHODES .

RHOECUS . Un certain homme, nommé *Rhoëcus* , s'étant aperçu qu'un chêne étoit tout prêt à tomber , commanda à ses enfans de prévenir cette chute, en affermissant la terre autour de l'arbre , ou en y mettant des apuis . L'Hamadryade , dont la vie étoit atachée à celle du chêne, & qui feroit périe , si l'arbre fût tombé, se fit voir à *Rhoëcus* , & le remercia de ce qu'il lui avoit sauvé la vie ; lui permettant de demander telle récompense qu'il souhaiteroit . Il répondit qu'il souhaitoit d'avoir commerce avec elle .

La nymphe ne le refusa pas , mais elle lui recomanda de fuir toute autre femme. Elle ajouta qu'une abeille étant venue pendant que *Rhoëcus* jouoit, il se mit à dire des duretés , qui irriterent l'Hamadryade ; de sorte qu'il fut mis hors d'état d'avoir jamais postérité. Voilà ce que Charon de Lampasque racontoit , si nous en croyons le Scholiaste d'Apollonius .

RHOMBUS , instrument des magiciens grecs , dont parlent Properce , Ovide & Martial. (*lib.* II. *Eleg.* 21. & *Amor. lib.* I. *Eleg.* 8. & *lib.* IX. *Epig.* 30.). Théocrite & Lucien disent qu'il étoit d'airain ; & Ovide donne à entendre qu'on le faisoit pirouëter avec des lanieres tressées dont on l'entouroit ; c'étoit le même instrument qu'Horace (*Ode* 12. *lib.* V.) désigne par le mot *turbo* . Il prie qu'on le fasse tourner à contresens , comme pour corriger les mauvais effets qu'il avoit produit en tournant dans son sens naturel, *citumque retro solve turbinem* .

Il faut savoir que c'étoit une espece de toupie de métal ou de bois, dont les prétendus sorciers se servoient dans leurs sortiléges , ils l'entouroient de bandeletes , & la faisoit tourner, disant, que le mouvement de cette toupie magique avoit la vertu de donner aux hommes les passions & les mouvemens qu'ils vouloient leur inspirer .

Théocrite dit dans sa 2e. *idylle* „ de même que je fais tourner cette toupie, ῥόμβος , au nom de Vénus , qu'ainsi mon amant puisse venir à ma porte „ . Quand on avoit fait tourner cette toupie d'un certain sens, si on vouloit corriger l'effet qu'elle avoit produit, & lui en faire produire un contraire , le magicien en avoit la puissance, il la reprenoit , l'entouroit en un autre sens de sa bandelete , & il lui faisoit décrire un cercle opposé à celui qu'elle avoit déja parcouru . (*D.J.*)

RHOMBUS . *Voyez* TURBOT .

RHOEMETALCES I , roi de Thrace . ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ .

Ses médailles sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

RHOEMETALCES , II , roi du Bosphore .

Ses médailles sont :

RR. en or .

O. en bronze .

O. en argent.

RHOSOS, dans la Cilicie .

On a quelques médailles impériales greques , frapées dans cette ville , selon Hardouin .

RHYTIUM. M. de Non a raporté de la Grande Grece, plusieurs *rhytium* de terre cuite avec des anses , terminés en tête de cheval , de bœuf &c. Aucun d'eux n'est percé à la pointe , c'est-à-dire , à la gueule des têtes . *Voyez* BŒUFS & CORNE .

C'étoit un vase servant à boire .

RICA , diminutif de *ricinium* , voile dont les dames romaines se couvroient la tête . On trouve ce mot dans Nonnius (14. 15. 1.) ; mais cet écrivain ne nous dit ni la couleur , ni l'étofe, ni l'origine de ce voile . Peut-être qu'il n'y avoit rien de particulier à nous en dire . (*D.J.*)

RICA , selon les uns un mouchoir , selon d'autres (*Festus*) une coëfure bordée de pourpre , ou un bandeau de tête . Quelque partie du vêtement que ce fût , il est sûr qu'il étoit à l'usage des femmes dans les sacrifices .

RICINIATUS (*Jupiter.*) Arnobe (*lib.* 6. *p.* 209.) donne à Jupiter ce surnom qui le peint avec la tête couverte en partie du voile appelé *ricinium* . On le voit ainsi représenté sur un autel triangulaire de la Villa Borghese. (*monuments inedits* . no. 21.)

Pluton est ainsi représenté dans une peinture du sépulcre des Nasons.

RICINIUM. „ Les femmes portoient sur la tunique une espece d'habit, qui ne couvroit que la partie supérieure du corps. Winckelmann (*Hist. de l'Art, tome 1, page 346.*), croit d'après Varron que les Romains l'appeloient *ricinium*. Il étoit composé de deux pieces presque carrées, parfaitement égales, comme le prouvent plusieurs figures, & comme j'en ai moi-même acquis l'expérience, par des études faites sur des mannequins, d'après des figures antiques; moyen infaillible de prendre la forme très-exacte des vêtemens qui les couvrent. Ces deux pieces avoient les angles supérieurs peu arondis; elles se joignoient sur les épaules par deux ou plusieurs agrafes. L'une servoit à couvrir la poitrine, l'autre le dos. Dans beaucoup de figures, cet habit ne descend que jusqu'à la ceinture qui est placée sous le sein; & quelquefois il se prolonge jusqu'à la ceinture, qui apuie sur les hanches, comme on le voit à la statue du Capitole appelée improprement la Flore Farnese. „ *Voyez* AMICULUM.

RIDEAU (*velum*). Dans quelques temples anciens, il y avoit un *rideau* épais tendu devant la porte. Dans le temple de Diane à Éphese, il se levoit de bas en haut; mais dans celui de Jupiter à Élis, on le faisoit descendre du haut en bas.

Pendant l'été les portes des maisons étoient fermées avec du crêpe.

RIDEAU de porte (*velum cubiculare*), tapis, *rideau* que l'on tendoit à la porte de chambre des grands. C'est derriere un semblable *rideau* que se cacha l'empereur Élagabale, lorsque ses soldats entrerent dans sa chambe pour l'assassiner: *objectuque veli cubicularis quod in introitu cubiculi erat, se texit*. (*Lamprid. c. 14.*) On levoit ce *rideau* quand le prince donnoit ses audiences. Les juges, dans les causes criminelles & qui demandoient un examen réfléchi, avoient coutume de laisser tomber un voile devant leur tribunal, pour se dérober aux regards des coupables & du peuple. C'étoit une marque de la difficulté qu'ils trouvoient dans l'afaire qui demandoit d'être discutée. Cette coutume donna lieu à cette expression, *ad vela sisti*, pour dire comparoître devant le juge. Au contraire, dans les afaires de peu d'importance, on levoit le voile, & elles se jugeoient *levato velo*, c'est-à-dire, en présence de tout le monde.

RILIANO (SILVANO). On lit dans une inscription recueillie par Muratori (69. 11.) ce surnom de Silvain, dont on ne peut donner aucun explication.

RIMINI (*Ariminium*) paroît avoir été chéri des Romains, par les beaux restes d'antiquités qui s'y voyent encore. Auguste y fit bâtir le magnifique pont sur lequel on passe la marecchia. Il joignit à *Rimini* la voie flaminienne avec la voie Æmiliene. Tibere contribua de son côté à la construction de ce pont, c'est-à-dire, qu'il le finit. Les autres antiquités de *Rimini* sont les ruines d'un amphithéâtre, celles d'un arc triomphal érigé pour Auguste, & la tour de briques, qui étoit le phare de l'ancien port; mais la mer s'étant retirée à un demi-mille de cet endroit, le phare est présentement environé de jardins.

RINCEAU. On conserve à la vigne de Médicis à Rome, des *rinceaux* antiques de marbre d'une singuliere beauté.

RINDA, déesse des anciens Scandinaves, de laquelle Odin avoit eu le dieu Vali. *Voyez* ODIN VALI.

RIS, *risus*. Le rire fut mis au nombre des dieux par Lycurgue: les peuples de Thessalie célébroient sa fête avec une gaité qui convenoit parfaitement à ce dieu.

RISCUS, un cofre chez les Romains, un bahut couvert de peau; d'autres fois il se prend pour un *panier* d'osier ou de jonc pour mettre du linge, & d'autres fois pour une espece d'*armoire* pratiquée dans le mur d'une maison & qui servoit pareillement pour y serrer du linge, & autres effets de ménage. (*D. J.*)

RISUS. *Voyez* RIS.

RITHYMNA, dans l'île de Crête. RI. PIΘY. & P.

Eckhel attribue à cette ville 1°. une médaille autonome de bronze avec la premiere inscription & un trident; 2°. une médaille autonome d'argent avec la seconde inscription & deux dauphins. Neumann est du même avis.

RITUEL. Les anciens avoient des livres appelés *rituels*, *rituales libri*. Ceux des Étruriens ou Toscans étoient les plus fameux. Ces livres contenoient les rits & les cérémonies qu'on devoit observer en bâtissant une ville, en consacrant un temple ou un autel, en faisant des sacrifices ou des apothéôses, en divisant les tribus, curies ou centuries, en un mot en tous les actes publics de religion. On trouve dans le livre de Caton *de re rustica*, différens passages par lesquels on peut se former quelque idée des *rituels* des anciens.

RIVIERES. *Voyez* FLEUVES.

RIZ. *Voyez* ALICA.

RIZIUM, nom donné par les anciens à une espece particuliere de racine rouge qu'on tiroit de Syrie, & dont les femmes greques se servoient pour se farder le visage; c'étoit leur rouge. Pline qui en parle plus d'une fois, l'appele en latin *radix lanaria*; ce qui est de sa part une grande erreur, ayant confondu le *rizium* de Syrie, avec le *struthium* des Grecs. Il est assez vrai-semblable que le *rizium* étoit une espece d'orcanete, *anchusa radice rubra*, qui croissoit en abondance dans toute la Syrie, & qui étoit très-propre à faire la couleur rouge que les dames greques mettoient sur leurs joues. (*D. J.*)

ROB, mesure en usage dans l'Asie. *Voyez* LOG.

ROBE, mauvaise expression pour désigner la tunique ou la toge.

ROBERT DE COURTENAI, quatrieme empereur françois, à Constantinople.

Ses médailles manquent.

ROBEUS color. Robeus est pris là pour RUBEUS.

ROBIA herba, nom donné par Paul Æginete & d'autres anciens, à une plante qu'on employoit en teinture. La grande ressemblance de ce nom avec le *rubia* que nous appelons *garance*, a fait croire à plusieurs modernes que le *robia* des anciens étoit notre *rubia*; mais on n'a pas pris garde qu'ils l'employoient pour teindre en jaûne, & que notre garance ne teint qu'en rouge. Le *robia herba* est vrai-semblablement le *lutia herba* des Latins, notre herbe jaûne, autrement dite *gaude*, dont les teinturiers font un grand usage pour teindre en jaûne. (*D. J.*)

ROBIAS, pierre dont parle Pline, & que l'on croit être une pierre composée de particules globuleuses semblables à des œufs de poisson ou à des graines: on l'appele *oolite*.

ROBIGALES ou RUBIGALES, ROBIGALIA ou RUBIGALIA; fêtes instituées par Numa, la onzieme année de son regne, & que les Romains célébroient en l'honneur du dieu *Robigus*, pour le prier d'empêcher la niele de gâter leurs blés. Ces fêtes se célébroient le septieme jour avant les calendes de mai, c'est-à-dire, le 25 d'avril, parce que à cette époque la constellation malfaisante, se couche, & que de plus, c'est vers ce temps-là que la rouille ou la niele a coutume d'endomager les blés qui sont sur la terre. (*D. J.*)

ROBICUS ou RUBIGUS, dieu de la campagne & de l'agriculture chez les anciens Romains. C'étoit ce dieu qu'on invoquoit pour garantir les blés de la niele, *robigo* ou *rubigo*, & c'est de là qu'il avoit pris son nom. On lui sacrifioit les entrailles d'un chien & celles d'une brebis, selon Ovide; & selon Columelle, un petit chien nouvélement né. Numa Pompilius avoit lui-même institué une fête & des sacrifices en l'honneur de ce dieu. Il avoit à Rome un temple avec un bois dans la cinquieme région de la ville, & un autre temple sur la voie nomentane, hors la porte Capene.

Les Rhodiens invoquoient Apollon contre la niele ou rouille des blés, & ils donnoient à ce dieu le nom de Erythibius, formé de ἐρυσίβη, mot qui signifie la niele des blés. (*D. J.*)

ROBINET, *epistomium*.

„ La forme & la composition de ce cheval marin, me persuadent, dit Caylus, (II. *pl.* 95, *n°.* 3.) qu'il ne peut avoir eu d'autre destination que celle d'être enclavé, pour faire tourner quelqu'autre corps. Je ferois porté à croire qu'il a servi de *robinet* pour une fontaine „.

On voit au cabinet dit de Sainte Genevieve, un *robinet* de bronze, ou clef, percée d'un trou carré pour recevoir une verge de pareille dimension, qui ouvroit, ou fermoit la fontaine.

ROBORARIUM, parc à renfermer les bêtes fauves.

ROBUR, lieu, dans la prison de Rome d'où l'on précipitoit quelquefois le criminel. *Robur in carcere dicitur is locus quo præcipitatur maleficorum genus, quod ante arcis robusteis includebatur.* (*Festus.*)

D'autres entendent par ce mot une espece de cachot, dans lequel on jetoit les mal-faicteurs, chargés de fers, & où ils étoient étranglés, ou ils périssoient par la faim. C'est le même dont Salluste fait la description sous le nom de *Tullianum*, dans son livre de la guerre de Catilina (p. 50.). *Est in carcere locus quod Tullianum appellatur, ubi paullulum adscenderis ad lævam, circiter duodecim pedes humi depressus. Eum muniunt undique parietes, atque insuper camera lapideis fornicibus juncta, sed inculta tenebris, odore fœda, atque terribilis ejus facies est.*

ROCHE tarpéiene. *Voyez* TARPÉIENE.

ROCUS, surnom de la famille CREPEREIA.

RODIGAST, divinité des anciens Germains, qui portoit une tête de bœuf sur la poitrine, un aigle sur la tête, & tenoit une pique de la main gauche.

ROGA, nom que quelques auteurs du Bas Empire donnent à la paye des soldats: *cumque venissent Arabes secundum consuetudines accepturi rogas suas.* (*histor. miscella.*)

ROGATIO, nom que l'on donnoit à toute loi, parce que c'étoit le droit du peuple romain que les magistrats ne pouvoient établir de loi que par son agrément. Pour faire connoître son approbation, il donnoit un bulletin où étoient écrites les deux lettres U. R. c'est-à-dire, *uti rogas*.

ROGATORES, on appeloit ainsi ceux qui dans les comices par centuries, tenoient le panier où l'on mettoit la tablete, ou le billet qui contenoit le suffrage de chaque citoyen. Les *rogatores* redemandoient ces tabletes ou billets.

ROGATOR LEGIS, étoit celui qui proposoit une loi.

ROGATOR AB SCÆNA. Muratori (660. 3.) a recueilli une inscription dans laquelle on lit ces mots: ils désignent selon Ficoroni dans son traité (*de personis scænicis*), un valet de théâtre chargé d'emprunter des différens citoyens le grand nombre de tunique & de manteaux, ou de toges, nécessaires pour habiller la multitude des acteurs romains. Horace (1. *epist.* 6, *vers.* 40.) dit que Lucullus ayant été prié de prêter 100 chlamydes pour une piece greque, joua l'étonement à cette demande, & répondit qu'il examineroit s'il les avoit. Peu d'heures après il en envoya 5000.

.... *Chlamydes Lucullus, ut aiunt,*
Si posset centum scæna præbere, rogatus,

Qui

Qui possum tot, ait? tamen & quaeram, & quot habebo,
Mittam. Post paulo scribit sibi millia quinque
Esse domi chlamydum.......

ROI. Après que les Athéniens eurent chassé les rois, ils éleverent une statue à Jupiter roi, pour faire connoître qu'ils n'en vouloient pas d'autre à l'avenir. A Lébadie on offroit de même des sacrifices à Jupiter roi. Enfin ce dieu a souvent le titre de roi chez les anciens.

Le second magistrat d'Athènes, ou le second archonte, s'appeloit *roi*; mais il n'avoit d'autres fonctions que celle de présider aux mysteres & aux sacrifices; de même que sa femme, qui avoit le nom de reine avec les mêmes fonctions. L'origine de ce sacerdoce, dit Démosthene (dans l'oraison contre Néera,) venoit de ce qu'anciénement, dans Athènes, le *roi* exerçoit les fonctions du sacerdoce, & la reine entroit dans le plus secret des mysteres; cela étant dû à sa qualité de reine. Après que Thésée eut donné la liberté à Athènes, & eut mis l'état en forme de démocratie, le peuple continua d'élire, entre les principaux & les plus gens de bien des citoyens, un *roi* pour les choses sacrées, & établit une loi, que sa femme devoit toujours être de la ville d'Athènes, & vierge quand il l'épouseroit, afin que les choses sacrées fussent administrées avec toute la pureté & la piété convenables, & afin qu'on ne changeât rien à cette loi, qu'on la graveroit sur une colonne de pierre. Ce *roi* présidoit donc aux mysteres; il jugeoit les afaires qui regardoient le violement des choses sacrées; en cas de meurtre il raportoit l'afaire au sénat de l'Aréopage, & déposant sa courone, il s'asseyoit pour juger avec lui. Le *roi* & la reine avoient plusieurs ministres qui servoient sous eux, tels que les épimeletes, les hiérophantes, les Gereres & les Ceryces.

Roi des sacrifices, rex sacrorum, rex sacrificulus. Tite-Live, (*lib*. XXVI. *c. uj.*) raconte que sous le consulat de Lucius Junius Brutus, & de Marcus Valérius Publicola, le peuple murmurant de ce que l'abolition du gouvernement monarchique sembloit déroger à la religion, parce qu'il y avoit certains sacrifices, qui étant réservés aux *rois* personélement, ne pouvoient plus se faire, on établit un sacrificateur qui en remplit les fonctions & on l'appela *roi des sacrifices*; mais afin que le nom de *roi* même ne fît point d'ombrage, ce *roi des sacrifices* fut soumis au grand pontife, fut exclus de toutes les magistratures, & privé de la liberté de haranguer le peuple.

Lorsqu'il étoit obligé de se trouver aux assemblées des comices pour les sacrifices dont il avoit l'intendance, aussi-tôt que les cérémonies étoient finies, il se retiroit pour montrer qu'il n'avoit aucune part aux afaires civiles. C'étoit au grand pontife & aux augures qu'apartenoit le droit de choisir le *roi des sacrifices*, qu'ils prenoient ordinairement entre les patriciens les plus vénérables par leur âge, & par leur probité. Son élection se faisoit dans le Champ de Mars, où le peuple se trouvoit assemblé par centuries. La maison qu'habitoit le *roi des sacrifices*, s'appeloit *regia* & sa femme, reine, *regina*.

C. M. Papyrius fut le premier à qui on confia ce ministere; & la coutume de créer un *roi des sacrifices* subsista chez les Romains jusqu'au temps de Théodose, qui l'abolit de même que les autres cérémonies religieuses du paganisme. (*D. J.*)

Roi. C'est ainsi qu'on appeloit le second des neuf archontes d'Athènes. Il avoit pour son département ce qui concernoit la célébration des fêtes, les sacrifices & la religion. Il décidoit sous le grand portique sur les crimes d'impiété & de sacrilége. Il statuoit sur les cérémonies & les mysteres, sur les malheurs causés par la chute des bâtimens & des autres choses inanimées. C'étoit à lui d'introduire les meurtriers, dans l'Aréopage, il jugeoit avec cette compagnie, en quittant sa courone, qui étoit la marque de sa dignité. Pendant qu'il examinoit un procès, les parties ne pouvoient assister aux mysteres ni aux autres cérémonies de religion.

Pollux remarque que l'épouse du *roi archonte* prenoit le titre de *reine*, elle devoit être athéniene de naissance. Son mari comme inspecteur des afaires religieuses & sacrées, étoit honoré du nom d'*archonte roi*, parce que les premiers *rois d'Athènes* étoient les grands sacrificateurs de la nation. Ils immoloient les victimes publiques, & leurs femmes offroient les sacrifices secrets, avant le regne de Thésée.

Les Romains, en détruisant la royauté, conserverent un *roi* des sacrifices à l'exemple des Athéniens. (*D. J.*)

Roi de la féve, les enfans tiroient au sort avec des féves, à qui seroit *roi*. Ils pratiquoient à la fin de décembre, pendant les saturnales, ce que nous avons transporté au commencement de janvier, à l'occasion de la fête des *rois*. Cet usage de se servir de féve, pouvoit tirer son origine de ce que chez les Grecs on s'en servoit pour l'élection des magistrats, d'où est venu ce précepte énigmatique de Pythagore, *κυάμων ἀπέχου*, *a fabis abstine*, ne vous mêlez pas du gouvernement. Cicéron dit, quelque part, *fabarum mimum*, la farce de la féve; parce que cette *royauté de la féve*, étoit une espece de royauté de théâtre.

Roi du festin, ou *roi de la table*; anciénement, dit Plutarque, on créoit un chef, un législateur, un *roi* de la table, dans les repas les plus sages. On l'élisoit de deux manieres, ou par le sort des dés, ou par le choix des convives. Horace veut que les dés en décide: (*Od*. 7. *lib*. 2.)

. . . . . *Quem Venus arbitrum*
Dicet bibendi?

& ailleurs (*Od.* 4. *lib.* 2.)

Non regna vini fortiere talis.

Plaute ne s'en raporte pas au hazard ; les personages qu'il introduit se donnent eux-mêmes des maîtres & des maîtresses ; *do hanc tibi florentem florenti, tu sic eris dictatrix nobis*, dit un de ces auteurs, en mettant une courone sur la tête d'une jeune persone. Et dans un autre endroit ; *strategum te facio huic convivio*. Plutarque parle comme Plaute, dans la quatrieme question du *liv.* 1. des sympofiaques.

Ce *roi* donnoit en effet des loix, & prescrivoit sous certaines peines, ce que chacun devoit faire, soit boire, soit chanter, soit haranguer, ou réjouir la compagnie par quelqu'autre talent. Cicéron dit que Verrès, qui avoit foulé aux pieds toutes les loix du peuple romain, obéissoit ponctuélement aux loix de la table : *iste enim praetor severus ac diligens qui populi romani legibus nunquam parebat, iis diligenter legibus parebat, quae in poculis ponebantur.*

Cependant on ne faisoit pas un *roi* dans tous les repas, & l'on ne s'en avisoit guere, dans les derniers temps, qu'au milieu du festin ; c'étoit une ressource de gaité, quand on commençoit à craindre la langueur, & pour lors chacun renouveloit son attention à paroître bon coovive. Ce dernier acte s'appeloit chez les Romains *commessatio*, du mot grec κῶμοι, selon Varron ; parce que les anciens Romains qui habitoient plus volontiers la campagne que la ville, se régaloient à tour de rôle, & soupoient ainsi tantôt dans un village & tantôt dans un autre. Horace, Martial, Lucien, Arrien parlent souvent des *rois de table* dans les saturnales. (*D. J.*)

Rois d'Égypte ; M. de Paw dit : « Dans les temps les plus reculés on consacroit les *rois* à Thebes ; & ensuite cette singuliere cérémonie se fit à Memphis, où le prince portoit le joug du bœuf *Apis*, & un sceptre comme la charue thébaine, dont on se sert encore aujourd'hui pour labourer dans le Saïde & une partie de l'Arabie, suivant la figure qu'en a publié depuis peu Nieburh. Dans cet équipage on conduisoit le nouveau *roi* par un quartier de la ville ; & de là il étoit introduit dans l'*adyton*, endroit qu'on doit regarder ici comme un souterrain : & je ne sai par quelle bizâre idée Martin a supposé qu'il s'agissoit de la ville d'*Abydus*, qui étoit éloignée de quatre vingt & trois lieues de Memphis. Il faut que cet homme se soit imaginé qu'il en étoit de l'Égypte comme de son pays où les *rois* alloient de Paris à Rheims pour se faire sacrer ».

» Lorsqu'on avoit élu un prince parmi les candidats de la classe militaire, il passoit dès l'instant de son inauguration dans la classe sacerdotale ; ce qui exigeoit quelques cérémonies particulieres, & vrai-semblablement aussi quelques sermens. Au reste les Pharaons ne pouvoient, en aucun cas, se dispenser de jurer, comme on l'a dit, sur le calendrier. Ils promettoient de ne pas faire intercaler un jour dans l'année vague ; ce qui l'eût rendu fixe, ni d'y faire intercaler un mois, ce qui l'eût rendu lunaire & vicieuse. Or à cet égard ils ont tenu leur parole plus religieusement que par raport à d'autres points bien plus intéressans ».

» Comme ceux qui parvenoient au trône par la voix des soldats & des prêtres, ne donnoient jamais à la nouvele dynastie le nom de leur famille, mais le nom de la ville où ils étoient nés ; il n'est pas étonant de voir dans l'histoire une dinastie singuliere de Pharaons Éléphantins ; puisque cela ne provient que de l'élection où les suffrages s'étoient réunis en faveur d'un candidat originaire d'Éléphantine. Ce fait est très-naturel, & cependant les chronologistes n'ont pas voulu le comprendre ; de sorte qu'ils ont été obligés d'imaginer, dans cette île nommée Éléphantine, un royaume particulier, qui eût moins d'étendue qu'en a souvent en Europe une maison de campagne avec ses jardins & ses bosquets. La vallée de l'Égypte se rétrécit extrêmement au delà de la ville d'*Ombos* : ainsi quand on acorderoit encore à ce prétendu royaume les terres qui font sur les bords du Nil, cela n'eût jamais pu former un état indépendant ou des *rois* d'Éthiopie, ou des princes qui résidoient à Thebes ».

» Aucun auteur avant le chevalier Marsham, n'avoit dit qu'il y a eu jadis plusieurs royaumes à la fois en Égypte ».

» On voit par la cérémonie de l'inauguration des Pharaons, que ces princes n'eurent jamais à leur cour un faste insultant ; car c'est surtout à leur couronement qu'on auroit dû en faire l'ostentation : cependant les *rois* d'Égypte portoient ce jour-là, comme le dit le Scholiaste de Germanicus, une tunique assez modeste, un collier, un sceptre & un diadême fait de serpens entortillés, qui peuvent avoir été d'or, & on croit que c'est d'un tel diadême que se servit l'empereur Tite, lorsqu'il assista à Memphis à la consécration du bœuf *Apis* : car il ne porta point le joug de cet animal, comme l'avoient fait les Pharaons ; ce qui eût été de sa part le signal d'une révolte contre son pere : & mal-gré cela sa conduite parut, dans cette occasion, fort suspecte. D'un autre côté les *rois* ne faisoient pas en Égypte de grandes dépenses pour l'entretien de leur table ; car le systême diététique, auquel ils se conformerent scrupuleusement jusqu'à *Psammétique*, y mettoit beaucoup d'obstacles. »

Rois (les) des anciens Grecs ne portoient la chlamyde qu'à la guerre. Ils portoient ordinairement une tunique qui descendoit jusqu'aux talons & qui étoit leur attribut distinctif sur la scêne. On les représentoient avec cette tunique longue, un manteau plus ample que la chlamyde & un sceptre de leur hauteur. (*Demosth.* περὶ παραπρεσβ. *p.* 85.)

Les *rois* d'Orient portoient une tiare ceinte d'un diadême (*Dion. Cass. l. 36. p. 26.*) blanc. (*Aelian. lib. 15. c. 2. hist. animal.*)

ROIS captifs du Capitole.

„ Les deux statues de *rois* captifs placées dans Capitole, exécutées en marbre noir, représentent, dit Winckelmann (*hist. de l'art. liv. 6. 5*), deux *rois* de ces Thraces nommés *Scordisci*, qui (*Flor. l. 3. c. 4. p. 30.*) au raport de Florus, furent faits prisoniers par Marcus Licinius Lucullus, frere du riche Lucullus. Le général romain indigné de la mauvaise foi de ces princes, leur fit couper les mains. C'est ainsi qu'ils sont figurés dans les statues du Capitole. L'une de ces figures a les mains coupées jusqu'au delà du coude, & l'autre les a coupées au dessus du poignet; par là elles ressemblent aux statues des captifs qui décoroient le mausolée d'Osymandryas roi d' Égypte & qui étoient sans mains. (*Diod. Sic. l. 1. p. 45. l. 10.*) Dans la ville de Saïs on voyoit vingt statues de bois de forme colossale mutilées de la même sorte. (*Hérodote, l. 2. p. 88 l. ult.*) C'est ainsi que les Carthaginois traiterent ceux qui se trouverent sur deux vaisseaux qu'ils prirent dans le port de Syracuse. (*Diod. Sic. l. 19, p. 737.*) Quintus Fabius Maximus, lorsqu'il commandoit en Sicile, fit éprouver le même traitement à tous les transfuges des garnisons romaines (*Val. Max. l. 2. c. 2. N. 10.*) „.

ROIS. (médailles de)

„ Dans le premier ordre qui est celui des *rois*, les suites peuvent être fort belles, dit Jobert, & très-nombreuses, si l'on veut mêler les métaux; car il nous reste beaucoup de médailles greques de ce genre. Vaillant, l'un des hommes les plus éclairés de son siecle dans la connoissance des médailles antiques, nous a donné las *rois* de Syrie dont il a formé une histoire pleine de savantes remarques. Il en a ramassé la suite complete depuis Séleucus I. dit Nicator, jusqu'à Anthiochus XIII. du nom appele Épiphanes Philopator-Callinicus, & connu par la qualité d'Asiatique. J'ai déja dit que le même auteur nous avoit donné les *rois* d'Égypte, dont il a fait un recueil très-curieux. On espéroit encore de lui un nombre considérable de têtes de *rois* particuliers, dont il avoit trouvé les médailles; mais la mort ne lui a pas permis d'exécuter son dessein „.

Suite des rois *extraite des Recueils de Pellerin.*

EUROPE.

Rois de Macédoine.

Rois d'Épire.

Rois de Dalmatie.

Rois de Dyrrachium.

Rois de Tégée.

Rois de Crete.

Rois de Sicile.

Rois de Péonie.

Rois de Thrace.

Rois du Bosphore.

Rois Bretons.

AFRIQUE.

Rois d'Égypte.

Rois de Cyrénaïque.

Rois de Numidie & de Mauritanie.

ASIE-SUPÉRIEURE.

Rois de Syrie.

Rois de Commagene.

Rois d'Arménie.

Rois de Bactriane.

Rois des Parthes.

Anciens rois des Perses.

Rois des Perses, successeurs des rois Parthes.

Rois d'Édesse & d'Osrhoene.

Rois d'Arabie.

Rois de Palmyre, &c.

Rois de Judée.

ASIE-MINEURE.

Rois d'Asie.

Rois de Carie.

Rois de Pergame.

Rois de Bithynie.

Rois de Pont.

Rois d'Héraclée dans le Pont.

Rois de Galatie.

Rois de Cybire.

Rois de Cappadoce.

Rois ou princes d'Isaurie.

Suite des rois, extraite des Recueils de Pellerin.

ROIS de divers pays.

Rois Vandales en Afrique.

Rois des Goths en Italie.

Califes.

ROIS inconnus.

BALLÆUS.

LISAMO.

CANOG... POLE.

YPPANIUS.

ADNA.

ATTA.

BIATEC.

SUICCA.

....NGE.

Autres médailles qui sont à la suite des médailles de rois.

Rois inconnus, avec des legendes en caracteres barbares.

Autres rois sans légendes.

Rois normands en Sicile.

Médailles gauloises avec des légendes latines; les rois qui y sont représentés, sont Dubno, &c.

Médailles espagnoles avec des caracteres inconnus.

Médailles avec des légendes samaritaines.

Médailles avec des légendes phéniciennes.

Médailles avec des légendes puniques.

Médailles avec des légendes sabéenes.

Médailles avec des légendes arméniennes.

Médailles avec des légendes étrusques.

Médailles arabes, avec les 12 signes du Zôdiaque.

Médailles avec des légendes en divers caracteres inconnus.

Hommes & femmes illustres.

PATRÉE.

ÆNÉE.

XÉNOPHON.

TIUS.

CYRENE.

PROCLA....

Rois de France. Leurs effigies sur les sceaux, les monoies & les monumens. *Voyez* CHEVEUX, COURONE.

ROMA, ou ROMANO, PΩMAIΩN.

Les médailles, avec ces légendes que l'on trouve en Sicile, font:

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Un cavalier.

Un cheval entier ou à mi-corps.

Une louve alaitant les deux freres.

Une proue de vaisseau.

Un lion passant.

Une victoire debout.

Un chien.

Pégase volant.

Une tête de femme, de la déesse *Roma*.

On lit la légende ΓΩMAIΩN sur des médailles impériales greques, frapées en l'honeur de Claude, de Néron.

ROMAIN I, dit Lécapene.

ROMANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

O. en argent.

O. en bronze.

ROMAIN II.

ROMANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

O. en or & en argent.

RR. en M. B.

ROMAIN III, ou Argyre.

Romanus Augustus.
Ses médailles manquent.
Romain IV, Diogene.
Romanus Augustus.
Ses médailles sont:
R. en or.
O. en argent.
RR. en M. B.
Romain (Style). *Voyez* Style de l'art.

ROMAINE, balance. On conserve dans la collection des antiques de Sainte Genevieve, le poids d'une *romaine* antique. C'est un buste de Mercure de bronze, plombé en dedans. Sur sa tête est placé l'anneau que l'on promenoit le long du bras de la *romaine*, pour peser.

On a trouvé à Herculanum plusieurs *romaines* entieres de bronze.

ROMAINES. Les Romains du temps de la république portoient tant d'honeur & de respect aux femmes, qu'il étoit défendu de dire aucune parole déshonête en leur présence; & quand ils les rencontroient dans les rues, ils leur cédoient toujours le haut bout, ce qui étoit observé même par les magistrats. Ils poussoient la bienséance si loin, que les peres avoient l'attention de ne jamais embrasser leurs femmes devant leurs filles. Les proches parens avoient la liberté de donner un baiser sur la bouche à leurs parentes, mais c'étoit pour connoître si elles ne sentoient pas le vin; car il ne leur étoit pas permis d'en boire. Quand elles alloient dans la ville, elles étoient pour l'ordinaire vêtues de blanc, & dans la suite elles porterent indifféremment la couleur qui leur plaisoit. D'abord elles ne sortoient point sans avoir la tête couverte d'un voile; mais cet usage dicté par la vertu, disparut avec la pureté des mœurs. Elles étoient toujours acompagnées de leurs femmes auxquelles, après le regne des douze Césars, succéderent les eunuques. Celles qui alloient seules dans les rues, étoient ou des courtisanes ou des femmes du peuple.

Tant que les *Romains* menerent un genre de vie simple, frugal & laborieux, leurs femmes à leur imitation, occupées des soins domestiques, qu'elles partageoient même avec leurs esclaves, furent plus curieuses de briller par leurs vertus que par l'éclat de leur parure; mais lorsque l'opolence leur eut fait goûter les commodités de la vie, elles se reposerent du soin de leurs maisons sur leurs afranchies, & ne furent occupées que de celui de plaire; soin qu'avoient ignoré leurs aieules enfermées dans l'intérieur de leur maison & dévouées à des occupations utiles. Ce fut alors que l'usage de choisir parmi les esclaves & les afranchies, des nourices pour leurs enfans, devint ordinaire; l'idolatrie de leur beauté l'emporta sur l'amour maternel. Enfin elles employerent tout ce que l'art peu fournir, pour paroître belles & suppléer à ce que la nature leur avoit refusé: non seulement le rouge & les parures ne furent point oubliés, mais même les rafinemens de la molesse & de la volopté la plus outrée, devinrent communs.

Pour prouver jusqu'à quel point elles furent idolâtres de leur beauté, il suffit de raporter ce qu'on lit dans Dion de Poppée, maitresse & ensuite femme de Néron, qu'elle se faisoit suivre dans tous ses voyages par des troupeaux d'ânesses dont on prenoit le lait pour lui faire des bains, afin d'entretenir la blancheur & la délicatesse de sa peau. Les dames *Romaines* en étoient si curieuses qu'elles usoient d'une certaine composition pour entretenir la fraîcheur du teint, avec laquelle elles faisoient une pâte qu'elles mettoient sur le visage comme un masque: elles avoient même recours au blanc de céruse. Elles n'avoient pas moins de soin de leurs dents, & l'art d'en substituer de postiches à celles qui manquoient, étoit déja fort commun, de même que celui de faire un sourcil bien marqué, & de le peindre. Les auteurs du temps nous instruisent de l'attention qu'elles avoient de consulter leurs miroirs pour l'arangement de leurs coefures, & il est très-probable qu'elles n'employoient pas moins de temps à leur toilete que les dames de ce siecle; mais c'étoit pour elles un acte de religion de sacrifier à Vénus & aux Grâces.

Elles frisoient & ajustoient diféremment leurs cheveux; tantôt elles les couvroient d'un réseau, ou les enfermoient dans une espece de bourse, qui se serroit autour de la tête; tantôt elles les retroussoient ensemble par-derriere en forme de nœud, ou elles les nouoient & tressoient avec quelques rubans: elles avoient grand soin de les laver pour les rendre plus nets & plus luisans, & elles y employoient les essences & les parfums les plus rares. Les perles & les pierreries faisoient une partie de leur parure, elles en formoient des pendans d'oreille, en ornoient leur coefure, & entortilloient quelquefois leurs cheveux avec des chaînes d'or. Elles portoient aussi des colliers & des bracelets, non seulement de perles, mais encore de pierres précieuses. Pendant un temps, la fureur de ces dernieres fut portée si loin, que l'on en trouva pour près de trois millions à Collia Paulina, qu'Agrippine fit mourir, par ressentiment de ce qu'elle avoit été en concurrence avec elle pour épouser l'empereur Claude.

Romaines (coefures des impératrices)

Pour peu qu'on ait étudié les médailles, l'on s'est aperçu que chaque impératrice a une maniére diférente de se coefer, soit qu'effectivement chaque princesse ait introduit sur cela une mode particuliere, soit que le public eût varié de la sorte, & qu'elles n'aient fait que suivre l'usage qu'elles trouvoient établi.

Antonia, par exemple, & les deux Agrippines portoient les cheveux unis sur la tête, tortillés sur les côtés, noués négligemment par derriere avec une espece de ruban, & flotans un peu sur les épaules.

Domitille est frisée par-devant, ses cheveux sont tortillés sur le haut de la tête, & tressés par-derriere.

Julie, fille de Tite, est frisée sur le front, & le reste de la tête natté, & ses cheveux relevés dès la racine, formoient en arriere comme un bourelet.

Plotine & *Marciana* sa belle-sœur, aussi-bien que *Matidia* sa niece, remassoient tous leurs cheveux sur le haut de la tête, & les entrelaçoient sur le front de deux ornemens, qui s'élevent au dessus du reste de la coeffure, qui se terminent en pointe, & s'élargissent sur les côtés, & qui sont placés l'une derriere l'autre, en sorte que le dernier surpasse celui qui est le plus près du front.

Sabine est quelquefois coëffée à la maniere de *Matidia* sa mere; mais aussi elle est quelquefois coëfée en tresses flotantes sur les épaules avec une espece de pointe, qui s'éleve un peu au dessus du front.

Faustine a une coëfure ronde & en bourelet, ses cheveux couchés sur le front, tortillés sur la tête, formant une petite couronne sur le sommet de la tête, composée de cheveux entrelaçés de perles.

Sa fille Faustine jeune a la même coëfure, excepté que le bourelet est placé derriere la tête.

Si cela n'étoit pas fastidieux, il n'est point d'impératrice jusqu'à *Eudoxia* dont il n'y eût lieu de peindre la coëfure particuliere. Je crois à la vérité que le recueil & la description de ces coëfures différentes, ne laisseroit pas d'avoir son agrément & son utilité pour les peintres. Mais ce recueil paroît plus étendu qu'on ne pense; car à peine une mode de coëfure a-t-elle régné chez les *Romaines*, plus de douze ou quinze ans de suite.

ROMAINS (les statues des) étoient ordinairement vêtues en militaires & avec une cuirasse. Pline donne ce caractere pour les distinguer des statues greques, représentées toujours sans habit.

ROME, *déesse*. Les anciens, non contens de personifier les villes, & de les peindre sous une figure humaine, leur attribuerent encore des honneurs divins; mais entre les villes qu'on a ainsi vénérées, il n'y en a point dont le culte ait été aussi célebre, aussi étendu que celui de la *déesse Rome*.

On la peignoit ordinairement ressemblante à Pallas, assise sur des armes ayant des trophées d'armes à ses pieds, la tête couverte d'un casque & une pique à la main. On lui donnoit un air jeune, pour marquer que *Rome* étoit toujours dans la vigueur de la jeunesse; on la représentoit avec un habit long, pour montrer qu'elle étoit également prête à la paix & à la guerre, quelquefois au lieu d'une pique, elle tenoit une victoire, symbole bienséant à celle qui avoit vaincu tous les peuples de la terre connus.

Les figures de la *déesse Rome* sont assez souvent acompagnées d'autres types qui la caractérisoient; telle étoit l'histoire de Rhea Silvia, la naissance de Remus & de Romulus, leur exposition sur le bord du Tibre, le Berger Faustulus qui les nourrit, la louve qui les alaite, le lupercal ou la grote dans laquelle la louve en prit soin.

On bâtit des temples à la *déesse Rome*, on lui éleva des autels non seulement dans la capitale, mais dans la plupart des villes de l'empire, à Smirne, à Nicée, à Éphese, à Melasse, à Pola, ville de l'Istrie, & ailleurs, où le culte de cette déesse étoit aussi célebre que celui d'aucune autre divinité. On n'entreprenoit point de long voyage sans brûler de l'encens à sa gloire, & sans lui adresser des vœux; enfin, les moindres titres de la flaterie, dont on cajola cette prétendue déesse, étoient, *Roma victrix*, *Roma invicta*, Rome invincible; *Roma sacra*, Rome sacrée; *Roma æterna*, Rome éternele.

Auguste vit avec plaisir qu'on lui consacra des temples, il étoit trop vain pour n'être pas touché de cet honeur; mais en politique adroit, il voulut qu'on le joignît dans la consécration des temples à la *déesse Rome*. On voit encore en France, à l'entrée de la ville de Saintes, au milieu du pont sur la Charente, un monument qui entr'autres inscriptions en a conservé une dans laquelle il est dit que celui qui le dédioit étoit un prêtre ataché au service de la *déesse Rome* & d'Auguste.

On trouve souvent la tête de la *déesse Rome* représentée comme Pallas sur les médailles consulaires & sur les médailles greques.

On la trouve aussi jointe avec celle du sénat, représenté en vieillard, parce qu'il étoit composé de gens d'un âge mûr. Les titres qui acompagnent les têtes de *Rome* & du sénat, sur les médailles greques, sont Θεα Ρωμη, *la déesse Rome*, ϑεος Συγκλητος, *le dieu du sénat*, ou ιερα Συγκλητος, *sacré sénat*.

Les médailles de Maxence représentent *Rome* éternele, assise sur des enseignes militaires, armée d'un casque, tenant d'une main son sceptre & de l'autre un globe qu'elle présente à l'empereur couroné de laurier, pour lui dire qu'il étoit le maître & le conservateur de tout le monde; avec cette inscription *conservatori urbis æternæ*.

Les médailles de Vespasien nous offrent *Rome* ayant le casque en tête, & couchée sur sept montagnes, tenant une haste pure, & ayant à ses pieds le Tibre, sous la figure d'un vieillard.

Sur les médailles d'Adrien, *Rome* tient un rameau de laurier de la main gauche, & de la droite la victoire sur un globe. (*D. J.*)

La déesse *Rome* est représentée avec un casque dans un sacrifice offert par Titus. (*Monum. inediti no.* 178.) Elle paroît de même sur un bas-relief du Capitole représentant Marc-Aurele à qui elle remet un globe.

„ La ville de Smirne en Ionie, fut la premiere, dit M. Echkel, qui rendit un culte à *Rome*. Dans une assemblée des députés de plusieurs villes d'Asie, ceux de Smirne se vanterent en présence de Tibere d'avoir été les premiers à dédier un temple à la ville de *Rome* dans un temps où la puissance romaine, quoique déja considérable, n'étoit pas parvenue à son comble; puisque Carthage subsistoit encore, & que l'Asie comptoit encore des rois puissans. (*Tacite annal. IV.* 56.) Peu d'années après, on lui érigea un temple à Alabanda, ville de Carie, & l'on institua des jeux annuels en son honeur. (*Liv. Hist. L. XLIII. cap.* 6.) Cet exemple fut suivi peu à peu par d'autres villes: témoin ce grand nombre de médailles frapées en différentes villes d'Asie avec l'inscription ΘΕΑ ΡΩΜΗ, *la déesse Rome* „.

„ Je ne trouve néanmoins aucun passage de quelqu'ancien auteur, aucun monument public, par lequel on puisse prouver que du temps de la république ou du Haut Empire, *Rome* ait été honorée à *Rome* même comme déesse. On voit à la vérité, sur les médailles de la famille Fusia sa figure symbolique avec le nom de *Rome*: mais on y voit de même celle de l'Italie avec son nom. Depuis Néron, la figure de *Rome* paroît souvent sur les médailles, mais jamais avec un autel, jamais au milieu d'un temple, ou avec le nom exprès de déesse: ce sont-là cependant les vraies marques de divinité. Si Auguste permit d'ériger des temples en l'honeur de *Rome*, cette permission ne regardoit que les provinces, auxquelles on permettoit cette espece de culte, afin de les atacher à l'Empire par le nœud sacré de la religion. Hadrien fut le premier qui dans l'enceinte de la ville, dans la quatrieme région, bâtit & consacra un temple à *Rome* & à Vénus, & il reste de cet empereur une médaille sur le revers de laquelle on voit *Rome* assise dans un temple, avec l'inscription VRBS. ROMA. ÆTERNA. *Rome ville éternele*. (*Mus. Teupoli.*) Prudence a renfermé dans quelques vers tout ce que je viens de raporter. (*Contra Symmach. L. I. v.* 288.) Pour ce qui regarde le temple de *Rome* & de Vénus élevé par Hadrien, *voyez* Dion Cassius, (*L.* LXIX. §. 4.

Tite-Live se trompe (*lib.* 43. *c.* 5.), lorsqu'il dit qu'Alabanda fille de Carie, fut la premiere à rendre un culte à *Rome*. Nous venons de voir que Smirne revendiquoit cette priorité.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique la tête de *Rome*.

Sur une agathe-onyx, la déesse *Rome* paroît assise sur un trophée, tenant une victoire, telle qu'on la voit sur une (*Mus. flor. tom. II. tab. LXIII.*), pierre gravée du cabinet de Florence.

Sur une agathe-onyx, on voit le même sujet avec les lettres R. M. & la légende SALVIAGUSTISSINPLICIOPITACIAMERET, que Winckelmann explique ainsi, SALVIS. AUGUSTISS. IMP. (*pro imp.*) LICI. (*licinius*) OPITACIU. (*opitacius*) MERET. *Meret* signifie *castra sequitur*, est au service militaire.

Sur une cornaline paroît la déesse *Rome* assise sur un trophée, devant un autel sur lequel est placée une statue du dieu Mars.

Sur une pâte antique la déesse *Rome* est assise sur un trophée, à ses pieds est la louve alaitant *Romulus* & *Remus*, & dans les airs une aigle.

Sur une cornaline brûlée, la déesse *Rome* paroît avec la louve à ses pieds sous le figuier sauvage. Devant elle est placée une victoire, avec une courone & une palme.

ROME (thême de la fondation de). Elle avoit été fondée sous le signe de la balance, selon Manilius (*astron. lib.* 4.)

ROMULEA (*Colonia*), en Espagne.

COL. ROM. Colonia Romulea.

Cette colonie romaine a fait fraper des médailles latines en l'honeur d'Auguste, de Livie, de Germanicus, de Néron avec Drusus.

ROMULUS, fondateur de Rome, passa pour fils de Mars & de Rhea-Sylvia. Rhéa devenue grosse, quoique Vestale, déclara que c'étoit Mars qui lui avoit fait violence. Mais, ni les dieux ni les hommes, dit Tite-Live, ne la mirent, soit elle, soit ses enfans, à l'abri de la cruauté du roi son pere. Il commanda qu'on l'enfermât chargée de chaînes, dans une étroite prison, & qu'on jetât ses enfans dans le Tibre. On les y exposa donc dans leur berceau: le fleuve, au lieu de les entraîner les répoussa, dit-on, sur le bord, & une louve, descendue des montagnes pour se désaltérer, acourut au cri de ces enfans, leur présenta la mamelle pour les alaiter. Faustule, intendant des troupeaux du roi, témoin de ce prodige, prit les deux enfans & les fit nourir par sa femme. *Voyez* ACCA LARENTIA.

La mort de *Romulus* fut aussi merveilleuse que sa naissance, selon les historiens de Rome. On dit que, pendant qu'il faisoit la revue de son armée, près du marais de la Chevre, il survint tout-à-coup un orage terrible; l'on entendit de tous côtés des tonerres épouvantables, & des tourbillons de vents impétueux, acompagnés d'une nuit si épaisse & si obscure, qu'elle déroba aux ieux de l'assemblée la vue du roi. Depuis ce moment *Romulus* ne parut plus sur la terre. Les sénateurs s'écrierent aussi-tôt que *Romulus* avoit été enlevé au ciel pendant l'orage, qu'il falloit le saluer comme fils d'un dieu, & comme dieu lui-même, & le conjurer de se rendre propice & favorable à son peuple. Le lendemain, un citoyen extrêmement acrédité parmi le peuple, Proculus, l'un des plus nobles patriciens, déclara au peuple que *Romulus* lui avoit apparu la nuit, & lui avoit donné ordre d'annoncer aux Romains que la volonté des dieux étoit que Rome devînt la capitale de l'univers; qu'ils eussent soin de s'appliquer à l'art militaire, & qu'ils sussent que nulle puissance ne pouroit résister aux armes des Romains.

Cette prétendue apparition acheva de confirmer le peuple dans l'idée que *Romulus* avoit été enlevé au ciel. Aussi-tôt on le mit au rang des dieux de Rome, sous le nom de *Quirinus*. *Voyez* QUIRINUS. Numa lui éleva un temple, & ordonna des sacrifices solemnels pour le nouveau dieu. On croit que *Romulus* fut tué par les sénateurs mécontens de l'autorité trop despotique qu'il exerçoit sur eux ; que chaque sénateur, pour ôter au peuple la connoissance d'une action si horrible, emporta sous sa toge une portion des membres de son corps mis en pieces ; en sorte qu'il ne parut aucune trace de l'assassinat.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline, la louve qui alaite *Romulus* & Remus.

Sur une cornaline, le même sujet avec le figuier sauvage sous lequel les deux freres furent exposés dans le berceau. On nommoit cet arbre le figuier *Ruminal* & *Romularis*.

Sur une pâte de verre, tirée d'une (*mus. flor. t. II. t. XIX. n°. I.*) sardoine du cabinet de Florence, la louve *alaite Romulus* & Remus au pied de trois enseignes militaires romaines. D'un côté est placée la tête de Cybele, & de l'autre la tête de l'Afrique avec celle de Jupiter & d'autres symboles.

Sur une pâte antique, Faustulus trouvant *Romulus* & Remus.

Sur une cornaline, Faustulus & un autre berger trouvent *Romulus* & Remus alaités par la louve auprès du figuier sauvage. Le même sujet se voit aussi sur une (*mus. flor. t. II. tab. LIV. no. 2.*) topaze du cabinet de Florence ; & il étoit représenté encore sur (*Bartoli admir. ant. tab. V.* no. 4.) un autel antique, qui n'existe plus.

Sur une émeraude, le même sujet. Mais la louve qui alaite les deux enfans, est dans une grote au dessus de laquelle sont trois chevres & le figuier *ruminal*.

Romulus faisant un traité de paix avec les Sabins est représenté, selon quelques antiquaires, sur le bas-relief du Capitole, appelé vulgairement l'urne d'Alexandre Sévere. Mais c'est une erreur; il représente la dispute d'Achille & d'Agamemnon pour éloigner Briséis.

ROMULUS fils de Maxence.

DIVUS ROMULUS.

Ses médailles qui ont toutes été frapées en mémoire de sa consécration sont:

RRRR, en or, ou plutôt unique; il étoit en médaillon dans le cabinet de Pellerin, & se trouve dans la collection dite ci-devant du roi.

Unique en argent pour du petit module, dans le cabinet de feu d'Ennery.

RR. en M. B.

RR. en P. B.

ROMULUS Augustus, FLAVIUS ROMULUS, ou ROMULUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR, en or. On trouve des Quinaires dans le même métal.

O. en argent & en B.

ROPOGRAPHES. On donnoit ce nom dans l'antiquité à certains peintres, qui se bornoient à ne représenter que de petits sujets, comme animaux, plantes, paysages. Ce nom est dérivé des mots *ῥῶπος*, *jouet*, *babiolts*, ou marchandises de vil prix, & de *γράφω*, *j'écris*, *je peins*.

On appeloit aussi *ropographes*, ceux qui dans les jardins tailloient les buis, les ifs & les autres arbrisseaux tousus en figures d'hommes & d'animaux, *ῥωπογραφία*, *ripula*, signifie dans Cicéron, la variété des objets qui sont sur une côte. Il mande à Atticus, en parlant de Tusculum, *& tamen hac ῥωπογραφία*, *ripula*, *videtur habitura celerem satietatem*. „ Je crois cependant que „ je me lasserai bientôt du paysage de cette cô„ te „. (*D. J.*)

ROQUETE, *eruca*, plante. *Roquete* des jardins, & *roquete* sauvage ; l'odeur & la saveur de la *roquete* des jardins est plus douce, & sa vertu est plus foible.

Les anciens regardoient la nature de ces deux plantes comme directement opposée; c'est pourquoi ils avoient coutume de les manger mêlées ensemble pour tempérer la froideur de l'une par la chaleur de l'autre.

La *roquete* porte à l'amour. Cette propriété lui a été dès long-temps attribuée par les médecins. Les anciens poëtes qui ne raportent ordinairement en ce genre que les notions les plus vulgaires, ont chanté cette propriété de la *roquete*. Ovide appele les *roquetes*, *salaces*. Martial a dit : *Venerem revocans eruca morantem*; & Columelle : *excitat ad Venerem tardos eruca maritos*.

RORARII, soldats de la légion romaine, dont il n'est parlé que dans Tite-Live (*lib. 8. c. 9.*): *Rorarii procurrebant inter antepilanos*. Ils étoient armés à la légere, & on les envoyoit pour escarmoucher & commencer le combat; de là leur vint le nom de *rorarii*, parce que dit Festus, *ut ante imbrem fere rorare solet*, *sic illi ante gravem armaturam quod prodibant*, *rorarii dicti*.

ROSATUM, boisson composée de miel, de vin & de feuilles de roses, très-usitées chez les anciens, & dont Apicius indique la façon dans son traité de *re coquinaria*; elle consiste à laisser cuire les feuilles de roses dans le vin pendant trois jours, à les retirer ensuite, & à en remettre d'autres pendant autant de temps.

ROSCIA, famille romaine dont on a des médailles :

C. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est FABATUS.

ROSE, cette fleur étoit consacrée à Vénus.

Aphtonius & Tzétzès racontent que c'est du sang de Vénus que les *roses* ont pris leur couleur vermeille.

vermeille. Bion dit au contraire que la *rose* doit sa naissance au sang d'Adonis, & ce poëte a été suivi par Ovide, & par l'auteur du *Pervigilium Veneris*, dans l'hymme charmante qu'il a faite sur ce sujet.

„ Avec quelle grâce, dit-il, le zéphir amoureux vient-il voltiger autour de la tunique verte de cette reine des fleurs, & chercher à lui plaire par ses plus douces caresses? Déja la divine rosée fait sortir ce bouton vermeil du foureau qui l'enveloppe „.

Humor ille quem serenis astra rorant noctibus,
Jam nunc virginis papillas solvit humenti peplo.

„ Je le vois, ce bouton qui commence à s'épanouir; je le vois glorieux d'étaler ce rouge incarnat qui est dû au sang d'Adonis, dont l'éclat est augmenté par les baisers de l'amour, & qui semble composé de tout ce que la jeune aurore offre de plus brillant, quand elle monte dans son char pour annoncer de beaux jours à la terre „.

Les poëtes ne se sont plaints que du peu de durée de cette aimable fleur, *& nimium brevis rosa flores amœnos*, „ & ces *roses*, ces charmantes fleurs, qui passent, hélas! trop tôt pour nos plaisirs „. Tout le monde connoît cette épigramme latine:

Quam longa una dies, ætas tam longa rosarum,
Quas pubescentes juncta senecta premit:
Quam modo nascentem rutilus conspexit Eous,
Hanc veniens sero vespere vidit anum.

„ La durée d'un jour est la mesure de l'âge de la *rose*; la même étoile qui la voit naître le matin, la voit mourir le soir de vieillesse „.

Les Romains aimoient passionément les *roses*, & faisoient beaucoup de dépense pour en avoir pendant l'hiver. Les plus délicats les recherchoient encore, lorsque la saison en étoit passée. Dans le temps même de la république, ils n'étoient point contens, dit Pacatus, si, au milieu de l'hiver, les *roses* ne nageoient sur le vin de Falerne qu'on leur présentoit. *Delicati illi ac fluentes parum se lautos putabant, nisi luxuria vertisset annum, nisi hibernæ poculis rosa innatassent.* Ils appeloient leurs maitresses du nom de *rose*, ma belle amie, *mea rosa*.

Enfin, les courones de *roses* étoient chez les anciens la marque du plaisir & de la galanterie. Horace ne les oublie jamais dans ses descriptions des repas agréables. Aussi *roseus*, *rosea*, signifioit *beau*, *belle*, *éclatant*, *éclatante*, comme le *ῥόδεος* des Grecs. C'est pourquoi Virgile dit, en parlant de Vénus:

Et avertens rosea cervice refulsit.

„ En se détournant, elle fit voir la beauté de son cou, qui le disputoit à l'incarnat de la *rose* „.

Cette fleur étoit l'emblême qui représentoit une vie trop courte; c'est pourquoi on en jetoit sur les tombeaux, & l'on voit dans les épitaphes que les parens s'engageoient à aller tous les ans répandre eux-mêmes des *roses* sur les tombeaux. On trouve même des *roses* sculptées sur un tombeau ancien.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur un grenat un papillon posé sur une *rose*. Cet emblême ingénieux peut désigner une jeune fille morte dans l'âge des grâces & des plaisirs.

ROSE, sur les médailles de Rhodes, de Roda en Espagne, de Rhodanusia dans les Gaules, & de Cythnus (Pembrok) dans la Mer Égée.

On y voit quelquefois des boutons & des épines; ce qui la fait reconoître pour une véritable *rose*, & non pour le *balaustium*, fruit du grenadier sauvage.

ROSEAU à écrire. „ L'instrument dont les anciens se servoient pour écrire, étoit, dit Winckelmann, une espece de plume de bois ou de *roseau*, taillée comme nos plumes à écrire, & dont le bec étoit assez long & non fendu. Il s'est conservé à Herculanum une de ces plumes; elle étoit de buis, à ce qu'il semble; mais elle est comme petrifiée. On en voit une autre représentée dans un tableau (*Pitt. Ercol. l. II. p.* 55.), elle est apuiée contre un encrier, & les nœuds qui y sont dessinés, dénotent qu'elle est de *roseau*. Une figure de femme en terre cuite, qu'a publiée Ficoroni, & qui (*Ficoroni, Masch. p.* 143.) tient une plume dans sa main, fait voir, ainsi qu'une pierre gravée du cabinet de Stosch, que les anciens tenoient la plume de la même maniere que nous. Il falloit que le bec en fût assez pointu; car les jambages des lettres sont fort déliés; mais, comme la plume n'étoit point fendue, on ne pouvoit donner aux lettres autant de force & de légéreté que nous leur en donnons; aussi les traits en sont foibles & trop déliés „.

„ J'ai dit dans ma lettre au comte de Brulh, page 13, que la plume qui se voit au cabinet de Portici, n'est pas fendue. Il se peut néanmoins que la fente en ait été rendue invisible par la pétrification que cette plume a subie; car plusieurs passages de l'anthologie disent expressément que le bec des plumes des anciens avoit une fente. (*Anthol. l. I. c. 18. p. 23; l. V. p. 445; l. XIX. & XXX, p. 446; l. XXIX. Ed. H. Steph. Auson. ep. 7. v. 49.*) La forme de la taille de la plume étoit déja connue, avant cette découverte, par la plume que tient une des trois parques sur l'urne cinéraire du palais de la villa Borghese, représentant la mort de Méléagre. Dans un dessein fort incorrect de ce monument, on a mis de courtes baguetes à la main de cette parque & de ses deux sœurs. (*Gronov. Thes. Ant. gr. vol. I. tab.* Mmm) „.

„ En général, les plumes des anciens n'étoient pas faites de buis, ainsi que celle d'Herculanum semble l'être; & le bec taillé de ce bois n'auroit pas non plus donné de l'encre. Ces plumes étoient taillées d'un *roseau* qui venoit d'Égypte avec le papier. La meilleure espece de ce *roseau* croissoit dans l'île de Gnide, qu'à cause de cela les poëtes ont appelé l'*île fertile en roseaux*. On troue aussi, tant à Rome qu'à Naples, une espece de *roseau* fin & délié, que l'on peut tailler en plume; & moi-même, quand parfois je me trouve à la campagne dépourvu de plumes, je me sers de cette espece de *roseau* pour écrire. Le savant Cuper auroit pu se former une idée exacte des plumes des anciens, s'il avoit vu celle du cabinet de Portici. Il a cru que ces plumes n'étoient pas faites de *roseau*, mais d'une espece particuliere de jonc, dont on se servoit en forme de pinceau, à la maniere des Chinois. (*Lettres de M. Cuper*, 12.) „.

ROSEAU. *Voyez* CALAMUS.

ROSEAUX (Courone de). *Voyez* JONCS.

ROSÉE. Les anciens qui divinisoient tout, disoient que la *rosée* qui tombe le matin, n'est autre chose que les pleurs que l'Aurore ne cesse de répandre pour la mort de son cher Tithon, & que celle qui tombe le soir, est fille de l'air.

ROSEUS (*Color*), couleur de rose.

ROSSIGNOLS. Les Thraces disoient, au raport de Pausanias, que les *rossignols*, qui font leurs nids aux environs du tombeau d'Orphée, chantoient avec plus de force & de mélodie que les autres. *Voyez* PHILOMELE, pour connoître l'histoire mythologique du *rossignol*.

ROSTRALE (Colonne), ornée de pouppes & de proues de vaisseaux, dressée en mémoire d'une victoire navale.

ROSTRALE (Courone), *corona rostralis*, courone ornée de proues & de pouppes de navire, dont on honoroit un capitaine, un soldat, qui le premier avoit acroché un vaisseau ennemi, ou sauté dedans. Marcus Vipsanius Agrippa ayant obtenu cette courone après la défaite de Sextus-Pompeius, fut depuis lors regardé par les Romains avec tant de distinction, qu'on le jugea capable de détrôner Auguste, & de rétablir la république. (*D. J.*)

ROSTRES, lieu célebre à Rome dans la place publique, espece d'échafaud où l'on haranguoit le peuple, & qui étoit enrichi des becs des navires pris sur les Antiates par les Romains, commandés par le consul Mœnius, qui, l'an de Rome 416, ruina le port des Antiates, prit leur flote, composée de vingt-deux navires, dont six étoient armés d'éperons ou becs : *Rostrisque earum suggestum in foro adstructum adornari placuit*. (*Liv. lib. VIII.* 14.) Ces *rostres* n'étoient donc qu'une espece d'échafaud qui avoit la forme d'une base de colonne, sur laquelle on plaçoit un siége où s'asseyoit le harangueur; c'est au moins la figure sous laquelle les *rostres* paroissent sur des médailles antiques.

C'étoit sur cette espece de tribune placée au milieu du *forum*, que l'on entretenoit le peuple des afaires les plus sérieuses, que se plaidoient les causes des accusés, & que l'on prononçoit les oraisons funebres. C'étoit aussi là que l'on atachoit la tête des proscrits, pour qu'elle fût aperçue aisément de tout le monde. César changea de place les *rostres*, & les fit mettre dans l'endroit où ils se trouvoient du temps de l'historien Dion (*Lib. XXXXIII*) : *Suggestum quod in medio foro tunc erat, translatum fuit ad locum ubi nunc conspicitur, repositaque Sylla & Pompeii imagines*, c'est-à-dire, à un angle du *forum*, du côté du Nord; c'est ce qui fit la distinction des anciens *rostres* & des nouveaux.

ROSTRUM, le bec d'un navire, ce que l'on appele l'éperon, le devant de la proue, qui étoit placé bas & à fleur d'eau. C'étoit une pointe saillante, munie d'un bec de cuivre ou de fer. On n'en mettoit ordinairement qu'aux navires de guerre, parce qu'elle ne servoit qu'à heurter les vaisseaux ennemis, pour faire des voies d'eau: *Uno sæpe ictu hostium triremes supprimebant*, dit Diodore.

ROTATEUR. *Voyez* ARROTINO.

ROTOMAGUS, dans les Gaules. RATUMACOS. & RODOMO. & ROTHOMO. & ROTUMAGUS.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRR. en bronze........ *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

ROTONDE (La.) *Voyez* PANTHÉON.

ROTULE, litre, petite-mine, ancien poid de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en poids de France $\frac{4166}{10000}$ de livre

Elle valoit en poids des mêmes pays:

6 tétrastateres.

ou 12 onces.

ou 16 hexadrachmes.

ou 24 tétradrachmes

ou 96 drachmes.

ROTUNDUS. Ce mot au figuré chez les latins est synonyme de *tornatus*, ou de *perfectus*, parfait: *rotundus orator*, un excellent orateur. Les grecs ont dit, parler *rondement*, στρογγύλως λαλεῖν, pour dire parler *agreablement*, *harmonieusement*. Démétrius de Phalere, dit que la période oratoire demande une bouche, *ronde*, καὶ διάρτον στρογγύλω στόματι; & Plutarque a dit des mots *ronds*, pour signifier des termes *choisis*. Aristophane, en parlant d'Euripide, dit, je jouis de la rondeur de sa bouche, c'est-à-dire, de la beauté de son langage. Enfin Horace a dit:

.: .... *Graiis dedit ore rotundo*,
Musa loqui.......

„ Les Grecs ont reçu en partage les grâces du

discours. „ Ces grâces & cette perfection de langage apartenoient sur-tout aux Athéniens. (*D. J.*)

ROUE. „ On voit, dit Winckelmann, à Portici, des fragmens d'une *roue* de chariot, placés dans la cour du cabinet. Ils consistent en une bande de *roue* forgée d'une seule piece, dont le diametre est de six palmes romains, (48 pouces environ) dont la largeur n'est pas tout-à-fait de deux pouces, & l'épaisseur d'un pouce. Le bois qui est demeuré attaché au fer, est pétrifié. Le temps a encore conservé la partie du moyeu dans laquelle passoit l'essieu. Ce moyeu est garni de fer tout autour, & le fer est recouvert d'une plaque de bronze atachée par des clous à tête plate de même métal „.

„ Dans le même cabinet on voit une tête de lion saillante & adhérente à une plaque de bronze; & comme la gueule de cet animal n'est point percée & que le morceau ne peut avoir servi à fournir l'eau d'une fontaine ou d'une baignoire, je conjecture que ce fragment faisoit partie d'une emboîture qui entroit à vis dans l'extrémité d'un essieu, pour retenir la roue, & l'empêcher de s'échaper. On se servoit pour les voitures ordinaires, comme nous faisons aujourd'hui, de chevilles de fer; on les appele en italien *acciarini*, & chez les Grecs παρα-ξονια, ἐμβολοι & ἐνηλατα „.

„ La plaque carrée & courbée, qui se met au bout d'un essieu pour le garantir de la poussiere, étoit déja connue du temps d'Homere „.

„ Nous voyons l'extrémité d'un essieu garnie d'une de ces embouchures, ornés d'une tête de lion en relief, sur quelques anciens monumens, & nommement au char de triomphe de Marc-Aurele dans un bas-relief qui est dans le Capitole à Rome; par conséquent ces sortes d'emboîtures ou calotes d'acier vissées & placées au devant des roues, qui ont été mises en usage de nos jours, sur-tout pour les voitures de voyage, ne sont point nouveles. La seule différence consiste en ce que celles des anciens étoient de bronze „.

On conserve encore des *roues*, faites entiérement de bronze, à Berlin, au Vatican à Rome, à Toulouse & à Paris, au cabinet national d'antiques. Cette derniere n'a qu'environ un pied ½ de diametre. Elle n'a pu servir à un char ordinaire; on croit qu'elle faisoit partie d'un char, placé sur quelque arc de triomphe.

Roue. Pour soulever de grandes masses de pierre dans la construction des édifices; on se servoit d'une *roue*, dans laquelle couroient quelques hommes; comme on peut le voir sur un bas-relief qui est encastré dans un mur sur le marché de Capoue. (*Mazocchi, amphith. Campania.*)

Roue, sorte de supplice chez les Grecs, qui consistoit à atacher le criminel sur une roue, & à la faire tourner avec une rapidité extrême; on y perdoit la vie lentement, mais avec les plus vives douleurs.

Sur les colonnes trajane & antonine, on voit des hommes atachés aux *roues* de chariots à quatre *roues*.

Roue. La *roue* est un des symboles de Némésis. On le lui a donné, parce que la *roue* dans les mysteres des Égyptiens étoit l'image de la vie, & des vicissitudes humaines. Ammien Marcellin parlant de ce symbole dit qu'il désigne la puissance qui s'étend sur tous les élémens & sur l'univers entier. *Eique subdidit rotam, ut universitatem regere, per elementa discurrens omnia, non ignoretur.* (*Lib. XIV. cap.* 11.) La même raison a fait donner sans doute le même attribut à la fortune.

Roue. Les amans malheureux faisoient tourner une *roue*, en adressant à Némésis des imprécations contre celui ou celle qui les dédaignoit. C'est ainsi que la magiciene de Théocrite souhaite (*Idyl.* 2. *vers.* 30.) *que son amant puisse se rouler à sa porte, comme la roue qu'elle tenoit, tournoit sur son axe.* Ils filoient aussi sur une *roue*, ou rouet, ces cordons redoutables, qui servoient aux mêmes enchantemens. Cet usage donne l'explication d'un passage de Properce qui dit (*Eleg.* 6.):

Staminea rhombi ducitur ille rota.
Traxerunt torti magica vertigine fili.

Horace dit aussi (*lib.* 3. *Od. X.*):

Ingratam Veneri pone superbiam,
Ne currente retro funis eat rota.

Dans un autre endroit de Properce (*éleg. lib.* 1. 8.) l'amour est comparé à une roue:

Omnia vertuntur, certe vertuntur amores:
Vinceris, aut vincis: hac in amore rota est.

Une pâte antique du cabinet de Stosch vient à l'apui de ces explications. On y voit Némésis debout tenant de la main gauche son voile élevé & ayant la droite apuiée sur une *roue* que porte une colonne. Un petit amour tire une corde passée sur la *roue*, dont Némésis tient sans doute l'autre bout. Cet emblême peut signifier selon Winckelmann, que Némésis est supérieure à l'amour, & qu'elle peut châtier son orgueil.

Roue. Sur les médailles de *Luceria*, de Syracuse.

ROVECA, dans les Gaules. Roveca.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

ROUGE (fard). Le *rouge* dont on faisoit usage anciennement se nommoit *purpurissus*; sorte

de vermillon préparé; c'étoit un fard d'un très-beau *rouge* purpurin, dont les dames greques & romaines se coloroient le visage. Il paroît par sa composition qu'il avoit quelque chose d'approchant de ce que nos peintres appelent *rose d'œillet*, *carnation d'œillet*, en anglois *rose-pinck*. Il étoit fait de la plus fine espece de craie blanche, *creta argentaria*, dissoute dans une forte teinture pourpre, tirée de l'écume chaude du poisson *purpura*, du *murex*, ou à leur défaut des racines & des bois qui teignent en *rouge*. Quand la partie la plus crasse étoit tombée au fond du vaisseau, la liqueur quoiqu'encore épaisse, se versoit dans un autre vaisseau, & ce qui alloit au fond de cette derniere liqueur, étoit d'un beau pourpre pâle, qu'on mettoit dans des vases précieux & qu'on gardoit pour l'usage.

Cependant, mal-gré l'empire de la coutume, je pense comme Plaute, & je répondrois comme lui à une jeune & jolie femme, qui voudroit mettre du *rouge*. „ Je ne vous en donnerai point: „ vous êtes à merveille, & vous iriez barbouil-„ ler d'une peinture grossiere l'ouvrage le plus „ beau & le plus délicat du monde: ne faites „ point cette folie, vous ne pouvez employer „ aucun fard qui ne gâte & n'altere promptement „ la beauté de votre teint. *Non dabo purpurissum, scita es tu quidem, & vis nova pictura interpelare opus lepidissimum, nullum pigmentum debet attingere faciem, ne deturpetur*. (*D. J.*)

Rouge (Couleur). On voit Achille dans un tableau d'Herculanum. Le siége sur lequel il est assis est couvert d'une draperie *rouge*, couleur qui convient aux guerriers, & qui étoit celle dont les Lacédémoniens faisoient usage à la guerre. Cette draperie lui couvre en même temps la cuisse droite sur laquelle il pose la main. (*Voyez* Pourpre.)

ROUGET. Ce poisson étoit le *mullus* ou mulet romain.

Le *rouget* a été le poisson le plus recherché par les anciens. On prétend qu'on le vendoit chez eux au poids de l'argent, d'où est venu le proverbe: celui qui prend le rouget *ne le mange pas*. Non content de prodiguer pour l'assaisonement de ce poisson tout ce qui étoit capable de flater le goût, ils avoient imaginé de le faire servir à un rafinement de plaisirs d'un genre singulier. On sait que ce poisson, lorsqu'on lui a enlevé ses écailles est d'une belle couleur rouge. Les Romains avoient remarqué qu'à sa mort ces couleurs s'éfaçoient, en passant par une multitude de nuances successives. On servoit donc le *rouget*, encore vivant, enfermé dans un vase de verre, & les convives attentifs jouissoient du spectacle que leur offroit cette dégradation de couleurs, qui s'éteignoient insensiblement tandis que le poisson expiroit, & dont l'effet adouci par l'interposition du verre, avoit quelque chose de flateur encore pour l'œil. Ce fait est raporté par Pline, (*hist. nat. l. 9. c. 17.*) & par Séneque, (*natur. quæst. l. 3. c. 17. & 18.*). Ce dernier auteur s'éleve avec énergie contre ces convives voluptueux, pour qui ce n'étoit pas assez d'avoir dans le *rouget* de quoi satisfaire leur sensualité, s'ils n'y trouvoient d'avance de quoi repaître agréablement leurs ieux, (*oculos antequam gulam pavit*.)

La longueur du *rouget* est d'environ six à neuf pouces. Pline dit que son poids excede rarement deux livres. Séneque parle d'un *rouget* du poids de quatre livres qui fut donné à l'empereur Tibere: & Juvénal (*sat. 4. v. 11.*) en cite un qui pesoit six livres, & que Crispin acheta pour autant de milliers de sesterces, ce qui revient à peu près à quinze cents livres de notre monoie. Mais ces poissons étoient de ces especes de phénomenes qui s'écartent du cours ordinaire de la nature. Quant à ce que dit Pline d'un *rouget* du poids de quatre-vingt livres, qui fut pêché dans la mer rouge, ou c'est un fait imaginé à plaisir, ou il s'agissoit de quelqu'autre poisson, que l'on aura confondu avec le *rouget*.

La tête & le foie du *rouget* étoient les parties de son corps les plus recherchées des Apicius; mais Elagabale (*Lamprid. c. 20.*) renchérit encore sur eux en se faisant servir de grands plats, remplis entiérement de barbillons de *rouget*.

ROULEAU, ou VOLUME. Ce que nous appelons aujourd'hui *livre*, se nommoit autrefois *rouleau* & *volume*, du latin *volumen*, dont la racine est *volvere*, rouler. On ne plioit pas les feuilles pour les coudre & les lier ensemble comme on fait aujourd'hui; mais on faisoit un *rouleau* de chaque feuille, & on les mettoit les uns sur les autres, en sorte que quelquefois une matiere traitée, n'occupant qu'une feuille, celle-ci faisoit un volume, c'est ce qu'il faut entendre par ce grand nombre de *volumes* qu'on nous dit que quelques-uns des anciens ont composés, & même par cette multitude prodigieuse de *volumes* dont étoit composée la bibliotheque d'Alexandrie. Car enfin depuis l'invention de l'imprimerie, si propre à multiplier les livres, avec une promptitude infiniment plus expéditive que la diligence des anciens libraires ou copistes, & mal-gré la fécondité des modernes, on n'est pas encore parvenu à former une bibliotheque de 700000 *volumes*, telle qu'étoit celle d'Alexandrie. Il faut donc convenir que la plupart des volumes dont elle étoit composée, étoient de peu de feuilles. Quant à ceux qui en contenoient davantage, afin d'empêcher que ces feuilles roulées les unes sur les autres ne s'embrouillassent, on prit la précaution de les coudre toutes ensemble & de n'en faire qu'un *rouleau*.

Rouleau, dans la main des empereurs & des consuls du Bas Empire. Dès le temps d'Anastase, on trouve les empereurs représentés sur des médailles, tenant dans leurs mains un *rouleau* long & étroit. Les antiquaires en ont fort long-temps cherché la cause; les uns ont cru que c'é-

toit un *rouleau* de papiers, de mémoires, de requêtes, &c. que l'on présentoit aux princes, ou quelque chose de semblable; d'autres ont cru que c'étoit un mouchoir plissé, que les persones qui présidoient aux jeux, faisoient voltiger pour avertir de commencer; d'autres que c'étoit un petit sac de poudre ou de cendres que l'on présentoit à l'empereur dans la cérémonie de son couronement & que l'on appeloit *akakia* qui signifie que le moyen de conserver son innocence, étoit de penser qu'il n'étoit que poussiere. *Voyez* AKAKIA.

Il est bien plus simple de penser que cet ornement n'est que le *rouleau*, nommé *mappa*, que le principal magistrat élevoit en l'air, comme nous l'avons remarqué au mot DIPTIQUE. *Voyez* aussi MAPPAIRE.

ROULEAU de Mercure & de Persée. *Voyez* PRINTEMPS.

ROVU, dans les Gaules ROVV.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

ROUX. Cette couleur étoit fort estimée des anciens; peut-être à cause de sa ressemblance avec le blond. Les Grecs & les Romains porterent souvent des noms qui faisoient allusion à la couleur rousse. *Pyrrhus* chez les Grecs, *Rufus*, *Rufinus*, chez les Latins. Les hommes ont souvent attaché à la rareté le caractere de la beauté, & des peuples dont la chévelure étoit ordinairement brune ou noire, devoient estimer les cheveux blonds, & les roux qui sont l'excès des blonds.

La couleur *rousse* est appelée *baticus color* par les écrivains latins, parce que la toison des troupeaux de la Bétique étoit rousse. Martial (*lib.* 5. 38. 7.) la compara à la chévelure des Germains & au poil du rat des champs, *nitela*.

Quæ crine vincit Batici gregis vellus,
Rheniquæ nodos, aureamque nitellam.

RUBELLIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

R. en bronze.

Le surnom de cette famille est ALANDUS.

RUBETA. Ce mot désigne un poison tiré en partie du suc de la grenouille vénéneuse. Juvénal (*Sat.* 1. *vers* 69 & 70.) parle d'une dame romaine qui mêloit cette espece de poison au vin qu'elle présentoit à son mari.

Occurit matrona potens, quæ molle calenum,
Porrectura viro miscet sitiente rubetam. (*D. J.*)

RUBI, petite ville d'Italie dans la Pouille. L'itinéraire d'Antonin la met sur la route d'*Equotorium* à *Hydrume*, entre *Canusium* & *Budunte* à 20 milles de la premiere de ces places & 11 milles de la seconde. C'est de cette ville dont parle Horace, (*l.* 1. *Sat.* 4.):

Inde Rubos fessi pervenimus, utpote longum
Carpentes iter, & factum corruptius imbri.

„ Nous eûmes assez de peine à gâgner *Rubi*, où „ nous arivâmes fort fatigués; car outre que „ nous avions fait une grande traite, la pluie „ avoit extrêmement gâté les chemins. „. La journée d'Horace avoit été de vingt milles pour se rendre à *Rubi*.

Il croissoit particuliérement dans le territoire de cette ville une espece de petit osier très-souple & très-délié dont on faisoit des corbeilles. Virgile (*Georg. l.* 1. *v.* 266.) en a parlé: *nunc facilis Rubea texatur fiscina virga*. (*D. J.*)

RUBICON, rivere d'Italie dans la Romagne, aux confins de la Gaule Cisalpine, qui la séparoit de l'Italie, comme nous l'apprenent Cicéron (*Philipp. VI. c. iij.*) & Lucain, (*L.* 1. 2. 213.) Le premier a dit: *Flumen Rubiconem, qui finis est Galliæ*.

Cette riviere que l'on nomme aujourd'hui *Pisatello* selon Leander, est petite, mais très-fameuse dans l'histoire. Il n'étoit pas permis aux soldats romains & moins encore à leurs chefs, au retour d'une expédition militaire, de passer cette riviere avec leurs armes, sans le consentement du sénat & du peuple romain; autrement ils étoient tenus pour ennemis de la république, comme le porte l'inscription qui étoit à la tête du pont de cette riviere, & que l'on a trouvée enterrée sur le bord de cette même riviere.

Le cardinal Bivarola, alors légat de la Romagne fit placer convenablement au même endroit le marbre sur lequel est gravée cette inscription? voici ce qu'elle porte: *JUSSU. MANDATUVE. P. R. COS. IMP. TRIB. MILL. TIRON. COMMILITON. ARMA. QUISQUIS. ES. MANIPULARIÆVE. CENTURIO. TURMÆVE. LEGIONARIÆ. HIC. SISTITO. VEXILLUM. SINITO. ARMA. DEPONITO. NEC. CITRA. HUNC. AMNEM. SIGNA. DUCTUM. EXERCITUM. COMMEATUMVE. TRADUCITO. SI. QUIS. ERGO. HUJUSCE. JUSSIONIS. ADVERSUS. PRÆCEPTA. IERIT. FECERITVE. ADJUDICATUS. EST. HOSTIS. P. R. AC. SI. CONTRA. PATRIAM. ARMA. TULERIT. PENATESQUE. EX. SACRIS. PENETRALIBUS. ASPORTAVERIT. S. P. Q. R. SANCTIO. PLEBESCITI. S. VE. CONSULTI. ULTRA. HOS. FINES. ARMA. AC. SIGNA. PROFERRE. LICEAT. NEMINI.* Mal-gré le dessein que César avoit conçu d'asservir sa patrie, quand il se vît à son retour des Gaules au bord du *Rubicon*, avec son armée, dit Suétone, il hésita quelque temps, s'il le passeroit ou non.

RUBIGALES. *Voyez* RABIGALES.

RUBIGINIS Lucus, bois situé près de la porte Viminale, dédié à la déesse *Robiga*. C'est-là que l'on brûloit pendant les *robigales*, les entrailles du chien & de la brebis que l'on avoit

immolés. Ovide en parle dans ses fastes (4. 707.):

Flamen in antiqua lucum Rubiginis ibat,
Exta canis flammis, exta daturus ovis.

RUBIGO. *Voyez* ROBIGO.

RUBIS, chez les Romains, *carbunculus*, petit charbon embrâsé, & de même en grec, ἄνθραξ.

Si Pline en est cru, (livre XXXVII, *ch*. VII.) les anciens ont peu gravé sur le rubis, parce qu'il le croyoient trop difficile à entamer, & parce que selon eux, il emportoit avec lui une partie de la cire, lorsqu'on vouloit s'en servir à cacheter. Ils avoient de plus cette fausse prétention, qu'étant posée sur la cire, cette pierre par sa seule approche étoit capable de la faire fondre. Le nom du *rubis*, tant en grec qu'en latin, a pu faire admetre en lui une qualité qui n'y fut jamais: & combien voyons-nous tous les jours de choses, auxquelles on a la foiblesse d'attribuer des propriétés, par une raison de conformité de nom, ou à cause d'une certaine ressemblance de figure avec les choses mêmes auxquelles on veut les appliquer! Ce seroit perdre le temps, que de s'amuser à relever de pareilles puérilités. Il faut plutôt croire que le *rubis* étoit négligé par les anciens graveurs, comme il l'est encore, à cause de sa trop grande dureté, & que la gravure, quelque belle qu'elle eût pu être, n'auroit servi qu'à lui faire perdre de son prix & même à le défigurer.

RUBRIA, famille romaine dont on a des médailles:

R. en argent.
O. en or.
RR. en bronze.

Le surnom de cette famille est DOSSENUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

RUDÉRATION. Ce mot est employé par Vitruve, pour signifier un pavement fait avec du cailloutage ou de petites pierres.

Pour faire une bonne *rudération*, il faut commencer par bien batre la terre, afin que le pavement soit ferme & ne rompe pas.

Alors on étend dessus un lit de petites pierres, qu'on lie avec du mortier fait de chaux & de sâble, que Vitruve appele *statumen*.

Si le sâble est nouveau, il doit être en proportion avec la chaux, comme 3 est à 1; s'il a été tiré des démolitions de vieux pavés ou de vieilles murailles, il doit être comme 5 est à 2.

Daviler observe que Vitruve emploie aussi le mot de *rudération* pour toutes sortes de maçonerie grôssiere, & singuliérement celle d'un mur.

RUDIAIRE, nom d'un gladiateur renvoyé avec honeur, après avoir donné des preuves multipliées de force & d'adresse dans les spectacles de l'amphithéâtre. On lui remettoit pour marque de son congé un fleuret de bois, appelé *rudis*, d'où lui vint le nom de *rudiarius*.

Ces gladiateurs ne pouvoient plus être forcés à combatre; cependant on en voyoit tous les jours qui, pour de l'argent, retournoient dans l'arêne & s'exposoient encore aux mêmes dangers. Suétone nous apprend que Tibere donna deux combats de gladiateurs au peuple, l'un en l'honeur de son pere, & l'autre en l'honeur de son aïeul Drusus; le premier dans la place romaine, & le second dans l'amphithéâtre, où il trouva le moyen de faire paroître des gladiateurs qui avoient eu leur congé, *rudiarios*, & à chacun desquels il promit cent mille sesterces de récompense, c'est-à-dire, plus de vingt mille livres de notre monoie actuele. (*D. J.*)

RUDIS, épée de bois dont les gladiateurs avoient coutume de se servir quand ils s'exerçoient. Après avoir servi quelque temps dans l'arêne, on leur donnoit leur congé, & la marque de ce congé, étoit l'épée de bois qui leur étoit remise par l'éditeur des jeux, ou par le maître des gladiateurs; l'effet de cette récompense étoit que les gladiateurs qui l'avoient méritée, & qui étoient en même temps congédiés, obtenoient leur liberté. Mais ceci ne regardoit que les gladiateurs volontaires; car ceux qui étoient esclaves ne se trouvoient pas libres par ce congé, & ils étoient seulement dispensés de combatre. Pour obtenir leur entier afranchissement, il falloit de plus recevoir le *pileus* de la main du préteur.

RUES des Romains. „ Nous allâmes, dit Winckelmann, dans la principale *rue* de Pompeii, laquelle étoit pavée de lave dont la nature n'étoit point connue des anciens, qui jugeoient néanmoins par quelques morceaux de tuf trouvés autour du Vésuve, que cette montagne avoit dû jeter anciènement du feu. L'on trouve ce tuf employé aux bâtimens de Pompeii. Les anciens ne possédoient pas l'art d'observer, ce qui leur a fait négliger les plus belles découvertes. Les *rues* de l'ancien Herculanum sont de même pavées de lave „.

C'est à la porte de Pompeii vers l'*Album* que conduit la *rue* pavée, dont ont a déja découvert & déblayé une grande partie. Elle a vingt-cinq palmes romaines de large, (environ seize pieds huit pouces) avec des trotoirs de pierre de taille des deux côtés, pour les piétons, chacun de six palmes & demi de large, (environ quatre pieds) lesquels conduisent aux deux arcades de côte de la porte. Le pavé de cette *rue* a beaucoup soufert par le *charriage*, c'est-à-dire, qu'on voit une profonde orniere, dans les grôsses pierres exactement jointes ensemble. Ces pierres sont une véritable lave du Vésuve, que les anciens ont employée sans en connoître la nature.

RUFUS, surnom des familles AURELIA, CORNELIA, EGNATIA, LUCILIA, MESCINIA, MINUTIA,

PLAUTIA, *POMPEIA*, *POMPONIA*, *SALVIA*, *SULPICIA*, *TARIA*, *TITIA*, *VALGIA*, *VARIA*.

RUFUS. *Voyez* ROUX.

RUGÆ. *Voyez* PLIS.

RULLUS, surnom de la famille *SERVILIA*.

RUMA. *Voyez* RUMIA.

RUMENTUM, dans le jargon augural désignoit une interruption dans l'exercice des augures.

RUMIA, *RUMILIA*, *RUMINA*, *RUMA*. Ces noms vienent de *ruma*, qui en vieux latin, signifie mamelle. Cette déesse présidoit à la nouriture des petits enfans, avoit soin de les faire teter. Quand on lui offroit des sacrifices, on répandoit du lait sur les victimes. Sa statue représentoit une femme qui tenoit un petit enfant, & qui avoit une mamelle découverte pour le faire teter. Le sein des filles & des femmes étoit sous sa protection.

Sur une pâte de verre de la collection de Stosch, on voit Nurcia, ou Norcia, représentée sous la figure d'une femme qui alaita un enfant. Les (*Gori. muf. etr. tom. s. tab. IV.*) Etrusques rendoient un culte particulier à cette déesse, & ils la regardoient (*Martian. Capel. Nupt. l. I. p. 17.*) comme la même divinité que la fortune & Némésis. Mais cette gravure n'étant pas de maniere étrusque, on diroit plutôt que c'est ici probablement la déesse (*Maffei, gem. t. III. tav. LXXV.*) *Rumilia*, qui avoit le soin des petits enfans, de même que Nursa.

RUMINAL. Nom qu'on donnoit au figuier, sous lequel la louve alaita Remus & Romulus. Ce mot a la même étymologie que *Rumia*.

RUMON, ancien nom du Tibre. Servius en expliquant le 61e. vers du 8e. livre de l'Énéida, dit: *Hoc est Tiberini fluminis proprium, adeo ut ab antiquis Rumon dictus sit, quasi ripas ruminans & exedens: in sacris etiam Serra dicebatur*.

RUNCINA, déesse qu'on invoquoit quand il falloit sarcler les blés. (De *runcare*, couper, emporter).

RUNIQUES ou RUNES (CARACTERES.) C'est ainsi qu'on nomme des caracteres très-différens de tous ceux qui nous sont connus, apartenant à une langue que l'on croit être la celtique. On les trouve gravés sur des rochers, sur des pierres, & sur des bâtons, dans les pays septentrionaux de l'Europe, c'est-à-dire, en Dannemark, en Sueda, en Norwege, & même dans la partie la plus septentrionale de la Tartarie.

Le mot *rune* ou *runor*, vient, dit-on, d'un mot de l'ancienne langue gothique, qui signifie, *couper*, *tailler*. Quelques savans croient que les caracteres *runiques* ont été connus dans le nord, qua lorsque l'évangile fut apporté aux peuples qui habitoient ces contrées. Quelques-uns même croient que les *runes* ne sont que les caracteres romains mal placés. L'histoire romaine nous apprend que sous l'empereur Valens, un évêque des Goths établis dans la Thrace & la Mesie, nommé *Ulphilas*, traduisit la bible en langue gothique, & l'écrivit en caracteres *runiques*; cela a fait que quelques-uns ont cru que c'étoit cet évêque qui avoit été l'inventeur de ces caracteres. Mallet présume qu'Ulphilas n'a fait qu'ajouter quelques nouveaux caracteres à l'alphabet *runique*, déja connu des Goths. Cet alphabet n'étoit composé que de seize letres; par conséquent il ne pouvoit rendre plusieurs sons étrangers à la langue gothique, qui devoient se trouver dans l'ouvrage d'Ulphilas. Il est certain, suivant la remarque du même auteur, que toutes les chroniques & les poésies du nord s'acordent à attribuer aux *Runes* une antiquité très-reculée. Suivant ces monumens, c'est Odin, le conquérant, le législateur, & le dieu de ces peuples septentrionaux, qui leur avoit donné ces caracteres apportés vrai-semblablement par lui, de la Scythie sa patrie; aussi trouve-t-on parmi les titres de ce dieu celui d'inventeur des *runes*. D'ailleurs on a plusieurs monumens qui prouvent que des rois paiens du nord ont fait usage des *runes*; dans la Blekingie, province de Suede, on voit un chemin taillé dans le roc, où l'on trouve divers caracteres *runiques* qui ont été tracés par le roi Harald-Hildetand, qui étoit paien, & qui régnoit au commencement du septieme siecle, c'est-à-dire, long-temps avant que l'évangile fût porté dans ces contrées.

Les peuples grossiers du nord n'eurent pas de peine à se persuader qu'il y avoit quelque chose de surnaturel ou de magique dans l'écriture qui leur avoit été apportée par Odin; peut-être même Odin leur fit-il entendre qu'il opéroit des prodiges par son secours. On distingua dès lors plusieurs especes de *runes*; il y en avoit de nuisibles que l'on nommoit *runes ameres*, on les employoit lorsqu'on vouloit faire du mal. Les *runes secourables* détournoient les accidens, les *runes victorieuses* procuroient la victoire à ceux qui en faisoient usage, les *runes medicinales*, guérissoient des maladies, on les gravoit sur des feuilles d'arbres. Enfin il y avoit des *runes* propres à éviter les naufrages, à soulager les femmes en travail, à préserver des empoisonnemens, à se rendre une belle favorable. Mais une faute d'orthographe étoit de la derniere conséquence, elle exposoit une maitresse à quelque maladie dangereuse, à laquelle on ne pouvoit remédier que par d'autres *runes* écrites avec la derniere exactitude. Ces *runes* au reste ne différoient que par les cérémonies qu'on observoit en les écrivant, par la matiere sur laquelle on les traçoit, par l'endroit où on les exposoit, par la maniere dont on arangeoit les lignes, soit en cercle, soit en serpentant, soit en triangle, &c. Sur quoi Mallet observe avec beaucoup de raison, que la magie opere des prodiges chez toutes les nations qui y croient.

Les *caracteres runiques* furent aussi employés à des usages plus raisonables & moins superstitieux; on s'en servoit pour écrire des lettres & pour

graver des inscriptions & des épitaphes. On a remarqué que les plus anciennes de ces inscriptions sont les mieux gravées. Il est rare d'en trouver qui soient écrites de la droite à la gauche; mais on en rencontre assez communément qui sont écrites de haut en bas sur une même ligne, à la maniere des Chinois.

De tous les monumens écrits en caracteres *runiques*, il n'y en a point qui se soient mieux conservés que ceux qui ont été gravés sur des rochers; cependant on traçoit aussi ces caracteres sur des écorces de bouleau, sur des peaux préparées, sur des bâtons de bois poli, sur des planches, &c. On a trouvé des bâtons chargés de caracteres *runiques*, qui n'étoient autre chose que des especes d'almanacs. L'usage de ces caracteres s'est maintenu dans le nord long-temps après que le christianisme y eut été embrassé; l'on assure même que l'on s'en sert encore parmi les montagnards d'une province de Suede. (*Voyez l'introduction à l'histoire du Dannemarck, de Mallet.*)

« On a trouvé dans la Helsingie, province du nord de la Suede, plusieurs monumens chargés de caracteres qui different considérablement des *runes* ordinaires. Ces caracteres ont été déchifrés par Magnus Celsius, professeur en astronomie dans l'université d'Upsal, qui a découvert que l'alphabet de ces *runes* de Helsingie étoit aussi composé de seize lettres. Ce sont des traits ou des lignes courbes qui, quoique d'ailleurs parfaitement semblables, ont des sons différens, suivant la maniere dont elles sont disposées, soit perpendiculairement, soit en diagonale. On ne peut décider si les *runes* ordinaires ont donné naissance aux caracteres d'Helsingie, ou si ce sont ces derniers dont on a dérivé les *runes* ordinaires. Celsius croyoit que ces caracteres ont été dérivés des lettres greques ou romaines; ce qui n'est guere probable, vu que les Grecs ni les Romains n'ont pénétré dans ces pays septentrionaux. Le même auteur remarque qu'il n'y a point de caractere qui ressemble plus à ces *runes*, que ceux que l'on trouve encore dans les inscriptions qui acompagnent les ruines de Persépolis ou de Tchelminar en Perse. *Voyez* les *Transactions philosophiques*, n°. 445, où l'on trouvera l'alphabet des *runes* de Helsingie, donné par Celsius.

„ A quatre ou cinq lettres près, disent les bénédictins, auteurs de la nouvele diplomatique, l'écriture *runique* ne semble guere pouvoir se raporter à celle des autres peuples; quand on ne l'envisage que dans ses caracteres les plus communs, ou même dans quelques alphabets détachés. Mais si l'on réunit tous ceux qu'on peut tirer des divers monumens antiques, alors leur conformité avec les lettres greques, & encore plus avec les latines, se manifeste si clairement, qu'à peine peut-on montrer une seule lettre de l'alphabet *runique* qui soit absolument étrangere aux unes & aux autres. Nous disons une lettre, & non pas un caractere ou une figure. Chaque lettre en effet de l'alphabet *runique* se trouvant extrêmement diversifiée par le nombre des différentes figures qu'elle prend; il s'en rencontre toujours quelques-unes dont la ressemblance avec les greques & les latines ne sauroit être contestée. Cette ressemblance de lettres *runiques* s'étend jusqu'aux caracteres des anciens Étrusques, Espagnols & Gaulois. „

„ Sans se rendre garant des fables débitées sur l'antiquité de l'écriture *runique*, & supposant qu'elle ne viene pas immédiatement de la greque ou de la latine, on pouroit peut-être raisoner, au sujet des nations septentrionales, comme le président Bouhier au sujet des Pélasges „.

„ Si l'amour de la patrie fait excéder certains écrivains dans l'antiquité qu'ils prêtent aux caracteres du Nord, ceux qui nient, qu'on y ait usé aucune écriture avant l'établissement du christianisme, ne paroissent pas assez en garde contre l'extrémité contraire. Hickes dont le témoignage seul en vaut plusieurs autres sur cette matiere, atteste, qu'il existe un nombre considérable de monumens en écriture *runique*, dont quelques-uns précedent l'établissement de la religion chrétiene dans le nord, & quelques autres touchent de près à cette époque. Il n'en est pas moins vrai, que divers peuples de ces climats, & de l'Allemagne en particulier, ne faisoient aucun usage des lettres avant qu'ils eussent embrassé le christianisme „.

„ On raporte, dit Aelien, l. 8. c. 6. qu'aucuns des anciens Thraces n'étoient instruits des „ lettres. L'usage même en est regardé comme „ une chose très-honteuse par tous les barbares „ qui habitent l'Europe. Mais on dit que ceux „ d'Asie ne font nulle difficulté de s'en servir. „ Aelien, dont nous citons les propres termes, vivoit au second siecle, temps auquel on connoissoit les barbares d'Allemagne; mais on peut douter, si les peuples de la Suede & de la Norwege étoient alors bien connus des Grecs & des Romains.

„ C'est prendre un parti raisonable, que de faire remonter avec certains auteurs l'usage des lettres dans le nord au IVe. siecle, ou même au temps, où ces nations commencerent à lier quelque sorte de commerce avec les Romains. Mais cette opinion ne résout pas encore toutes les difficultés. On a par exemple bien de la peine à concevoir, comment plusieurs caracteres, renfermés dans l'alphabet *runique*, ont si prodigieusement changé de figure dans un assez petit nombre de siecles, en supposant que ces lettres vinssent des greques ou des romaines. Il pouroit se faire que les barbares étant devenus chrétiens aient abandoné pendant long-temps aux clercs l'étude des lettres; de même lorsqu'ils étoient encore païens, quelques-uns de ces peuples s'en déchargeoient également sur les ministres de leur religion. D'ailleurs les Grecs & les Romains ont souvent

souvent négligé de connoître toute littérature qu'ils ne pouvoient comprendre, & ils trouvoient plus court de la mépriser, que de l'approfondir ».

» Au milieu des alphabets *runique*, on en remarque, dont les lettres peuvent passer pour communes, ou pour être beaucoup plus fréquentes que les autres. Elles naissent toutes de l'I ou de la ligne perpendiculaire. A ce trait si quelqu'un croit saisir la marque de la simplicité primitive des plus anciens caracteres, un autre s'imaginera peut-être découvrir la preuve d'une écriture inventée après coup. Mais de part & d'autre on se tromperoit également ».

» L'alphabet normand, selon Bede, publié par Wormius, ne ressemble presque point à celui qu'on voit dans le beau manuscrit de 1340 de la bibliotheque nationale de France. L'un & l'autre contiennent peu de caracteres que l'alphabet *runique* n'eût déja tiré d'ailleurs. Outre celui des Normans, les Scythes, les Getes & les Massagetes avoient aussi le leur. Chacun de ces alphabets offre un nombre des lettres évidemment *runiques*, & de l'espece la plus commune; mais ils ont aussi des caracteres qui les distinguent les uns des autres. On n'en doit pas inférer que les derniers ne sont pas de véritables *runes*; car combien d'alphabets intitulés *runiques* dans les anciens manuscrits, où l'on ne laisse pas d'observer de semblables traits de conformité & de dissemblance »?

RUPILIA, famille romaine dont on n'a de médailles que dans Goltzius.

RURALES. *Voyez* Lares.

RUSCINO, dans la Gaule Narbonnoise.

COL. RUS. *Colonia Ruscino*.

Cette colonie romaine a fait fraper des médailles latines en l'honeur d'Auguste.

RUSINA ou RUTINA, déesse qui présidoit aux champs. (Son nom étoit dérivé des *rus*, champ).

RUSOR, dieu qui avoit la même origine & le même département que *Rusina*.

RUSMA, nom donné par les peuples orientaux à cette substance que les Grecs ont nommée *sory*. *Voyez* Sory.

Le *rusma* est une sorte de vitriol dont on se sert pour dépilatoire en le mêlant avec de la chaux. Boile raporte qu'après avoir pulvérisé du *rusma* & de la pierre de chaux vive, en parties égales, il les laissa fondre pendant un peu de temps dans l'eau; ils y formerent une pâte fort douce qu'il appliqua sur une partie du corps couverte de poil. Au bout d'environ trois minutes, il frota cette partie avec un linge mouillé, & il trouva le poil enlevé jusque dans les racines, sans que cette partie en eût soufert le moindre inconvénient.

L'usage des dépilatoires est fort ancien. Il est certain que les courtisanes greeques & romaines s'en servoient, & c'est une des principales raisons pour lesquelles on n'aperçoit point aux statues antiques ce voile que la pudeur de la nature a placé aux parties déshonêtes. Ces femmes servoient de modeles à l'artiste qui les représentoit telles qu'elles se montroient à lui. Ajoutez à ce motif celui de conserver la beauté d'un contour ondulant & sinueux qu'une toufe ou tache isolée n'interrompoit point dans son cours d'une des aînes à l'autre. L'habitude de s'épiler avoit pour causes la propreté si essentiele aux femmes, la chaleur du climat, & peut-être la commodité du plaisir & la volupté des regards. (*D. J.*)

RUSSEUS color, couleur rousse foncée, ou brune. Les soldats romains portoient, du temps des consuls, des tuniques de cette couleur, (*Isidor.* 19. 22.) afin que le sang parût moins en coulant sur une teinte aussi foncée. Silius Italicus en donne cette raison (3. 236):

. . . . & rubra velamine vestis
Ars erat in pugna fusum occuluisse colorem.

RUSTIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

RUSTICELIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

RUSTIQUES (Dieux). Les dieux *rustiques* des Romains étoient les dieux de la campagne, & qui présidoient à l'agriculture. On distinguoit les dieux *rustiques* en grands & en petits. Les grands dieux étoient Jupiter, la Terre, le Soleil, la Lune, Cérès, Bacchus, Vénus, Flore, Minerve, &c. Les petits dieux étoient Faune, Palès, Pomone, Sylvain, Vertumne, Priape, & sur tous les autres le dieu Pan. Quelques modernes y joignent aussi les Faunes, les Silenes & les Nymphes. (*D. J.*)

RUSTICUS, surnom de la famille Aufidia.

RUTILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est Lupus.

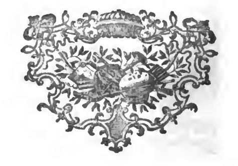
Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

RUTILUS, surnom de la famille Vercinta.

RATUMENIA ou *RATUMENA*, ancienne porte de Rome, ainsi nommée d'un cocher dont parle Plutarque, qui ayant remporté la victoire à la course des chevaux, depuis Veies jusqu'à Rome, entra triomphant par cette porte.

RYPÆ, dans l'Achaïe. PY. & PUΨ.

M. Combe attribue à cette ville une médaille de bronze autonome de Hunter, sur laquelle on voit les lettres ci-dessus, avec une femme debout, tenant une patere & une corne d'abondance. Il est en cela d'acord avec MM. Pellerin & Eckhel, qui en ont publié de la même ville.



S S

Σ, ⊏, c. LA forme ronde, carrée ou oblique du *sigma*, ne prouve rien pour l'antiquité d'un monument. On trouve en effet ces différentes formes employées à la fois sur la même médaille d'Ancyre, & sur la même de Nicée en Bithynie. Les médailles de Syracuse & d'Aphrodisias en Carie nous offrent quelque chose de plus frapant; ce sont les diverses formes de *sigma* employées dans le même mot: ΣΥΡΑΚΟCIΩΝ & ⊏ΟΑΙΜΙΑC.

Les deux *sigma* sont employés indifféremment dans le *Psephisme* de Géla, gravé long-temps avant Agathocle.

Le *sigma* rond ou carré est, selon Potters, celui qui ressemble à l'arc des Scythes.

Spanheim blâme Huet & d'autres écrivains de ce qu'ils ont cru le *sigma* en forme de ⊏ ou de c plus ancien que celui-ci Σ. On voit néanmoins le premier dans une des inscriptions lacédémonienes de Fourmont (*Acad. des Inscript.* 26. *p.* 101.), & l'on ne connoît aucun Σ du même âge. Ce dernier fut à la vérité formé sur un *sigma* plus ancien, & dont la figure approchoit de la lettre Z, ou de l'*épisemon* 4. Le Σ fut employé communément depuis 400 ans avant l'ere vulgaire jusqu'à l'empire de Domitien. Il parut moins fréquemment dans la suite. Le ⊏, ou *sigma* carré devint à la mode pour lors, & on l'employa un peu de temps avant le regne d'Auguste. On le voit aussi sur plusieurs têtes de philosophes en marbre, qui n'ont été faites que long-temps après la mort de ceux qu'elles représentent. (*Voyez* Arc.)

„ L'usage d'employer le Z au lieu de l'S, étoit devenu si commun chez les Grecs, disent les Bénédictins, auteurs de la *Nouvele Diplomatique*, que Lucien fait le procès au premier, pour avoir empiété sur le terrain de l'autre. Les mêmes entreprises avoient lieu chez les Latins, sans nulle réclamation. Le domaine du Z y étoit sans doute trop étroit, pour que l'S pût se venger par de semblables usurpations; mais elle fut bien se dédomager, en lui volant jusqu'à sa figure. Vous croyez souvent voir (on en découvre jusqu'en Orient sur les médailles de la fin du septieme siecle, ou des premieres années du suivant.) un Z, & c'est une S véritable. Cette derniere fut aussi quelquefois travestie en G. Nous en trouvons des exemples & dans l'inestimable manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, où sont renfermées les épîtres de saint Paul, & dans le beau Saint Prudence de la bibliotheque nationale de France, *fol.* 41. Plusieurs inscriptions constatent l'usage du C pour l'S. C'étoit apparemment à l'imitation des Grecs, de qui cette lettre avoit peut-être été empruntée „.

„ Mabillon croyoit que l'S avoit eu un son équivalent à la syllabe *bis*. De là *spania*, *storia*, *storialiter*, pour *Hispania*, *historia*, *historialiter*, répétés plusieurs fois dans de très-anciens manuscrits de saint Isidore. Il suppose donc qu'on prononçoit ces mots, comme s'ils eussent été écrits *historia*, *Hispania*. Il auroit pu ajouter, qu'on trouve dans le manuscrit de l'abbaye de Saint-Germains-des-Prés, n. 663. en lettres d'or sur du vélin pourpre, *Scarioth* & *Scariothes* pour *Iscarioth* & *Iscariothes*, & dans le manuscrit 960. quelquefois *ste* pour *iste*. Mais faudra-t-il dire que l'S avoit aussi le son de la syllabe *in*, parce qu'on écrivoit *strumenta* pour *instrumenta*? Attribuons plutôt ce retranchement de syllabes, tant dans l'écriture que dans la prononciation, à la barbarie des siecles; ou plutôt avouons que plusieurs de ces prétendues lettres ou syllabes supprimées avoient été ajoutées après coup. On a dit *Panis*, *Spania*, *struo*, *strumenta*, avant que de dire *Hispania*, *instruo*, *instrumenta*. Est-il étonant que l'ancien usage se soit conservé dans quelques provinces „?

„ Si la lettre eût été prononcée ordinairement *bis*, les manuscrits & les diplômes offriroient beaucoup de mots où la syllabe *hi* précédéroit l'S. Quand on dicte un discours, l'écrivain peu habile rend communément plutôt la prononciation que l'orthographe. Or, on pouroit lire grand nombre de manuscrits & de diplômes, sans jamais rencontrer de *hi* à la tête des S regardées comme initiales. On ne sauroit nier cependant que cette prononciation d'*is* pours S n'eût fait des progrès, non seulement en Espagne, mais en Italie & à Rome même. Buonarotti prouve par plusieurs inscriptions du Bas Empire, qu'on a quelquefois écrit *Istephanus* pour *Stefanus*, *iscalpi* pour *inscalpt.*, *istetit* pour *stetit*, *ispes* pour *spes* *ismaragdus* pour *smaragdus*. Voilà sans doute beaucoup de preuves de la prononciation *is* pour *s*, lorsqu'elle étoit initiale d'un mot, & suivie au moins d'une autre consone. Il ne s'ensuit pas toutefois que cette maniere de prononcer ait été générale en aucun pays. Les manuscrits de Saint-Germain 12 & 13 renferment le grand dictionaire latin en caracteres lombardiques, qu'on prétend être de la main d'Ansileubus, évêque Goth, offrent dans le corps du livre plusieurs exemples de pareilles S écrites par *is*, comme *istupent* par *stupent*. Mais jamais on ne voit paroître ces *is*-

régularités aux endroits où l'S observe l'ordre alphabétique. Ce sont toujours *sc*, *sm*, *sp*, *sq*, *st*. Il est pourtant vrai qu'à la lettre J, ce dictionaire offre plusieurs exemples de l'addition de cette voyele devant l'S suivie d'une consone, & quelques-unes de l'*in* dans la même position. Au reste, la prononciation *is* pour S n'a jamais lieu, qu'en raison du concours des consones, au commencement d'un mot. Peut-être même faut-il plutôt la rejeter sur des caprices particuliers, que sur aucun usage universel ou national „.

„ Comme l'S de l'alphabet se prononçoit *esse* ou *es*, il n'est pas rare que l'*e* soit mis avant cette lettre. De là tant de mots de la basse latinité, des langues vulgaires & sur-tout de la nôtre, qui commencent ou qui commencerent par *es*, quoique dérivés de locutions latines, dont l'S étoit la premiere lettre. De là *escrire* de *scribere*, *estang* de *stagnum*, *estole* de *stola*, *estoile* de *stella*, *escole* de *schola*, & tant d'autres „.

Les Latins ajoutoient ST au commencement de certains mots, *stlatam* pour *latam*, *stlocum* pour *locum*, *stlitem*, pour *litem*, *&c*. Tantôt ils inséroient l'S sans nécessité avant les lettres M & N, & ils écrivoient *casmœna* pour *camœna*, *pœsni* pour *pœni*. Tantôt, au contraire, ils affectoient de s'en passer dans les mots où celle est plus nécessaire, comme dans *dignus*, *omnibus*, qu'ils écrivoient *dignû omnibû*. Quelquefois ils la changeoient en T, à l'imitation des Grecs, *mertare* pour *mersare*; ils l'employoient aussi à la place du C & du G.

La lettre S se trouve dans plusieurs abréviations des Romains, dont je me contenterai d'indiquer ici celles qui se trouvent le plus fréquemment dans les livres classiques. S. veut dire assez souvent *Servius*; S. C., *senatus-consultum*; S. D., *salutem dicit*, sur-tout aux inscriptions des lettres; S. P. D. *salutem plurimam dicit*; SEMP., *Sempronius*; SEPT. ; *Septimius*; SER. *Servilius* SEXT., *Sextus*; SEV., *Severus*, SP., *Spurius*; S. P. Q. R., *senatus populusque romanus*; S., *semis*.

Lorsque l'S suit un nom propre, il désigne dans les inscriptions un esclave : AUG. N. S. *Augusti nostri servus*.

S étoit un caractere numéral qui valoit *sept*. Les Bénédictins, auteurs de la *Nouvele Diplomatique*, ont divisé en six séries toutes les S des marbres, des médailles & des manuscrits. (*Tom. II. pag.* 329.)

La premiere grande série de l'S, anguleuse dans la plupart de ses caracteres, précede & suit de près la premiere année de l'ere vulgaire. Un petit nombre de figures de la troisieme & huitieme sous-séries peut descendre jusqu'au neuvieme siecle. 1e. sous-série à deux angles opposés, 2e. en Σ, 3e. à trois pieces détachées, &c. 4e. en Z, 5e. en broche, &c., 6e. angles aigus aux deux bouts, 7e. S eo 5, 8e. en G droits à queue, 9e, renversés.

La deuxieme série en forme de minuscule, anguleuse, s'étend depuis le deuxieme siecle jusqu'au dixieme; 1o. de C aigu ou carré, 2°. angle obtus, &c., 3°. plus approchant du droit, 4°. tirant sur la forme de faux, 5o. en Γ, à haste courbe, 6o. en *y*, 7°. en *ſ* antiques cursives, 8°. modernes.

La troisieme série reçoit les S peu courbées, au moins d'un côté, & dure jusqu'au huitieme siecle; 1°. haut & bas, 2°. recourbées en dessous, 3°. en E, 4°. presque sans courbure, 5°. ligne supérieure oblique, 6o. en s'abaissant, 7°. *ſ* cursives 8°. alongées sans nœud, 9o. presque toujours fermées ou nouées par les bouts.

La quatrieme série est consacrée aux S ordinaires; 1°. aux extrémités rondes, 2°. extension superflue au bout, après un nœud, 3°. sans nœud, 4°. tranchées exactement, 5°. en courbe alongée par le haut, 6°. non tranchées.

La cinquieme, pleine d'anomalies, ressortit au moyen âge; 1°. S contournées, 2°. couchées, renversées, 3o. en G à queue, 4°. en C, 5°. en Z à rebours, 6°. en Z, 7°. en pieces détachées.

La sixieme est presqu'entiérement livrée au bas gothique; 1°. extension bizâre, 2°. en S écrasées 3o. closes par un bout, 4°. par les deux, 5°. en B, 6o. en p ou q, 7°. ʃ gothiques ou anguleuses majuscules, 8°. minuscules.

SAA, mesure de capacité en usage dans l'Asie & l'Égypte. *Voyez* Modios.

SABAJA, boisson faite avec du froment, espece de biere dont on faisoit un grand usage en Illyrie, & de laquelle l'empereur Valens reçut par dérision le nom de *Sabajarius*, comme le dit Ammien (26. 8.) : *Et injuriose compellabatur ut Sabajarius; est autem sabaja ex hordeo vel frumento in liquorem conversis, paupertinus in Illyrico potus*.

SABAISME (Le), ou l'adoration des astres. Chez quelques nations anciennes les étoiles & les planetes passoient pour des dieux inférieurs, & le soleil qui étoit le grand dieu, pour le souverain des dieux. Les Chaldéens, qui cultiverent les premiers l'astronomie, s'attacherent à ce culte, & le communiquerent aux anciens Perses, qui en ont fait long-temps leur religion. Quant à la dénomination de *sabaisme*, les savans ne conviennent pas de ce qui peut y avoir donné lieu.

SABASIEN, surnom de Bacchus, qui étoit ainsi (*Eustathius*.) nommé des Sabes, peuples de Thrace, chez qui il étoit particuliérement honoré. Ses sacrifices & ses fêtes s'appeloient *sabasienes*, *sabasia sacra*. On célébroit aussi en l'honeur de Jupiter-*Sabasien* des fêtes nocturnes; enfin, le Mithras des Perses se trouve dans d'anciens monumens avec le même nom.

SABASIENES (Fêtes). La licence s'étoit introduite d'une maniere si effrénée dans les fêtes *sabasienes*, que Aristophane crut devoir, dans une

comédie intitulée *Sabasius*, proposer de chasser toutes les divinités étrangeres, à cause de leurs cérémonies nocturnes (*Cicer. de nat. Deor. L. III.* §. 23). Malheureusement nous avons perdu cette piece qui auroit sans doute fouroi des détails intéressans sur les mysteres de Bacchus-*Sabasius*, ainsi surnomé d'un lieu de Phrygie (*Strab. L. X. p.* 324.), & qui passoit pour être fils d'un Cabire (*Cicer. de nat. Deor. L. III.* §. 23.). Son culte avoit été adopté par les Sartes, une des sept nations thraces qui se servoient de prêtres appelés *besses* (*Hérod. L. VII. c.* 3.), d'où venoit l'épithete de *bassareus* donnée au même Dieu.

L'autre nom qu'il portoit n'est point dérivé des cris *evoi*, *saboi*, usités par les bacchantes, comme Ulpien (*in Demosth. orat. de Coron. p.* 183. *ed. Ben.*), & Suidas (*in. v.* Σαβοὶ), l'ont cru; mais il vient de celui de Sabiens, prêtres atachés au culte (*Schol. Aristephan. vesp. adv. g.*) de *Sabasius*, représentant le jeune Jacchus confondu dans ces fêtes avec Bacchus (*Mnaseas Patarensis ap. Suid. in v. supr. laudat.*). Diodore lui donnoit pour pere Jupiter & pour mere Proserpine (*Diod. L. IV*, §. 4.). L'histoire de sa naissance n'étoit révélée que dans les mysteres nocturnes, & cet historien ne la raporte point, de crainte de blesser la pudeur. En effet, il falloit que les initiés y eussent entiérement renoncé, pour voir la représentation de Jupiter cohabitant avec Proserpine, sous la forme d'un dragon, qui se glissoit dans leur sein (*Clem. Alex. Protr. p.* 14). A peine y avoit-on introduit la figure de cet animal, qui étoit d'or, qu'on la faisoit sortir par les parties inférieures de leurs corps (*Arnob. contr. Gent. p.* 75, *ed Rig.*). Ces paroles mystiques, qu'on attribuoit à Orphée: *Un taureau a engendré un dragon, & le dragon un taureau; l'aiguillon du bouvier est caché dans la montagne*, étoient toutes relatives à cette aventure indécente. Par aiguillon, on entendoit la férule, morceau de bois que les adeptes agitoient en tout sens (*Ibid.*), & qu'ils savoient être le symbole des punitions infernales (*Eurip. bacch. v.* 1155), dont leur hiérophante menaçoit les profanes. La cérémonie initiative étoit terminée par la formule *evoi*, *saboi*, *hyès*, *attès*, *attès*, *hyès*, que Fréret rend en latin, *quod faustum sit mystis*, *Sabasia pater*, *pater Sabasia* (*Acad. des inscript. Hist. tom. XXIII*, *p.* 46).

Sous le consulat de M. Pompilius Laenus & de Cneius Calpurnius, l'an 514 de la fondation de Rome, on tenta d'introduire dans cette ville le culte mystérieux & nocturne de Bacchus-*Sabasien*; mais C. Cornelius Hispaltus, préteur *peregrinus*, ou des étrangers, s'y opposa avec force, craignant qu'il ne corrompît les mœurs publiques. Ce sage magistrat empêcha les novateurs de tenir aucune assemblée (*Valer. Maxim. L. III. c.* 3.). Quelques inscriptions latines prouvent néanmoins que dans la suite, & particuliérement sous le regne de Domitien, on parvint à établir les cérémonies *Sabasienes* dans cette capitale du monde devenue l'asyle de toutes les superstitions qui pouvoient alimenter ou accroître la dépravation générale.

Rien ne pouvoit y contribuer davantage que le culte de Bacchus, soit public, soit mystérieux. L'un & l'autre subsisterent jusqu'aux derniers temps du paganisme. L'on y vit encore les initiés couverts de peaux de chevres, se livrer publiquement à la débauche, courir de toutes parts comme des ménades, mettre en pieces des chiens, & faire toutes les extravagances (*Rufin Aquil. Hist. eccles. L. II. c.* 19.) qui n'ont pu entiérement cesser, au préjudice des bonnes mœurs, & à la hoote des nations les plus policées du monde.

(Article extrait de *Recherches sur les mysteres du paganisme*, de M. de Ste-Croix.)

SABASIUS, fils de Jupiter. Le faux Orphée dit que c'est lui qui conçut Bacchus dans la cuisse de Jupiter son pere.

On lit dans une inscription recueillie par Gruter (22. 4. 5. 6.) *Ægerio Sabazio*.

On ignore la signification du mot Agerius.

SABÉENES, (médailles).

On a quelques médailles inconnues, avec des légendes *sabéenes*.

SABINE. *Voyez* Julie, fille d'Auguste.

Sabine, épouse d'Hadrien.

Sabina Augusta.

Ses médailles sont:

R. en or.

C. en argent; quelques revers sont R.

R. en médailles greques d'argent.

RRR. en médaillons grecs d'argent.

Pellerin en a publié une frapée à Tarse en Cilicie.

R. en petits médaillons d'Égypte, au revers d'Hadrien.

C. en G. B. de coin romain.

RR. au revers d'Hadrien.

RR. avec sa consécration dont on trouve deux types.

C. en M. B. & RR. au revers d'Hadrien.

O. en G. & M. B. de colonies.

RR. en P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

RR. en P. B. avec sa tête en regard de celle d'Hadrien.

R. en G. B. d'Egypte.

C. en M. & P. B. d'Égypte.

RRR. en médaillons grecs de bronze.

SABINUS, ancien roi d'Italie, qui apprit aux habitans à cultiver la vigne. Ce bienfait le fit placer au rang des Dieux, & fit donner son nom au peuple qu'il gouvernoit, aux Sabins.

Sabinus, surnom des familles Calvisia, Minatia, Poppæa, Tituria.

SABIS, Dieu des anciens Arabes; on croit que c'est le même que *Sabazeus*.

SABITHA de Syrie, mesure en usage dans l'Asie & l'Égypte. *Voyez* METRÉTÈS.

SABITHA d'Ascalon, mesure de capacité, en usage dans l'Asie & l'Égypte. *Voyez* MODIOS.

SABLIER. Casaubon & Saumaise ont remarqué que le mot Ὡρολόγιον, *horloge*, se trouve pour la premiere fois dans un passage de Baton, l'un des auteurs grecs de la nouvele tragédie, cité par Athénée. (*Deipn. L. IV, p. 163. c.*) Il y est question d'un vieillard avare & méfiant qui, obligé de sortir de son logis, emportoit avec lui sa bouteille d'huile, & la considéroit à chaque instant, pour voir si la liqueur ne diminuoit point. Le poëte dit qu'en voyant cet avare regarder si souvent sa bouteille, on la prenoit plutôt pour un horloge que pour un vase à mettre de l'huile. Ce passage nous apprend deux choses : d'abord, que l'on portoit à cette époque, un horloge en sortant de chez soi; & la seconde, que ces horloges avoient quelque ressemblance avec une bouteille d'huile; la bouteille du vieillard étoit de verre, puisqu'il regardoit souvent au travers la liqueur renfermée; l'horloge auquel le poëte la compare, étoit donc aussi transparent, & de verre. Il ressembloit sans doute à celui que tient Morphée dans un bas-relief antique du palais Mattei, où sont représentées les noces de Thétis & de Pelée, qui est absolument semblable à nos *sabliers* modernes. Sans ce monument précieux, on n'auroit jamais osé donner à l'horloge de *sable* une si haute antiquité.

SABOTS. Les Romains connoissoient les *sabots* ou chaussures de bois, & ils en faisoient usage. C'étoit la chaussure des plus pauvres laboureurs; mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est que c'étoit aussi celle des parricides, lorsqu'on les renfermoit dans un sac pour les jeter dans la mer. Cicéron nous apprend cette derniere particularité, prescrite par la loi: *Si quis parentes occiderit, vel verberaverit, ei damnato obvolvatur os folliculo lupino, soleæ ligneæ pedibus inducantur.* (*D. J.*)

Caton (*de re rustic. C.* 60) parle des *sabots*, qu'il désigne par le mot *sculponea*, comme de la chaussure des esclaves & des servantes de campagne. Plaute (*Cas.* 2. 8. 59) en fait aussi mention :

> . . . . *qui quaso potius, quam sculponeas,*
> *Quibus batuatur tibi os, senex nequissime?*

SABOT, *turbo*, sorte de toupie qui est sans fer au bout d'en-bas, & dont les enfans jouent en la faisant tourner avec un fouet de cuir.

Le jeu du *sabot* est fort ancien. Tibulle dit dans la *cinquieme élégie du premier livre* : „ J'avois autrefois du courage, je supportois les „ disgraces sans m'émouvoir; mais à présent je „ sens bien ma foiblesse, & je suis agité comme une toupie fouëtée par un enfant, dans un „ lieu propre à cet exercice „.

> *Asper eram & bene discidium me ferre loquebar;*
> *At vero nunc longe gloria fortis abest.*
> *Namque agor, ut per plana citus sola verbere turbo,*
> *Quem celer assueta versat ab arte puer.* (*D. S.*)

SABRES. Les Lacédémoniens se servoient d'épées courbées, ou de *sabres*.

SABULA, surnom de la famille COSSUTIA.

SABUS, nom propre du premier roi des Aborigenes, qui fut mis au nombre des Dieux. Il étoit fils de Sabatius que Saturne vainquit & chassa de son pays. Il ne faut point le confondre avec Sabazius. (*Vossius de idolatria gentilium, L. I, c.* 12.) (*D. J.*)

SACCARII, étoit un corps de crocheteurs ou porte-faix, créé sous les derniers Césars à Rome, pour porter toutes les marchandises arivées au port. Cette compagnie avoit un privilége exclusif, & il n'étoit permis à aucun autre d'exercer ses fonctions sous peine d'une amende évaluée à la cinquieme partie de la marchandise portée.

SACCULARII, troupe de charlatans, qui gâgnoient de l'argent par leurs tours d'adresse; c'étoit aussi des coupeurs de bourse, dont parle Asconius dans son commentaire sur Cicéron; *Equester ordo pro Cinnanis partibus contra Syllam steterat, multasque pecunias abstulerat; ex quo sacculariis erant appellati.*

SACÉES, fêtes qu'on faisoit autrefois à Babylone, en l'honneur de la déesse Anaïtis; c'étoit comme les saturnales à Rome, une fête pour les esclaves: elle duroit cinq jours, pendant lesquels, dit Athénée (dans ses Depnosoph. liv. 14), les esclaves commandoient à leurs maîtres, & l'un d'entr'eux, revêtu d'une robe royale, qu'on appeloit zogane, agissoit comme le maître de la maison. Une des cérémonies de cette fête étoit de choisir un prisonier condamné à mort, & de lui permettre de se donner tous les plaisirs qu'il pouvoit souhaiter avant que d'être conduit au supplice.

SACELLAIRE. C'étoit dans l'empire grec le nom de celui qui avoit soin de la bourse de l'empereur, ou comme nous parlerions aujourd'hui, de la cassete du prince, & qui donnoit à la cour, aux soldats, aux ouvriers, aux officiers du prince leurs gages, & dans l'église aux pauvres, les aumônes que l'empereur leur faisoit. Le Pape a en aussi un *sacellaire* jusqu'à Adrien. Ce mot vient de *saccus*, un *sac*, une *bourse*. (*D. J.*)

SACELLUM, diminutif de *sacrum*, petite chapelle entourée de murailles, mais sans toit (*Festus*): *Sacella dicuntur loca diis sacrata sine tecto.* Il y avoit à Rome plusieurs de ces temples, connus sous le nom de *sacellum*. Caca, sœur de

Cacus, en avoit un placé à l'entrée de la caverne de ce voleur, dans lequel dit Servius : *Et per virgines Vestæ sacrificabatur*. (*Servius, in Æneid. VIII.* 190.)

SACELLUM Herculis victoris, la chapelle d'Hercule vainqueur, étoit dans le marché aux bœufs, & l'on assuroit que les chiens & les mouches ne pouvoient y pénétrer. De toutes ces chapelles élevées en l'honneur de plusieurs divinités, il n'en reste qu'une à Rome, que l'on croit avoir été un temple de Bacchus, & qui est hors la porte Pie, près de l'église de Sainte Agnès.

Les Grecs avoient aussi des chapelles, les unes bâties hors des temples, & les autres dans les temples mêmes. Tels étoient de ce dernier genre, les chapelles que divers peuples faisoient construire dans le temple de Delphes, & où ils portoient leurs offrandes aux dieux; outre cela, ils avoient la coutume de consacrer à leurs divinités de petites chapelles ou de petits temples d'orfévrerie, qu'ils atachoient aux murs de leurs temples, & qui en faisoient un des plus beaux & plus riches ornemens.

SACENA, une hache en langage sacerdotal.

SACERDOCE. Toute religion suppose un *sacerdoce*, c'est-à-dire, des ministres qui aient soin des choses de la religion. Le *sacerdoce* apartenoit anciènement aux chefs de famille, d'où il a passé aux chefs des peuples, aux souverains, qui s'en sont déchargés en tout ou en partie sur des ministras subalternes. Les Grecs & les Romains avoient une véritable hiérachie (mot formé d'ἀρχὴ, *commandement*, & d'ἱερὸς, *sacré*. *Hiérarchie* signifie donc une subordination entre les ministres de la religion.), c'est-à-dire, des souverains pontifes, des prêtres & d'autres ministres subalternes. A Delphes, il y avoit cinq princes des prêtres, & avec eux des prophetes qui annonçoient les oracles. Le *sacerdoce* à Syracuse étoit d'une très-grande considération, selon Cicéron; mais il ne duroit qu'un an. Il y avoit quelques villes greques, comme Argos, où les femmes exerçoient le *sacerdoce* avec autorité. *Voyez* CÉRYCES, ÉPIMELETES, GALLES, GERÆRES, HIÉROPHANTES, HIÉROPHANTIES.

C'étoit principalement à Rome que cette hiérarchie avoit lieu. Le *sacerdoce* fut d'abord exercé par soixante prêtres, élus deux de chaque curie; dans la suite ce nombre fut augmenté. Au commencement, c'étoient les seuls patrices qui exerçoient le *sacerdoce*, auquel étoient atachées de grandes prérogatives; mais les plébéiens s'y firent admetre dans la suite, comme ils avoient fait dans les premieres charges de l'état. L'élection se fit d'abord par le collége des prêtres. Bientôt après le peuple s'attribua les élections, & les conserva jusqu'au temps des empereurs. Le *sacerdoce* avoit à Rome différens noms & différentes fonctions: le souverain pontife, le roi des sacrifices, les pontifes, les flamines, les augures, les aruspices, les saliens, les arvales, les luperces, les sybilles, les vestales. (*Voyez tous ces noms à leur article.*)

Le *sacerdoce* étoit fort honoré à Rome, & jouissoit de grands priviléges. Les prêtres pouvoient monter au Capitole sur des chars; ils pouvoient entrar au sénat; on portoit devaot eux une branche de laurier & un flambeau pour leur faire honeur. On ne pouvoit les contraindre pour aller à la guerre, ni pour tout autre office onéreux; mais ils fournissoient leur part des frais de la guerre. Ils pouvoient se marier; & leurs femmes, pour l'ordinaire, prenoient part au ministere. Quand il s'agissoit d'élire un prêtre, on examinoit sa vie, ses mœurs, & même ses qualités corporeles; car il falloit qu'il fut exempt de ces défauts qui choqueot la vue, comme d'être borgne, boiteux, bossu, &c. Romulus avoit ordoné que les prêtres auroient au moins cinquante ans acomplis.

Quant au *sacerdoce* des anciens Gaulois, *voyez* DRUIDES, & à celui des anciens Perses, *voyez* MITHRAS.

SACERDOS, surnom de la familla *LICINIA*.

SACERDOTALES ludi. *Voyez* JEUX.

SACOMARIUS. On lit ce mot dans une inscription recueillie par Muratori (979. 4.). Cet artisan étoit un peseur, de même que le *librator*. Son nom venoit de *sacoma*, équilibre.

SACRA, nom que les Romains donnoient en général à toutes les cérémonies religieuses, tant publiques que particulieres. Pour celles de la premiere espece, *voyez* FÊTE.

Quant aux autres, outre celles qui étoient propres à chaque Curie, il n'y avoit point de famille un peu considérable, qui n'eût ses fêtes domestiques & annueles, qu'on nommoit *sacra gentilitia*. On les célébroit dans chaque maison, & elles devoient être régulièremsnt observées, même en temps de guerre & de calamités, sous peine de la vengeance célesta. On célébroit aussi le jour de l'anniversarie de sa naissance, qu'on appeloit *sacra natalitia*, celui où l'on prenoit la robe virile, *sacra liberalia*, & plusieurs autres où l'on invitoit ses parens & ses amis à un grand festin, en signe de rejouissance.

SACRA GENTILITIA. On nommoit ainsi chez les Romains les fêtes de chaque famille, que l'on célébroit régulièrement dans chaque maison, dans la crainte de s'attirer la colere dss dieux, si on les oublioit.

Il n'y avoit point de famille un peu considérable, qui n'eût de ces sortes da fêtes annueles & domestiques, indépendament de celles de la naissance, qu'ils appeloient *natalitia*, & des jours de la prise de la toge, qu'ils nommoient *liberalia*, & auxquels les amis étoient invités, comme à une noce.

Tous les anciens écrivains font mention des *sacra gentilitia*; mais nous avons là-dessus deux exemples éclatans de l'observation & de l'inobservation de ces fêtes de famille; le premier est

tiré du *livre sept. de la premiere décade* de Tite-Live. „ Le jeune Fabius, dit cet historien, étant dans le Capitole, pendant qu'il étoit assiégé par les Gaulois, en descendit chargé des vases & des ornemens sacrés, traversa l'armée ennemie; &, au grand étonement des assiégeans & des assiégés, alla sur le mont Quirinal faire le sacrifice annuel auquel sa famille étoit obligée „. Le second est pris du même auteur (*Livre neuv. de la même décade.*): „ La famille *Potitia* étoit très-nombreuse, divisée en douze branches, & elle comptoit plus de trente persones en âge de puberté, sans les enfans; tous périrent dans la même année, pour avoir fait offrir par des esclaves les sacrifices qu'ils devoient offrir eux-mêmes à Hercule. Ce n'est pas tout; il en coûta la vue au censeur Appius, par les conseils duquel ils avoient cru pouvoir s'afranchir de cette sujétion „. C'est Tite-Live qui parle ainsi.

SACRAMENTUM, JUSJURANDUM. *Sacramentum* étoit proprement le serment de fidélité que les soldats prêtoient en corps, lorsqu'ils étoient enrôlés. *Jusjurandum* étoit le serment formel que chacun faisoit en particulier. (*D. J.*)

SACRAMENTUM. C'étoit chez les Romains un dépôt que les plaideurs étoient obligés de consigner, & qui restoit dans le trésor, selon Valere-Maxime. La portion consignée par celui qui succomboit en justice, étoit confisquée, pour le punir de la témérité de la contestation, & on l'employoit à payer l'honoraire des juges.

Le même usage s'observoit à Athênes, où l'on nommoit τὰ πρυτανεῖα ou αἱ πρυτανεῖαι, une certaine somme que les plaideurs devoient consigner, avant que d'avoir audience; & cette somme montoit, selon quelques-uns, à la dixieme partie de l'objet de la contestation, que le demandeur & le défenseur étoient obligés de consigner; mais, selon Démosthene & Isocrate, qui devoient en être bien instruits, & selon le scholiaste d'Aristophane sur les *Nuées*, la consignation n'étoit que de trois drachmes, si le fonds étoit au dessous de mille drachmes, & de trente drachmes, s'il excédoit. (*D. J.*)

SACRARIUM. On nommoit ainsi chez les Romains une espece de chapelle de famille. Elle différoit du *lararium*, en ce qu'elle étoit consacrée à quelque divinité particuliere, au lieu que le *lararium* étoit dédié à tous les dieux de la maison en général. (*D. J.*)

SACRÉE (Année), ΕΤΟΥΣ ΙΕΡΟΥ, & année nouvele *sacrée*, ΕΤΟΥΣ ΝΕΟΥ ΙΕΡΟΥ, inscriptions qu'on lit sur plusieurs médailles frapées par des villes greques de l'Orient.

Les villes d'Orient offroient des sacrifices, des vœux publics, & donnoient des spectacles magnifiques à l'avênement des empereurs, au commencement de leur année civile, & aux jours anniversaires de leur avênement à l'empire.

Ces villes donnoient le nom d'*année sacrée* à leurs années, à cause de la solemnité des sacrifices & des jeux qui faisoient partie du culte religieux.

Elles appeloient, à l'exemple des Romains, *année nouvele premiere* le jour de l'avênement des princes, en quelque mois de l'année qu'il arivât, comme Séneque l'assure de l'avênement de Néron, & comme une médaille de la ville d'Anazarbe le prouve par l'avênement de Trajan-Dece.

Elles distinguoient la solemnité du commencement de l'année civile, & la solemnité anniversaire de l'avênement à l'empire par l'inscription de l'*année nouvele sacrée*, & par l'inscription de l'*année sacrée* que l'on gravoit sur les médailles que l'on faisoit fraper pour lors.

SACRÉS (Jeux). C'étoit ainsi qu'on nommoit chez les Grecs & les Romains tous les jeux consacrés à un culte public de quelque divinité. Comme ces jeux ou spectacles entroient dans les cérémonies de la religion, on les appeloit *sacrés* & *divins*. Tels étoient les quatre principaux jeux de la Grece, appelés *olympiques*, *pythiques*, *néméens* & *isthmiques*. Tels étoient chez les Romains les capitolins, les apollinaires, les céréaux, les martiaux, &c. Les honeurs divins ayant été déférés dans la Grece aux empereurs, les Grecs firent célébrer en l'honeur de ces princes des jeux *sacrés*, sur le modele de ceux qui avoient été primitivement institués en l'honeur des dieux. (*D. J.*)

SACRIFICATEURS (Les) élevoient leur chlamyde ou leur toge, & s'en couvroient le derriere & le haut de la tête dans tous les sacrifices, excepté ceux que l'on offroit à Saturne. (*Appian.* Ἐμφυλ. *l. I. p.* 168.)

Tous ceux qui assistoient, & qui participoient aux sacrifices, étoient couronés de laurier.

SACRIFICES. Théophraste raporte que les Égyptiens furent les premiers qui offrirent à la divinité des primices, non d'encens & de parfums, bien moins encore d'animaux, mais de simples herbes, qui sont les premieres productions de la terre. Ces premiers *sacrifices* furent consumés par le feu, & de là vienent les termes grecs θύειν, θύσια, θυμιατήριον, qui signifient *sacrifier*, *&c.* On brûla ensuite des parfums qu'on appela ἀρώματα, du grec ἀράομαι, qui veut dire *prier*. On ne vint à sacrifier les animaux que lorsqu'ils eurent fait quelque grand dégât des herbes ou des fruits qu'on devoit offrir sur l'autel. Le même Théophraste ajoute qu'avant l'immolation des bêtes, outre les offrandes des herbes & des fruits de la terre, les *sacrifices* des libations étoient fort ordinaires, en versant sur les autels de l'eau, du miel, de l'huile & du vin, & ces *sacrifices* s'appeloient *Nephalia*, *Melitasponda*, *Elaeosponda*, *Aenosponda*.

Ovide assure que le nom même de *victime* marque qu'on n'en égorgea qu'après qu'on eût remporté des victoires sur les ennemis, & que celui d'*hostie* fait reconoître que les hostilités avoient précédé.

précédé. En effet, lorsque les hommes ne vivoient encore que de légumes, ils n'avoient garde d'immoler des bêtes, dont la loi du *sacrifice* vouloit qu'on ménageât quelque partie.

Ante deos homini quod conciliare valeret,
Far erat, & puri lucida mica salis.

Pythagore s'éleva contre ce massacre des bêtes, soit pour les manger, ou pour les sacrifier. Il prétendoit qu'il seroit tout au plus pardonable d'avoir sacrifié le pourceau à Cérès & la chevre à Bacchus, à cause du ravage que ces animaux font dans les blés & dans les vignes, mais que les brebis innocentes & que les bœufs utiles au labourage de la terre, ne peuvent s'immoler sans une extrême dureté, quoique les hommes tâchent inutilement de couvrir leur injustice du voile de l'honeur des dieux. Ovide embrassa la même morale:

Nec satis est quod tale nefas committitur, ipsos
Inscripsere deos sceleri, numenque supernum
Cæde laboriferi credunt gaudere juvenci.

Horace déclare aussi que la plus pure & la plus simple maniere d'apaiser les dieux, est de leur offrir de la farine, du sel, & quelques herbes odoriférantes:

.... Te nihil attinet
Tentare multa cæde bidentium.....
Mollibis aversos penates
Farre pio & saliente mica.

Les païens avoient trois sortes des *sacrifices*, publics, domestiques & étrangers.

Les *sacrifices* publics, dont nous décrirons les cérémonies avec un peu d'étendue, se faisoient aux dépens du public pour le bien de l'état, pour remercier les dieux de quelque faveur signalée, & pour les prier de détourner les calamités qui menaçoient ou qui affligeoient un peuple, un pays, une ville.

Les *sacrifices* domestiques étoient offerts par les membres d'une même famille, & à leurs dépens; ils en chargeoient souvent leurs héritiers. Ainsi Plaute fait dire, dans ses Captifs, à un valet, nommé *Ergasile*, qui avoit trouvé une marmite pleine d'or, que Jupiter lui avoit envoyé tant de biens, sans être chargé de faire aucun *sacrifice*:

Sine sacris hæreditatem sum adeptus effertissimam.

„J'ai obtenu une bonne succession, sans être obligé aux frais des *sacrifices* de famille„.

Les *sacrifices* étrangers étoient ceux qu'on faisoit lorsqu'on transportoit à Rome les dieux tutélaires des villes ou des provinces subjuguées, avec leurs mysteres & les cérémonies de leur culte religieux.

De plus, les *sacrifices* étoient encore offerts, ou pour l'avantage des vivans, ou pour le bien des défunts: *Februario mense*, dit Cicéron, *qui tunc extremus anni mensis erat, mortuis parentari voluerant.*

La matiere des *sacrifices* étoit, comme nous l'avons dit, des fruits de la terre, ou des victimes d'animaux, dont on présentoit quelquefois la chair & les entrailles aux dieux, & quelquefois on se contentoit de leur offrir seulement l'âme des victimes, comme Virgile fait faire à Entellus, qui immole un taureau à Eryx, pour la mort de Darès, donnant âme pour âme:

Hanc tibi, Eryx, meliorem animam pro morte Daretis
Persolvo.

Les *sacrifices* étoient différens selon les divinités que les peuples adoroient; car il y en avoit pour les dieux célestes, pour les dieux des enfers, pour les dieux marins, pour les dieux de l'air & pour les dieux de la terre. On *sacrifioit* aux premiers des victimes blanches, en nombre impair; aux seconds des victimes noires, avec une libation de vin pur & de lait chaud qu'on répandoit dans des fosses avec le sang des victimes; aux troisiemes on immoloit des hosties noires & blanches sur le bord de la mer, jetant les entrailles dans les eaux, la plus loin que l'on pouvoit, & y ajoutant une effusion de vin.

..... Candentem in littore taurum
Constituam ante aras voti reus, extaque salsos
Porriciam in fluctus, & vina liquentia fundam.

On immoloit aux dieux de la terre des victimes blanches, & on leur elevoit des autels comme aux dieux célestes; pour les dieux de l'air, on leur offroit seulement du vin, du miel, & de l'encens.

On faisoit le choix de la victime, qui devoit être saine & entiere, sans aucune tache ni défaut; par exemple, elle ne devoit point avoir la queue pointue, ni la langue noire, ni les oreilles fendues, comme le remarque Servius, sur ce vers du sixieme livre de l'Énéide:

...... Totidem lectas de more bidentes.

Id est, ne habeant caudam aculeatam, nec linguam nigram, nec aurem fissam: & il falloit que les taureaux n'eussent point été mis sous le joug.

Le choix de la victime, étant fait, on doroit son front & les cornes, principalement ceux des taureaux, des génisses, & des vaches.

Et statuam ante aras aurata fronte juvencam.

Macrobe raporte (*au premier liv. des saturnales*) un sénatus-consulte, par lequel il est ordoné aux décemvirs, dans la solemnité des jeux apollinaires, d'immoler à Apolloo uo bœuf doré, deux chevres blanches dorées, & à Latone uoe vache dorée.

On leur chargeoit encore la tête d'un ornemeot de laine appelé *infule*, d'où pendoient deux rangs de globules, avec des rubans tortillés. L'on plaçoit sur le milieu de leur corps une bande d'étoffe riche assez large qui tomboit des deux côtés. Les moindres victimes étoient seulement ornées de courones, de fleurs & de festons, avec des bandeletes ou guirlandes blanches.

Les victimes ainsi parées, étoient amenées devant l'autel. Les petites hosties ne se menoient poiot par le lien, on les conduisoit seulement, les chassant doucement devaot soi; mais oo menoit les grandes hosties avec un licou, au lieu du *sacrifice*; il ne falloit pas que la victime se débatît, ou qu'elle ne voulût pas marcher, car la résistance qu'elle faisoit, étoit tenue à mauvais augure; le *sacrifice* devant être libre.

La victime amenée devant l'autel, étoit encore examinée & considérée fort attentivement, pour voir si elle n'avoit pas quelque défaut, & cette action se nommoit *probatio hostiarum*, & *exploratio*. Après cet examen le prêtre revêtu de ses habits sacerdotaox, acompagné des victimaires, & d'autres ministres des *sacrifices*, s'étant purifié suivant les cérémonies prescrites, commençoit les sacrifices. Il crioit au public, *hoc age*, soyez recueilli & attentif au *sacrifice*; aussi-tôt un serviteor des prêtres tenant en main une baguete qu'on nommoit *commentaculum*, parcouroit le temple, & en faisoit sortir tous ceux qui n'étoient pas encore instruits dans les mysteres de la religion, & qui en étoient indignes. La coutume des Grecs, de qui les Romaios l'empruoterent, étoit que le prêtre venant à l'autel demandoit tout haut, *τίς τῇδε qui est ici*? le peuple répondoit : πολλοὶ κἀγαθοὶ, *plusieurs persones & gens de bien*. Alors un serviteur crioit dans tous les coins du temple, Ἑκὰς ἑκὰς ἴθι ἀλιτρὸς; *loin d'ici profane*. Les Latins disoient ordinairement, *nocentes*, *profani*, *abscedite*; chez les Grecs tous ceux qu'on chassoit des temples, étoient compris sous ces mots généraux, Βέβηλοι ἀμύητοι ὑπαίθριοι, &c.

Ovide a nommé dans ses fastes (*L. II.*) la plupart des pécheurs qui ne pouvoient assister aux mysteres des dieux.

Innocui veniant; procul hinc, procul impius esto
Frater; & in partus mater acerba suos.
Cui pater est vivax : qui matris digerit annos;
Quæ premit invisam socrus iniqua nurum :
Tantalidæ fratres absint & Jasonis uxor;
Et quæ ruricolis semina tosta dedit :
Et soror, & Progne, Tereusque duabus iniquus;
Et quicumque suas per scelus auget opes.

Nous apprenons de ces beaux vers, qu'à parler en général, il y avoit deux sortes de persones à qui l'on défendoit d'assister aux *sacrifices*; savoir les profaoes, c'est-à-dire, ceux qui n'étoient pas encore instruits dans le culte des dieux, & ceux qui avoient commis quelque crime énorme, tel que d'avoir frapé leur pere ou leur mere. Il y avoit certains *sacrifices* en Grece, dont les filles & les esclaves étoient banis. A Chéronée, le prêtre tenant en main un fouet, se plaçoit à la porte du temple de Matuta, & défendoit à haute voix aux esclaves étoliens d'y entrer. Chez les mages de Perse, ceux qui avoient des taches de rousseur au visage ne pouvoient point approcher des autels, selon le témoignage de Pline (*Liv. XXX. ch. ij.*). Il en étoit de même chez les Germains, de ceux qui avoient perdu leur bouclier dans le combat; & parmi les Scythes, de celui qui n'avoit point tué d'ennemi dans la bataille. Les dames romaines ne devoient assister aux *sacrifices* que voilées.

Les profanes & tous les autres indignes d'y assister s'étant retirés, on crioit *favete linguis* ou *animis*, *& pascite linguam*, pour demander le silence & l'atteotion pendant le *sacrifice*. Les Égyptiens avoient coutume, dans le même dessein, de faire paroître la statue d'Harpocrate, dieu du silence. Pour les Romains, ils mettoient sur l'autel de Volupia, la statue de la déesse Angéronia, qui avoit la bouche fermée, pour apprendre que dans les mysteres de la religion, il faut être attentif de corps & d'esprit.

Le prêtre faisoit une longue oraison au dieu à qui il adressoit les *sacrifices*, & ensuite à tous les autres dieux qu'on conjuroit d'être propices à ceux pour lesquels on offroit le *sacrifice*, d'assister l'empire, les principaux ministres, les particuliers, & l'état en général. C'est ce que Virgile a religieusement observé dans la priere qui fut faite à Hercule par les Saliens, ajoutant, après avoir raporté ses belles actions (*Æneid. VIII.*) :

Salve, vera Jovis proles, decus addite divis,
Et nos & tua dexter adi pede sacra secundo.

Apulée rend à la déesse Isis uoe action de grâce qui est remarquable. Ces prieres se faisoient debout, tantôt à voix basse, & tantôt à voix haute; on ne les faisoit assis que dans les *sacrifices* pour les morts;

Multis dum precibus Jovem salutat,
Stans summos resupinus usque in ungues.

(Mart. L. XII. epigr. 78.)

Virgile dit (*Æneid. L. IX.*):

...... Luco tùm forte parentis
Pilumni Turnus sacrata valle sedebat.

Le prêtre récitoit ensuite un formulaire d'oraison, pour la prospérité de l'état comme nous l'apprenons d'Apulée (*livre II de l'âne d'or.*) *tunc exiit quem* (Grammateum) *vocabant, pro foribus assistens, cœtu pastophorum* (*quod sacrosancti collegii nomen est*) *velut in concionem vocato, indidem de sublimi suggestu, de libro, de litteris fausta voce præfatus principi magno, senatuique, equiti, totique populo, nauticis, navibus, &c.*

Les cérémonies finies, les sacrificateurs s'étant assis, & les victimaires étant debout, les magistrats ou les personnes privées qui offroient les prémices des fruits avec la victime, faisoient quelquefois un petit discours ou une espece de compliment; c'est pour cela que Lucien en fait faire un par les ambassadeurs de Phalaris aux prêtres de Delphes, en leur présentant de sa part un taureau d'airain, qui étoit un chef-d'œuvre de l'art.

Ensuite le prêtre recevoit de la main d'un des ministres, la pâte sacrée appelée *mola salsa*, mélange de farine, pétrie avec le sel & l'eau, qu'il jetoit sur la tête de la victime; il versoit aussi dessus un peu de vin. Cette action se nommoit *immolatio, quasi molæ illatio*, comme un épanchement de cette pâte; *mola salsa*, dit Festus, *vocatur far tostum, & sale sparsum, quo molito hostiæ asperganiur.*

Virgile a exprimé cette cérémonie en plusieurs endroits de son poëme; par exemple (*Æneid. L. II.*):

Jamque dies infanda aderat, mihi sacra parari,
Et salsæ fruges & circum tempora vittæ.

Le prêtre ayant répandu les miettes de cette pâte salée sur la tête de la victime, il prenoit du vin, & en ayant goûté le premier, & fait goûter aux assistans, il le versoit entre les cornes de la victime, & en prononçant ces paroles, *macte hoc vino inferio esto*, c'est-à-dire, que cette victime soit honorée par ce vin pour être plus agréable aux dieux. Cela fait, il arrachoit des poils d'entre les cornes de la victime, & les jetoit dans le feu alumé :

Et summas carpens medias inter cornua setas,
Ignibus imponit sacris.....

Il commandoit ensuite au victimaire de fraper la victime, & celui-ci l'assommoit d'un grand coup de maillet ou de hache sur la tête. Aussitôt un autre ministre nommé *popa*, lui plongeoit un couteau dans la gorge, pendant qu'un troisieme recevoit le sang de l'animal, dont le prêtre arosoit l'autel. (*Virgil.*)

Supponunt alii cultros, tepidumque cruorem
Suscipiunt pateris.....

La victime ayant été égorgée, on l'écorchoit, excepté dans les holocaustes, où on brûloit la peau avec l'animal. On en détachoit la tête qu'on ornoit de guirlandes & de festons, & on l'atachoit aux piliers des temples avec les peaux, comme des enseignes de la religion, auxquelles on avoient recours dans quelque calamité publique. C'est ce que nous apprend un passage de Cicéron contre Pison : *ecquid recordaris, cum omni totius provincia pecore compulso, pellium nomine omnem quæstum illum domesticum paternumque renovasti?* & encore par cette autre de Festus, *pellem habere Hercules fingitur, ut homines cultus antiqui admoneantur : lugentes quoque diebus luctus in pellibus sunt.*

Ce n'est pas que les prêtres ne se couvrissent souvent de peaux des victimes, ou que d'autres n'allassent dormir sur elles dans le temple d'Esculape, & dans celui de Faunus, pour avoir des réponses favorables en songe, ou pour être soulagés dans leurs maladies.

Cappadox, marchand d'esclaves, se plaint, dans la comédie de Plaute intitulée *Curculio*, de ce qu'ayant couché dans le temple d'Esculape, il avoit vu en songe ce dieu s'éloigner de lui; ce qui le fait résoudre d'en sortir, ne pouvant espérer de guérison.

Migrare certum est jam nunc e fano foras;
Quando Æsculapi ita sentio sententiam:
Ut qui me nihili faciat, nec salvum velit.

On ouvroit les entrailles de la victime; & après les avoir considérées attentivement pour en tirer des présages, selon la science des aruspices, on les saupoudroit de farine, on les arosoit de vin, & on les présentoit aux dieux dans des bassins; après quoi on les jetoit dans le feu par morceaux, *reddebant exta diis* : de là vient que les entrailles étoient nommées *porriciæ, quod in ara foco ponebantur, diisque porrigebantur* : de sorte que cette anciene maniere de parler, *porricias inferre*, signifioit, *présenter les entrailles en sacrifices.*

Souvent on les arosoit d'huile, comme nous voyons au livre VI de l'Énéide. v. 354 :

Et solida imponit taurorum viscera flammis,
Pingue superque oleum fundens ardentibus extis.

Quelquefois on les arosoit de lait & du sang de la victime même, particuliérement dans les *sacrifices* des morts; ce que nous apprenons de Stace, liv. VI de la Thébaïde :

Spumantisque meri patera verguntur & atri
Sanguinis, & rapti gratissima cymbia lactis.

Les entrailles étant consumées, & toutes les autres cérémonies acomplies, ils croyoient que les dieux étoient satisfaits, & qu'ils ne pouvoient manquer de voir l'acomplissement de leurs vœux; ce qu'ils exprimoient par ce verbe, *litare*, c'est-à-dire, *tout est bien fait*; & *non litare*, au contraire, vouloit dire qu'il manquoit quelque chose à l'intégrité du *sacrifice*, ou que les dieux n'étoient point apaisés. Suétone, parlant de Jules-César, dit qu'il ne put jamais sacrifier une hostie favorable le jour qu'il fut tué dans le sénat: *Cæsar victimis cæsis litare non potuit*.

Le prêtre, renvoyoit les assistans avec ces paroles *I licet*, dont on se servoit pareillement à la fin des pompes funebres & des cérémonies, pour congédier le peuple, comme on le peut voir dans Térence & dans Plaute; le peuple répondoit *feliciter*. Enfin, on dressoit pour les dieux le banquet ou le festin sacré, *epulum*; on plaçoit leurs statues sur un lit de table, & on leur servoit les viandes des victimes offertes; c'étoit la fonction des ministres des *sacrifices*, que les Latins nommoient *epulones*.

Il résulte du détail qu'on vient de lire, que les *sacrifices* avoient quatre parties principales; la premiere se nommoit *libatio*, la libation, ou ce léger essai de vin qu'on faisoit avec les effusions sur la victime; la seconde, *immolatio*, l'immolation, quand, après avoir répandu sur la victime des miettes d'une pâte salée, on l'égorgeoit; la troisieme étoit appelée *redditio*, quand on offroit les entrailles aux dieux; & la quatrieme s'appeloit *litatio*, lorsque le *sacrifice* se trouvoit acompli, sans qu'il y eût rien à blâmer.

On ne doit pas oublier de remarquer qu'entre les *sacrifices* publics, il y en avoit qu'on nommoit *stata*, c'est-à-dire, fixes, immobiles, qui se faisoient tous les ans à un même jour; & d'autres extraordinaires, nommés *indicta*, indiqués, parce qu'on les ordonoit extraordinairement pour quelqu'occasion importante & inopinée. *Voyez* Hostie & Victime.

SACRIMA. On appeloit ainsi l'oblation que l'on faisoit à Bacchus, du raisin & du vin nouveau. *Sacrima*, dit Festus, *appellabatur mustum quod Libero sacrificabant pro vineis & vasis, & ipso vino conservandis*.

SACRIPORTUS, lieu à Rome, que l'on croit être l'arc de Janus, où l'on affichoit les fastes consulaires sur des tables de cuivre.

SACROS, poids en usage en Asie & dans l'Égypte. *Voyez* Once.

SACROSANCTUM. Cette épithete ne se donnoit qu'aux persones & aux choses que le peuple romain assemblé déclaroit sacrées ou inviolables, en décernant la peine de mort pour ceux qui les offenseroient, ou les profaneroient. Tels étoient les tribuns du peuple, ses édiles, ses décrets, &c.

SACRUM, sacrifice.

SADALIS, dans l'Égypte.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

SÆTABIS, ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays du peuple *Contestani*, dans les terres. Elle étoit sur une hauteur, comme il paroît par ces vers de Silius Italicus (*Lib. III. v.* 374.):

. . . . . . *Celsa mittebat Sætabis arce,*
Sætabis & telas Arabum sprevisse superba,
Et Pelusiaco filum componere lino.

Ces vers font voir non seulement que *Sætabis* étoit au haut d'une colline, mais encore qu'il s'y faisoit des toiles qui surpassoient en finesse & en beauté celles d'Arabie, & que le fil qu'on y employoit, valoit bien celui de Péluse, en Égypte.

On y travailloit aussi à des étofes de laine; & Catulle (*Epigr. xxv.*) parle des mouchoirs de ce lieu-là, qu'il nomme *sudaria Sætaba*. Pline donne le troisieme rang au lin de *Sætabis*, entre les meilleurs & les plus estimés de toute l'Europe.

SÆTABI, en Espagne. Saetabi.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cavalier.

SÆTTENI, en Lydie. CAITTHNΩN.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Ce peuple a fait fraper des médailles impériales greques, sous l'autorité de ses archontes, en l'honeur de M. Aurele, de Sévere, de Domna, de Mamée, de Gordien-Pie, de Tranquilline, d'Otacilie, de Philippe fils.

SÆVINUS, surnom de la famille Flavia.

SAFRAN, *crocus* en latin. *Voyez* Crocus.

SAGA étoit la seconde en rang parmi les déesses du Nord. *Voyez* Odin.

SAGALASSUS, en Pisidie. CAΓAΛACCEΩN & CAΓ. & CAΓA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur de Nerva, de M. Aurele, de Faustine jeune, de Sévere, de Domna,

de Caracalla, d'Alex. Sévere, de Claude-Gothique, de Plautille, d'Antonin (*Eckhel*), de Diaduménien, de Valérien, de Volusien.

SAGARIA. *Voyez* SACCARIA.

SAGARIUS negociator. On lit dans une inscription recueillie par Gruter (605. *n.* 2.), ces mots, qui désignent un marchand de *sagum*. Dans l'*Onomasticon*, on trouve *sagarius*, *χιτωνοπώλης*, *qui saga vendit*.

SAGATIO, bernement, de *sagum*, manteau militaire, parce qu'on mettoit sur un manteau ceux qu'on vouloit berner. Suétone (C. 2. *n.* 3.) raconte que l'empereur Othon s'amusoit à courir les rues, & à berner les passans: *Ferebatur & vagari noctibus solitus, & invalidum quemque obviorum, vel petulentum corripere, & distento sago impositum in sublime jactare*.

Martial fait mention (1. 4. 8.) de ce jeu cruel & ridicule:

Ibis ab excusso missus in astra sago.

SAGE-FEMME. Il y avoit une loi parmi les Athéniens, qui défendoit aux femmes d'étudier la médecine. Cette loi fut abrogée en faveur d'*Agnodice*, jeune fille qui se déguisoit en homme pour apprendre la médecine, & qui, sous ce déguisement, pratiquoit les acouchemens; les médecins la citerent devant l'Aréopage; mais les sollicitations des Athéniennes qui intervinrent dans la cause, la firent triompher de ses parties adverses, & il fut dorénavant permis aux femmes libres d'apprendre cet art.

SAGESSE. Il ne paroît pas que les Grecs aient jamais divinisé la *Sagesse*, qu'ils appeloient *σοφία*; mais ils l'avoient personifiée, le plus souvent sous la figure de Minerve, déesse de la *sagesse*. Son symbole ordinaire étoit la chouette, oiseau qui voit dans les ténebres, ce qui marque que la vraie *sagesse* n'est jamais endormie. Les Lacédémoniens représentoient la *Sagesse* sous la figure d'un jeune homme qui a quatre mains & quatre oreilles, un carquois à son côté, & en sa main droite une flûte. Ces quatre mains semblent désigner que la vraie *sagesse* est toujours dans l'activité; les quatre oreilles, qu'elle reçoit volontiers des conseils; la flûte & le carquois, qu'elle doit se trouver par-tout, au milieu des armées comme dans les plaisirs. Au reste, Minerve étoit prise ordinairement pour la déesse de la *sagesse*.

SAGITTAIRE, constellation, qui est le neuvieme signe du zôdiaque. Quelques écrivains disent que le *sagittaire* est Chiron le centaure; d'autres, que c'est Crocus, fils d'Euphême, nourice des Muses; qu'il demeuroit sur le Parnasse, & faisoit son plaisir & son occupation de la chasse; qu'après sa mort, à la priere des Muses, il fut placé parmi les astres.

SAGITTARIUS (*Doctor*). On lit dans une inscription recueillie par Muratori (934. 4.) ces mots qui désignent un maître dans l'art de lancer des fleches.

SAGOCHLAMYS, vêtement qui avoit quelque raport avec le *sagum* des Gaulois & la chlamyde des Grecs. Il est difficile de fixer ce raport.

SAGON, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* MODIOS.

SAGONTE. *Voyez* SAGUNTE.

SAGRA, riviere de la Grande-Grece, dans la Locride. Cette riviere, dit Pline (*Liv. III. c.* 10.) est mémorable. Strabon en parle aussi, & remarque que ce nom est du masculin; ce qui est en effet assez rare dans les noms de rivieres. Sur le bord de cette riviere étoit un temple des deux freres Castor & Pollux, près duquel dix mille Locres, assistés des habitans de Rhégium, défirent cent trente mille Crotoniates en bataille rangée. De là vint le proverbe, employé quand quelqu'un refusoit de croire une chose: *Cela est plus vrai que la bataille de la Sagra*. Strabon ajoute: On fait un conte à ce sujet; on dit que le même jour la nouvele en fut portée à ceux qui assistoient aux jeux olympiques. Cicéron répete ce conte dans son livre de la *Nature des dieux*; mais il l'acompagne aussi d'un *on dit*.

SAGUM, *SAGULUM* des Romains. C'étoit un habillement des gens de guerre, un manteau. Il étoit blanc, & désignoit la guerre, comme la paix étoit annoncée par la toge. Il n'avoit point de manches, & on le serroit avec une ceinture.

Quelques philologues ont cru que le *sagum* étoit une tunique militaire. Cependant Tacite, parlant de celui des Germains (*Germ. c.* 17. *n.* 1.), s'étoit expliqué de maniere à ne laisser aucun doute sur la forme de cet habillement. Il dit, en parlant du *sagum* des Germains: „ Ces „ peuples portent tous un *sagum*, ataché avec une „ agrafe, ou, à son défaut, avec une épine „: *Tegumen omnibus sagum, fibula, aut, si desit spina consertum*. On peut le conclure encore mieux d'un passage de Pline (*Lib. XVI. cap.* 44.), où il raporte que les druides montoient sur les chênes, en détachoient le gui avec une faux d'or, & que ce qui étoit reçu au bas de l'arbre dans un *sagum* blanc. Or une tunique à manches eût été de tous les habillemens le moins propre à recevoir ce qui étoit jeté du haut d'un arbre. La *sagatio*, ou le jeu de berner dans le *sagum*, annonce que ce n'étoit pas un vêtement étroit comme la tunique.

Le *sagum* étoit donc un manteau qu'on atachoit communément avec une agrafe, & dont la forme étoit la même que celle du *paludamentum* des généraux; car Horace (*Epod.* 9.) appele *sagum* le manteau de guerre d'Antoine, qui certainement étoit le *paludamentum*. De plus, on lit dans Paterculus (2. 16. 4.), que les consuls Rutilius & Cato Portius ayant été tués dans la guerre d'Italie, les Romains prirent tous dans Rome même le *sagum*, & le porterent pendant deux ans jusqu'à ce que le danger fût dissipé. Les

soldats de César (*De bello gallico*, *l. V.*) portoient de la terre dans leur *sagulum*. Vitellius (*Suetonius*, 2. *n.* 1.) fit son entrée dans Rome avec le *paludamentum*, & les soldats qui l'accompagnoient, portoient le *sagulum*. Le *sagum* étoit pour les Romains ce que la chlamyde étoit pour les Grecs; il différoit seulement du *sagulum* par le plus ou le moins d'ampleur, comme il différoit de la *trabea* & du *paludamentum* par la couleur. Paterculus, cité plus haut, disant que les Romains portoient tous le *sagum* à une certaine époque, a voulu nous donner à entendre qu'ils étoient continuélement sous les armes, puisque le *sagum* étoit le manteau militaire. On le trouve souvent sur les monumens, & en particulier aux soldats de la colonne trajane.

L'empereur Caracalla donna son nom à une espece de *sagum* qu'il avoit apporté des Gaules, ou qu'il inventa, selon Dion Cassius. Il affectoit de porter cet habillement par préférence à tout autre; il en fit distribuer grand nombre au peuple & aux soldats, exigeant qu'on ne parût pas devant lui sans cet habillement. On ignore la forme précise de la Caracalle. Quelques auteurs conjecturent qu'elle étoit faite de plusieurs pieces diversement travaillées & cousues ensemble, qu'elle descendoit jusqu'aux talons, & qu'il y en avoit de plus courtes pour les soldats. D'autres supposent (*Ferr. Annal. de re vest. c.* 71.) que la Caracalle étoit le *sagum* gaulois.

Le *sagum* des soldats romains étoit plus long que leur tunique. On le conclut avec raison d'un passage de Vopisque (*Trigint. tyrann. c.* 23.). Cet historien dit que Saturnin, un des trente tyrans, faisant manger avec lui ses soldats, leur ordonoit de venir avec le *sagum*, parce qu'étant couchés sur des lits de table, la briéveté de leurs tuniques, qui atteignoient à peine les genoux, laissoit à découvert les parties du corps que la pudeur ordone de cacher.

Tous les militaires romains portoient le *sagum*; les généraux seuls portoient le *paludamentum* ou chlamyde rouge. On en trouve des preuves pour les centurions dans Suétone (*August. c.* 26. *n.* 3.); & pour les tribuns, dans Tite-Live (7. 34.). Le *sagum* étoit de laine.

Sagum des Gaulois. Il ne ressembloit point au *sagum* des Romains. Aussi les chausses longues, *braccæ*, & le *sagum* des Gaulois formoient-ils leur vêtement caractéristique.

Le *sagum* des Gaulois avoit des manches, & ressembloit d'ailleurs à la tunique des Grecs & des Romains. Il étoit rayé de différentes couleurs, chamarré de bandes de pourpre & de morceaux d'étofe découpés en forme de fleurs. C'est Diodore (*Lib. V. p.* 213. A.) qui nous apprend cette bigârure de couleurs & d'ornemens. Il ajoute qu'on atachoit le *sagum* avec des fibules ou agrafes; ce qui ne peut s'entendre que d'une fente sur la poitrine, ou de fentes sur les épaules, depuis le cou jusqu'aux manches.

Quant aux manches, Plutarque (*In Othone.*) dit que Cæcina, affectant d'être vêtu comme les Gaulois, portoit de longues chausses, des manches, & qu'il haranguoit, dans cet habillement, les porte-enseignes & les préfets. Tacite (*Hist.* 2. 20. 2.) dit aussi que Cæcina portoit l'habit des Gaulois, c'est-à-dire, les longues chausses & le *sagum* de plusieurs couleurs: *Quod versicolore sagulo, braccas, tegmen barbarum indutus, togatos alloqueretur.*

On voit dans la collection d'Antiques, dite de Sainte-Genevieve à Paris, un fragment de pierre représentant un Gaulois vêtu du *sagum*. Cet habillement ressemble à une tunique garnie de manches.

Sagum des Germains. J'ai dit plus haut qu'il s'atachoit avec une agrafe, ou une épine. Tout ce qu'on en fait encore, c'est qu'il étoit orné de bandes ou plaques d'argent. (*Herodi.* 4. 7. 9. 5.)

Sagum des Espagnols. Appien (*Hispanic.*) nous dit tout ce qu'on en sait; c'est que les Espagnols portoient des manteaux épais & repliés, comme les chlamydes, atachés avec des agrafes, & qu'ils les appeloient des *sagum*.

SAGUNTE, ville d'Espagne.

Extrait du journal de Paris, du 20 novembre 1785.

Parmi les antiquités qui attestent encore à l'Europe la magnificence des anciens Romains, le théâtre de *Sagunte* mérite d'être distingué. Ce monument, à peine indiqué dans la plupart des géographies, & que nos voyageurs ont presque toujours & si improprement nommé *amphithéâtre*, a été décrit au commencement de ce siecle, par le savant dom Manuel *Marti*, doyen du chapitre d'Alicante, dans une suite de lettres qui sont peut-être ce qu'on a publié jusqu'à présent de plus complet & de plus exact dans ce genre d'érudition. La ville de *Sagunte*, aujourd'hui appelée *Morviedro*, naturélement jalouse de perpétuer tout ce qui peut lui rapeler le souvenir de son anciene grandeur, avoit pris depuis long-temps toutes les précautions nécessaires pour assêter les dégradations que le temps & les ravages des barbares ont occasionées à son théâtre.

Un magistrat, (*dom Henri de Palos*) à l'occasion des fêtes qui se célebrent tous les ans à *Morviedro* vers le mois de septembre, vient d'imaginer de faire servir aux représentations dramatiques qui en font partie, l'ancien théâtre de cette ville. Ce projet, qui ne pouvoit être conçu & apprécié que par des esprits naturélement élevés, a été applaudi avec transport par les habitans; tous ont voulu concourir à dégager ce monument des terres qui en encombroient les principales parties; & les déblayemens, poussés avec la plus grande activité, ont bientôt permis de jouer, avec un grand appareil, quatre pieces espagnoles sur ce même théâtre, qui avoit vu re-

présenter sans doute les comédies de *Plaute*, de *Terence*, & qui, resté sans usage pendant une longue suite de siecles, n'étoit plus, comme ceux d'*Orange*, de *Taorminum*, &c., qu'un objet de curiosité pour un petit nombre d'antiquaires.

Dom Manuel *Marti* avoit calculé que le théâtre de *Sagunte* pouvoit contenir environ dix mille persones. Les quatre mille spectateurs qui ont assisté aux fêtes qui vienent de s'y donner, ont prouvé, par les vides qu'elles laissoient, l'exactitude de ce calcul. Mais ce qui jete le plus grand jour sur un point d'érudition intéressant à éclaircir, & dont tous ceux qui n'ont point vu de théâtres grecs ni romains, sont d'autant plus portés à douter que nos constructions modernes sont plus loin de présenter de semblables effets; c'est que plusieurs persones placées sur la *summa cavea*, c'est-à-dire, sur le portique supérieur qui étoit l'endroit le plus éloigné de la scène, entendirent les acteurs aussi distinctement que celles qui étoient aux premiers rangs de l'orchestre. Or, cette distance étant presque double des plus grandes dimensions intérieures de nos théâtres, voilà encore une preuve ajoutée à mille autres des connoissances profondes des anciens, dans ce qui a raport à l'acoustique, & des différens moyens qu'ils avoient pour propager, pour renforcer le son, & porter la voix, sans lui rien faire perdre de son timbre, jusqu'aux parties les plus éloignées de leurs théâtres.

Cette espece d'inauguration d'un théâtre romain, bâti peut-être depuis près de vingt siecles, m'a paru mériter d'être raporté dans votre journal. Ce fait intéresse particuliérement les Amateurs de l'antiquité, & ne peut manquer d'être agréable à toutes les classes de vos lecteurs. Vers la fin du seizieme siecle, l'académie olympique de *Vicence*, fit construire par *Palladio* un théâtre dans le goût antique, sur lequel les académiciens jouerent eux-mêmes les principales tragédies de *Sophocle* & *d'Euripide* qu'ils avoient traduites. L'on parle encore en Italie, & l'on aime à se souvenir ailleurs, de ces représentations dramatiques dont l'objet fut de donner une idée de celles des anciens à la renaissance des arts. Le spectacle que vient de donner la nouvele *Sagunte*, méritera, avec au moins autant de raison, d'être cité dans la suite; l'Europe moderne n'en vit peut-être jamais de plus véritablement imposant, tant par la majesté du lieu & la nature des souvenirs qui y sont atachés, que par la magnificence du site, qui présente à la fois une immense étendue de mer, & des campagnes célebres, comme au temps de *Polybe*, par la variété de leurs aspects & la richesse de leur culture.

On a découvert près de *Sagunte*, en 1745, au mois d'avril, un pavé de mosaïque, qui l'on croit avoir fait partie d'un temple de Bacchus. Le dessein, comme celui de presque toutes les mosaïques antiques, en est grôssier.

SAGUNTUM, en Espagne. SAGVNTINV.

Les médailles autonomes de cette ville sont:
R. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

Cette ville a fait fraper des médailles en l'honeur de Tibere, avec la légende SAG.

SAIGA, monoie de la loi salique. *Voyez* DENIER d'argent.

SAINT-CHAMAS, village de Provence, à quelque distance de la petite riviere de Touloubre, sur laquelle subsiste encore en son entier un pont antique d'une construction romaine, apelé par les gens du pays, le *Pont-Surian*. Il est bâti en plein cintre entre deux rochers, & de niveau avec le chemin qui va d'Arles à Aix. Ce pont n'a qu'une seule arche de six toises de diametre, construite de grôs quartiers de pierres de trois pieds. Le pont a onze toises de longueur.

L'arc qui se présente du côté d'Aix, a une frise dont les ornemens occupent les deux tiers, & ce qui reste est rempli par cette inscription:

L.... DONNIUS C. F. FLAVOS
FLAMEN ROMÆ ET AUGUSTI
TESTAMENTO FIERI JUSSIT
ARBITRATU C. DONNEI VENAL.
ET C. ATTEI RUFFI

Vers les pilastres, on voit des aigles, & la face intérieure de la frise est couverte d'ornémens sans inscription.

Bergier & Bouche qualifient les arcs du pont, d'arcs de triomphe; mais contre toute vrai-semblance. Ce monument ne peut-être qu'un de ces arcs, que les anciens faisoient servir de couronement à des ponts & à d'autres ouvrages publics, tel est celui qui se voit à Saintes, sur le pont de la Charente.

Il paroît assez singulier que le monument de Saintes & celui-ci aient été élevés par des prêtres ou flamines de Rome & d'Auguste; mais on cesse d'en être étoné, quand on considere d'un côté, que le sacerdoce n'étoit conféré qu'à des persones distinguées par leur naissance & leurs richesses; & de l'autre, que les citoyens opulens se portoient avec empressement à décorer leur patrie d'édifices utiles. (*Voyez hist. de l'acad. des Inscript. t. VI. p.* 374. *in-*12, où le monument est gravé.) (C.)

SAÏS, anciene ville de la Basse Égypte, dans le nome de son nom, à deux schoenes du Nil. Elle avoit un temple dédié à Neith, ou la sagesse, qui étoit très-célebre. Les Grecs croyoient reconoître Minerve dans Neith; & ils regardoient ses prêtres comme les plus savans de tous ceux de l'Égypte.

Pluterque (*De Isid. & Osir.*) raporte l'inscription gravée sous le portique du fameux temple de Minerve : „ Je suis tout ce qui a existé, tout „ ce qui est, tout ce qui sera, & aucun des mortels n'a encore relevé mon manteau „.

SAÏS dans l'Égypte. CAIT.

Cette ville a fait freper des médeilles impériales greques en l'honeur d'Hadrien, d'Antonin.

SAISONS. Les anciens avoient personifié les *saisons*: les Grecs les représentoient en femmes, parce que le mot grec ὧρα est du genre féminin. Les Romains qui appeloient les *saisons*, *anni tempora*, du genre neutre, les représentoient souvent par de jeunes garçons qui avoient des ailes, ou per de très-petits enfens sans ailes, portant les attributs particuliers à chaque *saison*. Le printemps est couroné de fleurs, tient un cabri, qui naît en cette *saison*, ou une corne d'abondance; quelquefois il est auprès d'un arbrisseau qui porte des feuilles & des remeeux. L'été est couroné d'épis de blé; il tient d'une main un faisceau d'épis, & de l'autre une feucille. L'autone a dans ses mains un vase plein de fruits, & une grape de raisin, ou un panier de fruits sur la tête. L'hiver, drepé, ehaussé, ayant la tête voilée, tient d'une main quelques fruits secs & ridés, & de l'autre, un lievre, ou des oiseaux aquatiques. *Voyez* HEURES.

Les plus anciens Grecs n'en comptoient que deux. (*Pausan. lib. VIII. p.* 664.) Le sculpteur Baticlès avoit sculpté deux *saisons* & deux grâces sur le trôoe d'Apollon à Amyele. (*Pausan. lib.* 3.) Ensuite on en compta trois appelées *Eunomie*, *Irene*, & *Dicé*, ou le *printemps*, *l'autone*, & *l'hiver*. (*Hesych.* Ζεῦγος. *Aristoph. Av. vers.* 710.)

Phidias ne sculpta que trois *saisons* sur le trône de Jupiter-Olympien. On n'en voit que trois sur le bas-relief de la chute de Phaeton (*monum. inediti. n°.* 43.), où elles soot représentées per des enfans.

Winekelmann eroit que la vénération des Pythagoriciens pour le nombre *quatre*, qu'ils croyoient être la cause de tous les effets & de toutes les productions de la nature, leur a feit créer quatre *saisons*. On en voit toujours quatre sur les monumens postérieurs à cette époque; & elles y sont représentées sous la figure d'enfans, de petits génies, d'adolescens, de jeunes filles, &c., distingués par les attributs des travaux chempêtres.

On peut dire qu'en général les anciens n'en peignirent le plus souvent que trois; & on les voit ainsi sur on candélâbre de la villa Albani. Elles y paroissent très-légérement vêtues, portant des fleurs ou des fruits analogues à leur températeure, & ornées de courones élevées & comme tressées. Ces courones paroissent faites de branehes de palmier.

SAITÈS, mesure de cepacité en usege dans l'Asie & en Égypte. *Voyez* METRETÈS.

SAITTÆ dans la Lydie. CAETTΩN.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques en l'honeur d'Hadrien.

SAKARA, villege d'Égypte, appelé communément le *village des momies*. L'endroit qui renferme ces momies, est un greod champ sâbloneux où étoit peut-être autrefois la ville de Memphis; du moins Pline dit que les pyramides sont entre le Delta d'Égypte & la ville de Memphis, du côté de l'Afrique. Or le village de *Sakara* n'est éloigné des pyramides que d'environ trois lieues. Il n'y a que du sâble tout-à-l'entour, & ce sâble est d'une si grande profondeur, qu'on ne peut trouver le terrain solide eo fouillant. Les momies sont sous deux des ceves souterraines. (*D. J.*)

SAKEA, fête célebre des Cappadociens, qui se célébroit à Zéla & dens la Cappadoce avec grand appareil, en mémoire de l'expulsion des Sagues; c'est le nom que les Persens donnoient eux Scythes. On célébroit le même fête en Perse, dans tous les lieux où l'on avoit reçu le eulte d'Anaitis; on donnoit ce jour-là de grands repas, dens lesquels les hommes & les femmes croyoient honorer la déesse en buvent saos ménegement. Ctésias (*Hist. de Perse liv. II.*) a parlé du *Sakea* des Persans, & Bérose appele de même les saturnales qui se célébroieot à Bebylone le 16 du mois lous. Dens cette fête oo donnoit le nom de *zogua ne* à l'esclave qui y faisoit le personage du roi.

Dion-Chrysostome (*Art. IV. de reg.*) parle vrai-semblablement de la même fête qu'il appele la *fête des sacs*. „ Ne vous souvenez-vous pes, „ dit-il, de la fête des *sacs* que les Perses cé- „ lebrent, & dans laquelle ils prenent un homme „ condamné à mort, le mettent sur le trôoe du „ roi, & après lui avoir feit goûter toutes fortes „ de plaisirs, le dépouillent de ses habits royaux, „ lui font donner le fouet, & le pendent „?

Strebon est celui de tous les anciens qui paroît nous ramener à la véritable origine de cette fête, & nous apprendre en même temps à quelle divinité elle étoit consacrée; or comme il devoit être très-instruit des coutumes & de la religioo des peuples qui célébroient cette solemnité, étant né en Ceppadoce, je veis raporter ce qu'il en dit: „ Parmi les Scythes qui occupoient les environs „ de la mer Caspiene, il y eo avoit que l'on „ nommoit *Sakea ou Saques*; ces Saques faisoient „ des courses dans la Perse, & pénétroient quel- „ quefois si avant dans le pays, qu'ils allerent „ jusque dans la Bactriane & dens l'Arménie, & „ se rendirent maîtres d'une partie de cette „ province, qu'ils appelerent de leur nom *Saka-* „ *sene*, d'où ensuite ils avancerent dans la Cep- „ padoce qui confine le Poot-Euxin. Un jour „ qu'ils célébroient une fête, le roi de Perse les „ ayant atequés, les défit entiérement. Pour „ éterniser la mémoire de cette victoire, les „ Perses éleverent un monceau de terre sur un „ rocher, dont ils formerent une petire mon- „ tagne, qu'ils environerent de murailles, & bâtirent

„ bâtirent dans l'enceinte un temple, qu'ils con„ facrerent à la déeffe Anaitis, aux dieux Ama„ nus & Anadratus, qui font les génies des Perfes. „ Ils établirent une fête en leur honneur, appe„ lée *Sako*, qui fe célebre encore par ceux qui „ habitent le pays de Zéta; car c'eft ainfi qu'ils „ nommoient ce lieu „. (*D. J.*)

SALA, en Phrygie. CAAHNΩN & CAAHNEITΩN.

Les médailles autonomes de cette ville font:
R. en bronze.
O. en or.
O. en argent.
Leurs types ordinaires font:
Efculape.
Hygie.
Télefphore.

On a des médailles impériales greques de cette ville, frapées en l'honneur d'Antonin, de Marc-Aurele, de Septime-Sévere. Vaillant lui avoit auffi attribué mal-à-propos celles de Caracalla & d'Herenuius, fur lefquelles il avoit lu CAAEITΩN pour EΛAEITΩN.

SALACER. On ignore quel étoit ce Dieu. Varron lui donne l'épithete de *divus pater*, & nous apprend feulement qu'il y avoit un prêtre furnomé *flamen Salacris*.

SALACIA étoit femme de Neptune, felon faint Auguftin (*De Civitate Dei*, 7. 22.), & l'une des divinités de la mer, ainfi nommée de l'eau falée. Un vieux gloffaire explique *Salacie* par Amphitrite & Néréide.

Feftus dit que c'étoit la déeffe de l'eau: que l'on croyoit qu'elle donnoit le mouvement à la mer; que les poëtes prenoient *Salacie* pour l'eau; & il en raporte un exemple tiré de Pacuvius.

SALAMANDRE. „ On peut dire en général que les anciens ont beaucoup acordé à l'efpece de léfards, que l'on connoît fous le nom de *falamandres*, & qu'ils ont été perfuadés que le feu étoit leur élément. En conféquence, ils ont fouvent repréfenté cette efpece d'animaux. J'en ai quatre, dit Caylus (*Rec. V.* 11.), à peu près d'une grandeur pareille à celle de ce numéro 5. Les autres font de bronze; celle-ci eft de cette pierre brune, que les Égyptiens ont fi fouvent employée „.

SALAMBO, déeffe des Babyloniens. C'étoit la Vénus des Babyloniens. Ce nom n'étoit pourtant ni babylonien, ni fyrien. C'étoient les Macédoniens qui le formerent depuis qu'Alexandre eut établi fon empire en Afie. Ils le formerent de σαλος, *agitation*, parce qu'elle met l'efprit dans une agitation continuele, & encore parce qu'elle couroit de tous côtés, pleurant Adonis. C'eft la quatrieme Vénus dont parle Cicéron (*De Nat. deor. l. III.*), adorée à Tyr & en Syrie, & nommée *Aftarta*. (*Seldenus, de Diis fyris fyntagm. II. c. IV. p.* 285.)

SALAMINIUS. Jupiter eft quelquefois défigné fous ce nom, à caufe du culte particulier qui étoit rendu à ce dieu dans cette île de la Grece, vis-à-vis d'Éleufis.

SALAMINUS, un des cinq freres Dactyles, felon Strabon. *Voyez* DACTYLES.

SALAMIS, en Cypre. ΣA. & ΣAΛAMINI. & Σ.

Les médailles autonomes de cette ville font:
RRR. en or.
RRR. en argent.
RRRR. en bronze.
Leurs types ordinaires font:
Une tête de lion vue de face.
Une tête de bœuf vue de profil.
Un bélier.

SALAPIA ou SALPIA, en Italie. ΣAΛAΠINΩN. & ΣAΛΠINΩN.

Les médailles autonomes de cette ville font:
C. en bronze.
O. en argent.
O. en or.
Leurs types ordinaires font:
Un cheval courant, avec ΠYΛΛOY.
Un fanglier courant, avec ΠYΛΛOY.
Un aigle pofé, avec le même mot.

SALAPITIUM, boufonerie. Les uns prétendent qu'il faut dire *falaputium*, & d'autres encore *falacipium*. Voffius s'eft finalement déclaré pour *falapitium*; fur cela il nous apprend que *falapitta*, dans les meilleures glôfes, fignifie un *fouflet*, & que de là eft venu que les boufons, qui fe laiffoient donner cent coups fur le vifage pour divertir le peuple, ont été appelés *falpitones*, du mot grec σαλπίζειν, qui veut dire *foner de la trompete*, parce qu'à l'exemple des trompetes, ils enfloient les joues de leur mieux, afin que les fouflets qu'ils recevoient fiffent plus de bruit, & divertiffent davantage les affiftans. Voffius tire de cette remarque l'origine du mot *boufon*, parce que *boufer* & *enfler* fignifient la même chofe.

SALARIA, *via falaria*, la voie falariene, nom d'une voie ou d'un chemin de l'ancienne Rome, qui commençoit à la porte Colline, & conduifoit vers la mer Adriatique. Ce nom vint de ce que les Sabins, qui portoient du fel à Rome, y arivoient par ce chemin, & entroient par la porte Colline qui en reçut auffi la dénomination de porte de fel, *porta Salaria*.

SALGAMUM. Les Romains appeloient *falgamum* toutes fortes de fruits, noix, figues, poires, pommes, &c., que l'on confervoit dans des vafes cylindriques à large bouche (*Columelle*, 12. 4.), où ils fe confifoient dans leur jus On en mangeoit pour exciter l'appétit, comme l'on fait aujourd'hui des cornichons confits au vinaigre.

SALGANEUS. *Voyez* LARYMNA.

SALIENES (Vierges), filles que l'on payoit pour fervir le pontife à l'autel, avec les Saliens. Elles portoient comme ces derniers l'*apex* & le *paludamentum*, ou manteau de pourpre.

. . . . *Sed rure paterno*
Est tibi far modicum, purum & sine labe salinum;
Quid metuas? cultrixque foci secura patella est.

„ Que craignez-vous? vous avez un petit revenu de votre patrimoine; votre table n'est jamais sans une *saliere* propre, & sans l'assiete qui sert à présenter aux dieux les prémices „.

Horace dit de même:

Splendet in mensa tenui salinum.

SALINATOR, surnom de la famille Livia.
Il fut donné pour la premiere fois à M. Livius, parce qu'étant consul avec C. Claudius, il augmenta le prix du sel que le peuple romain achetoit des salines apartenantes au fisc. (*Liv. lib. XXIX. 37.*)

SALINES, lieu où l'on fait le sel. Ancus Martius fut le premier des Romains, selon Pline, qui établit des *salines* près d'Ostie, vers l'embouchure du Tibre: *Rex Ancus salinas primus instituit.* (*Plin. 31. 7.*) Depuis, il s'en forma d'autres, non seulement à Rome, mais dans les provinces. Il y en eut de deux sortes, les publiques & les particulieres. Les premieres étoient à la république, & faisoient partie du domaine des empereurs. On condamnoit les malfaicteurs à travailler aux *salines*, comme aux mines; & c'étoit ordinairement le supplice destiné aux femmes: *Mulier in opus salinarum ob maleficium data.* (*Lib. VI. ff. de captiv. & post.*) Ancus Martius, le premier qui établit les *salines*, fut aussi le premier qui mit un impôt sur le sel; impôt que l'on abolit après l'expulsion des rois, mais qui fut depuis rétabli, & fit partie du revenu de la république. Il y avoit à Rome des greniers à sel appelés *salina*, près de la porte *Trigemina*.

SALISATORES, nom que l'on donnoit à ceux qui prédisoient l'avenir d'après les palpitations. Les anciens, superstitieux à l'excès, tiroient des présages de tout, même des plus légers mouvemens de leur corps (*Augustin. de doctrin. christian. 2.*): *His adjunguntur millia inanissimarum observationum, si membrum aliquod salierit.*

SALISUBSULES, nom général que l'on donnoit à tous ceux qui chantoient & dansoient au son de la flûte, comme cela se faisoit dans les sacrifices en l'honneur d'Hercule. On les appeloit encore *salii*; tels étoient les *Saliens*.

SALLUSTE (Jardins de). L'endroit le plus fréquenté de Rome, sous le regne de Vespasien, fut les jardins de Salluste. Selon Winckelmann (*Hist. de l'Art. 6. 6.*), c'étoit-là qu'il demeuroit de préférence, & qu'il donnoit audience à tout l'univers. De là, il est à croire qu'il aura embéli ces jardins d'ouvrages de l'art. Aussi a-t-on toujours trouvé, en fouillant ce terrain, une grande quantité de statues & de bustes; & lorsqu'en 1765, on y ouvrit une nouvele tranchée, on découvrit deux figures très-bien conservées, à l'exception des têtes qui manquoient, & qui ne se sont pas trouvées. Ces figures représentent deux jeunes filles, vêtues d'une tunique légere, qui, se détachant de l'épaule droite, descend jusqu'au milieu du bras, au dessus du coude. Elles sont toutes deux couchées sur une longue plinthe arondie, le haut du corps soulevé, & elles s'apuient sur le bras gauche, ayant un arc détendu sous elles. Ces deux figures ressemblent parfaitement à une jeune fille qui joue aux osselets, & qui se trouvoit dans la collection du cardinal de Polignac. Celles-ci ont comme celle-là, la main droite étendue & ouverte, pour jeter les osselets, desquels cependant on ne découvre aucun vestige. Le général de Walmoden, se trouvant alors à Rome, acheta ces figures, & en fit restaurer les têtes.

SALMACIS, fontaine de Carie, près d'Halicarnasse, laquelle avoit la réputation de rendre mous & efféminés ceux qui s'y baignoient. *Voyez* en la cause à l'article Hermaphrodite.

SALMONÉE, frere de Sisyphe, étoit fils d'Éole, & petit-fils d'Hellen. Ayant conquis toute l'Élide, jusqu'aux rives de l'Alphée, il eut la témérité de vouloir passer pour un dieu. Pour cet effet il fit construire un pont d'airain qui traversoit une grande partie de sa capitale, sur lequel il faisoit rouler un chariot qui imitoit le bruit du tonerre; il lançoit de là des torches alumées sur quelques malheureux, qu'il faisoit tuer à l'instant, pour inspirer plus de terreur à ses sujets. „ J'ai vu, dit Ænée (*Au sixieme liv. de l'Énéid.*) dans les horreurs d'un cruel supplice, l'impie *Salmonée* qui eut l'audace de vouloir imiter le foudre du maître des dieux. Armé de feux, ce prince, d'un air triomphant, parcouroit sur son char la ville d'Élis, exigeant de ses sujets les mêmes honeurs qu'on rend aux immortels; insensé, qui, par le vain bruit de ses chevaux & de son pont d'airain, croyoit contre-faire un bruit inimitable. Mais Jupiter lança sur lui le véritable foudre, l'investit de flammes (ce n'étoient pas de vains flambeaux,) & le précipita dans l'abîme du Tartare „.

Homere a cependant appelé *Salmonée* un homme sans reproches; sur quoi son commentateur Eustathe dit que c'étoit un excellent méchanicien, qui trouva le moyen d'imiter la foudre. Le reste est une fâble des poëtes.

SALO (*Stare in*) se disoit des navires qui restoient à la rade, & qui tiroient trop d'eau pour aborder au rivage.

SALO, riviere de l'Espagne-Tarragonoise, qui passoit à Bilbilis, & qui donnoit une excellente

trempe aux ouvrages d'acier, qui rendoient cette ville célebre.

SALONIA, ville de Bithynie, célebre, selon Strabon (*Lib. XII.*), par les pâturages qui l'environnoient. On y entretenoit de nombreux troupeaux de vaches, dont le lait servoit à faire un fromage renommé, connu sous le nom de fromage *salonite*.

SALONIN, fils aîné de Gallien.

PUBLIUS LICINIUS CORNELIUS SALONINUS VALERIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

C. en argent, & RR. avec le titre d'Auguste.

RRR. en G. B.

R. en M. B.

C. en P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

RR. avec le titre de CEBACTOC.

RRR. en P. B. au revers de Gallien.

RRRR. en médaillons latins de bronze.

SALONIN-Gallien, troisieme fils de Gallien.

Les médailles attribuées à *Salonin*-Gallien ne sont connues que dans le recueil de Goltzius.

SALONINE, épouse de Gallien.

JULIA CORNELIA SALONINA CHRYSOGONE AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

C. en argent. Il y a quelques revers rares.

R. en G. B. de coin romain. Le revers *Æquitas publica*, avec les trois monoies, est RR.

R. en M. B.

C. en P. B.

RR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

C. en M. & P. B. d'Égypte.

Les médaillons latins de bronze son fort rares; les Grecs le sont encore davantage.

Le nom de *Chrysogone* que porte cette princesse, ne se trouve que sur les médailles greques; il y en a d'autres, où elle est appelée *Publia Licinia* sur les unes, & *Julia* sur les autres. Pellerin en a publié quelques-unes.

On ne trouve plus de médailles frapées dans les Colonies, depuis Gallien & Salonine.

SALSARIUS. On lit dans Gruter (647. 1.) ce mot qui ne se trouve dans aucun auteur latin. Désigne-t-il un ouvrier des salines ou un marchand de chair salée?

SALTATION, art autrefois fort en vogue, surtout chez les Romains. Il consistoit dans l'imitation de tous les gestes & de tous les mouvemens que les hommes peuvent faire. Ainsi il ne faut pas restreindre le sens de ce mot à celui que nous donnons dans notre langue au mot *danse*. La *saltation* servoit non seulement à former les attitudes & les mouvemens qui donnent de la grâce dans la danse, mais encore à régler le geste, tant des acteurs de théâtre, que des orateurs, & même à enseigner certaine maniere de gesticuler exercée par les pantomimes qui se faisoient entendre sans le secours de la parole. Les pantomimes exprimoient tout ce qu'ils vouloient dire avec les gestes qu'enseignoit la *saltation*, sans employer le secours de la parole.

SALTE, mesure gromatique des anciens Romains.

Elle valoit 430 arpens & $\frac{7}{10}$ de France, selon M. Pauđton. (*Metrologie*.)

Elle valoit en mesures du même peuple:

4 centuries.

ou 400 hérédies.

ou 800 jugeres.

ou 1600 actes carrés.

ou 9600 onces de terre.

SALVE, salutation du matin chez les Romains, ou le bonjour (*Dio*. 69.), comme *vale* étoit le bonsoir. On réunissoit les deux mots dans les dernieres paroles que l'on adressoit aux morts (*Æneid. XI*. 97.):

. . . . . *Salve æternum mihi, maxime Palla,*
Æternumque vale.

SALTUAIRE ou SALTAIRE, nom d'officier chez les Lombards, *saltuarius*, *saltarius*, *orophylax*, *finium custos*. Dans les loix lombardes, le *saltuaire* est le commandant des frontieres; mais, dans les loix romaines, *saltuaire* est un esclave qui a soin d'une maison de campagne ou d'une terre, qui veille à la conservation des fruits, qui en garde les bornes, &c., *saltarius agrophylax*.

SALVIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont OTHO, RUFUS.

SALUS ou LA SANTÉ. Les Romains en avoient fait une divinité, à laquelle ils consacrerent plusieurs temples dans Rome. Elle eut aussi un collége particulier de prêtres uniquemment destinés à son culte, qui seuls avoient le privilége de voir la statue de la déesse. Ils prétendoient aussi être seuls en droit de demander aux dieux la santé des particuliers & de tout l'État. Ils prenoient les augures de la *Santé* en grande solemnité & avec beaucoup de cérémonies. Il falloit pour cela que, pendant l'année, il ne fût parti de Rome aucune armée, & qu'on jouît d'une profonde paix; d'où il arivoit qu'on étoit bien souvent sans prendre les augures de *Santé*. Dans les sacrifices qu'on faisoit à la déesse, on observoit entr'autres cérémonies de

jeter des morceaux de pâte, que les prêtres envoyoient, disoient-ils, à Aréthuse en Sicile.

La déesse *Salus* avoit sur le mont Quirinal un temple bâti par C. Junius Bubulcus, l'an 451 de Rome.

On voit sa tête sur quelques médailles consulaires ou de famille.

Elle étoit confondue souvent avec Hygie, fille d'Esculape.

SALUSTIA famille romaine.

Morel seul a attribuée à cette famille deux contorniates ; mais il s'est trompé, comme on le voit à l'article CONTORNIATE.

SALUTARIS. Ce surnom donné à la Palestine, à la Syrie, à la Phrygie, à la Galatie & à la Macédoine, étoit relatif aux eaux chaudes & médicinales, qui opéroient dans ces provinces la guérison de plusieurs maladies. On voit pour revers sur une médaille de Trajan, frapée à Tibériade en Palestine, ville connue par ses eaux thermales, la déesse *Salus* assise sur une colline, du pied de laquelle sort une fontaine abondante. (*Cabinet du Grand-Duc*.)

SALUTATORES. Les Romains distinguoient les *salutatores* des *deductores*, en ce que les premiers alloient faire leur cour à différentes persones chez lesquelles ils se rendoient dès le matin, & que les autres n'étoient atachés qu'à un seul patron, à la porte duquel ils se tenoient dès la pointe du jour, pour atendre son lever, & acompagner à pied par les rues la litiere dans laquelle on le portoit; ce qui les fit appeler *anteambulones*. Cicéron (*De Petit. Consul. c.* 9.) distingue très-clairement ces deux sortes de persones: *Hujus autem rei tres partes sunt, una salutatorum, cum domum veniunt; altera deductorum; tertia assectatorum*. Cet état d'humiliation dans lequel se tenoient les cliens à la porte de leurs patrons, les rendoit vils aux ieux des domestiques de la maison ; ce qui les obligeoit, pour se les rendre favorables, à leur faire de temps en temps quelque présent, ainsi que le dit Juvénal (*Sat.* 3. 188.) :

. . . . *Præstare tributa clientes*
Cogimur, & cultis augere peculia servis.

SALUTIGERULI, esclaves que les riches de Rome entretenoient pour aller saluer de leur part le nombre prodigieux de leurs connoissances.

SAMARITAINES (Médailles.)

On a en argent & en bronze des médailles avec des légendes *samaritaines*. Elles sont, non de Simon Machabée, mais de Simon Barcochébas, qui fit révolter les Juifs contre les Romains, sous le regne d'Hadrien. En voici une preuve convaincante. On a trouvé de ces médailles avec des caractères samaritains, frapées sur des médailles de Trajan, dont le nom paroissoit encore.

SAMARITAINS (Caractères). Ce sont les vieux caractères hébreux, avec lesquels les *Samaritains* écrivirent autrefois le *Pentateuque*, & dont ils se servent encore aujourd'hui. Ces caractères sont afreux, & les plus incapables d'agrémens de tous ceux qui nous sont connus. C'étoient les lettres des Phéniciens, de qui les Grecs ont pris les leurs. Le vieil alphabet ionien fait assez voir cette ressemblance, comme le montre Scaliger dans ses notes sur la chronique d'Eusebe.

SAMBUCA, SAMBUQUE. } Mussonius, dans son traité *de Luxu Græcorum*, dit: La *sambuque* ou sambyce étoit un instrument qui rendoit un son aigu. Euphorion raporte que les Partes & les Troglodites faisoient usage de *sambuques* à quatre cordes. Athénée (14. *pag.* 635.) dit que la magade ayant subi quelque changement, fut appelée *sambuque*. Porphyre & Suidas ajoutent que les *sambuques* étoient des instrumens de musique triangulaires, garnis de cordes inégales en longueur & en grosseur, au son duquel instrument on chantoit des vers iambes.

Enfin, Mussonius nous apprend encore que la *sambuque*, espece de cythare triangulaire, fut inventée par Ibycus, & que, suivant Sémus de Délos, la Sibylle fut la premiere à se servir de cet instrument, appelé *sambyce*, du nom de son inventeur. (*F. D. C.*)

SAMBUQUE. La *sambuque* est une machine que les anciens employoient dans les siéges. Lorsque Marcellus ataqua l'Achradine de Syracuse, sa flote étoit composée de soixante navires à cinq rangs de rames, qui étoient chargés d'hommes armés d'arcs, de frondes & de dards, pour nétoyer les murailles. Il y avoit encore huit autres navires à cinq rangs, d'un côté desquels on avoit ôté les bancs aux uns à droite, aux autres à gauche, & que l'on avoit joints ensemble par les côtés où il n'y avoit pas de bancs. C'étoient ces navires qui, poussés par les rameurs de l'autre côté, approchoient des murailles, & qu'on appeloit des *sambuques*. Ils portoient une échele énorme que l'on dressoit à l'aide des poutres placées au haut des mâts.

SAMBULOS, montagne d'Asie, vers la Mésopotamie. Elle étoit célebre par un temple dédié à Hercule. Tacite (*Annal. l. XII. ch. xiij.*) en raporte une particularité. Il dit que ce dieu avertissoit en un certain temps les prêtres de son temple de préparer des chevaux chargés de fleches, afin d'aller à la chasse; que ces chevaux couroient vers un bois, d'où ils revenoient le soir fort fatigués & sans fleches; que la nuit ce même dieu montroit à ses prêtres, pendant le sommeil, les endroits de la forêt où ces chevaux avoient couru, & qu'on les trouvoit le lendemain couverts de gibier étendu par terre.

SAMDALIUM, en Pisidie. ΣΑΜΔΑΛ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze . . . . *Pellerin*.

SAMOS, île de la Méditerranée, sur la côte de l'Asie Mineure, entre l'Ionie à l'Orient, & l'île d'Icaria, aujourd'hui Nicarie, au couchant, au midi du golfe d'Éphise. Elle est séparée de l'Anatolie par le détroit de Mycale, qui prend ce nom de l'anciene ville de Mycalessus, ou de la montagne Mycale, qui est en terre ferme le long de ce détroit, auquel on donne environ trois lieues de large.

L'île de *Samos* avoit été premiérement appelée *Parthenia*, ensuite *Driusa*, puis *Anthemusa*; on l'a aussi nommée *Cyparissia*, *Parthenoarusa*, & *Stephane*. Pline lui donne 87 milles de circuit, & Isidore pour faire le compte rond, en met 100.

Cette île est toute escarpée, & c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Samos*; car selon Constantio Porphyrogenete, les anciens Grecs appeloient *samos* les lieux fort élevés. La grande chaîne de montagne qui traverse *Samos* dans sa longueur, se nommoit *Ampelos*. Sa partie occidentale qui finit à la mer du côté d'Icaria, retenoit le même nom; elle s'appeloit aussi *Cantharinus* & *Cerecteus*, au raport de Strabon, l. XIV & l. X; c'est cette roche qui fait le cap de *Samos*, & que les Grecs modernes nomment *Kerki*.

Du temps que la Grece florissoit, l'île de *Samos* étoit peuplée, cultivée, riche, brillante, & d'une fertilité que les anciens ne se lassoient point d'admirer. On lui appliqua ce proverbe: les poules y ont du lait. C'est dans ce charmant séjour qu'Antoine se rendit d'Éphese avec Cléopâtre pour y prendre part aux divertissemens de cette île voluptueuse, pendant que leurs armées de terre & de mer acheveroient de se former contre celle d'Octave, avant la bataille d'Actium. Cléopâtre ne pouvoit choisir un lieu plus propre à distraire Antoine & à l'amuser. *Samos* étoit alors le centre des plaisirs; tout y respiroit la molle oisiveté; les richesses de la nature y fleurissoient deux fois chaque année; les figues & les raisins, les roses & les plus belles fleurs y renaissoient presque aussi-tôt qu'on les cueilloit. *In ea insula*, dit Athénée, *bis anno ficos, uvas, mala, rosas, nasci narrat Aethlius*. Pline parle des grenades de cette île, dont les unes avoient les grains rouges & les autres blancs; le gibier étoit meilleur que dans aucun autre pays. Les routes publiques & les rues des villes étoient ombragées de ces saules de l'Ombrie, aussi agréables par leur feuillage que par leur verdure.

Tous les jours se passoient à *Samos* en fêtes galantes; les insulaires alloient ensemble au temple de Junon, & s'y rendoient en habillemens pompeux ayant des tuniques blanches comme la neige, & traînantes jusque à terre; leurs cheveux bouclés, & négligemment épars sur leurs épaules, noués avec des tresses d'or, voltigeoient au gré des zéphirs. Couronés de fleurs, & parés de tous les ornemens les mieux assortis, ils formoient une marche solemnele, terminée par une milice revêtue de boucliers resplendissans; *ut nexi fuerunt, contendebant in Junonis templum, speciosis vestibus amicti, terraque late niveis tunicis solum radebant, coma cincinni insidebant crinibus quos vitis aureis nexos, ventus quatiebat; pompam claudebant scutati bellatores*.

Il seroit difficile d'exprimer quels étoient dans cette île l'excès du luxe & le déréglement des mœurs. Plutarque dit qu'il y avoit un lieu nommé les *jardins de Samos*, *Samiorum flores*, où les habitans se rendoient pour y goûter tous les plaisirs que pouvoit imaginer l'obscénité la plus outrée. *Samios plusquam credibile est luxu corruptos!*

Les mines de fer ne manquoient pas dans *Samos*, car la plupart des terres sont d'une couleur de rouille. Selon Aulu-Gelle, les Samiens furent les inventeurs de la poterie, & celle de cette île étoit recherchée par les Romains. *Samia vasa etiamnum in esculentis laudantur*, dit Pline. *Samos* fournissoit en médecine deux sortes de terres blanches, outre la pierre samiene, qui servoit encore à polir l'or.

Toutes les montagnes de l'île étoient remplies de marbre blanc, & les tombeaux n'étoient que de marbre. Une partie des murailles de la ville, qui avoient dix pieds d'épaisseur & même ra en quelques endroits, étoient aussi bâties de gros quartiers de marbre, taillés la plupart à tablettes ou facetes, comme l'on taille les diamans. Nous n'avons rien vu de plus superbe dans tout le Levant, dit Tournefort; l'entre-deux étoit de maçonerie; mais les tours qui les défendoient étoient toutes de marbre, & avoient leurs fausses portes pour y jeter des soldats dans le besoin.

Enfin Junon, protectrice de *Samos*, y avoit un temple rempli de tant de richesses, que dans peu de temps, il ne s'y trouva plus de place pour les tableaux & pour les statues. Hérodote samien, cité dans Athénée (*Deipn. l. XV.*), comme l'auteur d'un livre qui traitoit de toutes les curiosités de *Samos*, assure que ce temple étoit l'ouvrage des Cariens & des nymphes, car les Cariens ont été possesseurs de cette île.

Junon est représentée sur quelques médailles de *Samos*, avec des especes de bracelets, ou des broches, comme l'a conjecturé Spanheim, chargées d'un croissant. Tristan a donné le type d'une médaille des Samiens, représentant cette déesse vêtue d'une tunique qui descend sur ses pieds, avec une ceinture ferrée; le voile prend du haut de la tête, & tombe jusqu'au bas de la tunique. Le revers d'une médaille qui est dans le cabinet national, représente ce voile tout déployé, formant des angles sur les mains, un angle sur la tête, & un autre angle sur les talons.

On a d'autres médailles de *Samos*, où Junon a les épaules couvertes d'une espece de camail, sous lequel paroît une tunique, dont la ceinture est posée en sautoir, comme si l'on vouloit marquer qu'elle eût été déliée. La tête de ces der-

nieres médailles est couronée d'un cerceau qui s'apuie sur les deux épaules, & qui soutient à l'extrémité de son arc un ornement pointu par le bas, évasé par le haut comme une pyramide renversée.

Sur d'autres médailles de *Samos*, on voit une espece de panier qui sert de coefure à la déesse.

Samos, île. ΣΑΜΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze. . . . . . . *Pellerin*.

R. en argent. . . . . *Dutens*, *Hunter*.

O. en or.

Le paon de Junon leur sert de type.

On a frapé dans cette île des médailles impériales greques en l'honeur de la plupart des Augustes, depuis Néron, jusqu'à Valérien jeune.

SAMOSATE, *Samosate* anciene ville d'Asie sur l'Euphrate, dans la Commagene dont elle fut la capitale, aux confins de la grande Arménie, & peu loin de la Mésopotamie. Pline (*L. V. c. XXIV.*) dit que *Samosate* étoit la capitale de la Commagene. Cette ville étoit en effet la résidence d'Antiochus, à qui Pompée avoit acordé la Commagene, dont ses successeurs jouirent jusqu'à Tibere qui la réduisit en province romaine. Caligula & Claude la rendirent à ses rois; mais elle redevint province sous Vespasien.

Cette ville a sur quelques médailles le prénom *Flavia* qu'avoient aussi d'autres villes de l'Orient. Une médaille d'Hadrien porte, φλα Σαμο. μητρο. κομ., c'est-à-dire, *Flavia Samosata Metropolis Commagenes*. Une autre de Severe, μητρ. κομ. &c. Ainsi elle étoit métropole avant la nouvele division des provinces; car au temps de cette division, Hiérapolis devint nouvele métropole de l'Euphrateuse, province qui répondoit à l'anciene Commagene.

Le temps de la fondation de *Samosate* est inconnu, suivant Strabon; Artémidore, Ératosthene & Polybe en ont parlé comme d'une ville qui subsistoit de leur temps. Il y a des médailles de cette ville, qui sont très-ancienes, d'un travail grôssier, & dont les légendes se lisent difficilement à cause du renversement des lettres; on y voit d'un côté le génie de la ville représenté par une femme couronée de tours, assise sur des rochers, & tenant de la main droite une branche de palmier ou des épis avec la légende Σαμοσα. πολεως, *de la ville de Samosate*; le type du revers de ces médailles est un lion passant, qui étoit probablement le symbole distinctif de la ville. Ce type se voit sur plusieurs médailles du cabinet de Pellerin, dont quelques-unes donnent le nom de la ville, Σαμοσατων, & sont d'un travail moins grôssier que les médailles plus ancienes.

Le type des ancienes médailles de *Samosate*, le *lion passant*, se voit sur une autre médaille du cabinet de Pellerin, au revers de la tête d'un roi qui porte une tiare haute, semblable à celle qu'on trouve sur quelques médailles de Tigrane, roi d'Arménie: au revers on lit au dessus du lion Βασιλεως, au dessous, Αντιοχου du roi Antiochus. Cette tête ne ressemble à aucune des têtes des Antiochus qui ont régné en Syrie, ni des Antiochus rois de Commagene. Cette médaille ayant été frapée à *Samosate*, on peut en inférer que cet Antiochus étoit prince d'une dynastie établie en cette ville, différente de la dynastie des Séleucides qui régnerent dans la Syrie & ensuite dans la Commagene.

Belley a donné dans *les mémoires de l'acad. des Inscrip.*, l'explication d'une médaille frapée à *Samosate*, où l'on voit d'un côté la tête du soleil couronée de rayons, & au revers une Victoire passant, tenant de la main droite une courone de lauriers, & de l'autre une palme, avec cette inscription: Βασιλεως Σαμου θεοσεβου δικαιου, & à l'exergue ΓΥ. Pour l'intelligence de cette médaille, Belley suppose qu'entre les princes que l'histoire nous apprend s'être soulevés contre Antiochus III, dit le *Grand*, roi de Syrie, il y en eut un nommé *Samos* qui s'établit dans la Commagene, qui y prit le titre de *roi*, qui y bâtit une grande ville, laquelle en devint la capitale, parce qu'il y fixa son séjour; que de son nom elle fut appelée *Samosate*, & que la médaille y a été frapée la trente-troisieme année de cette nouvele dynastie.

Mais cette supposition qui dément absolument ce que l'histoire nous apprend de la succession des rois de Commagene est entiérement détruite dans un mémoire que de Boze a fait en conséquence de celui de Belley; & cet académicien prouve que tout concourt à persuader que le *Samos* de la médaille n'est autre chose que le Σαμψος, roi d'Émese, dont Josephe & Dion font mention, & qui prêta la main à Césennius-Pétus, lors de l'expulsion d'Antiochus IV du nom, dernier roi de Commagene.

Le nom moderne du lieu qui a pris la place de *Samosate* est *Scempsat*; mais il n'y a plus de ville, ce ne sont que des ruines.

Samosate, dans la Commagene. ΣΑΜΟΣΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un lion passant, ou la plante appelée *commagene*.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques, avec son époque, en l'honeur d'Hadrien, de M. Aurele, de Vérus, de Sept. Sévere, de Caracalla, d'Élagabale, d'Alexandre-Sévere, des deux Philippes, de Trajan-Dece, de Gordien-Pie, d'Antonin.

SAMOTHÈS. Si l'on en croit les histoires fabuleuses d'Angleterre, *Samothès* est le même que Mosoch ou Mesech, dont elles font le fils aîné de Japhet; quoique des sept enfans de ce patriarche, ce ne soit que le sixieme dans Moyse (*Gen.*

(*Gen.* x. 2.). Ce fut, dit-on, le fondateur des Celtes. Il plaça le siége de sa domination le long du pont-Euxin & sur les bords du Thermodoon. Il l'étendit dans cette partie de l'Europe, qui portoit le nom de Gaule Celtique, que bornoient le Rhin & les Pyrénées, & qui comprenoit aussi l'île de la Grande-Bretagne, dans laquelle il conduisit les premieres colonies qui les peuplerent, & qui pour cela fut appelée *Samothée*.

C'est encore le *Dis* ou le Pluton des anciens Païens; car César, au livre sixieme de la guerre des Gaules, raporte que les Gaulois se disoient fils de *Dis*, & que c'étoit la tradition des Druides.

SAMOTHRACE, île de l'Archipel, voisine de la Thrace, autrefois célebre par le culte des dieux Cabires, & par les mysteres qu'on y célébroit, appelés communément *mysteres de Samothrace*. *Voyez* CABIRES, MYSTERES.

La capitale de cette île portoit le même nom; elle étoit fameuse par un temple dont les mysteres n'étoient pas moins respectés que ceux d'Éleusis. C'étoit un asyle si sacré, qu'Octave, lieutenant du consul, n'osa en enlever Persée, comme le remarquent Tite-Live (*Liv. XLV, chap.* 25.), & Plutarque (*Dans la Vie de Paul-Émile.*).

SAMPHORÆ, chevaux marqués à la cuisse d'un Σ, appelé anciénement *san* ou Σὰν. (*Hesych. schol. Aristoph. in Nub. p.* 130.)

SAMPSERA, dans l'Égypte.

Goltzius seul attribue des médailles à cette ville.

SAMUS, Théosebès & le juste, roi de Commagene. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΜΟΥ.

Ses médailles sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SANATES, peuples qui demeuroient au dessus & au dessous de Rome, qui furent ainsi appelés, parce qu'après s'être révoltés contre les Romains, la réflexion les fit bientôt rentrer dans le devoir: *Quia cum a Romanis defecissent, brevi post redierunt in amicitiam, quasi sanata* (*Paullus in epitome*,) *mente*.

SANCUS, nom du dieu que les Romains honoroient aussi sous le nom de *deus fidius*, dieu de la foi, & qui étoit reconu des Grecs pour Hercule, comme l'enseigne Varron. On a trouvé plusieurs inscriptions où on lit; *Sancus, deus fidius*. On cite entre autres un marbre qu'on voit à Tibur, sur lequel ces paroles sont gravées, *Sanco sancto deo fidio sacrum*.

Sancus est un mot sabin, le même que *Sabus*, pere de Sabinus, qui donna son nom aux Sabins. Ces peuples le reconoissoient pour dieu. Quand ils furent admis dans Rome, ils y transporterent leur dieu *Sancus*, & les Romains lui bâtirent un temple auprès de celui de Quirinus. Outre ce nom, on l'appela *Sangus*, *Sanctus*, & *fidius*. Tite-Live le nomme simplement *Sancus*, & le met au nombre des *semones*, c'est-à-dire, des demi-hommes. C'étoit ainsi que les Romains apeloient certains dieux qu'ils ne croyoient pas dignes du ciel; mais qu'ils regardoient au dessus des hommes ordinaires. C'est en ce sens qu'il faut entendre cet endroit de Tite-Live, *bona semoni Sanco censuerunt consecranda*: Ovide dans les fastes, fait mention de tous ces détails:

Quærebam, nonas Sanco Fidione referrem,
An tibi, Semo pater: tunc mihi Sancus ait, &c.

SANDALIARIUS Vicus, quartier & rue de l'ancienne ville de Rome; cette rue s'appeloit aussi *Sandaliaris Vicus*: Galien en fait mention. Une anciene inscription porte, *D. M. M. AFRANI. HELIODORI. MAGISTRI. VICI SANDALIARII. M. AFRANIUS. ITUMOL. PATRONO. FEC.* Une autre inscription fait connoître que cette rue étoit dans le quatrieme quartier de la ville: *SEXT. FONTEIUS. O. L. ROPHINIUS. C. N. POMPEIUS. C. N. L. NICEPHOR. MAG. VICI SANDALIARI. REG. IV. ANNI. XVIII. D. D.*

Cela est conforme à Publius Victor, qui met le temple d'Apollon, surnomé *Sandaliarius*, dans le quatrieme quartier de Rome; Apollon prenoit ce surnom de cette rue, & Suétone marque que le Temple avoit été bâti par Auguste. Il acheta, dit-il, les plus précieuses statues des dieux, comme l'Apollon *Sandaliarius*, le Jupiter Fragédus, &c., & les dédia par quartiers. Cette rue étoit le quartier des libraires: Aulu-Gelle dit (livre XVIII, chapitre 4.): *In Sandaliario apud librarios fuimus*. Son nom venoit des faiseurs de sandales, appelés *Sandaliarii*.

SANDALE, sorte de chaussure ou de pantoufle fort riche, qui étoit fait d'or, de soie, ou d'autres étofes précieuses, & que portoient les Greques & les Romaines. Elle consistoit en une semelle, dont l'extrémité postérieure étoit creusée pour recevoir le talon, la partie supérieure du pied restant découverte.

Térence dit, en parlant de cette sorte de chaussure:

Utinam tibi commitigari videam sandalio caput.

„ Plût à Dieu qu'elle vous cassât la tête avec sa sandale „!

Burette, dans ses dissertations sur la musique des anciens, dit qu'ils se servoient de *sandales* de bois ou de fer pour batre la mesure, afin de rendre la percussion rithmique plus éclatante.

SANDALIGERULI, esclaves qui gardoient les *sandales* de leurs maîtres, pendant qu'ils étoient couchés sur les lits de table, quand ils marchoient dans les rues, &c. Plaute (*Trin.* 2. 1. 22.) les compte parmi les autres esclaves que leur service approchoit le plus près de la persone de leurs maîtres.

Vestispica, *unctor*, *auri custos*, *flabellifera*, *sandaligerula*.

SANDAPILA. Ce mot désignoit, chez les Romains, une biere, un cercueil fait pour porter en terre les pauvres, *popularis sandapila*. Ce même mot s'appliquoit aux bieres des criminels exécutés à mort. On appeloit ceux qui portoient en terre les cadâvres des uns & des autres, *sandapilarii*. (D. J.)

SANDARACURGIUM, montagne de l'Asie mineure, aux environs de Pompéiopolis, ville de la Galatie; selon Strabon (l. XII, p. 526), ce nom désigne un lieu où l'on travailloit le *sandarac*; aussi Strabon ajoute-t-il que cette montagne étoit creuse, par les souterrains qu'on y avoit percés en y travaillant. On y employoit des malheureux qui avoient été vendus à cause de leurs mauvaises actions; car outre que ce travail est fort pénible, poursuit le géographe grec, on dit encore que l'air de ces mines est mortel à cause des fortes exhalaisons des matieres qu'on y remue; c'est pourquoi on a interrompu ce travail, dont on tiroit peu de fruit, & où les ouvriers périssoient par centaine.

SANDARAQUE. On a donné ce nom à trois différentes substances; 1°. à une espece d'arsenic rouge, que les Grecs nomment σανδαράχη; c'est pourquoi on l'appele *sandaraque des Grecs*, pour la distinguer des autres especes; 2°. à la résine de genevrier, que les Arabes nomment *sandarach* ou *sandarax*, & que leurs interpretes ont appelés *sandaraque des Arabes*; 3°. à une substance qui tient le milieu entre le miel & la cire, que l'on trouve souvent à part dans les endroits vides des ruches. C'est la nouriture des abeilles lorsqu'elles travaillent; on appele cette troisieme sorte de *sandaraque*, *sandaracha-erithace* & *cerithus*, comme Pline le raporte.

SANDARACINUS COLOR, couleur jaûne, appelée sandyx par les Grecs, & de la nuance du bec des merles, selon Festus: *sandaracam ait esse genus coloris, quod Græci sandycem appellant*. *Nævius*. *Merula sandaracino ore*.

SANDYCINUS COLOR, couleur jaûne, la même que le *sandaracinus color*, selon Festus. *Voyez* SANDARACINUS.

SANDYX. On ne connoît point la substance que les Grecs appeloient *sandyx*. Quelques-uns ont cru qu'ils désignoient sous ce nom une couleur d'un rouge éclatant, dont on se servoit dans la peinture; d'autres ont dit que c'étoit un vert tirant sur le bleuâtre. Strabon dit que les peintres de son temps faisoient usage d'une couleur appelée *armenium pictorium*; & que quelques autres donnoient à cette même couleur le nom de *sandycis metallum*. Elle étoit d'un bleu tirant sur le vert. On croit que la couleur appelée *Zarnich*, par les Arabes, est le *sandyx* des anciens. Avicenne dit qu'elle étoit ou jaûne, ou rouge, ou verte. On présume que par celui qui étoit jaûne ou rouge, il a voulu désigner l'orpiment, & par celui qui étoit vert, le *lapis armenus*.

SANG (Pluie de). *Voyez* PLUIE.

SANG de dragon. „ En Europe on exige, dit M. Paw, que le dessein & le coloris soient également portés à un même degré de perfection dans la peinture; voilà pourquoi elle dégénéra en Italie, mal-gré les dépenses des Romains, qui tiroient à grands frais des Indes orientales, par la voie de l'Égypte, les couleurs les plus précieuses pour l'usage de la détrempe.

India conferente fluminum suorum limum & draconum & elephantorum saniem, nulla nobilis pictura est. (*lib. XXXV. cap. 7.*)

„ Pline a pris le *sang de dragon* pour une production du regne animal, par une erreur entiérement opposée à celle de Pomet, qui dans son histoire des drogues, a pris la cochenille pour une substance végétale „.

Dans les temps de Dioscoride, qui appele cette résine rougeâtre κινναβαρι; quelques-uns pensoient avec Pline que le *sang de dragon* étoit le sang desséché de quelque dragon. On sait aujourd'hui qu'il découle d'un arbre qui croît aux Canaries & sur-tout à Madere.

SANGAR, fleuve de Phrygie, pere de la belle Sangaride, qui fit oublier au jeune Atys son atachement pour Cybele, & qui fut cause de la mort de son amant. Pausanias fait Saugaride mere d'Atys, au lieu de son amante, & raporte un conte que l'on débitoit à Pessinunte sur Sangaride. Cette nymphe ayant vu le premier amandier que la terre eût produit, y cueillir des amandes, & les mit dans son sein; aussi-tôt les amandes disparurent, & Sangaride se sentit grôsse, elle acoucha d'un fils, que l'on exposa dans les bois, & qui fut nnuri par une chevre; il s'appela Atys. *Voyez* AGDISTIS, ATYS.

SANGARIDE, fille du fleuve *Sangar*. *Voyez* ce mot.

SANGLIER, de Calydon, tué par Méléagre. *Voyez* MÉLÉAGRE.

SANGLIER d'Érymanthe, pris par Hercule. *Voyez* ÉRYMANTHE.

SANGLIER. Il étoit consacré à Diane.

Les Romains faisoient grand usage de la chair de *sanglier*, & c'étoit chez eux le mets que l'on servoit au commencement du repas. D'abord ils se contentoient d'en servir des parties; mais ils en vinrent au point de profusion, de présenter des *sangliers* entiers, dans lesquels ils faisoient encore mettre quelquefois des pieces de gibier entieres. Cet animal, ainsi accommodé, se nommoit un *sanglier à la troyene*, par allusion au cheval de bois rempli de troupes, qui servit à prendre Troye. Le premier qui servit cet animal entier, fut, au raport de Pline, Servilius Rullus, *qui solidum aprum*, *Romanorum primus*, *in epulis apposuit*. L'excès de la profusion alla depuis jusqu'à en présenter un à chaque convive;

c'est ce que raporte Athénée d'un certain Caranus.

Sanglier sur les médailles d'Abacœnum, en Sicile (*Hunter*), des Gaulois, des Étoliens, d'Arpi, de *Capua*, d'Éleusis, d'Enna, de Lyttus, d'Ostur, de Paestum, de Salapia.

Sanglier ailé, sur les médailles de Clazomene.

Sur les médailles romaines le *sanglier* est le symbole des jeux séculaires, célébrés en l'honeur de Diane, à qui cet animal est consacré; il désigne aussi des chasses faites dans les lieux du cirque.

SANGUS, surnom de Jupiter & d'Hercule. *Voyez* Sancus.

SANIS, *σανὶς*, exposition d'un criminel ataché à un poteau, en usage chez les Grecs.

SANQUINIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

SANTÉ. *Voyez* Salus.

Santé (Boire à la). *Voyez* Boire.

SANTONES, dans les Gaules. *Santonos*.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval galopant.

SAPA, vin cuit, moût réduit par la coction au tiers, selon Pline (14. 9.), & à la moitié, selon Nonnius (17. 14.).

SAPE, en latin *cuniculus*, parce que le soldat en faisant ces ouvrages, imite le lapin qui creuse son terrier: *Cuniculum, id est foramen sub terra occultum, aut ab animali quod est simile lepori appellatur quod subterfossa terra latere est solitum* (*Festus.*): par ces galeries on alloit jusque sous les ouvrages des ennemis, que l'on détruisoit ou que l'on brûloit. Ceux qui y travailloient étoient appelés *cunicularii*.

Ces sortes de sapes étoient aussi mises en usage de la part des assiégeans, pour faire tomber les murs des villes & des citadelles. Ils pénétroient jusque sous les remparts, en sapoient une partie & soutennient le reste par des étais, qui étoient de grosses poutres enduites de matieres grasses & de gaudron; ils remplissoient le vide d'entre ces poutres avec du bois sec, & toute sorte de matieres combustibles, après quoi ils y mettoient le feu, & tout crouloit avec un ravage extrême.

SAPHO fit le saut de Leucade pour se guérir de son amour pour Phaon. (*Suid.* ΣΑΦΩ.)

On voit dans la collection des pierres gravées de Stosch sur une cornaline la tête de *Sapho*, coeffée avec un filet. Ce nom ne lui est donné que d'après la conjecture d'Agostini (*gem. p.* 1. *tab.* 75.) & de ceux (*Maffei Gem. t.* 1. *tab.* 708; *Mus. Flor. t.* 1. *tab.* 37. *n.* 8. 9.) qui l'ont répétée en décrivant une tête semblable qui ne ressemble point par la coefure à la tête de *Sapho* des médailles de Lesbos dans Goltzius. (*inf. grac. tom.* 14.)

SAPIENS, surnóm de la famille Lælia.

Sapho, ou Sappho.

SARABARA. Hesychius dit que cet habillement étoit une couverture des cuisses & des jambes: *τὰ περὶ τὰς κνημῖδας ἐνδύματα*. C'étoit les chausses longues, ou pantalons des Orientaux, Medes, Perses & des Barbares, &c.

SARAGOSSE. Pour ses médailles, *voyez* Cæsarea Augusta, son ancien nom.

SARAPIS. *Voyez* Sárapis.

SARCOPHAGE, tombeau où l'on mettoit les morts qu'on ne vouloit pas brûler. Saumaise dit que ce mot vient d'une sorte de pierre dont on se servoit en Asie pour faire les tombeaux, qui s'appeloit *sarcophage*; & il croit que depuis on donna généralement ce nom à tous les tombeaux, de quelque matiere qu'ils fussent faits. Cette pierre est spongieuse, avec des veines jaûnes & profondes. On l'appele aujourd'hui pierre d'*asso*. Le mot *sarcophage* est dérivé du grec *σὰρξ*, *σαρκὸς*, *chair*, & de *φάγειν*, *manger*, c'est-à-dire, *qui mange la chair*, parce qu'on mettoit dans ces tombeaux la pierre dont nous venons de parler, qui consumoit toute la chair d'un corps dans quarante jours. Ces pierres se trouvoient dans les carrieres de la ville d'Assum dans la Troade.

„ Les belles *urnes* funéraires des Romains ont été fabriquées, dit Winckelmann, sans doute par des ouvriers grecs; c'est pourquoi elles offrent pour la plupart des tableaux agréables. Une grande partie de ces représentations sont des fâbles qui font allusion à la vie humaine, des images gracieuses de la mort, tel qu'Endymion endormi. Souvent on trouve sur ces urnes Hylas enlevé par les naïades (*Fabretti*, *inscript. c.* 6. *p.* 432.), sujet qu'on voit représenté au palais Albani dans une sorte de mosaïque, nommée *commesso* (*Ciampini*, *Vet. Monum. t.* 1. *tab.* 24.) & composée de pierres colorées. C'est à ce trait de la fâble que se raporte une inscription peu connue qu'on voit sur la face d'une colonne sciée en deux à la maison Caponi à Rome; je n'en citerai que le vers qui a raport au sujet:

ΗΡΠΑΣΑΝ ΩΣ ΤΕΡΠΝΗΝ ΝΑΙΑΔΕΣ ΟΥ ΘΑΝΑΤΟΣ.

Dulcem hanc rapuerunt nymphæ, non mors.

„ On y remarque aussi des danses de bacchantes & des fêtes de mariages. Telle la belle noce de Thétis & de Pélée, sur un *sarcophage* de la Villa Albani. (*Monum. Ant. ined. N.* 111.) Montfaucon, qui a publié ce morceau, n'a pas su ce qu'il représentoit. (*Montf. antiq. exp. t.* 5. *pl.* 51. *p.* 123.)

„ Il paroît en général que les anciens cher-

choient à diminuer l'horreur de la destruction de leurs corps par les idées gaies de la vie humaine. Plutarque nous apprend que Scipion l'africain voulut qu'on bût sur son tombeau. (*Plutarch. Apoph. p.* 346.) On sait d'ailleurs qu'il étoit d'usage aux funérailles des Romains de danser devant le corps de la personne morte. (*Dionys. Halyc. ant. rom. l. VII.*) Il y a aussi de ces monumens sur lesquels on trouve représentées les choses les plus communes de la vie ordinaire. Sur un grand bas-relief fait d'une *urne* sépulcrale, & conservé à la Villa Albani, on voit représenté un garde-manger, auprès duquel il y a une femme assise & une jeune fille debout, avec des animaux éventrés & acrochés, & avec plusieurs autres provisions de bouche: sujet semblable à celui qui est gravé dans la galerie Giustiniani, à la suite duquel on lit ces vers de Virgile:

In freta dum fluvii current, dum montibus umbra
Lustrabunt convexa, polus dum sidera pascet;
Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.

„ On voyoit autrefois à Rome une *urne* sépulcrale, sur laquelle étoit représenté un sujet obscêne, avec une inscription dont les mots suivans se sont conservés : ΟΥ ΜΕΛΕΙ ΜΟΙ, *que m'importe*? Chez Cavaceppi, sculpteur romain, on voyoit représenté sur un pareil ouvrage, quelque chose de pire encore, avec le nom du défunt „.

„ La plupart des *sarcophages* ou des urnes funéraires datent des derniers temps de l'art, dit-il ailleurs (*Hist. de l'Art, liv. IV. chap.* 6.), jusqu'aux empereurs grecs. Il en est de même de la plus grande partie des bas-reliefs qui ont été sciés de ces sortes d'urnes carrées oblongues. Parmi ces bas-reliefs j'en remarquerai six comme les plus beaux, mais dont la fabrique doit remonter plus haut. Trois de ces monumens se trouvent dans le cabinet du Capitole, dont le plus grand représente la dispute d'Agamemnon & d'Achille au sujet de Chryséis; le second les neuf muses & le troisieme un combat avec les Amazônes. Le quatrieme morceau, de la Villa Albani, offre les noces de Thétis & de Pélée, avec les divinités des saisons qui apportent des présens aux époux. Le cinquieme & sixieme morceau de la Villa Borghese, représentent la mort de Méléagre & la fable d'Actéon. A l'égard des bas-reliefs travaillés isolément, on les distingue par une saillie ou par une bordure relevée. Les urnes funéraires étoient pour la plupart fabriquées d'avance, pour être exposées en vente, ainsi que nous le font juger les sujets représentés sur ces monumens, qui n'ont aucun raport ni avec l'inscription ni avec le personel du défunt. On trouve dans la Villa Albani une de ces urnes, qui est endomagée, dont la face de devant est divisée en trois champs : sur celui qui est à droite on voit Ulysse ataché au mât de son vaisseau, pour ne pas succomber à la séduction des Syrenes, dont l'une joue de la lyre, l'autre de la flûte & la troisieme chante en tenant un rouleau dans sa main. Elles ont comme l'ordinaire des pieds d'oiseaux; la seule particularité qu'on y remarque, c'est qu'elles sont toutes trois revêtues de manteaux. Dans le champ du côté gauche, on voit des philosophes assis & en conversation. Dans celui du milieu, on lit une inscription qui n'a pas le plus léger raport avec les sujets représentés „.

SARCOPHAGUS Lapis, nom qu'on a donné à la pierre d'assn ou assiene dont on vient de parler. C'étoit une pierre remplie de pyrites qui se vitriolisent. Le vitriol a la propriété de ronger les chairs.

SARDA, SARDIUS, ou SARDION, nom sous lequel Wallerius & plusieurs naturalistes ont cru que les anciens avoient désigné la cornaline (*Carneolus*); mais il y a plus d'apparence qu'ils ont eu en vue la sardoine, qui est jaûne, plutôt que la cornaline qui est rouge.

SARDACHATE, nom donné par les anciens à une agate mêlée de cornaline, ou plutôt de sardoine. Elle est blanchâtre & remplie de veines & de taches jaûnes ou rougeâtres.

SARDAIGNE. *Voyez* Sardes.

SARDANAPALE. En 1761 on trouva dans une vigne près de Frescati, une statue vêtue d'une tunique traînante & envelopée dans une vaste draperie, sur le bord antérieur de laquelle est gravé ce nom CAPΔANAΠAΛΛOC. Le bandeau royal ceint sa tête qui a une longue barbe bouclée & de longs cheveux frisés. Winckelmann croit que c'est la figure d'un des *Sardanapales* rois d'Assyrie. (*Monumenti antichi inediti* no. 164.)

SARDES, habitans de la Sardaigne. Eux & les Siciliens étoient par le moyen des blés que produisoient leurs îles, les nouriciers de Rome, selon Valere-Maxime (*L. VII. c.* 6.) : *Siciliam & Sardiniam benignissimas urbis Romanæ nutrices*.

Ils portoient des vêtemens particuliers appelés *mastruca* & faits de peaux de bêtes. Les Romains exigerent d'eux ces fourures comme contribution, & les *Sardes* leur en envoyerent 12000 selon Tite-Live. Plaute a fait aussi mention des *mastruca* (*Poen. act. V. vers.* 34.), de même qu'Isidore (*L.* 19. *c.* 3.)

„ Pour faire connoître, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. l. III. c.* 3.), l'état de l'art chez les *Sardes*, je ferai mention de quelques figures de bronze, trouvées dans l'île de *Sardaigne*. Elles méritent quelque attention de notre part, tant à cause de leur forme, qu'à cause de leur antiquité. Le comte de Caylus a publié deux figures semblables, découvertes dans la même île (*Recueil d'ant. t.* 3.); celles dont je parle sont dans le cabinet du collége de S. Ignace à Rome,

où elles ont été envoyées par le cardinal Albani. Il y en a quatre de différente grandeur, depuis un demi-palme (huit pouces environ), jusqu'à deux palmes. La forme & la figure en sont tout-à-fait barbares, & portent en même temps le caractere de la plus haute antiquité dans un pays où les arts n'ont jamais fleuri. Ces figures ont des têtes alongées, des ieux d'une grandeur démésurée, des parties difformes & de longs cous de cigogne, faites dans le goût des plus vilaines petites figures en bronze de fabrique étrusque „.

„ Deux des trois figures les plus petites paroissent représenter des soldats sans casque, armés d'une courte épée, atachée à un baudrier qui passe par-dessus la tête, descend sur la poitrine de droite à gauche. Sur l'épaule gauche pend un manteau court, fait d'une étofe étroite rayée & descendant jusque vers le milieu de la cuisse. Ce manteau a l'air d'un drap carré qui peut être plié; le dedans est garni d'un rebord étroit & relevé. Cette espece singuliere d'habillement est sans doute celle que portoient les anciens *Sardes* & qui se nommoit *mastruca*. (*Plaut. Pœn. act.* 5. *sc.* 5. *v.* 34. *Isid. l.* 19. *c.* 3. *ex Cicerone.*) L'une de ces figures tient dans sa main, à ce qu'il paroît, une assiete de fruit „.

„ L'ajustement de cette figure nous fait connoître un usage établi chez les anciens peuples à la guerre. Le soldat *Sarde* étoit obligé d'avoir avec lui sa provision de bouche; mais il ne la portoit pas sur le dos comme le soldat romain, il la traînoit derriere lui sur un train qui portoit le panier. L'expédition finie, le soldat prenoit son train léger, le passoit dans l'anneau atаché sur le dos, & chargeoit le panier sur la tête par-dessus les deux cornes. Il y a lieu de croire que les troupes ayant toujours avec elles leur nécessaire, marchoient aussi à l'ennemi avec cet attirail „.

„ La plus remarquable de ces figures, de la hauteur de près de deux palmes, est celle d'un soldat portant un gilet court ; cette figure, ainsi que les deux autres, porte des chausses & une armure qui descend jusqu'au dessous du gras de la jambe, ce qui est le contraire des autres armures de ce genre ; car celles des Grecs couvroient l'os de la jambe, au lieu que celles de ces peuples sont appliquées sur le molet & laissent le devant à découvert. Parmi les pierres gravées du cabinet de Stosch, il y en a une sur laquelle on voit Castor & Pollux. Dans l'explication de cette pierre j'ai cité la figure que je décris. (*Descript. des pier. grav. du cab. de Stosch, p.* 201.) Ce soldat tient de sa main gauche un bouclier rond devant son corps, mais à une certaine distance, & sous ce bouclier trois fleches dont on aperçoit les bouts empennés qui passent; de sa main droite il porte l'arc. Il a la poitrine couverte d'un corcelet court, & les épaules garnies d'épaulieres, armure qu'on voit aussi sur un vase de la collection du comte de Mastrilli, formée à Nole, & sur un autre morceau de ce genre de la Bibliotheque du Vatican. (*Dempst. etrusq. tab.* 48.) Dans un monument que j'ai publié, on voit encore un gladiateur avec une pareille armure sur les épaules. (*Monum. ant. ined. num.* 197.) L'épauliere de cette figure, ainsi que celles des figures dont je parle sur des vases, est de forme carrée ; mais sur la figure *sarde* elle a la forme des épauletes qu'on voit sur les uniformes de nos tambours. J'ai trouvé ensuite que cette pratique de préserver les épaules avoit été aussi en usage chez les Grecs des temps les plus reculés. Hésiode entre autre armure donne l'épauliere à Hercule (*Hesiod. scut. Herc. v.* 128.), & le scholiaste de ce poëte la nomme Σωσάνιον, de Σώζειν, préservar. La tête est coëfée d'un bonnet plat, des côtés duquel s'élevent deux longues cornes comme des dents, dressées en avant & en haut. Sur ces cornes est posé un panier qui a deux bâtons de traverse & qui peut être détaché. La figure porte sur le dos le train d'un chariot avec deux petites roues, dont le timon est passé dans un anneau sur le dos, de sorte que les roues débordent la tête „.

„ M. Barthélemy a donné dans les mémoires de l'académie des Belles Lettres (pour l'année 1758), le dessein d'une figure du même goût & du même pays, dit Caylus (*Rec. d'Antiquités tom. III, pl.* 27.), que les deux que je présente ici. Elle est seulement un peu plus grande, & plus remarquable par les utensiles dont elle est acompagnée. Je ne crois pas que dans aucun des recueils d'Antiquités, qu'on a publiés jusqu'ici, on trouve une quatrieme figure, sous le véritable titre de *sarde*, oi qui soit rendue avec la cruele exactitude de cette copie. La singularité, qui fait le principal mérite de ces monumens, m'a déterminé à les faire dessiner sous trois points de vue, non pour conserver la beauté de leurs aspects, mais pour mettre en état de rendre à la *Sardaigne* les ouvrages qui lui apatienent, & qu'on poura découvrir à l'avenir „.

„ La premiere figure a le bras passé dans un arc apuié sur son épaule, & soutenu par une de ses mains, tandis qu'elle tient l'autre ouverte, & la présente à plat, à la hauteur de son coude, comme si elle soutenoit ou présentoit quelque objet; mais cette main est très-mutilée, & sa correction ne pouvant conduire à sa véritable disposition, il faut en abandoner la recherche. La figure est vêtue d'une espece de gilet fort juste, qui descend sur le devant comme sur le derriere, à la moitié de ses cuisses. Elle porte sur des brételes qui se croisent symmétriquement sur le dos & sur le ventre, des utensiles légers dont il me paroît impossible de décrire l'objet & l'utilité. On distingue seulement sur le devant une boîte carrée. Les bandeletes ou les cordes qui font le tour des jambes dans toute leur longueur, font dans le même goût, ou plutôt de la même espece que celles qui environent le cou

de ce *farde*. Ces fortes de vêtemens plus recherchés, & principalement la parure de la tête, m'ont engagé à débuter par la description de cette figure; il m'a paru qu'elle représentoit le plus avancé en grade. En effet, indépendament des autres distinctions, sa coefure placée fur des cheveux courts, couvre le front, & pouroit d'autant plus s'enfoncer qu'elle est élevée au dessus de la tête. Elle est ornée d'un crochet, ou peut-être d'une plume qui pend en avant du côté de la terre, & qui paroît attachée sans beaucoup d'art, avec une corde qui fait trois tours. Le tout est établi fur un cercle qui porte de petites boules faillantes, qui donnent à cette figure un air de parure qu'on ne trouvera pas dans le numéro fuivant. Au reste, l'un & l'autre ont les pieds nus, posés fur des traverses de bronze qui les élevent, mais qui pouvoient aussi être destinées à les arrêter & à les fixer, selon l'usage des Étrusques. Cependant ces derniers ne traitoient ainsi que leurs divinités; j'ignore les mœurs & la façon de penser des anciens habitans de la *Sardaigne*; mais il est difficile de se persuader que cette figure ait jamais été celle d'une divinité. Il est vrai néanmoins qu'elle n'a pas d'épée, que son arc est placé comme un attribut, qu'elle a fur la tête des ornemens fort riches pour acompagner de si grandes barbaries. J'ajouterai seulement, que des persones dignes de foi, qui ont été en *Sardaigne*, m'ont assuré que les habitans de cette île, à la vérité de l'état le plus grôssier, ont encore aujourd'hui les jambes environées de cordes, comme on le voit fur ce monument. La hauteur de cette statue est de cinq pouces & cinq lignes ».

« Quant à la seconde figure ici dessinée, voici tout ce qu'on en peut dire: Sur deux gilets pareils à celui du numéro précédent, mais dont l'un est un peu plus long que l'autre, descend une bande d'étofe assez large, sans pli, galonée ou travaillée fur un de ses côtés, & qui tombant au dessous des gilets, ne couvre qu'une épaule, & ne laisse voir que la poignée d'une épée placée fur l'estomac, & portée par un baudrier à la mode des Grecs. Une main de la figure est élevée en signe de paix, & l'autre soutient l'extrémité d'un bâton courbé, pareil à ceux que nos marchands de vinaigre nomment *une courge*, & dont ils font usage pour porter leurs barils plats fur l'épaule avec sûreté, & facilité. L'extrémité courbe de ce bâton paroît ici formée par la tête d'un lapin, du moins les oreilles séparées achevent de donner une idée de cet animal. Ce bâton porte un sac carré, qui pend à une corde; ce sac est pareil à celui que portent nos soldats, & que nous nommons *avresac*; ce meuble est d'un meilleur travail que le reste de la figure. Il présente même beaucoup d'imitations de la nature, & renferme deux autres animaux, que les mêmes raisons m'engagent encore à prendre pour des lapins, & dont les têtes sortent symmétriquement de chaque extrémité du sac; mais elles sont arrêtées chacune par une corde passée dans le sac, & qui tient les animaux en état; car il est vrai-semblable qu'ils étoient vivans. Du reste, le cou & les jambes de cette figure sont absolument nus. Le bonet, ou la toque ronde, de la forme la plus simple, qui couvre très-peu le haut de sa tête, est ataché à chacune de ses oreilles par des cordons doubles. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, pour arrêter cette coefure, que la tête est absolument rasée. La forme carrée sur laquelle les pieds de ce soldat, de ce chasseur, ou de ce marchand de lapins, sont posés, ressemble plus à des échâsses, que celle du numéro précédent, qui est arondie; mais l'une & l'autre espece de socles, ont le même objet de retenue & de solidité, ils sont également faits pour être en vue, c'est-à-dire, placés au dessus du plan du piédestal; l'élévation sous les pieds de l'une & de l'autre de ces figures, mérite aussi quelque considération. La hauteur de cette statue est de six pouces moins une ligne ».

SARDES. Ce qui contribua le plus dans tous les temps à la richesse de *Sardes*, ce fut la fertilité de son territoire. Les coteaux du Tmole étoient plantés de vignobles, dont le vin étoit fort estimé; aussi avoit-on imaginé que Bacchus avoit été nouri à *Sardes*, & que cette ville avoit inventé l'art de faire le vin. Ce dieu est représenté avec ses attributs, le canthare, le thyrse & la panthere, fur plusieurs de ses médailles. Une plaine spacieuse s'étend de la montagne jusqu'au delà du fleuve Hermus, nommée par excellence *la plaine de Sardes*. *Σάρδιον πεδίον*. Elle est arrosée par un grand nombre de ruisseaux, & par le Hermus qui fertilise ses terres. On voit le fleuve représenté fur une médaille de Sabine, *Σαρδιανων ερμος*. La plaine outre les pâturages, produisoit en abondance des blés & des grains de toutes especes; Cérès & Triptoleme qui présidoient à l'agriculture, sont représentés sur plusieurs de ses médailles.

Antonin-Pie dans un de ses rescrits, met *Sardes* au nombre des villes qu'il qualifie de métropoles de peuples. Elle étoit métropole de la Lydie: *Lydia celebratur maxime Sardibus*, dit Pline (*Lib. V. cap.* 29.). Aussi prenoit-elle le titre de *Métropole*, comme l'a prouvé Askew, savant anglois, par une inscription qu'il a copiée sur les lieux en 1748. On lit fur un médaillon de Septime Sévere, *Σαρδιανων δις νεωκορων μητροπολεως Ασιας*. Enfin, dans la division que les Romains firent de la province d'Asie en plusieurs préfectures ou jurisdictions, qu'ils nommoient *juridici conventus*, celle de *Sardes* à laquelle ressortissoient plusieurs grandes villes, étoit une des plus étendues.

Le gouvernement de cette ville étoit démocratique; l'autorité publique s'exerçoit au nom du peuple par un conseil public, comme on le voit sur un monument érigé en l'honeur d'Anto-

nin-Pie : H Βουλη και ο Δημος των Σαρδιανων. Outre le conseil commun de la ville, Βουλη, composé des archontes & d'autres conseillers, la ville de *Sardes* avoit un sénat ou conseil des anciens, γερουσια, dont il est fait mention dans une belle inscription de cette ville, raportée par Spon (*Misc. pag.* 317.), H Βουλη και ο Δημος και η γερουσια, &c. Ce conseil s'assembloit dans le palais de Crésus, que les *Sardiens* avoient destiné pour le logement & la retraite des citoyens pendant leur vieillesse. Vitruve (*Lib. IV. c. VIII.*) parle de ce palais qu'il appele *Gerusia*.

Le conseil *gerusia* étoit établi dans plusieurs villes de l'Asie, suivant les inscriptions & les médailles. Le premier magistrat de *Sardes* étoit nommé *Archonte*, & quelquefois στρατηγὸς, préteur. On fait que le nom d'*Archonte* venoit d'Athênes. Les colonies greques le porterent en Asie, d'où il s'étendit à plusieurs villes de ce continent. Dans le grand nombre des médailles de *Sardes*, il n'y en a que deux frapées sous Tibere, & une sous Trajan, qui portent le nom du proconsul; mais on y trouve les archontes sous presque tous les regnes, depuis Auguste jusqu'à Valerien le jeune. *Sardes* avoit aussi un premier magistrat, στρατηγὸς, *strategus* ou *préteur*, qu'on trouve sur quelques-unes de ses médailles, & un γραμματεὺς, *gréfier* en chef de la ville; place de confiance, qui demandoit une exacte probité dans celui qui la remplissoit.

Les monumens nous instruisent non seulement du gouvernement de la ville de *Sardes*; mais ils nous ont transmis les différens traités d'union & d'associatioo qu'elle conclut avec d'autres villes, comme avec celles de Pergame, d'Éphese, de Laodicée & d'Hiérapolis de Phrygie. Ces traités sont désignés sur des médailles par le mot ὁμονοια, que les Latins ont rendu par celui de *concordia*. Les villes d'Éphese, & de *Sardes*, firent entr'elles un traité d'union sous les Antonins, pour s'associer réciproquement au culte de leurs divinités. En conséquence de cette association, le culte de Diane Éphésiene fut établi à *Sardes*. Cette déesse y paroît sur une médaille frapée sous le regne de Caracalla. Par une médaille d'Hiérapolis de Phrygie, qui a d'un côté la tête de Philippe le jeune, on voit que cette ville associa *Sardes* à la célébration des jeux sacrés; au revers sont représentées deux urnes, avec des branches de palmier, on lit autour; Ιεροπολιτων και σαρδιανων ομονοια.

Chaque pays & même chaque ville, adoroit des divinités particulieres. Tels étoient l'Apollon de Milet, l'Esculape d'Épidaure, la Minerve d'Athênes, la Diane d'Éphese, la Vénus de Paphos, & d'autres divinités. La ville de *Sardes* honoroit aussi des divinités tutélaires auxquelles elles rendoit un culte particulier. Dans les premiers temps, elle honoroit Cybele, dont le temple fut brûlé par les Ioniens sous la conduite d'Aristagoras. Soit que son culte eût été aboli ou négligé, les monumens de *Sardes* ne les représentent plus que sur une médaille de Salonine femme de Galien. Les habitans de la ville rendirent un culte particulier à Diane. Elle avoit un temple célebre sur les bords du lac de Gygès ou de Coloé, à 40 stades de la ville, d'où elle étoit nommée Κολόηνη Αρτεμις. Ce lieu sacré étoit très-respecté, il avoit même un droit d'asyle, que les *Sardiens* prétendoient avoir obtenu d'Alexandre le Grand. Comme ces privileges étoient l'occasion de plusieurs abus dans les villes de l'Asie, le sénat les restreignit sous l'empire de Tibere: ainsi le culte de la déesse ne fut plus aussi célebre. Askew a copié dans son voyage, une inscription qui fait mention d'une prêtresse de Diane de *Sardes*.

Proserpine tint le premier rang entre les divinités de *Sardes*; elle est représentée sur les médailles frapées à *Sardes* en l'honneur de Trajan, de Marc-Aurele, de Lucius Vérus, de Commode, de Septime Sévere, de Julia Domna, de Caracalla, de Tranquilline, de Gallien & de Salonine; & quelquefois avec son temple. Comme cette déesse étoit la divinité tutélaire de *Sardes*, cette ville célébroit des jeux en son honeur.

La Vénus de Paphos étoit aussi adorée à *Sardes*. Elle y avoit un temple qui est représenté sur les médailles d'Hadrien, de Sévere Alexandre, de Maximin & de Gordien Pie, avec l'inscription Παφια Σαρδιανων. Hérodote nous aprend à quel point les mœurs de cette ville opulente étoient dissolues dès les premiers temps. Il n'est donc pas étonant que les *Sardiens* aient adopté une divinité de l'île de Cypre. Nous avons observé plus d'une fois dans cet ouvrage, que des pays encore plus éloignés l'un de l'autre, se sont communiqués réciproquement leurs cultes & leurs cérémonies religieuses. On voit la tête de Vénus sans légende, sur une médaille du cabinet de M. Pellerin; & au revers une massue dans une courone de laurier, avec le mot Σαρδιανων, & un monogramme.

Le dieu Lunus, appelé Μην par les Grecs, paroît sur plusieurs médailles de *Sardes*. Il est représenté avec un bonet phrygien sur la tête, & une pomme de pin à la main; il porte quelquefois un croissant sur les épaules. Sur deux médailles décrites par Haym, on voit d'un côté la tête du dieu Lunus, avec le bonet phrygien & le croissant: on lit autour μην ασκηνος; de l'autre côté, un fleuve couché & apuié sur son urne, tient de la droite un roseau, & de la gauche une corne d'abondance, avec la légende Σαρδιανων Β. νεωκορων, & à l'exergue ερμος. L'autre médaille a la même tête avec la même légende, & au revers un gouvernail & une corne d'abondance, posés l'un sur l'autre en sautoir, avec la légende Σαρδιανων Β. νεωκορων. Ces deux médailles ont été frapées sous le regne de Septime Sévere, à cause du titre de *neocores pour*

la seconde fois, que prenent les habitans de *Sardes* ſur ces monoies.

Nous avons déja obſervé que le territoire de *Sardes* étoit très-fertile eo blé, & qu'il produiſoit des vins excellens : les *Sardiens* honoroient ſpécialement Cérès & Bacchus, & les ont ſouvent repréſentés ſur leurs monumens. Le cabinet de Pellerin conſervoit un beau médaillon d'argeot qui a été frapé à *Sardes*. C'eſt une de ces anciennes monoies qu'on appeloit *ciſtophores*, parce qu'elles portoient la ciſte ſacrée, où la corbeille qui renfermoit les myſteres de Bacchus.

Jupiter eſt ſouvent repréſenté ſur les médailles de *Sardes*, & même ſur une de ces médailles on y a gravé la tête & le nom de Jupiter, il avoit dans cette ville un temple, avec des prêtres, & les *Sardiens* célébroient en ſon honeur des jeux publics.

Le culte d'Hercule étoit auſſi établi à *Sardes*. Les anciennes traditions du pays avoient cooſervé la mémoire des amours de ce héros & d'Omphale reine de Lydie. Les Lydiens ſe glorifioient d'avoir été gouvernés par Hercule & par ſes deſcendans. Ils le conſacrerent au nombre de leurs principales divinités ; la ville de *Sardes* l'a repréſeoté ſur pluſieurs de ſes médailles. On voit ſur une médaille du cabinet National d'un côté la tête d'Hercule ſans légende ; de l'autre, Omphale debout, porte ſur l'épaule droite la maſſue, ſur le bras gauche une peau de lion, avec le mot Σαρδιανων ; ſur une autre médaille du même cabinet, Omphale eſt repréſentée ayant la tête couverte d'une peau de lion. Sur deux médailles de ce cabioet, on voit d'un côté la tête de Proſerpine, & de l'autre une maſſue renfermée dans une courone de ſeuilles de chêne. Le cabinet de Pellerin renfermoit auſſi pluſieurs médailles de *Sardes*, ſur leſquelles Hercule eſt repréſenté avec ſes attributs.

On voit for les médailles de *Sardes* le type de quelques autres divinités, de Junon, de Mars, de Pallas & d'Apollon ; mais aucun monument ne nous apprend que ces divinités aient eu des temples dans la ville, & qu'elles y aient été honorées d'un culte particulier.

Les peuples & les villes de l'empire romain élevoient des temples, offroient des ſacrifices & décernoient tous les honeurs de la divinité aox empereurs, aux princeſſes, ſemmes, meres, filles ou parens des empereurs. Ils ne rougiſſoient point d'acorder le oom vénérable de Θεος, Dieo, à des hommes qui déshonoroient ſouvent l'homanité. La ville de *Sardes* célébra ſur ſes monumens les vertus, les victoires, les trophées des princes ; elle fit plus, elle les adopta au nombre de ſes dieux. Auguſte paroît ſur une de ſes médailles avec cette inſeription, Θεος σεβαστος. Elle conſacra des prêtres en l'honeur de Tibere. La reconoiſſance de la ville s'étendit même au jeune Druſus fils de Tibere, & à Germanicus qu'il avoit adopté : ſur deux de ſes médailles, elle proclame nouveaux dieux les deux Céſars, Δρουσος Γερμανικος. Καισαρες. Νεοι. Θεοι. Φιλαδελφοι. Αδελφοι. Cette inſcriptioo ſinguliere annonce d'une maniere indirecte la divinité de leur pere. Les *Sardiens* célebrent en même temps l'heureuſe concorde des deux princes, Φιλαδελφοι. Αδελφοι. La courone de chêne avec ces mots Κοινον Ασιας eſt le ſymbole des jeux que la province de l'Aſie fit célébrer à *Sardes* en leur honeur.

Le flaterie des *Sardiens* à l'égard d'Hadrien fut portée à l'excès. À l'exemple de pluſieurs autres peuples, ils eurent la foibleſſe de conſacrer au nombre des héros l'inſâme Antioous, comme on le voit ſur deux de leurs médailles, avec cette légende, Αντινοον. Ηρωα. Ils ne donnerent pas d'autres titres d'honeur à Antonin Pie, un des plus excellens princes, & dont ils avoient reçu des bienfaits ſignalés, ſuivant la belle inſcription greque raportée dans Spon. (*Voyages t. III. p.* 146.)

L'hiſtoire ne dit point quelles grâces ou quels bienfaits la ville de *Sardes* avoit reçu de Septime-Sévere ; mais les médailles nous apprenent que les *Sardiens* rendirent de grands honeurs à ce prince & à ſes enſans ; ils leur éleverent un temple magnifique, & célébrerent à leur gloire les jeux philadelphiens : ils honoroient auſſi l'empereur Gordien Pie, en repréſentant Tranquilline ſa femme ſous la figure & avec les attributs de Cérès & de Proſerpine leurs principales divinités ; il paroît qu'ils acorderent les mêmes honeurs à Salonine, femme de Gallien. Auguſte avoit déja bien voulu permettre aux *Sardiens* de lui bâtir un temple ; ce qu'ils out marqué ſur une de leurs médailles, au revers de laquelle le prince donne la main à une femme qui a la tête couronée de tours, & qui eſt ſans doute le ſymbole de *Sardes*. Cette ville dans ſes médailles ſe qualifie de *néocore*, titre honorifique, qui conſiſtoit dans la garde des temples célebres, ſoit des dieux, ſoit des empereurs. Les *Sardiens* ont été honorés trois fois du *néocorat*, ſous Hadrien, ſous Caracalla, & ſous Valérien, ſelon Vaillant ; & ſelon l'abbé Belley, ſous Auguſte, ſous Septime-Sévere & ſous Caracalla.

La ville de *Sardes* célébroit des jeux eo l'honeur des dieux & en l'honeur des empereurs ; les premiers jeux étoient les plus anciens. Nous n'eo connoiſſons par les monumens que de deux eſpeces : les jeux Κοραια, célébrés en l'honeur de Proſerpine, déeſſe tutélaire de la ville, ſont marqués ſur deux médailles très-rares du cabinet de Pellerin, frapées ſous Carcalla. Dans le champ Κορεια Ακτια ; ſur une baſe & au deſſous Σαρδιανων δις Νεωκορων. Les *Sardiens* ſuivant la médaille, célébroieot les jeux actiaques (Κορεια Ακτια) en l'honeur de Proſerpine. La ville de *Sardes* célébroit auſſi des jeux en l'honeur de Jupiter Lydien.

Les jeux que cette ville célébra eo l'honeur des empereurs ſont conous par un grand nombre de

bre de médailles, tels étoient les jeux augustaux en l'honneur d'Auguste, les jeux philadelphiens & les jeux nommés *chrysanthins*. Ils sont marqués sur les médailles de *Sardes*, de Julia-Domna, de Caracalla, de Sévere Alexandre, de Tranquilline & d'Otacilie. L'urne de ces jeux porte une & quelquefois deux branches de palmier; d'où l'on peut inférer que le spectacle étoit composé d'une ou de deux sortes de combats. Au reste, nous voyons dans le Droit romain que ces jeux, comme les olympiques, se célébroient tous les cinq ans, c'est-à-dire, après la quatrieme année révolue.

Les villes d'Asie, à l'imitation d'Athènes, faisoient élever avec soin la jeunesse, l'instruisoient dans les sciences, & la formoient à tous les exercices du gymnase. La ville de *Sardes* avoit aussi son gymnase, & célébroit les jeux iselastiques ainsi appelés, parce qu'ils donnoient aux athletes vainqueus le droit d'entrer en triomphe dans leur patrie.

Les prêtres du second ordre, appelés par les Grec ἱερεῖς, paroissoient sur quelques inscriptions de *Sardes*; on y voit un prêtre de Jupiter, un prêtre de Tibere, Ιερεὺς Τιβερίου. Tous ces ministres étoient subordonés à un pontife ou grand prêtre qui avoit la surintendance dans l'étendue de la ville & de son territoire; ce pontife étoit nommé Ἀρχιερεύς; *Sardes* étant la capitale de la Lydie, ce pontife prenoit quelquefois la qualité de *grand pontife*, parce qu'apparemment il avoit l'inspection sur les pontifes des autres villes de Lydie. On lit sur une médaille d'Élagabale: Επι. Γαλ. Κλαυδιανου. Αρχιε. Μεγ. Cαρδιανων.

Les jeux sacrés qui se célébroient aux temples communs à toute la province en l'honneur des dieux ou des empereurs, étoient ordonés par l'Asiarque, qui étoit encore différent des pontifes dont nous venons de parler: c'étoit un officier public revêtu d'une espece de magistrature & d'un sacerdoce singulier, qui lui donnoient droit de présider aux jeux. Sur trois médailles de Salonine & sur deux de Valérien le jeune, Domitius Rufus, premier magistrat de *Sardes*, est nommé *Asiarque*.

Cette ville avoit aussi ses éponymes qui étoient tantôt des ministres de la religion, pontifes, prêtres, & tantôt des magistrats civils qui donnoient le nom à l'année; car les éponymes de *Sardes* n'ont pas toujours été les mêmes officiers; il paroît que sous les regnes de Tibere & de Trajan, le proconsul, gouverneur de la province, étoit éponyme; sous presque tous les regnes suivans jusqu'à Gallien les années étoient marquées par la suite des archontes ou des strateges.

Enfin la ville de *Sardes* avoit des prêtres ou des pontifes distingués qu'on appeloit *stephanophores*, parce qu'ils portoient une couronne de laurier, & quelquefois une couronne d'or dans les cérémonies publiques. Ce sacerdoce étoit établi dans plusieurs villes de l'Asie, à Smirne, à Magnésie du Méandre, à Tarse, &c. On voit par les monumens que cette dignité étoit annuele & éponyme dans quelques villes. Les stéphanophores, anciénement consacrés aux ministres des dieux, furent aussi atachés au culte des empereurs.

N. B. On ne trouve ici ce précis historique, extrait du savant mémoire de l'abbé Belley, rédigé d'après les inscriptions & médailles de la ville de *Sardes*, que pour faire connoître quel secours l'histoire peut tirer d'une étude approfondie des monumens antiques.

SARDES, en Lydie.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent; ce sont des cistophores.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types sont relatifs au culte de Bacchus.

Cette ville a fait fraper des médailles impériales greques sous l'autorité de ses archontes, en l'honneur de la plupart des empereurs, depuis Auguste jusqu'à Valérien jeune.

SARDESSUS, dans la Lycie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

SARDOINE. Les premieres *sardoines* ont été trouvées près de Sardes en Lydie, & les anciens leur en donnerent le nom. S. Épiphane (*De 12 Gemmis*, *ex edit. Petav. c.* 22.) cherche leur étymolgie dans le nom d'une espece de thon, qui étoit appelé *Sarda*, & dont la chair salée est d'un rouge brun semblable à celui de la *Sardoine*. On n'appele aujourd'hui de ce nom que les agates d'une couleur roussâtre ou plutôt fauve. Les premiers éditeurs de pierres gravées les ont comprises mal-à-propos sous le nom de *cornaline*. *Voyez* GRAVURE des pierres.

SARDON. *Voyez* SARDUS.

SARDONYX, agate à plusieurs lits de Sardoine & d'agate-onyx.

SARDUS ou SARDON, fils de Macéris, porta en Égypte & en Lybie le surnom d'Hercule. C'est lui qui mena una colonie de Lybiens dans l'île, qui, de son nom, fut appelée *Sardaigne*. On lui érigea des statues dans cette île, avec l'inscription suivante: SARDUS PATER (*Solin. c.* 4.). Servius ajoute qu'il y avoit aussi un temple célebre, dédié à *Sardus*.

SARE. Les Chaldéens divisoient le temps en *sares*, en *neres* & en *soses*. Le *sare*, suivant Syncelle, marquoit trois mille six cents ans, le *nere* six cents, & le *sose* soixante. Cette évaluation donneroit à la durée des premiers regnes un nombre infini d'années, chaque roi ayant régné plusieurs *sares*; par conséquent il faut rejeter le calcul de Syncelle; mais on pouroit regarder les *sares* comme des années de jours.

Le *sare* astronomique paroît être la période de deux cents vingt-trois lunaisons, qui, suivant les astronomes babyloniens, donnoient le retour

des éclipses semblables au même lieu du ciel. Ce qui supposoit que la lune se trouvoit exactement au même point de son écliptique, & dans la même situation avec l'écliptique du soleil. Halley ayant eu la curiosité d'examiner si la période du *sare* astronomique avoit effectivement cette propriété, trouva que dans le cours de 223 lunaisons, la lune épuisoit toutes les variétés & toutes les inégalités que les astronomes supposent dans son mouvement. (*D. J.*)

SAREPTA, ville située entre Tyr & Sidon. Le vin de *Sarepta* étoit connu chez les anciens, sous le nom de *vinum sareptanum*.

. . . . *Et dulcia Bacchi*
Munera, quæ Sarepta ferax, quæ Gaza crearat.

Fortunat, dans la vie de S. Martin dit:

. . . . *Sarepta*
Lucida perspicuis certantia vina capillis.

Et on lit dans Sidonius Apollinaris, *carm.* 17.

Vina mihi non sunt gazetica, chia, falerna,
Quæque Sareptano *palmite missa bibas.*

Fulgence (*Liv. II. mythol.*) dit que les vins de *Sarepta* sont si fumeux, que les plus hardis buveurs n'en sauroient boire un setier en un mois. Or, le setier, *sextarius*, n'étoit que la pinte de Paris, selon Budée.

SARISSE, lance des Macédoniens. Elle étoit remarquable par sa longueur. Ælien (*Tact. c.* 14.) dit qu'elles avoient dans l'origine seize coudées; mais que dans la réalité on ne les faisoit plus de son temps que de quatorze.

Les Romains les adopterent pendant quelque temps, si l'on en croit l'empereur Léon dans sa tactique (*chap.* 5.).

SARMATES. „ Mal-gré l'uniformité que nous avons remarquée dans l'habillement des nations barbares, dit M. Lens (*Costumes anciens*), on ne laisse pas de rencontrer quelquefois des armures bizâres, & particulieres à quelques-uns de ces peuples. Les *Sarmates* sur la colonne trajane (*Fol.* 88.), portent des casques pointus, atachés sous le menton. Ils sont vêtus de tuniques qui leur descendent jusqu'aux pieds, avec des manches très-courtes: sur cette tunique, ils portent des cuirasses faites de petites écailles, ou même sans écailles. L'un d'eux a les bras nus; mais les doigts de la main avec laquelle il tient l'arc sont couverts.

L'habit civil de ce peuple, suivant Bellori (Colonne Antonine, fol. 24.), ne différoit pas de celui des autres nations barbares.

La figure de la même planche, que la plupart des auteurs ont pris pour un Parthe, est un *Sarmate*, selon Ciaconius (*Colon. traj. fol.* 22 & 27. *not.* 147.); & au sentiment de Bellori (*Col. traj. fol.* 88.), les soldats qui sont habillés de cette maniere sur la colonne trajane, représentent les peuples de la Sarmatie septentrionale ou de la Pologne, de la Prusse, Russie, Livonie, Lithuanie, partie de la Moscovie. Cette figure a la tête couverte d'un bonet pointu, fortifié de bandes de fer ou d'airain, tel qu'Hérodote décrit le bonet des Scythes. Tout le reste du corps, excepté les mains, est couvert d'une cuirasse à écailles arangées de maniere que les membres conservoient leur forme.

Pausanias parle comme témoin oculaire de ces cuirasses, qu'il attribue aux *Sarmates*: elles sont faites, dit-il, de la corne des pieds des chevaux; cette corne est coupée par écailles percées, à demi cousues ensemble les unes sur les autres, avec du fil de nerf de bœuf ou de cheval. Les cuirasses faites de cette maniere avoient une forme aussi élégante que celles des Grecs; elles résistoient au fer & de près & de loin. Il s'en faut beaucoup, ajoute Pausanias, que les cuirasses de lin soient aussi bonnes. Au reste, il est difficile de concevoir comment ces cuirasses pouvoient s'ajuster au corps, d'autant qu'on n'aperçoit ni atache ni ouverture, sinon à l'entour des hanches. Il paroît cependant d'après un texte de Suidas, raporté par Lipse (*De militia romana, lib.* 3, *de lorica.*), que ces cuirasses étoient fixées par des agrafes le long du corps; & il est possible que pour ne pas nuire à l'élégance des formes les sculpteurs n'aient pas exprimé les joints & les agrafes. Ce sont ces soldats que Servius (Sur le v. 771, liv. II, Énéide.), Juste Lipse & Bellori ont appelé *equites cataphracti*; parce que leurs chevaux étoient cuirassés de la même maniere, avec des ouvertures aux ieux, défendues par une espece de treillis. Au reste, il n'est pas étonant que l'on ait pris un *Sarmate* pour un Parthe; car Mela (*L. III c.* 3.) dit que ces deux peuples se ressembloient beaucoup par la forme des habillemens & des armes: *Sarmatia gens habitu, armisque Parthicis proxima.*

SARON, ancien roi de Trézene, aimoit passionément la chasse: un jour qu'il chassoit un cerf, il le poursuivit jusqu'au bord de la mer. Le cerf s'étant jeté à la nage, il se jeta après lui; & se laissant emporter à son ardeur, il se trouva insensiblement en haute mer, où épuisé de forces, & ne pouvant plus luter contre les flots, il se noya. Son corps fut raporté dans le bois sacré de Diane, & inhumé dans le parvis du temple. Cette aventure fit donner le nom de golfe *saronique* au bras de mer qui le vit périr, proche de Corinthe. Quant à Saron, il fut mis au rang des dieux de la mer par ses peuples; & dans la suite, il devint le dieu tutélaire des gens de mer. (*Pausan. Corinth.*)

SARONIA, fête que l'on célébroit tous les ans à Trézene, en l'honneur de Diane, aussi appelée *Saronida*, peut-être parce que le roi Saron fut inhumé dans son temple. *Voyez* SARON.

SARONIDES, seconde classe de Druides chez les Gaulois; ils étoient aussi nommés *Bardes*. Ils jouoient des instrumens, & chantoient à la tête des armées, avant & après les combats, pour exciter & louer la valeur des soldats, ou blâmer ceux qui avoient trahi leur devoir. Le premier & originairement l'unique collège des *Saronides* étoit entre Chartres & Dreux; c'étoit aussi le chef-lieu des Druides, & l'on en voit encore des vestiges. (*D. J.*)

SARONIES, les mêmes fêtes que les *Saronia*. *Voyez* ce mot.

SAROS ou SARE. *Voyez* ce mot.

SARPÉDON, promontoire de la Cilicie. C'est de lui qu'Apollon avoit pris le nom de *Sarpedonius*. Il y avoit à Éleusis, selon Zosime (*Liv. I. ch.* 57.), un temple d'Apollon *Sarpédonien*, & dans le temple un oracle. Strabon dit la même chose de Diane, sans néanmoins marquer que ce temple fût à Séleucie. Il y a aussi dans la Cilicie, dit-il (*Lib. XIV. p.* 676.), un temple de Diane *Sarpédonienne*, avec un oracle. (*D. J.*)

SARPÉDON, fils de Jupiter & d'Europe, & frere de Minos & de Rhadamante. Il disputa à son aîné la courone de Crete; mais ayant été vaincu, il fut obligé de sortir de l'île, & mena une colonie de Crétois dans l'Asie Mineure, où il se forma un petit royaume qu'il gouverna paisiblement. Il ne faut pas confondre ce prince avec le suivant.

SARPÉDON, fils de Jupiter, étoit un homme querèleur qui se jouoit, dit-on, de la vie des hommes, & qui tuoit tous ceux qu'il pouvoit surprendre. Hercule en délivra le monde.

SARPÉDON, fils de Neptune & de Laodamie, régnoit dans cette partie de la Lycie que le Xanthe arose, & rendoit sone état florissant, dit Homere (*Iliad.* 15.), par sa justice & par sa valeur. Il vint au secours du roi Priam avec de nombreuses troupes, & fut un des plus forts remparts de la ville de Troye.

Il s'avance contre Patrocle, qui faisoit fuir les Troyens, & veut le combatre. Jupiter voyant son fils prêt à succomber sous les éforts de Patrocle, est touché de compassion. Il sait que la destinée a condamné *Sarpédon* à périr en ce moment; il délibere cependant s'il ne l'arrachera pas à la mort, & s'il n'éludera pas, pour cette fois, les décrets du destin. Sur les remontrances de Junon, il se détermine à céder; mais en même temps il fait tomber sur la terre une pluie de sang, pour honorer la mort de ce cher fils. Après que *Sarpédon* a été tué, on livre un grand combat autour de son corps; les Grecs veulent le dépouiller & l'emporter; les Troyens le défendent. À la fin, ceux-ci sont mis en fuite; & les Grecs ne trouvant plus de résistance, dépouillent *Sarpédon* de ses armes, qu'ils emportent dans leurs vaisseaux. Mais Apollon, par l'ordre de Jupiter, vient lui-même enlever le corps de *Sarpédon* du champ de bataille, le lave dans les eaux du fleuve, le parfume d'ambroisie, le revêt des habits immortels, & le livre au someil & à la mort, qui le portent promptement en Lycie au milieu de son peuple.

Cette mort de *Sarpédon* devant Troye est une fiction d'Homere, qui fait porter ensuite son corps en Lycie, parce que, selon l'histoire, *Sarpédon* mourut & fut enterré en Lycie. Pline raporte (*Lib. XIII. c.* 13. *Hist. nat.*) que le cònsul Mutianus, étant gouverneur de Lycie, avoit trouvé dans un temple un morceau de *papyrus*, sur lequel on lisoit une lettre écrite de Troye sous le nom de *Sarpédon*; mais il révoque ce fait en doute, parce que, du temps d'Homere, ce n'étoit pas l'usage d'écrire sur du *papyrus*.

SARRA, ancien nom de Tyr, qui a fait appeler la pourpre *sarrana vestis*. Homere, selon Probus (*In Virg. Georgic. II. v.* 506.), avoit appelé *Sarra* la ville qui depuis fut nommée *Tyr*; & Ennius avoit dit que les Carthaginois étoient originaires de *Sarra*.

SARRACA, espece de tunique à l'usage des barbares.

SARRACUM, chariot dont il est parlé dans les auteurs latins. On s'en servoit pendant la guerre pour voiturer les fardeaux. Juvénal dit (*Sat. III. v.* 254.):

. . . . . . *Modo longa coruscat*
Sarraco veniente abies.

Cette espece de chariot venoit des Gaules, d'où l'usage s'en étoit introduit à Rome.

SARRANE, espece de flûte ancienne.

Turnebe (*Adversf. lib. XXVIII. cap.* 34.) veut que le nom de cette flûte viene de ce qu'elle rendoit un son aigu & semblable à celui d'une scie (*Serra.*). D'autres veulent que le nom *sarrane* ne soit que l'adjectif *sarranus*, *sarrana*, *&c.*, qui signifie tyrien. (*F. D. C.*)

SARRANUS. *Voyez* SARRA.

SARRITOR, un des dieux de l'agriculture chez les Romains. On l'invoquoit après que les blés étoient levés, parce qu'il présidoit au travail de sarcler les champs, d'où vient son nom (De *sarrire*, sarcler.). *Voyez* Saumaise sur Solin, *p.* 515. 726.

SARTA tecta fervare, avoir soin de tenir les bâtimens en bon état. C'étoit chez les Romains l'emploi des ministres appelés *Æditui*, qui étoient chargés de nétoyer les temples de temps en temps, & de veiller aux réparations. On s'exprimoit de même pour tous les bâtimens publics: *Sarte ponebant pro integre*, dit Festus, *ob quam causam, opera publica qua locantur, ut integra præstentur, sarta tecta vocantur; etenim sarcire est integrum facere*.

SASERNA, surnom de la famille HOSTILIA.

SATMALES, *Satmali*, peuples des pays septentrionaux. Pomponius Mela (*Lib. III. c.* 7.)

raporte qu'ils avoient des oreilles si grandes, qu'ils pouvoient s'en entourer le corps. Je m'étone, dit plaisament Isaac Vossius, qu'on ne se soit pas avisé de leur en faire des ailes pour voler. Comme le merveilleux se répand aisément, on a transplaoté cette race aux grandes oreilles de l'Inde dans le Septentrion; car ceux qui en ont parlé les premiers, les plaçoient dans l'Inde, & peut-être cette fable a-t-elle quelque espece de fondement; du moins les Malabares ont les oreilles fort longues, & croient qu'il leur manque quelque chose, si elles ne leur descendent presque sur les épaules. Mais Ortelius conjecture que les anciens, faute d'examen, auront pu prendre pour des oreilles quelqu'ornement de tête particulier à ces peuples, & dont ils usoient pour se garantir de la neige & des autres injures du temps.

SATON, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* Modios.

SATOR, dieu des semailles chez les Romains.

SATRES (Les), peuple de la Thrace, avoient un temple célebre de Bacchus, dont les oracles étoient rendus comme ceux de Delphes.

SATRIENA, famille romaine dont on a des médailles:

C. en argeot.

O. en bronze.

O. en or.

SATURA. Il nous paroît important d'expliquer ce mot en faveur des jeunes littérateurs: c'est l'adjectif *satur*, qui s'employoit pour *plenus*, plein, & pour *miscellus*, mélangé. *Satur color*, désigne une laine qui a parfaitement pris la couleur. *Satura lanx*, un bassin rempli d'un mélange de toutes sortes de fruits. Les Romains offroient tous les ans à Cérès & à Bacchus un bassin de cette sorte, qui étoit garni des premices de tout ce qu'ils venoient de cueillir. *Satura*, en sous-entendant *esca*, est un mets composé de plusieurs choses.

De cette confusion de choses, on a appliqué le mot de *satura* à une espece de poême composé de vers de différentes mesures: *Olim carmen*, dit Diomede (*lib.* 3.) *quod ex variis poematibus constabat*, *satura vocabatur*, *quale scripserunt Pacuvius & Ennius*. Ce dernier mettoit dans ces sortes de poêmes, non seulement des vers de différentes mesures, mais il y employoit encore des sujets différens, & Varron qui vint après, y mêloit aussi de la prose, à l'exemple de Ménippe, philosophe cynique, du nom duquel il nома son ouvrage, ainsi que nous l'apprend Aulu-Gelle (2. 18.): *Servus Menippus fuit cujus libros M. Varro in saturis æmulatus est, quas alius Cynicas, ipse appellat Menippeas*.

On appeloit encore *satura*, une loi proposée au peuple, dans laquelle étoient contenus plusieurs objets: *item lex in qua conjunctim multa populus rogabatur*. Il étoit défendu par les loix, de rien abolir ou abroger *per saturam*, & c'est pourquoi on ôta le commandement à Tibérius Gracchus, parce qu'il lui avoit été donné de cette maniere. *Imperium quod Plebs per saturam dederat, abrogatum est*, dit Festus.

SATURNALES, fêtes des Romains.

Cette fête n'étoit originairement qu'une solemnité populaire; elle devint une fête légale, lorsqu'elle eut été établie par Tullus Hostilius; du moins en fit-il le vœu qui ne fut acompli que sous le consulat de Sempronius Atratinus & de Minutius, selon Tite-Live. D'autres auteurs en attribuent l'institution à Tarquin le Superbe, sous le consulat de T. Largius. Enfin, quelques écrivains font commencer les *saturnales* dès le temps de Janus, roi des Aborigenes, qui reçut Saturne en Italie. Ce roi voulant ensuite représenter la paix, l'abondance & l'égalité dont on jouissoit sous son regne, le mit au nombre des dieux; &, pour retracer la mémoire de ce siecle d'or, il institua la fête dont nous parlons. Quoi qu'il en soit, sa célébration fut discontinuée depuis le regne de Tarquin; mais on la rétablit par autorité du sénat, pendant la seconde guerre punique.

Ces fêtes se passoient en plaisirs, en rejouissances & en festins. Les Romains quitoient la toge, & paroissoient en public en habit de table. Ils s'envoyoient des présens comme aux étrennes. Les jeux de hazard, défendus en tout autre temps, étoient alors permis. Le sénat vaquoit; les afaires du bàreau cessoient; les écoles étoient fermées. Il sembloit de mauvais augure de commencer la guerre, & de punir les criminels pendant ce temps consacré aux plaisirs.

Les enfans annonçoient la fête en courant dans les rues dès la veille, & en criant: *io saturnalia*. On voit encore des médailles, sur lesquelles ces mots de l'acclamation ordinaire de cette fête se trouvent gravés. Spanheim en cite une qui devoit son origine à la raillerie piquante que Narcisse afranchi de Claude essuya, lorsque cet empereur l'envoya dans les Gaules, pour apaiser une sédition qui s'étoit élevée parmi les troupes. Narcisse eut l'audace de monter sur la tribune pour haranguer l'armée à la place du général; mais les soldats se mirent à crier: *io saturnalia*, voulant dire que c'étoit la fête des *saturnales*, où les esclaves faisoient les maîtres.

Les *saturnales* commençoient d'abord le 17 décembre, suivant l'année de Numa & ne duroient alors qu'un jour. Jules César, en réformant le calendrier, ajouta à ce mois deux jours, qui furent insérés avant les *saturnales*, & attribués à cette fête. Auguste approuva cette addition par un édit, & y joignit un quatrieme jour. Caligula fit l'addition d'un cinquieme nommé *juvenalia*. Dans ces cinq jours, étoit compris celui qui étoit particuliérement consacré au culte de Rhéa, & appelé *opalia*. On célébroit ensuite pendant deux jours en l'honeur de Pluton, la fête *sigillaries*, ainsi nommée à cause des petites figures qu'on offroit à ce dieu.

Toutes ces fêtes étoient autant de dépendances des *saturnales* qui duroient ainsi sept jours entiers, savoir du 15 au 21 décembre. C'est pourquoi Martial (*Epigr. liv. XIV.* 72.), dit :

Saturni septem venerat ante dies.

Telle est en peu de mots l'histoire des fêtes de Saturne, mais elles méritent bien que nous nous y arrêtions davantage.

Nous avons dit que les *saturnales* étoient consacrées aux plaisirs, aux ris & aux festins. En effet la premiere loi de cette fête étoit d'abandonner toute afaire publique, de banir tous les exercices du corps, excepté ceux de récréation, & de ne rien lire en public qui ne fût conforme à ce temps de joie.

Les railleries étoient permises, ou pour m'exprimer avec un auteur latin, *lepida proferendi licebat*. C'est pour cela qu'Aulu-Gelle raconte qu'il passa les *saturnales* à Athênes dans les amusemens agréables & honêtes : *saturnalia Athenis agitabamus hilare ac honeste* ; car les gens de goût ne se permettoient qu'une raillerie fine, qui eût le sel & l'urbanité attique.

Il ne faut pas s'étoner que les festins fussent d'usage dans cette fête, puisque Tite-Live (*Liv.* 22. *c.* 1.), en exposant l'institution des *saturnales*, parle en particulier de l'ordonance d'un repas public : *Convivium publicum, ac per urbem saturnalia die ac nocte clamatum.*

La statue de Saturne qui étoit liée de bandeletes de laine pendant toute l'année, apparemment en mémoire de la captivité où il avoit été réduit par les Titans & par Jupiter, en étoit dégagée pendant sa fête, soit pour marquer sa délivrance, soit pour représenter la liberté qui régnoit pendant le siecle d'or, & celle dont on jouissoit pendant les *saturnales*. En effet, toute apparence de servitude en étoit banie ; les esclaves portoient le *pileus*, bonet, symbole de liberté, se vêtissoient des mêmes habits que les citoyens, & se choisissoient un roi de la fête.

Je sai que l'opinion commune est que dans les *saturnales*, les valets changeoient non seulement d'habit & d'état avec leurs maîtres, mais même qu'ils étoient servis à table par eux. Je ne suis point de ce sentiment, & l'autorité de Lucien ne me paroît pas d'un grand poids. Cet auteur ayant coutume de charger tous ses tableaux, on juge bien qu'il ne faut pas prendre à la lettre sa peinture des *saturnales*. Quant au témoignage d'Athénée, je puis lui opposer ceux de Séneque (*Epist. LXVII.*) de Stace (*In Sylv. Kal. Dec.*), & de Plutarque, dans sa Vie de Numa. Tous se contentent de dire que durant cette fête les valets mangeoient avec leurs maîtres, & les mêmes mets. Or ce n'étoit encore là qu'un usage bourgeois, qui ne s'étendoit point aux gens d'un certain ordre. Mais, en général, cette fête admettoit chez les Romains un renversement d'état qui, selon moi, étoit de trop peu de durée pour instruire le maître, ni l'esclave. Il n'y a que la douce égalité, dit très-bien Rousseau, qui puisse rétablir l'ordre de la nature, former une instruction pour les uns, une consolation pour les autres, & un lien d'amitié pour tous.

Ce que je n'ose décider, c'est si la fête des *saturnales* étoit purement romaine, ou si elle tiroit son origine des autres peuples. Quoi qu'en dise Denis d'Halicarnasse, je sai que les Athéniens avoient une fête fort ressemblante à celle des *saturnales*, & qu'ils nommoient Χρόνια. Enfin, on célébroit en Thessalie une fête fort anciene, & qui avoit trop de raport avec les *saturnales*, pour en passer sous silence l'origine & la description.

Les Pélasges, nouveaux habitans de l'Hémonie, faisant un sacrifice solemnel à Jupiter, un étranger nommé *Polorus* leur annonça qu'un tremblement de terre venoit de faire entrouvrir les montagnes voisines ; que les eaux d'un marais nommé *Tempé* s'étoient écoulées dans le fleuve Pénée, & avoient découvert une grande & belle plaine. Au récit d'une si agréable nouvele, ils invitent l'étranger à manger avec eux, s'empressent à le servir, & permettent à leurs esclaves de prendre part à la rejouissance. Cette plaine, dont ils se mirent aussi-tôt en possession, étant devenue la délicieuse vallée de Tempé, ils offrirent tous les ans le même sacrifice à Jupiter, surnommé *Pélorien*, en renouvelant la cérémonie de donner à manger à des étrangers & à des esclaves, auxquels ils acordoient toutes fortes de liberté. Dans la suite, les Pélasges ayant été chassés de l'Hémonie, vinrent s'établir en Italie par ordre de l'oracle de Dodone, qui leur commanda d'offrir des sacrifices à Saturne & à Pluton. Les termes ambigus de l'oracle les engagerent à immoler des victimes humaines à ces deux sombres divinités ; ils suivirent l'usage reçu parmi les Carthaginois, les Tyriens & d'autres nations qui pratiquoient de tels sacrifices.

On dit qu'Hercule abolit cette coutume barbare des Pélasges. Passant par l'Italie, à son retour d'Espagne, il demanda la raison de ces sacrifices dont il étoit indigné ; & comme on lui cita l'oracle de Dodone, il leur dit que le mot κεφαλὰς désignoit des *têtes* ou *figures*, & que celui de φῶτα, qu'ils avoient pris pour des hommes, signifioit des *lumieres* ; il leur apprit donc qu'il falloit offrir à Pluton des représentations d'hommes & des bougies à Saturne. Voilà du moins l'origine qu'on apporte de la coutume qui s'observoit pendant les *saturnales*, d'allumer des bougies, & d'en faire des présens.

Ce qu'il y avoit encore de singulier dans les sacrifices de Saturne, c'est qu'ils se faisoient la tête découverte. Plutarque en donne pour raison, que le culte qu'on rendoit à ce dieu, étoit plus ancien que l'usage de se couvrir la tête en sacrifiant, qu'il attribue à Enée. Mais ce qui pa-

roît plus vrai-semblable, c'est qu'on ne se couvroit la tête que pour les dieux célestes, & que Saturne étoit mis au nombre des dieux infernaux.

Tertullien, dans son traité *de Idol. cap. xiv*, se plaint qu'entr'autres fêtes païenes, les chrétiens solemnisoient les *saturnales*. Cette coutume leur fut effectivement défendue par le canon xxxix du concile de Laodicée. Cependant ils eurent tant de peine à quiter leur habitude de célébrer les fêtes de plaisirs & de rejouissances, qu'ils s'aviserent d'en substituer de nouveles à celles qui étoient abolies; & c'est peut-être-là l'origine de la fête des fous. (*D. J.*)

SATURNE fut inconnu aux Égyptiens. Les Grecs voulant retrouver dans les divinités égyptienes toute leur propre mythologie, appeloient *Saturne* tantôt Sérapis, tantôt Anubis, & tantôt le Vulcain des Égyptiens.

Saturne étoit fils du Ciel ou *Cœlus*, que les Grecs appelent *Uranus*, & de la déesse *Tellus*, autrement nommée *Vesta Prisca* ou *Thitee*. *Saturne* autrement nommé *le Temps*, avoit un frere appelé *Titan*. Celui-ci étant l'aîné, devoit succéder à son pere; mais, par condescendance pour sa mere, il céda son droit à *Saturne*, à condition qu'il n'éléveroit aucun enfant mâle; de là vint que *Saturne* les dévoroit aussi-tôt qu'ils étoient nés. D'autres ont dit que cette cruauté avoit pour fondement un oracle qui lui avoit annoncé qu'il auroit un fils qui lui ôteroit l'empire. Il avoit donné l'exemple de ce crime, puisqu'il avoit détrôné lui-même, & mutilé Uranus, son pere, auquel il avoit succédé.

Cybele ou Rhéa, sa femme, voulant sauver Jupiter, donna à *Saturne*, au lieu de l'enfant, une pierre qu'il dévora. Thétis, fille de l'Océan, lui donna un breuvage qui lui fit vômir cette pierre. Pausanias (*Phocic.*) raconte que l'on gardoit dans l'enceinte du temple d'Apollon à Delphes un petit rocher que l'on respectoit beaucoup, à cause qu'on croyoit le reconoître pour la pierre avalée par *Saturne*. *Voyez* ABADIR, BÉTYLE. Jupiter devenu grand, le détrôna; & après l'avoir traité comme Uranus avoit été traité par son fils, il le précipita au fond du Tartare, avec ceux des Titans qui l'avoient assisté dans cette guerre. *Voyez* JUPITER. Les chaînes dont on disoit qu'il étoit chargé dans le Tartare, n'étoient pas lourdes; elles n'étoient que de laine. On lui donnoit tous les ans quelques jours de liberté. Virgile & Ovide lui donnent une autre destinée.

„ *Saturne*, détrôné par son fils Jupiter, dit „ Virgile (*Æneid. lib. VIII.*), pour se dérober „ à son poursuite, fuit de l'Olympe, & vint se re- „ fugier en Italie. Il y rassembla les hommes fé- „ roces, épars sur les montagnes; il leur donna „ des loix, & voulut qu'un pays où il s'étoit „ caché, & qui avoit été pour lui son seul asyle, „ portât le nom de *Latium*. On dit que son regne „ fut l'âge d'or, ses paisibles sujets ayant été „ gouvernés avec douceur „.

Ovide donne la même étymologie au nom de *Latium* :

Dicta fuit Latium terra, latente deo.

Le regne de *Saturne* fut le temps de l'âge d'or. *Voyez* ÂGE D'OR. C'étoit pour renouveler la mémoire de cet heureux temps, & pour honorer le séjour que *Saturne* avoit fait en Italie, que les Saturnales furent instituées. Ce siecle d'or ne fut cependant pas exempt de tout crime, puisque *Saturne* lui-même commit plusieurs adulteres, dont il eut plusieurs enfans. Quant à ses enfans légitimes, on en compte ordinairement quatre : Jupiter, Neptune, Pluton & Junon, auxquels plusieurs auteurs joignent Cérès & Vesta.

Diodore de Sicile (*Liv. V. de son Hist. univ.*), raportant la tradition des Crétois sur les Titans, fait de *Saturne* le même éloge que les poëtes. Saturne l'aîné des Titans, dit-il, devint roi; & après avoir donné des mœurs & de la politesse à ses sujets, qui menoient auparavant une vie sauvage, il porta sa réputation & sa gloire en différens lieux de la terre. Il établit par-tout la justice & l'équité; & les hommes qui ont vécu sous son empire, passoient pour avoir été doux, bienfaisans, & par conséquent très-heureux. Il a régné sur-tout dans les pays occidentaux, où sa mémoire est encore en vénération. En effet les Romains, les Carthaginois, lorsque leur ville subsistoit, & tous les peuples de ces cantons, ont institué des fêtes & des sacrifices en son honeur; & plusieurs lui font consacrés par leur nom même. La sagesse de son gouvernement avoit en quelque sorte bani les crimes, & faisoit goûter un empire d'innocence, de douceur & de félicité. La montagne, qu'on appela depuis le *Mont Capitolin*, étoit anciénement appelée le *Mont Saturnin*; si nous en croyons Denis d'Halicarnasse, l'Italie entiere avoit porté auparavant le nom de *Saturnie*.

Plusieurs auteurs ont eu recours à l'allégorie pour expliquer la fable de *Saturne*. „ Toute la „ Grece est imbue de cette vieille croyance, dit „ Cicéron (Liv. II. de la Nat. des dieux), que „ Célus fut mutilé par son fils *Saturne*, & *Satur-* „ *ne* lui-même enchaîné par son fils Jupiter. Sous „ ces fables impies se cache un sens physique assez beau. On a voulu marquer que l'Éther, „ parce qu'il engendre tout par lui-même, n'a „ point ce qu'il faut à des animaux pour engen- „ drer par la voie commune. On a entendu „ par *Saturne*, celui qui préside au temps, & „ qui en regle les dimensions: ce nom lui vient „ de ce qu'il dévore les années (*Saturnus quod* „ *Saturetur annis*); & c'est pour cela qu'on a feint „ qu'il mangeoit ses enfans : car le temps insa- „ tiable d'années consume toutes celles qui s'écou- „ lent. Mais de peur qu'il n'allât trop vîte, Ju-

„ piter l'a enchaîné, c'est-à-dire, l'a soumis „ au cours des astres, qui sont comme ses „ liens „.

Jean le Clerc dit que la double signification du mot phénicien *eben*, *pierre & fils*, a fait naître la fable de *Saturne*, dévorant une pierre, à la place de Jupiter. D'autres philosophes n'ont eu égard qu'à la planete qui porte le nom de *Saturne*, & qui est la plus grande & la plus élevée de toutes. Selon eux, ce que les poëtes disent de la prison de *Saturne* enchaîné par Jupiter, signifie seulement que les influences malignes envoyées, disoit-on, par la planete de *Saturne*, étoient corrigées par des influences plus douces qui émanoient de celle de Jupiter. Les Platoniciens même au raport de Lucien, s'imaginoient que *Saturne*, comme le plus proche du ciel, c'est-à-dire, le plus éloigné de nous, présidoit à la contemplation.

Saturne, quoique pere des trois principaux dieux, n'a point eu le titre de pere des dieux chez les poëtes, peut-être à cause de la cruauté qu'il exerça contre ses enfans; tandis que sa femme Rhéa étoit appelée la mere des dieux, la grande-mere, étoit honorée sous ce titre. C'est peut-être aussi l'idée de cette même cruauté qui a porté plusieurs peuples à rendre à ce dieu un culte horrible souillé par l'effusion du sang humain. Les Carthaginois l'honorerent plus particuliérement; & c'est ce culte impie & barbare qui a toujours fondé le plus grand reproche que la postérité a fait à cette nation. Diodore (*Liv. XX.*) raporte que les Carthaginois ayant été vaincus par Agathocle, attribuerent leur défaite à ce qu'ils avoient irrité *Saturne*, en substituant d'autres enfans à la place des leurs, qui devoient être immolés; & pour réparer cette faute, selon Plutarque, ils choisirent parmi la noblesse, deux cents jeunes garçons pour être immolés. Il y en eut encore plus de trois cents autres, qui, se sentant coupables, s'offrirent d'eux-mêmes pour être sacrifiés à ce sacrifice, dit Plutarque. Le jeu des flûtes & des tambours faisoit un si grand bruit, que les cris de l'enfant immolé ne pouvoient être entendus.

Les Carthaginois ne furent pas les seuls coupables de cette odieuse superstition; nos anciens Gaulois, & plusieurs peuples d'Italie, avant les Romains, immoloient aussi à *Saturne* des victimes humaines. Denis d'Halicarnasse, raconte (*Liv. I*) qu'Hercule voulant abolir en Italie ces sacrifices, éleva un autel sur la colline *saturniene*, & qu'il y fit immoler des victimes sans taches pour être consumées par le feu sacré. Mais pour ménager en même temps la religion des peuples qui pouvoient se reprocher d'avoir abandoné leurs anciens rits, il apprit aux habitans les moyens d'apaiser la colere de *Saturne*, en substituant à la place des hommes qu'on jetoit pieds & mains liés dans le Tibre, des figures qui avoient la ressemblance de ces mêmes hommes; & par-là il leva le scrupule qui pouvoit naître de ce changement.

Rome & plusieurs autres villes de l'Italie dédierent des temples à *Saturne* & lui rendirent un culte religieux. Ce fut Tullus Hostilius, roi de Rome, selon Macrobe (*Saturnal. lib. 1. c. 8.*), qui établit les saturnales en son honeur. Le temple que ce dieu avoit sur le penchant du Capitole, étoit le dépôt du trésor public, par la raison que, du temps de *Saturne*, c'est-à-dire, pendant le siecle d'or, il ne se commettoit aucun vol. Sa statue y étoit liée avec des chaînes qu'on ne détachoit que le jour de ses fêtes.

On sacrifioit à ce dieu la tête découverte, au lieu qu'on se couvroit toujours en sacrifiant aux dieux célestes, dit Plutarque, c'est-à-dire, que selon lui, *Saturne*, étoit un des dieux infernaux: seroit-ce parce que ayant été précipité dans le Tartare, il y étoit toujours resté? On lit dans le même historien la relation d'un voyageur, qui disoit avoir visité la plupart des îles qui sont vers l'Angleterre; il assuroit que l'une de ces îles étoit la prison de *Saturne*, qui y étoit gardé par Briarée, & enséveli dans un someil perpétuel, & qu'il étoit environé d'une infinité de génies qui sont à ses pieds comme ses esclaves.

Saturne, étoit ordinairement représenté vieux, triste, chauve, pâle, courbé sous le poids des années, ayant une longue barbe, & la tête couverte. C'est ainsi qu'on le voit sur un autel carré du muséum au Capitole, où Rhéa lui présente un caillou emmailloté à la place de Jupiter. Il tenoit une faux.

Les Gladiateurs étoient sous la protection de *Saturne*; parce qu'on le regardoit comme une divinité sanguinaire. C'étoit sans doute par la même raison que ses prêtres portoient une toge rouge, ou couleur de sang: *Atque id plerumque facit & vitta Cereris redimita & pallio Saturni coccinata*, dit Tertullien (*de test. anim. c. 2.*) Il dit aussi (*de Palli. 4.*) *cum latioris purpura ambitio & galatici ruboris superjectio Saturnum commendat*.

Le jour de Saturne, (aujourd'hui le samedi), étoit regardé comme un jour malheureux pour les voyageurs. Nous en avons pour garant Tibulle, (1. 3. 18.):

Aut ego sum causatus aves, aut omina dira,
Saturni aut sacrum me tenuisse diem.

L'image de cette divinité se trouve rarement sur les monumens antiques. Deux pierres gravées du cabinet national nous offrent son image. Il y paroît avec la faux. Macrobe (*lib. 1. chap. V. Saturnal.*) nous apprend que ce Dieu bienfaisant avoit enseigné aux hommes à cultiver les arbres fruitiers, & que la faux dont on le voyoit armé lui avoit été donnée, lorsque Janus avoit établi son culte en Italie, pour signifier qu'il présidoit à la récolte des blés.

On voit la tête de *Saturne* sur plusieurs médailles consulaires.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch,

on voit sur une sardoine & sur une émeraude la tête de *Saturne* couverte d'une draperie. On sait, dit Winckelmann, que *Saturne* étoit le seul Dieu auquel on sacrifioit (*Macrob. Saturn. l. 1. c. X. p. 191.*) tête découverte; & à mon avis, c'est précisément ce que signifie cette draperie relevée sur le haut de la tête.

On ne lui sacrifioit donc pas la tête entiérement découverte. Mais comme les Romains avoient la tête couverte à l'autel de tous les autres dieux, ils relevoient une partie de la toge qui couvroit leur tête dans les sacrifices de *Saturne*; les fêtes de ce Dieu étant destinées à la gaité. *Martianus Capella (de Nupt. Philos. l. 1. p. 17. contegitur ex posticis caput quodam velamine rutilante, quod ei Pallas ipsa texuerat.*) nous dit bien que Jupiter pour paroître avec plus de majesté à l'assemblée des Dieux, abaissoit la draperie qui couvroit sa tête; cependant on trouve rarement Jupiter ou d'autres divinités voilées comme *Saturne*.

La faux a dans la premiere gravure, & dans celle-ci la forme d'un croc, & on la voit avec des dents sur une (*Begeri. The. Brand. t. 2. p. 544.*) médaille & sur une (*Passeri Lucern. t. IX.*) lampe de terre cuite. Quant à la gravure de ces trois têtes, & de la suivante, elle est d'une grande finesse, & d'une belle expression.

Sur une sardoine, tête de *Saturne* avec un diadême & la faux, mais sans voile, comme on la voit sur une médaille dans *Béger*.

Sur un jaspe vert & jaûne, *Saturne* voilé assis, tenant la faux de la man droite, & portant la gauche sur le derriere de la tête.

Sur une émeraude, *Saturne*, assis sans voile, tenant de la main droite sa faux tournée vers la terre, & portant la gauche sur le derriere de la tête.

Sur un jaspe jaûne, la faux de *Saturne*, de la forme ordinaire des faux, qu'on donnoit à Sylvain & à Priape.

SATURNIA TELLUS. C'est un des premiers noms qu'ait eus l'Italie, & quoiqu'elle en ait porté divers autres depuis, ce premier n'a pas laissé d'être employé par les poëtes.

Virgile (*Georg. liv. II. v. 173.*) dit:

Salve magna parens frugum, Saturnia tellus,
Magna virum . . . .

Le même poëte parle ailleurs (*Æneid. l. VIII. v. 322.*) de ces divers changemens de nom:

Sæpius & nomen posuit Saturnia tellus.

L'Italie fut originairement appelée *terre de Saturne*, parce que *Saturne* s'alla cacher dans cette contrée, lorsqu'il eut été chassé par son fils Jupiter. (*D. J.*)

SATURNIA URBS, les anciennes histoires portent, dit Varron (*l. IV. de l. L. c. Vij.*) qu'il y avoit une ville nommée *Saturnia* sur le mont Tarpéien; & il ajoute qu'on en voyoit de son temps des vestiges en trois endroits. On lit dans Minucius Felix, (*Ch. xxij.*) que *Saturne* fugitif, ayant été reçu par Janus, bâtit la ville *Janiculum*; & on trouve la même chose dans deux vers de Virgile, (*Æneid. l. VIII. v. 357.*).

Comme le mont Tarpéien étoit le même que le mont de *Saturne*, & le mont Capitolin, il y a grande apparence que la ville *Saturnia* n'est autre chose que la forteresse qui étoit, selon Festus, au pied du mont de *Saturne*. (*D. J.*)

SATURNIN (*Sextus Julius*), tyran sous Probus.

SEXTUS JULIUS SATURNINUS AUGUSTUS.

On ne connoît de médailles de *Saturnin*, que celles qui sont raportées par Goltzius & par Ursinus, & qui sont encore inconnues.

SATURNIN (*Sempronius*).

PUBLIUS SEMPRONIUS SATURNINUS AUGUSTUS.

Les médailles de ce *Saturnin* ont été copiées du recueil de Goltzius, par Mezzabarba & Banduri.

SATURNIN III, tyran sous Constant.

SATURNINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

O. en or & en argent.

RRRR. P. B. qui est le seul module où l'on trouve ce tyran.

SATURNINUS, surnom des familles *SENTIA*, *VALGIA*, *VOLUSIA*.

SATURNINUS mons. On appeloit ainsi, selon Festus (*De verb. signific.*), l'une des montagnes sur lesquelles fut bâtie la ville de Rome, & qui fut depuis nommée le *mont Capitolin*. Le premier nom avoit été donné à cette montagne, parce qu'on la croyoit sous la protection de Saturne. On appeloit pareillement *saturnii* ceux qui habitoient la forteresse qui étoit au bas du mont Capitolin. Il y avoit dans cet endroit un autel qui paroissoit avoir été consacré à Saturne, avant la guerre de Troye.

SATYRES, divinités champêtres, qu'on représentoit sous la forme de petits hommes fort velus, avec des cornes & des oreilles de chevre; avec la queue, les cuisses & les jambes du même animal. Nonnus (*liv. 14. Dionysia.*) fait naître les *satyres* de Mercure & de la nymphe Iphtimé.

Memmon, dans son histoire des tyrans d'Héraclée, les fait naître de Bacchus & de la naïade Nicée, qu'il avoit enivrée en changeant en vin l'eau d'une fontaine où elle buvoit ordinairement. Le poëte Nonnus, dit qu'originairement les *satyres* avoient la forme toute humaine, & qu'ils gardoient Bacchus; mais comme Bacchus, malgré tous ces gardes, se changeoit tantôt en bouc, tantôt en fille, Junon irritée de ces changemens, donna aux *satyres* des cornes & des pieds de chevre. Ces monstres étoient d'une complexion fort amoureuse; les nymphes & les bergeres étoient sans cesse exposées aux insultes de ces divinités

vinités, qui, dans les bois, n'avoient d'autre occupation que celle de leurs plaisirs.

Les mythologues & les naturalistes ont beaucoup raisoné sur ces êtres fabuleux. Pline le naturaliste, (*lib. VII. 2.*) entr'autres, prend les *satyres* des poëtes pour une espece de singes ; & il assure que, dans une montagne des Indes, il se trouve des *satyres* à quatre pieds, qu'on prendroit de loin pour des hommes. Ces singes ont souvent épouvanté les bergers, & poursuivi quelquefois les bergeres. C'est peut-être ce qui a donné lieu à tant de fables touchant leur complexion amoureuse. Dès-lors l'opinion se répandit que les bois étoient remplis de ces divinités mal-faisantes : les bergeres trembleront pour leur honeur, & les bergers pour leurs troupeaux : ce qui fit qu'on chercha à les apaiser par des sacrifices, & par les offrandes des premiers fruits ou des prémices des troupeaux.

Pausanias (*Attic.*), raporte qu'un certain Euphémus, ayant été jeté par la tempête, avec son vaisseau, sur les côtes d'une île déserte, vit venir à lui des especes d'hommes sauvages, tout velus, avec des queues; qu'ils voulurent enlever leurs femmes, & se jeterent sur elles, avec tant de fureur, qu'on eut bien de la peine à se défendre de leur brutalité ; ce qui fit appeler ce lieu l'île des *satyres*. Jules-César étant sur les bords du Rubicon avec son armée, & paroissant indéterminé s'il passeroit ce fleuve ou non, une espece de *satyre* paroît à la tête de l'armée, jouant du chalumeau, & passe le fleuve à la vue de tout le monde, comme pour inviter à le suivre. Alors César ordone à toute l'armée de passer, en disant : suivons les Dieux qui nous appelent. Il n'étoit pas difficile à César de trouver de pareils témoignages de la volonté des Dieux.

Sur les monumens les *satyres* ont toujours les cheveux crêpés, mal peignés & semblables aux poils des chevreaux. (*Voyez* PAN.)

On observe ce caractere aux belles statues de *satyres* conservées au palais Ruspoli, au muséum du Capitole, & à la villa Albani. Ils ont les jambes, les cornes de bouc, à la différence des faunes & des silenes, & dans l'air du visage même les traits de cet animal.

Pour connoître plus en détail le caractere des jeunes *satyres*, *voyez* FAUNES ; & pour ceux des vieux *satyres*, *voyez* SILENE.

Le plus bel enfant que l'antiquité nous ait transmis, quoiqu'un peu mutilé, est un petit *satyre* d'environ un an, de grandeur naturele, & conservé à la villa *Albani* ; c'est un bas-relief, mais d'un saillant si marqué que presque toute la figure est de ronde-bosse. Cet enfant couroné de lierre boit probablement à une outre qui manque, avec tant d'avidité & de volupté que les prunelles des ieux sont tout-à-fait tournées en haut, & qu'on ne voit qu'une trace du point de l'œil.

On voit à la villa *Albani* un jeune *satyre* de marbre noir, qui danse. Il a été trouvé dans les fouilles d'*Antium*.

Entre les plus remarquables statues de bronze, de grandeur naturele trouvées à Herculanum, on compte un jeune *satyre* assis & endormi qui a le bras droit posé par-dessus sa tête, & le bras gauche pendant. De plus un vieux *satyre* ivre couché sur une outre, sous laquelle on voit étendue une peau de lion, apuié sur son bras gauche. Il a la main droite levée & en signe d'alégresse, il fait claquer le doigt index avec le pouce. C'est ainsi qu'étoit représenté Sardanapale d'Anchiale en Cilicie (*Strab. l. XIV. pag. 672. Plutarch. de fortit. Alex.*) & c'est aussi qu'on le pratique encore dans quelques danses en Italie.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte de verre, la tête d'un *satyre*. Vinckelmann a trouvé dans le recueil des desseins du commandeur *del Pozzo* une tête de *satyre* qui étoit sur une piece ronde de bronze, au revers de laquelle on lisoit l'inscription : ΔΡΥΜΟΙΣ ΚΑΙΑΝΘΡΑ ΦΙΛΟΥΜΕΝ, nous nous plaisons dans les buissons & dans les cavernes.

Sur une cornaline, un *satyre* debout, tenant de la main droite un vase, & de la gauche un trident, paroît figurer l'eau, avec laquelle les anciens méloient presque toujours leur vin.

Sur une cornaline, un *satyre* jouant avec un bouc.

Sur une agate-onyx, un *satyre* ayant les mains derriere le dos, en atitude de combatre avec un bouc : entre le *satyre* & le bouc, on voit un lievre & une palme, & derriere le *satyre* les deux lettres E. R.

Sur un jaspe héliotrope, un *satyre* & un bouc en atitude de combatre; au milieu d'eux, est une palme dans un vase, & autour les lettres détachées ΔΟΙΑΗΤ.

Sur un jaspe rouge, un *satyre* tenant un chevreuil de la main droite, & de la gauche une branche d'arbre avec la dépouille d'un animal; entre ses deux pieds est un vase renversé.

Sur une cornaline, un *satyre* tenant de la main gauche un bouc par les cornes, & de la main droite un *pedum* avec lequel il menace un chien qui aboie contre le bouc.

Sur une cornaline, un *satyre*, ou pour mieux dire, le dieu *Pan*, qui enseigne à jouer de la flûte au jeune Olympe. On voit le même sujet plusieurs fois (*Maffei, raccolte di statue tab. LXIV.*) répété en marbre à Rome; c'est aussi le sujet d'une des meilleures (*pitture d'Ercolano, tav. IX.*) peintures antiques d'Herculanum.

SATYRES sur les médailles de Lesbos.

SATYRIQUE (Danse). La danse *satyrique* étoit la moins estimée des trois. Elle consistoit en sauts ridicules, en postures indécentes & lubriques, plus propres à divertir la populace, qu'à fixer l'attention des honêtes gens.

SATYRIQUES (Jeux), especes de farce qu'on jouoit à Rome le matin, avant la grande piece, pour les plaisirs du peuple. Elles ne venoient ni des Ombriens ni des Liguriens, ni des autres peuples de l'Italie; mais on les avoit empruntées des Grecs. (*D. J.*)

SAVATRA dans l'Isaurie.

Cette ville a fait fraper quelques médailles impériales greques, selon Hardouin.

SAVFEIA, famille romaine dont en a des médailles.

RRR. En argent.

C. En bronze.

O. En or.

SAVILLUM, (*Cato de re rustica*). Voulez-vous faire le *savillum*? mêlez ensemble une demi-livre de farine & deux livres & demie de fromage, comme si vous vouliez faire un *libum*, ajoutez-y trois onces de miel & un œuf. Batez ensemble tous ces ingrédiens, mettez-les dans un plat de terre que vous aurez froté d'huile; couvrez ce plat avec un couvercle de tourtiere, & faites en sorte que la cuisson pénetre l'intérieur du *savillum*, sur-tout dans le milieu où il est plus épais. Quand il sera cuit, retirez-le du plat, frotez-le de miel & égrugea du pavot dessus, remettez-le encore un instant sous le couvercle de la tourtiere; & lorsque vous l'aurez retiré vous le servirez sur le plat même dans lequel il aura été cuit, avec des cuilleres pour le manger.

SAUMURE. Les anciens s'en servoient dans leurs repas & la mêloient avec les mets comme une sausse ou comme un assaisonement. Les Latins l'appeloient *garum*; les Grecs & les Arabes *muria*. *Voyez* ces mots.

SAVON (le) étoit inconnu des anciens, selon quelques chimistes. Ils suppléoient, disent-ils, à son usage pour dégraisser les laines & pour blanchir les toiles, par une plante que Pline nomme *radicula*, qui étoit appelée *struthion* par les Grecs, & que quelques philologues regardent comme notre saponaire. Ils employoient encore au même usage une autre plante que Pline désigne comme une espece de pavot. Homere peint la princesse Nausicaa & ses suivantes foulant aux pieds dans des fosses leurs habillemens pour les blanchir.

D'autres témoignages indiquent qu'on y mêloit des cendres; on faisoit encore usage de quelques terres bolaires.

Voici des preuves directes qui restituent aux anciens, ou au moins aux Romains, la connoissance du *savon*, & qui font honeur de son invention aux Gaulois, déja célebres par l'invention de l'étamage. *Voyez* ce mot.

On ne peut pas douter que les anciens n'aient connu les *savons*. Pline dit (XXVIII 12) *Prodest & sapo: Gallorum hoc inventum est rutilandis capillis. Fit ex sebo & cinere: optimus fagino (cinere) & caprino (sebo), duobus modis spissus & liquidus*. Le *savon* est utile: il a été inventé par les Gaulois pour lustrer leurs cheveux. Il se fait avec la graisse & la cendre. Le meilleur est composé de cendre de hêtre & de graisse de bouc. Il y en a de deux especes, l'une est solide & l'autre liquide.

La CIRE punique (*voyez* ce mot), n'est-elle pas aussi un *savon* animal?

SAURI-JUGUM, montagne du Peloponnese dans l'Élide. Pausanias dit (*liv. VII. c. 21*) au delà du mont Erymanthe, vers le mont *Saurus*, on voit un vieux temple d'Hercule qui tombe en ruine, & la sépulture de *Saurus*, fameux bandit qui infestoit tout ce canton, & qui fut tué par Hercule. Une riviere qui prend sa source au midi, passe au pied du mont *Saurus*, va tomber dans l'Alphée, vis-à-vis du mont Érymanthe. (*D. J.*)

SAURITES, pierre, qui suivant Pline, se trouve dans le ventre d'un lésard.

SAUROCTONON, qui tue un lésard. Praxitele avoit sculpté (*Plin. XXIV. 19.*) une belle statue de marbre d'Apollon à qui l'on avoit donné le surnom *Sauroctonon*. Il y en a deux à la villa Borghese. Ils observent un lésard qui monte sur un tronc d'arbre. On en voit un semblable de bronze à la villa Albani. Ces trois Apollons sont jeunes & ont à cause de leur jeunesse les jambes croisées.

Sur une pâte antique de la collection de Stosch, on voit un jeune homme nu, avec un diadême, guêtant un lésard qui monte sur l'arbre auquel il s'apuie. C'est un Apollon *souroctonon*.

„ Sous cette figure, dit Winckelmann (*histoire de l'art, liv. VI. c. 2.*) Apollon étoit sans doute représenté dans sa condition pastorale, lorsqu'il étoit au service d'Admete roi de Thessalie. La fable nous apprend que ce fut dans sa plus tendre jeunesse que ce Dieu fut bani du ciel pour avoir tué le cyclope Stérope. (*Val. Flac. Argon. l. I. v. 440.*) Quand Pline dit de Praxitele: *fecit & puberem Apollinem subrepenti lacertæ cominus sagitta insidiantem*, il me semble qu'il faudroit lire *impuberem* (*Plin. l. XXIV. c. 19. §. 10.*) & cela pour plus d'une raison „.

„ La premiere raison, je la tire de la signification du mot *puber* & de la configuration de la statue d'Apollon. *Puber* désigne, comme l'on sait, un jeune homme qui a atteint l'âge de puberté, & chez qui cet âge se manifeste par le poil qui commence à paroître. *Impuber* désigne un jeune garçon, chez qui on n'aperçoit encore aucun de ces caractères. Aux figures d'Apollon on ne remarque nulle trace de poil, quoique la plupart soient représentées dans des statures entiérement dévelopées, tel que l'Apollon du Belvédere: car dans ce Dieu ainsi que dans d'autres divinités du jeune âge, les artistes se proposoient d'exprimer le type d'une jeunesse éternele, & l'image d'un printemps permanent. Il résulte que dans ce sens on ne peut appeler aucun Apollon *puber*, & qu'ils sont tous *impuberes* „.

„ Ce qui me fournit la seconde raison, contre le texte de Pline, c'est l'image que nous offre Martial, lorsqu'il parle de la statue d'Apollon *sauroctonon* en ces termes (*lib. XIV. epig.* 172.):

Ad te reptanti, puer insidiose, lacertæ
Parce ; cupit digitis illa perire tuis.

„ J'emprunterai la troisieme raison des trois statues qui nous restent de ce dieu ainsi figuré. Une de ces statues, qui est de marbre, & qui se voit à la villa Borghese, représente un jeune garçon quoiqu'elle soit dans la proportion d'un jeune-homme fait, & nous offre par conséquent un Apollon *impuber*. Dans la même ville, il se trouve une petite figure de cet Apollon *sauroctonon*: le tronc contre lequel le lésard grimpe s'est conservé aux deux figures. La troisieme figure qui représente le même sujet, & qui orne la villa Albani, porte cinq palmes de hauteur; d'une conservation parfaite, c'est la plus belle statue que nous ayons en bronze, & elle peut passer pour l'ouvrage de Praxitele. Elle fut tirée intacte des excavations du mont Aventin, & il ne lui manquoit que les bras qui se trouverent à côté de la figure. Le diadême qui ceint la tête de cet Apollon, est incrusté en argent. La gravure que j'ai insérée dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. ant. ined.* N°. 4.), est faite d'après l'Apollon Borghese, parce que celui d'Albani est sans tronc & sans lésard „.

SAUROMATES, les Grecs appeloient ainsi les peuples que les Romains appeloient *Sarmates*. Hippocrate (*de aere & locis*) dit que les filles *Sauromates* se brûloient la mamelle droite, afin de mieux tirer de l'arc. Cette tradition fausse a été appliquée aux Amazones, par les écrivains postérieurs à Hippocrate.

SAUROMATES I, roi du Bosphore. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ.

Ses médailles sont:
RR. en bronze.
O. en or.
O. en argent.

SAUROMATES II, roi du Bosphore.

Ses médailles sont:
RRR. en or.
RRR. en bronze.
O. en argent.

SAUROMATES III, roi du Bosphore.

Ses médailles sont:
RR. en or.
RRR. en bronze.
O. en argent.

SAUROS. *Voyez* BATRACHUS.

SAUT, bond. L'action de sauter chez les Grecs faisoit partie de la gymnastique médicinale, laquelle avoit pour but principal la conservation de la santé. Elle consistoit en courses à pied & à cheval, dans les bains & les onctions, le *saut*, la lute & la promenade. Le *saut* étoit un mouvement & une agitation du corps en l'air, sans regle ni loix, & different par-là de la danse assujétie à certaines regles & à des mesures fixes. Il faisoit partie des exercices militaires chez les Romains, ainsi que nous l'apprend Végece (1. 9.): *Ad saltum etiam exercendus est miles, quo vel fossæ transiliuntur, vel impediens aliqua altitudo superatur, ut cum ejusmodi difficultates evenerint, possit sine labore transire.* Le *saut* est un des cinq exercices qui composoient le pentathle. *Voyez* CUBISTIQUE.

Caylus dit (*Rec. d'Antiq. III. pag.* 133): „ Le sujet de cette pierre gravée représente un exercice de la gymnastique; on y distingue clairement un objet d'utilité pour la guerre. En effet, cet homme nu & casqué, sans autre vêtement qu'une ceinture, dont les extrémités sont voltigeantes, est représenté prêt à *sauter* par-dessus deux javelots plantés dans la terre, & dont la pointe est en l'air; & dans le même temps il tient un javelot menaçant. Quel exercice convient davantage à un soldat, pour le former à franchir un retranchement, une palissade, ou bien un fossé, en même temps qu'il tire, ou qu'il est en état de tirer sur son ennemi „ ?

On a trouvé à Nîmes (*Ibidem*) une petite figure de bronze qui représente un de ces *sauteurs*; la conformité qui s'y rencontre avec la pratique que nos voltigeurs suivent aujourd'hui, a une singularité qui frape. Le tonelet que ces sortes de gens portent, ressemble à peu de chose près à celui que l'on voit à cette figure.

SAUVEUR, σωτὴρ ou σωτειρα. On voit les *dieux sauveurs* sur les médailles. Il est fait mention dans Sophocle des sacrifices qu'on célébroit tous les mois à Argos aux *dieux sauveurs*; mais l'épithete de *soter* & *sotera* est donnée aussi à des déesses, Cybele, Vénus, Diane, Cérès, Proserpine, Thémis, la Fortune & autres, qui portent chacune le nom de *déesse salutaire*.

Le même titre est donné d'après cela à des reines, comme à Bérénice, à Cléopâtre; & à des impératrices, comme à Faustine. Il y a de celle-ci un beau médaillon, au cabinet national de France, représentant Cybele dans un temple, des lions aux deux côtés de son siége, & Atys debout devant un pin; pour inscription, on lit *matri deum salutari*.

Le nom de *dieu sauveur*, θεὸς σωτὴρ, ne se donnoit pas seulement au grand dieu Jupiter, *Jovis soteri*, & à d'autres divinités de l'un & de l'autre sexe, mais à des rois & à des reines de Syrie, d'Égypte, &c., ainsi que d'anciens monumens & particuliérement des médailles le justifient. De plus, la flaterie des peuples communiqua le même titre de *soter* ou de *sauveur* à des empereurs vivans, même à ceux d'entr'eux les plus indignes d'un tel honneur. Une médaille porte d'un côté la tête de Néron, & de l'autre l'inscription de *sauveur* en grec, au milieu d'une

courone de laurier, au dessous on voit une demi-une.

Le même titre de *σωτὴρ* fut donné par les Grecs à l'empereur Hadrien, comme il paroît par les inscriptions; cependant ce titre, tout fastueux qu'il étoit, cessa presque d'être une distinction par le fréquent usage qu'on en avoit fait. On sait que Ptolémée I, roi d'Égypte, Antiochus I, Démétrius I, & Démétrius III, roi de Syrie, l'avoient pris sur leurs médailles, & qu'on l'avoit acordé à plusieurs autres rois grecs, qui ne firent aucun éfort pour le mériter. (*D. J.*)

SAXANUS, épithete ou surnom que l'on a donné à Hercule. Ce mot, s'il vient de *saxum*, signifie pierreux. Il se lit dans une inscription ancienne, faite sous Sévere, l'année du consulat de L. Turpilius Dexter, & de M. Mœcius Rufus, qui tombe à l'an 226. HERCULI SAXANO SACRUM *&c. Voyez* le Voyage de Spon, *t. III p.* 47.

On ne peut donner ici le dessein d'un autel de marbre que l'on conserve au cabinet national des Antiquités. Il est orné d'une inscription, & a été trouvé au commencement de ce siecle, auprès de Pont-à-Mousson. Montfaucon (*Supplément de l'Antiquité expliquée, planche X du tome II.*) & Martin l'ont raporté l'un & l'autre; mais ils ont oublié de représenter le petit côté du carré qui fait face à celui qui offre une espece de massue & sur lequel on voit un vase de libation, également traité en relief. Ils n'ont même fait aucune mention de cette particularité, dans ce qu'ils ont écrit sur cet autel. La sculpture de ce monument est d'un travail assez grôssier. Les caracteres de l'inscription sont très-beaux:

I. O. M. E T. H E R
C U L I. S A X A
S A C R U M
P. T A L P I D I U S
C L E M E N S 7.
L E G. VIII. A U G.
C U M. M I L. L E G. E I U S
Y. S. L. L. M.

SAXUS, en Crete. ΣΑΞΙΩΝ.
Les médailles autonomes de cette ville sont:
RRRR. en bronze . . . . *Pellerin*.
O. en or.
O. en argent.
On y voit un trépied.
SAYE. *Voyez* SAGUM.

S. C. Ces deux lettres sont ordinairement gravées sur les revers des médailles, quand elles ne sont point en légende ou en inscription. Il n'est pas toujours facile de connoître ce qu'elles signifient par raport à la médaille.

Quelques antiquaires disent qu'on gravoit ces deux lettres S. C. sur les médailles, pour autoriser le métal, & faire voir qu'il étoit de bon aloi, tel que devoit être celui de la monoie courante; d'autres disent que c'étoit pour en fixer le prix ou le poids; d'autres enfin, pour témoigner que le sénat avoit choisi le revers, & que c'est pour cela que S. C. est toujours sur ce côté de la médaille; mais tout cela n'est pas sans difficulté.

Car s'il est vrai que S. C. soit la marque de la bonne monoie, pourquoi ne se trouve-t-il presque jamais sur les monoies d'or & d'argent, & pourquoi manque-t-il souvent sur le petit bronze, même dans le Haut Empire, & durant la république, temps où l'autorité du sénat devoit être plus respectée?

Je dis *presque jamais*, parce qu'il y a quelques consulaires où l'on voit S. C. comme dans les médailles des familles *Norbana*, *Municia*, *Mescinia*, *Mania*, *Terentia*, &c., sans parler de celles où il y a EX S. C. qui souvent a raport au type plutôt qu'à la médaille. Par exemple, dans la famille de Calpurnia, on lit *ad frumentum emundum*, EX *S. C.* ce qui signifie que le sénat avoit donné ordre aux édiles d'acheter du blé. Il s'en trouve dans les impériales d'argent quelques-unes avec EX. *S. C.* tel qu'il se voit sur le bronze; d'où je conclus que cette marque n'est point celle de la monoie courante.

La même raison empêche de dire que S. C. désigne le bon aloi, ou le prix de la monoie. À ce deux opinions sur la signification des lettres S. C., il faut ajouter celle du sénateur Buonarotti. Il conjecture dans ses *osservazioni istoriche sopra Medaglie antiche*, que cette espece de formule avoit été conservée sur les monoies de bronze, pour spécifier les trois modules qui étoient déja en usage à Rome, avant qu'on y frapât des pieces d'or & d'argent; usage qui a toujours subsisté mal-gré les changemens arivés dans le prix & dans le poids de la monoie. Ce savant ajoute qu'Énée Vico s'est déja servi de cette explication pour rendre raison de ce que le S. C. ne se trouvoit presque jamais sur l'or, ni sur l'argent, parce que, dit-il, les Romains n'ont voulu marquer sur leurs monoies que les anciens sénatus-consultes, dans lesquels il ne s'agissoit que des pieces de bronze. Il explique de même pourquoi le S. C. ne se trouvoit pas communément sur les médailles; car c'étoient, dit-il encore, des pieces de nouvelle invention dont la fabrication & l'usage avoient été inconnus aux anciens Romains.

Quelque respectable que soit l'autorité de Buonarotti, il ne paroît pas que son explication ait

été jusqu'à présent adoptée par les antiquaires. En effet, si la marque de l'autorité du sénat n'avoit raport qu'aux anciens usages de la république sur le fait des monoies, comme il est certain que la monoie d'or & d'argent s'introduisit dès le temps de la république, & en vertu des décrets du sénat, pourquoi se seroit-on contenté sous les empereurs, de conserver le S. C. sur le bronze seulement, puisque le bronze n'étoit pas le seul métal qui eût servi de monoie en vertu des anciens sénatus-consultes?

Le sentiment le plus généralement reçu, c'est que les empereurs avoient obtenu le droit de disposer de tout ce qui concernoit la fabrication des especes d'or & d'argent; & que le sénat étoit resté maître de la monoie de bronze: qu'ainsi la marque de l'autorité du sénat s'étoit conservée sur les médailles de bronze, tandis qu'elle avoit disparu du champ de celles d'argent & d'or.

Quoique les historiens ne nous disent rien de ce partage de la monoie entre le sénat & les empereurs, les médailles suffisent pour le faire présumer. Car 1°. il est certain que le S. C. ou ne se trouve point sur les médailles impériales d'or & d'argent, ou du moins qu'il s'y trouve si rarement, qu'on est bien fondé à croire que dans celles où il se rencontre, il a raport au type gravé sur la médaille, & non au métal dans lequel l'espece est frapée. 2°. Cette marque de l'autorité du sénat paroît sur toutes les médailles de grand & de moyen bronze, depuis Auguste jusqu'à Florien & Probus; & sur celles de petit bronze, jusqu'à Antonin Pie, après lequel on cesse de trouver du petit bronze qu'on doive croire frapé à Rome, jusqu'à Trajan Dece, sous lequel on en rencontre avec S. C. Une différence si constante, & en même temps si remarquable, puisque les especes d'or & d'argent n'avoient d'autres titres pour être reçues dans le commerce, que l'image du prince qu'elles représentoient; tandis que les monoies de bronze joignoient à ce même titre, le sceau de l'autorité du sénat; une telle différence, dis-je, peut-elle avoir d'autres causes que le partage qui s'étoit fait de la monoie entre le sénat & l'empereur?

Mais quand on soutient que le sénat étoit demeuré en possession de faire fraper la monoie de bronze, on ne prétend parler que de celle qui se fabriquoit à Rome ou dans l'Italie. A l'égard des colonies & des municipes, & même de quelques autres villes de l'empire, on ne disconvient pas que les empereurs n'aient pu aussi-bien que le sénat, leur acorder la permission de fraper de la monoie de bronze. C'est par cette raison qu'on trouve sur quelques médailles de colonies, *permissu Augusti*, *indulgentia Augusti*: sur les médailles latines d'Antioche sur l'Oronte, S. C. jusqu'à Marc-Aurele, & sur celle d'Antioche de Pisidie, S. R., c'est-à-dire, *senatus romanus*. Les proconsuls même qui gouvernoient au nom du sénat les provinces dont l'empereur avoit laissé l'administration au sénat & au peuple romain, donnoient quelquefois ces sortes de permissions. Nous en avons des exemples sur des médailles frapées dans les villes de l'Achaïe & de l'Afrique.

A l'égard des villes greques, comme les Romains conserverent à plusieurs de ces villes leurs loix & leurs privileges, on ne les priva point du droit de batre monoie, lorsqu'elles furent réunies à l'empire romain. Elles continuerent donc de faire fraper des pieces qui avoient cours dans le commerce qu'elles faisoient entr'elles, & même avec le reste de l'empire, quand ces pieces portoient l'image du prince. Ces villes n'avoient pas eu besoin d'un sénatus-consulte particulier pour obtenir la permission de batre monoie, puisque cette permission étoit comprise dans le traité qu'elles avoient fait avec les Romains en se donnant à eux.

Dans le bas empire, l'autorité du sénat se trouvant presque anéantie, les empereurs resterent seuls maîtres de la fabrication des monoies. Alors la nécessité où ils se trouverent souvent de faire fraper, pour le paiement de leurs troupes, de la monoie à leur coin dans les différentes provinces où ils étoient élus, donna lieu à l'établissement de divers âteliers de monoie dans les Gaules, dans la Grande-Bretagne, en Illyrie, en Afrique, & ensuite en Italie, après que Constantin l'eut mise sur le même pied que les provinces, en la divisant en différens gouvernemens. On ne doit donc pas être étoné, si après Trajan Dece, on ne trouve plus le S. C. sur le petit bronze, puisqu'il étoit presque toujours frapé hors de Rome, & sans l'intervention du sénat.

Quant à ce qui concerne les médaillons, on peut penser que le plus grand nombre des ces pieces ayant été destiné à avoir cours dans le commerce, après qu'elles auroient été distribuées dans des occasions où les empereurs faisoient des largesses au peuple; il n'est pas étonant qu'on en trouve avec la marque usitée sur les monoies de bronze, S. C. (*D. J.*)

S. C. A. Ces trois lettres signifioient *senatus-consulti auctoritate*, titre ordinaire de tous les arrêts du sénat.

A la suite de ces trois lettres, suivoit l'arrêté du sénat, qui étoit conçu en ces termes, que le consul prononçoit à haute voix.

Pridie kalend. octobris, in æde Apollinis, scribendo adfuerunt L. Domitius, Cn. Filius Ænobarbus, Q. Cæcilius, Q. F. Metellus Pius Scipio, &c. quod Marcellus consul V. F. (id est, verba fecit,) de provinciis consularibus, D. E. R. J. C. (c'est-à-dire, *de ea re ita censuerunt*), *uti L. Paulus, C. Marcellus coss. cum magistratum inissent, &c. de provinciis consularibus ad senatum referent, &c.*

Après avoir exposé l'afaire dont il étoit question, & la résolution du sénat, on ajoutoit: *Si quis huic senatus-consulto intercesserit, senatui placere auctoritatem perscribi, & de ea re ad se-*

natum populumque referri. Après cela, si quelqu'un s'opposoit, on écrivoit son nom au bas: *Huic senatus-consulto intercessit talis*.

Auctoritatem ou *auctoritates perscribere*, c'étoit mettre au grêfe le nom de ceux qui avoient conclu à l'arrêt, & qui l'avoient fait enregistrer.

Les consuls emportoient chez eu au commencement les minutes des arrêts; mais à cause des changemens qu'on faisoit quelquefois, il fut ordoné, sous le consulat de L. Valerius & de M. Horatius, que les arrêts du sénat seroient déposés dans le temple de Cérès, sous la garde des édiles; & enfin les censeurs les portoient dans le temple de la Liberté, dans des armoires appelées *tabularia*. Mais César changea cet ordre, après avoir opprimé sa patrie; il poussa la licence jusqu'à faire lui-même les arrêts, & les souscrire du nom des premiers sénateurs qui lui venoient dans l'esprit. „ J'apprends quelquefois, „ dit Cicéron (*Lettres familieres, lib. IX.*), „ qu'un sénatus-consulte, passé à mon avis, a „ été porté en Syrie & en Arménie, avant que „ j'aie su qu'il ait été fait; & plusieurs princes „ m'ont écrit des lettres de remercîment sur ce „ que j'avois été d'avis qu'on leur donnât le titre „ de *rois*, tandis que non seulement je ne savois „ pas qu'ils fussent rois, mais même qu'ils fussent „ au monde „. (*D. J.*)

SCABELLA, SCABILLA ou *SCABILLUM*. C'étoit une espece de souflet en forme de pédale, qui servoit à apuier ainsi qu'à fraper la mesure, par un son fixe & dominant. On en faisoit usage chez les Romains pour animer les danseurs, & particuliérement les pantomimes. On en trouve la figure sur quelques anciens bas-reliefs; & les curieux peuvent en voir un modele dans un bas-relief de marbre de la salle des antiques, qui fait partie des bâtimens du vieux Louvre. (*D.J.*)

SCÆVA, le côté gauche dans le jargon des augures.

Scæva, surnom des *Junius*, chez lesquels il désignoit un gaucher.

SCÆVOLA, diminutif de *Scæva*, fut le surnom du célèbre Mucius.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une améthiste Mucius *Scævola*, se brûlant sur un autel la main droite; de laquelle il tient une épée. Ce sujet est souvent (*Gorlai Dactyl. Pl. II. n.* 206. 207. 182. *Wilde Gem.* 105.) répété, il étoit représenté de la même maniere en terre cuite, dans le cabinet du chanoine Vittoria, espagnol, à Rome; ainsi qu'on le voit par les desseins de ce cabinet, qui sont parmi ceux du cardinal Alexandre Albani.

Sur une pâte de verre, dont (*Mus. Flor. t. II. t. l. VII. n.* 1.) l'améthyste original est dans le cabinet de Florence, le même sujet.

SCÆVULA, surnom de la famille *Mucia*, le même que *Scævola*.

SCALÆ annularia étoient dans le Forum, & Suétone en parle dans la vie d'Auguste (*C.* 27. *n.* 2.): *Habitavit primo juxta romanum Forum, supra scalas annularias*. L'on ignore totalement ce que l'on entend par ce mot, de même que par cet autre *scala Caci*. L'un & l'autre étoient apparemment des degrés dont la situation n'est pas connue.

Scalæ Gemoniæ, où l'on atachoit les corps des criminels qui avoient été exécutés à mort, & d'où on les traînoit dans le Tibre, après y avoir été exposés quelque temps. *Voyez* Gemonie.

SCALARIA, dans les théâtres, étoient des chemins pratiqués vis-à-vis des portes appelées *vomitoria*, & qui coupoient les degrés de l'amphithéâtre, pour marquer les différens étages, & distinguer les places.

SCALIATICUM, droit de port, c'est-à-dire, de sejour dans un port, exigé chez les Romains.

SCALMUS, canot, petite barque.

SCALPERE & *SCULPERE* ont été quelquefois distingués par des écrivains. *Scalpere* signifioit alors graver en creux, & *sculpere* graver en relief. Mais ces deux mots ont été le plus souvent employés l'un pour l'autre.

SCAMANDRE, riviere de Phrygie, proche Troye. Elle s'appeloit aussi Xanthe; mais Homere dit que le nom *Scamandre* apartient au langage humain, & Xanthe à celui des dieux. On ne voit pas pourquoi l'un de ces deux mots étoit plus noble que l'autre. Au reste voici leur étymologie à l'un & à l'autre: Hercule étant dans la Troade, faillit un jour mourir de soif; il adressa sa priere à Jupiter, & se mit ensuite à fouiller la terre; du trou qu'il fit sortit un fleuve, qui fut nommé *Scamandre*, du grec, *σκαμμα ἀνδρὸς*, *fouillement d'homme*. Il avoit une propriété singuliere; il faisoit devenir rousses les brebis qui buvoient dans son eau, & rendoit blonds les cheveux des Troyens qui s'y baignoient; de là le *nom Xanthus*, du mot grec *ξανθὸς*, qui signifie roux. Les trois déesses, avant que de s'aller présenter à Pâris pour être jugées, allerent se baigner dans ce fleuve, qui donna à leurs cheveux la couleur blonde. Plutarque dit que Xanthe étoit le premier nom de ce fleuve, & qu'il ne fut appelé *Scamandre* qu'après que Scamandre fils de Corybus s'y fut jeté, après avoir perdu le jugement pour avoir assisté trop assiduement aux mysteres de la mere des dieux. Le dieu de ce fleuve avoit un temple & des sacrificateurs: Homere le dit fils de Jupiter, & fait mention du sage Dalopion, qui étoit sacrificateur de cette divinité.

Achille (*Iliad.* 20.) poursuivant un jour les Troyens, qui croyoient lui avoir échapé en se jetant dans le fleuve, s'y jete après eux, & en fait un grand carnage; il insulte même au Xanthe, en disant: „ Ce fleuve si rapide à qui vous „ sacrifiez tant de taureaux, & dans les goufres du- „ quel vous jetez tant de chevaux vivans, ne „ vous fera pas d'une grande ressource: qu'il fas-

„ se maintenant voir sa puissance, en vous donnant du secours „. Ces paroles mettent en colere le Xanthe, qui pense aux moyens d'arrêter la fureur d'Achille: il l'exhorte d'abord à se retirer; mais le héros lui adresse cette fiere réponse: „ Xanthe, fils de Jupiter, j'obéirai à vos ordres une autre fois; pour aujourd'hui, je ne cesserai de massacrer les perfides Troyens „. Le fleuve, irrité de cette insolence, souleve aussitôt ses flots; disperse çà & là, avec des mugissemens afreux, les morts dont son lit est rempli, & pousse ses vagues avec tant de force qu'Achille ne peut se tenir sur ses pieds, & est obligé de se prendre à un grand orme qui se trouve près de lui. La pesanteur de son corps & l'éfort des ondes déracinent l'abre qui couvre le fleuve de ses branches, & présente une espece de pont. Achille s'en sert pour sortir de ces goufres, & éfrayé du péril qu'il a couru, il vole de toute sa force vers la plaine. Le fleuve le poursuit, déchaîne après lui toutes ses vagues, & le prévient de quelque côté qu'il porte ses pas. Les flots, pour seconder la fureur du dieu, s'élevent comme des monts escarpés, & portent le héros jusqu'aux nues. Junon crois déja le voir englouti dans les abîmes; elle envoie à son secours Vulcain armé de tous ses feux. Ce dieu embrâse aussi-tôt toute la plaine, met le fleuve même en feu, & l'oblige à rentrer dans son lit, & à jurer qu'il ne donnera plus de secours aux Troyens.

Quand les filles troyenes étoient fiancées, elles alloient aussi-tôt se baigner dans le *Scamandre*, & lui offrir leur virginité, en disant ces paroles: *reçois ô Scamandre, ma virginité!* Un certain Cimon, d'Athènes, passant par Troye, devint amoureux d'une jeune troyene, nommée Callirhoe, qui étoit déja promise. Le jour qu'elle devoit observer l'usage de se baigner dans le fleuve, Cimon alla se cacher dans les broussailles qui étoient sur la rive, puis s'entoura la tête de jones & de roseaux. Lorsque Callirhoe eut prononcé son offrande, Cimon répartit: *je l'accepte de bon cœur*. Il entra dans l'eau, amena la fille sur les bords, & la trompa. Eschines qui raporte cette aventure (*ép.* 10.) en parle comme d'une chose arivée presque sous ses ieux. „ Nous „ étions, dit-il, avec les parens des acordés, & „ plusieurs autres persones sur une éminence, „ d'où nous voyons le lieu où se baignoient les „ filles, autant que la bienséance le permettoit „. Il ajoute qu'il avoit ce Cimon pour compagnon de voyage: il lui reprocha cette perfidie, & le séducteur s'excusa, en disant que beaucoup d'autres avant lui avoient employé une semblable ruse. Eschines nous apprend encore que cette fille étoit tellement persuadée que c'étoit au dieu du fleuve qu'elle avoit sacrifié sa virginité, que, quatre jours après, démêlant Cimon dans un grand concours de monde, elle le salua avec beaucoup de respect, disant à sa nourice: „ Voilà „ *Scamandre*, à qui j'ai donné ma virginité „. La nourice fit un grand cri, & c'est ainsi que la chose fut sue.

Au reste, ce fleuve ne méritoit peut-être pas la réputation que les poëtes lui ont acquise; mais il n'étoit pas aussi méprisable que nos voyageurs modernes le prétendent. Bélon dit n'y avoir vu qu'un petit ruisseau, qui est à sec en été, & qui, en hiver, fourniroit à peine assez d'eau pour qu'une oie le pût passer à la nage. Il est cependant certain que Julie, fille d'Auguste, faillit de s'y noyer, & qu'Agrippa, son mari, fut si indigné contre les Troyens, qui ne lui avoient pas envoyé des guides, qu'il les condamna à une amende de mille drachmes. Mais il peut se faire que les anciens & les modernes aient raison. Le *Scamandre* pouvoit autrefois avoir beaucoup d'eau, & avoir pris depuis un autre cours, ou se perdre dans des conduits souterrains.

Scamandre étoit aussi le nom d'Astyanax, fils d'Hector.

SCAMMA, fosse, creux, & particuliérement l'arêne des cirques & des amphithéâtres.

SCANDALE (Pierre de), *lapis scandali* ou *vituperii*, étoit une pierre élevée dans le grand portail du Capitole de l'anciene Rome, sur laquelle étoit gravée la figure d'un lion, & où alloient s'asseoir à nu ceux qui faisoient banqueroute, & qui abandonoient leurs biens à leurs créanciers. Ils étoient obligés de crier à leurs créanciers: *Cedo bona*, j'abandone mes biens, & de fraper ensuite avec leur derriere sur la pierre. Alors il n'étoit plus permis de les inquiéter pour leurs dettes. On appeloit cette pierre *pierre de scandale*, parce que ceux qui s'y asseyoient pour cause de banqueroute, étoient diffamés, déclarés iotestables, & incapables de témoigner en justice.

On raconte que Jules-César imagina cette forme de cession après avoir aboli l'article de la loi des Douze Tables, qui autorisoit les créanciers à tuer ou à faire esclaves leurs débiteurs, ou du moins à les punir corporélement; mais cette opinion n'est apuiée d'aucune preuve solide.

SCANDULA, bardeau, espece de douve dont on couvre les maisons dans certains pays. Pline remarque, d'après Cornélius Nepos, que jusqu'à l'arivée de Pyrrhus en Italie, les maisons des Romains ne furent couvertes que de bardeaux ou de planches: *scandula contectam fuisse Romam ad Pyrrhi usque bellum annis* 470, *Cornelius Nepos auctor est* (16. 10).

SCANDULARII, ceux qui fabriquent du bardeau.

SCAPHA, chalonpe, sorte de petit bâtiment ataché avec un câble aux grôs vaisseaux. Les anciens s'en servoient à divers usages. Ces bâtimens marchoient à la tête de l'armée; le général s'y plaçoit pour se transporter à l'endroit des rangs où sa présence étoit nécessaire. Ils alloient à la découverte; ils débarquoient où les grôs vaisseaux

ne pouvoient pas aborder. Ils portoient les ordres aux jours de bataille; en un mot ils étoient d'un très-grand usage pour la sûreté ou la commodité des grands vaisseaux.

SCAPHARII, charpentiers de barques ou de navires.

SCAPHÉPHORE. Les Athéniens appeloient *scaphephores* tous les étrangers mâles qui résidoient à Athènes, parce qu'ils étoient obligés, à la fête des Panathénées, de porter solemnélement de petits bateaux nommés *scapha*.

SCAPHISME, supplice en usage chez les anciens Perses. C'est le même que Rollin, dans son *Histoire ancienne*, appelle le supplice des *auges*. Le mot *scaphisme* venant de σκαφὴ ou σκάφος, un *esquif*, petit vaisseau creux, & par similitude une *auge*, ou de σκάπτω, *je creuse*.

Ce supplice consistoit à placer le criminel à la renverse dans une auge assez grande pour contenir son corps, & à laquelle on avoit pratiqué cinq échancrures pour laisser passer les pieds, les mains & la tête; on le couvroit ensuite d'une autre auge également échancrée, qu'on clouoit ou qu'on lioit fortement sur l'auge inférieure. Dans cette posture incommode, on lui présentoit la nouriture nécessaire, qu'on le forçoit de prendre mal-gré lui. Pour boisson, on lui donnoit du miel détrempé dans du lait; & on lui en frotoit ensuite tout le visage; ce qui attiroit sur lui une quantité incroyable de mouches, d'autant plus qu'il étoit toujours exposé aux rayons ardens du soleil. Les vers engendrés de ses excrémens lui rongeoient les entrailles au dedans. Ce supplice duroit ordinairement quinze ou vingt jours, pendant lesquels le patient souffroit des tourmens indicibles.

Ceux qui attribuent l'origine de ce supplice à Parysatis, mere d'Artaxerxe-Mnémon & du jeune Cyrus, se trompent, puisqu'Artaxerxe-Longue-main fit subir, selon Plutarque, ce genre de mort à l'eunuque Mithridate pour crime de trahison.

SCAPHIUM. Ce mot est assez équivoque dans les auteurs. Quelquefois, comme dans Plaute, il désigne une *coupe à boire*, qui étoit faite en forme d'une petite gondole. Dans Vitruve, il signifie un *bassin* de métal, soit de cuivre ou de plomb; dans Martial, un *bassin* de chaise percée; & dans d'autres auteurs, il désigne une espece de *cadran*, tracé sur une surface concave, lequel, outre les heures, montroit les solstices & les équinoxes. (*D. J.*)

SCAPTESYLE, c'est-à-dire, la Forêt-coupée, petite ville de Thrace, du côté de Thasus, selon Étienne le géographe, & selon Plutarque (*in Cimone*.) qui dit que ce fut l'endroit où Thucydide écrivit l'histoire de la guerre des Athéniens contre les habitans du Péloponnese.

Ortélius soupçone que *Scaptesyle* pouroit être le même que *Scaptensula*, où, selon Festus, il y avoit une mine d'argent; il met pourtant *Scaptensula* dans la Macédoine; mais ce royaume étoit voisin de la Thace. Ce mot *Scaptensula*, ajoute Festus, vient du grec σκάπτειν, qui veut dire *creuser, fouiller dans la terre*. Lucrece (*Lib. VI.*) parlant des dangereuses exhalaisons auxquelles sont exposés ceux qui travaillent aux mines d'or & d'argent, cite pour exemple la mine de *Scaptensula*:

Quales expiret Scaptensula subter odores. (D. J.)

SCAPULA. *Voyez* ÉPAULETTE & SARDES. (Figures.)

SCAPUS, étoit chez les anciens ce que nous appelons une main de papier. Lorsque les feuilles, *plagula*, étoient préparées, on les mettoit en un corps par vingt, & la vingtaine faisoit *scapum*, la main; ainsi que nous apprend Pline (13. 12.): *Atque inter se plagulæ junguntur a proximarum semper bonitatis diminutione ad deterrimas: nunquam plures scapo quam vicenæ*. Ce mot *scapus* est grec d'origine, & signifie baton, rameau. Les Latins, en l'adoptant, ont étendu sa signification à plusieurs choses: *Scapus columnæ*, le fût d'une colonne; *scapus scalarum*, le noyau d'un escalier; *scapi cardinales*, les montans d'une porte, &c.

SCARABÉE, cet insecte avoit obtenu les honneurs divins chez les Égyptiens. (*Arnob. adv. gent. l. p. 15.*) „ Quelque ignorant dans les choses „ divines, dit Porphire, dans Eusebe, aura de „ l'horreur pour le *scarabée*: mais les Egyptiens „ l'honoreot comme une vive image du soleil; „ car tous ces insectes sont mâles, & jetent dans „ les marais la semence qui sert à leur reprodu„ ction. Cette semence est de forme sphérique, le „ *scarabée* la couvre des pieds de derriere, imitant „ en cela le mouvement du soleil „. On ne voit pas comment le *scarabée* imite le mouvement du soleil; mais rien n'est plus vrai que le culte que les Égyptiens rendoient au *scarabée*. On en trouve encore aujourd'hui en Égypte un grand nombre de figures qui désignent clairement ce culte. Quelques-unes representent un *scarabée* avec la tête du soleil rayonant. Dans la *table Isiaque*, on voit un *scarabée* avec une tête d'Isis; sur un autre monument, deux femmes, ou peut-être deux prêtresses sont placées devant un *scarabée* les mains élevées comme pour l'adorer. Les Basilidiens qui gravoient sur leurs *abraxas*, ou pierres magiques, toutes les divinités des Égyptiens, n'oublierent pas le *scarabée*.

Pierius Valerien a recueilli de nombreuses observations sur le *scarabée* dans son traité des *hiéroglyphes*. En voici l'extrait: il dit qu'Apion surnomé *Cymbalum mundi*, avoit fait un grand ouvrage pour justifier les Égyptiens ses compatriotes de ce qu'ils adoroient le *scarabée* comme la véritable image de la divinité.

1o. Les Égyptiens disoient que l'escarbot ou *scarabée* représente le monde, parce qu'il roule ses excré-

excrémens, il les arondit en globe, il y dépose ses petits, &c. 2o. Il est l'amblême de la génération, parce qu'il enterre les boules dans lesquelles il a inséré ses œufs: elles restent sous terre pendant viogt-huit jours, pendant lesquels la lune parcourt les douze signes du zôdiaque: le vingt-oeuvieme jour, le pere des escarbots déterre la pilule, va laver & nétoyer ses petits, ensuite il les porta sur son dos, &c. Tous ces détails sont les symboles de l'origine & de la naissance du roi de la terre, je veux dire de l'homme. 3o. Il n'est pas étonant que les Égyptiens, qui vouloient désigner la valeur, le conrage, l'âge viril & la force de l'homme, peignissent un escarbot, pour rapeler perpétuélement à leurs soldats l'idée des vertus guerrieres; ils forcerent tous les militaires à porter uo anneau, sur lequel on gravoit un escarbot, c'est-à-dire, un animal perpétuélement cuirassé, qui travaille & qui fait sa ronde pendsnt la nuit. Les Romains firent graver des escarbots sur les eoseignes que portoient certaines légions. 4o. Ces insectes étoient aussi regardés comme l' image du soleil, sur-tout l' espece que l'on appeloit *Ælurus*, parce qu'elle a trente pates, & la tête ressemble à celle du chat: cette espece est fort vigoureuse & fort active, fur-tout pendant la nuit. 5o. L'espece des *scarabées* que nous appelons *cerfs-volans*, étoient chez les Égyptiens l'emblême de la lune, parce qu'elle porte deux cornes qui ressemblent au croissant de la lune. Pline dit que les plongeurs gravoient sur leurs amulettes la figure de cette espece de *scarabée*, pour se préserver de la crampe. 6o. L'escarbot nommé *Monoceros*, c' est-à-dire, qui n'a qu'une coroe, étoit l'emblême de Mercure. Pierius Valerien ajoute dans cet article, qu'autrefois dans la Cappadoce, pour faire périr les chenilles, les hannetons, les caotharides, qui dévoroient les moissons, les habitans engageoient les femmes qui étoient dans leurs jours critiques, à courir dans les champs les pieds nus, les cheveux épars, sans ceinture, se tournant du côté de l'occident, répétant à haute voix un vers grec, dont le sens est, *fuyez, cantharides, un loup sauvage vous poursuit*. 7o. Les Égyptiens, pour désigner un homme mort de la fievre, représentoient un *scarabée* qui avoit les ieux transpercés par une aiguille. 8o. Enfin, les Égyptiens qui vouloient dépeindre un homme amoli par la volupté, le désignoient par un *scarabée* environé de roses; ils croyoient que l'odeur des roses énervoit, endormoit & faisoit mourir le *scarabée*.

„ Il est certain, dit M. Paw, (*tom.* 2.) que quelques animaux sacrés n'avoient chez les Égyptiens que des prnpriétés énigmatiques & augurales, sans qu'on puisse leur en découvrir d'autres de quelque côté qu'on les considere, comme le *scarabée*, qu'on avoit dédié au soleil. Mais il ne faut cependant pas croire qu' il soit réellement question d'un aussi vilain insecte qoe celui dont parle Pline. Après avoir réfléchi à la description, qu'en donne Orus Apollon, qui le représente comme rayonant de cet éclat qu'oot les ieux des chats dans les ténebres, je me suis aperçu que les Égyptiens avoient pris pour le symbole du soleil le grand *scarabée* doré, que quelques-uns appelent caotharide; & qu'on voit communoément dans les jardins, où il dévore les fourmis, & chasse les vers. Cet insecte est comme couvert d'une lame d'or; & quand le soleil tombe directement lur les étuis de ses ailes, il paroît un peu rayoner; ce qoe le tradocteur latin d'Orus a rendu par les mots de *radiis insignita*, à peu près comme le porte le texte „.

„ Les autres *scarabées* sacrés de l'Égypte ont été le Monoceros, qui n'a qu'une corne au haut de son corcelet, & le cerf ou le taureau volant qui en a deux, qu'il serre comme des tenailles. Toutes les superstitions relatives à ces trois différentes especes d'insectes doivent être regardées comme fort anciennes; & il se peut qu'elles étoieot répandues parmi les Éthiopiens & les autres habitans de l'Afrique avant même que l'Égypte ait été peuplée. (On voit déja des *scarabées* sculptés en pierres daos les sépultures royales de *Biban-el-Moluk*. Et j'ai dit que ces sépultures sont plus aocienes que les pyramides.) On en trouve des traces non seulement dans le Grillon sacré de l'île de Madagascar, mais jusque parmi les Hottentots, qui comme on l'observe dans l'Histoire générale des Voyages, regardent avec vénération les persones sur lesquelles le *scarabée* marqué de taches d'or, ou le taureau volant du Cap vient se reposer; parce que c'est à leurs ieux un pronostic très-heureux.

„ Dans les monumens raportés par Montfaucon & Caylus, on voit des femmes égyptienes qui paroissent donner à manger à des *scarabées* sur des tables ou des autels: or, je m'imagine que cela nous représente la véritable maniere de tirer des augures de cette sorte d'iosectes, qu'on observoit à peu près comme les Romains observoieot les poulets, lorsqu'ils faisoient ce que Cicéron appele dans le second livre de la divination, le *tripudium* & le *terripavium* „.

„ Parmi les pierres gravées égyptienes, tous les *scarabées*, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv.* 2, *c.* 1.), c'est-à-dire, toutes les pierres dont la partie convexe représente un escarbot gravé en relief & dont le côté uni offre une divinité égyptiene travaillée en creux, sont des temps postérieurs aux Ptolémées. Les Écrivains qui croient ces pierres très-aotiques (*Natter, Pier. grav. fig.* 3.), n'ont point d'autres signes qui constituent leur haute antiquité, que la médiocrité du travail: ils ne connoissent point de caractères qui indiquent la manœuvre des Égyptiens. De plus, toutes les pierres gravées ordinaires, représentant des figures ou des têtes de Sérapis ou d'Anubis, sont du temps des Ro-

mains. Dans ces ouvrages, Sérapis n'a rien d'égyptien; c'est le Pluton des Grecs. Aussi prétend-on que le culte de cette divinité vient de la Thrace, & qu'il ne fut introduit en Égypte que sous les premiers des Ptolémées. (*Macrob. Satur. L.* 1, *c.* 7, *p.* 179. *Conf. Huet. Dem. Evang. Prop.* 4, *c.* 7, *p.* 200.) Le cabinet de Stosch renferme quinze pierres gravées avec l'image d'Anubis, & elles sont toutes des temps postérieurs. Les pierres nommées *Abraxas* sont généralement reconnues aujourd'hui pour des caractères mystiques des gnostiques, des Basilidiens, hérétiques des premiers siecles du christianisme, & le travail en est tel qu'il ne mérite aucune considération „.

„ Il me paroît, dit Caylus (*Recueil d'Antiquités* 2, *page* 38.), que les Égyptiens ont employé constament pour leurs amuletes la forme des *scarabées*; nous en trouvons de toutes les matieres, à la réserve des métaux. Cependant l'art de la fonte leur étoit connu. Peut-être quelque superstition particuliere que nous ignorons, leur défendoit d'employer les métaux à cet usage. Les *scarabées* de terre cuite, couverte d'émaux de couleur verte & bleue, étoient préférés par ces peuples, du moins je n'en ai point vu d'autre couleur; ils en faisoient de toutes les pierres fines & de tous les marbres. Dans quelque art que ce puisse être, les manœuvres différentes & nécessaires sont une preuve de ses progrès; de sorte que les moyens d'opérer, examinés avec soin, nous font connoître les dates des monumens, & la route qui a conduit les talens à divers degrés de perfection; car, outre les premiers procédés & la gravure, la couverte, le degré du feu & le moule exigeoient d'autres manœuvres nécessaires pour la production de ces ouvrages. D'abord on dut se servir de corps cylindriques, carrés & pyramidaux. On vint ensuite aux *scarabées*, & l'on s'y arrêta. À quoi l'on fut porté sans doute, non seulement par le respect que la religion inspiroit pour un animal qui étoit l'emblême du soleil, mais encore par des raisons d'usage & de commodité. Le corps du *scarabée* servoit de tenue à la main, & sa base permettoit de placer le sceau ou le cachet avec autant de sûreté que de facilité. Les Étrusques ont admis cet usage, & l'ont pratiqué. Mais les Grecs ont dans la suite supprimé le corps du *scarabée*, & conservé la forme ovale, que sa base présentoit pour le corps de la gravure; enfin, ils ont monté ces pierres dans des anneaux qui leur servoient d'ornemens, & offroient aux ieux les belles gravures que leurs artistes avoient exécutées, sans exclure l'utilité atachée à ces sortes d'ouvrages „.

La plupart des pierres gravées étrusques portent la figure de ces insectes gravée sur leur côté convexe. Le *scarabée* étoit chez les Égyptiens le symbole du soleil, principe de la génération; de plus, ils le regardoient comme un emblême du courage; car ils croyoient qu'il n'y avoit que des mâles parmi ces insectes, pour lesquels, en conséquence, ils avoient beaucoup de vénération. Les pierres qui avoient la forme de *scarabée*, servoient d'amuletes; elles étoient employées comme des préservatifs contre toutes sortes de malheurs. Il paroît que les Étrusques, en adoptant la forme bizâre des *scarabées* d'Égypte, admirent aussi les idées superstitieuses que les Égyptiens y avoient atachées. En effet, ces *scarabées* sont percés dans leur longueur; ce qui suppose qu'on les suspendoit au cou, ou qu'on les atachoit sur différentes parties du corps.

Les *scarabées* Étrusques, qui sont en grand nombre, n'excedent guere la grandeur naturele des insectes qu'ils représentent. Ceux des Égyptiens, au contraire, sont assez souvent d'une grosseur extraordinaire; il y en a dans le cabinet de Ste-Genevieve, qui ont jusqu'à quatre pouces de longueur. Ce peuple y employoit les matieres les plus dures, telles que la pierre de touche & le basalte non volcanique. La partie convexe est ordinairement travaillée sans beaucoup d'art, & sur la base ou la partie plane on voit des caractères qu'on n'est point encore parvenu à entendre. La cornaline étoit ordinairement la matiere que les Étrusques choisissoient pour leurs *scarabées*. Parmi ces *scarabées*, il s'en trouve d'un très-ancien style, & qui sont néanmoins d'un travail extrêmement précieux. On y remarque à la vérité des incorrections de dessein dans les figures, & de la dureté dans la coupe des muscles; mais ces défauts constituent la maniere des Étrusques.

„ Le monument que présente ce numéro, dit Caylus (*Rec. d'Antiq.* 5. *pl.* 7. *n.* 1.) me paroît un des plus singuliers de ceux que l'Égypte m'a fournis. On y voit une tête de femme, qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme Isis, quoiqu'elle soit placée sur le corps d'un *scarabée*, qui d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire; il est formé de cette pierre noire & tendre, dont j'ai si souvent parlé (de la serpentine) „. *Voyez* CATAIBATÈS, ÉGYPTIENS (Monumens).

SCARPUS, surnom de la famille PINARIA.

SCARUS, scare, poisson d'un goût exquis, qui fut long-temps inconnu aux Romains, jusqu'à ce qu'Octave, commandant d'une flote, en apportât sur ses vaisseaux une très-grande quantité, qu'il fit jeter dans la mer, le long des côtes de la Campanie. Ce poisson devint ensuite les délices des friands de Rome, qui faisoient sur-tout cas de ses entrailles, comme l'indique Martial (13. 84.):

Hic scarus, æquoreis qui venit obesus ab undis,
Visceribus bonus est, cætera vile sapit.

SCASOR. On lit ce mot dans une inscription recueillie par Muratori (2046. 6.). Il ne se

trouve employé qu'une autre fois dans le code théodoſien (*Lib. de excuſat.*), où il ſe trouve joint aux noms de différens artiſtes ou artiſans, *barbaricos*, *pictores*. On peut en conclure qu'il déſigooit auſſi quelqu'artiſan.

SCAURUS, ſurnom des familles *ÆMILIA* & *AURELIA*.

SCEAU ou SCEL.

N. B. Cet article, un des plus importans pour la conooiſſance des chartes, eſt tiré de la *nouvele diplomatique in*-4°. des ſavans Bénédictins.

Si le nom de *ſceau* eſt équivoque en fraoçois, il l'eſt encore davantage en grec & en latin. Du mot de *bulla*, qui ſignifie uo *ſceau*, les lettres pontificales & les conſtitutions impériales ont été appelées *bulles*; de même, de *ſigillum*, les épîtres & toute eſpece de chartes ont été nommées chez les Latins du moyen âge, & même du Bas Empire, *ſigilla*, & chez les Grecs *σιγίλλια*, *σφραγῖδες*. Mabillon doute, s'il faut eotendre des *ſceaux* ou des chartes, certaioes expreſſioos du onzieme ſiecle, qu'on lit dans quelques ſtatuts, & décrets du royaume de Hongrie. Elles portent que le juge poura jeter ſoo *ſceau* ſur les laïcs, pour les citer en juſtice, *ſigillum mittere vel projicere*; mais les éditeurs & les continuateurs de du Cange ſe déclareot ſaos héſiter en faveur des diplômes; & nous nous rangeons volontiers de leur côté. George Eckhart prouve que *ſigillum* étoit pris autrefois pour une lettre ou une ordonance du roi.

Une autre équivoque, qu'il n'eſt pas ſi facile d'écarter, c'eſt que les *ſceaux* ſe prenent tantôt pour les inſtrumens, avec quoi l'on ſcelle, tantôt pour les empreintes & les ſeings qu'ils forment ſur la cire, ſur le papier ou ſur toute autre matiere. Quoique ces deux notions ſoient inſéparables, nous nous bornerons preſque uniquement à conſidérer les *ſceaux* ſous le ſecond raport. En effet oo voit rarement des anneaux, *ſceaux*, ou cachets, atachés aux diplômes, afin de leur concilier plus d'autorité. Leur empreinte eſt en ce genre tout ce qu'on peut exiger de plus fort, & c'eſt auſſi à peu près tout ce qu'on découvre ſur les chartes muoies de *ſceaux*.

Les anneaux ont précédé les *ſceaux*, & ceux-ci les cachets. À force d'augoienter le volume des aonesux, on en a fait des *ſceaux*; & à force de diminuer celui des *ſceaux* on en a fait des cachets. Les anciens, & particuliérement les Romaios, ſe ſervirent d'annesux pour ſceller. Nos rois de la premiere & ſeconde race & quelques-uns même de la troiſieme ſe conformerent à cet uſage. Les *ſceaux* différens des anoeaux n'ont paru que vers le neuvieme ſiecle, & les contre-*ſcels*, *ſceaux* ſecrets, qu'au douzieme, quoiqu'il y ait quelques exemples de ces deroiers plus anciens.

Pour déſigner les *ſceaux*, point de nom plus ancien chez les Latins, que celui d'*annulus*, ni chez les Grecs que ceux de *δακτύλιοι* & de *σφραγίς*. On diſtioguoit ſouvent ces anneaux des ſimples bagues, eo les nommaot *annuli ſignatorii*, & quelquefois, *ſigillaricii & cerographi*, noms déja eo uſage chez les empereurs romains. Saint Avit, évêque de Vieooe, ne leur doone que celui de *ſiguatorium*. Nos rois de la ſeconde race daos les annonces de leurs anneaux ne diſent point *annulus*, mais *anulus*.

Dès le premier ſiecle, & même auparavant, *ſignum* ſe prenoit pour uo *ſceau*, *ſignare* pour ſceller, *ſignatores* pour ceux qui appoſoient leurs anneaux ſur les teſtamens. Eo ce ſens *ſignum* étoit également conſacré par les loix & par l'uſage public. Il étoit encore très-ordinaire aux cinquieme & ſixieme ſiecle; mais il devint plus rare dans la ſuite, depuis qu'il fut appliqué aux ſignes de croix, mis au pied des actes par les témoins ou les intéreſſés. Quelques-uns même veulent, qu'on l'ait pris pour des paraſes. *Signaculum* fut ſuſceptible d'une auſſi grande variété de ſens. Outre les ſignes de croix & les monogrammes, il ſignifioit encore, vers le quatrieme ſiecle, le cachet de l'anoeau, *annuli ſiguaculum*, dit S. Jérôme.

Les bulles, *bulla*, ont été ſujetes à de ſemblsbles équivoques. Pour nous renfermer daos la ſignificatioo des *ſceaux*, ce nom continue toujours, du moins en latin, d'être propre à ceux des bulles des Papes & de certaines conſtitutions des empereurs. Depuis le neuvieme ſiecle, il fut de temps en temps employé, pour marquer les *ſceaux* de nos rois, de quelques grands ſeigneurs, & ſur-tout des prélats & des chapitres.

Par raport à ces dernieres, cet uſage o'étoit point eocore paſſé au treizieme ſiecle. Du reſte, par ce terme, on ne prétendoit pas faire entendre pour l'ordinaire toutes ſortes de *ſceaux*, mais uoiquement ceux qui étoient de métal, quel qu'il pût être : nous diſons pour l'ordinaire; car le mot *bulla* marque auſſi-bien un *ſceau* de cire qu'un *ſceau* de plomb. Heineccius qui prétend le contraire, eſt ſolidement réfuté par Leyſer. Ce docte allemand raporte un diplôme du treizieme ſiecle, ſcellé en cire, quoique le *ſceau* ſoit ſimplement oommé bulle. Le *βοῦλλα* des Grecs o'étoit pas expoſé aux mêmes équivoques que le *bulla* des Latins. Leur *βουλλωτήριον* marquoit l'inſtrument avec lequel on ſaiſoit l'empreiote, & *βοῦλλα* cette empreinte même. Il y a plus, pour caractériſer d'un ſeul mot, les *ſceaux* d'or, de plomb & de cire, c'étoient *χρυσόβουλλον*, *μολιβδόβουλλον*, *κηρόβουλλον*.

Charatterium eſt mis par Mabillon au rang des *ſceaux* remarquables & par leur antiquité & par leur ſingularité. C'eſt ſous ce nom qu'il croit apercevoir le *ſceau* de Bertrao, évêque du Mans, & celui de ſon égliſe, daos les paroles ſuivantes de ſon teſtament : *Characterium S. Ecclesiæ habuerint, vel charatterium peculiare*. Mais

comme il s'agit de marques imprimées sur des chevaux, pour faire connoître ceux à qui ils apartenoient, il prévoit avec raison, que d'autres verront ici plutôt des fers chauds, que des *sceaux* véritables, *cauterium jumentorum*.

Sigillum, entant qu'empreinte du *sceau*, est de la premiere antiquité; mais on oe s'en servoit que pour exprimer l'iostrument avec lequel on la fait, que vers le neuvieme siecle. Ce oe fut cependant qu'au onzieme ou douzieme qu'il prit pour toujours la place de l'anneao, dont il fit absolument abolir & l'usage & le nom dans les diplômes de nos rois. Les contre-scels qui étoient d'un moindre volume que les *sceaux*, & qu'on appeloit petits *sceaux secrets*, *signets*, semblent avoir succédé aux anneaux, ou plutôt être la même chose, sous une dénomination différente. Ils n'étoient alors de mise, que daos les lettres & les afaires privées, ou qui n'avoient pas besoio de porter des marques d'une grande authenticité.

Le *sceau* tiroit quelquefois son origine de la figure qu'il représentoit. Manassès archevêque de Rheims ratifia en 1105 une donation faite à l'abbaye da S. Vincent de Laoo en ces termes: *Per imaginis nostræ impressionem in sacula ratam constitui*. Dans le pays Messin, le *sceau* publie pour *burleter* ou sceller les contrats, s'appeloit *bullete* ou *burlete*.

En France, les *sceaux* publics & authentiques étoient ceux des seigneurs titrés, des justices royales & seigneuriales, des évêques, des abbés & des anciens communautés. Les *sceaux* royaux portoient tous les armes de Fraoce, excepté le graod *sceau*, coofié au chancelier ou garde des *sceaux*. Le roi y étoit représenté dans ses habits royaux & avec les marques de la royauté; le grand *sceau dauphin* étoit destiné à sceller les expéditions, qui concernoient la province du Dauphioé. On appeloit *sceau des grands jours*, celui que le roi anvoyoit autrefois dans les provinces, pour sceller les actes & lea expéditions qui y étoient arrêtées aux grands jours qui s'y tenoient. Le petit *sceau* étoit celui des chancéleries des parlemens. Celui des présidiaux étoit plus petit, & celui des simples justices royales l'étoit encore davantage. Pour l'ordinaire, elles n'avoient autrefois qu'une fleur de lis, & tel étoit encore celui du châtelet. Le *sceau des causes* fut celui des jurisdictions inférieures. On distingue encora les *sceaux* en publics, privés, ordinaires, extraordinaires, inconnus, étrangers, informes, empruntés, &c.

Les métaux, les pierres précieuses, le verre, la craie, certainea terres, & la cire furent presque les seules matieres, sur lesquelles oo grava les *sceaux*, quelque fût la forme ou figure qu'anciénement on leur donnât. Les neuvieme, douzieme & treizieme siecles nous offrent quelques anneaux atachés aux diplômes. Mais on a sujet de douter, si les deux anneaux d'or, qui pendoient d'une eharte acordée aux chanoines de Bourges par le roi Louis VII, étoient des anneaux à sceller ou de purs simboles d'investiture. On fait qu'anciénement on mettoit l'acheteur ou le donataire en possession par l'anneau. Le Pape Adrien IV doona l'Irlande à Henri II, duc de Normandie & roi d'Angleterre par une bulle; mais il envoya en même temps à ce prince, un anneau d'or, orné d'une émeraude, & cet anneau fut gardé dans les archives en signe d'investiture. Le même roi à la dédicace de l'église abbatiale de Cherbourg, offrit sur l'autel son anneau pour investir cette église de la dot qu'il lui donnoit. Afin de conserver la mémoire de cette offrande, on suspendit cet anneau proche le *sceau* de Richard I, roi d'Angleterre, pendant à la charte confirmative des donations d'Heori. Le même Richard fit sceller la charte de l'échange d'Andelys avec un grand *sceau* de eire verte, auquel on suspendit son anneau d'or avec une pierre précieuse. Quoique les anoeaux aiosi atachés aient une liaison intime avec les chartes; les exemples eo sont trop rares pour nous arrêter.

L'usage des pierres gravées pour sceller les actes & les lettres a été conou d'abord chez les Égyptiens, ensuite ehez les Grecs, les Étrusques, & la plupart des aneiens peuples. On s'en servoit encore en France au moyen âge. En 660, Ébregisile, évêqua de Meaux, avoit un anneau de pareille matiere, sur lequel étoit gravée l'image de S. Paul, premier hermite, à genoux devant un crucifix, & ayant sur sa tête le corbeau, qui lui apporta chaque jour une moitié de pain pendant soixante ans. Le comte Eccard, foodateur du monastere de Lercy, au diocêse d'Autun, fit son testament en 876, & légua à sa sœur Adane, religieuse de Faremoutier, un *sceau* d'améthiste, *sigillum de amethisto*, sur lequel étoit représenté un homme, peut-être David, tenant un lion. Il donna à Destrade, abbesse du même monastere, son *sceau* de béril, *sigillum de berillo*, portant la figure d'un serpent. Ces sortes de figures, gravées sur les anciens *sceaux*, ont vrai-semblablemeot donné naissance aux armoiries dans les siecles suivans. Quoi qu'il en soit, les anneaux de pierres précieuses ont été employés pour sceller jusqu'au douzieme siecle. En 1174, Louis le jeune acorda aux chanoines de S. Étienne de Bourges la franchise de leur cloître, par une charte, à laquelle son anneau fut ataché par trois agrafes. C'est une pierre précieuse, brute & de couleur bleue, qu'on conservoit dans les archives de l'église métropolitaine. Les plus anciens *sceaux* de Danemarck étoient d'ivoire. On en connoît un en cette matiere, sur lequel le Pape S. Luce, martyr, est représenté au portail d'une église, tenant un bâton pastoral sans courbure dans la main droite, & un livre dans la gauche. Sa tête est environée d'un eercle de perles. Aux côtés des deux tours qui flanquent le portail, on

lit à droite *Lucius*, & à gauche *Papa*. L'incription du cercle porte: *Sigil. S. Trinitatis Domg.* *. Ce *sceau* d'ivoire est de la fin du onzieme siecle ou environ.

À l'exception de l'anneau d'or de Childéric, sur lequel est gravée la figure de ce prince, si nous remontons au delà de Charlemagne, les siecles antérieurs au sien ne nous fournissent point de *sceaux* ni d'or, ni d'argent. Mais lui & ses successeurs dans l'empire & dans le royaume de France, ont fait grand usage de bulles ou *sceaux* d'or, quand ils ont acordé des diplômes très-importans. La plupart des princes se sont piqués de les prendre en cela pour modeles. Les Papes ont si rarement donné des bulles d'or, qu'ils ne sauroient être soupçonés d'en avoir voulu faire parade. Ils n'en donnoient guere que quand il s'agissoit de confirmer l'élection d'un roi des Romains, ou d'élever quelqu'un au cardinalat. Si le diplôme où Clément VII donne à Henri VIII roi d'Angleterre le titre de défenseur de la foi, fut scellé d'une bulle d'or, c'est un extraordinaire. Au contraire, les empereurs de Constantinople & les rois de Sicile ont singuliérement affecté de se distinguer par ces *sceaux*, quoiqu'ils n'en usassent pas dans le plus grand nombre des pieces qui émanoient de leur trône. Les rois d'Espagne, de Hongrie, d'Angleterre, de Bulgarie, sans parler de plusieurs autres, n'ont pu soufrir que leurs voisins l'emportassent sur eux par la richesse du métal, dont ils décoroient quelques-unes de leurs chartes. Divers princes, & particuliérement ceux qui du temps des croisades s'établirent dans les différentes contrées de l'Orient, prétendirent aussi le disputer par le prix de leurs *sceaux*, avec les têtes couronées du premier rang.

Les souverains concertoient-ils entr'eux des traités? s'il en faut juger par les autres contrats de même temps, ils devoient les orner d'autant de *sceaux* d'or, qu'il y avoit de parties contractantes. Mais, pour l'ordinaire, chaque prince faisoit apposer son *sceau* d'or à un exemplaire original du traité, qu'il échangeoit avec un semblable, où étoit le *sceau* de son nouvel allié. La France garde encore aujourd'hui un diplôme de Henri VIII, scellé en or, comme l'Angleterre en conserve un autre de François I, enrichi d'un *sceau* d'une matiere également précieuse. Deux princes concouroient-ils à donner un même diplôme? les *sceaux* d'or de l'un & de l'autre y étoient atachés. C'est ainsi qu'aux huitieme & neuvieme siecle on vit sur les mêmes chartes les *sceaux* d'or de Pépin & de Charlemagne, son fils, & ceux de l'empereur Guy & de son fils Lambert, qu'il avoit associé à l'empire.

Quelques-uns ont avancé que les empereurs françois avoient emprunté l'usage des *sceaux* d'or des empereurs d'Orient. Mais Mabillon prouve que Théophile est le premier de ceux-ci qui les ait employés. Or Louis le Débonaire lui en avoit donné l'exemple; & même avant que Théophile fût né, Charlemagne & Pépin, roi d'Italie. C'est donc à Charlemagne, qu'il faut raporter l'institution des *sceaux* d'or. Depuis ce grand monarque, soit que ses successeurs aient porté le titre d'empereurs, soit qu'ils aient pris celui de rois de France, ou de quelqu'autre portion de ses états, il en est peu qui n'aient usé quelquefois des *sceaux* d'or.

Les *sceaux* d'argent sont bien plus rares que les *sceaux* d'or. On en cite néanmoins quelques-uns des empereurs de Constantinople. Il faut prendre pour le type même le *sceau* d'argent que le Pape Clément IV donna en 1266 aux moines de S. Gilles, en Languedoc, pour être substitué à l'ancien *sceau* du monastere. Bouche, voulant prouver que dans la principauté d'Orange, on datoit les actes publics du regne des princes & de celui des commandeurs de l'hôpital de cette ville, allegue une charte de l'an 1288, munie de plusieurs *sceaux*. Les uns, dit-il, étoient *d'argent*, les autres *de plomb, ayant d'un côté les armes du prince de la même ville, & de l'autre celles du commandeur*. Robert II, prince de Capoue, donna en 1128 un diplôme qu'il fit sceller d'un *sceau* d'argent.

Quant aux *sceaux* de bronze ou d'airain, nous en connoissons plusieurs. Le cabinet du roi de Dannemarck en conserve un de figure ovale.

On ne peut pas douter que l'étain n'ait été quelquefois la matiere des *sceaux*. L'histoire de l'église de Liége semble en donner un exemple dans ce texte raporté par Heineccius: *Ostensum fuit in capitulo coram magistris sigillum plumbeum, sive* STANNEUM, *ejusdem typarii cum magno sigillo argenteo episcopi*. On voit par la lettre 348 de Wibaud, abbé de Stavelo & de Corvey qu'en 1152, l'empereur Frédéric I usoit de trois sortes de *sceaux*, d'or, d'argent & d'étain.

De tous les *sceaux* de métal, ceux de plomb ont été d'un plus grand usage. Tous ou presque tous ceux qui ont suspendu des *sceaux* d'or à leurs diplômes, y ont aussi, mais bien plus fréquemment, attaché des *sceaux* de plomb. Les preuves de l'antiquité de ces derniers nous rapelent aux premiers siecles de l'ere chrétiene. À la tête des bulles de plomb, publiées par Ficoroni, paroissent celles des empereurs Trajan, Marc-Aurele, Lucius Verus, & Antonin Pie. Ces *sceaux* sont percés pour passer la cordelete qui les tenoit atachés aux diplômes de ces empereurs.

Le recueil de Ficoroni fournit un nombre des *sceaux* de plomb des empereurs chrétiens tant latins que grecs. Ceux-ci s'en servoient en écrivant aux despotes, aux patriarches & aux grands de l'empire. Les officiers de la cour de Constantinople userent aussi de bulles de plomb. Celles des Papes sont beaucoup plus anciennes que ne l'ont cru la plupart des critiques. Nous n'avons aucune peine à croire que St. Grégoire le grand en ait fait usage. On en a des Papes, Théodore, Vitalien & Jean V. qui gouvernerent l'église romaine

au septieme siecle. On peut voir ces bulles de plomb représentées dans la précieuse collection de Ficoroni. Parmi celles que Muratori a publiées au troisieme tome des antiquités d'Italie du moyen âge, il y en a des Papes Zacharie & Paul I; mais celles qu'on attribue à St. Sylvestre & à St. Léon le grand, n'existent probablement que dans l'imagination ou dans les livres de quelques savans de France & d'Italie. Labbé a donné une bulle de Jean VIII en faveur de l'abbaye de Tournus. Elle est en papier d'Égypte, datée de l'an 877, & scellée en plomb. Les anciens Papes ont presque toujours scellé de la sorte leurs grandes & petites bulles.

A l'exemple des empereurs & des pontifes romains, les évêques scellerent assez souvent leurs actes en plomb. Anastase le bibliothécaire rend un témoignage formel à cet usage. Rien de plus commun dans les auteurs que les bulles de plomb des patriarches d'Orient. Il s'en servoient en écrivant au métropolitain de Russie. Fleury n'a pas oublié dans son histoire ecclésiastique la constitution du patriarche Alexis, *scellée en plomb à l'ordinaire*, & datée du mois de Janvier 6336 du monde, qui revient à l'an 1027 de J. C. On trouva en 1297 un acte souscrit & scellé d'une bulle de plomb, où Athanase patriarche de Constantinople prononçoit anathême contre tous ceux qui l'avoient obligé à se déposer lui-même.

Un savant antiquaire d'Allemagne, reprend fort à propos Brompton, d'avoir avancé que les prélats d'en deçà les Alpes, n'usoient point de bulles de plomb. L'erreur est grossiere; en effet le second concile de Châlons-sur-Saône, tenu en 813, veut que les lettres formées ou canoniques des évêques soient munies de pareilles bulles. *Presbyter....* (*ad alium locum migrans*) *litteras etiam habebit, in quibus sunt nomina episcopi & civitatis plumbo impressa*. Le *sceau* en plomb d'Aldebert, évêque de Nîmes pend encore à une charte de l'an 1174. On voit d'un côté l'image de la sainte Vierge, patrone de la cathédrale, avec ces mots autour, *Christi mater*, & de l'autre le nom seul du prélat, *Aldebertus Nemausensis episcopus*. En 1213 la bulle de plomb de l'évêque de la même ville fut apposée au traité d'alliance fait entre les cités d'Arles & de Nîmes, par le chancelier du même évêque, avec cette sentence: *vias tuas, domine, demonstra mihi*. Les archevêques de Lyon aux treizieme & quatorzieme siecles, scelloient en plomb leurs chartes, comme si elles eussent été des bulles ou des constitutions apostoliques. Les abbés ont fait aussi usage des *sceaux* de plomb, quoique très-rarement. Celui que Philippe comte de Flandres envoya l'an 1181 aux moines de St. Augustin de Cantorbéri étoit d'un abbé, au jugement de Spelman & de Mabillon. L'Allemagne conserve un nombre de diplômes, qui constatent que les évêques du pays ont fréquemment suivi le même usage.

L'usage des *sceaux* de plomb a été extrêmement rare dans la France septentrionale. Nous ne connoissons aucun de nos monarques de la troisieme race, qui s'en soit servi. Il n'en est pas de même des rois d'Espagne & de Sicile. En 1204 Pierre d'Arragon fit sceller en plomb les coutumes de Montpellier. Dom Ferdinand roi de Castille & de Tolede, après avoir réglé une contestation, donna deux chartes pour être gardées par les parties respectives. Et afin qu'elles n'eussent plus de différent, il fit sceller les deux pieces de sa bulle de plomb. On trouve un modele de cet acte dans la bibliotheque universele de Polygraphie espagnole. Il est daté de l'ere 1781, c'est-à-dire, en 1243 de Jésus-Christ.

Théudicius, duc de Spolete, se servoit d'un *sceau* de plomb, en 781. Les doges de Venise, les comtes, les seigneurs de Montpellier & les villes, aimoient aussi à s'en servir. Dès l'an 1064 la république de Lucques fut gratifiée du droit d'user d'un semblable *sceau* par le Pape Alexandre II, comme si un pareil privilége eût été bien important. On connoît une bulle de plomb pendante à un acte de Guillaume VI, seigneur de Montpellier, sur laquelle étoit représenté d'un côté un homme assis sur une chaise, jouant de la harpe, avec cette légende: *SIGIL. GUILL. DOMINI DE MONTEPESSULANO*, & de l'autre un chevalier armé de toutes pieces, sur un cheval de bataille, tenant un bouclier dans sa main, sur lequel paroissoit un besant avec la même inscription. Il paroît par une charte de l'an 1146, que Raymond, comte de Tripoli, scelloit en plomb. Heineccius raporte plusieurs exemples de pareils *sceaux* des villes d'Italie & d'Allemagne.

En Languedoc, les plus anciens *sceaux* pendans au bas des diplômes, furent en plomb. Celui de Raymond de St. Gilles, comte de Toulouse, pendant à la charte qu'il donna en 1088, en faveur de l'abbaye de St. André d'Avignon, en est la preuve. Vaissette observe que les comtes de Toulouse scellerent toujours depuis en plomb les chartes qu'ils donnerent pour leurs domaines situés dans l'étendue de leur marquisat de Provence, ou du comtat-Venaissin. Les autres chartes qui concernoient le reste de leurs domaines furent scellées en cire, soit avec le grand, soit avec le petit *sceau*. Aux treizieme & quatorzieme siecles dans la France méridionale, les seigneurs particuliers faisoient sceller en plomb leurs contrats. Nous en avons vu cinq ou six en original munis de la bulle de plomb du vendeur. C'étoit alors une des fonctions des notaires publics d'atacher les bulles avec des cordons, des lacets & des fils de chanvre de différentes couleurs. Afin de rendre les actes plus authentiques, on en ôtoit quelques fois les *sceaux* de cire, pour y mettre des bulles de plomb. En 1186, Hugue de Baux, vicomte de Marseille, avoit confirmé par un acte toutes les donations que ses prédécesseurs avoient faites à la commanderie de Trinquetaille, de l'ordre de St. Jean de Jérusa-

lem. Cette charte de confirmation n'avoit été scellée qu'en cire. Mais en 1209, il fit mettre à la place son *sceau* de plomb, par un notaire & en présence de plusieurs témoins, ainsi qu'il est porté dans l'acte, dont l'original est à Arles, dans les archives de l'ordre de Malte.

La craie est peut-être la plus anciene matiere qui ait reçu l'empreinte des anneaux chez les peuples d'Asie. Les Romains ne tarderent pas à l'appliquer à cet usage, tant pour sceller leurs lettres publiques que particulieres. Servius expliquant l'Énéide, en parle comme d'une coutume antique: *Epistolam miserant creta antiquo more signatam*. Ficoroni a fait graver sept médailles ou *sceaux* de *craie* de différentes couleurs. La terre sigillée dont les anciens se servoient pour cacheter, étoit graisseuse & argileuse, elle approchoit plus du bitume que de la craie.

Que la terre à potier chez les Romains ait reçu les empreintes des *sceaux* & des cachets; c'est un fait constaté par quantité de grands vases de terre cuite, qui subsistent encore. Non seulement ces vases, où l'on gardoit le vin, & les liqueurs étoient marqués de cachets; on imprimoit encore les *sceaux* sur les amphores de verre. Heineccius en trouve la preuve dans ces paroles de Pétrone; *statim allata sunt amphoræ vitreæ diligenter gypsata*. Au temps du septieme concile général, certaines terres molles ou détrempées étoient encore la matiere des *sceaux*. Léonce, évêque de Naples, pour défendre l'honeur dû aux saintes images, alléguoit les *sceaux* des empereurs, qu'on honoroit, sans crainte de tomber dans le péché d'idolatrie; parce que cet honeur se raportoit aux empereurs mêmes & non au plomb, ni à la terres, πηλὸν, *lutum*, dont les *sceaux* étoient formés. On se servoit autrefois de malte, c'est-à-dire, d'un mélange de poix, de cire, de plâtre, & de graisse pour sceller les actes. C'est peut-être de cette espece de ciment, qu'il faut entendre le mastich, dont quelques auteurs ont dit que les *sceaux* étoient composés. Caylus a observé que les Étrusques scelloient du sang des pourceaux les traités d'alliance & de paix avec les nations voisines. On prétend que les Rois même n'ont scellé quelques fois leurs lettres qu'avec du pain ou de la pâte de farine.

Miraumont parlant des actes de chancélerie en France, dit qu'on les scelloit „ de simple pâte, „ enclose dans un parchemin en rond; ce qui a „ duré, ajoute-t-il, jusqu'à ce que l'on a trouvé „ l'usage de la cire; dont à présent on use ès „ chancéleries „.

La cire fut toujours la matiere la plus ordinaire des *sceaux* tant des Princes que des particuliers. Nos premiers rois en emprunterent l'usage des Romains. Les *sceaux* de cire s'appeloient Κηρόβουλλον chez les Grecs. Leurs empereurs s'en servirent pour sceller un grand nombre de constitutions raportées dans le Droit grec-romain. Il ne faut donc pas s'en raporter à Codin, qui dit qu'à la cour de Constantinople la cire étoit réservée pour les lettres que les empereurs écrivoient à leurs meres, à leurs sœurs & à leurs fils déclarés Césars. Les patriarches de Constantinople scelloient en cire, lorsqu'ils écrivoient à d'autres métropolitains qu'à celui de Russie. Mabillon n'avoit jamais vu de *sceaux* de cire aux bulles des Papes, ni aucun auteur, qui fit foi de leur existence. Il est pourtant plus probable que les premiers pontifes romains & quelques-uns de leurs successeurs s'en sont servis pour sceller leurs lettres. Le fait paroît certain à l'égard de Jean XV qui scelloit quelques fois de son anneau. Les empereurs allemands imiterent les empereurs françois. Les abbayes de Corvey en Saxe & de Saint-Emmeran de Ratisbonne, conservent des chartes de Conrad I dont les *sceaux* sont de cire. Tous les diplômes originaux d'Othon le grand, ne sont pas autrement scellés.

Il est nécessaire, dans la vérification des *sceaux*, d'examiner la qualité de la cire. Celle des anciens est devenue dure, seche & aride par la progression des temps. Les *sceaux* dont la cire est onctueuse, & un peu ductile, décelent des siecles plus récens. Si l'on apercevoit une pareille cire mise au dos d'un ancien *sceau* plaqué, nécessairement sec & aride, ce seroit une marque qu'on l'auroit frauduleusement détachée d'un diplôme, pour le faire servir à un autre. Souvent la cire des *sceaux* antiques est composée; telle est par exemple, celle des *sceaux* gris-blancs appliqués au bas de quelques chartes authentiques de Louis le débonaire. La charte de Pépin, roi d'Aquitaine, gardée à la bibliotheque nationale, nº. 6, offre un *sceau* de cire blanche, mêlée de poil assez roide. Le *sceau* brunâtre de Charles le simple, ataché au diplôme 23 de la même bibliotheque, paroît plutôt un mastich qu'une véritable cire. Nous avons souvent rencontré des *sceaux* de pareille matiere.

Quant à la cire d'Espagne, elle est depuis cent vingt ans d'un grand usage pour sceller, & sur-tout pour cacheter les lettres. C'est un composé de gomme laque, diversement colorée, de poix-résine, de craie, & de cinabre qu'on broye quand on veut lui donner la couleur rouge.

S'il est inutile d'examiner la couleur des *sceaux* de métal, de verre, de ciment, de mastich, de terre cuite; cet examen est indispensable relativement aux *sceaux* de cire. Leurs couleurs ont varié selon les temps, la qualité des persones & la nature des afaires. Ces variations fournissent souvent les moyens de discerner les faux actes. Un diplôme de la premiere, de la seconde, & des commencemens de la troisieme race de nos rois, scellé en cire verte, porteroit une marque évidente de fausseté. La cire des *sceaux* est de six couleurs, blanche, jaûne, rouge, verte, mixte ou composée, bleue & noire.

Mais une longue suite de siecles n'a guere manqué d'altérer quelques-unes de ces couleurs. Les *sceaux* de cire des Romains, en forme de médailles, étoient de couleur blanche, cendrée, brune, noire, rousse, &c. Mais la couleur de la cire sur laquelle ils imprimoient leurs cachets, nous est inconnue.

La plupart des *sceaux* de nos rois Mérovingiens, Carlovingiens, & des premiers Capétiens sont en cire blanche. A force de vieillir, la surface en est ordinairement brune; mais si l'on pénetre dans l'intérieur, on apperçoit la couleur de blanc cendrée. On sait par expérience que l'humidité de l'air & la poussiere brunissent la cire la plus blanche. C'est peut-être à quoi n'ont pas fait assez d'attention les auteurs qui veulent que la couleur jaûne, *luteus sive flavus*, soit la premiere qu'on ait donnée aux *sceaux* de cire. La blanche n'a pas été tellement propre à nos anciens rois que les empereurs d'Allemagne n'en aient fait un usage très-fréquent, depuis Othon I jusqu'à Frédéric IV. Cette couleur fut aussi la plus ordinaire des *sceaux* des ducs, prélats & comtes de l'empire, jusqu'au treizieme siecle. Depuis cette époque, l'usage en fut assez rare, sur-tout hors de l'Allemagne. Frédéric IV ayant créé un duc de Modene & de Reggio, lui acorda le privilége de sceller en cire blanche, comme faisoient depuis longtemps les princes de l'empire. Presque toujours les rois de la grande Bretagne jusqu'à Charles I ont donné à cette couleur la préférence.

En France, sous la troisieme race, nos rois, les abbés & les comtes, imprimerent assez souvent leurs *sceaux* sur la cire blanche. Louis le Gros, Mathieu, évêque d'Albane, & Guillaume, archevêque de Rheims, au douzieme siecle, furent du nombre.

Miraumont veut qu'elle soit devenue propre des *sceaux* du roi de France. Par un statut de Henri III les *sceaux* de cire blanche sont affectés à l'ordre du St. Esprit. Les lettres royaux, qui contienent des concessions qui ne doivent durer qu'un temps, doivent être scellées en cire blanche. En Angleterre elle est encore aujourd'hui réservée pour les lettres de rémission.

Parce que le jaûne est naturel à la cire, Wilthemius, Ruddiman, Leyser & quelques autres célebres diplomatistes ont cru que cette couleur a été celle des *sceaux* les plus antiques. Mais Mabillon n'en fait pas remonter l'usage au delà du douzieme siecle. La cire jaûne ou blonde fut alors employée par le roi Louis VII, par Henri II roi d'Angleterre, par les grands seigneurs, les prélats & les communautés. Les *sceaux* de Pierre, archevêque de Tarentaise, de Bouchard de Montmorency au douzieme siecle, de Béatrice, comtesse de Guines, & de plusieurs autres, sont d'un jaûne parfait, au jugement du savant Bénédictin: au lieu que celui de Wermond évêque de Noyon, au treizieme siecle, est de couleur blonde. Nous avons vu des *sceaux* de la même couleur & du même temps dans les archives de l'abbaye de Molesme. Ménage, après avoit dit que Guillaume-des-Roches, seigneur de Sablé & Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine en 1212, scelloit de cire jaûne, ajoute que son *sceau* dans la fondation de Bonlieu est de cire verte; ce qui montre que les mêmes personnes se servoient de différentes couleurs. La Thaumassiere, fait mention d'une charte donnée en 1219 par Louis, comte de Sancerre, à laquelle est ataché un *sceau* de cire jaûne, pendant à un lac de cuir, & sur lequel est représenté un cavalier tenant une épée d'une main, & un écu aux armes de Champagne, avec cette inscription; *sigillum Ludovici comitis Sacri-cæsaris*. Au revers on voit un contre-scel portant les mêmes armes. En 1279, Pierre de Lautrec, fils de Sichard VI, vicomte de Lautrec, scelloit les actes en cire jaûne. Parmi les *sceaux* d'Angleterre, Madox n'oublie pas ceux qui ont eu cette couleur. En Allemagne aux quatorzieme & quinzieme siecles, à peine trouve-t-on un seul *sceau* de monastere ou de particulier, qui ne soit de cire jaûne. L'empereur Sigismond, les ducs, les duchesses & les évêques allemands de ces temps-là s'en servirent fréquemment.

D. Mabillon avoit peine à croire que les rois de France en eussent fait usage avant le treizieme siecle. Dans la suite les François atacherent à la cire jaûne, je ne sai quelle idée de grandeur, qui en fit regarder l'usage dans les *sceaux* comme une prérogative singuliere, que du Tillet prétend avoir été réservée à nos monarques; ce qui est confirmé dans les articles de l'assemblée de S. Germain de l'an 1583. Louis XI crut acorder un grand privilége à son oncle René d'Anjou, roi de Sicile, lorsqu'il lui permit à lui & à ses enfans en droite ligne de sceller en cire jaûne, tant en France qu'en Sicile. Le diplôme de cette concession singuliere, daté du 28 janvier 1468, & du mois de mai 1469, se trouve dans les registres du parlement. Mais aujourd'hui, dit D. Mabillon, les chancèleries de France scellent tous les actes en cire jaûne; ce qu'il falloit restreindre à la petite chancèlerie. Néanmoins l'une & l'autre scelloient de la sorte les *lettres de justice*. Les déclarations du roi qui n'étoient autre chose que l'interprétation des édits, & qui commençoient par ces mots, *A tous ceux, qui ces présentes lettres verront*, étoient scellées de cire jaûne, sur une queue de parchemin, & datées du jour, du mois & de l'année courante. En général la cire jaûne servoit pour les lettres royaux & les expéditions les plus ordinaires.

La cire rouge approche trop de la pourpre & du cinnabre, dont les anciens empereurs ont fait tant d'usage, pour que les autres souverains n'en aient pas fait la matiere de leurs *sceaux*. Ceux de nos rois de la premiere & de la seconde race, offrent fréquemment une cire rouge tantôt pâle, tantôt rembrunie. Sous la troisieme race, on a usé

osé d'abord de cire rouge ordinaire. Frédéric Barberousse est le premier des empereurs d'Allemagne qui ait scellé en cire rouge, à l'exemple des empereurs de Constantinople. Plus de cinquante ans avant lui, Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, scelloit en cette couleur. Les rois, les évêques, les abbés, les chapitres, les monasteres, les clercs & les seigneurs s'en sont servis, sur-tout dans les jugemens. Parmi nos rois Capétiens, Mabillon n'en cite pas de plus anciens que Louis le Jeune. Au quatorzieme & quinzieme siecles, les lettres, les quitances, les montres, & autres actes semblables sont pour la plupart scellés en rouge. Nous avons entre les mains une lettre close de Bertrand du Guesclin au duc d'Anjou, écrite sur du papier de chifes, & cachetée en cire de cette couleur. Les universités & les communautés l'ont adoptée. A la cour, on réservoit la cire rouge pour les afaires qui concernoient la Province, le Dauphiné, & les autres pays non réunis à la courone.

Les anciens dauphins scelloient effectivement en rouge, comme il paroît par un *sceau*, dont Secousse a doné une description. Un privilége acordé par Marguerite, reine de Sicile, comtesse de Tonnerre en 1291, est muni d'un *sceau* de cire rouge, long & cornu. Le diplôme acordé l'an 1137 à la chartreuse du Mont-Dieu, par Eudes, abbé de S. Remi de Reims, offre un *sceau* de cire rouge, sur lequel on voit un buste avec cette inscription: *Scs Remigius Francorum Apls*, (*Apostolus*) c'est-à-dire, *S. Remi Apôtre des François*. Dix-sept cardinaux assemblés à Viterbe en 1270, pendant la vacance du S. Siége, dresserent un acte, qu'ils scellerent chacun de leur *sceau* en cire rouge. Les Papes s'en servent depuis plusieurs siecles, pour imprimer l'anneau du pêcheur sur les brefs.

Si les empereurs d'Orient affecterent d'employer la cire verte, pour se monter égaux aux patriarches, ils se servirent aussi de la cire rouge, pour relever la dignité impériale. Dans les bas temps, quand les despotes usurperent les marques de l'autorité suprême, leurs *sceaux* prirent la couleur rouge. De là on conjecture que la cire rouge servit à sceller la lettre que le despote Démétrius Paléologue écrivit à Charles VI, roi de France. Cette couleur ne plut guere moins aux empereurs d'Allemagne. Cependant un de leurs plus anciens *sceaux* en cire rouge ordinaire, est celui que Frédéric I fit atacher au célebre diplôme, dont la ville de Spire a fait graver une copie en lettres d'or, sur une table de bronze. L'usage devint beaucoup plus fréquent après l'interregne, qui finit à l'élection de Rodolphe de Hapsbourg. Le *sceau* de cire, dont cet empereur fit sceller un de ses priviléges, est d'un rouge aussi éclatant que la pourpre la plus brillante. On a des *sceaux* presque semblables des empereurs Adolphe & Sigismond. On voit par la réponse de la ville de Paris à la lettre que le duc d'Autriche lui écrivit en 1486, que ce prince se servoit de cire rouge. Au quatorzieme & quinzieme siecles, elle fut employée par les archevêques, les évêques, les abbés, & les abbesses d'Allemagne. Enfin, les princes, les comtes, & les villes de l'Empire ambitionerent la prérogative d'user de cire rouge. Voilà l'origine de tant de diplômes impériaux, qui acordent aux uns & aux autres le droit de sceller en cette couleur. Aujourd'hui ce droit apartient en propriété à tous les grands, qui possedent dans l'Empire des souverainetés territoriales: au lieu que les communautés n'en jouissent, qu'après en avoir obtenu le privilége. C'est ainsi que les abbés de Gengenbac en Alsace ont joui du droit de sceller tous leurs actes en cire rouge, depuis qu'en 1404, l'empereur Rupert ou Robert leur en acorda la permission, en signe de liberté, & comme une grâce singuliere du S. Empire. Le plus souvent les empereurs, les rois de Danemarck, de Suede & de Pologne, se servent de cette couleur. Mais on la réserve en Angleterre, pour les lettres appelées *commissions*.

On a vu plus haut que les empereurs & les patriarches d'Orient scelloient en cire verte les lettres qu'ils écrivoient à certaines persones. En France cet usage ne semble pas remonter au delà du douzieme siecle. Philippe Auguste est probablement le premier de nos rois qui de temps en temps se soit servi de cire verte. Ses successeurs l'ont employée, mais pas toujours. On voit dans les archives de l'église collégiale de sainte Radegonde de Poitiers, le *sceau* de S. Louis avec le contre-scel de cire verte, pendant à un concordat de l'an 1231, entre le roi & le chapitre de cette église, au sujet des bois & de la jurisdiction d'une belle terre, dont jouissoient les chanoines. Nous possédons une charte de Philippe le Hardi, dont le *sceau* de cire est de même couleur. Les archives de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, offrent un *sceau* de cire verte, suspendu par un lacs de soie verte & rouge à une charte de Philippe le Bel, donnée en 1312. La cire verte devint d'un usage fréquent sous le regne de Charles V. On en trouve la preuve dans le cinquieme tome des ordonances de nos rois, où il y a une multitude de lettres royaux scellées en cette couleur, destinée depuis long-temps pour les lettres qui devoient durer à perpétuité & pour les grâces; on s'en servoit pour sceller les priviléges, & les lettres d'annoblissement. La Roque, après avoir dit, que ces lettres doivent être vérifiées ou enregistrées dans l'année de leur date, sans quoi on est obligé de demander des lettres de suranation; ajoute que cela ne s'observe pas à la chambre des comptes de Paris, non plus qu'à la cour des aides de Rouen, parce qu'on y défere toujours au sceau de cire verte. Enfin les ordonances, les édits & les lettres patentes, qui contenoient une premiere loi, & commençoient par ces mots: *A tous présens & à venir salut*, é-

toient scellées de cire verte, sur des lacs de soie verte & rouge, & n'étoient datées que du mois & de l'année. On en usoit ainsi, pour faire entendre que ces ordonances étoient le fruit d'une longue & mûre délibération.

Les évêques, les abbés, les grands seigneurs & les dames scellerent aussi en cire verte. Nous avons actuelement sous les ieux une charte originale de Hugue d'Amiens, archevêque de Rouen, qui confirme à l'abbaye de S. Martin de Pootoise, la donation faite par Jean comte d'Eu de cinq mille harengs, à prendre chaque année sur la vicomté du Treport. A cette charte pend un *sceau* avec contre-scel de cire verte. En 1209, Gui, abbé de S. Remi de Reims, scelloit avec la même cire. Cette couleur devint si fort à la mode dans les derniers temps, qu'on s'avvisa d'en recouvrir la plupart des anciens *sceaux* renfermés dans les archives de S. Mansui de Toul.

L'usage des *sceaux* totalement de cire verte, est beaucoup plus récent en Allemagne qu'en France. Heineccius n'en avoit vu que deux, l'un pendant à un diplôme donné par Henri, duc de Brunswik, l'an 1347, & l'autre à une charte de l'abbé de S. Michel de Hildesheim de l'an 1395. Cependant l'empereur Sigismond acorda à quelques communautés la permission de sceller en cire verte. Quoique le *sceau* avec le contre-scel d'Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre, prince d'Aquitaine & de Galles, duc de Cornouailles & de Castres, paroisse d'une couleur bien contractée par vétusté; il n'en est pas moins de cire verte. Il est suspendu par un cordon de soie verte à double queue au bas d'une pancarte de l'an 1363, par laquelle ce prince confirme des lettres patentes des rois de France, en faveur de l'église de Sainte Radegonde de Poitiers. En Angleterre la cire verte est aujourd'hui réservée pour les lettres de *Chartes*.

Le privilége de sceller en cire azurée ou bleue, acordé en 1524, par l'empereur Charles-Quint, à un docteur de Nuremberg, prouve qu'on a donné cette couleur aux *sceaux*: mais il faut que cela soit arivé bien rarement, puisque l'exemple que l'on eo produit, est unique, & ne regarde que l'Allemagne. On n'y connoît aucun *sceau* de cire *noire pendant* à des chartes; quoique l'usage de cette couleur triste n'ait pas été extrêmement rare dans les autres pays. Jérémie patriarche de Costantinople, s'en servoit quelquefois pour sceller ses diplômes. Parmi la noblesse, il y a eu quelques seigneurs qui se sont appropriés l'usage de la cire noire. Elle fut autrefois employée par le grand maître de l'ordre teutonique en Prusse. Les passe-ports acordés par le grand maître de Malte n'étoient pas autrement scellés. En France, la mode de se servir de la cire noire est plus aocienne, qu'on oe le croit ordinairement. Nous avons vu dans les archives de Molesme une charte de Guillaume de Joinville, sire de Julli, écrite en françois au mois de mars de l'an 1724, & dont le *sceau* de cire noire pend à un lemnisque de parchemin à double queue.

Les *sceaux* de cire mixte, ou composée de divers couleurs sont plus communs. Il y en a dont le milieu, sur lequel paroît l'empreinte, est de couleur rouge ou verte, & le circuit est bordé de couleur blanche ou jaûne. Ce cercle de couleur différente, est comme une envelope, qui conserve l'ioscription & la figure imprimées. On ne découvre point cette circonférence d'une autre couleur dans les *sceaux* mérovingiens, publiés par D. Mabillon; mais elle paroît dans ceux des empereurs Carlovingiens, donnés au public par les savans d'Allemagne. Tantôt le *sceau* est d'une couleur, & le contre-scel d'uoe autre; tantôt une portion de la cire est verte ou rouge, pendant que l'autre est blanche. Les mémoires de du Tillet, pour servir à l'histoire de la fête des foux, nous fournissent une preuve singuliere du mélange des couleurs dans les *sceaux*. Les lettres patentes expédiées à ceux que l'on admétoit dans la fameuse société de la mere folle de Dijon, étoient écrites en lettres de trois couleurs sur parchemin. On les scelloit d'un sceao de cire pareillement de trois couleurs. Le sceau étoit ataché aux lettres avec un cordon de soie rouge, verte ou jaûne, & elles étoient signées par le grifon vert, comme gréfier, ou avec un sceau nommé *grifon* chez les Anglois.

Au quatorzieme siecle, la mode de border de jaûne les *sceaux* de cire verte prit faveur. Si l'on en croit le docte Heineccius, pendant ce siecle & le suivant, tous, ou presque tous les *sceaux* secrets des évêques, des ducs, des princes, des comtes, & de la noblesse d'Allemagne, furent imprimés sur la cire verte, entourée d'un cercle de cire blanche ou jaûne. Cette assertion prise dans toute son étendue, est jugée fausse par le savant abbé de Godwic. Le plus souvent les ecclésiastiques se servirent de la rouge, & les séculiers de la verte: mais celle-ci ne tarda pas à s'avilir aux ieux des laïcs. Les grands & les villes de l'Empire se passionerent pour la cire rouge. Au commencement dn seizieme siecle, on la couvroit quelquefois d'un papier blanc, qui en recevant l'empreinte se colloit à la cire, en sorte que l'intérieur du *sceau* étoit rouge, & la surface étoit blanche. Il est inutile de parler des différentes couleurs de pains à cacheter, dont l'usage étoit devenu commun dans les sécrétariats des évêques, & des communautés régulieres. Mais c'est peut-être une singularité à remarquer, que dans les archives de S. Denis en France un nombre considérable de *sceaux* de cire rouge, verte & d'autres couleurs, sont enfermés dans des demi-boîtes rondes ordinairement de la même couleur que les *sceaux*. Dès le quinzieme siecle, on se servoit de boîtes de fer-blanc, pour les conserver dans leur intégrité.

La figure des *sceaux* n'est pas moins variée que leur matiere & leur couleur. Rien ne prouve

mieux l'inconstance des hommes & la bizârerie des goûts & des modes. Les anciens *sceaux* font non seulement ronds, ovales-alongés, demi-ovales, & triangulaires, mais il y en a qui font carrés, cornus, creux, octogones, exagones & pentagones, en forme de cœurs, de trefles, de croissant ou demi-lune & de fer à cheval, &c. Examinons l'âge, la durée & la forme de chacun de ces *sceaux* en particulier.

Non seulement les Grecs & les Romains se servoient d'anneaux pour sceller; ils avoient encore deux sortes de *sceaux* de cuivre: les uns gravés en creux, servoient à imprimer sur la cire & les autres matieres ductiles; les autres gravés en bosse étoient destinés à marquer les vases, les briques, les marchandises, les noms, les monogrammes & les signatures dans les lettres & les actes. Laissant à part pour un moment les figures des anneaux ordinairement ronds, ovales & quelquefois octogones, jetons les ieux sur la forme des *sceaux* antiques en creux & en bosse. Leur figure la plus ordinaire est celle d'un carré long ou de tabletes plus longues que larges.

La figure ronde ou orbiculaire est la plus simple: aussi est-elle la plus ancienne qu'on ait donné aux médailles & aux sceaux destinés à authentiquer les actes. Elle a toujours été particuliérement affectée au *sceau* de métal. On a découvert quelques bulles de plomb des empereurs Romains avec cette forme. Tous les rois de France de la premiere race, à l'exception de Childéric, pere de Clovis I, & de Childéric III, se sont servis de *sceaux* orbiculaires.

Les rois Carlovingiens ont aussi donné la forme ronde à leurs bulles l'or & de plomb. Presque tous les *sceaux* de métal conservent cette forme. l'empereur Charles III, dit le Grôs, la rétablit en Allemagne à l'égard des *sceaux* de cire: tous ses successeurs Allemands l'ont inviolablement conservée. Zuentebolde, roi d'Austrasie, Lothaire pénultieme roi de France de la seconde race, Hugues Capet, chef de la troisieme, & tous les rois Capétiens, à l'exception du roi Robert, ont donné la prétérence à la forme ronde. On la retrouve dans tous les *sceaux* des rois d'Espagne, de Sicile, d'Écosse, & de la plupart des rois d'Angleterre. C'est la plus ordinaire des *sceaux* & des cachets à l'usage des anciens ducs, comtes, chevaliers, seigneurs & gentilshommes. On peut s'en convaincre en jetant les ieux sur les planches insérées dans les nouveles histoires de Languedoc, de Bourgogne, de Bretagne, de Dauphiné & de Lorraine. Les plus anciens *sceaux* ecclésiastiques font aussi orbiculaires. Donnons-en pour exemple un *sceau* de l'an 1108, qui représente Uldaric, évêque de Passau, revêtu de ses habits pontificaux, la tête couverte d'une espece de toque, ou bonet fort singulier, au lieu de mitre, tenant le livre des évangiles de la main gauche, & de la droite sa crosse tournée en dedans. (*Hueber*, *Austria illustr. pag.* 194.)

La figure ovale est celle qui approche le plus de l'orbiculaire; aussi dès les premiers temps l'a-t-on donnée aux *sceaux*.

Childeric I & Childeric III, font les seuls rois Mérovingiens dont les anneaux soient ovales. Cette forme plut à Pepin le bref chef de la seconde race. Ses deux fils Carloman & Charlemagne suivirent la même mode, & la transmirent à leurs successeurs Carlovingiens. Tous leurs *sceaux* de cire, excepté ceux de Zuentebolde & de Lothaire fils de Louis d'outremer, font ovales. Nous n'en citerons ici que deux, l'un de Pepin & l'autre de Charlemagne.

Le premier *sceau* a servi au roi Pepin, pour sceller un diplôme donné dans le monastere de S. Denis. Au lieu de la tête du monarque, il représente la tête de Bacchus l'indien barbu, orné de pampres & de feuilles de vigne. Le référendaire se sera servi d'un anneau particulier en l'absence du *sceau* public. On a cent exemples d'un semblable usage. Il est à remarquer que le diplôme de Pepin scellé de la sorte, n'est qu'un acte passager qui n'exigeoit pas beaucoup de précaution. Le second *sceau* n'est encore qu'un cachet particulier de Charlemagne. On y voit la tête du Jupiter Sérapis portant le boisseau. Il n'est point extraordinaire que les princes aient scellé avec leur anneau privé, lorsqu'ils n'ont pas eu sous la main celui dont ils se servoient dans les affaires publiques. La piece scellée avec la tête de Jupiter pouvoit être peu importante.

Le roi Eudes, fils de Robert le fort, retint la forme ovale que les princes Carlovingiens avoient donné à leurs *sceaux*. Robert, fils de Hugues Capet, neveu d'Eudes, reprit la même figure abandonée par son pere. Robert est le seul roi de France de la troisieme race, dont le grand *sceau* ait porté la forme ovale, quoique Dutillet l'ait donnée à tous indifféremment.

Dès le dixieme siecle, la mode des *sceaux* ovales situés horizontalement eut cours en Italie. Muratori en a publié un qui représente Hugues & Lothaire pere & fils, qui régnerent ensemble dans cet ancien royaume; & un autre du douzieme siecle, qui représente la ville de Capoue alors capitale des États d'Italie, soumis aux princes normans. Ce *sceau* est au bas d'une charte de Jourdain II, & de Robert II, princes de Capoue, en date de l'an 1125.

Depuis le onzieme siecle, les *sceaux* de figure ovale perpendiculaires font un peu rares. On en a deux d'un évêque allemand des années 1390 & 1396. Muratori en a publié un autre de l'an 1113. C'est celui de Robert, évêque d'Averse au royaume de Naples. *L'Autriche illustrée* de Hueber nous en offre des années 1351, 1365, 1371. Le *sceau* que fit faire la ville de Florence, après le renouvélement des lettres & des arts, est en ovale parfait. Tel étoit en 1396, le *sceau* de Guillaume du Rufai, seigneur breton.

Les *sceaux* oblongs ou paraboliques font de

deux sortes. Les uns sont arondis en haut & en bas, les autres sont aigus ou terminés en ogives par les deux bouts. Le douzieme siecle en vit naître la mode. Elle caractérise particuliérement les *sceaux* des évêques, des abbés, des abbesses, des monasteres, des chapitres, des officiaux & des dames de grande qualité.

Les *sceaux* alongés & terminés en ogive sont plus communs. Tous les siecles, depuis l'onzieme, en fournissent une multitude, qui ont apartenu aux ecclésiastiques & aux dames. Les seigneurs laïcs s'en sont servi, mais plus rarement. L'histoire de Bretagne en fournit deux, dont le premier est d'Adam d'Hereford, qui, conjointement avec Damete Goion son épouse, fit une donation au Mont S. Michel, après le milieu du douzieme siecle.

Le second *sceau* gravé sur une pierre blanche est des bas temps. Il représente un archevêque bénissant un abbé à genoux & la mitre en tête. La légende porte: *Sancte. Martine. Provinciæ. majoris. Turonie.* Muratori croit que ce *sceau* est celui de la célebre abbaye de Marmoutier qui avoit sous sa dépendance une multitude de prieurés ou petits monasteres répandus dans diverses provinces.

Heineccius croyoit que les *sceaux* en ogive, n'avoient été employés que très-rarement & vers le quatorzieme siecle, par les seigneurs, les princes, les princesses & les dames qualifiées. Mais un habile scrutateur des anciennes archives a prouvé que les uns & les autres s'en servoient dès le temps où plusieurs évêques avoient des *sceaux* ronds ou circulaires. Il a produit les *sceaux* alongés & terminés en pointe d'un comte allemand, & d'Albert, marquis de Brandebourg, l'un ataché à un diplôme de l'an 1174, & l'autre à des lettres de l'an 1207. Calmet en a publié trois semblables. Le premier, qu'il date de l'an 1037, est de Jutte épouse d'Abelbert, duc de Lorraine. Mais les caracteres C. & R. gothiques de l'inscription, désignent tout au plus le milieu du douzieme siecle. Le second est de Mathilde, comtesse de Hambourg. Il est tiré d'un titre de l'an 1165. Le troisieme est de Jeanne, comtesse de Chimey & de Blamont en 1274. Parmi les *sceaux* de l'histoire de Languedoc, on en trouve un pareil de Gauzide de Puicelsi, en 1262. Enfin, dans les Mémoires pour servir à l'histoire de Bretagne, Morice a fait graver les *sceaux* en ogive de Béatrix de Machecoo, en 1214; d'Adam d'Hereford, d'Alix femme de Pierre I. duc de Bretagne, en 1214; d'Yolend, dame de Penthievre, en 1247; de Blanche de Navarre, duchesse de Bretagne, en 1263; & de Henri Davaugour, en 1276. Les *sceaux* alongés ou paraboliques n'ont donc pas été tellement réservés aux gens d'église, que les laïcs & surtout les dames n'en aient fait un usage fréquent.

Les formes ovales & paraboliques ont donné naissance à diverses autres figures qui distinguent les *sceaux* & les cachets des bas siecles. Pour en diminuer le volume, on a retranché la moitié supérieure de l'ovale tant arondie que pointue par les extrémités.

Heineccius raporte aux écussons & aux triangles la forme des *sceaux* en trefle. Ces derniers sont si rares, que le docte allemand n'en a pu découvrir qu'un seul. C'est celui d'Albert évêque d'Halberstadt, dont l'inscription n'est plus lisible. Il paroît que ce *sceau* est différent du grand *sceau* épiscopal, dont les actes les plus importans étoient scellés. Ces *sceaux* en écusson de diverses formes ont été seulement en usage depuis que les armoiries ont servi à distinguer les familles illustres.

Quoique les *sceaux* de figure carrée soient d'une extrême rareté, ils ne sont pourtant pas inconnus. Si les empereurs romains ne donnoient pas cette forme à leurs médailles ou monoies, ils l'acordoient cependant quelquefois à leurs *sceaux*. Les faiseurs de talismans ont eu aussi des *sceaux* carrés.

L'Autriche illustrée de Huber nous offre un *sceau* carré, oblong, de l'an 1305, avec cette inscription: *Sigillum Rudolfi de Ebersdorff*.

Parmi les *sceaux* de Languedoc publiés par Vaissette, il y en a un carré en losange dont l'écu arondi par le bas est rempli & surmonté de deux croissans ou demi-lunes. C'est une allusion manifeste au nom de *Lunel*.

Ce *sceau* en losange servoit, l'an 1245, à Raymond Gaucelin, seigneur de Lunel.

Au quinzieme siecle, les seigneurs allemands multiplierent beaucoup les figures des *sceaux*. On en a de pentagones, qui ressemblent à des mitres peu élevées. Tel est celui qu'employoit en 1347, Roger de Averpach, que Hueber appele *Rugerus de Overbach*.

La figure octogone qui semble n'avoir paru que sur quelques anneaux à cacheter des premiers temps, se renouvela au seizieme siecle, sur les *sceaux* des seigneurs.

En France & en Allemagne, on s'est servi de *sceaux* cornus. Nous en citerons un publié par Hueber dans son *Autriche illustrée*.

Ce *sceau* de l'an 1324, porte pour inscription: *Sigillum Ulrici de Merchenstain*. Dès le treizieme siecle, on voyoit en France des *sceaux* allongés & cornus. Tel étoit celui de Marguerite reine de Sicile & comtesse de Tonnerre, quand elle scella les lettres de l'an 1283.

Il y a eu des *sceaux* de figures encore plus extraordinaires. Tel étoit celui du chapitre de Carpentras, dont voici l'origine. On sait que l'empereur Constantin fit un frein d'un des clous dont Jésus-Christ fut crucifié, pour le porter dans les dangers les plus pressans contre les ennemis. L'église de Carpentras se croyant dépositaire de cette précieuse relique se servoit depuis plus de cinq cents quarante ans d'un *sceau*, qui représentoit ce clou. (Sur les deux clous dont Constantin fit un frein & un diadême, *voyez* Sandini. *Historia Familiæ Sacræ*, *chap.* XV. §. 15.)

On peut mettre au nombre des *sceaux* extraordinaires, ceux dont l'image représentée dans le champ est enfoncée, pendant que le cercle de l'inscription est élevé à peu près comme les bords d'un plat. Heineccius a publié un *sceau* de cette espece.

Ce *sceau* d'Adelhoge, évêque de Hildesheim en Saxe, est au plutard du douzieme siecle.

On en connoît un autre plus ancien d'environ cent ans, & dont l'inscription n'est pas gravée sur le plan, mais sur les bords du type; l'empreinte de la cire doit par conséquent montrer une inscription élevée au dessus de la figure.

Ce *sceau* représentant le buste d'un abbé chanoine régulier avec la crosse, apartient à l'abbaye de S. Denis de Rheims. L'inscription SIGILLU SCI DIONISII REMENSIS, offre une écriture capitale du onzieme siecle. Il ne faut pas confondre ces *sceaux* creux avec ceux des quatorzieme & cinquieme siecles, dont les bords, sur-tout en Allemagne, sont entourés de cire d'une autre couleur.

Le quinzieme siecle introduisit une nouvele forme de *sceaux*, dont nous ne connoissons que deux exemples. Le premier réunit la figure du buste & de l'écusson de Jean de S. Léon, évêque de Vannes en 1415.

Ce *sceau* épiscopal est le cent dix-septieme de la Planche VI placée à la fin du second tome des *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique & civile de Bretagne*.

Le second exemple est le *sceau* de Jeanne II, reine de Hongrie, de Jérusalem & de Sicile, publié par Érasme Gattola, dans la onzieme planche *de ses additions à l'histoire du Mont Cassin*. Ce *sceau* de l'an 1414, prend la forme d'une reine couronée, assise sur son trône & portant l'épée royale d'une main; la figure a trois pouces de haut sur deux de large.

Il ne nous reste plus qu'à donner une idée des *sceaux* ou signets, que les notaires de bas siecles trempoient dans l'encre pour marquer leurs signatures à la fin des actes. Ce furent sur-tout les notaires apostoliques & impériaux, qui en firent usage. Les figures de cette espece de *sceaux* semblent avoir été abandonées aux caprices de ces notaires.

Telles furent les différentes formes données aux *sceaux* depuis les premiers temps jusqu'au seizieme siecle. Les *sceaux* plaqués sont communément orbiculaires, au lieu que les *sceaux* pendans aux actes, sont ovales & oblongs. Cette regle, dit Heineccius, soufre mille exceptions. En effet on a des *sceaux* ovales & alongés, qui sont appliqués sur les chartes; & on en a de ronds & de diverses autres figures, qui sont suspendus. La grandeur des uns & d'autres n'a pas moins varié selon les temps. Nous avons parlé plus haut du poids & du volume des *sceaux* d'or. Ceux de cire sont fort petits sous la premiere race de nos rois, parce qu'ils servoient d'anneaux à sceller. Ordinairement ils n'excedent pas la grandeur d'un de nos louis l'or de vingt-quatre livres. Les *sceaux* ovales des rois & des empereurs Carlovingiens devienent insensiblement plus grands. Celui de Charles le Chauve, qui subsiste au bas d'un diplôme de l'an 848, gardé à la bibliotheque nationale, n°. 10, a deux pouces & demi de hauteur, & environ deux de largeur. Les *sceaux* des rois Eudes, Zuentebolde, & de Lothaire l'emportent sur les précédens pour le volume. Il devient plus considérable sous la troisieme race, à mesure que les grôs caracteres des inscriptions & les images gravées sur les *sceaux*, exigerent un plus grand espace. Nos rois Capétiens, à l'exemple des autres monarques de leurs temps voulurent se distinguer de leurs sujets, par la grandeur & la magnificence des *sceaux*, l'une & l'autre furent portées à leur dernier période pendant les quatorzieme & quinzieme siecles. Ceux de Charles VIII, du Louis XII & de François I, ont quatre pouces de diametre. Le *sceau* de Robert II, premier roi d'Écosse de la maison des Stuarts en 1371, est de la même grandeur. Mais quelques-uns de ses successeurs en ont eu d'environ six pouces de diametre.

En Allemagne, comme ailleurs, les anciens *sceaux* sont plus petits que ceux des siecles postérieurs. Les *sceaux* de Conrad & de Henri I ne sont pas plus grands qu'un florin d'Allemagne. Ceux des trois Ottons ont presque trois doigts de diametre. Ceux que Conrad II, de Henri III & IV, en ont un peu moins de quatre; ceux de Lothaire, quatre & demi, &c. Heineccius n'avoit point vu de *sceaux* des siecles X & XII, qui eussent plus de cinq doigts de diametre; mais, dans les siecles suivans, leur volume augmenta prodigieusement.

Les observations que nous venons de faire sur les figures & le volume des *sceaux*, peuvent être d'une grande utilité, tant pour fixer leur âge, que pour discerner les faux des véritables. Quel est l'antiquaire, par exemple, qui balancera à taxer d'imposture la charte où l'on fait dire à Charlemagne qu'il y a fait mettre son grand *sceau* pendant, *magni sigilli appensione munitam*? Les grands *sceaux* en cire pendans n'étoient pas moins inconnus au temps de ce monarque, que la formule qui en fait mention.

Les empreintes des *sceaux* en manifestent l'ancíeneté, & servent à en faire le discerment. Elles ne consistent qu'en images, symboles & inscriptions, ou légendes. Celles-ci ont varié selon les temps, tant pour les caracteres que pour les expressions. En général, les lettres majuscules en sont plus claires que celles des médailles contemporaines. Le *sceau* de plomb de Galla Placidia, fille de l'empereur Théodose le Grand, déclarée Auguste en 424, en est une preuve. Il offre au premier côté cette inscription en lettres capitales romaines: DN. GALLA PLACIDIA, P. F. AUG. c'est-à-dire, *Domina Galla Placidia, pia,*

felix, *Augusta*; & au revers, on voit une longue croix, avec une Victoire acompagnée des deux sigles R. V. qui signifient plutôt *Roma victrix* que *regina visigothorum*. (*Ficoroni. I piombi antichi.*)

L'écriture latine capitale s'est maintenue sur les *sceaux* jusqu'au douzieme siecle, où elle commença à dégénérer en gothique. Il n'est pas rare d'y voir les caracteres grecs. Nous n'en donnerons ici pour exemple que la bulle de plomb du Pape Sergius, publiée par Heineccius d'après Palatio.

L'inscription porte ΒΟΗΘΗ CΕΡΓΙΟΥ. Il faut lire ΒΟΗΘΕΙ ΣΕΡΓΙΟΥ, & sous-entendre Ο ΘΕΟΣ; ce qui signifie *Deus, protege Sergium*.

Si les *sceaux* de métal montrent des inscriptions des deux côtés, souvent elles n'offrent que des monogrammes. En voici un exmple tiré de Ficoroni.

L'union de l'alpha & de l'omega avec le monogramme X P, qui signifie *Christus*, marque que J. C. est le principe & la fin de toutes choses. Le revers ne porte que le nom de *Gerimnus*, mis au génitif. On voit par ces bulles de plomb que les inscriptions des plus anciens *sceaux* étoient très-simples.

Avant l'invention des contre-seels, au onzieme siecle, les *sceaux* de cire ou de matieres semblables n'ont des légendes que d'un côté. Les mêmes rois ont quelquefois leurs noms gravés autour de l'empreinte, & quelquefois ne l'ont pas; parce qu'ils avoient plusieurs anneaux ou cachets. Les Mérovingiens ajoutent à leur nom le titre de *roi des François*. Presque toutes les inscriptions des *sceaux* du moyen âge commencent par une croix. On voit des croix de différentes formes au commencement des légendes gravées sur les *sceaux*, depuis les premiers temps jusqu'au quatorzieme siecle. Vers le commencement du quinzieme, on négligea cette pieuse pratique, & l'on substitua aux croix, des rosetes, des étoiles, & d'autres figures semblables. Les croix par lesquelles commencent les légendes des plus anciens *sceaux*, sont ordinairement suivies des noms & des dignités de ceux auxquels les *sceaux* apartiennent.

On commença, dès le onzieme siecle, à faire précéder *sigillum*, écrit tout au long ou en abrégé par des sigles: *s. si. sig. sigillum*. Si l'on en croit Heineccius, ce mot ne se montra sur les *sceaux* que vers la fin du douzieme siecle. Il paroît cependant sur celui de Roricon, évêque de Laon, en 972, sur ceux de Guillaume le Conquérant & de Raymond de S. Gilles, comte de Toulouse. Il est commun sur ceux des évêques & des grands seigneurs, dès le milieu du douzieme siecle. Au lieu de *sigillum*, on trouve *signum*, *impressio* & *subscriptio sigilli*, sur quelques *sceaux* des comtes & des églises. C'est qu'alors les *sceaux* tenoient lieu de signature.

Il est échapé au même auteur une autre méprise de conséquence, au sujet de la formule *Dei gratia*, qu'on voit, dit-il, sur les plus anciens *sceaux* des Mérovingiens: *In antiquissimis Merovingorum sigillis conspicitur*. Ce qui surprend davantage, c'est qu'il cite cette inscription du roi Dagobert: *Dei gratia Dagobertus rex*. Il est néanmoins constant que cette formule fut inconnue aux rois Mérovingiens. Le premier de tous les *sceaux* où elle paroît incontestablement, est celui de Charles le Chauve, apposé à une charte de 839. Quoique Pépin, élevé sur le trône par une voie extraordinaire, ait laissé à ses successeurs l'exemple de raporter à Dieu leur élévation, en se servant le premier de la formule *gratia Dei*: on ne la trouve point sur ses *sceaux*. Quant à celui du roi Dagobert, où cette formule se montre en grands caracteres, Heineccius en a démontré lui-même la fausseté par sept moyens, dont le dernier consiste à dire que jamais les rois Mérovingiens n'ont employé la formule *par la grâce de Dieu*, ni dans leurs diplômes, ni sur leurs anneaux. C'est donc par inadvertance qu'il prétend prouver l'antiquité de *Dei gratia* par les légendes des *sceaux* mérovingiens.

Les premiers rois Carlovingiens n'ont point d'inscription sur un de leurs *sceaux*, pendant qu'ils en ont sur un autre. Leurs noms, qui doivent nécessairement varier, mis à part, souvent ils ont des légendes différentes, sur-tout depuis qu'ils sont devenus empereurs. Le *sceau* de Pépin le Bref, publié par Schannat, laisse voir des vestiges de cette inscription: *xpe* (*Christe*) *protege Pippinum regem francorum*, formule imitée des empereurs grecs, & que Pépin transmit à ses successeurs. Un autre *sceau* qui représente ce prince sans barbe, est des plus singuliers par cette inscription: *Pippinus imperator*. Montfaucon l'a tiré de la défense de l'église de S. Maximin de Treves, par Zyllesius.

L'abbé de Camps & Justel ont eu entre les mains ce *sceau* extraordinaire, ou du moins un semblable. Si le titre d'Empereur a porté plusieurs savans à s'en défier, c'est peut-être qu'ils n'ont pas considéré que les noms de rois & d'empereurs ont été employés l'un pour l'autre dans le moyen âge. On a des monumens, où Dioclétien, Constantin & Charlemagne étant empereurs, n'ont que le titre de rois. Souvent on a donné celui d'Auguste ou d'empereur à Clovis, à Pépin, à plusieurs autres rois de la seconde race, & même de la troisieme. Dans une chatte de Betton, évêque de Langres, datée de la trente-troisieme année du regne de Charlemagne, c'est-à-dire, de l'an 791, ce monarque est appelé Empereur. Or, on sait qu'il ne parvint à la dignité impériale que huit ou neuf ans après. Il n'est donc pas surprenant de voir Pépin porter le titre d'empereur sur son *sceau*.

Eckhart en a produit un très-authentique de Charlemagne déja empereur depuis sept ans, dont l'inscription ne lui donne que le titre de roi des François: *Xpe protege Carolum regem fran-*

corum. Le diplôme scellé de ce *sceau*, & accordé l'an 807 à Egilward, évêque de Wirtzbourg, n'est nullement suspect. Le même auteur a publié un autre *sceau* de Charlemagne devenu empereur, dont la légende porte: *Xpe protege Karolum imperatorem*. On admétra sans peine ces différens *sceaux* ou anneaux; si l'on fait attention 1°. que les mêmes princes en avoient plusieurs; 2°. que les titres de roi & d'empereur dans le style du moyen âge sont très-souvent synonymes; 3°. que les légendes des *sceaux* de la seconde race varient sans cesse; en voici les preuves:

L'inscription du *sceau* de Louis le débonaire porte: *Xpe protege Hludowicum imperatorem*, & celle de l'empereur Lothaire: *Xpe adivva Hlotharium Aug.* On lit sur le *sceau*, dont Charles le Chauve n'étant que roi se servoit: *Karolus gratia Dei rex*, & sur celui dont il fit usage étant empereur: *Karolus Misericordia Dei imperator Augustus*. Les rois Arnould & Zuendebolde n'ont que *rex* après leurs noms. Le *sceau* du roi Lothaire met pareillement la formule *gratia Dei*; mais au titre de *rex* il ajoute *francorum*.

Les légendes des *sceaux* de métal sont fort différentes de celles des *sceaux* de cire. Par exemple, la bulle de plomb de Charlemagne, qu'on garde au cabinet des médailles nationales, porte d'un côté: *D. n. Kar. imp. p. f. pp. Aug.* c'est-à-dire, *Dominus noster Karolus imperator, pius, felix, perpetuus Augustus*. Le revers offre le frontispice d'une porte surmontée d'une croix; on lit au dessous: *Roma*, & dans l'exergue: *Renovatio romani imperii*.

La bulle d'or du diplôme de Charles le Chauve pour l'église de Compiegne avoit au revers: *Renovatio imperii Romæ et francorum*. A l'exception des noms, toutes ces légendes, & plusieurs autres imitées des médailles greques & latines, furent communes aux rois & aux empereurs qui régnerent en France, en Italie, en Allemagne depuis Pepin jusqu'à Charles le Grôs inclusivement.

Les inscriptions des *sceaux* de la troisieme race de nos rois sont plus uniformes. A l'exception du *sceau* de Hugues Capet dont la légende est: *Hugo dei misericordia francorum rex*, ceux des autres Capétiens portent: *n. dei gratia francorum rex*. Louis le jeune & plusieurs autres après lui étant devenus maîtres de nouveaux états, en ajouterent les titres à celui de rois des François ou de France. Les princes qui n'étoient encore que désignés rois du vivant de leurs peres, & les régens du royaume, exprimoient leurs dignités & leurs fonctions sur leurs *sceaux*. Ceux des grands vassaux & arriere-vassaux de la couronne portoient des inscriptions fort simples. Rien de plus modeste que celui des anciens ducs de Normandie, à en juger par celle-ci: ✠ *Ricardus nutu Dei comes*, *Richard comte par la volonté de Dieu*. La légende du *sceau* de Alains Fergent, duc, ou chef des Bretons & vassal des ducs de Normandie, est conçue en trois mots: ✠ *Alanus britannorum dux*. Le *sceau* de Raimond IV, comte de Toulouse, annonce simplement son nom & sa dignité: ✠ *S. Raymundi comitis*. Les successeurs de Raymond ajouterent la formule PAR LA GRÂCE DE DIEU, que nous ne trouvons sur aucun *sceau* des ducs ni des grands seigneurs de Bretagne. Les anciens comtes de Flandres affecterent le titre *Marchisus* sur leurs *sceaux*, & les ducs de Lorraine ajouterent *Marchio* au titre de duc. Tel étoit en France le laconisme des anciens *sceaux* des ducs & des comtes. Dès le treizieme siecle, les légendes devinrent prolixes.

Celles des empereurs & des rois d'Allemagne & d'Italie ont cela de particulier qu'elles marquent souvent le nombre qui distingue les princes de même nom. Nous en donnerons ici pour exemple une bulle de plomb de l'empereur Louis III, qui régnoit au commencement du dixieme siecle.

Ce *sceau* pendant est tiré du recueil de Ficoroni. D'un côté on lit: *d. n. Hludovicus iii s. aug.*, ou sans abbréviation, *Dominus noster Ludovicus tertius Augustus*; & de l'autre *Decus Imperii*. Les *sceaux* de cire des empereurs suivans ont des légendes très-simples, comme: ✠ *Otto di gra rex* . . . *Heinricus di gra rex* . . . ✠ *Lotharius Dei gratia iii. romanor. imper. Aug.* . . . . ✠ *Cunradus di gra romanorum rex* . . . ✠ *Fredericus Dei gra. romanor. imperator Aug.* Les Papes ne commencerent qu'au onzieme siecle à mettre sur leurs bulles de plomb des chifres, pour marquer le rang qu'ils tenoient entre les pontifes de leur nom. Avant François I, nul de nos rois n'a suivi cet usage.

L'inscription *Roma* ou *urbs Roma*, qu'on rencontre sur les médailles des empereurs romains, a passé sur les *sceaux* des empereurs Carlovingiens & allemands. Mais c'est Otton III, qui a introduit *Roma aurea* c'est-à-dire, *princesse*. Cette formule a été marquée non seulement sur les bulles de plomb des empereurs plus récens, mais encore sur celles de plusieurs Papes.

Au moyen âge on a nommé *aureum* tout ce qui tenoit le premier rang. C'est ainsi que l'abbaye de Corbie en France est appelée par les anciens *Corbeia aurea*, pour la distinguer de la nouvele Corbie ou Corvey en Saxe. On lit dans les annales de ce monastere: *Chrysostomus noster abit ad Corbeiam auream in Francia*.

Les *sceaux* des anciens ducs & comtes de l'Empire ne portent que leurs noms & leurs dignités. Mais le faste introduit depuis ces princes & l'exemple des empereurs firent ajouter les titres des royaumes, des provinces, & des territoires soumis à leur domination. L'empereur Frédéric II, est le premier qui ait joint à son titre principal ceux des royaumes ou provinces, qu'il prétendoit

lui apartenir hors de l'Allemagne. Son *sceau* donne cette légende: FRIDERICUS DEI GRATIA ROMANORUM IMPERATOR SEMPER AUGUSTUS, REX JERLEM (*Jérusalem*) ET SICILIE. Au détail des royaumes, des provinces, des seigneuries, les princes ajouterent les noms de leurs parens. Entre plusieurs *sceaux* onus citerons celui du roi de Bohême de l'an 1269, dont voici la légende: ✠. S. OTAKARI. SIVE. PREMISLAI. QUINTI. REGIS. BOEMORUM. MARCHIONIS MORAVIE. FILII WENCESLAI. REGIS QUARTI. C'est une autre singularité de trouver le jour de la naissance des princes sur leurs *sceaux*. Celui de l'empereur Frédéric IV, oous servira d'exemple. On lit: SIGILLUM MAJESTATIS FRIDERICI, DEI GRA, ROMANORU IMPERATORIS SEMPER AUGUSTI, DUCIS AUSTRIE, STIRIE, KARINTHIE ET CARNIOLE, COMITISQUE TIROLIS, &c. Et plus bas: QUI NATUS EST IN DIE MATHEI APOST. CIJ. CCCCXV.

C'étoit l'usage des Grecs de mettre des vers sur uo seul ou sur les deux côtés de leurs bulles d'or ou de plomb. On a vu les *sceaux* de métal de Charlemagne & de Charles Chauve pareillement ornés d'ioscriptions en vers. On peut donc faire remonter du moins au neuvieme siecle l'usage des légendes poétiques chez les Latins. Deux vers léonins forment l'inscription du *sceau* de cire de Guillaume le conquérant. Pendant le douzieme siecle & les trois suivans, ces vers se multiplierent sur les *sceaux* de tous pays. Les plus aociens de la ville de Sienne représentent une ville ou un château avec cette légende:

VOS VETERIS SENÆ SIGNUM NOSCATIS AMŒNÆ.

Au renouvélement des lettres en Italie, les Florentins firent graver un Hercule sur leurs *sceaux*, avec cette ioscription:

HERCULEA CLARA DOMAT FLORENTIA PRAVA.

Ils vouloient faire entendre par-là, qu'au moyen de leurs florins, ils vaincroient toutes les adversités, & étendroient leur dominatioo dans tout l'univers. La bulle d'or pendante au diplôme, par lequel Frédéric Barberousse confirme à l'église de Verdun la donation du comté de cette ville, a d'un côté; FREDERIC 9. DEI GRA ROMANORUM IMPERATOR AUGS, & de l'autre ce vers léonin:

ROMA CAPUT MUNDI REGIT ORBIS FRÆNA ROTUNDI.

Le même vers figure sur le *sceau* de Frédéric II, dont l'Historieo Mathieu-Paris fait la description; mais il ajoute *semper* à *Augustus*, & substitue *tenet* à *regit*. On croit qu'Henri IV, d'autres disent Henri VI, est le premier des empereurs d'Allemagne, qui se soit servi de la formule SEMPER AUGUSTUS, si commune sur les anciens médailles.

Les rimes énigmatiques succéderent aux vers léonios sur les *sceaux* d'Allemagne. Celui de l'empereur Sigismond en offre un singulier. On lit au premier côté; *Sigismundus Dei gratia romanorum imperatorum semper Augustus ac Hungarie Boemie Dalmacie Croacie Rame Servie Gallicie Lodomerie, Commie Bulgarieque rex & Lucemburgensis heres.*

Au contre-scel paroît une aigle avec ces rimes mystérieuses:

AQUILA EZECHIELIS

SPONSE MISSA EST DE CELIS

VOLAT IPSA SINE META

QUO NEC ALES NEC PROPHETA

EVOLAVIT ALCIUS.

Les mêmes rimes environent l'aigle à deux têtes, figurée au revers du *sceau* de l'empereur Frédéric IV: mais on y ajouta les sigles symboliques A, E, I, O, V. L'auteur des rimes fait una allusion manifeste aux deux aigles, dont le prophete Ezéchiel fait la description, & que les interpretes expliquent des rois d'Égypte & de Babylone. Mais quel est le but de ces rimes énigmatiques gravées sur les *sceaux* das deux empereurs Allemands? Les auteurs du pays, qui semblent avoir mieux expliqué l'énigme, y voient la grandeur de l'empire d'Occident, & l'indéfectibilité de l'église Romaine. C'est l'épouse à qui l'aigle est envoyée du ciel pour sa conservation & sa défense. Persone n'ignora que cet oiseau est le symbole de l'empire, & que les empereurs d'Occident portoient le titre d'avocats de l'église romaine. L'aigle vole sans interruption, & les prophetes mêmes ne volent pas plus haut. Cela veut dire que l'empire durera jusqu'à la fin des siecles, où se termineront toutes les prophéties.

Quant aux voyeles symboliques A, E, I, O, V, on en a publié trente huit explications aussi mal fondées les unes que les aotres. Celle que Frédéric IV a donnée lui-même, est la seule recevable. La voici telle qu'on l'a trouvée dans un jouroal, écrit de la main de cet empereur:

AUSTRIÆ EST IMPERARE ORBI UNIVERSO.

En Moscovie au lieu d'images, les Czars faisoient autrefois graver sur leurs *sceaux* trois cercles renfermés dans un triangle avec des inscriptions. Celle du premier cercle étoit *Deus noster Trinitas, qua fuit ante secula, Pater & Filius & Spiritus sanctus; non tamen tres dii, sed unus*

mus Deus in substantia. Le dernier cercle contenoit les titres de roi & de seigneur de toute la Russie. Le nom & la qualité du prince, à qui le Czar écrivoit, occupoient le cercle du milieu. Les anciens *sceaux* des empereurs turcs & des rois de Perse, n'offroient que certaines lignes acompagnées de légendes relatives au culte de Dieu. Osman fit graver sur son *sceau* :

CREDO IN DEUM CREATOREM ET ADMINISTRATOREM.

Ali fit mettre sur le sien : SOLI DEO FORTI DOMINIUM.

Les légendes des bulles de plomb des Papes, sont des plus laconiques & des plus simples. La premiere & peut-être la plus anciene que Ficoroni ait publiée, porte d'un côté LEONIS, & de l'autre PAPÆ. La même forme d'inscription persévéra, à quelques exceptions près, jusqu'à Urbain II, qui fit mettre d'un côté URBANUS PP., & de l'autre les noms de S. Pierre & de S. Paul en croix. Les Papes suivant l'exemple de Léon IX, marquent toujours le nombre qui les distingue de leurs prédécesseurs de même nom. Les bulles de plomb publiées par Muratori, à commencer par celle d'Honorius II, portent sur les têtes de S. Pierre & de S. Paul cette inscription en sigles S. PA. S. PE. Quelques Papes du onzieme siecle, se distinguent par des légendes singulieres. Le *sceau* de Victor II a d'un côté ce revers : TU PRO ME NAVEM LIQUISTI SUSCIPE CLAVEM. Au revers, on lit dans le champ : AUREA ROMA ; & dans l'exergue ✠ VICTORIS PAPE II.

Le premier côté du *sceau* de Nicolas II, porte ; ✠ TIBI PETRE DABO CLAVES REGNI CŒLORUM ; & le second dans le champ, AUREA ROMA : & autour : ✠ SIGNUM NICOLAI PAPÆ. Il y a encore quelques autres légendes singulieres sur les bulles pontificales.

La formule DEI GRATIA, paroît sur les anciens *sceaux* des évêques, mais elle n'y est pas toujours : on la trouve sur ceux des abbés dès le douzieme siecle. Sur le déclin du treizieme, quelques évêques ajoutent, PAR LA GRÂCE DU SIÉGE APOSTOLIQUE, pour faire entendre qu'ils ne tenoient pas seulement l'épiscopat de Dieu, mais encore du Pape. Arnould, évêque de Bamberg, donna dans cette nouveauté. En 1287, il scella une bulle d'indulgences, acordées dans le concile de Wirtzbourg, avec un *sceau*, portant cette inscription ; ✠ ARNOLDUS DEI ET APLICE SED. GRA. BABENBERGEN. EPS. Cette formule, qui ne remonte pas au delà des temps scholastiques, & qui est rare sur les *sceaux*, doit principalement son progrès à l'abolition des élections. Anciénement les simples évêques prenoient quelquefois le titre de Pape sur leurs *sceaux*. On trouva à Périgueux en 1072, un anneau au doigt d'un évêque, sur lequel on lisoit ces mots PAPA LEO. On s'imagina que c'étoit le cachet du Pape Léon III, qui étoit venu en France ; parce qu'on avoit dès-lors oublié que le titre de Pape se donnoit autrefois aux évêques, & même aux prêtres.

Les *sceaux* des évêques portoient leurs noms, celui de leur ville & quelquefois des monogrammes. Les noms y sont mis directement comme ✠ DAIMBERTUS DEI GRATIA ARCHIEPISCOPUS, ou au cas oblique, comme SIGILLUM WALBERTI NOVIOMENSIS ET TORNACENSIS EPISCOPI. La plupart des mots y étoient abrégés. Quelquefois les légendes ne respiroient que l'humilité chrétiene. Telle est celle qu'on lit au contre-scel de Rodolphe, évêque de Halberstad en 1146, & dont voici les paroles : ✠ RODULFS, SOLO NOMINE EPICS. HALBERSTAD. En 1237, le cardinal Othon, légat en Angleterre, fit un statut qui ordona aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens, archidiacres & officiaux, d'avoir chacun leur *sceau*, sur lequel leur nom propre & ceux de leur dignité, office & communauté soient gravés en notes & en caracteres lisibles à tout le monde ; en sorte que leurs *sceaux* puissent passer pour authentiques. On y voit souvent les noms des saints patrons des églises.

Nous aurions beaucoup d'autres choses à dire sur les légendes des *sceaux*. Nous serons obligés dans la suite d'y revenir sans cesse. Observons cependant ici 1°. que les noms & les titres pris au commencement des chartes ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont gravés sur les *sceaux* ; 2°. que les lettres des inscriptions y paroissoient quelquefois renversées ; 3°. qu'il n'est pas rare de rencontrer des *sceaux* sans légendes ; 4°. que le caractere des lettres sert à en fixer l'âge, & que le minuscule n'y paroît ordinairement qu'au quatorzieme siecle ; 5°. que les inscriptions varient sur les *sceaux* du même prince. En 1146, Henri duc de Brunwick avoit sur le sien : HENRICUS DEI GRACIA DUX BAWARIE. Le *sceau*, dont il se servoit en 1154, portoit ✠ HENRICUS DI GRA BAWARIE ET SAXONIE. En 1191, ayant été dépouillé de ses états, il fit mettre simplement sur son *sceau* HENRICI DUCIS SIGILLUM.

Les premiers chrétiens firent graver sur leurs cachets des figures symboliques, telles que celles d'une colombe, d'un poisson, d'une ancre, d'une lyre. La bague d'or, que les époux se donnoient dans les fiançailles des premiers chrétiens, comme un gage de la foi, avoit coutume de représenter des pigeons ou des poissons, & plus souvent deux mains jointes ensemble, pour désigner l'union qui doit régner entre les persones qui entrent dans l'état du mariage. S. Clément d'Alexandrie, qui permet dans son *pédagogue* l'empreinte de ces symboles, condamne non seulement les représentations d'idoles, mais encore celles des instrumens de guerre, des vases de table, & de tout ce qui ne s'acorde pas avec la sévérité de l'Évangile.

Le symbole de la croix a persévéré sur les *sceaux*, jusqu'au quatorzieme siecle. On le voit dans le champ, à la tête des inscriptions, après les noms, sur les globes mis à la main des empereurs & sur leurs courones. La croix étoit une des marques de la dignité royale & impériale en Allemagne dès le regne de l'empereur Henri IV. Son fils Henri V, l'ayant fait arrêter, l'obligea de lui remettre toutes les marques de l'autorité suprême, à la tête desquelles on met la croix. *Regalia vel imperalia insignia, crucem scilicet & lanceam, sceptrum, globum, atque coronam filii potestati tradidit.* Nous verrons dans la suite quelques empereurs représentés sur leurs *sceaux*, porter la croix de la main droite, comme le signe de la victoire. On peut mettre parmi les symboles de la piété chrétiene, les châsses, les reliques & les images des saints, que les églises, les villes, les évêques, les abbés, les communautés séculieres & régulieres faisoient représenter sur leurs *sceaux*, pour honorer leurs patrons.

Les courones qu'on voit sur les têtes des empereurs, des rois & des princes dans leurs *sceaux*, marquent l'autorité souveraine. Il y a des courones radiales, à fleurons, de perles, de pierreries, de laurier, de fleurs de lis, de trefles, des courones ouvertes, fermées & en forme de bonets. Celles que Montfaucon & Heineccius ont fait représenter, offrent une variété surprenante dans la forme. Nos rois de la premiere race ont des courones sur leurs monoies : mais ils n'en portent point sur leurs *sceaux* ou anneaux, excepté Chilperic I. & Childeric dernier roi Mérovingien. Depuis lui jusqu'à Louis d'outre-mer, qui en porta une étoilée, elles sont ordinairement de laurier. Pepin & son fils Carloman portent leurs cheveux courts & liés avec un ruban en forme de diadême. Cet ornement ne paroît que sur un seul *sceau* de Charlemagne n'étant que roi : mais étant devenu empereur, il porte ordinairement une courone de laurier, à l'exemple des empereurs romains. On a de lui un *sceau* de métal où il est représenté avec une courone de pierres précieuses.

Au lieu de dire que les monumens offrent quelquefois des courones ornées de pierreries aux rois Carlovingiens, Coringius a soutenu que toutes sont de pierres précieuses, & qu'il n'en est aucune de laurier. Pour se convaincre du contraire, il suffit de jeter les ieux sur les *sceaux* de la seconde race, publiés par Mabillon, Heineccius, Eckart & Heuman. Les princes Carlovingiens ont ordinairement la tête couronée de lauriers. Le roi Eudes porte une espece de diadême en cercle & sans nœuds, comme celui de Childeric III. Zuentebolde a un casque sur la tête, & Louis d'outre-mer une courone radiale. Lothaire, pénultieme roi Carlovingien, porte aussi sur son *sceau* une courone rayonée & ornée par le haut de pierres précieuses. Hugues Capet y ajouta les fleurs de lis, que Henri I. porta plus distinctement que ses prédécesseurs. Ducange ne voit qu'une même sorte de courones sur les monoies & les *sceaux* de nos rois de la troisieme race, savoir un cercle d'or enrichi de pierreries & rehaussé de fleurs de lis. Les écrivains bysantins donnent à cette courone le nom de Κρεῖνια, comme à celle qui est composée de fleurons. Conrad I donna l'exemple aux empereurs d'Allemage de porter des courones radiées dans leurs *sceaux*.

Après que Charlemagne eut été déclaré empereur à Rome, il prit la courone impériale, telle qu'on la voit dans les peintures en mosaïque de S. Jean de Latran. Elle est fermée en haut comme un bonet & semblable à celles que portoient les empereurs d'Orient. On ne peut pas douter que cette sorte de courone n'ait été d'usage en France avant Charlemagne, mais on ne la trouve pas sur les *sceaux* Mérovingiens. Les empereurs d'Allemagne la porterent sur les leurs dès le dixieme siecle. Au suivant, on la voit sur le grand *sceau* de Guillaume le conquérant, duc de Normandie, & roi d'Angleterre : ce qui fait voir que l'usage où sont tous les potentats de l'Europe, de porter des courones fermées, ne vient pas de Charles VIII roi de France; avant lui Édouard IV roi d'Angleterre en portoit une semblable.

Quoiqu'on conviene assez universélement que Charles VIII est le premier des rois de France de la troisieme race, qui ait porté la courone fermée ou impériale; elle est ouverte sur le *sceau* dont il se servit pour l'Italie, ainsi que sur celui de Louis XII son successeur. Néanmoins celui-ci est couroné comme empereur dans plusiers de ses monoies. On a des *sceaux*, des monoies, & des cachets, où la courone de François I. est ouverte ; mais depuis l'an 1536, elle est presque toujours fermée. Elle parut telle dès le commencement de son regne dans le *sceau* appofé au bas du fameux concordat passé avec Léon X, pour abolir le droit des élections.

Sur ce *sceau* du concordat conclu le 26 août 1516, on lit ces mots : *In hoc signo vinces*. Léon X vouloit apparemment donner à entendre qu'en vertu de la bonne action que faisoit François I, par le concordat, il remporteroit la victoire dans les guerres d'Italie qu'il vouloit soutenir. La triple courone ou thiare du Pape occupe le premier rang. Elle est faite comme un grand bonet ceint de trois courones d'or ; sur le sommet est une boule surhaussée d'une croix ordinaire ; on voit à côté l'écusson de France surmonté d'une courone fermée. On prétend que François I. la prit pour chagriner l'empereur Charles-Quint, & pour montrer que la souveraineté des rois de France ne relevoit que de Dieu seul.

Le diadême plus ancien que la courone est l'ornement propre des rois. Néanmoins cet ornement

royal ne devint commun & ordinaire que sous Constantin. On le voit sur plusieurs *sceaux* de la seconde race de nos rois, & sur les monoies de la premiere.

La pique ou haste dans les *sceaux*, est la marque du commandement; elle prend quelquefois la forme de javelot & de lance. Les empereurs romains la portent souvent dans leurs médailles. Lorsque Gontran déclara Childebert son successeur, il lui mit la pique ou hallebarde à la main. Ce symbole de l'empire se montre sur l'*anneau* de Childeric, sur les *sceaux* de Charles le Grôs, de Conrad I, de Richard II duc de Normandie, &c. pour figurer l'autorité souveraine & le commandement des armes.

Il n'est pas inutile d'observer d'avance que Philippe Auguste est le premier de nos rois qui s'est servi d'une fleur de lis seule au contre-scel de ses chartes. Louis VIII & S. Louis suivirent son exemple; ensuite les fleurs de lis sans nombre vinrent à la mode. Cependant on donnera dans la suite des preuves certaines que l'écu de France fut quelquefois réduit à trois fleurs de lis longtemps avant Charles VI. Raoul de Presle dédiant à Charles V sa traduction des livres de la Cité de Dieu lui dit: *Et si vous portez les armes de trois fleurs de lis enseigne de la benoîte Trinité*. Les fleurs de lis sans nombre, selon l'opinion de Dutillet, de Favin & de la roque, sont les plus nobles. C'est peut-être sur cette idée que quelques écrivains n'ont pas fait difficulté de donner pour véritables des *sceaux* de Dagobert, de Thierry & de Pepin le Bref, où paroît l'écu de France semé de fleurs de lis. Aujourd'hui tous les savans conviennent unanimement de la fausseté de ces *sceaux*; nos rois n'ont jamais eu de semblables *sceaux* avant Louis VII, ni d'armoiries avant le douzieme siecle.

Au onzieme siecle s'introduisit parmi les princes souverains l'usage de se faire représenter sur leurs *sceaux*, assis dans des trônes à la maniere des empereurs de Constantinople. S. Édouard le confesseur, roi d'Angleterre, Henri II, empereur d'Allemagne & Henri I, roi de France, sont les premiers en Occident ainsi figurés sur les *sceaux*. Les trônes de Louis le Grôs & de ses successeurs, ressemblent assez à des plians, dont les apuis sont terminés en haut par des têtes de monstres, de lions & d'autres animaux. Edgar, roi d'Écosse, fit faire, à l'exemple des rois d'Angleterre ses voisins, un *sceau*, où il est représenté sur un trône avec les attributs de la royauté. Au quinzieme siecle, les ducs de Bretagne voulurent imiter en cela les rois & les empereurs. Les plus anciens trônes que l'on voit sur les *sceaux*, ne different guere des siéges ordinaires.

Les Romains avoient une prédilection pour les statues équestres. Ce goût passa aux princes & aux grands seigneurs du onzieme siecle. Ils se firent représenter à cheval sur leurs *sceaux*, pour mieux exprimer leurs dignités. Leurs chevaux n'eurent d'abord ni selles, ni brides, ni étriers. Le cheval de Louis VI, n'a qu'un simple frein, & ce prince est monté à nu. Les plus anciennes selles ne different pas d'un simple coussin, si ce n'est quand elles sont ornées de bandes ou lanieres pendantes des deux côtés. Les sangles qui fixent la selle, sans passer sous le ventre du cheval, sont atachées au poitrail, quelquefois décoré de petites boules, de sonetes & d'autres ornemens. Au douzieme siecle l'usage des étriers n'étoit pas encore général. Au treizieme les chevaux parurent superbement enharnachés & totalement couverts de riches caparaçons, ornés de figures d'animaux, de fleurs & d'armoiries. Dès le douzieme siecle, les dames sont représentées à cheval, tantôt à la maniere des hommes, tantôt à la maniere des femmes, portant un oiseau, une fleur, un lis. Les *sceaux* équestres indiquerent toujours la plus haute noblesse. Selon Gudenus, les comtes & les seigneurs cesserent de s'en servir au quinzieme siecle: mais les rois & les ducs, sur-tout hors de l'empire, en ont continué l'usage. Le roi S. Louis est représenté dans les vitres de Notre-Dame de Chartres monté sur un cheval blanc, parce qu'on le regardoit comme une marque de la souveraineté.

Froissard dit que si Charles VI prit le cerf-volant en sa devise, c'est parce qu'il eut un songe, où il lui sembloit qu'il étoit monté sur un cerf. De là les deux cerfs-volans pris pour support de ses armes, & qu'on peut regarder comme le symbole de la chasse. Les chiens, l'épervier & les faucons dans les *sceaux*, indiquent le même exercice, dont les princes & la noblesse ont toujours été très-jaloux. Anciènement les dames de condition ne paroissoient guere en public sans un oiseau sur le poing, pour marquer leur dignité. Plusieurs anciens *sceaux* & statues les représentent de la sorte. La reine Jeanne de Bourbon est ainsi peinte dans son tableau conservé à la chambre des comptes de Paris.

De même que les palmes marquent la sainteté, la constance & la victoire; les fleurs, les roses, les lis dans la main des évêques, des abbés, des abbesses & des dames, expriment l'intégrité des mœurs. Rien de plus ordinaire que ces symboles dans les *sceaux* des églises & des anciens monasteres.

L'usage de représenter des tours, des châteaux & des portes sur les *sceaux* des princes, des grands seigneurs & des villes, devint assez commun au douzieme siecle. Ce sont autant de symboles de jurisdiction & de souveraineté; quand ils ne désignent pas simplement l'origine de certaines grandes maisons.

Nos premiers rois, pour donner l'authenticité & la validité à leurs diplômes & à leurs édits, suivirent l'usage des empereurs romains, d'y aposer leur *sceau* gravé sur un anneau qu'ils portoient ordinairement au doigt.

En général, les images des Carlovingiens imprimées au fond de la cire, sont plus grandes & mieux faites que celles des Mérovingiens. Les *sceaux* de la seconde race représentent les princes de profil & tournés vers la droite, excepté Carloman, Louis d'Outre-mer, Louis II, Louis III, rois de Germanie, & Arnould, qui regardent vers la gauche. Ce ne sont plus seulement des têtes, mais des bustes de profil, à la réserve de celui de Lothaire, fils de Louis d'Outre-mer, qui est représenté de face. Pépin, Charlemagne & leurs successeurs jusqu'à Charles le simple inclusivement, portent le manteau royal ou la chlamyde atachée sur l'épaule droite. Mabillon après avoir dit que le même Lothaire la porte atachée sur la poitrine, ajoute que ce fut l'usage des rois Capétiens. Cependant leurs *sceaux*, excepté celui de Hugues Capet, représentent l'agrafe sur l'épaule droite.

Les images gravées sur les *sceaux* de nos rois de la troisieme race, sont plus grandes & moins délicates que celles des princes de la seconde. Ce ne sont plus de simples bustes, qui ne représentent que la tête & les épaules. A commencer par Lothaire fils de Louis d'Outre-mer, tous nos rois sont représentés de front; mais le même Lothaire, Hugues Capet & son fils Robert, ne sont figurés qu'à mi-corps sur leurs *sceaux*. Depuis Henri I inclusivement, tous sont représentés en entier.

Les *sceaux* de Louis VII, *dit* le Jeune, méritent une attention particuliere; Mabillon en a publié un, dont les deux faces portent des empreintes d'égale grandeur, comme celui de Guillaume le Conquérant. Sur le premier côté on voit Louis le Jeune assis sur un trône ou siége, formé de deux monstres, portant dans sa main droite un sceptre fort court, terminé par une fleur de lis, & dans la gauche un autre sceptre ou bâton royal, dont le haut finit par une semblable fleur renfermée dans une losange boutonée.

Le revers de ce *sceau* pendant, représente le roi Louis VII, monté sur un cheval scellé & bridé, avec des étriers, le casque en tête surmonté d'une aigrete, en habit militaire court, armé de son écu ou bouclier ovale, & tenant l'épée nue & haute de la main droite. On lit au premier côté: *LUDOVICUS DEI GRATIA FRANCORUM REX*, & au second tout-de-suite; *ET DUX AQUITANORUM*. Mabillon observe que Louis le Jeune est le premier de nos rois qui ait fait usage d'un *sceau* de cire à double empreinte. Il appele celle du revers *SIGILLUM AVERSUM*, pour la distinguer du contre-scel, dont l'image est plus petite que celle du premier côté. Ce savant ajoute que Louis VII, après la dissolution de son mariage avec Éléonore, duchesse d'Aquitaine, se servoit d'un *sceau* dont le revers étoit sans aucune empreinte.

Plusieurs savans citent des *sceaux* de ce prince, sur lesquels paroît un écu semé de fleurs de lis; ce qui ne peut s'entendre que d'une empreinte marquée sur la même cire au revers du grand *sceau*. „ Ce fut, à ce que croient tous les „ bons écrivains, Louis VII dit le Jeune, qui „ chargea l'écu de France de fleurs de lis sans „ nombre „. Il y a aussi des *sceaux* de lui, sur lesquels est un écusson semé de fleurs de lis, disent les auteurs de *l'état de la France*. Nous n'en avons point encore rencontré de semblables; mais nous avons vu dans les archives de l'archevêché de Sens, un *sceau* du même roi avec un contre-scel. Ce *sceau* est pendant à une charte donnée, *vacante cancellaria*, l'an 1179. Au premier côté Louis paroît assis sur un trône; au revers il est représenté tenant un arc avec l'inscription: *LUDOVICUS REX*. Cette image plus petite que celle du premier côté paroît avoir été imprimée avec un cachet de pierre précieuse dont la gravure étoit fine. On ne peut donc plus douter que Louis le Jeune ne soit le premier des rois de France qui ait fait usage du contre-scel, quoique Mabillon en fasse honeur à Philippe-Auguste: *Philippus Augustus e regibus Francorum primus contrasigillo usus est*.

Eckhart dans son traité historique sur la France orientale, prétend que sous la dynastie Mérovingiene, les maires du palais apposoient leur propre *sceau* aux actes & non celui du roi. S'il faut aussi s'en raporter au célebre abréviateur de notre histoire, dans la premiere & la seconde race, le roi n'étoit majeur qu'à vingt-deux ans, *& pendant sa minorité tous les actes etoient scellés du sceau du regent*. Cependant un antiquaire du premier ordre a reconu le *sceau* de Childeric III, dans celui dont Pépin, maire du palais, s'est servi pour sceller le plaid ou jugement rendu en faveur de Fulrade, abbé de St. Denis, l'an 751. Nous ne connoissons pas de régent du royaume sous la seconde race qui ait eu un *sceau* particulier. Mabillon s'est contenté de dire que les fils des rois Carlovingiens n'avoient point de *sceau* du vivant de leurs peres; ce qu'il prouve par le diplôme de Gisele, sœur de Charlemagne, où ses fils Pépin, Charles & Louis souscrivent sans que les princes ni Gisele elle-même apposent aucun *sceau*. Il n'en fut pas de même sous la troisieme race. Les fils des rois eurent des *sceaux* propres avant & après avoir été déclarés rois du vivant de leurs peres. Le *sceau* de Louis le Gros, qui porte pour inscription: *Sigillum Ludovici designati regis*, en est une preuve. Souvent nos rois Capétiens avertissent dans leurs diplômes qu'ils se servent du *sceau*, dont ils usoient avant que d'être parvenus à la courone.

Pour faire connoître les *sceaux* des fils de France & des princes du sang royal, nous en raporterons quelques-uns assez singuliers. Celui de Robert, frere du roi Henri I, porte son image. Il est représenté en habit militaire, tenant d'une main une lance, & de l'autre un bouclier, apuié

contre terre, avec une fleur de lis entre ses pieds. Il est fait mention à la fin d'une ordonance d'un double *sceau* de Louis, duc d'Anjou, frere du roi Charles V, & sous-lieutenant dans le Languedoc, en ces termes: *donné à Valence, sous notre scel nouvel, en l'absence de notre grand, le* 17 *Septembre*, 1375. L'on voit sur un des *sceaux* du même prince, une aigle couronée de fleurs de lis, les deux serres apuiées sur un lion & sur un bœuf couchés, ayant sur l'estomac l'écu semé de fleurs de lis à une bordure. On en trouve plusieurs de cette sorte à la bibliotheque nationale, dans les recueils de Gaignieres. Ils ont pour légende: *S. Ludovici filii regis & Paris Francia ducis Andegavensis*....... Le *sceau* du même prince de l'an 1374, est tenu par un ange convert d'une longue robe, & a deux sauvages pour supports. Dans le grand *sceau* pendant au bas de son testament, il est représenté dans un fond drapé, sur un cheval caparaçoné à ses armoiries. Ce prince est armé de toutes pieces, le casque fermé, fleurdelisé & surmonté d'une courone de fleurs de lis: il tient de sa main droite son épée haute, atachée à sa cuirasse par une chaîne, & de la gauche son bouclier chargé des armoiries, partie *d'Anjou ancien*, & *d'Anjou moderne*. Dans la légende qui contient deux lignes, sont ses qualités de *fils de rois, pair de France, & fils de la reine de Jérusalem*.

Il y avoit dans la collection de Clairambault deux *sceaux* très-curieux de Louis bâtard de Bourbon. Le premier de l'an 1467 a raport à la dignité d'amiral de France, & de capitaine de Grandville & de Honfleur. C'est une nef dont la voile est aux vents, & sur laquelle sont ses armes. Le second de l'an 1479, représente l'écu aux mêmes armes placé de côté, & tenu par une femme, ayant une palme à la main. Des flammes au haut desquelles est un poisson qui rôtit, forment le cimier du casque. On voit ici qu'un seul & même prince avoit plusieurs *sceaux* différens.

Les régens du royaume sous la troisieme race scellerent d'abord avec le *sceau* de la courone: Baudouin, comte de Flandre, régent & tuteur de Philippe, employa celui du jeune roi son neveu. Dans la suite les régens se servirent de *sceaux* particuliers pour l'exercice de leur autorité. En 1270, le roi St. Louis étant sur son départ pour la seconde croisade, donna la régence à Mathieu, abbé de St. Denis, & à Simon de Nêle, qui prirent quelques fois le titre de lieutenans de roi en France. Il leur laissa un *sceau* qui représentoit une courone environée de roses au premier côté avec cette légende: *S. Ludovici Dei gratia Francorum regis in partibus transmarinis agentis*. Le revers ou contre-scel étoit parsemé de fleurs de lis.

Philippe III, après la mort de son pere donna au même régent un *sceau* à peu près semblable, dont l'inscription étoit ✠ *S. PH. DI. GRA. REG. FRANC. AD REGIMEN REGNI DIMISSUM*; mais le contre-scel ne portoit que trois fleurs de lis. Philippe, comte de Poitiers, & second fils de Philippe le Bel, après la mort du roi Louis Hutin, son frere, fut déclaré régent pour dix-huit ans dans l'assemblée des seigneurs tenue au parlement. On lui fit faire un *sceau* particulier, dont voici l'inscription: *PHILIPPUS REGIS FRANCORUM FILIUS, FRANCIAE ET NAVARAE REGENS REGNA*. Charles, fils aîné du roi Jean, & duc de Normandie, pendant qu' il n'eut que le titre de lieutenant de roi, scella les lettres royaux du grand *sceau* de son pere, lorsque le chancelier étoit présent; & lorsqu' il étoit absent il les fit sceller du *sceau* du Châtelet, suivant que cela se pratiquoit en pareil cas. Mais ce prince eut un grand *sceau* particulier, quand il eut pris le titre de régent du royaume. Pendant le court espace de temps que le duc d'Anjou eut la régence, au commencement du regne de Charles VI, il intitula les lettres de son nom, & c'est le dernier régent du royaume, qui ait eu un *sceau* différent de celui du roi mineur.

Les *sceaux* des enfans de France puînés ou cadets difféoient de ceux des aînés. C'est ce qu'on prouve par celui de Robert, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, sixieme fils de St. Louis, d'où descendoit la famille régnante. Au premier côté du *sceau*, on voit ce prince armé d'une épée & d'un bouclier, & sur un cheval couvert d'un caparaçon semé de fleurs de lis; l'écu de France qui sert de contre-scel est rempli de fleurs de lis sans nombre, avec une brisure ou bâre transversale. Ce *sceau* de Robert de France, pend au bas d'une charte latine. Mabillon en cite une autre du même prince, donnée en françois, en faveur du monastere de St. Lucien de Beauvais, l' an 1281, & dont le contre-scel est tout-à-fait semblable.

Les plus anciennes loix allemandes & bavaroises, citées par l'abbé de Godwic, ne laissent nul lieu de douter de la haute antiquité des anneaux & des *sceaux* en Germanie, on y voit que les ducs du pays s'en servoient long-temps avant Charlemagne; mais c'est à lui qu'on en raporte l'usage fréquent & réglé.

Depuis Charles IV, l'usage avoit prévalu que les empereurs ne prissent qu'une seule aigle pour leur armes, lorsqu'ils n'avoient pas encore demandé la courone au Pape: mais lorsqu'ils l'avoient obtenue, ils prenoient l'aigle double ou à deux têtes.

Depuis Frédéric IV, mort l'an 1493, les *sceaux* des empereurs d' Allemagne ne les représentent plus assis dans des trônes. Cette représentation est réservée pour le premier côté des bulles d'or. Le grand *sceau* féodal de l'électeur de Mayence, représente encore aujourd'hui un archevêque assis dans un trône avec les habits pontificaux. Autrefois ce *sceau* étoit particuliérement nommé *sigillum majestatis*, comme ceux des empereurs.

Heineccius conjecture avec fondement, que les anciens *sceaux* des rois voisins de l'Empire, sont une imitation de ceux des empereurs. S'il faut juger de ceux des rois de Hongrie, par celui de la reine Élisabeth, suspendu à un traité d'alliance fait en 1367; le grand *sceau* royal de ce royanme, ne differe guere de ceux que les Allemands appelent *sceau* de la majesté. Élisabeth paroît assise sur son trône, la courone en tête, & en habits royaux. Elle tient un long sceptre fleurdelisé, dans sa main droite, pendant qu'elle porte sa gauche sur sa poitrine. L'inscription du *sceau* est : *S. ELISABETHA DEI : GRA : HUNGARI : : REGINA : PRINCEPS SALERNITANA.*

Hueber, a publié le grand *sceau* d'Otakar pendant à un diplôme de l'an 1264. Au premier côté ce roi de Bohême est assis sur un trône dont les deux côtés sont ornés chacun d'une fleur de lis. Il porte une courone de trefles. Le sceptre qu'il tient dans sa main droite, est terminé en fleur de lis, & le globe qu'il soutient dans sa gauche, est sur-monté d'une croix. Au contrer scel le roi est représenté à cheval, sans étriers, le casque en tête, la pique à la main droite, l'épée au côté, & le bouclier sur l'épaule gauche, avec un lion dans le champ. Le caparaçon traînant du cheval, est chargé de croix, de deux aigles éployées, d'un lion, d'un écu, &c.

Le *sceau* de Winceslas II, roi de Bohême, pendant à un diplôme de l'an 1300, représente ce Prince couroné, assis sur un trône, tenant un sceptre de la main droite, & un globe de la gauche. Aux côtés il y a deux écussons, une aigle & un lion couroné. Le *sceau* a pour légende: ✠ *VENCESLAUS SECUNDUS. DEI GRATIA. REX. BOEMIE. DUX. CRACOVIE. ET.. SANDOMERIE. MARCHIO: Q: MORAVIE.* La même inscription paroît au revers ou contre-scel, qui représente Winceslas, portant de la main gauche un écu ou bouclier, avec une aigle couronée, & de la droite un étendard orné de la figure d'un lion. Ce prince est monté sur un cheval superbement caparaçoné & chargé d'armoiries. Nous n'avons point remarqué de figures équestres sur les *sceaux* des empereurs allemands. Mais il n'est pas rare d'en rencontrer sur ceux des rois. Heineccius cite un autre *sceau* en cire blanche, sur lequel Winceslas, roi de Bohême, est représenté à cheval, & portant l'étendard & le bouclier avec la figure d'un lion. En 1711, le roi de Prusse, électeur de Brandebourg, donna à ses ambassadeurs ses pleins pouvoirs pour l'élection du roi des romains. Son diplôme étoit muni d'un grand *sceau* pendant, représentant sa persone à cheval. Ce *sceau* étoit renfermé dans un étui de vermeil, sur lequel on avoit gravé avec tout l'art possible les armes du roi, posées sous le pavillon royal.

Les *sceaux* des rois de Suede approchent encore plus de ceux des empereurs. Le diplôme que le roi Christophe donna en 1440, pour la réformation des loix, fut muni de son *sceau* & de celui du royaume. Sur le premier étoit l'image du roi & les armes de Danemarck, de Sclavonie & de Baviere, avec cette inscription : *SIGILLUM MAJESTATIS CHRISTOPHERI. D. G. DACIE SCLAVORUM. GOTORUMQUE. REGIS. COMITIS. PALATINI. RHENI ET DUCIS. BAVARIE.* Le second représentoit le roi Erric avec trois courones, & revêtu du *sagum*. L'épigraphe étoit : *SANCTUS ERICUS. SUECORUM. GOTHORUM. REX. SIGILLUM. REGNI.*

Les *sceaux* des anciens rois de Danemarck sont de bronze & s'éloignent un peu de la forme ordinaire. Celui de Valdemar II, contemporain de Philippe-Auguste, est rond & sans inscription. Son diametre est de deux pouces & demi. D'un côté Valdemar est représenté jeune, en habits royaux, assis sur un siége ordinaire, plutôt que sur un trône, portant une courone ouverte, avec des ornemens semblables à des tours, tenant un sceptre fleurdelisé dans la main gauche, présentant de la droite un globe surmonté d'une croix. Le revers du *sceau* présente un bouclier presque triangulaire, chargé de trois lions non couronés, courant de droite à gauche, avec vingt-quatre cœurs répandus çà & là, au dessous & au dessus, & entre les lions. L'écu de quelques-uns des rois suivans est chargé de trois courones.

Le *sceau* d'Abel, fils de Valdemar, tire sur la forme ovale; sa hauteur est de trois pouces & demi, & il ne porte point d'inscription. Le roi Abel y est figuré avec la courone ouverte, & les ornemens royaux, assis dans un trône, tenant de la main droite un sceptre terminé par deux croix, & de la gauche le globe ou la pomme royale. Le revers du contre-scel est l'écu triangulaire chargé de trente-deux cœurs mêlés avec trois lions couronés. Ce *sceau* est de l'an 1251.

Christophe qui régna en Danemarck depuis 1252 jusqu'en 1259, scelloit ses diplômes avec un *sceau* rond, de trois pouces de diametre. On lit au premier côté: ✠ *CHRISTOPHORUS. DEI. GRATIA. DANORUM. SCLAVORUMQUE. REX.* Le roi y paroît assis, revêtu du manteau royal, ataché au dessus de la poitrine, & rejeté derriere, pour laisser libre l'exercice des bras, tenant à l'ordinaire un globe & un sceptre terminé en fleurs de lis, & portant sur sa tête un petit mortier, au lieu de courone. On lit au revers: *CLYPEUS. CHRISTOPHORI. D. G. DANORUM. SCLAVORUMQUE REGIS.* Sur l'écu, il y a trois lions couronés, & entre-mêlés de dix cœurs diversement situés.

Les *sceaux* des rois suivans jusqu'à Valdemar IV, sont à peu près semblables. Erric Manvede est le premier qui ait mis des serpens avec des crêtes de paon, le casque & le mot *secretum* dans le *sceau* royal. Jusqu'en 1330, on écrivoit *Valdemar* par un V simple; mais les *sceaux* postérieurs & les monoies lui ont substitué le W. Valdemar IV se distingue de ses prédécesseurs par les trois *sceaux* qu'on a de lui. Le premier a pour légende: ✠ *SECRETU. WALLEMAR. DEI. GRA.*

DOMICELLI. DANOR. On y voit un casque, au milieu duquel est le crâne d'un mort, d'où sortent deux serpens & des bandeletes. Il y a au dessous un écu ou bouclier posé obliquement, & chargé de trois lions couronés; mais on n'y voit point de cœurs. On reporte ce *sceau* à l'an 1340.

Le second a pour inscription: ✝ *GALEA WALDEMARI, DEI GRATIA DANORUM SCLAVORUM-QUE REGIS.* On voit dans le champ un casque & des serpens, avec des pendans & des crêtes. Au dessus du casque, entre les serpens, on lit: *AN LEGES TRE* (*terra*). Ce *seau* servoit apparemment à sceller les loix du royaume. Le casque est orné d'une croix blanche. C'est le premier indice qu'on ait de la croix de Danemarck, qui distingue les *sceaux* des monarques danois. Le troisieme *sceau* est triangulaire & à deux faces. Sur la premiere, une grande croix blanche divise l'écu bordé de petites croix. D'autres croix semblables remplissent le champ, à l'exception des quatre coins de la croix de Danemarck, où l'on voit, en lettres gothiques, que les savans du pays appelent monacales. *WAL-DE-MA-RUS.* Les caracteres gothiques ne se montrent point sur les *sceaux* antérieurs à celui-ci, qui est de l'an 1364. Sa seconde face offre les mêmes figures, si ce n'est que le milieu du champ est occupé par des lignes formant des carrés remplis de roses. Dans un espace vide, on trouve ces mots: *GYLDANA LOUG*: c'est-à-dire *AUREA LEX* ou *BULLA*. Depuis Valdemar IV, les rois ont fait mettre la croix de Danemarck sur les *sceaux*.

Celui d'Erric de Poméranie porte au premier côté cette inscription, en lettres gothiques: *S. ERICI. DEI. GRA. REGNORU. DACIE. SWECIE. NORVEGIE. SCLAVORUM. GOTHORUQ. REGIS. AC DUCIS. POMERANI.* La croix de Danemarck remplit l'écu triangulaire. Dans le premier angle, il y a neuf cœurs, placés devant trois lions figurés les uns sur les autres. Trois courones remplissent le second angle. Ce sont-là les plus ancienes armes des monarques danois. Le contre-seel a pour inscription: ✝ *SIGNETU. ERICI. DEI. GRA. REGIS. ET. DUCIS. POM.* &c. Le champ est occupé par un lion & un grifon, qui soutienent une courone ouverte & placée sur la croix de Danemarck. Le roi Christiern I est le premier qui ait mis dans les *sceaux* le lion sautant par-dessus neuf cœurs. Frédéric premier y fit mettre un cygne, & Frédéric II y ajouta un cavalier vêtu d'une cuirasse de fer.

C'est une chose remarquable que tous les *sceaux* de cire des princes lombards ne sont jamais suspendus, mais appliqués au bas des chartes, quoiqu'ils aient toujours au revers des empreintes ou contre-seels.

Les *sceaux* semblent avoir commencé assez tard en Espagne. Nous n'en connoissons point d'antérieurs au douzieme siecle. Le diplôme du roi Alfonse VIII, acordé à l'abbaye de S. Denis en France, l'an 1156, fut scellé de son *sceau* pendant & de ceux de ses fils.

Mathieu Paris parle d'une bulle d'or du roi Alfonse X, dit le Sage. Elle fut suspendue à un traité qu'on peut voir dans Rymer. Mais on ne sait pas quelle étoit l'image & l'inscription de cette bulle d'or, d'un poids extraordinaire. À la tête des *sceaux* de la noblesse de Languedoc, Vaissette a donné celui de Jacques, roi d'Arragon. Ce *sceau*, de l'an 1226, a plus de quatre pouces de diametre. Son premier côté représente le roi assis dans un trône, vêtu très-simplement, portant une courone, ou bonet à trois cornes arondies, & tenant de la main droite une épée posée sur ses genoux. On lit autour de cette figure: † *S* ⁝ *JACOBI DI*: *GRA REG*: *ARAG. COMIT. BARC.* † ∷ Au second côté, on voit le roi à cheval, tourné vers la gauche, vis-à-vis d'un astre portant la même courone, tenant son bouclier d'une main & sa lance de l'autre. La légende est ÷ *S.* ÷ *DOMINI MONTIS PESSULANI*. Le *sceau* de plomb du roi S. Ferdinand, représenté dans la bibliotheque universele de la polygraphie espagnole, porte pour inscription au premier côté: † *SIGILU. REGIS FERRANDI*, & de l'autre: *TOLETI*: *ET*: *CASTELLE*: Le milieu du premier côté de ce *sceau* de l'an 1230, est laissé en blanc. C'étoit apparemment la tête du roi. L'auteur de la polygraphie espagnole ne représente jamais l'image des rois, pas même de ceux dont il donne les *sceaux* d'après Mabillon. Le revers portoit peut-être les armes de Castille & de Léon écartelées. On sait que Ferdinand ayant été proclamé roi de Léon en 1230, fit graver sur sa roue ou grande signature les armes de ses deux royaumes, & divisa pour cet effet son écu rond en quatre quartiers; ce qui n'avoit point encore eu d'exemples.

On a un *sceau* de plomb de dom Henriquez III, qui monta sur le trône, l'an 1390. Ce *sceau* pendant à une privilége de la même année, porte l'inscription suivante, dont chaque mot est séparé dans l'original par deux petites croix: † *S. ENRICI DEI GRATIA REGIS CASTELLE ET LEGIONIS*. Christoval Rodriguez a représenté le cercle d'un *sceau* de plomb, tiré d'un privilége acordé l'an 1484 par Ferdinand V, dit le Catholique, & Isabelle. L'auteur avertit que le roi devoit être représenté à cheval, avec l'épée à la main, & la reine assise portant un sceptre. Au premier côté, on lit: † *FERDINANDUS DEI GRATIA*: *REX CASTELLE LEGIONIS ARAGONUMET SECIL*; & au second: † *HELISABET*: *DEI GRA*: *REGINA*; *CASTELLE*: *LEGIONIS*: *ARAGONUM*, *ET SECILLIE*. Depuis l'an 1504, que la courone d'Espagne tomba dans la maison d'Autriche, les *sceaux* des empereurs d'Allemagne & des monarques espagnols sont presque les mêmes jusqu'à la fin du dixseptieme siecle.

Les auteurs sont peu d'acord sur le temps auquel les rois d'Angleterre ont commencé à faire apposer des *sceaux* à leurs diplômes. La plupart

font honeur de cet usage au roi S. Édouard le confesseur, qui monta sur le trône l'an 1042. La coutume de sceller les actes étoit absolument inconnue au commencement du onzieme siecle, si l'on s'en raporte à Ménage & aux éditeurs du glossaire latin de du Cange. Ils tirent cette conclusion d'un texte des annales de Burton, qui porte que l'an 1004 on ne se servoit pas encore de sceaux en Angleterre. *Et quia nondum utebantur sigillis in Anglia, fecit (Wlfricus) post suum donum iis confirmari subscriptionibus, prout in charta continetur.* Mais il ne s'agit ici que de *sceaux* des seigneurs & des particuliers, dont la mode ne s'introduisit en Angleterre qu'après la conquête des Normands. Ce texte n'exclut donc point l'usage des *sceaux* à la cour des rois Anglo-Saxons.

Mabillon infere du même passage qu'avant Guillaume le Conquérant, il n'y avoit point de *sceaux*, ou qu'ils étoient rares, & de plus que ce prince est le premier qui en ait introduit l'usage chez les Anglois. Il est pourtant certain que S. Édouard s'en servoit, comme l'atteste l'auteur des vies de S. Alban. Hickes cite une charte du même roi écrite en Saxon, & munie de son *sceau*. Cet auteur l'avoit vue dans les archives de l'abbaye de Westminster. D. Mabillon n'a pu ignorer qu'on gardoit à S. Denis en France un diplôme avec le *sceau* de S. Édouard. Guillaume le Conquérant n'est donc pas le premier des rois d'Angleterre qui ait introduit la mode de sceller les chartes.

Madox, célebre collecteur de chartes, avouoit en 1702, que l'on regardoit généralement S. Édouard comme celui qui avoit introduit en Angleterre l'usage de suspendre aux chartes des *sceaux* de cire. En effet ce prince ayant demeuré à la cour de son cousin, le duc de Normandie, y avoit appris plusieurs usages normands, & après son retour, il en avoit adopté quelques-uns, particuliérement celui d'authentiquer les diplômes par des *sceaux* de cire. Madox avoue que pour le présent, il n'a rien de considérable à opposer à l'opinion commune. Il se réduit à invoquer l'autorité d'un célebre jurisconsulte, qui soutient que les chartes ont été scellées en Angleterre long-temps avant le regne d'Édouard le confesseur. Il cite en preuve une charte du roi Edwin, frere d'Edgar, datée de l'an 956. Cette piece concernant la terre de Jéelés, dans l'île d'Ély, étoit non seulement scellée du *sceau* royal, comme le prouvent les paroles, *Ego Edwinus meum donum proprio sigillo confirmavi*: mais encore de celui de l'évêque de Winchester; *Ego Elfwinus Wintoniensis ecclesiæ divinus speculator (id est episcopus), proprium sigillum impressi*. Le savant jurisconsulte, ajoute que le diplome du roi Offa, touchant la terre de Peterpence, conserve encore son *sceau*.

Les savans d'Angleterre n'ont pas su que la France possede encore des *sceaux* de leurs rois Anglo-Saxons. Nous avons vu dans les archives de l'abbaye de S. Denis en France, une charte originale d'Edgar, & nous l'avons examinée avec tout le soin possible. Elle n'a qu'un demi-pied de largeur sur deux de longueur. Elle porte la date de la seconde année du regne d'Edgar & de l'indiction III, ce qui revient à l'an 960. On voit au bas du parchemin une incision pour faire passer une cire brune, sur laquelle le *sceau* est imprimé. Il est en placard, & non suspendu: il représente un buste de profil: ayant été replié, il a marqué sa forme sur le parchemin. La charte au bas de laquelle il étoit appliqué, porte tous les caracteres de vérité & d'authenticité qu'on peut désirer. On peut la voir dans *l'histoire de l'abbaye de S. Denis en France*, par Félibien & dans Doublet. Ce dernier auteur raporte encore deux chartes, l'une du roi Offa & l'autre d'Ethwelfe, toutes deux scellées de *sceaux*, qui représentent l'image de ces princes Anglo-Saxons. Nous ne devons pas laisser ignorer qu'aucune de ces trois pieces n'annonce le *sceau* dont elle est scellée. On verra par la suite que le défaut d'annonce n'est rien moins qu'une preuve de fausseté.

A ces chartes on peut ajouter celles du roi Edgar & de S. Dunstan, acordées à l'abbaye de Westminster. La premiere n'a plus de *sceau*, mais on en voit la place, & on y lit *manus nostra subscriptionibus subtus eam decrevimus roborare, & de sigillo nostro jussimus sigillare*.

Depuis la conquête d'Angleterre, les *sceaux* devinrent assez communs dans le royaume. Les actes étoient rendus authentiques en y atachant des *sceaux* de cire: coutume qui fut toujours observée depuis. Cependant on ne laissa pas de retenir l'ancien usage de souligner avec des croix sans employer les *sceaux*. Madox cite plusieurs chartes originales des rois Guillaume le Conquérant, Guillaume II, Henri I, & Étienne avec des croix; mais alors l'usage des *sceaux* étoit le plus ordinaire. Ceux des rois se distinguoient des autres par leur grandeur & leur magnificence.

Depuis Guillaume le Conquérant, tous les rois d'Angleterre sont représentés sur un côté de leurs *sceaux*, à cheval, & le visage tourné vers la droite. Mais on remarque que Charles I est tourné à gauche. A l'exemple de Henri VIII, il prend sur son *sceau* de titre de FIDEI DEFENSOR. Étant monté sur le trône, il voulut qu'on continuât à se servir du *sceau* de son pere, jusqu'à ce qu'on lui en eût fait un. Jacques I avoit fait mettre au premier côté: DEUS: JUDICIUM. TUUM. REGI. DA. & au revers: JACOBUS D. G. MAGN. BRIT. FRAN. ET HIB. REX. Édouard IV, premier roi de la maison d'York, est aussi le premier qui ait porté la couronne fermée depuis Guillaume le Conquérant.

Il est très-vrai-semblable qu'en Écosse on ne fit aucun usage des *sceaux* pour authentiquer les actes

actes publics avant Malcom III, qui commença à régner l'an 1057. À l'exemple des Anglo-Saxons, les Écossois assuroient la vérité de leurs chartes, en faisant écrire au bas par le notaire les noms des témoins avec des croix. Duncan qui monta sur le trône l'an 1094, est le premier des rois d'Écosse qui ait ajouté un *sceau* au nom des témoins précédés de croix. Il eut pour modele Guillaume premier, roi d'Angleterre, qui pour concilier plus d'autorité à ses diplômes, joignit souvent l'usage de faire écrire les noms des témoins au bas, avec celui d'y suspendre son *sceau*. Guillaume II, Henri I, & Étienne, suivirent cette coutume, mais rarement. Peu à peu la mode de faire écrire le nom des témoins tomba, & on crut que le seul *sceau* suffisoit pour donner la plus grande autorité, aux actes. Cependant on ne laissoit pas d'employer un nombre de témoins dans de certaines chartes de grande importance; mais leurs noms précédés de croix, n'étoient plus souscrits par le notaire, comme auparavant, mais seulement référés à la fin du texte. Cet usage fut observé en Écosse par les rois successeurs de Duncan II; son *sceau* ainsi que celui du roi Edgard, son frere, ne portent qu'une seule empreinte.

Les rois, qui ont régné en Irlande, avant que Henri II, roi d'Angleterre, se fût emparé de cette île, ne sont connus que par l'excès de leur barbarie. Henri n'abolit point le titre de roi; il le donna lui-même à certains seigneurs du pays, devenus ses sujets, & se réserva le titre de *Dominus*, souverain. On a publié un *sceau* de Fedlimid, qui porte pour inscription: *S. FEDLIMID REGIS CONACTIE*. Ce *sceau* paroît du douzieme siecle, & n'a qu'une seule face empreinte. Elle représente le petit roi tributaire à cheval, portant une épée levée dans la main droite, & un bouclier dans sa gauche. Ce monument fait voir que le titre de roi ne marque pas toujours la souveraineté indépendante. Cette observation peut s'appliquer à Érispoé, prince breton, à qui Charles le Chauve permit de porter les marques de la dignité royale.

À plus forte raison doit-on penser que les seigneurs d'Ivétot en Normandie, n'ont porté le titre de rois qu'à la maniere de ces seigneurs ou gouverneurs d'Irlande, soumis à la domination Angloise.

Sous nos rois de la premiere race, les ducs, les comtes & les seigneurs assuroient la vérité des diplômes par leurs souscriptions. Cependant l'usage des *sceaux* & des anneaux à sceller ne leur étoit pas tout-à-fait étranger. Le testament de Mummole, ambassadeur auprès de l'empereur Justinien, du temps du Roi Théodebert, fut muni de signatures & de *sceaux*, ainsi que celui de Bertran, évêque du Mans. D. Mabillon avoit vu un petit *sceau* ou cachet apposé au bas du contrat de vente faite par Adelard à Fulrade, abbé de S. Denis, après le milieu du huitieme siecle. Au suivant, Eccard, comte d'Autun, légua par son testament deux *sceaux* ou cachets, sur l'un desquels étoit gravé un homme tuant un lion, & sur l'autre un serpent. Mal-gré ces exemples, il faut avouer que l'usage des *sceaux* fut très-rare avant l'extinction de la seconde race, & qu'il n'y eut presque que les rois qui s'en servirent. Le Pape Adrien, dans une lettre à Salomon III, roi ou duc des Bretons, se plaint de ce que ce prince n'avoit pas scellé les lettres qu'il lui avoit adressées. Ne seroit-ce point une preuve que l'usage des *sceaux* étoit inconnu en Bretagne au neuvieme siecle? Il est certain qu'on a un grand nombre d'autres originaux de ces temps & des suivans, qui n'offrent aucun vestige de *sceaux*.

Pour y suppléer, souvent on atachoit aux chartes, des courroies de cuir ou de parchemin nouées plusieurs fois. On imitoit en cela les plus anciens Grecs, qui au défaut de cachets, lioient avec des cordes qu'ils nouoient les lettres qu'ils vouloient envoyer. Les archives de S. Hilaire le grand à Poitiers, offroient un bail à cens de Guillaume Fier-à-bras, duc d'Aquitaine & comte de Poitou, du mois de janvier 969. Toutes les souscriptions sont visiblement de différentes mains; & on n'y voit point de *sceau*, mais pour en tenir lieu, on a ataché au bas du titre par-derriere avec une petite ficele une bande de cuir, qui a été nouée par le milieu, avant que d'être cousue à la charte. Nous avons vu dans les archives de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, deux chartes de Richard, comte de Bayeux, dressées par Dudon, doyen de S. Quentin, & auxquelles sont atachées des courroies nouées pour tenir lieux de *sceaux*. Ceux qui faisoient ces nœuds, sont appelés *nodatores*, noueurs, dans une notice publique, dressée dans l'assemblée des grands seigneurs d'Aquitaine tenue à Bourdeaux, l'an 1079.

La mode de confirmer les actes par des courroies nouées, étoit encore en vogue vers le milieu du douzieme siecle dans la Gascogne. D. Mabillon cite en preuve deux chartes de donation, dont la deniere finit ainsi: *Horum nec non signo donorum ipse Forto-Anerius nodum in hoc corrigis primus fecit, & alium nodum Bruno de saltu frater ejus: alios deinceps nodos idonei barones. Hujus rei testes fuerunt Bonus Homo Adurensis episcopus.* Bonhomme, unique témoin de l'acte, fut évêque d'Aire, depuis 1120 jusqu'à 1145. Il est visible que ceux qui nouoient les courroies au bas des actes, étoient distingués des témoins. Lorsque l'usage de sceller eut été introduit, on ne laissa pas de retenir celui d'authentiquer les titres par des courroies nouées conjointement avec un ou plusieurs *sceaux*. Les chartes de l'abbé Suger, conservées dans les archives de S. Denis en France, nous ont fourni des preuves de cette pratique.

Sans parler des provinces cédées à des princes étrangers, ou données en dot à des filles, du

temps de nos rois de la seconde race ; sous Hugues Capet, chef de la troisieme, les ducs, les comtes & les vicomtes abusant de la foiblesse du gouvernement, rendirent leurs dignités héréditaires, se firent seigneurs propriétaires des pays, qu'ils ne gouvernoient auparavant que par commissions révocables, & s'emparerent de la plupart des droits régaliens. Les moindres comtés & les petites provinces dépendirent des plus grands comme fiefs subalternes ; les grands & les petits feudataires imiterent les souverains. Ce fut alors qu'ils commencerent à avoir des *sceaux*, qui furent d'abord assez simples. Le plus ancien que nous connoissons, est celui d'Arnould, troisieme comte ou marquis de Flandre.

Les *sceaux* des ducs de Normandie sont très-rares. Nous ne savons pas si Rollon, Guillaume Longue-épée & Richard I en ont fait usage pour sceller les donations dont ils enrichirent les églises. On a publié un diplôme de ce dernier prince; mais il ne paroît pas qu'il ait jamais été scellé. Heureusement on nous communiqua, il y a quelques années, une charte originale que Richard II acorda, l'an 1015, à Dudon, channoine, & depuis doyen de S.-Quentin, en Vermandois, son chapelain ou aumônier. Elle porte un *sceau*, sur lequel on lit autour de son buste armé de lance & de bouclier: *RICARDUS, NUTU DEI COMES*.

Les plus anciens ducs de Normandie prenoient indifféremment les titres de *comes*, *dux*, *consul*, *princeps*, *marchio*, *patricius*. Le Pape Benoît VIII dit dans une de ses bulles, que le S. Siége a résolu de donner le titre de *dux* des Normands au très-illustre compte Richard. Le *sceau* de ce prince est ataché par une longue courroie de cuir, dont chaque laniere entre huit fois séparément & en montant dans le parchemin, & enfin une neuvieme fois. Là les deux bandes se réunissent, & sont atachées au diplôme, au moyen d'un seul nœuf.

Richard II ne scelloit pas toujours ses diplômes. Nous en avons vu plusieurs en original sans *sceau*. Tantôt il se contentoit d'y marquer luimême un signe de croix, & de faire écrire les *signum* au bas, avec les noms des témoins. Tantôt il y faisoit mettre son monogramme, avec l'empreinte d'un cachet, ou estampille trempée dans l'encre. Ces marques d'authenticité étoient acompagnées des noms des témoins, suivis ou précédés tantôt de croix, tantôt d'S tranchées ou de *signum*. Richard III, Robert II & Guillaume II ont donné plusieurs chartes dans cette forme, & non scellées. Lorsque Guillaume se contentoit de la présence des témoins, exprimée par la formule *his testibus* ou *hi sunt testes*, suivie de leurs noms sans croix, la piece étoit munie du *sceau*.

Geofroi d'Anjou, douzieme duc de Normandie, fit, en 1149, dans le chapitre du Bec, une donation de trois prébendes de Bures. La charte porte un *sceau* qui représente d'un côté le duc en cavalier tenant un étendard, & de l'autre une épée nue.

Nous avons vu dans les archives de l'abbaye du Bec plusieurs grands *sceaux* en cire blanche des anciens comtes de Meulan. Ces *sceaux* imprimés d'un seul côté représentent des cavaliers l'épée à la main. Une charte de l'abbaye de S. Pere de Chartres donnée en 1212, offre le *sceau* de Thibault VI, comte de Blois, de Chartres & de Clermont. Il y est représenté à cheval, l'épée à la main, tenant un bouclier sur le bras gauche. Les *sceaux* des plus anciens comtes d'Évreux ne nous sont pas connus. Plancher a publié celui dont se servoit Louis fils du roi de France, en 1307. Ce comte d'Évreux y est représenté à cheval, vêtu d'une tunique par-dessus l'habit militaire, l'épée nue dans sa main droite, & l'écu d'Évreux semé de fleurs de lis dans sa gauche. Il ne reste de l'inscription que *regis Franco*, ce qui suffit pour juger qui prenoit le titre de fils du roi de France, avec celui de comte d'Évreux. Le contre-scel beaucoup plus petit que le *sceau* n'offre que l'écu de ce comte, avec cette inscription: *SIGILLUM. COMITIS. EBROICENSIS*.

L'usage des *sceaux* semble avoir été plus tardif en Bretagne que dans les autres provinces de la monarchie françoise. On n'en connoît pas de plus ancien que celui d'Alain IV, surnommé *Fergent*, duc de Bretagne, qui commença son regne l'an 1084, & finit sa vie dans le monastere de Rhedon en 1119. Ce *sceau* équestre le représente en manteau ou chlamyde atachée sur l'épaule droite, la tête nue & l'épée à la main. Les prédécesseurs d'Alain prirent quelquesfois le titre de roi & le plus souvent celui de comte. Le premier disparut dans le neuvieme siecle & fut remplacé par celui de duc, qu'on trouve sur le *sceau* d'Alain Fergent. Il a été publié par Lobineau & par les nouveaux historiens de Bretagne. Le cheval n'a ni croupiere, ni étriers, ni caparaçons, mais le prince se sert d'éperons bien différens des nôtres.

L'an 1148, Hoel, comte de Nantes, fut reconu duc de Bretagne par les Nantois & la ville de Quimper. Chaque côté de son *sceau* porte une image de grandeur égale. La premiere représente Hoel à cheval, l'épée à la main, sans armoiries à son écusson, portant des habits à longues queues. Il a la tête couverte d'un bonet pointu, d'où pendent des bandes voltigeantes. L'inscription du premier côté porte: ✠ *SIGILLUM. HOEL. DUCIS. BRITANNIE*. On voit de l'autre côté: *J. C.* tourné vers la gauche, levant la main droite & tenant un bâton dans l'autre. Il ne reste de l'inscription que ces mots: ✠ *H. . . . . S. COMES. BRITANNIE*.

Le *sceau* de Conan IV, dit le petit, qui s'empara de la ville de Rennes en 1156, n'a point de contre-scel. Ce prince est représenté à cheval,

armé d'une pique & d'un bouclier ovale. On ne voit dans l'inscription que le titre de comte de Richemoot.

Géofroi, duc de Bretagne en 1175, eut un *sceau* de quatre pouces de diametre, & imprimé également des deux côtés. Au premier ce prince est représenté à cheval, en habit serré sur le corps & traînant par le bas sous le ventre du cheval, portant une épée nue de sa droite & un bouclier de sa gauche. A peine reste-t-il de l'inscription le nom de *Richemond* dont Géofroi étoit comte, il est représenté au revers à cheval, & portant une enseigne de la main droite & un bouclier ou écu de la gauche avec cette inscription: *S. ✝ GAUFRIDUS HENRICI REGIS FILIUS DUX BRITANNIE*.

Lobineau observe que dès l'an 1213, Pierre surnomé *Mauclerc*, prince du sang royal de France, voulant se distinguer de ses autres freres, brisa les armes de Dreux ou de Braine d'un quartier d'hermine, avant même que d'épouser Alix de Bretagne; d'où cet historien conclut que c'est ce Pierre de Dreux qui porta les hermines en Bretagne. Elles ne paroissent ni dans son *sceau* de l'an 1214, ni dans celui de sa femme Alix de la même année. Mais on découvre des mouchetures d'hermines sur le quartier de ses armes dans un *sceau* de l'an 1230, où Pierre est représenté à cheval, la tête couverte d'un mortier, & où il est qualifié de duc de Bretagne & comte de Richemond. Il est le premier qui ait employé l'écu de ses armes pour contre-scel. Jean III, l'un de ses successeurs, quitta ces armoiries en 1318, & prit l'écusson herminé qu'il transmit aux ducs suivans.

Nous ne connoissons point de *sceau* des ducs de Bourgogne plus ancien que celui de Robert I, du nom, troisieme fils de Robert roi de France. Ce *sceau* en ovale a servi à sceller une charte acordée à l'abbaye de S. Benigne de Dijon en 1054. Le duc Robert y est représenté à pied, en habit militaire imité des anciens Romains, tenant de la droite une lance, & de la gauche un bouclier. De la lance pend une banderole volante. On voit une fleur de lis à ses pieds. Ce *sceau* est tiré du précieux recueil des chartes de Bourgone, publié par le savant M. Pérard.

„ Les *sceaux*, dit Plancher (*Hist. de Bourg. t. II, p.* 523.) de nos anciens ducs de Bourgogne, descendus de Robert de France, fils du roi Robert, les représentoient tous à cheval, ayant un bonet en tête, qui se termine en pointe par le haut, ou un casque tantôt ouvert, tantôt fermé; mais on n'a commencé à les représenter avec le casque en tête que vers le milieu du treizieme siecle. Le duc Hugues IV du nom, est le premier à qui on l'a donné dans son *sceau*, & c'est l'unique armure qu'on voit sur la représentation des douze ducs de la premiere race dans leurs *sceaux*. Les quatre premiers y paroissent tenant de la main droite une lance, qu'ils apuient par le haut sur leur épaule droite, & qui est chargée d'un pennon ou guidon pendant, & quelquefois d'une baniere „.

„ Hugues II du nom, le quatrieme de ces ducs, se trouve armé de cette sorte dans deux de ses *sceaux*; & on le voit dans un autre, tenant de la main droite une lance, sans guidon ni banniere, ayant sur le bras gauche & sur une partie de la poitrine son écu bandé ou cotisé d'or & d'azur de six pieces, avec une bordure de gueules. C'est le premier écu des armes de Bourgogne, qu'on appele *anciennes*, qui a paru dans les *sceaux* de nos ducs, où il a *toujours* été mis depuis (*Toujours* est de trop.) „.

„ Vers le milieu du douzieme siecle, au lieu de lance, dont on armoit nos ducs dans leurs *sceaux*, on les représenta avec l'épée nue à la main, & ayant le bras étendu & levé, comme pour fraper de leur épée. Le *sceau* du duc d'Eudes II est le premier qu'on ait vu de cette sorte. Ceux des autres ducs qui l'ont suivi, les représentent tous de même. C'est depuis ce temps-là qu'on voit les comtes, les seigneurs, les chevaliers & les hommes d'armes représentés de la même maniere sur leurs *sceaux* „.

„ Mais leurs chevaux étoient encore alors sans couvertures ornées de leurs armes brodées dessus. Ce n'a été que sur la fin du treizieme siecle, qu'on a commencé de donner à nos ducs dans leurs *sceaux*, des chevaux caparaçonés d'étofes brodées ou cotisées d'or & d'azur, qui les couvroient tout entiers, & descendoient jusqu'à mi-jambes. Le duc Robert, deuxieme du nom, est le premier à qui on les a donnés „.

Le recueil des *sceaux* de la noblesse de Languedoc, donné par Vaissette, ne fournit point de *sceau* des comtes de Toulouse plus ancien que celui de Raymond de S. Gilles. Il porte la croix de Toulouse en plein dans ses armes, plusieurs années avant qu'il les croisât pour l'expédition de la Terre Sainte. C'est ce qui paroît par son *sceau* de plomb, pendant à une charte, qu'il donna en 1088 en faveur de l'abbaye de S. André d'Avignon. C'est un des plus anciens monumens de l'existence des armoiries avant la premiere croisade.

Vaissette observe que les comtes de Toulouse scellerent toujours depuis en plomb les chartes qu'ils donnerent pour leurs domaines situés dans l'étendue de leur marquisat de Provence ou de leur Comtat-Venaissin, d'où l'abbaye de S. André d'Avignon dépendoit. Ces princes scelloient leurs diplomes de leur *sceau* ou *anneau*, en 1126, & l'on voit qu'ils avoient cette croix pour armes en 1171, ainsi qu'il est marqué dans un *vidimus* d'une de leurs chartes de cette année. On trouve la croix de Toulouse vidée, pommelée & cléchée au revers des *sceaux* de Raymond VI. Le *sceau* dont Raymond VII se servoit en 1228, est plus grand d'un tiers que ceux de ses prédécesseurs. Le premier côté représente ce prince à

cheval, sans éperons ni étriers, le casque fermé en tête & le bouclier aux armes de Toulouse sur la poitrine, tourné vers la droite, ayant un soleil devant lui & un croissant derriere. Il se dit comte par la grâce de Dieu : † *S. RAYMUNDI. DEI. GRA. COMITIS. TOLOSE. MARCHIO. PROVINCIE*. On lit au revers la même inscription, où le mot *provincie* est écrit *pvicie*. Raymond y paroît assis, la tête nue, les ieux fixés sur un croissant, tenant de la main droite son épée sur ses genoux, & soutenant de sa gauche la porte d'une ville à trois tours.

Le même auteur fait mention d'un *sceau* de plomb de l'an 1135, pendant à un acte de Guillaume VI, seigneur de Montpellier, sur lequel étoit représenté d'un côté un homme assis sur une chaise, jouant de la harpe, avec ces mots autour : *Sigill. Guill. Domini de Montepessulano*; & de l'autre un chevalier armé de toutes pieces, sur un cheval de bataille, tenant un bouclier dans sa main, sur lequel paroissoit un besant, avec la même inscription. Parmi les *sceaux* de l'ancienne noblesse de Languedoc, on trouve celui de Bernard d'Anduse, de l'an 1174 ou 1175. On n'y voit point d'armes. Ce seigneur y est représenté à cheval des deux côtés, savoir dans le *sceau*, le casque en tête & l'épée à la main, & dans le contre-scel, sonant du cor. Il y a dans l'une & dans l'autre figure un chien de chasse qui le suit.

Le nom de dauphin fut commun aux dauphins de Viennois & aux dauphins d'Auvergne. Le fils aîné de Guillaume V, comte d'Auvergne, est le premier qui paroisse sous le nom de dauphin dans un acte de 1167. La maison d'Auvergne affecta de le porter à l'exemple des comtes d'Albon, qui depuis Guignes IV, conserverent toujours le nom de dauphin. De Valbonois prouve par le *sceau* d'un acte de l'an 1225, que les dauphins d'Auvergne avoient quité leurs armes, & n'avoient plus qu'un dauphin dans leur écu; au lieu que les dauphins du Viennois ne le prirent que long-temps après. „ On ne voit point, dit-il, „ de dauphins dans les *sceaux* de ceux de la „ premiere race; ils garderent toujours les ar„ mes de leur maison, qui étoient un château à „ trois tours crénelées de trois pieces. Les dau„ phins de la maison de Bourgogne prirent les „ armes des comtes d'Albon auxquelles ils succé„ doient, & les porterent pleines, si on en ex„ cepte Guignes VII, qui prit un dauphin dans „ son *sceau* privé. Quant à ceux de la maison „ de la Tour, ils ont préféré le dauphin aux „ armes de la maison d'Albon, & à celles mê„ me de leur maison, qui étoient une tour avec „ son avant-mur. Ils l'ont placée quelquefois „ aux deux côtés de l'écu. Elle en fut retran„ chée sous Humbert II, qui n'eut jamais qu'un „ dauphin dans son *sceau* ordinaire. Ce fut ce„ lui qu'il donna au conseil delphinal & à ses „ autres cours, pour en sceller tous les actes qui „ devoient avoir l'autorité du prince. Quant à „ son grand *sceau* qu'il laissoit d'ordinaire entre „ les mains de son chancelier, & dont étoient „ scellés tous les traités & les actes solemnels, „ le type en étoit fort différent. C'étoit propre„ ment la ville de Vienne qui y étoit représen„ tée avec ses tours, ses clochers & ses murail„ les; il y avoit autour une légende qui conte„ noit tous ses titres „.

Calmet a publié les *sceaux* du duc de Lorraine. Il met à la tête le grand *sceau* du duc Adelbert qu'il fait régner depuis l'an 979 jusqu'en 1037. Ce *sceau* pendant a près de cinq pouces de diametre, & le contre-scel imprimé au revers n'en a guere plus de deux. Le premier côté représente le duc sur un cheval bardé, le casque en tête, l'épée levée dans la main droite, & l'écu ou bouclier dans la main gauche; l'aigle éployée paroît sur l'écu triangulaire; sur la housse & sur le cou du cheval caparaçoné d'étofes qui traînent jusqu'à mi-jambes, on lit autour cette inscription, dont plusieurs lettres sont du plus bas gothique : † S: *ADALBERTI: MARCHIONIS ET DUCIS: LOTT.*; l'aigle éployée est encore la figure imprimée au contre-scel, qui porta cette légende : † *SIGILLUM: ALBERT. MARCHIONIS: DUCIS LOR.* Ce *sceau* nous paroît des plus suspects. Voici nos raisons; 1°. Ceux de tous les princes du même temps sont beaucoup plus petits. Vers la fin du onzieme siecle, à peine les plus grands avoient-ils trois pouces de diametre; 2°. avant le douzieme siecle, on ne trouve pas de contre-scel plus petit que le *sceau*; 3°. on n'a commencé qu'au treizieme siecle à mettre dans les *sceaux* des chevaux bardés, c'est-à-dire, caparaçonés de riches étofes traînantes & ornées de figures & d'armoiries; 4°. le *c* ainsi figuré *cc* & l'*h* formée comme une *n* minuscule se rencontrent dans l'inscription. Or l'un & l'autre sont des caracteres gothiques qui ne remontent pas au delà du septieme siecle.

On n'a point le *sceau* de Gerard d'Alsace premier duc héréditaire de Lorraine. Celui de Thierry son fils & son successeur est ataché en placard à une charte de l'an 1078; il a trois pouces & demi de diametre & n'est figuré que d'un côté : le duc y paroît sur un cheval scellé fort simplement, & sans la parure qu'on voit sur le prétendu *sceau* d'Adelbert. Thierry est tourné vers la droite, tenant une lance d'une main, & un bouclier ovale de l'autre.

Le *sceau* de Simon I, tiré d'un titre de l'an 1132, n'a pas tout-à-fait trois pouces de diametre.

Nous n'entrerons point dans l'examen de la forme de tous les grands & petits *sceaux* & contre-scels des comtes de Hapsbourg. Le grand nombre qu'en a publié Hergott *dans la Généalogie Diplomatique de l'auguste maison d'Autriche d'Hapsbourg*, ne laisse rien à désirer aux curieux.

Le plus ancien & le plus simple, est le *sceau*

pendant d'Albert II, qu'on fixe à l'an 1114. Il peut avoir deux pouces & demi de diametre, & n'a point de contre-scel. Albert y paroît à cheval sans selle, sans caparaçon, sans éperon, sans étriers, tourné vers la gauche, le casque en tête, tenant de la main droite, dans une atitude menaçante, une épée nue, & portant de la gauche un bouclier triangulaire, chargé au milieu de la figure d'un lion. Il ne reste de l'inscription que ces lettres: *RTI. COMIT...... RC.*, c'est-à-dire, *S. Alberti comitis de Habespurc*. Les *sceaux* d'Albert III, sont beaucoup plus élégans que le précédent.

On voit les lis rangés dans le champ sphérique du *sceau* de Rodolphe I, comme des ornemens arbitraires uniquement destinés à en remplir les vides. Dans le même temps plusieurs familles nobles d'Allemagne, d'Italie & de France prirent les fleurs de lis. Eudes allemand portoit en 1165 une bande cotoyée de six fleurs de lis. Parmi les *sceaux* des comtesses des douzieme & treizieme siecles, où se trouve la fleur de lis, il y en a un de l'an 1151, plus ancien de vingt-neuf ans que celui de Philippe-Auguste, qui commença en 1180, à la mettre dans son contre-scel, comme le croit Mabillon. Nous avons dit ailleurs que le roi Louis le Jeune ornoit le revers de son *sceau* de ces fleurs de lis. Nous en avons vu six au contre-scel en revers d'un *sceau* de Henri, évêque de Bayeux, depuis l'an 1165 jusqu'en 1205. „ On peut donc se dispenser de prendre „ pour des lis empruntés de l'écu des rois de „ France, ceux du *sceau* de Rodolphe. Ce sont des fleurons, tels qu'on en trouve au sommet des sceptres, aux cercles des courones, & „ quelquefois aux frises de certains édifices des „ siecles antérieurs: ornement connu long-temps „ avant l'institution des armoiries, qui furent „ familiers aux empereurs de Constantinople & „ à d'autres souverains, que l'on a improprement „ appelés du nom de fleurs de lis, & dont les „ antiquaires ont souvent abusé dans leurs recherches sur l'époque du lis symbolique ou armorial de nos rois „.

Nous n'avons point de *sceau* des ducs de Brunswick Lunebourg plus ancien que celui d'Otton, surnomé le Courageux. Ce *sceau* pendant à un diplôme donné le jour de l'exaltation de la Sainte Croix en 1304, représente un lion rugissant & passant, avec cette légende: *SIGILLUM. OTTONIS. DUCIS. DE. BRUNESWIC. ET. DE. LUNEBORCH*; le revers ou contre-scel quatre fois plus petit, offre un écu triangulaire, chargé d'un lion en pied avec ces mots: *SECRETUM. DUCIS. OTTONIS.*

Un autre *sceau* très-élégant du duc de Brunswick, de l'an 1367, représente un lion passant & lampassé; le champ est semé de fleur de lis sans nombre, & l'inscription est: † *Sigillum: Dei: gratia: magni: ducis: in: Bruneswich*. Ce grand *sceau* de forme ronde a un contre-scel rond & médiocre: on y voit deux lions semblables, & au bas un écusson parti en pal avec cette inscription: † *SECRETUM MAGNI. DUCIS. IN. BRUNESWICH*. On voit ici que l'usage de substituer les armes des princes à leurs images, avoit déja fait de grands progrès.

La description que nous venons de faire des *sceaux* d'un nombre d'anciens ducs & comtes, suffit pour donner une juste idée de ceux des autres dont nous n'avons point parlé. Tous ces *sceaux*, excepté ceux des princes de Capoue & de Bénévent, & les plus anciens des comtes de Flandre, des ducs de Normandie & de Bourgogne, sont équestres, & désignent toujours des personnes laïques du premier rang. On n'y voit des armoiries qu'après le milieu du onzieme siecle, encore y sont-elles assez rares. Les chevaux bardés n'y paroissent qu'au treizieme. On en voit encore au quinzieme siecle, dont le harnois est des plus simples. Le *sceau* de Hugues le Brun, comte de la Marche & d'Angoulême de l'an 1301, en est la preuve.

Les plus anciens *sceaux* sont les moins grands, & les moins chargés d'ornemens. Tous sont ordinairement de figure ronde, & marquent le nom & la qualité des princes qui y sont très-rarement figurés debout. Tous ne portent pas des tuniques sur leurs cotte-d'armes: plusieurs paroissent nus. Tel est Alain, vicomte de Rohan, représenté à cheval, le casque en tête, l'épée à la main & le bouclier sur l'épaule. Tel est Manassès comte de Guignes, représenté avec une espece de thiare sur la tête, un bâton en forme de sceptre & un bouclier. Dès le onzieme siecle, les ducs & les comtes sont souvent revêtus tantôt de mailles de fer plates, comme des écailles, ce qui s'appeloit anciénement *squamata vestis*, tantôt d'autres cotte-d'armes, composées des crochets de fer entrelâcés, & qu'on nommoit *hamata vestis*. Ils porterent des boucliers en écus long-temps avant que le blason fût en usage; mais ces boucliers ou n'étoient chargés d'aucune figure, ou c'étoient des figures arbitraires.

Au treizieme siecle, les jeunes princes eurent des *sceaux* équestres propres à marquer leurs divertissemens & leur jeunesse. Au lieu de les figurer armés, on les représenta allant à la chasse; tantôt portans un faucon, tantôt suivis d'un chien, & précédés d'un oiseau voltigeant. Tel étoit le *sceau* de Robert de Bethune encore enfant, l'an 1265. *Adeoque etiam tum sigillum habuit*, dit Olivier de Vrée, *figura equestri tanquam ad venationem procedente: cujusmodi esse plerumque solent juvenum innuptorum sigilla*.

Au sixieme siecle les dames avoient des anneaux à sceller. La dame Ermentrude laissa par son testament à la basilique de S. Gervais, un anneau d'or sur lequel son nom étoit gravé. Mais les duchesses, comtesses, & autres grandes dames n'ont eu de grands *sceaux* que vers les commencemens du douzieme siecle. Les unes y sont

représentées debout, & c'est le plus grand nombre. Alors leurs *sceaux* sont ovales ou en ogive. Les autres y sont à cheval, tantôt à la maniere des femmes, tantôt à la maniere des hommes; & en ce cas, leurs *sceaux* prenent la forme ronde. La plupart portent à la main un oiseau, une fleur de lis, ou quelques autres symboles. Emme, comtesse de Guignes en 1120, est représentée debout tenant un caducée dans sa main droite & un livre dans sa main gauche. Blanche, comtesse palatine de Troies ou de Champagne, est debout, tenant dans sa main droite un rameau fleuri, au premier côté de son *sceau*. Ses armes sont au revers & servent de contre-scel depuis l'an 1206.

Les veuves des rois mariées en secondes noces à des comtes conservoient leurs qualités de reines sur leurs *sceaux*. On en a la preuve dans l'acte de partage que Hugues X, seigneur de Lusignan & comte de la Marche, fit de ses biens en 1242, du consentement d'Isabelle d'Angoulême sa femme, veuve de Jean-sans-Terre roi d'Angleterre. Cet acte est scellé de deux *sceaux* dont le premier est aux armes de Lusignan burelé d'argent & d'azur avec cette légende : † SIGILL. H. DE LEZINIACO. COMITIS. MARCHIE. Au revers est représentée sa femme tenant en la main droite une fleur, & un oiseau de la gauche, avec cette inscription : YSABELLA. SACRA. REGINA. ANGLIE. DONA. HYBERNIE.

Madox a publié les *sceaux* de deux dames angloises du treizieme siecle. Sur l'écu on voit une femme debout, marchant sur un horrible serpent & tenant une longue croix au pied de laquelle s'éleve un laurier; l'autre *sceau* représente une dame tenant de la main droite un bâton ou sceptre fleurdelisé, & un oiseau de la main gauche.

Les *sceaux* des impératrices & des reines sont fort rares : Heuman professeur d'Altorf en a fait graver quelques-uns dans l'ouvrage intitulé : *Commentarii de re diplomatica imperatricum augustarum ac reginarum Germaniæ, &c. Norimbergæ*, M. DCC. XXXXIX. Le plus singulier est en ogive, & représente une reine assise, portant sur sa tête une espece de mitre à trois cornes, & tenant un sceptre terminé par une fleur de lis. On lit autour : † COSA. DI. GRA. ROM. IPATX. SEP. AUG. REG. SICIL. Hergott a publié les *sceaux* de Gertrude & d'Anne, épouses de l'empereur Rodolphe I. L'un est rond & n'offre que le lion d'Hapsbourg dans un champ semé de fleurs de lis; l'autre est oblong, & représente une femme assise sur un trône. Le même auteur dans sa vingt-deuxieme planche a donné les *sceaux* de deux comtesses allemandes. Le premier de forme ronde, fait voir une dame à cheval, portant sur sa tête une courone semblable à un mortier, & un oiseau sur la main gauche; le second est terminé en ogive par le haut & par le bas. On y voit une comtesse debout, couronée comme la précédente, portant des cheveux & un long manteau sur une robe serrée avec une ceinture. En 1214, Alix femme de Pierre de Dreux, duc de Bretagne, scelloit ses actes avec son *sceau*, muni du contre-scel des armes de son mari.

Heineccius n'a point rencontré de *sceaux* où les femmes soient à cheval. Tous ceux qu'il avoit vus, apartenant aux princesses allemandes, offrent leurs images debout ou assises sur des siéges plus ou moins ornés. Il n'est pas si ordinaire en France & en Angleterre, de rencontrer des *sceaux* où les grandes dames soient représentées dans cette derniere posture. Parmi les *sceaux* de Bretagne nous en trouvons un, où Yseult de Dol est assise sur un siége très-commun, la tête nue, & portant un oiseau dans la main droite. L'inscription est : † SICILL. ISELDIS. FILIE. JOHANNIS. DE DOL. Nous en avons un autre dans l'histoire de Lorraine par Calmet; c'est celui dont Agnès, comtesse de Chini, se servoit en 1172, 1173. Elle étend les mains, & porte une palme dans la gauche.

Les *sceaux* des dames qui représentoient quelque château ou l'écu de leurs armes, étoient ordinairement de figure ronde, comme ceux des grands seigneurs. Toutes portoient d'abord les armes de leurs maris, ensuite elles y ajouterent leurs armes dans des écus écartelés. Mabillon prouve ce dernier usage par deux exemples, l'un de l'an 1320, & l'autre de l'an 1324. André Duchesne a publié une charte de Gautier de Chatillon, comte de St. Pol, de l'an 1206; elle est scellée de son *sceau*, & de celui de sa femme. On voit par le dernier que les dames prenoient alors le surnom de leurs maris, & scelloient même de leurs armes. Cet usage dura quelque temps, comme le montre encore le savant Généalogiste, par l'exemple de Jeanne de Boulogne, mariée à Gaucher de Chatillon, seigneur de St. Agnan, laquelle est appelée Jeanne de Chatillon, & par le *sceau* de Marie d'Avesnes, comtesse de Blois, où l'on voit les armes de Hugues de Chatillon son mari.

En fait de *sceaux* des dames, on ne connoît rien de plus original que celui dont Agnès de Spata, & son fils Boniface se servoient en 1230. Au premier côté Boniface paroît à cheval, portant un oiseau dans sa main gauche, avec cette inscription : SIGILLUM AGNETIS DOMINÆ DE REGIO. On voit au revers la même figure avec une épée, une ceinture, & la même légende. L'épée, *spata*, & la ceinture étoient le symbole ou les armes d'Agnès, fille du seigneur de Spata. Gudenus observe qu'en Allemagne les princesses sont ordinairement représentées assises; au lieu que les comtesses paroissent presque toujours debout, & sans écussons jusqu'à la fin du treizieme siecle.

Sans parler des reines, des duchesses & des comtesses, il n'est pas rare de voir sur les *sceaux* les autres dames porter une courone.

C'est aiosi qoe Gervaise de Dinan, vicomtesse de Rohao en 1233, est représentée sur son *sceau*.

On voit Gervaise debout, entre une rosete & une étoile, couronée & portant uoe fleur de lis dans la main droite, avec l'iosciption : † *S. GARVASIE. VICE-COMITISSE DE ROHA. DOMINE DINNANNI*. Son contre-scel chargé de mâcles, qui étoient les armes du vicomte de Rohan, son mari, porte pour légende : ⊥ *CONTRAS. GERVASIE. DNE. DINANNI*. Quelques savaos oot prétendu que les femmes les plus nobles oe prenoient le titre de dames, que quand leurs maris avoieot été faits chevaliers. Le *sceau* de Garburge de Menillon, non mariée, prouve du moins que cette regle n'est pas sans exception.

Il est rare de voir au onzieme siecle les seigneurs se donner eux-mêmes la qualité de *miles*. Elle ne paroît au plutôt dans leurs *sceaux* que vers le milieu du douzieme, & les commencemens du suivant. Les *sceaux* des chevaliers de la haute noblesse les représentoient sur des chevaux de bataille, tenant de la main droite one épée nue, & de la gauche un bouclier, d'abord sans figures ou avec des figures arbitraires, & dans la suite chargés de l'écu de leurs armes. Cet écu fut empreiot au contre-scel appelé *secretum*, lorsque l'usage de contre-sceller fut introduit. Ces chevaliers ne tenoient pas toujours l'épée nue. Il y a dans les archives de St. Étienne de Bourges un *sceau* da l'ao 1158, qui représente Étienne, comte de Sancerre, à cheval, ayant un bonet semblable à une thiare, uo bouclier qui le couvre entiérement, & tenant de la main droite un drapeau ataché au haut d'uoe pique.

Le luxe fit composer les cottes-d'armes de drap d'or & d'argent, & de fourures teintes en rouge, en bleu & en vert. Il y avoit d'autres fourures composées de pieces de diverses couleurs & disposées en compartimens. La cotte-d'armes se portoit pardessus la cotte de mailles. La magnificence s'étendoit jusqu'aux chevaux que l'on para de caparaçons pareils pour le drap ou la fourure à la cotte-d'armes du chevalier. Enfin l'on appliqua sur les caparaçons les figures peintes sur les écus. Tout cet attirail paroît souvent dans les *sceaux* équestres des princes & des grands seigneurs chevaliers. Amauri VI, comte de Montfort, connétable de France sous le roi St. Louis en 1231, montre trois fois dans son *sceau* ses armes qui sont de gueules au lion d'argent. On les voit sur son écu, sur le cou & la croupe du cheval qu'il monte. Son contre-scel représente l'oriflamme ou la baniere de Fraoce, avec l'inscription *VERITAS*. Cette baniere rouge étoit atachée au haut d'une pique. Elle étoit divisée au milieu en plusieurs pointes qui flotoient en l'air. Henri, seigneur de Metz, maréchal de France du temps de St. Louis, est représenté dans soo *sceau* à cheval, l'épée à la main, avec cette iosciption : *HENRICI MARESCALLI FRANCIÆ*. Son contre-scel ne porte que ses armes.

Les *sceaux* équestres n'étant pas commodes pour l'usage ordioaire, on en inventa de plus petits, consistant dans uo écu chargé de quelques pieces, surmooté d'un casque, orné de lambrequins & sommé d'un cimier, &c. Plusieurs se contenterent de faire graver sur leurs écus les armes de leurs maisons avec leurs noms & leurs dignités. En 1164, Berenger de Puiserguier marquoit au bas d'une lettre qu'il écrivoit au roi Louis le jeune, que n'ayant pas son *sceau*, il l'avoit scellée de soo anneao ou cachet.

Il y eut donc dès le douzieme siecle des *sceaux* de seigoeurs & de chevaliers qui ne représenterent que l'écu de leurs armes sans figures équestres. Mais le volume de ces *sceaux* nous persuade que la plupart de leurs empreiotes n'ont point été faites avec l'anneau ou petit cachet qui servoit à sceller les lettres missives, ou les billets. Oo en jugera par le *sceau* avec le contre-scel dont Juhel de Mayenne, seigneur de Dinao, scelloit en 1197.

Les *sceaux* de cette espece, où les seigneurs & les chevaliers ne sont plus représentés à cheval, se multiplierent au treizieme siecle. Ils furent presque les seuls dont se servirent les chevaliers après la prise de Jean, roi de France, par les Anglois en 1356. Mais quoique la mode de ne mettre que des armoiries daos les *sceaux* eût prévalu, plusieurs chevaliers & seigneurs illustres retinrent les figures équestres jusqu'à la fin du quinzieme siecle. Tel est le *sceau* de Pierre de Rostenein, chevalier eo 1325, & celui de Charles de Rohao, seigneur de Guémené en 1412, &c.

Après tout ce n'étoit rien moins qu'un droit propre des chevaliers de faire graver leurs figures sur leurs *sceaux*. Ceux des évêques & des abbés représentoient également leurs images. Les auteurs qui ont acordé gratuitement aux chevaliers le privilége exclosif de se faire représeoter à cheval sur leurs *sceaux*, o'ont pas fait attention qoe les dames ont été figurées de cette maniere sur les leurs. André Duchesoe avance comme un fait certaio qu'anciénement persone ne pouvoit user de *sceau* pendant ou authentique, si l'ordre de chevalerie ne lui avoit été conféré. Ducange & Mabillon convieneot que cela peut être vrai pour les siecles reculés; mais qu'on en peut dooter pour les temps postérieurs.

Eo général, le fait n'est pas soutenable; 1°. Duchesne & ceux qui ont embrassé son sentiment o'ont pas assez observé la différence des *sceaux*. Si les équestres qui ont toujours apartenu plus particuliérement à la haute ooblesse, étoieot authentiques; les petits *sceaux* qui ne porterent que des armoiries, le forent aussi. Or les nobles ooo chevaliers s'en servoient souvent. Les seigneurs à l'imitation des princes établireot des *sceaux* dans leurs jurisdictioos, lesquels représeotoient leurs armoiries avec quelques ornemens particuliers. Ces seigneurs n'étoient pas tous chevaliers;

cependant leurs *sceaux* étoient authentiques; 2°. les ecclésiastiques, les grandes dames, les magistrats ont eu des *sceaux authentiques* aussi-bien que les chevaliers; 3°. en 1272, Guillaume, marquis de Montferrat, en avoit un sur lequel il étoit représenté à cheval, armé de toutes pieces, avant qu'il eût l'ordre de chevalerie. Valbonais en juge ainsi sur ce, " qu'au lieu de l'épée le „ marquis tient un pennon à la main droite, di„ stingué de la baniere qui étoit carrée, par sa „ queue longue & étroite. On sait, ajoute le „ savant historien, que celui qui aspiroit à être „ chevalier, présentoit, un jour de bataille, son „ pennon roulé au roi, ou au général qui en fai„ soit une baniere en coupant la queue du pen„ non„. 4°. On a vu plus haut que les jeunes seigneurs du treizieme siecle, au lieu d'être représentés sur leurs *sceaux* armés de toutes pieces, comme les chevaliers, y paroissoient à cheval comme des chasseurs. Ils avoient donc des *sceaux* équestres avant leur promotion à l'ordre de chevalerie; 5°. aux quatorzieme & quinzieme siecles, les écuyers changeoient de *sceaux* en Bourgogne, lorsqu'ils étoient faits chevaliers. C'est ce qui résulte d'un arrêt de l'an 1376, raporté par Dutillet. Les écuyers qu'on y nommoit *scutiferi* avoient donc droit d'user de *sceaux* avant que d'avoir obtenu le grade de chevalier. On ne peut donc pas dire avec Laroque que les seuls chevaliers eussent droit de *sceau* & non les écuyers. Si l'on veut soutenir en général que la *chevalerie* seule donnoit aux gentilshommes le droit d'avoir un *sceau*, il faut nécessairement comprendre sous le nom *milites* tous les nobles & tous ceux qui suivoient anciénement la profession des armes.

„ Mais les écuyers dit-on n'osant arborer les „ armoiries de leurs peres n'avoient point de „ *sceau*, & s'ils intervenoient dans quelqu'acte, „ comme parties contractantes, ils étoient obli„ gés pour le sceller d'emprunter le *sceau* de leurs „ meres, de leurs tuteurs, d'un ami, d'un pa„ rent, ou de la cour de justice dans laquelle „ l'acte étoit passé. Les monumens historiques „ nous en fournissent des preuves, même à l'é„ gard des seigneurs du plus haut rang; & c'est „ sur ce principe que les régens du royaume ont „ scellé autrefois de leur propre *sceau*, & non „ de celui du roi mineur„.

L'auteur dont nous venons de raporter les paroles, a traité en grand le sujet qui nous occupe. Il est donc surprenant qu'il n'ait pas observé aussi que les chevaliers eux-mêmes se sont servis de *sceaux* empruntés. Polycarpe Leyser, docteur allemand, a publié un contrat de vente de l'an 1235, où le vendeur prend la qualité de chevalier; *notum sit universis Christi fidelibus tam præsentis temporis, quam futuri, quod ego Johannes miles dictus de Levenstede &c.* A la fin de l'acte, le chevalier déclare que n'ayant point l'usage du *sceau*, deux seigneurs y ont suspendu le leur: *ut autem hujus facti memoria vigeat & perpetua perseveret, me usum sigilli non habente, supradictus dominus meus L. & frater ejus Bernardus sigillum suum præsenti litteræ appenderunt.* Ce n'étoit point la chevalerie prise en elle-même qui donnoit ordinairement le droit d'avoir un *sceau*, c'étoit le rang, l'âge, la naissance, du moins jusqu'au quatorzieme siecle.

De plusieurs monumens tous du treizieme siecle, où l'on permet de sceller des actes de son propre *sceau* quand on aura été élevé au grade de chevalier, on peut très-bien conclure, 1°. que l'âge pour recevoir la ceinture militaire, étoit ordinairement celui de la majorité; 2°. qu'avant que les nobles fussent majeurs, ils n'avoient point droit en certain temps & dans certaines provinces d'user de *sceau*; 3°. qu'ils ne s'en servoient au treizieme siecle qu'après avoir été faits chevaliers ou après avoir atteint l'âge compétent, pour transiger & disposer de leur bien. Mais de ces faits apartenant au 13e. siecle, il ne s'ensuit nullement que *la chevalerie seule, donnât le droit d'avoir un sceau*, & encore moins que les seuls chevaliers eussent droit d'user d'un *sceau* pendant, *soloe milites jus habuisse sigilli pensilis*. C'est pourtant la conclusion que Duchesne & ceux qui l'ont suivi ont tiré des textes qui parlent de *sceaux* empruntés par plusieurs jeunes seigneurs qui n'étoient pas encore chevaliere.

En général ceux des seigneurs étoient encore rares après les commencemens du douzieme siecle. Simon, seigneur de Broies, déclare dans un acte l'an 1155, qu'il autorise par l'apposition de son *sceau* une donation faite quarante ans auparavant, temps auquel, *dit il*, on n'avoit pas coutume de sceller les donations.

Quia scilicet in tempore illo, quo donum factum est, minime consuetudo esset de donationibus cartas sigillare, quas MALITIA DIERUM ISTORUM NON RECIPIT, *auctoritate evacuans quas non sigillatas conspexit*. On voit par ce texte que vers le milieu du douzieme siecle, les *sceaux* devinrent nécessaires, parce que les laïcs s'emparoient des biens aumônés aux églises, sous prétexte que les chartes de donations n'avoient pas été munies de *sceaux*; c'est depuis ce temps-là que ceux de la noblesse se multiplierent.

Les *sceaux* des plus anciens seigneurs titrés ne different pas de ceux des chevaliers. Dès l'an 1190, on mettoit une bâre ou brisure dans l'écu des gentilshommes cadets, comme le prouve le *sceau* de Siger Chatelain de Gand, publié par Duchesne. Jamais la figure équestre ne se montra sur les *sceaux* de la noblesse allemande du second rang. Elle ne commença même à se servir de *sceau* qu'au treizieme siecle. Ce fut alors que l'usage en devint commun dans toute l'Europe. Dès que les seigneurs particuliers eurent des *sceaux*, ils y mirent ordinairement l'écu de leurs armoiries. Si les écuyers en ont eu d'une autre forme, ils ne nous font pas connus. Il est assez

assez rare de voir les seigneurs représentés debout. Les historiens de Bretagne nous offrent deux *sceaux* de cette derniere espece. L'un est en ovale pointu en haut, en bas est représenté Adam d'Hereford debout, la tête couverte d'un bonet alongé, tenant une hache levée dans la main droite, un bouclier fort long & terminé en pointe dans sa gauche. Ce *sceau* est postérieur à la moitié du douzieme siecle. L'autre un peu plus ancien est d'Adam de Soligné.

Les ducs, comtes & autres grands vassaux de la courone, avoient érigé en titre d'office le droit de dresser & de sceller les actes de leurs cours, & ceux des particuliers dès le treizieme siecle. Ils avoient donné à ferme ou vendu à vie l'exercice de cet office. Les seigneurs particuliers s'arrogerent le même droit, dont ils tirerent des revenus considérables. En 1270, Charles, comte d'Anjou, fit défense à tous les barons de la province d'user de *sceaux* propres dans leurs jurisdictions, à moins qu'ils ne fussent en possession d'en avoir auparavant. L'ordonance de ce prince fit voir combien les *sceaux* de la noblesse s'étoient multipliés. „ C'étoit une prérogative des gentilshom„ mes d'avoir leurs *sceaux* pour sceller leurs „ actes. Les *sceaux* des écuyers étoient différens „ de ceux des chevaliers; & quand un écuyer „ étoit fait chevalier, il changeoit de *sceaux*, „ & le *sceau* dont il s'étoit servi étant écuyer, „ ne faisoit plus de foi, après qu'il avoit été „ fait chevalier „.

On nous a communiqué les ectypes ou plâtres des *sceaux* de Bertrand & de Henri de Chavagnac, Damoiseaux du quatorzieme & quinzieme siecles. Le premier est un grand *sceau* rond, chargé d'un écu à deux bandes & trois rosetes, surmonté d'une palme, & supporté par deux dragons. L'inscription en lettres capitales gothiques porte : ✝ *SIGILLUM BERTRANDI DE CHAVACHAC DOMINICELLI*; un rinceau termine cette légende. Le second *sceau* offre la même figure & les mêmes armoiries, excepté qu'il est un peu plus petit, & que les deux supports sont des palmes au lieu de dragons. On lit autour en mêmes caracteres ✝ S. H. *DE CHAVARNAT DONZEL*. La différence du nom n'est que dans l'écriture.

Après que l'introduction des lettres d'annoblissement eut incorporé dans les bas siecles, un grand nombre de roturiers dans l'anciene noblesse, toute militaire, les nobles anciens & nouveaux n'eurent presque plus d'autres *sceaux* que les cachets de leurs armes. On appela *scel authentique* celui des seigneurs pour les actes de leurs seigneuries, & leurs tabellions en eurent la garde.

Au commencement du cinquieme siecle, il y avoit dans les villes de l'Empire un *sceau* public. Mal-gré l'inondation des peuples barbares, qui causa la ruine des loix & de la police des Romains, les villes avoient conservé l'usage de leurs *sceaux* jusqu'au huitieme siecle, si l'on s'en raporte à Baronius. Ce savant annaliste dit d'après Molanus, que S. Hubert, évêque de Tongres, donna à la ville de Liége un *sceau* public, sur lequel étoit gravée l'image de S. Lambert, martyr, avec cette inscription *SANCTA LEGIA ROMANÆ ECCLESIÆ FILIA*. Mais on est porté à croire que ce *sceau* est supposé, 1°. parce qu'au huitieme siecle, il n'y avoit dans les villes, ni sénat, ni consuls, ni officiers municipaux; mais des ducs, des comtes, & des envoyés, sous le gouvernement desquels les villes ne pouvoient plus expédier en leur nom des actes publics : 2°. Heineccius, qui rejete ce *sceau*, soutient que du temps de S. Hubert, la ville de Liége fut toujours appelée *Leodium*, & non pas *Legia* : 3°. L'extrême rareté des *sceaux* au huitieme siecle, ne permet pas de croire que les villes en aient eu alors de publics.

Les plus anciens ne sont que du douzieme siecle. L'établissement des communes à la fin du onzieme, & sous le regne de Louis le Gros, est la véritable époque des *sceaux* publics des villes. On appeloit Communes les sociétés que formerent entr'eux les habitans des villes pour se défendre contre les violences des seigneurs, & se rendre justice entr'eux. Louis le Gros voyant que l'autorité royale avoit été avilie sous le regne de Philippe son pere voulut mettre un frein aux violences des seigneurs, en permettant à plusieurs villes d'établir ces communes, qui eurent une jurisdiction, un tribunal, des échevins, un maire, une cloche, un béfroi & un *sceau*. Celui que le roi Philippe-Auguste en créant les échevins de Paris en 1190, donna à cette ville, étoit semé de fleurs de lis d'or; ainsi qu'étoit pour lors l'écu de France.

Le conseil de nos rois qualifié *præcellens & suprema regalis curia* dans un des plus authentiques monuments du roi Louis le Gros, s'est appelé *parlement*, que depuis le milieu du treizieme siecle. Ses arrêts furent anciennement scellés du grand *sceau*, portant l'image du roi, revêtu de ses habits royaux : en voici les preuves.

On conserve dans les archives de S. Pierre de Melun, un arrêt rendu à Paris au parlement de l'assomption de l'an 1299, & scellé du grand *sceau* pendant à des fils de soie rouge & verte. Il représente au premier côté Philippe le Bel assis sur son trône, tenant une fleur de lis de la main droite. Le revers ou contre-scel est parsemé de fleurs de lis sans nombre. On lit à la fin d'une ordonance : „ donné à Paris en la chambre „ de parlement le dix-neuf de novembre, l'an de „ grâce mil trois cent soixante-trois : ainsi signée : „ par le conseil étant à Paris, auquel étoient „ Messieurs les archevêques de Sens, l'évêque de „ Chartres, l'abbé du Jars; Messieurs du parle„ ment, des requêtes de l'hôtel, des comptes, „ les trésoriers & plusieurs autres „. Lorsque de semblables ordonances ou lettres royaux avoient passé au conseil tenu au parlement, elles étoient

portées à la chancélerie pour être scellées. Cette cour n'avoit donc point d'autre sceau authentique que celui du roi.

Cela est si vrai, que dans l'absence du chancelier, on se servoit du sceau du châtelet de Paris pour sceller les ordonances. En concluroit-on qu'elles étoient l'ouvrage du conseil plutôt que du parlement. Persone n'ignore que les acords entre les parties se faisoient anciénement du consentement du parlement, qui les confirmoit par des arrêts; nous en avons un actuélement sous les ieux qui porte cette date. *Datum Parisiis in parlamento nostro xviii die martii anno domini millesimo quadringentesimo tertio & regni nostri xxiii°.* Or cet arrêt est muni d'un sceau de cire blanche pendant à une double queue de parchemin large d'environ un pouce & demi. Au premier côté paroît l'image de Charles VI, assis sur son trône, & au revers l'écu de France, réduit à trois fleurs de lis. On voit ce prince ordoner dès l'an 1400, que „ conformément „ aux anciens ordonances & l'ANCIEN STYLE DU „ PARLEMENT, on ne poura se servir des arrêts „ qui y seront rendus, quoique signés par des „ gréfiers ou notaires, qu'ils n'aient été scellés „ du grand sceau „. De là on pouroit conclure que la petite chancélerie du palais, où l'on scelloit avec le petit sceau, à la différence de la grande chancélerie de France, dont les letres étoient scellées avec le grand sceau, n'étoit pas encore formée.

Cependant le parlement avoit un signet, c'est-à-dire, un cachet particulier sous le regne de Philippe de Valois. Cette cour écrivant au roi, termine ainsi sa lettre: „ Écrit à Paris sous le „ signet de votre parlement le vingt-six jour „ d'aoùt, auquel jour votre parlement prit fin „ pour cette année 1342; ainsi signé vos GENS „ DE PARLEMENT „. Ce signet n'avoit pas la même authenticité que le sceau du châtelet, auquel il servoit quelquefois de contre-scel. C'est ce qu'on peut justifier par une piece, tirée du second volume de la copie des registres du parlement de M. Ogier, président aux requêtes du palais, & ambassadeur en Suede. C'est une commission de Philippe de Valois, adressée à Pierre Hangest, & à Foulques Bardouil, pour sceller en l'absence du chancelier, du sceau du châtelet, & contre-sceller du signet du parlement les letres, qui leur furent envoyées. Cette commission est du 4 janvier 1348. Guillaume Marpandi, dépositaire du cachet du parlement, le remit à Pierre Haugest & à Foulques Bardouil, par ordre de MM. du parlement, le vendredi d'après l'Épiphanie, en 1348.

On commença à établir des chancéleries particulieres près les parlemens à la fin du quinzieme siecle; celui de Paris comme les autres, n'eut plus que le petit sceau, qui portoit, non l'image du roi, mais seulement les armes de France. Les afaires s'étant multipliées dans les derniers siecles, ce petit sceau parut plus commode pour en accélérer les expéditions. Le grand sceau royal, qui étoit entre les mains du roi, ou du chancelier, ou du garde des sceaux, étoit réservé pour sceller les édits, les provisions des offices, les privilèges, les grâces, les lettres patentes, & tout ce qui passoit au conseil d'état, ou au grand conseil, originairement composé de commissaires suivant la persone du roi.

Le nouveau recueil des ordonances de nos rois de la troisieme race fournit des preuves sans nombre de l'usage qu'on fit au quatorzieme siecle du sceau du châtelet en l'absence du grand. Or celui-ci fut absent pendant un voyage de Coquerel, chancelier sous le regne de Philippe de Valois, & pendant que le roi Jean fut prisonier en Angleterre. Ainsi depuis la captivité de ce prince, jusqu'au commencement de la régence de son fils Charles, duc de Normandie, les lettres royales furent scellées du sceau du châtelet, dont la garde étoit commise à Foulques de Bardouil, qui avoit déja eu cette commission sous Philippe de Valois. Miraumont cite des lettres de Henri usurpateur du royaume qui portent en tête: *Henri par la grâce de Dieu roi de France & de l'Angleterre*, & qui finissent ainsi: *Donné sous le scel de notre châtelet de Paris en l'absence du nôtre*.

Le sceau & les sentences du châtelet de Paris étoient exécutoires dans toute la France. Excepté ce tribunal célebre, nous ne connoissons aucune justice royale dont le sceau portât une seule fleur de lis.

Les bailliages & les sénéchaussées eurent des sceaux dès leur établissement vers la fin du douzieme siecle & au suivant. En Bretagne depuis le regne du duc Jean-le-Roux, tous les sceaux des jurisdictions ducales sont semés d'hermines. Nous avons vu dans les archives de Moleme un acte de l'an 1283, écrit en langue vulgaire, & scellé du sceau de la Baillie de Troies.

À Romans & en d'autres lieux les sceaux de la justice étoient marqués aux armes des seigneurs. Les sceaux des évêques, des abbés, des chapitres, des monasteres & des gentilshommes titrés, ont autrefois servi aux jurisdictions qui n'en avoient point. Les justices des prélats, en tant que seigneurs temporels, avoient des sceaux particuliers.

Les vidames qui représentoient les comtes & certains évêques, en tant que seigneurs, & exerçoient la justice pour eux, eurent des sceaux publics, quand l'usage en fut devenu commun. Les cours d'officialités en avoient au treizieme siecle, & ne manquerent pas d'en étendre l'usage jusqu'à expédier toutes sortes d'actes. Ces tribunaux ecclésiastiques créés vers la fin du douzieme siecle, eurent de grands & de petits sceaux comme les princes. Nous avons lu un acte de l'an 1399, qui finit ainsi: *Datum sub sigillo magno Curiæ nostræ Rotomagensis, una cum signato nostri officialatus.*

Il y avoit des petits *sceaux* dans les présidiaux pour sceller les sentences présidiales. Ils portoient les armes du roi, mais en moindre forme que ceux des petites chancéleries des parlemens. Il y avoit encore les petits *sceaux* de justices, qui servoient à sceller les sentences des juges non présidiaux. Ces *sceaux* portoient aussi les armes de France, mais en plus petite forme que ceux des chancéleries présidiales. Ils n'avoient anciennement, dit-on, qu'une fleur de lis, comme celui du châtelet.

Les *sceaux* des magistrats sont plus anciens qu'on ne le croit communément. Jacques Tollius parlant du cabinet des Médailles de l'électeur de Brandebourg, dit, qu'il y a vu trois *sceaux*, dont l'un étoit inscrit: P. *Nonius primus*, & les autres fort élégans étoient de deux consuls romains. Il est difficile de croire que les défenseurs qui étoient sous l'empire romain ce que sont nos maires de villes, n'eussent point de *sceaux*. Les juges établis dans les justices royales & seigneuriales en eurent dès le douzieme siecle; mais ils ne devinrent communs qu'au treizieme. On les vit alors employer leurs *sceaux* au lieu de signatures pour autoriser les actes. Au synode de Poitiers tenu en 1280, on fit défense à ceux qui avoient jurisdiction de sceller des cédules en blanc, & les contrats usuraires des juifs. On a des sentences antérieures à la moitié du siecle, & même du précédent, qui sont munies des *sceaux* des juges ecclésiastiques qui les ont rendues. En Italie & dans les pays voisins, les magistrats étoient en même temps notaires, ou plutôt les notaires sont appelés juges. En France chaque juge avoit son *sceau* particulier; mais depuis que Philippe le Long eut réuni à son domaine les *sceaux* des justices royales, leurs *sceaux* devinrent publics. Nous voyons les baillis & les vicomtes expédier & sceller les actes en Normandie au quinzieme siecle. Suivant l'ordonnance de Louis Hutin donnée à Vincennes le 17 mai 1315, les baillis & les sénéchaux ne pouvoient se servir de leurs *sceaux* particuliers dans les fonctions de leurs offices; mais ils devoient avoir de petits *sceaux* aux armes du roi. Les magistrats scelloient quelquefois un seul & même acte avec des *sceaux* de différentes jurisdictions. En 1369, un lieutenant du bailli du Cotentin scella des lettres du *sceau*, dont il usoit à cause de cette *baillie*, & pour plus grande confirmation, il y fit mettre le *sceau* des vicomtes de Coutances.

Les notaires ou tabellions, qui ont toujours subsisté en Italie, n'ont guerre paru en France qu'au douzieme siecle. Comme la plupart étoient peu instruits de leurs fonctions, on ne laissa pas dans ce siecle & au suivant de passer comme auparavant beaucoup d'actes en la présence des seigneurs, des prélats & des officiaux, qui nommerent quelquefois des clercs pour exercer cet emploi. „ Les notaires publics, que quelques princes & seigneurs avoient commencé d'établir „ dans leurs domaines au douzieme siecle, devin- „ rent communs dans le suivant, & presque tous „ les haut-justiciers, soit ecclésiastiques, soit laïcs, „ se crurent en droit d'en instituer. Ainsi la plu- „ part des actes du treizieme siecle furent passés „ par le ministere de ces notaires, qui ne les si- „ gnoient pas ordinairement. Les parties se con- „ tentoient pour l'authenticité d'y apposer leurs „ *sceaux*, & d'en faire mention à la fin de l'a- „ cte, après avoir nommé les témoins qui y étoient „ présens „. En Dauphiné, les notaires achetoient eux-mêmes les *sceaux* des seigneurs dont ils étoient notaires, & ajoutoient au bas des actes diverses marques ou seings, qui leur étoient propres. Nous en trouvons des preuves dans plusieurs contrats des années 1272, 1285 & 1290, scellés en plomb. En Bretagne, le notaire ou le *passe*, après avoir raporté les noms des témoins, scelloit l'acte du *sceau* de celui ou de ceux qui l'avoient mis en œuvre. Quand le principal acteur n'avoit point de *sceau*, il prioit un des assistans d'y mettre le sien. On y ajoutoit quelquefois les *sceaux* des principaux témoins. Les traités d'alliance & d'association étoient scellés des *sceaux* de tous les intéressés.

Dès les commencemens du quatorzieme siecle, les notaires avoient des *sceaux* propres. Par un statut du concile de Cologne, tenu en 1310, il leur est ordonné de délivrer sous leur propre *sceau* des expéditions des actes qu'ils auront dressés, & cela dans six jours après qu'ils en auront été requis. Les notaires n'eurent d'abord pour la plupart que des signets ou estampilles, qu'ils trempoient dans l'encre pour marquer leurs seings.

Les notaires royaux scellerent avec des *sceaux* proprement dits, sur-tout depuis que Philippe le Long eut déclaré par son ordonnance de l'an 1319, que les *sceaux* & les écritures, c'est-à-dire, les grêfes & les tabellionages étoient de son domaine.

Les digestes ou institutes font souvent mention de *sceaux* du testateur & des témoins. Mais l'usage du *sceau* a été long-temps inconnu aux particuliers parmi nous. Mabillon estime qu'il n'étoit pas encore établi l'an 1122. Guillaume Nicolson, dans sa Bibliotheque historique d'Angleterre, soutient au contraire que les *sceaux* furent communs à tout le monde, aussi-tôt après la conquête des Normands en 1066; mais à peine les seigneurs normands ou anglois en avoient-ils alors. Les charte-parties, endentées & les chirographes y suppléerent souvent dans les onzieme, douzieme & treizieme siecles.

En Angleterre quelqu'un avoit-il reconu son *sceau* en justice? il étoit obligé de tenir les conventions portées dans l'acte qui en étoit scellé, & il ne pouvoit alléguer la perte de ce *sceau*, ni l'interception qu'on auroit pu en faire pour sceller frauduleusement l'acte produit en jugement. L'usage des *sceaux* devint plus général

en Angleterre, parce qu'il n'y avoit ni notaires publics ni tabellions. *Tabellionum usus in eo regno non habebatur*, dit l'historien Mathieu Paris. Sur le déclin du treizieme siecle on voit des persones de la plus vile condition avoir des *sceaux* en Normandie. Dans les pays voisins, ces *sceaux* particuliers n'auroient pas fait foi, puisque Philippe de Beaumannoir exige pour la validité d'un testament qu'il soit *scellé du scel authentique, ou de plusieurs sceaux de nobles persones ou de religion, qui portent sceaux*.

Aux quatorzieme & quinzieme siecles, le droit d'avoir des *sceaux* étoit si peu ataché à la noblesse, que les simples bourgeois jouissoient du même privilége, parce que peu de persones sachant écrire, l'authenticité des actes dépendoit proprement de l'apposition du *sceau*. „ De là vient que „ les simples trompetes de la garnison de la cité de „ Carcassonne donnoient des quitances de leurs ga- „ ges *sous leurs sceaux*, comme on voit par les „ originaux de l'an 1344, qui nous restent en- „ core „. La propriété des *sceaux* n'étoit plus dès-lors une marque de noblesse. De là vient qu'en Bretagne on trouve plusieurs bourgeois, sur la fin du quinzieme siecle, qui avoient des *sceaux* & des armes. En Allemagne, les particuliers commencerent à se servir de *sceaux* dès le siecle précédent. En Angleterre, on ajoutoit le *sceau* public, quand le privé n'étoit pas assez connu.

Les anciens loix civiles & canoniques autorisent les témoins & tous les autres particuliers à se servir de *sceaux* étrangers dans le besoin. Nos rois même n'ont pas refusé de faire apposer les leurs à des chartes privées. Mabillon en a publié une de Raoul, évêque de Laon, que Louis d'Outre-mer fit sceller de son anneau, l'an 945. L'acte par lequel Geoffroi, comte d'Anjou, restitua à l'abbaye de Marmoutier la terre du *Sentier*, dont il s'étoit emparé, ne fut pas scellé du *sceau* du comte, mais de celui du roi Henri I, qui faisoit alors (en 1059) le siége du château de Thimer, nouvélement construit dans le pays Chartrain. La permission de bâtir une église en l'honeur de S. Barthélemi, dans les Blésois, ayant été acordée à l'abbaye de Marmoutier, l'an 1060, par Agobert, évêque de Chartres, on en dressa une charte, qui fut munie du monogramme & du *sceau* du roi Philippe I. Ces faits & plusieurs autres semblables prouvent que nos rois n'ont pas fait dificulté de faire apposer leurs propres *sceaux* aux chartes de leurs sujets. Nous voyons même de simples obligations faites en 1347 & en 1350 par un françois à un lombard, scellées des *sceaux* du Pape, du roi de France, du duc de Bourgogne & de l'oficial de Châlons.

Dans les siecles où les *sceaux* étoient essentiels à la validité des actes, lorsqu'on n'avoit point de *sceaux*, on se servoit ordinairement de celui d'une persone constituée en dignité ou de ceux des témoins. Les pupilles usoient des *sceaux* de leurs tuteurs, & les jeunes seigneurs de ceux de leurs meres ou de leurs peres. En Angleterre, si quelqu'un n'avoit pas son *sceau* sous la main, il empruntoit celui d'un autre; ou si son propre *sceau* n'étoit pas bien connu, pour plus grande sûreté, il usoit de son *sceau* & de celui d'un autre plus connu. Un comte de Chester avertit qu'il a scellé des lettres du *sceau* de sa mere, parce qu'il n'a pas le sien.

Dans les premiers siecles, les évêques ne scelloient qu'avec des anneaux, dont les représentations étoient arbitraires. " J'ai envoyé, dit S. „ Augustin, écrivant à Victorin, cette lettre „ cachetée d'un anneau, où est gravée la tête „ d'un homme qui regarde à côté de lui „. La lettre que Clovis écrivit aux évêques des Gaules, après son expédition contre les Goths, fait mention de leurs anneaux. " Nous promettons, dit-il, „ de déférer aux lettres que vous nous écrivez, „ pour nous demander la liberté des esclaves tant „ clercs que laïcs, dès que ces lettres nous seront „ remises, & que nous y aurons reconu l'impres- „ sion du cachet de votre anneau „. Les évêques y faisoient quelquefois graver leurs noms ou leurs monogrammes. S. Avit, évêque de Vienne, dans sa lettre 78 à Apollinaire, évêque de Valence, qui lui faisoit faire un cachet en forme d'anneau, demande qu'on grave au milieu son monogramme, & son nom à l'entour. *Si quaeras*, dit-il, *quid insculpendum sigillo*; *signum monogrammatis mei per gyrum scripti nominis legatur indicio*. Mabillon ayant pris pour un *sceau* le fer à marquer des bêtes, *caracterium*, dont il est parlé dans le célebre testament que fit Bertrand, évêque du Mans, l'an 615, conjecturoit que le nom de ce saint prélat & celui de son église étoient gravés sur cet instrument.

Nous voyons Chrodobert & Turnouald, tous deux évêques de Paris, faire usage de leurs *sceaux*, l'un en 658, & l'autre en 697; mais on ignore ce qu'ils avoient fait représenter. Le chaton de l'anneau d'Ébregisile, évêque de Meaux, au même siecle, étoit une pierre précieuse sur laquelle étoit gravée l'image de S. Paul, premier hermite, à genoux devant un crucifix, avec un corbeau au dessus de sa tête. Nous dirions que Vulfran, évêque de Meaux, auroit apposé son *sceau*, l'an 763, au diplôme du roi Pepin, pour la fondation de l'abbaye de Prum, si le mot *sigillum* ne se prenoit pour un seing, dans le nouveau *Gallia christiana*. Nous ne disons rien de plusieurs évêques d'Orient & des patriarches de Constantinople, qui eurent des *sceaux* particuliers pendant ces siecles.

Dès le neuvieme, les évêques eurent des *sceaux* diférens des anneaux ou cachets. Le concile de Châlons de l'an 813 veut qu'un prêtre changeant de lieu ait des lettres munies d'un *sceau* de plomb, portant les noms de l'évêque & de la ville épiscopale. Hincmar, archevêque de Rheims,

suivit cet usage en écrivant au Pape Nicolas I: *Bulla sui nominis sigillavit*, dit Flodoard.

Au dixieme siecle, les évêques firent mettre leurs propres images sur leurs *sceaux*, à l'exemple des rois. Nous avons parlé plus haut de celui de saint Dunstan. Ce *sceau* pendant porte l'image de cet évêque assis, tenant sa crosse de la droite, & de la gauche un livre où est écrit *Pax vobis*. Le revers offre une petite image, autour de laquelle on lit le nom du saint prélat. Nous ne connoissons point de *sceaux* en cire plus anciens, & apartenant à un évêque, dont les deux côtés aient des empreintes.

Cependant les évêques continuerent au onzieme siecle à faire graver sur leurs *sceaux* tantôt les images des patrons de leurs églises, tantôt leurs propres images, revêtues d'habits pontificaux, avec leurs noms.

On ne manque pas de *sceau* du onzieme siecle, où les images des évêques même soient représentées. — En général, les *sceaux* des évêques devinrent communs sur le déclin du onzieme siecle. Au suivant, ils conserverent la forme ronde, pendant un temps; mais ils ne tarderent pas à devenir oblongs, ou terminés en ogive pour la plupart. Les évêques n'y sont pas toujours représentés en habits pontificaux, la mitre en tête, la crosse dans la main gauche, & la droite en action de bénir le peuple.

Le *sceau* de Thibaut, qui de moine de l'abbaye du Bec, devint archevêque de Cantorbéry en 1139, est un des plus anciens en ogive ou en ovale pointue, qu'on connoisse. On le trouve dans le formulaire anglican de Madox.

Heineccius ne connoissoit point de *sceaux* des évêques d'Angleterre antérieurs au concile de Londres de l'an 1237. Le *sceau* de Thibaud est plus âgé d'environ un siecle. On y voit la forme des anciennes mitres beaucoup plus basses & plus simples que celles des derniers temps. En Allemagne la crosse pastorale étoit si courte, qu'elle ressembloit à un bâton ordinaire recourbé par le haut, & sans ornement. Les évêques allemands sont presque toujours représentés assis sur des siéges en forme de pliants ou de croix de S. André, dont les bras sont terminés par des têtes de chiens ou d'oiseaux. Sur le *sceau* de Jean I, élu archevêque de Treves l'an 1190, on voit un archevêque assis sur un siége fort commun; sa mitre est des plus singulieres; il tient un livre dans sa main gauche, & une crosse sans ornement dans sa droite.

En France & en Angleterre depuis le milieu du douzieme siecle, les évêques, les abbés, les princes & les autres ecclésiastiques dignitaires, sont ordinairement représentés debout avec les marques de leurs dignités sur leurs *sceaux* de cire presque toujours de figure ovale & en ogive.

Celui de Pierre, archevêque de Narbone, de l'an 1151, est de deux pouces deux lignes de diamettre. „ L'archevêque y est représenté un „ peu plus qu'à demi-corps avec la châpe & „ le *pallium*, mais sans mitre, donnant la béné- „ diction de la main droite, & tenant le livre „ des évangiles de la gauche „. Le *sceau* de plomb d'Albert d'Usez, évêque de Nîmes de l'an 1174, n'a d'un côté que l'image de la Vierge, patrone de la cathédrale de cette ville, & de l'autre le simple nom d'Albert. Vaissette en conclut qu'au douzieme siecle, les évêques ne mettoient point leurs armes sur leurs *sceaux* particuliers : on fait aujourd'hui le contraire.

Les *sceaux* de plusieurs évêques, sur-tout de la haute noblesse, eurent des contre-scels comme ceux des princes. Celui que Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, employa depuis l'an 1128, est un des plus anciens de cette espece.

Ce *sceau* muni d'un contre-scel, cité deux fois par D. Mabillon, est pendant à une charte, que Hugues d'Amiens acorda l'an 1145 à Fréhier, abbé de S. Ouen.

Heineccius n'avoit point vu de *sceaux* d'évêques, munis de contre-scels, avant celui dont Gérard, archevêque de Maïence se servoit pour authentiquer des lettres de l'an 1299. Mais outre ceux dont nous avons parlé plus haut, le professeur Polycarpe Leyser, en produit un de Rodolphe, évêque d'Halberstadt. Ce *sceau* portant contre-scel, est appliqué & non suspendu au bas d'une charte, datée de l'an de l'incarnation 1148, indiction onzieme. Il n'est pas rare de voir un même évêque employer un *sceau* pendant, après avoir usé d'un *sceau* en placard.

Au treizieme siecle tous les évêques eurent des *sceaux* particuliers, parce qu'on ne pouvoit pas alors s'en passer. Le concile d'Arles de l'an 1260, statua que les actes d'emprunts, faits pour les nécessités des églises, seroient *scellés* du propre *sceau* des évêques, & déclara en même temps que le seing du notaire, sans le *sceau* épiscopal, étoit insuffisant pour faire foi. Dès l'an 1237, le concile de Londres avoit ordoné que chaque prélat auroit son *sceau* authentique. On ne tarda pas à voir fréquemment les armes des églises, des évêques ou de leurs familles au contre-scel.

Ce ne furent pas les seuls changemens que le treizieme siecle introduisit dans les *sceaux* des prélats. Heineccius en décrit un qui représente un évêque, portant une petite croix de la main droite, & le bâton pastoral de la gauche, avec cette inscription: ✠ S. FRIS. JOAN. DI. GRA. LETTOVIEN. EPS. c'est-à-dire, *sigillum fratris Joannis dei gratia Lettoviensis episcopus*. La croix est ici le symbole de la croisade que cet évêque avoit prêchée l'an 1275 dans toute l'Allemagne, pour procurer des troupes à l'ordre teutonique.

Non seulement les évêques du quatorzieme siecle, continuerent à sceller leurs actes avec de grands *sceaux*, portant leurs images, mais ils scellerent encore en plomb. Paradin dans son hi-

ftoire de Lyon, fous l'an 1307, fait voir que les archevêques de cette ville, fe fervoient de bulles de plomb, à l'exemple des Papes, & des patriarches de Conftantinople. Il y avoit des chartes feulement fcellées par ces patriarches, d'autres feulement foufcrites. C'étoit l'office du logothete de l'églife de Conftantinople, de buller les actes du patriarche.

Ce fut principalement au quinzieme fiecle qu'en Allemagne les évêques & les abbés Princes, ou iffus des grandes maifons, ajouterent à leurs effigies l'écu de leurs armes & celui de leurs églifes, plaçant le premier à gauche & le fecond à droite. Après le milieu de ce fiecle au plutard, les évêques de France commencerent à fceller avec des cachets ou petits *fceaux*, & à diftinguer le grand du petit. Depuis environ trois cents cinquante ans les petits *fceaux* ou cachets ont ordinairement pris la place des grands *fceaux* des évêques, s'ils n'en ont pas entiérement aboli l'ufage. Les petits *fceaux* de diverfes formes repréfenterent d'abord des buftes d'évêque à demi-corps, des faints patrons, des mitres, des croffes, des écuffons furmontés de têtes & de mitres & d'armoiries. Enfin les feules armes des évêques ont bani des *fceaux* toute autre repréfentation.

En général, quoique les armoiries aient commencé vers la fin du dixieme fiecle, un *fceau* qui s'en trouveroit chargé avant le onzieme porteroit un caractere de fauffeté: c'eft une regle conftante chez nos plus habiles diplomatiftes, tels que Anderffon, Heineccius & Hergott, &c. On ne connoît point de *fceaux* de feigneurs qui remontent jufqu'à l'an 1050. Ceux des princes fouverains n'ont porté des armoiries qu'après ce terme. La regle paroît donc certaine.

Les écus blafonés ne devinrent un peu communs que depuis environ le milieu du douzieme fiecle. On met au nombre des plus anciens armoiries du même fiecle celles de Geofroi comte d'Anjou & du Maine, mort en 1150. On les voyoit dans l'églife cathédrale du Mans, repréfentés fur un écu ou bouclier de figure finguliere. Le champ eft d'azur à quatre lionceaux rampans d'or & lampaffés de gueules.

Tels étoient ceux de Manaffès de Reims en 1076, de Pibon évêque de Toul en 1074 & 1111, de Manaffès II archevêque de Reims en 1104, d'Adam abbé de S. Denis en 1112, de Barthelemy évêque de Laon & de Henri évêque de Verdun en 1126.

Tous les *fceaux*, dont nous avons parlé jufqu'à préfent font appliqués ou pendans aux anciens actes. Les favans appelent les premiers *figilla membrana affixa*, *innexa diplomati*, *chartæ agglutinata*, & les feconds *Sigilla penfilia*. Les teftamens des Romains étoient fcellés de *fceaux* appliqués en dehors, après qu'on avoit percé ces actes, & fait paffer trois fois par les trous le lin qui les enveloppoit. Les *fceaux* d'or, d'argent & de plomb ont toujours été fufpendus aux chartes; au lieu que ceux de cire y ont été appliqués pendant bien des fiecles. Sous les rois Mérovingiens & Carlovingiens & les premiers de la troifieme Dynaftie, ces *fceaux* en placard n'étoient imprimés que d'un côté; mais ceux des princes Lombards recevoient une double empreinte. Louis le Gros eft le dernier de nos rois dont les diplômes font munis des *fceaux* plaqués. Tous les empereurs d'Allemagne jufqu'à Frédéric I ont fuivi cette anciene mode. Les premiers *fceaux* des rois d'Angleterre ne furent pas autrement appelés: témoin le *fceau* d'Edgar plaqué au bas d'une charte confervée dans les archives de l'abbaye de S. Denis en France. On ne peut donc pas affurer, comme fait Heineccius, que les *fceaux* d'Angleterre ont toujours été pendans. Tous les comtes de Flandre appliquerent les leurs fur les chartes, même jufqu'à Baudouin furnommé *Securis* qui changea cet ufage. Les chartes des évêques & des abbés offrent des *fceaux* en placard jufqu'au déclin du douzieme fiecle.

Sceau (Secret.) } *Voyez* Contre-Scel.
Sceau (Petit.) }

SCELERATA PORTA, une des portes de Rome ainfi nommée, à caufe du malheur arivé aux trois cents fix Fabiens.

SCELERATUS CAMPUS. *Voyez* Champ.

SCÈNE, le mot latin *fcena*, dans fon origine défignoit une ramée de branches d'arbres dont on fe fervoit pour procurer de l'ombre & mettre à couvert du foleil. On s'en fervit depuis pour défigner cette partie du théâtre d'où les acteurs fortoient & qui s'étendoit d'un bout du théâtre à l'autre, *frons theatri fcena dicitur*, écrit Caffiodore (*Varior.* 4. 51) *ab umbra luci denfiffima, ubi a paftoribus, inchoante verno tempore, diverfis fcenis carmina canebantur; ibi actus muficus & prudentiffimi fæculi dicta floruerunt*. C'étoit proprement ce que nous appelons les décorations. Il y avoit de trois fortes de *fcènes* chez les Romains: la *fcène* tragique qui étoit magnifiquement ornée de ftatues & de colonnes; la *fcène* comique où étoient repréfentées des maifons de particuliers; & la *fcène* fatyrique où l'on voyoit des arbres, des cavernes, des montagnes, &c. Vitruve ajoute que ces décorations changeoient par le moyen des machines que l'on y employoit, & que l'on appeloit *fcena verfilis*, lorfque les décorations étoient tout d'un coup fubftituées à d'autres, & *fcena ductilis*, lorfque le changement ne faifoit que découvrir le fond du théâtre. Ces changemens s'exécutoient par le moyen des planches ou des tapifferies que l'on retiroit. De là vient que dans les auteurs ces fortes de fpectacles font quelques fois appelés *aula*; car les décorations du théâtre chez les anciens confiftoient en tapifferies, & non en peintures fur toile, comme parmi nous.

Les Romains faifoient des dépenfes prodigieufes pour l'ornement de leur *fcène*. Les auteurs latins entrent là-deffus dans des détails qui paroif-

ſent incroyables. Au commencement elle ne fut composée que d'arbres assemblés, & de verdure, d'où lui vint son nom; puis on y employa des planches informes, auxquelles succéderent les tapisseries. *Claudius Plucher* fut le premier qui y employa toutes les richesses de la peinture. On y prodigua aussi les colonnes & les statues, & Caius-Antonius enchérissant sur ceux qui l'avoient précédé, fit argenter toute la *scène*; Petreius la fit dorer, Catulus la revêtit d'ivoire, & Néron pour amuser Tyridate, fit dorer tout le théâtre. Mais rien n'égala le faste de Scaurus, qui, pendant son édilité fit construire un théâtre dans la *scène* duquel il mit trois cents soixante colonnes placées, les unes sur les autres en trois rangs dont le premier étage étoit de marbre, le second de crystal & le troisieme de colonnes dorées. Entre les colonnes il y avoit trois milles statues d'airain.

Chez les Grecs, la *scène* un peu différente de celles des Romains se divisoit en trois parties, dont la premiere s'appeloit proprement la *scène*. La face de ce bâtiment s'étendoit d'un côté du théâtre à l'autre; là, se plaçoient les décorations; à ses extrémités il y avoit deux petites ailes en retour qui terminoient cette partie. De l'une à l'autre de ces ailes, on tendoit une grande toile qui se plioit sur le théâtre, & dont l'usage bien différent du nôtre, étoit de s'abaisser lorsqu'on ouvroit la *scène*, & de s'élever dans les entractes, ou à la fin de la représentation. La seconde partie de la *scène* étoit un grand espace libre, au devant de la *scène*, proprement dite, qui représentoit toujours un lieu à découvert, comme une place publique, un endroit champêtre; c'étoit-là que les acteurs venoient jouer la piece. Enfin la troisieme partie étoit un endroit ménagé derriere la *scène* où s'habilloient les acteurs, où l'on serroit les décorations, & où étoit placée une partie des machines.

SCÉNIQUES. On donnoit ce nom à une société de gens qui servoient aux représentations théâtrales ou aux combats gymniques, & qui étoient établis dans différentes villes de la Grece ou de l'empire romain. Tous ces colléges avoient des sacrifices & des prêtres particuliers, & celui qui étoit à la tête de ces prêtres prenoit le titre de grand-prêtre du collége, *ἀρχιερεὺς συνόδου*. Cet usage devint si commun, même dans les villes latines où il y avoit des colléges de comédiens, de musiciens ou d'athletes, que les Latins emprunterent des Grecs le nom *archiereus synodi*, sans y rien changer. On en trouve des exemples dans diverses inscriptions. Ces colléges élisoient ordinairement pour grand-prêtre quelqu'un d'entr'eux, comme on peut le voir dans les inscriptions raportées par Gruter.

Outre cela, les colléges *scéniques* ou gymniques se nommoient eux-mêmes des especes de magistrats, qui prenoient le titre d'*archontes*. Dans les assemblées de ces colléges on faisoit différens décrets, soit pour témoigner de la reconoissance envers leurs protecteurs, soit pour faire honeur à ceux d'entre les associés qui se distinguoient par leurs talens. Il y a quelque apparence que les fragmens d'inscriptions greques trouvés à Nîmes, sont des restes de quelques-uns de ces décrets; du moins nous sommes portés à le croire ainsi, par le mot *ψήφισμα*, *decretum*, qui se trouve à la tête d'un de ces fragmens, & parce que la ligne suivante commence, de même que tous les décrets de cette espece, par les mots *επει λ. σαμμιυς* *quando quidem L. Sammius*, &c.

Il est certain que les comédiens, chanteurs, joueurs d'instrumens, & autres persones qui paroissoient sur la scène, *artifices scenici*, *Διονυσιακοὶ τεχνῖται*, s'étoient répandus dans l'Asie sous les successeurs d'Alexandre, comme on peut en juger par un passage du quatorzieme livre de Strabon.

Les différentes troupes qui représentoient des comédies, des tragédies, &c., dans les villes asiatiques, se distinguoient entr'elles par les noms qu'elles empruntoient, les unes des rois qui les honoroient de leur protection, les autres du chef de la troupe.

Ces troupes de comédiens non seulement se soutinrent dans l'Asie, après que ce pays eut passé sous la domination des Romains; mais de plus, elles envoyerent des especes de colonies dans l'Occident, où les principales villes des provinces se piquerent d'avoir des comédiens grecs, à peu près comme de nos jours nous voyons différentes cours de l'Europe empressées d'attirer des troupes de comédiens italiens. On trouve la preuve de ce fait dans une inscription découverte depuis environ 40 ans, à un quart de lieue de Vienne, sur le chemin de Lyon, par laquelle on voit qu'il y avoit des comédiens asiatiques établis à Vienne, lesquels y formoient un corps, & un corps assez permanent, pour qu'ils songeassent à faire préparer un lieu propre à leur servir de sépulture, lorsque quelqu'un d'entr'eux viendroit à mourir: *Scenici asiaticani & qui in eodem corpore sunt vivi sibi fecerunt.*

Les comédiens & les musiciens distingués dans leur art, de même que les athletes qui s'étoient rendus célebres par les victoires qu'ils avoient remportées dans les jeux gymniques, obtenoient le droit de bourgeoisie en différentes villes. (*D. J.*)

SCÉNIQUES. *Voyez* JEUX.

SCENOBATES. *Voyez* SCHOENOBATES.

SCEPSIS, dans la Mysie. CKHΨIΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

L'absence du mot ΔAP. les distingue des médailles de *Scepsis*, en Troade.

Cette ville a fait fraper une médaille impériale greque en l'honeur de M. Aurele.

SCEPSIS, en Troade. CKHΨIΩN. ΔAP.

Cette ville a fait fraper des médailles impéria-

les greques, avec son ere, en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Commode, d'Alex. Sévere, de Maximin.

On les distingue des médailles de *Scepsis*, en Mysie, par l'addition du mot ΔΑΡΔΑΝΙΩΝ, ou de ses trois premieres lettres.

SCEPTRE, ancien ornement des rois, qu'ils tenoient à la main lorsqu'ils faisoient quelques-unes des fonctions atachées à la royauté, sur-tout lorsqu'ils rendoient la justice. Le *sceptre* étoit regardé comme le symbole de la vérité, par lequel les rois juroient de prononcer avec équité: *Judicabant de controversiis*, dit Aristote (*Politic.* 3. 14.), *& hoc faciebant alii jurejurando; erat autem illis jusjurandum per sceptri elevationem*.

„ Dans les temps les plus reculés, on consacroit, dit M. Paw, les rois d'Égypte à Thebes; & ensuite cette singuliere cérémonie se fit à Memphis, où le prince portoit le joug du bœuf Apis, & un *sceptre* fait comme la charue thébaine, dont on se sert encore aujourd'hui pour labourer dans le Saïd & une partie de l'Arabie, suivant la figure qu'en a publiée Nieubuhr. Dans cet équipage on promenoit le nouveau roi autour d'un quartier de la ville, & de là il étoit introduit dans l'*Adyton*, endroit qu'on doit regarder ici comme un souterrain, & je ne sai par quelle bizâre idée Martin a supposé qu'il s'agissoit de la ville d'*Abydus*, qui étoit éloigné de 83 lieues de Memphis „.

Le scholiaste d'Aristophane sur la comédie des Oiseaux, dit que le *sceptre* des rois d'Égypte portoit à son sommet la figure d'une cicogne, & de l'autre côté, vers la poignée, une figure d'Hippopotame. Mais il y avoit différentes especes de *sceptres*, à en juger par tout ce que les anciens en disent; cependant celui qui représentoit une charue, étoit le plus commun, & les rois le portoient, ainsi que les prêtres d'Égypte & de l'Éthiopie. *Voyez* Charue.

Le *sceptre* d'Agamemnon avoit une grande réputation parmi les Grecs. On l'adoroit à Chéronée, où il recevoit tous les jours des sacrifices. L'intendant de ce culte avoit ce *sceptre* en dépôt dans sa maison, pendant tout le temps de son intendance, qui étoit d'un an, & le remettoit avec cérémonie à son successeur. On prétend que ce *sceptre* fut trouvé, avec beaucoup d'or, en Phocide, où il avoit été porté par Électre. Les Phocéens prirent l'or, les habitans de Chéronée le *sceptre*, auquel ils attribuerent une espece de divinité, jusqu'à prétendre qu'il opéroit des prodiges. Homere en fait, pour ainsi dire, la généalogie en disant comment il étoit passé entre les mains d'Agamemnon. *Ce sceptre*, dit-il, ouvrage incomparable de Vulcain, qui l'avoit donné au fils de Saturne, passa de Jupiter à Mercure, puis à Pélops, à Atrée, à Thyeste & à Agamemnon. Il existoit encore du temps d'Homere, & on le conserva encore long-temps après. Mais on n'en montroit que le bois; les Phocéens ayant enlevé les lames d'or dont il étoit revêtu. (*Pausan Bœotic.*)

Le *sceptre* n'étoit dans l'origine qu'une canne ou bâton que les rois & les généraux portoient à la main pour s'apuier; & c'est ce qu'on appele en terme de médaille, *hasta pura*, la pique sans fer, qu'on voit à la main des divinités ou des rois. Justin dit expressément que le *sceptre* des premiers rois étoit une lance. Cet historien ajoute que dans l'antiquité la plus reculée, les hommes adoroient la haste ou le *sceptre* comme des dieux immortels, & que de son temps encore on mettoit par cette raison un *sceptre* à la main des dieux. Celui de Neptune étoit son trident.

Le *sceptre* devint par la suite un ornement royal & la marque du souverain pouvoir. Dans Homere, les princes ligués contre Troye, portent des *sceptres* d'or.

Le *sceptre* des rois fut donc revêtu d'ornemens de cuivre, d'ivoire, d'argent ou d'or, & de figures symboliques. Tarquin l'ancien le porta le premier à Rome surmonté d'un aigle d'or, & les consuls & les consulaires le porterent aussi sous le nom de *scipio*, (*Voyez* ce mot) ou bâton de commandement.

Les *sceptres* des rois sur les théâtres étoient aussi hauts que les acteurs; Homere dit que Chryses, prêtre d'Apollon, s'apuioit sur un *sceptre* d'or; ce qui annonce que ce *sceptre* étoit un long bâton.

Sur un camée du cabinet Farnese, Jupiter foudroye un Titan. Ce dieu tient un long *sceptre* surmonté d'une fleur.

Une statue du poête Eschyle à la villa Albani tient un long *sceptre*.

Le *sceptre* que les empereurs tienent sur les médailles lorsqu'ils sont en habit consulaire (habit qui portent presque toujours les empereurs de Constantinople), est surmonté d'un globe chargé d'un aigle, pour faire connoître par ces marques de la souveraine puissance que le prince gouverne par lui-même. Dès le temps d'Auguste, l'on voit sur les médailles le *sceptre* consulaire dont nous parlons.

Phocas est le premier qui ait fait ajouter une croix à son *sceptre*; ses successeurs quiterent même le *sceptre*, pour ne plus tenir à la main que des croix de différentes formes & de différentes grandeurs.

Quand ils sont en habit civil dans le bas empire, le *sceptre* est une férule nommée νάρθηξ, qui consiste en une tige assez longue, dont le haut est carré & plat. L'usage en est fort ancien parmi les Grecs, qui appeloient leurs princes *narthicophores*, porte-férules. (*Ducange*, *dissert. de infer. avi numism.* n°. 11.)

Le *sceptre* (*Nouvele Diplomatique.*) ne paroît point sur les sceaux de nos rois avant Lothaire fils de Louis d'Outre-mer. Celui de l'empereur Otton II, est terminé par une boule, & ceux de Fréderic I, & de Henri VII, par des croix.

Otton IV porte une véritable croix au lieu de *sceptre*. Montfaucon semble le confondre avec le bâton royal, quoique Mabillon & Heineccius aient bien distingué l'un de l'autre. En effet, Lothaire pénultieme roi des Carlovingiens, porte dans son sceau un bâton assez long de la main droite, & un *sceptre* semblable à la massue d'Hercule de la main gauche. Richard I, roi d'Angleterre, portoit dans sa droite un *sceptre* orné d'une croix à l'extrémité, & dans sa gauche un bâton d'or terminé par la figure d'une colombe. Selon l'ancien sacramentaire publié par Ménard, dans la cérémonie du sacre du roi, on ne lui présentoit pas seulement le *sceptre*, mais encore la haste ou verge en forme de bâton pastoral. Il est donc différent du *sceptre*, quoique les anciens l'appeloient quelquefois *sceptrum regale*. Ce bâton est le symbole du gouvernement & de l'administration: au lieu que le *sceptre* est la marque de la dignité royale & impériale. Non seulement les souverains concluoient leurs traités par la tradition réciproque de leurs bâtons; mais ils s'en servoient encore pour investir leurs successeurs de l'autorité suprême.

SCHEDA, bronillon, *papyrus* sur lequel on jetoit ses premieres idées, on écrivoit en notes, &c.

SCHEDIA, ou *Cymba futilis*, barque faite à la hâte & sans art.

SCHEDIUM, tout ce qui étoit incorrect, ou fait à la hâte. (*Festus*.)

SCHEME, terme employé dans la musique des Grecs, pour exprimer les variétés qui résultent des différentes positions de tons & demi-tons dans l'harmonie.

SCHENE. *Voyez* SCHŒNE.

SCHOENE D'ÉGYPTE. Mesure itinéraire évaluée par Hérodote à 60 stades.

Les écrivains de l'antiquité en traitant de l'Égypte, font mention de cette mesure géodésique, qu'ils désignent par le terme grec σχοῖνος, dont la signification est la même qu'en latin *funis*, autrement *juncus*, c'est-à-dire, un *cordeau*, une *canne* ou un *refran*. S. Jérôme, dans son commentaire sur Joel, nous fait connoître d'où venoit l'usage de désigner ainsi la mesure dont il s'agit. Il dit que les bateaux sont tirés sur les rives du Nil par des hommes, ce que nous appellons *haler à la cordele*, & que la longueur de chaque espace, au terme duquel les bateliers se relayent dans ce travail, est nommé *funiculus*.

Nous allons rechercher l'évaluation qu'on doit donner au *schoène* d'Égypte, parce que cette évaluation est très-importante, en ce que diverses distances qui sont indiquées par *schoènes*, si elles ne sont pas connues par une analyse, peuvent paroître peu convenables dans leur application au local actuel, & contradictoires même à d'autres indications qui se trouvent également dans l'antiquité.

Hérodote dit dans son second livre, que chez les Égyptiens on mesure les grands espaces de terre par *schoènes*, à la différence des espaces moins étendus, qui se mesurent par orgyes, par stades, & par parasanges, en suivant la gradation de ces mesures l'une au dessus de l'autre. Il ajoute ensuite une évaluation formelle du *schoène* à 60 stades; définition qui est confirmée par la comparaison du nombre des *schoènes* à celui des stades en plusieurs distances, comme lorsqu'il compare 3600 stades à 60 *schoènes*, qui se comptoient dans ce que l'Égypte avoit d'étendue sur la Méditerranée. Diodore de Sicile a connu de même la mesure du *schoène* sur le pied de 60 stades, puisque les dix *schoènes* qu'il compte entre Memphis & le lac Myris ou Mœris, sont par lui évalués à 600 stades.

Enfin d'Anville a trouvé par des recherches dans l'antiquité plusieurs moyens de reconoître la mesure du *schoène* & de l'évaluer. Nous n'en citerons qu'un pour exemple. L'itinéraire d'Antonin indique une mansion sous le nom de *Penta schoenon*, dans l'intervalle du mont Casius à Peluse, & la distance est marquée également à l'égard de l'un & de l'autre de ces lieux, sur le pied de vingt milles. De cette maniere, il y a tout lieu d'inférer que la position intermédiaire tirant sa dénomination de la distance respective à l'égard de deux points différens, distance valant cinq *schoènes* d'un côté comme de l'autre, le *schoène* est compensé par quatre milles romains.

Cette compensation convient à ce que dit Pline, que le *schoène* est composé de 32 stades; *aliqui xxxij stadia singulis schœnis dedere*; car, selon l'emploi le plus général du stade, sur le pied de huit pour le mille romain, les 32 stades sont l'équivalent de 4 milles. Or la mesure du mille romain, selon la plus scrupuleuse analyse, s'évaluant à 756 toises, le *schoène* comparé à 4 milles, revient à 3 milles 24 toises; & le stade qui sert à la composition du *schoène*, étant fort inférieur en mesure au stade grec olympique, se borne à 50 toises 2 pieds 5 pouces moins quelques lignes. (*Mem. des Inscrip. tom. XXVI. in-4.*) (*D. J.*)

SCHŒNICOLÆ, espece de courtisanes du dernier ordre; elles étoient pauvres. Au défaut de pommades odorantes & d'eaux de senteur, elles se servoient de l'huile de *schœnus* ou jonc marin.

SCHŒNION, air de flûte en usage dans l'ancienne Grece; Pollux en parle ainsi qu'Hesychius. Il devoit ce nom au caractere de poésie & de musique dans lequel il étoit composé; caractere qui, selon la remarque de Casaubon sur Athénée, avoit quelque chose de lâche & de flexible (à la maniere du jonc, σχοῖνος.). C'est dans ce sens qu'on trouve dans Hesychius, σχοινίνην φωνὴν pour dire une *voix molle*, *rompue* & *efféminée*. (*D. J.*)

SCHŒNOBATE. C'est ainsi qu'on nommoit chez les Grecs un danseur de corde, de σχοῖνος,

une corde, & de *βαίνω*, je marche. *Voyez* DANSEUR DE CORDE.

Les *schœnobates* après avoir amusé les théâtres de la Grece, trouverent chez les Romains un nouvel acueil pour leur art. Ils commencerent à paroître à Rome l'an 390 de sa fondation, sous le consulat de Sulpicius Pœtus & de Licinius Stolon, qui les introduisirent aux jeux scéniques célébrés d'abord dans l'île du Tibre, & que Messala conjointement avec Cassius, porterent ensuite sur le théâtre. Mais quand Rome fut parvenue à la recherche de tous les plaisirs propres à charmer l'oisiveté, celui des *schœnobates*, qu'on nomma *funambules*, l'emporta sur tout autre goût. Ce spectacle devint une si forte passion pour le peuple, qu'il ne prêtoit plus l'oreille aux meilleures pieces qu'on lui donnoit. Térence même l'éprouva; quand on joua son Hécyre, un nouveau funambule qui parut sur le théâtre, attira tellement les ieux du peuple entier, qu'il cessa d'écouter la piece admirable du rival de Ménandre: *Ita populus studio spectaculi cupidus in funambulo animum occupaverat*.

Parmi ces *schœnobates* ou funambules, les uns dansoient sur la corde lâche, & les autres couroient sur une corde tendue horizontalement; il y en avoit qui tournoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu; d'autres descendoient sur cette même corde de haut en bas, apuiés sur l'estomac. Tous les auteurs en parlent, & l'élégante description qu'en a donnée Manilius, mérite ici sa place:

. . . . . Aut tenues ausus sine limite gressus,
Certa per extensas ponit vestigia funes,
Et cœli meditatus iter vestigia perdit
Per vacuum, & pendens populum suspendit ab ipso.

On cite comme un trait d'humanité de Marc-Aurele, d'avoir ordonné qu'on mît des matelas dessous les funambules; parce que cet empereur s'étant trouvé un jour à leur spectacle, un funambule pensa périr en se laissant tomber. Depuis lors on tendit un filet sous les *schœnobates*, pour empêcher que ceux qui épouveroient le même accident, se fissent aucun mal.

Enfin, les hommes funambules ne suffisant plus pour amuser le peuple, on dressa les bêtes à cet exercice. L'histoire dit qu'on vit à Rome, du temps de Galba, des éléphans marcher sur des cordes tendues. Néron en fit paroître dans les jeux qu'il institua en l'honeur d'Agrippine. Vopiscus raconte la même chose du temps de Carin & de Numérin.

SCHENE. *Le schene* du Delta valoit, selon M. Pancton (*Dans sa Métrologie*.), 3424 toises de France.

Il valoit en mesures ancienes des mêmes pays:

1 ½ parasanges.

ou 4 mils.

ou 30 grands stades.

ou 40 stades nautiques.

ou 240 plethres.

ou 400 chébels.

ou 2400 décapodes.

ou 4000 orgyes.

ou 4800 bême diploun.

ou 9600 bême aploun.

SCHOENÉE. *Voyez* CÉNÉE.

SCHOLA, école, collége, lieu où l'on enseigne quelque science. Ce mot vient d'un mot grec, qui signifie repos; *quia otio opus est iis qui litteris vacant*. Il y avoit à Rome & à Athênes, des écoles publiques, où l'on envoyoit les enfans pour les instruire. À Rome, outre l'athénée, le capitole, & le gymnase, on voyoit encore des écoles conduites par des maîtres particuliers.

SCHOLA, étoit aussi une galerie, autour du bain, où ceux qui vouloient se baigner, atendoient qu'ils eussent place: *scholas labrorum ita fieri oportet spatiosas*, dit Vitruve (*Liber V. c.* 10) *ut cum priores occupaverint loca, circum spectantes reliqui recte stare possint*; c'étoit encore dans les portiques, un lieu où les philosophes & les gens de lettres s'assembloient pour s'entretenir & se disputer.

SCHOLA, désignoit dans l'ordre militaire un escadron, ou une division d'infanterie.

SCHOLA, s'appliquoit à toute compagnie, association; *schola bestiariorum*, la compagnie des bestiaires.

SCHOLA, étoit le lieu d'assemblée, de demeure des domestiques, ou des militaires chargés de quelque emploi, ou atachés à un maître.

SCHOLARES, les soldats atachés à la garde du palais.

SCHOLASTICI, c'étoient des assesseurs, des avocats consultans, dont se servoient les gouverneurs & intendans des provinces, dans l'exercice de leur charge. Ils dressoient leurs avis sur des requêtes, & les infirmoient ou les apuioient par les principes de droit. (D. J.)

SCHOLASTICUS, ce terme signifie un *avocat*, comme nous l'apprend Macaire, dans sa quinzieme homélie; où il s'exprime en ces termes. „ Celui qui veut acquérir la connoissance des „ afaires du bâreau, va d'abord apprendre les „ notes, (caractère d'abréviation), & quand „ il est parvenu à être le premier dans cette „ science, il passe dans l'école des Romains; „ dès qu'il est devenu le premier dans cette „ école, il passe dans celle des praticiens, où il „ a le dernier rang, celui d'*arcarius*, & le dernier des avocats; mais s'il parvient à être le „ premier, il est fait président, ou gouverneur „ de province, & alors il prend un assistant „

„ conseiller ou assesseur ; ὁ δεῖνα μηδὲν πράγμα- „ τα, &c. „. Valois a corrigé dans ce passage la leçon ordinaire, , ὁ δεῖνα μηδὲν γράμματα , en substituant le mot de πράγματα ; & c'est une fort bonne correction. (D. J.)

SCHOLASTIQUE, ce mot n'est pas aussi barbare que la chose; on le trouve dans Pétrone: *Non notavi mihi Ascylti fugam, & dum in hoc doctorum æstu totus incedo, ingens scholasticorum turba in porticum venit, ut apparebat, ab extemporali declamatione, nescio cujus, qui Agamemnonis suasoriam exceperat*. Il signifie un *écolier de rhétorique*.

Voici un autre passage, où il se prend pour rhéteur, ou sophiste : *in scenas scholasticorum, qui rhetores vocantur, quos paulo ante Ciceronis tempora extitisse, nec majoribus placuisse probat ex eo quod Marco Crasso & Domitio censoribus claudere, ut ait Cicero, ludum impudentiæ jussi sunt*. (*Quint. dialog. de causis corrupt. eloquent.*)

De la comparaison de ces deux passages, l'on voit que l'éloquence dégénérée peu à peu, étoit chez les Romains, au temps de Pétrone & de Quintilien, ce qu'elle avoit été jusqu'à Cicéron.

Dans la suite, le nom de *scholastique*, passa des déclamateurs de l'école à ceux du bâreau. Consultez là-dessus le code de Théodose & de Justinien.

Enfin, il désigna ces maîtres-ès-arts & de philosophie, qui enseignoient dans les écoles publiques des églises cathédrales & des monasteres, que Charlemagne & Louis le pieux avoient fondés.

SCIADEPHORE, σκιαδηφόροι. Les Athéniens appeloient *sciadephores*, les femmes étrangeres qui demeuroient à Athênes, parce qu'elles étoient obligées, à la fête des Panathénées, de porter des parasols, pour garantir les Athéniens du soleil ou de la pluie ; ce mot vient de σκιάδιον, *parasol*, *ombelle*, & de φέρω, *je porte*.

SCIADES, c'est le nom qu'on donnoit au bonnet des empereurs Grecs.

SCIAMACHIE ou SCAMACHIE, σκιαμαχία, de σκιά, *ombre*, & de μάχομαι, *combatre*; espece d'exercice en usage chez les anciens, qui consistoit dans des agitations des bras pareilles à celles d'une personne qui se batroit contre son ombre.

On mettoit ces sortes d'exercices au rang des gymnastiques médécinaux, parce que le combatant lutoit de la tête & des talons, ou avec des gantelets contre une ombre. Il doit, dit Oribase, se servir, non seulement de ses mains, mais encore de ses jambes, & lutant avec une ombre, se mettre quelquefois dans l'atitude d'un homme qui saute & qui se jete sur son adversaire, & faire usage de ses talons comme un luteur ; tantôt il doit s'élancer en devant, & tantôt se retirer comme forcé par un adversaire plus fort que lui.

Le combatant dans cette sorte d'exercice, ne lutoit pas toujours contre une simple ombre, mais quelquefois contre un poteau. Il est fait mention de cette *umbratilis pugna* dans Platon, qui dit de ceux qoi combatoient sans adversaires, qu'ils ne faisoient que σκιαμαχεῖν, *combatre contre une ombre*.

La *sciamachie* est propre à dissiper une sensation de lassitude, à fortifier les jambes, & à renforcer tout le corps.

SCIAMANTIE ou SCIOMANCIE, espece de divination, qui consistoit à évoquer les âmes des morts, pour apprendre d'eux l'avenir.

Ce mot est formé du grec μαντεία, *divination*, & de σκιά, *ombre*, qui dans un sens métaphorique signifioit *âme*; car les anciens prétendoient que la *sciamantie*, ce n'étoit pas l'âme des morts qui apparoissoit, mais un spectre ou simulacre, qui n'étoit ni l'âme ni le corps, mais seulement la représentation de celui-ci, & que les Grecs nommoient εἴδωλον, & les Latins *imago* ou *umbra*.

SCIATOS, île. ΣΚΙΑΘΙ.

Ses médailles autonomes sont:

RRRR. en bronze. . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

On y voit un trident.

SCIE. Les Grecs attribuoient l'invention de la scie à Dédale, ou à son éleve Talus. Mais cet instrument étoit plus ancien ; car on le voit gravé sur les obélisques des Égyptiens.

SCIE. Le supplice de la *scie* étoit en usage chez les Orientaux. Hérodote (*lib.* 7.) l'assure des Perses. Dion (*lib.* 68.) dit que les Juifs s'étant revoltés en Afrique, *scierent* de la tête aux pieds des Romains & des Grecs. Caligula imita cet usage barbare : *multos honesti ordinis medios serra dissecuit*, dit Suétone, (C. 27. *n.* 4.).

SCIE, ordre de bataille des anciens: il consistoit à faire dépasser le front de bataille à des manipules séparés pas des troupes alignées.

SCIÉRIES, fêtes qu'on célébroit dans l'Arcadie, en l'honeur de Bacchus, dont on portoit la statue sous un parasol (de σκιά, ombre). En cette solemnité, des femmes se soumettoient à la flagellation devant l'autel du Dieu, pour obéir à l'oracle de Delphes.

On nommoit aussi *sciéries* ou *scires*, une solemnité d'Athênes, dans laquelle on portoit en pompe par la ville des tentes, ou pavillons suspendus sur les statues des dieux, principalement de Minerve, du Soleil, & de Neptune; & l'on donna au mois de mai, dans lequel on la célébroit, le nom de *scirophorion*.

SCILLE. *Voyez* OIGNON.

ΣΚΙΛΛΩΝ ἑορτή ; fête des oignons de mer. On célébroit cette fête en Sicile, & elle tiroit son nom d'un combat ou jeu qu'y faisoit la jeunesse avec des oignons de mer. Le prix étoit un taureau, que le Gymnasiarque donnoit au vainqueur.

SCIMPODIUM, σκιμπόδιον, espece de petit lit de repos, qui ne tenoit qu'une place, & sur lequel les Romains se couchoient quand ils étoient las ou indisposés; quelquefois ce mot désignoit dans les auteurs l'espece de litiere, dans laquelle on portoit les hommes & les femmes, non seulement en ville, mais même dans leurs voyages en province. (D. J.)

SCINDAPHE, Musonius, dans son traité *de luxu Græcorum*, ne nous raporte que le nom de cet instrument de musique; mais Pollux dans son *onomasticon*, le met au nombre des instrumens à cordes; car je pense que *scindaphos* & *scindapsos* étoit un instrument à quatre cordes, & semblable à la lyre. (F. D. C.)

SCINDAPSE. *Voyez* ci-dessus SCINDAPHE.

SCIPIO, surnom de la famille CORNELIA. Ce surnom qui signifie *bâton*, fut donné à Cornelius, parce qu'il conduisoit son pere aveugle, & qu'il lui servoit de bâton. (*Macrob. saturn. l. 6.*)

SCIPIO EBURNEUS, bâton d'ivoire, surmonté d'un aigle, qui étoit un des ornemens de la puissance consulaire, chez les Romains. Du temps de la république, les consuls ne portoient ce bâton qu'au jour de leur triomphe: mais sous les empereurs, ils le portoient tous les jours, & entroient au sénat avec cette marque de leur dignité. Le sénat avoit seul le droit de le donner aux consuls désignés: *hac enim imperator*, dit Vopiscus (*Aurelian. c. 13.*), *non solet dare, sed a senatu, quando fit consul, accipere*. Après qu'ils étoient sortis de charge, ils conservoient ce monument de leur ancien pouvoir.

Ce bâton d'ivoire faisoit aussi partie des présens que le sénat envoyoit aux rois amis & alliés du peuple romain: *Quemadmodum & nunc* dit Denis d'Halicarnasse, *Romani sceptra & diademata mittunt regibus, quando eis confirmant potestatem regiam*. (*Lib. III.*)

Les consulaires portoient aussi le *Scipio eburneus*, qui annonçoit leur anciene dignité & leur titre de consulaires. Servius nous l'apprend (*Æneid. II. 238*): *Primus inter sceptiferos; namque apud majores omnes duces cum sceptris ingrediebantur curiam; postea cæperunt tantum ex consulibus sceptra gestare, & signum erat eos consulares esse*.

SCIPION l'Africain. Winckelmann dit: „ Entre les 21 bustes de bronze découverts à Herculanum, un des plus remarquables est celui de *Scipion* l'Africain, dont la tête est rasée, avec une cicatrice en croix sur la tempe gauche. Dans la magnifique collection des pierres gravées du prince Piombo, à Rome, il y a une pareille tête, avec la même cicatrice, gravée sur une cornaline; & un camée qui étoit autrefois dans le cabinet de Stosch, & que possede aujourd'hui mylord Forbich, représente une tête avec une semblable blessure. Mais comment fait-on que ces têtes représentent *Scipion*? Elles ne doivent ce nom qu'à une belle tête de basalte du palais Rospigliosi, trouvée à Liternum, aujourd'hui Patria, où l'ancien *Scipion* l'Africain mourut à sa maison de campagne, & voilà pourquoi, dit-on, cette tête doit être celle du héros romain. On ne peut douter après tout, qu'elle ne soit celle d'un grand homme, puisqu'elle a été exécutée tant de fois. Le Febvre (*Faber*) qui a publié, sous son propre nom, les images des hommes célebres de Fulvius Ursinus avec leur explication, a indiqué la tête de basalte du palais Rospigliosi, pour expliquer le passage de Pline, où cet écrivain dit que le jeune *Scipion* Æmilien l'Africain (*Africanus sequens*) se faisoit tous les jours raser la barbe; mais pour que ce passage puisse convenir à la prétendue tête de l'ancien *Scipion*, il a omis à dessein le mot de *sequens*. Cette tête & toutes celles qui lui ressemblent, doivent donc, suivant le passage de Pline, représenter plutôt *Scipion* le jeune, qui sans doute a possédé la maison de campagne de l'ancien *Scipion*, & qui y a laissé son buste „.

„ Le même *Faber* auroit pu savoir, ajoute Winckelmann, qu'au raport de Tite-Live, *Scipion* l'ancien portoit des cheveux longs. Par conséquent, toutes les prétendues têtes de *Scipion* représentent plutôt *Scipion* le jeune que le vieux. Mais l'indication de la blessure sur la tête pouroit faire naître quelque doute contre cette opinion; car nous ignorons que *Scipion* le jeune ait été blessé de cette maniere, tandis que nous savons que *Scipion* l'ancien reçut une blessure qu'on croyoit mortele, lorsqu'à l'âge de dix-huit ans il sauva la vie à son pere, Cornelius *Scipion*, qui fut défait par Annibal, au bord du Tésin. (*Polyb. l. X.*) Du reste, il n'est pas étonant que nous soyons incertains lequel des deux *Scipions* ces têtes représentent, puisqu'il paroît que, dès le temps de Cicéron, on ne connoissoit plus les portraits de ces hommes illustres. Dans une lettre à Atticus, il nous apprend que, parmi les statues équestres que Metellus avoit apportées de Macédoine, & qui étoient exposées au Capitole, on en avoit choisi une pour y mettre le nom de *Scipion*. (*Cic. ad Attic. l. VI. ep. 1.*) „

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte de verre dont l'original est dans le cabinet (*Mariette, pierr. grav.*) national de France, une tête avec le nom P. SCIPI. AF. Si ce nom n'y a pas été mis après coup pour en imposer, il ne laisse pas encore que d'être douteux auquel des deux *Scipions*, surnomés *Africains*, apartient le portrait.

Les têtes en marbre & en basalte, qui sont à Rome, & qui y passent pour être celles du premier *Scipion* l'Africain, ne sont pas couvertes de la dépouille d'éléphant qu'on voit dans notre pâte. Elles sont toutes chauves, & marquent un âge un peu avancé, dans le temps que celle-ci paroît jeune. La tête de ce *Scipion*, raportée par (*Imag. n°. 49.*) Fulvius Ursinus, est de basalte,

& elle se trouve au palais Rospigliosi. À cette tête, aussi-bien qu'à trois antres en marbre, qui sont au Capitole, au palais Barberini & dans le cabinet du cardinal Alexandre Albani, on observe sur le crâne, au côté droit, la cicatrice d'une blessure formée en croix. Une autre tête en marbre, qui ressemble aux précédentes, n'a pas cette blessure. Le Pape Clément XI, qui la paya 800 écus romains, la fit mettre dans les chambres des conservateurs au Capitole.

Scipion (Le prétendu bouclier de).

Ce bouclier représente selon Montfaucon & les antiquaires du même temps la belle action de *Scipion* l'Africain à la prise de Carthage la neuve: ce bouclier a été publié par Spon, & tiré du cabinet de M. du May de Lyon: il fut trouvé l'an 1656, dans le Rhône près d'Avignon: il est d'argent du poids de vingt-une livres, a deux pieds deux pouces de diametre, & se trouve au cabinet des antiques nationales. Voici le trait de *Scipion* que l'on croyoit y reconoître. Au même temps, *dit Polybe*, de jeunes Romains ayant pris une jeune fille qui surpassoit en beauté toutes les autres femmes, ils l' amenerent à *Scipion* & lui en firent présent. *Scipion* fut épris de sa grande beauté; mais surmontant l'inclination qu'il avoit conçue pour elle dès la premiere vue, après avoir rendu grâces aux jeunes gens qui la lui avoient amenée, il la rendit à son pere pour la marier à qui il voudroit ".

Winckelmann a combatu avec raison l'opinion de ceux qui croient reconoître sur ce bouclier la continence de *Scipion* l'ancien; & il y reconoît avec plus de vrai-semblance Briséis rendue à Achille & la réconciliation d'Agamemnon avec ce héros. Il fonde son explication sur l'usage général des artistes anciens de ne représenter sur les monumens que des traits des poëmes d'Homere, ou de l'histoire fabuleuse. Il faut ajouter à cette considération la nudité des figures, caractère que les sculpteurs anciens donnoient toujours aux Grecs, tandis qu'ils habilloient toujours les Romains, suivant l'observation de Pline: *Græca res est nil velare*, &c. &c.

SCIRE, nom que l'on donne à Arsalus, Dryus & Trosobius, dieux des Solymes, peuple qui habitoit sur le mont Taurus. Turnebe lit *σκληροὺς*, *cruels*; mais il est clair par le ch. 5. du liv. VI° de la préparation évangelique d'Eusebe, qu'il faut lire *σκίρους*, *scire* ou *skire*. On les nommoit ainsi, parce que leurs statues étoient de marbre, ou selon d'autres de plâtre appelé *σκίρος*.

Scires. C'étoit une solemnité d'Athênes, où l'on portoit solemnélement par la ville des tentes (De *σκίρον*, un pavillon, un dais.) ou pavillons sur les statues des dieux, principalement de Minerve, du Soleil & de Neptune. Cette fête se célébroit dans le mois de mai & on donne à ce mois le nom de *Scirophorion*.

SCIRON étoit un brigand qui habitoit l'Isthme de Corinthe: il exerçoit ses cruautés envers tous les passans, qu'il jetoit dans la mer, où l'on disoit qu'une tortue venoit les manger. Ce brigand éprouva dans la suite le même genre de supplice qu'il faisoit souffrir aux autres; il fut précipité dans la mer par Thésée, qu'il avoit osé ataquer, & il donna son nom aux rochers qu'il avoit souillés du sang de tant de misérables, *les roches de Sciron*.

Sciron, vent de l'Attique, souflant du côté des rochers scironiens. Il est entre le Maestral & la Tramontane. On l'appeloit aussi *Trascias*, *Olympias*.

SCIROPHORION ou SKIROPHORION.

Nom du douzieme mois des Athéniens. Il répondoit au mois de mai, & prenoit son nom de la fête des scires ou skires, qui se célébroit le douzieme jour de ce mois.

SCIRPHÆ, dans la Phocide.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales greques à cette ville.

SCIRPUS, jonc de marais. Pline nous apprend qu'on en fabriquoit des bonets ou des especes de chapeaux, des nattes, des couvertures pour les maisons, des voiles pour les vaisseaux; & qu'après avoir détaché & enlevé l'écorce de la tige de cette plante, on employoit la partie intérieure, moeleuse & spongieuse, comme une mêche propre pour les flambeaux qu'on portoit dans les funérailles. Voici les paroles de Pline: *Nec in fruticum, nec in veprium, cauliumve, neque in herbarum aut alio ullo, quam suo genere, numerentur jure scirpi fragiles, palustresque ad tegulum* (*tegillum*, espece de bonet selon un des meilleurs manuscrits) *tegetesque, e quibus detracto cortice, candela luminibus, & funeribus serviunt. Firmior quibusquam in locis eorum rigor; namque iis velificant non in Pado tantum nautici, verum & in mari piscator africus, præpostero more vela intra malos suspendens. Et mapalia sua Mauri tegunt*.

L'interprete de Théocrite a fait observer qu'on plaçoit de semblables flambeaux alumés autour du cadâvre tant qu'il restoit exposé; & Antipater nous apprend que la mêche de *Scirpus* & de *Papyrus* étoit enduite de cire: *Facem ceream tunicam habentem, saturni ardentem lychnum junco & tenui constrictum papyro*.

À la suite du même passage de Pline, conformément à l'éditinn qu'en a publiée Daléchamp, on lit: *Proximeque æstimanti hoc videantur esse quo inferiore Nili parte papyri sunt, usu*. Ce que le traducteur de l'histoire des plantes, du même auteur, explique ainsi de sorte que " considérant de près la nature de ce jonc, il semble qu'on puisse s'en servir comme l'on fait du *papyrus* dans la Basse Égypte ". Mais cette leçon varie; car un ancien manuscrit la donne ainsi: *Proxime æstimanti hoc videatur esse quod interiori munda parte pari sunt papyri usui*; & dans un autre plus ancien & plus estimé que possédoit le célebre de Thou, & qui maintenant est conservé

à la bibliotheque nationale, elle est autrement écrite : *Proximeque æstimanti hoc videatur esse quod in interiore parte mundum papyrum usus det*.

Il s'explique après, en disant que si l'on examine avec attention les usages du *scirpus*, on trouvera de plus que la substance intérieure peut servir à faire un beau papier. Ce qui en quelque maniere pouroit être vrai ; car ayant séparé la tige du *scirpus* en différentes lames par le moyen d'une aiguille, on a des lames fort blanches, & même plus fines que celles qu'on séparoit anciénement de la tige du *papyrus* d'Égypte ; & étant desséchées, elles sont également flexibles. En écrivant sur l'une de leurs faces, on ne s'est pas aperçu que l'encre passât à travers, ni qu'elle s'étendit, on fît des bavures. Aussi Hermolaüs remarque fort à propos, que plusieurs auteurs ont confondu le *scirpus* avec la plante que les Grecs ont appelée *biblos* ou *papyrus*, confusion de nom qui paroît avoir existé chez les Romains & chez les Grecs. On a tout lieu de le conjecturer par ce vers de Martial :

Ad titulum farctus papyro dum tibi thorus crescit ;

& par un passage de Strabon, où en parlant de certains lacs de la Toscane, il dit : *Et typha & papyrus & anthela multa affertur Romam per flumina quæ demittunt lacus usque Tiberim*.

On voit par ce passage, que dans les lacs de la Toscane il croissoit une plante, à laquelle on donnoit le nom de *papyrus*, & dont on faisoit à Rome des consommations bien considérables, puisqu'on l'apportoit en grande quantité, *copiose*. Mais on poura demander à quoi les Romains amployoient cette plante & les deux autres conjointement citées ; savoir le *typha*, ou masse d'eau, & *l'anthela*, que l'on pense n'être autre chose que le panache des fleurs d'une espece de roseau aquatique, auquel les Grecs ont donné le nom de ἀνθήλη, par raport à ses fleurs qui sont chargées ou environées d'un duvet fin & soyeux.

Quoiqu'il ne soit pas aisé de répondre à cette question, les anciens ne s'étant pas assez expliqué sur ce sujet, on peut cependant y satisfaire en quelque sorte, mais sur-tout par raport à cette espece de *papyrus*, si l'on fait réflexion sur de certaines pratiques que les Romains observoient dans leurs funérailles. Nous apprenons par le vers de Martial, que les lits des morts qu'on portoit sur le bûcher étoient remplis de *papyrus* :

Farctus papyro dum tibi thorus crescit.

Voilà sans doute le *papyrus* dont parle Strabon, & un des usages qu'on en faisoit à Rome ; mais il ne faut pas croire, comme Guilandin semble l'avancer, que ces lits fussent composés des racines de *papyrus* apportées d'Égypte. Cette matiere étoit trop utile, trop nécessaire, & si l'on peut dire trop précieuse dans le pays à cause de la rareté des autres bois, pour qu'il eût été possible d'en transporter ailleurs une certaine quantité. C'est donc un *papyrus* commun & assez abondant dont on a pu faire usage à Rome ; tel est celui dont parle Strabon, qui venoit des lacs de la Toscane, & par les rivieres qui se dégorgent dans le Tibre.

On se persuadera peut-être que ce *papyrus* doit être l'espece qui se trouve communément dans les marais de Sicile, de la Calabre & de la Pouille ; cette opinion paroît d'abord fort vraisemblable, & elle a eu ses partisans : néanmoins nous ne croyons pas qu'on puisse l'adopter ; car il faudroit pour en prouver la vérité, que l'on eût découvert la plante de Sicile dans les lacs de la Toscane, & nous ne croyons pas qu'aucun botaniste l'ait observé autre part qu'en Sicile, dans la Calabre & dans la Pouille ; ce qui semble nous assurer que le *papyrus* de Strabon est une plante toute différente.

SCISCERE, vieux mot qui signifioit la même chose que *statuere* ; de là vinrent *scita plebis* & *plebiscitum*.

SCISCIANA, métropole de la Savie, où étoit le trésor de la province, sous la garde d'un officier nommé *præpositus thesaurorum Sciscianorum*, commis à la garde du trésor des Scisciens : il avoit aussi la commission de faire batre monoie, sous les ordres du *comes largitionum*.

SCISSOR, esclave, chez les Romains, qui étoit chargé du soin de découper les viandes & de les présenter.

SCODRA, dans l'Illyrie. ΣΚΟΔΡΕΙΝΩΝ & ΣΚΟΔΡΙΝΩΝ.

M. Neumann a publié deux médailles de bronze de cette ville, avec les légendes ci-dessus, & des têtes barbues, dont l'une est ceinte d'un diadême.

Une médaille de l'empereur Claude a pour légende ces mots : COL. CLAUDIA AUGUSTA SCODRA.

SCOLIE, nom que les Grecs donnoient à leurs chansons à boire.

On les nomma ainsi du mot σκολιὸς, *oblique* & *tortueux*, pour marquer ou la difficulté de la chanson, au raport de Plutarque, ou la situation irréguliere de ceux qui chantoient comme le veut Artimon, cité par Athénée. Sur quoi il est bon de remarquer que dans les festins des Grecs ceux qui chantoient tenoient à la main une branche de myrte qu'ils faisoient passer aux autres convives ; mais comme cette branche ne passoit pas toujours de main en main au plus proche voisin, & que souvent la premiere persone du premier lit, après avoir chanté renvoyoit le myrte & le droit de chanter à la premiere du second lit, celle-ci à la premiere du troisieme, & ainsi du reste, jusqu'à ce que tout le monde eût dit sa chanson ; quelques-uns croient que les *scolies* avoient tiré leur nom de l'irrégularité du chemin qu'on faisoit faire à la branche de myrte.

On attribue à Terpandre l'invention des *scolies*, & à son imitation Alcée, Anacréon & la savante Praxilla en firent. Ces *scolies* regardoient ou la morale ou la mythologie, ou l'histoire; quelques-unes étoient satyriques; d'autres rouloient sur l'amour, d'autres sur le vin, & dans celle-ci il étoit souvent fait mention du cottabe. *Voyez* COTTABE.

ΣΚΟΛΙΟΣ, bâton courbé, espece de sceptre ou de canne, sur laquelle s'apuioient les acteurs tragiques qui jouoient les vieillards.

ΣΚΟΛΛΥΣ, toupet de cheveux du sommet de la tête.

SCOPELISMUS, crime de celui qui jetoit des pierres dans le champ d'autrui: ce mot grec étoit rendu en latin par ceux-ci, *lapidum positionem*. Ulpien raporte que dans l'Arabie, ceux qui vouloient ouire à quelqu'un, jetoient des tas de pierres dans son champ, pour l'avertir que s'il cultivoit son champ, il mourroit de la main de celui qui y avoit jeté les pierres. Cette menace imprimoit tant de crainte, que persone n'eût été assez hardi pour approcher du champ où se trouvoit cette marque de fureur & d'inimitié. *Quæ res tantum timorem habet, ut nemo ad eum agrum accedere audeat, crudelitatem timens eorum qui scopelismum fecerunt*. Ce crime étoit puni de mort. (*Ulpien lib. IX.*)

SCOPIA & *Scops*, danse des anciens dans laquelle on faisoit mouvoir la tête circulairement; comme l'oiseau de nuit appelé *scops* par les Romains faisoit, disoit-on, à l'approche de l'homme.

SCORDISQUES, peuple de la basse Pannonie, vaincu par Lucullus. Les statues de deux de leurs rois qui sont au Capitole, ont les mains coupées.

SCORIES de volcan. *Voyez* VOÛTES.

SCORPIO, machine de guerre, la même à peu près que la catapulte, avec cette différence que la derniere étoit une grande arbalête avec laquelle on lançoit le trait appelé *trifax*, au lieu que le scorpion étoit une petite arbalête qu'on portoit à la main: elle étoit ainsi appelée, parce que le fer des traits qu'elle dardoit, étoit extrêmement fin & pointu, comme les dards des scorpions; *scorpiones dicebantur*, écrit Vegece (4. 22.) *quos nunc manubalistas vocant; ideo sic nuncupati, quod parvis subtilibusque spiculis inferant mortem*. On voit cependant dans Ammien Marcellin, que l'on nommoit aussi scorpion, une machine propre à jeter des cailloux & des pierres.

SCORPION (le) est le 8e. signe du Zôdiaque depuis *Aries*. C'est la maison de Mars. Il est de nature très-maléfique. Il a vingt-une étoiles selon Ptolémée, vingt-huit selon Kepler, & vingt-neuf, selon Bayer. De ces étoiles il y en a une de premiere grandeur, qu'on appele le *cœur du scorpion* ou *antares*; treize de la troisieme, cinq de la quatrieme, & deux de la cinquieme, & trois méridionales de la cinquieme grandeur. Il tient presque deux signes, & occupe la moitié de la balance. De là vient que les anciens ne comptoient qu'onze signes.

Les Poëtes ont feint que ce *scorpion* étoit celui que la terre fit sortir de son sein pour se battre avec Orion. Celui-ci s'étoit vanté à Diane & à Latone de vaincre tout ce qui sortiroit de la terre. Il en sortit un *scorpion*, & Jupiter après avoir admiré sa force & son adresse dans le combat, le plaça au ciel pour apprendre aux mortels à ne jamais présumer de leurs forces. Orion ne croyoit pas trouver son vainqueur sur la terre.

SCORPION, est encore le nom des mois célestes de Méton, d'Euctemon & de Calippe, qui étoient pris des noms des signes du Zôdiaque. Le *scorpion* étoit le onzieme ou le mois de Novembre. (*Petau de doct. temp. l. IV. c. 16. Uranolog.*)

Sur une cornaline de la collection de Stosch, on voit Mercure assis entre un bélier & un *scorpion*. Macrobe dit (*Saturnal. l. I. c. 21. &c. 17. 19.*) que le *scorpion* représente la vertu du soleil, & le même auteur veut que Mercure fût aussi regardé comme le dieu du soleil même; on en peut conclure que c'est pour cette raison qu'on le voit représenté avec le *scorpion*.

On croyoit que ceux qui naissoient sous ce signe consacré à Mars, avoient l'humeur guerriere. Cette opinion donne l'explication de plusieurs monumens sur lesquels on voit un *scorpion*.

Sur un bas-relief du palais Mattei qui représente les noces de Thétis & de Pélée, on voit sculptée une partie du zôdiaque composée des signes de la balance & du *scorpion*. Le premier désigne l'autone, époque des noces, & le second présage l'humeur guerriere de l'enfant qui doit naître de Thétis & de Pélée.

Auguste (*Ruben. diss. de gem. August. p. 1212.*) porte un bouclier sur un *scorpion* en relief, sur un camée de l'empereur. On voit un *scorpion* sur un bouclier de la Mosaïque de Palestrine, sur un bouclier qui fait partie d'un trophée conservé à la villa Albani, enfin sur les joues de plusieurs casques antiques. Un *scorpion* paroît sur une enseigne de la quinzieme légion, gravée sur l'urne sépulcrale d'*Arimetus*, qui étoit *Pullarius*, & que l'on conserve au palais Albani (*Gevart. elect. l. 1. c. 2. p. 12.*)

Sur un jaspe jaune de la collection de Stosch, on voit un *scorpion* entre deux coqs & deux signes militaires. Au dessus deux étoiles & un croissant.

Sur une cornaline le *scorpion* & le cancer entre un arc & une fleche.

SCORPION sur les médailles. C'est le symbole de l'Afrique & de la Commagene.

ΣΚΟΡΠΙΟΣ, coefure des enfans. (*Pollux. Onomastic. lib. IV. segm. 133.*) Ceux qui sont représentés sur les monumens, ont le plus souvent leurs cheveux liés sur le sommet de la tête. Seroit-ce là le *σκορπίος*?

SCOTITAS. Jupiter avoit un temple près de Sparte, où il étoit honoré sous le nom de Jupiter Scotitas; c'est-à-dire, la ténébreux (*σκότος*, ténèbres), apparemment pour signifier que l'homme ne sauroit pénétrer dans les profondeurs de l'Être suprême, dit Gédoyn.

Je croirois plutôt que ce Jupiter ténébreux étoit Pluton.

SCOTUSSA en Thessalie, ΣΚΟΤΟΤΣΑ & ΣΚΟΤΟΥΣΣΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est un raisin.

SCRIBA, officier subalterne de justice chez les Romains.

Les premiers *scribes* exerçoient chez les Romains à peu près le même office que les greffiers dans nos bureaux; ils tenoient le registre des arrêts, des loix, des ordonances, des sentences, des actes, & en délivroient copie aux intéressés; ils formoient un corps subdivisé en différentes classes & différens degrés, suivant qu'ils étoient employés sous les magistrats supérieurs ou subalternes.

Mais cet office même dans la premiere classe, étoit beaucoup plus honorable chez les Grecs que chez les Romains. Nous regardons, dit Emilius Probus, les *scribes* comme des mercenaires, parce qu'ils le sont effectivement, au lieu que chez les Grecs on n'en reçoit point qui ne soit d'une naissance, d'une intégrité & d'un mérite distingué, parce qu'on ne peut se dispenser de les faire entrer dans les secrets de l'état.

Cependant on a vu quelques *scribes* chez les Romains parvenir aux grandes dignités. Cicéron parle d'un citoyen, qui ayant été *scribe* sous Sylla, devint préteur de la ville, sous la dictature de César. Voici un exemple mémorable de la modestie d'un de ces officiers de justice, je veux parler de Cicéreius qui avoit été *scribe* sous le premier Scipion. Il concouroit pour la préture avec le fils de ce grand homme; mais dans le seul dessein de le doubler & de lui rendre hommage. Aussi-tôt qu'il vit que les centuries lui donnoient la préférence, il descendit du temple, quita la robe blanche, déclara ses pures intentions à tous les électeurs, & les conjura de donner leurs voix au mérite de son rival, & à la mémoire de son illustre pere.

Les *scribes* toutefois ne pouvoient monter aux charges de la république, à moins qu'ils ne renonçassent à leur profession. On en voit la preuve dans la persone de Cneius Flavius qui étoit *scribe* d'un édile curule. Ayant obtenu lui-même l'édilité, il ne fut reçu dans cet emploi, au raport de Tite-Live, qu'après s'être obligé par serment à ne plus exercer son anciene profession.

Comme il arivoit souvent que les nobles qui entroient dans la magistrature, sur-tout les jeunes gens, ignoroient le droit & les loix, ils se virent forcés de les apprendre des *scribes*, que l'usage & l'expérience en avoient instruits; de sorte qu'ils devenoient par ce moyen les docteurs de cette jeune noblesse, & qu'ils n'abusoient que trop de leur place; c'étoit d'ailleurs pour eux une occasion favorable d'augmenter leur crédit & de s'ouvrir une entrée dans les plus illustres familles de Rome.

Enfin leur arrogance ayant été portée à l'excès sur la fin de la république, Caton se vit obligé de la réprimer par de nouveles loix. Ils furent partagés en décuries, & rangés sous différens ordres subalternes; en sorte que les *scribes* d'un questeur, d'un édile ou d'un préteur, furent appelés *scriba quæstorii*, *edilitii*, *prætorii*.

Les pontifes avoient aussi leurs *scribes*. Onuphrius nous a conservé une anciene inscription qui le prouve invinciblement: *Agria Triphosa vestifica Livius Threna ab epistolis græc. scriba a libris pontificalibus conjugi sanctissimæ* B. D. S. C'est-à-dire, Livius Threna versé dans les lettres greques, & *scribe* des livres des pontifes, a dressé ce monument à sa très-sainte femme Agria Triphosa.

Les *scribes* sous les empereurs changerent de nom; ils furent appelés *notarii*, parce qu'ils se servoient de notes abrégées, au moyen desquelles ils écrivoient aussi vîte qu'on parloit.

SCRIBLITA. (*Cato de re rustica*.)

Le *scriblita* ne differe des *placenta* & des *spira* (*Voyez* ces mots), que par le fromage qu'on met aux *tracta*, sans y faire entrer de miel.

SCRIBONIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *CURIO*, *LIBO*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SCRINIARIUS, sécrétaire. *Voyez* SCRINIUM.

SCRINIUM, ce mot signifie un *porte-feuille*, un *cofre*, une *cassete*, une *armoire* à mettre des papiers; nous dirons un *bureau*.

Voici l'explication des divers bureaux établis par les empereurs romains, pour la gestion des afaires de l'état.

SCRINIUM dispositionum, bureau de la chambre où s'expédioient les jussions ou mandemens de l'empereur; celui qui présidoit à ce bureau se nommoit *comes dispositionum*.

SCRINIUM epistolarum, bureau qui écrivoit les lettres du prince. Auguste écrivoit les siennes lui-même, & les donnoit ensuite à Mecene & à Agrippa à corriger, comme nous l'apprenons de Dion, liv. XXV. Mais les autres empereurs se servoient ordinairement de sécrétaires, à qui ils les dictoient, ou à qui ils se contentoient de di-

re la substance des choses qui devoient être écrites, mettant seulement au bas *vale* de leur main.

SCRINIUM *libellorum*, bureau des requêtes, qu'on présentoit au prince pour lui demander quelque grâce. Nous avons dans la notice de l'empire, par Panciole, (*chap. xcvj*) l'exemple d'une requête qui fut présentée à l'empereur Antonin le pieux, par Arrius Alphius, afranchi d'Arria Fadilla, mere de l'empereur. Cette requête tendoit à ce qu'il lui fût permis de déposer les os de sa femme & de son fils dans un cercueil de marbre, parce qu'il ne les avoit mis que dans un d'argile, en atendant que la place qu'il avoit achetée pour y élever un monument, fût accommodée. Il est répondu au bas du placet, *fieri placet. Jubentius Celsus promagister subscripsi.*

SCRINIUM *memoriæ*, bureau où l'on conservoit tous les extraits des afaires décidées par le prince, & en conséquence ses ordonances à ce sujet, pour en expédier ensuite des lettres patentes. On l'appeloit *scrinium memoriæ* pour se ressouvenir des expéditions qu'il faloit faire le plutôt possible. Ce bureau étoit composé de soixante-deux sécrétaires nommés *scriniarii memoriæ* & *memoriales* dont il y en avoit douze qui servoient à la chancélerie, & sept autres nommés *antiquarii* qui avoient le soin de transcrire les vieux livres pour les conserver à la postérité. Le premier ministre du bureau s'appeloit *magister scrinii memoriæ*, & recevoit la ceinture dorée de la main du prince lors de sa création.

Enfin on donna le nom de *scrinium vestimentorum* à la garderobe où l'on serroit les habits de l'empereur. (*D. J.*)

SCRINIUM. „ Le *scrinium*, dit Caylus, (*Rec. d'Antiq. IV*, *pl.* 20.) étoit particuliérement une boîte carrée dans laquelle les Romains enfermoient les styles, les poinçons, le gratoir pour éfacer, enfin tout ce qui leur étoit nécessaire pour écrire à leur maniere; boîte que l'on voit sous le bras, à la main, ou aux pieds des consuls & des consulaires sur les monumens. Le *scrinium*, ainsi formé, étoit, à mon avis, un meuble de ville avec les augmentations du luxe, & les additions d'un goût plus moderne; mais celui de ces numéms plus simple & plus portatif, prouve par lui-même qu'il remonte à des temps plus anciens.

SCRIPTA duodecim. Espece de jeu usité chez les Romains, le même que celui dont parle Martial dans ce vers, (XIV. 17.):

Hic mihi bis seno numeratur tessera puncto.

Il se jouoit avec des dés, sur une table ou damier marqué de douze lignes appelées par les latins *scripta*. On donnoit au jeu le nom de *scripta duodecim*; ce jeu dépendoit autant du hazard que de l'adresse du joueur; le hazard présidoit au nombre de points que les dés produisoient; mais l'arangement des figures répondoit à l'adresse des joueurs; ce qui pouvoit bien être le même que notre trictrac.

SCRIPTULUM, le même poids que le SCRUPULUM & le SCRIPULUM. *Voyez* ces mots.

Fin du Tome Quatrieme.

